TUFTS COLLEGE LIBRARY.

Bound,
May, 1882.

19513.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIXe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME XXXVI. — 1er NOVEMBRE 1879.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIXe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME TRENTE-SIXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1879

~~19457.~~
19513.

LA

GENÈSE D'UN CHEF-D'ŒUVRE

GOETHE ET FAUST

« Ce nom de Faust, quelle place ne tient-il pas dans l'histoire de l'esprit moderne ! A partir du xve siècle, de quelque côté que votre curiosité se tourne, vous le retrouverez partout. De ces cinq lettres assemblées par le doigt du destin sur un échiquier, des montagnes d'œuvres sont sorties : récits populaires, drames, compilations littéraires et musicales, dessins, gravures et tableaux. Les bibliothèques, les musées, les salles de spectacle, ce nom a tout rempli, à ce point que voilà un héros légendaire qui, si je m'en rapporte au catalogue des choses qu'il a suscitées, a déjà plus occupé le génie humain que n'ont fait les plus authentiques personnages de l'histoire. » Ces lignes, que nous imprimions ici même en 1869 (1) nous reviennent aujourd'hui citées dans la préface de l'édition de M. de Loeper, la plus complète que l'Allemagne ait donnée du poème de Goethe (2) et prouvent du moins que nous ne nous trompions pas quand nous prédisions il y a dix ans une infinité d'évolutions à cette science nouvelle qui partout en Europe comme en Amérique va se propageant autour de *Faust*. *La Divine Comédie* fut ainsi au moyen âge une sorte de ruche universelle ; il fallait que le monde

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1869.

(2) *Faust, eine Tragödie von Goethe, mit Einleitung und erläuternden Anmerkungen,* von G. von Loeper ; Berlin, 1879, Erster Theil, p. xliv.

moderne eût la sienne ; et les abeilles s'y sont mises pour ne plus chômer. Inaugurée en Allemagne de 1818 à 1824 par les Schubarth, les Göschel, les Daub, les Hinrichs, en France par Mme de Staël, en Angleterre par Carlyle, la période des études et commentaires ne devait plus faire que croître et que grandir. Soixante ans se sont écoulés, et le public en est encore à prononcer son *claudite jam rivos*, les prés n'ayant apparemment point assez bu, et certaines œuvres étant douées d'une faculté kaléidoscopique pour intéresser diversement chaque génération. Sur *l'Iliade*, sur *la Divine Comédie*, sur *Hamlet*, qui se vantera jamais d'avoir dit le dernier mot? C'est le tonneau des Danaïdes; nul ne l'emplit, on le sait, et d'autant plus on y retourne. Les récens écrits des deux Vischer (Kuno et Frédéric), des Julian Schmidt, les *Leçons* d'Herman Grimm, cette édition de M. de Loeper, quel renouveau pour la discussion, surtout si vous y ajoutez ces traductions sans nombre en portugais, en flamand, en hébreu (1), ces éditions successives toujours accompagnées de notes et d'argumens explicatifs, ces reproductions par le théâtre, par les conférences, en un mot, tout cet ensemble de gloses, de recherches, d'élucubrations tant en prose qu'en vers, formant une littérature à part!

I.

Qui nomme Goethe dit Faust : c'est l'œuvre-type dont un reflet colore les autres créations plus ou moins pâlissantes et qui, pareille à Moïse, traînant après soi le peuple juif dans la Mer-Rouge, leur fera traverser à toutes l'océan de l'oubli. Faust et Méphistophélès ont désormais pour nous un sens pratique; ces figures émancipées et de l'auteur qui les créa et du pays qui les vit naître, se mêlent au mouvement cosmopolite et trouvent réplique à toutes les questions de notre siècle. C'est que les types façonnés de main d'homme ne se naturalisent qu'à ce prix; il leur faut à la fois répondre aux conditions de l'idéal et satisfaire aux besoins du ménage, avoir l'universel et le particulier, être hors de nous et chez nous. La fiction doit pouvoir supporter l'épreuve de la vie commune; on se la représente intervenant dans nos affaires, s'immisçant dans nos controverses. Parmi ces êtres nés de l'imagination, Faust est le dernier en date; aucun ne nous touche de plus près, et cependant que d'années écoulées depuis qu'il fut conçu et mis à terme! Goethe, en composant son chef-d'œuvre, ignorait nos mœurs contemporaines, et les générations qui furent les premières à l'applau-

(1) Par le docteur Letteris (1864) et très réussie au dire des hébraïsans. Voir Loeper, p. XLIII de son Introduction.

dir s'en doutaient encore moins; rien de cela n'empêche que le personnage vive en pleine activité dans notre monde d'aujourd'hui; serait-il né d'hier, qu'il ne s'y comporterait pas plus à l'aise. Nous voyons aujourd'hui dans *Faust* bien des choses que les générations d'il y a cinquante ans n'y ont point vues, et qui pourrait prédire ce que les générations à venir y découvriront à leur tour et quels nouveaux commentaires ne suscitera pas ce personnage lorsqu'après cinq ou six cents ans il sera parlé de lui comme nous parlons des héros d'Homère, lesquels vivent depuis trois mille ans? Et comme il sera de tous les siècles, *Faust* est déjà de toutes les langues ; on le traduit et le retraduit à chaque heure : versions anglaises et françaises, italiennes et scandinaves ; on le met en peinture, en musique ; quelques-uns de ses proverbes sortent des entrailles mêmes de l'humanité : « Elle n'est pas la première ! » s'écrie Méphistophélès en ricanant de la chute de Marguerite, et le drame est plein de pareils mots, des scènes entières sont écrites ainsi dans le marbre; la scène de la prison par exemple : du Shakspeare en style lapidaire. « Il semble que *Faust* soit du domaine universel, et qu'il ait cessé d'appartenir à l'Allemagne pour devenir l'héritage du genre humain (1). » Rien de plus vrai que cette assertion d'un éminent critique à propos de ces éternels remaniemens, de ces transpositions d'un art dans l'autre, — opéras et tableaux, — et de ces traductions, — supplice de Tantale, — toujours reprises, toujours revues et corrigées par leurs auteurs dans le sentiment de leur impuissance à rendre les beautés du texte.

Nous savons tous de quelle manière travaillait Goethe : « Poésie est délivrance, » disait-il; tout son secret est dans cette expression. Goethe ne prétend instruire ni moraliser personne, son œuvre n'est jamais qu'un enfantement: il accouche de l'idée qu'il a conçue et qui probablement l'étoufferait s'il ne s'en *délivrait*. Il va de lui-même à ses personnages, et réciproquement ses personnages nous ramènent à lui. Goethe a beaucoup écrit sur son propre compte, il s'est en quelque sorte inventorié jusque dans les menus détails de son existence dont certains élémens se retrouvent chez ses divers héros. Seulement la plupart ne nous présentent d'ordinaire qu'un seul côté de l'être si ondoyant et si compliqué du poète, celui que Goethe se proposait d'étudier pour le moment : en quoi presque toutes ses figures d'homme sont fragmentaires. Vous n'en voyez jamais qu'un aspect, il leur manque le contour. Prenons Werther et Tasse, pour ne citer ici que deux exemples. Qu'étaient-ils ? comment vivaient-ils avant la catastrophe à laquelle le roman et la tragédie nous font

(1) *Goethe,* von Herman Grimm. Berlin, 1877.

assister ? Pour les amener à l'incroyable état nerveux où nous les surprenons, à cette crise décisive, il a fallu bien des circonstances extraordinairement irritantes et douloureuses, et c'est ce qu'on ne nous dit pas, et voulussions-nous les regarder comme des incarnations de Goethe, nous n'en serions guère plus avancés, car Goethe, en son particulier, était un homme, un homme d'énergie et de résolution, capable, entendons-nous, de tenir tête à toutes les situations, d'affronter tous les assauts de la destinée, un homme de solide et vaillante constitution, ayant bon œil, bon pied, bon appétit et le reste. Et si Werther comme Tasse ne nous montrent que des natures mal équilibrées, c'est que ces personnages, tout en étant faits à la ressemblance de Goethe, ne nous livrent de lui qu'un seul côté; Werther et Tasse n'ont de Goethe qu'une moitié, celle que la lune éclaire d'un pâle rayon; quant à l'autre, la moitié saine et agissante, ne la cherchez point en eux, Faust la leur a prise. Tasse, Werther, Egmont ne sont que simples silhouettes, Faust seul est l'image vraie, il a sur toutes les créations du maître je ne sais quel indéniable droit d'aînesse. Goethe, à force de le sentir là toujours présent, finira par avoir peur de lui. Des années entières s'écouleront pendant lesquelles le nécromant tiendra sa progéniture à l'écart; puis il y reviendra, mais non sans trouble et combattu, tiraillé en même temps par ses tendresses de père et par le saint effroi du surnaturel, devant ce rejeton étrange qui, sans cesse grandissant, serait déjà de taille à faire la leçon aux universités réunies d'Athènes, de Padoue et de Strasbourg :

Le bon sens du maraud quelquefois m'épouvante.

C'est une chose en effet très curieuse que cette espèce de déférence dont use Goethe à l'égard de Faust. Quelque difficulté qu'il eût à se détacher de ses autres créations, encore finissait-il après des hésitations, des retouches sans nombre par les émanciper tôt ou tard; vis-à-vis de Faust, rien de pareil. Impossible à lui de s'en séparer; il s'effraie et recule à la seule idée de lui signer son exeat : toujours nouveaux délais, nouveaux prétextes; un moment, à l'époque du voyage en Italie et d'une première publication d'œuvres complètes, on dirait qu'il va se faire violence; il rajuste son manuscrit, met tout en ordre et presque aussitôt se ravise. D'année en année, sa crainte augmente. L'édition de 1790, toute fragmentaire, devait pourtant marquer, ne fût-ce qu'à titre de ballon d'essai. Vainement Schiller, à cette occasion, redouble d'instances, vainement il joint la remontrance aux prières; Goethe, après s'être laissé toucher, reprend ses doutes; l'édition de 1808, qui fut pour le public du temps une

révélation, ne contenait elle-même aux yeux de Goethe que des fragmens. Ainsi, peu à peu, s'implanta chez lui cette idée d'un travail à la Pénélope dont l'achèvement serait différé jusqu'à sa mort. Car il est à supposer que, si Goethe eût vécu davantage, l'œuvre posthume que nous possédons aurait encore subi bien des modifications. Quoi qu'il en soit, le poème nous apparaît aujourd'hui en toute harmonie et grandeur, et tel que nous le voyons se pondérer, se compléter avec sa première et sa seconde partie, son prologue et son épilogue, tel l'imagination de Goethe le conçut dès la première heure.

Une lettre à Guillaume de Humboldt nous fournit là-dessus des explications d'autant plus intéressantes qu'elle fut écrite par Goethe cinq jours avant sa mort (17 mars 1832) et peut ainsi passer pour une sorte de testament philosophique et littéraire. Rien de plus simple à la fois et de plus élevé que cette confession suprême où vous respirez par moment ce solennel religieux dont le langage de Goethe aime à s'envelopper. Vous croyez entendre la voix non d'un mourant, mais d'un être ayant déjà quitté ce monde et ne reprenant la parole que pour rendre un dernier compte de ses visées terrestres. Ajoutons que Guillaume de Humboldt était ici bien l'homme qu'il fallait. Les confidences ou les confessions de ce genre empruntent d'ordinaire beaucoup de leur gravité au caractère du personnage à qui elles sont faites. Qu'était-ce en quatre mots que Guillaume de Humboldt? Le prince de la critique allemande au temps de Schiller et de Goethe, un philologue, un savant, un poète, un de ces esprits possédant des clartés de tout et qui, sans créer eux-mêmes, ont mission de pousser et de maintenir dans la bonne voie les esprits créateurs et le public. Si les jugemens fantasques de Schlegel, le beau phraseur de cette période, n'ont pas prévalu et, si d'autre part Schiller et Goethe sont allés jusqu'au bout de leur style, c'est à Guillaume de Humboldt qu'on le doit. Cela dit, voyons cette lettre du 17 mars 1832.

Goethe s'examinant, s'analysant, étudie son propre développement d'après la méthode d'Aristote : « Les anciens, écrit-il, prétendaient que les animaux sont instruits par leurs organes ; j'estime, moi, que le précepte s'applique également aux hommes, lesquels ont en outre cette supériorité de pouvoir à leur tour instruire leurs organes. Toute faculté d'agir et, par conséquent, tout talent implique une force instinctive agissant dans l'inconscience et dans l'ignorance des règles dont le principe est pourtant en elle. Plus tôt un homme s'instruit, plus tôt il apprend qu'il y a un métier, un art qui va lui fournir les moyens d'atteindre au développement régulier de ses facultés naturelles et plus cet homme est heureux. Ce qui lui vient du dehors, ce qu'il acquiert, ne saurait jamais nuire en quoi que

ce soit à son individualité originelle. Le génie par excellence est celui qui s'assimile tout, qui sait tout s'approprier sans préjudice pour son caractère inné. Ici se présentent les divers rapports entre la conscience et l'inconscience. Les organes de l'homme, par un travail d'exercice, d'apprentissage, de réflexion persistante et continue, par les résultats obtenus, — heureux ou malheureux, — les mouvemens rétroactifs d'appel et de résistance, nos organes amalgament, combinent inconsciemment ce qui est instinct et ce qui est acquis, et de cet amalgame, de cette combinaison, de cette chimie, à la fois inconsciente et consciente, il résulte finalement un ensemble harmonique dont le monde s'émerveille. Voici tantôt plus de soixante ans que la conception de *Faust* m'est venue en pleine jeunesse, parfaitement nette, distincte, toutes les scènes se déroulant devant mes yeux dans leur ordre de succession; le plan depuis ce jour ne m'a plus quitté et, vivant avec cette idée, je la reprenais en détail et j'en composais tour à tour les morceaux qui dans le moment m'intéressaient davantage, de telle sorte que quand cet intérêt m'a fait défaut, il en est résulté des lacunes comme dans la seconde partie. La difficulté était là d'obtenir par force de volonté ce qui ne s'obtient à vrai dire que par acte spontané de la nature. Mais ce serait bien tel dommage, si toute une longue existence d'activité et de réflexion ne devait point aider au succès d'une pareille opération. Pour moi, je n'éprouve aucune crainte à ce sujet, et c'est avec une entière confiance que j'aborde la postérité, comptant bien que ceux qui me liront alors ne sauront pas faire de distinction entre l'ancien et le nouveau, entre ce qui fut l'inspiration, l'élément des premiers jours et ce qui fut le produit du travail et de la volonté. »

Au résumé, ce testament contient deux points : le premier, absolument incontestable, à savoir : que *Faust* est, dans l'œuvre de Goethe comme dans sa vie, le fait capital; le second : que ce poème, objet et terme d'une des plus grandes vocations intellectuelles qu'il y ait eu, doit être envisagé *in globo*, l'auteur condamnant d'avance toute espèce de critique par fractionnement et classification chronologique. Ce document nous renseigne aussi sur l'état civil du héros. « Voici plus de soixante ans, » écrivait Goethe en 1832; faites le compte et vous remontez à 1772, date irrévocablement fixée et qui correspond à la dernière période de sa vie d'étudiant. Goethe avait donc vingt-trois ans et venait de recevoir le doctorat lorsque cette conception de *Faust* lui apparut à Strasbourg et qu'il mesura du premier coup d'œil toute l'architecture du poème. Laissons à d'autres le soin de compulser, de comparer les vieux papiers; de rechercher en quoi l'édition de 1790 diffère du manuscrit de 1772;

négligeons ces lacunes dont parle la lettre à Guillaume de Humboldt et voyons tout de suite où le Goethe de 1772 en était au moment de cette conception, quels étaient son état psychologique, ses horizons, et de quels élémens se composait ce que nous appellerions son matériel intellectuel.

II.

Ses cheveux en natte tressés,
Elle descend, les yeux baissés,
Du saint portique;
Simplicité, grâce, candeur;
Adorable dans sa raideur
Un peu gothique!

Marguerite passe, accostons-la.

Pendant la dernière période du séjour à Strasbourg, Goethe avait eu un grave reproche à se faire : cette humble et douce enfant égarée par lui et délaissée. Entre l'héroïne du drame et la fille du pasteur de Sesenheim les rapports vous sautent aux yeux. La séduction, pour n'avoir point causé de scandale, n'en fut pas moins consommée moralement, et Goethe, en abandonnant Frédérique, ne pouvait ignorer qu'il en faisait une veuve. Il savait à n'en point douter et ce qu'il emportait d'elle et ce qu'il lui laissait. Après s'être implanté au cœur de la pauvre fille, après l'avoir émue d'un sentiment qu'elle avait le droit de croire éternel, il quittait simplement la place : adieu, ma mie, en voilà assez de cette idylle! Arrange-toi maintenant comme tu pourras!.. Cruauté féroce qui par le temps et la réflexion ne devait point tarder à devenir symbole! Aux heures de poésie, allaient en effet se dégager les extrêmes conséquences, et l'anecdote librement donner tout ce que dans la réalité courante elle eût été capable de produire. Faust aussi commence par conter fleurette à Marguerite, puis la plante là, et cette petite affaire de galanterie coûte à Marguerite la vie de sa mère, de son frère, de son enfant et sa propre vie à elle en dernier lieu; on le voit : simple badinage, histoire de s'amuser et de rire un peu! Dans cette navrante églogue de Sesenheim, l'infanticide était contenu, et Goethe n'a qu'à lâcher la bride à son imagination pour brûler le chemin qui va le conduire de Frédérique à Marguerite. Quitter Frédérique, il n'avait pas même besoin de pousser les choses jusque-là, un pressentiment l'eût averti de ce qui adviendrait, eût évoqué devant ses yeux la douce amie de l'heure présente transformée en cette Gretchen, physiquement tournée à la ressemblance de Frédérique. Mêmes airs de visage, même complexion morale, même naturel

confiant, avec des réveils de mutinerie charmante. La Marguerite des fragmens publiés en 1790 est déjà pour l'idée et le contour une figure aussi parfaite que celle de l'édition de 1808, et notez que cette Marguerite des fragmens est celle du premier manuscrit. Quant à la Marguerite bienheureuse (*una pœnitentium*) transportée après sa mort au sein des nuages, et rencontrant Faust parmi les phalanges célestes, c'est là une invention attribuée au travail des dernières années, et cependant, étant donné le caractère de Goethe si bizarre et par moment si énigmatique, rien n'empêcherait que cette scène fût issue elle aussi du premier mouvement. Goethe eut toujours un fond de mysticisme, et cette disposition d'esprit, déjà très accentuée dans sa jeunesse, prit avec l'âge couleur de superstition. Quoi qu'il en soit, les scènes de l'édition de 1808, où la figure de Marguerite se dessine dans toute sa grâce, composent ce que Goethe a jamais écrit de plus achevé; il y a là une émotion, un souffle de vie, qui vous pénètrent. Le sentiment, les beaux vers pleins de lumière, pleins de flamme, y surabondent, et l'effet est toujours immédiat.

Nous avons remarqué plus haut que Goethe avait créé Marguerite à l'image de Frédérique; ne pourrait-il pas se faire aussi qu'il eût mis dans cette adorable Frédérique des Mémoires quelque chose de sa Marguerite? Arrêtons-nous un moment pour bien fixer les points. Lorsque Goethe écrivit son volume de *Poésie et Vérité*, où l'idylle de Sesenheim est racontée, Marguerite était depuis longtemps venue au monde, elle existait à l'état de type pour le poète qui, les illusions du récit aidant, pouvait, en nous racontant Frédérique, se souvenir alors de Marguerite, tout comme, en évoquant jadis Marguerite, il s'était souvenu de Frédérique. La Frédérique des Mémoires n'est point tant qu'on se l'imagine un portrait peint d'après nature et j'y verrais plutôt aujourd'hui un être de fantaisie évoqué par les souvenirs du passé et que Goethe s'est complu à revêtir de divers traits particuliers à son amie. Donner aux inventions de notre esprit les apparences de la réalité, n'est-ce point là le but suprême, et l'artiste n'a-t-il pas rempli toute sa vocation lorsqu'il est parvenu à persuader au public que c'est des mains mêmes de la nature que l'œuvre est sortie et qu'il n'a fait lui, poète, peintre ou statuaire, que fidèlement copier le type? En ce qui regarde Frédérique Brion, l'impression que nous donne Goethe est vivante; nous reconnaissons à son visage, à sa tournure, à son sourire, la fille du pasteur de Sesenheim. C'est elle, encore un peu et nous serions tentés de la déclarer plus aimable et plus accomplie qu'on ne nous la décrit, nous en voulons presque au poète de ne pas nous en dire davantage et c'est là dans les œuvres d'art, une nouvelle et décisive marque de perfection. Chacun, en voyant le modèle, se figure être

mieux informé sur son compte que l'auteur lui-même, les créations du génie humain en arrivent avec le temps à ce point d'indépendance vis-à-vis de leur propre créateur, que le premier passant venu semble leur toucher de plus près. Tel commentateur d'Hamlet s'imagine connaître le prince de Danemarck au moins aussi bien que Shakspeare, tel autre, Dumas le vieux, par exemple, croit le connaître mieux et lui fait la leçon en l'exhortant par la voix du spectre à prendre le gouvernement. N'avez-vous jamais entendu de fort honnêtes gens récriminer contre Shakspeare à l'occasion du trépas de Roméo, de Juliette et de Desdemona en s'écriant : « Il n'avait pas le droit de les tuer ! » Inutile d'ajouter qu'un pareil cri serait pour Shakspeare le plus beau triomphe, s'il pouvait le percevoir, car il en conclurait que pour provoquer tant de pitié, il faut décidément que les conceptions de son cerveau soient des êtres bien vivans. Et ce reproche d'avoir abandonné Frédérique, Goethe, qui peut-être comme homme ne l'avait point tant mérité, s'est arrangé dans ses Mémoires de manière à le justifier complètement comme auteur, ayant par là obtenu l'effet qu'il voulait produire. De tout ceci un seul fait est à retenir : savoir que ce personnage de Marguerite, créé de premier jet, est resté identiquement le même à travers les diverses phases du poème. On n'en peut dire autant des autres, à commencer par Méphistophélès.

L'opinion veut que Merck ait posé pour ce caractère : « Il était long et maigre d'encolure, le nez pointu, perçant, ses yeux d'un bleu clair, plutôt gris, donnaient à son regard inquiet et toujours furetant quelque chose du tigre. Lavater, dans sa *Physiognomonique*, nous a conservé son profil. Son caractère n'était que désaccord ; bon et brave garçon par nature, il avait pris le monde en amertume, et se laissait gouverner par son penchant humoristique au point de vouloir à toute force passer pour un farceur et pour un garnement. Sensé, tranquille, ouvert à certains momens, il allait à tel autre, comme l'escargot, vous tirer ses cornes, chagriner, offusquer les gens et jusqu'à leur nuire. Mais, comme on aime à jouer avec le danger dont on croit n'avoir rien à redouter, je n'en étais que davantage porté à me rapprocher de lui, à jouir de ses bonnes qualités, pénétré à fond de ce pressentiment que jamais ses mauvais instincts ne se retourneraient contre moi. » Goethe se plaît ainsi à reconnaître l'influence qu'il laissa prendre à Merck, un homme auquel il refusait « tout élément positif. » Détail qu'il ne nous faudra point perdre de vue si nous voulons savoir au juste pour combien ce Merck est entré dans la confection de Méphistophélès. Les lignes que je viens de citer sont extraites de ce livre intitulé *Poésie et Vérité*, livre admirable dont en France nous igno-

rons la valeur. Il y a là une somme énorme de littérature, et pour peu que vous ayez le goût des beautés de la prose latine, vous céderiez à l'attrait de cette langue qui par instans semble être du Tacite. Nul peut-être plus que Goethe n'eût été propre à écrire l'histoire; il possédait la méthode et le style : deux qualités maîtresses; il savait coordonner les faits et les reproduire comme il les voyait. L'idée un jour le préoccupa de composer dans ce genre une étude sur Bernard de Saxe-Weimar, cher à son cœur à double titre, et comme héros de la guerre de Trente ans et comme grand ancêtre du prince qu'il aimait et qu'il servait. De ce travail, rien n'est resté que les préliminaires. Les matériaux rassemblés par Goethe sont aux archives de Weimar, et ce beau livre de *Poésie et Vérité* porte témoignage de la langue qu'il comptait mettre en pratique à ce sujet. Maintenant, à la lecture des diverses traductions ayant cours chez nous, qui, je le demande, se douterait de tout cela? Ce livre, tel qu'on nous le donne ou plutôt tel qu'on nous le vend, ne représente à nos yeux que des mémoires plus ou moins ordinaires; quant à l'art merveilleux qui s'y manifeste à chaque page, pas un traître mot ne le dénonce; et voilà sur quels documens le public en général forme son opinion. C'est qu'on ne s'y prend point de la sorte pour faire passer de la langue allemande dans la nôtre l'œuvre encyclopédique d'un Goethe; s'il est des traductions qui se peuvent brasser à coups de dictionnaire, il faut ici le sens et la main d'un artiste. Autant d'ouvrages, autant de tâches proposées à des activités, à des curiosités diverses, à des talens spécialement autorisés. Toute traduction de ce genre qui n'est pas une œuvre d'art est forcément une œuvre industrielle.

Nombre d'années devaient s'écouler avant que Goethe ouvrît ses conversations avec Eckermann. Le souvenir de Merck était alors déjà sorti de la mémoire des hommes, et le vieux docteur sentait venir l'âge des patriarches. Qu'est-ce qu'un bourgeois, un *Philister* comme Eckermann, pouvait comprendre d'un caractère tel que Merck? Pour retourner à ce propos de sa jeunesse, il fallait donc que Goethe l'eût à nouveau ruminé et qu'il y eût là quelque énigme dont il cherchait l'explication : « Merck, disait-il, en 1830 à ce secrétaire bénévole de ses commandemens, s'il revenait au monde à cette heure, ne saurait plus être l'homme que nous avons connu. » Ce problème le préoccupait, qu'un individu tel que Merck, mêlé au mouvement des hommes et des choses, capable d'exercer personnellement une action puissante sur les autres et sur lui-même, Goethe, eût en fin de compte vécu pour rien. Merck manquait absolument d'élévation, et nous savons quel sens Goethe prêtait à ce mot : « Tout ce qui n'est point vers est prose » dit Molière, tout ce

qui n'est point élevé est bas. Faust a comme Goethe l'âme élevée, Merck a de la bassesse. Et l'esprit de bassesse, de négation, c'est le diable, c'est Méphistophélès. Tout acte positif, créateur, lui sera refusé; la force d'initiative sous quelque aspect qu'on se la représente lui fera défaut. Il n'existe et ne peut exister qu'à l'état de contradiction; pour qu'il entre en phosphorescence, il lui faut l'antagonisme. Goethe a pris soin de nous indiquer dans son journal que le seul homme au courant de sa vie quotidienne est Merck, et ce confident indispensable, il ne le recherche ni ne l'estime. Faust, lui non plus, ne saurait se passer de Méphistophélès; que deviendraient-ils l'un et l'autre sans leur miroir dont la transparence implacable réfléchit les choses comme elles sont? Comment sortiraient-ils d'embarras, ces docteurs sublimes, s'ils n'avaient là sous la main, pour le feuilleter à toute heure, le livre aux renseignemens, le vocabulaire universel où pas une idée n'est formulée, mais où sont catalogués tous les mots? Ici pourtant se dresse une objection : la conception de *Faust* remonte à l'époque du séjour à Strasbourg, tandis que les rapports avec Merck ne datent que d'une période beaucoup plus tardive; force est donc d'aller aussi nous renseigner ailleurs.

III.

Goethe était venu à Strasbourg la tête pleine d'illusions et de présomption, en fils de famille souverainement sûr de son affaire et qui n'a besoin de personne pour trouver sa voie. Jurisprudence, théologie, physique, il allait tout savoir; c'était le docteur Faust en herbe, ses antécédens l'avaient accoutumé aux égards, à la déférence, et voilà qu'en débarquant il se heurte contre Herder. Celui-ci, du premier coup, le déconcerte. Il se sent en présence d'une force parfaitement maîtresse et consciente, d'une autorité qui ne fléchira point, d'une intelligence à laquelle il n'apporte rien. Herder, bien au contraire, commence par dérouler aux yeux de Goethe des horizons qu'à lui seul le disciple n'eût point découverts, et tout cela, simplement, froidement, avec une nuance d'ironie pour répondre aux démonstrations gratulatoires d'un jeune monsieur qui jusqu'alors n'avait encore admis la supériorité de quiconque. Herder répandait ses idées à pleines mains, mais personne en les ramassant n'échappait aux amères boutades dont ce dispensateur de richesses accompagnait ses présens. Méphistophélès également connaît le fond des choses, révèle à Faust les secrets de l'être, le promène d'une sphère à l'autre, étale devant lui les jouissances et les trésors de cette pauvre humanité qu'il bafoue et dont

il n'additionne les grandeurs et les misères qu'à cette fin de prouver que le bien et le mal sont identiques et qu'au total l'énorme somme donne zéro. Il va sans dire que la théorie de Herder, naturellement, essentiellement élevée dans son positivisme, n'allait point jusque là; mais rien n'empêchait Goethe de tirer à part lui les conséquences, et de ressentir quelque angoisse à voir ce diable d'homme remuer ainsi les idées comme des pièces d'or dont il avait les poches pleines, les faire tinter et reluire au soleil pour les rejeter finalement comme de vils charbons. Séduire, captiver les âmes, puis, quand elles se sont loyalement données, mettre à néant leur confiance, influence démoniaque que la critique impartiale, impitoyable de Herder exerçait sur Goethe! Comment s'affranchir d'un compère dont le regard vous scrute, vous traverse et qui, sans la moindre idée d'en tirer profit pour lui-même, lit dans votre conscience le bien et le mal. Faust subit l'ascendant de Méphisto, se soumet à première vue et signe le pacte avec son sang. Plus encore qu'à l'attrait des jouissances promises il cède à l'empire d'un esprit supérieur. Il se voit perdu s'il ne se livre. Méphistophélès, de son côté, n'a qu'un but, affirmer cette domination; dans tout ce qui se rattache au train de la vie, il se subordonne; Faust sera le maître, Méphisto le serviteur; Faust aura les jouissances, Méphisto les lui procurera; tout ce que le démon se réserve, c'est de constater irrévocablement qu'en dernière analyse pas une de ces jouissances ne vaut le prix dont on l'achète.

Encore une fois, Herder n'allait point jusqu'à ces conclusions; mais, par sa critique, il y poussait Goethe, et de même que Gretchen nous montre implacablement ce qui aurait pu advenir de Frédérique, Méphistophélès nous indique où l'enseignement de Herder aurait pu mener Goethe. Nous savons maintenant de qui notre poète tenait ce don fatal de faire intervenir la critique au plus intime d'une jouissance et de s'interrompre au sein de la passion pour réfléchir au désenchantement final. Herder ayant préparé les élémens du caractère, il restait à guetter au passage l'original dont on emprunterait le masque; c'était chez Goethe le procédé ordinaire quand il avait une conception dans sa tête d'attendre qu'une rencontre lui en offrît le vivant modèle. Merck paraît, et de ce jour, l'incarnation a lieu : Méphistophélès a trouvé sa langue, son geste et sa tournure. Un mot pourtant. Merck est un cynique, rien de plus; il nie et ne sort point de là, impuissant à produire chose qui vaille; Méphistophélès au contraire, et quoi que Goethe lui-même nous en dise, possède une sorte d'élément créateur; serrez de près son style, méditez ses sentences, il y a dans cette négation bien du positif. Tel n'était point, nous le savons, le plan de Goethe, mais la figure s'est agrandie au delà des

proportions voulues. Il n'est chose pratique en ce monde sur laquelle ce diable ne soit prêt à faire la leçon aux plus grands docteurs : il connaît les littératures, il a parcouru toutes les théories et les appliquerait au besoin. Retournez la scène de l'écolier, placez-le devant un conseil de membres de l'Institut qui l'interrogent sur les sciences exactes et les autres, il ne se contentera pas de se moquer d'eux, il leur répondra bel et bien de manière à les convaincre qu'il en sait plus long qu'eux tous à lui tout seul. Cette grande envergure du personnage, Merck ne l'eut jamais; dans la formation successive de Méphistophélès, il n'entrerait donc tout au plus que pour moitié : il a fourni le profil, Herder et son influence sont pour le reste. Ajoutons que toutes les acquisitions que Goethe faisait en son particulier, à mesure qu'il avançait dans la vie, étaient portées au profit de Méphisto, son inséparable compagnon, l'*alter ego* dans les questions de critique et de controverse. Il le promenait avec lui par le monde, l'avait pour confident et pour juge de ses observations, de ses expériences, et grâce à cette faculté, à ce don caractéristiques chez Goethe d'acquérir toujours, maître Méphisto voyait se parachever son éducation et grandir son personnage. Que dis-je? il se pliait même aux belles manières; à force de fréquenter les honnêtes gens, il en prenait le ton et l'élégance, le Méphistophélès de 1772, ce cuistre en rupture de *banc* avait pris avec le temps je ne sais quel faux air de fonctionnaire ou d'académicien désenchanté dont la bile se donne cours : il a clarté sur tout sujet, et s'il faut parler politique, Goethe au besoin va l'adopter pour son truchement. On comprend que ce côté du rôle ne pouvait être que le produit d'une formation postérieure, et que l'auteur en 1772 ne se doutait encore de rien de tout cela.

J'arrive à la figure principale : deux hommes vivaient en Goethe, l'un qui agissait, l'autre qui regardait agir et jugeait l'acte. Dès l'enfance, il s'étudie, s'analyse comme un objet indépendant de lui-même, et le jour devait venir, à Strasbourg, où cet *auto-criticisme* amènerait le conflit. Il avait fini ses études, passé ses examens, et déjà, sa première jeunesse à peine révolue, il sentait à la fois et le vide de ses connaissances et le néant de ses examinateurs. A l'existence qui s'ouvrait devant lui l'avait-on seulement préparé? Il lui fallait, comme Faust, retourner sur ses pas, recommencer à s'instruire en ayant désormais dans l'âme cette certitude que tout ce qu'il savait et pourrait savoir n'était qu'un ramas de formules vaines. Partout contradiction et désaccord; d'un côté, ses rapports de famille, sa position à ménager dans le monde de la bourgeoisie, ses principes d'éducation, ses vues de carrière et les intérêts pratiques, de l'autre, un profond sentiment d'abandon, l'isolement au sein des relations les

plus diverses, l'impossibilité de se fixer dans un attachement et, mêlée à ce fiévreux désir de connaître, à cette indomptable curiosité, la conscience d'une frivolité coupable, d'un superficiel je ne sais quoi, au demeurant fort déshonnête. Plus tard ce phénomène du double moi le troubla : il en avait avec les années pris son parti, mais on peut dire qu'aux jours de jeunesse et d'orages, la découverte eut ses surprises et même ses épouvantemens. Contradiction et désaccord, c'étaient là prédispositions de nature. De même que le bien, le mal aussi régnait en lui et, les deux forces coexistant, il arrivait souvent que le mal prenait le dessus. La question terrible, suprême, se posait alors : le mal est-il quelque chose de positif ou n'y faut-il voir qu'un fantôme qui, s'effaçant, disparaît au dernier règlement des comptes? Goethe le croyait ainsi, mais on n'est jamais sûr de rien et, dans sa recherche de la vérité, il recourait à Spinoza. Nous savons que Goethe ne se livra jamais sans réserve : âme qui vive ne le conquit; au plus fort de la passion, il garde son sang-froid et se recueille. Pas un être qui définitivement le captive, pas un ouvrage dont il regrette de ne pas être l'auteur; il a des insolations, rien ne lui dure. Herder, Lavater, Jacobi, enthousiasmes d'un moment d'apprentissage, crises bientôt surmontées. Les influences qui le gouvernent sont dans le passé. Homère, Shakspeare, Raphaël et Spinoza, voilà ses vraies attaches. Ces quatre hommes représentent pour lui les élémens générateurs de toute la culture moderne; les principes de l'atmosphère intellectuelle où nous respirons, où nous pensons, où nous travaillons tous tant que nous sommes. Homère et Shakspeare sont les premiers en date, Spinoza ne vint que plus tard, et d'ailleurs leur influence n'a pas besoin d'être expliquée, et nul parmi nous ne la conteste; pour Spinoza, plus en dehors de notre horizon, le cas est différent et nécessite quelque digression.

Porro unum est necessarium : la question religieuse est en somme une grosse affaire. Croyant ou non croyant, chacun la résout à sa manière, mais tout le monde y pense et les plus sceptiques eux-mêmes sans en avoir l'air. C'est déjà lier commerce avec la foi que de nier. Sans toucher aux sujets irritans, sans parler ni de l'article 7, ni des jésuites, ni des rapports de l'église avec l'état, ni de la critique des évangiles, on serait pourtant bien aise de savoir un peu à quoi s'en tenir sur ce qui se passe au delà des choses de ce monde. Il y a là un point d'interrogation inéluctable; vous avez beau vous détourner de la voie publique, prendre par la traverse, au bout des plus secrets sentiers, le poteau se dresse, et bon gré mal gré on y regarde pour s'orienter. Ceux qui sont morts reviennent-ils? Où et comment? Et cette nou-

velle existence doit-elle être suivie de plusieurs autres, et du passé en avons-nous conscience? Éternel monologue d'Hamlet toujours repris et que cette aimable Mme de Chevreuse variait si galamment quand elle écrivait à Mlle de Lenclos : « Si on pouvait croire qu'en mourant on va causer avec tous ses amis en l'autre monde, il serait doux de le penser. » Répondre : Non, est très facile, mais ce non, sur quoi l'appuyer? Des raisons, nous en cherchons tous, chacun de nous s'informe où il peut; Goethe s'adressait à Spinoza. Le mysticisme historique de Herder, pas plus que le prosélytisme évangélique de Lavater, ne répondait à ses besoins pratiques. L'exemple de sa vie entière nous enseigne combien peu il tenait compte des catéchismes ; deux convictions seulement l'animaient : il est un dieu, un dieu personnel ayant sa volonté, son plan dans l'histoire de l'humanité, et l'homme individuellement ne périt pas. Ces deux articles de foi sont admis par lui en principe, et pour ainsi dire emmurés au plus profond de son être. Des preuves, il n'a que faire d'en demander ni d'en fournir, mais, en dehors de cela, rien ne l'émeut. Il écarte les détails, et toute théorie du surnaturel à laquelle ces deux idées ne suffisent point le laisse indifférent. En matière de théorie, ce qui le touche, c'est l'organisation morale du genre humain. Mais là, par exemple, il veut des argumens et vous en donne. Cette immense communauté que, grands et petits, nous formons tous, nous savons, nous sentons qu'elle n'est pas un simple effet du hasard et ne fonctionne point comme une mécanique, mais qu'une force active, intelligente vit en elle, la gouverne et la dirige vers un but. Ce but, nous l'appelons le bien, le bon, le beau, et nous résumons dans le nom de Dieu cette idée suprême d'intelligence, d'impulsion, d'activité universelles. L'histoire vue de haut déroule sous nos yeux l'effort des peuples pour accomplir cette loi et réaliser le grand dessein. Mais cette loi, qui nous dit qu'elle existe? Ce grand dessein, comment le reconnaître? Poser de telles questions est plus facile que de les résoudre; toujours faut-il déclarer que ceux-là ne sont point des hommes qui peuvent y rester étrangers toute leur vie : Goethe plus que personne devait les agiter. Quelle philosophie n'a-t-il pas compulsée au cours de sa vaste carrière? Il avait erré longtemps de système en système et de philosophe en philosophe, quand le maître enfin se rencontra.

IV.

Qu'était-ce maintenant que cet homme et que son livre, dont Goethe a pu dire : « L'*Éthique* m'a captivé, absorbé ; ce que j'y ai lu, je l'ignore, mais je sais que le livre renferme des secrets qu'il

m'a été bien profitable de connaître. » Il s'appelait Baruch, ou, de son nom traduit en latin, *Benedictus* Spinoza. Amsterdam, en 1632, l'avait vu naître. Sa famille, ses origines étaient juives et portugaises. Chassée de Portugal par les inhumains traitemens dont on poursuivait alors les juifs, toute une population d'expatriés avait un jour abordé la côte hollandaise, et cette colonie, se constituant, se multipliant au sein de la vie nationale des Provinces-Unies, y devint à la longue une sorte d'état dans l'état. Parcourez l'œuvre de Rembrandt, étudiez ses peintures et ses estampes, là se rassemble, grouille et trafique ce monde singulièrement rébarbatif et pittoresque. Vous les voyez dans leurs costumes caractéristiques représenter des personnages de l'Ancien-Testament : les hommes en bonnets de fourrure, en lourds caftans, les femmes empaquetées, enturbannées de riches étoffes, de tissus massifs et chatoyans, affublées d'ornemens bizarres. Ces patriarches, ces prophètes, ces apôtres, sont des juifs de la colonie portugaise, tous, plus ou moins, rabbins et membres de cette synagogue, d'où l'irrégulier Spinoza, pour ses principes hétérodoxes, s'est fait bannir.

Il s'était mis à l'école chez un médecin qui lui enseigna le latin et le grec, et dont la fille, pendant ce temps, le charmait et l'ensorcelait; dire qu'il y aura toujours des jeunes cœurs pour s'exposer au danger de ces leçons et de ces lectures en commun! Encore la légende d'Héloïse et Abeilard, seulement la séduction ni le crime n'intervinrent cette fois. On s'aima, on se le dit, on se quitta; des regards, des vœux échangés, puis des larmes : une simple élégie, mais douloureuse, et dont le souvenir fut cause que Spinoza ne songea plus jamais au mariage. Il était malheureux autant qu'on peut l'être, toutes les haines de la corporation s'acharnaient contre lui; une tentative de meurtre eut même lieu à Amsterdam, il y échappa; néanmoins ne pas mourir sous le couteau d'un assassin ne suffisait point : il fallait manger, avoir un gîte. Descartes, son maître, lui conseilla de prendre un métier pour vaquer librement à ses études; il tailla des verres de lunettes, comme plus tard Rousseau copia de la musique. Cependant, à force de se remuer, la juiverie d'Amsterdam obtenait son bannissement. Il vécut alors à Leyde, à La Haye, très retiré, passant des semaines entières à la maison; un de ses amis, — il en comptait beaucoup et des plus dévoués, — lui voulut prêter une forte somme, Spinoza s'y refusa, « Vous avez un frère, lui dit-il, à qui cet argent doit aller de préférence. » Un autre offrit une pension de 500 écus, il se contenta d'en accepter 300; juste le nécessaire pour subsister, ayant fait abandon à sa sœur de ses droits sur l'héritage paternel. Heidelberg le voulait avoir pour professeur de philosophie, on l'assurait

d'avance de toute liberté dans son enseignement; il aima mieux s'en tenir à son existence indépendante de La Haye et continua d'y résider jusqu'à sa mort. Il avait environ quarante-cinq ans, quand, à bout de force, miné par le travail et la phtisie, il rendit l'âme. L'œuvre capitale de Spinoza, l'*Éthique*, est posthume. L'exposé de la doctrine de Descartes, qu'il publia de son vivant, a moins d'importance. Cette vie, que nous venons de résumer d'un trait, si remplie qu'elle fût de tribulations et de misères, réservait néanmoins à Spinoza maint avantage pour ses travaux. Condamné à l'isolement par les circonstances, sans liens de famille, sans attaches du côté de sa nation, il disposait en toute liberté de son génie. Aucune considération ne l'arrêtait; il avait rompu avec la synagogue, et savait que nulle persécution ne l'atteindrait sur cette noble terre de Hollande, où l'on pouvait alors tout penser, tout dire et tout imprimer. N'oublions pas que dans sa défection il avait conservé certains dons inaliénables qui particularisent la race juive, cette faculté de saisir dès l'abord le positif, d'examiner, de vérifier, de soupeser et de ne se point payer d'apparences.

Cet homme, ainsi préparé, tourne vers l'observation l'intense effort de son travail; froidement, d'un esprit exempt de préjugés et de passion, il contemple en silence le milieu social qui l'enserre, voit son prochain, l'étudie; et le livre où ces résultats seront consignés, l'auteur l'écrit en se proposant de ne le laisser publier qu'après sa mort. Les hommes devant être considérés comme faisant partie d'un grand tout, Spinoza nous donnera la théorie de leurs rapports entre eux : *Ethica ordine mathematico demonstrata*, autrement dit : la somme infinie de nos sentimens et des motifs qui les engendrent, réduite à l'état d'un certain nombre de simples formules. Aucune trace de personnalité, point d'argumens ni d'anecdotes, rien en dehors de la démonstration mathématique, rien qui vous prêche : Croyez ceci, faites-le, c'est le bien; évitez cela, c'est le mal. Et la langue dans laquelle c'est écrit n'est même pas une langue; l'auteur, pour plus d'exactitude, emploie le latin à l'usage des savans de l'époque et s'en sert comme d'une mécanique, n'adoptant que les mots et les tournures qui lui offrent le plus de garantie pour la parfaite intelligence du sens : l'impassible rigidité du terme dans la morte rigidité de la syntaxe! Rejetés d'avance en principe tout ressouvenir de lectures, toute phrase dont la construction et l'expression pourraient avoir un agrément quelconque ; et comme si ce n'était point assez pour ce livre de ne voir le jour qu'après la mort de l'auteur, il faudra de plus qu'il soit anonyme. « Le nom de l'auteur imprimé sur le

titre d'un volume influence toujours plus ou moins le lecteur. » Ainsi prononce Spinoza, or cela même ne saurait être : « Tout le monde doit ignorer que ce livre est de moi, qu'on le tienne plutôt pour l'émanation spontanée du genre humain. » Étant acquis ce fait que les glaciers se déplacent, comment se meuvent-ils? De même pour l'humanité: le torrent s'épanche et s'écoule, où va le flot? Spinoza n'en veut qu'à ce problème et le résout par l'observation continue, approfondie des symptômes qu'il relève autour de lui et classe méthodiquement; il ne se fie qu'à ce qu'il voit, qu'à ce qu'il entend, l'histoire lui sert de peu, et son expérience poursuivie avec un absolu détachement d'idées personnelles et de préjugés nationaux, l'amène à cette conclusion qu'il n'y a de vrai, de positif que le bien, et que le mal ne saurait avoir de réalité, puisqu'il n'est que la négation du bien, et qu'une négation n'existe pas.

Ce livre, dont l'action générale n'est point à discuter, devait, à un moment donné, exercer une influence toute particulière sur l'esprit de Goethe, qui trouva dans cette solution la plus topique des réponses à ses troubles secrets en quête d'apaisement. N'est-ce pas le problème de sa propre existence que le poète de *Faust* cherche à résoudre avec l'aide du démon? Ces deux âmes dont parle Faust, Goethe les sent en lui, et cette double existence, objet d'une investigation perpétuelle, fait en même temps son épouvante, il se regarde au microscope, s'analyse et s'anatomise; bizarre composé des élémens les plus disparates, l'aveugle et le voyant marchent en lui côte à côte ; ce qu'il écrit « roule à torrent sur le papier à son insu ; » il lui faut se relire pour s'en rendre compte, et ce n'est aussi qu'en retournant la tête qu'il a conscience des actes qu'il accomplit. Du reste, cette manière d'être appartiendrait peut-être autant à l'espèce qu'à l'individu. L'inspiration est un état plus ou moins pathologique, la rêverie est un somnambulisme; un inspiré, un rêveur ne se connaît pas, il vit le personnage de son roman ou de son drame, il secoue les préjugés, franchit les obstacles et n'obéit qu'à la passion, tout entier à ses jouissances, à ses vertiges : désordre et génie! Mais le propre de Goethe est d'avoir en soi une puissance d'objectivité, un sens critique qui sait réagir au moment voulu. Il a son démon socratique qui le chevauche, et après l'avoir lancé à fond de train, le rassemble et le ramène. Savoir jouir et savoir à temps renoncer, brûler la vie à grandes guides et se gouverner de façon que les résultats soient toujours sauvegardés et que l'expérience tourne à profit, ne renoncer ni au plaisir, ni au devoir, être à soi-même son critique, son médecin, son conseiller intime et son maître des cérémonies, tout cela froidement, sans hypocrisie et sans complaisance; voilà l'homme. Deux êtres sont en lui : il est

l'un ou l'autre, jamais les deux en même temps; jamais les cercles des deux systèmes ne roulent ensemble, le poète compose, le critique approuve ou rejette, l'enthousiasme et l'indifférence se font vis-à-vis; il se donne et se prodigue avec la confiance aveugle et l'étourderie d'un enfant pour se ressaisir aussitôt et ne nous plus montrer que le philosophe revenu de toutes les expériences de l'existence. Et la métamorphose ne cesse pas: toujours de nouvelles rencontres et de nouvelles affections suivies d'inexorables ruptures quand l'heure de la critique sonnera. Quelle que soit l'expérience, le désappointement est au bout; Goethe le surmonte, mais il ne vous le pardonne pas.

A cette double nature de Goethe la philosophie de Spinoza devait convenir. D'ordinaire, quand nous adoptons un philosophe, nous ne nous contentons pas de lui demander de nous expliquer ce qui concerne l'entendement et la raison pure, nous voulons encore qu'il ait à nous servir tout un système du surnaturel, et que ce qu'il ne peut prouver il nous le fasse au moins accroire. Goethe n'avait point de ces exigences compliquées et ne tenait nullement à recevoir d'une main étrangère les choses qui sont placées au-delà de notre portée. C'était une affinité de plus avec Spinoza, qui, lorsqu'il nous parle de Dieu, n'en raconte que ce que la raison humaine en peut savoir et laisse à la théologie le soin d'expliquer le reste. Le Dieu de Goethe était aussi celui qu'on ressent et qui ne se prouve pas et de même que pour Spinoza, la philosophie et la théologie étaient pour lui deux élémens non moins dissemblables que la terre et la mer : tandis que sur l'un vous marchez droit et de pied ferme, vous ne voyagez sur l'autre qu'en étant le jouet des flots et des vents. Les gens pour qui le philosophe commence là où justement il n'a plus rien à dire vous parleront, comme Chateaubriand, de l'athéisme de Spinoza. A ce compte, Goethe aussi était un athée, en ce sens que sa croyance en Dieu et en l'immortalité n'avaient ni ne voulaient avoir rien de commun avec sa philosophie, étant chose absolument personnelle et qu'il ne discutait point (1). Païen peut-être, athée

(1) Beethoven avait également cette religion. A lui comme à Goethe, l'*inexprimable*, l'incréé se révélait sans qu'il fût besoin d'aucun medium. Il croyait en Dieu, l'aimait, l'adorait de toute la ferveur de sa grande âme solitaire, mais il entendait n'avoir avec son créateur que des rapports directs : le recueillement, l'élévation pure et simple! Beethoven portait peut-être plus loin que Goethe l'horreur du formalisme; il était incapable d'exécuter de sa main d'artiste, — même en n'y croyant pas, — une scène quelconque de mythologie chrétienne comme le prologue du premier *Faust* ou l'apothéose finale du second. La seule production vraiment médiocre de Beethoven est son oratorio du *Mont des Oliviers*; sa *messe* est une oraison mentale à grand orchestre. Beethoven n'arrive à la conception de Dieu que par l'humanité, il lui faut comme ce Titan frapper du pied le sol terrestre pour pouvoir s'élancer vers le ciel. Que nous

jamais, ni incroyant! Son paganisme lui vient de Raphaël et de tout un ensemble d'idées sur l'antiquité et la renaissance, comme son *athéisme* lui vient de Spinoza.

J'ai prononcé le mot d'affinité; les rapports en effet s'établirent peu à peu. Un charme étrange, indéfini, émanait du livre; à ces lectures d'abord vagues et sans objet déterminé, Goethe instinctivement revenait toujours. Qu'y cherchait-il? lui-même n'eût point su le dire. C'est l'histoire d'Alighieri dans son commerce avec Virgile; l'histoire de toutes nos rencontres avec un grand esprit fait pour nous dominer. Vous l'abordez par simple désir de connaître, et chemin faisant vous êtes captivé. Sur combien de nous Goethe, à son tour, ne devait-il pas agir de la sorte? Tel livre ouvert sans préméditation ne se borne pas à vous intéresser, il vous attache; vous y trouvez réponse aux questions qui vous préoccupent, et vous voilà bientôt, l'auteur et vous, deux inséparables. Ainsi Goethe découvrait dans Spinoza toute une théorie applicable à sa propre personne et d'où sortirait le dénoûment de *Faust*. Le problème de *Faust* en effet n'est pas autre que celui dont Goethe cherchait la solution pour lui-même. Goethe nous confesse des écarts d'imagination pendant lesquels il avait pu se sentir capable de commettre tous les crimes et « d'avoir tous les vices, excepté l'envie. » Faust est l'incarnation de ces troubles de son âme et aussi de l'apaisement qui, grâce à l'entremise de Spinoza et de sa doctrine, y devait mettre fin. Si Faust au dénoûment se réconcilie, c'est pour que la parole de Spinoza s'accomplisse et parce que le grand Hébreu a dit que le mal, n'étant que la négation du bien, se détache de nous comme une dépouille à l'heure de la mort et reste sur cette terre de misère, laissant l'âme remonter pure au sein de son créateur.

V.

Mais cette figure de Faust, résultat suprême d'une vie livrée à toutes les tourmentes expérimentales, il fallait la trouver, l'inventer. Goethe en était là de ses agitations, et déjà l'idée du suicide le travaillait, lorsqu'il lui advint, à Strasbourg, de s'arrêter devant un théâtre de marionnettes où l'on représentait la vieille histoire populaire du docteur Faust. Ce fut le trait de lumière; la grossière ébauche allait servir de matériel aux visions du poète. Ces rêves, ces pensées, qui bourdonnaient confusément dans la nuit de son

récitent, que nous chantent les *Sonates*, les symphonies? La lutte de l'âme avec les passions; que glorifient-elles? Le triomphe de l'esprit sur la matière et rien autre chose. Quant au reste, à ce qui se passe en dehors de l'homme, il ne le connaît pas : *nescio vos*.

être, avaient découvert désormais une issue vers la clarté du jour. Son passé, son présent et son avenir prennent à ses yeux la forme et la couleur d'une légende, et de ce spectacle enfantin se dégagent les scènes et les tableaux d'un grand drame, plein de vie et de symbolisme. Il voit les idées qui l'obsédaient le plus revêtir un corps et cesser d'être lui-même pour devenir je ne sais quelles anciennes figures de connaissance endormies dans une montagne enchantée et qu'un tremblement de terre éveillerait à l'existence. Double satisfaction, double triomphe! Il se débarrasse des propres misères de son âme, passe à d'autres ce lourd fardeau des choses répréhensibles, des mauvais instincts qu'il ne pouvait ni dominer, ni secouer, et couronne son drame par un dénoûment conforme à sa croyance inébranlable, à son évangile de profession : l'homme se rachetant par l'action, tableau final et moralité suprême de la comédie; ce qui prouve bien que cette œuvre, d'une exécution si lente, si laborieuse, si profondément creusée et fouillée dans tous les sens, le *Faust* de Goethe, fut conçue tout d'une pièce : la deuxième partie en même temps que la première. La scène des anges honnissant Méphisto, étouffant sous une pluie de roses ce pauvre diable, impuissant à maintenir sa proie entre ses griffes, est contenue dans la scène du pacte; les paroles que prononce le Seigneur dans le prologue donnent à pressentir la rédemption.

Inutile d'ajouter que, si la formation du personnage de Méphistophélès préoccupa Goethe sa vie durant, la figure de Faust s'imposait encore à bien meilleur titre aux longs égards du maître. Rien, en somme, ne s'explique mieux que cet imperturbable attachement de Goethe; lui et Faust ne pouvaient ni ne voulaient se quitter, et c'était dans l'ordre que la publication fût toujours différée, l'œuvre ne devant être achevée qu'à la mort du poète. C'est un tort, quand on parle de Goethe, de mettre *Faust* sur la même ligne que ses autres livres. *Faust* n'est ni un poème, ni un roman, ni un drame, c'est une autobiographie en action, et, qu'on me passe le terme, une sorte de *capharnaüm* que l'auteur s'est élu pour domicile; il hante d'autres lieux, fréquente d'autres compagnies, mais son vrai gîte est celui-là, il y revient toujours, il y vit au milieu de ses affections, de ses trésors de toute espèce. *Faust* est le principe élémentaire, il n'est idée, ni création de Goethe qui n'en porte l'estampille : *Werther*, c'est *Werther*, plus *Faust*; *Egmont* de même, et ainsi de suite; tout cela sans préoccupation d'artiste, sans rien de *voulu*, et par l'unique fait de cette existence en partie double dont nous relevons ici le tableau, et tandis que *Faust* traversera toutes les œuvres du poète, les imprégnant, pour ainsi dire, de son invisible présence, Faust, à son tour, vivra sous les auspices de Goethe, son frère jumeau, partout présent, partout visible.

A ce drame de la vie humaine et du symbole, il fallait un paysage; Goethe, pour le découvrir, n'eut pas besoin de faire beaucoup voyager son imagination: promener ses regards alentour suffisait; il n'avait qu'à consulter ses souvenirs et se fier à ses plus proches impressions. Le pays de Faust et de Marguerite, n'était-ce pas l'atmosphère même qu'il respirait? A cet égard, le décor ne devait subir par la suite aucune modification, et le pittoresque reste aujourd'hui ce qu'il fut dès 1772. Francfort avec ses remparts, ses rues et ses ruelles tortueuses, ses coins et recoins que les métiers remplissaient de leurs bruits et de leurs odeurs, fournissait le local. Au temps de Goethe, la vieille cité impériale subsistait encore dans tout l'enchevêtrement, le fouillis, l'original et le patriarcal de sa perspective; où s'étendent aujourd'hui des maisons superbes, où se pavanent ces magasins de luxe, ces hôtels privés et ces caravansérails de pacotille, se dressaient alors vers le ciel des habitations bizarrement alignées, des ruches construites en planches que trois ou quatre générations animaient à la fois : l'aïeul, ses fils et ses petits-enfans, travaillant, grouillant côte à côte et se tenant chaud; d'étroites demeures fourmillant de monde, et des églises; en haut, par-dessus les toits et les cheminées, la clarté, la chaleur du soleil; en bas, l'ombre et l'humidité en plein midi. Aussi, comme elles s'élançaient en flèches, ces maisons, comme elles pointaient par milliers! L'espace lui manquant près du sol, cette architecture du moyen âge, enfermée, comprimée dans un corset de murailles crénelées, imitait les arbres des forêts grimpant toujours sous peine d'étouffer: *excelsior!* on ne respirait, on ne vivait qu'à ce prix. Personne mieux que Delacroix n'a rendu cet élancement d'une ville entière, attribué par les mystiques à des aspirations célestes, et qui n'était qu'un mouvement de conservation physique; on montait pour ne pas suffoquer. Chaque estampe de son illustration de *Faust* nous offre sur ce point un modèle de caractéristique; tout y est poussé à l'aigu, au suraigu, jusqu'aux figures, dont il semble que les conditions du milieu ambiant aient réglé la conformation quelque peu entortillée et grimaçante.

On reproche à cette Marguerite d'être laide; c'est possible qu'elle ne réponde point à l'idéal de la renaissance italienne, mais quelle intensité de vie! Ces airs de visage, ce costume, ces gestes; interrogez Albert Dürer, bien plus compétent ici que Raphaël et Léonard, il vous dira que c'est le pittoresque local pris sur le fait, et Goethe aussi vous le dira (1). Sous cette chevauchée fantastique de

(1) Peut-être ne nous saura-t-on point mauvais gré de citer à ce propos quelques lignes d'un de ces nombreux volumes qui se publient journellement en Allemagne et que nous avons dû naturellement consulter pour mettre cette étude au courant de la *science*, car il y a, c'est incontestable, toute une science qu'il n'est désormais point

Faust et de Méphistophélès, sous cette course aux gibets, mettez la musique de Berlioz, vous aurez le dernier mot du romantisme. Est-il assez insolemment planté sur sa monture, ce diable ergoteur et sophistiqueur? Faust éperdu galope au secours de sa victime, et lui, pendant ce temps, disserte; il épilogue, échange des sarcasmes avec les spectres, les pendus et les sorcières qui bordent la route. Témérité bizarre des jugemens humains! n'ai-je pas entendu de révérends critiques, des *critiques d'art*, s'il vous plaît, raconter aux gens bénévoles que Delacroix ne savait pas dessiner, et leur en donner pour preuve cette estampe : « Voyez ce Méphisto, s'écriaient-ils, quelle dégaîne! il n'est pas même en selle, et, posé de la sorte, un cavalier ne tiendrait pas une minute. » Bien pensé, profonds aristarques! Seulement, que voulez-vous! le diable est le diable, et cette qualité le dispense de pratiquer l'équitation selon les règles de Pluvinel et du comte d'Aure. Deux voyageurs galopent par la campagne; l'un est un être humain, l'autre un démon; il fallait d'un coup de crayon marquer la différence, et ce que vous appelez une faute pourrait bien être un trait de génie. — Continuons d'esquisser le paysage : Quelques-unes de ces maisons avaient par derrière des petits jardins enclos de murs; sur les places étaient des puits et des fontaines, où venait jaser le menu peuple des servantes, et par les lourdes portes fortifiées, la multitude, aux jours de soleil et de fête, se répandait à travers champs. Ce tableau, Goethe l'avait partout sous les yeux; il le retrouvait à Francfort, à Strasbourg, à Leipzig, à Weimar même, où, devant la maison qu'il

permis d'ignorer en parlant de Goethe. On lit dans les *Souvenirs* de Frédéric Förster qu'un soir qu'il visitait, à Weimar, le vieux poète, il le trouva feuilletant les illustrations lithographiques d'Eugène Delacroix : — « Voulez-vous maintenant, lui dit Goethe, après un moment de causerie sur le sujet, que nous comparions l'interprétation d'un Français avec celle d'un Allemand et, qui plus est, d'un Allemand de vieille roche?» Là-dessus, il se fit apporter le recueil des dessins de Cornelius; nous plaçâmes en regard les unes des autres les diverses scènes représentées par les deux artistes, et Goethe les ayant bien et dûment examinées : — Je n'ai point ici de jugement à porter, reprit-il, car peut-être ne pourrais-je me défendre d'un mouvement de partialité pour l'homme éminent et correct qui m'a dédié son œuvre. Une simple remarque cependant; ne semble-t-il pas que, dans quelques-unes de ces estampes, le Français se déguise en Allemand, tandis qu'à son tour l'Allemand affecte le style et les manières d'un Français ? Voyons la première page où tous les deux ont pris à tâche d'*illustrer* la scène dans laquelle Faust offre son bras à Marguerite sortant de l'église. Le Faust de Cornelius me représente beaucoup moins un Allemand, docteur en philosophie, qu'un Parisien du boulevard, tandis qu'au contraire je jurerais avoir rencontré le Faust de l'artiste français devant le Münster de Strasbourg, au temps où Strasbourg appartenait à l'Allemagne. » Voilà de la critique judicieuse et qui rachèterait bien des péchés de goût que le Goethe des derniers jours, un peu rabâcheur, un peu *philister*, se mettait sur la conscience comme quand il *bénissait* la prose de M. de Salvandy dans *Alonzo*, ou qu'il proclamait chef-d'œuvre le poème de Bouilly servant de texte aux *Deux Journées*.

habitait, sur une place étroite et biscornue, dont l'aspect n'a du reste point changé, se voyait le puits obligé avec son rassemblement nocturne de caillettes et de commères.

Tel était le cadre indiqué dès l'origine; à ce pittoresque populaire de la première heure vint plus tard se joindre tout un nouvel ensemble décoratif : les scènes à la cour de l'empereur dans la seconde partie, l'intermède classique et l'épilogue dans le ciel, qu'on serait d'abord tenté de prendre pour de simples appendices et qui se relient à la vie organique de l'œuvre, en ce sens qu'elles procuraient à Goethe l'occasion d'exposer, de dramatiser ses idées sur l'art classique et sur la manière dont les maîtres de la renaissance ont compris l'antique et le symbolisme chrétien. Envisagé à ce point de vue tout moderne du spectacle, ce poème de *Faust* offrirait encore bien de l'intérêt, et la chose est si vraie que c'est à qui désormais fouillera, pillera l'inépuisable répertoire de mise en scène. Peintres et musiciens, tous en veulent. Privilège acquis aux seuls chefs-d'œuvre de nous montrer des aspects sans cesse variés, ils vivent comme la nature, se renouvelant toujours, et le champ qui poussait du blé donnera demain des brassées de fleurs... Le croirait-on? ce *Faust*, aujourd'hui si répandu sur toutes les scènes et sous toutes les formes, ne parut pour la première fois au théâtre qu'en 1828, et fallait-il encore que ce fût en l'honneur du quatre-vingtième anniversaire du poète! Autrement, on n'aurait point osé s'y risquer : le public n'avait jusqu'alors vu que l'idée, et si la pièce s'était jouée, ce n'avait guère été que dans les imaginations. Goethe cependant prévoyait d'autres destinées : « Vous verrez, disait-il, qu'un Français se rencontrera pour dégager de là toute une grande pièce à spectacle. » Il ne se trompait pas et la chose existe; cette œuvre qui devait, aux yeux de Goethe, être à la fois un drame, un opéra, un ballet, « une pièce à spectacle, » dort à Berlin, enfouie quelque part dans un coffre dont la famille Meyerbeer tient la clé, et, comme ces princesses des contes de fées, attend le moment où ceux qui la tiennent séquestrée lui permettront enfin de voir le jour.

VI.

Rousseau, que Goethe admirait profondément, comme du reste il admirait tous nos grands écrivains du XVIIIe siècle, lui avait inculqué la religion du paysage, à ce point que jusqu'à ses derniers jours il vécut sous la dépendance des saisons, consultant l'état du ciel pour sa propre gouverne, tâtant le vent, interrogeant les nuages, le vol des oiseaux. Ce flair de la nature, si accentué

dans *Werther* et dans *les Affinités électives*, lui venait de Rousseau, qui, le premier, avait eu l'idée de mettre l'homme en constante et directe communication avec les élémens et de faire sentir aux acteurs de son drame qu'il fait jour quand le soleil luit et nuit quand il se cache, et qu'il existe des saisons dont l'influence s'exerce en même temps sur les champs, les forêts, les eaux et sur le cœur de l'homme, choses généralement trop ignorées des écrivains de l'âge précédent. Les romans de Rousseau sont pleins de ces descriptions où la nature s'anime, parle et se colore au gré du poète; *Werther* contient dans cet ordre de style des beautés incomparables, et s'il vous plaît d'être informé à fond, si vous êtes curieux de savoir tout ce que Goethe a retiré de cette longue pratique des écrits du philosophe de Genève, prenez le monologue de Faust dans la chambre de Marguerite, quand, seul et pour la première fois respirant l'atmosphère de la femme aimée, il soulève les rideaux du lit, passe en revue les meubles et goûte une félicité divine à s'imprégner, à se saturer des émanations virginales partout répandues; puis, quand vous aurez lu, récité ces admirables vers, tournez-vous du côté de Rousseau, regardez Saint-Preux franchir le seuil de la chambre de Julie et recueillez, comparez vos impressions; c'est la même scène : « Me voici dans le sanctuaire de tout ce que mon cœur adore. Que ce mystérieux séjour est charmant! O Julie, il est plein de toi et la flamme de mes désirs s'y répand sur tous tes vestiges. Oui, tous mes sens sont enivrés à la fois; je ne sais quel parfum, presque insensible, plus doux que la rose et plus léger que l'iris, s'exhale ici de toutes parts; j'y crois entendre le son flatteur de ta voix; toutes les parties de ton habillement éparses présentent à mon ardente imagination celles de toi-même qu'elles recèlent; cet heureux fichu contre lequel, une fois au moins, je n'aurai point à murmurer; ce déshabillé élégant et simple, qui marque si bien le goût de celle qui le porte; ces mules si mignonnes, qu'un pied souple remplit sans peine, empreintes délicieuses, que je vous baise mille fois... Julie! ma charmante Julie, je te vois, je te sens partout, je te respire avec l'air que tu as respiré (1). »

A cette préoccupation des influences telluriques se joignait chez Goethe un esprit de superstition qui se trahissait par toute sorte de manies et dont une anecdote, transmise à nous jadis par le vieux chancelier de Müller, porte un bien singulier témoignage. On connaît la fameuse entrevue d'Erfurth et par quelle parole mémorable elle débuta; l'empereur ne s'en était point tenu là, et gracieuse-

(1) Rousseau, *la Nouvelle Héloïse*, t. II, p. 24.

ment, il avait offert à Goethe et son portrait en miniature et le brevet de la Légion d'honneur. Ce portrait, suspendu près du miroir de sa chambre à coucher, était à la longue devenu pour Goethe un objet de dévotion particulière. Arrive la catastrophe de Waterloo; Goethe en reçoit la première nouvelle et spontanément refuse d'y croire. La rumeur gagne de proche en proche, il s'entête à nier, malmenant les visiteurs qui n'ont point honte de colporter un pareil bruit. Cependant, le soir venu, il monte se coucher, et cherchant la miniature de Napoléon, il s'aperçoit qu'elle est tombée par terre. Goethe reste un moment silencieux, son bougeoir à la main, et, tandis que son secrétaire se baisse pour ramasser le cadre : « Que veut dire ceci? murmure-t-il, un pareil accident! mais alors il faut que la nouvelle de ce matin soit vraie! »

Comme phénomène historique, l'empereur produisait sur Goethe une si prodigieuse impression que tous les efforts tentés contre lui devaient fatalement échouer. De son premier coup d'œil, Napoléon avait pénétré au fond de l'homme, et Goethe, si imperturbable qu'il fût, s'en était senti tressaillir. A cet admirateur de la force jamais plus imposant spectacle n'était apparu. Ce chef d'une armée invincible au milieu de ses maréchaux, tous éclatans de vaillance et d'entrain, exempts de préjugés, resplendissans de santé, d'ambition, habitués à n'avoir affaire qu'au succès, et avec cela familiers, bons princes, nullement étrangers aux questions d'art et de science, comme en présence d'un tel soleil et de ses satellites pâlissait Frédéric le Grand, qui n'avait, lui, qu'à marcher à la tête d'une nation traitable et souple, alors que ce Napoléon, c'était en avant d'un peuple ivre de liberté qu'il se ruait à cheval sur l'Europe, disciplinant ses propres troupes par la victoire! On a souvent à ce propos accusé Goethe d'avoir manqué de patriotisme. Il faudrait s'entendre : Goethe, après avoir sa vie entière cru à la politique du passé, voyait s'écrouler comme par miracle toutes les dynasties. Un conquérant s'était levé, un Attila, mais moins barbare, à ce qu'on pouvait supposer, puisqu'il goûtait *Werther* et s'en était fait une sorte de *vade mecum* dans ses campagnes; à l'approche de cet Alexandre dont rien n'empêchait Goethe de se croire un peu l'Aristote, empereurs et rois rentraient sous terre. Que conclure? Accepter le fait historique et l'étudier anatomiquement. Mieux eût valu sans doute réagir, mais Goethe avait soixante-quatre ans; à cet âge on ne se refait pas, comme dit le bon sens vulgaire : « Chanter l'hymne de guerre au bivouac, tandis qu'aux avant-postes ennemis les chevaux hennissent, à la bonne heure! mais c'était l'affaire de Théodore Kœrner et non la mienne; nature jeune et militaire, les refrains guerriers lui vont bien; chez moi ce n'eût jamais été qu'un masque,

et je ne hais rien tant que les grimaces! » Du reste ce scepticisme politique était alors partagé par toute une classe d'esprits supérieurs mis hors des gonds par les convulsions du sol européen, et que leurs traditions de famille, comme leur principes d'éducation rattachaient au passé. « L'exaltation de notre pays me semble une chose risible; nous partons en guerre comme un peuple de dons Quichottes; *l'impulsion qui devrait nous venir d'en haut nous vient d'en bas.* De quelle manière tous ces élémens hétérogènes réussiront à se combiner dans les circonstances désastreuses où nous sommes, j'avoue que je ne le comprends pas, j'y assiste comme à un miracle, avec une froideur et un détachement qu'il convient de taire. » Ainsi s'exprime un gentilhomme du temps, le comte de Gesler, dans une lettre à la patriote Caroline de Wolzogen.

Goethe ne pouvait penser différemment; ce que Schiller aurait pensé, s'il eût vécu, ce qu'il eût fait, c'est autre chose. Schiller avait au cœur toutes les flammes de la révolution. Il est vrai de dire que lorsque la convention nationale décernait à Schiller son diplôme de citoyen français, la révolution était pure encore de tout attentat contre la liberté des autres peuples. Bonaparte, ce fléau de Dieu dans l'avenir, n'apparaissait alors au monde que sous les traits d'un héros d'épopée. Pour Schiller, ce furent des années de joie et d'espérance; l'auteur de *la Pucelle d'Orléans* avait des sympathies toutes françaises. Il comptait que l'expérience tentée par nous réussirait à souhait pour le bonheur de son pays, et c'était avec des transports d'enthousiasme qu'il voyait, en France comme en Italie, s'écrouler l'édifice vermoulu des anciennes institutions. Schiller, s'il avait eu l'occasion de prendre une part active aux événemens, eût été ce que nous appellerions aujourd'hui un radical; il avait dans le sang le dogme de la souveraineté du peuple. Étudiez son théâtre, et les exemples ne vous manqueront pas. La légitimité de la reine Élisabeth n'ôte rien aux droits non moins légitimes à l'insurrection de sa Marie Stuart; Jeanne d'Arc, c'est le peuple invincible dans sa force tant que les passions égoïstes n'interviennent pas; Wallenstein est le génie d'une armée dont l'effort valeureux avorte par l'incapacité d'un misérable empereur et les compétitions détestables de chefs n'obéissant qu'à des vues personnelles. Les héros de Schiller sont toujours de grandes natures en lutte avec les circonstances politiques qui les enlacent, les étouffent comme des serpens; Goethe ignore cet élan de révolte contre la donnée de l'histoire. Vous vous souvenez d'une scène d'*Egmont* où Claire, éperdue, court la ville implorant les bourgeois, qui la regardent fixement, froidement : c'est la manière dont Goethe envisage le peuple dans l'histoire. Comme particulier et même dans

la pratique de sa vie publique, comme ministre de son grand-duc, vous le trouverez toujours humain et faisant le bien, mais le peuple pris en masse ne l'intéresse pas, il ne connaît que les individus. Les idées de réorganisation universelle émises par la révolution française, et telles que tout le monde les comprend aujourd'hui, n'avaient aucun sens pour Goethe; à ses yeux, la politique comme nous l'entendons n'existait pas. En Italie, où rien ne lui échappe des mœurs locales, il néglige les vues d'ensemble sur la situation du pays, passe les gouvernemens sous silence. Il prend la politique comme elle est et ne s'en inquiète ni plus ni moins que du climat. En présence du gouvernement de l'église, l'idée ne lui vient pas que ces misérables populations puissent jamais se relever de leur abaissement. Raphaël et Michel-Ange, les galeries du Vatican et les souvenirs de l'histoire, les ruines du Palatin festonnées de lauriers roses et les montagnes de la Sabine avec leur perspective inaltérable, voilà ce qui le possède, le passionne, et tel il fut à Rome en 1786, tel nous le retrouvons devant les événemens de 1813 : artiste d'abord, philosophe toujours, et ne s'intéressant à la politique que par le côté spéculatif, esthétique.

Cette doctrine de la souveraineté nationale, que Rousseau lui avait enseignée, tout au plus la croyait-il praticable pour des Français, mais pour des Allemands, il fallait voir et surtout attendre; Goethe en se fiait qu'à son expérience personnelle, il faisait tout avec méthode. Quand il voulut savoir ce que c'était que le courage militaire, il fit campagne pour son propre compte et nous le voyons à Valmy étudier, au milieu de la canonnade, les divers symptômes d'une fièvre contagieuse qu'il n'a décrite qu'après se l'être bien dûment inoculée. Mais ce personnage d'ancien régime se distinguait des autres gens de cour, de congrès et de protocole en ce sens que, s'il n'avait rien oublié, il pouvait tout apprendre. *Nil humani a me alienum puto.* C'était un homme. Les réactionnaires de cette espèce ne sont jamais à redouter pour le progrès humain, et je souhaiterais de grand cœur que notre siècle en fût pavé : la république et la société ne s'en porteraient que mieux. Goethe se disait que l'époque à laquelle on allait assister, après tant d'éruptions et de tremblemens volcaniques, ne pouvait être qu'une époque d'épuisement, de recueillement et de préparation. Ses entretiens pendant les dix dernières années de sa vie nous le montrent en pleine et active communication avec les idées; que la politique n'exerçât guère alors sur lui qu'une influence très secondaire, que notre révolution de Juillet ne l'émût point à l'égal d'une querelle de savans (1), il n'y a là qu'un

(1) On sait la manière dont il accueillit un Français au lendemain de la révolution de juillet. — « Quel état de choses, monsieur! quel événement! » Et comme le visi-

phénomène fort explicable et par la constitution physiologique et par l'âge de l'individu. Goethe n'assistait plus à ce qui se passait qu'en simple spectateur; mais, tout en sentant bien que l'évolution ne se faisait pas pour lui, il s'irritait contre l'antagonisme des gouvernemens. Cette rage idiote de conservation où s'abandonnait l'Europe monarchique l'indignait sourdement. Protester à voix haute, son grand âge et sa position, ses attaches officielles de tous les temps, l'en empêchaient. Un moyen terme s'offrait heureusement; n'avait-il point là son *Faust*, le vieux grimoire à tout usage, le livre magique et sempiternel propre à recevoir toutes les confidences, le *testimonium artis et vitæ*, où vinrent se classer à leur date les scènes politiques de la seconde partie? La réaction qui suivit en Allemagne les guerres pour l'indépendance l'avait péniblement affecté, lui et son prince. « L'indignité de l'heure présente » le consternait et, dans l'absence de liberté de la presse, son diable familier lui servit d'organe. Méphistophélès, en qualité d'aide de camp, accompagne Faust chez l'empereur; Goethe saisira cette occasion pour émettre ses vues et sa critique, tout en se maintenant dans la généralité, il s'arrangera de manière que chaque trait porte, et son vers machiavélique, irréprochable aux yeux de la censure, n'en atteindra pas moins l'état de choses. Ironie assurément fort bénigne et qui ressemble à ce genre d'opposition que j'ai vu de mes yeux Alexandre de Humboldt mener sous cape à la cour de Frédéric-Guillaume IV. En matière de libéralisme, comme en toutes les choses de ce monde, il y a manière de s'y prendre avec goût. Chacun fait ce qu'il peut, et l'histoire ensuite prononce.

VII.

Goethe qualifie « d'incommensurable » cette tâche qu'il s'était imposée de laisser son travail dormir par intervalles pour ne le reprendre que lorsqu'il se sentait lui-même en des conditions spéciales de maturité. Et qu'on ne s'y trompe pas, c'est à ce procédé systématique d'élaboration, à cet *experimentum in ingenio proprio et anima*, que l'œuvre doit d'être ce qu'elle est : un monument de culture historique bâti pour des siècles. La première partie de *Faust* telle que nous la possédons aujourd'hui parut pour la première fois en 1808, immédiatement avant *les Affinités électives* et la *Théorie des couleurs;* Riemer et Eckermann font remonter les origines du

teur s'épanchait en condoléances sur le sort de la famille royale : — « Il s'agit bien de Charles X et de la dauphine!» répliqua Goethe, qui s'était mépris et croyait qu'on voulait lui parler des discordes scientifiques de Cuvier et de Geoffroy Saint-Hilaire.

drame à 1769, époque d'incubation et de production, où Goethe se livrait à toute sorte d'études théosophiques sans lesquelles un tel ouvrage n'aurait pu être écrit. Ses lettres du moment ne parlent que de pierre philosophale, de mandragores et de sorcellerie. Ce qu'on sait, c'est que, dès l'automne de 1774, il en lisait déjà diverses scènes à ses amis. « J'ai passé la journée tout entière avec Goethe, son *Docteur Faust* est presque achevé et me semble être ce qu'il a produit de plus grand grand et de plus original. » (Lettre de Boïe, 15 octobre 1774.) Vers le même temps, le célèbre médecin hanovrien Zimmermann écrivait à un libraire de Leipzig : « Pour peu que vous soyez sorcier, usez de votre sorcellerie pour soutirer à Goethe son *Docteur Faust*, l'Allemagne n'a encore rien vu de pareil, et je vous conseille de l'imprimer. » Plus tard, lorsqu'en 1786, Goethe fit le voyage d'Italie, il emporta son manuscrit de *Faust*, dix ans s'étaient écoulés sans que les fragmens se fussent beaucoup complétés, et il n'y avait guère apparence que le ciel de Rome amenât à bon terme cet embryon littéraire qui produisait sur son auteur « l'effet d'un vieux code. » Une nouvelle scène pourtant y prit naissance, la scène chez la sorcière, et l'opération eut lieu dans les jardins de la villa Borghèse. Rentré à Weimar, *Torquato Tasso*, *Iphigénie*, allaient occuper le poète. C'était plus qu'une distraction, c'était un tout autre art et dont quelques scènes de *Faust*, venues sous la conjonction de ces deux astres, portent l'empreinte : le monologue dans la forêt, par exemple, si haut monté en pathos classique et qui sent d'une lieue la tirade. C'est même un curieux et délicat plaisir à se donner, quand on le peut, que d'étudier *Faust* à ce point de vue des divers styles. Œuvre congénère de toutes les autres, *Faust* devait renfermer des échantillons de tous les styles du maître, et de même que l'idéalisme classique a déteint sur le monologue dans la forêt, de même cette admirable scène de la prison emprunte son laconisme populaire à la technique des *Ballades*. « *Faust* est entièrement *fragmenté*, c'est-à-dire que le voilà complet à sa manière, » écrivait Goethe en 1787 ; l'édition de 1790 n'était donc que le fragment d'un fragment et contenait à peine la moitié de ce que nous appelons aujourd'hui *le premier Faust*, l'épisode seul de Marguerite s'y dessinait dans son ensemble ; encore y manquait-il, avec la scène de la prison, la scène au puits, et celle de la prière à la *Mater dolorosa*.

Mince était le volume, l'effet produit fut en proportion ; il s'en fallut et de beaucoup que l'immense succès de *Goetz de Berlichingen* et de *Werther* eût sa réplique. Les circonstances d'ailleurs s'y opposaient : on était en 1790, et ce qui se passait en France absor-

bait partout l'attention. L'ouvrage néanmoins marqua sa place. Les sommités du jour s'y intéressèrent : « C'est le torse d'Hercule ! » s'écria Schiller à première vue (1); mais le chef-d'œuvre ne se dégagea vraiment que de l'édition de 1808. Entre temps la forme s'était élargie, et de plus le siècle avait marché. Le moyen âge reprenait faveur, la mode se tournait à ces études historiques et mythologiques qui servent de base au poème et, — brochant sur le tout, — la rencontre avec Napoléon, la consécration donnée à Goethe par le héros, que de motifs pour une apothéose! La cristallisation s'était faite; *Faust* comme *Werther* eut sa légende, il était lancé. « Il n'est bruit à cette heure que d'une publication, quelque chose de colossal que les drapeaux déployés de la guerre nous avaient jusqu'alors empêché d'admirer : du Shakspeare posthume, je veux parler du *Faust* de Goethe, dont la descente aux enfers est un paradis pour le lecteur. » A ce lyrisme alambiqué vous devinez Jean-Paul, et tous les cercles littéraires, esthétiques, philosophiques, politiques, militaires d'emboîter le pas; classiques et romantiques, les vieux comme les jeunes, n'ont qu'une voix. « Que vous semble, écrit Wieland non sans quelque ironie et persiflage à son ami Böttiger (juin 1808), que vous semble de cette nuit de Walpürgis du roi de nos génies? Après nous avoir montré qu'il savait être Michel-Ange et Raphaël, Corrège, Titien, Rembrandt et Dürer, voici qu'il nous joue et qu'il se joue à lui-même le tour de nous montrer qu'il n'a qu'à vouloir pour être aussi un second Breughel d'Enfer ! J'avoue que j'attends avec une indescriptible ardeur la deuxième partie de cette tragédie unique en son genre ; dont on peut dire à bien plus juste titre que de *Wilhelm Meister* qu'elle exprime et résume les tendances non pas seulement du dernier siècle, mais de tous les siècles, depuis Eschyle et Aristophane. » Rahel et sa coterie de Berlin évangélisaient au nom du *Docteur Faust*; Stein, lui-même, le *grand Prussien*, cédait au charme séducteur, et naïvement, comme un vrai politique égaré en pays littéraire, demandait en 1808 à son libraire de lui envoyer tout de suite la seconde partie. Le cycle allait s'ouvrir de la canonisation définitive par les commentaires et l'illustration. Rien ne démontre le chef-d'œuvre dans sa domination souveraine comme cette salutation angélique des autres arts venant à lui en procession, qui avec ses pinceaux, qui avec son orchestre, qui avec sa plume? Les peintres d'abord : Cornelius, Schnorr, Eugène Delacroix, Retzsch, Ary Scheffer, Kaulbach, Leys; puis les musiciens : Schumann,

(1) Mot superbe et d'un noble cœur! Lessing en revanche spéculait sur la déroute. Il avait également en poche son *Docteur Faust*, dont il retardait la publication, se réservant en bon confrère de n'entrer au jeu qu'après Goethe, pour le mieux battre : « Mon *Faust* est happé par le diable; mais je prétends, moi, happer à Goethe le sien. »

Spohr, Berlioz, Liszt, Rubinstein, Gounod, Arrigo Boïto (1), sans nommer Beethoven, qui s'en inspirera un peu partout, mais vaguement et en dehors de tout programme, quoi que prétende Richard Wagner, qui veut absolument voir *Faust* dans la neuvième symphonie. J'ai parlé des commentateurs. Oublierai-je les poètes Byron et son *Manfred*, Shelley et toute cette pléiade de lyriques russes et polonais dont le scepticisme emprunte à Faust ses accens d'amertume et de révolte? Lenau, Heine, se mêlent au concert, apportant l'un sa note élégiaque, l'autre son ironie, et de cette humoristique Méphistophéla de l'auteur des *Reisebilder* une série de variantes sortira. Il n'est pire parodie que celle qui se prend au sérieux: nous aurons ainsi des Faust sans Méphistophélès et des Faust qui épousent Marguerite comme la Dame blanche épouse l'officier. Le drame de Goethe serait en ce sens le plus prolifique des chefs-d'œuvre; ni *Hamlet*, ni *Don Juan* n'ont fait souche à ce point. Chaque année voit naître des dérivés nouveaux, mais Saturne dévore ses enfans et continue à régner seul.

De l'esprit, de l'imagination et de la verve, tout le monde en a plus ou moins; ceux qui ont inventé les fictions telles quelles dont je parle en avaient, ceux qui viendront après en auront aussi, et cela ne les avancera pas davantage. C'est que les œuvres faites pour s'emparer du genre humain ne pèsent pas seulement par le talent qu'on y met, elles comptent surtout par les questions qu'on y agite. Il fut pour l'humanité une période d'aurore où tout dans l'homme marchait d'accord, où les instincts physiques ne faisaient qu'un avec les aspirations de l'intelligence, période qui se répète chaque jour dans chaque individu. L'enfant ne connaît ni morale, ni philosophie, ni physique, ni poésie; il vit et se laisse vivre; mais qu'il grandisse, et plus tard entre l'instinct de nature et l'esprit de culture inévitablement naîtra le conflit. Concilier, équilibrer ces élémens, qui se repoussent, rassembler sous une loi sociale d'humanité la totalité de notre être agissant et pensant, que dirait un auteur dramatique si vous lui proposiez un pareil sujet? Il vous conseillerait d'aller trouver Hegel, Alexandre de Humboldt, tel grand philosophe ou tel savant illustrissime, lesquels écriraient

(1) *Mefistofele*, grand opéra en cinq actes, représenté à Milan en 1876, et à Rome l'hiver dernier avec succès. Pour la première fois, l'œuvre du poète est abordée dans son ensemble, et l'innovation a pleinement réussi. L'auteur s'essaie à combiner les élémens dramatiques des deux parties. C'est incomplet sans doute et souvent on croit assister à des effets de lanterne magique, mais c'est très curieux, très amusant; le prologue qui se passe dans le ciel ou plutôt dans les limbes renferme un chœur d'une grâce adorable; les âmes des nouveau-nés s'en vont par le vide errantes et chantantes. Vous diriez en musique du Fra Angelico.

là-dessus des pages et des volumes que personne ne lirait. Il est vrai qu'à votre premier argument vous pourriez joindre l'anecdote d'une jeune fille mise à mal par un nécromant qui, pour accomplir son bel exploit, a besoin que le diable l'y aide. Nouvelle déconvenue, car il va de soi que l'auteur dramatique, pour peu qu'il fût *littéraire*, trouverait le programme fort au-dessous de son génie et digne tout au plus d'occuper la muse d'un brocanteur du boulevard. C'est ici que Goethe intervient. Amalgamer, fusionner les deux puissances, être Alexandre de Humboldt et Shakspeare, découper en tableaux inoubliables l'action la plus émouvante et la plus terrible, mêler le symbole au réel, festonner, enguirlander de romantisme ce que la nature a de plus brutal et poursuivre en même temps sa thèse, une thèse, nous venons de le voir, qui n'a rien de la circonstance, qui n'est particulièrement ni allemande, ni anglaise, ni française, ni russe, ni turque, ni chinoise, ni persane (1), mais qui relève de tous les pays et de tous les temps; satisfaire tous les publics, celui qui s'amuse et celui qui pense, et par-delà tous les publics saisir l'humanité, la remuer, l'émouvoir, l'enseigner et la renseigner, l'occuper toujours, être un spectacle pour les yeux, un poème pour l'imagination et pour la méditation une bible: voilà *Faust!* Permis à chacun d'interpréter à sa manière l'œuvre d'un poète : l'important est de savoir si les idées que nous y voyons sont en effet bien celles du poète. *Faust*, comme toutes les épopées, contient nombre d'allégories, mais les personnages sont des êtres humains, des individus agissant et pensant humainement, même alors que le surnaturel les enveloppe, ce qui fait si remuant, si passionnant et si réel ce drame de la vie intellectuelle. Un philosophe du temps de la réformation ou, si vous aimez mieux, du XVIIIe siècle, un grand penseur, pris de dégoût pour la science impuissante à le satisfaire, se livre au tumulte de l'existence; il n'en a pas fallu davantage à Goethe comme argument. Retournons la thèse; supposons un homme désabusé de l'action, à bout d'empirisme et se convertissant à la science, à la pensée, il y aurait là également tout un problème à résoudre, non moins intéressant pour l'humanité. Qui le fera? Eh! mon Dieu, le premier venu, pourvu qu'il ait du génie comme Goethe et quatre-vingts ans à vivre en y pensant toujours.

HENRI BLAZE DE BURY.

(1) Jusque dans le *Schah-Nameh* de Firdousi, vous retrouvez l'idée. Qu'on se rappelle le tyran Sohak et ses rapports avec Éblis, le génie du mal, c'est l'histoire du pacte de Faust avec Méphistophélès.

LA

DIPLOMATIE OCCULTE

DE LOUIS XV

Le Secret du roi, par M. le duc de Broglie, Paris, 1879 ; Calmann Lévy.

Le premier sentiment qu'on éprouve, à mesure qu'on étudie davantage et qu'on connaît mieux les ressorts de la politique française sous le règne de Louis XV, est celui de la tristesse. L'agrandissement de la Prusse et de la Russie, l'extension démesurée de la puissance maritime de l'Angleterre, la perte de nos colonies, le partage de la Pologne; apparaissent comme autant de conséquences des fautes de la monarchie. Ce n'est plus le temps des grands hommes d'état; les intérêts de la France sont livrés à la frivolité du cardinal de Bernis, aux intrigues de Mme de Pompadour ou de Mme du Barry. Il y eut cependant alors bien des dévoûmens obscurs qui méritaient qu'on en fît un meilleur emploi. Sur tous les points où se trouve engagée la fortune du pays, on rencontre des hommes de cœur qui acceptent pour le sauver tous les genres de sacrifices. L'histoire intime nous dédommage des humiliations de l'histoire officielle. L'énergie et la suite dans les desseins qui manquent aux gouvernans se retrouvent au-dessous d'eux. Aussi les familles qui possèdent et qui publient des documens particuliers sur cette époque ne cèdent-elles pas seulement au désir de mettre en relief les belles actions de leurs ancêtres, elles ajoutent quelque chose au patrimoine commun de l'honneur national lorsqu'elles nous révèlent des actes de courage ou de vertu qui nous permettent d'estimer davantage le siècle de Louis XV.

M. le duc de Broglie recompose dans *le Secret du roi* une page de notre histoire beaucoup plus honorable pour les membres de sa famille que pour le souverain auquel ils ont obéi. Qu'était-ce au juste que le secret du roi? On le savait déjà en partie, grâce à une publication de M. Boutaric, sous-directeur aux archives de l'état (1). On connaissait l'existence d'une diplomatie occulte, d'une sorte de ministère des affaires étrangères clandestin confié par le roi Louis XV au comte de Broglie, à l'insu des ministres; mais les pièces principales manquaient au dossier. M. Boutaric n'avait publié que les ordres ou les réponses du roi. La correspondance des agens diplomatiques n'y était pas jointe. C'est cette correspondance que M. le duc de Broglie, guidé par les indications que lui fournissaient les papiers de son père, a eu la patience de rechercher et le bonheur de découvrir au ministère des affaires étrangères. Il en a tiré deux volumes spirituels, instructifs et fort habilement composés.

I.

On aurait mauvaise grâce à lui faire un reproche de penser trop de bien de ses ancêtres. Il serait étrange qu'il parlât d'eux avec une affectation d'impartialité indifférente. On s'aperçoit qu'il les aime et qu'il est fier de porter leur nom; mais il faut dire à sa louange que, s'il ne néglige rien de ce qui peut les faire valoir, il ne nous dissimule non plus aucun de leurs travers. Pourvu qu'on lui accorde qu'ils ont eu du talent et du patriotisme, il passe volontiers condamnation sur les défauts de leur caractère. Il nous les montre amoureux du bien public et dévoués au service du roi; mais il nous apprend lui-même qu'ils étaient difficiles à vivre, entiers, opiniâtres et durs. Ce sont surtout des âmes ambitieuses; ils ne sacrifient point aux grâces; on ne leur attribue aucun de ces entraînemens aimables, aucun de ces engagemens tendres qui adoucissent en général les traits des politiques du XVIIIe siècle. Passionnés pour leur propre grandeur, ils vont droit devant eux vers le but qu'ils poursuivent, sans se laisser arrêter par les séductions de la route. M. le duc de Broglie, qui se reconnaît bien de leur race, raconte spirituellement qu'un jour, M. Thiers lui reprochant d'avoir un caractère difficile, il lui répondit : « Monsieur le président, ce doit être un défaut héréditaire, car le roi Louis-Philippe adressait déjà le même reproche à mon père et le roi Louis XV à mon bisaïeul. »

L'ambition dans les familles aristocratiques n'est pas toujours personnelle; ceux qui ne pensent point à eux-mêmes pensent à la gloire de leur nom et à la fortune de leurs parens. Le moins ambi-

(1) *Correspondance secrète inédite de Louis XV sur la politique étrangère avec le comte de Broglie;* Paris, 1866.

tieux des Broglie du XVIIIe siècle, l'abbé de Broglie, qui ne désire et ne demande rien pour lui-même, passe néanmoins une partie de sa vie à la cour afin d'y surveiller les intérêts des siens. Sous les dehors d'une rudesse caustique, il cache la ferme volonté de faire servir son esprit et ses relations à l'agrandissement de sa famille. Pendant que la guerre ou la diplomatie éloignent ses neveux de Versailles, il reste au centre de toutes les intrigues, toujours prêt à intervenir en leur faveur, soit pour encourager le zèle de leurs amis, soit pour paralyser les attaques de leurs adversaires. « Avec sa grande taille désossée, sa tenue peu soignée, un rabat malpropre, un propos toujours railleur et parfois libre, » le grand abbé, — c'était le nom qu'on lui donnait à la cour, — réalisait des prodiges d'équilibre et trouvait moyen de se maintenir dans les bonnes grâces de Mme de Pompadour, tout en étant assidu auprès de la reine et de la dauphine. M. le duc de Broglie nous inspire le plus vif désir de connaître la correspondance complète de « cet intrigant sans ambition, » dont il cite des mots fort piquans et des fragmens de lettres pleins d'esprit.

L'abbé de Broglie était le frère du second maréchal de ce nom, dont il consola la disgrâce, l'oncle du troisième maréchal et du comte de Broglie, qu'il considérait un peu comme son élève, chez lequel il reconnaissait avec joie une aptitude précoce pour la politique. Aussi éprouva-t-il autant de satisfaction que d'orgueil lorsqu'il vit le jeune brigadier de trente-deux ans abandonner l'armée pour la diplomatie, où il lui semblait qu'un esprit si bien doué trouverait plus d'occasions de s'illustrer. En 1752, l'amitié et la confiance personnelle du prince de Conti appelaient en effet à l'ambassade de Pologne le comte de Broglie, qui jusque-là ne s'était distingué qu'à l'armée. « Le grand abbé » se serait peut-être moins réjoui de ce choix s'il avait connu la difficile mission que le roi confiait à son neveu. C'est ici que commence, à proprement parler, *le Secret du roi*. A partir du moment où le comte de Broglie part pour Varsovie, il y a deux diplomaties à la cour de France, une diplomatie officielle, représentée par le ministre des affaires étrangères, et une diplomatie occulte, dont le roi conserve entre ses mains tous les fils. Officiellement, il ne s'agit que de maintenir en Pologne la vieille influence française; sous le sceau du secret, l'ambassadeur est chargé de préparer l'avènement du prince de Conti au trône de Pologne.

Au premier abord, il semble que les deux missions puissent se concilier facilement. Tout ce qui augmente l'influence française paraît de nature à faciliter dans l'avenir l'élection d'un prince français. Malheureusement ce prince français a un rival qu'on peut sacrifier dans la coulisse, mais que la diplomatie officielle ne peut

abandonner sans provoquer des orages à la cour : le propre frère de la dauphine, le fils d'Auguste III, qui aspire légitimement à succéder à son père sur le trône de Pologne. Ce qui rend cette situation plus difficile encore pour le comte de Broglie, c'est que sa famille est honorée des bonnes grâces de la dauphine et qu'en travaillant en faveur du prince de Conti, il travaille en même temps contre une personne dont il n'a reçu que des bienfaits. La première victoire diplomatique qu'il remporta en reconstituant le parti français, impuissant en Pologne depuis trente ans, fut considérée comme un échec infligé au roi de Pologne lui-même. Celui-ci allait engager la Pologne, après la Saxe, dans une alliance offensive et défensive avec l'Autriche et la Russie, lorsqu'il rencontra la résistance triomphante de l'ambassadeur français. Il s'en plaignit à Versailles, où « le grand abbé, » averti par la dauphine, se chargea de morigéner son neveu. Le ministre des affaires étrangères, effrayé d'une audace dont il ne connaissait pas les secrets mobiles, n'osant point cependant désavouer le représentant de la France le lendemain d'une victoire française, s'empressait du moins de lui recommander la plus grande circonspection dans les affaires polonaises.

La prudence n'était pas précisément la vertu favorite du comte de Broglie. Le portrait que trace de lui le marquis d'Argenson, et que M. le duc de Broglie considère comme le plus fidèle, nous donne l'idée d'une pétulance très éloignée de la circonspection. « C'est un fort petit homme, la tête droite comme un petit coq. Il est colère, a quelque esprit et de la vivacité en tout. » Ses yeux étincelans, ajoute l'abbé Georgel, le faisaient ressembler, quand il s'animait, à un volcan en feu. Malgré la recommandation du ministre, le comte, se sachant secrètement soutenu par le roi, s'occupa beaucoup moins d'être prudent que de ne laisser porter en sa personne aucune atteinte à la dignité dont il était revêtu. Depuis qu'il avait résisté aux désirs de la cour de Saxe, il se sentait environné de froideur et d'hostilité ; le jour où on alla jusqu'au manque d'égards, il releva le gant sans hésiter, en représentant d'une grande puissance, qui n'a pas le droit d'accepter un affront pour son pays.

La princesse électorale de Saxe, recevant à Dresde le prince héréditaire de Modène, devait ouvrir le bal avec l'ambassadeur de France. Elle invoqua son état de grossesse avancée pour déclarer qu'elle ne danserait point. Peu d'instans après, le comte la vit danser avec le prince de Modène et se plaça sur son passage : « Vous me voyez tout hors d'haleine, lui dit-elle avec une nuance d'embarras. — Ce n'est pas surprenant, répondit le comte, votre altesse ayant fait l'imprudence de danser dans l'état où elle est. — Cela ne m'empêchera pas pourtant, reprit la princesse, quand je serai un peu reposée, de danser une contredanse avec vous. — Je ne

suis pas tenté de danser, » répliqua le comte, et il gagna la porte. On n'accusera jamais le comte de Broglie d'avoir sacrifié à la galanterie ses devoirs diplomatiques. « J'espère que le roi verra, écrivait-il au prince de Conti, qu'on ne me manque d'égards que pour aller s'en vanter à la cour de Vienne. Tâchez qu'on ne mollisse pas; ces gens-là sont des poltrons; quand on leur montre les dents, ils filent doux; quand on les ménage, ils croient que c'est par peur. »

Il arriva néanmoins un moment où le roi de Pologne, poussé à bout par les intrigues et par les prétentions des partisans de la Russie, se retourna du côté des patriotes polonais et surtout du côté de la France, dont la tactique constante était de soutenir l'élément national. Le comte de Broglie eut sa part dans cette conversion si favorable à nos intérêts. Il servait mieux ainsi la cause générale de la politique française, mais il servait moins bien les intérêts particuliers du prince de Conti. Tout rapprochement de la France et de la cour de Saxe ajoutait aux chances personnelles du prince électoral le poids de l'influence française. L'ambassadeur le sentait; mais plus il vivait dans le pays, moins il entrevoyait l'espérance de faire monter sur le trône de Pologne le prince que lui avait désigné Louis XV, plus il était tenté de substituer aux fictions de la politique clandestine l'intelligence de la réalité. Il reléguait peu à peu au second plan les instructions secrètes qu'il avait reçues pour les remplacer par des combinaisons d'un ordre plus élevé. Suivant lui, il importait surtout à la France de soutenir au nord de l'Europe les puissances indépendantes de la Russie et de l'Autriche. Depuis que les rapports s'étaient refroidis entre l'électeur de Saxe, roi de Pologne, et l'impératrice Élisabeth, le comte de Broglie se flattait d'arracher à l'influence russe la Saxe aussi bien que la Pologne et de créer ainsi à la France deux alliés au lieu d'un. Malheureusement ni la Pologne divisée et sans frontières, ni la Saxe indécise n'étaient de force à constituer au nord de l'Europe un état assez puissant pour tenir en échec la Russie et l'Autriche. Le rôle que le comte de Broglie rêvait pour nos alliés fut rempli par un prince qui, après avoir tiré de notre alliance tous les bénéfices qu'il en pouvait attendre, allait devenir notre plus dangereux adversaire. L'entrée en scène de Frédéric II replongea dans le néant la Saxe et la Pologne. Si l'ambassadeur de France ne désarma point devant ce terrible lutteur, il reconnut bientôt l'extrême difficulté de la lutte.

Depuis les traités de Westphalie, nous étions les protecteurs des princes allemands contre l'ambition de la maison d'Autriche; mais cette protection ne pouvait s'exercer que sur des états faibles; elle devenait humiliante pour un état tel que la Prusse, enrichi par de récentes conquêtes, et surtout pour un souverain aussi ambitieux que Frédéric II. Celui-ci, après s'être servi de la France pour con-

quérir et pour conserver la Silésie, supportait avec impatience l'espèce de suprématie que s'arrogeait encore à son égard la monarchie française. Il pensait et il agissait comme un pupille pressé de redemander ses comptes et sa liberté à un tuteur vieilli. Il eut soin néanmoins de ne les redemander qu'au moment où il nous vit engagés dans une guerre menaçante. Entre notre alliance, dont la continuation lui fut loyalement offerte, quoi qu'on en ait dit, et l'alliance anglaise, il préféra celle qui le débarrassait du joug de la reconnaissance en lui offrant l'avantage de prendre parti pour le plus fort. Mme de Pompadour n'y fut pour rien ; le récit romanesque de Duclos ne résiste pas à l'examen des documens authentiques. Le roi de Prusse profita du désir légitime qu'éprouvait la France de ménager désormais l'Autriche affaiblie et de la crainte que lui inspirait l'accroissement de l'influence française en Saxe et en Pologne pour se détacher de nous. Il lui importait plus qu'à personne qu'il ne se formât point au nord de l'Europe un état puissant, soutenu par la France. La politique que servait le comte de Broglie, à Dresde et à Varsovie était directement contraire aux intérêts de Frédéric II. Une Saxe agrandie, une Pologne forte, eussent arrêté le développement de la Prusse. L'irritation que causèrent à Frédéric des menées dont il avait surpris le secret en faisant voler à notre ambassadeur les minutes de ses dépêches officielles et le chiffre de la correspondance clandestine, ne fut sans doute point étrangère à sa résolution.

Une fois résolu à rompre, le roi de Prusse nous le fit savoir avec ce cynisme railleur qui était un des traits de son caractère. Il avait auprès de lui le duc de Nivernais envoyé par Louis XV pour réviser les traités existans; le duc appartenait à l'Académie française et tournait agréablement les vers de société. Dans sa première audience, Frédéric II lui fit réciter quelques vers de son cru et lui dit en riant : « Je vous montrerai, sous peu, moi aussi, une pièce de ma façon. » C'était le traité avec l'Angleterre par lequel il répondait aux avances de Louis XV et à l'envoi d'une ambassade extraordinaire. La défection de Frédéric II confirma le comte de Broglie dans la pensée qu'il convenait de chercher en Allemagne des amis plus sûrs et de reporter sur la Saxe l'intérêt que la Prusse ne méritait plus. « J'avoue, écrivait-il au prince de Conti, que l'agrandissement de la maison d'Autriche et de celle de Saxe paraît au premier coup d'œil peu analogue aux vues de sa majesté ; mais d'un autre côté il faut faire attention que celui du roi de Prusse y est encore plus contraire, et que sa position, eu égard à la Pologne, rendrait son opposition plus dangereuse, pour peu que sa puissance augmente encore, avec l'habitude qu'il cherche à prendre de donner la loi à tout le monde et à nous particulièrement. Je croirais donc pouvoir affirmer que de le remettre dans la classe dont nous l'avons

aidé à sortir, et de l'y bien tenir après, serait une des choses que nous pourrions faire la plus favorable à la politique générale de sa majesté... C'est un objet principal de s'opposer à l'agrandissement du roi de Prusse, de qui on peut juger par l'exemple d'aujourd'hui qu'on ne disposera jamais. »

Le cabinet de Versailles éprouvait les mêmes craintes; il ne se dissimulait pas que l'alliance anglaise entraînerait le roi de Prusse à se prononcer contre nous; aussi cherchait-il, comme le conseillait le comte de Broglie, des alliés sur le continent; mais il ne les demandait ni à la Saxe ni à la Pologne, faible rempart contre l'ambition de Frédéric II; il se liait avec l'Autriche par le traité de Versailles et, en ne stipulant rien pour d'anciens alliés, tels que les Polonais, il les livrait d'avance aux convoitises des deux empires du nord. Derrière l'Autriche le comte de Broglie entrevoyait les Russes entrant à Varsovie avec la complicité de la France. C'était l'avortement des desseins secrets de Louis XV, la destruction inévitable de l'influence française en Pologne et une menace de ruine pour la Pologne elle-même. Ne faisait-on pas un métier de dupe en jouant le jeu de l'Autriche et de la Russie par défiance du roi de Prusse? Le comte de Broglie eût été plus malheureux encore s'il avait su que la diplomatie secrète, tout en lui recommandant d'entretenir chez les patriotes polonais l'espoir d'être soutenus et protégés par la France, envoyait à Saint-Pétersbourg un ministre aimé de l'impératrice Élisabeth et uniquement chargé de lui plaire, sans qu'une seule réserve fût stipulée en faveur des Polonais.

Pendant que la politique française s'agitait ainsi au hasard, sans franchise et sans fermeté, le roi de Prusse se préparait à l'action, en homme qui sait ce qu'il veut, qui, au lieu d'attendre et de subir les événemens, les devance et les dirige. Le 18 juillet 1756, il annonçait au ministre d'Angleterre accrédité près de lui qu'il allait demander des explications à Vienne et que, si on ne lui répondait pas d'une manière satisfaisante, il en obtiendrait de plus claires, les armes à la main. Le ministre anglais se récriant sur le danger de se donner l'apparence des premiers torts et de provoquer peut-être l'intervention de la France : « Regardez-moi en face, lui dit le roi en se levant brusquement; que voyez-vous sur mon visage? Ai-je un nez fait pour porter des nasardes? Pardieu! je ne m'en laisserai pas mettre. Cette dame (Marie-Thérèse) veut la guerre, elle l'aura. Mes troupes sont prêtes; il faut rompre la conjuration avant qu'elle soit trop forte. Je connais le ministère français; il est trop faible et trop borné pour sortir des griffes de l'Autriche. Le comte de Kaunitz les aura entraînés où il lui convient avant qu'ils aient ouvert les yeux. Ma situation est entourée de périls, je ne puis en sortir que par un coup d'audace. »

Immédiatement après il demandait pour ses troupes le droit de passage sur le territoire saxon et, une fois qu'il y avait pénétré, occupait le pays en maître, levait les contributions, démantelait les forteresses, s'emparait des deniers renfermés dans les caisses publiques et mettait aux arrêts les officiers ou les fonctionnaires résistans. Aux réclamations du roi de Pologne il répondait qu'il avait des précautions à prendre contre de noirs complots, et il n'exigeait rien de moins que l'incorporation des troupes saxonnes dans sa propre armée en les soumettant à l'obligation de lui prêter à lui-même serment de fidélité. « Grand Dieu ! s'écria en bondissant l'envoyé saxon, pareille chose est sans exemple dans le monde. — Croyez-vous, monsieur? répliqua le roi. Je pense qu'il y en a, et, quand il n'y en aurait pas, je ne sais si vous savez que je me pique d'être original. Faites bien mes complimens au roi de Pologne, et dites-lui que je suis bien fâché de ne pouvoir me désister de mes prétentions. C'est mon dernier mot, et il m'enverrait un archange que je n'y pourrais rien changer. »

Le comte de Broglie eut alors une inspiration heureuse et courageuse : il décida le roi de Pologne à s'enfermer avec la petite armée saxonne dans la forteresse inexpugnable de Pirna, menaçant de couper la retraite aux Prussiens dans le cas où ceux-ci s'aventureraient sur le territoire autrichien et y subiraient un échec, donnant le temps à l'Autriche de se reconnaître et de préparer contre l'invasion prussienne tous ses moyens de défense. Cette résolution hardie ne sauva pas les Saxons, qui furent obligés un peu plus tard de capituler, mais elle sauva la Bohême en faisant perdre à Frédéric les trois semaines d'automne sur lesquelles il avait compté pour détruire l'armée du maréchal Braun. Le roi de Prusse savait sans doute à qui il devait cette déconvenue lorsqu'il interdit au comte de Broglie toute communication avec le roi de Pologne enfermé dans Pirna, et lui intima l'ordre de sortir de Dresde, sans que l'ambassadeur de France voulût y consentir avant d'avoir reçu de son gouvernement un congé régulier.

Dans une autre circonstance, le comte de Broglie se mesura plus directement encore avec Frédéric II lorsque arrivant à Vienne, en 1757, au lendemain d'un grand désastre de l'armée autrichienne, il trouva tous les courages abattus, excepté celui de l'impératrice Marie-Thérèse, et fut prié par elle de diriger les mouvemens des troupes impériales. On lui attribua même une part dans la sanglante bataille de Kollin, qui arrêta pour un temps la fortune du roi de Prusse. Mais ni la grandeur du service rendu ni la vivacité de la reconnaissance qu'on lui témoignait ne pouvaient servir la cause à laquelle le dépositaire du secret du roi se croyait tenu de se dévouer. A travers les changemens que produisait dans l'ensemble

de la politique européenne l'alliance inattendue de la France et de l'Autriche, le comte poursuivait, avec la persistance d'une idée fixe, un but déterminé, le salut de la Pologne. Il ne recevait sur ce point que des instructions très vagues; mais la connaissance qu'il avait du pays et les soupçons que lui inspirait de longue date l'ambition de la Russie et de l'Autriche lui faisaient comprendre mieux qu'à personne l'étendue du péril qui menaçait les Polonais et la nécessité pour la France de ne pas laisser sacrifier d'anciens alliés. Malheureusement l'intérêt de l'Autriche ne s'accordait point avec le nôtre; nous n'aurions pu l'empêcher de souhaiter le partage de la Pologne et de convoiter une part de ses dépouilles qu'en stipulant, comme prix de notre alliance, le maintien de la nationalité polonaise. Nous ne l'avions pas fait au moment opportun, malgré l'avis du comte de Broglie, et le roi était trop engoué de sa nouvelle alliance pour exiger tardivement des garanties qu'on n'aurait pu lui refuser quelques mois plus tôt.

M. de Metternich disait volontiers : « L'union de la France et de l'Angleterre est infiniment utile, comme celle de l'homme et du cheval; mais il faut être l'homme, et non le cheval. » Ses prédécesseurs en négociant avec nous avaient pris le rôle de l'homme. Nous étions liés, et les Autrichiens ne l'étaient pas. De là vinrent en partie les malheurs qui fondirent sur nous, pendant la guerre de sept ans. Conclue avec précipitation et sans aucune prévoyance, l'alliance autrichienne était destinée à devenir chez nous si impopulaire qu'elle fit rejaillir une part de son impopularité jusque sur la tête de Marie-Antoinette. Mais au début on n'en parlait qu'avec enthousiasme; la moindre réserve ressemblait à un acte d'opposition. A Vienne comme à Paris, le comte de Broglie, malgré l'éclat de ses services, se rendit suspect pour avoir entrevu et osé dire que cette lune de miel aurait un lendemain.

Peut-être cependant aurait-il été possible au pénétrant diplomate de tenter encore quelque chose pour le salut de la Pologne et de tenir en échec les influences combinées de la Russie et de l'Autriche, si la défaite de Rosbach n'eût ruiné au dehors le crédit de la France. Pour remplacer notre armée vaincue, l'Autriche avait besoin plus que jamais du concours des troupes russes. Celles-ci traversaient le territoire polonais sans se hâter et s'y installaient en conquérantes, sans que le représentant de la France amoindrie pût faire écouter ses réclamations. La Pologne elle-même travaillait à sa propre ruine. Le roi, son premier ministre, les Czartoryski, le jeune Poniatowski, en se faisant les complaisans ou les complices de la politique russe, préparaient l'asservissement de leur patrie, les uns sans le vouloir, les autres sciemment et par corruption. La cour n'accordait de faveurs et de dignités lucratives qu'aux parti-

sans de la Russie; tout ce que demandait le comte de Broglie pour les partisans de la France, pour les patriotes polonais, lui était systématiquement refusé. Il ne put supporter plus longtemps l'humiliation de son pays au milieu d'un peuple dont il croyait mériter la reconnaissance; il demanda son rappel et partit pour Versailles, le cœur déchiré, après sept ans de luttes qui n'avaient pas été sans gloire.

II.

Qu'allait devenir la diplomatie secrète? Instituée pour préparer l'avènement d'un prince français au trône de Pologne, elle n'avait pas même pu réussir à mettre hors d'atteinte la nationalité polonaise. A l'origine, elle répondait à une pensée politique mollement adoptée et plus mollement soutenue, mais néanmoins réelle; après le retour du comte de Broglie, elle ne fut plus qu'un caprice du désœuvrement royal. Le comte continue à s'y intéresser, mais sans illusions sur les résultats politiques qu'on en pouvait attendre et avec l'espérance d'en tirer parti pour la fortune de sa famille, non pour les intérêts de son pays. Quoiqu'il soit encore tenu au courant de ce qui se passe à Varsovie, à Saint-Pétersbourg, à Stockholm, à Constantinople, et qu'il en informe encore le roi par une correspondance secrète, il ne s'agit plus pour lui de sauver la Pologne décidément abandonnée; il s'agit de conserver la confiance du souverain et le droit de lui écrire des lettres qui ne passeront point par les mains des ministres.

Le moment où se termine la mission du comte auprès du roi de Pologne est décisif pour la maison de Broglie. L'incapacité des généraux successivement désignés par Mme de Pompadour, les échecs du prince de Soubise, du comte de Clermont, des maréchaux de Contades et d'Estrées, mettent en relief les talens militaires du duc de Broglie. Ni la favorite ni les courtisans ne l'aiment; son caractère impérieux et dur lui crée partout des ennemis; mais il paraît tellement supérieur à ceux qui viennent de commander avant lui les armées que la voix publique le désigne comme le seul homme qui soit en mesure de réparer nos désastres. Quelle joie pour le comte de pouvoir servir par ses intelligences secrètes avec le roi les intérêts du chef de sa famille! Il connaît les défauts de son frère, il sait quels dangers lui fera toujours courir un excès d'orgueil et de hauteur; il se réserve le pouvoir de le défendre et de le justifier auprès du souverain. Il reprend alors avec ardeur son ancien métier de soldat, il devient le chef d'état-major du duc de Broglie et en même temps qu'il le sert de près en lieutenant fidèle, il travaille de loin à maintenir son crédit à la cour.

La victoire de Bergen, seul rayon de gloire de ces tristes années, porta le duc de Broglie au commandement de l'armée d'Allemagne malgré la résistance de Mme de Pompadour et l'inimitié du maréchal de Belle-Isle, ministre de la guerre. On avait voulu d'abord lui imposer un chef nominal, soit le prince de Soubise, soit le prince de Condé ; mais, dans une lettre fière et habile où se reconnaît à plus d'un trait la main expérimentée de son frère, il annonça l'intention de quitter l'armée, si on ne lui en laissait le commandement en chef avec le choix de son état-major et des officiers généraux. Il fallut en passer par où il voulait; mais on se promit de l'en faire repentir, lorsqu'une occasion de revanche se présenterait et, en attendant, on lui disputa en détail l'exécution des promesses qu'on lui avait faites. Il réclamait avec hauteur et mettait sans cesse le marché à la main, au grand désespoir de son oncle, l'abbé de Broglie, qui montait du matin au soir tous les escaliers de Versailles, pénétrait dans le boudoir de Mme de Pompadour, chez le dauphin, chez le duc de Choiseul, chez le maréchal de Belle-Isle pour réparer ce qu'il appelait les fautes de ses neveux.

Le soir, le bon abbé rendait compte à la duchesse de Broglie, qui restait à l'armée, auprès de son mari, du travail de diplomatie accompli par lui dans la journée. Ses lettres vives et piquantes ne cessaient de recommander aux deux frères une modération et une prudence fort éloignées de leur caractère. Il employait tour à tour pour les convaincre le raisonnement, les récits, l'apologue. « Il y avait un homme, écrivait-il plaisamment, qui dans un bal, dansait fort mal et de fort mauvaise grâce. Un *quidam* s'écria tout haut : Voilà un bien mauvais danseur. Le danseur prit le *quidam* par le bouton et lui dit : Si je danse mal, je me bats bien. Le *quidam* répondit au censeur : Battez-vous donc toujours et ne dansez jamais. Toute l'Europe est persuadée que mon neveu se bat à merveille, mais on trouve qu'il danse mal. »

Ces défauts de caractère que l'abbé reprochait au duc de Broglie furent supportés par la cour, tant que le vainqueur de Bergen soutint la réputation militaire qui lui avait valu, avec le commandement de l'armée, le bâton de maréchal; mais on devint pour lui d'autant plus exigeant qu'il avait lui-même demandé davantage. Il ne pouvait se faire pardonner ses exigences qu'à force de succès. La campagne de 1760, signalée par les deux victoires de Corbach et de Grünberg, tout en faisant auprès des tacticiens le plus grand honneur au nouveau maréchal, ne forçait cependant point l'admiration par d'éclatans résultats. Le gros du public, peu au courant des difficultés de la guerre, comprenait malaisément qu'après des succès, le commandant de l'armée française s'arrêtât à proximité du Rhin, au lieu de pénétrer jusqu'au cœur de l'Allemagne. On ne

tenait aucun compte au maréchal de Broglie de l'embarras auquel le condamnaient les revers des Russes et des Autrichiens. Après avoir infligé à ceux-ci les plus graves échecs, Frédéric II était en mesure de se jeter sur les Français, si le maréchal eût commis l'imprudence de s'approcher de la Prusse.

Les courtisans ne s'occupaient guère des nécessités de la stratégie; ils exigeaient des succès décisifs, et ils commençaient à murmurer de la lenteur des opérations. Les correspondances d'officiers mécontens que le maréchal de Broglie n'avait point ménagés ou qui savaient faire leur cour au ministre de la guerre en se plaignant de leur chef, aggravaient encore les mauvaises dispositions de Versailles. Le maréchal de Belle-Isle, qui détestait le commandant en chef de l'armée, affectait de laisser à celui-ci l'entière responsabilité de ses actes. Quand on se plaignait à lui du maréchal de Broglie, il répondait froidement : « Cela ne me regarde pas, je ne me mêle pas des affaires de l'armée; M. de Broglie a carte blanche. » Le maréchal se plaignait-il des lacunes du service de l'armée, le ministre lui écrivait avec une nuance marquée d'ironie : « Je ne puis comprendre qu'ayant disposé de tout, vous ayez si mal pris vos mesures; vous vous calomniez vous-même. »

Mme de Pompadour profita de ces circonstances pour faire prévaloir le projet qu'elle caressait depuis longtemps d'offrir au vaincu de Rosbach une occasion de prendre sa revanche. Elle obtint du roi et du duc de Choiseul, devenu ministre de la guerre, que la moitié de l'armée du maréchal de Broglie fût confiée au prince de Soubise. D'après les instructions ministérielles, les deux généraux devaient d'abord agir isolément, sans avoir entre eux rien de commun; mais ils reconnurent bientôt l'un et l'autre l'impossibilité de rester isolés : ils s'exposaient ainsi à se trouver partout inférieurs en nombre aux troupes allemandes, tandis qu'en se réunissant ils leur étaient supérieurs. Mais comment faire marcher d'accord deux esprits si différens, le duc de Broglie méthodique et résolu, le prince de Soubise maladroit et indécis? La bataille de Fillingshausen fit éclater, aux dépens des armes françaises, l'incompatibilité des deux caractères. Le maréchal de Broglie emporta les positions ennemies sans avoir prévenu son collègue, et les perdit le lendemain sans avoir été secouru par lui. Il avait la réputation, sur le champ de bataille, de ne s'occuper que de lui-même et de ses troupes; on lui reprochait de ne pas tendre volontiers la main aux généraux qui commandaient à côté de lui; quelques-uns même l'accusaient de les abandonner systématiquement pour triompher de leur défaite ou pour ne point partager avec eux le succès d'une journée. Il fut traité à Fillingshausen comme on le soupçonnait de

traiter les autres. Soubise l'abandonna, non par calcul, mais pour n'avoir su ni se décider assez tôt, ni ranger assez promptement ses troupes en bataille. L'armée vaincue entraîna dans sa retraite l'armée qui n'avait point été engagée; mais, au milieu de ce malheur commun bien propre à rapprocher les esprits, l'opposition des caractères subsista. Un peloton de l'armée de Soubise ayant perdu sa route et venant chercher des renseignemens au quartier-général de l'armée de Broglie, le maréchal fit répondre qu'il n'avait rien à dire, ne savait rien et ne voulait rien savoir de ce qui regardait ceux qui l'avaient trahi. Il y a là un de ces traits qui éclairent un caractère. Un autre général, Soubise par exemple, aussi généreux qu'il était incapable, n'aurait songé qu'à sauver quelques Français de plus; chez l'ambitieux déçu, la rancune personnelle l'emportait sur le dévoûment au roi et au pays.

A l'armée, où l'on connaissait le mérite respectif des deux généraux, personne ne douta que la bataille n'eût été perdue par la faute de Soubise. A la cour, il en fut autrement. Mme de Pompadour et le duc de Choiseul, qui se sentaient responsables de la division du commandement, essayèrent de partager les torts entre les deux généraux. Soubise, fin courtisan, accepta de bonne grâce le reproche qu'on lui adressait; mais le maréchal de Broglie y répondit avec indignation. Choiseul, irrité de cette résistance, connaissant d'ailleurs les sentimens de la favorite, se prononça dès lors contre un général qui lui créait des difficultés sans le dédommager par des succès. Le maréchal aggrava lui-même cette situation déjà si critique, en insistant pour se justifier, en adressant un mémoire à chacun des ministres, et en se rendant à Versailles afin de présenter sa défense. La réponse du roi fut un ordre envoyé au maréchal et à son frère de partir immédiatement pour la terre de Broglie. L'opinion publique à Paris prit parti pour le disgracié; le vainqueur de Bergen, de Corbach et de Grünberg eut la consolation d'emporter dans sa retraite la popularité que lui avaient value ses victoires. Le jour où la nouvelle de sa disgrâce se répandit, on jouait *Tancrède* à la Comédie française; en prononçant ces vers :

> Tancrède est malheureux, on l'exile, on l'outrage.
> C'est le sort des héros d'être persécutés,

Mlle Clairon s'avança sur le devant de la scène, éleva la voix avec affectation, et le public battit des mains.

L'exil du comte de Broglie ne changea rien à la nature des relations personnelles qu'il entretenait secrètement avec le roi. Louis XV continuait à lui témoigner sa confiance au moment même où il la lui retirait officiellement. Le monarque jouait ainsi ce jeu puéril et dangereux de faire représenter sa politique par des ministres

dont il se défiait, et de ne confier ses véritables pensées qu'à des agens auxquels il n'accordait pas le pouvoir nécessaire pour la faire prévaloir. Le comte de Broglie ne se dissimulait sans doute pas la vanité du rôle clandestin que lui réservait son maître; mais il lui convenait d'autant moins de s'y dérober qu'il ne restait plus à sa famille que cette chance de salut. De même que les années précédentes, la correspondance royale allait le chercher à l'armée et sous la tente, les dépêches des agens secrets et du roi lui parvenaient sous un nom d'emprunt, dans sa solitude de Broglie, et lui procuraient encore l'illusion, si douce aux exilés, de la faveur du souverain.

L'active imagination du comte, excitée encore par la solitude et par l'absence d'occupations, se donnait de nouveau carrière. Il essaya d'abord de revenir à son projet primitif et de diriger tous les efforts des agens secrets vers la reconstitution d'un parti national en Pologne, sous la protection de la France; mais il se heurta aux instructions positives du gouvernement français, qui prescrivaient d'abandonner la république à elle-même et d'y entretenir au besoin l'anarchie. Une des illusions de l'histoire est d'avoir cru jusqu'ici que le duc de Choiseul s'intéressait à la Pologne; il la livra, au contraire, plus complètement qu'on ne l'avait fait avant lui, aux convoitises de ses puissans ennemis en se persuadant à tort que la Russie, l'Autriche, la Prusse, la Turquie se tiendraient mutuellement en échec et garantiraient en commun contre toute tentative de conquête isolée l'intégrité du territoire polonais. Cette politique à courte vue n'avait pas deviné que les puissances rivales pourraient un jour s'entendre, comme le craignait depuis longtemps le comte de Broglie, pour se partager les dépouilles d'un état faible et divisé. Il n'y avait de salut pour la Pologne que dans la fin de l'anarchie qui la consumait, et le duc de Choiseul la condamnait à mourir en travaillant à entretenir dans son sein cette cause inévitable de ruine.

Battu encore une fois du côté de la Pologne, le comte se rejeta sur un plan gigantesque dont l'énoncé seul nous remplit aujourd'hui d'étonnement. Qui se douterait qu'au lendemain de la guerre de sept ans, après nos désastres maritimes et la perte de nos colonies, un officier général, isolé dans ses terres et en apparence disgracié, mais ayant conservé la confiance du souverain, ait pu faire accepter par le faible Louis XV le projet d'une descente en Angleterre? Le comte ne se borna pas à une simple ébauche; il obtint les moyens de pousser les préparatifs de l'entreprise jusqu'aux limites les plus voisines de l'exécution. On aura peine à croire qu'à l'insu du ministère français et de l'Angleterre, la diplomatie secrète ait réussi à faire sortir ce travail des spéculations vagues et incer-

taines du cabinet pour l'accomplir sur les lieux et l'appuyer par des calculs. « Des officiers, dit le comte de Broglie, furent envoyés en Angleterre; ils reconnurent la possibilité de la descente, les points de débarquement, les moyens de subsistance, les marches, les camps, les positions, enfin toutes les opérations possibles jusqu'au-delà de Londres. Ensuite on calcula, on combina pour nos côtes mêmes tous les moyens que nous avions pour exécuter le projet, les lieux où devaient se rassembler les troupes, les ports où il convenait de les embarquer, la quantité de bâtimens que chacun d'eux pouvait fournir, les agrès qu'il fallait préparer, l'artillerie, les munitions, les vivres, le nombre et l'espèce de troupes nécessaires, tout enfin, jusqu'au calcul des vents et des marées. » Napoléon, au camp de Boulogne, n'était pas si instruit que le fut Louis XV. Il est vrai que celui-ci se bornait à rêver de vastes entreprises sans les exécuter. Endormi par les voluptés, il ressemblait à ces fumeurs d'opium dont l'imagination combine les rêveries les plus séduisantes sans qu'il leur soit possible de les transformer en actes.

La montagne accoucha d'une souris. Il y eut une disproportion ridicule entre la grandeur de la conception primitive et la pauvreté du dénoûment, Le drame projeté, où devait couler le sang de deux peuples, aboutit à une tragi-comédie. Il suffit qu'un des acteurs principaux de la pièce manquât de sérieux pour entraîner des conséquences bouffonnes. Le comte de Broglie eut la main malheureuse en désignant à la confiance du roi, pour le poste d'agent secret à Londres, un personnage qui s'est acquis quelque célébrité par ses intrigues et par les allures mystérieuses d'une partie de sa vie. Ayant porté longtemps le costume masculin, officier de dragons, secrétaire d'ambassade, puis cachant son sexe sous une robe de femme, le chevalier d'Éon, qui en réalité était un homme d'une figure jeune et imberbe, paraît s'être surtout proposé de mystifier ses contemporains et d'intriguer la postérité. Il avait servi avec courage sous le maréchal de Broglie, il témoignait pour la famille du maréchal un dévoûment qui n'avait rien de suspect, il occupait à Londres, où la plus haute société faisait cas de lui, le poste de premier secrétaire d'ambassade ; il venait même d'obtenir à la suite du traité de Paris, auquel il avait pris part, et sur les instances du duc de Nivernais, le titre de résident ou de ministre plénipotentiaire; personne ne semblait mieux que lui répondre aux vues du comte de Broglie. La situation officielle du chevalier d'Éon coupait court aux soupçons des ministres français, toujours un peu inquiets des menées de la diplomatie secrète, et le crédit personnel dont il jouissait en Angleterre le rendait propre à poursuivre la mission délicate dont il était chargé, sans éveiller de la part des Anglais la moindre inquiétude. Le roi, obligé de se cacher à la fois de ses

ministres et des ministres étrangers, appréciait le choix d'un confident si naturellement désigné, et le comte de Broglie voyait avec plaisir la confiance royale se porter sur un ami de sa famille.

Ni l'un ni l'autre ne songea à la révolution que pouvait produire, dans un esprit orgueilleux et ambitieux, la confidence du secret royal. Avant de recevoir les instructions particulières du roi, le chevalier d'Éon, quoique fort avantageux de sa personne, s'était montré bon diplomate; à partir du moment où il fut choisi comme un des instrumens de la diplomatie occulte, où il se vit en possession d'un secret qui échappait aux ministres eux-mêmes, la folie de l'orgueil et de l'ambition lui troubla la tête au point de lui persuader qu'il pourrait désormais traiter d'égal à égal avec les plus grands personnages et se soustraire même à l'obéissance qu'il devait à ses chefs. Son premier acte fut d'engager un conflit avec le marquis de Guerchy, ambassadeur de France à Londres, excellent homme, mais peu au courant des usages et de la langue diplomatiques. En l'absence de l'ambassadeur qui n'avait pas encore pris possession de son poste, le chevalier d'Éon, profitant de son titre de ministre pour tenir table ouverte et pour faire avec ostentation les honneurs de l'ambassade, s'attira quelques observations sur des dépenses exagérées et inutiles. Il répondit aux reproches de son chef avec une extrême insolence. Le duc de Praslin, ministre des affaires étrangères, crut devoir intervenir et rappeler d'Éon à plus de modestie et de déférence. « Je ne m'attendais pas, lui disait-il, que le titre de ministre plénipotentiaire vous fît oublier si promptement le point d'où vous êtes parti. — Les points d'où je suis parti, répondit d'Éon avec hauteur, sont d'être gentilhomme, militaire et secrétaire d'ambassade, tout autant de points qui mènent à devenir ministre dans les cours étrangères. Le premier donne un titre à cette place, le second confirme les sentimens et donne la fermeté qu'elle exige, le troisième en est l'école. » Après cette audacieuse réponse il ne restait plus au ministre qu'à faire partir le marquis de Guerchy pour Londres et à rappeler le chevalier.

D'Éon ne l'entendait point ainsi; armé du secret royal qu'il lui suffisait de dévoiler pour couvrir Louis XV de confusion, soutenu par les sympathies de la société anglaise, il conçut le projet téméraire de tenir tête au ministre et de rester à Londres malgré lui. Il comptait par cette résistance forcer le roi à intervenir et à lui donner gain de cause. La crainte d'une révélation qui pourrait rallumer la guerre entre la France et l'Angleterre remplit en effet de terreur le souverain et le comte de Broglie. Louis XV recevait le châtiment de ses menées mystérieuses et le comte de Broglie celui de son ambition. Tous deux durent passer par de cruelles angoisses en voyant un secret aussi important que celui d'une descente en Angleterre

entre les mains d'un homme exaspéré, capable peut-être, si on le poussait à bout, de livrer aux Anglais les pièces compromettantes qu'il possédait. L'impossibilité où se trouvait le roi de faire appel à ses ministres pour apaiser d'Éon augmentait encore ses appréhensions. L'honneur du souverain, la paix du royaume étaient à la merci d'un agent auquel on ne pouvait donner raison sans violer tous les principes de l'autorité et de la hiérarchie, auquel on ne pouvait donner tort sans s'exposer à tous les périls. Vainement le comte de Broglie essayait de calmer l'irritation de son protégé, vainement le roi lui-même subissait l'humiliation de confier au marquis de Guerchy une partie du secret qu'il cachait à ses ministres; aucune négociation ne réussissait à apaiser la colère des deux parties engagées dans une lutte implacable. Guerchy, outré de la désobéissance de son subordonné, publiquement outragé par lui, ne songeait qu'à mettre la main sur la personne et sur les papiers de d'Éon; celui-ci, armé jusqu'aux dents, décidé à vendre chèrement sa vie, s'abritait sous la protection que la loi anglaise accorde à la liberté individuelle et soulevait en sa faveur un puissant mouvement d'opinion. Il n'était bruit à Londres que de cette querelle scandaleuse qui couvrait de ridicule la diplomatie française. Pour comble de malheur, le valet de chambre du chevalier d'Éon fut arrêté à Calais, au moment où il portait des dépêches écrites de la main de Drouet, secrétaire du comte de Broglie. Menacé de la découverte de son secret en Angleterre, le roi courait encore le danger d'être démasqué devant ses propres ministres et devant la France entière. Il fallut toute l'industrie du comte et la complicité du lieutenant de police, Sartines, pour tirer Louis XV de ce nouveau péril. On essaya de dérouter les soupçons des ministres qui étaient cependant bien éveillés; peut-être eux-mêmes ne se soucièrent-ils pas d'approfondir un secret dont la découverte complète les eût fort embarrassés.

Cette tragi-comédie, dont l'avant-dernière scène fut un acte d'accusation pour tentative d'empoisonnement porté par le chevalier d'Éon contre Guerchy devant la justice anglaise, se termina par un marché. Comme on devait s'y attendre, d'Éon voulait se faire payer le plus cher possible; il avait cru d'abord qu'il serait payé en crédit et qu'on lui sacrifierait son chef; n'ayant pu réussir dans cette folle entreprise, mais ayant réussi du moins à soulever la populace de Londres contre l'ambassadeur de France et à dégoûter celui-ci d'un plus long séjour dans une ville où on brisait les vitres de son appartement, satisfait de rester maître du champ de bataille, il se prêta sans trop de peine à une transaction lucrative. Moyennant une pension viagère de 12,000 livres assurée par le roi, le chevalier d'Éon consentit à disparaître provisoirement d'une scène qu'il

avait occupée trop longtemps ; mais il dicta jusqu'au bout ses conditions ; peu confiant dans la parole royale, il exigea, comme garantie qu'une hypothèque fût prise sur les biens personnels du comte de Broglie, et le roi eut la bassesse d'y consentir.

III.

Pendant ce temps la malheureuse Pologne se débattait au milieu des difficultés et des périls qu'avait depuis longtemps prévus le comte de Broglie. Le parti national, abandonné par la France, ne trouvait ni un chef à l'intérieur ni un appui au dehors. La Russie, qui attendait son heure, profitait de la mort du roi Auguste pour faire monter sur le trône Stanislas Poniatowski, ancien favori de l'impératrice Catherine, dont l'avènement était préparé par des années d'intrigues et imposé, au dernier moment, par dix mille baïonnettes russes. Le gouvernement français, déconcerté par la rapidité des événemens, ne savait ni opposer un concurrent à Poniatowski ni aider celui-ci à résister aux exigences de ses protecteurs. Le duc de Choiseul, éclairé trop tard, s'apercevait avec effroi que les mains avides de Catherine et de Frédéric II s'étendaient sur le nord et sur l'orient de l'Europe pour n'y laisser debout aucun des anciens alliés de la France. Après la Pologne, la Suède subissait le redoutable ascendant de ces ambitions victorieuses ; la Turquie elle-même, délaissée par nous comme la Pologne, ne se réveillait de sa trop longue inertie que pour succomber sous les coups des armées moscovites. L'Autriche enfin, à laquelle nous avions fait tant de sacrifices inutiles, nous échappait entraînée par la séduction du génie, de la fortune et de la gloire. Marie-Thérèse, implacable dans ses ressentimens, résistait encore ; mais il suffisait au roi de Prusse d'une seule entrevue avec le jeune empereur Joseph II pour avoir raison des vieilles rancunes impériales. Un peu de condescendance et de bonne grâce enivrait un esprit déjà tout pénétré d'admiration pour le héros de la guerre de sept ans. Peut-être aussi l'habile Frédéric II faisait-il déjà briller devant les yeux éblouis de son interlocuteur quelque espérance d'agrandissement du côté de la Pologne.

Le duc de Choiseul, si longtemps imprévoyant, « prenait enfin le mors aux dents, » dit un contemporain, et cherchait dans une conflagration générale de l'Europe une chance de salut bien dangereuse, lorsque le roi, effrayé de cette ardeur tardive et résolu à conserver la paix, le renvoya du ministère. Malheureusement il ne fut remplacé que cinq mois plus tard et, pendant ce long interrègne, l'Autriche, ne sachant à quoi s'en tenir sur les intentions de

la politique française, cédait peu à peu aux sollicitations par lesquelles la Russie et la Prusse tentaient son honnêteté. S'attendrisse qui voudra sur les larmes versées par Marie-Thérèse au moment du partage de la Pologne. Il y a dans une douleur si lucrative une espèce d'hypocrisie qui rend le crime plus odieux. Gardons pour la Pologne seule une pitié qui ne doit s'égarer sur aucun de ses oppresseurs. Marie-Thérèse n'aurait eu qu'un moyen d'attendrir l'histoire à son profit; c'était de refuser sa part dans les dépouilles qu'on lui offrait et de déconcerter les spoliateurs par le contraste de sa loyauté avec leurs convoitises. Elle n'avait que cette chance de sauver son honneur; c'était peut-être aussi pour la Pologne la seule chance de salut. Au lieu de tenir cette noble conduite, l'impératrice « pleurait et prenait toujours, » disait en riant Frédéric. « J'ai bien vu pleurer Marie-Thérèse, écrivait le cardinal de Rohan, ambassadeur de France à Vienne, mais cette princesse me paraît avoir des larmes à son commandement; d'une main, elle a le mouchoir pour essuyer ses pleurs et de l'autre elle manie le glaive de la négociation. »

Le duc d'Aiguillon, successeur de Choiseul, qui portait devant l'opinion la responsabilité du partage de la Pologne, qu'il n'avait eu ni le temps ni les moyens de prévenir, mais dont la politique inconsistante méritait d'autres reproches, crut se réhabiliter en prenant la défense du roi de Suède, Gustave III, contre les menaces de la Russie et de la Prusse, également intéressées à empêcher le jeune roi d'affermir son autorité dans ses états. Malheureusement il ne pouvait agir en faveur des Suédois qu'avec le concours de la marine anglaise, naguère encore ennemie de la nôtre. L'embarras qu'il éprouvait pour réconcilier les deux nations et surtout les deux flottes amena le dernier acte, et non le moins étrange, de cette longue comédie qui s'appelle *le secret du roi*. Pendant que le principal ministre négociait avec l'Angleterre et venait de recevoir, sans oser en parler à ses collègues, l'étrange proposition de faire transporter en Suède une armée française sur des bâtimens anglais, un officier de fortune, d'humeur aventureuse, destiné plus tard à devenir célèbre, le colonel Dumouriez, se présentait chez M. de Monteynard, ministre de la guerre, ennemi personnel du duc d'Aiguillon, pour lui révéler une négociation si contraire à l'honneur de nos armes et lui proposer d'atteindre le même but, sans nous humilier devant les Anglais, en levant à Hambourg, à portée des côtes de la Suède, des régimens auxiliaires que l'on placerait sous le commandement d'officiers français. Lui-même s'offrait à remplir cette délicate mission, si on voulait bien l'en charger. Monteynard en parla au roi à qui le moyen plut, comme lui plaisaient toujours les moyens détournés, et qui ordonna de faire partir Dumouriez pour Hambourg; « mais, ajouta-t-il, il faut avoir bien soin que d'Aiguillon n'en

sache rien. » Le comte de Broglie, alors absent de Paris, n'en sut rien non plus. Quel triomphe pour un esprit aussi amoureux de complications et de mystère que celui de Louis XV! « Ayant, dit M. le duc de Broglie, une affaire moitié diplomatique, moitié militaire à conduire, il avait réussi à en cacher une partie au ministre de la guerre, l'autre au ministre des affaires étrangères, le tout enfin au confident attitré et ordinaire de sa politique secrète. Trois mystères menés de front, sans rapport l'un avec l'autre, c'était le couronnement du système et le chef-d'œuvre du genre. »

Il arriva seulement que le secret bien gardé par les confidens personnels de Louis XV à l'égard les uns des autres ne le fut pas au même degré par les agens subalternes. Le comte de Broglie et M. de Monteynard, avec l'autorisation du roi, employaient à l'insu l'un de l'autre Favier et Dumouriez. Or Favier, diplomate en disponibilité, estimé pour son talent, mais de mœurs décriées, et Dumouriez, qui se sentait fait pour le commandement, mais qui n'avait encore trouvé aucune occasion digne de lui, vivaient ensemble depuis longtemps sur le pied d'une étroite amitié. Tous deux crurent avoir enfin fixé la fortune lorsqu'ils apprirent qu'ils étaient presque en même temps l'objet de la confiance royale. Favier venait de terminer pour le comte de Broglie et par conséquent pour le roi ses *Considérations raisonnées sur l'état de l'Europe*, vaste et remarquable travail qui devint le manuel des diplomates de la révolution, au moment où Dumouriez recevait de la bouche même du roi l'ordre formel de se rendre à Hambourg.

Il n'en fallait pas davantage pour échauffer ces imaginations ardentes et ambitieuses. Les deux amis conçurent aussitôt un plan de politique intérieure et extérieure dont ils préparèrent l'exécution. Il ne s'agissait de rien moins que de renverser le duc d'Aiguillon, de rapprocher le comte de Broglie de M. de Monteynard et des Soubise pour constituer un nouveau ministère et de répudier au dehors l'alliance de l'Autriche pour revenir aux anciennes traditions de la politique française, antérieures à la guerre de sept ans, et particulièrement aux relations d'amitié avec la Prusse, idée favorite de Favier, principe essentiel qu'il considérait comme la base fondamentale de notre politique étrangère. Suivant les inspirations de son ami, Dumouriez partit pour Hambourg, fort refroidi au sujet de la Suède, mais muni d'une lettre adressée par Favier au prince Henri de Prusse, décidé à pousser jusqu'à Berlin et à voir au besoin le prince héréditaire de Brunswick, dont il avait été le prisonnier à Clostercamp.

Il n'eut pas le temps d'aller si loin. A Bruxelles, où il séjourna d'abord, puis à Hambourg, l'intempérance de son langage et la liberté de sa correspondance attirèrent sur lui l'attention. Le duc

d'Aiguillon, qui avait commencé par intercepter ses lettres, le fit arrêter et mettre à la Bastille avec ses deux correspondans, Ségur et Favier. Le roi n'avait qu'un mot à dire pour épargner la prison à des agens dont le principal crime était de lui avoir obéi ; mais il aima mieux laisser l'instruction suivre son cours et compromettre même le comte de Broglie qu'avouer au ministre des affaires étrangères le mystère de la diplomatie secrète. Il se borna à faire comprendre parmi les commissaires chargés d'interroger les prisonniers, le lieutenant de police, M. de Sartines, déjà dépositaire du secret royal et instruit par une première affaire du tour qu'il convenait de donner au procès.

La lutte fut souvent piquante entre un commissaire qui, pour faire sa cour à M. le duc d'Aiguillon, cherchait à grossir toutes les charges de l'accusation, et le confident du roi occupé au contraire à tout adoucir, à tout ramener aux proportions les plus innocentes. Favier se défendit avec la circonspection d'un diplomate, Dumouriez avec une gaîté toute militaire et une parfaite liberté d'esprit. Se sachant soutenu par une protection invisible, mais toute-puissante, il prit joyeusement son parti de sa détention et ne songea qu'à l'égayer. Le jour de son entrée à la Bastille, on lui servit un repas maigre; il s'en plaignit et demanda un poulet; comme on lui faisait observer que c'était vendredi : « Je suis malade, dit-il, la Bastille est une maladie, et vous êtes chargés de ma garde, non de ma conscience. » Devant ses juges, il éluda toutes les difficultés de l'interrogatoire par le tour plaisant et railleur de ses réponses. Amené à s'expliquer sur la politique du ministre des affaires étrangères, il en parla fort librement. « Vous n'ignorez pas, lui dit un des commissaires, que tout acte ministériel passe au conseil du roi, et que rien ne se décide que par son consentement; ainsi c'est directement sur sa majesté que se porte tout ce que vous venez de dire contre le duc d'Aiguillon? » Il répliqua sans s'émouvoir : « J'ai appris du roi lui-même à distinguer sa personne sacrée de celle de ses ministres. Car, depuis dix-sept ans que je suis au service, sa majesté a disgracié ou renvoyé vingt-six ministres. » A la suite d'un de ces interrogatoires où il persiflait ses juges, le duc d'Aiguillon répondit à la baronne de Schomberg, sœur de Dumouriez, qui sollicitait sa délivrance : « Mais votre frère n'est pas si mal à la Bastille, il y rit toute la journée. »

Le comte de Broglie ne fut pas interrogé ; il en vint pourtant à désirer l'être, tant ce procès lui fit de tort dans l'opinion et mit en danger son honneur. Le duc d'Aiguillon, saisissant l'occasion qui s'offrait à lui de perdre un rival redouté par tous les ministres des affaires étrangères, rejetait sur le comte de Broglie non-seulement la responsabilité de la correspondance secrète dont il tenait main-

tenant entre ses mains presque tous les fils, mais la responsabilité beaucoup plus grande des projets de Favier et de Dumouriez, que le comte n'avait pas connus. Dans une pensée d'ambition personnelle, disaient le ministre et ses affidés, afin de renverser le ministère et de le remplacer, le comte abusait de la confiance du roi pour entretenir des relations avec les souverains étrangers et ruiner le système de nos alliances. Ces bruits propagés à Versailles et répétés dans tous les salons de Paris troublaient profondément la famille du comte. Son frère, le maréchal, la marquise de Lameth, sa sœur, le suppliaient de parler et de confondre ses accusateurs. Il n'aurait pu le faire qu'en trahissant le secret du roi, et tel était le respect que lui inspirait encore la personne royale qu'il ne songeait même pas à ce moyen facile de justification. Il attendait du roi lui-même une parole ou un acte qui le justifierait. C'était mal connaître l'égoïsme du souverain. Puisqu'on avait fini par découvrir une partie de son secret, Louis XV n'était pas fâché de détourner sur un autre la curiosité et le mécontentement de la cour. Il aimait mieux livrer le comte de Broglie que se livrer lui-même à la malignité publique. Il poussa la dureté jusqu'à exiler le comte, à la suite d'une réclamation un peu vive adressée par celui-ci au duc d'Aiguillon, et jusqu'à refuser de recevoir la comtesse, une Montmorency, accourue de Ruffec pour demander justice. L'attitude du roi confirmait ainsi et aggravait avec intention les soupçons qui transformaient son confident en criminel d'état.

Louis XV mourut trop tôt pour réparer ses torts envers un serviteur fidèle; la réparation ne devait venir que sous le règne de Louis XVI, à la suite d'une enquête longue et minutieuse provoquée par le comte lui-même et terminée par une lettre où le roi rendait témoignage à sa fidélité et à son zèle. Même alors, cette réhabilitation officielle ne dépassa point le cercle restreint de la cour; il resta dans l'opinion publique une prévention défavorable au comte de Broglie, et le procès qu'il soutint devant le parlement, peu de temps avant sa mort, lui en apporta une preuve fâcheuse. L'avocat général Séguier se prononça contre lui avec une sévérité qui parut prendre sa source dans le souvenir fort impopulaire de la diplomatie secrète. Atteint une dernière fois dans ses espérances, frappé jusque dans son honneur, cet homme « de fer et de feu » se retira à la campagne, où il mourut à soixante-deux ans, victime du rôle équivoque qu'il avait eu la faiblesse d'accepter et le tort plus grave encore de laisser durer si longtemps.

Le portrait que trace M. le duc de Broglie de la vie de son arrière-grand-oncle ne pèche assurément point par un excès de complaisance. Le pénétrant historien ne se laisse point assez aveugler par l'esprit

de famille pour méconnaître ou pour dissimuler les défauts de son héros. Il nous fournit lui-même plus d'un motif de juger avec sévérité la conduite du comte de Broglie. Pouvons-nous cependant lui accorder que l'indépendance ait été le trait principal de ce caractère énergique et ambitieux? L'attribution d'une telle qualité au confident de Louis XV ne retirerait-elle pas quelque chose de l'estime que nous devons à tant de représentans de l'ancienne noblesse ou des parlemens qui ont servi la royauté avec fidélité, mais qui ont su lui faire entendre de libres paroles? Dans toute la correspondance secrète, on ne trouve rien qui ressemble à un conseil courageux. Fort indépendant à l'égard des ministres, le comte ne l'est plus dès qu'il s'adresse au roi. Des vérités de l'ordre diplomatique, une préférence marquée pour telle ou telle alliance, des sympathies avouées pour les anciens alliés de la France, une certaine circonspection indiquée dans les relations avec l'Autriche ne compromettaient guère celui qui les exprimait avec tant de déférence et de mesure auprès d'un souverain indécis, partagé entre sa diplomatie officielle et sa diplomatie secrète. La véritable indépendance eût consisté à lui faire entendre des vérités d'ordre moral, beaucoup plus difficiles à exprimer et beaucoup plus dangereuses.

Un Duplessis-Mornay, un Molé, un Vauban, un Saint-Simon, un Mirabeau, le maréchal de Broglie lui-même, admis à l'honneur des confidences royales, n'eussent pas laissé s'écouler vingt-deux années sans hasarder quelque protestation contre la duplicité à laquelle le roi se condamnait et condamnait ses agens par la création malsaine d'une diplomatie clandestine. Que pouvait-on espérer d'un caprice si peu raisonnable du désœuvrement royal? La France pouvait-elle supporter sans dommage la lutte souterraine de deux politiques? Si le roi avait confiance dans ses ministres officiels, pourquoi s'adressait-il à des confidens secrets; si ceux-ci lui paraissaient plus propres à diriger les affaires publiques, pourquoi ne leur en confiait-il pas la direction effective? Un esprit indépendant ne se serait pas engagé dans de telles équivoques, ou, si par malheur il y avait été mêlé, faute de prévoyance ou de pénétration, il n'aurait aspiré qu'à en sortir dès qu'il en aurait reconnu la dangereuse inutilité. On comprend à la rigueur que le comte de Broglie ait eu l'illusion de croire au début qu'il servirait le roi et l'état par ses rapports clandestins; mais l'illusion fut nécessairement de courte durée. Il vint un moment où il reconnut la vanité et même le danger de son rôle. Quelle autre excuse que son ambition personnelle se donna-t-il à lui-même pour le conserver? L'indépendance du caractère n'a rien à démêler avec de tels compromis.

Il fut puni du reste dans ses plus chères espérances de la fai-

blesse qui le retenait attaché à une chaîne indigne de lui. Il eut l'amer sentiment qu'engagé dans une voie tortueuse il n'avait pu rendre à son pays aucun de ces services durables que la France était en droit d'attendre de si rares talens, d'une si grande activité d'esprit et de tant de labeurs. A cette tristesse patriotique se joignit pour lui la douleur de ne jamais recevoir que des marques détournées de la confiance de son souverain, de passer sa vie à guetter le ministère sans l'obtenir et de payer par un continuel effacement, ou même par d'humiliantes disgrâces, le dangereux honneur de trop bien connaître les incertitudes de la pensée royale. Ce fut pour lui un malheur d'être arraché par un caprice du maître à cette brillante carrière où sa jeunesse avait déjà conquis quelque gloire. Dans un seul jour de bataille, il eût mieux servi son pays que pendant vingt-deux années de diplomatie clandestine. Tandis que le nom de son frère demeure honoré comme celui d'un vaillant soldat et du seul général qui, dans de tristes jours, nous ait donné la joie d'une victoire française, un nuage plane encore et planera toujours, malgré les efforts de son arrière-neveu, sur la mémoire du comte de Broglie.

La lecture de l'ouvrage de M. le duc de Broglie provoque des considérations d'un autre ordre et d'un intérêt plus général. *Le Secret du roi* est la peinture saisissante d'une partie des maux qu'a causés à notre pays le pouvoir personnel. Depuis environ deux siècles, après la grande époque d'Henri IV, de Richelieu, de Mazarin, après les glorieux commencemens du règne de Louis XIV, chaque fois que nos relations avec les puissances étrangères ont été dirigées par une volonté unique, il en est résulté pour notre pays de terribles désastres. Excepté pendant une courte éclaircie du règne de Louis XVI, ce n'est pas impunément qu'un seul homme a décidé chez nous de la paix et de la guerre, sans le consentement de la nation. Les plus éclatantes victoires ont abouti, à la longue, aux plus grands revers. La liste des défaites dont le pouvoir personnel, si glorieux qu'il soit, porte seul la responsabilité, serait longue à énumérer, depuis Blenheim et Ramillies, en passant par Rosbach et par Waterloo jusqu'à Sedan. La France n'a réellement connu la sécurité de ses frontières et les bienfaits d'une paix durable avec ses voisins que sous des gouvernemens libres. En nous révélant de nouveaux détails sur les intrigues de cour et les combinaisons frivoles qui décidaient, au dernier siècle, du sort de la nation, M. le duc de Broglie nous fait mieux comprendre les inconvéniens de l'ancien régime et l'excellence de la liberté.

A. Mézières.

GEORGETTE

TROISIÈME PARTIE (1).

IX.

Un instant cependant je pus croire que tous les vœux formés pour le bonheur de Georgette par ma vieille amitié allaient s'accomplir. Cette année-là, Mme de Villard et sa fille passèrent quelques semaines à la campagne toutes seules; Thymerale, qu'elles ne manquaient jamais de rencontrer *par hasard* dans leurs voyages, étant occupé à recueillir en province, à un autre bout de la France, le dernier soupir et le gros héritage de sa tante de Brinay. Pendant cette période paisible d'intimité parfaite, savourée avec délices par la mère et la fille, ces dames firent accidentellement la connaissance d'un jeune homme qui, sans doute, leur plut beaucoup, car, de retour à Paris, elles ne parlaient que de lui. Si j'interrogeais Georgette sur le voyage qu'elle venait de faire, ses souvenirs la ramenaient toujours à M. Paul Ronceray, aux attentions charmantes qu'il avait eues pour sa mère, aux promenades entreprises sous sa direction, aux soirées passées à faire des lectures ou de la musique avec lui. M. Paul Ronceray lisait à ravir, M. Paul Ronceray jouait du piano dans la perfection, M. Paul Ronceray avait couvert de très jolis croquis l'album de Georgette, nul ne savait causer, raconter comme M. Paul Ronceray. Ceci me fit dresser l'oreille : — On croirait vraiment, dis-je un jour avec quelque impatience, car je sen-

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre et du 15 octobre.

tais trop que je n'avais plus d'autre rôle dans la maison que celui d'interlocuteur désigné pour écouter chanter les louanges de ce nouvel ami, — on croirait vraiment que la terre, la mer et le ciel ne vous ont montré qu'une seule merveille : ce petit monsieur dont vous ne soupçonniez pas l'existence il y a deux mois!

Georgette rougit jusqu'au blanc des yeux, m'appela méchant, m'affirma que ce jeune homme lui était absolument indifférent, qu'elle n'en avait fait mention que parce que le hasard l'avait mêlé momentanément à leur existence... et puis, il était, on ne pouvait le nier, très discret, très bien élevé, la politesse même... — Là-dessus le concert habituel recommença en l'honneur de M. Paul, et Georgette me laissa persuadé qu'elle pensait beaucoup à ce prétendu indifférent. Du reste, l'expression seule de son visage eût suffi pour la trahir; elle avait dans le regard je ne sais quel doux éclat, quelle joie nouvelle, intense et profonde; sa voix prenait des vibrations que je ne lui avais jamais connues; distraite tout à l'heure, elle s'abandonnait soudain à une gaîté sans motif, presque aussitôt suivie de rêveries inexpliquées, qui prêtaient une gravité tendre et toute féminine à son visage encore enfantin.

Chose étrange, Mme de Villard aussi était transformée comme on l'est quand on vient de faire dans la vie un pas décisif. Elle s'oubliait absolument elle-même, pour la première fois peut-être, absorbée qu'elle était par une espérance qui effaçait toute préoccupation égoïste : elle avait pris la mine affairée, anxieuse, ravie, d'une mère qui voit poindre à l'horizon le mariage de sa fille, qui va descendre joyeusement, à l'aube d'une maturité encore resplendissante presque à l'égal de la jeunesse, la pente rapide au bas de laquelle on se réveille grand'-mère. L'absence de Thymerale aidant, elle acceptait sans arrière-pensée cette abdication; elle semblait rentrée dans le *vrai* de la vie, et sous cet aspect imprévu elle m'apparaissait, je dois le dire, encore plus belle que de coutume. Avec l'émotion triomphante qui est de rigueur en pareil cas, elle me dit que Georgette était aimée, à n'en pouvoir douter, par un brave et charmant garçon. Fils d'un inspecteur des forêts, il avait voulu suivre la même carrière que son père, mais dans des conditions qui donnaient à cette carrière plus de relief et de largeur : il s'était fait recevoir avocat, il s'était occupé d'art, et, au sortir de l'école spéciale, une mission l'avait conduit dans les grands bois d'Amérique. Revenu depuis peu de cette tournée d'exploration, où son esprit avait dû s'ouvrir à des idées, à des sources d'intérêt toutes nouvelles, il était en congé, attendant qu'on le nommât à un poste que certaines raisons de convenance personnelle lui faisaient désirer d'obtenir. Pen-

dant ce congé, le jeune garde général disponible avait rendu visite à l'une de ses parentes, propriétaire de la maison qu'avait louée Mme de Villard pour la belle saison. Cette dame, atteinte par des revers de fortune récens, s'était décidée à tirer parti de la moitié d'une habitation trop vaste. Georgette et sa mère étaient devenues ainsi ses locataires. Des rapports de voisinage se nouèrent naturellement entre les deux étrangères et leur hôtesse, qui les entourait de prévenances. On se réunissait le soir dans le grand salon commun, on causait autour d'une lampe tout en travaillant. Le jeune visiteur s'était trouvé mêlé à ces réunions; sa présence y introduisit un agrément de plus, et Georgette s'enthousiasma pour de merveilleux récits rapportés du Nouveau-Monde. Bref, M. Paul avait prolongé sa visite, qui d'abord devait être très courte, jusqu'à ce que Mme de Villard et sa fille eurent parlé de regagner Paris. Cette nouvelle avait paru d'abord le consterner comme si l'intimité improvisée qui s'était établie entre eux eût été destinée à durer toujours. Georgette partagea visiblement cette impression. La gaîté ne lui était revenue qu'après que M. Paul se fut rappelé tout à coup qu'une affaire urgente devait sous peu l'attirer à Paris : là-dessus sa parente avait ouvert de grands yeux étonnés, puis s'était mise à sourire; M. Paul ayant demandé ensuite à Mme de Villard, qui n'avait eu garde de refuser, l'autorisation de se présenter chez elle, Georgette avait changé de couleur et perdu contenance, de telle façon qu'il était difficile que le jeune homme ne s'en fût pas aperçu. C'était M. Paul qui les avait reconduites au chemin de fer; une fois seule dans le wagon avec sa mère, Georgette s'était jetée au cou de celle-ci, moitié riant, moitié pleurant... Était-ce assez significatif?.. — Très significatif en effet, significatif au point que j'éprouvai un vague dépit en songeant qu'il avait suffi à ce godelureau de se montrer pour vaincre, pour prendre possession d'une petite âme jusque-là si calme, si pure, si maîtresse d'elle-même, blanche comme une belle page sur laquelle aucune main n'a encore rien écrit. Et maintenant, sur la belle page blanche, quel griffonnage amoureux, quelles divagations, quelles redites, quelle musique folle de mandoline et de guitare, encadrant le portrait... flatté, naturellement, de ce monsieur! J'étais furieux,.. on nous enlevait Georgette.

Vous allez me taxer d'inconséquence, moi qui la veille tenais si fort à lui trouver bien vite un bon mari. Qui de nous, s'il vous plaît, n'est pas inconséquent? Du reste, mes préventions, ma mauvaise humeur s'apaisèrent aussitôt que M. Paul Ronceray m'eut été présenté. Nous nous rencontrâmes chez Mme de Villard à quelques

jours de là : je vis un grand garçon blond, robuste et svelte à la fois, au teint clair, au regard franc, dont la physionomie, les manières, toutes les allures révélaient une tranquille énergie, je ne sais quoi de doux et de décidé cependant; il n'était ni très beau, ni d'un esprit très brillant, j'entends cet esprit mondain qui n'a rien de commun avec l'intelligence proprement dite, de laquelle il me parut amplement doué. Il possédait en outre une forte dose d'instruction solide et une rare provision de modestie sincère, mais avant tout il était jeune. C'était de toutes ses qualités celle qui sautait aux yeux pour ainsi dire dès le premier instant. Bien qu'il eût usé déjà de son indépendance, voyagé, vu le monde et les hommes, il avait gardé comme un trésor toute la fraîcheur de ses impressions, une spontanéité dans le langage, une façon vive, primesautière, presque impétueuse, de sentir et d'exprimer ses sentimens, qui devait charmer un vieillard tel que moi, rompu à l'humiliation de se trouver ridiculement naïf auprès des hommes de vingt-cinq ans avec lesquels la vie le mettait en rapport. Celui-ci était à son insu de l'ancienne école, il me représentait ce que j'avais été à son âge, avec plus de fermeté dans le caractère et par conséquent cette prérogative glorieuse que je n'avais jamais possédée, de savoir au juste ce qu'il voulait. A force d'hésiter, de flotter, j'étais resté un célibataire maladif et cassé, sans entourage de famille, réduit à m'intéresser uniquement aux faits et gestes, aux passions, au bonheur des autres; lui devait être heureux pour son propre compte et rendre heureux les siens, fonder une famille, pousser dans sa saine vigueur de jeune chêne des rameaux vivaces. Pour commencer, il avait jeté son dévolu sur une compagne digne de lui, et il était aimé, il suffisait de les regarder, de les écouter pour s'en rendre compte. Que de souvenirs entre eux déjà!

— Vous rappelez-vous? disait sans cesse Georgette.

De quoi s'agissait-il? — D'un goûter dans les prés au temps des foins, d'un retour à pied par le plus beau des clairs de lune, d'un livre lu tout haut, à tour de rôle, de moins que cela, du grand chèvrefeuille qui enguirlandait le porche de la maison qu'ils avaient habitée ensemble, de certaines confitures de fraises dans la préparation desquelles Georgette s'était distinguée: des riens, des enfantillages; mais les plus petites choses ont du prix aux premiers jours d'un premier amour; chacune d'elles marque une étape, une sensation heureuse; ce chèvrefeuille secoué par le vent léger de la nuit, avait porté à Georgette, dans son langage odorant, tout ce que Paul n'eût osé dire; Paul avait baisé sur ces fraises les doigts de Georgette qui les avait cueillies; cette obligeante pluie d'orage était venue les forcer de se mettre à l'abri tout près l'un de l'autre. Oh!

non, il n'avait rien oublié. Leurs entretiens, où s'épanchait d'une façon si puérile un flot de sympathies inavouées, pouvaient être entendus de tous; mais quel contraste entre les paroles mêmes et l'accent de ces paroles!

— N'est-ce pas qu'il est charmant? me disait quelquefois Georgette. Vous ne vouliez pas le croire, et maintenant il vous plaît tout autant qu'à moi-même... plus encore, je crois...

— Cela serait difficile.

— Oh! reprenait-elle précipitamment, je le vois comme il est, avec ses défauts, je ne suis pas aveugle... il a des traits irréguliers et plus expressifs que délicats... Mais les Apollons sont ridicules, n'est-ce pas?.. Ses mains sont grandes... il est vrai qu'elles sont bien faites, et puis on ne peut pas exiger d'un homme de cinq pieds huit pouces qu'il ait des mains de femme...

— Assurément non;.. il y perdrait peut-être.

— N'est-ce pas? Je déteste les hommes jolis, mièvres, efféminés...

— De sorte que nous allons découvrir tout à l'heure que les grandes mains et les traits irréguliers de M. Ronceray doivent être inscrits au chapitre de ses mérites?..

— Vous seul êtes capable de pareilles exagérations! Ai-je rien dit qui ressemble à cela?

— Non! En y réfléchissant, je vous trouve plutôt sévère pour ce jeune homme.

— Sévère est encore exagéré, mais ma partialité ne va pas en tout cas aussi loin que la vôtre. Le fait est que vous êtes enchanté de M. Ronceray. Croyez-vous que je ne m'en aperçoive pas? Vous ne vous quittez plus depuis que vous vous êtes rencontrés ici, et... voulez-vous que je vous dise une chose qu'il m'a confiée sous le sceau du secret? De son côté, il vous trouve très aimable,... l'esprit, la bonté même. Je lui réponds qu'il n'y entend rien, que, s'il vous connaissait comme moi,... mais au fond je ne pense pas un mot de ce que je réponds, vous savez, et si vous n'étiez pas si taquin, vous mériteriez presque tout le bien qu'on dit de vous.

L'adorable enfant! Comment voulez-vous qu'un vieil abandonné qui n'a ni petite-fille, ni nièce ne fût pas pris par de telles câlineries? J'étais donc de grand cœur le confident, presque le complice de ces innocentes amours, accaparant l'attention de Mme de Villard pour permettre aux jeunes gens de causer cinq minutes un peu plus librement dans un coin du salon, proposant d'emmener Paul au spectacle, le ramenant pour dîner, enfin favorisant toute sorte de petites ruses qu'on eût bien su peut-être imaginer et faire réussir sans moi, joyeux dans mon rôle de mouche du coche, néan-

moins, comme si j'eusse tenu et dirigé les fils de toute l'affaire. Je ne laissais pas d'être inquiet par intervalles. Paul ne se hâtait guère de demander la main de Georgette,.. d'un moment à l'autre il pouvait être influencé par quelques méchans bruits, par la seule présence de Thymerale, qui depuis peu était de retour, — mais non, Paul ne restait à Paris que pour Georgette, il ne voyait personne et n'eût ouvert l'oreille à aucune médisance. Lui eût-on dit du mal de Mme de Villard, il n'y aurait pas cru, l'ayant rencontrée dans un milieu si honorable, posée en amie de sa cousine, une veuve austère, un peu dévote,.. et puis elle-même avait si bien su le pénétrer tout d'abord de sentimens d'estime et de respect! Quant à Thymerale, il lui fit simplement l'effet d'un hôte aimable de plus dans cette maison, où il ne voyait rien qui pût exciter chez lui la plus légère méfiance; d'ailleurs le soupçon n'est pas naturel à un cœur loyal, formé par d'honnêtes gens et à qui l'expérience n'a encore infligé aucune leçon sévère.

J'aurais voulu seulement qu'il se déclarât vite, et Mme de Villard attendait ce moment avec une impatience qui touchait à l'angoisse. Un soir que les deux jeunes gens, tout en causant, appuyés à la fenêtre, avaient insensiblement baissé la voix, elle me fit remarquer la physionomie très émue de Paul, qui, penché vers Georgette silencieuse et la tête baissée, lui parlait avec feu : — Je regrette presque, ajouta-t-elle, d'avoir ouvert ma maison à M. Ronceray.

— Pourquoi? puisque vous savez...

— Oui, je sais qu'il aime ma fille, tendrement, sérieusement; mais tant de choses peuvent survenir, ajouta-t-elle d'une voix tremblante, tant de choses qui seraient de nature à le faire reculer!.. et s'il reculait maintenant...

Georgette venait, au moment même, de tourner son visage empourpré vers Paul Ronceray, qui ne parlait plus, qui semblait attendre avec anxiété. Ses lèvres entr'ouvertes sur un radieux sourire n'articulaient pas un mot, mais son regard, qui étincelait à travers les larmes, comme un rayon de soleil dans un flot transparent, répondait assez pour elle. Par ce regard ravi, plein de candeur et d'abandon, elle se livrait tout entière d'une façon si évidente que je ne pus m'empêcher de répondre, le cœur serré moi aussi : — Oui, s'il reculait, ce serait trop tard.

X.

A quelques jours de là je trouvai Mme de Villard plus agitée encore : — Lisez, me dit-elle, voilà ce que j'ai trouvé par hasard dans la chambre de Georgette. — Et elle mit entre mes mains une feuille

de papier chiffonnée, déchirée à demi, brûlée à l'un des angles, sur laquelle je lus ce qui suit :

« T'ai-je fait attendre assez longtemps, curieuse que tu es, ma réponse à une question indiscrète ? Eh bien, non ! il ne m'avait pas dit qu'il m'aimait au moment où tu tenais tant à le savoir; que m'importait, du reste, puisque j'en étais sûre ? — Sûre !.. tu prétends, Denise, que l'on n'est jamais sûre de ces choses-là, que, tant que l'aveu n'est pas fait, nous pouvons prendre pour des marques de préférence les simples égards du monde, des banalités, ou même nous enivrer de nos propres sentimens jusqu'à prêter à celui qui nous les inspire des intentions qu'il n'a jamais eues. Tu as tort... on est clairvoyante quand on aime. Je pourrais raconter jour par jour, heure par heure, ce qui s'est passé dans l'esprit de Paul, depuis que la Providence nous a jetés sur le chemin l'un de l'autre. Moi, je crois au coup de foudre... l'amour s'empare de nous soudain et pour toujours... seulement on lui invente d'abord d'autres noms, c'est de la sympathie, c'est de l'amitié; naturellement on a peur de s'avouer qu'on serait assez folle pour donner volontiers sa vie à cet homme qui vous a saluée une première fois la veille, mais peu à peu la crainte s'efface : est-il possible que, se pénétrant, se devinant si bien l'un l'autre, on ne se soit pas toujours connu ? Et vite on décide qu'on s'est connu toujours, que c'est l'almanach qui se trompe, sinon comment Paul serait-il si bien au fait du caractère et des goûts de Georgette, sans ignorer rien de ce qui la concerne, et réciproquement ? Il est vrai que nous ne sommes ni lui ni moi des âmes bien tortueuses, ni bien compliquées. J'ai la mauvaise habitude de dire un peu ce qui me passe par la tête, et Paul est de même... Pourquoi pas ? nous n'avons rien à cacher. Longtemps donc, nous avons causé très librement de tout, sauf d'une seule chose, celle qui nous intéressait le plus, soit qu'il nous parût inutile de dire ce que nous sentions si bien, soit... enfin je ne sais comment cela se faisait, mais une sorte de timidité nous rendait stupides et presque muets dès que nous nous trouvions ne fût-ce qu'une minute en tête-à-tête, tandis que devant le monde les sujets de conversation ne nous faisaient pas faute. De temps à autre Paul hasardait cependant quelques mots d'une portée particulière, que je savais recueillir et comprendre. Par exemple, il me disait que la carrière qu'il avait choisie le fixerait loin des villes, que, né à la campagne, il l'avait toujours aimée non-seulement pour elle-même, mais pour l'influence qu'elle a sur les liens de famille, qu'elle resserre, sur le travail, auquel son calme et sa douce uniformité sont favorables : — A la campagne, ajoutait-il, la vie est certainement plus longue, plus utilement remplie qu'ail-

leurs, et on a le loisir de la mieux goûter. Rien ne vient vous étourdir, dévorer votre temps, et vous distraire, vous détourner du bonheur... Est-ce votre avis, mademoiselle Georgette?

« Et moi, bien que je n'aie jamais habité la campagne qu'accidentellement, je répondais : — J'adore les champs, j'adore les bois, — avec l'intime désir de l'en bien persuader.

« Puis il me parlait de ses parens d'une manière si touchante !.. il les vénère.... et eux n'existent que pour lui ; je comprends qu'ils soient fiers d'un tel fils. Le père est un de ces hommes de la vieille roche comme il n'y en a plus, paraît-il, qu'en province, un peu sauvage, un peu retranché dans ses forêts, dans sa besogne, dans sa responsabilité, dans un cercle restreint de braves gens semblables à lui, un peu prévenu contre Paris et les idées modernes.

« J'aime cela, du reste,.. une sorte de patriarche, un sage qui s'en tient à cultiver son jardin, comme dit Paul, citant je ne sais quel auteur... Cela m'amusera de le faire revenir de ses préventions sinon contre les Parisiens, du moins contre les Parisiennes. Quant à la mère, c'est une sainte, la bienfaisance et le dévouement mêmes, dont le cœur se partage entre son mari et son fils avec le regret cependant de n'avoir pas eu aussi une fille à chérir. La première fois que Paul m'a dit cela, j'ai failli lui répondre :

« — Elle en aura une quand vous serez marié.

« Mais il m'a semblé que c'était l'inviter trop directement à me choisir. Du reste sa pensée suivait le même cours que la mienne, car il a repris après une pause, songeant toujours à ses parens : — Il faudra que ma femme les aime...

« — Et comment ne les aimerait-elle pas tendrement, me suis-je écriée, pour eux-mêmes et pour vous ?..

« — Du reste, ils lui rendront sa tendresse au centuple pourvu qu'elle soit bonne... qu'elle ait des goûts simples... Notre fortune est modeste, a-t-il ajouté, en devenant soucieux tout à coup, je n'ai pas le droit d'aspirer à la main d'une fille riche.

« — Pourquoi? Peu importe qu'elle soit riche ou pauvre, si d'ailleurs elle vous plaît.

« Je tremblais un peu, pressentant que nous approchions, jusqu'à nous y brûler du grand sujet, du sujet intéressant, de ce sujet évité jusque là par nous deux avec tant de soin.

« — Mais moi, lui plairais-je ?..

« A cette question nettement posée, je me troublai comme une sotte, ce qui parut lui faire plaisir.

« — Et sa famille surtout n'aurait-elle pas des exigences que je serais hors d'état de satisfaire ?

« — Qu'est-ce qu'une famille raisonnable peut exiger de mieux qu'un gendre honnête, laborieux, aimant, avec une carrière toute tracée devant lui ?

« — Ainsi, reprit-il avec vivacité, il vous semble qu'une mère, par exemple, une mère habituée à tous les raffinemens de l'opulence et jalouse par conséquent de les assurer à sa fille, ne me repousserait pas ?

« — Il faudrait pour vous repousser qu'elle n'eût ni cœur ni cervelle, ni souci bien entendu du bonheur de son enfant. Y a-t-il de telles mères? Je ne le crois pas, les jugeant toutes d'après la mienne.

« — Vraiment?.. vous croyez que votre mère?.. — Il s'est interrompu tout à coup... J'ai senti que le moment était terriblement solennel, et je me suis cramponnée d'une main au balcon... (nous étions à la fenêtre, après dîner)... car il me semblait que le sol se dérobait sous mes pieds et que les étoiles tombaient du ciel comme une pluie de feu. Il n'a plus prononcé qu'un mot, mon nom : — Georgette!.. — Mais d'une voix étouffée, si vibrante pourtant, si remplie de prières!.. Dans ce mot il y avait tout : — Je vous aime !.. Voulez-vous être cette fille chérie que mes parens désirent et appellent? Voulez-vous être ma femme? — Ses yeux étaient tout près des miens et j'y voyais une fièvre d'anxiété mêlée à l'espérance et à toutes les émotions qui me faisaient à moi-même perdre la tête. Répondre m'eût été impossible... mais il a compris que mon cœur criait : *oui*, avec autant de sérieuse ferveur que si nous eussions été devant le prêtre et qu'il se fût agi d'un engagement éternel.

« Tu vois bien, ma Denise, qu'il s'est déclaré. Ce grand événement remonte à huit jours déjà... depuis, quand il parle de l'avenir, Paul ne dit plus *je*, il dit *nous*... Je souris, et lui, il est aux anges, tout simplement. Oh! que je suis heureuse! heureuse!.. heureuse!.. C'est mal de te le dire à toi qui prétends que tu ne pourras jamais l'être et qui m'as défendu si impérieusement de te parler de ton secret, en traitant ce secret de fantôme à jamais enseveli sur lequel tu as scellé la pierre du tombeau. Quelle image lugubre! La vie est si belle! Quand je pense que c'est l'absurde indifférence d'un Thymerale qui te fait désespérer ainsi de l'avenir, je suis plus que disposée à reprendre en grippe cet aveugle, cet insensé. Petite fille, je le détestais un peu, sans savoir pourquoi. Maintenant j'aurai de bonnes raisons pour le détester davantage. Encore une fois, pardonne-moi, ma chérie, d'épancher devant toi cette grande joie que Dieu te refuse et qu'il me donne par une injustice dont je suis honteuse... mais nous nous sommes juré autre-

fois de nous dire tout... et si tu ne tiens guère ta promesse depuis quelque temps, taciturne et réservée que tu es devenue, je ne me crois pas, moi, relevée de la mienne. Du reste, tu... »

Ici le feu avait brûlé la fin d'une page. Sans doute, dans la bonté de son cœur, Georgette avait décidé après réflexion, qu'il était cruel en effet de placer ainsi sous les yeux de Denise, malheureuse par l'amour, les transports naïfs d'un amour heureux; elle avait livré ses confidences à la flamme, quelque incident l'avait empêchée d'attendre qu'elles tombassent en cendres sous ses yeux, et maintenant, sur la foi de leur disparition, elle les croyait détruites.

— Eh bien?.. me dit Mme de Villard quand j'eus achevé de lire.

— Eh bien, répondis-je en hésitant, ceci ne nous apprend rien de nouveau.

— Non, rien, sinon un fait très grave, que M. Ronceray s'est déclaré à Georgette avant d'y être autorisé par mon consentement. Ce n'est pas la voie ordinaire, que je sache, pour arriver au mariage... cette situation ne peut se prolonger.

— Quant à cela, répliquai-je, vous avez parfaitement raison.

— Je le répète, poursuivit-elle, je regrette d'avoir cru trop vite, sans grande preuve, à la loyauté absolue des sentimens de ce jeune homme. Maintenant il va falloir le mettre en demeure d'expliquer ou d'interrompre ses assiduités chez moi, et je ne puis vous dire combien il me répugne de...

Elle s'arrêta brusquement. Ses doigts nerveux lacéraient son mouchoir. Dans la situation plus que délicate où elle s'était placée, une pareille démarche devait lui coûter en effet. Si aisément elle pouvait avoir l'air d'ourdir une de ces intrigues qui sont la dernière ressource des mères compromises pour marier leurs filles dédaignées à cause d'elles!.. si aisément on la soupçonnerait de recourir comme tant d'autres, à des manœuvres vulgaires pour arriver à ses fins, de prendre, tranchons le mot, un gendre au trébuchet!

Sa souffrance me fit pitié.

— Voulez-vous, lui dis-je, me laisser agir, en ma qualité de vieil ami? Je suis beaucoup moins inquiet de la loyauté de M. Ronceray que vous ne paraissez l'être; au fait, rien ne nous donne encore le droit de douter de lui, bien qu'il ait agi avec une spontanéité que les convenances réprouvent. J'aurais grand'peine à voir en lui un odieux séducteur, vous aussi, avouez-le. Encore une fois, laissez-moi le confesser et comptez sur ma prudence, sur ma discrétion, quand il s'agit de Georgette.

Dès le lendemain, dans le salon de Mme de Villard, je retrouvai Paul Ronceray; j'eus l'occasion de l'observer toute la soirée; certes

il n'avait pas la mine d'un homme sans foi qui trame des complots contre l'innocence. Nous sortîmes ensemble, et il me reconduisit jusqu'à ma demeure pour avoir le plaisir, selon la manie traditionnelle des amoureux, de me parler de l'objet qui l'occupait uniquement, de Georgette, toujours de Georgette. Connaissant ma longue amitié pour elle, il croyait pouvoir profiter sans scrupule de la complaisance que je mettais à l'écouter. Loin de l'interrompre en effet, je l'encourageai, puis doucement je lui fis entendre qu'à son âge on ne pouvait admirer de près une jeune fille, si parfaite qu'elle fût, et rechercher la société de cette jeune fille presque tous les jours sans nuire à sa réputation, à moins que...

Il me comprit avant que j'eusse achevé.

— Vous avez raison, me dit-il. — Et à travers sa vivacité ordinaire perçait la contrition d'un enfant pris en faute. — J'ai agi étourdiment et je me le reproche... Le charme de l'aimable hospitalité, dont j'ai abusé peut-être, était si fort! Tous mes pas me ramenaient malgré moi vers cette maison, où j'avais, une fois pour toutes, laissé mon cœur... Sans doute le titre seul de fiancé pouvait autoriser de telles assiduités; j'aurais dû le solliciter plus tôt... — Cet élan d'honnête repentir l'emportant, il poursuivit avec une franchise qui l'eût excusé aux yeux de Mme de Villard si elle en avait été témoin : — Et vous ne connaissez pas tous mes torts, monsieur, j'ai dit à Georgette que je l'aimais... Je le lui ai dit à l'insu de sa mère, sans préméditation, il est vrai !.. Cinq minutes auparavant, je ne prévoyais pas l'entraînement auquel j'allais céder... Il est si bon de se laisser glisser sur cette pente de l'aveu qui s'échappe malgré nous !.. Et puis je voulais être sûr de lui plaire, je voulais la tenir d'elle-même avant de passer aux démarches officielles. Vous avouerez que ces formalités que commande l'usage ne peuvent suffire quand il s'agit de l'échange de deux cœurs... Je n'aurais pas su prendre mon parti de laisser à d'autres le soin d'avertir Georgette qu'elle était nécessaire au bonheur de ma vie. D'ailleurs j'avais besoin d'être encouragé... Je ne suis pas bien riche et mon nom n'a d'autre mérite que d'être sans tache. Mme de Villard pouvait-elle se contenter de cela pour sa fille? Georgette m'a donné confiance, elle a calmé chez moi les susceptibilités d'un sot orgueil... Enfin elle m'aime, entendez-vous, elle m'aime... J'ai écrit sans perdre une seconde à mes parens, et j'attends leur réponse d'un jour à l'autre.

— Mais si vos parens n'approuvaient pas?

— Oh! ils souscriront avec joie à tout ce qui peut me rendre heureux. Je suis leur unique enfant; jamais ils ne m'ont rien refusé... Jugez donc en une circonstance comme celle-ci!.. Tout

ce que je redoute encore, malgré l'affirmation contraire de Georgette, c'est que l'obstacle vienne d'un autre côté, c'est que la situation de ma famille ne paraisse trop modeste.

— Sur ce point, soyez tranquille, je crois pouvoir vous rassurer entièrement.

Il faillit me sauter au cou :

— Je craignais tant, s'écria-t-il, que Georgette ne m'eût parlé comme une adorable enfant qu'elle est, ignorante de tout calcul intéressé, de toute exigence mondaine ! Tandis qu'un homme d'expérience comme vous doit savoir mieux que personne... Ainsi vous supposez, vous êtes sûr que Mme de Villard consentira?.. Elle vous l'a dit peut-être?.. Demain, j'irai chez elle réparer mes torts, lui demander la main de sa fille, car demain j'aurai sans doute la réponse... Je m'étonne même qu'elle ne soit pas encore arrivée. En tout cas, je ne rentrerai plus dans cette maison qui m'est sacrée, vous pouvez le croire, que pour faire à la face du monde une démarche décisive.

— Très bien, répondis-je en lui serrant la main. — Mais j'étais moins tranquille que lui.

Après qu'il m'eut quitté, je retournai chez Mme de Villard, qui devait attendre fiévreusement le résultat de cette conversation.

— Vous ne voulez pas, me dit-elle, que je passe une mauvaise nuit de plus?.. Merci... Parlez vite...

Et je parlai. Elle hocha la tête : — En ce moment, la famille de M. Ronceray s'informe de tout ce qui nous concerne... Huit jours, dites-vous, se sont écoulés depuis qu'il a écrit? Il est clair que les huit jours ont été employés à prendre des renseignemens minutieux.

— Ces braves gens adorent leur fils, hasardai-je pour la calmer, et quand ils connaîtront Georgette..

— Mais s'ils ne veulent pas la connaître? s'ils s'en rapportent à ce que leur apprendra le monde? Si l'horreur du scandale, la crainte du qu'en dira-t-on, tous les préjugés inexorables de la province font taire cette adoration dont vous parlez, s'ils persuadent à leur fils que l'honneur lui défend de s'allier à nous?..

Elle n'acheva pas d'exprimer les désolantes appréhensions qui se pressaient dans son esprit et me dit avec un accent de douceur profondément triste qui me navra :

— Je vous en prie, laissez-moi seule.

XI.

Une semaine encore se passa qui nous parut longue à tous. Paul

fidèle à l'engagement qu'il avait pris vis-à-vis de lui-même, n'avait pas reparu chez Mme de Villard. La mère s'abandonnait aux plus fâcheux pressentimens; la jeune fille ne comprenait rien à cette absence; elle cherchait à se montrer digne ou indifférente, mais son chagrin perçait à chaque instant, bien que j'eusse soin d'inventer chaque jour de nouvelles excuses à la conduite de Paul : — Vous l'avez vu? Il n'est pas malade?.. Alors pourquoi ne vient-il pas? disait-elle. — Et quand elle se taisait, son regard interrogateur parlait éloquemment pour elle. Je finis par craindre de voir arriver, comme si elle n'eût pu être que la confirmation d'un malheur, cette réponse qui tardait tant; mais nos craintes, pas plus que nos désirs, ne changent rien à la destinée. Un matin, le jeune Ronceray entra chez moi; il était très pâle.

— Vous ne vous trompiez pas, monsieur, me dit-il à brûle-pourpoint d'une voix émue et presque irritée, mes parens s'opposent à ce mariage... Sans doute vous savez mieux que moi les motifs qui peuvent les influencer; mais puisque vous saviez, pourquoi m'avoir laissé m'avancer? pourquoi?

Il s'interrompit brusquement, comme si l'injustice de son accusation l'eût frappé lui-même tandis qu'il l'articulait.

— Au fait, quel droit avais-je à votre intérêt, à votre franchise? Vous me connaissiez bien peu... Pardonnez-moi, je divague... Je suis si malheureux!

Il se laissa tomber sur une chaise, et cacha son visage entre ses mains.

Je souffrais, je crois, presque autant que lui. Il me semblait être coupable comme il m'en avait accusé d'abord, oui, complice d'un guet-apens où était tombé cet honnête garçon, complice par mon silence, par mes demi-encouragemens. Il avait le droit de me les reprocher, bien que je ne comprisse guère au fond comment j'aurais pu agir autrement.

— Expliquez-vous, balbutiai-je; que se passe-t-il donc?

— Il ne se passe rien que vous n'ayez pu prévoir, monsieur, d'après ce que je vous avais dit du caractère et des principes de mon père, si l'histoire scandaleuse de Mme Danemasse, qui s'appelle à Paris Mme de Villard, est vraie.

— Mais vous n'ignoriez pas que la personne dont vous parlez fût séparée de son mari?

— Est-il donc question de cela seulement? On m'avait dépeint le mari comme un homme honorable, bien que d'une humeur bizarre, et ce que je voyais d'*elle* m'interdisait de supposer qu'elle eût pu avoir le genre de torts dont une femme ne se relève jamais... J'imaginais donc de ces incompatibilités, de ces malentendus qui parfois

désunissent les ménages sans qu'il y ait beaucoup de la faute d'aucun des deux époux. L'excellente éducation de la fille semblait attester suffisamment le mérite de la mère. Enfin je croyais ce que je désirais croire, — ce que je veux croire encore, dit Paul en se levant par un mouvement brusque, comme sous l'impulsion d'une dernière espérance, — car enfin, monsieur, — il s'adressait à moi anxieux, presque suppliant, — mon père a pu être abusé... Il y a tant de méchans en province comme partout, plus qu'ailleurs peut-être... Dites-moi, je vous en prie, dites-moi qu'on a menti...

— On a dû certainement ajouter beaucoup de fables à la vérité, répliquai-je avec embarras. L'exagération en pareil cas est presque immanquable...

— Mon Dieu! j'ose à peine vous répéter ce tissu d'infamies... On prétend que la mère de Georgette a fui la maison de son mari avec un amant, qu'elle a changé de nom pour pouvoir mener plus librement à Paris une vie contraire à toute morale, que ce M. de Thymerale... C'est faux, n'est-ce pas?.. J'en étais bien sûr, c'est faux! Aidez-moi à prouver que c'est faux, et je vous en serai reconnaissant toute ma vie...

Son angoisse me faisait pitié. J'aurais voulu pouvoir prolonger les illusions auxquelles il se cramponnait encore; mais, de quelque façon que dût agir Paul, il était nécessaire, soit pour se résoudre à battre en retraite, soit pour s'attacher avec une persistance nouvelle à la conquête de Georgette, qu'il sût toute la vérité.

— Sans doute, dis-je avec lenteur, tandis qu'il attendait palpitant, comme un condamné attend son arrêt, sans doute, la malignité a envenimé ces événemens du passé, mais le fond n'en est que trop réel.

Il retomba sur le siége qu'il venait de quitter, frappé en plein cœur.

— C'est donc fini! murmura-t-il au bout d'un instant, fini! Comment ai-je pu m'abuser à ce point?.. Si du moins je devais être seul malheureux, mais Georgette?..

— Vous êtes d'avis probablement, comme monsieur votre père, dis-je avec une certaine amertume, que Georgette doit expier les fautes de sa mère, qu'elle en est naturellement responsable et que ce qu'il y a de mieux à faire est de l'abandonner à son rôle de victime?

Il redressa la tête:

— Monsieur, répondit-il, l'ironie est de trop; je ne renoncerai jamais dans mon cœur à celle que j'ai choisie, en la jugeant la plus charmante et la meilleure des femmes; mais comment voulez-

vous que je persuade à ceux qui ne la connaissent pas qu'une jeune fille élevée au sein même de l'adultère, avec le spectacle d'un attachement illégitime sous les yeux et mêlée à toutes les aventures que comportent ces sortes de liaisons, soit digne de prendre place dans une famille comme la nôtre, une famille aussi fière de ses principes d'honneur que d'autres peuvent l'être de leurs quartiers de noblesse?

Mon père me l'écrit : — « S'il te prenait la fantaisie de nous donner une paysanne pour bru, nous lui ouvririons nos bras, pourvu qu'elle eût l'âme saine et qu'elle sortît d'une souche irréprochable; mais une demoiselle de Paris avec les antécédens que nous connaissons, avec ce sang-là dans les veines, jamais. Il faut que l'air vicié que tu respires t'ait déjà bien gâté le jugement pour que tu aies pu être tenté de donner le nom que porte ta mère à la fille d'une femme perdue! » — Voilà ses propres paroles... Les hommes de sa trempe n'admettent pas de nuances dans le mal, ils sont tout d'une pièce : entre l'honnête femme et la femme perdue, il n'y a rien, la passion ne les touche guère, les qualités qui peuvent survivre au naufrage de l'honneur les trouvent incrédules... Une seule personne aurait réussi à plaider la cause de Georgette : celle de nos parentes chez qui j'ai rencontré ces dames et qui alors les portait aux nues; mais, ses scrupules de dévote aidant, elle est la première à les attaquer aujourd'hui et à les renier, furieuse d'avoir été dupe. Elle les dépeint comme des sirènes de la plus dangereuse hypocrisie. Mon père m'enjoint impérieusement de fuir Paris au plus vite et de revenir le trouver... Braver ses préventions et sa colère en ce moment serait impossible... Que dois-je faire?

Jamais je n'avais vu sur un visage humain de perplexité plus douloureuse.

— Écoutez, lui dis-je, vous aimez Georgette?

— Plus que ma vie, mais je ne saurais lutter contre la volonté de mon père, et elle-même, telle que je la connais, refuserait d'entrer malgré tout dans une famille qui la repousse.

— Aussi, repris-je, ne vous conseillerai-je pas la révolte, mais seulement une ténacité qui vous sera facile si votre amour est tel que vous le dites. Il n'y a pas un obstacle que ne surmonte la constance, et qui sait?.. — je parlais au hasard dans mon désir de le consoler, — des événemens imprévus viennent parfois nous servir. Retournez auprès de vos parens, qu'ils voient à votre douleur et à la fidélité opiniâtre de vos sentimens combien méritait d'être aimée celle que vous leur sacrifiez. Peut-être avec le temps

se laisseront-ils fléchir, peut-être... Je ne sais trop ce que je vous dis, mon pauvre enfant... Pour le moment, vous n'avez qu'une chose à faire : quittez Paris sans retard.

— Et sans la revoir?..

— Sans la revoir... que pourriez-vous lui dire?

— C'est vrai!.. murmura Paul avec accablement.

— Un mot annonçant votre départ obligé, voilà tout ce qu'il faut... Je tâcherai d'expliquer... D'ailleurs, si vous ne devez pas revenir, mieux vaut que le coup soit brusque; les ménagemens sont ce qu'une âme droite et fière peut le moins supporter.

— Mais je reviendrai, n'en doutez pas, je reviendrai pour l'arracher à un milieu indigne d'elle.

Je ne doutais pas de sa sincérité au moment où il me parlait ainsi, mais je croyais être sûr néanmoins qu'en réalité il ne reviendrait pas.

— Si vous revenez, vous n'aurez pas besoin de longues excuses. Elle vous aura attendu... les femmes comme Georgette savent attendre longtemps, toujours s'il le faut... et elle vous pardonnera, c'est moi qui vous en réponds. Mais vous m'entendez, partez ce soir, n'aggravez pas le mal que, sans le vouloir, vous avez fait...

— Oh! s'écria-t-il, pourquoi l'ai-je rencontrée? Pourquoi lui ai-je dit que je l'aimais! Que la vie est impitoyable!

— Oui, mais ne cherchez pas de querelle inutile à ses rigueurs... Allons, calmez-vous; tout ceci est dur en effet.

Je frappai du pied pour m'affermir, car je venais de m'apercevoir qu'une grosse larme, la première que j'eusse versée depuis les temps lointains de ma jeunesse, s'obstinait à déborder de mes paupières, tandis que Paul, la tête appuyée au marbre de la cheminée, sanglotait à bout de forces et comme s'il eût oublié ma présence; puis soudain il parut revenir à lui avec une sorte de confusion, se leva, prit son chapeau et sortit. Qu'allait-il faire dans l'état d'agitation où je le voyais? Suivrait-il mes conseils, saurait-il colorer sa retraite d'un prétexte plausible? Georgette se laisserait-elle prendre à ce prétexte ou bien devinerait-elle qu'on lui cachait quelque chose, que c'était là une rupture voilée? Elle ne manquerait pas alors d'en chercher les raisons, et si, quelque indice la mettant sur la voie, elle finissait par découvrir?

Dévoré d'inquiétude, je résolus d'aller avant la fin de la journée constater l'effet de la démarche de Paul. Des douleurs de goutte assez vives étaient venues cependant m'avertir que je subissais plus qu'il ne l'aurait fallu le contre-coup des émotions d'autrui. Sans en tenir compte, je me rendis durant l'après-midi chez Mme de Villard.

Elle était sortie, me dit un domestique, mais mademoiselle était dans le salon avec M. Paul Ronceray.

Ceci ne présageait rien de bon. Troublé comme il l'était en me quittant, Paul avait eu grand tort d'affronter une si périlleuse entrevue, et comment d'ailleurs était-il arrivé jusqu'à Georgette? Celle-ci en l'absence de sa mère ne recevait pas de visites ordinairement; elle se tenait dans sa chambre, comme c'est l'habitude des jeunes filles. J'entrai sans me faire annoncer, avec crainte je l'avoue, en me demandant au milieu de quelles explications j'allais tomber et quel rôle j'y jouerais. Il me fallait traverser une petite pièce qu'on appelait la bibliothèque et qui n'était séparée du salon que par une portière d'étoffe à demi relevée. Des éclats de voix impérieux me retinrent immobile sur le seuil. Était-il possible que cette voix montée au diapason de l'indignation, presque de la colère, fût celle de Georgette? J'eus peine à la reconnaître, tant elle avait changé de timbre; celle de Paul l'accompagnait en sourdine, suppliante, indistincte. J'entendis comme une prière dont je ne pus saisir le sens, violemment interrompue par ces mots : — Non! non! entre nous tout est fini... tout est impossible...

Puis un silence pendant lequel Paul parut encore demander grâce.

— Non! vous en avez trop dit déjà... Que ne vous laissiez-vous accuser plutôt?.. Que m'importaient vos torts après tout?.. Tandis que les siens!.. Je ne crois pas aux siens,.. je n'y croirai jamais,.. mais jamais non plus je ne pardonnerai à ceux qui ont pu douter d'elle... Comprenez donc que pour moi le bonheur de l'aimer avec respect, avec vénération est mille fois plus grand que ne pourrait l'être le bonheur d'être à vous;.. comprenez donc que je considérerai toujours comme des ennemis ceux qui ont outragé ma mère... C'en est fait... adieu! — Puis un sanglot, puis le bruit d'une porte qui retombait sur ce mot adieu jeté d'un ton dur, impitoyable et répété deux fois.

La portière s'écarta au moment même; je vis apparaître Paul, le visage décomposé, courant comme un fou,.. il faillit me renverser sur son passage.

— Qu'avez-vous fait? m'écriai-je en le saisissant par le bras...

Il était hors d'état de répondre,.. je l'entraînai dehors, tremblant que Mme de Villard ne rentrât, qu'elle ne le vît ainsi. Arrivé dans la rue, j'arrêtai un fiacre, j'y fis monter Paul, je m'assis auprès de lui et donnai au cocher l'adresse de son hôtel. Alors il me raconta, éperdu, ce qui s'était passé.

D'abord il avait cru agir avec toute la prudence possible; il avait profité d'une heure à laquelle il supposait que Mme de Villard serait absente pour porter chez elle une carte sur laquelle il avait crayonné

l'excuse la plus brève et la plus vraisemblable à son brusque départ. Tandis qu'il remettait cette carte, Georgette, escortée d'une femme de chambre, était rentrée de la promenade; elle avait jeté un rapide coup d'œil sur lui, sur son costume de voyage : — Ma mère va rentrer, avait-elle dit. Ne voulez-vous pas l'attendre un peu? Je vous tiendrai compagnie...

Cette requête fut prononcée comme un ordre. Il l'avait suivie jusque dans le salon, où s'étaient échangées durant l'espace de dix minutes environ quelques phrases languissantes et sans intérêt. Tout à coup, comme si sa préoccupation secrète éclatait malgré elle : « — Qu'est-il arrivé? avait demandé Georgette en se plaçant devant lui,.. parlez,.. je l'exige!.. je vous en prie... Vous veniez tous les jours et voilà que depuis quelque temps vous ne vous montrez plus... Vous ne témoigniez aucune intention de vous éloigner de Paris, et ce soir, à l'improviste, vous partez,.. mieux encore vous voulez disparaître sans me revoir après m'avoir dit que vous m'aimez et en sachant que je vous aime. Qu'ai-je fait pour que vous agissiez ainsi ? »

Cette interpellation aussi hardie que touchante, à laquelle il s'attendait si peu, avait bouleversé le malheureux Paul; il avait senti l'impossibilité de feindre,.. il avait avoué que le plus cher de ses désirs rencontrait certains obstacles et qu'il partait pour les aplanir.

« — Quels obstacles?.. Je tiens à savoir... — Et comme il hésitait, comme il balbutiait : — Ah ! s'écria-t-elle fondant en larmes, je le vois bien, l'obstacle vient de vous, de vous seul... Est-il possible que déjà vous ne m'aimiez plus ?.. » — Je n'ai pu y résister, ajouta Paul, en me racontant cette scène. Devant une telle explosion de pleurs et de reproches, ma dernière énergie a succombé. Je me suis jeté aux pieds de Georgette, je lui ai juré la vérité,.. que je l'adorais plus que jamais, que j'étais au désespoir d'être forcé de la quitter...

« — Qu'est-ce qui vous force? répétait-elle. Vous reviendrez vite en ce cas... Quand reviendrez-vous? » — Et toujours ses yeux scrutateurs fixés sur les miens. Une sorte de vertige s'empara de moi m'ôtant toute présence d'esprit; cependant je sentais que je ne devais, que je ne pouvais pas répondre :

« — C'est donc vrai, vous me trompiez tout à l'heure, vous ne m'aimez plus !.. »

Pouvais-je lui laisser cette pensée?.. Avant tout il fallait qu'elle ne me crût pas parjure, qu'elle sentît bien que comme elle j'étais victime de circonstances auxquelles ma volonté n'avait pas plus de part que la sienne...

— Grand Dieu! m'écriai-je en saisissant le bras de Paul Ronceray, vous ne lui avez pas dit ?..

— Non, répliqua-t-il avec précipitation, je ne lui ai pas dit *cela*, je ne suis pas un misérable, quoique l'égoïsme m'ait emporté,.. je ne voulais rien formuler de positif, je crois n'avoir parlé que d'une calomnie que j'allais combattre, dont j'étais sûr d'avoir raison, mais déjà c'en était trop apparemment, car elle a cessé tout à coup de m'interroger, elle m'a repoussé loin d'elle, s'est levée toute droite; ses traits s'étaient altérés d'une manière effrayante : « — Ma mère, balbutia-t-elle, il s'agit de ma mère!.. partez,.. je ne vous retiens plus,.. vous ne m'êtes plus rien... »

Et elle avait raison d'être indignée, acheva Paul avec égarement; il fallait lui laisser croire de moi tout ce qu'elle eût voulu imaginer de cruel et d'injuste plutôt que d'effleurer seulement ce terrible sujet. Tôt ou tard, hélas! elle aurait vu clair... mais j'ai contribué à lui ouvrir les yeux, elle ne me le pardonnera jamais... je me suis perdu, elle me hait maintenant, elle me hait, je l'ai lu sur son visage qui, au dernier moment, s'est détourné de moi avec horreur...

Le malheureux!.. Je le trouvai trop puni pour qu'il fût nécessaire d'ajouter un reproche de plus à ceux que lui avaient adressés déjà sa conscience et Georgette. Une heure après, il quittait Paris la mort dans l'âme, laissant derrière lui d'insondables désastres.

XII.

Peut-être dans le trouble où il était et pressé par un interrogatoire qui achevait de lui faire perdre la tête, Paul Ronceray avait-il parlé d'une façon plus explicite qu'il ne le croyait lui-même; peut-être avait-il suffi d'un mot pour compléter soudain dans l'esprit de Georgette une série d'évidences qui depuis longtemps s'y agglomméraient à son insu. Quoi qu'il en fût, elle comprit dès cet instant. Ce fut comme une illumination sinistre qui vint éclairer à la fois le présent et le passé. Elle comprit que son mariage était rompu à cause de la mauvaise réputation de sa mère, elle comprit qu'elle vivait au milieu d'un scandale permanent, dont les éclaboussures rejaillissaient sur elle, et pourquoi on l'avait autrefois si brusquement mise en pension, pourquoi les autres jeunes filles s'étaient éloignées d'elle, pourquoi les mères de ces jeunes filles ne saluaient pas la sienne. Elle eut le secret de sa propre aversion tout instinctive pour Thymerale, et un mot de Denise, qui était jusque-là resté obscur pour elle, lui revint à la mémoire avec un sens terrible : — « Je n'ai aucun espoir désormais, avait dit Denise : il paraît que M. de

Thymerale est pris depuis longtemps dans les filets d'une femme mariée. — « Cette femme que maudissait Denise, c'était la mère de Georgette... Georgette n'avait plus d'amie;.. il lui semblait presque, pauvre enfant, qu'elle n'avait plus de mère. En même temps elle sentait peser sur son front, comme une flétrissure imméritée, mais réelle, une partie du poids de cette honte au milieu de laquelle, depuis sa plus tendre enfance, elle avait vécu; les événemens ne lui prouvaient-il pas qu'elle était en effet souillée de la faute d'une autre? — Je n'étais pas digne! se disait-elle en songeant à ses courtes fiançailles; je n'étais pas digne! — La triste certitude que Paul était perdu pour elle s'effaçait presque, comptait à peine auprès de cette blessure faite à sa candeur, à sa fierté, au premier et au plus cher sentiment de son cœur: la tendresse ou plutôt le culte filial concentré sur un seul objet.

Le chagrin qui dévorait Georgette ne pouvait échapper à Mme de Villard; elle l'attribua pendant quelque temps au départ de Paul, dont elle avait bien vite pour sa part démêlé la véritable cause, puis elle comprit vaguement d'abord et de mieux en mieux à mesure que s'écoulait chaque triste journée qu'il entrait plus d'un motif sérieux dans cette douleur.

Je n'étais le confident à cette époque ni de la mère ni de la fille, l'une et l'autre fuyaient les consolations, les conseils, et jusqu'à ma perspicacité muette; j'étais censé ne rien savoir des combats qui se livraient en elles, mais comme il était facile de les deviner! Elles redoutaient de se trouver seules ensemble, elles ne s'entendaient plus; c'étaient entre elles des silences de glace, mais au fond pleins d'orages, car chacune d'elles retenait avec effort ce double cri, — d'une part: — Défends-toi donc! prouve-moi que tu es toujours *ma mère!* — de l'autre: — Pardonne-moi le mal que je t'ai fait et auquel je ne peux remédier!

Reconnaissant l'impossibilité de dire cela, elles se taisaient, et d'heure en heure, de minute en minute, l'abîme se creusait entre elles plus profond. L'amour d'une fille pour sa mère n'est pas une de ces affections où l'indulgence, la pitié, le pardon peuvent trouver place; dès qu'il ne s'allie plus au respect absolu, à la confiance parfaite, il a perdu son caractère sacré, les fondemens mêmes de son existence: il est blessé à mort.

Entre ces deux femmes dont en réalité il faisait le malheur, M. de Thymerale était lui-même fort à plaindre. Georgette semblait revenue envers lui aux sentimens hostiles de ses premières années, et on ne pouvait plus les attribuer à un enfantillage. Elle le fuyait, elle évitait les occasions de paraître en public avec lui. Quant à madame de Villard, elle avait évidemment d'autres soucis que ses

propres amours qui naguère encore l'absorbaient tout entière; elle se montrait sombre, nerveuse, distraite, irritable. Le rôle de Thymerale devenait des plus pénibles. Il n'avait garde de demander la moindre explication, tenant fort au contraire à ne rien approfondir, mais il se sentait aussi embarrassé devant Georgette que pourrait l'être un voleur devant celui qui a le droit de lui réclamer son bien, et il voyait la femme qu'il avait cru enlever une fois pour toutes aux liens et aux devoirs de la famille asservie de nouveau par ces devoirs et par ces liens qui se tournaient contre elle et l'étreignaient fatalement à la façon d'instrumens de torture.

Un jour il se plaignit, paraît-il, et Mme de Villard, à bout de forces, lui répondit :

— C'est vrai... Je ne peux dorénavant que souffrir et faire souffrir... Vous vous êtes voué à une destinée maudite. Reprenez votre liberté, puisque je ne sais plus vous aimer par-dessus tout, me garder belle pour vous.

Relevant ses cheveux blonds, encore magnifiques, elle lui avait montré les fils d'argent qui s'y mêlaient depuis peu. Mais Thymerale s'était senti d'autant plus impérieusement engagé à continuer de porter sa chaîne, quelque lourde qu'elle fût, qu'on lui offrait de la briser. Avec un de ces élans du cœur qui, hélas! quinze années auparavant avaient assuré sa victoire sur les scrupules expirans d'une femme enthousiaste et passionnée :

— Je ne me suis pas engagé, dit-il, à ne vivre avec toi que les jours de bonheur, je t'ai dû assez de ceux-là pour pouvoir exiger encore de partager tes peines.

— Ah! je n'ai plus que toi! s'était écriée la naufragée en tendant les bras vers celui dont la fidélité opiniâtre était sa seule excuse et son dernier refuge.

— Tu n'as plus que moi, et tu veux que je t'abandonne?..

En effet, ils ne pouvaient exister que l'un pour l'autre, c'était le devoir faux issu de la fausse direction qu'ils avaient donnée à leur vie. Ayant trahi tous les autres, ils accomplirent du moins celui-là.

Sur ces entrefaites, Georgette prit avec autant de mesure que de fermeté un parti décisif. Elle commença par faire entendre que, l'exemple de plus d'une jeune fille du monde qui concourait à la Sorbonne pour le diplôme d'institutrice la tentant, elle serait bien aise, elle aussi, de donner ce couronnement à ses études. Le projet fut approuvé; il ne semblait cacher aucune arrière-pensée, mais bientôt, Georgette ayant insinué qu'elle se trouvait trop souvent détournée de son travail par des distractions de toute sorte dans la maison maternelle et que pour atteindre son but elle demandait à rentrer

en qualité de pensionnaire libre chez Mme Despreux, il devint clair que la fantaisie de conquérir un diplôme la tourmentait moins que le désir de séparer sa vie de celle de sa mère. Mme de Villard ne put se faire là-dessus aucune illusion, bien que ce petit complot, mûri depuis longtemps sans doute, eût été conduit avec beaucoup de tact et des précautions qu'on n'aurait pu s'attendre à rencontrer chez Georgette, dont la principale qualité était la franchise. Ce fut pour elle le dernier coup, mais en même temps, je crois, une sorte de soulagement, car la situation, tendue de plus en plus, était devenue intolérable à tous malgré les efforts de chacun. N'arrive-t-il pas, dans la maladie de l'être le plus entouré d'affections et qui tient le plus à la vie, un moment où la mort finit par être implorée comme une délivrance et par celui dont l'agonie se prolonge et par ceux qui assistent à cette agonie? Il en est de même dans d'autres grandes crises. La retraite de Georgette tranchait le nœud gordien d'une façon inattendue, implacable, il est vrai, mais enfin c'était une solution. Sans doute, avant de s'arrêter à celle-ci, la pauvre enfant en avait cherché de moins rigoureuses, mais en vain; la logique d'un âge qui ne comprend pas les atermoiemens, l'avait bien inspirée, en somme, et elle y avait joint tout ce qu'un bon cœur peut inspirer de délicatesses.

Mme de Villard s'éleva et se maintint à sa hauteur en cette circonstance; elle feignit d'être dupe, d'apprécier ses motifs, de s'y résigner sans trop de peine, elle ne dit même pas à Thymerale ce qu'elle voyait d'irrévocable dans le projet de Georgette, résolue qu'elle était à simplifier le supplice en n'y associant aucun des deux êtres qui se partageaient si cruellement son cœur, mais elle me dit à moi, avec un accent et une expression de visage que je n'oublierai jamais :

— C'en est fait... Je n'ai plus de fille... Dieu est juste... Je n'avais pas mérité de rester son guide, ne lui ayant donné que des exemples funestes; elle m'a jugée, condamnée, elle s'écarte de moi, c'est la fin de tout,... en ce qui me concerne. Peu importe;.. mais sa vie, à elle, commence, affranchie d'une entrave, d'un fardeau, d'une tache. C'est d'elle qu'il s'agit, d'elle seule... Ce guide, ce soutien que je ne puis plus être, il faut qu'elle le rencontre ailleurs... Je le lui donnerai, le temps est venu.

J'essayai de lui prouver, sans y croire, que la séparation qu'elle jugeait définitive ne serait que momentanée, qu'elle se trompait sur les intentions d'une enfant encore irrésolue. Elle secoua la tête et, avec un geste qui semblait repousser mes suppositions :

— Elle a réfléchi. Moi aussi, je réfléchissais de mon côté,..

j'étais prête à tout, prête au dernier sacrifice. Vous rappelez-vous, mon ami, ce que je vous ai dit une fois de certain pli cacheté que me fit parvenir M. Danemasse au moment où je m'attendais de sa part à de terribles représailles, à un procès infamant?..

— Oui, cette lettre, cette lettre mystérieuse adressée à sa fille...

— Et confiée à mes soins pour être remise le jour où Georgette aurait besoin de lui... Il savait ce qu'il faisait, dit Mme de Villard avec un accent contenu de colère impuissante, il préparait bien sa vengeance.

— Mais en la confiant à vos mains, cette vengeance, dis-je, effrayé à demi de ce qu'elle allait faire, il vous a laissée libre de la retenir, de la conjurer à votre gré...

— Libre?.. non;.. j'aime ma fille. Il n'a jamais douté de cela, et il a bien fait.

Cette étrange femme ne m'en dit pas davantage alors, mais elle agit avec une vaillance et une générosité quasi chevaleresques, qui, toujours promptes à se réveiller en elle, donnaient raison à l'estime dont je ne pouvais, malgré tout, me défendre pour son caractère.

Le lendemain, par un jour pluvieux et triste de l'arrière-automne, elle reconduisit sa fille, selon le désir que celle-ci avait formellement exprimé, chez Mme Despreux. Son calme ne se démentit pas un instant; Georgette, au contraire, était à bout de courage, il eût suffi d'un mot, d'une caresse, d'un regard de sa mère pour qu'elle se jetât dans ses bras en lui disant : — Remmène-moi! j'ai trop présumé de mes forces. Je ne peux pas te quitter! Tout plutôt que cela...

Mais Mme de Villard sentait que cette explosion de tendresse ne remédierait à rien et laisserait les mêmes difficultés subsister dans l'avenir. Elle ne la provoqua donc point, elle affecta de ne rien voir, elle répondit par des sourires aux insidieuses félicitations de Mme Despreux, qui prétendait ne savoir ce qu'il fallait admirer le plus, du beau zèle qui poussait son ancienne élève, après avoir goûté des plaisirs du monde, à se séquestrer entre les quatre murs d'un pensionnat pour conquérir des brevets de capacité dont, en somme, elle n'avait pas besoin, n'ayant nulle intention d'en faire jamais usage, ou de l'affection toute désintéressée de cette mère qui renonçait à la joie de garder auprès d'elle une aussi charmante enfant pour lui permettre de suivre des goûts si rares et si louables : — C'est un exemple que je ne me lasserai jamais de citer, répétait la sémillante directrice; mais on dirait que son héroïque résolution coûte un peu à notre chère Georgette, ajouta-t-elle en remarquant les larmes que celle-ci ne pouvait retenir. La voici

presque aussi émue que lorsqu'elle est entrée chez nous pour la première fois. Sachez bien, mon enfant, que vous ne serez plus traitée en petite fille, mais en personne raisonnable, et que c'est une demi-liberté qui vous attend. Vous êtes autorisée à vous promener dans le jardin réservé, à pénétrer dans ma bibliothèque particulière; vous aurez un petit appartement séparé très complet, une place à ma table;.. tout ce que je regrette, c'est qu'aucune autre jeune fille ne se trouve, quant à présent, dans le même cas... Vous serez bien seule...

— C'est ce que je désire, dit vivement Georgette.

— Pour pouvoir vous recueillir, vous livrer plus tranquillement à l'étude? Je comprends cela.

Quand Georgette fut quitte des complimens, des explications, de l'intérêt intempestif, de l'importune curiosité de Mme Despreux, quand elle se trouva enfin seule avec sa mère dans la chambre vaste et commode qu'on lui avait réservée, elle se mit à genoux devant celle que volontairement elle abandonnait, poussée par l'impulsion de sa conscience, par les instincts les plus délicats de son âme, et, lui baisant les mains avec une effusion de repentir et d'amour : — Ma mère chérie, murmura-t-elle, pardonne-moi...

Il lui semblait en ce moment être une fille dénaturée. Elle eût voulu pouvoir, sans parler, ouvrir son cœur sous les yeux de sa mère et la supplier d'y lire tout ce qu'il renfermait d'angoisses et de doutes.

— Je n'ai pas à te pardonner,.. je te bénis, répondit Mme de Villard d'une voix étouffée, en l'attirant dans ses bras. Écoute bien, Georgette; si j'ai eu des torts envers toi, qu'ils soient effacés aujourd'hui...

— Des torts!.. Oh! maman, ma chère maman,.. tu as toujours été bonne,.. trop bonne; c'est moi qui suis une ingrate; c'est moi... Si tu savais!..

— Je ne veux rien savoir, interrompit précipitamment Mme de Villard; tu as sans doute agi pour le mieux. — Elle semblait résolue à ne pas se laisser vaincre par l'émotion, et Georgette s'efforçait de se conformer à sa volonté. Un silence se fit entre elles; Georgette avait jeté ses deux bras autour de sa mère et appuyait contre elle un pâle visage, qui, renversé sur son sein, semblait la supplier.

Mme de Villard, les yeux fermés pour ne pas voir l'expression de ceux de sa fille, reprit tout bas : — Je veux que tu sois heureuse... oui, je veux pouvoir penser à ma petite Georgette en me disant : — Elle est heureuse après tout, quand bien même;.. écoute encore, chère enfant,... quand bien même ton bonheur, tu

ne devrais pas le tenir de moi... En ce moment, tu t'égares dans des perplexités dont je ne peux t'aider à sortir;.. non, je ne le peux pas, répéta Mme de Villard, arrêtant les paroles qui allaient sortir de la bouche de Georgette; — mais un autre le pourra peut-être, ajouta-t-elle en lui remettant une lettre... Je te laisse ceci...

La jeune fille prit avec une sorte de terreur l'enveloppe cachetée qu'elle lui tendait : — Ne me quitte pas encore! dit-elle, je t'en prie, ne me quitte pas...

— Il le faut, interrompit Mme de Villard, recouvrant toute sa fermeté. Je reviendrai, mais nous ne parlerons plus jamais de ces choses. Tout ce qu'il importe que tu saches, c'est que tu es libre, absolument libre d'agir selon l'impulsion de ton cœur, qui te conseillera toujours bien.

Elle échappa aux bras de sa fille, et bientôt le bruit d'une voiture qui s'éloignait retentit dans la rue silencieuse. Alors Georgette, pénétrée d'une sensation d'isolement nouvelle et profonde, se jeta sur son lit, et, la tête enfoncée dans l'oreiller, pleura longtemps comme pleurerait un enfant perdu, sans secours, dans la nuit profonde. Quand elle revint à elle, la lettre cachetée, qu'elle avait laissée tomber, fut le premier objet qui frappa ses regards : elle la ramassa, la retourna, lut et relut la suscription d'une petite écriture ronde, serrée, peu lisible, ce qu'on est convenu d'appeler une écriture de latiniste; puis elle déchira l'enveloppe par un mouvement de poignante curiosité. J'ai su depuis ce qu'avait écrit M. Danemasse :

« Ma fille,

« Quand tu liras cette lettre, tu auras besoin d'affection et d'appui. Rappelle-toi que tu peux trouver l'un et l'autre auprès de ton père, qui, de son côté, n'a plus d'espoir qu'en toi.

« GEORGE DANEMASSE.

« Les Granges.... »

— Ma mère! s'écria impétueusement Georgette... elle renonce à moi, elle me donne à lui... Je ne veux pas, c'est impossible... Ma mère, je te dois tout. Je ne connais, je n'aime que toi... Reprends ta pauvre Georgette!

Mais sa mère n'était plus là pour l'entendre... Où était-elle? Le front de Georgette s'assombrit, une image intolérable s'était présentée à son esprit... l'image de Thymerale... Elle se détourna en frissonnant, reprit la lettre, qu'elle avait jetée loin d'elle, et se mit à étudier ces quatre lignes avec une fixité stupide. Ce fut ainsi qu'elle passa toute la nuit.

XIII.

Mme de Villard avait abdiqué ses droits de mère, Georgette était forcée de s'en rendre compte : on avait souffert qu'elle cédât la place à Thymerale, on avait remis entre ses mains cette lettre que son premier mouvement avait été de repousser en craignant de la comprendre, mais qui, maintes fois lue et relue depuis, dans la solitude, loin de toute influence, s'imposait de plus en plus à ses pensées. Chose étrange! le souvenir de Paul, souvenir chassé sans cesse et toujours prêt à revenir avec un cortège de ressentimens et d'amertumes, mais aussi de regrets, se mêlait invinciblement à la préoccupation nouvelle et incessante dont M. Danemasse était l'objet. Il semblait à Georgette, elle ne savait pourquoi, que la cause de ces deux hommes se trouvait confondue; que, d'un côté le père qu'elle ne connaissait pas, mais qui depuis tant d'années l'attendait, que le fiancé qu'elle ne comptait plus revoir se réunissaient pour l'appeler, tandis que d'autre part sa mère la reniait froidement, de propos délibéré. Ce que cette enfant ne pouvait concevoir, c'était le genre de torture morale que subissait alors une femme aussi malheureuse que coupable. Il est vrai qu'après avoir consenti à se séparer de sa fille, Mme de Villard se rattacha plus que jamais à l'amour de Thymerale, croyant y trouver l'étourdissement dont elle avait besoin pour supporter un pareil sacrifice, mais elle devait éprouver bientôt que le temps des vertiges était passé. Cet amour, dont elle voulait faire son refuge suprême et qui, par une prérogative dont elle restait fière au milieu de sa douleur, avait échappé jusque-là aux lois communes, aux écueils vulgaires, à tout ce qui tue ordinairement de pareilles liaisons, cet immuable amour que le temps n'avait ni usé ni refroidi, qui défiait encore la réprobation de la société, qui n'avait connu aucun des dégoûts que les années amènent à leur suite, cet amour toujours si riche d'illusions et que sa beauté continuait à justifier, était condamné cependant par une logique fatale. En vain Thymerale s'efforçait-il de tout remplacer à lui seul : le vide qu'avait laissé le départ de Georgette subsistait plus profond chaque jour; en vain Mme de Villard se répétait-elle sans cesse qu'auprès de Thymerale elle ne regrettait rien : elle avait conscience que sa bouche mentait au plus fort de l'exaltation qu'elle attisait cependant avec la volonté désespérée de ne jamais lui permettre de s'éteindre. Au fond ils ne s'abusaient ni l'un ni l'autre et se demandaient tout bas effrayés :

— Qu'arrivera-t-il demain? — en se promettant tout haut de vivre jusqu'à leur dernier souffle pour la chimère qui les fuyait...

Georgette, enfermée chez Mme Despreux, travaillait, sans grande ardeur, je suppose, à une tâche ingrate. La préparation aux examens était pour elle ce que fut pour Pénélope sa tapisserie, un moyen de louvoyer, d'attendre, d'écarter l'inévitable. Elle n'avait nulle hâte d'arriver à la fin, et cependant le jour venu du premier examen, elle dut passer, elle passa victorieusement cette épreuve. Je me hasardai alors à prononcer ce que n'aurait osé lui dire sa mère : — Maintenant que votre but est atteint, vous allez nous revenir...

— J'ai encore à franchir deux degrés, répondit-elle vaguement; voici une partie de la besogne terminée, c'est vrai : il faut en commencer une autre.

— Petite savante ! lui dis-je en riant, gageons que je devine vos intentions cachées : ouvrir un pensionnat de jeunes demoiselles ou vous placer à l'étranger en qualité d'institutrice?..

— Ah! s'écria-t-elle, si ces ambitions m'étaient permises en effet! Si j'étais pauvre! si j'avais une excuse pour abandonner ma famille, mon pays et me jeter dans le monde, avec le but, comme vous dites, de gagner ma vie, cela simplifierait bien des choses! Mais tout est contre moi,.. tout;.. je cherche en vain mon chemin, je ne le trouve pas...

— Votre vieil ami ne peut-il vous être bon à rien?

Nous causions tous les deux dans le petit salon de Mme Despreux; celle-ci ayant laissé la porte de la terrasse où elle se promenait grande ouverte, pour la forme, n'apportait du reste aucune entrave à notre tête-à-tête. Georgette me regarda fixement, hésita quelques secondes, puis avec un accent d'interrogation craintive : — Vous rappelez-vous, dit-elle, c'est ici, quand nous sommes entrés pour la première fois dans cette maison, que vous m'avez parlé de mon père... J'ai pensé souvent à ce que vous m'avez dit de lui, de sa dureté, de ses torts... Pourriez-vous m'affirmer que dans ce temps-là vous ne vous trompiez pas sur son compte, que les choses sont bien telles que vous le croyiez,.. que vous me l'avez fait croire?..

Je ne répondis pas. — Elle soupira profondément. — Parlez-moi, je vous en prie, ajouta-t-elle, éclairez-moi tout à fait si vous le pouvez, si vous savez...

— Que voulez-vous que je vous réponde, ma pauvre enfant? dis-je très ému. Vous me demandez si je sais;.. oui, je sais ce qui vous a décidée à quitter votre mère, je sais que votre cœur se débat entre ses plus chères affections et un instinct confus du

devoir que nul d'entre nous n'a le droit de scruter... Dieu, s'il vous a inspirée jusqu'ici, vous dirigera, j'espère, jusqu'au bout; je ne puis, moi, que vous plaindre.

— Oh! s'écria-t-elle, vous me faites plus de bien que vous ne pensez!.. En pleurant devant vous, je ne la trahis donc pas, je ne l'accuse donc pas, vous comprenez que je l'aime malgré tout, et vous saurez l'en persuader au besoin.

— Vous l'en persuaderez mieux vous-même, dis-je en essuyant paternellement les larmes qui coulaient de ses yeux. Que comptez-vous faire? Vous ne pourrez toujours rester ici; y avez-vous songé? Tôt ou tard, il faudra prendre un parti...

— Oui, répondit-elle pensive, en hochant la tête... Je songe,.. je cherche,... je gagne du temps... Vous l'avez dit, Dieu m'aidera peut-être.

Et en effet, celui qui dans le ciel le plus sombre fait toujours, à un moment donné, surgir une étoile, suscita pour elle ce signe imprévu qui tant de fois a montré leur chemin aux âmes de bonne volonté, les délivrant de la captivité, de la servitude, des ténèbres, du mal qui les accable sans qu'elles l'aient mérité.

Un soir, vers la fin de l'hiver, j'étais seul et ennuyé au coin de mon feu. La maison de Mme de Villard, qui si longtemps, chaque jour, à cette même heure, avait reçu ma visite, ne m'attirait point désormais; je n'avais plus chance d'y rencontrer Georgette, on n'y parlait plus jamais d'elle. Mon journal à la main, je bâillais donc sur la politique quand un coup de sonnette assez vif me réveilla :

— Comment! c'est vous, Georgette? Par quel prodige?

Elle entrait, encapuchonnée de fourrure, un petit sac à la main, équipée comme on l'est pour le voyage; elle avait l'air à la fois résolu et très agité; derrière elle marchait une vieille femme, en costume de paysanne, que je n'avais jamais vue.

— Je viens vous dire adieu, commença-t-elle sans s'asseoir, nous prenons un train de nuit qui part dans une heure, et comme la gare est encore loin, il n'y a pas de temps à perdre. Mon père se meurt;.. c'est vers lui que je vais.

— Impossible! m'écriai-je aussitôt que la surprise me permit de placer un mot. Vous n'avez pas réfléchi.

— Non, interrompit-elle précipitamment, je ne veux pas réfléchir... Interrogez celle-ci,.. une brave femme qui, depuis trente ans et plus, est au service de mon père et de ses parens avant lui. Elle est venue tout à l'heure m'apprendre le triste événement qui me décide à partir. J'ai craint d'abord que Mme Despreux ne fît quelques difficultés; mais je lui ai dit bravement : — C'est mon père qui m'envoie chercher; il est au plus mal. — Et les portes se sont

ouvertes devant moi. Alors je me suis fait conduire ici, bien vite... — Elle m'attira dans un coin, et à voix basse : — Je ne me sentais pas le courage de parler à ma mère... Vous lui expliquerez, n'est-ce pas?.. Vous lui direz que, quoi qu'il arrive, je serai bientôt de retour; mais refuser de voir mon père une fois, d'entendre une fois ce qu'il peut avoir à me dire,.. non, elle n'eût pas exigé cela...

Je me tournai sévèrement vers la vieille femme qui, debout près de la porte, dans une attitude discrète et respectueuse, attendait la fin de notre colloque.

— Qui vous a envoyée? demandai-je.

Elle répondit en faisant une révérence courte :

— Personne, monsieur ; je suis venue de moi-même.

Elle parlait d'un ton calme et ferme, avec l'accent franc-comtois le plus prononcé. Je fus frappé de l'expression vénérable, presque ascétique de sa figure, qu'on aurait crue tannée par les intempéries des saisons, comme le sont souvent ces visages de montagnardes. Une coiffe blanche aux lourdes dentelles lui battait les joues et cachait ses cheveux gris de façon à n'en pas laisser paraître un seul ; elle avait de beaux yeux noirs aux paupières bistrées, meurtries pour ainsi dire, de grands traits presque masculins et les lèvres rigidement closes d'une personne qui ne prodigue pas inutilement les paroles : — Je suis partie avant-hier, reprit-elle de sa voix mesurée, sous laquelle tremblait une émotion contenue, parce que je ne pouvais plus le voir souffrir, parce que la pensée qu'il mourrait tout seul comme ça dans un coin de cette maison si triste, m'empêchait de dormir, de manger, même de prier le bon Dieu, que j'avais tant appelé à notre secours et qui apparemment n'y pouvait rien. Je me suis passée de permission, j'ai fait cent vingt lieues d'une traite, moi qui n'avais jamais quitté l'endroit où je suis née,.. et j'ai soixante-cinq ans, monsieur... Je suis venue à Paris... ce n'était pas pour mon plaisir, allez... Nous le détestons, votre Paris qui nous a tout pris... Je connaissais l'adresse d'un homme d'affaires de monsieur, c'est lui qui m'a indiqué celle... que je cherchais. Je voulais seulement voir mademoiselle et la supplier de donner à son pauvre père avant qu'il quitte ce monde la seule joie qu'il ait jamais eue depuis... Monsieur, je sais ce que je dis... J'étais à son service quand il est resté seul... — Je voulais donc voir mademoiselle. Mais c'était là le plus difficile... Je ne suis pas hardie, vous comprenez... une femme de campagne ! J'ai longtemps rôdé autour de cette maison où je croyais la trouver, sans pouvoir me décider à entrer. J'avais peur d'être chassée, de ne point arriver jusqu'à la petite... Excusez-moi, mademoiselle, vous êtes une belle

dame maintenant, mais je vous ai tenue dans mes bras quand, Dieu me pardonne! vous n'étiez pas plus grande que cela... — Et courbant sa haute taille, elle éleva la main à un demi-pied du sol. — J'ai attendu la nuit pour me glisser à la cuisine. Ces domestiques de Paris ont-ils eu de la peine à me répondre! Leur maîtresse, à ce qu'ils m'ont dit, n'était pas là et ne devait rentrer que très tard, et Mlle Georgette... il y avait beau temps que Mlle Georgette était retournée à sa pension! Je demande où est la pension et j'ai vite fait de la trouver, quoiqu'il soit bien aisé de se perdre, dans ce Paris!.. Mlle Georgette n'a pas balancé, que Dieu la bénisse! continua la vieille servante en joignant les mains, et tout ce que je lui ai dit est la vérité pure... ceux qui connaissent Desle Morillon savent qu'elle ne ment jamais...

— Elle m'a dit, ajouta Georgette, que mon père, frappé l'année dernière d'une maladie aiguë, languissait depuis ce temps-là, miné par un découragement qui lui ôtait toute envie de guérir.

— Oui! dit la vieille femme en approuvant de la tête, pourquoi guérirait-il? Personne ne s'intéresse à ce qu'il vive ou meure... et lui-même il *ne se regrette pas.*

— Ainsi ce n'est pas lui qui a demandé sa fille?

— Jamais, monsieur, jamais! Il rendra l'âme sans avoir dit un mot de ce qui le tue. Ce n'est pas un homme qui se plaint, non! Mais dans nos pays on sait bien que ce n'est pas à l'endroit des *bruyans* que l'eau est la plus profonde; voyez les *gours* au contraire... Bon! à Paris, vous ne connaissez pas ça; c'est l'endroit où la rivière est toute calme, toute noire et quasiment sans fond,.. un gouffre, quoi! Eh bien! le cœur de mon maître est de même, il ne sait pas babiller et se répandre. Je l'ai vu mon pauvre maître pendant des années toujours muet sur ses livres; ses cheveux ont blanchi plus vite que ceux des autres, il a pris de bonne heure l'air d'un vieux... jamais du reste, vous savez, il n'a été ce qu'on peut appeler jeune... — Il semblait à Desle Morillon que tout le monde dût connaître M. Danemasse, — la gaîté n'était pas son humeur à cet homme, il était ce que nous appelons loup;.. seulement moi, je voyais bien d'année en année que la tristesse augmentait chez lui. L'autre hiver, il a pris chaud et froid en aidant à éteindre un incendie dans le village; c'est un homme serviable et un bon voisin, quoiqu'il ne fasse point de bruit... J'ai cru le perdre du coup. Il me disait tandis que je le veillais... en ai-je passé des nuits au pied de son lit! « — Il n'y a pas de quoi te désoler, va, ma vieille Desle; je ne manquerai à personne, pas même à toi, car je ne te disais pas quatre mots par jour. » — C'était vrai, mais il m'aurait terriblement manqué tout de même. J'aurais voulu savoir lui

expliquer ça, mais je suis encore pire que lui pour la parole;.. il m'est plus facile de servir mon maître des heures, des jours, des années de suite, que de trouver des mots qui lui disent la vérité : que je lui suis dévouée autant que son chien... Au contraire... plus ce que je vois me fait de peine, plus je prends l'air sauvage et renfrogné. C'est mon malheur d'être comme ça, c'est aussi le sien... Autrement il ne se serait pas tant gêné pour embrasser devant moi un petit portrait de sa fille, le portrait qu'un monsieur peintre qui passait dans le pays a fait quand elle avait trois ans. Seul dans sa chambre, il le mangeait des yeux; je l'ai surpris plus d'une fois ; il lui contait sans doute un tas de choses qu'il ne pouvait pas me dire naturellement! Dès que je me montrais il l'avait vite caché sous l'oreiller. J'aurais voulu prendre sa pauvre tête grise dans mes bras comme je faisais quand c'était une tête blonde et qu'il était petit et qu'on le grondait; j'aurais voulu lui dire, comme dans ce temps-là : — Mais pleurez donc tout votre soûl, monsieur George! — Le respect m'en empêchait; seulement je faisais mon profit de ce que je voyais. Il pensait jour et nuit à sa fille, et de plus en plus; il ne fallait pas être bien malin pour s'en apercevoir... Tenez, par exemple,... le petit chêne qu'il a planté le jour de la naissance de son enfant,... c'était une coutume dans la famille,.. eh bien! tant qu'il a pu se tenir sur ses jambes, il se traînait jusqu'à cet arbre, qui est dru et bien venu comme vous-même, mademoiselle,... il cherchait à se faire ainsi une compagnie. De son lit, qui est placé en face de la fenêtre, il ne le quitte pas des yeux... C'est la petite cuillère d'argent à votre chiffre qui lui sert pour prendre ses tisanes, et l'édredon qui le réchauffe est celui de votre berceau. A chaque instant, il y passe la main, comme par hasard,... et il croit que je ne comprends pas!.. Il faudrait être plus aveugle encore que je ne suis, bien que ma vue baisse tous les jours... Mais il ne s'agit pas de ça. Voyant mon maître malade, je me suis dit un matin, ou plutôt non, monsieur, c'est la sainte Vierge qui me l'a dit à l'oreille pendant que je faisais ma prière : — Va-t'en lui chercher sa fille, qu'elle tombe ici sans qu'il s'en doute. Ce sera pour lui la vraie souveraine. — La souveraine, monsieur, c'est une plante de chez nous qui est censée guérir tous les maux. Là-dessus j'ai dit que je voulais recommencer un voyage que j'avais déjà fait bien inutilement à la côte de l'Ermitage, où il y a une statue de Notre-Dame qui est connue pour ses miracles; j'ai mis à ma place Nanette, une fille très sûre que j'ai formée, je me suis recommandée au bon Dieu, je n'ai pas arrêté de dire mon chapelet en route, et voilà comment je suis venue...

C'était sans doute le plus long discours que Desle Morillon eût

prononcé de sa vie; elle paraissait elle-même toute surprise de sa loquacité. Moi j'admirais la finesse avec laquelle cette paysanne, en disant tout ce qui pouvait éveiller l'intérêt et la pitié de Georgette en faveur de son père inconnu, avait évité de faire aucune allusion à la cause première des chagrins qu'elle la conjurait de venir consoler, se gardant d'articuler une accusation quelconque contre qui que ce fût, de prononcer un nom seulement. Évidemment nous avions affaire à une personne de cœur et de tête; Georgette était en bonnes mains pour le voyage qu'elle voulait entreprendre. A ce sujet elle ne me demandait pas de conseils; j'en fus bien aise, car je n'aurais su vraiment lequel lui donner. Quand, après quelques objections que je fis pour l'acquit de ma conscience et qu'elle n'écouta même pas, je la reconduisis jusqu'à la voiture qui l'attendait, elle me dit, après s'être retournée deux fois pour s'assurer que la vieille Desle, qui marchait derrière nous, ne pouvait l'entendre :

— Puisque vous êtes dans les secrets de ma mère, que vous pouvez causer librement avec elle, répétez-lui bien que la démarche à laquelle je me trouve entraînée aujourd'hui n'implique nullement un choix qu'elle m'a autorisée à faire, mais auquel, quoi qu'il arrive, je ne me résignerai jamais. Je suis toujours à elle. Je le prouverai en lui donnant chaque matin de mes nouvelles pendant cette absence, que je compte rendre aussi courte possible. Il y aura bien des choses cependant que la crainte de l'affliger m'empêchera de lui dire, des choses qu'elle ne doit pas entendre de ma bouche. Ces choses-là, laissez-moi vous les confier de temps en temps... J'aurai si grand besoin de m'ouvrir à un ami! Et puis vous nous servirez d'intermédiaire... Votre expérience de la vie, votre grande bonté vous indiqueront ce qu'il convient de répéter et ce qu'il faudra taire. Vous me comprenez, n'est-ce pas?

Je lui serrai la main pour toute réponse. Moi, qui avais toujours fui les responsabilités, comme elles venaient me chercher dans ma retraite de vieil égoïste!

TH. BENTZON.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

DIDEROT INÉDIT

D'APRÈS LES MANUSCRITS DE L'ERMITAGE

II[1].

LA RÉFUTATION D'HELVÉTIUS ET LE PLAN D'UNE UNIVERSITÉ.

Œuvres complètes de Diderot, éditées par J. Assézat et Maurice Tourneux, 20 vol. in-8°, 1875-1877; Garnier frères.

I.

Diderot n'était pas fait pour les ouvrages suivis. Ses meilleurs écrits sont assurément ceux qui sont issus du hasard, les fragmens, nés par une sorte de génération spontanée appliquée aux idées que l'on voit éclore en foule, dans ce cerveau toujours en fermentation, des sujets les plus divers et les plus inattendus. L'écrivain reste encore le causeur qui a changé d'auditoire, mais non d'attitude. La plume à la main ou la parole aux lèvres, dans son cabinet de travail ou dans les salons, au café où l'on fait cercle autour de lui comme au Grandval, chez le baron d'Holbach, il s'abandonne sans arrière-pensée, il se livre : il est le vrai créateur de la critique primesautière, hardie et vive à la rescousse, en éveil sur toutes les questions, la critique d'impression dans toute sa liberté, ses audaces et ses périls; ce qui faisait dire à Sainte-Beuve ce mot si juste : « C'est le grand journaliste moderne, l'Homère du genre... C'est par ce côté qu'il survit et qu'il doit nous être cher à tous,

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre.

journalistes et improvisateurs sur tous les sujets. Saluons en lui notre père et notre premier modèle (1). »

C'est de cette façon, sans l'avoir médité, que Diderot se trouva un jour avoir écrit ce remarquable ouvrage : *la Réfutation suivie de l'ouvrage d'Helvétius intitulé « l'Homme.* » Quand le livre d'Helvétius parut, en 1773, publié par les soins du prince Galitzin, après la mort de l'auteur, Diderot était en Hollande, attendant M. de Nariskin, qui devait le conduire à Saint-Pétersbourg, où nous le retrouverons plus tard. On connaît son habitude, qui était, en lisant un livre, d'écrire immédiatement sur les marges toutes les réflexions qui lui venaient à la pensée. Il lui en vint beaucoup à la lecture de ce lourd et paradoxal ouvrage. Au second séjour qu'il fit à La Haye, après son voyage de Russie, il reprit ces notes et leur donna, en les recopiant, des développemens nouveaux. On dit même qu'il y revint une troisième fois, et l'on croit que c'est cette dernière rédaction qui fut transportée à l'Ermitage. Quelques parties de l'ouvrage étaient déjà connues, soit par les citations que Naigeon en fait dans ses *Mémoires*, soit par la *Correspondance* de Grimm, qui publia le commencement de cette *Réfutation*, soit par quelques morceaux communiqués à M. Walferdin par M. Godard et qui parurent en 1857, dans un recueil du temps. Mais on ne pouvait pas soupçonner, par ces morceaux détachés, la valeur de l'ensemble : je ne crains pas de dire qu'il y a là une révélation inattendue du talent de Diderot.

Ce qui fait l'intérêt de cette œuvre, c'est l'indépendance d'esprit dont fait preuve l'auteur. Il se montre libre à l'égard de la secte et, ce qui est plus rare et plus difficile, libre à l'égard de lui-même; il ne se laisse dominer ni par les préjugés du parti philosophique et irréligieux auquel il appartient, ni même par certaines opinions particulières qui semblent le lier à Helvétius. En effet, l'auteur de *l'Esprit* et de *l'Homme* attribue la sensibilité à la matière en général, réduit les fonctions intellectuelles à la sensibilité et par là à une propriété toute matérielle, déclare qu'apercevoir, juger et sentir, c'est la même chose, et ne reconnaît de différence entre l'homme et la bête que celle de l'organisation. — Et ne savons-nous pas que Diderot, lui aussi, dans le *Rêve de d'Alembert* et dans les *Élémens de physiologie*, soutient que la sensibilité est une propriété de la matière, comme l'étendue et l'impénétrabilité, et qu'il en déduit les conséquences les plus hardies sur l'identité des êtres, qui deviennent, selon les circonstances, *dieu*, *table ou cuvette*, esprit, animal, plante ou minéral? C'est que Diderot, quand il s'abandonne à la pente de ses idées en physiologie, pousse jusqu'au matéria-

(1) *Causeries du lundi*, t. III, p. 299.

lisme pur et simple l'idée de l'unité qui le possède et l'entraîne ; il est comme précipité par le poids d'une logique irrésistible jusqu'au fond de l'abîme, où il rejoint son ami le baron d'Holbach. Voilà Diderot physiologiste et logicien. Mais quand il n'est plus sous l'obsession de ses études d'histoire naturelle et de physique, quand il perd un instant de vue ses molécules douées d'une sensibilité latente et le jeu de ces molécules et les agrégats qu'elles forment, les combinaisons où elles entrent, les polypes qu'elles composent en se rejoignant, animaux microscopiques ou organismes supérieurs, l'homme même, le plus distingué de ces polypes, — quand il échappe à cette magie d'une nature fatale, aveugle, uniforme dans ses procédés, ne variant ses produits qu'en raison de la diversité des circonstances, — alors un autre Diderot se révèle à nous. Ce phénomène se produit surtout quand Diderot retrouve ses propres idées exposées et commentées pédantesquement par un écrivain maladroit. Il se fâche contre le lourdaud, il se refuse à reconnaître les analogies, il brise d'une main irritée le miroir obscur et difforme qui lui présente l'image enlaidie de sa doctrine, maintenant qu'elle n'est plus animée à ses yeux par le brillant tumulte de la conception, par la verve de son esprit, par l'enthousiasme créateur. Comme cela est naturel, et comme il arrive que l'on se dégoûte facilement de certaines idées en les voyant soutenues par certaines gens! Diderot sent vaguement qu'il y a quelque chose au delà de cette physique et de cette chimie qui l'ont un instant séduit, qu'il existe dans l'homme des élémens irréductibles à la molécule inerte, que l'esprit et le génie, la grandeur morale et l'héroïsme sortent d'un autre moule que celui où la nature jette confusément et pétrit la matière banale de ses éphémères produits. Il poursuit je ne sais quel symbole d'éternité dans les créations de ce genre. Il ose en reconnaître la grandeur inexpliquée au lieu de chercher à l'expliquer en la détruisant. Il n'est plus sectaire, il est libre.

Dans l'ouvrage que nous avons sous les yeux, Helvétius a fait ce miracle. Après que Diderot, avec son intelligence supérieure, a vécu dans un long tête-à-tête avec ce livre, il en sort désabusé et non sans quelque mauvaise humeur contre ce dogmatisme qui s'emploie gravement à lier des paradoxes ternes ; il a senti l'insuffisance d'un pareil esprit occupé à résoudre les grands problèmes avec cette étourderie pesante et cette légèreté laborieuse ; il a mesuré l'insuffisance de ces procédés, l'étroitesse du point de vue où s'enferme l'auteur et d'où il juge, comme d'un centre qui est ce *pauvre lui-même*, la circonférence infinie des choses, les aspects inépuisables de la nature, de la vie et de l'humanité. Il se détache alors, sans trop s'en apercevoir, d'une doctrine si mal servie, si

lourdement compromise; il cherche obstinément, fût-ce sans la trouver, quelque issue vers de plus hautes régions; on sent l'effort qu'il fait pour s'élever au-dessus de cette atmosphère abaissée. Des ouvrages comme ceux d'Helvétius sont bien faits pour donner la nostalgie des hauteurs.

Déjà en 1758, jugeant en quelques pages le livre de *l'Esprit*, Diderot avait laissé entrevoir des dissidences, et d'une plume trop complaisante encore il marquait plus d'une restriction à l'éloge convenu. La plus piquante des restrictions était de s'étonner plaisamment de voir un homme riche, heureux comme Helvétius, se faire auteur. C'est évidemment le sens de ces quelques lignes, discrètement ironiques, par où commencent les *Réflexions :* « Aucun ouvrage n'a fait autant de bruit. La matière et le nom de l'auteur y ont contribué. Il y a quinze ans que l'auteur y travaille; il y en a sept ou huit qu'il a quitté sa place de fermier général pour prendre la femme qu'il a, et s'occuper de l'étude des lettres et de la philosophie. Il vit pendant six mois de l'année à la campagne, retiré avec un petit nombre de personnes qu'il s'est attachées, et il a une maison fort agréable à Paris. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il ne tient qu'à lui d'être heureux; car il a des amis, une femme charmante, du sens, de l'esprit, de la considération dans le monde, de la fortune, de la santé et de la gaîté... Les sots, les envieux et les bigots ont dû se soulever contre ses principes, et c'est bien du monde. » On ne peut pas dire plus spirituellement d'un homme fourvoyé dans la philosophie : « Que diable allait-il faire dans cette galère? »

Qu'était-ce donc que cet ouvrage nouveau auquel Diderot devait consacrer une éclatante réfutation? Grimm l'annonce ainsi dans sa Correspondance de novembre 1773 : « Il n'y a encore dans Paris qu'un très petit nombre d'exemplaires de l'ouvrage posthume de M. Helvétius, et il n'y a pas d'apparence qu'il devienne de longtemps plus commun... *De l'Homme, de ses facultés intellectuelles et de son éducation*, voilà son titre. Son but est de prouver que le génie, les vertus, les talens auxquels les nations doivent leur grandeur et leur félicité ne sont point un effet des différentes nourritures, des tempéramens ni des organes des cinq sens, sur lesquels les lois et l'administration n'ont nulle influence, mais bien l'effet de l'éducation, sur laquelle les lois et le gouvernement peuvent tout. » Cela a l'air bien inoffensif et bien anodin. Précisons la doctrine de l'auteur et nous verrons comment Diderot fut amené irrésistiblement à la combattre par une certaine générosité de sentimens qui domine chez lui, même à travers les orgies folles de son cerveau.

La thèse principale d'Helvétius est que l'éducation seule fait toute

la différence entre des individus à peu près bien organisés, sans que l'auteur veuille tenir aucun compte des qualités physiques ou morales qui, étant diverses, diversifient les tempéramens et les caractères. Les vrais, les seuls précepteurs de notre enfance sont les objets qui nous environnent et le hasard. Les caractères et les intelligences sont le produit d'une infinité de petits accidens. Helvétius pousse à bout la théorie sensualiste de la *tabula rasa*, de l'esprit qui n'est qu'une table rase sur laquelle les sensations viennent successivement s'enregistrer d'elles-mêmes. Tout homme qui a ses cinq sens en règle est l'égal, par nature, de tout autre homme. Chacun étant également la somme de cinq sens, cette somme ne variera qu'en rapport des circonstances qui enrichiront plus ou moins cette capacité vide, ou de l'éducation qui dirigera le cours des impressions sensibles. — De là toute la série des thèses secondaires qui ne vaudraient pas la peine d'être énumérées, si elles n'étaient nécessaires pour comprendre la réfutation : Le génie n'est qu'un produit du hasard; le hasard est le maître de tous les inventeurs; les plus sublimes découvertes se réduisent à des faits; ce sont des accidens heureux qui les ont provoquées en révélant les faits. Mais il importe d'exciter l'attention d'où peut naître la découverte. Et comme juger c'est sentir, il importe de stimuler la sensation qui observe et la sensation qui compare ou qui juge. Or comment la stimuler, sinon par le désir? La sensibilité physique étant la cause unique de nos actions, de nos pensées, de nos passions, deviendra le moyen assuré du travail et du progrès si on sait convenablement la stimuler et la diriger. C'est pour se nourrir, c'est pour parer sa femme ou sa maîtresse que le laboureur se fatigue. Il faut donc encourager l'attention des hommes et la soutenir par des désirs physiques, que d'ailleurs l'objet en soit les femmes, les dignités ou la richesse, les femmes surtout (1). Promettez à l'inventeur toutes les jouissances qu'il peut désirer, vous verrez quelles inventions vous obtiendrez. Ainsi se réaliserait l'idéal d'une éducation nationale, organisée en vue du progrès par un gouvernement sage qui tiendrait dans sa main, d'une main libérale et toujours ouverte, ces différens mobiles. L'état doit donc en conséquence, et conformément à la doctrine d'Helvétius, se faire le distributeur officiel de ce genre de faveurs et, à l'aide de ces récompenses nationales, l'entrepreneur des découvertes et le promoteur du génie. — Nous passons sous silence les autres extravagances du même ordre qui remplissent le livre.

Ainsi, dans cette histoire philosophique de l'homme, tout com-

(1) « L'amour des talens est fondé sur l'amour des plaisirs physiques, et surtout sur celui des femmes. » T. I, p. 128.

mence par la sensation, se continue par le désir et s'achève par la sensation. Tel est le cercle étroit et monotone où se meut la plus verbeuse dialectique, qu'Helvétius pense égayer de temps en temps par les inventions de la plus froide immoralité. Que l'on compare ce lourd traité avec le petit écrit si ingénieux et délicat de Stuart Mill sur *l'Utilitarianisme*, et l'on pourra se rendre compte non-seulement du progrès des temps qui ne permettrait pas aisément de nos jours l'étalage d'une telle bassesse de sentimens, mais surtout de la différence des esprits qui du même principe tirent des conséquences si opposées, selon qu'il s'y mêle plus ou moins d'élévation naturelle dans les idées. Tant il est vrai que la logique n'est pas tout dans ces sortes de constructions abstraites et qu'elles se ressentent toujours du climat intellectuel et moral où elles ont pris naissance!

On comprend que le bon sens de Diderot se soit révolté contre de si impertinentes théories. Rien n'égale la verve furieuse, endiablée de cette réfutation. Ce n'est pas une réponse dogmatique et en règle; tout l'ouvrage est plein de caprice et d'*humour*, abondant en digressions, inépuisable en fantaisies. Sur des points très importans l'auteur est bref; sur d'autres il ne tarit pas. C'est une réponse *parlée*; le ton s'y ressent de la discussion improvisée, et nous pouvons trouver là l'image des conversations éblouissantes de Diderot quand il jugeait un auteur ou un livre et qu'on l'écoutait pendant des heures entières, pérorant avec de grands gestes, des attitudes tantôt ironiques, tantôt tragiques, se promenant à grands pas à travers sa chambre, lançant de droite et de gauche les traits d'un esprit inépuisable. Regardez bien : voici Helvétius en scène; il débite de temps en temps et gravement ses aphorismes; Diderot est là, devant lui, ripostant sans cesse avec des argumens nouveaux, relevant le dialogue par la variété du ton, tantôt désarmé par le désir de la gloire qui possède Helvétius, attendri, paternel et protecteur, souvent satirique, souvent cynique dans sa manière d'avoir raison, parfois indigné. Ce sont des apostrophes, des exclamations, les tours de phrase les plus inattendus, les plus amusans du monde, des interjections et des tirades : une vraie scène de comédie oratoire et philosophique. Nous sommes au spectacle; mais il y a vraiment peu d'acteurs et d'orateurs qui vaillent ce Diderot dans ses bons momens. — Et avec cela il a si fort raison contre ce pauvre Helvétius, qu'il ne ménage que par un reste de camaraderie!

Il faut voir comme il se moque de ces oracles pédantesques d'Helvétius : « *Sans passion, point de besoins, point de désirs; sans besoins et sans désirs, point d'esprit, point de raison.* » D'où cette conclusion qu'il faut créer et diriger les passions. — En vérité! répond Diderot, dans un langage que je suis obligé d'abréger

et souvent de modifier (tant il a de vivacités qui se refusent à la citation), mais l'éducation ou les hasards rendront-ils passionnés les hommes nés froids? Votre éloge des passions est vrai, mais comment pourrez-vous avec votre éducation et vos accidens créer une passion dans celui à qui la nature l'a refusée? Tachez donc d'inspirer la fureur des femmes à un eunuque, et combien d'hommes que la nature a maltraités! Les uns manquent de désirs pour une chose, d'autres en manquent pour une autre... A entendre Helvétius, on dirait qu'on n'a qu'à vouloir pour être. Que cela n'est-il vrai (1)! — *Les femmes*, dites-vous, *devraient concevoir une si haute idée de leur beauté qu'elles crussent n'en devoir faire part qu'aux hommes de talent ou bien aux grands capitaines.* — Idée platonique, vision contraire à la nature. Il faut qu'elles couronnent un vieux héros, mais il faut qu'elles s'unissent à un jeune homme. La gloire et le plaisir sont deux choses fort diverses. — *L'amour des talens est fondé sur l'amour des plaisirs physiques.* — « Laissez là toutes ces subtilités dont un bon esprit ne peut se payer et croyez que, quand Leibniz s'enferme à l'âge de vingt ans et passe trente ans sous sa robe de chambre, enfoncé dans les profondeurs de la géométrie ou perdu dans les ténèbres de la métaphysique, il ne pense non plus à obtenir un poste ou la faveur d'une femme, à remplir d'or un vieux bahut, que s'il touchait à son dernier moment. C'est une machine à réflexion, comme le métier à bas est un métier à ourdissage; — c'est un être qui se plaît à méditer et qui tente une grande découverte pour se faire un grand nom et éclipser par son éclat celui de ses rivaux, l'unique et le dernier terme de son désir. Vous, c'est la Gaussin, lui, c'est Newton qu'il a sur le nez. — Mais puisqu'il est heureux, dites-vous, il aime les femmes. — Je l'ignore. — Puisqu'il aime les femmes, il emploie le seul moyen qu'il ait de les obtenir. — Si cela est, entrez chez lui, présentez-lui les plus belles femmes, à la condition de renoncer à la solution de ce problème; il ne le voudra pas. — Il ambitionne les dignités. — Offrez-lui la place du premier ministre, s'il consent de jeter au feu son traité de l'*Harmonie préétablie*; il n'en fera rien. — Il est avare, il a la soif de l'or. — Forcez sa porte, entrez dans son cabinet, le pistolet à la main, et dites-lui : Ou ta bourse, ou ta découverte sur le *Calcul des fluxions*... et il vous livrera la clé de son coffre-fort en souriant... Toutes ces assertions, Helvétius, que prouvent-elles? Que vous étiez né voluptueux et qu'en circulant dans le monde, vous vous étiez souvent heurté contre des égoïstes et des fripons. Et de ce que je viens de dire, que conclure? Qu'on n'aime pas toujours la gloire comme la monnaie qui paiera les plaisirs sen-

(1) Tome II, page 293.

suels... Vous n'admettez que des plaisirs et des douleurs physiques; moi j'en ai éprouvé d'autres. Ceux-ci, vous les ramenez à la sensibilité physique comme cause; mais je prétends que ce n'est que comme condition éloignée, essentielle et primitive. Je vous contredis, donc j'existe. Fort bien. Mais je vous contredis parce que j'existe. Cela n'est pas, pas plus que : il faut un pistolet pour faire sauter la cervelle; donc je fais sauter la cervelle parce que j'ai un pistolet (1). »

Voilà un exemple de cette discussion vive, personnelle, serrée. Ajoutez-y la mimique du grand artiste, ses gestes, la physionomie parlante de l'œil, des bras, de tout le corps, les inflexions de voix, vous avez la scène tout entière devant votre imagination. Je pourrais citer cent pages de ce ton à la fois enthousiaste et familier, qui devait faire tant d'effet dans les improvisations d'autrefois, puisqu'à l'heure qu'il est, privées du commentaire animé de l'homme même et du personnage multiple qu'il jouait à ravir, elles sont loin d'être refroidies et gardent encore quelque chose de la chaleur d'âme et du mouvement de la conversation, réelle ou supposée, où elles ont pris naissance.

Diderot s'aperçoit bien qu'un sensualiste comme lui, et même un matérialiste comme il l'est souvent, devrait conclure avec Helvétius que, si l'homme n'est rien qu'un animal, la douleur et le plaisir physique, qui sont tout pour l'animal, doivent être aussi le tout de l'homme. Mais il faut voir quels efforts il fait pour échapper aux prises de la logique et se soustraire aux conséquences qui blessent chez lui un certain sens, je ne dirai pas moral, mais esthétique. — On confond toujours les conditions et les causes, on a tort, selon lui. Sans doute, l'organisation physique est la première condition pour sentir et pour agir. C'est la condition première de la sensibilité, mais s'ensuit-il qu'elle soit la cause de nos actions les plus lointaines ou le principe immédiat de nos sentimens les plus nobles et les plus délicats? Pas le moins du monde. De ce que nous sommes organisés, s'ensuit-il que l'ambition, le désir de la gloire, la passion de la science ne soient que des moyens pour atteindre le plaisir physique? Quelle plaisanterie ! — *Sentir*, d'ailleurs, n'a-t-il qu'une seule acception? Et même dans l'ordre d'idées où se complaît Helvétius, n'y a-t-il vraiment que du plaisir physique à aimer une belle femme ? N'y a-t-il que de la peine physique à la perdre ou par la mort ou par l'inconstance? La distinction du physique et du moral n'est-elle pas aussi solide que celle d'animal qui sent et d'animal qui raisonne? — Il faut bien toujours en revenir là : distinguer le physique et le moral, qu'Helvétius con-

(1) Pages 310, 311, 312, etc.

fond, comme il confond deux opérations qui ne sont pas identiques, *sentir et juger*. Le stupide sent, mais peut-être ne juge-t-il pas; le jugement suppose la comparaison de deux idées. La difficulté consiste à savoir comment se fait cette comparaison, car elle suppose deux idées présentes (1).

Il faut bien le dire, cette difficulté qui est grave, Diderot ne l'a jamais résolue : l'explication qu'il en donne dans le *Rêve de d'Alembert* ne pouvait le satisfaire entièrement. Elle consiste à dire qu'il y a une conscience unique qui réunit toutes les sensations, qui les juge et les compare. C'est fort bien. Je crois comprendre encore quand on nous dit que cet organe de la conscience, ce centre commun de toutes les sensations, là où est la mémoire, là où se font les comparaisons, c'est l'*origine* du réseau nerveux d'où partent des ramifications infinies: « Chacun de ces brins n'est susceptible que d'un certain nombre déterminé d'impressions, de sensations successives, isolées, sans mémoire. L'*origine* (le point initial du réseau) est seule susceptible de toutes les sensations, elle en est le registre, elle en garde la mémoire ou une sensation continue, et l'animal est entraîné dès sa formation première à s'y rapporter soi, à s'y fixer tout entier, à y exister. » Et ici apparaît la fameuse allégorie de l'araignée au centre de sa toile. Les fils sont partout; il n'y a pas un point à la surface de notre corps auquel ils n'aboutissent : « Si un atome fait osciller un des fils de la toile de l'araignée, alors elle prend l'alarme, elle s'inquiète, elle fuit ou elle accourt. Au centre elle est instruite de tout ce qui se passe en quelque endroit que ce soit de l'appartement immense qu'elle a tapissé. Pourquoi est-ce que je ne sais pas ce qui se passe dans le mien, ou le monde, puisque je suis un peloton de points sensibles, que tout le monde presse sur moi et que je presse sur tout (2)? » L'image est ingénieuse; est-elle une explication suffisante du fait de la conscience, de la mémoire, de la comparaison et du jugement qui en résulte? De quelle nature est cette conscience au centre de sa toile sensible et vivante? Est-elle simplement l'organe nerveux, le commencement du réseau? Mais si elle n'est « qu'un brin comme les autres, » comment ce *brin* peut-il comparer deux sensations et les juger? L'insecte de Diderot est distinct des fils qu'il tire de lui-même; ici nous n'avons qu'une molécule, origine du réseau nerveux. Par quel privilège de position centrale, ou de localisation dans le cerveau, devient-elle un registre vivant, animé, arbitre souverain et juge de toutes les sensations, principe du *moi?* Quand de toutes les extrémités du réseau nerveux, les impressions sensibles sont accourues à ce centre commun, isolées, successives, sans mémoire,

(1) Tome II, pages 300-317 et *passim*.

(2) Tome II, page 140 et seq.

comment peuvent-elles, par le seul fait de leur passage dans cette molécule, se transformer en conscience identique, une, continue, et chez l'homme devenir le principe des plus hautes facultés d'abstraction, de raisonnement et d'invention ? Diderot ne répond pas et il faut être un Naigeon pour croire qu'une métaphore résout le problème. Mais au moins Diderot a senti la difficulté, et c'est la marque de sa supériorité sur Helvétius, qui ne s'en est jamais douté.

Je préfère au symbole de l'*araignée* intellectuelle, qui a fait fortune, ces aveux de Diderot, confondu par l'insouciante audace d'Helvétius à trancher tous les problèmes : « Passer brusquement de la sensibilité physique, c'est-à-dire de ce que je ne suis pas, une plante, une pierre, un métal, à l'amour du bonheur ; de l'amour du bonheur à l'intérêt ; de l'intérêt à l'attention ; de l'attention à la comparaison des idées, je ne saurais m'accommoder de ces généralités-là : *je suis homme, et il me faut des causes propres à l'homme* (1). » Qu'on remarque cette expression. Voilà donc la chaîne rompue ou du moins suspendue provisoirement entre l'animal et l'homme, puisque les causes qui expliquent à la rigueur l'animal ne suffisent plus pour l'homme et qu'il faut trouver autre chose. Mais au fait, pour la vie elle-même, ces causes physiques qu'invoque Helvétius et que lui-même il a soutenues ailleurs, suffisent-elles ? Et dans une page bien intéressante par la sincérité de l'auteur, le voilà qui révoque en doute ses conclusions trop hâtives sur la continuité et la gradation des espèces et même des règnes, indiquées dans le *Rêve de d'Alembert* et développées avec tant d'assurance dans les *Élémens de physiologie*. Plutôt que de se complaire en assertions absolument vaines, comme celles-ci : *Sentir, c'est penser*, ou bien encore : *L'on ne pense pas si l'on n'a senti*, comme Helvétius eût fait une chose neuve, difficile et belle, si, partant du seul phénomène de la sensation, propriété générale de la matière ou résultat de l'organisation, il en eût déduit avec clarté toutes les opérations de l'entendement ! Mais il faudrait estimer davantage encore celui qui démontrera expérimentalement que la sensibilité est de l'essence de la matière comme l'impénétrabilité. « J'invite tous les physiciens et tous les chimistes à rechercher ce que c'est que la substance animale, sensible et vivante. Je vois clairement, dans le développement de l'œuf et quelques autres opérations de la nature, la matière inerte en apparence, mais organisée, passer, par des agens purement physiques, de l'état d'inertie à l'état de sensibilité et de vie, mais *la liaison nécessaire de ce passage m'échappe*. » Et le grand aveu sort des lèvres du philosophe,

(1) Page 300. Voir aussi page 301.

comme par une contrainte de sincérité et un repentir psychologique pour avoir si souvent et audacieusement lancé des assertions bien au-delà des vérités démontrées : « Il faut en convenir, l'organisation ou la coordination des parties inertes ne mène point du tout à la sensibilité, et la sensibilité générale des molécules de la matière n'est qu'une supposition qui tire toute sa force des difficultés dont elle nous débarrasse — *ce qui ne suffit pas en philosophie* (1). »

Il n'y a rien de tel que les mauvais avocats d'une cause, comme Helvétius, pour amener ses partisans eux-mêmes à douter d'une cause si mal défendue. Il semble que Diderot, en l'écoutant, ait conçu quelques scrupules sur cette *théorie naturelle* de l'homme, qui lui était chère, d'après laquelle la pensée, la volonté, la vie, étaient rattachées à la chaîne des phénomènes et inexorablement renfermées dans le cercle tracé autour de l'homme par la physique et la chimie. Et voilà le transformiste de tout à l'heure qui s'écrie comme poussé à bout par les conséquences que l'on peut tirer de son système : « Fut-il un temps où l'homme put être confondu avec la bête? *Je ne le pense pas : il fut toujours un homme*, c'est-à-dire un animal combinant des idées (2). » C'est surtout à propos des idées morales que cette thèse lui paraît insoutenable : il n'y a jamais eu d'homme sans quelque sentiment inné de justice. Tout ce qu'Helvétius dit, à ce propos, de l'état sauvage peut être vrai, mais Diderot répond plaisamment qu'il n'est pas sauvage et qu'il ne peut en juger. « Plus civilisé que l'auteur, j'ai apparemment trop de peine à me mettre nu ou à reprendre la peau de bête. Moins fort qu'un autre, je ne saurais goûter ce plaidoyer de la force et je n'y crois pas. Le sauvage que l'on dépouille n'a point de mot pour désigner le juste et l'injuste; il crie, mais son cri est-il vide de sens? *N'est-ce que le cri d'un animal?* » — « Du moment où le fort a parlé, dites-vous, le faible se tait, s'abrutit et cesse de penser. — Ce n'est point là ce qui se passe. Au moment où le fort a ordonné le silence, la fureur de parler prend au faible. » — « On soutient que la justice suppose les lois établies. Mais ne suppose-t-elle pas quelque notion antérieure dans l'esprit du législateur, quelque idée commune à tous ceux qui souscrivent à la loi? Sans quoi, lorsqu'on leur a dit : Tu feras cela, parce que cela est juste; tu ne feras point cela, parce que cela est injuste, ils n'auraient entendu qu'un vain bruit, auquel ils n'auraient attaché aucun sens. » — « On insiste : c'est de l'intérêt commun de tous, et non d'une idée de justice que sont émanées les premières lois. — Mais comment l'intérêt aurait-il amené le concert des volontés, si chacun

(1) Page 397.
(2) Pages 387, 388, 394, 396.

en particulier n'avait pas conçu qu'il était juste de faire pour tous ce que tous s'accordaient à faire pour lui? Je questionne toujours, je ne prononce pas (1). »

Sur l'origine des idées morales attribuée à la force ou à un contrat consenti par les intérêts ou aux lois positives, la thèse d'Helvétius est celle de son siècle plutôt que la sienne propre. Mais là où l'auteur de *l'Homme* déploie sa plate originalité, c'est dans ses théories sur la faculté inventive, le sens des découvertes et le génie. C'est là aussi qu'il faut contempler Diderot dans la splendeur de sa verve, dans tout l'éclat du bon sens. La théorie d'Helvétius est des plus simples. Tout esprit étant égal par nature, puisque tout esprit se réduit aux cinq sens, la supériorité d'une intelligence n'est qu'une résultante des circonstances jointes à l'émulation. C'est le désir de s'illustrer qui crée les talens; les accidens heureux leur en donnent l'occasion.

Une série d'anecdotes arrivent à l'appui de cette thèse. C'est Vaucanson, enfant, enfermé par sa mère dans une cellule à laquelle la salle de l'horloge servait d'antichambre. Désœuvré, il pleurait d'ennui. Dans cet état, où il n'est point de sensations indifférentes, le jeune captif frappé du mouvement toujours égal d'un balancier, veut en connaître la cause, sa curiosité s'éveille, il devient inventeur... — C'est Milton chez qui un hasard de la même espèce allume le génie. Si Shakspeare eût, comme son père, été toujours marchand de laine, si sa mauvaise conduite ne l'eût forcé de quitter son commerce et sa province, s'il ne se fût point associé à des libertins... et qu'enfin, ennuyé d'être un acteur médiocre, il ne se fût point fait auteur, l'insensé Shakspeare n'eût jamais été le célèbre Shakspeare. Corneille aime, il fait des vers pour sa maîtresse, il devient poète, compose *Mélite*, puis *le Cid*. Le grand-père de Molière aimait la comédie, il y menait souvent le jeune Poquelin. Le père, voyant que c'était une occasion de dissipation, demande en colère si l'on veut faire de son fils un comédien : « Plût à Dieu, répond le grand-père, qu'il fût aussi bon comédien que Monrose! » Ce mot frappe le jeune Molière; il prend en dégoût son métier, et la France doit son plus grand comique au hasard de cette réponse.

Cette basse et vulgaire explication du génie met Diderot hors des gonds. Il y revient en vingt endroits de son livre, toujours avec des argumens nouveaux, plus vifs, plus pressans. J'ai rangé quelques-uns de ces argumens en une sorte de discours continu, où j'ai dû mettre ce qui fait défaut, l'ordre et la liaison, en y conservant autant que possible le mouvement et les images, qui sont fort belles : « Mon cher philosophe, ne dites pas que l'émulation crée le génie.

(1) Page 396.

Ni l'émulation ni le désir ne mettent le génie où il n'est pas. Il y a mille choses que je trouve tellement au-dessus de mes forces, que l'espérance d'un trône, le désir même de sauver ma vie, ne me les feraient pas tenter. Donnez-moi la mère de Vaucanson, et je n'en ferai pas davantage le flûteur automate. Envoyez-moi en exil, enfermez-moi dix ans à la Bastille, et je n'en sortirai pas *le Paradis perdu* à la main. Tirez-moi de la boutique d'un marchand de laine, enrôlez-moi dans une troupe de comédiens, et je ne composerai ni *Hamlet*, ni *le Roi Lear*, ni le *Tartuffe*, ni *les Femmes savantes*, et mon grand-père, avec son : *Plût à Dieu !* n'aura dit qu'une sottise. J'ai été plus amoureux que Corneille, j'ai fait aussi des vers pour celle que j'aimais, mais je n'ai pas fait *le Cid*. Vous parlez de Rousseau et de l'accident particulier de sa visite au château de Vincennes. J'y étais. Il vint m'y voir en effet et me consulter sur le parti qu'il prendrait dans la question posée par l'Académie de Dijon : *Si les sciences étaient plus nuisibles qu'utiles à la société.* — « Il n'y a pas à balancer, lui dis-je, vous prendrez le parti que personne ne prendra. — Vous avez raison, » me répondit-il, et il travailla en conséquence. Changez les rôles. C'est Rousseau qui est à Vincennes. J'arrive. La question qu'il me fit, c'est moi qui la lui fais; il me répond comme je lui répondis. Et vous croyez que j'aurais passé trois ou quatre mois à étayer de sophismes un mauvais paradoxe? que j'aurais donné à ces sophismes-là toute la couleur qu'il leur donna? et qu'ensuite je me serais fait un système philosophique de ce qui n'avait été d'abord qu'un jeu d'esprit? *Credat judæus Apella, non ego.* Rousseau fit ce qu'il devait faire, *parce qu'il était lui.* Je n'aurais rien fait ou j'aurais fait toute autre chose, *parce que j'aurais été moi.* — Oui, monsieur Helvétius, on vous objectera que de pareils hasards ne produisent de pareils effets que sur des hommes organisés d'une certaine manière, et vous ne répondrez rien qui vaille à cette objection. Il en est de ces hasards comme de l'étincelle qui enflamme un tonneau d'eau-de-vie ou qui s'éteint dans un baquet d'eau. Vous dites que le génie est le produit du hasard. Je me rongerais les doigts jusqu'au sang que le génie ne me viendrait pas. J'ai beau rêver à tous les hasards heureux qui pourraient me le donner, je n'en devine aucun... L'homme de génie par modestie, le sot par sottise, le méchant pour se tromper lui-même, veulent presque toujours retrouver à l'origine des événemens qui l'ont mené soit au bonheur, soit au malheur, soit à l'illustration, soit à l'obscurité, quelque circonstance frivole à laquelle ils rapportent toute leur destinée. Mais, sot, sois bien assuré qu'abstraction faite de cette circonstance, tu serais resté sot toute ta vie et tu serais seulement arrivé au mépris par un autre chemin. Mais, méchant, ne doute pas que, même sans cet incident, que tu

charges d'imprécations, tu ne fusses tombé dans le malheur de quelqu'autre côté. Et toi, homme de génie, tu t'ignores, si tu penses que c'est le hasard qui t'a fait; tout son mérite est de t'avoir produit : il a tiré le rideau qui te dérobait, à toi-même et aux autres, le chef-d'œuvre de la nature (1). »

En feuilletant ce livre, où abondent de telles pages, on trouvera mieux que la réfutation éloquente d'un paradoxe puéril, je veux dire toute une théorie neuve et fine sur l'invention scientifique. Rien n'est plus faux que de prétendre que toute découverte, toute idée neuve, sont des faveurs du hasard. Pour mériter ces faveurs, pour les obtenir, il faut un esprit préparé à les recevoir, il faut aussi une grande patience, mais une patience active, une attention forte et concentrée sur un seul objet important. Mais croit-on qu'il dépende de chacun de s'appliquer fortement? Quelle erreur! Il y a des hommes, et c'est le plus grand nombre, incapables d'aucune longue et violente contention d'esprit. Ils sont toute leur vie ce que Newton, Leibniz, étaient quelquefois. Que faire de ces gens-là? Des commis (2). — Il n'y a pas de hasard, à proprement parler; ce qu'on appelle hasard, dans la découverte, n'arrive qu'à certains esprits tout prêts à concevoir l'idée. Un homme s'occupe de physique, d'anatomie : la suite de quelques-unes de ses études le conduit à une conjecture que l'expérience justifie. Appellerez-vous cela un hasard? Descartes, algébriste et géomètre, s'aperçoit que les signes de l'algèbre peuvent également représenter des nombres, des lignes, des surfaces, et que l'expression d'une vérité algébrique peut se traduire en figures; il invente l'application de l'algèbre à la géométrie. Appellerez-vous cela un hasard? De même pour Leibniz, de même pour Newton, de même pour Galilée, de même pour tous les grands inventeurs. — Dites si vous voulez : c'est la nature qui prépare l'homme de génie; mais ce sont des *causes morales* qui le font éclore; c'est une étude assidue, ce sont des connaissances acquises qui le conduisent à des conjectures heureuses; ce sont ces conjectures vérifiées par l'expérience qui l'immortalisent. — Ce qui met sur la voie de la découverte, c'est la connaissance que l'on a des lacunes de la science sur tel ou tel point donné. Et à qui doit-on cette connaissance, sinon à l'étude? C'est donc la préparation antérieure, le sentiment des imperfections, l'inquiétude de la recherche qui rendent ces hasards féconds. Rien ne se fait par saut dans la nature : *l'éclair subit et rapide* qui passe dans l'esprit tient à une série de phénomènes antérieurs avec lesquels on en reconnaîtrait la liaison si l'on n'était pas plus pressé de recueillir cette lueur et d'en jouir que d'en rechercher la cause. On

(1) Pages 282, 286, 291 et *passim*.
(2) Page 284.

pourrait dire qu'il y a le même lien entre les idées antérieures amassées dans le cerveau du savant et l'idée qui survient, qu'il y en a entre la conséquence et les prémisses du syllogisme.

Ne parlez donc plus de hasards ; il n'y en a d'heureux que pour ceux qui en sont dignes. L'idée féconde, quelque fortuite qu'elle paraisse dans le fait qui la suscite, ne ressemble point du tout à la pierre qui se détache du toit et qui tombe sur la tête d'un passant. La pierre tombe indistinctement sur la première tête venue. Il n'en est pas de même de l'idée. Combien il en tombe qui ne rencontrent point de tête! — Assurément, c'est à la chaleur d'une conversation, à une dispute, à une lecture, un mot, un fait accidentel, qu'on doit souvent le premier soupçon d'une vérité : mais à qui ce soupçon vient-il? A un Galilée ou à un Newton. Par eux-mêmes les accidens de ce genre ne produisent rien, pas plus que la pioche du manœuvre qui fouille les mines de Golconde ne produit le diamant qu'elle en fait sortir. Les hommes de génie sont bientôt comptés, et les accidens stériles sont innombrables. Lorsqu'on demanda à Newton comment il avait découvert le système du monde, il ne répondit point : Par hasard, mais il répondit : En y pensant beaucoup. Un autre aurait ajouté : *et parce qu'il était lui* (1).

Ce qui me frappe dans cette théorie de la découverte scientifique, que Diderot ravit à l'empirisme aveugle et mesquin d'Helvétius, c'est son étonnante conformité avec celle que nous exposait récemment un des esprits les plus inventifs de ce temps.

Notre illustre Claude Bernard, avec plus de précision dans les exemples et les détails de l'opération, attribue lui aussi la part principale, je dirais volontiers unique, à l'*idée* et au *sentiment*, qui est la source de cette idée et que le fait accidentel vient seulement provoquer du dehors. L'observation d'un fait survenu le plus souvent par hasard et qui attire l'attention, parce qu'elle était déjà préparée et comme en éveil ; une idée qui surgit avec une énergie irrésistible et qui se résout en une hypothèse sur la cause probable du fait observé ; un raisonnement engendré par l'idée préconçue et d'où l'on déduit l'expérience propre à la vérifier : voilà toutes les phases de la découverte. Le ressort en est dans l'idée directrice. « C'est elle qui constitue le *primum movens* de tout raisonnement scientifique, et c'est elle qui en est également le but dans l'aspiration de l'esprit vers l'inconnu. » Mais cette idée elle-même, qu'est-elle sinon la réalisation d'un sentiment originel de la vérité qui, longtemps cultivé dans le silence, conduit inopinément à une conception féconde? Son apparition a l'air d'être fortuite ou spontanée. Ne le croyez pas. De combien d'efforts obscurs, de quelles médita-

(1) Pages 291, 368-372, 376 et *passim*.

tions inaperçues elle a jailli! Et voyez comme les expressions de Claude Bernard se rencontrent avec celles de Diderot pour peindre ce merveilleux phénomène où éclate la grandeur de l'esprit. « Il arrive, nous dit le grand physiologiste, qu'un fait ou une observation reste très longtemps devant les yeux d'un savant sans lui rien inspirer. Puis tout à coup vient un trait de lumière. L'idée neuve apparaît alors avec la *rapidité de l'éclair*, comme une sorte de révélation subite (1). »

N'est-ce pas là cette vive illumination, cet *éclair subit et rapide* dont nous parlait Diderot? Il éclate dans certaines pages de cette *Réfutation* je ne sais quel vif sentiment d'un idéalisme intellectuel qu'excitent et provoquent les explications inférieures tirées du hasard ou du fait brutal. Pour lui aussi, ce qu'il y a de principal dans chaque grande découverte, c'est l'homme qui la fait. *Les causes morales* sont ici les vraies causes; les causes physiques ne sont que l'occasion qui dans un million de cas reste stérile et qui n'agit que pour un seul esprit, parce que celui-là est préparé. Non, ce n'est pas le fait nouveau qui constitue la découverte, mais la signification du fait trouvée par l'esprit, l'idée qui se rattache à ce fait. Par eux-mêmes les faits ne sont ni féconds ni stériles, ni grands ni petits; la grandeur n'est que dans l'idée qui les explique, la fécondité n'est que dans l'esprit qui conçoit l'idée. — Le plus grand éloge que nous puissions faire de la théorie de l'invention chez Diderot, n'est-ce pas de la rapprocher ainsi de celle de Claude Bernard? Pour arriver à cette théorie, qui satisferait un Descartes ou un Leibniz, il fallait traverser bien des couches superposées de préjugés d'école ou de parti : ce n'était pas un facile effort de le faire, ce n'est ni un faible mérite de l'avoir fait ni un médiocre honneur.

Ces grands sujets, l'invention, l'art, la science, le talent, tous les emplois supérieurs et les hautes facultés de l'esprit trouvent dans Diderot un interprète à leur niveau. Il s'y élève, et malgré quelques défaillances, il s'y maintient par un enthousiasme sincère. Nul plus que ce philosophe de la nature n'a senti, nul n'a mieux exprimé, à certains momens, la grandeur de l'homme; nul ne s'est préoccupé plus que lui, au dernier siècle, de rechercher l'origine et la nature du génie. Dans un beau fragment inédit qui se rejoint tout naturellement par le ton et par le sujet à la *Réfutation d'Helvétius*, il se demande quelle est cette mystérieuse essence, quelle est cette qualité d'âme particulière, secrète, indéfinissable, sans laquelle on n'exécute rien de très grand ni de très beau. « Est-ce l'imagination? Non, répondit Diderot. J'ai vu de belles et fortes imaginations qui promettaient beaucoup, et qui ne tenaient rien

(1) *Introduction à la Médecine expérimentale.*

ou peu de chose. Est-ce le jugement? Non. Rien de plus ordinaire que les hommes d'un grand jugement dont les productions sont lâches, molles et froides. Est-ce l'esprit? Non, l'esprit dit de jolies choses et n'en fait que de petites. Est-ce le goût? Non. Le goût efface les défauts plutôt qu'il ne produit les beautés; c'est un don qu'on acquiert peu à peu, ce n'est pas un ressort de nature. » Puis, revenant sur lui-même et s'analysant sous forme indirecte : « Est-ce la chaleur, la vivacité, la fougue même? Non, répond toujours Diderot qui se connaît bien : les gens chauds se démènent beaucoup pour ne rien faire qui vaille. Est-ce la sensibilité? Non encore. J'en ai vu dont l'âme s'affectait promptement et profondément, qui ne pouvaient entendre un récit élevé sans sortir d'eux-mêmes, transportés, enivrés, fous, un trait pathétique, sans verser des larmes, et qui balbutiaient comme des enfans, quand il fallait parler ou écrire (1). » Où donc est ce *ressort de nature* qui pousse aux grandes œuvres? Diderot est contraint par son système d'accorder beaucoup à la conformation du cerveau, mais il avoue avec une très louable ingénuité que de cette conformation particulière ni lui ni personne n'a de notion précise, et qu'en assignant une telle cause on ne sait trop ce qu'on veut dire. — Ce qui est le plus saillant dans le génie, c'est une sorte d'intuition qui devance et guide l'observation. « Le génie ne regarde point, il voit; il s'instruit, il s'étend sans étudier; il n'a aucun phénomène présent devant lui, mais ils l'ont tous affecté, et ce qui lui en reste, c'est une espèce de sens que les autres n'ont pas; c'est une machine rare qui dit : cela réussira,.. et cela réussit; cela ne réussira pas,.. et cela ne réussit pas; cela est vrai ou cela est faux,.. et cela se trouve comme il l'a dit. » C'est une *sorte d'esprit prophétique*, conclut Diderot, différent selon l'art, la science, les conditions où on l'emploie. — Nous voilà au rouet, comme disait Montaigne; partis de l'inexplicable, nous y revenons. Le génie garde son secret, et le problème demeure intact devant nous.

Mais reconnaître l'essence indéfinissable du génie, cela ne vaut-il pas mieux que de la détruire en l'expliquant? Qu'avons-nous gagné de notre temps à ce que de brillans successeurs de Diderot aient voulu aller plus loin et nous donner la formule du génie à peu près comme on donne la formule d'une combinaison chimique? Qu'avons-nous gagné à ce qu'on ait essayé avec tant de ressources d'érudition et d'esprit, avec une dialectique si savante, de transformer l'histoire des littératures et des sciences, l'histoire du génie de l'homme en un problème de mécanique psychologique? Qui a-t-on persuadé? Et la tentative a-t-elle eu d'autre résultat que de faire hon-

(1) Tome IV, page 26.

neur à la vigueur d'intelligence qui s'y est déployée en pure perte? Non. Diderot l'avait bien senti, le génie n'est pas un produit, une résultante, à moins que vous ne mettiez au fond de votre creuset, dans la somme des principes composans, une force centrale et dominante que n'expliquera aucune transformation de mouvemens matériels, aucune composition extraordinaire de la matière. Le génie est avec l'héroïsme la forme la plus éclatante de la personnalité humaine: cela est tout à fait distinct du tempérament et de la race, de toutes les influences de l'hérédité physiologique et du milieu, de toutes les particularités de l'organisation cérébrale. Toutes les théories positives viennent échouer là. Si vous les placez en face du résultat qu'elles veulent expliquer, elles se déconcertent; elles ne font que mettre plus clairement en lumière par l'insuffisance de leurs explications cet élément individuel qui est la marque du grand homme et qui ne se laisse réduire à aucune des influences connues de la nature. Elles le signalent par leur silence même; elles le démontrent en prétendant s'en passer. A moins qu'on ne dise avec Diderot : « La conformation de la tête, des viscères, la constitution des humeurs? tout cela est à merveille et j'y consens, à la condition qu'on avouera que ni moi, ni personne n'en a la moindre idée. »

II.

A peine Diderot achevait la *Réfutation d'Helvétius,* qu'il se mettait à la préparation d'un ouvrage d'un genre très différent, le *Plan d'une université pour le gouvernement de Russie*, qui fut écrit en 1776 et qui n'a jamais été, jusqu'ici, connu en France dans toute son étendue et dans la gravité exceptionnelle des questions qui y sont posées et résolues. Encore ici Diderot est un précurseur comme pour l'idée du transformisme. C'est là un des trois ouvrages les plus considérables qui font le prix de l'édition nouvelle. On nous dit qu'en 1813 le manuscrit original avait été communiqué par Suard à M. Guizot, alors rédacteur des *Annales de l'éducation*, qui en donna un extrait. Ce manuscrit, de cent soixante-dix pages, entièrement écrit de la main de Diderot, surchargé de ratures et de corrections, fut remis, à la mort de M. Suard, entre les mains de sa veuve, qui, probablement, le détruisit. Mais la copie définitive avait été envoyée à sa destination, et c'est sur cette copie, retrouvée à l'Ermitage, que l'ensemble du travail a pu être reconstitué. Pour ne pas troubler l'exposition et la discussion des idées de Diderot en matière de pédagogie, nous ne distinguerons pas ce qui a été déjà publié de ce qui est inédit, et nous considérerons l'œuvre dans son intégrité, sans nous occuper davantage des publications partielles qui en ont été faites. Elle touche d'ailleurs à tant de ques-

tions encore controversées de nos jours, elle y touche avec une telle hardiesse de solutions radicales qu'on nous permettra d'y insister tout particulièrement. Nous y retrouverons la plupart des doctrines et même des passions contemporaines dont l'enseignement public est l'objet.

Le *Plan d'une université* est précédé d'un *Essai sur les études en Russie*, qui paraît être l'ébauche ou l'occasion de l'ouvrage futur. Dans cet *Essai*, du reste très court, Diderot constate que les meilleures écoles se sont établies dans les pays protestans. « C'est donc là, dit-il, qu'il faut chercher les meilleures et les plus sages institutions pour l'instruction de la jeunesse. » Il examine, à cette occasion, les trois sortes d'écoles établies en Allemagne : les premières, les *Rechen-Schulen*, les écoles à lire, à écrire, à compter, — puis les *gymnases*, et enfin les *universités*. Les renseignemens qu'il nous donne sont exacts et fort intéressans pour l'époque. L'avidité d'apprendre, la curiosité de Diderot, le servent bien dans cette circonstance. Il a mis à profit l'expérience de son ami Grimm, ses entretiens avec le prince Henri de Prusse, les Nassau-Saarbrück, avec les jeunes Allemands qui le visitent à Paris, et aussi toutes les informations qu'il a prises de droite et de gauche en traversant l'Allemagne pour se rendre en Russie. Le *Voyage en Hollande* avait déjà montré avec quelle passion de science encyclopédique et quelle activité d'esprit il étudiait dans les pays nouveaux, en philosophe pratique, en économiste plus qu'en artiste, les mœurs, les coutumes, les institutions, les établissemens publics, l'état du commerce et de l'industrie. Rien de tout cela ne se perdait dans sa vaste mémoire ni dans le recueil de notes où chaque fait avait sa place. — Déjà dans cet *Essai* percent quelques critiques où s'annoncent les idées nouvelles qui se feront jour plus tard. Il reproche aux gymnases allemands de donner trop de temps à l'étude des langues anciennes et de n'y pas mêler assez de connaissances utiles. « En général, dans l'établissement des écoles, on a donné trop d'importance et d'espace à l'étude des mots; il faut lui substituer aujourd'hui l'étude des choses (1). »

Diderot devance sur ce point les réformateurs de notre temps. Il les devance aussi sur cet autre, à savoir que l'étude des langues est devenue et devient tous les jours d'une telle étendue, qu'il ne sera plus possible à l'esprit d'y suffire. Un des prochains résultats de ce mouvement de la société moderne sera l'abandon des langues anciennes pour les langues modernes. Le français, l'italien, l'anglais, l'allemand, sont aujourd'hui quatre langues presque essentielles à l'homme qui a joui d'une éducation libérale.

(1) Tome II, page 421.

En même temps, les arts et les sciences s'accroissent dans des proportions que Diderot semble avoir pressenties. Où cela s'arrêtera-t-il? Et ici un petit apologue pour faire sourire l'impératrice Catherine : « Insensiblement, la masse des connaissances devient trop forte pour l'étendue de l'esprit humain; la confusion et la barbarie ont leur tour. Voilà la véritable clé de la fable allégorique de la tour de Babel. A cette époque, le monde était si ancien que les fils des hommes avaient poussé leurs connaissances au plus haut degré. Ils étaient près d'atteindre le ciel et d'en savoir aussi long que leur papa Dieu. Il ne restait à celui-ci, pour arrêter les progrès de cette tour, qui s'élevait à vue d'œil, et qui allait percer jusqu'à son boudoir, que la ressource de la confusion des langues, c'est-à-dire que le grand nombre des nations savantes et policées obligea les hommes éclairés de chaque nation d'étudier une multitude si prodigieuse de langues nécessaires à la circulation des connaissances acquises, que leur tête éclata. Ils devinrent brouillons et imbéciles, ce fut à recommencer, et Dieu fut préservé une seconde fois du danger de voir ses secrets ébruités. »

C'est sans doute pour prévenir et pour démêler cette confusion que Diderot composa le *Plan d'une université.* Il est vraisemblable que l'impératrice Catherine, mise en goût par les critiques de Diderot, lui demanda de développer ses idées, et c'est alors qu'il se mit sérieusement à l'œuvre pour rédiger le projet d'un système complet d'éducation. L'impératrice est, dit-il, plus qu'aucun autre souverain dans une position avantageuse pour fonder quelque chose de nouveau et de grand; le moment où elle forme le projet d'une université est particulièrement favorable : « L'esprit humain semble avoir jeté sa gourme; la futilité des études scolastiques est reconnue, la fureur systématique est tombée; il n'est plus question d'aristotélisme, ni de cartésianisme, ni de leibnitzianisme; le goût de la vraie science règne de toutes parts; les connaissances en tout genre ont été portées à un très haut degré de perfection. Point de vieilles institutions qui s'opposent à ses vues; elle a devant elle un champ vaste, un espace libre de tout obstacle sur lequel elle peut édifier à son gré. » Ce n'est pas comme chez nous où l'on voit ce phénomène étonnant d'écoles barbares et gothiques se soutenant avec tous leurs défauts, au centre d'une nation éclairée, à côté de trois célèbres académies, au détriment de la nation, à sa honte même. C'est que rien ne lutte avec plus d'opiniâtreté contre l'intérêt public que l'intérêt particulier, rien ne résiste plus fortement à la raison que les abus invétérés. L'esprit des corps reste le même, tandis que tout change autour d'eux. — A l'extrémité de cette longue et stérile avenue qu'on appelle la *Faculté des arts,* s'ou-

vrent dans le système français trois vestibules par lesquels on entre ou dans la *Faculté de théologie*, ou dans la *Faculté de droit*, ou dans la *Faculté de médecine*. Jusque-là, on n'avait été qu'écolier, ici on devient docteur; pour docte, c'est autre chose. — Que deviennent ceux qui n'entrent pas dans une de ces trois facultés? Paresseux, ignorans, trop âgés pour commencer à s'instruire de quelque art mécanique, ils se font comédiens, soldats, filous, joueurs, fripons, escrocs et vagabonds (1).

La critique de Diderot n'y va pas de main morte. Voici, à son jugement, le fruit de sept à huit années d'un pénible travail et d'une prison continue, passées à la *Faculté des Arts* de Paris. On y a étudié, sous le nom de belles-lettres, deux langues mortes qui ne sont utiles qu'à un très petit nombre de citoyens; on les y a étudiées sans les apprendre : sous le nom de rhétorique, on a étudié l'art de parler avant l'art de penser, et celui de bien dire avant que d'avoir des idées; sous le nom de logique, les subtilités d'Aristote; sous le nom de morale, je ne sais quoi qui n'apprend rien sur les devoirs, ni sur les lois, ni sur les contrats; sous le nom de métaphysique, des thèses aussi frivoles qu'épineuses sur la possibilité, l'essence, la substance, qui ne servent qu'à donner la malheureuse facilité de répondre à tout, et la confiance plus malheureuse encore qu'on a répondu à des difficultés formidables avec quelques mots indéfinis et indéfinissables, sans les trouver vides de sens. Pas un mot de bonne physique, de bonne chimie, d'histoire naturelle; à peine quelques principes de l'arithmétique, de l'algèbre et de la géométrie; presque rien qui vaille la peine d'être retenu et qu'on n'apprît mieux en quatre fois moins de temps (2). — Du reste, les universités d'Allemagne ne sont guère mieux, sous ce rapport, ordonnées que les nôtres; la méthode barbare de Wolf y a perdu le bon goût; et quant à l'école de Leyde, autrefois si vantée, elle n'est plus rien.

Grand avantage que d'avoir à tout fonder, quand on le peut. Le sol est libre et « l'ointe que le Seigneur a accordée à la Russie pour leur gloire réciproque, » n'est-elle pas toute-puissante?

Par le genre de critiques que nous venons de résumer, on peut deviner quelle sera l'institution nouvelle. Il y a deux sortes d'esprits, éternellement aux prises sur cette grande question de l'enseignement : il y a les utilitaires qui veulent que tout serve immédiatement et trouve son emploi, sa raison d'être dans une application réelle, une profession; et il y a ceux que j'appellerais volontiers les idéalistes, ceux qui n'estiment pas inutile ce qui ne sert pas immédiatement à quelque fin pratique, ceux qui pensent

(1) Pages 440, 441, 437, 435.
(2) Page 436 et seq.

que former l'esprit et l'élever est bien quelque chose qui a son prix et qu'apprendre à penser en voyant comment pensent les grands écrivains n'est pas un emploi trop déraisonnable des années de collège. Diderot est passionnément utilitaire. Il est en même temps systématique, et ces deux caractères, en se combinant, expliquent le système qu'il propose. Il y a dans cet ouvrage des vues nouvelles avec beaucoup de déclamations qui, supprimées, laisseront voir plus clairement la valeur des argumens. — L'auteur prétend être dans des conditions rares de justice et de justesse d'esprit. Un théologien, consulté par l'impératrice, aurait rapporté tout à Dieu; le médecin, tout à la santé; le jurisconsulte, tout à la législation; le bel esprit, tout aux lettres. Quant à lui, assez versé dans toutes les sciences pour en connaître le prix, pas assez profond dans aucune pour se livrer à une préférence de métier, il est sûr de ne pas apporter dans son œuvre l'esprit exclusif que tout autre y eût mis. Voyons jusqu'à quel point sera tenue cette promesse d'impartialité.

Diderot est le vrai père de ce qu'on appelle de nos jours l'éducation professionnelle. Ceux de nos contemporains qui sont partisans absolus de cette éducation peuvent faire dans ce *Projet* une abondante moisson d'idées conformes à leurs vues et d'épigrammes contre les doctrines contraires. On n'a pas dit mieux que lui, et l'on a dit beaucoup moins bien, en faveur de cette thèse et contre la thèse que j'ai appelée idéaliste. — Il se demande d'abord : « Qu'est-ce qu'une université? » Qu'on remarque la réponse qu'il fait à cette question. Nous y saisirons le principe de plusieurs idées chimériques, qu'il développera plus tard. « Une université, dit-il, *c'est une école dont la porte est ouverte indistinctement à tous les enfans d'une nation* et où des maîtres, payés par l'état, les initient à la connaissance élémentaire de toutes les sciences. » De là cette conséquence immédiate que les lois de l'enseignement doivent être faites pour la généralité des esprits et la pluralité des professions. Il faut donc que ces lois soient utiles au plus grand nombre. Tant pis si quelques esprits d'élite en sont lésés. D'ailleurs, est-ce qu'on élève le génie? Il suffit que l'éducation publique ne l'étouffe pas. — Nous ne devons pas nous occuper des brillantes exceptions : c'est pour le plus grand nombre qu'il faut travailler, et ce qu'on doit faire, c'est tout le contraire de ce que fait Rollin dans son *Traité des études :* il n'a d'autre but que de faire des prêtres ou des moines, des poètes ou des orateurs. « *Aigle de l'université de Paris,* » c'est bien de cela qu'il s'agit! Ce qu'il nous faut à nous, c'est plus de médecins que d'hommes de loi, plus d'hommes de loi que d'orateurs, presque point de poètes, et le moins possible de prêtres. Pour cela, que devons-nous faire tout d'abord? Renvoyer

l'étude du grec et du latin à la fin du cours d'études et y employer le moins de temps possible, une année au plus. L'étude des langues pouvait servir au moyen âge, quand il n'y avait ni sciences, ni arts, et que tout ce qui en avait existé autrefois était recélé dans des ouvrages anciens qu'on n'entendait pas. Il fallait bien avoir la clé de ces vieux sanctuaires fermés pendant tant de siècles. Mais depuis qu'on en a tiré ce qu'ils contenaient, depuis que les arts et les sciences ont fait des progrès immenses, il serait bien singulier qu'une école publique, ouverte à tous les sujets d'un empire, donnât la première place à une étude qui ne conviendrait qu'à la moindre partie d'entre eux. La *science des mots,* c'est-à-dire l'étude des langues, a fait son temps. Il faut la remplacer par la *science des choses,* la science des quantités, des forces et des lois, enfin des objets existans dans la nature.

La question est discutée à fond par Diderot. Tout le plaidoyer moderne est là, disséminé dans quelques pages écrites avec feu. Comme il arrive toujours en pareil cas, la thèse des adversaires est réduite à quelques banalités insignifiantes : « Voici, dit l'auteur, les raisons de ceux qui s'obstinent à placer l'étude du grec et du latin à la tête de l'éducation. Ils prétendent qu'il faut appliquer à la science des mots l'âge où l'on a beaucoup de mémoire et peu de jugement; que l'étude des langues étend encore la mémoire en l'exerçant; enfin que les enfans ne sont guère capables d'une autre occupation. » Diderot triomphe de ces objections, qu'il semble avoir préparées exprès pour en avoir raison à peu de frais. On peut, dit-il, exercer et étendre la mémoire des enfans plus utilement et aussi facilement avec d'autres connaissances que des mots grecs et latins; il faut autant de mémoire pour apprendre la chronologie, la géographie et l'histoire que le dictionnaire et la syntaxe; il est faux d'ailleurs qu'on ne puisse tirer parti que de la mémoire des enfans; ils retiennent tout avec la même facilité, et de plus ils ont assez de raison déjà pour comprendre les élémens de l'arithmétique et de la géométrie. Encore, si on leur apprenait ces langues anciennes, comme on apprend la langue maternelle, par l'usage, cela pourrait avoir quelque avantage; mais c'est par principes raisonnés qu'on les enseigne, c'est par l'application continuelle d'une métaphysique subtile, la grammaire, supérieure non-seulement à la capacité de l'enfance, mais à celle de la plupart des hommes faits. Donc, une étude généralement stérile pour la majorité des esprits, inutile sauf à un très petit nombre de professions et de conditions sociales; une étude qui excède l'enfant de fatigue et d'ennui, qui occupe cinq ou six années de sa vie, au bout desquelles il n'en entend pas seulement les mots techniques; une étude qu'on oublie aussitôt qu'on est sorti de l'école, qu'on est

obligé de refaire à fond quand on veut s'en servir, qui vous éloigne de Virgile par la peine qu'on a endurée en l'expliquant, d'Horace par le souvenir des pleurs versés sur ses plus plaisantes satires, de tous les autres qu'on ne regarde plus qu'en frémissant : voilà la vérité sur les vieux systèmes. Ajoutez à tant de raisons tirées de l'expérience que, si les principes de grammaire surpassent la portée des jeunes intelligences, elles ne sont guère plus en état de saisir le fond des choses contenues dans les ouvrages sur lesquels on les exerce. A qui donc les langues anciennes sont-elles d'une utilité absolue? A personne, si ce n'est aux poètes, aux orateurs, aux érudits et aux autres classes de littérateurs de profession, c'est-à-dire *aux états de la société les moins nécessaires* (1).

En conséquence de ces principes, il faudra ordonner les études d'après le principe de leur généralité, commencer par celles qui conviennent à tous les hommes dans toutes les conditions, terminer par celles qui ne conviennent qu'à quelques-uns. Tous ne sont pas capables, ou par la médiocrité de leur intelligence ou par celle de leur fortune, de suivre jusqu'au bout ce cours d'études. Les uns iront jusqu'ici, d'autres jusque-là ; quelques-uns un peu plus loin ; mais à mesure qu'ils avanceront, le nombre diminuera. Il faut donc que les premières classes comprennent l'enseignement qui convient à tous, quelle que soit la diversité des conditions futures, et que les dernières embrassent les enseignemens les plus particuliers. C'est l'utilité plus ou moins générale qui déterminera l'ordre de l'enseignement, l'utilité de l'enseignement diminuant à mesure que l'on montera et avec elle le nombre probable des auditeurs. La première classe aura pour programme d'études l'arithmétique, l'algèbre, le calcul des probabilités, la géométrie; la seconde classe, les lois du mouvement et de la chute des corps, les forces centrifuges, la mécanique et l'hydraulique; la troisième classe, la sphère et les globes, l'astronomie avec ses dépendances; la quatrième, l'histoire naturelle, la physique expérimentale; la cinquième, la chimie et l'anatomie; la sixième, la logique, la critique, la grammaire générale raisonnée; la septième, la langue russe et la langue esclavone par principes; la huitième classe, le grec et le latin, l'éloquence et la poésie. — Parallèlement à cet enseignement réparti sur huit années, un autre cours d'études se développe en se continuant pendant le même nombre d'années. A la première classe correspondra l'enseignement des premiers principes de la métaphysique, de la morale, de la religion naturelle et de la religion révélée. A la seconde classe correspondront l'histoire et la mytho-

(1) Pages 469-472.

logie, la géographie, la chronologie, les premiers principes de la science économique, politique et domestique, etc.

Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour remarquer le singulier amalgame, l'inextricable confusion, l'inexpérience qui éclatent dans ce tableau. Lorsque Diderot développe des idées générales, quand il critique le système d'études appliqué alors ou qu'il donne ses raisons pour en établir un sur de tout autres principes, on l'écoute avec intérêt, avec plaisir même. Mais dès qu'il met le pied sur le terrain des faits, on sent que le terrain se dérobe sous ses pas; il vacille, il marche au hasard, il ne se soutient plus et ne se dirige plus. Il pousse au-delà de toute vraisemblance l'absence de sens pratique dans la distribution des études. — Je vois bien de quelle vue il procède. C'est une vue conforme à celle de M. Auguste Comte, rangeant les sciences suivant l'ordre de leur généralité décroissante et de leur complexité croissante, commençant par la science à la fois la plus élémentaire et la plus universelle, celle du nombre, puis arrivant à la géométrie, qui joint aux lois du nombre celles de l'étendue; à la mécanique, qui ajoute aux deux premières catégories, celle du mouvement; et successivement, à mesure que croît le nombre des élémens, à l'astronomie, à la physique, à la chimie, à la biologie. Ordre très savant, très rationnel, qui s'avance méthodiquement, à travers le chaos des connaissances humaines, en l'éclairant, en le distribuant, du simple au composé, du général au particulier, de l'abstrait au concret, et constituant ce que l'école positiviste appelle la hiérarchie des sciences. C'est une rencontre qui fait honneur assurément à l'esprit ingénieux de Diderot. Mais qui ne voit que c'est là un ordre théorique des connaissances humaines, non pas un ordre pratique d'enseignement? — La première classe comprendra avec l'arithmétique, l'algèbre, le calcul des probabilités et la géométrie. Quelle ignorance de la réalité, quelle méconnaissance des aptitudes de l'enfant, quand on pense que l'enfant qui doit apprendre tant de choses a de sept à huit ans! Et tout le reste à l'avenant. Une jeune tête ne résisterait pas à des épreuves de ce genre. Elle éclaterait, si elle pouvait recevoir, ne fût-ce qu'un instant, cet amas d'idées abstraites; ou plutôt elle se fermerait inexorablement et peut-être pour toujours à la parole du maître. Toutes les belles théories par lesquelles Diderot prépare son plan dans l'esprit du lecteur avaient leur côté spécieux. Quand le résultat pratique se montre, on ne va pas plus loin, la preuve est faite : c'est un utopiste.

Regardez aux principes posés par Diderot à la tête de son système. N'est-ce pas encore une utopie que de vouloir réunir dans la même enceinte et soumettre au même plan d'études tous les

enfans d'une nation « et de les initier tous indistinctement à la connaissance élémentaire de toutes les sciences (1)? » Diderot insiste : « Je dis *indistinctement*, parce qu'il serait aussi cruel qu'absurde de condamner à l'ignorance les conditions subalternes de la société. Dans toutes, il est des connaissances dont on ne saurait être privé sans conséquence. D'ailleurs le nombre des chaumières étant à celui des palais dans le rapport de dix mille à un, il y a dix mille à parier contre un que le génie, les talens et la vertu sortiront plutôt d'une chaumière que d'un palais. » C'est ce qu'on peut appeler, s'il en fut, un argument déclamatoire. Il ne s'agit pas de priver d'instruction les enfans *des chaumières*, mais de savoir s'il convient, même dans leur intérêt, de leur imposer, pendant les trois ou quatre années qu'ils peuvent donner aux études, les mêmes exercices qu'à ceux dont l'enfance tout entière et la première jeunesse appartiennent à l'enseignement. Diderot ne place aucun intermédiaire entre les petites écoles et l'université qu'il veut établir. L'expérience pratique et le bon sens, en Allemagne, en Angleterre, aux États-Unis, en France, partout enfin, ont compris la nécessité d'institutions intermédiaires, connues soit en Allemagne sous le nom de *realschulen*, soit chez nous sous celui d'*écoles professionnelles*, répondant parfaitement aux fins utilitaires que poursuit Diderot et auxquelles il sacrifie l'éducation vraiment supérieure et libérale parce qu'elle est désintéressée. Désintéressée ne veut pas dire inutile, bien au contraire.

Quant aux *petites écoles*, qui répondent à notre enseignement primaire et dont Diderot ne parle qu'en passant (2), quelques lignes lui suffisent pour trancher d'assez grosses questions : celle de l'obligation d'abord; il faut que le législateur trouve le moyen de forcer les parens les plus pauvres d'envoyer leurs enfans aux écoles. Celle de la gratuité ensuite; non-seulement l'école doit être gratuite, mais les élèves doivent y trouver, avec les maîtres, *des livres et du pain*; du pain, car c'est cela surtout qui autorisera le législateur à exercer une contrainte sur les parens. Quant à la question de laïcité, elle est résolue de la manière la plus péremptoire dans un autre passage où il est dit : « Qu'entre les maîtres il ne faut point de prêtres, car ils sont rivaux par état de la puissance séculière (3). »

Revenons à l'université, puisqu'il n'y a pas d'intermédiaire entre elle et les petites écoles. Pénétrons, à la suite de notre guide, dans la foule des enfans introduits *indistinctement* dans le sanctuaire et tous soumis au même régime. C'est évidemment le sanctuaire des

(1) Voir plus haut la réponse de Diderot à cette question : « Qu'est-ce qu'une université? »

(2) Page 520.

(3) Page 529.

sciences, ce n'est à aucun degré celui des lettres. La base du cours d'études est exclusivement mathématique, puisque ce n'est que dans la quatrième classe que s'enseignent la physique expérimentale et seulement dans la septième et la huitième les langues, même nationales, et quelques notions littéraires. Diderot essaie de justifier ses préférences par l'apologie chaleureuse de l'enseignement mathématique. « On ne peut commencer trop tôt à rectifier l'esprit de l'homme, en le meublant de modèles de raisonnement de la première évidence et de la vérité la plus rigoureuse... La géométrie est la meilleure et la plus simple de toutes les logiques, la plus propre à donner de l'inflexibilité au jugement et à la raison... Un peuple est-il ignorant et superstitieux? Apprenez aux enfans la géométrie et vous verrez avec le temps l'effet de cette science... Si l'on prétend qu'il ne faut pas appliquer la géométrie à tout, on a raison, mais si l'on croit que la méthode des géomètres n'est pas applicable à tout, on se trompe. Même quand on ne doit pas l'employer, il ne faut jamais la perdre de vue, — c'est la boussole d'un bon esprit, c'est le frein de l'imagination... Si les mots usuels étaient aussi bien définis dans les langues que les mots *angles* et *carrés*, il resterait peu d'erreurs et de disputes entre les hommes. C'est à ce point de perfection que tout travail sur la langue doit tendre. Rien de ce qui est obscur ne peut satisfaire une tête géométrique; le désordre des idées lui déplaît et l'inconséquence la blesse... Enfin n'est-il pas vrai que tous les raisonnemens que l'on fait soit en discourant, soit en écrivant, devraient finir par la même formule qui termine tous les raisonnemens des géomètres : *Ce qu'il fallait démontrer* (1)? »

On voit que Diderot ne néglige aucune des raisons données encore aujourd'hui en faveur de l'éducation exclusivement scientifique. Nous ne croyons pas devoir discuter à fond une aussi grave question qui ne se pose devant nous qu'incidemment et par occasion. Nous la reprendrons peut-être un jour directement; elle en vaut bien la peine. Mais combien Goethe, avec son esprit plus calme, nous paraît supérieur à Diderot quand il donne son avis sur ce point dans une lettre à Zelter! « Je vois de plus en plus clairement ce que j'avais à part moi remarqué depuis longtemps; c'est que la culture donnée par les mathématiques est, au plus haut degré, exclusive et restreinte. Voltaire n'hésite pas à affirmer quelque part que la *géométrie laisse l'esprit où elle le trouve.* » Il ne s'agit, comme le fait remarquer Hamilton, dans un morceau capital où cette grande controverse est conduite avec une hauteur d'esprit et une sûreté magistrales, il ne s'agit pas, bien entendu, dans les discussions de ce

(1) Pages 452-456.

genre, de la valeur de la science mathématique considérée en elle-même, mais de l'utilité de l'étude des mathématiques comme culture principale ou primordiale de l'esprit. — On ne discute que sur cette question : Faut-il placer la base de l'éducation dans les sciences ou dans les lettres, s'il s'agit de préparer l'enfant non pas à telle ou telle profession spéciale, mais au métier d'homme ? — Or, si le but d'une éducation vraiment libérale est le développement général et harmonieux des diverses facultés, dans leur subordination relative, dès lors il paraît chimérique d'attendre ce résultat de l'exclusive application d'une étude déjà exclusive par elle-même. Les effets d'une éducation ainsi entendue, dirigée d'un seul côté, ne consistent pas seulement dans le développement disproportionné d'une faculté aux dépens des autres, mais aussi dans l'éducation de cette même faculté restreinte à une sphère d'action spéciale et bornée à une classe particulière d'objets.

Or, si nous consultons la raison, l'expérience, le témoignage le plus autorisé des hommes qui ont écrit sur l'éducation, il est reconnu qu'aucune étude ne tend à cultiver un moindre nombre de facultés et d'une manière plus incomplète que les mathématiques. Le raisonnement seul y est exercé. Encore n'est-ce que le raisonnement appliqué uniquement dans un certain sens, ne poursuivant que des *notions* et les rapports de ces notions entre elles, non les choses elles-mêmes et les relations réelles, en un mot le raisonnement ayant pour unique objet la forme ou la quantité, par conséquent ne développant l'esprit humain que sous une seule face. Dans cette étude, quand elle domine à l'excès, l'esprit de l'enfant (car il ne s'agit ici que d'éducation) s'élève rarement à la pleine conscience de son activité propre ; il y est plus passif qu'actif, et plutôt porté que mû par lui-même. On a dit très heureusement : *Mathematicæ munus pistrinarium est; ad molam enim alligati, vertimur in gyrum æque atque vertimus.* C'est qu'en effet la routine de démonstration dans la gymnastique de l'esprit peut être comparée à la routine d'une roue de moulin dans la gymnastique du corps; chacune détermine une seule faculté à une action bornée et continue (1).

Le succès ultérieur des *realschulen* en Allemagne n'est pas le moins du monde la justification des idées de Diderot. C'est la partie pratique des sciences exactes que l'on y enseigne avec un mélange des sciences physiques, naturelles et historiques qui tempère l'abstraction. Elles correspondent à ce que l'on voudrait établir partout en France et qui fonctionne déjà admirablement à Paris, les écoles Turgot, Chaptal, etc. Mais cette sorte d'enseignement, très

(1) *Fragmens de Hamilton,* traduits par M. L. Peisse, sixième fragment.

utile et de plus en plus apprécié, poursuit un but spécial qui n'a rien à voir avec le système général d'études que nous propose Diderot et dans lequel il veut emprisonner confusément toutes les classes et toutes les intelligences.

Nous revenons ainsi à la thèse principale de Diderot. Faut-il ne faire de l'enseignement littéraire qu'un enseignement subordonné, arrivant le dernier dans le programme des études et pouvant être supprimé pour la plupart des élèves ? Faut-il déplacer l'axe de l'éducation, le mettre dans les sciences plutôt que dans les lettres où il a été de tout temps ? Remarquez que ceux-là même qui refusent de se ranger à cet avis ne contestent pas la nécessité de faire sa place à l'enseignement mathématique dans les études; ils soutiennent seulement que cette place ne doit être ni prédominante ni exclusive. La question se réduit à cette excellente distinction entre *l'éducation libérale* et *l'éducation professionnelle*, l'une qui fait de la science un instrument pour le perfectionnement de l'esprit, l'autre qui fait de l'esprit un instrument pour les applications de la science. Si c'est l'esprit que nous considérons en lui-même, si c'est son développement harmonieux et intégral, non exclusif et subordonné que nous poursuivons, la question sera bientôt résolue. C'est le fond qu'il faut cultiver, le fond tout entier, tout l'ensemble des facultés; c'est le raisonnement qu'il faut exercer sans doute et la mémoire, mais c'est le jugement aussi, c'est la comparaison, c'est l'analogie, c'est le sens pratique et c'est aussi le goût, c'est l'imagination, c'est le sens du réel en même temps que celui de l'idéal.

Diderot calomnie l'enseignement littéraire quand il le réduit à la science des mots. Est-ce pour enseigner des mots qu'on enseigne les langues anciennes? J'en appelle aux maîtres distingués de nos lycées. Est-ce à un enseignement verbal que se réduit leur travail si intelligent et si fertile, quoi qu'on en dise, en résultats? Non, c'est l'activité interne de l'esprit qu'ils provoquent dans leurs élèves par leurs réflexions : c'est la fécondité de leur intelligence qu'ils excitent, qu'ils dirigent et qu'ils règlent. — On ne va pas à l'école des langues anciennes, ces vieilles institutrices de l'humanité civilisée, pour y apprendre des mots, comme semble le croire Diderot, pour enrichir son vocabulaire ou transformer sa mémoire en un dictionnaire vivant; mais, en les étudiant, on forme son esprit, on le façonne, dans le commerce avec les plus belles langues du monde, à cette logique admirable du langage qui traduit les opérations les plus hautes et les plus délicates de l'esprit. Dans les mots, ce que l'on étudie, c'est l'idée; dans la proposition grammaticale, c'est la comparaison des idées, c'est le jugement; dans une suite de propositions, c'est un enchaînement de jugemens, c'est l'induction,

c'est le raisonnement lui-même, mais le raisonnement revêtu de formes vivantes et animé par le génie et la passion; enfin dans ces figures de langage discréditées par un pédantisme maladroit, c'est le sens de l'analogie qui se développe et s'exerce, c'est le sens du symbolisme universel qui fait retrouver dans la nature vivante les plus belles images du monde invisible, c'est enfin le mouvement même de l'âme de l'orateur ou de l'écrivain, qui n'est que le mouvement de l'âme humaine transporté sur une scène idéale et à de plus grands sujets. C'est ainsi que l'étude des langues, bien interprétée, bien comprise, s'applique merveilleusement à l'éducation libérale des jeunes esprits, loin de les rebuter et de les accabler sous le poids d'une scolastique stérilisante, comme Diderot leur en fait le reproche.

Que dire des lettres elles-mêmes, bien plus fécondes encore pour l'enseignement, quand il est dirigé comme il doit l'être, ce qu'il faut toujours supposer dans cet ordre de questions? C'est la poésie, c'est l'éloquence qui parlent à l'homme de l'homme lui-même, de ses sentimens, de sa grandeur et de ses faiblesses, de sa volonté héroïque ou pervertie; elles marquent le premier éveil dans l'enfant du sens intérieur et supérieur de la vie; elles lui en révèlent la valeur possible et le prix infini; elles lui en donnent les plus beaux modèles. Tout cela est inutile, s'écrie Diderot, l'apôtre de l'éducation industrielle et utilitaire qui fleurit de nos jours. — En effet, rien de tout cela n'a une utilité immédiate. L'enseignement, et ici Diderot a raison, n'est pas fait pour être une école d'orateurs et de poètes; ni le génie, ni le talent même ne doivent être un but pour l'éducation. Mais n'est-ce rien que d'avoir exercé, façonné, élevé l'esprit de l'enfant, et n'est-ce pas précisément ce but que l'éducation doit poursuivre? La grande utilité est là précisément, dans le désintéressement de cette éducation libérale qui prépare l'homme. L'utilité immédiate et professionnelle viendra plus tard, et le jeune homme y apportera, quand le temps sera venu, un instrument façonné et dispos, son esprit même, s'il a voulu l'appliquer pendant ses années de collège et s'il veut l'appliquer dans les carrières libérales où il doit entrer. Rien ne lui sera devenu difficile : il aura appris le travail sous sa forme la plus élevée.

Mais l'enfant pourrait-il vraiment profiter de l'enseignement de ces maîtres incomparables, les grands écrivains de l'antiquité, ces témoins des civilisations antiques dont nous sommes les héritiers, pénétrer dans leur intimité et dans leur âme, si l'on applique jamais les méthodes abréviatives, tant préconisées aujourd'hui? Qu'on diminue quelques heures dans les cours, qu'on retranche même une classe ou deux au latin, dès le début de l'enseignement, pour faire leur juste place aux sciences et aux langues vivantes, je n'y

verrais pas de grands inconvéniens. Mais plusieurs de nos contemporains vont plus loin et réduisent à deux ou trois années cet enseignement du latin et du grec. Diderot, plus radical, va plus loin encore; il n'accorde qu'une année. — Que veut-il, mon Dieu! que l'on fasse de cette misérable année accordée *in extremis* à l'agonie de l'enseignement littéraire? Est-ce dans de pareilles conditions qu'il aurait pu se mettre en état d'étudier les anciens qu'il admire, j'en ai peur, avec quelque affectation? Ce Sénèque, par exemple, avec qui il a passé les dernières années de sa vie, par une sorte d'affinité de talent sans doute (car il est lui-même un Sénèque verbeux); ou bien cet Homère, dont il dit « que, pendant plusieurs années de suite, il a été aussi religieux à le lire avant de se coucher que l'est un bon prêtre à réciter son bréviaire? » Mais Diderot est sans doute de ceux qui sont persuadés qu'on saura d'autant mieux le latin et le grec qu'on aura mis moins de temps à les apprendre. — Quant à conserver *ad honorem* les langues et les littératures anciennes pour couronner la dernière année d'études, c'est une libéralité dérisoire. Un an est suffisant pour comprendre à peu près le latin de Molière : c'est insuffisant pour lire les *Pandectes*. Et quant à goûter une phrase de Tacite ou un vers de Virgile, c'est une plaisanterie que de croire cela possible. Alors à quoi bon? Que le sacrifice soit complet, cela vaudra mieux pour tout le le monde et pour le bon sens.

L'utopiste utilitaire, voilà sous quel aspect Diderot s'offre à nous dans sa pédagogie. Si maintenant nous en recherchons l'inspiration politique et sociale, le *Plan* de cette université nous apparaîtra comme un modèle achevé du *Culturkampf* que Diderot a inventé, sauf le nom, pour le service et la plus grande gloire de l'impératrice Catherine. De cette tendance moderne, fortement caractérisée dans tout ce projet, nous distinguons deux symptômes infaillibles, la haine du prêtre et l'idolâtrie de l'état. C'est bien le combat moderne pour la civilisation, la théorie fameuse du pouvoir centralisé, initiateur du progrès par un despotisme intelligent et par la subordination des églises établies. Et, remarquons-le bien, il ne s'agit pas ici seulement, quand Diderot se livre à ses fureurs irréligieuses, de ce clergé français du XVIIIe siècle, plus ou moins amolli et corrompu par une longue prospérité, déshabitué, sauf de belles exceptions, des fortes doctrines et des mœurs sévères, et qui avait besoin d'entrer dans la fournaise de la révolution pour en sortir purifié et régénéré. — Ce que Diderot poursuit, c'est le nom même, c'est la profession, c'est l'institution; ce qu'il flétrit, c'est le mensonge et la superstition, incarnés, à ses yeux, dans le prêtre. Une des raisons qui le décident à placer les mathématiques à la base de son plan d'études, c'est qu'il espère que la géométrie tuera la

superstition. « Le premier, dit-il, chez les anciens, qui démontra par quelques règles de trigonométrie que la lune était plus grande que le Péloponèse, fit grincer des dents aux prêtres du paganisme (1). » La suite du raisonnement interrompu se devine : donc faisons grincer des dents aux prêtres de nos églises en donnant à l'enfant l'instrument mathématique qui leur fera dire de telle ou telle doctrine : « Cela est ou n'est pas démontré. » — Ce que Diderot dénonce tout particulièrement aux souverains et aux peuples, c'est le caractère politique du prêtre, qui est par essence « le rival de la puissance séculière. » Avec cette accusation, on peut mener loin, il le sait, les peuples, les rois et l'impératrice Catherine.

Tel est le thème de ses déclamations violentes, soit dans le *Discours d'un philosophe à un roi*, qui est l'exposition d'un plan machiavélique pour ruiner l'église par des décrets artificieux, sans la dépouiller violemment, soit dans l'ouvrage que nous analysons et dans une foule d'autres. C'est une idée fixe, une sorte de monomanie : « Le prêtre, bon ou mauvais, est toujours un sujet équivoque, un être suspendu entre le ciel et la terre, semblable à cette figure (le *ludion*) que le physicien fait monter ou descendre à discrétion, selon que la bulle d'air qu'elle contient est plus ou moins dilatée. Ligué tantôt avec le peuple contre le souverain, tantôt avec le souverain contre le peuple, il ne s'en tient guère à prier *les dieux* que quand il se soucie peu de la chose... Il dispose ouvertement ou clandestinement des esprits, selon sa pusillanimité ou son audace. Son état l'incline à la dureté et au secret (2). » Et n'allez pas dire à Diderot qu'il y a de saints prêtres. — Tant pis! « Plus le prêtre est saint, plus il est redoutable. Le prêtre avili ne peut rien. » Au peuple, dont Diderot proclame l'infaillibilité, il déclare « que, tandis que le peuple n'approuve guère que ce qui est bien, le prêtre, lui, n'approuve guère que ce qui est mal. » Mais le peuple ne pouvait rien alors. C'est donc aux souverains qu'il importe d'indiquer le mal et d'insinuer le remède. « Prenez garde, » ne cesse de répéter le philosophe dans ses discours aux rois, tâchant par tous les moyens possibles d'exciter leurs ombrages et de provoquer leur redoutable défiance : « Le souverain ne fait que des ducs, des ministres, des nobles et des généraux; qu'est-ce que c'est que cela pour celui qui fait des dieux? A l'autel, le souverain fléchit le genou et sa tête s'incline sous la main du prêtre, comme celle du dernier serf; tous sont égaux dans l'enceinte où il préside, l'église. Dans notre religion et celle de sa majesté impériale, le chef de la société vient se confesser et rougir des fautes

(1) *Plan d'une université*, page 454.
(2) *Ibid.*, page 510.

qu'il a commises, et le prêtre l'absout ou le lie... Si on demandait au prêtre : Qu'est-ce qu'un roi? et qu'il osât répondre franchement, il dirait : « *C'est mon ennemi*, ou *c'est mon lecteur*. » Du reste, après avoir répété sous mille formes que le prêtre est par état hypocrite, intolérant et cruel, Diderot veut bien nous garantir son impartialité : « Je ne hais point le prêtre. S'il est bon, je le respecte; s'il est mauvais, je le plains. » Nous voilà rassurés.

La conclusion logique serait de détruire l'église, ce foyer de superstition et de mensonge, ce sanctuaire de crimes où se trame la conspiration permanente contre le bonheur des peuples et l'autorité des souverains. Telle n'est pas cependant la conclusion de Diderot. « Puisque sa majesté impériale n'est pas de l'avis de Bayle, qui prétend qu'une société d'athées peut être aussi bien ordonnée qu'une société de déistes, mieux qu'une société de superstitieux (1), » il faut donc se conformer à la volonté de sa majesté. « Il faut conserver les prêtres non comme des dépositaires de vérités, mais comme des obstacles à des erreurs possibles et plus monstrueuses encore que pourrait faire éclore la vieille souche (la croyance à l'existence de Dieu), abandonnée à sa libre végétation... Je garderais des prêtres non comme des précepteurs des gens sensés, mais comme les gardiens des fous, et leurs églises, je les laisserais subsister comme l'asile ou les petites-maisons d'une certaine espèce d'imbéciles qui pourraient devenir furieux si on les négligeait entièrement. » Voilà pourquoi il faut conserver l'église; il importe seulement de la conserver sous la main de l'état, et si l'on en croit les conseils de Diderot, cela est facile; il n'y a, à la plus légère incartade, qu'à les priver de leur argent : « S'il est difficile de se passer de prêtres partout où il y a une religion, il est aisé de les avoir paisibles s'ils sont stipendiés par l'état et menacés, à la moindre faute, d'être chassés de leurs postes, privés de leurs fonctions et de leurs honoraires et *jetés dans l'indigence* (2). » Évidemment Diderot serait fort opposé à la séparation de l'église et de l'état. Il craindrait la puissance de l'église libre.

N'est-ce pas l'idéal du *Culturkampf*, tenir l'église dans la main du pouvoir? — Voilà l'état maître de l'église, directeur des consciences, puisque l'état admet qu'il faut encore une religion. Le voilà aussi arbitre du dogme et de l'enseignement ecclésiastique. Diderot, vrai ministre pour un instant de l'instruction publique en Russie, décrète ce qu'il faudra enseigner dans la faculté de théologie. Rien n'est plus piquant que de le voir remplir ce personnage inattendu de dispensateur de l'enseignement théologique. Il le

(1) *Plan d'une université*, page 490.
(2) *Ibid.*, pages 516, 517, etc.

renferme en quatre divisions : la science de l'Écriture sainte, la théologie dogmatique, la théologie morale et l'histoire ecclésiastique ; il parcourt chacune de ces divisions, il indique, avec un sérieux comique, les méthodes à suivre, les sources à consulter, les auteurs à étudier ; il marque les points sur lesquels il importerait d'insister, « tels que la divinité de Jésus-Christ avec sa présence réelle dans l'eucharistie, l'un étant la base de la croyance et du culte chrétien, l'autre le sujet principal du grand schisme. Il serait honteux que le prêtre restât muet devant le socinien qu'il rencontrera à chaque pas, et devant le luthérien et le calviniste dont il est environné. » Un peu plus, Diderot confesserait et administrerait les sacremens pour la plus grande utilité de l'état.

La conscience et le goût protestent et contre Diderot et contre les Diderots contemporains, qui sont nombreux. Je comprends la libre pensée sous toutes ses formes, l'examen, la critique, la négation. Je ne comprends pas la parodie des choses divines qu'on prétend administrer et dont on nie la divinité. Je ne comprends pas la confiscation de la religion par un pouvoir qui n'admet pas même l'existence de Dieu et qui se met à la tête de l'église pour la conduire. Niez l'église, c'est votre droit, mais ne l'exploitez pas. Vous êtes, l'un positiviste, l'autre athée : c'est votre droit. Mais de quel droit, athée, vouloir fabriquer un dieu de votre façon à l'usage du peuple? Et de quel droit, positiviste, si vous ne croyez pas que ces problèmes soient dans la compétence de l'esprit humain ; naturaliste, si vous ne croyez pas qu'il y ait rien en dehors des phénomènes mécaniques ou physiques, vous qui vous placez au point de vue de la science expérimentale et qui déclarez que tout ce qui n'est pas compris dans la sphère de l'expérience sensible n'existe pas, de quel droit, savant exclusif, disciple de la nature, osez-vous prendre en main, un seul instant, le gouvernail de la conscience religieuse et mettre la lourde main de l'état dans des intérêts de cet ordre ou dans des croyances que vous niez? Détruisez-les, si vous pouvez, ou bien ne vous en occupez pas; mais, de grâce, finissez cette mauvaise plaisanterie de vouloir les gouverner.

Directeur de l'église, maître de la faculté de théologie, Diderot veut aussi régler la conscience philosophique. Puisque sa majesté impériale pense que la croyance à l'existence de Dieu et que la crainte des peines à venir ont beaucoup d'influence sur les actions des hommes, — *il est à propos que l'enseignement de ses sujets se conforme à sa façon de penser* (1). *On leur démontrera donc la distinction des deux substances, l'existence de Dieu, l'immortalité*

(1) *Plan d'une université,* page 490.

de l'âme et la certitude d'une vie à venir. Tel est le programme du cours de philosophie. Ainsi Diderot prescrit aux maîtres de démontrer ce qui à ses yeux est indémontrable et de prouver l'immortalité de l'âme, à laquelle il ne croit pas. C'est le suprême effort de l'enseignement officiel de la métaphysique et de la religion, qui sont, aux yeux de Diderot, des nécessités de politique et des illusions d'état.

Nous ne voulons pas insister sur ce singulier phénomène de la contradiction humaine et philosophique, qui, je crois, n'a jamais été poussée plus loin, mais qui se renouvellera peut-être dans les époques de transition et de lutte, dans les époques critiques, où l'esprit positiviste dominera dans les gouvernemens de l'avenir, sans que ces gouvernemens se croient assez forts pour rompre avec l'église, et où l'on verra peut-être un jour ce scandale d'un état irréligieux administrant une église dont il n'admet plus ni un seul principe ni un seul dogme. Ici encore Diderot a devancé les temps, et il est curieux d'étudier en lui la première manifestation de ce conflit de conscience dans le pouvoir. Ce pouvoir que représenta un instant Diderot resta d'ailleurs imaginaire. Son projet n'a jamais eu un commencement d'exécution et l'impératrice Catherine lui a donné la plus honorable des sépultures avant qu'il ait vécu, dans sa bibliothèque.

Nous avons réuni à dessein l'examen de ces deux ouvrages, très curieux tous deux, que nous ont restitués les cartons de l'Ermitage, la *Réfutation* du livre de *l'Homme* et le *Plan d'une université.* Nous les avons réunis comme des contrastes, comme des types de ce que cet esprit puissant et déréglé a de meilleur et de pire. Dans ces deux ouvrages, c'est la même fougue d'improvisation, c'est le même feu de tempérament, c'est le même éclat d'éloquence mêlée à la plus insupportable emphase. — Mais dans l'une, la *Réfutation*, cette fougue se porte presque tout entière du côté de ses sentimens, dans l'autre ouvrage elle se porte du côté de ses passions. Par ses sentimens, qui sont nobles, élevés, généreux, Diderot est un enthousiaste; par ses passions qui sont des haines, Diderot est un fanatique. Car il y a, on le sait, un fanatisme à rebours, et l'auteur de ce livre en est un des plus parfaits modèles. Enthousiasme et fanatisme, c'est bien là ce qui résume ce talent extraordinaire qui, après vous avoir rebuté, vous reprend et vous ravit, et après vous avoir entraîné presque jusqu'à l'admiration, provoque tout à coup la colère et la pitié.

E. Caro.

LORD BEACONSFIELD

ET SON TEMPS

III[1].

LA TRANSFORMATION DU PARTI TORY.

I. Œuvres complètes de B. Disraeli, 11 vol.; Londres, Longmans, Green et Cie. — II. *The Public Life of the earl of Beaconsfield,* by Fr. Hitchman, 2 vol.; Londres, Chapman et Hall. — III. *Benjamin Disraeli, earl of Beaconsfield,* a biography; Londres, Becton.

I.

Être le chef reconnu de l'opposition au sein de la chambre des communes, c'est presque occuper un ministère; c'est participer d'une façon indirecte au gouvernement. En effet, l'ordre des discussions, leur durée, le moment où elles seront closes par un vote décisif, font presque toujours l'objet d'une entente officieuse ou publique entre le chef de l'opposition et le principal représentant du cabinet. Souvent un concert s'établit entre ces deux personnages pour prévenir ou abréger un débat préjudiciable à l'intérêt public, pour introduire dans un bill en discussion des dispositions additionnelles ou des amendemens qui en assurent l'adoption, pour donner un caractère d'unanimité au vote des mesures d'urgence ou des crédits que peuvent exiger le maintien de la tranquillité publique ou la défense de l'honneur national. Les fonctions de

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 octobre.

chef de l'opposition imposent une grande assiduité : celui qui les remplit doit être toujours à son banc : si un incident se produit, si une question est soulevée, si des communications sont faites inopinément par le gouvernement, il faut qu'il se lève aussitôt et qu'il exprime un avis au nom de son parti. C'est dire assez quelle présence d'esprit, quel tact et quelle prudence sont nécessaires : une déclaration malavisée, une manœuvre malhabile peuvent heurter la chambre, indisposer l'opinion publique et engager le parti dans une voie au bout de laquelle il ne trouverait qu'un échec parlementaire ou une défaite électorale.

Le chef de l'opposition ne saurait perdre de vue qu'il doit se tenir prêt à prendre, à tout instant, la direction des affaires publiques. Si les ministres essuient un échec ou si un désaccord s'élève entre eux et détermine leur retraite, il doit s'attendre à être mis en demeure de leur succéder et de former un cabinet. Il ne faut donc pas que des paroles irréfléchies, des engagemens téméraires lui créent des obstacles insurmontables ou le contraignent à des mesures contraires aux traditions et à l'intérêt de son parti. Il lui importe de ne pas susciter imprudemment au gouvernement des embarras et des difficultés dont il pourrait hériter, de ne pas affaiblir entre les mains des ministres un pouvoir et des droits dont il aura à faire usage, et de ne pas établir de précédens qui se retourneraient un jour contre lui. Non-seulement il ne saurait marchander son appui au gouvernement dans toutes les occasions où la voix du patriotisme doit seule se faire entendre, mais la véritable habileté lui commande plus d'une fois de retenir l'ardeur de ses amis, de faciliter l'expédition des affaires et le vote des mesures ministérielles afin de laisser trancher définitivement par ses adversaires des questions sur lesquelles un accord serait impossible à établir au sein de son parti, ou afin de pouvoir rejeter sur les ministres l'entière responsabilité d'une détermination grave, comme une déclaration de guerre ou l'ouverture de négociations.

C'est donc le chef de l'opposition, responsable envers son parti de la direction qu'il imprime à la campagne parlementaire, qui choisit l'heure et le terrain des batailles à livrer au ministère, qui arrête le texte des motions ou des amendemens à présenter, qui distribue les rôles entre ses amis, qui donne le signal de l'attaque et qui couvre la retraite. Pour remplir avec succès ces délicates fonctions, il faut qu'il soit investi sur ses partisans d'une autorité qu'il ne peut puiser que dans leur confiance. Il ne suffit donc pas d'être le premier par le talent oratoire : il faut avoir fait ses preuves de clairvoyance, d'habileté et de bon jugement : il y faut joindre l'ascendant du caractère pour prévenir les écarts indisciplinés; et il faut retenir par l'affection ceux que la persuasion n'a pu con-

vaincre. De l'aveu de tous, M. Disraeli s'est montré un admirable chef de parti. Les allures despotiques, la hauteur dédaigneuse et l'intolérance qu'il avait si souvent reprochées à sir Robert Peel lui avaient fait connaître les écueils à éviter. Jamais on n'a vu chef parlementaire faire preuve de plus de courtoisie et d'affabilité dans ses rapports avec ses partisans, se montrer plus disposé à accueillir ou à discuter leurs observations, plus attentif à enlever par des égards affectueux toute amertume à un dissentiment. Deux rares et précieuses qualités ont surtout concilié à M. Disraeli l'attachement de son parti. La première, que ses adversaires eux-mêmes n'hésitent pas à lui reconnaître, est une extrême fidélité envers ses amis. Chef de l'opposition, qu'un de ses partisans, par inexpérience ou par entraînement, se mît dans un mauvais pas, M. Disraeli n'a jamais hésité, même au risque de se créer des embarras, à lui venir en aide, à le soutenir et à lui ménager une retraite honorable. Chef du gouvernement, on ne l'a jamais vu, même pour se soustraire aux plus sérieuses difficultés, laisser percer la moindre désapprobation du langage ou de la conduite d'aucun de ses collègues, ni désavouer un seul de ses subordonnés. Le second trait distinctif du caractère de M. Disraeli est ce qu'on pourrait appeler son désintéressement moral. Loin que l'éclosion d'un talent nouveau lui inspirât le moindre sentiment de jalousie ou le moindre ombrage, il était impossible de faire plus d'efforts pour attirer dans son parti les hommes de valeur, d'accueillir avec plus de sympathie les jeunes gens de mérite, et de mettre plus d'empressement à leur ménager des occasions de se produire et de se distinguer. On a vu souvent M. Disraeli renoncer à intervenir dans une discussion afin d'en laisser tout l'honneur à quelqu'un de ses lieutenans.

Ce qui vient d'être dit du rôle considérable que joue le chef reconnu de l'opposition permet de mesurer l'influence que ses opinions personnelles peuvent exercer dans un pays où les partis obéissent à une discipline rigoureuse. Nous nous sommes efforcé de faire assister le lecteur à la formation et au développement des opinions de M. Disraeli : néanmoins il n'est peut-être pas inutile de rappeler et de résumer les vues qu'il professait sur les principales questions. On a déjà pu se convaincre que, sur la politique extérieure, il ne partageait pas les idées étroites de lord Palmerston, qui semblait croire qu'aucune puissance ne pouvait grandir qu'au détriment de l'Angleterre. M. Disraeli n'estimait pas qu'il fût de l'intérêt de son pays de contester à aucune des grandes puissances sa part légitime d'influence : il suffisait d'observer à l'égard de toutes, et surtout de la France et de la Russie, cette politique d'impartialité et de contrepoids qu'Henri VIII, sous l'habile direction de Wolsey, avait pratiquée, entre Charles-Quint et François Ier, et dont les résultats lui

avaient permis de prendre cette orgueilleuse devise : « Qui je défends est maître. » A son avis, le moyen le plus sûr pour l'Angleterre d'exercer sur les affaires du continent une influence considérable sans contracter d'engagemens onéreux et en gardant intacte sa liberté d'action, était de demeurer unie à la France dont elle n'était séparée par aucun antagonisme d'intérêts, et de demander aux bons rapports et aux sages conseils les résultats que lord Palmerston poursuivait vainement par une politique décousue et tracassière. Personne n'a condamné avec plus de persévérance et de sévérité la constante habitude de lord Palmerston et de lord John Russell de transformer la diplomatie anglaise en un instrument de propagande politique, de nouer en tout pays des relations étroites avec un parti, et de mettre au service de ce parti l'influence de l'Angleterre, associant ainsi leur patrie aux mésaventures comme aux succès de ces alliés d'un jour. Ce que M. Disraeli avait en commun avec lord Palmerston, et ce qu'il a fait voir en toute occasion, c'est un sentiment très vif de la dignité nationale, c'est la détermination de ne reculer devant aucune lutte, devant aucun sacrifice pour soutenir l'honneur du nom anglais.

Les idées de M. Disraeli en matière de finances n'étaient pas moins arrêtées. Il regardait comme un devoir pour le gouvernement de tenir la balance égale entre les intérêts; il devait donc empêcher les classes industrielles et commerciales d'abuser de leur influence dans le parlement pour alléger leur propre fardeau et rejeter le poids des charges publiques sur l'agriculture et sur la propriété foncière. Ces classes avaient obtenu de larges satisfactions par les suppressions et les dégrèvemens opérés dans le tarif des douanes, et par l'abolition des lois sur les céréales; l'agriculture, qui était après tout le plus considérable des intérêts nationaux, avait droit à une compensation des sacrifices qu'on lui avait imposés, et l'on devait d'autant plus soigneusement ménager les forces contributives de la propriété foncière que celle-ci était la pierre angulaire des institutions britanniques, le plus solide point d'appui et la ressource suprême de l'état dans les jours de crise. Un retour à la protection n'était point nécessaire. M. Disraeli abandonna de très bonne heure toute idée de revenir sur l'abolition des *Corn Laws*. La décision du parlement n'avait pas seulement à ses yeux la force du fait accompli, elle lui semblait avoir reçu de la nation, dans les élections générales de 1847, une sanction qui devait la faire considérer comme désormais irrévocable. Le sentiment populaire était d'ailleurs trop général et trop vif pour qu'on pût se flatter de ramener les esprits, et la prudence interdisait de provoquer le réveil d'une agitation redoutable. La compensation qui était due à l'agriculture pouvait lui être donnée sous différentes

formes : on pouvait ou supprimer les impôts qui pesaient exclusivement sur elle, comme l'impôt sur la drêche, ou mieux répartir les charges locales dont elle portait presque tout le poids, ou enfin diminuer ces charges en inscrivant au budget général et en faisant ainsi supporter par la communauté tout entière une partie des dépenses défrayées au moyen des taxes locales. L'appui que M. Disraeli avait donné aux premières réformes de sir Robert Peel avait suffisamment montré qu'il était partisan d'une législation douanière libérale, mais il n'estimait point que l'Angleterre dût faire aux autres nations des avantages gratuits ; elle était fondée à exiger des concessions en retour de celles qu'elle était prête à consentir, et elle devait, par l'établissement de droits compensateurs, imposer la réciprocité aux pays qui refuseraient d'admettre les produits anglais à des conditions équitables. C'est par là que M. Disraeli se distinguait de l'école de Manchester, qui soutenait que l'abaissement ou la suppression des droits de douane profitaient surtout aux consommateurs anglais, que par conséquent il n'y avait pas lieu de les subordonner à des concessions de la part des autres nations.

Le parti tory, lorsque M. Disraeli en prit la direction dans la chambre des communes, semblait éloigné pour longtemps des affaires. Non-seulement il était une minorité, mais l'incertitude et le découragement régnaient dans ses rangs. C'était une armée sans officiers ; tout l'état-major du parti avait suivi sir Robert Peel dans ses évolutions et l'avait accompagné dans la retraite. Les uns cherchaient déjà à se ménager une place dans les rangs des libéraux ; les autres se tenaient en observation, convaincus qu'après avoir donné cours à leur ressentiment, les tories finiraient par accepter les faits accomplis et viendraient peu à peu se replacer sous la direction de leurs anciens chefs. M. Disraeli était donc à peu près seul pour tenir tête à tous les orateurs et à tous les hommes d'affaires de la chambre des communes : il n'y avait guère à ses côtés que lord John Manners qui eût quelque habitude de la parole et qui fût certain de se faire écouter ; il fallait faire violence à la modestie des uns ou vaincre la timidité des autres pour les déterminer à intervenir dans une discussion, ou lancer en avant des jeunes gens dont l'ardeur ne compensait pas l'inexpérience. M. Disraeli avait donc à porter tout le poids des débats : politique étrangère, finances, administration intérieure, il fallait être prêt sur toutes les questions, avoir un avis et parler sur toutes. M. Disraeli en sortit à son honneur en s'imposant un travail surhumain ; ce romancier se fit tour à tour financier, diplomate et administrateur ; il argumenta sur les traités contre lord Palmerston, il discuta les budgets de sir Ch. Wood, de sir George Cornwall Lewis et de M. Gladstone ; il défendit les principes conservateurs contre M. Cobden, M. Bright et la cohorte

des radicaux. On doit comprendre qu'une pareille tâche ne lui laissait plus de loisir pour les lettres.

A côté des causes de faiblesse qui viennent d'être indiquées, le parti tory avait des élémens de succès qu'un chef habile ne pouvait manquer de mettre à profit. Bien qu'en minorité, ce parti n'en constituait pas moins la fraction de beaucoup la plus nombreuse de la chambre des communes : il lui suffisait d'un appoint assez faible pour devenir la majorité. Cet appoint, il ne devait pas désespérer de l'obtenir de quelques-uns de ses adversaires eux-mêmes, car il n'avait pas en face de lui moins de cinq fractions distinctes : les anciens conservateurs, ralliés au libre-échange et soumis à l'influence personnelle de lord Palmerston; les whigs, conduits par lord John Russell; les libéraux de l'école de Manchester, qui subordonnaient tout aux questions économiques; la brigade irlandaise, qui ne tenait compte que des intérêts irlandais; enfin le petit groupe des anciens collègues et des amis personnels de sir Robert Peel, qu'on désignait sous le nom de *peelites*. Ces cinq fractions n'étaient d'accord que sur un seul point : la nécessité de maintenir la libre importation des céréales; elles étaient divisées sur toutes les autres questions, soit par la divergence des vues, soit par la rivalité sans cesse renaissante de leurs chefs; si un concert pouvait s'établir entre elles quand elles étaient dans l'opposition, la désunion reparaissait dès le lendemain de la victoire. Le parti tory pouvait avoir aisément sur ses adversaires tous les avantages que donnent l'unité de vues, la bonne harmonie et la discipline. Ce fut à lui assurer ces avantages que M. Disraeli s'attacha, en s'efforçant de faire disparaître tous les dissentimens et d'amener graduellement ceux de ses amis qui s'obstinaient dans des idées définitivement vaincues à prendre leur parti de cette défaite.

Il fut servi par les circonstances. Lorsque les élections générales avaient eu lieu en 1847, une succession de mauvaises récoltes sur le continent avait maintenu les céréales à un prix élevé, et les droits à l'importation, bien que réduits, devaient subsister encore pendant une certaine période. On n'avait donc pu apprécier dans toute leur étendue les effets de la nouvelle législation. La disparition définitive des droits protecteurs ayant coïncidé avec un avilissement sensible des prix en Europe, et avec une importation considérable, une crise se déclara en Angleterre, et les souffrances de l'agriculture réagirent par contre-coup sur certaines industries. Ce fut alors au tour des populations agricoles de s'agiter, de multiplier les réunions publiques et d'accabler la chambre des communes de pétitions. En même temps, les désordres et les scènes sanglantes qui avaient accompagné et suivi dans une partie de l'Europe la révolution de 1848 avaient éveillé les inquiétudes de tous les esprits

timorés et jeté sur les idées libérales une incontestable défaveur.

On vit donc, non sans quelque surprise, la plupart des élections partielles tourner au profit du parti tory ou du parti conservateur, comme son nouveau chef affectait de le nommer. Toujours sur la brèche, M. Disraeli, soit sous la forme d'une demande d'enquête, soit à l'occasion du budget, ramenait sans cesse l'examen des souffrances et des griefs de l'agriculture. Lui-même ne parlait jamais que des compensations à accorder aux intérêts agricoles par la réduction des charges qui pesaient sur eux; mais il n'osait encore se prononcer ouvertement contre le rétablissement d'un droit à l'importation, de peur de heurter trop violemment les illusions que conservaient encore la plupart de ses amis politiques : à côté de lui, quelques esprits obstinés, tels que le colonel Sibthorp et M. Newdegate, ne manquaient jamais d'élever, en faveur d'un retour pur et simple au régime protecteur, des réclamations qui ramenaient immédiatement la concorde parmi les adversaires des *Corn Laws*. Sur une autre question encore, M. Disraeli se montra plus éclairé et plus sincèrement libéral, non-seulement que la plupart de ses partisans, mais même que quelques-uns des hommes qui faisaient depuis le plus longtemps profession de libéralisme. Lorsqu'à la fin de 1850, le pape Pie IX rétablit en Angleterre la hiérarchie catholique et conféra au cardinal Wiseman le titre d'archevêque de Westminster, lord John Russell s'empressa d'adresser à l'évêque protestant de Durham une lettre virulente dans laquelle il qualifiait la bulle pontificale d'insolente agression contre le protestantisme et d'usurpation sur les droits de la couronne. Cette lettre était un appel aux passions religieuses; elle fut le signal de manifestations ardentes contre le catholicisme. Au milieu de cette explosion du fanatisme anglican, M. Disraeli adressa, à son tour, au lord lieutenant du comté de Buckingham une lettre où il signalait l'inconséquence du gouvernement qui prétendait interdire en Angleterre ce qu'il tolérait en Irlande, et où il tournait en ridicule les alarmes du premier ministre.

La majorité ministérielle s'affaiblissait de jour en jour. Elle ne fut plus que de quatorze voix, le 11 février 1851, pour repousser la motion annuelle de M. Disraeli sur la situation de l'agriculture. Quelques jours plus tard, M. Locke King présentait une motion pour l'abaissement du cens électoral dans les comtés, et, les tories s'étant, à dessein, abstenus de prendre part à la discussion et au vote, le ministère était battu. Lord John Russell donna sa démission, et la reine fit appeler lord Derby qui ne portait encore que le titre de lord Stanley. Celui-ci, après s'être concerté avec M. Disraeli, déclara qu'il ne pouvait se charger de former un cabinet qu'à la condition d'être autorisé à dissoudre le parlement. La reine re-

fusa cette autorisation, dans la crainte que l'agitation inséparable d'une élection générale ne compromît le succès de l'exposition organisée par le prince Albert. Les chefs des diverses fractions de la majorité, successivement appelés au palais, furent inutilement invités à former un ministère ou à s'entendre. Après une série d'essais infructueux, la reine dut prier lord John Russell et ses collègues de reprendre leurs portefeuilles. Lord John Russell profita de la dictature temporaire qu'il devait à l'exposition pour imposer au parlement le vote d'une loi contre l'usurpation de titres ecclésiastiques. M. Disraeli fit ressortir avec la plus mordante ironie toute la puérilité d'une mesure à laquelle le gouvernement n'osait attacher une sanction pénale. Personne ne pouvait songer à retirer aux catholiques le libre exercice de leur culte. De quelle importance pouvait-il être que le dignitaire ecclésiastique qui leur administrait certains sacremens, ajoutât à son titre d'évêque le nom d'une ville d'Asie ou d'Afrique plutôt que le nom de la ville anglaise dans laquelle il exerçait les fonctions épiscopales? Le bill de lord John Russell est demeuré à l'état de lettre morte; et tel a été, depuis 1851, le progrès des idées que Léon XIII a pu, cette année, rétablir la hiérarchie catholique en Écosse, sans qu'aucune émotion se soit produite et sans que le cabinet de lord Beaconsfield ait paru y prendre garde.

La faiblesse du ministère était si manifeste, et les dissentimens entre lord John Russell et lord Palmerston étaient si notoires qu'on s'accordait à regarder une nouvelle crise ministérielle comme inévitable. Lord Derby n'aurait pu refuser une seconde fois le pouvoir sans décourager et peut-être sans désorganiser le parti conservateur. M. Disraeli était trop prévoyant pour ne pas préparer au futur cabinet conservateur un terrain favorable. Dans les derniers jours de la session, il prit occasion d'un amendement de M. Joseph Hume au bill qui prorogeait l'*income tax* pendant trois nouvelles années, pour passer en revue le système financier de l'Angleterre, et il est à remarquer qu'il qualifia à diverses reprises le droit d'entrée sur les céréales étrangères d'impôt supprimé et de législation surannée. L'amendement qui réduisait à une année la prolongation de l'*income tax* fut voté malgré la résistance du ministère, dont les jours parurent comptés. Quelques semaines après la séparation du parlement, le 17 septembre 1851, M. Disraeli prit la parole dans la réunion annuelle de la société d'agriculture du comté de Buckingham, et là, en face des plus influens de ses électeurs, il s'expliqua nettement : « Ma conscience, dit-il, me rend le témoignage que, quand le système protecteur a été attaqué, j'ai fait de mon mieux pour le défendre; mais autre chose est de défendre une législation qui existe ou de ramener une législation qui a été abrogée.

Je suis convaincu pour ma part que le système généralement connu sous le nom de protection ne peut jamais être rétabli à moins que l'intérêt de toutes les classes n'exige que ce même principe gouverne toute l'industrie nationale et à moins que la nation ne fasse connaître son sentiment à cet égard avec une incontestable clarté. En présence des difficultés dont cette question est environnée, dois-je, moi le représentant d'un collège agricole, demeurer inactif et laisser dépérir les intérêts dont j'ai la garde parce qu'un seul remède sera réputé pleinement satisfaisant, quand nous savons tous que ce remède ne peut être obtenu qu'au prix des plus grandes difficultés? Non, j'envisage la question au point de vue général. Pourquoi l'agriculteur anglais ne peut-il lutter contre le producteur étranger? C'est parce qu'il succombe sous le poids de taxes qui accablent ses forces et épuisent ses moyens d'action. » La conclusion de l'orateur était que les agriculteurs faisaient fausse route en s'obstinant à demander un retour au passé, et qu'ils devaient tourner leurs efforts vers la réduction des charges qui pesaient sur eux. Ce discours eut un immense retentissement; mais, s'il fit ouvrir les yeux aux plus intelligens des conservateurs, il en froissa vivement d'autres, qui n'hésitèrent pas, comme lord Stanhope, à le qualifier de manifestation indiscrète et intempestive.

Les événemens du 2 décembre 1851 amenèrent entre lord John Russell et lord Palmerston un nouveau conflit à la suite duquel le dernier sortit du ministère et fut remplacé par lord Granville. Lord John Russell crut consolider sa position et rallier autour de lui tous les libéraux en annonçant, à l'ouverture de la session de 1852, la présentation d'un bill de réforme électorale; mais lord Palmerston, impatient de se venger, attaqua la première mesure ministérielle qui fut mise en discussion, un bill pour l'organisation de la milice, et fit voter un amendement qui en altérait profondément le caractère. Lord John Russell se retira, et lord Derby, ayant obtenu de la reine l'autorisation de dissoudre la chambre, accepta la mission de former un cabinet. M. Disraeli fut appelé aux fonctions de chancelier de l'échiquier.

Le ministère tory arrivait au pouvoir dans les conditions les plus défavorables. Il ne s'appuyait dans la chambre des communes que sur une minorité, et il avait la certitude qu'une coalition se formerait immédiatement contre lui. Lord Derby, qui avait fait partie de plusieurs cabinets, joignait à un grand talent de parole l'expérience administrative; mais il était confiné dans la chambre des lords : de tous ses collègues, un seul, M. Herries, avait quelque teinture des affaires, ayant occupé, trente ans auparavant, un poste secondaire dans la dernière administration de lord Liverpool : tous les autres étaient des hommes nouveaux qui avaient leur apprentissage à faire.

Il y avait encore un plus grand obstacle au succès de la nouvelle administration : elle était divisée sur la question de la protection. Si M. Disraeli avait pris résolûment son parti, il n'en était pas de même de lord Derby. Celui-ci s'était séparé de sir Robert Peel, plutôt que de participer à l'abrogation des *Corn Laws :* il se considérait comme engagé d'honneur à ne pas rentrer aux affaires sans proposer au moins l'établissement d'un droit modéré et purement fiscal sur les céréales étrangères. Lord Palmerston s'était montré disposé à entrer dans le cabinet, auquel il aurait apporté une force considérable ; mais il y avait mis pour condition l'abandon de toute idée d'imposer les blés étrangers. Lord Derby avait mieux aimé renoncer à un concours aussi précieux que de prendre un pareil engagement. Tandis qu'au sein de la chambre des communes M. Disraeli évitait de prononcer le mot de protection et ne parlait que des compensations à donner à l'agriculture, des déclarations imprudentes de lord Derby firent rentrer en campagne les orateurs de la ligue et exercèrent une influence fâcheuse sur les élections. Les tories se donnèrent la satisfaction de faire sortir du parlement quelques-uns des anciens lieutenans de sir Robert Peel, M. Cardwell, lord Mahon, sir George Clerk ; mais ils ne gagnèrent qu'un très petit nombre de sièges. Ils arrivèrent seulement à balancer les forces réunies des whigs, des radicaux et des députés irlandais : par conséquent, les amis personnels de lord Palmerston et les *peelites* pouvaient, à leur gré, déplacer la majorité et, malgré leur petit nombre, disposaient réellement du pouvoir. Or il était certain que ni les uns ni les autres ne donneraient leur concours à aucune tentative pour revenir, même par une voie indirecte, au régime des *Corn Laws*.

Le résultat des élections dut dissiper les dernières illusions que l'on pouvait nourrir encore dans l'entourage de lord Derby, et le ministère conservateur dut accomplir, sous le coup d'une défaite électorale, l'évolution que la clairvoyance de M. Disraeli avait recommandée avant la lutte. Le discours de la reine, à l'ouverture de la session, ne parla plus que de venir en aide à l'agriculture en la mettant à même, par des mesures équitables, « de soutenir avec succès la concurrence illimitée à laquelle le parlement, dans sa sagesse, avait décidé qu'elle devait être soumise. » Cette déclaration était l'abandon du principe même de la protection. Néanmoins, dès le lendemain, le frère de lord Clarendon, M. Villiers, à l'instigation de lord John Russell, présenta une motion qui mettait implicitement le gouvernement en suspicion, en lui imposant l'obligation de continuer et de développer « la politique commerciale dont l'expérience avait démontré les avantages. » M. Disraeli annonça un amendement qui avait pour objet de dépouiller cette

motion de ce qu'elle avait de blessant pour le cabinet : le succès de cet amendement était impossible, si toutes les fractions de l'opposition demeuraient unies ; mais lord Palmerston, qui ne se souciait point de voir le ministère renversé au profit exclusif de son rival, proposa de modifier la motion primitive de façon à la rendre acceptable pour le ministère. M. Disraeli fut autorisé par ses collègues à adhérer à cette rédaction, qui fut adoptée à une forte majorité. Après ce vote, le parti conservateur ne pouvait plus avoir sur cette question d'autre politique que celle qui avait été indiquée par M. Disraeli, et dès ce jour celui-ci fut en droit de répondre par un démenti catégorique à l'accusation, souvent lancée contre ses amis, de vouloir taxer la nourriture du peuple.

Le ministère avait été sauvé, pour cette fois, par l'intervention de lord Palmerston : il restait à voir quel accueil serait fait aux mesures annoncées en faveur de l'agriculture. Ces mesures faisaient partie du budget que M. Disraeli présenta le 3 décembre 1852. Pendant plus de cinq heures, l'orateur tint la chambre sous le charme d'une exposition lumineuse, dans laquelle il passa en revue toutes les branches de la production nationale, en indiquant les charges spéciales qui pesaient sur chacune d'elles et les allégemens qu'on pouvait leur accorder sans porter atteinte ni au principe de la concurrence commerciale ni à l'intégrité du revenu public. La plupart des vues exposées alors par M. Disraeli ont été appliquées plus tard soit par lui-même, soit par M. Gladstone, à qui l'on en a fait honneur. Le ministre exemptait la navigation de la plus grande partie des taxes levées pour les phares dont l'entretien devait être mis à la charge du budget général. Il accordait aux planteurs des colonies la faculté de faire raffiner leurs produits en entrepôt. Les agriculteurs obtenaient la réduction à moitié de l'impôt sur la drêche, et d'autres avantages leur étaient faits par une révision et une diminution de l'*income tax*. Les droits sur le thé, considéré comme un article de consommation générale et de première nécessité, devaient être diminués de moitié par une série d'abaissemens successifs. Divers autres droits étaient ou supprimés ou remaniés et réduits. Pour compenser ce que le trésor devait perdre par l'effet de ces réductions, l'*income tax* était étendu à l'Irlande, et l'impôt direct sur les propriétés bâties était généralisé et augmenté. Ces deux propositions déterminèrent la chute du ministère en tournant contre lui les députés irlandais et la plupart des députés des villes. Une coalition se forma au sein de la chambre : lord Palmerston, qui croyait avoir intérêt à prolonger encore l'existence du cabinet, fit donner à M. Disraeli le conseil de retirer ou de modifier notablement son budget et de ne pas jouer l'existence du gouvernement sur des questions de finance. Malgré les exemples

qu'on lui signalait et qu'il aurait pu invoquer, M. Disraeli refusa de suivre ce conseil. Que gagnerait le cabinet à faire ainsi l'aveu public d'une impuissance qui n'était que trop manifeste ? Continuerait-il à ne vivre que par la protection de quelqu'une des coteries parlementaires ? Combien de temps le laisserait-on prolonger cette existence souffreteuse ? Aurait-il même le choix de la question sur laquelle il devrait se retirer, et dans quelle désorganisation le parti ne tomberait-il pas, le lendemain d'un semblable congé ? Mieux valait succomber honorablement sous son propre drapeau, en essayant de tenir parole à ce grand parti conservateur, dont les forces semblaient se retremper dans l'opposition. Une victoire transformerait immédiatement en alliés empressés les patrons douteux qui offraient leur protection ; une défaite pouvait-elle faire désespérer de l'avenir quand on jetait un regard sur le chemin parcouru en quelques années ? M. Disraeli fit prévaloir ce sentiment au sein du cabinet. Une lutte des plus ardentes s'engagea : après avoir répondu avec un talent qui arracha l'admiration de ses adversaires à toutes les critiques dont le budget avait été l'objet, M. Disraeli fit allusion aux conseils qu'il avait reçus ; il déclara que le ministère ne voulait laisser ni affaiblir ni déconsidérer le pouvoir entre ses mains, qu'il savait avoir en face de lui une coalition puissante, mais qu'il appellerait de la victoire de cette coalition au jugement de l'opinion publique. Quand il eut cessé de parler, les applaudissemens éclatèrent de toutes parts et se prolongèrent pendant plusieurs minutes ; il sembla que tout l'auditoire eût été entraîné par cette parole puissante ; mais au moment du vote l'esprit de parti et les ambitions personnelles reprirent tout leur empire ; une majorité de dix-neuf voix repoussa les propositions du chancelier de l'échiquier.

Le ministère donna sa démission le jour même. Son court passage aux affaires avait été marqué par plusieurs mesures importantes : la réorganisation de la milice, la réforme de la cour de chancellerie, l'établissement des cimetières hors des villes, l'octroi d'une constitution à la Nouvelle-Zélande, enfin le rétablissement de la *convocation* ou des synodes de l'église anglicane. Dans chacune des deux provinces ecclésiastiques de Cantorbery et d'York, les évêques et les députés du bas clergé devaient se réunir, en chambres hautes et basses, le jour même où le parlement se rassemblait. L'objet de ces réunions devait être de délibérer sur les questions de doctrine, de liturgie et de discipline ecclésiastique que les circonstances pouvaient faire naître ; mais, depuis deux siècles au moins, le gouvernement, dans un esprit d'inquiète jalousie, prorogeait immédiatement les assemblées ecclésiastiques sans leur laisser le temps de délibérer. M. Disraeli, qui avait défendu contre lord

John Russell la liberté de l'épiscopat catholique, qui devait, par respect pour les croyances des Irlandais, introduire et faire payer par l'état des aumôniers catholiques dans l'armée et sur la flotte, qui avait protesté, dans ses écrits et dans ses discours, contre la servitude que l'état faisait peser sur l'église anglicane, aurait été infidèle à lui-même si, le jour où il avait le pouvoir entre les mains, il n'avait pas rendu au clergé anglican la liberté dont il était seul à ne pas jouir. Pour la première fois, les convocations d'York et de Cantorbery ne furent point prorogées par ordonnance royale, et elles délibérèrent aussi librement que les conciles provinciaux d'Irlande ou les synodes presbytériens d'Écosse. Aucun ministère, depuis lors, n'a osé revenir sur cette concession. Où les hommes politiques, habitués à considérer l'église anglicane comme un pur instrument aux mains du pouvoir civil, affectèrent de voir une imprudence, l'expérience n'a montré qu'un acte de libéralisme vrai et un sincère hommage aux droits de la conscience.

II.

Après avoir accepté la démission du cabinet Derby, la reine fit appeler simultanément lord Aberdeen et lord Lansdowne, et leur demanda de former un ministère assez fort pour prévenir le retour des crises trop fréquentes depuis quelques années. Ce ne fut point une tâche facile que de concilier toutes les ambitions en présence : chacune des coteries parlementaires avait son état-major et voulait fournir son contingent : il n'y avait pas moins de trois à quatre prétendans pour chaque portefeuille. Le nouveau cabinet débuta par prendre une attitude hostile vis-à-vis de la France, dont il ne devait pas tarder à rechercher l'alliance : deux de ses membres, sir James Graham et sir Charles Wood, tinrent à l'égard du gouvernement français un langage offensant, que M. Disraeli releva avec vivacité, lorsque le parlement se réunit. Ce ne fut point la seule contradiction qu'il eut à reprocher au gouvernement. Les relations de l'Angleterre avec la Russie se tendaient de jour en jour; avec une clairvoyance que les faits ne permettent pas de contester, M. Disraeli reprocha aux ministres, en mainte occasion, de se laisser dériver vers la guerre, tandis qu'une attitude ferme et une politique résolue pouvaient seules maintenir la paix en intimidant et en faisant reculer la Russie. Les tergiversations, les faiblesses et les contradictions du gouvernement lui paraissaient être la conséquence forcée de son origine. Le cabinet devait sa naissance à une coalition d'ambitions personnelles : il n'avait ni communauté de principes, ni unité de vues pour le guider dans l'appréciation des événemens. Les changemens ministériels, qui ne

tardèrent pas à se succéder rapidement, semblèrent justifier cette manière de voir de M. Disraeli. Lord Palmerston et lord John Russell s'entendirent pour faire tomber lord Aberdeen, puis ils s'excluirent l'un l'autre du pouvoir. Sans abdiquer le droit de discuter et de critiquer les mesures ministérielles, les conservateurs gardèrent une grande réserve pendant la guerre de Crimée et pendant les négociations qui suivirent : les traditions patriotiques du parlement, trop peu suivies ailleurs, interdisent aux partis de susciter des embarras au gouvernement et de faire naître des crises, tant que le pays est aux prises avec l'étranger.

La conclusion définitive de la paix donna le signal du renouvellement des luttes parlementaires. La session de 1856 fut close le 28 juillet. Quelques jours avant qu'elle prît fin, M. Disraeli eut soin d'expliquer l'attitude et de faire connaître le programme de son parti. Après avoir fait ressortir le petit nombre et l'insignifiance des mesures dont le parlement avait eu à s'occuper, il attribua la stérilité de la session à l'impuissance d'un cabinet composé de conservateurs qui avaient déserté leur parti, et de libéraux qui oubliaient, au pouvoir, les engagemens qu'ils avaient pris dans l'opposition. Les conservateurs avaient donc la double satisfaction de voir leur politique prévaloir dans les conseils du gouvernement, et d'assister aux palinodies et à la déconsidération graduelle de leurs adversaires. Le jour où la nation serait lasse d'un gouvernement dont les promesses et les actes étaient une perpétuelle contradiction, elle trouverait un parti conservateur fidèle à ses traditions et à ses maximes, et prêt à pratiquer une politique conservatrice.

C'était une déclaration de guerre, et dès le début de la session suivante, M. Disraeli attaqua avec vivacité la politique extérieure du cabinet qui avait suscité à l'Angleterre une guerre avec la Chine et une autre guerre avec la Perse, et qui ne cessait de fomenter des troubles en Italie. Il critiqua également sa politique financière, qui avait pour base la continuation indéfinie de l'*income tax*, dont la suppression, si souvent promise, était rendue impossible par des expériences aventureuses. Les changemens ministériels qui s'étaient si rapidement succédé avaient fait sortir du cabinet la plupart des coalisés de 1852, et tous les ministres démissionnaires nourrissaient un vif ressentiment contre lord Palmerston, qu'ils accusaient de les avoir joués. L'attitude nouvelle du parti conservateur leur parut une occasion favorable de prendre une revanche. Ils s'entendirent avec les libéraux, et M. Cobden fit de la conduite des agens anglais en Chine et du bombardement de Canton l'objet d'une motion de censure qui fut soutenue d'une part par MM. Bright et Milner Gibson, et de l'autre par M. Gladstone, M. Cardwell, M. Sydney

Herbert et tous les *peelites*. Grâce à l'appui des conservateurs, dont M. Disraeli se chargea d'expliquer la détermination, la motion fut adoptée à une majorité de seize voix. Lord Palmerston répondit à ce vote par une dissolution.

La circulaire adressée par M. Disraeli aux électeurs du comté de Buckingham peut être considérée comme le manifeste électoral du parti conservateur. Les fautes de lord Palmerston, suivant M. Disraeli, étaient la conséquence forcée de la fausseté de sa situation : chef tory d'un ministère radical, il ne pouvait donner à ses adhérens les satisfactions qu'il leur avait fait espérer, et pour se soustraire à ces embarras intérieurs par une diversion, il jetait l'Angleterre dans mille aventures extérieures. Le pays ne devait attendre le repos que d'une politique conservatrice pratiquée par des conservateurs ; le programme en pouvait être résumé en quelques mots : la paix avec l'honneur ; la réduction des impôts, les améliorations sociales. C'était la première fois que cette expression apparaissait dans le langage politique de nos voisins, et son emploi prouva avec quelle persistance M. Disraeli s'attachait à identifier la cause de son parti avec celle des classes laborieuses et avec la défense des intérêts populaires. Ce programme n'était pas de nature à frapper les imaginations : néanmoins le parti conservateur n'eut pas à se plaindre du résultat des élections, qui portèrent à deux cent quatre vingt-quatre le nombre des voix dont il disposait dans la chambre des communes. Ce progrès était d'autant plus digne de remarque que les élections générales de 1857 furent un triomphe pour lord Palmerston. La popularité de cet homme d'état était alors à son apogée : l'opinion publique, témoin des tergiversations de lord Aberdeen et de lord John Russell, savait gré à lord Palmerston de la direction plus énergique qu'il avait donnée à la politique anglaise ; elle lui rapportait l'honneur de la paix glorieuse qui avait terminé la guerre de Crimée, et elle ne voulait voir dans les attaques dirigées contre le premier ministre par ses anciens collègues que l'effet de rancunes personnelles et de prétentions peu justifiées. Elle se montra donc très sévère pour les instigateurs de la coalition ; des hommes dont la situation parlementaire semblait à l'abri de toute atteinte, M. Cobden, M. Bright, M. Milner Gibson, M. Layard expièrent par un échec électoral la part qu'ils avaient prise à la campagne dirigée contre lord Palmerston ; mais ce fut la fraction des *peelites* qui éprouva les pertes les plus sensibles : ce fut à peine si cinq ou six de ses membres revinrent à la chambre des communes ; tous les autres succombèrent devant la double hostilité des conservateurs et des partisans du ministère.

La popularité de lord Palmerston ne devait pas tarder à recevoir de graves atteintes. Le premier coup lui fut porté par la révolte

des cipayes, dans laquelle le ministère affecta d'abord de ne voir qu'une échauffourée sans importance. Il fut démontré que le gouvernement anglais n'avait ménagé suffisamment chez les Hindous ni le sentiment national ni les préjugés religieux; qu'il n'avait tenu aucun compte des avertissemens qu'il avait reçus, qu'il avait manqué d'énergie autant que de prévoyance, et que sa mollesse avait laissé prendre à l'insurrection un formidable développement. Ces questions furent traitées par M. Disraeli dans un admirable discours qui captiva pendant trois heures l'attention de la chambre des communes et qui attestait chez l'orateur une grande sûreté de vues et une étude approfondie des affaires anglo-indiennes. La plupart des jugemens de M. Disraeli ne tardèrent pas à recevoir soit des témoignages de fonctionnaires supérieurs de l'Inde, soit des documens publiés par le gouvernement lui-même, une éclatante confirmation. Ce discours peut être considéré comme la préface du bill que M. Disraeli devait présenter, l'année suivante, et qui est encore aujourd'hui la charte de l'Inde. Au lendemain des massacres de Lucknow et de Cawnpore, lorsque les idées de répression et de vengeance étaient les seules qui se fissent jour dans la presse anglaise, M. Disraeli ne craignait pas de dire à ses compatriotes que la clémence et la justice seraient les fondemens les plus solides de la domination britannique; et il demandait au ministère de respecter les convictions religieuses et les traditions nationales des Hindous. Voici quelle était la conclusion de ce discours : « Le conseil que j'ai à vous donner est celui-ci: que vous receviez la nouvelle d'un succès ou d'un échec, vous devez, sans perdre de temps, dire au peuple de l'Inde que ses rapports avec sa véritable maîtresse et souveraine, la reine d'Angleterre, vont devenir plus étroits. Vous devez, à cet égard agir immédiatement sur l'opinion de l'Inde, et l'on ne peut agir sur l'opinion des nations orientales que par l'imagination. Vous devez sans retard faire partir pour l'Inde une commission royale chargée, au nom de la reine, de faire une enquête sur les griefs des diverses classes de la population. Vous devez adresser au peuple de l'Inde une proclamation royale déclarant que la reine d'Angleterre n'est pas une souveraine qui veuille approuver la violation des traités ni porter atteinte aux règles sur lesquelles la propriété repose; qu'elle est au contraire une souveraine qui respectera leurs lois, leurs usages, leurs traditions, et par-dessus tout leur religion. Dites cela, non dans un coin, mais avec un éclat et un retentissement qui commandent l'attention et éveillent les espérances de tous les Hindous; vous obtiendrez un résultat que toutes vos flottes et toutes vos armées ne vous donneront pas. » Cette déclaration remarquable « qu'on n'agit sur l'opinion des nations orientales que par l'imagination » n'est-elle pas le premier jalon de la politique

qui devait, vingt ans plus tard, envoyer le prince de Galles parcourir l'Hindoustan et opposer au prestige du tsar blanc celui de l'impératrice des Indes?

L'attentat d'Orsini, par les conséquences imprévues qu'il entraîna, devint une nouvelle cause d'affaiblissement pour la popularité de lord Palmerston. Les susceptibilités du peuple anglais furent éveillées par le ton des adresses envoyées à l'empereur par quelques colonels de l'armée française. Les adversaires du premier ministre, enflammés par le ressentiment de leur défaite, entreprirent de tourner l'opinion publique contre lui, et se firent une arme des ménagemens qu'il croyait devoir garder vis-à-vis du gouvernement français. Ils représentèrent comme un acte de faiblesse et comme une atteinte à l'hospitalité britannique un bill qui avait pour objet de prévenir et de réprimer les complots contre les souverains étrangers. Loin de suivre l'exemple des libéraux, qui se répandaient en attaques violentes contre la France et son gouvernement, M. Disraeli se déclara partisan de l'alliance française; il soutint que cette alliance devait être mise en dehors du débat. Réservant l'examen de la mesure en elle-même, il vota pour la première lecture du bill afin d'établir qu'il ne le repoussait pas en tant que satisfaction donnée aux justes plaintes d'un allié. A la seconde lecture, il le combattit comme inefficace parce qu'il n'ajoutait rien aux moyens d'action du gouvernement, et comme inutile parce que la législation existante, si elle était appliquée avec fermeté, armait les ministres de pouvoirs suffisans. L'acquittement du docteur Bernard ne devait pas tarder à démentir cette appréciation de M. Disraeli. Lord Palmerston, qui croyait sa position inexpugnable, se trouva contre son attente en minorité; il donna aussitôt sa démission, et lord Derby fut chargé pour la seconde fois de former un cabinet.

Le court passage des tories aux affaires en 1852 avait permis à quelques-uns d'entre eux de faire leurs preuves de capacité; plusieurs années de lutte les avaient formés et aguerris; la forte organisation du parti et ses progrès incessans ne permettaient plus d'appréhender qu'en s'engageant dans ses rangs on se fermât les avenues du pouvoir : les jeunes talens ne s'en écartaient donc plus. Le ministère fut formé en trois jours, et l'on vit débuter dans les postes secondaires quelques hommes nouveaux qui acquirent promptement l'oreille du parlement : sir Hugh Cairns, aujourd'hui lord chancelier, M. Whiteside, M. Gathorne Hardy. Le général Peel se montra un excellent ministre de la guerre. Lord Ellenborough, qui avait laissé de grands souvenirs comme gouverneur général de l'Inde, accepta la présidence du bureau du contrôle et apporta au gouvernement un concours d'autant plus précieux que les affaires anglo-indiennes

tenaient la première place dans les préoccupations publiques. M. Disraeli aurait souhaité également que M. Gladstone, qui était hors du pouvoir depuis trois ans et qui avait pris parti contre lord Palmerston, consentît à entrer dans le cabinet; mais ses ouvertures ne furent point accueillies. M. Gladstone se réservait. La première place dans le parti conservateur était nécessairement acquise à M. Disraeli; il ne pouvait donc de ce côté prétendre plus haut qu'au second rang; il avait l'ambition et il se sentait la force d'occuper le premier. De l'autre côté, au contraire, l'âge avancé de lord Palmerston et de lord Russell permettait de croire que la première place ne tarderait pas à être vacante, et M. Gladstone ne voyait personne qui fût de taille à la lui disputer. Il ne pouvait devenir le collègue de M. Disraeli lorsqu'il rêvait d'être son rival : il se contenta de protester de ses bonnes dispositions à l'égard du nouveau cabinet.

Le ministère débuta par quelques succès diplomatiques. Il réussit à rétablir les bons rapports avec la France; il obtint du roi de Naples pour l'emprisonnement des mécaniciens anglais du *Cagliari* la satisfaction qui avait été refusée à lord Palmerston. Il conclut un traité de commerce avec le Japon, et la ratification du traité de Tien-tsin termina les démêlés de l'Angleterre avec la Chine. Une convention mit fin à la souveraineté et aux privilèges de la Compagnie de la baie d'Hudson et ouvrit à la colonisation l'île de Vancouver, ainsi que les territoires de la Nouvelle-Calédonie et de la Colombie. Un des obstacles principaux à la prospérité de l'Irlande était la constitution vicieuse de la propriété; les mesures de confiscation avaient été si fréquentes et si générales que presque aucun des possesseurs du sol n'avait de titres en règle et ne pouvait justifier de ses droits de propriété : le ministère fit voter une loi qui facilitait les aliénations d'immeubles et conférait aux acquéreurs un titre inattaquable. Le budget présenté par M. Disraeli fut d'autant mieux accueilli que l'état du revenu public permettait une diminution notable de l'*income tax*. Les deux discussions les plus importantes de la session roulèrent sur l'admission des israélites dans le parlement et sur la nouvelle organisation du gouvernement de l'Inde.

Le baron Lionel de Rothschild avait été, en 1857, réélu pour la quatrième fois par la Cité de Londres, qu'il représentait depuis 1847 sans avoir pu siéger. Les bills qui avaient eu pour objet de modifier la formule du serment parlementaire, afin qu'il pût être prêté par les israélites, avaient été invariablement rejetés par la chambre haute. M. Disraeli, qui, dès le premier jour avait parlé et voté en faveur de l'admission du baron de Rothschild, était resté fidèle à cette cause et y avait gagné une partie de ses amis de la chambre des communes. Lord Derby s'y était toujours montré con-

traire, et il venait encore de faire rejeter par les lords un nouveau bill présenté par lord John Russell. M. Disraeli, par son insistance, obtint l'assentiment du premier ministre et de ses autres collègues à un compromis suggéré par lord Lucan et qui consistait à laisser chacune des deux chambres maîtresse de régler la forme du serment à prêter par ses membres. Ce compromis fut transformé en loi, et l'on vit en cette circonstance les ministres voter avec leurs adversaires contre la plupart de leurs partisans.

Le bill qui avait pour objet de mettre fin à l'existence de la Compagnie des Indes et d'instituer un nouveau mode de gouvernement pour l'empire anglo-indien, renversait complètement l'ancien état des choses. La cour des directeurs, élue par les actionnaires de la compagnie, avait eu de tout temps l'initiative : le gouvernement anglais n'avait sur elle qu'un droit de *veto;* il pouvait arrêter l'exécution d'une mesure, il n'en pouvait prescrire aucune. Le bill de M. Disraeli faisait rentrer l'Inde sous l'autorité immédiate du parlement, en plaçant à la tête de son administration un ministre responsable; à côté de ce ministre, soumis à toutes les vicissitudes de la politique, un conseil consultatif, mais indépendant, recruté en partie par l'élection et composé d'anciens fonctionnaires de l'administration indienne, ou de personnes ayant résidé aux Indes un nombre d'années déterminé, représentait la tradition, l'expérience, la connaissance des hommes et des choses. Le gouverneur-général n'était plus que le représentant et l'agent du ministre; mais, investi de pouvoirs suffisans pour agir avec promptitude et efficacité dans les circonstances urgentes et pour régler tous les détails de l'administration quotidienne, il avait auprès de lui des ministres chargés chacun d'un des grands services et un conseil dont l'accès était ouvert aux dignitaires indigènes. Ce système de contre-poids avait pour objet d'empêcher qu'aucune détermination grave, comme une guerre ou un traité d'alliance, pût être prise en dehors du gouvernement métropolitain et sans l'assentiment du parlement, tout en préservant l'Inde des erreurs et des entraînemens d'une autorité trop éloignée et trop mobile pour bien connaître les faits, et tout en assurant certaines garanties aux intérêts et aux droits des populations indiennes. Ce bill ne fut point accueilli favorablement par la chambre des communes. La mesure était trop large dans son esprit, trop savante dans sa conception, trop compliquée dans ses détails pour ne pas soulever des objections et des doutes au sein d'une chambre qui comptait peu d'hommes familiers avec les affaires de l'Inde. Le gouvernement fut obligé de procéder par voie de résolutions, c'est-à-dire de faire voter un à un les principes qui avaient présidé à la rédaction du bill. Ces principes, successivement votés, furent transformés ensuite en articles

de loi qui reproduisirent avec quelques modifications la mesure primitive. La discussion dura plusieurs semaines : M. Disraeli en porta le poids avec lord Stanley et avec sir E. Lytton Bulwer, l'ami de sa jeunesse (1), qui venait, sur ses instances, d'accepter le ministère des colonies, apportant au cabinet l'appui de son éloquence et de sa haute réputation littéraire. Était-il possible de fermer les yeux à la transformation qui s'opérait graduellement dans le parti tory, quand un libéral aussi éprouvé pouvait, sans renier ses antécédens, faire partie d'un ministère conservateur? M. Cobden, déjà, n'avait-il pas exprimé publiquement ses regrets d'avoir, en 1852, contribué à renverser le premier cabinet de lord Derby?

Malgré les succès de cette session, les jours du ministère étaient comptés : il n'avait point la majorité dans la chambre des communes, et il ne pouvait se maintenir qu'en détachant quelques libéraux de la coalition latente qu'il trouvait toujours devant lui; mais au moindre pas en avant, un certain nombre de tories prenaient l'alarme, se tournaient contre le ministère et lui faisaient reperdre d'un côté les voix qu'il pouvait avoir gagnées de l'autre. Le cabinet en fit de nouveau l'épreuve dans la session de 1855, à propos de la réforme électorale. En 1852, lord John Russell, dans l'espoir de créer un abîme entre lord Palmerston et les whigs, avait déclaré que le moment était venu de reprendre et de compléter l'œuvre de 1832; il avait présenté un bill de réforme électorale qui ne fut pas même mis en discussion, à cause de la chute du ministère. Ajournée pendant la guerre de Crimée, cette question d'une nouvelle réforme électorale avait reparu après le rétablissement de la paix, et elle faisait depuis lors partie du programme des libéraux. Dès le jour où elle avait été soulevée, M. Disraeli avait pris une position très nette, tout à fait conforme aux sentimens qu'il avait toujours exprimés. Les conservateurs, avait-il dit, avaient loyalement accepté le bill de 1832; mais ils n'avaient aucun motif de se faire les défenseurs systématiques d'une législation qui avait été dirigée contre eux, lorsque les auteurs de cette législation étaient les premiers à la déclarer insuffisante et défectueuse. Le parti conservateur n'aurait pas pris l'initiative de toucher à la loi électorale, si les whigs avaient continué à respecter leur œuvre; mais du moment que ceux-ci proposaient eux-mêmes de la modifier, les conservateurs ne pouvaient avoir d'objection à une révision qui serait faite dans un esprit de justice et d'impartialité, et qui, en accroissant le nombre des électeurs, ne toucherait point aux droits acquis. La division du territoire en districts électoraux égaux, comme le demandait M. Bright, sans avoir égard à

(1) C'est le fils de sir E. Lytton Bulwer qui est aujourd'hui vice-roi de l'Inde.

la diversité des intérêts, et l'établissement du scrutin secret, étaient les seules dispositions qu'il fût impossible aux conservateurs d'accepter. Tel avait été invariablement le langage de M. Disraeli toutes les fois qu'il avait eu à s'expliquer, et tout récemment encore, devant les électeurs du comté de Buckingham lorsqu'il avait dû se soumettre à la réélection. Malheureusement, il était notoire que lord Derby répugnait à tout changement dans la législation existante et que bon nombre de conservateurs partageaient sa manière de voir. Les adversaires du cabinet considéraient donc cette question comme le dissolvant le plus efficace qu'ils pussent employer contre lui, et dès le lendemain de la formation du nouveau ministère, M. Bernal Osborne avait demandé quelle conduite les ministres comptaient tenir à l'égard de la réforme. M. Disraeli avait répondu que, pour le moment, le gouvernement avait assez à faire de pacifier l'Inde et d'en réorganiser l'administration, mais que, dans la session suivante, il prendrait l'initiative d'un bill de réforme.

Avec sa résolution ordinaire, M. Disraeli n'avait pas hésité à engager le gouvernement : il lui fallait obtenir l'accomplissement de cette promesse. Il représenta à ses collègues que la question de la réforme électorale ne pouvait plus être ni écartée, ni même ajournée. M. Bright était en campagne, parcourant les districts manufacturiers, organisant contre la législation en vigueur une agitation analogue à celle qui avait amené l'abrogation des *Corn Laws*. Cette agitation ne s'arrêterait plus : beaucoup de députés importans avaient pris des engagemens, et les motions individuelles surgiraient de tous les côtés à la rentrée du parlement. Il fallait donc ou subir la réforme ou la faire. A la subir, on abdiquait le rôle naturel du gouvernement ; on donnait raison à M. Bright, qui représentait les conservateurs comme hostiles à tout progrès et comme animés envers les classes laborieuses d'une injuste et aveugle défiance ; enfin, on se mettait en quelque sorte à la discrétion de ses adversaires ; à agir, au contraire, on faisait preuve d'énergie, on faisait tomber les imputations de toute nature dirigées contre le parti, on s'acquérait des droits à la gratitude des nouveaux électeurs, enfin on demeurait maîtres de sauvegarder, dans la rédaction du bill, les intérêts conservateurs. Il fallait donc faire soi-même la réforme, il fallait la faire, et assez large et assez complète pour qu'il ne fût pas possible d'y revenir de longtemps. A ce prix, le cabinet arracherait des mains de ses adversaires la seule arme vraiment redoutable qu'ils eussent contre lui.

Ce ne fut pas sans résistance que cette opinion prévalut. Pour faire tomber les bruits qui avaient couru à cet égard, lord Derby prit occasion, le 9 novembre, du banquet que chaque nouveau

lord-maire offre d'habitude aux ministres pour annoncer formellement la présentation d'un bill de réforme. On sut bientôt qu'à la suite de deux conseils de cabinet, M. Disraeli, sir John Packington et M. Henley avaient été spécialement chargés de préparer le bill annoncé par le premier ministre. L'élaboration en fut longue à cause des dissentimens qui ne cessaient de s'élever au sein du gouvernement; et, dès les derniers jours de janvier 1859, le bruit se répandit que deux des membres les plus importans du cabinet, M. Walpole, ministre de l'intérieur, et M. Henley, ministre du commerce, refusaient leur adhésion au projet accepté par leurs collègues et se retiraient. La nouvelle était exacte. La retraite des deux ministres démissionnaires était un affaiblissement sensible pour le cabinet. M. Walpole devait une certaine influence à son savoir et à son titre de représentant de l'université d'Oxford; M. Henley était considéré comme un homme d'un jugement solide et sûr : tous les deux possédaient au plus haut degré la confiance des gentilshommes campagnards. Le *Times* prétendit même, malignement, que lord Derby perdait beaucoup à la retraite de M. Henley parce qu'il pouvait expérimenter sur lui, à coup sûr, ce qu'il était possible de faire accepter, en fait de réformes ou d'innovations, au parti conservateur : « Si M. Henley qui, toute sa vie, avait répugné à toute espèce de changement, sautait le fossé, on pouvait être sans inquiétude, tout le troupeau des tories le sauterait après lui. » Il était donc à présumer que les défections qui se produisaient ainsi aux côtés mêmes de M. Disraeli ne demeureraient pas isolées.

Ce fut le 28 février 1859 que le chancelier de l'échiquier présenta et fit connaître le projet du gouvernement. Il commença par réfuter les systèmes qui avaient été mis en avant par lord John Russell, par M. Bright et par d'autres novateurs. « Il y a, dit-il, deux sortes de réformateurs : ceux qui, sous le couvert d'une simple réforme, voudraient opérer une révolution sociale en transférant le pouvoir politique d'une classe à une autre, et ceux qui veulent seulement développer les principes contenus dans le bill de 1832 et en améliorer les parties défectueuses. » C'était dans cette dernière catégorie que les ministres se plaçaient. Ils s'étaient donné pour tâche de corriger les abus que l'expérience avait signalés et d'introduire dans la législation les changemens en faveur desquels la chambre s'était déjà prononcée à l'occasion de motions particulières, ou que l'opinion réclamait réellement. Il n'y avait qu'un point sur lequel les vœux du pays s'étaient dessinés avec une évidence irrécusable : c'était la nécessité d'agrandir le cercle de l'électorat. Le ministère croyait avoir satisfait aux exigences de l'opinion en accroissant dans une proportion considérable le nombre des électeurs. Il s'était proposé d'appeler à la vie politique tous les citoyens en

faveur desquels il existait une présomption suffisante qu'ils sauraient exercer le droit électoral avec indépendance et avec lumières. Quant aux signes auxquels cette compétence politique devait se présumer, le ministère avait tenu compte des divers systèmes qui avaient été mis en avant, sans en adopter exclusivement aucun.

Dans les bourgs, tout propriétaire ou locataire d'une maison d'un loyer annuel de 250 francs était en possession du droit électoral. Le ministère proposait de l'accorder également à toute personne possédant en titres de rentes, en actions de la Banque ou de la Compagnie des Indes un revenu annuel de 250 francs. La propriété mobilière était donc mise sur le pied d'égalité avec la propriété foncière. On avait fait aussi la part de l'intelligence, en appelant à l'électorat tous les gradués des universités, tous les ministres des cultes régulièrement institués, les maîtres d'école pourvus de diplôme, les hommes de loi, les médecins et tous les anciens fonctionnaires civils et militaires, jouissant d'une pension de retraite d'au moins 500 francs. Enfin, les droits du travail et de l'économie n'étaient pas méconnus, puisque la franchise électorale était également attachée à la propriété depuis un an révolu d'un livret de caisse d'épargne montant à 1,500 francs, ou à l'occupation d'un appartement dont le loyer s'élèverait à 500 francs.

Pour être électeur dans les comtés, il fallait ou être franc-tenancier, c'est-à-dire propriétaire d'un immeuble d'une valeur locative d'au moins 40 shillings, ou payer un loyer de 1,250 francs. M. Bright avait demandé que le chiffre de loyer nécessaire fût abaissé à 500 francs. M. Disraeli allait plus loin, et se fondant sur l'approbation que la chambre avait donnée par deux fois à une motion de M. Locke King, il réduisait ce chiffre à 250 francs, effaçant ainsi toute distinction entre les électeurs des bourgs et ceux des comtés. C'était cette partie du bill qui avait paru inacceptable à MM. Walpole et Henley. Le premier déclara qu'il aurait consenti à ce que le loyer nécessaire dans les comtés fût abaissé à 500 francs, mais que descendre plus bas lui paraissait une mesure révolutionnaire. M. Henley, tout en se déclarant partisan de l'admission des ouvriers à l'électorat, était opposé à l'uniformité du droit de suffrage : le maintien de diverses catégories d'électeurs lui paraissait indispensable pour assurer leur part de représentation à tous les intérêts. Au fond, tous les deux, et avec eux bon nombre de conservateurs appréhendaient que la création de deux cent mille électeurs nouveaux dans les comtés n'altérât profondément le caractère des collèges électoraux au sein desquels la prédominance des intérêts agricoles était le mieux assise, et n'affaiblît considérablement l'influence de la propriété foncière.

Cependant M. Disraeli avait introduit un correctif dans le bill en

proposant qu'il fût procédé à une nouvelle délimitation des bourgs, afin d'y comprendre toute la population véritablement urbaine. Beaucoup de villes industrielles avaient dépassé leurs anciennes limites et empiété sur le territoire des comtés. Les francs-tenanciers des nouveaux quartiers votaient au comté, et on avait profité de cette circonstance pour créer des électeurs de comté, en subdivisant de grandes propriétés dans le voisinage des villes : à l'avenir, les francs-tenanciers, compris dans les nouvelles limites, auraient voté au bourg et cessé de voter au comté. Pour couper court à une des formes que revêtait la corruption électorale, il ne devait plus être nécessaire de venir voter en personne : tout électeur empêché pourrait adresser son vote sous pli cacheté au magistrat qui présiderait l'élection.

Dans la distribution des sièges parlementaires, le bill de 1832 n'avait tenu aucun compte des droits acquis; de nombreux électeurs avaient été dépouillés de la franchise par la suppression pure et simple du bourg au sein duquel ils l'exerçaient. M. Disraeli, au contraire, posait en principe que le droit d'élection, partout où il existait, était la consécration d'une influence d'un ordre quelconque, et ne pouvait être supprimé sans qu'on s'exposât à exclure du parlement un intérêt qui avait droit d'y être représenté. Aucun collège électoral, si petit fût-il, ne devait perdre le député qui lui avait été laissé par le bill de 1832; seulement quinze bourgs, parmi les moins importans, ne devaient plus élire qu'un député au lieu de deux, et les quinze siéges ainsi disponibles devaient être attribués à des collèges nouveaux ou insuffisamment représentés.

Tel était, dans ses traits principaux, le nouveau bill de réforme; il avait, incontestablement, été conçu dans un esprit libéral, bien qu'avec l'arrière-pensée de maintenir l'équilibre établi entre les divers intérêts, et de n'affaiblir aucune des influences conservatrices. La mesure portait l'empreinte de son auteur : elle était trop complexe, trop savante, et des considérations purement philosophiques y avaient eu trop de part. Son plus grand défaut était d'être trop chargée de détails pour qu'il fût possible d'en apprécier à l'avance le résultat. On pouvait se demander si ces clauses multipliées, ces combinaisons ingénieuses pour créer ce qu'on ne manqua pas d'appeler des électeurs de fantaisie n'étaient pas des concessions plus apparentes que réelles. Le bill semblait appeler à l'électorat l'universalité des classes moyennes, puisqu'il reconnaissait comme indices suffisans de la capacité politique toutes les formes de la propriété et toutes les preuves d'une éducation libérale; il ouvrait en même temps la porte aux classes laborieuses en accordant les droits électoraux à tous les ouvriers dont l'intelligence, les habitudes régulières et l'économie étaient attestées par l'accumulation d'un petit capital ou par

cette aisance dont un domicile fixe est le signe le plus certain. Cependant, il était à présumer que la plupart des gens auxquels le bill semblait accorder pour la première fois le droit de suffrage en étaient déjà en possession; on pouvait douter que toutes les catégories énumérées dans la mesure produisissent autant d'électeurs nouveaux qu'un simple abaissement du cens dans les bourgs. On avait donc beau jeu pour taxer le bill d'insuffisance, et les radicaux accusèrent le ministère de vouloir perpétuer l'exclusion des classes laborieuses. De son côté, lord John Russell lui imputa l'intention de dépouiller les francs-tenanciers de leur droit, bien que le bill proposât seulement de faire voter au bourg, et non plus au comté, les francs-tenanciers domiciliés dans l'enceinte des villes.

La coalition devant laquelle le premier cabinet de lord Derby avait succombé se reforma aussitôt. Les deux reproches qu'on adressait au bill du gouvernement furent réunis dans une motion désapprobatrice, dont lord John Russell prit l'initiative. Une partie des libéraux indépendans refusèrent d'entrer dans cette coalition : MM. Liddell, Mills, Horsman, donnèrent leur appui au gouvernement; à leur suite, trente-deux membres du parti libéral votèrent avec le ministère. Cet appoint eût été suffisant s'il n'avait été plus que compensé par les défections qui se produisirent au sein des conservateurs. La motion de lord John Russell fut adoptée par 330 voix contre 289. Dès le lendemain, lord Derby se rendit chez la reine et lui demanda d'agréer la démission du cabinet ou de lui accorder l'autorisation de dissoudre le parlement. La reine hésita avant de laisser dissoudre une chambre qui ne comptait que deux années d'existence; elle voulut prendre conseil de lord Lansdowne; sur le loyal aveu fait par cet homme d'état qu'aucun des chefs de l'opposition n'était en mesure de former un cabinet viable, elle préféra conserver ses ministres, et la dissolution fut prononcée le 22 avril. Les élections marquèrent un nouveau progrès du parti conservateur : il gagna 29 sièges, et dans plusieurs collèges ses candidats ne manquèrent l'élection que de deux ou trois voix. Les complications dont le continent était le théâtre exercèrent une influence défavorable au cabinet; nombre d'électeurs estimèrent que, si le portefeuille des affaires étrangères, au lieu d'être tenu par lord Malmesbury, avait été en des mains plus vigoureuses, comme celles de lord Palmerston, toute chance d'une guerre entre la France et l'Autriche aurait pu être écartée. Le ministère approcha donc très près de la majorité, mais il ne put y atteindre et, dès la réouverture du parlement, l'adoption par 323 voix contre 310 d'une motion qui impliquait un refus de confiance le contraignit à quitter le pouvoir. De longues négociations aboutirent à la formation d'un ministère de coalition, ayant à sa tête lord Palmerston, et dans le-

quel, pour la première fois, une place fut faite au parti radical : sur le refus de M. Cobden, le ministère du commerce fut donné à M. Milner Gibson.

Quelques jours après la formation du nouveau cabinet, la compagnie des marchands tailleurs de la Cité offrait un banquet aux principaux députés conservateurs, et M. Disraeli en prit occasion pour exposer publiquement le programme de son parti. Loin de témoigner le moindre abattement d'une défaite dans laquelle il ne voyait que le résultat inévitable du mécanisme ingénieux imaginé en 1832 pour perpétuer la domination de quelques grandes familles, il exprima la conviction que les ministres démissionnaires avaient emporté en se retirant l'estime et la confiance du pays; il n'en voulait d'autre preuve que l'accroissement de forces que les élections générales avaient valu au parti conservateur. Ce grand parti était plus que jamais convaincu « que le meilleur moyen d'assurer à l'Angleterre la liberté et un bon gouvernement était de protéger contre toute atteinte les institutions existantes, de faire respecter les prérogatives de la couronne, de défendre les privilèges héréditaires ou électifs du parlement, de maintenir l'alliance de l'église et de l'état, et de conserver au pays son vaste système d'administration locale par le moyen de conseils municipaux et de magistrats indépendans. » Ce grand parti constitutionnel était loin d'être hostile au progrès; mais la prudence était pour lui un devoir. « Nous ne pouvons perdre de vue, disait l'orateur, que, quand il s'agit de toucher aux institutions d'une antique nation européenne, nous n'avons pas la même liberté d'action que les gens qui improvisent une société dans le désert. Nous devons tenir compte des droits acquis, des influences établies, de toute cette complexité d'opinions, de sentimens et de préjugés qui existent chez nous, et ne peuvent exister que dans une société dont les institutions ont été consacrées par la tradition. C'est ce respect des traditions qui fait que cette antique et libre nation répugne aux changemens empiriques et dont la nécessité ne lui est pas démontrée, et que nos hommes d'état hésitent à rien modifier, même pour améliorer. » Parlant ensuite de lui-même, M. Disraeli ajoutait : « Je puis dire avec vérité que, dès le premier jour où je me suis occupé des affaires publiques, je me suis toujours assigné pour tâche de rétablir l'influence et la réputation du grand parti auquel nous sommes fiers d'appartenir, et que je considère comme intimement uni à la prospérité et à la grandeur du pays. Depuis que j'ai pris place dans ses rangs, il a connu des jours d'épreuve et d'adversité sans que j'aie jamais cessé d'avoir foi dans son avenir, étant convaincu que ses principes répondent aux sentimens du grand corps de la nation. En essayant, malgré ma faiblesse, de diriger ses af-

faires, je me suis toujours efforcé de séparer dans ses opinions ce qui est immuable de ce qui n'était qu'accidentel. Toujours aussi je me suis efforcé de lui donner une base large et nationale, parce que je le considère comme un parti essentiellement et profondément national, comme un parti dont l'attachement aux institutions repose sur la conviction qu'elles sont le résultat des besoins du pays et sont à ce titre la plus sûre garantie des libertés, de la grandeur et de la prospérité de l'Angleterre. »

La confiance qui respirait dans ce discours s'expliquait par les progrès constans du parti conservateur, qui était arrivé, comme le vote de juin 1859 l'avait prouvé, à former la moitié de la chambre des communes. Le déplacement d'une quinzaine de voix suffisait pour lui donner la majorité, et, après l'expérience des dernières années, il semblait impossible qu'il ne fût pas ramené prochainement au pouvoir. Il n'en fut rien cependant ; les conservateurs devaient demeurer près de sept années dans l'opposition. L'existence d'une minorité aussi formidable par le nombre et aussi fortement organisée contribua à maintenir la discipline dans les rangs de la majorité, malgré la diversité et l'antagonisme latent des élémens dont elle était formée. Les radicaux eux-mêmes, satisfaits d'avoir un des leurs dans le sein du cabinet, n'osaient se séparer du ministère sur les questions politiques, de peur de compromettre son existence. La situation du cabinet fut tour à tour consolidée par les complications politiques du continent, par les heureuses audaces de M. Gladstone en matière d'impôts et surtout par le traité de commerce avec la France. Néanmoins, la cause qui contribua surtout à prolonger l'existence du cabinet Palmerston fut la répugnance de lord Derby à rentrer aux affaires. Le chef des tories se pliait malaisément à l'application et aux habitudes laborieuses qu'impose l'exercice du pouvoir : sa santé d'ailleurs était fort chancelante, et les attaques de goutte auxquelles il était sujet devenaient de plus en plus fréquentes et de plus en plus graves. Possesseur d'une immense fortune dont il faisait le plus noble usage, et comblé d'honneurs, il n'avait rien à attendre du titre de premier ministre que de renoncer aux délicates jouissances de la littérature et des arts, et de quitter pour les brouillards et le bruit de Londres sa splendide résidence de Knowsley-Hall avec sa magnifique bibliothèque et ses riches collections. Il lui suffisait de n'avoir que la main à étendre pour saisir le pouvoir : il n'en avait ni le goût ni le désir. Il ne se dissimulait point d'ailleurs que la popularité personnelle de lord Palmerston et l'ascendant que cet homme d'état exerçait sur un certain nombre de membres du parti tory mettaient obstacle à la formation d'une majorité durable : d'un autre côté, il considérait avec juste raison le premier ministre comme aussi conservateur

que lui-même; et en le maintenant aux affaires, il était certain de mettre un frein aux innovations téméraires et aux expériences aventureuses. Au lieu de disputer à lord Palmerston un lambeau de pouvoir, ne valait-il pas mieux demeurer le chef honoré et redouté d'un grand parti avec lequel le gouvernement était sans cesse obligé de compter ?

Lord Derby, du reste, ne cachait point les motifs qui dictaient sa conduite à l'égard du cabinet. Voici le langage qu'il tenait, le 1er mars 1862, dans un banquet que le lord-maire offrait aux chefs de l'opposition : « Quels que puissent être les avantages personnels que nous retirerions d'un retour au pouvoir, nous sommes fermement convaincus qu'il est de l'intérêt du pays qu'il n'y ait point de continuels changemens de ministère. Nous désirons l'établissement d'une administration forte : je crains que celle que nous avons ne mérite pas ce titre, mais je dois honnêtement avouer que je n'entrevois pas la possibilité de former une administration forte. Ce qu'il y a de plus préjudiciable au pays, c'est une succession de ministères faibles avec de continuels changemens; c'est une source d'embarras et d'inconvéniens : embarras pour la souveraine, embarras et inconvéniens pour notre diplomatie et dans nos relations extérieures, embarras et manque d'esprit de suite dans la direction de notre politique intérieure. » Prenant à son tour la parole, M. Disraeli fit remarquer que, bien qu'en dehors du pouvoir, le parti conservateur n'en exerçait pas moins une influence sérieuse sur les affaires publiques, en faisant avorter les mesures imprudentes ou dangereuses dont le parlement était saisi. Le langage des chefs de l'opposition était sincère : on en eut une preuve décisive, la même année. M. Stansfeld, au nom des radicaux, et M. Walpole, au nom des conservateurs, avaient présenté des motions qui condamnaient la politique financière du gouvernement. Non-seulement les conservateurs ne votèrent point pour la motion de M. Stansfeld, mais, dans la crainte que les radicaux ne votassent pour la motion conservatrice, M. Walpole la retira en déclarant expressément que « lord Derby n'avait aucun désir de renverser le noble lord qui était à la tête du gouvernement. » Ce ne fut pas la seule fois que lord Derby eut le droit de dire, comme il le fit un jour plaisamment au sein de la chambre des lords, « que la protection des conservateurs préservait seule lord Palmerston du sort d'Actéon en l'empêchant d'être dévoré par ses propres partisans. »

III.

Chaque année, la présentation du budget ramenait une brillante passe d'armes entre M. Gladstone et M. Disraeli sur les questions finan-

cières. La protection dont le cabinet anglais couvrit les entreprises de la politique italienne, les dépêches de lord John Russell au sujet de l'insurrection de Pologne, le refroidissement dans les relations avec la France et l'abandon du Danemarck furent tour à tour l'objet des critiques du chef de l'opposition ; mais, quoique la majorité ministérielle allât en s'affaiblissant et fût tombée sur quelques questions au-dessous de vingt voix, aucun effort ne fut tenté par le parti tory pour ressaisir le pouvoir à l'aide d'une de ces coalitions qu'il avait reprochées à ses adversaires. Son attitude changea immédiatement après la mort de lord Palmerston. Non-seulement le caractère et les opinions de lord Russell, qui succéda à lord Palmerston comme premier lord de la trésorerie, n'offraient pas les mêmes garanties aux conservateurs, mais la direction du parti ministériel au sein de la chambre des communes passait aux mains de M. Gladstone. Or, à mesure que M. Disraeli avait infusé au parti conservateur un esprit plus libéral et des idées moins exclusives, on avait vu M. Gladstone se rapprocher davantage des radicaux et chercher, par des concessions nouvelles, à assurer leur appui au cabinet. On en eut la preuve lorsque M. Gladstone, entreprenant à son tour la tâche dans laquelle le cabinet de lord Palmerston avait plusieurs fois échoué, présenta un bill de réforme électorale. Cette mesure, au jugement de son auteur, devait avoir pour résultat de conférer les droits électoraux à quatre cent mille nouveaux électeurs, dont deux cent mille appartenant aux classes moyennes et seulement deux cent mille aux classes inférieures ; mais, bien que M. Gladstone eût emprunté au bill de M. Disraeli la clause qui attachait l'électorat à la possession d'un livret de caisse d'épargne d'une certaine importance, le bill n'imposait aux nouveaux électeurs aucune garantie de moralité ou de capacité ; il procédait uniquement par un abaissement notable du cens dont il était imposible de calculer les conséquences, et il tendait manifestement à uniformiser les conditions de l'électorat. Il détruisait donc l'équilibre que la législation existante avait laissé subsister entre les divers intérêts. C'est à ce titre que le parti conservateur le combattit. Mais les attaques les plus vives vinrent des débris de l'ancien parti whig. M. Gladstone ne changeait rien à la délimitation des bourgs : il en résultait que l'abaissement du cens avait pour conséquence de rendre les classes ouvrières absolument maîtresses des élections, non-seulement dans les villes manufacturières, mais même dans certains comtés, et cet inconvénient était d'autant plus grave que le bill dépouillait du droit d'élire un assez grand nombre de localités secondaires pour transférer leurs sièges aux grandes villes. La bourgeoisie anglaise, dont le bill menaçait ainsi les dernières forteresses, prit l'alarme, et les whigs se firent les organes de ses

craintes. M. Lowe, qui avait fait partie du dernier cabinet de lord Palmerston, combattit le bill de M. Gladstone avec acharnement; il fut secondé par lord Grosvenor et lord Dunkellin. Un amendement, présenté par ce dernier, et qui attaquait le principe même de la mesure en substituant comme base de l'électorat la quotité des taxes payées à la valeur locative, fut adopté à la majorité de onze voix. Comme le gouvernement avait déjà subi plusieurs échecs dans le cours de la discussion, cette dernière défaite détermina lord Russell à donner sa démission, et lord Derby revint pour la troisième fois au pouvoir.

Lord Derby, qui savait n'avoir point de majorité dans la chambre des communes, essaya de rattacher au parti conservateur les whigs dont la défection avait déterminé la chute du cabinet Russell : il leur fit offrir des portefeuilles. Ces offres furent déclinées par lord Grosvenor et par lord Dunkellin : ceux-ci craignaient de donner prise au reproche d'avoir obéi à des motifs d'ambition personnelle; mais, en refusant les propositions qui leur étaient faites, ils promirent au futur cabinet un appui désintéressé. Lord Derby fut donc réduit à composer un ministère avec des élémens exclusivement conservateurs. M. Disraeli reprit son poste de chancelier de l'échiquier, et il eut pour principaux collègues sir John Packington, lord Stanley, le général Peel, lord Cranborne, aujourd'hui marquis de Salisbury, M. Gathorne Hardy, sir Stafford Northcote, et sir Hugh Cairns, tous hommes qui avaient acquis l'expérience des affaires et qui avaient fait leurs preuves de talent. Le nouveau cabinet était incontestablement supérieur à celui qu'il remplaçait; malheureusement il ne devait pas demeurer longtemps uni.

La réforme électorale fut, encore une fois, la pomme de discorde qui divisa le parti tory, au sein duquel il ne s'élevait plus aucune dissidence sur les questions de politique commerciale, de finance ou d'impôts. Une solution était indispensable et urgente. Quatre bills de réforme avaient dû être retirés ou avaient été rejetés : ces avortemens successifs avaient fourni des armes redoutables aux radicaux, qui accusaient le parlement de vouloir systématiquement exclure les classes ouvrières de la vie politique, et qui représentaient le parti conservateur comme hostile à toute réforme. Aussitôt après le rejet du bill de M. Gladstone, M. Bright et la ligue pour la réforme nationale avaient commencé une agitation qui ne pouvait manquer de se développer rapidement : des processions tumultueuses avaient été organisées dans Londres; des rassemblemens s'étaient formés devant Westminster, et quelques scènes de désordre avaient eu lieu à Hyde-Park. M. Gladstone, irrité de sa défaite, prenait part à cette agitation et prétendait rendre le parti conservateur responsable d'un échec qui était surtout l'œuvre de ses amis.

Le ministère avait maintenu ou rétabli l'ordre partout où la tranquillité publique avait été menacée; mais une politique prévoyante ne permettait pas de s'en tenir à des mesures purement répressives. Quelques membres du cabinet persistaient néanmoins à penser que ce n'était pas au parti conservateur à prendre l'initiative d'une mesure de réforme et qu'il devait laisser à ses adversaires la responsabilité de toucher à la représentation nationale : l'échec si récent de M. Gladstone autorisait tout au moins l'ajournement d'une question que tous les partis s'étaient essayés à résoudre sans y pouvoir réussir. D'autres étaient d'avis de prendre parmi les bills qui avaient avorté la mesure la moins large et la moins compliquée, et de la faire passer avec le concours de lord Grosvenor et des autres whigs. Cette satisfaction donnée à l'opinion publique suffirait pour faire tomber l'agitation factice que les radicaux avaient organisée, et dont la prolongation finirait par inquiéter et irriter les classes moyennes. M. Disraeli ne partageait ni les idées de temporisation des uns, ni les illusions des autres. A son avis, une question qui était agitée depuis quinze ans et qui avait déterminé la chute de deux cabinets ne pouvait plus être ajournée ; il fallait qu'elle fût résolue si l'on voulait qu'elle cessât d'être un brandon de discorde dans le pays et un obstacle insurmontable au succès de toute politique conservatrice. Ce ne serait pas la résoudre que de s'en tenir, comme avait fait lord Russell dans son premier bill, à un simple abaissement du cens, parce que tous ceux qui se trouveraient au-dessous de la limite légale réclameraient un nouvel abaissement ; et l'on serait ainsi conduit, par une pente irrésistible, au suffrage universel et à l'égalité des circonscriptions électorales, c'est-à-dire à la réalisation du programme des chartistes, devenu celui du parti radical : c'était là le danger qu'il fallait conjurer à tout prix. A son avis, il était indispensable non-seulement dans l'intérêt spécial du parti conservateur, mais dans l'intérêt même des institutions anglaises, d'en finir avec cette question, et ce résultat ne pouvait être obtenu qu'en donnant de larges satisfactions à l'opinion populaire. On ne pouvait se dissimuler que tout abaissement des conditions de l'électorat achèverait de rendre les classes inférieures absolument maîtresses des élections dans les grandes villes; mais il n'y avait aucun moyen d'empêcher cet effet de se produire; il fallait donc ne pas hésiter à faire la part du feu, et s'attacher à maintenir intacte la prépondérance des élémens conservateurs dans les comtés et dans les villes d'importance secondaire. Le bill que lui-même avait présenté en 1859 atteignait ce but; il fallait en conserver les bases : aussi bien c'était la seule mesure de réforme qui eût été considérée comme sérieuse par les adversaires mêmes du parti conservateur; et plus d'un libéral, éclairé par l'expérience, en avait

regretté le rejet. La chambre des communes, en votant l'amendement de lord Dunkellin, ne venait-elle pas de sanctionner un des principes fondamentaux du bill de 1859?

Quelle était donc la conduite à tenir? Reprendre le bill de 1859 dans ses parties essentielles, mais en élargir encore les bases. Il fallait s'attacher à maintenir la répartition des sièges entre les bourgs et les comtés avec deux corps électoraux distincts pour les deux sortes de collèges, et conserver au moins un député aux villes secondaires; ces résultats assurés, il fallait, pour la composition des listes électorales dans les bourgs, aller plus loin que M. Gladstone et que M. Bright et ne laisser aux radicaux d'autre ressource que de se déclarer ouvertement partisans du suffrage universel. M. Disraeli rallia à son opinion la plupart de ses collègues, et lord Derby lui-même, malgré ses répugnances, lui donna le plus loyal concours; mais, en apprenant que le projet élaboré par le chancelier de l'échiquier aurait pour conséquence d'accroître le nombre des électeurs de plus de deux cent mille dans les comtés et de près d'un million dans les bourgs, trois membres du cabinet, les ministres de la guerre, des colonies et de l'Inde, le général Peel, lord Carnarvon et lord Cranborne refusèrent de s'associer à une mesure qu'ils considéraient comme révolutionnaire. Le dernier devint même l'un des adversaires les plus ardens et les plus acharnés du nouveau bill de réforme.

M. Disraeli eut donc à lutter tout à la fois contre des conservateurs qui se déclaraient hostiles à toute réforme, contre M. Lowe et les whigs, qui trouvaient que le bill faisait une part trop large aux classes laborieuses, et le déclaraient plus dangereux que le bill de M. Gladstone, et enfin contre M. Gladstone et M. Bright, qui soutenaient que la mesure du gouvernement récelait une déception pour les ouvriers, et que les catégories si nombreuses et en apparence si libérales qu'elle établissait n'ajouteraient presque rien au nombre des électeurs. Les données statistiques que le gouvernement avait réunies étaient invoquées par les uns à l'appui de leurs appréhensions, et étaient taxées d'exagération et d'inexactitude par les autres. Les élémens d'une coalition semblaient tout trouvés, et M. Gladstone essaya de l'organiser en convoquant une réunion de tous les adversaires du bill; mais les allures dominatrices de cet homme d'état et la violence qu'il déployait dans cette lutte avaient indisposé un assez grand nombre de députés, la lassitude en avait gagné d'autres, qui jugeaient qu'une solution quelconque était préférable à la prolongation de l'agitation dans laquelle on maintenait le pays; une cinquantaine de libéraux modérés se réunirent à part, et firent échouer les projets de coalition en refusant formellement de s'y associer. M. Disraeli emporta la seconde lecture du bill par

un admirable discours qui transporta la chambre des communes, et qu'il termina par ces mots : « Pour le repos du pays, votez la réforme et renversez demain le ministère. »

M. Gladstone avait préparé, pour la discussion des articles, une série d'amendemens. Le premier et le plus important restreignait une des concessions faites par le gouvernement, et avait pour objet de permettre aux whigs et aux radicaux de se rencontrer dans un vote commun. Cet amendement, après un vif débat, fut rejeté à une majorité de dix-neuf voix. Dès ce moment, le sort du bill parut assuré. Néanmoins M. Disraeli demeura toujours sur la brèche, ne se reposant sur personne du soin de défendre les détails du bill, et pendant plus de deux mois que la discussion des articles se prolongea, il parla tous les jours et souvent plusieurs fois par séance. Il eut la satisfaction de faire voter le bill tel qu'il l'avait préparé, à deux exceptions près. La clause qui attribuait un double vote aux électeurs réunissant deux des conditions exigées pour être inscrit sur les listes électorales fut abandonnée spontanément par le ministère : un amendement qui abaissait le cens exigé des électeurs de comté fut accepté par voie de compromis sur l'initiative de quelques membres du parti conservateur. Lorsque le bill fut définitivement adopté, la chambre des communes, par un mouvement soudain, éclata en applaudissemens, rendant ainsi hommage à l'énergie, à la persévérance et au talent que M. Disraeli avait montrés pendant cette lutte de plus de trois mois. L'influence de lord Derby sur la chambre haute triompha des hésitations et des résistances des lords ; et le parti conservateur s'acquit ainsi l'honneur de compléter l'œuvre de 1832 et de donner au système électoral de l'Angleterre l'assiette la plus large et la plus libérale.

Quelques jours après le vote définitif de la loi, au banquet annuel du lord maire, M. Disraeli disait : « J'ai assisté, dans le cours de ma vie, à la fin de bien des monopoles ; nous venons de voir finir le monopole du libéralisme... Le parti tory a repris dans le gouvernement du pays sa fonction naturelle, qui est d'être l'expression du sentiment national. » Le chancelier de l'échiquier avait attaqué à la racine les préjugés et les préventions qu'une portion considérable de la population nourrissait contre les tories ; en libéralisant son parti, il avait renversé les barrières qui empêchaient les classes moyennes et surtout les classes laborieuses de venir à lui ; il lui avait préparé dans l'accession de forces nouvelles des élémens sérieux de popularité et de puissance ; mais l'expérience pouvait seule montrer combien ses calculs étaient justes et avec quelle perspicacité il avait lu dans l'avenir. Beaucoup de conservateurs ne cachaient pas leur inquiétude, et une expression employée par lord Derby : « Nous

allons faire un saut dans les ténèbres, » leur paraissait autoriser leurs appréhensions. La bourgeoisie des villes était à la fois alarmée et irritée par la perspective d'avoir à subir dans les élections la prépondérance des classes ouvrières, qui avaient le nombre pour elles. La commission chargée de faire une enquête sur les *trade-unions* venait de publier son rapport, et les effrayantes révélations que ce document contenait sur les crimes ordonnés par les associations ouvrières de Sheffield semblaient justifier les craintes exprimées par M. Lowe lorsque, dans la discussion sur la troisième lecture du bill de réforme, il avait prononcé cette parole demeurée célèbre : « La première chose que nous ayons à faire, c'est d'instruire les maîtres qu'on nous donne. »

Loin d'ajouter à la popularité personnelle de M. Disraeli, l'œuvre considérable qu'il venait d'accomplir avait mis en défiance les classes moyennes, qui le considéraient comme un bel esprit chimérique. Les classes laborieuses, dont on entretenait les préventions contre le cabinet de lord Derby, ne se rendaient pas encore compte des effets de la réforme et avaient besoin d'être éclairées par sa mise en œuvre. Toutefois le succès avec lequel l'Angleterre s'interposa entre la Prusse et la France dans la question du Luxembourg et amena une solution amiable de ce différend donna quelque relief au ministère. Le démêlé avec le roi d'Abyssinie fournit au cabinet une occasion de faire preuve de décision et d'énergie; le parlement, convoqué en session extraordinaire, approuva la détermination prise par le gouvernement de déclarer la guerre au roi Théodore, et les victoires de lord Napier de Magdala flattèrent l'amour-propre national; mais les dépenses considérables que cette expédition entraîna devinrent un argument que l'opposition ne manqua pas de tourner contre les ministres.

Le parlement venait à peine de reprendre ses travaux, en février 1868, lorsque lord Derby, dont les forces déclinaient de plus en plus et qui considérait sa tâche comme terminée depuis le vote du bill de réforme, mit à exécution la résolution qu'il avait plusieurs fois annoncée de quitter le pouvoir. Il donna sa démission par une lettre adressée à la reine, dans laquelle il faisait le plus grand éloge de M. Disraeli, et l'indiquait comme le seul homme en situation de remplir les fonctions de premier ministre. La reine ne fit nulle difficulté d'appeler M. Disraeli à cette haute position. En sortant de l'audience où il venait de prêter serment, le nouveau premier lord de la trésorerie traversa à pied la place de Westminster pour se rendre à la chambre des communes : il fut reconnu par la foule et chaudement acclamé. A son entrée à la chambre, les applaudissemens éclatèrent de tous côtés, et leur vivacité attesta que, dans l'opinion même de ses adversaires, son élévation était la légitime

récompense de ses travaux et de son mérite. La presse fut unanime à exprimer ce sentiment, et le *Times*, qui était loin de lui être favorable, fut le premier à reconnaître que la reine n'aurait pu faire un autre choix. « Pendant vingt années, dit-il, M. Disraeli a peu à peu réorganisé les forces de son parti dans le parlement, et il l'a trois fois ramené au pouvoir. L'heure est arrivée pour le fidèle serviteur de commander à son tour; et M. Disraeli n'aurait pu accepter une autre situation sans une déchéance morale qui eût été indigne de lui et qui eût fait peu d'honneur à son parti. »

L'élévation de M. Disraeli au poste de premier ministre sembla enflammer le ressentiment et redoubler l'activité de M. Gladstone. La rivalité de ces deux hommes d'état prit à partir de ce jour un caractère d'animosité et d'acrimonie qu'elle n'avait pas encore eu. M. Gladstone justifia, par une nouvelle évolution, la prédiction qu'il deviendrait un jour le chef des républicains anglais. Dans son désir de former une coalition contre le ministère, il promit aux radicaux l'établissement du scrutin secret et, sacrifiant les convictions de toute sa vie, comme le lui reprocha M. Disraeli, il offrit aux députés irlandais la suppression de l'église d'Irlande. L'alliance fut conclue sur ces bases. Moins de quatre années après avoir déclaré qu'il ne pouvait être question, dans aucun cas, de toucher à l'église d'Irlande, M. Gladstone prit l'initiative d'une motion qui avait pour objet de supprimer cette église et d'en séculariser tous les biens, en les mettant à la disposition du parlement. Le gouvernement reconnaissait qu'il y avait lieu d'introduire des réformes dans l'organisation de l'église irlandaise, et il avait annoncé la nomination d'une commission d'enquête chargée d'étudier et de préparer ces réformes; mais il ne pouvait accepter la suppression complète.

M. Disraeli combattit donc la motion de M. Gladstone avec la plus grande énergie : il défendit le principe même de l'union de l'église et de l'état, soutenant que les rapports nécessaires qu'elle entraînait entre les deux contractans exerçaient sur tous les deux une action également favorable. Supprimez, disait-il, les influences morales, et le gouvernement ne devient plus qu'une affaire de police. A un autre point de vue, il reprochait à la motion de demander une mesure de confiscation qui porterait une atteinte directe au droit de propriété et constituerait ainsi un précédent redoutable.

Les efforts de M. Disraeli furent vains. Le gouvernement fut battu à deux reprises par une majorité de soixante-cinq voix. On croyait que le ministère se retirerait; il n'en fut rien. La motion de M. Gladstone avait profondément blessé les sentimens religieux de la reine; celle-ci avait encouragé ses ministres dans leur résistance, et elle n'hésita pas à accorder à M. Disraeli l'autorisation de dis-

soudre le parlement. Le premier ministre déclara donc que la question qui faisait l'objet de la motion avait été soulevée postérieurement aux élections générales, que les électeurs ne l'avaient pu prévoir et n'avaient pas eu à se prononcer sur elle, que le gouvernement refusait donc d'accepter la décision de la chambre comme l'expression des sentimens de la nation. Celle-ci serait consultée, et elle serait appelée à se prononcer aussi promptement que le permettrait l'application des changemens apportés à la législation électorale. Il n'y avait rien à objecter à une conduite strictement conforme aux règles constitutionnelles.

La campagne électorale s'ouvrit donc aussitôt. M. Disraeli avait compté sur la reconnaissance des nouveaux électeurs qu'il avait appelés à la vie politique. Sa confiance fut justifiée en partie. Ainsi dans le Lancashire, malgré l'influence héréditaire des Cavendish, le marquis de Hartington fut battu à une majorité énorme, et M. Gladstone lui-même ne put échapper à une défaite. Expiant chacune de ses évolutions politiques par un échec électoral, et abandonné successivement par l'université d'Oxford, par les électeurs de Newark et par ceux du Lancashire, M. Gladstone fut recueilli par les électeurs radicaux de Greenwich, qui viennent de le congédier à leur tour. Manchester et quelques autres circonscriptions importantes se prononcèrent en faveur du gouvernement; mais les calculs du premier ministre se trouvèrent en défaut sur un autre point. La solidarité entre les deux branches de l'église établie lui semblait trop évidente pour que le clergé anglican ne prît pas l'alarme et ne comprît pas la nécessité de faire échouer la motion de M. Gladstone. Il avait donc cru à une action énergique qui ne se produisit pas. Au contraire, toutes les sectes qu'un esprit de jalousie animait contre l'église établie et qui enviaient son opulence firent immédiatement cause commune contre l'église d'Irlande, convaincues que sa suppression serait un acheminement au renversement de l'église d'Angleterre, et que tous les coups portés à l'une seraient nécessairement ressentis par l'autre. Presbytériens de toutes les nuances, méthodistes, baptistes, quakers, rivalisèrent d'ardeur avec les catholiques d'Irlande et votèrent contre le ministère, dont ils identifiaient la cause avec celle de l'anglicanisme. L'Irlande ne renvoya à la chambre des communes que trente-sept partisans du ministère. L'Écosse en élut seulement sept. On ne put évaluer à moins de cent voix la majorité que le gouvernement aurait contre lui.

Avant que les élections fussent terminées, mais lorsqu'on prévoyait déjà la défaite du ministère, la reine voulut donner à M. Disraeli un témoignage éclatant de son estime : elle voulut l'élever à la pairie. M. Disraeli refusa une faveur d'autant plus flatteuse

qu'elle était spontanée ; il allégua que sa présence dans la chambre des communes était nécessaire pour maintenir l'union et relever la confiance du parti conservateur qu'un changement de direction pourrait désorganiser. Il demanda à la reine la permission de demeurer sur la brèche et de continuer la lutte où ses efforts pouvaient être les plus utiles. La reine voulut alors lui conférer l'ordre de la Jarretière, il déclina cet honneur comme trop éclatant pour un simple *commoner :* lord Palmerston était le seul qui l'eût reçu sans appartenir à la pairie, encore était-il pair d'Irlande, et il avait été plusieurs fois premier ministre. Après avoir tout refusé pour lui-même, M. Disraeli n'eut plus la force de refuser pour la compagne de sa vie. M^ss^. Disraeli devint pairesse d'Angleterre, sous le titre de vicomtesse Beaconsfield. La femme du premier Pitt avait été ainsi élevée à la pairie, avant que son mari se décidât à quitter la chambre des communes pour la chambre des lords.

Les traditions parlementaires autorisaient le cabinet à demeurer au pouvoir jusqu'à la réunion des chambres, et à attendre pour se retirer le vote soit d'un amendement à l'adresse, soit d'une motion de refus de confiance ; mais un vote hostile n'était pas douteux, et M. Disraeli jugea qu'une retraite immédiate était plus digne et plus habile. Il épargnait ainsi au pays un débat irritant et inutile et à son parti une défaite inévitable : il se dispensait de toute explication sur la conduite qu'il comptait tenir ; et il contraignait les chefs de la coalition devant laquelle il succombait à formuler dans le discours royal un programme qui les lierait vis-à-vis du parlement et vis-à-vis de l'opinion. Aussitôt les élections terminées, M. Disraeli remit sa démission à la reine : il dissuada sa souveraine de faire appeler soit lord Russell, soit lord Granville ou tout homme politique d'une nuance intermédiaire : il lui indiqua M. Gladstone comme le chef nécessaire de la nouvelle administration. La détermination du cabinet fut portée à la connaissance du public par une déclaration officielle qui annonçait en même temps que les chefs du parti conservateur continueraient à combattre de toutes leurs forces la suppression de l'église d'Irlande. La résolution imprévue de M. Disraeli excita quelque surprise ; mais elle obtint l'approbation universelle : un journal radical, *le Spectateur*, ne put s'empêcher d'écrire : « M. Disraeli est beau joueur, il a perdu la partie et il paie galamment l'enjeu. »

La composition du cabinet de M. Gladstone fut significative. Tandis que le jurisconsulte le plus éminent du parti libéral, sir Roundell Palmer, qu'on s'était attendu à voir appeler au poste de lord chancelier, déclinait cette haute dignité par scrupule de conscience ; tandis que sir George Grey et d'autres libéraux refusaient également des portefeuilles, on vit entrer dans l'administration

plusieurs radicaux; et M. Bright lui-même devint ministre du commerce parce qu'il ne lui convint pas d'accepter un portefeuille plus important. Le caractère de la nouvelle administration était ainsi clairement indiqué; mais la majorité ministérielle était tellement considérable que la lutte était sans espoir. Aussi M. Disraeli eut-il le loisir de reprendre la plume : les discussions relatives à l'église d'Irlande avaient ramené son attention sur les questions religieuses, et par un retour naturel à un procédé qui lui était familier, il donna à l'expression de ses idées la forme d'un roman, dans lequel trois héroïnes, diversement séduisantes, personnifiaient la libre pensée, le catholicisme et l'anglicanisme; la victoire définitive demeurant à cette dernière religion, comme à la solution la plus modérée et la plus pratique. *Lothair* parut le 2 mai 1870; nous n'avons pas à revenir sur ce livre, qui a été apprécié ici-même (1), et dont le succès fut immense.

La politique ne tarda pas à ressaisir M. Disraeli tout entier. Après avoir mis fin à l'existence officielle de l'église d'Irlande, M. Gladstone voulut tenir l'engagement qu'il avait pris vis-à-vis des radicaux et établir le scrutin secret. Il rencontra une résistance obstinée dont il ne put triompher qu'au bout de deux sessions, en menaçant ses partisans de quitter le pouvoir. Quelques membres de la majorité se détachèrent alors du ministère. L'espèce de coup d'état par lequel M. Gladstone, n'ayant pu faire voter par le parlement l'abolition de l'achat des grades dans l'armée, accomplit cette réforme par la voie d'une simple ordonnance royale, en imposant aux finances publiques une dépense de 8 millions sterling, excita un vif mécontentement au sein même de son parti. Le chancelier de l'échiquier, M. Robert Lowe, désirant s'acquérir le renom de grand financier, fit voter coup sur coup la suppression d'impôts indirects qui produisaient plus de 3 millions sterling, et, par suite de ces suppressions imprudentes, se trouva en face d'un déficit si considérable qu'il ne put le combler qu'en portant l'*income-tax* à un taux que cet impôt n'avait jamais atteint en temps de paix. Les classes moyennes commencèrent à trouver que l'administration radicale leur coûtait bien cher.

La politique extérieure du cabinet n'était pas plus heureuse que sa politique financière. Non-seulement l'Angleterre n'avait fait aucun effort sérieux pour prévenir une collision sur le continent, mais elle ne tenta rien pour l'arrêter : l'antipathie de M. Gladstone pour la France donna à la neutralité anglaise un caractère de partialité tout à fait défavorable aux intérêts de notre pays. Les conséquences inévitables de cette conduite devinrent promptement

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1870.

assez évidentes pour déterminer la retraite motivée d'un des membres du cabinet. La révision du traité de Paris, que l'Angleterre dut subir et qui mit à néant les résultats obtenus au prix de tant de sacrifices, rendit sensibles pour les moins perspicaces les résultats d'une politique sans vigueur et sans prévoyance. La décision du tribunal arbitral de Genève blessa profondément l'amour-propre national : on se souvint alors que la chute du cabinet Disraeli avait permis au gouvernement américain de revenir sur un arrangement beaucoup plus favorable à l'Angleterre. La sentence par laquelle l'empereur d'Allemagne attribua l'île de San-Juan aux États-Unis ne fut pas une mortification moins sensible. Il semblait que les gouvernemens étrangers eussent perdu toute considération pour l'Angleterre et qu'elle cessât de compter dans les conseils de l'Europe.

La popularité du cabinet Gladstone se changeait donc peu à peu en défaveur. Les libéraux modérés se détachaient du ministère et se rapprochaient des tories, dont ils n'étaient plus séparés par aucune question de principe. Les élections partielles tournaient presque invariablement à l'avantage des candidats conservateurs. M. Disraeli s'occupait sans relâche de fortifier l'organisation de son parti en province, en vue des futures élections générales : des comités conservateurs permanens furent créés ou reconstitués dans toutes les circonscriptions : partout aussi les membres influens du parti tory se mirent en rapport avec les ouvriers et suscitèrent par leurs conseils, leur patronage et leur assistance l'établissement de cercles d'ouvriers conservateurs. L'entente était facile, car aucun antagonisme d'intérêt n'existait entre les classes laborieuses et les représentans de la propriété foncière. Chaque expérience nouvelle de la législation électorale de 1868 permettait d'en mieux apprécier les résultats; les ouvriers les plus intelligens et les plus instruits savaient gré au parti conservateur de leur émancipation politique et aussi des mesures d'amélioration sociale qui avaient marqué chacun de ses retours au pouvoir. Un revirement, chaque jour plus sensible, s'opérait dans l'opinion publique : des banquets furent offerts à M. Disraeli à Manchester et à Glasgow, et, dans ces grandes villes industrielles, ce furent les classes laborieuses qui lui firent l'accueil le plus chaleureux. La division s'introduisait au sein de la majorité ministérielle, et le 12 mars 1873 un bill qui avait pour objet de créer une université catholique en Irlande en démembrant l'université protestante de Dublin et en lui enlevant une partie de ses revenus fut rejeté à la majorité de trois voix. M. Gladstone donna immédiatement sa démission; mais M. Disraeli refusa de former un ministère parce qu'il lui eût été impossible de gouverner avec la chambre existante. M. Gladstone reprit donc la direction des

affaires, mais sans pouvoir se dissimuler que l'autorité et le prestige de son administration s'étaient évanouis. Il essaya d'un coup de théâtre. L'ouverture de la session de 1874 avait été fixée au 5 février : le 24 janvier, on apprit que la chambre des communes allait être dissoute, et on put lire une lettre de M. Gladstone à ses électeurs, dans laquelle le premier ministre promettait l'abolition de l'*income-tax* par la voie d'une refonte générale des impôts, et annonçait d'importans changemens dans l'organisation électorale des comtés.

M. Gladstone avait espéré prendre ses adversaires au dépourvu; il fut victime de sa propre habileté. Il avait jeté l'inquiétude dans le clergé anglican par quelques paroles où l'on avait vu une menace contre l'église d'Angleterre : les mesures si graves qu'il annonçait inopinément alarmèrent tous les intérêts. La défaite du ministère fut si complète que M. Gladstone déposa immédiatement sa démission entre les mains de la reine, et le 13 mars 1874 le parlement était ouvert par un ministère conservateur.

Les actes de ce ministère sont trop récens pour avoir besoin d'être rappelés. Disposant enfin d'une majorité considérable et fermement unie, M. Disraeli a pu réaliser en grande partie son programme politique. La refonte de la législation sur le travail dans les manufactures, la loi sur les logemens insalubres et diverses autres mesures ont attesté sa constante sollicitude pour les classes laborieuses. Les seuls griefs sérieux de l'Irlande ont reçu satisfaction par l'organisation d'un système d'instruction secondaire et par la création d'une université ouverte aux candidats de toutes les croyances. En finances, l'établissement d'un mode d'amortissement complétant l'œuvre ébauchée en 1868 assure la réduction graduelle de la dette publique. Enfin, quand l'influence et les intérêts de l'Angleterre ont paru sérieusement menacés, le premier ministre n'a pas hésité à retirer des mains débiles et hésitantes du nouveau lord Derby la direction de la politique extérieure; la Russie a été contrainte d'abandonner en partie les fruits de sa victoire, et la guerre de l'Afghanistan, ordonnée sans hésitation et conduite avec vigueur, a rétabli en Asie le prestige du nom anglais.

Après avoir ramené pour la quatrième fois au pouvoir le parti qu'il dirigeait depuis plus de vingt-cinq ans, lui voyant une majorité compacte, des chefs expérimentés et d'une incontestable valeur, M. Disraeli crut pouvoir s'accorder un repos bien gagné et échanger les luttes et le labeur incessant de la chambre des communes contre l'atmosphère plus calme de la chambre des lords. Il accepta la pairie des mains de la reine avec le titre de comte Beaconsfield : mais peut-être les honneurs et les dignités dont il a été comblé lui ont-ils paru une récompense moins flatteuse que l'ovation qui lui

a été faite par la population de Londres à son retour du congrès de Berlin. Il était déjà assuré que son souvenir demeurerait dans l'histoire : il put se dire, ce jour-là, que son nom était écrit dans le cœur de tout Anglais patriote.

Rien n'est plus consolant, rien n'est plus propre à fortifier les cœurs généreux dans l'amour du bien et la pratique du devoir que de voir le talent, le travail et la bonne conduite recevoir, dès ce monde, le prix qui leur est dû. Ce qu'il faut honorer dans lord Beaconsfield, c'est moins son élévation que les moyens par lesquels il l'a conquise. Il peut reporter avec un juste orgueil sa pensée vers le modeste cabinet de travail où a commencé sa vie d'homme de lettres. Aucun souvenir pénible ne saurait attrister les retours qu'il peut faire vers le passé : sa mémoire ne lui rappellera ni une attaque contre les institutions de son pays, ni une insulte à sa souveraine, ni une flatterie à l'adresse des passions politiques, ni une platitude vis-à-vis des électeurs, ni une bassesse vis-à-vis des démagogues. Et cependant, sans aucune de ces mauvaises pratiques habituelles aux démocraties, sans aucune de ces habiletés contestables à l'usage des courtisans du suffrage universel, il a exercé une influence plus considérable, obtenu un pouvoir plus grand, et il gardera un renom plus haut et plus durable qu'aucun des serviles adulateurs du nombre.

Un enseignement, tout à l'honneur de l'Angleterre, semble découler des pages qui précèdent, et s'impose aux méditations des hommes qui professent pour telle ou telle forme de gouvernement un attachement exclusif. En voyant la carrière qu'un simple citoyen anglais a pu parcourir, malgré mille circonstances défavorables, sans le secours de la richesse, par la seule force de la volonté et du talent, n'est-on pas en droit de demander quelle destinée plus brillante, quelles satisfactions plus hautes et plus nobles, les démocraties peuvent offrir au mérite? Lord Beaconsfield est-il d'ailleurs une exception? Pour ne parler que des morts, lord Eldon n'était-il pas un simple paysan, parti en sabots pour l'école, d'où il devait s'acheminer comme boursier vers l'université? Un autre chancelier d'Angleterre, lord Lyndhurst, n'a-t-il pas gagné, tout enfant, à faire des courses pour les étudians de l'université de Dublin, les premiers pence dont il ait pu disposer? Heureux le pays où le travail, le savoir et le talent peuvent faire franchir à un homme de mérite tous les degrés de l'échelle sociale et le conduisent sûrement aux honneurs sinon à la richesse, mais où le charlatanisme politique, l'adulation pour les masses, la servilité vis-à-vis des basses et envieuses jalousies de la foule sont condamnées à une juste et perpétuelle stérilité !

CUCHEVAL-CLARIGNY.

CONTE PARISIEN

LA MARCHANDE DE JOURNAUX

I.

— Demandez les journaux du soir,.. *la Liberté*,..
La France,..

A cet appel sans cesse répété
Par la vieille marchande à la voix âpre et claire,
Je faisais halte au coin du faubourg populaire
Dont les vitres flambaient dans le soleil couchant,
Et prenais un journal pour le lire en marchant.
Ce n'est pas que je sois ardent en politique ;
Les révolutions rendent un peu sceptique ;
Mais, par vieille habitude et besoin machinal,
Je parcours volontiers, tous les soirs, un journal,
Pour savoir si l'on va changer ou non de maître,
Comme, avant de sortir, on voit le baromètre.

— Demandez les journaux,.. *le Temps*,.. *le Moniteur*...

Et, prenant le paquet tout frais que le porteur
Lui jetait, en courant, dans sa pauvre boutique,
La bonne femme, active à servir la pratique,
Derrière un vasistas ouvert sur le trottoir,
Se démenait, cherchait des sous dans son tiroir
Et vendait, d'une humeur absolument égale,

Papier conservateur ou feuille radicale;
— Et, lorsque je prenais un journal, au hasard :

— Ah! vous voilà, monsieur! Vous arrivez bien tard,
Disait-elle gaîment. Voyez, ma vente est faite.
Je n'ai plus qu'un *Pays* et que deux *Estafette*...
Et c'est toujours ainsi lorsque les députés,
Comme ils ont fait hier, se sont bien disputés,
Et quand on dit qu'on va changer le ministère.

Quelquefois je causais, auprès de l'éventaire,
Avec la brave vieille aux yeux intelligens;
Car mon goût est très vif pour les petites gens.
Et, tout en déployant *la Presse* ou *la Patrie*,
Qui m'envoyait sa bonne odeur d'imprimerie,
J'avais pour mes trois sous un instant d'entretien.

— Mon Dieu, pour le moment, ça ne va pas trop bien...
C'est la morte saison, vous savez,.. et la chambre
Ne se réunira que vers la mi-novembre.
Les grands formats sont nuls, et les petits journaux
N'ont que les faits divers et que les tribunaux...
Vous autres, les messieurs, vous chassez ou vous êtes
Aux bains de mer, aux eaux... Sans le sou des grisettes
Qui ne voudraient pour rien manquer le feuilleton
De leur *Petit Journal*, à peine vivrait-on...
Pour écouler ce tas de papiers qu'on imprime,
C'est triste à dire, mais il faudrait un gros crime...
Je ne désire pas qu'il arrive, grand Dieu!
Mais, du temps du procès Billoir, quel coup de feu!
Quand on a publié toutes ces infamies,
Monsieur, j'étais au bout de mes économies;
Mais, en un mois et rien qu'avec les *illustrés*,
Eh bien, j'ai pu payer deux termes arriérés...
Mais ce n'est qu'un hasard,.. tandis que les tapages
A Versailles, voilà le temps des forts tirages!
Ça ne peut pas manquer et ça revient vingt fois...
Aussi, lorsque je fais un billet pour mon bois,
Pendant la session j'en fixe l'échéance,
Et je m'acquitte après une bonne séance.

Je m'éloignais, trouvant singulier le destin
Qui voulait que ce fût le crime du matin
Ou le tumulte fait dans les chambres, la veille,

Qui donnât quelque aisance à cette pauvre vieille.
Je trouvais un plaisir ironique à savoir
Que l'antique combat du peuple et du pouvoir
Et tout leur vain travail pour mettre en équilibre
Le besoin d'être fort et l'ardeur d'être libre;
Le prétoire vibrant à la voix des tribuns,
L'assemblée en démence et les cris importuns
Qu'on poussera toujours autour du Capitole;
Et tout ce que produit, aux jours de rage folle,
Le parlementarisme et son jeu régulier,
Aidassent cette femme à payer son loyer.
Il me plaisait assez que le bruit de la presse
Assurât par hasard le pain d'une pauvresse,
Et que tout ce scandale eût ce bon résultat
Qu'elle pût vivre, à bord du vaisseau de l'état,
Durement ballotté sur la mer politique,
Ainsi qu'une souris dans un transatlantique.

II.

Un soir, — les premiers froids étaient déjà venus, —
Au fond de la chétive échoppe, j'aperçus
Un spectacle nouveau, qui me fit de la peine.
C'était un pauvre enfant, — huit ou dix ans à peine, —
Blond, pâle, l'air malade, habillé tout en deuil,
Qui se tenait assis dans un petit fauteuil,
Ayant sur ses genoux un vieux dictionnaire
Et regardant avec des yeux de poitrinaire.

Je demandai :

— Quel est donc ce petit garçon?

— Mais c'est mon petit-fils; il apprend sa leçon,
Me répondit, d'un air tout orgueilleux, la vieille;..
Et les Frères en sont très contens!
— A merveille!
Repris-je;.. ses parens l'ont envoyé vous voir?

— Hélas! mon bon monsieur, voyez... il est en noir.
Pauvre enfant! il n'a plus sa mère ni son père;..

Mais sa bonne-maman l'élèvera, j'espère.
Maintenant il n'a plus que moi, cher innocent!
Il a coûté la vie à ma fille en naissant;
Et voilà des malheurs qu'on ne peut pas comprendre...
Des orphelins d'un jour!.. Quant à mon pauvre gendre,
Il était étameur de glaces; et les gens,
Dans ce vilain métier, ne durent pas dix ans,
S'ils n'ont pas les poumons comme un soufflet de forge...
A cause du mercure...

— Allons!.. un sucre d'orge,
Dis-je à l'enfant, qui vint pour me remercier,
Prit mes sous et courut, joyeux, chez l'épicier.
— Et, quand je fus resté seul avec la marchande :

— L'enfant se porte bien?

— J'attendais la demande,
Monsieur, répondit-elle avec un gros soupir.
C'est le chagrin que j'ai tous les jours à subir.
Non, il ne va pas bien... Que je suis malheureuse!..
Avec ses yeux cernés et sa figure creuse,
C'est tout son père... Il souffre, hélas! le cher petit!
Il tousse, il dort à peine, il n'a pas d'appétit.
Enfin le médecin dit que c'est la croissance!..
C'est qu'il est si mignon et d'une obéissance!..
Et tout ce qu'il voudrait, il l'apprendrait, je crois,
Mon Joseph,.. à l'école, il a toujours la croix...
Mais sa santé,.. voilà ce qui me désespère!

— Courage! dis-je.

— Enfin mon commerce prospère,
Continua l'aïeule, et de telle façon,
Monsieur, que rien ne manque à mon pauvre garçon.
Le bon Dieu, quand j'ai trop de mal, me vient en aide.
Tenez, j'ai cru l'enfant malade sans remède,
Voilà tantôt trois ans... Le docteur ordonna
Des médicamens chers, du vin de quinquina;..
Mais, juste en ce moment, je m'en souviens encore,
La chambre renversa le cabinet Dufaure;
Et j'ai pu, — je gagnais des douze francs par jour, —
Donner ce qu'il fallait à mon petit amour...

Au seize mai, — la vente allait, je vous assure, —
J'ai fourni mon Joseph de linge et de chaussure ;
Et quand le Maréchal à la fin est tombé,
J'ai fait faire un habit tout neuf à mon bébé...

Le retour de Joseph finit la causerie ;
Mais je sortis de là, l'âme tout attendrie,
Et j'avais le cœur pris par le simple roman
De cet enfant malade et de sa grand'maman.
Le lendemain, je dus partir pour la province,
Mais sans les oublier ; et l'intérêt fort mince
Qu'aux choses de l'état jusqu'alors j'avais mis
Grandit, quand je songeais à mes humbles amis.
Car je ne pouvais plus juger la politique
Qu'au point de vue étroit de leur pauvre boutique ;
Et quand, par un hasard devenu bien banal,
J'apprenais, en voyant les pages du journal
Pleines d'alinéas et de rappels à l'ordre,
Que nos législateurs avaient failli se mordre
Et qu'en plein parlement ils s'étaient outragés,
Rêveur, tout en lisant leurs discours prolongés,
Où le bon sens souffrait autant que la grammaire,
Je me disais :

— Tant mieux pour la pauvre grand'mère!

III.

A mon retour, j'appris que l'enfant était mort.

— Ah! monsieur, me disait en sanglotant bien fort,
La vieille, devenue en peu de jours caduque,
Quand on perd, à mon âge, un enfant qu'on éduque,
C'est trop dur!.. Et bientôt j'en mourrai, Dieu merci!..
Je ne sais pas pourquoi je reste encore ici ;
Car je perds la mémoire, un rien me bouleverse,
Et je n'ai plus la tête à mon petit commerce...
Autrefois, si j'étais âpre à gagner du pain,
C'était pour partager avec mon chérubin...
Maintenant mon chagrin me nourrit... Que m'importe
Le reste?.. Voyez-vous, je suis à moitié morte ;
J'aurais cent ans, monsieur, que je serais moins bas!..

Un client, qui me prend tous les jours les *Débats*,
Un bien brave homme, allez, qui plaint les misérables,
M'a promis de me faire admettre aux Incurables...
Eh bien, soit... J'irai là mourir un de ces jours!..

Que pouvais-je répondre à ce navrant discours?
Que faire pour calmer une douleur si grande?
Hélas! rien. Et depuis, chez la pauvre marchande,
Quand j'entrais acheter quelques journaux du soir,
J'étais muet devant cet affreux désespoir.

Vers ce temps, — ce n'est plus pour nous une surprise, —
Notre gouvernement était en pleine crise.
Voici l'intéressant langage qu'on tenait :

— C'est fort heureux. Tant pis pour l'ancien cabinet.
Il subit justement la loi de la bascule.
Morel était trop vieux, et Morin ridicule;
Moreau s'imaginait être de droit divin,
Et Morand recevait par trop de pots-de-vin...
Tandis que parlez-moi du nouveau ministère :
Dubois est éloquent et Dufour est austère;
Malgré ses tristes mœurs et deux sermens trahis,
Dupont par ses talens honore son pays;
Dupuis est fin; Durand est loin d'être une bête...
Nous aurons avec eux la politique honnête.
Leur programme est très bien, que donne mon journal,..
L'ordre et la liberté... C'est fort original.
Ces gens-là n'iront pas commettre une imprudence...
Bref, il était acquis et de toute évidence
Que le groupe Morel-Morin-Morand-Moreau
De tout progrès utile eût été le bourreau
Et que droit à l'abîme il menait la patrie;
Tandis qu'agriculture, arts, commerce, industrie,
Allaient fleurir et prendre un essor bien plus grand
Par la combinaison Dufour-Dubois-Durand.

Je connaissais Durand, un homme fort aimable;
Et, depuis quelque temps, je me trouvais blâmable.
Se désintéresser de tout, ce n'est pas bien.
On finirait par être un mauvais citoyen...
Voyons, ce cabinet? Il n'a rien qui me gêne;
Il est conservateur, libéral, homogène,
Très gentil!..

Et déjà, plein d'un zèle subit,
Le dos au feu, troussant les pans de mon habit,
De mes amis nouveaux j'expliquais la tactique,
A l'heure où, dans l'ennui d'un salon politique,
Le thé circule avec les tranches de baba.

Six semaines après, le cabinet tomba.

Ah! j'étais furieux, cette fois! Mettre à terre
Des gens si bien pensans, un si bon ministère,
C'est à désespérer de tout gouvernement!..
Et, maudissant le vain besoin de changement
Qui, ce jour-là, venait de troubler les cervelles,
Levé de très bonne heure, avide de nouvelles,
J'allai chez ma marchande acheter le journal.

Paris avait été plus que moi matinal;
Il ne restait plus rien qu'un *Siècle* de la veille.
Mais je fus stupéfait en regardant la vieille;
Car je lui retrouvai l'air joyeux qu'elle avait,
Les jours de gain, du temps que son enfant vivait.

— Le pauvre mort, pensai-je en mon humeur stupide,
Est oublié... Ce n'est qu'une femme cupide.

Mais, devant mon regard, l'aïeule avait compris.

— Ah! dit-elle, monsieur, ne soyez pas surpris,
Si j'ai le cœur content de ce bon jour de vente.
Moi, je n'ai plus besoin de rien, et je m'en vante,..
Mais, pour Joseph, avec de l'argent emprunté,
J'ai pu prendre un terrain à perpétuité,
Et j'ai fait des billets, et l'huissier me menace...
Puis, si vous pouviez voir son coin, à Montparnasse?
Un vrai jardin!.. Je vais prier là, tous les mois...
Ça me coûte bien cher; mais aussi, quand je vois
Son tombeau tout couvert de fleurs et de verdure,
Il me semble que c'est ma prière qui dure!

Je lui serrai les mains, honteux de mon soupçon;
Et, depuis lors, ayant médité la leçon,
Je suis tout consolé, quand un ministre tombe;
Car, ces jours-là, l'enfant a des fleurs sur sa tombe.

FRANÇOIS COPPÉE.

UNE

CAMPAGNE ÉLECTORALE

AUX ÉTATS-UNIS

Sur les trente-huit états dont se compose actuellement l'Union américaine, trente ont procédé l'année dernière à des élections générales dont le résultat a trompé bien des prévisions et déconcerté bien des ambitions. Au sénat et à la chambre des représentans, la majorité s'est déplacée ; le président et le ministère ont été battus, et, pour la première fois depuis la guerre de sécession, le parti démocrate l'emporte sur le parti républicain. Le sud vaincu affirme son existence et reprend l'offensive contre ses vainqueurs. Un courant nouveau se dessine et s'accentue. Déjà la dernière élection présidentielle, si indécise qu'il avait fallu recourir à l'intervention du congrès pour prononcer en dernier ressort, avait révélé la faiblesse croissante du parti républicain. Il se peut qu'en 1880 les démocrates, en majorité aujourd'hui dans le congrès, triomphent de leurs adversaires, installés à la présidence depuis dix-huit ans. Il nous a paru intéressant et utile d'étudier les causes de ce revirement. L'avènement du parti démocrate inaugurerait aux États-Unis une ère politique nouvelle, encore moins peut-être dans l'administration intérieure, que dans la direction imprimée aux affaires étrangères.

L'Europe ne saurait être indifférente à ce changement non plus qu'à la solution des difficultés qui préoccupent en ce moment l'opinion de l'autre côté de l'Atlantique. L'Angleterre, l'Allemagne et l'Espagne y sont directement intéressées. Pour la première il s'agit du règlement de l'éternelle question des pêcheries et de celle du

Canada, que nous avons précédemment exposée ici même (1). En ce qui concerne la Prusse, les décisions des autorités allemandes à l'égard des sujets naturalisés qui visitent leur ancienne patrie ont provoqué aux États-Unis d'énergiques protestations, et le parti démocrate s'est constitué le défenseur à outrance des droits des Allemands devenus citoyens américains. L'Espagne enfin ne saurait voir sans appréhension le pouvoir passer aux mains de ceux qui ont toujours prodigué aux insurgés de Cuba, outre de bruyans encouragemens, des secours en hommes, en munitions et en argent. Quant à la France, si elle n'a pas dans la question d'intérêt immédiat, elle n'en surveille pas moins avec attention les événemens qui se passent à l'étranger. Le temps n'est plus où l'on se plaisait à nous regarder ou même à nous définir comme la nation la plus ignorante et la plus insouciante de ce qui se passait ailleurs que chez elle. Une dure expérience nous a enseigné le danger des théories arbitraires, des idées préconçues, et nous a ramenés à l'étude patiente et à l'observation attentive des faits.

En ce qui concerne les États-Unis d'Amérique, nous connaissons leur origine et le but auquel ils tendent. Nés d'une protestation de la conscience humaine contre une doctrine théocratique absolue et un gouvernement arbitraire, ils poursuivent l'application des principes du self-government, la conquête, la colonisation et la mise en valeur d'un continent immense et fertile. Entre ces deux points extrêmes, il y a place pour bien des événemens imprévus; l'accord sur le but qu'il s'agit d'atteindre n'implique pas toujours l'entente sur les moyens qui doivent y conduire. C'est ainsi que nous avons vu la république américaine débuter par l'autonomie des provinces, grandir avec et par l'esclavage, puis répudier l'un et l'autre principe, les briser comme des instrumens usés, au prix d'une guerre civile sanglante. Aux théories fédéralistes fondées sur le droit souverain des états ont succédé le régime d'une union autoritaire et les liens d'une centralisation puissante. L'aristocratie du sud, dépossédée du pouvoir, ruinée par l'émancipation des esclaves, décimée par la guerre de sécession, a fait place à la démocratie du nord et pendant quinze ans a dû plier sous le joug du vainqueur. Est-ce à dire pour cela que les États-Unis reniaient leur passé, les services rendus par le sud, sa politique souvent habile et toujours heureuse, la guerre de l'indépendance, la conquête des rives du Mississipi, le démembrement du Mexique, cette prodigieuse extension de leur pouvoir qui reculait leurs frontières jusqu'au Pacifique et faisait d'eux la plus puissante nation du Nouveau-Monde? Non, pas plus que la France n'a renié les gloires et

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril 1879.

les conquêtes de la royauté, de la république et de l'empire. L'esclavage avait fait son temps et son œuvre. Condamné par la conscience humaine, il devenait en outre un obstacle à l'immigration. Le travail servile faisait une concurrence ruineuse au travail libre. L'esclave corrompait le maître; on émancipa l'un en ruinant l'autre. Le sud cherchait à substituer ses vues particulières, son ambition personnelle au courant national qui entraînait la colonisation vers l'ouest, il perdit le pouvoir et dut subir à son tour la loi de ses adversaires.

Nous avons cherché dans une étude précédente à mettre ces faits en lumière, à montrer comment le parti du sud était amené, par le fait même de l'institution de l'esclavage, à détourner à son profit toutes les forces vives de l'Union et à la jeter hors de ses voies naturelles pour maintenir sa prépondérance dans le congrès. Nous nous proposons aujourd'hui d'examiner le mouvement de réaction qui se produit, d'étudier de près la dernière campagne électorale aux États-Unis et ses conséquences probables sur l'élection présidentielle de 1880.

I.

Les dénominations diverses adoptées par les partis politiques aux États-Unis ne brillent pas généralement par la clarté; toutes ou presque toutes ont besoin d'un commentaire pour que l'on sache au juste ce qu'elles représentent. Si, au début, on emprunta à la mère patrie les dénominations de whigs et de tories, on ne les garda pas longtemps, et le besoin d'innover, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, ne tarda pas à créer une langue spéciale dont l'étymologie serait fort difficile à préciser. On peut admettre à la rigueur que le mot *whig* se compose des initiales de la phrase : *we hope in God* (nous espérons en Dieu); mais qui nous dira pourquoi les deux branches du parti démocrate s'affublèrent des noms de *hard shells* et *soft shells* (coquilles dures et coquilles molles), ou pourquoi les adversaires de l'immigration revendiquèrent le titre de *know nothing* (qui ne sait rien)? Quant aux *locos focos*, qui jouèrent un rôle important, leur nom vient d'un incident qui se produisit à Tammany-Hall, quartier général du parti démocrate. Un soir qu'ils étaient en séance, leurs adversaires éteignirent soudainement les lumières. Il s'ensuivit un tumulte indescriptible qui ne prit fin que lorsqu'un des membres tirant de sa poche une boîte d'allumettes, alors appelées *locos focos*, ralluma les bougies. En ce qui concerne les *kuklux*, les *hunkers*, les *grangers*, ils seraient assez embarrassés d'expliquer ces noms bizarres. Laissant de côté ces dénominations, nous nous bornerons à faire connaître dans leurs

traits généraux les partis qui se disputent le pouvoir et auxquels se rattachent, dans les circonstances graves, les sectes politiques dissidentes dont nous venons seulement d'énumérer quelques-unes.

Pendant la guerre de l'indépendance, les dissentimens particuliers et les divergences politiques s'étaient effacés devant le danger commun. L'esprit de contradiction reprit ses droits quand on dut procéder à l'œuvre d'organisation. Deux partis se trouvaient en présence : le parti fédéral, qui ne voyait de salut que dans la constitution d'un gouvernement fort, concentrant entre ses mains la plupart des droits des états particuliers, et le parti républicain ou démocrate, car au début ces deux termes étaient identiques, fortement imbu des théories extrêmes de la révolution française et conseillé par Jefferson, alors à Paris, grand ami de Paine et lié avec les principaux jacobins. Ce ne fut qu'en 1801 que le mot de *démocrate* prévalut; jusque-là le parti le repoussait comme une injure et se désignait lui-même sous le nom de *parti républicain*. Le parti républicain actuel date de 1855; il prit pour mot d'ordre populaire la suppression de l'esclavage. C'était le but apparent; le but réel était d'enlever le pouvoir à l'aristocratie du sud et de le faire passer dans les mains des états du nord, renforcés par l'immigration, fortifiés par l'admission des états de l'ouest, et qui disputaient dans le congrès la majorité au parti démocrate. L'élection présidentielle de 1856 mit pour la première fois les deux partis en présence. Les républicains portaient John C. Frémont, les démocrates soutenaient James Buchanan, qui fut élu par 1,838,000 suffrages, mais le parti républicain en réunit 1,341,000, et le candidat dit américain, Fillmore, 874,000. Ce résultat prouvait que l'alliance des *américains* et des républicains constituerait les démocrates en minorité, et cette alliance était d'autant plus probable qu'entre *américains* et républicains, à vrai dire, il n'y avait qu'une nuance.

L'élection de Buchanan fut le dernier succès des démocrates. Quatre ans plus tard, la majorité se déplaçait par suite des dissensions intestines du parti démocrate. Une scission s'était produite dans leurs rangs, et deux candidats, John S. Douglass et John C. Breckinridge, se disputaient les suffrages d'un parti qui n'avait pas trop de toutes ses forces pour tenir tête à ses adversaires. Abraham Lincoln, candidat républicain, obtint 1,866,000 voix, et de ses deux adversaires, l'un 1,375,000, et l'autre 845,000. Lincoln était élu, et le sud, confiant dans ses ressources militaires et dans la majorité des votes démocrates, déclarait l'Union rompue et proclamait à Richmond la confédération des états esclavagistes. Les chefs du mouvement sécessionniste opposaient aux 1,866,000 votes républicains les 2,220,000 donnés aux démocrates et affectaient de

croire à l'union des partisans de Douglass et de Breckinridge. En réalité, ces derniers seuls étaient en faveur de l'esclavage; Douglass et ses adhérens, sans le répudier d'une façon absolue, déclaraient hautement qu'ils n'en désiraient pas l'extension et entendaient laisser au libre choix des nouveaux territoires le droit de l'adopter ou de le repousser. Les 845,000 voix données à Breckinridge représentaient donc exactement la force numérique du sud et le chiffre des adhérens décidés à lui rester fidèles. Les 1,375,000 électeurs de Douglass se décomposaient en démocrates indifférens ou même hostiles aux tendances esclavagistes, et en *américains* dissidens qui n'avaient pas suivi les chefs du parti dans leur alliance avec les républicains.

La force trancha la question, et le sud fut vaincu. En 1865, au lendemain de la guerre, vingt-sept états votèrent le treizième amendement qui supprimait l'esclavage, et qui prit place dans les articles organiques de la constitution américaine. Cet amendement consacrait le triomphe du parti républicain et n'était que la conséquence logique des faits accomplis, mais on ne devait pas s'en tenir là. Trois ans plus tard, sous la présidence de Johnson, le congrès adoptait un quatorzième amendement en vertu duquel le droit de suffrage était accordé aux nègres. Il décrétait en outre qu'aucun des habitans du sud ayant pris part à la guerre de sécession ne pourrait occuper un emploi public; que la dette confédérée demeurait nulle et non avenue, et qu'aucune compensation pécuniaire ne serait accordée aux propriétaires d'esclaves à titre d'indemnité. Enfin, en 1870, sous la présidence du général Grant, un quinzième amendement déclara garantir à tout hasard le droit de vote, sans distinction de race, de couleur ou de servitude antérieure, et le placer sous la protection des lois et de la force armée. Par ces mesures rigoureuses, le parti républicain, maître du sénat, de la chambre des représentans et du pouvoir exécutif, entendait rendre impossible toute nouvelle tentative de sécession en s'assurant, dans les anciens états à esclaves, le concours des noirs dont il avait été l'émancipateur et dont il se constituait le protecteur. A défaut de reconnaissance, on estimait que l'intérêt de ces derniers était de faire cause commune avec les républicains et que leurs votes, désormais acquis à la cause du nord, annuleraient ceux des blancs dans le sud. Il faut ajouter qu'en fait la clause relative à l'incapacité d'occuper les emplois publics frappait les planteurs en masse. Tous en effet avaient pris fait et cause pour le gouvernement confédéré, toute la partie intelligente et éclairée de la population l'avait soutenu. L'ostracisme qui l'atteignait avait donc pour conséquence de remettre les emplois locaux entre les mains soit des *petits blancs*, comme on désignait les ouvriers et les artisans

établis dans le sud, soit des nègres eux-mêmes, et de déconsidérer le pouvoir en le confiant à des personnalités indignes quelquefois et à coup sûr sans prestige. Vainement dans le congrès et dans les rangs mêmes des républicains quelques voix sages signalèrent les dangers de ces mesures implacables. Les partis victorieux vont droit aux conséquences extrêmes d'une logique absolue, sans tenir compte des mouvemens de réaction de l'opinion publique. On avait le droit et la force, on usait de l'un et de l'autre ; il fallait tout prévoir, même un retour offensif du sud écrasé, mais non soumis, et le réduire à l'impuissance de reconquérir le pouvoir. On envenimait les haines. Des esclaves de la veille on faisait les électeurs du lendemain, les maîtres de ceux auxquels ils avaient obéi si longtemps et qui conservaient tous leurs préjugés de race et de couleur. On créait en apparence un antagonisme perpétuel, une lutte sans trêve et sans issue tant que nègres et blancs vivraient côte à côte sur le même sol et sous les mêmes lois. Mais on ne tenait compte que du nombre. On oubliait la supériorité intellectuelle des uns et l'infériorité des autres, l'usage de l'autorité et l'habitude de l'obéissance.

A ces complications diverses s'ajoutaient des difficultés d'un autre ordre. Au nord comme au sud, la question financière s'imposait, grosse de dangers, fertile en péripéties, longtemps ajournée, mais exigeant enfin une prompte solution. Au nord le malaise s'accroissait par suite de la reprise imminente des paiemens en espèces, dans le sud la misère grandissait et les réclamations étouffées ou dédaignées devenaient plus bruyantes et plus impérieuses.

Si la répudiation de la dette confédérée était une inévitable conséquence de la défaite du sud, il n'en était pas de même quant au dommage causé aux planteurs par la proclamation d'émancipation. Tous, sans distinction, avaient subi une perte considérable, et il s'en trouvait dans le nombre, bien peu il est vrai, qui s'étaient opposés à l'ordonnance de sécession et avaient essayé de conjurer la lutte. Décréter en principe que les propriétaires d'esclaves n'avaient droit à aucun dédommagement, insérer dans la constitution un article prescrivant qu'aucune indemnité ne devrait jamais leur être allouée, c'était s'interdire une mesure réparatrice dont l'utilité, la nécessité même pouvait s'imposer un jour. Il vient une heure dans l'histoire des nations, heure souvent tardive, où les passions apaisées permettent à l'équité de faire entendre sa voix. L'instinct de solidarité se réveille et rappelle aux vainqueurs les droits des vaincus, les pertes subies et les ruines à relever. Le sud d'ailleurs n'était pas seul lésé. Au moment où éclatait la guerre de sécession, les négocians du nord se trouvaient créanciers des planteurs pour des sommes considérables. Ainsi que cela se pratiquait d'ordinaire,

les capitalistes de New-York faisaient des avances dont ils se remboursaient sur les sucres et les cotons que leurs débiteurs consignaient entre leurs mains. Ces avances avaient pour gage la plantation elle-même, le sol, le matériel d'exploitation et la valeur des nombreux esclaves qu'elle occupait. Cette dernière valeur supprimée par l'émancipation était de beaucoup la plus importante et, dans nombre de cas, la plantation incendiée, le sol dévasté ne couvrait pas le montant des dettes. Le planteur était ruiné, et souvent aussi son créancier avec lui. Certes l'esclavage était odieux, condamné par la conscience, mais il n'en était pas moins reconnu par la constitution, protégé par elle. Le *Fugitive Slave Law* n'ordonnait-il pas aux autorités des états libres de rechercher, d'arrêter et de remettre à leurs maîtres les nègres fugitifs? L'esclave était, de par la loi, une propriété comme une autre, et, à ce titre, ne pouvait être émancipé sans compensation. Il représentait une partie du gage des créanciers du nord, l'équité exigeait qu'il en fût tenu compte.

Si du sud nous passons au nord, là aussi la question politique se compliquait d'une question financière née des exigences de la guerre de sécession et appelée à jouer un rôle considérable dans l'évolution qui se préparait.

Lors de l'avènement du parti républicain aux affaires en 1860, le montant de la dette fédérale et des dettes particulières des divers États s'élevait au chiffre total de 1,475 millions de francs. En 1861, la guerre éclate, mais on se faisait alors les mêmes illusions aux Etats-Unis qu'en France en 1870. Il fallut, là aussi, une terrible expérience et de sanglans désastres pour les dissiper. On voyait alors à New-York un spectacle analogue à celui qui attristait nos yeux à Paris en août 1870. On y criait : « *On to Richmond!* En marche sur Richmond ! » comme sur nos boulevards : « A Berlin ! » Les masses sont partout les mêmes, et si nous n'avons pas, comme nous nous en flattions dans notre orgueil, le privilège de tous les succès, nous n'avons pas non plus, ainsi que nous le croyons dans nos accès d'humilité, le monopole de toutes les erreurs. On estimait dans les états du nord que la guerre serait de courte durée; le président Lincoln demandait, pour en finir promptement, quelques millions de francs et quelques milliers d'hommes; il fallut des milliards et plus d'un million de soldats.

Dès 1862 les yeux étaient dessillés. En 1863 on avait dépensé plus de 10 milliards. Le sud chancelait sous des coups répétés; ses meilleurs généraux, ses plus vaillans soldats tombaient, ses ressources s'épuisaient; l'argent, les armes, les bras commençaient à lui manquer, mais il fallait pour l'abattre un dernier et puissant effort. Le président et le congrès le demandèrent à un crédit

ébranlé, à une population à demi ruinée, et l'obtinrent. L'emprunt, le papier-monnaie, les bons du trésor donnent 7 milliards. Le sud succombe, mais la dette fédérale atteint le chiffre énorme de 14 milliards de francs, et le papier-monnaie est déprécié à ce point que 100 francs en or valent 234 francs en *greenbacks*.

Une lourde tâche incombait au parti républicain : licencier l'armée, réorganiser l'administration dans le sud vaincu et le mettre hors d'état de recommencer la lutte, résoudre le problème financier, liquider la dette et relever le cours du papier-monnaie, seule ressource disponible. Il est vrai que ce parti était maître absolu. Le licenciement de l'armée s'effectua sans difficultés ; quant au sud, nous avons indiqué les mesures prises par les vainqueurs et le vote des 14e et 15e amendemens. Restait la question financière. M. Chase, alors secrétaire du trésor, fit habilement face aux premières difficultés. Soutenu par le président et par le congrès, il décida la création des banques nationales, instrument destiné par lui à relever progressivement les cours du papier-monnaie et à retirer de la circulation une masse considérable de bons du trésor rachetés par elles à titre de cautionnement. Là ne se bornait pas leur rôle. Créées par le parti dominant, dirigées par ses adhérens, administrées par ses notabilités financières, elles devaient forcément faire cause commune avec lui, servir ses intérêts en même temps que maintenir sa prépondérance, et mettre entre ses mains une organisation puissante qui enserrait tout le pays et recevait son mot d'ordre des chefs.

L'intervention des gros capitaux dans la politique n'est pas chose nouvelle en Amérique, où l'on n'a pas oublié la lutte entre la banque des États-Unis et le président Jackson. Fondée en 1790 par Alexandre Hamilton et constituée gardienne des fonds du trésor, la banque des États-Unis, inféodée au parti fédéral, mettait à sa disposition des avances considérables en numéraire à l'époque des élections. En 1824, Andrew Jackson, deux fois président des États-Unis, posait sa première candidature. Il passait et avec raison pour un ennemi personnel de la banque, dont il était d'ailleurs un adversaire politique. La banque réussit au prix des plus grands efforts à empêcher sa nomination par le collège électoral, mais aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité, la chambre des représentans appelée à se prononcer élut Andrew Jackson.

Old Hickory, le vieux bois de fer, comme on l'appelait, ne pardonnait pas plus à ses ennemis qu'il n'oubliait ses amis. Le privilège de la banque expirait en 1836. En 1832 elle sollicitait et obtenait de l'assemblée un renouvellement de sa charte. Le président opposa son véto et rallia la majorité dans le congrès. La banque attendait son remplacement pour faire une nouvelle tentative et

enlever le vote. Andrew Jackson réussit à se faire réélire en 1832, et cette fois, décidé à en finir, il n'hésita pas, malgré l'opposition du congrès et de son cabinet, à faire retirer de la banque tous les fonds de l'état. Ce retrait inattendu provoqua une panique financière; le congrès protesta; deux tentatives d'assassinat eurent lieu contre le président, mais, en dépit de la clameur publique et de la détresse universelle, A. Jackson persista. Le sénat vota une résolution déclarant que le président avait outrepassé ses pouvoirs et violé les lois. Il tint bon, et trois ans plus tard, sur la proposition de Benton, le congrès revenait sur cette résolution et décidait qu'elle serait rayée du registre des délibérations. La banque des États-Unis était supprimée et remplacée par l'organisation actuelle du trésor public.

Les banques nationales, œuvres de Chase et du président Lincoln, n'offrent qu'une lointaine analogie avec celles dont nous venons de résumer l'histoire, mais les adversaires du parti républicain voient en elles aussi des instrumens de corruption électorale aux mains de leurs ennemis. L'opinion publique s'est émue; au congrès et dans la presse, elles ont été violemment attaquées et violemment défendues. Cette agitation, coïncidant avec celle que provoquait l'annonce de la reprise des paiemens en numéraire, a déterminé la naissance d'un nouveau parti qui, sous le nom de *greenbacker*, a joué un rôle dans les dernières élections et donné l'appoint de ses voix aux démocrates.

Ce parti s'est recruté dans tous les camps, aussi bien parmi les démocrates que parmi les républicains. Le signal est parti de l'ouest, le mouvement s'est propagé dans le nord comme dans le sud, et, si l'on peut dire d'une manière générale que les démocrates s'y montrèrent plus favorables que les républicains, il n'en est pas moins vrai que dans plusieurs états ces derniers s'y sont ralliés. D'où viennent et que veulent les *greenbackers?* Leur nom est emprunté au papier-monnaie créé pendant la guerre de sécession. Imprimé sur papier vert d'eau, on l'appela populairement *greenback* (dos vert), et ce sobriquet passa d'abord dans la langue usuelle pour se glisser ensuite dans les cotes de la bourse et enfin dans le langage officiel. L'émission prodigieuse de *greenbacks* à laquelle le gouvernement dut recourir pendant les temps difficiles eut pour résultat de faire disparaître de la circulation les espèces métalliques avec lesquelles seules on pouvait solder les achats à l'étranger. Ce papier, qui ne s'exportait pas, devint la monnaie courante et on fabriqua des billets de 25 centimes et de 50 centimes pour les transactions quotidiennes. La guerre terminée, l'or et l'argent reparurent lentement, mais pour être aussitôt absorbés par les paiemens des droits de douane. D'une part les masses s'étaient habituées aux

greenbacks, de l'autre la grande quantité de numéraire fictif ainsi mis en circulation favorisait outre mesure la spéculation et créait une aisance factice. La dépréciation des billets surélevait le prix des achats et celui des salaires. La main-d'œuvre paraissait plus payée sans l'être en réalité, mais, comme peu à peu le papier-monnaie relevait ses cours et tendait à se rapprocher du pair, il en résultait un bénéfice réel pour l'ouvrier, le fermier, l'artisan, pour tous ceux enfin, et c'est le plus grand nombre, qui vivaient de leur travail quotidien. Le spéculateur y trouvait également son compte. Les banques regorgeaient de *greenbacks* et prêtaient à taux réduits. A l'abri d'un tarif protectionniste, on créait partout des usines, des manufactures, usant d'un crédit facile et d'une circulation abondante.

Il fallait pourtant bien en revenir un jour ou l'autre à de plus justes notions, et le gouvernement, désireux de rentrer dans les voies normales, poursuivait son but, qui était le retrait du papier et la reprise des paiemens en espèces. Si ménagées qu'elles soient, ces transitions ne sont ni sans difficulté ni sans danger. A mesure que l'on se rapprochait du terme prévu, le crédit se resserrait, le papier-monnaie devenait plus rare ; avec la cause l'effet disparaissait, et l'on se trouvait en présence d'une circulation restreinte qui contrastait avec l'abondance des années précédentes. Or, l'on s'expliquait mal une gêne qui coïncidait avec la fin des troubles et une prospérité matérielle apparente. La misère gagnait peu à peu, et, pour la première fois, on voyait des immigrans découragés retourner en Europe pour y chercher le travail qu'ils ne trouvaient pas aux États-Unis. En Californie, l'invasion chinoise provoquait des troubles sérieux et laissait sans emploi les Irlandais et les Allemands. Elle s'étendait vers l'est. Les grandes manufactures de chaussures de l'état de Massachussets congédiaient leurs ouvriers de race blanche pour appeler des Chinois à prendre leur place. La première tentative faite en 1870 avait réussi; depuis, leur nombre augmentait constamment. L'exemple donné par les fabricans de North Adams, les résultats obtenus éveillaient l'attention, et nombre de manufacturiers réduisaient les salaires, bien décidés, en cas de grève, à substituer l'ouvrier asiatique à l'ouvrier européen plus exigeant et moins docile.

Le parti socialiste ne restait pas inactif. C'est aux époques de misère qu'il recrute ses adhérens et qu'il cherche dans l'excès du malaise général les moyens de conquérir le pouvoir et d'appliquer ses formules. Aux États-Unis, comme en Europe, il croit ou feint de croire à leur efficacité et à la toute puissance de l'état, incarnation de la divinité, pouvant tout, même l'impossible, capable de décréter l'abondance et la prospérité, mais ne sachant pas ou n'o-

sant pas le vouloir. Le programme qu'il prétend imposer au gouvernement se résume en deux mots qui s'étalent dans ses journaux, retentissent dans les *meetings* et donnent la mesure exacte de sa science économique : *Fiat money :* Que l'argent soit !

Les *greenbackers* ont emprunté ce mot d'ordre sans toutefois en tirer les conséquences absurdes et absolues des socialistes. Ils estiment que le retrait des *greenbacks* et le retour aux paiemens en espèces est une mesure intempestive et trop précipitée, que le pays s'est habitué à ce mode de paiement, que le numéraire est rare, et que c'est paralyser l'industrie au moment même où elle prend un grand essor que la condamner à une circulation restreinte. Quant aux socialistes, ils proclament l'état souverain, libre de créer l'argent et de le multiplier indéfiniment. Vainement on leur objecte que le *greenback* n'est pas de l'argent, mais une promesse de payer en argent, pas plus qu'un acte de vente de propriété n'est la terre elle-même, mais un engagement de livrer une étendue déterminée du sol ; qu'à ce compte on pourrait décupler, centupler la richesse d'un état, centupler aussi sa superficie, sans ajouter un centime ou une parcelle de terre labourable à ce qu'il possède réellement. A toutes ces objections ils ne répondent que : *Fiat money*, et mettent le gouvernement en demeure d'agir, non de discuter.

II.

C'est dans ces conditions que s'ouvrit en 1878 la période électorale. Trente états étaient appelés à procéder à des élections générales et à fortifier dans le congrès la majorité républicaine ou à se prononcer en faveur du parti démocrate. Aucun des autres partis dissidens n'était en mesure de disputer le pouvoir aux républicains. Ils ne figuraient dans la lutte qu'à titre d'appoint que se disputaient les deux camps, fortement organisés, disposant seuls d'un personnel gouvernemental et dirigés par des hommes d'état éminens. Les républicains avaient pour eux la possession incontestée du pouvoir depuis dix-huit ans, le prestige de leurs succès passés, un programme bien défini et, comme l'on dit aux États-Unis, une *plate-forme* connue et acceptée. Ils avaient contre eux l'exercice du pouvoir qui use les hommes en donnant leur mesure exacte et en dissipant les illusions, le souvenir d'une politique implacable à l'égard du sud, les mécontentemens sourds des ambitions déçues, des espérances ajournées et surtout le malaise général dont ils n'étaient pas cause, mais dont ils portaient la responsabilité. On leur reprochait en outre de nombreux abus de pouvoir, un budget militaire excessif, les troupes mises à la disposition des gouverneurs républicains nommés dans les états du sud et qui ne pouvaient y

faire respecter leur autorité qu'à la condition de s'appuyer sur la force armée. Quant aux accusations de malversations et de fraudes électorales dirigées par les démocrates contre leurs adversaires, elles sont trop habituelles et malheureusement trop fondées aux États-Unis pour y être estimées à leur juste valeur ou considérées comme l'apanage exclusif d'un parti. C'est une machine de guerre invariablement dirigée par l'opposition contre ses rivaux et que ceux-ci retournent avec le même succès et la même justice contre elle quand les événemens l'appellent au pouvoir.

Cette fois pourtant elle empruntait à des circonstances récentes une importance particulière. L'élection présidentielle de 1876 avait causé une émotion profonde. Deux candidats se disputaient les suffrages, R.-B. Hayes, porté par le parti républicain, et S.-J. Tilden par le parti démocrate. Hayes avait été déclaré élu par 185 votes électoraux contre 184 donnés à Tilden; mais, en additionnant les votes populaires, Tilden avait 4,284,757 voix contre 4,033,950 obtenues par Hayes, soit une majorité de plus de 156,000. Pour expliquer cette contradiction, il convient de dire que chaque état possède un certain nombre de votes présidentiels qui varie, suivant sa population, de 3 à 35. Ce sont ces votes, au total de 369, qui décident l'élection; mais si l'on tient compte des suffrages donnés à chaque électeur présidentiel, on peut arriver, comme le cas s'est présenté en 1876, à constater l'élection d'un président l'emportant d'une voix sur son concurrent, et en minorité de plus de 150,000 quant aux votes populaires. L'impression générale aux États-Unis est que le candidat du parti démocrate avait en réalité réuni les deux majorités, et que c'est à l'aide d'une fraude gigantesque que le parti républicain réussit à faire valider et proclamer par le congrès l'élection de R.-B. Hayes. Pourtant l'empire de la discipline et le désir d'éviter ce qui pourrait ébranler l'autorité du congrès sont tels, que les démocrates s'en tinrent à des protestations indignées, ajournant leur revanche à 1880.

En agissant ainsi, les chefs du parti démocrate suivaient une ligne politique habile. L'élection douteuse de Hayes ébranlait le prestige de leurs adversaires. Pour la première fois depuis 1860, leur candidat obtenait la majorité des votes populaires. L'opinion publique revenait à eux; mais il ne suffisait pas de conquérir le pouvoir exécutif, il fallait, pour l'exercer, disposer d'une majorité dans les deux chambres. Ils la possédaient déjà dans celle des représentans, où ils comptaient 155 membres contre 136; mais, dans le sénat, ils se trouvaient en minorité : 39 républicains, 36 démocrates et 1 indépendant. Le congrès se composant des sénateurs et des représentans, ils y étaient les maîtres, ils paralysaient l'action du pouvoir exécutif, qui s'usait en efforts impuissans. Ils comptaient

sur les élections de 1878 pour fortifier leur majorité dans la chambre, l'obtenir dans le sénat et entamer la campagne présidentielle de 1880 dans des conditions favorables. En attendant, ils observaient les événemens, ils encourageaient les attaques dirigées contre les banques nationales, que les haines populaires désignaient comme la cause première de la misère croissante, et ils suivaient avec attention le réveil de l'opinion dans les états du sud, qu'ils aidaient à s'affranchir du joug militaire qui pesait sur eux et qu'éprouvait alors une terrible épidémie.

La fièvre jaune dévastait le Missouri, le Tennessee, la Louisiane, et gagnait du terrain dans les états limitrophes. Le mécontentement s'accentuait parmi ces populations si malheureuses depuis la guerre de sécession, et le danger commun y rapprochait les deux races ennemies. Dans le sud, le parti républicain était sans force et sans consistance. Il n'avait réussi à s'implanter et à s'organiser qu'à la condition d'être soutenu par les troupes fédérales. Cet état de choses ne pouvait se prolonger. La chambre des représentans réduisait d'une part le budget de la guerre, et de l'autre sommait le pouvoir exécutif d'évacuer les états occupés militairement. L'armée, disait-on, ne devait pas être entre les mains du gouvernement un instrument politique. Il était temps de renoncer à ce système d'état de siège déguisé, contraire aux lois et à la constitution. Le parti républicain se vantait d'avoir réorganisé le sud, soit; on allait pouvoir juger des résultats, et s'il était vrai, comme il l'affirmait, que les états du sud se ralliaient à sa politique, il convenait d'en finir avec un régime arbitraire sans précédens et sans utilité.

Au fond, personne n'ignorait la vérité, et le parti républicain savait parfaitement à quoi s'en tenir sur les sentimens hostiles du sud à son égard. Il supposait toutefois que le retrait des troupes serait le signal d'une lutte entre les nègres et leurs anciens maîtres, et que les violences commises de part et d'autre, justifiant dans le passé les mesures prises, autoriseraient à brève échéance une occupation nouvelle. Il ne tenait pas compte de l'apaisement relatif que le temps avait produit, du rapprochement amené par l'épidémie et surtout de l'influence que la race blanche exerçait sur une race inférieure longtemps asservie, mais qui, bien qu'affranchie du joug, n'en conservait pas moins un fond de respect pour ceux qui avaient été ses maîtres. La partie la plus intelligente de la population nègre se rendait compte que nul ne songeait à la ramener à sa condition antérieure et que l'esclavage avait fait son temps. Pour vivre, les noirs s'étaient remis au service de leurs anciens propriétaires comme travailleurs libres; à ce contact quotidien, bien des haines s'étaient calmées. Les années avaient passé; la race blanche, à demi ruinée par la guerre, essayait péniblement de se relever et

ménageait les susceptibilités des nègres sans le concours desquels les plantations restaient en friche. Les deux races étaient condamnées à vivre côte à côte, utiles et nécessaires l'une à l'autre. L'expérience le prouvait; lors de la conclusion de la guerre, beaucoup d'esclaves avaient quitté le sud, où ils ne se croyaient pas en sûreté; ils étaient allés chercher du travail dans les états du nord et de l'ouest; mais d'une part ils résistaient mal à ce climat froid, et de l'autre la sympathie toute platonique et humanitaire de la Nouvelle-Angleterre n'excluait pas une répugnance marquée pour le contact avec ces nouveaux affranchis. Ils étaient peu à peu revenus dans le sud; les planteurs leur offraient un genre de travail qui leur était familier, l'occupation militaire les rassurait, et le parti républicain, tout-puissant, affectait de les prendre sous sa protection, sollicitait leurs suffrages et se flattait de les rattacher définitivement à lui par les liens à la fois de la reconnaissance, de l'intérêt et de la peur.

Quant au parti démocrate, vaincu et terrassé dans les anciens états à esclaves, il se taisait, maintenant ses cadres et son organisation, mais attendant que les fautes de ses adversaires et un retour de l'opinion publique dans les états du nord et de l'ouest lui permissent de relever la tête. Il ne pouvait donner le signal, mais il se mettait en mesure de profiter des événemens et cherchait à gagner le concours politique des noirs. Il fallait pour en arriver là dissiper bien des préventions, combattre des terreurs réelles ou simulées. lutter contre les excitations de la presse républicaine, habile à tirer parti des moindres incidens pour réveiller l'antagonisme. La campagne fut longue et difficile, mais le parti démocrate, habilement dirigé par des hommes de talent, Bayard, Randolph, Lamar, Hill, réussit peu à peu à reconquérir dans le sud le terrain politique qu'il avait perdu par la guerre. Le retrait des troupes fédérales, en laissant face à face les nègres et les blancs, fut pour ces derniers une occasion de proclamer hautement leur volonté de maintenir la paix, de répudier à nouveau les intentions qu'on leur attribuait et de déclarer que le sud, en réclamant ses droits, n'entendait nullement remettre en question la liberté des affranchis.

A ces déclarations officielles vint en aide une propagande active et personnelle. Les planteurs s'efforçaient de démontrer aux nègres qu'ils avaient tout intérêt à faire cause commune avec eux, que la prospérité du sud leur importait à tous, que la ruine des uns entraînait celle des autres et que le parti républicain, en fomentant la division, n'avait d'autre but que de les condamner à la misère et de les réduire à l'impuissance. Si la vie matérielle devenait chaque jour plus rude, on le devait, disaient-ils, aux théories protectionnistes qui rendaient le sud tributaire des manufactures du nord.

Les impôts augmentaient, le crédit se resserrait, et, en présence d'une épidémie terrible, on se trouvait sans ressources pour soigner les vivans et ensevelir les morts. Les femmes du sud déployaient toute l'habileté d'un esprit ingénieux et d'une active bienfaisance pour rallier à leur parti les voix indécises, pour détacher des républicains les adhésions intéressées, pour réunir en un faisceau commun les forces divisées. Le mot d'ordre était : *A solid south*, un sud compact, uni dans la campagne électorale qui se préparait et au terme de laquelle elles entrevoyaient la défaite du parti républicain et, avec le triomphe des démocrates, le commencement d'une revanche dont elles n'avaient jamais désespéré.

L'élection présidentielle de 1876 avait permis en effet de mesurer le chemin parcouru. En 1872, le général Grant, candidat républicain, l'emportait de plus de 700,000 voix sur son concurrent; seuls le Kentucky, le Missouri, le Texas, la Georgie et le Tennessee donnaient une faible majorité de 75,000 voix au parti démocrate. En 1876, le mouvement se dessinait. Tous les états du sud votaient pour le parti démocrate. L'Indiana dans l'ouest, le New-Jersey et New-York dans l'est se déclaraient dans le même sens, et tandis que H. Greeley en 1872 n'avait pu réunir que 2,834,000 votes, Tilden en 1876 ralliait 4,284,000 suffrages.

Les états de l'ouest et de la Nouvelle-Angleterre tenaient pour le parti républicain. Maître absolu à Boston et dans le Massachusetts, le Kansas, l'Iowa, le Vermont, le Maine, lui donnaient d'écrasantes majorités, mais des symptômes significatifs indiquaient un revirement possible. La question financière en fut à la fois le signal et l'occasion. L'Indiana et l'Illinois en prirent l'initiative, et les deux plus riches états agricoles de l'Union furent ceux qui donnèrent naissance au parti des *greenbackers*. Il paraît étrange à première vue que l'ouest, peuplé de fermiers indépendans et intelligens, inféodé au parti républicain, se soit déclaré contre la reprise des paiemens en espèces et constitué le défenseur et l'avocat d'une thèse socialiste. Il y avait pour cela des raisons particulières. Pendant la guerre de sécession et les années qui suivirent, les fermiers de l'ouest avaient écoulé leurs produits à des prix avantageux; la terre augmentait de valeur, l'abondance de la monnaie de papier et la facilité des crédits déterminèrent un vif mouvement de spéculation. Les fermiers se portèrent acquéreurs, obéissant à cet instinct qui pousse constamment le propriétaire du sol à augmenter l'étendue de son domaine. Les petits détenteurs, séduits par la hausse, vendirent à leurs voisins; il en résulta que peu à peu les fermiers s'endettèrent. Le taux de l'argent varie dans l'ouest de 7 à 10 pour 100. Pour payer cet intérêt, il leur fallait beaucoup produire et vendre cher, mais de mauvaises récoltes diminuèrent leurs res-

sources. Les terres grevées d'hypothèques ne suffisaient pas à couvrir l'intérêt et à amortir le capital ; une baisse considérable s'ensuivit. Elle coïncidait avec le retrait progressif des *greenbacks* et une rareté de numéraire. Les banques qui s'étaient constituées en avances, effrayées de voir diminuer leur gage, exigèrent le remboursement de leurs capitaux et accélérèrent ainsi une crise inévitable. De là un double courant d'animosité contre les banques et d'hostilité aux mesures financières du gouvernement. On réclama le maintien des *greenbacks*. Cette monnaie factice avait créé une prospérité factice comme elle; elle ne coûtait rien à fabriquer, elle circulait facilement; on ne comprenait pas pourquoi on se privait de ressources illimitées pour leur substituer une gêne croissante.

L'erreur du parti républicain fut de ne pas comprendre dès le début l'importance de ce mouvement et de ne pas adopter une ligne politique bien nette. Il ne vit là qu'un dissentiment passager et crut en avoir raison en gagnant du temps. Quelques-uns des hommes influens du parti, entraînés par les opinions locales, se déclarèrent même en faveur du maintien des *greenbacks* et de la suppression des banques nationales. Cependant le gouvernement maintenait énergiquement sa résolution et fixait au 1er janvier 1879 la date de la reprise des paiemens en espèces. Le parti démocrate tira habilement parti de ces divisions. Sans adopter d'une manière absolue le mot d'ordre des *greenbackers* et le *Fiat money* des socialistes, il se constitua l'adversaire des plans financiers du pouvoir exécutif dont il était déjà l'ennemi politique; il s'attaqua violemment aux banques nationales et, profitant du schisme du parti républicain, il détacha ceux de ses adhérens que leurs intérêts ou leurs animosités amenaient à faire cause commune avec lui.

L'Ohio et la Pensylvanie suivaient le mouvement de l'Indiana et de l'Illinois et se rapprochaient des démocrates; le sud leur était acquis, l'ouest venait à eux, l'état de New-York, quartier-général du parti, n'était pas douteux. Seuls, le nord et la Nouvelle-Angleterre opposaient une vive résistance; il semblait impossible de les entamer, et l'on y manquait de candidats démocrates ayant une notoriété suffisante pour engager la lutte avec les républicains. Sur ces entrefaites une éclatante défection vint rallier à Boston même les débris du parti démocrate autour d'un ancien républicain, jusque là l'objet de sa haine ardente. Le général Butler, « l'homme de la Nouvelle-Orléans, » comme on le désignait en souvenir de la brutalité militaire avec laquelle il avait traité cette malheureuse ville pendant la guerre de sécession, se détachait bruyamment du parti républicain et posait sa candidature au poste de gouverneur de l'état de Massachussets en réclamant l'appui des démocrates, des *greenbackers* et des socialistes.

Butler visait plus haut et plus loin ; il aspirait à la présidence des États-Unis. Politique habile et audacieux, homme de ressources et sans scrupules, il se rendait compte de la faiblesse croissante du parti républicain. Il avait lentement et prudemment préparé son évolution politique, et il attendait pour se déclarer un moment opportun. Son influence était grande dans l'état de Massachussets, qu'il avait plusieurs fois représenté comme sénateur, mais il ne se dissimulait pas qu'elle était due surtout aux services qu'il avait rendus au parti républicain et aux gages qu'il lui avait donnés. Il se savait non-seulement craint, mais haï par la société aristocratique de Boston, qui ne voyait en lui qu'un parvenu. De toutes les villes américaines, Boston, qui se désigne volontiers du nom de la *Nouvelle-Athènes*, est la plus exclusive, la plus puritaine et aussi la plus intelligente. Les arts, les sciences, les lettres y sont en grand honneur, et les vieilles familles y exercent une influence et elles y conservent un prestige qu'elles ne possèdent nulle part ailleurs aux États-Unis.

Benjamin Butler appartenait par sa naissance à une classe inférieure. Le manque de fortune ne lui avait pas permis d'entrer à l'université d'Harvard, où sont élevés d'ordinaire les fils de famille de l'état. Il fit ses études à Lowell, partageant son temps entre le collège et des occupations manuelles qui lui permettaient de subvenir à ses besoins. Admis au barreau, il se vit, malgré ses succès scolaires et sa réputation naissante, tenu à l'écart par un monde auquel il n'appartenait pas. Blessé dans son orgueil et dans son ambition, il se constitua dès lors l'avocat, le défenseur des intérêts et des classes populaires, l'adversaire de l'aristocratie financière de Beacon-Hill, qui concentrait entre ses mains les grandes corporations de Boston et siégeait seule dans les conseils d'administration des compagnies d'assurance, de banque, de chemins de fer et autres établies dans cette ville. Cette aristocratie riche et puissante se transmettait de père en fils ces fonctions largement rétribuées ; son prestige local et son influence politique soutenus par des capitaux considérables lui assuraient une domination absolue. On n'arrivait à la fortune, à la réputation, au pouvoir que par elle, et ceux qu'elle frappait d'ostracisme n'avaient d'autres ressources que d'aller chercher ailleurs un milieu moins exclusif. Butler n'en fit rien : il accepta résolûment la lutte. Il s'attaqua à ces corporations, se chargea de plaider la cause des intérêts lésés par elles, et les amena plusieurs fois à composition. Sur le terrain politique, il dénonça leur ingérence dans les élections, la pression exercée sur leurs nombreux cliens et sur les classes pauvres, et se

posa en champion des droits du peuple. Élu, malgré une violente opposition, à l'assemblée législative de l'état, en 1853, par le parti démocrate auquel il appartenait alors, il réussit en 1859 à se faire nommer sénateur au congrès. Lors de la guerre de sécession, il rompit ouvertement avec son parti et passa dans les rangs des républicains, dont il considérait le succès comme certain. Brigadier général de la milice de l'état, il prit une part active aux événemens de la lutte, fut successivement gouverneur militaire de Baltimore, du fort Monroë, et enfin de la Nouvelle-Orléans. La guerre terminée, le parti républicain le nomma membre du congrès.

Malgré sa grande fortune personnelle et sa haute situation politique, Butler était resté l'ennemi de l'aristocratie locale, une sorte de tribun du peuple, autoritaire, absolu, d'ailleurs toujours et profondément imbu des rancunes et des haines de sa jeunesse. Ses adversaires d'autrefois n'avaient pas plus changé que lui. Ils lui reprochaient amèrement de s'être enrichi par la concussion pendant la guerre. La vérité était que Butler, après l'occupation de la Nouvelle-Orléans par la flotte de l'amiral Farragut, avait déclaré prise de guerre les navires sous pavillon confédéré qui se trouvaient alors dans le port, qu'il avait ainsi fait répartir à titre de butin 6 millions de francs entre les officiers et matelots de l'escadre, et qu'il avait réclamé pour son compte et obtenu près de 500,000 francs. L'exercice de sa profession lui avait en outre rapporté des sommes considérables,et l'on évaluait sa fortune à plusieurs millions.

Tels étaient les antécédens de l'homme qui entreprenait de relever le parti démocrate dans l'état de Massachussets inféodé jusqu'alors aux républicains, d'en prendre la direction, de se faire nommer gouverneur et de poser sa candidature à la présidence de l'Union. Ce fut le 30 août dernier, à Lowell, dans un *meeting* public, que le général Butler annonça hautement ses projets de rallier en un faisceau commun les forces du parti démocrate, les *greenbackers* et les socialistes, pour combattre à leur tête le parti républicain, qui le considérait comme un de ses adhérens les plus compromis. Si nous insistons de préférence sur les détails de la campagne électorale dans le Massachussets, c'est que l'évolution hardie de Butler et la notoriété du candidat lui donnent un intérêt particulier, et qu'elle nous semble résumer, mieux que toute autre, ce qui se passait alors dans chacun des états appelés à procéder à des élections générales. Si la lutte était partout engagée sur le terrain que nous avons défini, si partout les mêmes passions se trouvaient en présence, nulle part elles ne s'accusaient avec autant de netteté et n'avaient plus de retentissement.

III.

Lowell, ville essentiellement manufacturière, était tout acquise à Butler, qu'elle considérait comme une illustration locale. Il y avait passé sa jeunesse, et, depuis, arrivé à la fortune et à la notoriété, il s'était établi aux environs, dans une luxueuse campagne qu'il avait fait aménager avec goût. Les nombreux ouvriers de la ville voyaient en lui leur chef et leur représentant, l'adversaire des capitalistes de Boston, propriétaires des usines de Lowell. Le *meeting* auquel les convoquait Butler avait ostensiblement pour but de lui permettre de rendre compte de ses actes au congrès comme sénateur; en réalité il s'agissait de poser officiellement sa candidature au poste de gouverneur de l'état et de rompre en visière avec le parti républicain. Ses nombreux amis de Boston étaient prévenus et, au moment même où s'ouvrait la séance, un télégramme, adressé à Lowell, annonçait qu'à Boston une salve de cent coups de canon saluait le grand orateur et le grand patriote. Rien, on le voit, n'était négligé quant à la mise en scène. Dans un discours habile, tour à tour humoristique, grave, pathétique et railleur, le général Butler entretint ses auditeurs des doutes et des préoccupations que lui causait depuis longtemps la direction imprévue donnée aux affaires politiques par le parti républicain. « L'élection de Hayes, dit-il, lui avait ouvert les yeux. » La majorité était incontestablement acquise à Tilden; pour la première fois, dans une élection présidentielle, on avait vu la décision remise à une commission électorale composée d'hommes politiques choisis dans les rangs de l'un des deux partis qui se disputaient le pouvoir. L'enquête avait mis à jour des manœuvres honteuses, et pour tout homme de bonne foi, le président actuel occupait une place à laquelle il n'avait aucun droit. Passant ensuite en revue les principaux actes de l'administration républicaine, l'orateur critiqua amèrement les négociations avec l'Angleterre au sujet des pêcheries du Canada, le tarif protectionniste et la politique financière. Il en dit assez pour satisfaire les démocrates, flatter les *greenbackers* et les socialistes en quête d'un candidat possible, et s'assurer les votes des étrangers naturalisés en accusant le gouvernement de ne pas faire respecter les droits des Allemands devenus Américains, que la Prusse prétendait astreindre au service militaire quand ils rentraient dans leur ancienne patrie.

Récapitulant ensuite les actes de sa vie politique, il se dit prêt à remettre à son successeur au congrès le mandat qu'il avait reçu de ses constituans. « Nous vous nommerons gouverneur, Ben! » s'écria l'un des auditeurs. — Vous pourriez faire pis, répliqua-t-il;

un gouverneur est payé 5,000 dollars, ce n'est pas un poste à envier comme émolumens. — Nous vous ferons président de la république ! — Si cela vous convient, soit. Les journaux publient partout que je gagne 100,000 dollars par an ; pour une fois, ils ne mentent pas. En ce qui me concerne, je suis prêt à renoncer à ma profession s'il vous plaît de me nommer gouverneur. Comptez sur moi comme je compte sur vous. »

Ce n'étaient là que les préliminaires, en quelque sorte classiques, de la campagne entreprise par Butler. Son discours, reproduit par les journaux, accompagné de commentaires élogieux ou injurieux, devait être suivi de beaucoup d'autres, mais les paroles ne suffisaient pas ; il fallait agir, et Butler avait affaire à forte partie. Il le savait, mais ce n'était pas l'audace qui lui faisait défaut.

Toute élection aux États-Unis traverse trois phases distinctes. Le candidat commence par faire sa profession de foi dans un *meeting* public, où ses partisans se réunissent en nombre suffisant pour tenir ses adversaires en échec. Il se met alors en route, et pendant des semaines, voyageant de ville en ville, de village en village, il parle chaque jour et plusieurs fois par jour, loue des salles, paie des agens, subventionne la presse, multiplie sur les murs les affiches et les placards. Pour faire face à ces frais, le candidat ne peut compter que sur lui-même et sur le concours plus ou moins désintéressé de ses amis. Cette première campagne a pour but de s'assurer la nomination de délégués favorables. Ces délégués sont choisis par les adhérens au parti dont il sollicite les suffrages et se réunissent en convention dans une ville désignée à l'avance. Le nombre de ces délégués est proportionnel au chiffre des électeurs. Le vote de la convention détermine celui des candidats qui réunit la pluralité des suffrages. Il faut donc s'assurer ces délégués, obtenir dans la convention la majorité des voix et, alors seulement, représentant attitré du parti, disputer au candidat adverse les suffrages populaires.

Dans cette troisième phase, la lutte, plus circonscrite, est aussi plus ardente, mais l'élu de la convention a pour lui l'appui de son parti et les ressources financières et autres dont ce parti dispose. L'argent joue un rôle important, et le candidat du parti alors au pouvoir a sur son concurrent un grand avantage. On sait qu'aux États-Unis les fonctionnaires changent avec l'administration. A tous les degrés de l'échelle, ils sont donc intéressés à la soutenir. L'usage s'est introduit de prélever sur leurs appointemens un tant pour cent versé à la caisse du parti et destiné à faire face aux frais considérables qu'entraînent les élections. Le candidat de l'opposition n'a pas cette ressource, il lui faut faire appel au zèle de ses partisans. Tous ceux qui attendent de son suc-

cès une place, un emploi quelconque, versent une somme proportionnée à leurs aspirations. Plus ses chances sont cotées haut, plus la caisse se remplit, l'espoir dénoue les cordons de la bourse et, pour beaucoup, la contribution n'est qu'un placement, parfois aventuré, mais dont ils comptent tirer de gros intérêts.

Ce n'était pas sur les capitalistes de Boston que le général Butler pouvait faire fond. La plupart de ses adhérens avaient plus de bonne volonté que de dollars. A cette cause d'infériorité s'en ajoutait une autre. Dans le parti démocrate, les opinions étaient divisées. Une fraction importante n'accueillait qu'avec une répugnance marquée les avances de Butler. Le rôle qu'il avait joué dans la guerre de sécession lui aliénait ceux qui sympathisaient avec le sud. On lui reprochait ses défections politiques et son alliance avec les socialistes. Les dissidens lui opposaient le juge Abbott, dont ils soutenaient la candidature auprès de la convention appelée à se réunir à Worcester, dans le Mechanic's Hall. Les délégués convoqués dans cette ville se partageaient en deux camps, mais les partisans d'Abbott avaient pris la précaution de louer d'avance toutes les chambres du Bay-State House, vaste hôtel voisin du Mechanic's Hall, afin d'être en mesure d'occuper dès le matin la salle de la convention. Leur plan était de composer le bureau d'hommes sûrs, et, sous prétexte de vérification des pouvoirs, d'exclure les délégués favorables à Butler. Pour plus de sécurité, ils s'étaient fait remettre les clés du local situé au premier étage.

Prévenu de la tactique de ses concurrens, l'agent électoral de Butler prit des mesures en conséquence. Ses délégués, convoqués dans la nuit, se dirigèrent au nombre de plusieurs centaines sur le Mechanic's Hall; des échelles appliquées aux murs permirent d'atteindre les fenêtres de la salle. Un à un et sans bruit les délégués y pénétrèrent, et à cinq heures du matin, ils l'occupaient. A l'aide de cordes, on hissa des bourriches de vivres, des provisions et des armes que des affidés apportaient du dehors; lorsqu'au jour les délégués favorables au juge Abbott vinrent pour siéger, ils trouvèrent la salle barricadée à l'intérieur, la place approvisionnée, en état de soutenir un siège et de résister à un blocus prolongé. Un comité fut chargé de se rendre auprès du maire et de lui demander d'expulser les envahisseurs. La police reçut ordre d'agir, mais on avait affaire à forte partie et on dut recourir aux troupes. Deux compagnies de milice se dirigèrent sur le Mechanic's Hall et tentèrent l'escalade, mais les assiégés renversèrent les échelles. Le maire seul fut admis en parlementaire dans la salle. Il somma les assistans de se retirer, mais ils lui opposèrent un refus péremptoire, se déclarant résolus à repousser la force par la force. Tous étaient armés et décidés à une résistance énergique. Après de nombreux pourparlers, le ma-

gistrat, convaincu de son impuissance, adressa au comité du juge Abbott la lettre suivante :

« Worcester, 17 septembre 1878.

« A MM. GEORGE HILL, G. F. AVERY ET AUTRES.

« Messieurs,

« Un certain nombre de personnes se sont emparées de la salle de la convention démocratique ce matin entre quatre et six heures. En ce moment (onze heures), elles en gardent possession. Je les ai sommées, au nom du comité central, de l'évacuer, mais elles s'y refusent absolument et, dans mon opinion, on n'y réussira que par un siège en règle et en risquant nombre d'existences.

« CHARLES B. PRATT,
« Maire. »

Le comité, exaspéré, insista pour donner l'assaut, mais les autorités reculaient devant les conséquences d'une pareille tentative; au dehors, l'attitude de la populace n'était rien moins que rassurante. Dans la nuit, une foule d'ouvriers favorables à Butler avaient envahi la ville et semblaient disposés à prêter main-forte aux assiégés. Le comité dut renoncer à engager la lutte; il déclara la convocation nulle et non avenue et ajourna la convention à Boston, où, dit le président, des mesures énergiques seraient prises pour prévenir un coup de main. Pendant ce temps les délégués, restés maîtres de la place, procédaient à une organisation régulière. On nomma un président, des secrétaires et des assesseurs, une commission fut chargée de la vérification des pouvoirs, et on fit l'appel nominal. La convention se déclara légalement constituée, en nombre pour délibérer, 973 délégués sur 1,250 étant présens. On feignit de s'étonner de l'absence non motivée des autres, puis Butler fut proclamé à l'unanimité candidat du parti démocrate pour les fonctions de gouverneur. A quatre heures de l'après-midi, on se sépara.

Ce coup de main hardi donnait la mesure de ce que Butler et ses partisans pouvaient tenter; il lui assurait aussi le prestige qui s'attache à la force et à l'audace, et qu'apprécient tout particulièrement aux États-Unis les « politiciens » de profession, peu soucieux de se mettre à la remorque d'un chef timide et scrupuleux. Pour les électeurs, la convention avait été convoquée à Worcester, elle s'y était tenue; les deux partis avaient manœuvré pour s'en rendre maîtres, les « Butleristes » l'emportaient, la nomination était valable, Butler devait être soutenu. Quant à l'ajournement à Boston, décidé par le comité du juge Abbott, il était illégal, sans objet; la

partie était jouée et gagnée, on faisait acte de trahison en essayant de diviser les voix du parti et d'opposer convention à convention. Les délégués dissidens étaient d'ailleurs sans pouvoir pour en tenir une nouvelle, puisqu'ils ne possédaient pas la majorité et que 973 sur 1,250 avaient voté pour Butler.

Ce résultat, immédiatement connu à Boston, y causa une profonde sensation. Le parti républicain et l'aristocratie financière, unis et maîtres des élections depuis dix-huit ans, se sentaient en présence d'un candidat redoutable, grandi par un premier succès. Ils comptaient toutefois sur les divisions des démocrates. Les partisans du juge Abbott, le juge lui-même, déclaraient hautement qu'ils voteraient pour le candidat républicain plutôt que de laisser nommer Butler. Les vieilles haines se réveillaient plus intenses que jamais. Les menaces des socialistes et les théories des *greenbackers* effrayaient les capitalistes, bien décidés à ne ménager ni leurs efforts, ni leur argent pour faire échouer leur adversaire. Butler, de son côté, encouragé par le succès de sa campagne de Worcester, ne négligeait rien pour le rendre définitif. Il établit son quartier général au centre même de Boston. Mac Davit, son secrétaire et son agent électoral, qui avait tout conduit dans la convention, dirigeait une armée d'agens inférieurs disséminés dans l'état et dont les rapports, soigneusement contrôlés, tenaient jour par jour le général au courant. Un comité spécial, composé d'électeurs influens, dévoués à Butler et personnellement intéressés à son élection, siégeait en permanence, entretenant et stimulant l'agitation dans les classes ouvrières, dans la presse et dans l'opinion publique au moyen d'orateurs populaires, d'articles passionnés, d'extraits de journaux et de gigantesques placards apposés sur les murs ou promenés dans les rues.

Dans tous les états de l'Union, on suivait avec attention la campagne audacieuse entreprise par Butler. On ne croyait pas à son succès. Chercher à détacher du parti républicain l'état de Massachussets, qui en était la clé de voûte, paraissait une tentative insensée, mais aussi un signe des temps. Le parti démocrate lui-même doutait de la nomination de Butler, mais c'était déjà beaucoup que de disputer la victoire aux républicains et d'oser se mesurer avec eux sur un pareil terrain. Le nombre total des électeurs de l'état était de 240,000. Le parti républicain avait obtenu plus de 140,000 suffrages aux élections précédentes et s'autorisait de la scission du parti démocrate pour grossir ce chiffre des adhérens du juge Abbott. D'autre part, le comité de Butler prédisait des défections dans les rangs des républicains par suite de la question financière; il estimait que Butler pourrait rallier 70,000 démocrates, 35,000 *greenbackers* et socialistes et 30,000 électeurs répu-

blicains. La presse de New-York enregistrait les moindres incidens; les reporters des grands journaux affluaient à Boston et tenaient leurs lecteurs au courant de leurs fréquentes entrevues avec Butler. On sait qu'aux États-Unis un homme politique ne peut se soustraire à ce genre d'inquisition et que mal lui prendrait d'éconduire ces visiteurs importuns, mais toujours ménagés. Le compte rendu d'un entretien entre le *reporter* du *Herald* et le général donnera une idée de ce genre d'enquête, qui rappelle par la forme l'interrogatoire d'un prévenu par le juge d'instruction :

« Je trouvai Butler, lundi soir, dans le salon n° 1 de l'hôtel de la cinquième avenue. Le général venait d'arriver à l'instant après un voyage de trente-six heures en chemin de fer. Il était évidemment très fatigué, mais me parut content du résultat de sa tournée et de l'accueil fait aux nombreux discours qu'il avait prononcés. Je lui demandai ce qu'il pensait de ses chances.

— Je sais que j'ai de grands obstacles à surmonter, et si je ne comptais que sur moi-même, je serais fort indécis, mais le peuple veut un changement; il a la conviction que, si cela dépend de moi, il l'aura. C'est pour lui que je lutte.

— Sur quelle classe de la population vous appuyez-vous?

— Sur ceux qui pensent et réfléchissent, sur ceux qui ont à cœur l'intérêt public en dehors de toutes considérations sociales, sur ceux qui plient sous le fardeau des taxes et qui blâment les dépenses extravagantes de l'administration républicaine.

— Quels sont vos adversaires?

— Les capitalistes, ceux qui prêtent de l'argent sur hypothèque, ou qui sont intéressés dans les banques.

— Êtes-vous satisfait du résultat de la convention de Worcester?

— J'aurais grand tort de ne pas l'être. Les trois quarts des délégués, 973 sur 1,250, ont voté pour moi.

— Êtes-vous personnellement pour quelque chose dans le coup de main de Worcester?

— Absolument pour rien. Le comité central avait décidé d'exclure de la convention tous ceux des délégués qui m'étaient favorables. Ceux-ci ont pris possession de la salle ; ils étaient dans leur droit, étant les plus nombreux. Les dissidens se sont ajournés à Boston.

— Que feront-ils ?

— Ils désigneront un autre candidat, puis ils l'abandonneront au moment de l'élection et voteront avec les républicains s'ils ne voient pas d'autre moyen d'empêcher ma nomination. Le juge Abbott, leur chef, le dit à qui veut l'entendre.

— Vous croyez possible une fusion entre les démocrates dissidens et les républicains?

— Je crois qu'elle ne sera que temporaire, mais elle se fera.

— Admettons que vous soyez élu, quelle influence exercera votre élection sur le vote des autres états?

— Mon succès dans le Massachussets porterait un coup terrible au parti républicain. Il prouverait que la masse de la population veut une réforme. Je crois que les états de New-York, de Pensylvanie et autres entreraient dans la même voie. Le Maine a déjà donné le signal d'un revirement nécessaire.

— Où croyez-vous que les *greenbackers* l'emportent?

— Dans les districts agricoles de l'est et de l'ouest.

— Pensez-vous qu'ici ils disposent d'un vote considérable?

— Oui, environ un tiers des suffrages, peut-être même plus.

— Votre parti est divisé, vos adversaires en profiteront.

— Sans nul doute. J'ai contre moi, outre les capitalistes, les chefs du parti démocrate. Ils redoutent que ma nomination de gouverneur ne me désigne comme candidat à la présidence. Ce n'est pas qu'ils blâment les réformes dont je prends l'initiative; ils voudraient les effectuer eux-mêmes et en réclamer l'honneur. Quant aux républicains, ils craignent que je ne dévoile les actes de corruption dont ils se sont rendus coupables à l'occasion de l'élection de Hayes.

— Que pensez-vous de la liste adoptée par le parti républicain?

— Il était difficile de faire de meilleurs choix. Le sentiment du danger qui le menace lui a fait mettre en ligne les hommes les moins compromis et ceux qui ont le plus de chance de l'emporter. Jusqu'ici il manœuvre très habilement, mais je lui disputerai le terrain pied à pied. »

Le candidat que le parti républicain opposait à Butler, Talbot, jouissait en effet dans tout l'état d'une légitime popularité et, moins que tout autre, prêtait le flanc à ces attaques violentes et personnelles si fréquentes dans les élections aux États-Unis. Butler jugeait sainement la situation. Les républicains se sentaient menacés, non-seulement dans l'état de Massachussets, mais dans les états de l'ouest et du sud, où le parti démocrate faisait de rapides progrès. Dans la Virginie, Beale et Johnston, ex-généraux de l'armée confédérée, étaient portés comme candidats. Ces noms bien connus réveillaient les souvenirs de la guerre de sécession et prouvaient les rancunes persistantes du sud. A Washington, Isaac Cohen, disciple de Kearney, le célèbre agitateur de San Francisco, groupait autour de lui de nombreux partisans, organisait le parti socialiste, proclamait l'antagonisme entre le travail et le capital, et poussait à une grève générale. Son attitude menaçante obligeait les autorités fédérales à concentrer des troupes autour du Capitole. Les nègres soutenaient Cohen, séduits par ces théories

nouvelles pour eux et toujours avides de manifestations bruyantes.

Les républicains accusaient le parti démocrate de fomenter ces troubles; ils lui reprochaient ses sympathies, son alliance même avec ces énergumènes de bas étage, et lui attribuaient l'intention, s'il triomphait, de faire voter par le congrès une indemnité d'un milliard et demi de francs en faveur des anciens propriétaires d'esclaves. Loin de se défendre de cette dernière accusation, les démocrates s'en servaient pour gagner du terrain dans le sud. Ils laissaient même entendre que, dans la campagne présidentielle de 1880, ils ne seraient pas éloignés d'appuyer la candidature d'un homme du sud; quelques-uns des chefs politiques du parti préconisaient cette concession, qu'ils estimaient de nature à consolider l'Union et à effacer les dernières traces des discordes civiles.

Sur ce dernier point, Butler se renfermait dans un silence prudent. Candidat éventuel à la présidence, il se refusait à toute explication qui l'eût entraîné trop loin et enchaîné sa liberté d'action. Il se maintenait exclusivement sur le terrain social, évitant la question politique, désireux de conserver l'appui des électeurs républicains qui l'avaient précédemment élu, ainsi que le concours d'une fraction considérable du parti démocrate uni aux *greenbackers* et aux socialistes, impatiens de réformes, ennemis de l'aristocratie financière et des capitalistes. De part et d'autre on se disputait l'appoint du vote étranger, c'est-à-dire des Irlandais et des Allemands naturalisés, dont le concours pendant la guerre de sécession avait puissamment contribué au triomphe du nord. Leur ancien général exerçait sur eux un grand ascendant, et ils étaient aussi disposés à le suivre dans sa campagne électorale qu'ils l'avaient fait autrefois sur les champs de bataille. Au fond ils se préoccupaient peu des rivalités politiques, et la lutte des partis leur était assez indifférente. Relégués pour la plupart dans les rangs populaires, ils étaient plus soucieux des questions sociales qui les touchaient de près que des théories à l'aide desquelles on expliquait, sans y remédier, une gêne croissante. La population allemande avait fort à cœur les mesures rigoureuses prises par la Prusse contre ses anciens sujets qui arguaient de leur naturalisation pour se soustraire au service militaire. De nombreuses réclamations avaient été adressées à ce sujet au ministre des États-Unis à Berlin. La presse démocrate mettait l'administration en demeure de protéger ces nouveaux citoyens, mais sur ce point la Prusse ne voulait rien entendre. L'émigration avait pris chez elle des développemens tels, par suite de la misère et de la rigueur des lois militaires, que l'on comptait déjà aux États-Unis en 1870 1,700,000 émigrés allemands naturalisés, soit un tiers du chiffre total des étrangers. Depuis, ce nombre s'était encore considérablement accru, et le gouverne-

ment impérial, préoccupé de cet exode, comprenait que, si le fait de la naturalisation américaine exemptait de l'impôt du sang, bon nombre de ses sujets auraient recours à ce moyen et s'affranchiraient, eux d'abord, et leurs enfans ensuite, d'une lourde obligation. N'avait-on pas vu en 1869, lors de l'élection du gouverneur de New-York, le juge Mac Kunn naturaliser en vingt et un jours quarante mille étrangers, ainsi convertis, à raison de deux par minute, en citoyens américains et en électeurs? Il est vrai qu'ils s'engageaient d'avance à voter pour le candidat du parti auquel appartenait le juge, et que cet appoint considérable avait déterminé la victoire. Les autorités allemandes se refusaient à prendre au sérieux une naturalisation aussi peu compliquée; elles maintenaient leurs exigences, et tout émigré rentré était tenu de prouver qu'il avait satisfait à la loi militaire en Allemagne, faute de quoi il était immédiatement incorporé.

Le ministre américain à Berlin, assailli de réclamations, demandait des instructions à Washington, et le secrétaire d'état impuissant prévenait les Allemands naturalisés des dangers auxquels les exposait même une courte visite en Europe et les invitait à s'abstenir. Le parti démocrate reprochait au gouvernement son inertie. N'ayant ni le pouvoir ni la responsabilité, il usait largement du droit de critique; il affirmait dans ses journaux que le jour où il reviendrait aux affaires, il mettrait fin à un pareil état de choses et saurait faire respecter les droits des citoyens américains. N'était-ce pas lui, répétaient ses orateurs, qui, en 1812, avait déclaré la guerre à l'Angleterre plutôt que de lui permettre de reprendre à bord des navires américains les matelots anglais naturalisés? Ce qu'il avait fait contre la première puissance maritime du monde, alors que l'Union ne comptait pas 10 millions d'habitans, il saurait bien l'entreprendre et parler haut aujourd'hui.

Vainement les chefs du parti républicain représentaient aux Allemands qu'en votant pour les démocrates ils mettaient en péril les résultats obtenus par la guerre de sécession, que le triomphe de ces derniers équivaudrait à l'abrogation des amendemens constitutionnels, que le vote d'une indemnité en faveur du sud serait une violation de ces mêmes amendemens et pèserait lourdement sur les finances fédérales; ces argumens ne pénétraient pas dans les masses, bien autrement séduites par les promesses de leurs adversaires.

Kearney, l'agitateur de San Francisco, l'ennemi déclaré des capitalistes et des Chinois, qu'il confondait dans une haine commune, venait d'arriver à New-York, précédé d'une notoriété bruyante et du prestige de son succès dans les élections californiennes (1).

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre 1878.

L'ancien charretier, devenu l'un des chefs du parti socialiste, visitait les états de l'est, en quête d'un homme politique disposé à accepter ses idées, assez hardi pour se mettre à la tête du mouvement, assez connu pour lui apporter l'autorité de son nom et de son influence, assez ambitieux pour viser haut, habile et sans scrupule. Butler lui semblait remplir ces conditions. Le coup de main énergique qui l'avait rendu maître de la convention de Worcester, son évolution audacieuse, sa haine contre l'aristocratie financière de Boston et sa campagne entreprise avec les *greenbackers* et les socialistes, avaient éveillé l'attention de Kearney. Après s'être consulté avec les notabilités socialistes de New-York et de Chicago, il se rendit à Boston pour conférer avec Butler et lui offrir son concours.

Butler était trop intelligent et trop expérimenté pour adopter les théories chimériques et les idées impraticables de Kearney, mais il était serré de trop près pour refuser les offres de ce collaborateur populaire, bien que compromettant. La lutte prenait un caractère d'intensité tel que rien n'était à négliger. Butler s'appuyait sur les classes populaires, mais ses adversaires disposaient de moyens d'influence que son parti ne pouvait mettre à sa disposition. Les banques, les compagnies d'assurances et de chemins de fer coalisées contre lui ne reculaient devant aucun sacrifice d'argent pour le combattre, et, sur ce terrain, Butler, si riche qu'il fût, ne pouvait leur tenir tête. Sans donc s'engager trop avant, il accueillit Kearney avec bienveillance, écouta sans sourciller les projets de l'agitateur, s'y montra favorable, et lui traça un plan de campagne. A la suite de cette entrevue, Kearney convoqua un *meeting* public auquel se rendit une foule considérable, curieuse d'entendre cet orateur dont le nom était dans toutes les bouches et que la haine maladroite de ses ennemis grandissait bien plus encore que l'admiration de ses partisans. Devant cinq ou six mille auditeurs, il refit à Newark son éternel discours, dénonçant successivement la corruption administrative, les banques nationales, la presse vendue aux capitalistes et les Chinois. Abordant la question politique, il se déclara partisan de la candidature de Butler : « Lui seul, s'écria-t-il, saura faire rendre gorge à ces capitalistes repus, à ces fils de Satan. Avec l'aide de Dieu nous le nommerons gouverneur, puis président. Nous sommes les plus nombreux : emparons-nous du pouvoir, inondons les États-Unis de *greenbacks*, alors seulement et ainsi seulement nous aurons raison des banques, des corporations, des compagnies qui écrasent l'ouvrier et le font mourir de faim. La force, c'est vous ; le droit, c'est vous ; la loi, c'est vous ; osez agir et vous pouvez tout. »

Si ces déclamations violentes flattaient les pires instincts de la populace, elles avaient aussi pour effet de faire réfléchir les

classes moyennes, et les adversaires de Butler s'empressaient de reproduire dans leurs journaux les divagations de Kearney et de les répandre par tous les moyens possibles. Butler s'efforçait de ramener son imprudent collaborateur à une appréciation plus saine du terrain sur lequel il manœuvrait, mais Kearney n'entendait rien et ne voulait rien entendre à toutes ces subtilités. Grisé par les applaudissemens, habitué aux excès de langage et aux dénonciations brutales qui avaient le don de ravir et d'entraîner les *roughs* de San Francisco, il reprochait à Butler de manquer d'audace, d'être plus politique que novateur, et, stimulé par son entourage, il continuait à jouer le jeu de ses ennemis, dépassant toute mesure, alarmant tous les intérêts et prêchant l'universel chaos, dernier mot de ses allocutions insensées.

Dans l'état du Maine, limitrophe du Massachussets, la lutte n'était pas moins vive. Le parti démocrate, uni aux *greenbackers*, y disputait la victoire aux républicains jusqu'ici maîtres incontestés des suffrages. On attendait avec anxiété le résultat de ces élections qui avaient lieu au commencement de septembre, six semaines avant celles de la plupart des autres états, et qui constatèrent les progrès considérables des *greenbackers*. Ils réussirent à faire nommer cinquante-sept de leurs candidats à l'assemblée législative et vingt-neuf démocrates. Les républicains n'obtenaient que soixante-cinq sièges contre quatre-vingt-six conquis par leurs adversaires coalisés. Le Maine faisait défection, et cet exemple donné par l'un des états agricoles les plus riches de l'Union menaçait d'entraîner l'ouest, d'encourager le sud et de mettre les républicains en minorité.

Le terrain de la lutte se rétrécissait de plus en plus, et la question financière devenait, ainsi que l'indiquaient les élections du Maine, le vrai champ de bataille des deux partis. D'une part les républicains, appuyés sur les banques nationales disposant de deux milliards et demi de capital primitif, de quatre milliards de dépôts, et de l'autre les démocrates alliés aux *greenbackers*, héritiers des traditions de Jackson, réclamant l'abolition des privilèges conférés par la loi aux grandes institutions financières, et la substitution du papier de l'état à celui des banques. Telle était, en résumé, la thèse soutenue par ces derniers, désireux d'écarter de leur programme les théories subversives des socialistes comme Kearney et autres. Partout ils répudiaient ces alliés compromettans, et Butler lui-même sentait les dangers qu'ils lui faisaient courir. Mais il était trop tard, et la partie était trop engagée pour risquer à la dernière heure une rupture qui lui enlèverait des votes sans lui en assurer la compensation.

Le 5 novembre, les élections eurent lieu dans trente états et le résultat dépassa les espérances du parti démocrate, bien que sur

deux points il subit une défaite sensible. Dans le Massachusetts, Butler fut battu par 15,000 voix; au dernier moment, Abbott et ses électeurs votèrent pour le candidat républicain, ainsi qu'on le prévoyait. L'état de New-York donna la majorité au parti républicain. Le sud tout entier vota pour les démocrates. Une partie des états de l'ouest se déclara pour eux, et ils obtinrent dans le nord des succès partiels. Au sénat, ils firent nommer 42 de leurs candidats contre 33 républicains. Dans la chambre des représentans, ils emportèrent 124 sièges contre 91 donnés à leurs adversaires, désormais en minorité dans les deux assemblées et conséquemment dans le congrès. Mais ce qui frappait le plus l'opinion publique, c'était le réveil menaçant du sud, donnant partout d'écrasantes majorités au parti démocrate et ralliant dans un puissant effort le vote nègre et le vote blanc. Jusqu'ici l'un contre-balançait l'autre; appuyés sur les noirs, les républicains avaient réussi à obtenir dans le sud soit une faible majorité, soit une imposante minorité. Il n'en était plus de même; les anciens maîtres et les anciens esclaves faisaient cause commune et assuraient le succès de l'opposition. Les chefs du parti républicain ne s'y trompèrent pas. Les élections de 1878 présageaient leur défaite dans l'élection présidentielle de 1880.

Pour conjurer le péril qui les menace, ramener à eux l'opinion publique qui les abandonne, ils ont fort à faire, et le temps presse; mais ils ne sont pas hommes à désespérer d'une partie, même compromise, et, dès le lendemain des élections générales, ils se mettaient à l'œuvre pour rallier leurs partisans ébranlés. Si, dans la campagne présidentielle, la lutte n'est ni moins vive ni moins passionnée que pour les nominations au congrès, le terrain n'est plus le même, et les influences locales jouent un moindre rôle. Le prestige personnel du candidat, les services rendus par lui agissent sur l'esprit d'un certain nombre d'électeurs, indécis entre les deux partis, indifférens aux luttes politiques et qui votent pour un homme célèbre par cela seul qu'il est célèbre, sans se préoccuper autrement des idées qu'il représente ou des tendances de ceux qui le mettent en avant. Les républicains l'ont compris, et, sans hésiter, sans même prendre le temps de se concerter, ils ont prononcé le nom du général Grant. Dans tous les états inféodés aux républicains, le mouvement a été spontané. Grant seul pouvait sauver le parti menacé, rallier les hésitans et les indifférens, lutter avec succès contre le candidat démocrate.

Quel serait ce dernier? On l'ignorait, on l'ignore encore. Le parti démocrate ne compte pas dans ses rangs de noms illustres. Ses chefs sont peu connus en Europe, et aux États-Unis même leur notoriété est limitée. Exclus du pouvoir depuis dix-huit ans, leur

rôle a été celui d'une opposition souvent habile et éloquente, mais longtemps impuissante. Tilden seul, candidat à la dernière élection présidentielle, doit à son insuccès contesté une certaine renommée, mais il aurait contre lui les *greenbackers*. Sur la question financière, Tilden s'est ouvertement déclaré partisan de la reprise des paiemens en espèces, et on le soupçonne d'être sympathique au maintien des banques nationales. Dans la convention démocrate, il rencontrerait une vive opposition, et son nom ne saurait rallier toutes les forces du parti.

En dehors de lui, trois autres candidats sont possibles : Bayard, Thurman et Hendricks. Le premier serait un excellent président. Nature droite, loyale, courageuse, Bayard est entouré de nombreuses sympathies. Sénateur du Delaware, c'est-à-dire homme du sud, il serait assuré du vote unanime des états du sud qui constitue aujourd'hui la principale force du parti démocrate. Cette considération puissante déterminera peut-être la convention à l'opposer au général Grant. La seule objection que l'on puisse faire à sa nomination est que l'état qu'il représente ne dispose, vu le chiffre restreint de sa population et son exiguïté, que de trois votes présidentiels, qu'en outre le Delaware est acquis au parti démocrate quel que soit le candidat adopté, et qu'il y aurait avantage à choisir le représentant de l'un des grands états de l'ouest, tel que l'Ohio ou l'Illinois, qui, sur les trois cent soixante-neuf votes présidentiels en comptent respectivement vingt-deux et vingt et un.

On estime que le *Solid South*, le sud compact, votera unanimement pour le candidat démocrate. L'ouest est douteux. Si l'on parvenait à s'assurer soit l'Ohio, soit l'Illinois, le succès serait certain.

Thurman réunit ces conditions. Sénateur de l'Ohio, il l'entraînerait avec lui et très probablement aussi l'Illinois, mais dans l'est il trouverait une vive opposition, et l'état de New-York, qui dispose de trente-cinq voix présidentielles, accueillerait sa nomination avec moins de faveur que celle de Tilden ou de Bayard.

Quant à Hendricks, politicien consommé, il ne rallierait les suffrages de la convention que dans le cas où la lutte entre ses trois rivaux menacerait d'aboutir à une scission. C'est à un compromis de cette nature qu'Abraham Lincoln dut, en 1860, d'être désigné au troisième tour de scrutin candidat républicain, et, en raison même de son peu de notoriété, l'emporta sur Seward, Chase et Bates, chefs du parti.

Les démocrates ajourneront vraisemblablement une décision qui n'a rien d'urgent. La désignation de Grant comme candidat probable des républicains est un indice de la position critique de son parti et impose aux démocrates une circonspection dont ils ne se

relâcheront qu'au dernier moment. Si Grant a des partisans nombreux, il a aussi, dans son propre parti, de puissans adversaires, un entre autres, chef du parti allemand, naturalisé Américain, Carl Schurz, ministre de l'intérieur. Nous avons précédemment insisté sur l'influence de l'élément germanique aux États-Unis. La haute position qu'occupe dans l'administration actuelle son représentant attitré en est une preuve. Entre Carl Schurz et Grant existe une haine personnelle de longue date. L'*alien vote*, le vote des étrangers naturalisés, fera probablement défection à Grant; en tout cas il sera pour lui un sérieux obstacle dans la convention républicaine. Schurz lui suscite des concurrens : le général Sherman, son collègue au ministère des finances, célèbre par sa campagne du sud lors de la guerre de sécession ; James Garfield, représentant de l'Ohio; James Blaine, sénateur du Maine, Conkling, sénateur de New-York, meneurs habiles et éprouvés du parti républicain.

Aucun d'eux n'a pour lui l'illustration personnelle de Grant. Son absence des États-Unis, loin de lui nuire, n'a fait qu'augmenter son prestige. En dehors des luttes politiques quotidiennes, il a pu se renfermer dans le silence, éviter de se compromettre et de prendre des engagemens. Grant excelle à cet art difficile; son voyage lointain, son retour différé, son attitude modeste en présence des ovations bruyantes de ses partisans, sont peut-être les calculs d'une rare habileté politique.

Le 9 avril 1865, le général confédéré Lee, cerné par les troupes fédérales, n'ayant plus ni vivres ni munitions et ne possédant que 8,000 hommes à opposer aux 100,000 combattans de Grant, de Sheridan et de Sherman, dut se rendre à discrétion après une tentative héroïque pour forcer les lignes ennemies. Une entrevue eut lieu à Appomattox. Lee remit son épée au vainqueur qui, sans mot dire, s'inclina courtoisement et, tournant bride, se rendit à son quartier général. On raconte qu'en descendant de cheval, Grant qui n'avait pas encore ouvert la bouche, salua son état-major et dit : « Messieurs, la guerre est finie; je vous remercie. » Un de ses officiers s'écria : « Celui qui a forcé Richmond à capituler et qui a reçu l'épée de Lee a plus mérité de la république que Washington lui-même. » Comme Washington, Grant a été deux fois président. Est-il destiné à l'être encore et la fortune, amie des silencieux, lui réserve-t-elle l'honneur jusqu'ici refusé à ses prédécesseurs, d'occuper à trois reprises différentes le fauteuil de la présidence?

C. DE VARIGNY.

LE

CONGRÈS MÉDICAL D'AMSTERDAM

EN 1879

Il est facile de médire des congrès : ces réunions scientifiques, diplomatiques ou autres, prêtent le flanc à bien des reproches, à bien des railleries plus ou moins méritées. Mais, s'il est facile d'en dire du mal, il n'est pas difficile d'en dire du bien, et même beaucoup de bien. C'est le cas en particulier pour les congrès médicaux internationaux, qui, malgré les critiques, les entraves de toute sorte, ont fini par s'établir victorieusement dans les mœurs médicales. Ces réunions, qui reviennent tous les deux ans, pendant la saison des vacances et des voyages, ont réussi et réussiront encore. C'est une habitude prise, et, n'en déplaise aux partisans de l'isolement scientifique, cette habitude constitue un progrès.

On sait comment ont été institués pour la première fois ces congrès médicaux. L'idée en est venue à un certain nombre de médecins français en 1867 pendant l'exposition universelle de Paris. N'était-il pas tout naturel de profiter du séjour d'un grand nombre de médecins étrangers venus pour voir l'exposition universelle? L'occasion était bonne de se réunir en congrès, quoique le mot soit un peu solennel, afin de traiter les sujets qui intéressent le plus la médecine générale. Après la session de 1867 à Paris, il y eut d'autres sessions, à Florence (1869), à Vienne (1873), à Bruxelles (1875), à Genève (1877). Cette année, le congrès a eu lieu à Amsterdam. Le choix de cette ville était des plus heureux. Comme Genève, comme Florence, Amsterdam a été de tout temps une des *capitales de l'intelligence*. Aux temps où de sombres destinées planaient sur l'Europe, où la pensée libre était traquée et pourchassée de toutes parts, Amsterdam a été le refuge des savans, des philosophes de toutes les nations. Maintenant que ces temps d'intolérance n'existent plus et qu'il ne s'agit plus de donner un abri aux persécutés, Amsterdam peut encore offrir l'hospitalité aux savans, aux

médecins venus des pays les plus divers pour discuter les questions qui intéressent la santé des hommes.

Le président du congrès a été l'illustre physiologiste Donders, professeur à Utrecht. C'est lui qui a souhaité la bienvenue aux étrangers membres du congrès. Son discours a été prononcé en français, dans une langue claire et élégante. Il s'est attaché à montrer que tous les peuples avaient leur part dans l'œuvre scientifique commune. Dès la première séance, M. Donders a proposé de nommer M. Bouillaud président d'honneur du congrès, et cette motion a été adoptée avec enthousiasme. Il ne faut pas oublier en effet que M. Bouillaud, il y a plus d'un demi-siècle, a fait faire à la médecine des progrès considérables. Il a établi cette grande loi des relations entre les maladies du cœur et le rhumatisme, et, dans ses études sur l'encéphalite, il a, le premier, localisé dans certaines parties du cerveau la fonction du langage articulé. Il est juste que les jeunes gens n'oublient pas la gloire des vieux maîtres, et que les progrès rapides de la science d'aujourd'hui ne leur fassent pas négliger les conquêtes de la science d'autrefois. Les beaux travaux de M. Bouillaud appartiennent déjà à l'histoire, et il est juste qu'une réunion de médecins décerne à M. Bouillaud, leur maître à tous, la présidence honoraire.

Les travaux du congrès se divisent en deux séries. Le matin, les membres du congrès, réunis en différentes sections (médecine, chirurgie, accouchemens, biologie, médecine publique, psychiatrie, ophtalmologie, otologie, pharmacologie) écoutent les communications faites par l'un ou l'autre des membres. Pendant la journée, dans une assemblée générale, des questions générales sont traitées, et le plus souvent un orateur fait sur une question indiquée à l'avance un discours qui n'est pas suivi de discussion. On comprendra facilement que les séances des sections, où des discussions sérieuses s'engagent à propos des diverses communications, sont certainement les plus utiles; mais, par leur côté technique, elles échappent à l'appréciation des lecteurs de la *Revue*. Il en est de même des questions traitées en séances générales, et, sauf une ou deux que nous excepterons, il ne serait pas utile d'en parler ici.

Nous mentionnerons d'abord une conférence faite par M. le professeur Marey devant une assemblée où les dames étaient en grand nombre. M. Marey a exposé les faits nouveaux découverts par lui et relatifs à la circulation du sang. Grâce à des appareils extrêmement précis, il a pu mesurer la pression du sang dans les artères et dans les veines de l'homme. Depuis longtemps les physiologistes vivisecteurs pouvaient, en adaptant un tube dans l'artère ou la veine d'un animal vivant et en mettant ce tube en rapport avec du mercure, connaître exactement la pression du sang dans le système circulatoire de cet animal. Mais M. Marey a pu mesurer la pression du sang chez l'homme sans produire la moindre mutilation, et au moyen d'un appareil assez simple. On

conçoit quels services importans peut rendre dans le diagnostic ou le pronostic des maladies l'étude de la pression sanguine. Ce sont ces appareils et ces mesures que M. Marey a présentés aux personnes qui assistaient à sa conférence, et il est inutile d'ajouter que ce maître éminent a obtenu un très grand succès. Sa péroraison a été très touchante : « Il y a un peu plus de vingt ans, dit-il, il y avait à Paris un jeune homme travaillant tout seul à des expériences physiologiques. Loin de recevoir des encouragemens, il n'avait recueilli que des paroles désespérantes; on lui disait toujours que *cela était fait* ou bien que *cela ne menait à rien.* Bref il était sur le point de renoncer à des études si peu fructueuses. Or un physiologiste, illustre déjà, vint à passer à Paris; le jeune étudiant demanda à ce savant la faveur de l'entretenir de ses expériences. Le savant fut généreux au delà des limites vulgaires; pendant toute une journée, il causa avec l'étudiant, lui montra le bon et le mauvais côté de ses essais, lui ouvrit des horizons nouveaux, lui révéla, pour ainsi dire, la grandeur de la science dans laquelle il s'était essayé, de sorte que, le soir, après toute une journée d'entretien, quand le savant repartit pour Amsterdam, la vocation de l'étudiant était décidée, et il était résolu désormais à ne faire que de la physiologie. Aujourd'hui, dit M. Marey en se tournant vers le professeur Donders, l'étudiant vient remercier son maître et lui dire avec une pleine reconnaissance toute la gratitude qu'il lui a vouée. » On nous pardonnera sans doute de rapporter cet épisode qui honore également M. Donders et M. Marey.

Une autre conférence a été faite par M. Virchow sur les ruines de la vieille Troie à propos des récentes découvertes de Schliemann. Le sujet n'a rien de médical, mais M. Virchow qui, en anatomie pathologique et en médecine, a fait des travaux de premier ordre, est un homme presque universel. C'est aussi, comme on sait, un homme politique, orateur éloquent, très redouté du prince de Bismarck; je crois même qu'il y a une quinzaine d'années, à la suite d'un discours un peu vif du grand chancelier, M. Virchow lui a envoyé des témoins et un cartel. A Amsterdam, M. Virchow a été plus pacifique. Dans une de ses conférences, il a insisté, et avec raison suivant nous, sur la nécessité pour les médecins de commencer leurs études médicales par de fortes études littéraires. « Tout le monde ne peut pas, a-t-il dit, faire comme moi et se remettre, à soixante ans, à l'étude du grec de manière à lire Hippocrate dans le texte. Cependant il est clair qu'en étudiant les chefs-d'œuvre produits par les grands hommes de l'antiquité, le jeune homme qui doit devenir un savant s'imprègne de cet esprit profond et sage. Non, rien ne peut suppléer à l'éducation virile que donne la fréquentation des grands penseurs d'autrefois. » Il n'est pas sans intérêt de rapporter cette opinion de M. Virchow dans ce moment d'*utilitarisme.* On croit naïvement que le temps passé à étudier le grec ou le latin est du

temps perdu; c'est là une erreur qui serait funeste si elle était suivie d'une réforme en ce sens. Ce n'est pas tout que de savoir des faits, il faut encore une méthode de penser et d'écrire. Or les Grecs sont ceux qui ont le mieux pensé et le mieux écrit. On nous dit sans cesse qu'à l'étranger les études littéraires n'ont pas l'influence prépondérante qu'elles ont chez nous; on voit qu'il n'en est rien, puisqu'un des premiers savans de l'Allemagne reconnaît l'avantage de ces études premières qui donnent à l'esprit une direction et une discipline excellentes.

Un point très important traité au congrès d'Amsterdam de 1879, c'est l'uniformité des mesures et du langage à adopter en médecine. Autrefois, c'est-à-dire il y a près de trente ans, chaque pays avait ses mesures de dimension, de poids, de température; il n'en est plus de même aujourd'hui. Un grand progrès a été fait, car dans presque tous les pays on a adopté notre système métrique. En effet le système métrique présente des avantages incontestables; les mesures de poids, de volume et d'étendue sont corrélatives en ce sens qu'un centimètre cube d'eau pèse un gramme, etc. Tous les chiffres peuvent alors être ramenés à la même unité : le système décimal ainsi employé supprime des calculs longs, difficiles, et exposant à d'innombrables erreurs. En Hollande, en Russie, en Allemagne, en Italie, le système métrique a été adopté par tous les médecins. Mais il s'est trouvé un pays attaché à ses vieilles coutumes, et préférant une erreur nationale à un progrès étranger : dans ce pays on a persisté à employer les pouces, les yards, etc., toute cette nomenclature gothique faite non-seulement pour empêcher d'être compris, mais pour empêcher de comprendre. Les Anglais ont mis une sorte d'orgueil, alors qu'autour d'eux tout le monde adoptait le système décimal, à persister dans les systèmes de mesures du xve siècle; il est probable cependant qu'ils se décideront enfin à ne pas rester en arrière. Déjà les Américains leur ont donné l'exemple, et, cette année, dans le congrès médical américain, grâce surtout aux efforts persévérans et tenaces du docteur Seguin, de New-York, on a adopté en principe le système métrique pour le langage médical. Les Anglais, qui se vantent volontiers d'être des gens pratiques, comprendront qu'à rester ainsi isolés ils perdront bien plus que leurs confrères de l'étranger, et que, s'il y a inconvénient pour nous à ne pas pouvoir lire, faute d'un système de mesures convenable, les livres anglais, il y a bien plus d'inconvénient pour les Anglais à ne pas pouvoir lire les livres français, allemands, italiens. Ce n'est pas seulement l'adoption générale du système métrique qu'on a discutée, on s'est occupé aussi des moyens de rédiger une sorte de *codex* général de manière à ce que la prescription des médicamens se fasse suivant les mêmes formules, d'après les mêmes règles. Si l'uniformité absolue de la médecine est chose impossible, ce serait probablement chose facile pour la pharmacie. Le génie des chimistes français a fait que pour toutes les nations il n'y a qu'une seule langue

chimique. L'oxygène s'écrit O dans toutes les langues ; l'hydrogène H, le soufre S, etc., et les composés d'oxygène, d'hydrogène et de soufre s'écrivent de la même manière. Il est donc naturel que pour les prescriptions pharmaceutiques on suive les mêmes règles, et ce ne serait sans doute pas un grand effort pour les médecins des divers pays que d'écrire en latin leurs ordonnances avec les quantités indiquées en grammes, centigrammes, etc. On aurait ainsi cet avantage d'avoir une sorte de langue universelle. Si ce rêve de Leibniz et de tant d'autres esprits éminens ne peut pas être réalisé pour la dénomination vulgaire des choses et la pratique de la langue usuelle, au moins peut-on espérer que dans le domaine scientifique cette langue universelle s'établira. La chose serait facile, et les congrès suivans n'auront que peu d'efforts à faire pour terminer l'œuvre de leurs devanciers.

Un autre point qui touche à l'uniformité du système métrique, c'est l'unité de la thermométrie. Depuis plusieurs années déjà, l'étude des variations de température dans les maladies a fait de tels progrès que c'est maintenant une des données les plus positives du diagnostic médical, en sorte que, soit pour reconnaître une maladie, soit pour prévoir une issue heureuse ou funeste, c'est la température du malade qu'il importe de connaître. L'inspection de la courbe de température, — on appelle ainsi la ligne qui sur du papier gradué réunit les chiffres des diverses températures prises jour par jour sur un malade, — permet de voir en un clin d'œil la marche d'une maladie. Or si l'on emploie des thermomètres différens du thermomètre centigrade ordinaire, à savoir les thermomètres Fahrenheit ou Réaumur, on a des résultats qui, comparables d'une manière absolue, ne peuvent en réalité être consultés avec profit qu'après avoir été ramenés à l'unité thermométrique qui est le thermomètre centigrade. Ainsi une observation prise en Angleterre, je suppose, avec le thermomètre Fahrenheit, ne pourra guère servir à un médecin français que s'il a converti les mesures obtenues en chiffres du thermomètre centigrade. Il y a naturellement un peu d'exagération dans ces difficultés, mais de fait, tous ceux qui essaient de lire des livres anglais comprendront bien les obstacles qu'imposent des unités de mesure différentes. Or rien n'est plus facile que de renoncer à toutes ces expressions barbares qui ne répondent plus au système métrique et qui jettent sans aucun profit le trouble dans la lecture des livres de science. Ce serait un bien étroit patriotisme que de se heurter à une routine, parce qu'elle est anglaise, et se refuser à un progrès, parce qu'il est français.

Nous n'entreprendrons pas l'énumération des questions scientifiques débattues dans le congrès d'Amsterdam, non plus que le récit des fêtes, concerts, spectacles, festins, qui, après les travaux sérieux, ont diverti les savans étrangers venus à Amsterdam. En effet, quelle que soit la valeur des discussions ou des communications, ce n'est pas dans

ces discussions ou ces communications mêmes que réside l'intérêt de ces réunions internationales. Certes à entendre des maîtres de tous les pays exposer avec clarté et concision les découvertes faites par eux, il y a, pour les plus jeunes comme pour les plus âgés, un véritable profit, mais enfin on peut dans les livres, dans les recueils périodiques, dans les comptes rendus des sociétés savantes, retrouver les vérités qu'ils professent : on peut même les étudier avec plus de loisir. Non, ce n'est pas là le véritable motif des conférences scientifiques internationales. La vraie raison est que l'on apprend ainsi à se connaître, et, par conséquent, quoi qu'en disent les sceptiques, à s'apprécier. Ce n'est pas dans les livres qu'on peut juger les hommes. Tel savant, dont on n'a entendu parler que par ouï-dire, et dont on a lu trop dédaigneusement peut-être les écrits, paraîtra, si on vient à causer avec lui, un tout autre homme. On sera disposé à le juger avec plus d'indulgence, et cette indulgence ne sera que justice. D'ailleurs rien n'est plus profitable que de pareils entretiens. Quelques instans de conversation avec un homme supérieur font plus pour le développement de l'esprit d'un jeune homme que la lecture d'un gros volume de ses œuvres. Dans une réunion scientifique comme celle d'Amsterdam, il y a une sorte de courant d'idées qui circule, et, sans savoir comment la chose se produit, on gagne à se trouver mêlé à ces idées. De même qu'à Paris l'esprit est contagieux, de sorte que sur le pavé de Paris tout le monde devient spirituel (les étrangers disaient cela au XVIIIe siècle), de même dans un milieu scientifique comme un congrès, on prend des idées de science, et on comprend mieux l'inanité des coteries, des théories étroites et mesquines.

C'est qu'en effet la science aujourd'hui ne se fait pas comme il y a deux siècles : autrefois un grand savant mettait plusieurs années à produire un livre. Il travaillait silencieusement, obscurément, caché dans sa petite ville, et le résultat de ses labeurs n'était connu que d'un petit nombre d'initiés. Quelques élèves, quelques amis discrets, pendant longtemps, dix ans, vingt ans peut-être, jusqu'au moment de la publication du livre, composaient tout son public. Aujourd'hui les choses ont changé. Ces travailleurs solitaires n'existent plus. On ne voit plus apparaître ces livres imprévus révélant tout d'un coup une série complète de faits nouveaux et inconnus. Dès qu'un chercheur a trouvé un fait intéressant, il s'empresse de le publier, de le communiquer par la voie des journaux, ou des sociétés savantes, ou des leçons universitaires, au grand public scientifique. Le travail est devenu moins personnel, moins isolé. Ajoutons que le nombre des travailleurs est devenu bien plus considérable, de sorte que, si l'on compte moins de grands savans (cela même est encore douteux) qu'aux siècles précédens, on compte certes un plus grand nombre de découvertes. Mais la science s'est diffusée pour ainsi dire, et les hommes d'aujourd'hui qui découvrent quelque

chose doivent certainement plus à leurs contemporains que les hommes d'autrefois. Pour bien juger l'effort scientifique de ce siècle, il faut le juger d'après son œuvre plus que d'après ses hommes. Les congrès contribueront encore à rendre l'œuvre scientifique plus impersonnelle. Est-ce un bien, est-ce un mal? Il est assez difficile d'en décider; mais, quoi qu'il en soit, cette tendance à la démocratie scientifique ne peut guère être arrêtée, et très probablement elle ne fera que s'accentuer avec le développement des sociétés savantes, des recueils périodiques, des congrès internationaux ou nationaux.

Ces congrès ont un autre avantage, c'est qu'ils permettent dans une certaine mesure de comparer l'état scientifique de notre pays à celui des autres. Or, au congrès d'Amsterdam comme aux congrès précédens, la science française a tenu la place qu'elle doit occuper. D'abord la langue officielle de ces congrès a toujours été le français. Il importe que cette grande influence de la langue ne se perde pas, car une langue est le véhicule des idées, et la domination de la langue française entraîne la domination des idées françaises. Ceux qui ont craint d'aller à Amsterdam parce que des Allemands devaient s'y trouver ont été animés d'un patriotisme, sincère sans doute, mais étroit et dangereux. L'abstention des Français en effet aurait eu pour résultat d'assurer à la langue allemande une prédominance qu'elle n'a pas eue. Au contraire, comme les Français étaient très nombreux, comme il y avait beaucoup d'Italiens, de Belges, de Suisses, et comme tous les savans hollandais parlent le français avec facilité, il y a été parlé en somme beaucoup plus français qu'allemand. Espérons qu'il en sera toujours ainsi, et, si cette chimère d'une langue universelle ne peut pas être réalisée, tâchons au moins que la langue française soit la langue scientifique, comme elle est déjà la langue diplomatique.

Il ne faut cependant pas se faire d'illusions. Il y a en Allemagne beaucoup plus de savans qu'en France. Si nulle part, dans le monde entier, il n'est de ville produisant autant pour la science que Paris (tout le monde le reconnaît), cependant, si on réunissait tous les travaux publiés en Allemagne, ou au moins dans les pays parlant allemand, depuis Berne et Zurich jusqu'à Dorpat et Vienne, on arriverait peut-être à une somme de travaux supérieure à la somme des travaux produits en langue française. Aussi faut-il un effort vigoureux pour développer l'enseignement supérieur en France. Certes l'institution de laboratoires, de facultés, d'universités, est coûteuse, mais l'argent consacré à de telles œuvres fait la gloire d'un pays. On a fait beaucoup pour l'instruction primaire, Dieu nous garde de nous en plaindre! mais enfin ce n'est pas l'éducation des petits enfans qui fait faire les grandes découvertes et les belles œuvres. Cent mille marmots sachant épeler l'alphabet font moins pour la gloire de la France que l'œuvre de Lavoisier, de Bichat et de Cuvier.

CHARLES RICHET.

UN

NOUVEAU COMPLOT

CONTRE L'EMPIRE GERMANIQUE

Depuis que l'Allemagne est en possession d'une hégémonie que personne ne songe à lui contester, elle est travaillée par une sorte de fièvre intermittente, dont les crises reviennent à des époques fixes et à des intervalles malheureusement trop courts. Après avoir savouré quelque temps les douceurs que procurent à un peuple le sentiment de sa grandeur et la confiance qu'il a dans sa force, l'Allemagne se figure tout à coup ou l'on réussit à lui persuader qu'un grand danger la menace, que ses voisins de l'est ou de l'ouest en veulent à son bonheur ou à son honneur, qu'ils trament quelque noir complot contre sa sûreté. Une de ces crises regrettables et singulières vient de se produire au moment où l'on y pensait le moins. L'Allemagne s'est réveillée un matin, soucieuse, inquiète, en proie aux plus sombres appréhensions. Heureusement le prince de Bismarck était là; il a couru à Vienne, il en a rapporté, assure-t-on, un traité d'alliance en bonne forme. Grâce à sa vigilance, qui ne s'endort jamais, le péril a été conjuré, une fois de plus l'Allemagne a été sauvée; mais elle avait eu une si vive alerte qu'elle a de la peine à rasseoir ses esprits. Le mal est que ses inquiétudes sont contagieuses ; quand elle n'a pas l'esprit et l'âme en repos, il n'est permis à personne d'être tranquille. On disait jadis, il y a bien longtemps de cela, qu'il suffisait à l'empereur Nicolas d'éternuer pour que les poules d'Espagne allassent se coucher une heure plus tôt que d'habitude. Aujourd'hui c'est de l'Allemagne que dépend l'universelle tranquillité, et lorsqu'elle s'avise d'avoir la fièvre, l'Europe tout entière

a besoin de consommer beaucoup de quinine pour calmer le battement précipité de son pouls.

On n'a pas encore découvert qui a dit le premier : *Credo quia absurdum.* Quel que soit l'inventeur de cet étrange aphorisme, son paradoxe n'a fait fortune que parmi les théologiens. En ce qui concerne les choses de ce monde, la plupart des hommes répugneront toujours à tenir l'absurde pour vrai, à moins qu'ils n'y trouvent leur profit, et voilà pourquoi il est difficile d'admettre que, si M. de Bismarck n'avait pas couru à Vienne, l'empire germanique serait aujourd'hui à la merci des mystérieux conspirateurs qui méditaient de lui porter un coup mortel. En revanche, ce qui est parfaitement admissible et même certain, c'est que M. de Bismarck a pleinement réussi dans la mission qu'il avait jugé à propos de se confier à lui-même. Son voyage a joint l'utile à l'agréable. Non-seulement il a été reçu à Vienne en ami, en triomphateur, et il a constaté par ses propres yeux jusqu'où les peuples peuvent pousser la faculté de l'oubli; mais il a obtenu sans effort du gouvernement austro-hongrois tout ce qu'il demandait, tout ce qu'il pouvait désirer. Les mécontens, les boudeurs, ceux qui n'oublient pas, ceux qui sont incommodés par leur mémoire, tourmentés par la ténacité de leurs souvenirs, en ont été réduits à se taire. Sur ce point il ne subsiste aucun doute, c'est un fait qui demeure acquis à l'histoire, et voilà ce qui prouve combien les temps sont changés.

Au mois d'avril 1867, lorsque l'affaire du Luxembourg était encore pendante, un diplomate bavarois, le comte Tauffkirchen, fut chargé d'une mission qui excita vivement l'attention de l'Europe. De Munich il se rendit à Berlin, où il conféra longuement avec M. de Bismarck, qui le munit de ses instructions, après quoi il s'achemina sur Vienne pour s'y acquitter d'un message qui pouvait sembler audacieux. Peu de mois après Sadowa, il allait au nom du vainqueur solliciter le vaincu de faire acte de complaisance à son égard en se prêtant bénévolement au projet qu'on avait formé à Berlin de rattacher étroitement les états du sud à la confédération du nord. Il allait aussi proposer au cabinet de Vienne un traité d'alliance avec la Prusse ou de sauvegarde réciproque, en vertu duquel les deux états s'engageraient à se protéger l'un l'autre contre tous les accidents qui pouvaient survenir.

M. de Beust déclina dans les termes les plus courtois, mais les plus nets, les propositions qui lui étaient apportées de Munich et de Berlin. Sa réponse pouvait se résumer ainsi : « Je comprends très bien ce que vous nous demandez, je comprends moins bien ce que vous pouvez nous donner en échange. Vous nous offrez une garantie contre des dangers qui peuvent nous sembler imaginaires, et vous désirez d'autre part que nous nous exposions dans votre intérêt à un danger certain en nous brouillant avec la France. Si nous accueillions vos ouvertures, vous

n'auriez peut-être à nous donner en retour de nos sacrifices qu'un exemplaire du traité de Prague superbement relié. » Quelques jours auparavant, M. de Beust avait répondu au ministre de Bavière à Vienne, qui avait reçu l'ordre de le pressentir et de préparer les voies au comte Tauffkirchen : « Je ne puis vous épargner l'expression de mon étonnement; comment ne serais-je pas surpris de voir l'Allemagne recourir si vite aux bons offices de l'Autriche ? On nous a mis à la porte de la maison et on nous demande de l'assurer. » Il ajoutait dans une dépêche datée du 6 avril : « Ni les passions, ni les sentimens, ni les souvenirs historiques, ni les événemens de 1866, ni ceux qui purent se passer il y a mille ans, n'exerceront aucune influence sur nos résolutions futures, et nous ne prendrons jamais en considération que la sûreté d'abord et ensuite que l'intérêt de la monarchie autrichienne. Quant à nous imposer au profit de nos anciens confédérés des obligations et des charges qui ne seraient pas rachetées par une compensation absolument équivalente, c'est une pensée qui ne nous viendra point. » Le comte Tauffkirchen échoua d'emblée dans sa négociation, et M. de Bismarck dut s'en tenir à l'alliance russe, dont il a su tirer au demeurant un admirable parti.

Ce qui était impossible en 1867 s'est trouvé possible douze ans plus tard. Le temps a fait son œuvre, les ressentimens se sont émoussés, les passions se sont refroidies, et ceux qui avaient juré de ne jamais oublier n'ont plus voix au chapitre. Il y avait jadis à Semerve, comme chacun sait, un juge de paix nommé Perrin Dandin, homme honorable et de crédit, bon laboureur, bien chantant au lutrin, « lequel disait avoir vu le grand bonhomme Concile de Latran avec son gros chapeau rouge et la bonne dame Pragmatique Sanction, sa femme, avec ses grosses patenôtres de jayet. » Ce juge de paix pacifiait par ses conseils plus de différends qu'il n'en était vidé en tout le palais de Poitiers et en la halle de Parthenay-le-Vieux, ce qui le rendait vénérable partout et lui avait valu le surnom d'appointeur de procès. Son fils essaya d'en faire autant, mais sans succès; à ce que dit l'histoire, il irritait et aigrissait toutes les affaires qu'il se mêlait d'arranger. Pour consoler son amour-propre, son père lui dit un jour : « Dandin, mon fils, tu n'appointes jamais les différends. Pourquoi? Tu les prends dès le commencement, étant encore verts et crus. Je les appointe tous. Pourquoi ? Je les prends sur leur fin, bien mûrs et digérés. »

Dulcior est fructus post multa pericula ductus.

Sans contredit M. de Bismarck est supérieur à tout le monde dans l'art de négocier, autant que Perrin Dandin l'emportait sur son fils; mais si en 1879 il a réussi à son gré dans la négociation que le comte

Tauffkirchen n'avait pu mener à bonne fin, cela tient principalement à ce qu'alors le différend était vert et cru; en douze ans il a eu le temps de mûrir, et ce n'est pas en diplomatie que le temps ne fait rien à l'affaire.

Au surplus, ce qui facilite beaucoup le succès d'nne négociation, c'est la souplesse de l'homme avec qui l'on traite. En 1867, le ministre qui dirigeait la politique étrangère de l'empire austro-hongrois était un homme fort distingué, mais que par malheur M. de Bismarck ne pouvait souffrir. En vain le comte de Beust affirmait-il que les passions, les sentimens et les souvenirs n'exerceraient aucune influence sur ses déterminations, il a prouvé plus d'une fois qu'il se souvenait. Les propositions qu'on lui apportait de Berlin excitaient en lui une incurable défiance, il faisait sonner la pièce sur le marbre pour s'assurer qu'elle n'était pas fausse. A son tour, quoi qu'il pût dire, quoi qu'il pût faire, il était toujours en butte aux soupçons, et on sait que de son propre aveu le chancelier de l'empire germanique n'attache pas plus d'importance aux paroles d'un homme qui lui est suspect « qu'au bruit du vent dans une cheminée. » La situation a bien changé, le successeur de M. de Beust s'est toujours montré animé de tout autres dispositions et du plus sincère désir de s'entendre avec Berlin. M. de Bismarck aime à trouver dans tous les hommes qu'il emploie et dans tous ceux avec qui il traite deux qualités qui ne s'accordent pas toujours ensemble, une intelligence très ouverte et une parfaite docilité. Il méprise les gens qui ne devinent pas, il déteste ceux qui résistent, il n'a jamais pardonné à personne de lui avoir répondu : « Je ne comprends pas ou je ne peux pas. » Le comte Andrassy s'est toujours appliqué à le comprendre, et il n'a jamais dit: C'est impossible. Pendant toute la guerre d'Orient, il a suivi ponctuellement tous les conseils qui lui venaient de Varzin; il a oublié qu'il était Hongrois, il s'est laissé persuader que le premier devoir de l'Autriche est de s'étendre à l'est et de laisser ses destinées s'en aller au fil de l'eau, emportées par le courant du Danube. Il s'est abstenu quand on l'engageait à s'abstenir, il n'a pris que ce qu'on l'autorisait à prendre. Sa confiance dans la sincérité et dans le bon vouloir de son conseiller a été absolue. Il l'avait déjà prouvé en 1875, lorsque le bruit se répandit que l'Allemagne songeait à chercher quelque vilaine chicane à l'un de ses voisins. Il a laissé l'Angleterre et la Russie s'émouvoir, il ne leur a point disputé le périlleux honneur de sauver la paix du monde. Il déclara que pour sa part il lui était impossible d'attribuer un noir dessein et de méchantes pensées au chancelier de l'empire germanique, il se porta garant de son innocence et on lui en fut reconnaissant. C'est ainsi que se fondent les longues et solides amitiés.

On savait en Allemagne que le comte Andrassy représentait l'entente cordiale entre Vienne et Berlin; aussi la nouvelle de sa retraite, à la-

quelle on n'était point préparé, ne pouvait manquer d'émouvoir l'opinion. Pourquoi le comte Andrassy se retirait-il? En vain il alléguait des raisons de santé, aucun Viennois ne les a prises au sérieux. Dans la conversation qu'il eut à ce sujet avec un journaliste, il déclara qu'il était au bout de ses forces et de ses nerfs, qu'il aspirait au repos, qu'il n'avait jamais eu cette ambition dévorante qui triomphe de toutes les lassitudes, qu'il avait pris la direction des affaires malgré lui, que ce fardeau lui pesait, qu'il lui tardait depuis longtemps de rentrer dans la vie privée, étant beaucoup plus sensible aux traverses, aux dégoûts, aux déboires, qui sont l'inévitable partage des grandes situations, qu'aux jouissances douteuses d'amour-propre qu'on en retire : — « Je me comparerais volontiers, ajouta-t-il, à ce bon prêtre qui aimait un peu trop à jouer au whist et qui un jour, par une distraction fâcheuse, avala une fiche, croyant avaler la sainte hostie : « Le ciel m'ait en pitié, disait-il, je n'ai avalé que les os du Seigneur. » En conscience, j'en peux dire autant, je n'ai guère connu les joies que procure le pouvoir, je n'ai avalé, moi aussi, que les os du Seigneur, d'autres ont mangé la chair. » — Il se compara encore à un marin qui, après avoir fait le tour du monde, reste toujours sujet au mal de mer, ce qui lui fait prendre son métier en dégoût, et il affirma au journaliste étonné que l'ambition est une chimère, que la liberté est le premier des biens. Ces comparaisons n'ont persuadé personne. En revanche, on a jugé qu'il était sincère lorsqu'il se plaignait que l'Autriche-Hongrie fût un empire difficile à gouverner, où l'on rencontrait à chaque pas des juristes à l'esprit contentieux, des docteurs trop subtils, des excellences fertiles en objections qui ont toujours des remontrances à vous faire et qui se mettent facilement en colère quand on ne fait pas tout ce qu'elles veulent. — « Ces gens-là, disait-il encore au journaliste, se piquent de tout arranger pour le mieux; si le bon Dieu les avait consultés, ils auraient simplifié par quelque trouvaille de génie la mécanique céleste, ils n'auraient jamais souffert que les ellipses eussent deux foyers, et en fin de compte les étoiles nous seraient tombées sur la tête. »

De toutes les suppositions qu'on a pu faire pour expliquer la retraite du comte Andrassy, la plus simple est probablement la meilleure. Il est des hommes qui, doués d'un génie exceptionnel, savent se rendre nécessaires, et qui peuvent s'abandonner impunément à tous les caprices de leur humeur. Il en est un qui gouverne le monde du fond d'un ermitage; il a beaucoup d'ennemis et il s'en soucie « aussi peu qu'un éléphant se soucie d'une aiguille. » On assure que son souverain a dit un jour de lui : « Il est insupportable, mais nous devons tous le supporter. » Quand on n'est pas un homme exceptionnel, on s'use vite au pouvoir, surtout lorsqu'il s'agit de gouverner l'empire austro-hongrois, où la principale occupation d'un ministre dirigeant est de chercher con-

tinuellement les termes d'une transaction honnête entre des races qui se détestent et des intérêts qui se combattent. De quelque manière qu'on s'y prenne, on fait en toute rencontre un ingrat et dix mécontens, et les mécontens ajoutés aux ingrats finissent toujours par venir à bout des réputations les mieux établies. Apparemment le comte Andrassy sentait qu'il commençait à s'user. En homme d'esprit, il s'est résolu à se retirer avant de s'être rendu impossible; il a voulu se dérober à l'envie, aux récriminations, aux animosités, laisser faire les autres pendant quelque temps, ce qui est beaucoup plus sage que de prétendre se perpétuer au pouvoir. Il croit à sa prochaine résurrection, et il a cédé provisoirement la place au baron de Haymerlé, qui n'est pas un homme d'état assez important pour représenter un changement de système, et dont le crédit n'est pas assez imposant pour qu'on le considère comme un ministre définitif; il aura toujours l'air d'un substitut. — « La résurrection, disait jadis un phénix philosophe, est la chose du monde la plus simple. Tous les animaux ensevelis dans la terre ressuscitent en herbes, en plantes, et nourrissent d'autres animaux, dont ils renouvellent la substance. Il est vrai que je suis le seul à qui le puissant Orosmade ait fait la grâce de ressusciter dans sa propre nature. » Le comte Andrassy revit dans la personne du baron de Haymerlé, et selon toute apparence le puissant Orosmade lui fera un jour la grâce de ressusciter dans sa propre nature.

Que M. de Bismarck se soit rendu à Vienne pour s'assurer que la retraite du comte Andrassy n'avait rien changé et ne changerait rien à la politique de la cour de Vienne, rien n'est plus naturel. Que les hommes d'état des deux empires aient concerté ensemble la ligne de conduite qu'il leur convient de suivre pour garantir leurs intérêts communs, on n'en saurait douter. Que les souverains des deux états aient approuvé et ratifié les résolutions ou l'entente verbale de leurs ministres, cela paraît absolument certain. Mais il n'est pas sûr que cette entente ait revêtu la forme d'un instrument diplomatique, d'un traité d'alliance en règle. Quant aux récits vraiment romanesques et presque fantastiques que certains journaux officieux d'Allemagne ont brodés sur ce thème, il est impossible de les prendre au sérieux, à moins qu'on ne soit résolu à tenir l'absurde pour vrai. Croirons-nous que le prince des ténèbres avait ourdi un monstrueux complot contre la paix de l'Europe et la sécurité de l'empire germanique? Croirons-nous qu'en revenant à Berlin, M. de Bismarck a dénoncé au ministère prussien la gravité du péril, et que le ministère prussien a frémi? Croirons-nous que si l'Allemagne tout entière avait assisté à ce conseil secret, comme le ministère prussien, l'Allemagne tout entière aurait frémi? Croirons-nous que le comte Stolberg est parti précipitamment pour Baden, qu'il a révélé sans ménagement à l'empereur l'horreur de la situation, qu'à son tour

l'empereur a frémi, lui aussi, et que sacrifiant à la sûreté de ses peuples ses vieilles sympathies pour la Russie et la tendre affection qu'il a toujours portée à son neveu, il a signé, la mort dans l'âme, tout ce qu'on a voulu?

> Je viens vous annoncer une grande nouvelle,
> Nous l'avons, en dormant, madame, échappé belle :
> Un monde près de nous a passé tout du long,
> Est chu tout au travers de notre tourbillon,
> Et s'il eût, en chemin, rencontré notre terre,
> Elle eût été brisée en morceaux comme verre.

Il ne faut pas croire trop facilement aux comètes et aux ravages qu'elles peuvent faire; mais il y a des gens intéressés à ce qu'on y croie, et quand l'Allemagne frémit, on peut être sûr qu'ils y trouvent leur compte.

La vive polémique qui s'est engagée naguère entre la presse russe et la presse allemande a fait beaucoup de bruit; mais l'Europe ne s'en est émue que médiocrement; elle sait que ce ne sont pas les journalistes qui décident de la paix et de la guerre et qui font parler les canons. Les Allemands ont peu de sympathies naturelles pour les Russes, et les Russes le leur rendent bien. L'Allemagne n'aime pas à se rappeler tout ce que l'empereur Alexandre et le prince Gortchakof ont fait pour elle en 1870. Il lui semble que sa gloire en est diminuée. Frédéric II disait avec sa crudité de langage habituelle : « L'alliance russe est une alliance d'ostentation, destinée à couvrir mes derrières. » Dans ces dernières années, l'alliance russe a été beaucoup plus qu'une alliance de pure ostentation, elle a rendu à l'ambition prussienne les services les plus effectifs et les plus signalés. On s'en souvient trop à Moscou et à Saint-Pétersbourg; les journaux qui paraissent dans « la troisième Rome, » ainsi que dans la ville « où les rues sont humides et où les cœurs sont secs, » rappellent trop souvent à l'Allemagne les obligations et la dette qu'elle a contractées. Les Allemands prennent facilement la mouche, et depuis quelque temps ils éprouvent le besoin de s'illustrer à leur tour par leur ingratitude. Pendant la guerre d'Orient, ils ont eu peine à comprendre et à excuser les égards excessifs que le chancelier de l'empire germanique paraissait avoir pour les convoitises moscovites. S'il avait prononcé au lendemain de la prise de Plevna ce *Quos ego* qui endort les vents et réprime les tempêtes, l'Allemagne tout entière eût applaudi à son impérieuse sommation.

Il règne aussi en Allemagne une disposition assez générale à donner à l'alliance autrichienne la préférence sur l'alliance russe. L'entente cordiale des trois empereurs n'y a jamais été populaire; on aime mieux s'entendre à deux, et c'est sur les bords du Danube qu'on serait heu-

reux de rencontrer l'ami puissant et nécessaire, à qui on pourrait dire tous ses secrets et qui s'engagerait à n'en point avoir. Une Autriche boudeuse, malveillante, sourdement hostile, réservant l'avenir et la liberté de son action, est considérée comme un grave péril, son amitié serait regardée comme la plus précieuse des garanties, et on serait enchanté de conclure avec elle un traité perpétuel, accompagné d'une convention douanière. Malheureusement les traités perpétuels n'entrent guère dans les combinaisons de M. de Bismarck; il n'aime pas à s'enchaîner, à se lier les mains, et s'il poursuit toujours le même but, il lui plaît de changer de moyens. Il ressemble à ces directeurs de théâtre qui préfèrent les spectacles coupés aux pièces en cinq actes, et qui prennent leur parti de renouveler souvent leur affiche. Quant aux conventions douanières, elles offrent aussi quelques difficultés. Si nous sommes bien informé, M. de Bismarck avait résolu d'ajourner la conclusion de tout traité de commerce. Tout fraîchement converti au protectionnisme, il désire savoir ce que le protectionnisme rapporte. Il se flatte que son nouveau tarif douanier lui donnera bon an mal an 120 millions de marks; il en veut faire l'expérience. Au surplus, en vertu du traité de Francfort, toutes les concessions qu'il fera à l'empire austro-hongrois seront applicables à la France. Si décousue que puisse sembler la politique financière de M. de Bismarck, se donnera-t-il si promptement un démenti? Si fertile qu'il soit en expédiens, en trouvera-t-il un pour favoriser l'Autriche sans que la France en profite? L'omnipotence elle-même a ses pudeurs.

Les Allemands n'aiment pas les Russes, et il leur serait souvent difficile de dire pourquoi. Les Russes du parti panslaviste ou national détestent les Allemands, et ils sont toujours prêts à s'en expliquer. L'animadversion qu'ils professent à l'égard de leurs puissans et savans voisins se manifeste en toute rencontre; le premier incident venu lui sert d'aliment. Au mois de février de cette année, ce fut une grosse question de savoir si l'on avait réellement découvert un cas de peste à Saint-Pétersbourg ou si le nommé Prokofief était atteint tout simplement d'une syphilis constitutionnelle. Les médecins allemands se prononcèrent pour la syphilis, le médecin impérial Botkin déclara sur sa tête que le nommé Prokofief avait la peste. Nous lisons dans un livre intitulé : *la Russie avant et après la guerre*, qu'autrefois, dans l'âge d'innocence, il ne régnait aucune hostilité nationale entre les médecins allemands de Saint-Pétersbourg et leurs confrères russes, que la supériorité des premiers passait pour un fait constant dans tout l'empire et en particulier dans la résidence. — « Le grand mérite de Botkin fut de s'insurger contre cette tradition. Il était parvenu à la renommée dans le temps même où le fanatisme national commençait à avoir la vogue. Profitant habilement des dispositions régnantes, cet homme de valeur et de forte volonté se posa comme le médecin russe par excellence et

comme l'adversaire de l'hégémonie allemande, à laquelle il avait juré une haine mortelle. Il réussit de la sorte à se mettre à la mode et à persuader au grand monde qu'un homme de qualité ne pouvait quitter convenablement cette vallée de larmes qu'avec l'assistance du docteur Botkin (1). » Il en résulta que l'affaire Prokofief devint une très grosse affaire et que la question de savoir si ce pauvre diable avait la peste acquit toute l'importance d'un événement politique. La dispute s'échauffa, tout le monde s'en mêla, on échangea beaucoup d'injures; pour un peu on aurait pu se croire revenu aux beaux temps de l'orageuse querelle des piccinistes et des gluckistes. A la vérité, il s'agissait de tout autre chose que de musique, mais les peuples ne se passionnent pas seulement pour des chansons, et le parti national déclarait dans tous ses journaux que quiconque se permettait de croire à la syphilis de Prokofief manquait aux devoirs les plus élémentaires du patriotisme russe.

Il n'est pas nécessaire de faire un grand effort d'imagination pour comprendre les sentimens et les ressentimens du parti national russe. « Comme les grandes fêtes se terminent! disait un roi de Babylone, et comme elles laissent un vide étonnant dans l'âme, quand le fracas est passé! » En ce cas-ci, la fête s'était mal terminée, et il est naturel que les Russes se soient dit : « Il y a sept ans, nous avons sauvé l'Allemagne de l'arbitrage de l'Europe et de l'intervention des neutres. Grâce à nous, elle a pu traiter directement avec le vaincu et lui imposer les plus dures conditions sans que personne s'ingérât dans cette affaire. Tout bienfait mérite récompense. Si l'Allemagne s'était acquittée de sa dette, elle nous aurait reconnu le droit de dicter à notre tour nos conditions à la Turquie, et le congrès présidé par M. de Bismarck n'aurait pas eu d'autre occupation que la facile besogne d'enregistrer ou d'entériner le traité de San-Stefano. » L'auteur anonyme du livre intéressant que nous venons de citer a retracé dans quelques pages vivement écrites les impressions produites sur le public russe par la révision du traité de San-Stefano et par le rôle que joua M. de Bismarck au congrès. Il a dit leur fait à ces *dilettanti politiques*, « qui avaient essayé de surprendre l'Europe par un fait accompli et de dissimuler par une attitude comminatoire l'insuffisance militaire et financière de la Russie. » — « Le premier effet de cette tentative fut que la société russe se trouva confirmée dans l'idée irréfléchie et présomptueuse qu'elle se faisait de ses forces et de ses ressources. Le second fut de placer le gouvernement dans l'alternative d'affronter une lutte mortelle ou de laisser mettre en question ce qui lui restait d'autorité. Le troisième fut

(1) *Russland vor und nach dem Kriege, auch « aus der Petersburger Gesellschaft, »* Leipzig, Brockhaus, 1879, p. 436.

que les résultats réels des campagnes de 1877 et de 1878 se trouvèrent amoindris aux yeux de la nation et perdirent toute leur valeur. Quand on connut les conditions stipulées à San-Stefano, les trois quarts de la presse et du public déclarèrent qu'on n'aurait jamais pu croire à tant d'abnégation et de désintéressement, que le gouvernement avait fait preuve d'une modération et d'une bénignité jusqu'alors inconnues dans l'histoire. Tous les partis tombaient d'accord que retrancher un iota à l'une des clauses du traité était chose impossible, que toute la question était de savoir si on les jugerait suffisantes, si on n'exigerait pas au moins une occupation temporaire de Constantinople... Qu'importait aux fanatiques de Moscou et aux phraséologues de profession de Saint-Pétersbourg que le crédit de l'état eu fût réduit aux dernières extrémités? Que leur importait la dépréciation vraiment désespérée du papier-monnaie? En vain M. de Reutern affirmait-il qu'une nouvelle campagne était une impossibilité financière; en vain le ministre de la guerre, M. Miliutine, refusait-il de prendre sur lui la responsabilité de l'événement. D'après le propre témoignage de l'héritier de la couronne impériale, l'honneur du nom russe avait été engagé à San-Stefano, et le gouvernement avait brûlé ses vaisseaux. Le moyen de s'opposer à la volonté unanime de la nation! et qui pouvait avoir le courage de faire entendre le langage de la froide raison à un peuple enfiévré qui prophétisait, et par la bouche duquel le Saint-Esprit avait parlé? »

L'empereur Alexandre a eu ce courage. Persuadé par les argumens du comte Schouwalof, il s'est résolu à conférer avec l'Europe; le congrès s'est réuni, le traité de San-Stefano n'y a figuré qu'à titre de document curieux, la Bosnie est devenue une province autrichienne, la Grande-Bulgarie a été découpée en deux morceaux, et M. Aksakof, qui a toujours aimé l'hyperbole, s'est écrié que « les diplomates du mois de juin 1878 avaient porté au prestige russe des coups plus terribles que n'auraient pu le faire les plus pervers des nihilistes. » C'est au comte Schouwalof et surtout à M. de Bismarck qu'on s'en est pris. Cependant les vrais coupables n'étaient pas les diplomates du mois de juin, mais les diplomates du mois de février, qui avaient entraîné la Russie dans une politique d'aventure. Les institutions suppléent quelquefois aux hommes, et les hommes peuvent tenir lieu d'institutions; mais dans un pays où il n'y a point d'institutions, le choix des hommes devient une affaire capitale, et, faute d'un contrôle sérieux, les erreurs commises par les *dilettanti* sont irréparables.

Si les passions et les rancunes des peuples décidaient de la paix et de la guerre, à quoi serviraient les gouvernemens, et en particulier les gouvernemens forts et autoritaires? On ne persuadera à personne qu'une guerre d'entraînement national entre l'empire germanique et la Russie soit au nombre des futurs contingens; mais il y a de bonnes

raisons pour qu'on en parle. Ceux qui s'inquiètent outre mesure du langage alarmiste tenu par les journaux officieux de Berlin ou de Cologne devraient faire la réflexion bien simple que voici. Le septennat militaire expire l'an prochain, le budget de la guerre avait été voté pour sept ans, le *Reichstag* sera appelé à le voter de nouveau dans quelques mois, et pour former une majorité compacte, résolue à repousser toutes les réductions réclamées par les contribuables et à consentir à toutes les augmentations désirées par le gouvernement, il convient de persuader à l'Allemagne qu'on nourrit contre elle à Saint-Pétersbourg les plus noirs desseins, que sa sécurité est compromise, qu'un grand danger la menace, que sa frontière de l'est est insuffisamment armée.

La politique de l'épouvantail est très utile pour délier les cordons de bourse. Jusqu'aujourd'hui c'étaient la France et ses prétendus projets de revanche qui en faisaient les frais. Grâce à sa conduite éminemment correcte, le cabinet français ne peut plus être soupçonné de menées ténébreuses, et les accusations qu'on porterait contre sa bonne foi trouveraient peu de créance. On lui rend justice à Berlin, on s'y loue de ses honnêtes procédés et de sa modestie. Il a eu le mérite de ne pas se renfermer dans une abstention chagrine et boudeuse; il n'a pas dit : Je me recueille. Il s'est prêté de bonne grâce à se mêler des questions sur lesquelles on lui demandait son avis. Il a laissé à d'autres les vastes combinaisons, l'amour des entreprises; il a réservé tout son empressement, tous ses soins pour les affaires qui ne tirent pas à conséquence, il s'occupe de faire un peu de police en Égypte, d'arrondir la Grèce, d'assurer un sort meilleur aux juifs de la Roumanie. Les diplomates qu'on met à la retraite avant le temps amusent leurs loisirs à collectionner des médailles ou des gravures, d'autres s'adonnent à la culture des roses. Le gouvernement français, en se retirant des grandes affaires de l'Europe, s'est consacré tout entier à la culture des questions innocentes. A vrai dire, elles ont leurs épines, comme les roses: il y en a partout.

L'épouvantail aujourd'hui n'est plus la France, c'est la Russie. On affirme à Berlin et ailleurs que le parti national et les panslavistes ont amassé dans leur cœur des trésors de haine, qu'ils ont juré d'en découdre avec l'Allemagne, que l'empereur Alexandre et le prince Gortchakof ne sont plus maîtres des passions qu'ils ont imprudemment attisées. On a appris de bonne source que la Russie se livre à des armemens formidables, qu'elle augmente son armée de quatre cent mille hommes, qu'elle a créé de nouveaux cadres suffisans pour mettre sur pied vingt-quatre nouvelles divisions, qu'elle a posté en Pologne des masses effrayantes de cavalerie, qui en trois jours pourraient passer la frontière. Les Russes, ajoutent ces nouvellistes bien informés, ont découvert que c'est

à Berlin qu'il faut aller chercher les clés de Sainte-Sophie. D'autres Russes à la vérité répliquent que c'est à Vienne qu'elles se trouvent, mais ils estiment qu'on ne peut aller à Vienne sans passer par Berlin. Comme nous l'avons dit, on ne soupçonne pas le cabinet français de vouloir prendre part à cette aventureuse campagne; mais on déclare qu'il y a en France un parti bien dangereux, toujours prêt à comploter contre l'empire allemand, et qui profiterait de l'occasion pour s'emparer du pouvoir. Ce parti est composé d'hommes d'intrigue, industrieux, remuans, dont on ne saurait trop se défier. « J'aperçus, disait l'apôtre saint Jean, un ange qui était debout dans le soleil et qui cria d'une voix forte à tous les oiseaux, grands et petits : Venez, rassemblez-vous pour le grand festin que Dieu vous donne, pour manger la chair des rois, la chair des généraux, la chair des hommes forts, la chair des chevaux et de ceux qui les montent. » La grande coalition du prince Gortchakof et des orléanistes, voilà le mystère d'iniquité, voilà le puits de l'abîme, d'où sort la noire fumée qui obscurcit le ciel de l'Allemagne.

Nous ne pensons pas qu'à Saint-Pétersbourg on s'émeuve beaucoup de ces imputations, et nous inclinons à croire que le voyage de M. de Bismarck à Vienne a causé au gouvernement russe plus d'humeur et de contrariété que d'inquiétude. Le gouvernement russe sait bien que le septennat militaire a été pour quelque chose dans cette démonstration à grand effet; il sait aussi que quand M. de Bismarck conclut des alliances sérieuses en vue d'une action prochaine, il déploie moins d'apparat, fait beaucoup moins de bruit, que tout se passe sous le manteau de la cheminée et que l'univers n'est pas mis dans le secret. Il n'y a rien d'invraisemblable dans les paroles qu'attribue au chancelier de l'empire allemand un journal ministériel d'Autriche, qui affirmait l'autre jour qu'on n'a point échangé de signatures à Vienne, qu'on s'en est tenu aux conventions verbales : — « Nous nous entendrons plus facilement sans traité qu'avec un traité, doit avoir dit M. de Bismarck. Une convention écrite est plutôt une entrave qu'une garantie, car elle empêche de donner de l'extension à l'amitié. Qu'Haymerlé ou moi nous ayons subitement l'idée de ménager plus d'intimité à notre liaison, nos écritures seraient un empêchement, car il nous en coûterait de les remanier toutes les quatre semaines. Quand je me suis marié, je n'ai pas fait d'accord écrit avec ma femme, et nous avons vécu en bonne harmonie jusqu'ici mieux que nous ne l'aurions fait avec un contrat. » M. de Bismarck a toujours été friand de l'écriture des autres et avare de la sienne. Il ne se donne jamais, il réserve le lendemain, il est l'homme des occasions et n'a de goût que pour les alliances occasionnelles. Qui peut se flatter de savoir ce qu'il fera dans un an d'ici? On le saura d'autant moins que M. de Bulow vient de mourir. C'était un homme précieux que M. de Bulow, et sa perte sera longtemps pleurée par le corps diplo-

matique de Berlin. M. de Bismarck ne souffre pas qu'on l'interroge, et pour avoir le droit de l'approcher, il faut être député. C'est avec les membres du *Reichstag* qu'il dépense les 6,000 thalers qui lui sont alloués pour frais de représentation. Non-seulement M. de Bulow donnait à dîner aux diplomates, et il puisait dans sa bourse pour les bien traiter; mais il était accueillant, affable, il répondait aux questions qu'on lui faisait. Bien qu'il fût aussi docile que M. de Bismarck pouvait le désirer, il avait conquis une sorte d'autorité, et les renseignemens qu'il fournissait aux ambassadeurs et aux ministres plénipotentiaires avaient quelque valeur. Tant que cet homme d'un mérite aimable n'aura pas été remplacé, il n'y aura plus de bureau d'informations à Berlin, et on saura moins que jamais ce que M. de Bismarck est capable de faire dans un an.

Ce qu'on peut affirmer, c'est que jusqu'à l'heure plus ou moins prochaine où sera voté le budget de l'armée, la politique de l'épouvantail sera à l'ordre du jour dans toute l'Allemagne, que les journaux officieux réveilleront de temps à autre ses inquiétudes en lui montrant du doigt le sombre nuage qui s'amasse sur la Vistule. L'Allemagne se laissera persuader, elle croira au nuage et à la comète :

Nous l'avons, en dormant, madame, échappé belle.

Aussi, quand le moment sera venu, il se trouvera dans le *Reichstag* une majorité composée de conservateurs et de patriotes pour voter sans l'amender le budget qu'on lui proposera. Peut-être alors le prince Gortchakof aura-t-il de guerre lasse renoncé aux affaires, peut-être son successeur sera-t-il un homme agréable au chancelier de l'empire allemand, le comte Schouwalof par exemple, et un rapprochement s'opérera sans effort entre Berlin et Saint-Pétersbourg. Si l'on s'en plaignait à Vienne, M. de Bismarck répondrait à tout ce qu'on pourrait lui dire par sa théorie sur l'élasticité et l'extension des amitiés. Il expliquerait que tour à tour les unes décroissent tandis que les autres s'accroissent, il ajouterait que la politique est chose ondoyante et diverse, que tout dépend des circonstances et qu'au surplus il n'y a de marchés valables que ceux où le notaire a passé. Il y eut autrefois un roi de Suède qui fit un voyage à Rome; il était grand amateur d'antiquités, mais un peu dur à la détente, et les Romains, qui sont nés malins, disaient de lui qu'il voyait tout, achetait peu et payait moins encore : *Tutto vede, poco compra e meno paga.* Tout examiner, tout essayer, avoir l'œil à tout, mais n'acheter jamais qu'à bon escient et payer toujours le moins possible, c'est là le fond de la diplomatie réaliste.

G. Valbert.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 octobre 1879.

Le premier point, en politique comme en toute chose, est de savoir ce qu'on veut, ce qu'on peut et ce qu'on doit. Faute d'une idée précise et d'une direction réfléchie, on se laisse aller à l'aventure, à travers les expédiens, les contradictions et les confusions, on subit sans s'en apercevoir la tyrannie subalterne et invisible des circonstances, et on risque de se réveiller au milieu des incohérences d'une situation compromise. Les affaires intérieures de la France sont certainement depuis quelques mois, et surtout depuis quelques semaines, un des plus frappans exemples des dangers de l'incertitude. Il n'y a sans doute pour le moment rien d'irréparable; la force des choses, le jeu régulier des institutions, la volonté des hommes prévoyans et des pouvoirs publics peuvent suffire à tout redresser, à remettre la politique de la France dans son équilibre, dans le vrai chemin. Il n'est pas moins évident que, si le mal peut être réparé, il existe, il éclate à tous les yeux, sous toutes les formes. On a souvent parlé de l'ordre moral, qui n'a jamais été qu'un beau mot, une fiction de l'esprit, et dont il est toujours difficile de faire une réalité. Ce qui est manifeste et bien autrement réel à l'heure présente, c'est le désordre moral, d'autant plus sensible qu'il se produit avec une sorte de jactance bruyante, au milieu d'un pays matériellement paisible, désireux de repos, préoccupé des mille soucis pressans de sa vie laborieuse, importuné plutôt qu'intéressé par toutes les agitations dont on l'assourdit. Oui, sans doute, il ne faut pas craindre de l'avouer, ce désordre, assez superficiel encore, mais toujours dangereux, s'est étrangement développé depuis quelque temps; il envahit par degrés toutes les sphères, et si l'on veut mesurer le chemin qu'on a fait en moins d'une année, on n'a qu'à rapprocher par la pensée cette situation confuse, troublée, qui existe aujourd'hui, de la

situation qui existait au moment où M. le président de la république arrivait au pouvoir, il y a neuf mois. Entre ces deux époques, la différence est sensible. Il y a neuf mois, la république, n'ayant plus à craindre ni contestations, ni surprises, trouvant dans le chef de l'état la garantie vivante des institutions nouvelles, entrait dans une voie où, avec un peu de prudence et de bonne volonté, tout semblait facile. A l'heure qu'il est, sans exagérer, on peut dire que tout s'est aggravé, qu'on est plus que jamais dans cette « ère des difficultés » prédite par M. Gambetta, et que des crises nouvelles ne sont plus impossibles.

D'où vient cette différence, cette altération rapide d'une situation? C'est qu'il y a eu visiblement dans l'intervalle une déviation de politique. Sans nul doute, l'élévation de M. Jules Grévy, au moment où elle s'est accomplie, n'avait par elle-même rien que de naturel et de rassurant; elle était même une évolution assez logique, en ce sens qu'elle en finissait avec des contradictions dont M. le maréchal de Mac Mahon avait été la victime. Elle plaçait à la tête de la république un homme dont les opinions anciennes et l'intégrité étaient une garantie pour tout le monde; elle mettait l'accord entre les pouvoirs. L'avènement de M. Jules Grévy signifiait, en un mot, que la république était sortie de la phase des contestations et des crises pour prendre le caractère d'un établissement régulier et définitif. Il n'avait pas d'autre signification, il n'impliquait pas que les institutions eussent changé de nature, que la politique qui avait fait le succès de la république naissante eût cessé d'être efficace et fût épuisée. Ce qu'il y avait de plus simple désormais, c'était de conduire ce régime nouveau avec mesure, avec prévoyance, de manière à lui laisser le temps de se fonder, de s'accréditer par ses œuvres, par une fermeté conciliante et équitable.

C'était possible si on l'avait voulu. Malheureusement l'erreur ou la faiblesse de certains républicains est toujours de ne pouvoir s'accoutumer aux conditions les plus nécessaires de gouvernement, de se laisser emporter dès qu'ils se sentent à demi libres, de croire que la république n'existe que lorsqu'elle se manifeste par des agitations, par les guerres aux croyances, par des condescendances pour les séditions, par les évocations révolutionnaires, par les prétentions jalouses et exclusives. Ils se sont figuré qu'avec une présidence nouvelle ils pouvaient se donner libre carrière, et c'est ainsi que s'est formé, par la faiblesse des uns, par l'impatience des autres, tout un mouvement plein d'incohérence qui n'a pu qu'altérer une situation régulière, auquel des ministres eux-mêmes ont prêté un imprévoyant appui, au risque de compromettre le gouvernement tout entier. M. le ministre de l'instruction publique a cru satisfaire une partie du radicalisme en flattant les passions anticléricales, et il a imaginé son article 7! Il n'a pas vu qu'il n'agissait plus en politique maintenant impartialement les droits de l'état, qu'il faisait revivre une république de secte et de jacobinisme menaçant du même

coup les garanties libérales et les croyances religieuses. L'article 7, qu'est-ce que l'article 7? Cela ne suffit pas. Tandis que M. Jules Ferry allait en province faire de la propagande pour ses lois, M. Louis Blanc entrait en campagne à son tour, organisant une agitation pour l'amnistie plénière, reprenant les prédications d'un socialisme suranné, élevant le drapeau de la république conventionnelle contre la république de la constitution. Une fois ce mouvement engagé, on ne s'est plus arrêté. Il y a eu comme une émulation d'excentricités, de déclamations violentes et d'illégalités, une épidémie de démagogisme bruyant. Les revendications pour l'amnistie plénière sont devenues une réhabilitation de la commune, accompagnée d'outrages contre l'armée, contre la magistrature, contre M. Thiers, contre tous ceux qui ont contribué à dompter l'effroyable insurrection de 1871. De malheureux graciés rentrant en France après huit ans d'expiation et en grande partie disposés à se faire oublier ont été tout à coup traités en héros de la vraie république et fêtés comme des soldats revenant de faire campagne pour leur pays. On a offert au public la mise en scène du retour triomphal des exilés, et dans quelques quartiers de Paris, de Lyon, il s'est trouvé aussitôt des électeurs pour envoyer des amnistiés dans les assemblées locales en attendant de les envoyer au parlement. M. le président du conseil municipal de Paris, au lieu de rester dans son rôle, a, bien entendu, saisi l'occasion de faire son discours politique pour signifier son opinion aux pouvoirs publics, et le conseil général de la Seine, à son tour, sortant de ses attributions, s'est empressé de jouer au petit parlement, de voter pour l'amnistie plénière. Sur d'autres points de la France, des maires, des fonctionnaires, ont paru plus ou moins s'associer à ce mouvement et ont fait cortège à M. Louis Blanc ou à M. Blanqui.

C'est une contagion d'anarchie à la surface de certaines régions, et, comme pour compléter le tableau, un congrès ouvrier, réuni à Marseille, est venu mêler sa voix au concert des revendications. Ces naïfs énergumènes, sous prétexte de s'occuper des intérêts des ouvriers, sont occupés depuis quelques jours à régénérer la société. Ils suppriment tout, le capital bourgeois, la rente, les impôts, l'armée, la magistrature, le culte; ils promulguent l'évangile révolutionnaire, la propriété collective, la représentation des prolétaires, les lois humanitaires de l'avenir. Ils suppriment et ils promulguent, c'est-à-dire ils se livrent à tour de rôle aux divagations d'esprits troublés ou irrités. Tout cela est encore là république, ou du moins, au dire de certaines gens, fait partie de la république. C'est la politique républicaine, le progrès républicain !

Ce n'est point sans doute qu'on doive rien exagérer et se laisser émouvoir outre mesure. Assurément, ces agitations, en partie favorisées par le désœuvrement des vacances, par un certain relâchement d'autorité, par la dispersion momentanée du gouvernement, ces agitations

des dernières semaines, des deux derniers mois, n'ont qu'un caractère partiel et factice. Elles ne répondent ni à un mouvement réel d'opinion, ni même aux sentimens d'une partie considérable de la majorité républicaine des chambres, dont quelques membres, tous de la gauche, M. Fréminet, M. Casimir Perier, M. Franck-Chauveau, M. Alphonse Picart, se sont récemment prononcés avec une décisive netteté contre toute extension de l'amnistie, pour le respect des lois. Elles sont l'œuvre artificiellement passionnée et bruyante de quelques tribuns, impatiens d'importance, des partis les plus extrêmes. Toutes ces éruptions de radicalisme, ces tentatives de réhabilitations révolutionnaires, si éphémères et si restreintes qu'elles soient, n'en ont pas moins leur gravité. Elles ont mis à nu ce désordre moral qui est le phénomène du moment; elles ont dévoilé les passions qui fermentent dans certaines régions, les instincts de révolte mal assoupis, les goûts incurables d'illégalité propres aux démagogues qui se disent républicains, les velléités à peine contenues d'anarchie; elles ont montré où l'on pouvait aller, et c'est là le seul avantage qu'elles aient eu : en inquiétant l'opinion, elles l'ont réveillée à demi, elles ont fait sentir le besoin de mettre un terme à ces déchaînemens.

L'opinion s'est émue, et le gouvernement, à son tour, après avoir laissé beaucoup faire, n'a pas tardé à comprendre qu'il devait à sa propre dignité, qu'il devait au pays, et on peut dire à la république elle-même dont il est le gardien, d'arrêter ce débordement d'excès, d'accentuer son attitude. Il a renouvelé ses instructions pour recommander aux magistrats de maintenir l'autorité des lois. Il n'a point hésité à prendre une certaine initiative de sévérité, à faire peser la main de la justice sur ceux qui ne craignaient pas de relever le drapeau de la commune, de remettre en honneur de lugubres souvenirs de guerre civile. Ni M. le président de la république, ni les principaux ministres n'ont laissé ignorer qu'en aucun cas, ils ne se prêteraient à une extension de l'amnistie, et M. le ministre des finances a saisi ces jours derniers l'occasion de se prononcer avec la netteté la plus catégorique. Sur ce point le cabinet est parfaitement décidé. Que, malgré tout, ces premières mesures ou ces premières manifestations qui ressemblent à un réveil d'autorité révèlent encore certaines hésitations, certaines perplexités, on peut bien le soupçonner rien qu'à voir le soin avec lequel M. le ministre de l'intérieur s'efforce de pallier la destitution de quelques maires du cortège de M. Blanqui ou de M. Louis Blanc par la révocation de beaucoup d'autres maires royalistes. M. le ministre de l'intérieur n'est décidément pas la force du régime nouveau. Ce qu'il y a de certain, c'est que le gouvernement, dont les chefs principaux n'en sont plus à sentir la nécessité d'une action plus ferme, n'a qu'à vouloir : il est assuré de trouver dans le pays un énergique appui, de répondre à un vœu public en s'efforçant de dissiper par ses actes les équivoques

et les confusions dont l'opinion s'est émue. Il peut avec de la résolution retrouver une force nouvelle, il sera suivi; mais il est évident qu'au point où en sont les choses, les palliatifs ne suffisent plus, qu'il faut savoir nettement ce qu'on veut, qu'on ne pourrait se flatter par exemple de contenir les passions révolutionnaires sur la question de l'amnistie plénière en livrant à ces mêmes passions, par des articles 7, la liberté de l'enseignement et l'inviolabilité des croyances. Si on a espéré un moment jouer ce jeu de conquérir dans le sénat l'article 7 en combattant l'amnistie, on s'est très vraisemblablement trompé; ce sont là des propositions que les dernières agitations ont faites inséparables, qui ont un rôle presque égal dans les troubles d'aujourd'hui, et sur tous ces points le moment est venu de prendre un parti, de se ressaisir en quelque sorte, de dégager sans hésitation notre politique de tout ce qui a pu la compromettre. Il ne s'agit nullement d'entrer dans une voie de réaction; il s'agit de se replacer sur le terrain d'une constitution modérée, d'une république libérale et sérieuse, de montrer que cette république peut être la fidèle exécutrice de toutes les lois, la gardienne de la paix intérieure aussi bien que des intérêts extérieurs de la France. Il s'agit avant tout de s'éclairer de l'expérience, d'éviter des aventures où la république serait la première à périr. C'est pour aider au succès de cette politique que s'est récemment fondé un nouveau journal, *le Parlement*, qui n'a que quelques jours d'existence. Il ne sera ni le premier, ni le seul à soutenir cette cause; il sera une force nouvelle dans la lutte. Par les appuis qu'il compte dans les chambres, par les idées de sérieux libéralisme qu'il représente, il est fait pour parler à l'opinion et il naît évidemment à l'heure favorable. Il sera un soldat de plus dans une armée qui, pour toute conquête, ne se propose que de défendre la paix et la liberté légale de la France contre tous les excès.

Déjà, avec la saison d'hiver, le moment arrive où la politique va se ranimer un peu partout en Europe, comme elle se ranime en France. Le nouveau Reichsrath s'est réuni, il y a quelques jours, à Vienne, et le ministère qui s'est formé sous la présidence du comte Taaffe s'est trouvé aussitôt en face d'une situation parlementaire assez compliquée, ayant tout à la fois une majorité de libéraux, de centralistes allemands dans la chambre des seigneurs, et une majorité de conservateurs, de fédéralistes, dans la seconde chambre. C'est une phase nouvelle qui commence pour la Cisleithanie, tandis que le baron Haymerlé a pris décidément la direction des affaires étrangères de l'empire à la place du comte Andrassy, et que le ministère hongrois, présidé par M. Tisza, reste au pouvoir. On verra bientôt ce que produiront ces évolutions, qui peuvent certes n'être point sans conséquences dans le développement constitutionnel de l'Autriche. Le nouveau landtag récemment élu en Prusse vient d'être aussi ouvert à Berlin par un discours impérial à peu près exclusivement consacré aux affaires intérieures, et les premières

opérations de la chambre prussienne vont donner la mesure de la victoire des influences conservatrices, de la force respective des groupes parlementaires qui se retrouvent en présence. En Angleterre, tout semble s'acheminer vers des élections dont la date n'est pas fixée, mais que les partis considèrent désormais comme prochaines, au moins comme possibles d'ici à peu et pour lesquelles ils se préparent. Au-dessus ou en dehors de ces faits propres à chaque pays cependant, il reste toujours la vraie et grande question européenne qui intéresse tout le monde, cette question de l'alliance qui aurait été nouée entre l'Allemagne et l'Autriche, que M. de Bismarck, dans son dernier voyage à Vienne, aurait décidée ou enlevée. Sur ce point, dans tous les pays, les esprits sont en éveil, et comme ni M. de Bismarck, ni le comte Andrassy n'ont cru devoir jusqu'ici dire leur secret, les commentaires, les conjectures se succèdent, se croisent d'un bout à l'autre de l'Europe. C'est l'éternelle histoire : on ne sait rien et on suppose tout; on procède par des séries d'hypothèses et d'interrogations.

L'alliance, puisque alliance il y a, serait-elle d'un tel ordre qu'elle affecterait dès ce moment un caractère défensif et offensif, qu'elle confondrait les intérêts, les forces des deux empires ? Sous quelle forme aurait-elle été conclue ? Est-ce une entente générale convenue entre ministres, un simple protocole de chancellerie, programme élastique d'accords futurs et éventuels? Y a-t-il plus que cela, un traité entre souverains, un acte auquel, ainsi qu'on l'a raconté, l'empereur Guillaume ne se serait résigné qu'avec peine, en se souvenant de ses vieux liens avec son impérial neveu de Russie, qu'il n'aurait consenti à sanctionner que pour ne pas désavouer son chancelier? Contre qui enfin et en vue de quelle éventualité plus ou moins imminente cette alliance serait-elle formée? Voilà bien des questions qui restent obscures et indécises même après les éclaircissemens et les récits de toute sorte qui courent le monde depuis quelques jours, même après les paroles d'un ministre de Berlin, M. de Puttkammer, qui, dans un banquet à Essen, aurait semblé avouer l'importance de ce qui vient de se passer à Vienne. Assurément M. de Bismarck est un diplomate de l'ordre positif qui ne fait rien pour rien; c'est aussi un grand acteur qui ne dédaigne pas les coups de théâtre quand il croit en tirer profit. Il n'est point impossible que dans ce voyage de Vienne qui a déjà tant fait parler, il y ait, à côté de quelques résultats réels, la part de l'ostentation, d'une ostentation calculée. Qu'une entente plus ou moins explicite ait pu s'établir sur certains points de politique générale et que cet accord des deux empires du centre de l'Europe soit par lui-même un événement de quelque gravité fait pour donner à réfléchir, cela n'est point douteux. Au bout du compte, ces prétendues alliances qui ont l'air de tout régler, de décider des destinées diplomatiques de l'Europe, ont assez souvent l'inconvénient d'être des combinaisons très problématiques et de n'être que de

décevantes fictions au moment décisif. Où est le fondement, où sont les élémens d'une alliance particulière et permanente entre l'Allemagne nouvelle et l'Autriche-Hongrie? S'il s'agit de l'exécution du traité de Berlin, c'est l'affaire collective de toutes les puissances. S'il s'agit, comme on le dit dans toutes les circonstances semblables, comme on le disait même autrefois à Tilsitt, de maintenir la paix du monde par le poids de deux grands empires, mieux vaudrait commencer par donner l'exemple du respect de tous les droits au lieu d'imaginer de ces combinaisons qui ressemblent elles-mêmes à une menace, à un défi pour les uns ou les autres.

Ce qu'il y a de plus évident, malgré tout ce qu'on peut dire, c'est que les deux empires qui sont censés s'être unis ne peuvent avoir le même objectif parce qu'ils n'ont pas les mêmes intérêts, et que, si l'Autriche croyait trouver dans une telle alliance l'avantage d'être garantie dans sa nouvelle politique orientale, elle perdrait à ce jeu et sa liberté et son indépendance. Elle aurait préparé de ses propres mains la séparation plus ou moins prochaine de ses provinces allemandes, la désaffection croissante de la Hongrie atteinte dans sa position au sein de l'empire, et, à l'heure des crises contre lesquelles elle aurait cherché à se prémunir, elle se trouverait absolument livrée à la merci de l'Allemagne, asservie dans son action, n'ayant plus même le choix de ses alliés. La politique qu'on lui attribue ressemblerait à une abdication; elle aurait aliéné son initiative entre les mains du chancelier de Berlin. Franchement, si ce qu'on dit était vrai, l'empereur François-Joseph aurait accepté là sans une évidente nécessité un étrange rôle. Aussi est-il fort douteux que le voyage de M. de Bismarck à Vienne ait la portée et les conséquences que les imaginations échauffées se plaisent à entrevoir, soit pour en triompher, soit pour s'en alarmer. Que reste-t-il donc de ce voyage et de tout le bruit dont il a été l'occasion ou le prétexte? Il reste un fait grave sans doute, un supplément assez imprévu au traité de Berlin, un rapprochement ostensible de deux empires succédant à l'intimité des trois empereurs, une tentative hardie de M. de Bismarck pour créer une situation diplomatique dont il soit, dont il paraisse plus que jamais l'arbitre. C'est beaucoup assurément, c'est assez pour réveiller la vigilance des cabinets; ce n'est pas assez pour laisser croire à de vastes et durables combinaisons, à des événemens plus ou moins prochains qui auraient été préparés dans les derniers conciliabules de Vienne. La France, quant à elle, n'a point en vérité pour l'instant à s'émouvoir plus qu'il ne faut de tous ces mouvemens auxquels elle reste nécessairement étrangère, et c'est vraiment une critique peu réfléchie de lui reprocher un isolement qui est la conséquence de ses désastres. Elle n'a point à prendre parti, elle n'a rien à faire dans ces agitations qui après tout ne sont qu'un nouveau signe de l'état difficile et précaire où glisse par degrés l'Europe depuis que l'esprit de conquête règne dans

les rapports publics. Elle a vu passer l'alliance des trois empereurs, elle voit aujourd'hui ce qu'on appelle l'alliance des deux empereurs, — tout cela imaginé, noué, préparé et remanié par M. de Bismarck. Au milieu de tous ces mouvemens contraires, la France n'a qu'une conduite à suivre : elle ne peut que garder pour le moment la disponibilité de sa politique et de ses forces, et, quelles que soient les alliances qui se forment, le jour où s'ouvriraient des crises qu'elle n'aurait pas provoquées, que d'autres auraient déchaînées, la France aurait encore assez de puissance pour être recherchée, pour avoir son influence, son rôle et même ses alliés dans les indépendances et les intérêts menacés.

Cette alliance mystérieuse de Vienne qui depuis quelques semaines est livrée à toutes les polémiques, elle a cela de particulier que tout le monde, sans en connaître le secret, la commente, la juge naturellement dans la mesure de ses craintes ou de ses désirs, de ses intérêts et de ses espérances. Lord Salisbury en a parlé l'autre jour dans le brillant discours qu'il a prononcé à Manchester; il en a parlé tout en faisant l'aveu qu'il n'en savait pas plus que les journaux, qu'il ne pouvait pas même se prononcer sur l'exactitude du fait, et sans rien savoir il n'a pas moins célébré l'alliance austro-allemande comme le plus heureux événement, comme la « bonne nouvelle, » comme le gage de la paix européenne. Il y a vu presque le fruit de ses propres efforts, le couronnement de la politique anglaise, la barrière infranchissable opposée désormais aux envahissemens de la Russie en Orient. Au fond, le discours de lord Salisbury n'est qu'une glorification ardente et spirituelle de la politique du ministère, et cette glorification retentissante n'est elle-même en définitive qu'un appel à l'opinion en vue des élections prochaines. C'est là en effet le secret. Évidemment tout se prépare en Angleterre pour une dissolution du parlement, qui a été déjà l'objet des délibérations du cabinet, qui peut être un peu retardée selon les circonstances, qui peut être aussi brusquée d'une heure à l'autre, le jour où le gouvernement croira avantageux d'engager la bataille du scrutin. La date n'est plus qu'une question de tactique, la campagne par le fait est commencée par les ministres eux-mêmes, et à défaut de lord Beaconsfield, qui garde encore le silence en attendant de retrouver la parole au banquet du lord-maire ou ailleurs, c'est le chef du *foreign office* qui est entré en scène à Manchester. Lord Salisbury a fait habilement, il est vrai, ce que lord Beaconsfield lui-même a fait il y a deux mois dans la dernière réunion publique où il a paru : il a su tourner les difficultés et éviter les questions épineuses. Il n'a parlé ni de la guerre des Zoulous, ni de l'affaire de l'Afghanistan, qui est loin d'être terminée, ni de la situation agraire, qui prend un caractère de plus en plus aigu, ni des agitations de l'Irlande, qui recommencent à devenir menaçantes. Il s'est borné à parler des succès de la politique extérieure dans ces dernières années, de l'occupation de

Chypre, qu'il a complaisamment assimilée à l'occupation de Gibraltar et de Malte, de la résistance victorieuse opposée à la marche de la Russie sur Constantinople et la mer Égée, et l'alliance austro-allemande est venue à propos ajouter un trait de plus à ce tableau.

C'est là sans doute le beau côté de la politique ministérielle, et lord Salisbury a pu facilement triompher en remuant la fibre du patriotisme anglais. Il n'est pas moins certain que cette brillante médaille a son revers, que ces succès extérieurs, où l'imagination a sa part, sont peut-être plus apparens que réels, et que les affaires intérieures restent la partie faible du gouvernement tory qui offre ainsi plus d'une prise à ses adversaires. Lord Salisbury n'a pas tardé à recevoir dans cette même ville de Manchester, une réponse des chefs du parti libéral, lord Hartington d'abord, puis M. John Bright, qui l'un et l'autre, à des points de vue différens, ont repris le procès contre la politique « impériale » de lord Beaconsfield. Le ministère a un avantage contre ses adversaires, c'est que le parti libéral, dans son dernier passage au pouvoir sous M. Gladstone, s'était montré réellement par trop insuffisant et avait laissé décliner l'influence de l'Angleterre. Les critiques d'aujourd'hui sont affaiblies par les actions d'autrefois, et les fautes du cabinet sont palliées par des actes qui ont flatté l'orgueil britannique. Le ministère se présente avec quelques résultats évidens, quoique peut-être exagérés; l'opposition libérale, acerbe dans ses critiques, est bien embarrassée quand elle doit dire ce qu'elle aurait fait à la place du gouvernement. Entre les deux partis, que décidera l'opinion? La question, tranchée plus d'une fois devant le parlement par la victoire du ministère, va être bientôt portée devant le pays tout entier, et rien n'indique jusqu'ici que l'Angleterre soit disposée à désavouer une politique qui, somme toute, l'a replacée assez haut dans les conseils de l'Europe.

Pour toutes les nations, la vie publique n'est qu'un perpétuel mélange d'événemens favorables et d'accidens douloureux ou de laborieuses épreuves. L'Espagne en fait aujourd'hui l'expérience. Le second mariage du jeune roi Alphonse XII est pour le moment la diversion heureuse au milieu de bien des préoccupations, les unes accidentelles et imprévues, causées par un fléau qui vient de désoler toute une province, les autres motivées par des questions de politique qui touchent à la situation tout entière, qui intéressent peut-être la paix intérieure et extérieure du pays. L'agréable roman qui a commencé il y a quelques semaines dans une station française, à Arcachon, par l'entrevue du souverain espagnol et d'une princesse autrichienne, ce roman va se dénouer décidément comme les contes de fées. On n'en est plus aux mystérieux préliminaires du mariage. Un ambassadeur extraordinaire, le duc de Bailen, a été envoyé à Vienne, et il a déjà officiellement demandé à l'empereur François-Joseph la main de l'archiduchesse Marie-Christine. Tout est arrêté et convenu. Dans un mois, la princesse qui va

ceindre la couronne des reines catholiques partira pour l'Espagne, où elle ne paraît devoir rencontrer que des sympathies. Sa grâce et son esprit feront le reste. Cette union, accomplie sous les plus favorables auspices, a été l'objet de bien des interprétations, de bien des commentaires, qui n'ont que le tort d'être des conjectures dépassant selon toute vraisemblance la réalité. Assurément ce mariage, qui renoue les vieux liens de la péninsule et de l'Autriche a son importance dynastique et diplomatique : il est fait pour donner à la monarchie espagnole un lustre de plus, des relations nouvelles, l'appui des cours du continent; il ne peut changer essentiellement le cours de la politique. Il réveille de vagues souvenirs de l'histoire, il ne refait pas artificiellement le passé, il ne renoue pas les traditions des Philippe et des Charles II dans l'Espagne transformée par les révolutions qui ont produit tout un ordre nouveau d'intérêts et d'institutions. L'archiduchesse Marie-Christine devient ni plus ni moins une reine constitutionnelle dans sa patrie d'adoption.

Elle n'a qu'une mauvaise chance, cette future souveraine espagnole choisie dans une des plus vieilles maisons de l'Europe et appelée à porter la couronne avec le jeune Alphonse XII. Elle va arriver au delà des Pyrénées au lendemain des malheurs qui viennent de frapper toute une population, peut-être aussi au milieu de difficultés politiques assez réelles. Il n'y a que quelques jours à peine, comme la France il y a quelques années, une partie de l'Espagne a été subitement envahie par des inondations qui ont pris aussitôt les proportions d'un fléau. Ces belles et fertiles régions méridionales de Murcie, d'Alicante, d'Alméria, de Malaga, ont été ravagées en quelques heures. Les désastres matériels sont immenses, le nombre des victimes est considérable; le fléau laisse la mort et la misère dans ces contrées. C'est une sorte de malheur public qui émeut l'Espagne entière, qui a été aussi vivement ressenti en France, où il a excité un mouvement spontané de sympathie naturelle entre les deux peuples, une généreuse émulation de charité, dont le digne et spirituel représentant du roi Alphonse parmi nous, le marquis de Molins, a pu recueillir déjà les premiers témoignages. Ce deuil imprévu de toute une population a jeté comme un voile de tristesse sur le mariage royal.

D'un autre côté, à Madrid même, des questions d'une certaine gravité s'agitent à l'approche de la réunion des cortès. La plus sérieuse de ces questions est celle des réformes qui sont la condition ou la suite de la pacification de l'île de Cuba. Ces réformes, devenues nécessaires, n'ont pas seulement de l'importance pour Cuba, elles touchent aux relations commerciales qui ont existé jusqu'ici entre la métropole et la colonie, aux intérêts des provinces les plus industrielles de l'Espagne; elles impliquent à la fois l'émancipation plus ou moins immédiate des noirs, qui a été promise, et des modifications dans la législation doua-

nière. Elles intéressent la prospérité, la sécurité de la possession des Antilles et la production espagnole. Le chef du ministère, le général Martinez Campos, qui a été assez heureux pour mettre fin par un traité à l'interminable guerre civile de Cuba, a pris des engagemens libéraux qu'il veut tenir. Une commission chargée de préparer les réformes semble, de son côté, se prononcer pour des atermoiemens ou des demi-mesures; elle cherche des combinaisons qui puissent satisfaire à la fois les noirs qui attendent la liberté, les propriétaires, les producteurs espagnols. Tous les intérêts sont en conflit, et le problème est d'autant plus pressant que, depuis quelques mois, une certaine agitation a recommencé à se manifester à Cuba. Les cortès, qui vont se réunir pour le mariage du roi, se trouveront, dès le lendemain du mariage, en présence de ces questions aussi délicates que compliquées, dont la discussion peut mettre en péril l'existence du ministère de Madrid.

Tout peut dépendre de l'appui que le chef du cabinet, le général Martinez Campos, obtiendra de M. Canovas del Castillo, qui vient d'être reçu avec des ovations dans la protectionniste Catalogne, mais qui est assez habile pour trouver une transaction, pour faire la part d'invincibles nécessités en tranquillisant autant que possible les intérêts qui résistent encore. M. Canovas del Castillo, après s'être effacé pendant quelques mois, semble redevenir ainsi un peu l'arbitre d'une situation où son esprit politique et sa dextérité ne sont pas de trop dans l'intérêt même de cette restauration constitutionnelle dont il a été le négociateur le plus actif et un des premiers serviteurs. Sera-t-il ramené au pouvoir par la force des circonstances, par le cours des débats parlementaires qui s'ouvriront, après le mariage royal, à l'occasion de cette épineuse affaire de Cuba? Ce qui n'est point douteux, c'est que la question est désormais de plus en plus urgente, qu'elle doit nécessairement être résolue, et qu'une solution insuffisante ou équivoque ne pourrait que compromettre la paix si péniblement reconquise à Cuba, en suscitant peut-être des complications internationales du côté des États-Unis. C'est là le danger que la prévoyance des hommes d'état de l'Espagne s'étudiera sans nul doute à conjurer pour l'avenir.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Oraison funèbre du grand Condé, texte collationné sur l'édition originale par M. Emmanuel Bocher, illustré par M. Lechevallier-Chevignard, 1 vol. in-4°; Paris, 1879; D. Morgand et C. Fatout.

Il n'est guère de plaisir plus délicat, ni surtout plus complet, qui satisfasse plus pleinement les yeux et l'esprit à la fois, que de relire, dans

un beau texte, bien imprimé, quelqu'un de ces chefs-d'œuvre de l'éloquence ou de la poésie nationale, quelque comédie de Molière, par exemple, dans la belle édition qu'en a donnée l'imprimerie nationale, ou quelque oraison funèbre de Bossuet dans une édition illustrée comme celle que nous signalons au lecteur. Quelques personnes pourront trouver étrange qu'on *illustre* un texte de Bossuet. Elles n'auront qu'à jeter les yeux sur l'œuvre de M. Lechevallier-Chevignard pour s'apercevoir qu'il n'y faut qu'un artiste à hauteur de la tâche. Ce sont là vraiment des illustrations, c'est-à-dire une fidèle interprétation, le commentaire en quelque sorte imagé de l'éloquente parole de Bossuet. Nous ne savons, au point de vue de l'exécution matérielle, et peut-être même du dessin, si l'on ne pourrait élever quelques objections légères; ce que nous pouvons dire du moins sans marchander l'éloge, c'est que cette *Bataille de Rocroy*, cet *Escalier de Chantilly*, cette *Nef de Notre-Dame*, sont vraiment conçus et rendus dans le goût sévère du XVIIe siècle. Il serait difficile de mieux traduire par le dessin, avec un sentiment plus vrai, plus simplement et d'une manière plus frappante, ce contour arrêté, cette dignité un peu froide, cette gravité soutenue de la prose elle-même de la grande époque. Qui voudra s'en convaincre n'aura qu'à faire la comparaison avec ce qu'on nous donne aujourd'hui pour *illustrations* de Molière, et qui n'en sont la plupart du temps que la *caricature*.

L'illustration n'est pas d'ailleurs l'unique mérite de cette réimpression. La critique et l'érudition y peuvent encore trouver leur compte. M. Bocher nous donne en effet la réimpression textuelle de l'édition originale, mot pour mot, lettre pour lettre, l'orthographe elle-même et la ponctuation de Bossuet. A ceux qui ne verraient qu'une coûteuse manie dans l'ardeur avec laquelle on poursuit de nos jours, à prix d'or, dans les ventes publiques de livres, les éditions originales de nos grands classiques, je prends la liberté de donner le conseil de lire attentivement le texte de l'*oraison funèbre*, tel que le voilà, dans l'édition de M. Bocher et de le comparer au texte consacré, par exemple, dans nos écoles. Ils verront s'il a changé sur la route.

Nous n'exprimerons qu'un regret, en fermant ce beau livre, c'est que nous n'ayons pas Bossuet imprimé tout entier de la sorte. Ce n'est pas d'ailleurs que nous provoquions personne à nous le donner : l'entreprise de la révision du texte serait au-dessus des forces d'un seul homme, et l'exécution matérielle, assurément, au-dessus des moyens d'un seul éditeur.

F. B.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

LA

RÉPUBLIQUE CONSTITUTIONNELLE

ET PARLEMENTAIRE

Après cette révolution de 1848 qui surprit presque également les vainqueurs et les vaincus, M. Thiers disait, dans une séance mémorable du parlement : « La république est le gouvernement qui nous divise le moins. » Si cela était vrai alors d'un gouvernement venu par un coup de force et emporté par un coup d'état, combien il a eu raison de le répéter à propos d'une république sortie bien moins d'une insurrection que d'une acclamation populaire, après l'effondrement de l'empire, et qui eut pour véritable origine le vote libre d'une assemblée librement élue, sous la nécessité patriotique, tristement peut-être, mais noblement acceptée, de donner enfin un gouvernement au pays ! Tant que cette république n'a eu qu'une existence provisoire, attendant le jugement définitif du parlement et du pays, on comprend que les compétitions et les luttes des partis en aient fait un gouvernement de combat, et qu'elle n'ait pu justifier le mot de M. Thiers. Mais, depuis que la question a été résolue par le vote d'une assemblée nationale, avec la sanction des élections populaires, il semble que rien ne s'oppose plus à ce que ce mot devienne une vérité. Nous avons enfin une république légale, avec une constitution républicaine qui a sagement partagé la représentation de la souveraineté nationale en trois pouvoirs. Nous avons deux chambres républicaines, et un président républicain de principe et non d'occasion. Si les partis hostiles à la république n'ont pas tous désarmé devant le gouvernement acclamé par le pays, ils ont tous, quoi qu'ils puissent dire, le profond sentiment de leur impuissance. Si l'un d'eux n'est pas tout à fait mort avec le jeune prince qui vient de finir si tragiquement, son futur césar lui a donné pour mot d'ordre de faire le mort.

L'autre attend de la Providence le retour de son roi. Un troisième ne réclame pour ses princes que l'honneur de servir leur pays. L'immense majorité des fonctionnaires de tout ordre et de tout rang ne demande, maintenant comme toujours, qu'à faire son devoir, qui est de servir l'état avec zèle et loyauté, sans passion pour aucun des régimes qu'elle voit tour à tour paraître et disparaître. L'ordre matériel n'a jamais été plus assuré ; il n'y a ni émeute à réprimer ni même d'émotion populaire à calmer. La France n'a jamais été moins qu'aujourd'hui un pays de conspiration, son armée n'ayant d'autre passion que l'amour de la patrie, ni d'autre ambition que d'en défendre l'indépendance et l'honneur. Jusqu'ici elle n'a connu que son drapeau, et tout gouvernement serait bien imprudent de vouloir qu'elle se passionnât pour une cause ou un parti politique, car alors elle se diviserait, et ses régimens en viendraient aux mains, comme dans un pays voisin. La paix au dehors est assurée, puisqu'elle est un besoin pour l'Europe comme pour la France. Si les petites campagnes de notre diplomatie, où nous avons la chance de rencontrer le concours de M. de Bismarck, ne nous promettent point de ces grandes victoires qui relèvent un peuple, elles n'ont pas du moins le danger de ces aventureuses entreprises où peut sombrer la fortune d'un pays.

Voilà donc un état de choses qu'aucun péril ne menace, qu'aucune inquiétude sérieuse ne trouble, qu'aucun obstacle n'arrête. Dans notre ciel politique, on ne découvre encore ni ces gros nuages qui recèlent les orages, ni ces terribles courans qui apportent les furieuses tempêtes ; quelques incidens, comme l'élection de Javel et l'accueil fait aux exilés de la commune, ne suffisent point à les annoncer. Néanmoins, pourquoi ne peut-on pas dire, sans un optimisme excessif, que la situation est parfaitement bonne et sûre? Quoi qu'en pensent la plupart des feuilles républicaines, ce ciel n'est ni pur ni radieux ; s'il n'est pas sombre, il est tout au moins gris, et plus d'un œil exercé y aperçoit des signes qui ne sont pas tout à fait rassurans. Une société démocratique comme la nôtre ne peut sans doute se mouvoir sans faire du bruit; mais l'activité n'est pas l'agitation. Or l'agitation est réelle en ce moment. Elle n'est pas seulement à la surface, elle pénètre jusqu'aux entrailles du pays. Chaque nation, même celles qui, comme l'Angleterre, procèdent par évolution, et non par révolution, a ses jours d'épreuve, de crise et d'enfantement, quand la nécessité d'une grave réforme ou d'une grande entreprise s'impose à elle; toutefois on ne voit pas que notre pays en soit là. Après tant de désastres, de luttes et de fatigues, il ne demande qu'à se reposer dans le lent et fécond travail de sa réorganisation militaire, financière, industrielle, et de sa régénération morale. C'est dans ce besoin de paix

intérieure et extérieure, d'ordre et de sécurité, qu'une vague, mais réelle inquiétude commence à s'emparer des esprits. Aux questions qu'on voit tout à coup mettre à l'ordre du jour, aux difficultés que ces questions inattendues suscitent au gouvernement, au trouble profond qu'elles répandent dans une société paisible et laborieuse, on sent moins la main qui gouverne que la force occulte qui pousse et entraîne; on reconnaît la pression d'un parti plutôt que la direction d'un gouvernement. On se demande ce que devient la constitution, ce que devient le gouvernement parlementaire dans ces manœuvres dont le public n'a point le secret, dans ces influences cachées, dans cette impulsion obscure, puissante, qui semble tout mettre en mouvement. Si l'on ne se croit pas revenu au régime du silence et de l'obéissance passive des vieilles monarchies, il est certain qu'on ne se retrouve point en pleine lumière du gouvernement de la parole et de la discussion publique. Le public, qui ne voit en tout que des questions de personnes, se dit : « Ah ! si M. Thiers vivait encore! si l'on pouvait retrouver un Casimir Perier !» Des publicistes sérieux posent ce grave problème : Une constitution est-elle faite pour le tempérament de la démocratie ? Un gouvernement parlementaire est-il possible avec le suffrage universel? C'est parce que nous ne partageons pas ces doutes que nous avons entrepris ce travail.

I.

Que devient la constitution ? C'est la question qu'on se fait, pour peu qu'on ait suivi la marche des affaires depuis qu'elle a été mise à exécution. Sans remonter jusqu'aux discussions parlementaires qui en ont expliqué le caractère et l'esprit, il suffit de rappeler que, dans la pensée des hommes sensés et pratiques de gauche et de droite qui l'ont votée, cette constitution, plus politique que logique, devait avoir pour effet de régler et de tempérer les mouvemens d'une démocratie qui n'a pas son égale en Europe pour la vivacité de ses allures et l'intempérance de ses instincts. C'est pour cela que les législateurs de l'assemblée nationale ont divisé la souveraineté en trois pouvoirs, qu'ils ont établi deux chambres d'attributions à peu près égales, qu'ils ont armé le chef du pouvoir exécutif du droit de dissoudre la chambre des députés avec le consentement du sénat, qu'ils ont donné à ce sénat, par un mode d'élection spécial, une origine plus conforme à son rôle de pouvoir conservateur et modérateur, au besoin même résistant, qu'enfin ils ont voulu assurer la sécurité et l'indépendance du parlement et du gouvernement tout entier, en le tenant à distance de l'éternel foyer par-

fois refroidi, mais jamais éteint, de la flamme révolutionnaire.

Qu'a-t-on fait de ces garanties, depuis que la constitution fonctionne? Nous ne sommes pas de ceux qui ont voté la précaution prise contre Paris; nous n'avons donc pas été très ému de cette révision partielle qui touche au déplacement du siège du gouvernement, tout en reconnaissant qu'aucune mesure efficace n'a été prise pour en prévenir les conséquences possibles, sinon probables. Avec un gouvernement fort et résolu, nulle insurrection n'est à craindre, même à Paris, et il est juste d'ailleurs de reconnaître que la démocratie, pouvant obtenir désormais toute satisfaction par le suffrage universel, commence à comprendre que les temps héroïques sont passés pour elle. Il n'en est pas moins vrai qu'avec le tempérament de la démocratie parisienne, il faut compter sur l'imprévu, et que le droit de réquisition directe de la force armée par les présidens des chambres n'a rien de bien rassurant pour l'ordre et la paix publique. Nous attendons la sagesse du peuple de Paris à l'épreuve d'un conflit possible entre les trois pouvoirs; s'il n'est point tenté de se mettre de la partie, la confiance du gouvernement qui a répondu de l'ordre sera justifiée. En tout cas, c'est déjà une garantie de moins dans une constitution que les législateurs avaient voulu rendre aussi conservatrice que possible.

Mais il s'est fait, sans qu'on ait pris la peine de le voter, un bien autre changement dans la constitution. En principe, le sénat a le même pouvoir que la chambre des députés sur toutes les œuvres législatives, et si l'une a l'initiative de discuter et de voter le budget, l'autre conserve le droit de soumettre le projet voté à une discussion sérieuse, et d'y introduire tels amendemens qu'il juge utiles ou nécessaires. Que se passe-t-il en réalité? Depuis que la constitution a été mise en pratique, les divers budgets qui ont été présentés par le gouvernement et votés par la chambre des députés, après longue discussion, et avec d'importans amendemens, n'ont pu être, faute de temps, véritablement discutés par le sénat, dont le vote sommaire n'a guère été autre chose qu'un simple enregistrement. Cet usage, il est vrai, n'a pas encore passé en droit, malgré les prétentions d'une fraction considérable de la chambre des députés dont l'éloquence de M. Jules Simon a eu raison un jour; mais il faudra une grande énergie au sénat et au président de la république, dont c'est le devoir, pour ramener l'autre chambre au respect de la constitution sur ce point. Toujours en principe, un ministère, pour se former et pour durer, ne peut pas se passer de l'agrément de la majorité des deux chambres. Assurément les ministres sénateurs n'ont pas manqué jusqu'ici aux cabinets qui se sont succédé. Est-ce par égard pour le sénat que la chambre des

députés en a agi ainsi, ou est-ce parce que le gouvernement avait besoin de l'expérience, de l'autorité ou du talent de ces ministres sénateurs? C'est sans doute pour les deux raisons, la seconde chambre étant d'autant moins avare d'hommages au sénat qu'elle est plus jalouse de ses prérogatives. En fait, c'est ailleurs qu'au sénat que se produit l'initiative parlementaire, que s'élaborent les projets de loi, que couvent les articles 7, que se préparent les changemens de ministère. Combien de lois votées à contre-cœur par la majorité républicaine du sénat, sous la menace d'une crise ministérielle ou d'un conflit parlementaire! Le transfert à Paris du siège du gouvernement n'était pas de son goût, surtout sans les garanties qu'elle avait d'abord dû exiger pour condition de son vote. Elle n'en a pas moins voté cette loi avec une pénible résignation, devant la perspective d'un conflit. Il a fallu de pressantes instances auprès des sénateurs hésitans pour rallier une majorité à un projet de loi sur l'amnistie, pour laquelle le sénat, même républicain, avait de vives répugnances. On y voulait bien gracier, mais non amnistier les gens de la commune pour un fait inouï de guerre civile. On se souvient que la loi communale, qui a enlevé au pouvoir central toute action sur les communes, en leur abandonnant la nomination des municipalités, n'a pas été votée par le sénat avec la ferme conviction qu'il votait une loi de bonne administration. Quant aux projets de loi sur les travaux publics, qui engagent notre avenir financier au point de nous lier peut-être les mains, lorsque l'intérêt évident du pays est qu'elles restent libres pour tous les événemens heureux ou malheureux qui peuvent survenir, il est douteux que la prévoyante sagesse de M. Léon Say en eût pris l'initiative, et il n'a pas dû entendre sans quelque embarras la critique si forte et si concluante qu'en ont faite les meilleurs financiers du sénat, M. Bocher en tête. Enfin il est une question qui agite depuis quelque temps le monde parlementaire et trouble le pays tout entier : c'est l'article 7 de la loi Ferry. Si le sénat actuel le vote, ce que nous avons peine à croire, il n'aura jamais obéi plus à contre-cœur à une consigne contraire à toutes ses idées libérales et à tous ses sentimens conservateurs.

Voilà la situation faite par la chambre prépondérante à un sénat devenu républicain par les dernières élections. Quant au sénat conservateur, suspect de regrets plutôt que d'espérances monarchiques, on s'est indigné qu'il ait relevé la tête, à l'appel du maréchal Mac Mahon, et on lui a prêté les plus noirs desseins, parce qu'il n'a pas cru pouvoir refuser une dissolution qui lui était demandée comme la suprême ressource du parti conservateur. Il faut bien convenir pourtant que la chambre des députés n'a rien fait pour éviter cette

mesure extrême, ni vis-à-vis du président, ni surtout vis-à-vis du sénat, dont elle a méconnu les droits en toute occasion. Le 16 mai, fait sans nécessité et sans à-propos par des conservateurs qui n'avaient pas de vives sympathies républicaines, avec des alliés compromettans, était une entreprise parfaitement légale, ayant pour but, la loyauté du président de la république ne permet pas d'en douter, de prévenir un danger que le pays ne voyait point encore. C'est ce qui la fit échouer. Quand il sera possible de la juger de sang-froid, on reconnaîtra que ce fut une calomnie de la signaler au pays comme une conspiration monarchique; que ce fut une odieuse manœuvre d'en dénoncer les auteurs aux électeurs comme des fauteurs de guerre civile et de guerre étrangère, et d'assimiler enfin cette campagne toute constitutionnelle de conservateurs impatiens à l'abominable insurrection de la commune, à laquelle seule les partis ardens accordaient des circonstances atténuantes. La lettre du maréchal à M. Jules Simon a été moins l'acte réfléchi d'un politique que le geste un peu brusque d'un soldat qui croise la baïonnette contre l'ennemi qu'il a pour consigne de ne pas laisser passer. Quoi qu'il en soit, le sénat, même avant que les récentes élections en eussent déplacé la majorité, avait pris au sérieux la constitution, sauf quelques intransigeans d'extrême droite, ultra-légitimistes ou bonapartistes, dont la défection avait fait passer toute la liste de gauche dans l'élection des sénateurs à vie par l'assemblée nationale. On ne peut lui reprocher ni d'avoir créé des difficultés au gouvernement de la république, ni d'avoir provoqué une seule crise ministérielle, ni d'avoir pris, sur quelque question que ce soit, une initiative quelconque, embarrassante pour les ministères républicains, comme l'a fait trop souvent la chambre des députés. La vérité est que la patience du sénat a été singulièrement mise à l'épreuve, et qu'au train dont allaient les choses, le désaccord entre la chambre des députés et les autres pouvoirs de l'état ne pouvait manquer d'aboutir à un conflit et à une dissolution dont le maréchal eût dû laisser l'initiative et la responsabilité à un ministère républicain.

Le mot de dissolution réveille des souvenirs qui ont eu sur la politique du parti républicain une influence fatale. Il faut pourtant en parler. Si c'est toujours chose grave et parfois dangereuse d'user de ce droit, il n'en faut pas moins l'inscrire dans toute constitution qui reconnaît trois pouvoirs, et particulièrement dans une constitution républicaine. Ce qui en fait la vertu, c'est bien moins l'usage qu'on en fait que l'effet préventif qu'il produit sur la seconde chambre. Rien n'est plus facile que l'entente des pouvoirs publics, tant que le bon sens et l'esprit politique dominent la passion; mais

rien n'est plus difficile dans le cas contraire. La dissolution ne doit être qu'un remède extrême à un mal profond, et visible pour le pays qui en a compris la gravité. Les promoteurs du 16 mai ont appris à leurs dépens qu'on ne risque pas un appel au suffrage universel comme au suffrage restreint. Celui-ci eût peut-être compris (et encore) qu'il s'agissait de choisir entre la politique conservatrice et la politique radicale. Le suffrage universel, inhabile à saisir les questions complexes ou abstraites, n'a vu, dans la campagne électorale, qu'une lutte entre monarchistes et républicains. Ce qu'il y a de plus grave peut-être dans les résultats de cette lutte, ce n'est pas la défaite et la déroute du parti conservateur trop profondément divisé pour résister à ses adversaires, c'est le droit de dissolution réduit à peu près à l'état de lettre morte. Si une seconde dissolution devenait d'une absolue et urgente nécessité, ce qu'à Dieu ne plaise, il est plus que douteux que le président actuel prît la responsabilité de la provoquer, à moins que le pays ne la réclamât à grands cris.

On voit que, si la constitution est restée à peu près intacte en principe, en fait, elle a été faussée dans son esprit et dans ses dispositions les plus essentielles par la constante pratique de la majorité républicaine de la seconde chambre. S'il ne se forme bientôt une majorité constitutionnelle qui s'efforce de lui rendre sa vertu conservatrice, ce ne sera plus qu'une loi sur le papier, sans application réelle et sans utilité, comme tant d'autres qui sont allées dormir dans les archives de notre littérature politique.

II.

Voilà comment fonctionne le gouvernement constitutionnel. Le gouvernement parlementaire fonctionne-t-il mieux? Si le gouvernement qu'on appelle de ce nom était celui où l'on fait le plus de discours, nous pourrions nous flatter de jouir du régime parlementaire dans toute sa plénitude. Nous avons des ministres qui profitent de toutes les occasions de produire leur éloquence en public. Ils parlent partout, à Nancy, à Montbéliard, à Perpignan, à Laon, à Bordeaux, tantôt devant des foules en plein air, tantôt dans des banquets, tantôt au sein des conseils généraux. Mais ils parlent pour dire seulement ce qu'ils veulent, devant des auditeurs qui viennent pour les admirer ou les applaudir. C'est là une très bonne habitude dont l'Angleterre n'avait point à nous donner l'exemple, le goût de l'éloquence étant naturel au génie de notre race. Mais cela n'a rien de commun avec le gouvernement parlementaire proprement dit. Ce qui fait le caractère propre de ce gouvernement, ce n'est ni tel discours plus ou moins éloquent, ni telle déclaration de principes

devant le public, et même devant le parlement; c'est un programme net et précis des idées, des vues, des résolutions surtout du ministère, sur toutes les importantes questions à l'ordre du jour; c'est l'explication et la défense de ce programme devant les interrogations, les objections, les contradictions des amis et des adversaires. C'est ainsi qu'on l'entend dans tous les pays où l'on pratique réellement le gouvernement représentatif, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Autriche, en Belgique, même en Espagne, où la politique ne va guère chercher de leçons de régime parlementaire. Nous l'avons vu, en France, dans tout son éclat, de 1814 à 1851. Le goût des grands discours nous avait même fait adopter la coutume anglaise des adresses à la couronne, et nous en abusions au point de perdre quinze ou vingt grands jours à ces brillans tournois parlementaires, dont le sens pratique des Anglais avait su se refuser le spectacle. La république de 1848 les supprima naturellement, et l'empire, qui fit enlever la tribune, n'était pas d'humeur à les rétablir de sitôt. En laissant à l'histoire du passé ces beaux exemples d'éloquence parlementaire, il est une chose que notre pays serait heureux de voir revivre, c'est la tradition des franches et claires explications qui semble perdue dans les mystérieuses complications de la politique actuelle. A voir ce qui se passe depuis l'établissement de la république, les amis du régime parlementaire seraient tentés de le croire incompatible avec la république gouvernée par des républicains. Tous les cabinets qui ont précédé les ministères vraiment républicains ont tenu à exposer, à expliquer, à défendre devant le parlement, à pratiquer dans leur administration un programme de gouvernement. Le premier président de la république, M. Thiers, avait sur ses ministres une autorité absolue, que sa grande personnalité rendait bien naturelle, et qui lui était d'ailleurs nécessaire pour gouverner le pays, dans les circonstances exceptionnelles où il avait accepté le pouvoir. Jamais chef d'état n'a possédé un pouvoir pareil pour le choix de ses ministres, la direction de la politique générale, et l'action personnelle sur toutes les branches de l'administration publique. Mais son gouvernement a toujours satisfait à la condition essentielle du régime parlementaire. Ce n'est pas qu'il perdît beaucoup de temps à exposer, discuter et défendre son programme politique. On ne le lui demandait jamais, tant on connaissait ses idées, ses résolutions, ses instincts et ses sentimens conservateurs sur toutes choses. M. Thiers n'avait pas besoin de programme; il était lui-même un programme vivant, le plus clair, le plus précis, le plus facile à saisir. Pour comprendre et juger sa manière de pratiquer le gouvernement, on avait ses écrits, ses discours, tous les actes de sa longue et glorieuse carrière. Un mot résumait sa manière d'entendre le gouvernement

parlementaire : la responsabilité du chef du cabinet devant le parlement ; la responsabilité des ministres devant le chef du cabinet. Quoi qu'on ait pu tenter pour le faire rentrer dans les attributions de président constitutionnel, il n'a jamais consenti au rôle d'un président irresponsable qui préside et ne gouverne pas. C'était bon pour un prince ou tout autre président. M. Thiers voulait gouverner, quel que fût le titre que l'assemblée lui eût conféré. Voilà pourquoi il n'est pas mort président d'une république constitutionnelle. Ce tout-puissant chef d'état avait un sentiment aussi vif de sa responsabilité que de sa dignité personnelle, et s'il s'est montré jaloux jusqu'à l'excès de sa liberté d'action et d'initiative, il s'est toujours incliné devant la volonté d'une assemblée qui regretterait bien de s'être privée de ses services, si elle vivait encore. Les partis peuvent juger diversement les ministères conservateurs qui se sont succédé sous la présidence du maréchal Mac Mahon. Ce qu'aucun ne peut nier, c'est qu'ils ont tous eu un programme de résistance, nettement affirmé, et résolûment appliqué.

Ce n'est qu'à partir des ministères vraiment républicains que les discours en public et les vagues déclarations de principes ont remplacé les programmes précis de questions et de solutions. S'il est un homme respecté pour son caractère, admiré pour son éloquence, connu pour ses sentimens conservateurs, fait, en un mot, pour honorer et servir le gouvernement parlementaire, c'est M. Dufaure. On ne peut lui reprocher d'avoir enveloppé son programme de résistance dans des phrases équivoques applaudies à gauche et à droite. C'est même pour la netteté et la fermeté de son langage qu'il a perdu les sympathies de la chambre républicaine élue après le vote de la constitution. Pourquoi, avec la force de résistance, n'a-t-il pas eu la vigueur d'initiative? Pourquoi n'a-t-il pas même essayé de diriger la politique du cabinet dont il était le chef, de prévoir, de prévenir les incidens de nature à le pousser dans une voie qui n'était pas la sienne? C'est qu'il n'avait pas nettement tracé cette voie d'avance, affirmé chaque fois qu'il en était besoin jusqu'où il pourrait aller pour satisfaire les vœux légitimes du parlement, et la limite précise où son devoir de ministre républicain conservateur était de s'arrêter. S'il l'eût tenté, il n'eût peut-être pas été impossible de former dans cette chambre, qui avait plus de bonne volonté que d'expérience, une majorité de gouvernement qu'il eût pu diriger, au lieu d'être forcé de suivre une majorité confuse et incohérente dans le désordre de son activité passionnée et fiévreuse. S'il est un esprit fin, vif et sagace, fait pour une politique de prévision et d'initiative que nul talent de tribune n'est plus apte à faire prévaloir au sein des assemblées, c'est M. Jules Simon. Mais a-t-il cru faire un véritable programme de

gouvernement, quand il s'est déclaré profondément républicain et profondément conservateur? Non, assurément. Il fallait dire, en outre, comment il entendait accorder sa politique républicaine avec sa politique conservatrice. Il aura trouvé sans doute que c'était aborder un point délicat sur lequel il risquait de n'être pas d'accord avec tous ses amis. Il a cru habile de réserver ces explications nécessaires pour un moment plus opportun, et il est arrivé qu'il a perdu le pouvoir avant d'avoir eu le temps de s'expliquer. Comme M. Dufaure, il s'est laissé prévenir par l'impatiente initiative de ses adversaires et de ses amis. Voilà comment, par une politique de temporisation et d'atermoiement, qui ne peut avoir sa raison d'être que dans une impérieuse nécessité, on laisse les questions se poser, les difficultés s'aggraver, les engagemens se prendre dans les groupes parlementaires, surtout les passions s'exalter, et qu'on en vient, par exemple, après une discussion où l'on a eu pour soi le bon sens, la raison politique et le talent, à subir, sous le coup d'un discours encore plus retentissant qu'éloquent, un ordre du jour dont les conséquences ont été d'une extrême gravité. Quand la politique de modération et de paix rentrera au gouvernement avec M. Jules Simon, il n'oubliera pas que, si un ministre a besoin de beaucoup d'amis qui le secondent dans sa tâche, il faut qu'il se résigne à compter quelques adversaires. Ce jour-là, qui n'est pas demain, nous sommes sûr qu'il apportera à la tribune un vrai programme de gouvernement.

Ce que ni M. Dufaure, ni M. Jules Simon n'ont cru pouvoir faire, il ne fallait pas l'attendre des honnêtes ministres qui ont accepté le pouvoir dans des circonstances où ils ne pouvaient l'exercer librement. M. Waddington est assurément un esprit sensé et modéré, de tempérament conservateur, aussi révolté que qui que ce soit des horreurs de la commune, aussi pénétré de respect et de sympathie pour toute croyance religieuse, aussi ennemi des réactions politiques qui troublent et désorganisent nos administrations publiques, aussi convaincu de la nécessité d'une police vigilante, en un mot, un homme du centre gauche, s'il en fut. Pourquoi donc a-t-il accepté l'amnistie des gens de la commune, quand les grâces suffisaient à la justice et à l'humanité? Pourquoi a-t-il accepté une enquête sur les agens de la préfecture de police, qui ne pouvait que décourager ses agens fidèles, en provoquant de basses dénonciations, et devait aboutir à la démission d'un ministre abandonné de ses collègues? Pourquoi a-t-il accepté un système d'épuration qui tend à faire prévaloir les opinions sur les services et la capacité dans le choix des fonctionnaires, et souffert cette espèce de dissolution d'un conseil d'état que M. Dufaure avait couvert de son autorité contre d'incessantes entreprises, et qu'un honnête et loyal garde

des sceaux que nous n'avons jamais connu jacobin, a voulu défendre jusqu'à la dernière heure? Pourquoi enfin a-t-il accepté cet article 7 d'une loi sur la liberté d'enseignement, qui est une violation manifeste de cette liberté, et qui porte le trouble dans les consciences? Nous ne pouvons croire, par parenthèse, qu'il ait pris au sérieux, malgré ses déclarations, cet étrange argument de l'unité nationale menacée par l'enseignement des jésuites. Il a trop de bon sens pour ne pas voir que cette crainte, si elle est sincère, est imaginaire, et que c'est le remède qu'on propose qui menace bien autrement l'unité nationale et la paix intérieure. C'était bien le cas de rire des terreurs des conservateurs devant le fantôme trop souvent évoqué du péril social, quand on devait s'en servir avec moins de bonne foi pour effrayer les bonnes gens qui se souviennent encore des chansons de Béranger. Il n'y a qu'une manière d'expliquer la politique de M. Waddington et des politiques sensés qui s'y résignent, c'est qu'il garde le pouvoir pour ne pas le livrer à des ministres moins modérés, et qu'il a tout subi, parce qu'il fallait faire la part du feu. Le public, qui n'est pas dans le secret des négociations parlementaires, serait bien étonné d'apprendre que le ministère actuel a concédé l'article 7, en échange du procès des ministres du 16 mai, que réclamait la majorité de la chambre des députés. Et voilà à quoi tient la liberté religieuse dans notre malheureux pays. A un bien moindre prix, le gouvernement eût pu épargner à M. de Broglie et à ses *complices* (style de réquisitoire) une accusation qu'il leur eût été si facile de réduire à néant, même devant un sénat républicain. Il lui suffisait d'avoir le courage d'en dire nettement son avis.

III.

Rien ne ressemble moins au gouvernement parlementaire que cette façon de gouverner. Ce fut un grand spectacle, dans notre pays, que ce beau et noble régime, en son plein exercice, sous lequel nous admirions tous les genres d'éloquence, la force et la flamme d'un de Serre, la souplesse d'un Villèle, la grâce d'un Martignac, l'esprit d'un Benjamin Constant, l'éclat d'un Chateaubriand, l'autorité d'un Royer-Collard, la fierté d'un Casimir Perier, la dignité d'un de Broglie, la gravité d'un Guizot, la verve d'un Dupin, la passion d'un Montalembert, la poésie d'un Lamartine, la puissance d'un Berryer, et cette intelligence d'un Thiers qui éclairait encore naguère de sa vive lumière nos débats de l'assemblée nationale. Alors les ministres gouvernaient réellement; ils dirigeaient leur parti, au lieu de le suivre; ils résistaient à la volonté royale, moins puissante et moins active que celle de nos comités actuels

de direction. Ils allaient droit à un but marqué d'avance dans un programme clairement énoncé et expliqué devant le parlement. Quand ils tombaient du pouvoir, c'était dans l'arène parlementaire, les armes à la main, comme de vrais athlètes. L'empire a supprimé ce gouvernement avec la liberté. Pourquoi la république, qui nous a rendu la liberté, ne nous rend-elle pas le régime qui en est la plus solide garantie? Pourquoi nos ministres républicains se laissent-ils diriger, allant au hasard et à la merci d'événemens qu'ils ne savent ni prévoir ni prévenir, glissant sur une pente plus ou moins rapide, et disparaissant sans bruit dans l'ombre des intrigues parlementaires, sans que le pays sache le plus souvent comment et pourquoi ils ont quitté le pouvoir? Autre temps, autres mœurs, dira-t-on. Le gouvernement constitutionnel et parlementaire convient à certaines monarchies de l'Europe. Est-il possible, dans une société démocratique comme la nôtre, quel qu'en soit le régime, républicain ou monarchique? Au lieu d'accuser la volonté des hommes, n'est-il pas plus juste de reconnaître la force des choses? Grave problème sur lequel de sérieux esprits hésitent encore. Nous croyons fermement à la possibilité, à la nécessité du gouvernement parlementaire, sous toute espèce de régime libre, et particulièrement sous le régime républicain. Nous pensons qu'il n'est pas difficile de le démontrer, en reprenant le problème dans la condition nouvelle où l'a placé notre république démocratique. Cette condition, c'est le suffrage universel, dont il importe de définir le tempérament et le rôle dans la politique actuelle de notre pays, si l'on ne veut pas se heurter à des difficultés que n'ont pas éprouvées les régimes constitutionnels et parlementaires par lesquels la France a passé.

Le tempérament du suffrage universel est connu : tel que l'a fait une éducation plus qu'insuffisante, c'est une force irrésistible, toute d'instinct, d'habitude, de passion, plutôt qu'une personnalité douée de conscience, de réflexion et de volonté, capable de se diriger d'après des idées nettes et précises, dans les choses si délicates et si complexes de la politique. Quand il est mis en demeure de décider des destinées du pays par le choix de ses mandataires, il n'obéit point à une opinion raisonnée, mais à un mot d'ordre conforme à ses sentimens, à ses besoins, et aussi parfois malheureusement à ses instincts aveugles et à ses tenaces préjugés. Si le mot d'ordre, toujours donné par les partis, qui sayent seuls le formuler, est contraire à ses sentimens, le peuple souverain ne le suit pas. On l'a bien vu dans les élections de 1871, où le mot d'ordre suivi, la paix et la fin de la dictature, n'était pas celui du parti qui gouvernait alors, du moins en province. C'est donc une grande erreur de croire, comme le voudraient les flatteurs du peuple et les par-

tisans de son gouvernement plus ou moins direct, que ses mandataires ne sont que de simples commis chargés d'exécuter ses volontés. Le suffrage universel n'a ni desseins arrêtés ni volontés réfléchies sur la manière de gouverner; il n'a que des besoins et des sentimens qui le guident dans le choix des hommes qu'il met à la tête des affaires. Ce choix est plutôt déterminé par la connaissance plus ou moins directe des personnes que par le discernement des idées. C'est là, par parenthèse, ce qui fait que le scrutin uninominal est beaucoup plus conforme que le scrutin de liste au tempérament du suffrage universel, et que, si l'on veut que la masse ne finisse pas par abandonner les comices, il faut maintenir la loi électorale actuelle. Non, le peuple ne prend pas ses mandataires pour des commis; il les prend pour des tuteurs qui ont la tâche de tout faire, de tout diriger, de tout surveiller dans la gestion des affaires de ce maître incapable de les faire lui-même, et le plus souvent de les bien comprendre; parfois même, dans les grands périls, il les prend pour des sauveurs qu'il est trop heureux de rencontrer. A eux donc, et à eux seuls, de faire la besogne, toute la besogne; si le peuple se trouve bien de leur tutelle, il les réélit; s'il s'en trouve mal, il en choisit d'autres. Quand parfois, trop souvent même, il se laisse égarer par des préjugés qu'il prend pour des vérités, ou par des promesses qu'il prend pour des réalités, il ne manque jamais, après une plus ou moins longue expérience, de rentrer dans la voie de salut d'où les partis l'ont fait dévier. C'est donc une injure à faire au suffrage universel que de dire qu'il vote toujours bien ou mal sans savoir ce qu'il fait. Il n'est pas sourd et aveugle à ce point. Ce qui est vrai, c'est que, s'il a le sentiment de ses intérêts, de ses besoins, et même de grandes et nobles fins qui dépassent la sphère de ses besoins et de ses intérêts, il est tout à fait ignorant des moyens de réaliser le programme de ses vagues aspirations.

S'il en est ainsi, il ne faut parler ni de gouvernement direct ou indirect du peuple, ni de mandat impératif, ni de ratification populaire des décisions du parlement ou des actes du pouvoir exécutif, ni d'appel au peuple, ni de plébiscite, ni de rien qui y ressemble, sur des questions de politique proprement dite, dans une démocratie républicaine. Le gouvernement direct ne pouvait convenir qu'aux petits états de l'antiquité, et encore quel désordre et quelle anarchie ! La plus petite commune, dans nos sociétés modernes, ne pourrait le supporter, et ce serait déjà beaucoup trop que de laisser assister le public aux délibérations d'un conseil municipal. Le système représentatif est une nécessité des grands états modernes qui veulent un gouvernement libre. La ratification populaire n'est qu'une consécration dérisoire, le suffrage universel ne pouvant comprendre

les questions de principes ou d'affaires qu'on voudrait soumettre à son approbation. Le mandat impératif, fût-il l'expression directe de la volonté populaire, et non de l'initiative de comités électoraux qui l'interprètent à leur façon, réduirait les mandataires du peuple à n'être plus que les serviteurs très embarrassés d'un maître qui ne parle point. L'appel au peuple n'est qu'une machine de guerre entre les mains d'une minorité factieuse qui ne veut pas attendre l'heure légale de la justice du pays. Il n'y a, dans un véritable gouvernement constitutionnel, d'autre appel au peuple que les élections générales, selon les formes prescrites, et dans le temps fixé par la constitution. Quant au plébiscite, on le comprend dans une démocratie césarienne, où un maître gouverne avec des chambres sans pouvoir réel. Il faut bien que le despote, qui use et abuse du pouvoir, s'adresse de temps en temps au peuple qui a ratifié son usurpation par une première acclamation, soit pour retrouver dans une acclamation nouvelle la force et le prestige que lui enlèvent peu à peu les progrès de la véritable opinion publique, soit pour se décharger en partie sur la multitude ignorante et crédule d'une responsabilité qui lui pèse, à l'une de ces heures où cette opinion lui crie : « Qu'as-tu fait de la fortune du pays ? » Mais s'il s'agit d'une démocratie qui ne reconnait d'autre souverain que le peuple réuni dans ses comices, qui peut la gouverner, sinon l'assemblée des mandataires élus qu'on nomme le parlement?

Toute démocratie, si elle ne préfère un maître, doit donc vouloir un parlement et une constitution, un parlement qui gouverne pour elle, une constitution qui serve de règle tout à la fois à l'initiative parlementaire et à la volonté populaire. S'il est un régime politique qui ne puisse se passer d'une constitution, c'est notre démocratie républicaine. Quand un pays n'a plus ni monarchie, ni aristocratie, ni aucune institution héréditaire, où veut-on que son gouvernement trouve son assiette, sinon dans une constitution? L'état démocratique est un navire qui vogue sur l'Océan. S'il n'a pas de constitution, il manque tout à la fois de gouvernail pour assurer la direction de ses mouvemens, et de lest pour résister à l'entraînement des vagues. Avec la mobilité du suffrage universel, quel est le gouvernement qui serait assuré du lendemain? C'est aujourd'hui : Vive la république ! ce sera demain : Vive l'empire ! après demain : Vive la royauté ! selon les impressions diverses de la démocratie la plus mobile qui existe, la plus facile à séduire et à entraîner. A cette démocratie il faut donc une loi qu'elle soit tenue de respecter, tant que ses mandataires, plus réfléchis et mieux instruits de ses véritables intérêts, n'auront pas reconnu la nécessité de changer cette loi sous laquelle le pays vit dans l'ordre et dans la paix. Seulement, si les pouvoirs publics veulent que la constitution soit respectée de

tous, il est nécessaire qu'ils la prennent eux-mêmes au sérieux. Rien n'amène plus vite le discrédit et la ruine d'une institution que la fausse application qui en est faite. On a vu plus haut comment fonctionne cette constitution depuis 1876. Le moment nous semble venu pour le parti républicain, que le pays a mis en pleine et sûre possession du pouvoir, de se recueillir et de se demander si ce qu'il y a de mieux à faire pour la paix et la sécurité du pays, ainsi que pour le salut de la république, n'est pas de conserver la constitution votée par l'assemblée nationale. Si, après mûr examen, il la regarde comme une œuvre réactionnaire, qui n'est bonne qu'à entraver la marche et les progrès de la démocratie, nous estimons qu'il se trompe gravement, et qu'il voit l'obstacle là où est le salut pour la démocratie, telle que nous l'entendons. La constitution actuelle, prise dans sa lettre et dans son esprit, est toujours la démocratie, puisque tous les pouvoirs qu'elle a institués, chambre des députés, sénat, présidence, ont pour origine commune le suffrage universel, direct ou indirect; mais c'est la démocratie tempérée par des institutions qui en règlent et en modèrent l'essor. La division des pouvoirs, l'élection sénatoriale par des conseillers du département et de l'arrondissement avec l'adjonction des délégués communaux, le droit de dissolution accordé au président sur l'avis du sénat : toutes ces dispositions sont autant de garanties contre les entraînemens d'une démocratie à outrance. Le parti républicain juge-t-il que les choses iront mieux pour la république et le pays, une fois que ces garanties et d'autres encore auront disparu, ainsi que le pensent M. Louis Blanc et ses amis? Alors qu'il avise et procède le plus tôt possible à une réforme radicale de la constitution. C'est une grave expérience qu'il tentera, et qui pourrait bien ne pas tourner à l'avantage de la république. Mais cela vaudrait encore mieux que de conserver la constitution en la faussant. Nous aurions au moins une constitution et un gouvernement. Sera-ce une nouvelle convention de 1793, ou bien une autre édition de l'assemblée nationale de 1871? Cela dépendra du rôle prépondérant de la démocratie urbaine, ou de la démocratie rurale, et peut-être aussi de l'attitude de la démocratie parisienne, qui pourrait bien n'avoir pas dit son dernier mot? Si le parti républicain tient au contraire au maintien à peu près intégral de la constitution, comme nous l'espérons, il est temps qu'il l'affirme, non pas seulement dans ses paroles, mais surtout dans ses actes. Il faut qu'il la pratique sérieusement, qu'il la respecte et l'observe dans toutes ses parties, sans encourager l'initiative révolutionnaire de ses ardens amis, ni laisser suspendre sur la tête de cette pauvre victime la menace d'une révision plus ou moins prochaine.

Il est temps aussi que le parti républicain comprenne et pratique le gouvernement parlementaire dans toute sa vérité. Ce n'est point assez de dire que ce gouvernement est aussi nécessaire à la république qu'à la monarchie constitutionnelle, il l'est encore plus, par la raison que la démocratie a bien plus besoin que tout autre régime de la tutelle d'un parlement. La souveraineté du peuple, dans une démocratie bien entendue, consiste, non à se gouverner lui-même, mais à choisir ses gouvernans. Un corps électoral restreint, sans être tout à fait l'élite d'une nation, en forme la portion la plus généralement intelligente, et il s'y produit toujours une opinion qui agit et réagit sans cesse sur la direction de la politique parlementaire, non pas pour la gêner, mais pour l'éclairer, l'encourager ou l'avertir. C'est un conseiller assez sûr que ne manquent pas de consulter les élus du pays légal, ministres, sénateurs ou députés. La politique des cabinets et des parlemens ne peut attendre de telles communications du suffrage universel, qui lui laisse une parfaite liberté d'action et une entière initiative. On peut y apercevoir sans doute des signes précurseurs d'un changement général et profond. Mais ces symptômes n'ont point la clarté des manifestations de l'opinion des classes éclairées, ce qui fait que la tempête surprend plus souvent les gouvernemens démocratiques que les autres. A la réaction du sentiment populaire il n'y a pas de gouvernement qui puisse résister. Il n'en reste pas moins vrai que le gouvernement d'une démocratie est le plus libre de tous, par la raison que le souverain le laisse à peu près tout faire, jusqu'à ce qu'il lui enlève brusquement et parfois violemment le pouvoir. Et puisque ce gouvernement n'a pas de conseiller au dehors, il a besoin d'en trouver dans le sein du parlement. C'est ce qui fait que le gouvernement parlementaire est plus nécessaire à la démocratie républicaine qu'à tout autre régime.

C'est encore le plus facile à pratiquer sous un tel régime, quoi qu'on ait pu dire. Dans un corps électoral restreint, les influences électorales se font bien plus sentir que dans le grand corps qui comprend le pays tout entier. Les électeurs de l'un sont bien moins gênans, bien moins puissans que les électeurs de l'autre. Les gouvernemens ont bien moins à compter avec les aspirations vagues des masses qu'avec les prétentions intéressées, nettement définies des corps priviligiés. On l'a vu sous la monarchie parlementaire, où des réformes réclamées par l'intérêt général étaient repoussées trop souvent par les intérêts privés, comme la conversion des rentes, le service obligatoire, le libre échange, etc. Si ces résistances se produisent encore aujourd'hui, il est certain qu'au moment opportun le gouvernement et le parlement auront moins de peine à les vaincre,

devant l'attitude indifférente ou passive du suffrage universel. La grande voix des masses populaires n'a-t-elle pas répondu sans hésitation à l'appel patriotique de ses représentans pour le service obligatoire, qu'un parlement de suffrage restreint n'eût jamais osé voter? Et qui réclame aujourd'hui l'entière application de ce principe et la suppression du volontariat, sinon le suffrage universel?

On a souvent reproché au gouvernement parlementaire de sacrifier les questions d'affaires aux questions politiques. On a eu raison, s'il ne s'agit que de vains tournois de parole où l'on ne cherche que le bruit et l'effet, comme sur la scène d'un théâtre. Mais une institution se juge sur l'usage qu'on en fait et non sur l'abus qu'on en peut faire. Nulle part les questions d'intérêt n'ont été mieux discutées et mieux comprises que dans les pays et les temps où l'on pratique ce régime de parole et de discussion publique. En ce moment, où l'on ne peut accuser nos ministres et nos députés d'abuser de la parole parlementaire, s'aperçoit-on que la politique cède le pas aux affaires? Les questions les plus graves, les plus urgentes, qui touchent à nos finances, à notre industrie, à notre commerce, à notre organisation militaire, attendent toujours une solution qui assure au pays sa sécurité et rende leur activité aux affaires. Est-ce aux grands débats politiques du parlement qu'il faut attribuer cette inertie et cette impuissance qui paralysent toute initiative? Ne serait-ce pas plutôt à ce gouvernement sans bruit, sans éclat, mais aussi sans lumière, où s'agitent tant de petites intrigues et de mesquines ambitions? Et puis ces grandes questions de politique intérieure ou extérieure ne sont-elles pas les plus graves questions d'affaires qui puissent se discuter? L'ordre et la liberté, la paix et la guerre, le droit des citoyens et le droit de l'état, sont-ce là des problèmes indifférens aux intérêts publics ou privés? Le régime de la discussion a ses inconvéniens, surtout chez un peuple prompt à en abuser. Nous savons par expérience qu'il ne nous coûtera jamais aussi cher que le gouvernement du silence. Un peuple peut être tranquille, tant que ses destinées se discutent en plein parlement. Là il n'y a place ni pour la fantaisie ni pour l'aventure, parce que la lumière qui finit par jaillir de la discussion dissipe les chimères et les fantômes. C'est quand elles se jouent dans le cabinet d'un maître, quel qu'il soit, césar de caserne ou dictateur de parti, que le pays doit trembler.

Tout cela, dira-t-on encore, peut être excellent en théorie et même en pratique. Mais les amis du régime parlementaire oublient une chose, l'intérêt du parti républicain. Avec ce gouvernement de parole et de discussion, où il faut s'expliquer sur tout, où l'on ne peut s'expliquer sans se contredire, se distinguer et parfois se

séparer, que devient l'unité si nécessaire de ce parti? N'est-ce pas en provoquer la division et la dissolution? C'est précisément où nous voulions en venir. Il est certain que la préoccupation de cette unité a été la règle constante de la politique républicaine depuis les premiers jours de la restauration de la république jusqu'à ce moment. Tout ce qu'elle a fait de bon et de mauvais a été inspiré par cette suprême considération. C'est à l'union de ses divers groupes que le parti républicain doit sa force et son triomphe devant la coalition toujours mal unie des partis monarchiques. Mais c'est aussi à la persistance de cette union, sans programme arrêté, qu'il faut attribuer ses contradictions, ses faiblesses, toutes ses erreurs et ses fautes de gouvernement. Il a cru qu'il ne pouvait garder le pouvoir que par la même conduite qui l'y avait fait arriver. C'est en quoi il nous paraît s'être gravement trompé. Tant qu'il ne s'agit que de conquérir le pouvoir, tous les moyens sont bons, tous les partis sont des auxiliaires utiles. Comme il n'est besoin que de s'entendre contre l'ennemi commun, le mieux est de ne pas s'expliquer. Tout programme clair, précis, complet, est inopportun, parce qu'il deviendrait une cause de scission entre des alliés ou des amis qui sont loin de s'entendre sur toute question. Quand on tient le pouvoir, c'est autre chose. Il faut gouverner, et l'on ne gouverne pas sans une politique bien définie et nettement pratiquée. C'est alors qu'il devient difficile de concilier l'union des groupes avec la direction des affaires. C'est alors qu'on se trouve dans la nécessité de mécontenter certains amis, si l'on veut gouverner de manière à satisfaire le pays, ou de mécontenter le pays, si l'on tient à ne pas faire de mécontens dans son parti. Et pourtant il faut choisir, et c'est parce qu'aucun ministère républicain n'a eu la volonté de le faire que nous n'avons pas eu de gouvernement parlementaire proprement dit, depuis que le parti républicain possède réellement le pouvoir. On ne parle pas, on ne s'explique pas, on ne se contredit pas, pour ne pas se diviser. Au lieu d'une discussion, c'est une consigne; au lieu d'une véritable entente, c'est un mot d'ordre. Mais si un parti peut se dispenser de parler pour conserver son unité, un ministère est tenu d'agir pour gouverner et administrer. Il y a donc, à défaut de discussions publiques sur un programme de gouvernement, des conférences plus ou moins secrètes, des négociations continuelles des groupes entre eux, des groupes et des ministres pour s'entendre, et c'est de là que sortent des mots d'ordre que nos ministères républicains reçoivent plus souvent qu'ils ne les donnent. C'est l'inspiration et l'impulsion du dehors qui les fait agir; ce n'est pas une pensée propre et une initiative de direction. Est-ce là gouverner? Et l'unité absolue du parti républicain vaut-elle cette défaillance fatale du pouvoir, cette véritable anarchie du gouvernement? Certes

l'union est chose désirable entre les fractions d'un grand parti. Et c'est pour cela qu'une politique habile n'est jamais une politique de calcul étroit, de défiance et d'exclusion. Elle a toujours un programme aussi large que précis à offrir à ses amis; mais elle a la ferme volonté de n'en pas pratiquer d'autre, quoi qu'il puisse lui en coûter de ne pas être suivie par tous. La politique des programmes, qui est tout le gouvernement parlementaire, n'exclut personne. Si elle dit non à certaines doctrines, elle dit oui à toutes les bonnes volontés et à tous les dévoûmens.

IV.

Il ne faut pas se faire d'illusion sur la situation politique actuelle. Le plus difficile n'est pas de démontrer la nécessité et la possibilité du gouvernement constitutionnel et parlementaire dans une démocratie républicaine; c'est d'expliquer, en tenant compte des faits, comment on pourra rentrer dans les conditions de ce régime. On sait dans quelles complications l'initiative de la chambre des députés, subie, sinon acceptée par le ministère actuel, a engagé la politique du gouvernement. Ce n'est pas chose aisée de l'en dégager. Un article d'exception glissé dans une loi de liberté menace de créer un conflit entre les deux chambres. S'il est voté, c'est la paix des consciences profondément troublée pour un temps dont on ne saurait mesurer la durée. S'il est rejeté, c'est l'entente entre les pouvoirs de l'état compromise, et malheureusement on ne voit pas de transaction possible entre deux solutions aussi contradictoires. Il y a, dans la politique, des difficultés qui se dénouent par un compromis : tant mieux ! Il y en a d'autres qui ne peuvent se trancher que par un oui ou un non : tant pis! Mais qu'y faire? Toute transaction entre ce qui est et ce qui n'est pas la liberté semble impossible, à moins qu'on ne se laisse prendre à une équivoque. Il faut donc qu'on en vienne au vote sur l'article 7 déjà voté par la chambre des députés. Si cet article passe au sénat, la majorité du parti républicain chantera victoire. Mais encore quelques victoires comme celle-là, et le parti qui mène la campagne compte bien n'en pas rester là, les sages amis de la république pourront redire le mot de Pyrrhus. D'ailleurs la loi Ferry ne fera pas fermer une seule des maisons qu'elle vise. Elles ne feront que passer en d'autres mains. Quand l'autorité qui devra leur signifier leur congé se présentera à leurs directeurs la loi à la main, il leur sera répondu aussitôt au nom de cette même loi qui autorise tous les congréganistes, tous les prêtres, tous les laïques mis à la place des pères non autorisés. Et comme les nouveaux venus apporteront exactement le même esprit que leurs prédécesseurs dans la direction,

l'enseignement et l'éducation de la jeunesse qui leur sera confiée, les esprits politiques se demandent si c'était bien la peine d'alarmer les consciences et de troubler le pays pour ce beau résultat. Il n'est même pas impossible qu'un directeur, homme d'esprit, ne se donne le plaisir de présenter à l'inspecteur de l'Université chargé de faire exécuter la loi quelques-uns de ses anciens collègues qui auront émigré dans les écoles libres pour y enseigner toutes ces vieilleries classiques que nos réformateurs veulent supprimer. La petite satisfaction de faire déménager quelques bons pères, ou quelques pauvres frères, jésuites, dominicains, maristes, etc. : voilà ce qu'on gagne à n'écouter que la passion de secte, ou la mauvaise humeur de parti, dans la conduite des affaires du pays. Quant à la popularité qu'on peut en recueillir, est-on bien sûr que c'est le pays et non un parti qui acclame l'article 7?

Ce qui serait plus sérieux dans le succès de cette inique et inutile loi, c'est que d'abord elle affligera tous les vrais amis de la liberté, et tôt ou tard provoquera dans le parti républicain une de ces scissions bien autrement graves que celle qu'on redoute, dans le cas où l'article 7 ne passerait point au sénat. Si ce grand parti perd les sympathies des libéraux et des conservateurs qu'il compte dans ses rangs, est-il bien sûr de conserver longtemps la confiance du pays, surtout avec la direction que la prépondérance des fractions radicales ne peut manquer d'imprimer à sa politique? Et, en dehors du parti républicain, la république n'a-t-elle pas à compter avec tout un monde où elle n'avait pas jusqu'ici d'adversaires, si elle n'y trouvait pas des amis bien chauds, avec le clergé qui a pris tout entier fait et cause pour les ordres suspects, avec les catholiques croyans et pratiquans qui suivent leurs prêtres dans la résistance, avec cette classe très nombreuse de catholiques de tradition et d'habitude, qui, sans trop savoir au fond ce qu'elle croit, n'aime pas qu'on ravive des querelles religieuses en pleine liberté moderne, comme l'a si bien expliqué un libre penseur qui est aussi un sage politique?

Si l'article 7 est rejeté, il y aura sans doute une menace de conflit tout d'abord, une menace plutôt qu'une réalité. Après un premier moment d'irritation, la chambre des députés se calmera en réfléchissant. Elle regardera, si elle ne l'a déjà fait, un peu plus du côté du pays, qui s'empresse moins qu'on ne dit de répéter le mot d'ordre donné. Elle comptera les conseils généraux favorables ou contraires à la loi Ferry, en tenant compte de la réserve significative de ceux qui se sont abstenus, malgré les encouragemens officiels. Elle comptera aussi le chiffre des pétitions contre cet article 7, moins populaire qu'on ne prétend. Elle se dira qu'en fin de compte, elle aura eu gain de cause sur tout le reste, le sénat ayant voté toute

la loi Ferry, sauf l'article 7. Nous ne serions donc pas surpris qu'après avoir mûrement réfléchi, la majorité républicaine, son chef en tête, ne finît par comprendre que ce malheureux article manquait réellement d'opportunité et donnait aux passions anticléricales une satisfaction qui pourrait coûter cher à la république. Le grand opportuniste de notre temps, M. de Bismarck, n'est-il pas en train de faire en ce moment sa paix avec le saint-siège?

Voilà ce que fera sans doute le parti républicain, s'il se garde de cette sorte d'infatuation que donne le succès. Les partis, il est vrai, ne s'en défendent pas mieux que les princes : mais l'histoire nous apprend que les uns et les autres la paient souvent fort cher. Cet heureux échec serait un avertissement dont le pays ne saura pas aussi mauvais gré au sénat qu'on veut bien le dire. Il arrêtera toute une campagne que le gouvernement du président de la république n'a pas dû voir commencer sans inquiétude, et qui, sous le nom des jésuites, est dirigée contre l'enseignement religieux tout entier. Quoi qu'il advienne de l'article 7, il est certain que la question religieuse sera prochainement l'objet d'un grand débat. La question politique sera également soulevée à propos de l'amnistie plénière. Ces deux questions en amèneront bien d'autres, et la bataille s'engagera sur toute la ligne. Alors le moment sera venu pour les partis et pour le ministère lui-même de s'expliquer et de formuler un programme. Nous rentrons ainsi dans les conditions du vrai gouvernement parlementaire. Que deviendra le cabinet actuel au milieu de ces graves discussions? Il n'est pas sûr d'y survivre. Ce qui importe le plus, c'est un débat solennel sur toute la politique intérieure du pays. Que le cabinet Waddington en sorte vainqueur ou vaincu, que le nouveau cabinet soit conservateur ou radical, libéral ou jacobin, cela n'est sans doute point indifférent pour l'intérêt du pays. L'essentiel est que le cabinet, quel qu'il soit, sorte tout entier du grand débat parlementaire avec un programme bien défini, avec une entière liberté d'action, avec un chef qui le dirige réellement, sans engagement pris d'avance, sans patronage embarrassant.

Il y aurait bien un moyen de sauver un ministère qui n'a guère vécu jusqu'ici que de transactions : ce serait de transiger encore sur l'amnistie et l'article 7, comme le conseille la politique d'expédients. « N'insistez pas sur l'amnistie plénière, dirait-on à la majorité de la chambre des députés, et nous enlèverons l'article 7 au sénat; ne nous refusez pas cet article, dirait-on au sénat, et nous obtiendrons de la majorité de la seconde chambre qu'elle renonce à l'amnistie plénière. » Nous ne croyons pas au succès de cette combinaison, et, à vrai dire, nous doutons beaucoup que le chef de la majorité de la seconde chambre se soit prêté à

ce jeu des officieux, en faisant annoncer l'amnistie plénière à grand fracas. Il connaît trop le parti et surtout le peuple qui l'acclame encore pour avoir imaginé cette sorte d'épouvantail qu'on montrerait au sénat uniquement pour arracher l'article 7 à son effarement. Il sait qu'on ne joue point avec le feu, qu'on ne jette pas impunément de telles promesses aux partis ardens, si l'on n'a pas la volonté de les tenir. D'ailleurs, nous ne voyons point ce que la politique conservatrice et libérale pourrait gagner à ce jeu. La question de l'amnistie plénière, selon nous, a beaucoup moins de gravité que la question soulevée par l'article 7. Ce serait une cruelle épreuve pour cette politique d'avoir à se résigner à une amnistie de gens qui se vantent de leur crime et se déclarent prêts à recommencer. Mais cette épreuve est déjà subie aux trois quarts par l'acceptation d'une amnistie partielle qui a eu pour résultat l'élection de Javel. Ce n'est pas la rentrée dans leur pays incendié de quelques chefs de la commune, la plupart sans crédit et sans nom, qui fait la gravité de cette mesure ; c'est le mot même d'amnistie qui permet une sorte de réhabilitation. La grâce à tous n'était pas aussi dangereuse que l'amnistie à quelques-uns. L'amnistie plénière nous renverra quelques communards endurcis qui feront peut-être moins parler d'eux qu'on ne le craint. Mais l'article 7 a une tout autre gravité, en ce qu'il vise une de ces libertés nécessaires que l'on croyait définitivement acquises. Le trouble et l'amertume qu'il répandra dans une partie considérable de la société française ne passeront pas demain, On en parlera longtemps ; on en parlera toujours, jusqu'à ce que le droit enlevé à des citoyens français leur soit rendu par une politique réparatrice. Le ministère ferait un faux calcul s'il espérait retrouver, par sa résistance à l'amnistie plénière, les sympathies des conservateurs, que lui ferait perdre le vote de l'article 7. Entre cette amnistie qui n'est que la conséquence déplorable d'une fâcheuse concession, et l'article 7 qui est le premier acte d'une politique d'intolérance et de persécution, tous les conservateurs et bien des libéraux n'hésiteraient pas, s'il fallait choisir. Il ne suffit donc point que le ministère repousse l'amnistie plénière. Puisqu'il ne peut retirer une loi déjà votée par l'une des deux chambres, qu'il laisse amender par le sénat les lois Ferry sur l'enseignement supérieur et sur la réorganisation du grand conseil de l'instruction publique, sans faire d'aucun de ces amendements nécessaires une question de cabinet. S'il ne peut réparer le mal déjà fait, dans nos administrations publiques, par un système d'épurations arbitraires, qu'il ne les livre plus aux passions et aux ambitions politiques. Qu'il résiste non-seulement à l'esprit de désordre, mais encore à l'esprit de parti, qu'il soit ferme contre toutes les factions, libéral envers toutes les opinions, juste pour tous les services, qu'il gouverne, en un mot, de

façon à intéresser à la république tous ceux qui ne veulent que le bien du pays. Pour cette politique qui n'est point contraire à ses principes, il aura l'appui du sénat, l'approbation du président, et l'assentiment du pays. S'il ne veut ou ne peut rien faire de tout cela, il est temps qu'il cède la place à d'autres. Se résigner au mal pour éviter le pire, ce n'est pas gouverner.

Au point où sa faiblesse a laissé en venir les choses, il est douteux que la majorité républicaine de la chambre des députés accepte un tel programme de gouvernement. Va-t-elle nous revenir avec des sentimens plus modérés et des pensées plus sages, sous l'impression des inquiétudes du pays agité par l'évocation de la commune glorifiée, par la propagande révolutionnaire, par les lois qui touchent à la liberté de conscience? C'est ce que l'on verra bientôt. En ce cas, il ne serait pas encore trop tard pour espérer que le gouvernement de la république rentrera dans la voie de modération, de justice et de paix dont il n'eût pas dû s'écarter. Alors le cabinet actuel pourrait encore, en gardant le pouvoir, rendre au pays le service de faire agréer à cette majorité une politique pratiquée par des ministres qui lui sont sympathiques. Mais si la chambre des députés nous revient avec ses préjugés, ses passions et ses rancunes, mieux vaut que le ministère se retire devant une situation qui ne lui permettrait de conserver le pouvoir que pour servir une politique imposée à sa faiblesse. Il n'y a guère lieu d'espérer que sa succession appartienne au parti républicain, libéral et conservateur, que les prochains débats parlementaires auront pour effet de reconstituer. La rentrée aux affaires d'un ministère Dufaure ou Jules Simon n'est pas possible en ce moment où la majorité qu'inspire et dirige le président de la chambre des députés est maîtresse du terrain. Cette majorité entrera-t-elle enfin au pouvoir son drapeau à la main, et son chef en tête, ou bien se bornera-t-elle à gouverner encore sous le nom d'un ministère plus ou moins renouvelé qui continuera à recevoir son mot d'ordre? Toute la question du gouvernement parlementaire est là. Si un ministère de résistance est impossible, mieux vaut un cabinet radical pour le présent qu'un cabinet conservateur dont les actes contredisent les intentions. Il n'y a point à s'inquiéter outre mesure d'une politique plus ou moins radicale, pourvu qu'elle joue cartes sur table. Ce qui est le plus à craindre, c'est une politique qui cache son jeu. Car alors en trompant le pays, elle pourrait le mener plus loin qu'il ne veut aller. En France, comme ailleurs, un parti si puissant, si maître qu'il soit des élections, ne garde pas longtemps le pouvoir, s'il gouverne contre les vrais intérêts et les vrais sentimens du pays. Ce sera le rôle d'une opposition franchement républicaine d'avertir le suffrage universel, si le gouvernement

persiste dans la voie d'intolérance et d'exclusion où un parti le pousse. On a vu où nous conduisent les gouvernemens qui ne laissent point parler. Il ne faut pas qu'on nous fasse voir où nous mènent un gouvernement et un parlement qui ne veulent pas s'expliquer. La lumière avant tout dans le parlement, l'indépendance dans le gouvernement, la paix dans le pays : voilà ce que la pratique du gouvernement parlementaire peut seule nous donner. Sous ce régime de la parole libre, il faut que la politique qui est au pouvoir s'amende ou qu'elle cède la place à une autre.

Il n'y aurait qu'un danger, mais grave, dans l'existence et la durée d'un ministère de parti qui aurait mal compris son rôle de gouvernement républicain, c'est le cas où le pays ne serait pas averti à temps, afin de pouvoir aviser à propos. Le suffrage universel est plein de patience pour ses élus. Il est lent à comprendre que les choses vont mal. L'opinion du public qui sait et qui pense est depuis longtemps en campagne, quand le sentiment populaire n'est pas encore éveillé sur le péril d'une situation. Il a pourtant une manière de faire comprendre d'abord au gouvernement qu'il n'est pas satisfait, c'est une indifférence apparente marquée par l'abstention. Peut-être le jour n'est-il pas éloigné où, grâce au scrutin de liste, c'est une minorité active et disciplinée qui élira le plus grand nombre de nos députés. Si le parti républicain voyait dans cette situation électorale une raison de sécurité, il se tromperait bien. Ce serait, au contraire, le moment de trembler pour l'avenir de la république. D'abord l'indifférence du suffrage universel n'est pas propre à donner du prestige et de la force au gouvernement qui sort de telles élections. Et puis, cette indifférence n'est que le signe avant-coureur des grands mouvemens populaires. Pendant que le parti victorieux se complaît et se repose dans les douces satisfactions du pouvoir, l'heure sonne où le sentiment des masses éclate, et sur un mot d'ordre qui l'exalte et l'entraîne, emporte dans une réaction violente les ministères, et parfois les républiques comme les monarchies. Trop heureux alors le pays, si la minorité sage et libérale qui avait déjà conquis la véritable opinion publique, trouve grâce devant le suffrage universel, et si la réaction conservatrice s'arrête à un ministère de centre gauche ou de gauche modérée. Nous comptons sur le gouvernement parlementaire pour prévoir et prévenir un pareil dénouement. Nous espérons encore dans la sagesse de la majorité républicaine éclairée par l'expérience. Nous espérons surtout dans la salutaire influence d'une opposition plus désireuse d'arrêter le gouvernement sur une pente dangereuse que de le remplacer. Il faudrait vraiment désespérer de la fortune de notre grand et malheureux pays, si la poli-

tique du bon sens et du patriotisme ne finissait par prévaloir sur la politique des rancunes et des passions de parti.

Ici le lecteur nous permettra d'ouvrir une parenthèse. Dans cette lutte plus ou moins prochaine entre deux politiques que nous avons dû qualifier comme chacun le fait dans le monde parlementaire, nous ne voudrions point qu'on pût se méprendre sur nos idées et nos doctrines. Nous n'aimons pas ces mots vagues qu'on se jette à la tête à propos des discussions philosophiques ou politiques, et qui ont toujours besoin d'explication. Une politique n'est point jugée quand on a dit qu'elle est radicale ou conservatrice, pas plus qu'une philosophie, si on la qualifie de spiritualiste ou de panthéiste. Une politique radicale ne nous répugnerait point, pourvu qu'elle fût sensée, libérale, opportune, et que la pratique en fût possible. Si nos radicaux restaient libéraux, nous pourrions nous entendre avec eux sur quelques points, car nous ne cachons pas que nous avons avec eux certaines idées communes. Ainsi, sur la question religieuse, nous tenons encore moins qu'eux au concordat. Ce n'est peut-être pas une réforme qu'il soit opportun d'aborder brusquement; mais nous ne sommes pas éloigné de croire qu'un jour, vu la difficulté toujours croissante des rapports de l'église et de l'état, les deux parties contractantes s'entendront pour une séparation à l'amiable. C'était le rêve de Lamennais, de Lacordaire et de Montalembert. Seulement, nous regarderions comme une criante injustice de ne pas assurer à ce clergé, dont la révolution a confisqué les biens, une indemnité préalable fixée au chiffre nécessaire à ses besoins. Voilà le radicalisme libéral. Il est des radicaux qui entendent supprimer le concordat et le budget des cultes sans aucune indemnité pour le clergé. C'est le radicalisme jacobin. A vrai dire, le pur jacobin ne veut à aucun prix de l'indépendance de l'église; avec ou sans concordat, il ne lui permet de vivre que sous la domination de l'état. Nous sommes encore de ceux qui pensent que la liberté de conscience veut que l'enseignement de l'état et de la commune soit laïque à tous les degrés, en ce sens que l'enseignement religieux proprement dit, le catéchisme, ne soit imposé, dans l'école, à aucune famille qui n'en veut pas pour ses enfans. Cet enseignement se donnerait à l'église, à l'école même, si les parens le désirent; mais il serait donné par le prêtre ou le ministre, et non par l'instituteur, ainsi que cela se fait aux États-Unis. Il y a des radicaux qui veulent encore autre chose : c'est que nul prêtre, nul congréganiste ne puisse enseigner, à cause de sa robe, remplît-il toutes les conditions exigées par la loi. C'est ainsi qu'ils privent d'honnêtes gens de leur droit de citoyens, pour mieux assurer la liberté de penser. Voilà encore la différence du radicalisme libéral et du radicalisme jacobin.

On parle beaucoup, à propos des lois Ferry, de la nécessité de rétablir par l'école l'unité nationale mise en péril par l'esprit contraire de l'enseignement laïque et de l'enseignement religieux. Le philosophe, lui aussi, se préoccupe de cette question, et il en prépare une solution radicale par l'introduction, dans nos écoles universitaires de tous les degrés, d'un enseignement moral, indépendant de tout dogme religieux, qui commence à l'école primaire et continue pour tous les âges où l'on fréquente l'école. Mais en proposant cette radicale réforme, le philosophe se garde bien de toucher à la liberté des consciences; il laisse le prêtre ou le frère enseigner la jeunesse et l'enfance dans le collège libre et dans l'école communale sous la seule condition de prendre les diplômes prescrits par la loi. Le jacobin ne l'entend pas ainsi. Il trouve bien plus simple et plus expéditif de fermer la bouche au prêtre, congréganiste ou non, qui veut enseigner en se conformant aux lois de l'état. Ici encore le radicalisme libéral et le radicalisme jacobin visent, par des moyens bien différens, le grand but de l'unité morale de notre société moderne. L'un veut y arriver en supprimant des écoles libres, et l'autre en réformant et en complétant l'enseignement des écoles de l'état. Même divergence de méthode dans la solution des questions sociales. Pour n'en citer qu'une, le philosophe ne cache pas son goût pour une révolution économique qui consisterait à substituer l'association au salaire, dans toutes les œuvres du travail qui la comportent; mais il entend laisser à la liberté individuelle l'initiative de cette transformation. Ce sera l'œuvre, si elle est possible, de l'éducation, de la morale, et surtout du temps. D'autres veulent qu'elle soit faite d'un seul coup par l'état, au moyen de décrets parlementaires. C'est encore la différence du radicalisme libéral et du radicalisme jacobin.

Il en est ainsi de toutes les questions que la politique radicale embrasse dans son programme. C'est toujours par la liberté et avec le temps que procède le radicalisme libéral; c'est toujours à l'état opérant à coups de décrets que le radicalisme jacobin demande les réformes qu'il a rêvées. L'un ne veut la liberté nulle part, l'autre la veut partout. Ces deux espèces de radicaux ne diffèrent pas moins de tempérament que de doctrine. Autant le radical libéral est tolérant, sympathique, généreux et confiant dans les relations de la vie politique, autant le radical jacobin est exclusif, inquiet, ombrageux, défiant, aimant à pratiquer cette politique de suspicion, d'inquisition et d'épuration qui ne laisse jamais trêve ni repos aux honnêtes serviteurs de l'état. Robespierre, auquel Dieu nous garde de comparer les jacobins de notre temps! était le type parfait de cette race de politiques qui, à force de tout épurer, l'administration, le gouvernement, et leur propre parti, ne laissent plus autour d'eux que

le vide, la peur et la haine. Seulement les jacobins du vieux temps ne se bornaient point à épurer; ils supprimaient ou proscrivaient leurs adversaires. Les nôtres se contentent de leur ôter la parole en attendant que des successeurs plus violens reprennent la sanglante tradition de la convention de 1793 et de la commune de 1871. C'est l'esprit jacobin qui souffle au gouvernement la pensée de soumettre la magistrature à une investiture nouvelle, et toutes les administrations publiques, particulièrement l'armée, à cette formule toute monarchique du serment, dont la république libérale de 1848 avait délivré la conscience de nos fonctionnaires. On voit comment il est possible d'être radical sans être jacobin, le premier étant un homme de principe, tandis que le second n'est qu'un homme de parti. La politique radicale a le défaut d'être une application trop absolue ou trop hâtive des théories. Elle n'est vraiment à sa place que dans ces crises suprêmes de la vie d'un peuple où les grands maux appellent les grands remèdes. La politique jacobine est la perpétuelle violation des principes. Il est bien difficile aux philosophes qui pensent à la politique de ne pas éprouver quelque impatience des lenteurs du progrès social, et de ne pas chercher à l'accélérer. Il y a donc des radicaux parmi eux; mais ce qu'on n'y rencontrera jamais, c'est un philosophe jacobin. Cette espèce de politique naît et se forme ailleurs qu'à l'école de la philosophie, où l'on enseigne avant tout la liberté, et voilà comment on peut écrire un livre sur la *Politique radicale* et même sur la *Démocratie*, sans approuver l'article 7.

V.

Nous fermons cette parenthèse que le lecteur trouvera un peu longue, et nous arrivons à notre conclusion. Il est urgent d'en finir d'abord avec ce régime du silence, des petites intrigues et des négociations secrètes, où l'on ne s'explique clairement sur rien, où l'on parle plutôt pour cacher sa pensée que pour la montrer, où il n'y a plus, pour voter, que le mot d'ordre et la consigne. Sous un tel régime, les séances du parlement perdent leur intérêt. Le parlement n'est plus qu'une mécanique à voter, dans laquelle les individus ne servent qu'à faire un chiffre de majorité ou de minorité fixé à l'avance par des chefs qu'une popularité plus ou moins bien acquise rend tout-puissans. Que dire de ces discours d'apparat qui retentissent dans le vide, ou de ces discussions oiseuses qui se traînent péniblement, devant les auditeurs distraits ou indifférens qui ont leur parti pris et leur bulletin prêt sur toute question? On nous dit que les choses se passent ainsi dans le parlement anglais. Oui, mais avec cette différence que les chefs du gouverne-

ment sont en même temps les grands orateurs du parlement, et que ceux-là, on les écoute toujours avec d'autant plus d'intérêt qu'ils s'expliquent avec une parfaite clarté. Ce n'est pas dans ce pays parlementaire par excellence qu'un cabinet attend, pour parler et pour agir, le mot d'ordre d'un conseiller officieux et puissant qui se dérobe à la responsabilité de la politique qu'il inspire.

La discipline! voilà un mot dont abusent les partis, et qu'il serait bien temps de ramener à sa juste et digne acception. Il est certain que, sans discipline, il n'y a ni partis, ni groupes, ni majorité, ni minorité; il n'y a qu'une multitude sans classement, sans ordre, une masse confuse, qui donne assez l'idée du chaos. L'individualisme parlementaire rendrait tout gouvernement impossible, en réduisant en poussière ce grand corps qui n'a de force et de vertu que par l'unité d'initiative et l'action d'ensemble. Il faut donc de la discipline dans toute société, toute réunion politique, au dedans comme au dehors du parlement. Mais cette discipline a-t-elle rien de commun avec la discipline militaire, qui veut impérieusement l'obéissance passive et se fait sentir par le mot d'ordre et la consigne? En aucune façon. Rien ne serait plus contraire, non-seulement à la dignité de l'homme politique, mais encore à la mission que lui ont confiée ses électeurs. Que demande le pays à ses mandataires? Qu'ils aillent débattre ses intérêts en tout honneur et en toute conscience, ne soumettant leur volonté qu'à leur raison, et leur raison qu'à la vérité qu'on fait briller à leurs yeux. C'est alors que l'accord des intelligences et des volontés s'établit au grand jour de la discussion publique. Un mandataire qui ne serait pas capable de comprendre où est la vérité et l'erreur, où est le juste et l'injuste, où est la raison et la folie, serait indigne de l'honneur qu'on lui a fait en le choisissant. Cette espèce de députés, nous le savons, est toujours prête à l'obéissance passive; mais les partis ou les cabinets qui les préfèrent et qui les recherchent sont les plus grands ennemis du gouvernement parlementaire. Il n'y a de mandataires sérieux et vraiment utiles que les hommes libres, qui n'acceptent qu'une discipline intelligente et volontaire, avec les réserves que commandent leur conscience et leur dignité. Ils sentent que, s'ils doivent beaucoup à leur parti, ils doivent encore plus à leur pays, dont parfois l'esprit et la passion de parti font oublier les grands intérêts. C'est pour cette classe d'hommes que le gouvernement parlementaire est fait, avec ses grandes discussions, ses triomphes de la parole publique, parfois mise au service de la passion, mais le plus souvent l'organe éclatant de la raison et du patriotisme. Alors les intelligences s'éclairent à la lumière des hautes vérités, les cœurs s'échauffent à la flamme des généreux sentimens, les mesquines ambitions, les petites passions des indi-

dus vont se perdre et se fondre dans le grand foyer des idées et des sentimens communs. Qu'on nous parle de cette discipline de la parole publique, et non de la discipline du mot d'ordre donné et reçu dans l'ombre et le silence. Et si l'on nous demande comment cette union pourra se maintenir, nous répondrons : par les mêmes moyens qui auront servi à l'établir. La parole publique suffit à resserrer les liens que la parole publique a réussi à former. Et qu'on ne vienne pas nous dire que nul parti ne résiste à une pareille épreuve. Quand les dissidences touchent aux principes de conduite et au fond des choses, il faut s'expliquer, et, si l'on ne parvient pas à s'entendre, se séparer. Il le faut pour l'honneur des principes, la dignité des personnes, l'intérêt du pays. Que si ces dissidences ne tiennent qu'à des questions d'ordre secondaire, chacun doit se souvenir alors qu'il est membre d'un parti dont l'union importe au gouvernement parlementaire. En cela, comme en toute chose, il y a une mesure à garder. Tout sacrifier à l'union mène à la servitude; mais n'y rien sacrifier conduit à l'anarchie. L'histoire des parlemens est là pour nous instruire. N'a-t-on pas vu, en Angleterre, Burke, Robert Peel, Palmerston, et récemment lord Derby, en France Chateaubriand, de Serre, Camille Jordan, quitter leurs amis en emportant leurs malédictions? Et combien de fois Thiers n'a-t-il pas changé de parti, sans jamais changer de politique, toujours fidèle à ses idées qu'il savait faire accepter par ses nouveaux amis?

En voyant avec tristesse le parti républicain s'engager dans une politique qui n'est guère propre à établir cet accord des esprits et cette union des cœurs dont notre pays a tant besoin, nous nous demandons s'il a bien compris la véritable raison d'être de la république de 1870, que la France a si franchement et si pleinement acceptée. Cette France alors accablée a espéré que la troisième république n'aurait rien de commun avec la première, qu'elle serait le gouvernement de tous, et non d'un parti, qu'elle resterait ouverte à toutes les bonnes volontés, à toutes les capacités, à tous les services éprouvés, qu'elle referait la véritable unité nationale, sous le drapeau de la patrie, sous le régime de l'ordre et de la liberté. Quand la république s'est relevée tout à coup sur les ruines de l'empire succombant sous le poids de nos désastres, le gouvernement de la défense nationale a-t-il eu une autre pensée, une autre volonté que celle de réunir dans un commun effort tous les dévouements, quelle qu'en fût l'origine? Et le gouvernement de la délégation de Tours, son jeune chef en tête, n'a-t-il pas fait appel lui-même au patriotisme de tous les partis, comme de toutes les classes du pays? M. Gambetta ne nous contredira pas si nous lui rappelons que c'est avec regret que, sur les instances d'amis poli-

tiques mal inspirés, il a fait reconduire à la frontière ces princes accourus à la défense de leur patrie, sous un gouvernement républicain. C'était aussi le sentiment du pays, qui a donné son or et ses enfans, sans compter ni hésiter. C'était le sentiment de cette assemblée qui a débuté par un acte d'adhésion à la république et fini par une constitution républicaine. On voulait avant tout la paix intérieure et l'union ; on sacrifiait l'intérêt de parti à l'intérêt suprême du pays. Comment se fait-il donc que le parti républicain ait oublié tous ces souvenirs ? comment ne se rappelle-t-il plus qu'il a applaudi à la voix de M. Thiers annonçant une république qui serait le gouvernement de l'union? Nous le savons, hélas ! mais nous savons aussi que si la faute en est à tous les partis, le nôtre n'est pas celui qui a la moins lourde responsabilité dans cette rupture de la trêve patriotique. Et depuis que cette trêve a fait place à l'établissement définitif de notre gouvernement de prédilection par les mains mêmes de nos adversaires, n'était-ce pas aux vainqueurs d'ouvrir leurs bras aux vaincus, à tous ceux du moins qui rendaient leurs armes et n'offraient de ne les reprendre que pour défendre avec nous la république libérale et conservatrice?

Pourquoi s'acharner sur des vaincus résignés à leur défaite, si l'on n'a pas de vengeance à exercer? Et pourquoi cette manie d'épuration perpétuelle, si l'on n'a pas d'appétits à satisfaire. En épurant nos administrations, trouve-t-on que la république a trop d'amis? Et trouve-t-on qu'elle n'a pas assez d'ennemis, quand on met le pied sur le cou de ses adversaires, comme l'a dit un homme d'esprit qui est des nôtres? Notre humble avis est que ce n'est point la meilleure manière de servir la république, et que, si elle pouvait parler, elle dirait avec ce personnage historique dont le nom ne nous revient pas : « Mon Dieu! délivrez-moi de mes amis. Pour mes ennemis, je m'en charge. » Pourquoi enfin s'attaquer à des prêtres qui ne demandent qu'à rester étrangers à la politique? Il faut qu'il y ait dans la campagne qui se poursuit avec une persévérance désespérante plus que des représailles, plus que des passions, plus même que des haines : il y a un parti pris, un dessein conçu, un plan arrêté, une entreprise enfin dont l'exclusion des jésuites n'est que le début; il y a, en un mot, l'œuvre d'une secte encore plus que d'un parti. Ce n'est plus une affaire politique, c'est une affaire de doctrine, on serait presque tenté de dire de dogme et de religion, où se montre quelque chose de l'ardeur et de l'âpreté des passions religieuses. C'est là ce qui en fait la gravité. Il ne s'agit plus d'un incident qui paraît et disparaît avec la situation politique qui l'a amené; c'est une lutte entre deux principes, deux esprits, deux tendances, dont il est impossible de mesurer l'in-

tensité et la durée. On nous dira que cette lutte est inévitable ; et que des évêques en donnent le signal. Il en est, nous le savons, qu'une logique intraitable emporte à des extrémités où, grâce à Dieu, ils ne sont suivis que par *l'Univers*. Comment ne voient-ils pas qu'en déclarant la guerre au libéralisme, aussi bien qu'au jacobinisme, c'est la société moderne elle-même qu'ils défient et qu'ils obligent à se mettre en défense? Heureusement que la sagesse de l'église parle autrement par la bouche de la plupart de ses évêques et de ses prêtres. Qu'est-ce donc que le libéralisme, sinon la doctrine de la liberté pour tous? Quoi qu'il en soit, si la lutte est inévitable entre l'esprit catholique et l'esprit moderne, la politique n'est pas le terrain où elle doit s'engager : c'est dans la sphère paisible et froide de la science et de la pensée qu'il faut la laisser, là où l'esprit moderne fait son œuvre de progrès lentement et sûrement, en pleine paix et en parfaite liberté. La politique, toute-puissante dans sa sphère, peut, en s'attaquant à la religion et à ses prêtres, faire beaucoup de bruit, semer l'agitation et le trouble, provoquer des crises auquelles les gouvernemens résistent moins que les religions ; elle ne peut rien contre une puissance qui sait se taire et attendre de meilleurs jours, sans cesser de travailler à son œuvre de foi et de dévoûment.

Nous voici au terme de notre conclusion. Quoi qu'il arrive, la politique de notre pays rentrera enfin dans la grande voie d'où elle n'eût pas dû sortir. Quand la parole parlementaire se fera entendre et qu'il sera fait appel au patriotisme de tous les partis, devant l'Europe qui nous regarde avec tant d'intérêt, nous ne désespérons pas encore de revoir les jours de paix intérieure, d'heureuse union que nous avons vus dans les premiers temps de l'assemblée nationale, alors que tous les partis semblaient s'être confondus dans une commune préoccupation du salut de la patrie, et que, sous le coup de nos malheurs, la république était réellement le gouvernement qui nous divise le moins. C'est le moment ou jamais de reprendre la patriotique tâche à laquelle le premier président de la république nous conviait, que le second, on lui rendra cette justice, avait tant à cœur de continuer, et que le troisième entend achever. L'heure est propice; toute l'Europe fait des vœux pour nous. L'Angleterre nous assure de sa sincère amitié, si nous sommes sages, et elle nous en a donné une preuve dans une grave circonstance. La Russie, qui nous a montré non moins de sympathie alors, nous la gardera, si nous sommes forts. D'autres puissances ont le même désir sans l'exprimer. M. de Bismarck lui-même nous promet avec une sorte d'effusion une parfaite entente avec l'Allemagne, si nous savons nous contenter d'être heureux et prospères. La France

est sensible à tous ces vœux. Elle goûte fort le conseil de l'Angleterre; elle ne refuse pas le bonheur et la prospérité qu'on lui offre; mais le vœu qui lui va le plus au cœur, c'est celui qu'on fait pour sa force. C'est qu'en effet, dans cette Europe qui veut sincèrement la paix, mais qui est armée jusqu'aux dents pour la défendre sans doute, il ne suffit pas d'être sage pour être heureux et prospère : il faut être fort. La France travaille de toutes façons à l'être en développant son commerce, en perfectionnant son industrie, en réformant ses écoles, en réorganisant son armée. Elle se souvient des exemples qui lui ont été donnés par les grandes nations de l'Europe, par la Prusse après Iéna, par la Russie après Sébastopol, par l'Autriche après Sadowa. Elle veut, elle aussi, se recueillir et réparer ses forces, sans trop s'occuper des affaires d'autrui. Le temps n'est plus des beaux rêves philanthropiques de paix perpétuelle, de désarmement universel, de milices nationales suffisant partout à la défense nationale, dans les états unis d'Europe. Notre France veut être un peuple de soldats comme l'Allemagne, de vrais soldats qui prennent le fusil dès l'école et ne le quittent que quand l'âge le fait tomber de leurs mains, qui passent cinq ans au régiment pour se former à ce rude métier, qui s'y entretiennent dans la réserve et dans l'armée territoriale, par des exercices militaires sérieux et fréquens dans les camps et dans les réunions régionales, sous une discipline inflexible et sous le commandement de généraux, d'officiers, de sous-officiers qui aiment leur noble métier; un peuple toujours prêt à quitter la charrue, l'atelier, l'usine, le comptoir, la boutique, le cabinet, la chaire, pour défendre son territoire ou son honneur, toujours prêt à y rentrer pour reprendre les travaux et les œuvres de la paix; en sorte qu'au jour du danger, l'étranger ne trouve dans ce pays régénéré et discipliné qu'un immense camp de guerre de plusieurs millions d'hommes, comme en Allemagne. Quand cette œuvre sera accomplie, si l'Europe veut désarmer, la France sera la première à prendre l'initiative. Elle veut de plus être un peuple de frères qui ne connaissent point d'ennemi dans la commune patrie, et qui, au jour du combat, s'il revient jamais, se retrouvent tous unis et serrés les uns contre les autres pour résister à une nouvelle entreprise de la politique de fer et de sang. Il faudra bien que sa volonté soit respectée des partis qui couvrent sa voix en ce moment, et qu'ils lui donnent enfin cette paix intérieure sans laquelle notre patrie ne peut être vraiment forte, heureuse et prospère. Alors elle reprendra sa place dans les conseils de l'Europe, où les alliances ne lui manqueront pas.

E. Vacherot.

SAINT-ENOGAT

SOUVENIRS D'UNE PLAGE BRETONNE

1er *septembre.* — Combourg!.. crie le conducteur du train en courant le long du trottoir de la station, où deux lanternes encore allumées rougeoient dans la brume grise du jour qui commence.— Ce nom sonore, jeté dans le silence matinal, me réveille en sursaut et réveille aussi en moi le souvenir de Chateaubriand, qui a passé sa première jeunesse au château de Combourg. Je me rappelle la page des *Mémoires d'outre-tombe,* où l'auteur de *René* décrit le manoir paternel : « Par les fenêtres de la grande salle, on apercevait les maisons de Combourg, un étang, la chaussée de cet étang sur laquelle passait le grand chemin de Rennes, un moulin à eau, une prairie couverte de vaches... Depuis l'étang, le terrain s'élevant par degrés formait un amphithéâtre d'arbres, d'où sortaient des campaniles de village et des tourelles de gentilhommières. »

De la station, distante du bourg d'un bon quart de lieue, on ne voit pas le château, mais le paysage est bien le même. J'abaisse la glace de la portière. Le train s'est remis en marche, et l'air frais achève de m'éveiller. A mesure que l'aube grandit, les lignes s'accusent, le brouillard s'évapore ; sur le fond, d'abord uniformément gris, les colorations s'accentuent et deviennent plus variées. Les sites parisiens sont bien loin maintenant ; la nuit est tombée sur eux comme un rideau de théâtre, et ce matin, quand la toile se relève, le décor est changé : nous voici en pleine Bretagne. Du haut du remblai où glisse le train, le regard s'étend sur un pays verdoyant et solitaire, aux horizons bordés par des forêts moutonnantes. A cette

heure discrète où le ciel est clair, mais où le soleil n'a point encore paru, la campagne lavée par la rosée de la nuit a des tons à la fois sobres et nets qui sont un repos pour les yeux. Les feuillages ont une verdure presque noire ; les prés d'un vert tendre sont glacés d'argent dans les endroits découverts, et ombrés de bleu sous les arbres. Des haies de chênes étêtés encadrent le jaune pâle des avoines ou le blanc rosé des champs de blé noir. Çà et là, un ruisseau miroite sous des aulnes, un chemin creux s'enfonce sous de robustes châtaigniers, la pointe d'un clocher ou le toit en éteignoir d'un colombier sort d'un fouillis d'arbres; des prairies semées de pommiers tordus se déroulent au long d'un canal où l'eau court à fleur du sol, et où des poulains effarés bondissent en agitant leurs entraves; des landes bleuâtres ondulent entrecoupées de ronces et de genêts épanouis; et toujours à l'horizon les massifs boisés s'épaississent et moutonnent.

Brusquement, le globe rouge du soleil sort tout d'un bond de cette lisière de feuillée; de longs rayons glissent en éventail sur le paysage silencieux. Quelques minutes après, la lumière et le réveil sont partout. Des paysannes en coiffes blanches se montrent sur les chemins, des garçons chevauchent vers des abreuvoirs cachés sous les vernes; parfois, à travers le halètement de la locomotive, des sonneries d'églises se font entendre. Nous avons dépassé Dol et ses marais, La Fresnais et ses cultures; le train siffle plus joyeusement pour annoncer l'approche de Saint-Malo.

Les maisons de campagne et les jardins interceptent la vue de la baie; c'est à peine si, de la gare, on aperçoit la ville et, çà et là, au-dessus des toits des chantiers, quelques mâts de navires échoués dans les réservoirs intérieurs. Longtemps l'omnibus roule à travers les rues étroites de Saint-Servan; rien encore n'indique le voisinage de la mer, sauf quelques rudes figures hâlées de marins, et des coquillages étalés aux devantures des marchands de curiosités. Au détour d'une ruelle en pente, entre deux façades noires, une lumineuse bande de mer apparaît tout à coup avec des chatoiemens d'aigue-marine. Nous voici à la *cale* d'embarquement. Le bateau qui fait le service de Saint-Servan à Dinard jette son dernier son de cloche. De matineux passagers se pressent sur le port; des enfans et des femmes aux jambes nues transportent des colis sur le pont; quatre vigoureux marins y poussent à grand renfort de leviers et de rouleaux une lourde pierre tombale, sur laquelle cette inscription est gravée en anglais : « A la mémoire de Robert Landor esquire, décédé à l'âge de trente-cinq ans, le 20 juillet 1879. » — Voilà une mélancolique rencontre au début d'un voyage de plaisir! En face de cette mer ensoleillée, au milieu de ces gais touristes en *complets* de drap gris et de ces jeunes baigneuses aux

coquets chapeaux de paille doublés d'étoffe rouge, cette pierre tumulaire en compagnie de laquelle on va s'embarquer, vous rappelle brutalement le néant des joies humaines. En son vivant, Robert Landor esquire, mort à trente-cinq ans, a dû, lui aussi, monter sur ce bac qui traverse la baie vingt fois le jour, et où deux musiciens ambulans, — un harpiste et un violoniste, — jouent des airs de valse aux passagers. Aujourd'hui son monument funéraire fait seul le voyage, tandis que la dépouille du destinataire dort au fond d'un cimetière des environs, dans un endroit où tous les bruits s'éteignent, et où l'on n'entend même plus la grande voix de la mer. — Ho! hisse!.. Le funèbre colis est enfin déposé sur le pont; nous montons à sa suite, et, tout en m'installant à l'avant, je me remémore ce passage de Montaigne : — « Parmy les dames et les jeux, tel me pensoit empesché à digerer, à part moy, quelque jalousie ou l'incertitude de quelque espérance, ce pendant que je m'entretenois de je ne sçais qui, surprins les jours précédens d'une fiebvre chaulde, et de sa fin au partir d'une feste pareille, la teste pleine d'oysiveté, d'amour et de bon temps, et qu'autant m'en pendoit à l'oreille. »

En route!.. Les palettes des roues font bouillonner l'eau, le bateau vire lentement vers Dinard, tandis que le violoniste et le harpiste écorchent le *brindisi* de *la Traviata*. La mer a une douce teinte laiteuse; des buées blanches, argentées par le soleil, flottent à sa surface, cachant la base des maisons et des remparts, de sorte que Saint-Malo avec ses vieux hôtels de granit, Saint-Servan avec sa tour de Solidor émergent de cette buée mystérieuse comme deux fantastiques villes de la mer. L'embouchure de la Rance disparaît complètement dans le brouillard, et, du côté du large, des îlots de rochers soulèvent leur dos d'un gris rosé, dont les tons fins s'harmonisent merveilleusement avec la blancheur lactée de la mer et le bleu tendre du ciel. Devant nous s'ouvre et verdoie au soleil l'anse de Dinard avec ses deux pointes boisées, et ses villas étagées au milieu des jardins. Vu de la baie, Dinard ressemble à ces petites villes qu'on rencontre au bord du lac Majeur. Les maisons aux toitures à l'italienne, les façades peintes de couleurs vives, les terrasses fleuries, tout, jusqu'à de plantureux figuiers penchés au-dessus des murs, aide à l'illusion. On s'imagine aborder à Locarno, à Laveno ou à Pallanza. — Stoppe!.. Des conducteurs de voitures font claquer leurs fouets, des voix glapissantes ou gutturales vous jettent comme une amorce des noms ronflans d'hôtels. Tandis qu'on descend du bateau la lourde pierre tombale de Robert Landor esquire, nous nous jetons dans un omnibus et nous filons vers Saint-Enogat, en brûlant Dinard.

A vrai dire, Dinard et Saint-Enogat ne font qu'un, mais le pre-

mier est devenu une station à la mode, tandis que le second est resté un village. On y trouve encore de vraies maisons de paysans aux toits de chaume fleuris de joubarbes, des chemins rustiques, de la solitude et une saine odeur campagnarde. — L'omnibus grimpe lourdement un chemin bordé de maisons de campagne, contourne un mur de cimetière, puis, après un brusque détour, s'arrête dans un creux de falaise, au milieu d'une sorte de jardin anglais d'où nous arrive tout d'abord un suave parfum de réséda. La pleine mer est devant nous; derrière, se dresse un hôtel construit récemment ; à droite et à gauche, une dizaine de maisons blanches, bâties à l'anglaise, s'éparpillent et descendent jusqu'à la plage. — Un ancien libraire parisien, lassé d'éditer des livres, s'est fait l'éditeur de ces cottages tout battant neufs et leur a donné le titre un peu banal de *Villas de la mer*. A part ce nom prétentieux qui sent d'une lieue la civilisation parisienne, ce hameau improvisé est charmant, intime et paisible. La mer seule y fait son bruit berceur. La plage sablonneuse est vaste, douce aux yeux et aux pieds, bien encadrée dans des falaises rocheuses. Du haut des fenêtres, la vue s'étend sur un large horizon, avec Saint-Malo à droite, élançant vers le ciel sa flèche de granit, et au loin, vers la gauche, le mur bleuâtre du cap Fréhel se dressant à pic au-dessus des flots. Autour des rochers dont l'anse est semée, la vague moutonne et écume au soleil ; de temps en temps une voile de pêcheur se balance au large, un vol de mouettes plane au-dessus de l'eau chatoyante, et c'est tout. Un calme lumineux rassérène l'esprit, une brise imprégnée de sel réjouit les poumons, et l'on s'oublie à écouter cette sonore et profonde respiration de la mer qui jour et nuit rythme majestueusement la fuite des heures.

— Les journées s'accourcissent déjà, et nous dînons à sept heures, aux lumières. La salle à manger, haute et oblongue, percée sur le flanc et à l'extrémité de fenêtres regardant la mer, ressemble à un navire. Elle est lambrissée de panneaux de sapin vernissé, dont on voit les veines et les nœuds rougeâtres. De distance en distance, le lambris encadre une toile où un paysagiste a représenté quelques sites célèbres des environs : — les bords de la Rance, le bois de Pontual, une rue de Saint-Malo, un coin de plage, etc. Autour de la longue table, les convives étudient le menu, en attendant la distribution du potage servi par deux petites Bretonnes aux coiffes blanches en ailes de papillon. Tous sont Anglais, et nous représentons seul l'élément français. Sérieux, causant peu et riant encore moins, ils semblent en mangeant remplir une importante fonction qui absorbe leurs facultés.

— Cette fenêtre ouverte ne vous gêne pas, madame? dit d'un

air aimable à ma voisine, un gentleman d'une soixantaine d'années, grand, fort et blond, à l'œil bleu encore vif et aux manières affables.

Comme il n'a pas attendu la permission pour ouvrir la fenêtre, la voisine réplique par une pantomime résignée et polie.

— J'ai besoin de beaucoup d'air, continue-t-il en s'asseyant et en souriant.

Il paraît qu'il tient à entrer en conversation avec nous, car l'instant d'après, il prie la dame de lui lire tout haut le menu. Celle-ci s'exécute et, à l'annonce de chacun des plats, l'Anglais de plus en plus affable demande une explication : — Qu'est-ce que c'est : *filet de sole en turban?* Qu'est-ce que c'est : *crème sabayon?* — On le lui dit, il remercie, pousse un soupir de satisfaction et ajoute : — Je crois que c'est un bon dîner; croyez-vous? — Puis tout retombe dans le silence; on n'entend plus qu'un cliquetis de fourchettes et de couteaux. Comme le service se fait lentement, pendant les entr'actes, nous examinons nos commensaux, et, pour notre usage personnel, nous étiquetons d'une épithète les personnalités les plus saillantes :

N° 1. — Le gentleman *affable*. Ses cheveux blonds s'éclaircissent déjà sur le sommet de la tête, mais il peut encore les ramener sur les tempes, et, malgré ses soixante ans, il a conservé des prétentions. Costume gris chiné, cravate bleu marin, mains soignées, linge parfumé. Charmant avec les nouveaux venus, mais insupportable pour ses compatriotes qu'il assomme de ses indiscrètes questions. Au dire de la bonne, il a essayé toutes les chambres avant d'en trouver une à sa convenance. Il est maniaque comme un vieux garçon et curieux comme une vieille fille; gourmand avec cela et horriblement tatillon. Le dîner est sa grande préoccupation. Quand on lui sert un plat qu'il aime, il remplit son assiette, sans songer le moins du monde à ses voisins, et avec son accent anglais, il murmure à la bonne : « Je prendrai encore après. »

N° 2. — Une vieille fille de trente-cinq à quarante ans, plutôt petite que grande, raide comme un bâton; poitrine plate, bras plats, bandeaux plats. Avec cela une toilette peu avantageuse : robe de laine beige collant sur un buste maigre d'une longueur démesurée, col plat avec une grosse broche ronde en cornaline, ceinture de cuir sanglant la taille, et, pour couronner l'édifice, un chapeau mousquetaire orné d'une plume défrisée et pendante. Ce casque est posé droit sur l'extrême sommet de la tête, où il entre à peine, et il est retenu par un caoutchouc qui longe le derrière des oreilles pour venir se perdre dans un modeste chignon bas en colimaçon. Il abrite un front intelligent, deux bons yeux de chien, un teint brouillé jaunâtre et une grande bouche aux incisives menaçantes. Cette

respectable demoiselle a peu de conversation; elle parle par monosyllabes, avec des intonations brusques et gutturales, et n'adresse guère la parole qu'à son chien, un épagneul noir répondant au nom de *Charles*. Il faut entendre la façon britannique dont elle prononce « Tchârless, » en ouvrant la bouche toute grande, avec un retroussis de la lèvre supérieure qui entraîne le nez dans sa grimace!.. C'est impossible à rendre. Au demeurant bonne fille, sachant qu'elle est franchement laide, en ayant pris son parti et se trouvant satisfaite de son lot. — Nous l'avons surnommée *Dorothée*.

N° 3. — A la droite de *Dorothée* et faisant contraste, frétille un garçon de dix-huit ans, très grand, très mince, très rose, très blond, avec des airs de bébé naïf et étonné qui lui ont mérité le surnom d'*Innocent*, quoiqu'au fond il soit médiocrement ingénu; mais il a si bien la mine d'un agneau sans tache, avec son teint d'enfant, ses petits boutons d'adolescent sur le front, sa lèvre vierge de duvet, que cette épithète lui sied à merveille. Il porte un veston marron très court, un col cassé, de larges manchettes laissant voir un bras couvert de poils follets. Sa cravate, de nuance changeante, a des intentions conquérantes; un œillet panaché *artificiel* fleurit sa boutonnière. Son œil bleu et sa bouche fine ont des expressions de fatuité candide: il rougit pour un rien jusqu'aux oreilles, mais cette rougeur est produite par l'afflux d'un sang riche et non par la timidité, car le gaillard paraît n'avoir de naïf que l'enveloppe.

N° 4. — Une dame frisant la soixantaine, grosse, assez grande, avec des prétentions à l'élégance et des attitudes de saule pleureur: tête penchée complètement sur une épaule, regard perdu en l'air, sourire mélancolique et détaché. Une vraie figure de belle-mère sacrifiée. Son gendre aura dû l'embarquer pour Saint-Enogat, ne pouvant pas l'expédier plus loin encore. Point commune, bien élevée, mais vous communiquant l'ennui rien que par son aspect. Elle ne desserre pas les lèvres, personne ne lui adresse la parole; elle semble vivre avec quelque être imaginaire, auquel parfois elle sourit. Très coquette. Mains blanches, soignées et couvertes de diamans. Elle porte un petit bonnet, forme Charlotte Corday, festonné de cerise et orné d'une broche en or, représentant une plume d'oie. Cette broche, agrafée sur le côté, un peu en biais, est tout un poème. On ne s'occupe aucunement d'elle; on la laisse en paix ruminer ses pensées et sa nourriture, qu'elle absorbe à haute dose. Quand un morceau n'est pas à sa guise, d'un geste noble elle le repousse sur le bord de son assiette, croise chastement ses mains, repose sa tête sur son épaule, et, les yeux levés au plafond, attend, dans l'attitude de *Mignon regrettant la patrie*, la venue d'un plat

digne de son appétit. Mais quand il arrive, comme elle se rattrape! quelles mines de chatte gourmande! Elle a des tournemens de bouche, des façons d'essuyer ses lèvres, de boire à petits coups et de savourer chaque bouchée, qui sont indescriptibles. Mon irrévérencieuse voisine l'a baptisée *la Ruminante,* et nous ne la connaissons que sous ce nom-là.

Le reste des convives ne mérite pas de mentions particulières : une série de *girls* et de *boys* aux cheveux filasse et aux appétits formidables, plus un personnage tout de noir habillé, cravaté de blanc, bâti en colosse et mangeant en conséquence. Au dessert, comme nous nous levons, l'Anglais *affable* nous rejoint, et, nous montrant le géant qui est resté seul en tête-à-tête avec son fromage et un verre de porto, il nous dit pompeusement et presque à voix haute : — Vous voyez un des plus respectables membres de notre clergé; c'est le doyen de Chester...

Le doyen de Chester l'a entendu; mais sa modestie n'en souffre pas; il n'en perd ni un coup de vin, ni un coup de dent. Le fromage de l'hôtel lui rappelle probablement son doyenné, et il s'entretient longuement avec lui de la patrie.

— Entre deux pointes de rochers, la falaise s'évase mollement, et, ainsi suspendue à cent pieds de la mer, comme un hamac verdoyant, elle forme un de ces creux qu'on nomme une *valleuse* sur la côte normande. Je me suis couché là, au milieu des fenouils, de façon à ne plus voir que le ciel où les nuées blanches s'éparpillent, et la mer qui achève de monter. Je ne pense plus, je me contente de donner à mes yeux la fête de toutes ces couleurs harmonieusement variées et fondues. La mer est pour ceux qui l'aiment ce que La Fontaine recommandait aux amans d'être l'un pour l'autre :

> ... Un monde toujours beau,
> Toujours divers, toujours nouveau.

Les moindres changemens de la physionomie du ciel s'y reflètent et y produisent des colorations merveilleuses. En ce moment, elle a des tons d'émeraude avec de longues et mobiles marbrures d'un vert plus tendre, aux endroits où le soleil transparaît à travers les nuées moins épaisses. Tout au large, très loin, le vert, après s'être nuancé de bleu foncé, passe au violet lie de vin. On comprend alors la justesse de l'épithète d'Homère : οἴνοπα πόντον, la mer couleur de vin. Peu à peu un rayon triomphant perce les nuages, et successivement une longue étendue d'eau s'azure et se moire comme une nappe de soie bleue. Du côté de la terre, les vagues glauques, frangées d'écume blanche, se déroulent paresseusement sur le sol. Au bord

de ces plages de sable, le brisement des lames n'est pas accompagné du fracas discordant et toujours un peu sinistre qui se produit sur les plages de galet. Les vagues expirent mélodieusement et se retirent avec un frémissement assoupi. Dans les temps calmes, leur respiration régulière n'emplit pas l'espace d'une clameur assourdissante. Elle se mêle complaisamment aux bruits qui viennent de la terre : — ronflemens de batteuses dans les granges, meuglemens de vaches au sommet des falaises, cris d'enfans épars sur la grève.

Une dizaine de petits Anglais, jambes et pieds nus, jouent au *crocket* sous la surveillance de l'Anglais *affable*. Ce gentleman désœuvré et baguenaudeur a horreur de la solitude. Il remorque sans cesse à sa suite plusieurs enfans dont il a l'air d'être le père, et auxquels il prodigue de banales et prolixes recommandations. Le soir, il en invite toujours un à dîner. Cela m'avait semblé d'abord partir d'un bon naturel, mais on m'a désillusionné. La vérité est, qu'ayant lassé de sa curiosité questionneuse la patience de ses commensaux et ayant besoin d'interlocuteurs bénévoles, *L'Affable* s'est rejeté sur les bambins de la plage, qui vivent avec lui de pair à compagnon. En ce moment, assis sur son pliant, le *Times* à la main et le nez au vent, il donne des conseils aux joueurs de *crocket*. Sur le dernier talus vert du jardin de l'hôtel, trois *miss* en robes blanches sont étendues dans des fauteuils à l'américaine et lisent des *novels* en bâillant. Plus haut, sur une marche d'escalier, *la Ruminante*, coiffée d'un chapeau dont les brides flottent au vent, est assise dans la pose de Corinne au cap Misène, et se tient immobile comme Muta, la déesse de l'éternel silence.

La mer se retire maintenant, laissant sur le sable de longues algues, vertes comme la chevelure des ondines. Peu à peu, les rochers encore ruisselans restent à nu avec le monde étrange qu'ils abritent : — goëmons aux fruits vésiculeux éclatant sous le pied, crabes à la fuite oblique, châtaignes de mer aux bogues vivantes, petits poulpes semblables à des plantes grasses. Je descends de ma *valleuse* et j'explore curieusement ce lais de mer, comme on visite un champ de foire déserté, où l'on retrouve toute sorte d'épaves bizarres, oubliées dans le brusque écoulement de la foule qui y grouillait l'instant d'avant. Dans les flaques limpides endormies au creux du rocher, des crevettes frétillent en compagnie de petites plies plaquées tout au fond ; des milliers de moules referment au soleil leurs coquilles noirâtres et bruissantes; au long des rigoles, des parcelles de mica et des débris de coquillages nacrés scintillent comme de l'argent; une odeur iodée et saline monte du sol humide et emplit les poumons.

Sautant de pierre en pierre, j'arrive à un endroit où la falaise, haute de plus de cent pieds, s'ouvre brusquement et bâille comme

une énorme gueule de four. La mer, à force d'assauts répétés de siècle en siècle, a fendu la muraille de granit; les blocs qu'elle a fait sauter en éclats gisent sous l'arceau profondément creusé. Elle a si bien travaillé les entrailles de la roche, si laborieusement affouillé le sol et miné la pierre qu'elle s'y est façonné une grotte spacieuse, et elle la remplit de ses clameurs à marée haute. C'est la *Goule aux Fées.* Au sommet de l'ouverture extérieure, le chemin des douaniers apparaît suspendu au-dessus de l'abîme; au bas, des galets cyclopéens aux rondeurs polies obstruent l'entrée. Je les ai escaladés et j'ai pénétré dans un long couloir montueux que termine une mystérieuse petite salle, tapissée d'un blanc sable fin.

L'endroit rappelle cet antre décrit par Virgile où Protée vient s'abriter avec ses troupeaux de phoques. Les galets humides prêtent à l'illusion et semblent les croupes luisantes du monstrueux bétail épars sur les rochers du rivage. Du fond de cette chambre souterraine, on n'apercevait plus qu'un coin de ciel et une bande de mer azurée. Un oblique rayon de soleil y descendait et lustrait l'une des parois de granit rose, pailletée d'étincelles. La *goule* avait réellement quelque chose de féerique. J'y logeais en imagination ces fantasques filles de la mer, qui peignent leurs cheveux avec un peigne d'or, et, assises sur une pointe de rocher, chantent d'une voix si séduisante que les barques fascinées viennent avec l'équipage sombrer à leurs pieds. Une goutte d'eau tombant du haut de la voûte murmurait dans la grotte sa monotone chanson cristalline; le scintillement des rayons de soleil dans le courant des rigoles se reflétait sur les parois en ondulations moirées, et du fond de mon observatoire j'entendais les promeneurs qui erraient sur la grève. Deux formes féminines apparurent un moment à l'entrée de la *goule.* Leurs cheveux flottaient librement sur leurs épaules, elles marchaient pieds nus et relevaient avec un joli geste le bas de leur jupe trempée par l'eau de mer. D'après Henri Heine, on reconnaît les ondines à l'ourlet de leur robe toujours mouillé. Les deux apparitions répondaient assez bien à la description du poète, mais le son de leur voix m'a vite désillusionné : — « *Hush! Maggie, those shells are nasty!* » — C'étaient deux miss en quête de coquillages. J'ai toussé, et cette toux, répercutée par les voûtes de la grotte comme par une porte-voix, a suffi pour les mettre en fuite; elles m'ont pris pour le triton de la *Goule aux Fées.*

Quand je suis sorti de mon antre, le soleil descendait vers le cap Fréhel; la marée montait et la mer avait de magnifiques couleurs rouges et violettes; aux endroits où le flot moutonnait, on aurait dit l'ondulation d'un champ de pavots empourprés. Je regagnai la plage. Les petits Anglais avaient quitté leur *crocket* et,

revêtus de leurs caleçons de bain, s'essayaient à nager. Le gentilhomme *affable*, toujours assis sur son pliant, leur donnait de minutieux conseils sur la façon de s'y prendre. L'épagneul noir courait au-devant des vagues, recevait un paquet de mer et revenait en aboyant. *Innocent* prenait son bain en compagnie de *Dorothée*. Il avait un caleçon aux raies bleues et blanches transversales, et une volumineuse ceinture de natation ceignait ses reins. *Dorothée* était vêtue d'un costume de laine noire, orné de ruches couleur caroubier. C'était un beau spectacle : il fallait les voir tous deux se tenant les mains et se relevant ou s'enfonçant en cadence dans l'onde salée. La vieille fille essayait de nager sur place, mais malgré des efforts opiniâtres, manifestés par le gonflement de ses joues, elle n'avançait pas d'un pouce. — Les trois miss en robes blanches, assises sur la terrasse, bâillaient de plus belle sur leur livre. Au sommet de l'escalier, *la Ruminante* avait conservé sa pose penchée de sphinx taciturne et mélancolique. — *Dorothée* s'est enfin décidée à sortir de l'eau. Elle est remontée sur la plage, le dos voûté par la pesanteur de son costume mouillé, reniflant bruyamment et faisant avec la bouche et le nez la grimace d'un gamin qui a envie de se moucher, mais qui n'ose pas satisfaire son envie.

— *Dinard*. — Le chalet du casino s'élève au fond de la grève de l'*Écluse*. L'anse est profonde, un lit de sable fin s'y étend mollement entre deux pointes de rochers, et elle s'ouvre en face de la pleine mer. A droite et à gauche, la falaise est couronnée de bouquets d'arbres verts, où se montrent des façades blanches et des toits d'ardoises. La mer se retire très loin, la plage est vaste et les flâneurs y abondent. Assis en longues rangées sur les chaises de l'établissement, ils jasent, lisent, fument ou bâillent en se dévisageant les uns les autres. Les enfans font des trous dans le sable, les femmes en costumes de fantaisie s'assemblent par groupes de trois ou quatre et minaudent à l'abri de leurs ombrelles multicolores. — Beaucoup d'Anglaises, reconnaissables à leurs robes voyantes et à leur taille rigide cuirassée de baleines. — Des bourgeois placides, entourés de leur famille, lorgnent Saint-Malo qu'on aperçoit sur la droite sortant de la mer, et dissertent gravement à propos du Petit et du Grand-Bé. Sur la blancheur aveuglante du sable, le bariolage des toilettes où le rouge domine produit un effet très gai. L'heure du bain approche. Les cabines roulantes apportent leur contingent de baigneurs et de baigneuses. De temps en temps, une petite porte s'ouvre; une dame ou un monsieur apparaît en costume de natation, et s'arrête sur le seuil comme une poule qui sort du poulailler et secoue ses plumes avant de descendre. Chacun semble étudier sa pose, au moment de fran-

chir, sous les yeux de la galerie, l'espace vide qui sépare les cabines de la mer. Détail à noter : les hommes font plus de façons que les femmes pour affronter les regards des curieux. L'un d'eux, déjà chauve, mûr, grisonnant et orné d'un pince-nez, passe lentement, drapé à l'espagnole dans un peignoir de laine blanche, qu'il laisse tomber à ses pieds avec un geste de théâtre. Les femmes, les bras croisés sur la poitrine, la tête baissée, courent vers la vague avec un léger balancement des hanches. Les Anglaises y mettent moins d'apprêt et de cérémonie; dès l'enfance, leur éducation les a rendues moins soucieuses du ridicule, plus indépendantes d'allures et moins façonnières. Les coudes au corps, le regard droit, elles trottent à grandes enjambées comme des garçons, appliquent carrément leurs pieds sur le sol, se jettent à l'eau sans barguigner et nagent comme des poissons. — La mer commence à monter. Des enfans ont élevé une sorte de bastion de sable et s'y tiennent bravement en attendant le choc de la vague; la voici qui accourt, montueuse, glauque, avec un ourlet d'écume blanche. Flac!.. Le bastion fond comme un morceau de sucre, les bambins se sauvent en poussant de bruyans éclats de rire, et le flot montant vient éclabousser le premier rang des curieux. Les chaises refluent vers le milieu de la plage; au soleil, on voit un envolement d'ombrelles fuyantes, un ondoiement de jupes de toutes les couleurs et de coiffures de toutes les formes; puis tout s'apaise; les chaises s'alignent de nouveau, chacun reprend la pose et le babillage de tout à l'heure; — comme contraste, dans un coin de la falaise, autour d'un lavoir, des lessiveuses affairées battent leur linge et le tordent; dans l'ombre des rochers surplombans, on ne distingue que la blancheur des coiffes et les tons mats du linge martelé par les battoirs.

Le spectacle de la plage m'a vite fatigué; ces élégances parisiennes ou exotiques ne sont pas mon affaire, et je n'ai pas fait plus de cent lieues pour retrouver en Bretagne l'aspect des Champs-Élysées le dimanche. Je quitte le casino, et je traverse Dinard pour gagner la campagne. Ce chef-lieu de canton n'est ni un village ni une ville, c'est un magasin de décors d'opéra comique. Les constructions les plus fantaisistes s'y coudoient : tourelles gothiques drapées de lierre, chalets suisses, cottages anglais aux fenêtres en saillie, castels renaissance, terrasses à l'italienne, rien n'y manque, et tout cela est étiqueté de noms où l'imagination des propriétaires s'est donné un libre essor. — *Villa Lucie*, *Beauséjour*, *les Rosiers*, *l'Ormerie*, *les Jasmins*, *etc.* — Heureusement Dinard n'est pas grand, et me voici dans un chemin ombreux montant entre deux haies touffues.

Ici on respire. Les chèvrefeuilles grimpent aux arbres et retombent en fleurs. On retrouve la vraie campagne avec des échappées

sur des prés verts ou sur la baie, entre des plants de chênes et des toits de chaume. Plus on avance, plus le site devient couvert et agreste. Sous une haute futaie de châtaigniers, le chemin gazonneux se creuse en ornières humides et me conduit au bord d'une mare, toute verte de lentilles d'eau. A travers un rideau de saules et de bouillards, on aperçoit à gauche une vieille métairie au porche semé de brins de paille, et plus haut, un lavoir dont le trop plein s'écoule avec un clair glouglou dans la mare. L'endroit frais, sombre, intime, laisse une impression de quiétude en dépit du gloussement des poules et du tapage des battoirs. Au delà, le sentier s'escarpe, et l'horizon plus large, entrevu à droite et à gauche derrière les arbres, annonce que la mer presse plus étroitement de chaque côté le vert promontoire sur lequel on avance. Une allée de hêtres allonge au loin sa perspective de fûts élancés et blanchâtres. Elle descend tout à coup sans transition, et au bout de la colonnade des arbres on entend le clapotement d'une vague; c'est le talus de la *Pointe de la Vicomté*, qui forme l'une des extrémités de l'anse de Dinard. — J'abandonne le sentier et je m'enfonce dans une lande où un petit pâtre surveille cinq ou six vaches éparses au milieu de la bruyère. Là, grimpé sur un pan de rocher qui se dresse dans la brande comme un vieux menhir, je savoure une des meilleures joies qui puissent être offertes à un paysagiste : — la vue d'un site où la mer, les bois, les villes et les villages se trouvent harmonieusement mêlés sous une lumière tombant à souhait.

La pointe, bordée d'une ceinture de hêtres et de pins maritimes, s'arrête presqu'à pic à l'embouchure de la Rance. En face, sur la rive droite de la rivière, la colline étage ses gradins boisés où des tourelles de châteaux et des clochers s'élancent au-dessus des futaies. Sur un premier plan de verdure sombre, des magasins ou des casernes détachent leurs façades blanches qui se mirent dans l'eau calme; en arrière, se profilent nettement les toits bruns, les dômes ardoisés et les flèches d'église de Saint-Servan. La tour massive et grise de Solidor trempe sa large base dans la mer et termine brusquement le panorama de la ville, comme le biseau d'un cadre coupe le champ d'un tableau. Une falaise arrondit en retrait sa croupe d'un vert jaunissant et sert à son tour à faire ressortir la masse imposante des remparts de Saint-Malo. Le bloc du Grand-Bé et les dentelures du Petit-Bé achèvent la perspective du côté de la terre. Puis la mer s'étend au loin, éblouissante, sous le ciel qui se confond avec elle à l'horizon. D'un gris argenté à l'embouchure de la rivière, elle verdit peu à peu, s'étale et prend tout au fond des teintes d'un bleu pers. Le bac de Dinard traverse lentement la baie en laissant derrière lui un panache de fumée. De

légères voiles remontent la Rance, et le regard qui les suit revient doucement avec elles vers les talus boisés de la pointe, où tout est silencieux et sauvage, où la lande étend ses bruyères roses et où bourdonnent des milliers d'insectes.

Si l'on pouvait s'arrêter là et y dresser sa tente, borner son ambition à vivre pendant les mois d'été dans cette métairie qui sommeille sous les châtaigniers, venir chaque jour, comme ce petit pâtre, s'asseoir au sommet de la roche, à l'heure où le soleil se lève sur la Rance ou se couche dans la mer!.. Mais non, il faut à la hâte remplir ses yeux de ce merveilleux spectacle et lui dire adieu pour ne le revoir peut-être jamais. La vie est ainsi faite, et, comme s'écriait Goethe en s'arrachant de Heidelberg : — « Fouettés par des esprits invisibles, les chevaux du Temps emportent malgré nous le char léger de notre destinée... Où va-t-on ainsi ? qui le sait ? C'est à peine si l'on se souvient d'où l'on est venu ! » — J'enviais la placidité de ce petit pâtre qui faisait claquer son fouet dans l'air sonore et, sans se soucier de ma présence, chantait un lambeau de chanson rustique. Au pied de la roche, les vaches broutaient enfoncées dans les ajoncs jusqu'au poitrail; les hêtres allongeaient familièrement vers elles leur ombre caressante. Tout l'alentour semblait vivre avec cette sérénité des êtres et des choses qui ont la certitude de revoir demain les mêmes spectacles qu'hier, de se mouvoir lentement dans le même cercle d'occupations monotones et douces. J'ai embrassé d'un amoureux et dernier regard la mer, la rivière, la lande, et je m'en suis allé à regret.

— Le cloche de l'hôtel a sonné le déjeuner. Les pensionnaires viennent un à un s'asseoir à leurs places accoutumées. Un abbé en tournée de vacances et deux Américains barbus sont déjà installés devant les assiettes, la serviette étalée et l'appétit ouvert. Majestueuse et solitaire, *la Ruminante* fait son entrée. Ce matin, elle a remplacé le bonnet Charlotte Corday par une coiffure en point d'Angleterre, et sa plume d'or par une lyre du même métal. *Innocent*, frais, fleuri et souriant, s'assied à sa droite. *Dorothée* arrive la dernière, suivie de son fidèle *Charles*. Coiffée de son chapeau mousquetaire, sanglée dans sa robe beige, chaussée de fortes bottines, elle marche d'un pas viril et, tout en prenant possession de sa chaise, nous salue d'une œillade circulaire, accompagnée d'un brusque et guttural : — *Bonjou !* — *L'Affable* a recruté un nouveau convive parmi sa bande d'enfans, et il nous le présente. C'est un garçonnet de dix ans, grand et fort, dont toute la figure n'est qu'une tache de rousseur; il est vêtu en marin, d'un long gilet de tricot bleu sur lequel est brodé en lettres rouges allant d'une épaule à l'autre : *La Bise*.

— Oh! cet enfant, dit *l'Affable* en posant paternellement sa main sur la tête de *La Bise*, cet enfant, il m'est bien cher!

— C'est un de vos parens?

— *No!* mais je l'aime comme le mien. Nous sommes de bons amis; il m'appelle Dickey... (c'est mon nom de baptême). Je l'ai voulu ainsi.

— Vous le connaissez depuis longtemps.

— Oh! *no*... — Et il ajoute en décochant une œillade aimable à sa voisine : — Il n'est pas besoin de beaucoup de temps pour aimer. — Puis avec un soupir : — D'ailleurs je ne puis compter maintenant sur beaucoup de vie... Je suis si malade!

— Vraiment?.. Vous n'en avez pas l'air.

— Je n'ai plus qu'un quart de foie... J'ai laissé le reste aux Indes.

Il se sert une large portion de beefsteack et continue avec un second soupir :

— Oh! les Indes, elles coûtent cher aux Anglais!

— Ah! dame! réplique la voisine avec un geste malicieux qui veut dire indifféremment : — Il faut bien payer ses conquêtes; — ou : — Vous savez, moi, je m'en moque!

La Ruminante, la tête languissamment penchée, écoute ce dialogue en rayant la nappe avec la pointe de son couteau, tandis qu'un sourire désabusé erre sur ses lèvres closes. *Dorothée* se retourne vers son chien, comme pour le prendre à témoin de l'agacement que lui causent les soupirs hypocrites de cet ennuyeux bavard, et elle dit : *Tchârless!* avec une grimace de dédain et d'impatience. *Dorothée* connaît *l'Affable* à fond et ne se laisse plus piper par son hépatite ou par son air faux bonhomme. Lui-même ne pose plus pour elle; il se sent coulé de ce côté-là, et il est véritablement gêné par le regard droit et sincère de la vieille fille.

Pendant ce temps, *La Bise* dévore comme un *allouvi*. Lorsqu'on lui ôte sa fourchette pour le dessert, il s'écrie : — Déjà! — en ouvrant des yeux ronds; sur la réponse affirmative de Maric, la petite servante bretonne, il se coupe deux tranches de chester et reprend deux morceaux de pain, qu'il met en réserve près de son assiette. *L'Affable* le regarde faire d'un air paterne et l'encourage des yeux; puis, se retournant vers Maric, il s'écrie d'une voix mouillée :

— Comme il mange, le cher petit!

Maric hausse les épaules à la dérobée. Elle a pris en grippe ce vieux *gentleman*, qui l'assomme de ses exigences. Nous étions restés les derniers à table :

— Hein! nous a dit la petite bonne en enlevant le dessert, est-il *brenassier* (tatillon) ce vieux-là!.. Les patrons le supportent parce qu'il restera jusqu'à la fin de la saison, mais on lui sale sa note en

conséquence. Il la paie tous les samedis, et il l'épluche, et il se met en rage, il faut voir!.. C'est moi qui règle avec lui; j'en ai chaud dans le dos à l'avance, dès le vendredi!

Maric a le geste décidé et dans la voix cette rudesse que donne l'atmosphère humide de la côte. Comme chez toute cette population bretonne élevée en face de la mer, ses yeux sont très limpides et très ouverts. La grandeur des horizons contemplés chaque jour lui a pour ainsi dire élargi le regard. Elle n'a que seize ans, et déjà sa physionomie prend des airs sérieux de petite femme sous sa coiffe blanche. Cette coiffure des paysannes de Dinard est d'une structure très originale. Elle se compose d'un premier bonnet ajusté comme un serre-tête et dont les brides se nouent élégamment sur l'oreille. Par-dessus cette coiffe étroite, on épingle par le milieu deux bandes de mousseline, dont les bords, roulés et juxtaposés, se relèvent au sommet de la tête comme deux ailes, tandis que sous le bavolet passe un bout de chignon en catogan.

J'ai prié Maric de me laisser étudier de près cette architecture compliquée; mais quand il a fallu se décoiffer, elle a fait d'abord une résistance comparable à celle d'une Chinoise obligée de montrer ses pieds. Après beaucoup de façons, elle a consenti enfin à ôter son serre-tête, et j'ai été tout étonné de voir qu'elle avait les cheveux courts comme ceux d'un garçon.

— Vous avez donc coupé vos cheveux, Maric?

— Ah! bonne Vierge! ce n'est point moi, c'est mon père qui les a coupés.

— Pourquoi?

— Pour les vendre, pardi! a murmuré la pauvre fille d'un air marri.

Et comme, pour la consoler, je lui remontrais qu'à seize ans les cheveux repoussent vite, elle a haussé les épaules avec un geste d'indifférence :

— Ça m'est bien égal qu'ils repoussent... On me les coupera encore pour les vendre.

Elle a jeté un long regard du côté de la mer.

— Je voudrais m'en aller à Paris, a-t-elle murmuré; là-bas on ne coupe point les cheveux aux filles, n'est-ce pas?

— La mer étant très basse aujourd'hui, le bac de Saint-Malo est venu aborder au Grand-Bé. Il est tombé un grain; les passagers cheminent en glissant sur le *pierré*, coupé de flaques d'eau; on voit leur longue file s'égrener dans la direction des remparts, dont l'appareil imposant s'enlève sur un ciel orageux. Quelques pèlerins s'arrêtent au Grand-Bé et en escaladent la croupe rocheuse pour visiter le tombeau de Chateaubriand. Nous montons avec eux. La tombe,

placée au sommet du rocher et tournée du côté du large, est d'une grande simplicité : — une pierre sans inscription, surmontée d'une croix de granit et entourée d'une grille; c'est tout. — En lui annonçant la concession de ces quelques pieds de terre et de granit, le maire de Saint-Malo écrivait en 1831 à Chateaubriand, alors en pleine possession de toute sa renommée : — « Le lieu de repos que vous désirez au bord de la mer, à quelques pas de votre berceau, vous sera préparé par la piété filiale des Malouins. Une pensée triste se mêle pourtant à ce soin... Ah! puisse le monument rester longtemps vide! Mais l'honneur et la gloire survivent à tout ce qui passe sur la terre. » — Et l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe*, en citant cette lettre, ajoute : « Il n'y a de trop que le mot *gloire*. »

Je goûte peu cette exagération de modestie; elle me paraît affectée comme l'extrême simplicité de cette tombe, où il n'y a pas même un nom. A chaque instant, dans l'œuvre de Chateaubriand, on rencontre ce défaut de sincérité. Au début de ses *Mémoires*, il vous dit d'un ton détaché : « Je suis né gentilhomme; selon moi, j'ai profité du hasard de mon berceau... » Néanmoins il emploie ensuite vingt pages à établir sa généalogie. Il fait remarquer qu'il est né le 4 septembre 1768, et au bas il glisse cette note d'où l'orgueil s'exhale comme un parfum de violettes au pied d'une haie : « Vingt jours avant moi, le 15 août 1768, naissait dans une autre île, à l'autre extrémité de la France, l'homme qui a mis fin à l'ancienne société, Bonaparte (1). » — Racontant comment il entrait pour la première fois à Londres, pauvre et inconnu en 1793, il compare longuement cette humble arrivée en Angleterre avec l'entrée qu'il y fit en 1822 comme ambassadeur de France; puis, après s'être complaisamment étendu sur la canonnade des forts saluant son débarquement, sur ses carrosses, ses courriers à livrée, le luxueux hôtel de l'ambassade, il finit par s'écrier : « Que je regrette, au milieu de ces insipides pompes, le temps où je mêlais mes peines à celles d'une colonie d'infortunés! » — Il le dit, mais cela ne nous touche guère; il s'est si bien arrangé que le lecteur ne croit plus un mot de ces prétendus regrets.

Cette affectation dans l'expression de la pensée se reproduit naturellement dans le style. Certes la langue de Chateaubriand est opulente, pompeuse, imagée et sonore. Elle a la musique, la largeur et la majesté de cette mer dont les vagues se déroulent plaintives au pied du Grand-Bé; mais elle en a aussi la monotonie. De plus, en dépit d'un grand effort vers la simplicité, on y sent l'apprêt, la préoccupation de l'effet, la boursouflure; cela sonne creux, et on devine le vide de la pensée sous l'oripeau des métaphores. A chaque

(1) Le rapprochement même est inexact; en réalité, Napoléon est né le 15 août 1769.

instant, on rencontre des phrases comme celle-ci : — « J'ai été consacré à la religion, la dépouille de mon innocence a reposé sur ses autels; ce ne sont pas mes vêtemens qu'il faudrait suspendre aujourd'hui à ses temples, ce sont mes misères... » On se heurte à des exagérations qui font sourire, comme dans ce passage : « J'ai été obligé de m'arrêter... Mon cœur battait au point de repousser la table sur laquelle j'écris... »

Chateaubriand a été le père et le grand apôtre du romantisme français. Que reste-t-il aujourd'hui de cette gloire si bruyante, dont il repoussait l'hommage avec plus de *pose* que de conviction?.. S'il n'a pas voulu que son nom fût gravé sur la pierre du Grand-Bé, c'est qu'il était persuadé que ses œuvres, longtemps jeunes, perpétueraient son souvenir d'une façon plus durable. Et justement, de toute cette magnifique renommée littéraire, c'est le nom seul qui est resté. On parle encore de Chateaubriand; mais, en laissant de côté le gros public, combien parmi les lettrés y a-t-il maintenant de lecteurs pour *les Natchez* ou pour *René?* Du temps que j'étais au collège, nous occupions encore les loisirs des heures d'étude en lisant *les Martyrs* et le *Génie du christianisme;* nous étions légèrement entachés de romantisme et nous n'osions pas avouer que ces deux livres étaient d'une lecture terriblement fatigante. Aujourd'hui la jeunesse, moins respectueuse, ne se gêne pas pour déclarer tout net que cette littérature est assommante. Interrogez les libraires, ils vous diront qu'on ne vend plus les œuvres de Chateaubriand qu'aux Américains du Sud. — Est-ce un signe d'abaissement du niveau de l'esprit littéraire en France? Le public vraiment lettré devient-il plus rare? Est-il remplacé par des couches de lecteurs moins cultivés, demandant à être violemment secoués plutôt qu'émus, amusés plutôt que charmés? Il y a un peu de cela dans cet abandon, mais il y a aussi autre chose qu'une question de goût et de mode.

Les œuvres de l'esprit ne résistent à l'action du temps que si elles enfoncent de profondes racines dans le cœur humain, et elles ne sont vraiment humaines qu'à la condition d'être sincères et naturelles. Quels que soient l'ingénieux choix des mots, la magie de la phrase, la musique des périodes, la coloration des images, si l'on ne sent en dessous un homme qui nous ouvre franchement son cœur, qui nous donne pour ainsi dire sa chair et son sang, on lit le livre par curiosité, par engouement ou par désœuvrement, mais une fois que la vogue est passée, une fois que le caprice d'un jour est satisfait, on ferme le volume et on le laisse dormir. Les générations qui suivent ont d'autres curiosités et d'autres idoles d'une heure; la mode change, et le livre reste oublié ou dédaigné. On ne

garde que le nom de l'auteur, comme une date, comme un monument historique projetant sa grande ombre sur toute une époque littéraire. On achète et on relit toujours Rabelais, Montaigne, Pascal, Mme de Sévigné, La Fontaine, Molière, parce qu'ils sont profondément humains et vrais; mais Honoré d'Urfé, Voiture, Mlle de Scudéry, Jean-Baptiste Rousseau, Marmontel, par exemple, malgré la vogue dont ils ont joui, plongent, les uns tout entiers, les autres à demi déjà dans l'oubli.

La sincérité, le naturel, voilà ce qui fait vivre! L'artiste qui voit juste, qui sent vivement et qui exprime son émotion sans artifice; l'écrivain dont le livre vous donne la sensation d'une eau de source, d'une fleur qui s'ouvre, voilà les charmeurs auxquels on revient sans cesse. La sincérité imprègne leur style et le rend éternellement jeune; les années ont beau s'entasser les unes sur les autres, leur œuvre a toujours la même vitalité et la même beauté, le sang chaud qui circule en elle est aussi riche et aussi vermeil qu'au premier jour. Oui, en vérité, tout écrivain, quel que soit son talent et à quelque école qu'il appartienne, s'il ne possède pas ces deux qualités maîtresses : la sincérité et le naturel, est fatalement condamné à la mort. Heureux encore, si, comme l'illustre ennuyé qui dort au Grand-Bé, il conserve un nom sonore, dont le retentissement détourne un moment de leur route des touristes désœuvrés qui n'ont peut-être pas lu une ligne des œuvres de Chateaubriand!

Quand nous sommes redescendus, nous étions seuls sur la grève. Le ciel très bas et menaçant faisait encore mieux ressortir la masse grise des bastions et des tours. L'accès de Saint-Malo par la porte de Bon-Secours ressemble assez à une entrée de prison. Les rues sont étroites, tortueuses; les façades hautes, noires, rébarbatives, percées de longues fenêtres nues, sans persiennes ni jalousies, donnent une impression de froideur maussade. Quand on arrive au cœur de la ville, dans les quartiers commerçans, on trouve plus d'animation et de chaleur; mais là encore on sent que ce mouvement est factice, qu'il est dû principalement au va-et-vient des étrangers amenés par la saison des voyages et des bains. On devine qu'une fois septembre passé et la bise revenue, cette sombre cité de granit doit retomber dans sa silencieuse somnolence. Et pourtant, même dans la physionomie revêche de ses pignons noircis, dans la maussaderie de ses rues, dans la solitude sonore de ses chemins de ronde, cette vieille ville conserve un caractère de grandeur hautaine. Il y a surtout, du côté de la porte de Dinan, une rangée d'antiques hôtels, alignés le long du rempart, dont la carrure solide, l'architecture sévère et monumentale, donnent l'idée d'une vie jadis somptueuse et confortable. En les regardant, on se souvient que Saint-Malo a été une des plus vaillantes et des plus opulentes

villes de France; que ses corsaires furent les chevaliers de la mer, et qu'elle défendit victorieusement au XVIIe et au XVIIIe siècle la vieille royauté. C'est de cet îlot de granit que Jacques Cartier partit pour découvrir le Canada, et Duguay-Trouin, pour entreprendre l'expédition de Rio-Janeiro. Après une seule course, les corsaires de Saint-Malo rentraient dans ce port en ramenant mille cinq cents navires chargés d'or et de matières précieuses, et, en 1771, les Malouins prêtèrent 30 millions à Louis XV. Grandeurs lointaines, splendeurs éteintes, mais dont les orgueilleux hôtels du rempart du sud gardent encore le reflet mélancolique.

Nous avons visité les remparts d'où on a une splendide vue de la mer, la place Duguay-Trouin plantée de maigres tilleuls, la cathédrale avec sa nef sombre en contre-bas, le palais de justice autour duquel tous les huissiers de la ville se tiennent groupés dans des espèces d'échoppes sur les enseignes desquelles leurs noms se détachent en grosses lettres noires; — mais de tous les spectacles curieux que nous réservait Saint-Malo, le plus attrayant, à mon avis, c'est l'intérieur de deux vieilles filles qui tiennent un magasin d'orfèvrerie dans l'une des rues du quartier commerçant.

Le magasin est étroit, bas de plafond, avec une arrière-boutique dont le vitrage garni de rideaux de mousseline soigneusement tirés, empêche l'œil curieux des pratiques de plonger trop avant dans la vie privée des marchandes. Celles-ci, deux sœurs, sont remparées derrière leur comptoir, et tirent du fond de petits cartons verts leur marchandise minutieusement empaquetée. Elles ont de cinquante à soixante ans. L'aînée, haute, carrée d'épaules, robustement charpentée, commence à grisonner, mais ses yeux bruns sont encore vifs; elle a un nez aux ailes mobiles et une bouche gourmande. La cadette, plus petite, brune de peau, lèvres minces et nez pointu, laisse voir sous son bonnet de laine noire orné d'une reine-marguerite violette, deux papillotes châtain clair, et cache ses yeux de furet sous des lunettes bleues. L'aînée a une grosse voix de contralto; l'autre, une voix flûtée, enjôleuse, avec des façons doucettes de chatte qui fait patte de velours, mais qui sait montrer la griffe au besoin. Toutes deux ont la langue bien pendue et supérieurement affilée. Elles vendent principalement des bijoux bretons : croix d'argent façonnées à l'antique, cœurs vendéens, médailles de Sainte-Anne, et elles en écoulent tant qu'elles peuvent aux baigneurs et aux excursionnistes. J'ai rarement rencontré deux commères sachant mieux faire valoir leur marchandise;

Dindenaut prisait moins ses moutons qu'*elles* leur ours.

Elles s'étaient distribué les rôles et, alternativement, comme les

pâtres de l'églogue antique, chacune d'elles jouait sa partie dans un boniment débité avec une volubilité et un entrain étourdissans. Leur voix était tantôt grave et tantôt chantante, suivant que le client se montrait coulant ou rétif. Elles faisaient miroiter leurs bijoux, les essuyaient du revers de la manche, les caressaient du doigt, et elles employaient pour attendrir l'acheteur un arsenal d'argumens ingénieux; les flatteries enjôleuses, les digressions sentimentales, les souvenirs patriotiques ou historiques, tout y passait.

— Prenez ce cœur, disait l'aînée, c'est le vrai cœur vendéen; le modèle n'est plus dans le commerce.

— Vous n'en trouverez plus de pareils, reprenait la cadette; les fabricans nantais n'en font que pour nous.

— Vous pouvez nous croire, notre maison est une maison de confiance, bien connue dans toute la Bretagne.

— Notre maison et notre famille, ajoutait la jeune en se levant sur la pointe de ses pieds pour se grandir; questionnez tout Saint-Malo, et chacun vous dira qu'on peut se fier aux sœurs Pignolet.

— Sans nous flatter, notre nom est historique, déclamait la grande en se rengorgeant, et l'un de nos grands-oncles...

Mais la cadette ne la laissait pas achever, et elle continuait précipitamment en ébauchant une révérence : — Oui, notre grand-oncle paternel figure sur la liste des notables qui prêtèrent des millions au roi... Nous avons aussi un arrière-grand-père qui a navigué avec Jacques Cartier.

Et l'aînée, qui ne voulait pas rester en arrière, poursuivait pompeusement : — Il a même découvert une île, ainsi qu'on peut le lire dans l'histoire de Saint-Malo.

— Oui, repartait avec feu la seconde en tendant vers nous son nez pointu, une des îles Malouines, et aujourd'hui encore...

Toutes deux en chœur et triomphalement : — L'île porte le nom de Richard-Pignolet!

Comment résister à de pareils argumens?.. Elles ont tant et si bien prêché que nous avons emporté toute une pacotille de croix et de médailles, et cette idylle marchande nous a si longtemps amusés que nous sommes arrivés à la porte de Dinan au moment où le bac de Dinard quittait le port. — Il nous a fallu monter dans une barque conduite par un vieux marin à la peau tannée et un petit mousse aux jambes nues. La mer était grosse, il ventait ferme et la barque penchait tout d'un côté. De temps en temps nous recevions un paquet de mer; mais nous causions des deux bijoutières, de l'arrière grand-père Pignolet, qui découvrit une île, et nous riions de si bon cœur que nous sommes arrivés à Dinard sans trouver le temps long.

— *Promenade dans l'intérieur des terres.* — Dès qu'on s'éloigne

de la côte, ce charmant pays se couvre d'arbres et de fleurs. Le terrain boisé est coupé à chaque demi-lieue par de petites vallées où de modestes filets d'eau se sont creusé un lit et où des villages éparpillent leurs maisons non loin de la mer : — Saint-Alexandre, l'Étang, Saint-Lunaire, Saint-Briac. — De hauts talus encadrent des champs de blé noir et des landes où poussent à foison ronces et chèvrefeuilles. Çà et là des maisons bâties en granit tournent le dos à la côte et ouvrent sur des jardinets leurs façades blanches aux fenêtres fleuries de capucines. Ces habitations, moitié fermes et moitié villas, sont pour la plupart occupées par d'anciens capitaines de la marine marchande. Après avoir longtemps navigué dans les quatre parties du monde, ces rudes marins réalisent enfin le rêve qu'ils entrevoyaient chaque soir en roulant sur l'Atlantique ou sur les mers australes, et ils reviennent bâtir dans le village où ils sont nés une solide maisonnette, bien assise au revers d'une falaise, bien abritée des vents du large, où ils achèvent leur vie en regardant leur vieille amie, la mer.

On l'aperçoit en effet à chaque instant, — tantôt par l'échappée d'un ravin en entonnoir où elle bleuit tout à coup entre deux pentes hérissées d'ajoncs; tantôt à l'embouchure d'un ruisseau, dont le cours bordé de grêles tamarix va se perdre dans des sables blondissans au bout desquels écument les vagues. — Saint-Lunaire et Saint-Briac, séparés à peine par une lieue, et situés chacun au long d'un étroit estuaire où la marée remonte assez loin, nourrissent tous deux l'ambition de jouir de la même fortune que Dinard et de devenir des stations à la mode. A Saint-Lunaire, on a même déjà bâti un casino, dont le chalet encore désert se dresse au sommet d'une grève mélancolique. Naturellement les deux localités se regardent d'un œil jaloux. Saint-Lunaire est plus intime et plus agreste, mais Saint-Briac, avec ses grèves escarpées, sa tour d'église renaissance à trois étages de balustrades, a plus de prétentions à l'originalité. De fait, c'est un curieux village, renfermant une population dont le type ne ressemble guère à celui des autres bourgades du littoral. On dirait qu'un clan de bohémiens s'y est établi jadis et y a fait souche. Les femmes surtout, élancées, brunes, avec des yeux d'un bleu sombre, à la fois caressans et farouches, ont quelque chose de la beauté sauvage des races nomades. Elles en ont aussi la nonchalance et la toilette négligée. De grandes filles de seize ans traversaient la place; leurs cheveux noirs et frisés moutonnaient en désordre sur leurs épaules, leurs robes mal agrafées laissaient voir des dessous d'une propreté douteuse. Deux auberges aux fenêtres larges ouvertes, aux cuisines bourdonnantes de mouches, se faisaient vis-à-vis de chaque côté de la place ensoleillée, où des voitures aux chevaux ornés de grelots attendaient les groupes d'ex-

cursionnistes épars autour de tables dressées en plein air. On se serait cru dans un coin des Pyrénées ou de la Suisse italienne.

Une montée et une descente de colline, et brusquement l'aspect change. Saint-Lunaire, verdoyant et fleuri, étage au revers d'un vallon ses maisons aux toitures de chaume. De plantureuses touffes de sauge rose grimpent jusqu'aux fenêtres. Des nichées d'enfans blonds grouillent sur le pas des portes. Des bruits de batteuses donnent au village un caractère complètement rustique. L'église, d'une architecture plus modeste que celle de Saint-Briac, a la mine plus hospitalière et plus attirante. Le clocher bas est coiffé d'un toit pyramidal en auvent, couvert de tuiles moussues. A l'intérieur, le patron de l'endroit, saint Lunaire, est sculpté en ronde bosse sur une tombe de granit vert, où il dort avec sa crosse et ses ornemens épiscopaux. A la voûte du transsept se balance, en guise de lampe, un navire minuscule, offrande de quelque capitaine au long cours qui a voulu remercier le saint évêque de l'avoir ramené sain et sauf dans l'une des jolies maisonnettes bâties à mi-côte. Autour de l'église s'étend un petit cimetière séparé de la route par un mur à hauteur d'appui. Les tombes disparaissent littéralement sous des touffes de fleurs : — scabieuses, jasmins, fuchsias et rosiers. — Quelques fosses d'enfant sont décorées de croix naïvement dessinées avec des coquillages glanés au bord de la mer. Près du portail, à l'ombre de deux ormes bien feuillus, il y avait une large pierre récemment posée, et en m'approchant j'y ai lu : — « A la mémoire de Robert Landor esquire. » — C'était la pierre tombale qu'on avait embarquée avec nous à Dinard. Je l'ai saluée comme une vieille connaissance; j'ai éprouvé un sentiment de fraternelle satisfaction en voyant que Robert Landor dormait son dernier sommeil dans ce rustique cimetière, plein de frondaisons touffues et tout débordant de fleurs.

— Le vent souffle du nord-ouest; il pleut et la mer est couverte d'un rideau de vapeurs. De plus, c'est dimanche, les villas environnantes sont désertes. Nos commensaux anglais, leur livre de prières à la main, — les hommes vêtus de noir, les dames engoncées dans des robes de soie dont l'étoffe se tient droite, — viennent de monter dans l'omnibus qui doit les conduire à l'*english church* de Dinard. L'hôtel est plongé dans un profond silence; j'en profite pour lire des poésies et des contes bretons qu'on vient de me prêter : — les *Chants populaires de la Basse-Bretagne* et les *Veillées bretonnes* de M. Luzel (1). — L'auteur est un Breton *bretonnant* de ce pays de Tréguier, qui fut, à ce qu'il paraît, l'Attique de la Bretagne; c'est un chercheur consciencieux et modeste. Connaissant à

(1) *Gwerziou Breiz-izel*, par F. M. Luzel, 2 vol. in-8°; Franck. — *Veillées bretonnes*, par le même, 1 vol. in-12; Mauger, imp. Morlaix.

fond sa province, qu'il a peu quittée, il a collectionné avec soin et transcrit fidèlement sous la dictée des chanteurs, les *gwerz* que les vieilles fileuses et les mendians ont gardés au fond de leur mémoire. Il nous les a donnés avec toutes les variantes qu'il a pu recueillir. Il a poussé le scrupule jusqu'à indiquer au bas de chaque pièce le nom et le domicile des vieilles gens qui la lui ont récitée. Bien qu'il soit poète lui-même et qu'il ait composé dans son dialecte natal des poésies qui ont la saveur de la lande bretonne, il a courageusement résisté à la tentation d'introduire dans le texte des imitations et des corrections de son cru. — « Cette absolue bonne foi, dit M. Ernest Renan à propos des publications de son compatriote, donne une haute valeur au travail de M. Luzel... Son livre le place à côté de M. de la Villemarqué parmi ceux qui ont le plus contribué à sauver de la destruction un monde presque évanoui. »

Le recueil de M. Luzel est composé en effet avec une exactitude, une sincérité qu'on ne rencontre pas toujours dans les collections de chants populaires. C'est bien l'eau puisée à la source, sans mélange équivoque, sans falsifications ingénieusement poétiques. Sous ce rapport, M. de la Villemarqué n'est pas toujours, dit-on, à l'abri de tout reproche. Son *Barzaz-Breiz*, publié pour la première fois en 1839, a été peut-être trop composé sous l'influence de l'école romantique. A cette époque où la science des chants populaires était encore en France à l'état naissant, on croyait pouvoir user de fraudes pieuses pour établir l'authenticité historique de pièces relativement modernes, habilement vieillies et *romancées* au goût du jour. — Depuis lors, la critique, devenue plus experte et plus sévère, a cherché noise à M. de la Villemarqué; elle l'a accusé d'avoir plus d'une fois inséré dans le texte d'un vrai chant populaire, des noms célèbres, des traits de couleur locale, des corrections de vers faux qui ont altéré la naïveté de la version originale en lui donnant un faux caractère historique. On a cité entre autres une pièce du *Barzaz-Breiz*, intitulée *le Retour*, dont le héros, d'après le texte de M. de la Villemarqué, serait un jeune gentilhomme breton nommé Silvestik, enrôlé dans l'armée des Normands. Cette ballade, au dire de l'éditeur, aurait été composée peu de temps après la conquête de l'Angleterre par les Normands, et Augustin Thierry y aurait lui-même été trompé. Malheureusement M. Luzel et d'autres celtistes ont cherché en vain en Bretagne la version indiquée par M. de la Villemarqué. Le *gwerz du Retour*, tel que le chantent les paysans bretons, est tout bonnement relatif à un soldat qui s'est engagé malgré son père et qui est allé, non pas « au pays des Saxons, » mais à Metz en Lorraine. A son retour,

il rapporte à son père « sa pipe et ses deux pistolets, » ce qui nous éloigne beaucoup de l'an 1066 et ramène l'époque de la composition de cette chanson à peu près au XVIIIe siècle.

Il paraît que cette querelle de l'authenticité des chants du *Barzaz-Breiz* s'est fort aigrie dans ces derniers temps. Comme il arrive fréquemment en province, des considérations étrangères à la science s'y sont mêlées. Les jalousies de clocher ont fait dégénérer la discussion en un échange de personnalités blessantes, et pour l'envenimer encore on y a introduit la question religieuse. — « On a publié contre moi, écrit M. Luzel, une série d'articles injurieux dans un journal de Brest, on a transporté la question sur le terrain politique et religieux; mais on n'a apporté aucune preuve, aucun témoignage de quelque valeur, aucune bonne raison en faveur de l'authenticité du *Barzaz-Breiz.* »

N'étant ni un érudit ni un critique, je n'ai pas à m'occuper de cette grave discussion philologique. Je suis un peu de l'avis de Sainte-Beuve, qui a dit son mot dans cette affaire, et qui écrivait en 1865 à M. Luzel : — « M. de la Villemarqué a fait, somme toute, un recueil utile et à l'honneur de son pays; il faut le prendre par là... Vous autres Bretons, gardez entre vous vos querelles de ménage; vous n'êtes pas déjà trop forts tous ensemble contre l'étranger. » — Le conseil est fort sage. Pour moi, profane, je vois surtout dans le *Barzaz-Breiz* un recueil composé par un savant doublé d'un artiste, qui a enrichi notre trésor littéraire d'un livre intéressant à plus d'un titre. Il paraît que la langue du *Barzaz-Breiz* n'est ni le breton actuellement parlé, ni le breton d'autrefois. Sous ce rapport, M. de la Villemarqué me semble appartenir à une école analogue à celle de ces poètes provençaux dont M. Mistral est le chef; et comme importance littéraire, je serais tenté de placer son recueil breton à peu près sur le même plan que *Mireille.* Toutefois, je dois avouer que les chants collectionnés par M. Luzel me donnent bien plus que ceux de M. de la Villemarqué l'impression franche et saine de la poésie populaire. Aux décors historiques et aux additions poétiques du *Barzaz-Breiz* je préfère la simplicité et la sobriété touchantes du *gwerz d'Isabelle le Cham*, par exemple, tel que M. Luzel l'a entendu chanter à une vieille mendiante. — Une jeune fille qui aime un clerc, un *cloarek*, se laisse mourir parce qu'elle croit que son ami s'en est allé à Tréguier étudier pour être prêtre. A son retour, le *cloarek* apprend que la jeune fille est morte.

« Quand le clerc de Kre'ch-Menou entendit cela, — il tomba trois fois évanoui à terre.

« La dernière fois qu'il se releva, il courut au cimetière.

« Il courut au cimetière — pour déterrer sa femme.

« Quand il l'eut déterrée et retirée du cercueil, — il la posa sur ses genoux.

« Il la posa sur ses genoux, — et lui donna deux baisers.

« Elle lui sourit, et son cœur se brisa en deux.

« Voilà les deux corps sur les tréteaux funèbres, — que Dieu pardonne à leurs âmes!

« Les voilà tous deux dans le même tombeau, — puisqu'ils n'ont pas été dans le même lit. »

— Je viens d'achever un récit des *Veillées bretonnes*. La pluie a cessé, le vent roule en masses floconneuses les brumes qui planaient sur la mer; là-bas, au couchant, les nuages déchirés laissent voir entre leurs blocs d'un noir violacé des éclaircies de ciel rouge. Le cap Fréhel se détache sur ce fond empourpré et s'avance dans la mer comme un mur d'un bleu sombre, terminé brusquement par une arête en biseau. C'est ainsi que, du haut des plateaux de mon pays barrois, on aperçoit à huit lieues dans la plaine le dernier contrefort des forêts de l'Argonne. — Ce que je viens de lire me reporte vers ma province lorraine aux horizons bordés de forêts. Quand j'étais enfant, j'ai entendu conter à ma vieille bonne une histoire de revenant semblable à celle du *Jubilé de Plouaret*. — Il s'agit d'un jeune garçon qui s'endort le soir dans un confessionnal, se réveille à minuit et voit des cierges allumés autour du maître-autel; un prêtre sort de la sacristie, vêtu des ornemens sacerdotaux et demande à l'enfant s'il sait servir la messe. Sur sa réponse affirmative, la messe commence, le prêtre consacre l'hostie, mais au moment où il se retourne pour donner la communion à son assistant, celui-ci s'aperçoit avec effroi que l'officiant a les mains décharnées d'un squelette et que sa tête aux orbites sans yeux est une tête de mort. — « Rassure-toi, lui dit le prêtre, tu m'as rendu un grand service; voilà cent ans que je viens ici chaque nuit pour célébrer la messe sans pouvoir trouver personne pour me la servir. Maintenant je vais rentrer en grâce près de Dieu, et nous nous reverrons un jour au paradis. » — Cette histoire m'avait fait une vive impression dans mon enfance, puis les années en avaient effacé le souvenir, et voici que je la retrouve ce soir au fond de la Bretagne. Toutes ces traditions populaires ont germé en même temps sur le sol de nos provinces; le *gwerz du seigneur Nann* est le frère de notre chanson du *Roi Renaud*; les détails et la couleur ont changé seulement sous l'influence des climats et des terroirs. Nos contes et nos chants lorrains sont empreints d'un réalisme plus dur et un peu vulgaire; on y trouve moins le sentiment religieux et résigné, la poésie délicate et mystique qui distingue ceux de ce

pays-ci. L'idéal et le rêve y entrent à de moindres doses; mais le fond est pareil, et tous tant que nous sommes, nous avons été bercés par les mêmes berceuses, amusés avec les mêmes devinettes, charmés ou effrayés avec les mêmes contes de fées ou de revenans. — C'est ainsi que le bleu promontoire du cap Fréhel ressemble de loin à l'extrême pointe bleuissante de mon Argonne, et me donne ce soir l'illusion du temps où, tout enfant, dans la pénombre de la cuisine éclairée seulement par le brasier, j'écoutais avec la chair de poule sur tout le corps, l'histoire de la paysanne qui voit à la brune les âmes du purgatoire trembloter comme de petites flammes dans l'eau sombre du *routoir* plein de chanvre...

— *Excursion à Dinan.* — On m'a conseillé d'y aller par la route de terre et d'en revenir par la Rance; j'ai suivi ce conseil d'autant plus docilement que le temps s'est tout à fait gâté. Il vient de tomber un grain, et je me suis réfugié dans l'intérieur de la voiture de Dinan. Je m'y suis trouvé en compagnie d'un colossal Anglais, qui ne sait que faire de ses jambes, et de deux sœurs de Saint-Vincent, portant sur leurs genoux le gros sac noir qui contient tout leur bagage. L'averse fouettait violemment les vitres. Au moment où, la patache étant bâchée, on s'apprêtait à partir, une voyageuse en retard a ouvert précipitamment la portière, a fermé son en-tout-cas ruisselant et s'est jetée dans le coin qui faisait face au mien. J'ai d'abord été aveuglé par le tourbillonnement des jupes humides et par une pluie de gouttelettes que la dame secouait derrière elle; puis le conducteur a appliqué un coup de fouet aux deux chevaux, et la voiture s'est mise à rouler. Tandis que chacun se tassait, j'ai pu examiner ma voisine. — Une Parisienne à coup sûr; cela se voyait à l'élégante harmonie de sa toilette, aux mains finement gantées et au choix de la coiffure, composée d'une simple toque noire autour de laquelle s'enroulait un voile de crêpe lisse; — jeune encore, mais entrant dans cette saison dorée qui est le plein été des Parisiennes et qui va de trente à quarante ans; — veuve probablement, car sa toilette est un parti pris de noir, avec un col plat et une cravate de dentelle; — jolie et distinguée : un léger embonpoint, ou plutôt la rondeur pulpeuse et appétissante d'un beau fruit qui est juste à point et bien en chair; un teint clair, une peau fine où le sang afflue et qui rougit à la moindre émotion; deux grands yeux cernés, très ouverts, à l'expression à la fois triste et étonnée, dont les prunelles ont la transparence et la couleur de la mer; le front haut, bordé par deux bandeaux de cheveux châtains qu'on a essayé de plaquer sur les tempes, mais dont la crêpelure résiste et se rebelle; le nez long aux lignes bien arrêtées indiquant une volonté très ferme; la bouche aux lèvres rouges se retroussant

parfois d'un seul côté avec une singulière expression de malice; — en somme, une physionomie très mobile, spirituelle et originale. — Rien d'une demi-mondaine, pas le moindre maquillage, ni le moindre frison; beaucoup de naturel et une tenue correcte, arrêtant de prime abord les soupçons peu charitables que fait naître chez nous autres hommes une jolie femme qui voyage seule. — Elle s'est aperçue de l'examen auquel je me livrais; ses lèvres ont ébauché cette moue en retroussis dont j'ai parlé tout à l'heure, puis elle a tiré de son petit sac de voyage un roman anglais et s'est mise à lire.

La voiture continuait à rouler au milieu d'un pays coupé d'arbres et semé de métairies. Je ne suis pas très causeur de ma nature, et l'attitude réservée de ma voisine ne m'encourageait pas à engager la conversation. La pluie avait cessé, je me suis penché à la fenêtre et j'ai regardé le paysage. De temps en temps mes yeux se tournaient hypocritement vers mon vis-à-vis, et deux ou trois fois je me suis aperçu que, par-dessus son livre, elle m'étudiait de son côté à la dérobée. Au moment où nous approchions de Dinan, le pays s'est accidenté et a offert aux regards des sites d'une sauvagerie charmante : des ressauts de terrains dévalant tout à coup dans des vallées profondes par des pentes rapides et boisées, et au fond, des prairies sinueuses, d'un vert intense. Ma voisine s'est accoudée à la portière, en poussant un oh! d'admiration, mais elle s'est gardée de me communiquer ses impressions, et nous sommes arrivés dans les rues caillouteuses de Dinan sans avoir échangé une parole.

La voiture s'est arrêtée près d'une place plantée de tilleuls, dont la statue de Du Guesclin, en costume de troubadour, fait le principal ornement. J'ai pris ma valise et je me suis éloigné, non sans regarder une dernière fois la jolie voyageuse. Elle s'en est aperçue, et, désirant sans doute échapper à ma curiosité indiscrète, elle a hâté le pas, puis elle a disparu au tournant d'une rue. J'ai flâné pendant quelques minutes et me suis mis en quête d'un hôtel. On m'a indiqué l'hôtel de Bretagne. Au moment où j'entrais dans le vestibule, je me suis retrouvé face à face avec ma compagne de voyage. Nous étions immobiles tous les deux sur le seuil du bureau désert, tenant chacun notre valise à la main et ayant l'air aussi embarrassés l'un que l'autre. La dame a souri, j'ai salué, et une servante qui nous avait vus a été appeler la maîtresse de l'hôtel. — « Madame et monsieur veulent une chambre? s'est écriée l'hôtesse en nous accueillant d'un sourire banal. Catherine, montez les valises! » — En même temps, elle donnait des instructions à la bonne sur le choix des chambres. Comme j'étais plus pressé de visiter Dinan que de savoir à quel étage on me casait, j'ai salué de nouveau et je suis sorti.

Après Luxembourg, Dinan est certainement la petite ville la plus délicieusement située et la plus curieuse que j'aie rencontrée. Je doute qu'elle plaise beaucoup aux gens qui prisent surtout la propreté flamande et la rectitude des lignes, mais pour les poètes et les paysagistes c'est une bonne fortune qu'une ville pareille. Les rues sont noires et tortueuses; les maisons, mélancoliques et peu confortables, mais que de coins intimes et curieux, quelle situation originale! Le promontoire de granit sur lequel Dinan est bâti s'avance au-dessus de la vallée de la Rance comme un balcon surplombant sur un abîme de verdure. A chaque instant, l'œil est amusé par une surprise : tourelles en cul-de-lampe soudées à l'angle d'une maison, arceaux dentelés d'un couvent ou d'une église, vieilles portes de pierre découpant sur la perspective d'une rue le cintre de leur baie massive, sveltes flèches élançant leurs aiguilles jumelles du milieu d'un groupe d'arbres. Çà et là, par des huis entrebâillés, on entrevoit de sombres intérieurs de logis du XVIe siècle, ou un commencement de cloître en ogive dont la solitude somnolente vous fait rêver, et deux pas plus loin on tombe sur une halle noire, humide, où des poissons et des légumes sont étalés en désordre, près d'une fontaine verdie d'où l'eau s'égoutte avec un bruit mélancolique. J'ai visité les deux églises, le château fort et la tour de la reine Anne, puis je suis descendu vers la Rance par l'étrange rue de Jerzual.

Cette rue, ou plutôt ce ravin, qui va de la ville à la rivière, vaut seul le voyage. Le faubourg de Jerzual est resté ce qu'il devait être au XVe siècle : un long couloir bordé d'antiques maisons ventrues et lézardées, dont les étages supérieurs s'avancent l'un vers l'autre, projetant en plein midi une ombre crépusculaire sur la chaussée que coupe par le milieu une rigole destinée à recevoir les eaux pluviales. A mi-chemin, un gros bastion, dernier débris des remparts de Dinan, barre la rue et encadre dans l'ouverture de sa baie ogivale une bizarre perspective de façades bossuées et croulantes, qui paraissent avoir peine à se tenir debout; cela ressemble de loin à une dégringolade de masures titubantes et prises d'ivresse. Au fond de rez-de-chaussée en contre-bas, obscurs comme des caves, des enfans grouillent demi-nus, des marins vident des pichets de cidre autour de tables boiteuses, de vieilles femmes marmonnent accroupies dans des attitudes somnolentes. Parfois, de la lucarne d'un grenier sort tout à coup un bouquet de géraniums ponceau ou une touffe d'œillets cramoisis, et cette note rouge au milieu de cette noirceur et de cette vétusté éclate avec une intensité étonnante. Au bas du ravin, la rue tourne autour d'une tannerie et s'ouvre si brusquement sur le quai de la Rance, qu'on recule tout ébloui.

Le quai aux façades blanches est ruisselant de soleil ; la Rance

lumineuse est couverte de barques et de canots de plaisance; la haute colline d'en face étale sur ses flancs des parcs ombreux et des maisons de campagne; reliant les deux versans escarpés, le viaduc de Dinan mire dans l'eau brune ses sveltes et puissantes arches de granit. Encore aveuglé au sortir du ténébreux ravin de Jerzual, je ne vois d'abord les choses qu'en masse, puis, mes yeux s'habituant peu à peu à la pleine lumière, je reconnais à deux pas de moi la jolie voyageuse du courrier de Dinan. Nos regards se croisent, et nous ne pouvons nous empêcher de rire.

— C'était écrit! dit-elle gaîment.

— Permettez-moi, madame, de m'en féliciter.

— Quel beau pays! continue-t-elle, sans avoir l'air de prêter attention au compliment.

— Monsieur et madame désirent-ils faire une promenade sur la Rance? demande un marin à la face réjouie, qui rôde autour de nous.

— Très volontiers, si madame y consent, dis-je en consultant des yeux ma voisine.

L'offre est séduisante, la barque est là toute parée et se balançant dans les remous de la rivière. La dame relève vers nous son regard franc et ouvert. Mon air sérieux et la mine joviale du loueur de barques la rassurent sans doute, car, après un moment d'hésitation, elle fait un petit geste qui peut se traduire par : — Ma foi, tant pis! après tout... en voyage, il y a des libertés honnêtes qu'on peut prendre.

— Eh bien, soit! murmure-t-elle en souriant...

Je l'ai aidée à passer dans le bateau, tandis que le marin détachait la corde, et j'ai dit à ce dernier de nous conduire jusqu'à Lehon.

Le bateau remontant la Rance a filé sous les hautes arches du viaduc. L'inconnue s'était d'abord assise sur le banc du milieu, et moi en face d'elle au gouvernail; mais j'ai toujours été d'une maladresse insigne et je virais à droite quand il fallait tourner à gauche, de sorte que le bateau allait tout de travers.

— Vous n'y entendez rien ! s'est-elle écriée vivement, et échangeant sa place contre la mienne, elle s'est emparée du gouvernail.

A partir de ce moment, tout a marché à souhait. Le bateau glissait sans secousse sur l'eau brune, entre deux talus ombragés de grands peupliers. L'heure était charmante. Le soleil déjà bas dardait ses flèches obliques à travers la châtaigneraie qui couvre la colline de droite. La Rance très encaissée fait en cet endroit des coudes très brusques; à chaque instant son cours semblait barré par les rochers verdoyans de l'une ou de l'autre rive, et à chaque coude,

c'étaient de nouvelles surprises : — Murailles de granit à pic, magnifiques châtaigneraies étendant leurs branches centenaires au-dessus de l'eau assombrie, villas accrochées comme des nids au-dessus des futaies. Notre entretien se bornait à un échange d'exclamations admiratives. Nous étions tout occupés à savourer silencieusement la fraîcheur de ces feuillées d'un vert presque noir. Ma voisine s'était dégantée et trempait ses mains dans le courant avec une joie enfantine. A Lehon, nous avons mis pied à terre pour visiter les ruines du prieuré, sous la conduite d'une vieille sexagénaire, qui bavardait dans un patois à peine intelligible. L'église de l'abbaye déchiquetait sur le ciel les arcatures de son portail lézardé et la voûte effondrée de sa nef. Des sureaux géans et des fuchsias avaient poussé dru sur le sol où, au dire de la vieille, reposaient les ossemens des Beaumanoir. L'inconnue s'est agenouillée parmi l'herbe et s'est cueilli un bouquet de fleurs sauvages, puis, après avoir remercié la bonne femme, nous avons été retrouver notre bateau.

Le retour a été encore plus charmant que l'aller. Nous étions mollement baignés de silence et de fraîcheur. Notre solitude n'était troublée que par le passage de quelques paysannes à demi entrevues entre les verdures du chemin de halage. Le bateau filait parmi des nénuphars étalant à fleur d'eau leurs feuilles rondes et leurs blanches roses épanouies.

— Ah ! s'est écriée joyeusement ma voisine en se penchant pour arracher une longue tige fleurie, voici les nénuphars... Je savais bien qu'il devait y en avoir dans cet endroit de la Rance !

— Pourquoi?.. Êtes-vous déjà venue ici ?

— Non, mais je connaissais le site pour en avoir lu la description dans un roman de miss Rhoda Broughton... Avez-vous lu *Good bye, sweetheart ?*

J'ai répondu négativement et j'ai ajouté : — Vous aimez les romans anglais, madame?

— J'aime ceux de miss Broughton; je les trouve bien plus vivans et plus vrais que ceux de Ouida, bien plus passionnés et moins prêcheurs que ceux de George Eliot... Quand je lis un roman, je veux que l'auteur me charme ou m'émeuve, et non pas qu'il cherche à me prouver quelque chose... Je veux que son livre soit un morceau de nature coupé dans le vif.

— Vous êtes *naturaliste?*

— Moi ?.. Je ne suis rien... qu'une ignorante. Quant aux romanciers *naturalistes*, ils ont un parti pris de grossièreté qui me gâte toutes leurs qualités.

— Cependant ce sont des observateurs très attentifs, des analystes très minutieux.

— Analystes tant que vous voudrez, mais leur analyse s'arrête à l'écorce des choses et ne pénètre jamais jusqu'au cœur.

— Soit, mais ils décrivent ce qu'ils voient, et ils ont un remarquable talent de coloristes.

— Ils en abusent; je les trouve curieux, étranges, mais ils ne me passionnent pas. Je les lis à petites doses, et je n'ai jamais envie de les relire.

— Vous préférez relire *Manon Lescaut?*

— Oui certes, ou même le roman de miss Broughton dont je vous parlais. Lisez *Good bye, sweetheart* (1), vous y trouverez une peinture de Dinan qui vaut toutes les descriptions de vos naturalistes. Les héroïnes de miss Broughton, encore qu'elles se ressemblent un peu toutes, sont des êtres bien vivans, ayant non-seulement de la chair et du sang, mais aussi de l'esprit et du cœur... en un mot, de vraies femmes, a-t-elle ajouté en riant, ni anges ni bêtes, mais tenant des deux.

— En effet, ai-je repris, les gens de l'école naturaliste sont très forts et très savans, mais ils manquent d'une qualité essentielle : le naturel. C'est là où le bât les blesse.

— A mon avis, ils laissent à désirer encore par un autre point; il leur manque ce je ne sais quoi qui est pour un livre ce que le levain est pour la pâte. Appelez cette chose mystérieuse du nom que vous voudrez : — âme, idéal, souffle poétique, — sans elle, les œuvres les plus habilement faites sont lourdes, compactes et de digestion difficile...

Tout en causant, nous étions revenus à notre point de départ. Le soleil couchant prenait le quai en écharpe et noyait la vallée dans une rougeur lumineuse. Il y avait des traînées d'or sur la Rance, d'éclatans reflets roses sur les façades blanches et sur les vitres. Dans cette atmosphère empourprée, les marchandises empilées sur le port, les treuils, les voiles et les mâts des barques, les silhouettes des passans se détachaient avec un relief puissant. On se serait cru en face d'un tableau de Claude Lorrain. Nous sommes remontés à Dinan par les rampes boisées qui conduisent à la place de la Duchesse-Anne. A mesure que nous nous élevions, nous embrassions dans son ensemble une plus large portion de la vallée: le viaduc allongeant sur l'eau l'ombre démesurée des arches, les anciens remparts, les collines feuillues, la Rance sinueuse, et nous admirions ce délicieux coin de terre où les tons gris du granit, la couleur brune de l'eau, le vert foncé des arbres se fondent si merveilleusement. Nous ne pouvions nous arracher à cette con-

(1) Une traduction de ce roman, sous le titre *Adieu les amoureux !* a été publié récemment en France, 1 vol. in-18; Michel Lévy.

templation. Il faisait déjà nuit et le dîner était commencé quand nous sommes entrés dans la salle à manger de l'hôtel.

A table, nous avons été séparés par toute une rangée de commis-voyageurs; mais après dîner, nous nous sommes retrouvés dans le bureau de l'hôtel. Nous étions fatigués et nous avions hâte de regagner nos chambres.

— Catherine, a crié l'hôtesse, conduisez monsieur et madame au 19 et au 20!

Catherine a pris deux bougies, et nous l'avons docilement suivie à travers les escaliers et les couloirs. Elle s'est arrêtée à l'extrémité d'un corridor, a ouvert une chambre communiquant avec une pièce voisine, dont on apercevait la porte entrebâillée dans la pénombre, puis posant les deux bougies sur une table :

— Voici la chambre de madame, a-t-elle dit. Celle de monsieur est à côté. — Et elle a montré la petite porte de communication.

— Comment! s'est écriée mon inconnue courroucée, vous nous avez logés dans le même appartement?

— Monsieur et madame ne sont donc pas ensemble? a répliqué la servante en ouvrant de grands yeux. Dame, on l'a cru en bas en vous voyant arriver tous les deux en même temps.

— Donnez une autre chambre à monsieur.

— Impossible, madame, tout est plein ; il n'y a plus que ces deux pièces de libres... Du reste, a-t-elle ajouté avec un imperceptible sourire, monsieur sera très bien dans la chambre voisine, et la porte peut se fermer au verrou du côté de madame.

Là-dessus, pour couper court à toute hésitation, elle s'est esquivée et nous a laissés en tête-à-tête.

Je n'ai pu m'empêcher de rire, tandis que la dame fronçait le sourcil.

— A-t-on jamais vu! murmurait-elle en tambourinant sur le marbre de la cheminée; c'est ridicule!

— Madame, ai-je protesté un peu confus, je suis désolé de ce malentendu, mais rassurez-vous, je vais me retirer dans ma chambre, et j'en jure par les cendres des Beaumanoir qui dorment à l'abbaye de Lehon, je m'y tiendrai coi et n'y ferai pas plus de bruit qu'eux.

Elle a haussé les épaules; j'ai pris humblement mon bougeoir et j'ai gagné la pièce contiguë. A peine avais-je fermé la porte que, — cric! crac! — j'ai entendu la dame qui poussait les verrous d'une main nerveuse.

— Elle ne se fie pas trop à ma parole, ai-je pensé en ouvrant ma valise et en inspectant mon lit. Allons, ce que j'ai de mieux à faire, c'est de me coucher et de dormir.

Tout en me tenant ce discours, je me sentais éveillé comme une nichée de souris. Je songeais à notre tête-à-tête de la Rance, je revoyais ce joli bras blanc de l'inconnue plongeant dans la rivière, et j'avais beau penser aux nénuphars ouvrant à fleur d'eau leurs roses assoupies, cela ne parvenait pas à me calmer. J'entendais la voyageuse aller et venir dans la pièce voisine, ouvrir une fenêtre, remuer un fauteuil. Mes oreilles devenues très fines percevaient des froissemens d'étoffe, la chute des épingles à cheveux sur le marbre de la cheminée. J'éprouvais des sensations analogues à celles de Jean-Jacques, passant pour la première fois la nuit sous le toit de Mme de Warens. — Décidément, non, il n'y avait pas moyen de dormir avec ce fourmillement des nerfs et cette galopade de mon imagination battant la campagne. J'ai allumé un cigare et j'ai ouvert la fenêtre qui donnait sur la place déjà enténébrée. Les vitres du café de l'hôtel jetaient seules des taches lumineuses sur le trottoir obscur. Un détachement de chasseurs est passé sonnant la retraite; j'ai entendu la cadence des pas lourds s'éloigner dans la rue voisine et les clairons résonner plus faiblement du côté des remparts; puis la place est redevenue déserte et silencieuse. Il n'y avait plus de vivant que le ciel, où palpitaient des milliers d'étoiles. Un léger frôlement d'étoffe m'a fait détourner la tête et je me suis aperçu que ma voisine était aussi à sa fenêtre. Je distinguais dans l'ombre sa figure encapuchonnée dans un capulet blanc sous lequel ses grands yeux brillaient.

— Bonsoir, madame! ai-je murmuré timidement.

— Bonsoir, monsieur, a-t-elle répondu d'une voix radoucie.

— L'odeur du cigare ne vous gêne pas?

— Non, je la supporte... à distance.

Il y avait dans l'intonation de sa voix une intention malicieuse; sa bonne humeur lui était revenue depuis que les verrous avaient été tirés.

— La nuit est si belle que je ne sens plus ni fatigue ni envie de dormir, a-t-elle repris.

— Ni moi, je vous assure!.. Je pensais à la Rance, où on était si bien.

— Oui, cette promenade a été charmante... J'ai le cœur gros en songeant que demain je serai loin de ce délicieux pays.

— Vous quittez Dinan?

— Oui.

— Mais vous resterez en Bretagne.

Elle n'a rien répondu à cette demande indiscrète, et j'aurais dû imiter sa réserve; mais j'étais parti; le souvenir de notre promenade, le silence de la place, cette belle nuit pleine d'étoiles, ces

beaux yeux qui luisaient sous le capulet, tout cela me montait la tête et me rendait ridiculement sentimental. — Dites-le-moi ! ai-je repris d'un ton suppliant.

Elle m'a regardé d'un air étonné : — Et pourquoi, s'il vous plaît ?

— Parce que, ai-je continué sur le même ton lyrique, j'espère que nous nous rencontrerons encore, quelque part, là où il y aura de claires eaux et de beaux arbres, et que nous y recommencerons cette promenade qui me laisse un si doux souvenir.

— Non, a-t-elle répliqué en secouant la tête, il y a un proverbe qui est très vrai : « On ne rêve pas deux fois le même rêve.» Nous avons passé une bonne après-midi; tenons-nous-en là... Les meilleures joies de ce monde sont celles qu'on ne fait qu'effleurer du bout des lèvres; il faut les goûter comme un vin capiteux et ne jamais vider le verre jusqu'au fond.

— Je boirais pourtant encore volontiers quelques gorgées de ce vin-là !

— Vous auriez tort ! a-t-elle répondu d'une voix grave... Il y avait dans le son de sa voix quelque chose de si sérieux, de si profondément triste et désillusionné, que j'ai senti que je venais de réveiller en elle une mystérieuse douleur. Il m'eût semblé cruel de continuer à *flirter* au risque de poser le doigt sur une blessure mal fermée, et j'étais déjà résolu à en rester là, quand elle a clos la conversation en murmurant :

— Adieu, monsieur, et bon voyage !

— Bonsoir, madame ! me suis-je écrié... Mais elle avait déjà fermé sa fenêtre.

J'en ai fait autant, et je me suis couché. Le sommeil est venu tard et difficilement. Quand je me suis éveillé, le soleil inondait la chambre. Un profond silence régnait encore dans la pièce voisine. Je me suis habillé en hâte et sans bruit. Au moment où j'achevais ma toilette, j'ai enfin entendu marcher de l'autre côté de la cloison. On a tiré les verrous et on a frappé discrètement.

— Entrez ! ai-je dit, non sans un singulier battement de cœur.

Désenchantement !.. C'était la servante de l'hôtel; elle souriait d'un air sournois et tenait à la main un petit paquet enveloppé dans un journal.

— Cette dame est déjà levée? ai-je demandé en rougissant.

— Elle est partie, monsieur, partie il y a une heure par la voiture de Caulnes, et en partant elle m'a remis ce livre pour monsieur.

J'ai déployé le journal et j'ai ouvert le livre; c'était le roman de miss Broughton : *Good bye, sweetheart !*

— Je suis redescendu par la rue de Jerzual pour prendre le bateau de Saint-Malo. Arrivé sur le quai, j'ai étouffé un soupir en songeant à la promenade de la veille. Le loueur de barques était justement là. Il m'a reconnu et m'a salué d'un large sourire, tandis que ses yeux étonnés cherchaient à côté de moi la jolie dame en noir. — A onze heures, le bateau est parti encombré d'Anglaises, de séminaristes et de paysannes. J'étais monté sur la plate-forme, je regardais le paysage et je songeais mélancoliquement à mon inconnue. Pendant que le bateau descendait la Rance, je la remontais en pensée, je revoyais les châtaigneraies, les ruines fleuries de Lehon et surtout les grands yeux étonnés et brillans de la dame en noir. La légère trépidation de la machine, le clapotement des roues me berçaient doucement et me plongeaient dans une demi-somnolence à travers laquelle les sites des deux rives passaient comme les images d'un rêve. Le capitaine, accoudé à la balustrade de la plate-forme, jetait de brefs commandemens, que répétait après lui la voix glapissante d'un petit mousse accroché à une échelle. J'entendais murmurer autour de moi de jolis noms de villages et de châteaux ; — *Lande boulou*, *la Forestrie*, *la Souaitié*, *Saint-Suliac*... La Rance tantôt se tordait dans un couloir de granit, tantôt s'élargissait comme un lac. De temps en temps une ondée tombait, le pont se couvrait de parapluies, le paysage disparaissait dans la brume; puis, le grain passé, le ciel redevenu bleu, tout s'ensoleillait de nouveau. Et toujours, à travers l'averse ou dans le flamboiement du soleil, je revoyais la figure originale et charmante de mon inconnue. — C'est ainsi que j'ai gagné Saint-Malo, puis Dinard.

Quand je suis rentré à Saint-Enogat, le crépuscule tombait, la cloche du dîner venait de sonner. J'ai retrouvé la table d'hôte telle que je l'avais laissée. *La Ruminante* attendait les plats avec le même sourire silencieux et les mêmes airs penchés. *L'Affable* étudiait le menu avec deux de ses « chers enfans » penchés à sa droite et à sa gauche. On a parlé de Dinan, et moi, encore plein de mon sujet, j'ai demandé aux Anglais s'ils connaissaient le roman de miss Broughton, où la petite ville est si fidèlement peinte. — *Innocent* l'avait lu, ainsi que *Dorothée*, et celle-ci a déclaré que le roman était « très pittoresque. » C'est son mot favori. Elle l'applique à tout; qu'il s'agisse d'une église, d'un paysage ou d'un livre : « Pittoresque! très pittoresque! » Et elle dit cela avec une voix de gorge, un accent saccadé et une mine sérieuse, qui sont d'un effet très comique.

Des romans de miss Broughton, la conversation a glissé par une pente toute naturelle sur les romanciers et les poètes de l'Angleterre. On a parlé de Keats, de Byron et des *lakistes*. Il faut rendre

cette justice aux Anglais, qu'ils connaissent leur littérature nationale bien mieux que nous ne connaissons la nôtre. Dans une table d'hôte française où seraient rassemblés des voyageurs pris au hasard, quelqu'un qui mettrait l'entretien sur André Chénier, Alfred de Vigny ou Brizeux, risquerait neuf fois sur dix de tomber sur des gens auxquels il aurait l'air de parler hébreu. Les Anglais au contraire ont lu tous leurs poètes, même ceux de deuxième ou de troisième ordre. Comme je racontais que *Rob-Roy* et *Childe-Harold* avaient fait la joie de ma dernière année de collège, *Innocent* a dit avec un sourire légèrement dédaigneux : — Chez nous, on ne les lit plus guère, même au collège... On aime encore Tennyson; mais nos poètes favoris, à nous autres, ce sont Shelley, Browning et Swinburne.

J'avoue que j'ai été étonné de l'aplomb avec lequel il m'affirmait cela. Qu'on goûte Tennyson, cela me paraît tout naturel; l'auteur d'*Elaine* et d'*Enoch Arden*, bien qu'il soit légèrement précieux, a des côtés tendres qui doivent toucher de jeunes imaginations; mais Browning et surtout Swinburne, cela me confondait. — J'avais toujours entendu dire, ai-je répliqué, que vous autres Anglais, vous vous voiliez la face en parlant de Swinburne, qui est un imitateur de notre Baudelaire; il a le même genre de talent subtil, laborieux et malsain que l'auteur des *Fleurs du mal*; comme lui, il a extrait une poésie maladive des élémens les moins purs, et il a analysé minutieusement les instincts mauvais, les curiosités perverses d'une époque de décadence.

— Il est vrai, a insinué *l'Affable*, que M. Swinburne est un peu cynique... *La Ruminante*, suivant son habitude, ne soufflait mot, mais à ses sourires sardoniques, à ses regards coulés obliquement, à ses froncemens de sourcils, on devinait que notre conversation l'intéressait et qu'elle n'en perdait pas une parole.

— Je comprends, ai-je continué en m'échauffant, je comprends l'attraction qu'exerce Shelley; c'est un lyrique qui a des audaces de Titan, et sa hardiesse exaltée doit entraîner des esprits enthousiastes et juvéniles; mais Swinburne est le virtuose du pessimisme; il exécute flegmatiquement des variations très savantes sur des thèmes horribles ou répugnans. C'est un poète qu'on peut goûter quand on est blasé, désillusionné, vieilli, mais non quand on est dans la pleine effervescence de la jeunesse!

J'achevais à peine, lorsque tout à coup *la Ruminante* a tressailli, et d'une voix douloureusement flûtée, les yeux levés au ciel, les lèvres imprégnées de regrets amers, elle a murmuré avec un fort accent britannique :

— Aujourd'hui, monsieur, il n'y a *plous* de jeunes gens!

C'était si inattendu, que pendant quelques secondes chacun est resté bouche bée, et un solennel silence a plané sur la salle à manger. Puis *Dorothée* s'est tournée brusquement vers l'épagneul noir et l'a interpellé : *Tchârless!* — d'un ton qui signifiait : — Hein ! qu'en dis-tu?

Pendant ce temps la vieille dame ayant reposé sa tête sur son épaule, avait repris sa moue ruminante; elle levait des yeux blancs vers le plafond et son douloureux hochement de tête, accompagné d'un sourire désillusionné, semblait répéter : — Non, il n'y a *plous* de jeunes gens !

— Le jour du départ est arrivé, comme dans la chanson populaire :

Le cheval blanc est à la porte,
Sellé, bridé, prêt à partir.

L'omnibus stationne devant le perron de l'hôtel et on y charge nos bagages. *Dorothée*, sanglée dans sa ceinture de cuir, chaussée de ses bottes de sept lieues, et le chapeau mousquetaire sur la tête, part avec *Charles* pour une course à pied jusqu'à Saint-Briac; en passant devant la voiture, elle nous envoie en guise d'adieu son guttural *bonjou! Innocent*, le teint frais et la boutonnière empanachée, est venu nous souhaiter bon voyage. *L'Affable* lui-même a refusé une promenade avec *ses* enfans pour être là quand nous partirions. Il a presque les yeux mouillés; ce serait touchant s'il n'en usait de même chaque fois qu'un commensal quitte l'hôtel. Le départ des voyageurs est dans sa vie désœuvrée un événement, comme jadis l'arrivée de la diligence dans une petite ville. Et puis, peut-être songe-t-il avec une certaine terreur que plus le nombre des commensaux ira diminuant, moins le menu du dîner sera copieux. Il y a quelque chose de cette préoccupation anxieuse dans le regard humide qu'il nous jette avec sa dernière poignée de main. — Du haut d'une fenêtre du premier, *la Ruminante* assiste au départ, mais elle reste impassible. Ses lèvres sont closes, sa tête est posée sur son coude; les yeux tournés vers la mer, elle semble chercher dans les nuages le pays idéal où « il y a encore des jeunes gens. »

Et maintenant adieu au jardin tout embaumé de résédas, à la plage tranquille et hospitalière dans son encadrement de rochers, à la mer qui étend là-bas sa nappe bleuissante!.. Les chevaux font tinter leurs grelots, le conducteur fait claquer son fouet, l'omnibus aux vitres frissonnantes contourne le petit cimetière, et Saint-Enogat disparaît derrière nous.

André Theuriet.

LA

MARINE DE SYRACUSE

II[1].

L'EXPÉDITION D'AGATHOCLE.

I.

Il n'y a peut-être parmi les modernes que deux hommes qui aient songé à évoquer l'ombre d'Agathocle : le patriarche de Ferney et moi. Le 30 mai 1779, « jour anniversaire de la mort de M. de Voltaire, » la scène française entendait le fils de Carcinus exposer comment il avait pu monter au rang des rois,

> Sans avoir eu besoin d'une origine illustre.

L'argile, disait-il,

> L'argile, par mes mains autrefois façonné,
> A produit sur mon front l'or qui m'a couronné.

Dédaigneux à sa dernière heure de l'entrave grammaticale, Voltaire faisait de la politique : il venait de recevoir la visite de Franklin ; moi, je ne m'occupe que de marine. Je m'imaginais même avoir trouvé une marine à l'abri des discussions passionnées, une marine qui ne pouvait plus être que le domaine des érudits retirés de ce monde. A ma grande, à mon extrême surprise, j'apprends que tout un corps d'officiers, de marins aussi renommés pour leur instruction que pour leur aptitude professionnelle, s'apprête à me

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre.

suivre sur ce terrain. Il y aurait là de quoi m'effaroucher, si je n'avais autant à cœur la solution d'un problème auquel j'ai consacré le meilleur de mes veilles. Le ministre de la marine italienne met au concours l'étude de la tactique navale des anciens; du programme posé résulte dès l'abord une œuvre remarquable :

Est-ce un affront pour toi? Compose, écris, fais mieux!

Faire mieux! ce n'est, en vérité, pas facile. Gil Blas, mon ami, préviens-moi, quand tu t'apercevras que je baisse. M. le contre-amiral Luigi Fincati est un maître ; en quelques lignes, il a su exposer les difficultés du sujet et les résoudre, sinon d'une façon pour moi tout à fait satisfaisante, d'une façon du moins qui me semble aussi ingénieuse que nouvelle.

Prêtons toute notre attention à l'éminent amiral : « Les vaisseaux de guerre de la Méditerranée, nous dit-il, jusqu'à la moitié du XVIe siècle ne différèrent pas des vaisseaux des anciens, si ce n'est dans quelques parties accessoires. La forme, le tonnage, l'armement, l'appareil des rames, furent les mêmes à bord des trirèmes vénitiennes ou génoises et à bord des trières d'Athènes, de Syracuse et de Rome. Aussi les ordres de bataille et les procédés de combat des marins italiens du moyen âge reproduisent-ils exactement ceux que nous décrivent Thucydide, Polybe, Tite Live et autres auteurs. On en trouvera la preuve dans divers ouvrages, notamment dans les *Historie del mio tempo* de Natal Conti, dans *la Nautica mediterranea* de Bartolommeo Crescenzio, dans les Dialogues de Cristoforo da Canale ; mais celui qu'il faut, avant tout, consulter à ce sujet, c'est le savant capitaine Pantero Pantera, qui, dans son *Armata navale,* corrobore à chaque pas ses prescriptions d'exemples tirés des batailles navales des anciens. De Salamine à Lépante, durant une période de près de vingt siècles, les vaisseaux de guerre par excellence furent toujours les trirèmes. Les dimensions de ces navires ne varièrent pas sensiblement; on retrouve constamment le vaisseau à rames tel que l'a minutieusement décrit Cristoforo da Canale : long de 120 pieds, large de 16, avec 6 pieds de creux. Deux armatures latérales sont destinées à soutenir les rames. Au-dessus de ces armatures se dressent les pavois verticaux qui protègent les rameurs, pavois que nous voyons porter successivement les noms de *talamii,* de *talari,* d'*ali* et de *morti*. Deux cents hommes, combattans et rameurs, composaient l'équipage. La proue était munie d'un réduit de combat qu'au moyen âge on appelait rambade, — *rambata*, — et que les anciens nommaient *catastromata*. La chiourme comprenait cent cinquante rameurs placés trois à trois sur

chacun des vingt-cinq bancs, à droite et à gauche de la coursie. Les rames et les rameurs prenaient, suivant leur position, un nom particulier. Le *pianero* était le rameur qui s'asseyait le plus près de la coursie. Il avait en main une rame longue de 32 pieds vénitiens. Le *posticcio* était le second rameur du banc; la longueur de sa rame ne dépassait pas 30 pieds 1/2. Le *terziccio* ou *terzarolo*, assis à toucher le bord de la galère, manœuvrait une rame de 29 pieds 1/2. Ces mêmes rameurs s'appelaient dans l'antiquité : les premiers *thranites*, les seconds *zigites*, les troisièmes *talamites*, parce qu'ils avaient leur poste de nage près du *talamio*. L'amiral Jurien de la Gravière n'admet pas la possibilité de faire manœuvrer trois rames contiguës par trois rameurs assis sur le même banc. Il invite à ce sujet les républiques de Gênes et de Venise « à ne pas compliquer la question. » Je puis donner à l'honorable auteur de *la Marine de l'avenir* l'assurance que nous avons fait jadis asseoir trois rameurs sur le même banc. Ce banc était obliquement tourné vers la poupe, comme on peut le voir dans le dessin où messer Cristoforo da Canale a représenté une trirème vénitienne. Chacun des rameurs manœuvrait séparément une rame dont j'ai indiqué plus haut les dimensions. Les rames étaient assujetties, en dehors du bord, à l'aide d'une estrope et d'un tolet, — *con stroppo e scalmo*, — sur une lisse, — *un filareto*, — qui courait longitudinalement, soutenue par une rangée de herpes, — *baccalari*. — Il y avait trois lisses, — trois filarets, si l'on veut employer la langue spéciale des galères. — Les lisses étaient séparées par un espace égal à celui qui séparait les trois rameurs assis sur le même banc. Les trois tolets, — autrement dit les trois scaumes, — étaient plantés sur les trois filarets, de façon à former une ligne oblique à la quille et parallèle à la ligne du banc. Les rames sortaient donc au-dessous des pavois en groupes de trois rames; l'intervalle ménagé entre les groupes était égal à l'intervalle ménagé entre les bancs. Vers le milieu du XVIe siècle s'introduisit la rame dite *di scaloccio;* les bancs, qui d'abord étaient obliques en allant du centre à la poupe, furent dès lors placés perpendiculairement à la quille. Les trois rameurs demeurèrent à leur banc, mais, au lieu de voguer chacun avec une rame, ils agirent tous les trois ensemble sur un seul et même aviron. »

Tout cela est sans doute fort élégamment exposé. Les laborieuses recherches de M. Jal, — critique scrupuleux et homme d'esprit à la fois, — l'avaient déjà conduit à une conclusion identique, du moins en ce qui concerne les bâtimens à rames du moyen âge. M. Jal, malgré la haute confiance que j'étais habitué à placer dans ses assertions, ne réussit pas à me convaincre. Que M. l'amiral Fincati me permette de lui dire que, s'il m'a vivement intéressé, il ne m'a pas

convaincu davantage. Les bancs, sur les galères françaises tout au moins, n'ont jamais cessé d'être disposés obliquement à la quille; on s'est bien gardé de les redresser quand on a voulu faire usage de la rame *di scaloccio*, les bras des trois files de rameurs auraient eu des courbes trop inégales à décrire. Ce n'est pas cependant à ce mince détail que je veux m'arrêter. La construction de la trirème d'Asnières a eu le grand avantage d'ébranler les convictions les mieux enracinées et de ruiner dans beaucoup d'esprits l'idée jusqu'alors généralement admise de la superposition des rames. Je n'hésite pas à croire que, si l'on bâtit jamais une galère vénitienne sur les données et d'après les dessins de messer Cristoforo da Canale, on s'apercevra bientôt qu'il n'est pas facile de faire agir sans trouble des groupes de trois rames, quand ces rames parallèles ne sont séparées que par un intervalle de quelques centimètres. On avait fourni à M. Jal les plus vigoureux matelots du port de Cherbourg; il n'osa pourtant leur donner que des rames de $7^{m},20$. Telle est à peu près la longueur de nos avirons de chaloupe. Mais ici ce sont des rames de 32, de 30 et de 29 pieds vénitiens qu'il s'agit de manier. Je considère la chose comme au-dessus des forces d'un seul homme.

Il m'en coûte, croyez-le bien, de douter encore, quand les textes et les dessins que vous invoquez me condamnent; le scepticisme n'a jamais été l'oreiller de mon choix. Je doute cependant, parce qu'en pareille matière il est difficile d'imposer silence à l'instinct de l'homme de métier, mis, par une combinaison qui semble inexplicable, en révolte. Je n'en conserve pas moins le très ferme espoir que le jour n'est pas éloigné où la lumière à laquelle j'aspire me viendra de la jeune Italie éclatante. C'est aux marins italiens qu'il appartient de nous faire connaître une marine dont les fastes se confondent avec leur glorieuse histoire, marine que ne mentionneraient même pas nos annales, si nos rois, à diverses reprises, n'en avaient emprunté à prix d'argent le concours. Que l'on imite donc en Italie le généreux exemple qui, sur l'initiative de l'empereur, fut donné il y a quelques années par la France! Puisqu'on y croit posséder le secret des trirèmes du moyen âge, qu'on en fasse descendre une tout équipée des chantiers. Si cette trirème se meut, si elle marche en avant, si elle se reporte avec facilité en arrière, si elle tourne à droite et à gauche sans que les avirons se mêlent et sans que les matelots se gourment, à l'instant je mets bas les armes.

En affirmant la trirème du moyen âge telle qu'ils la conçoivent, les Italiens auront fait un grand pas vers la découverte de la trirème antique, car je partage entièrement sur ce point l'opinion

de l'honorable amiral Fincati : la trière d'Athènes et la trirème de Venise sont sorties du même nid. Nous avons là deux sœurs auxquelles il est permis de différer par les traits du visage; il serait étrange qu'elles n'eussent pas gardé, au moins dans leurs allures, un certain air de famille. Trois rameurs par banc, voilà le point incontesté et incontestable de ressemblance. Sur les vaisseaux de guerre de l'antiquité et sur les bâtimens à rames des républiques italiennes, « on voguait à trois. » De quelle façon agissaient les rameurs, comment étaient-ils assis? Des siècles de critique n'ont pu éclaircir encore ce problème. Voulez-vous, à toute force, armer chacun des rameurs de sa rame? Par amour de la paix et dans le vif désir que j'éprouve d'en finir, j'y consens; mais alors reconnaissez vous-même que les tables attiques, sur lesquelles s'est appuyée l'érudition allemande, valent bien le témoignage de messer Christophe, car elles nous offrent au moins des chiffres plausibles — 16 pieds de longueur de rame au lieu de 32. — Quelle tentation, sans vouloir pour cela trancher de l'Alexandre, on éprouve de donner un bon coup de couteau dans ce nœud gordien! Serez-vous plus patient que moi? essaierez-vous d'en délier tout doucement les complications? vous allez, je vous en préviens, rencontrer en chemin « un tour-mort et deux demi-clefs » qui ne laisseront pas de vous causer un sérieux embarras. Je veux parler de la célèbre phrase d'Aristophane : *Prospardin is tò stoma tô thalamaki*. Les commentateurs se sont crus en droit de traduire le mot *thalamaki* par la périphrase *inferiori remigi*. Qui sait si de cette licence ne sera pas venu tout le mal? Quoi qu'il en puisse être, je me sens à bout de forces. A ce travail ingrat je perdrais le sommeil; s'en charge désormais qui voudra, je ne m'en mêle plus. S'il a existé des trirèmes telles que les décrivent messer Cristoforo da Canale, le capitaine Pantero Pantera, Thucydide, Polybe et Tite Live, il en peut exister encore. Qu'on en construise donc une et qu'on nous la montre! Pendant que les Italiens continueront d'approfondir la construction de la trirème antique, j'étudierai de mon côté l'emploi que les anciens en faisaient pour changer brusquement leur front de bataille. Les anciens ont accompli avec leurs trirèmes ce que nous n'oserions pas tenter avec nos vaisseaux. Nous pouvons donc en toute humilité leur demander sur ce point des leçons. Bonaparte lui-même aurait pu en recevoir d'Agathocle.

Quand Agathocle se fut débarrassé de tous les ennemis intérieurs qui lui faisaient obstacle, il se crut en mesure de déclarer la guerre aux Carthaginois. Il n'y a de tyrans durables que les tyrans sacrés par la victoire. Les Carthaginois n'étaient pas cependant des ennemis qu'il fût facile de prendre au dépourvu. Ils avaient

des espions et des partisans secrets dans toutes les villes de la Sicile. Cent trente trières partirent à l'improviste de Carthage sous les ordres d'Amilcar. Soixante disparurent en route; deux cents vaisseaux de transport sombrèrent dans la même tempête. Ce désastre n'empêcha point Amilcar de prendre terre en Sicile avec une armée redoutable encore. Attaqué dans son camp par Agathocle, le suffète dut son salut à un millier de frondeurs baléares. Amilcar déploya tout à coup en ligne cette infanterie légère. Les flèches des archers, les javelots des hoplites venaient s'émousser sur les boucliers; les pierres lancées par la fronde pesaient près d'une livre; nulle arme défensive ne leur résista. La lutte néanmoins se prolongeait quand une nouvelle escadre amenant un renfort de Libyens apparut. Agathocle se trouva impuissant à retenir ses troupes. L'armée de Sicile perdit dans cette seule journée plus de sept mille hommes. A l'instant, toutes les villes soumises relèvent la tête et s'insurgent. Obéi la veille, obéi d'un bout de la Sicile à l'autre, Agathocle n'a plus pour refuge que les remparts imprenables de Syracuse. En cette heure de détresse, Agathocle eut une inspiration de génie, une inspiration qui le range au nombre des plus grands généraux dont l'histoire ait jamais eu à enregistrer les hauts faits. Il résolut de transporter le théâtre de la guerre en Libye. Un siècle plus tard, Scipion l'Africain ne sera que son imitateur.

Se figure-t-on quelle eût été la surprise de l'Allemagne, si, au moment où ses troupes marchaient sur Paris, elle eût appris tout à coup qu'une armée française venait de débarquer à Stettin ! Nous étions maîtres de la mer alors; la flotte d'Agathocle était, au contraire, bloquée dans Syracuse par des forces supérieures. La bataille du Crimèse avait enlevé aux Syracusains la majeure partie de leur infanterie; la cavalerie seule s'était dérobée presque en totalité à la poursuite : ce fut principalement sur cette cavalerie qu'Agathocle compta pour mettre à exécution le plus audacieux des desseins. Entre tous les bâtimens à rames que contenait l'arsenal d'Ortygie, Agathocle en choisit soixante. Ces soixante trières pourraient transporter environ douze mille hommes, à raison de deux cents hommes par navire. Il était impossible de trouver place sur des trières ou sur des quinquérèmes pour des chevaux. Les cavaliers n'emportèrent, avec une armure complète, que leurs selles et leurs brides. Les préparatifs de l'expédition furent bientôt terminés. Le fils de Carcinus n'avait divulgué son secret à personne. Voulait-il aller à Catane? se proposait-il de se diriger sur Panorme? On pouvait tout admettre excepté la pensée qu'Agathocle songeât à conduire une armée en Libye. Ce sont là les heureux privilèges de l'audace. La hardiesse même des plans qu'elle mûrit en dérobe plus sûrement

la connaissance que toutes les précautions mystérieuses dont elle les enveloppe. Les Anglais ne voulurent jamais croire que Bonaparte se préparait à se rendre en Égypte; le débarquement des alliés en Crimée, la marche de l'armée française sur Novare, furent protégés par la même confiance incrédule. Les troupes siciliennes, tenues constamment sous les armes, n'attendaient plus qu'un moment propice pour monter à bord. Le frère d'Agathocle, Antandre, était déjà investi du gouvernement de Syracuse. La station navale des Carthaginois cependant ne perdait pas de vue l'entrée du port; il semblait difficile, tant que quelque gros temps ne la contraindrait pas à s'éloigner, de parvenir à tromper sa surveillance. Si l'on ne comptait pas sur les incidens heureux, la guerre deviendrait impossible; le grand mérite d'un général consiste à ne pas laisser un de ces incidens se produire sans se trouver prêt à le saisir au vol. Attentif à profiter de la moindre faveur du destin, Agathocle gardait ses soldats consignés et ses rameurs couchés entre les bancs. Le hasard n'a jamais servi que les troupes dociles et les chefs vigilans; il vint promptement au secours d'Agathocle. Des bâtimens de transport, chargés de vivres, longeaient la côte dans l'espoir de forcer le blocus, les Carthaginois se portent imprudemment avec toutes leurs forces à l'encontre de ce gros convoi; l'entrée du port reste ainsi dégagée. Il n'y avait pas un instant à perdre : les troupes s'embarquent, les soixante bâtimens à rames s'élancent. La passe est franchie. Les Carthaginois aperçoivent alors la flotte syracusaine; ils se rangent en ligne, car ce ne peut être que pour combattre et pour défendre le convoi assailli que cette flotte a dû se décider à sortir enfin du port. Étrange et inexplicable manœuvre! les vaisseaux syracusains continuent de s'éloigner à toutes rames dans le sens opposé. Ils se soucient bien du convoi! C'est à la Libye qu'ils en veulent. Les Carthaginois ont reconnu, mais trop tard, leur erreur; la flotte de Syracuse leur échappe. En chasse! et promptement! Amarinera le convoi qui pourra.

Je ne connais pas, dans la longue histoire de ces guerres maritimes dont j'ai passé ma vie à fouiller les annales, d'épisode plus curieux, plus rempli d'émotion, que celui qui, le 15 août de l'année 310 avant notre ère, eut pour théâtre le canal de Malte. Ce large bras de mer, souvent si orageux, qu'un cataclysme de date probablement récente est venu creuser entre la Sicile et l'Afrique, a vu bien des naufrages; il n'avait jamais eu le spectacle de deux flottes luttant, dans de gigantesques régates, pendant plusieurs jours, de vitesse. Figurons-nous le blocus de Toulon, rompu en vue de l'escadre de Nelson par l'expédition d'Égypte; imaginons-nous la colonie d'Alger repliée sur elle-même et tendant les bras à des

secours que l'ennemi suit de près : quel nuage de voiles, dans le premier cas, on aurait déployé! quelle consommation de houille on ferait dans le second! L'anxiété cependant dut être plus fiévreuse encore durant cette longue joute où le céleuste inquiet continua vraisemblablement de marquer plus d'une fois la cadence, quand déjà l'aviron, lassé et insensible au rythme, ne savait plus que battre l'onde à coups inégaux. De Syracuse au point le plus rapproché de la côte d'Afrique, quel que soit le chemin que l'on prenne, la distance ne saurait être inférieure à 75 ou à 80 lieues. Immense traversée pour des bâtimens à rames! Le chevalier de Cernay s'applaudit comme d'un tour de force d'avoir osé faire voguer ses forçats d'une haleine d'Antibes à Monaco, en allant à Gênes, et du mouillage de Cavalaire à la petite passe des îles d'Hyères au retour. On ne saurait admettre que le passage de la Sicile en Libye se soit accompli sans qu'à diverses reprises le mât ait été dressé et la voile livrée à un vent favorable. L'opération était laborieuse à bord de nos quinquérèmes; je suppose que les anciens usaient de mâts moins lourds et de voiles moins vastes. Je remarque, il est vrai, de bien longues antennes à bord des navires que la princesse Haïtschopou, fille de Thoutmôs Ier, envoya, vers le IXe siècle avant notre ère, explorer dans la mer Érythrée les Échelles de l'Encens; mais ces navires dont je dois la connaissance à une gracieuse communication de M. Maspero, ne sont ni des trières, ni des quinquérèmes; ce sont bien plutôt de grands *pros* malais. Les navires d'Agathocle n'auraient pu s'embarrasser d'une semblable voilure qu'à la condition de vouloir combattre, comme le firent nos galères, les mâts hauts, et telle ne paraît pas avoir été la coutume des anciens. Tout nous donne à penser que les anciens se faisaient un jeu du mâtage et du démâtage de leurs vaisseaux longs; dès que le vent s'annonçait contraire, ils couchaient à la fois vergues et mâts sur le pont. Nous nous contentions, au XVIe et au XVIIe siècle, d'abaisser nos antennes. « C'est l'usage des galères, dit un des nombreux manuels de manœuvre qui nous sont restés de cette époque, d'abord que le vent calme, d'amener les voiles. Ce manège se fait trop souvent peut-être, car il fatigue la chiourme presque autant que la rame. La chiourme aimerait mieux voguer toujours tout avant, sans discontinuer, que d'être obligée de hisser cinq ou six fois les antennes de mestre et de trinquet. » Sait-on quelle était la longueur de ces vergues sur les galères subtiles? 107 et 96 pieds. Les basses vergues d'un vaisseau de 74 n'ont jamais dépassé 90 et 82 pieds. J'estime trop les anciens, ou du moins les Grecs, pour croire qu'ils soient tombés, avant d'avoir l'esprit gâté par l'Asie, dans de pareilles exagérations.

Tantôt à la rame, le plus fréquemment, je pense, à la voile, la flotte d'Agathocle poursuivait son chemin. Quelle route a-t-elle prise? Diodore de Sicile l'ignorait sans doute, car il ne nous apprend rien sur ce point. Je sais fort bien, pour moi, celle que j'aurais choisie : j'aurais longé toute la côte de Sicile jusqu'à Sélinonte, et de là j'aurais coupé au plus court sur Porto-Farine. Est-ce là l'itinéraire adopté par Agathocle? J'inclinerais vraiment à le croire, quand je lis dans Diodore de Sicile la description des lieux où la flotte de Syracuse aboutit. Cette flotte était en mer depuis six jours et six nuits, les Carthaginois avaient perdu sa trace; le septième jour, au matin, le hasard mit de nouveau les deux escadres ennemies en présence. La chasse reprend plus vive et plus acharnée que jamais.

« Je ne trouve que quatre manières de voguer, écrivait à la fin du XVIIe siècle un de nos capitaines de galères. La première, c'est de faire toucher le genou de la rame sur le banc où l'on monte en y mettant le pied. Telle est la vogue qu'on emploie lorsqu'on sort d'un port ou lorsqu'on y entre. J'ai vu autrefois voguer sur la réale continuellement *à toucher banc*, surtout lorsque le général y était. Cette vogue est bien la plus belle, mais aussi elle est la plus fatigante pour la chiourme. La seconde vogue, dite *la vogue à passer le banc*, est celle dont on fait usage lorsqu'on est en route. On monte sur le banc sans le faire toucher par le genou de la rame. La troisième vogue se nomme *la passe-vogue*, en d'autres termes la vogue à coups pressés. Je la considère comme la pire de toutes. Je ne voudrais jamais m'en servir; elle fatigue trop la chiourme et ne fait pas pour cela mieux avancer la galère. La passe-vogue n'est bonne que pour une petite course, pour une course d'une lieue au plus. La quatrième et dernière vogue consiste à faire donner une vogue bien large et à ne pas passer le banc. Cette vogue peut servir lorsque vous voulez ménager votre chiourme et ne la pas fatiguer. Je la juge inutile, car en ce cas il vaut encore mieux faire voguer par quartier. Pour bien voguer, il faut que la chiourme de la bande droite, — nous dirions aujourd'hui du côté de tribord, — monte de la jambe droite sur le banc et soit ferrée de la jambe gauche. La chiourme de la bande senestre, — du côté de bâbord, — mettra le pied gauche sur le banc et sera ferrée de la jambe droite. »

Un seul mot nous suffit, je pense, pour écarter toute ambiguité de ce texte. Le banc sur lequel les rameurs mettent le pied est le banc de nage qui se trouve immédiatement devant eux. L'enjambée était grande à bord des quinquérèmes; on facilita le mouvement en plaçant sous le banc un barrot qui reçut, de l'usage auquel on

le destinait, le nom de *pédague*. Rendons grâce à ces capitaines par qui nous avons été si bien renseignés ! Que les anciens n'ont-ils mis dans leurs œuvres cette inappréciable précision ! ou plutôt que ne refusâmes-nous aux commentateurs et aux numismates le droit d'intervenir dans une question assez embrouillée déjà ! Car enfin il faut être juste : entre Virgile et Barras de la Penne, pour nous faire une idée de la passe-vogue, de *la voga arrancata*, il semble en vérité que nous n'ayons que l'embarras du choix.

Ecoutons d'abord Barras de la Penne : « On met, dit-il, dans une galère ordinaire cinq rameurs à chaque rame. Celui qui tient le bout de la rame fait plus de force que les autres ; c'est lui qui conduit le mouvement. On l'appelle *vogue-avant*. Tous les rameurs regardent la poupe. On considère trois temps dans l'action du rameur : dans le premier, il se lève de son banc ; dans le second, il pousse le genou de la rame vers la poupe de la galère. C'est alors que le vogue-avant fait un pas et monte du pied droit sur la pédague, pendant que son autre pied demeure appuyé sur la banquette. Il allonge son corps et ses bras vers la poupe. Les autres rameurs se sont aussi levés et ont fait également un pas plus ou moins grand, selon qu'ils sont plus ou moins rapprochés du bout de la rame. Au troisième temps, les rameurs retombent sur leur banc en se renversant vers la proue, les bras toujours tendus. Ils font décrire ainsi au genou de la rame une espèce de demi-cercle. C'est dans ce troisième temps que la pale de la rame se plonge dans la mer et fait force sur l'eau qu'elle chasse vers la poupe. »

Virgile est plus bref ; il n'en dit pas moins en quelques mots. Quatre navires se disputent le prix de la course : la *Baleine*, la *Chimère*, le *Centaure*, la *Scylla* peinte en vert. La *Chimère*, masse énorme, est bien une de ces trirèmes que Virgile a dû voir plus d'une fois évoluer dans le golfe de Naples. Une triple file de jeunes Troyens est rangée sur ses rames, et la voix du céleuste fait lever de chaque banc trois rameurs à la fois :

> Urbis opus, triplici pubes quam Dardana versu
> Impellunt ; terno consurgunt ordine remi.

Brillans d'or et de pourpre, les capitaines ont pris poste à la poupe ; les rameurs se sont assis à leurs bancs. Le front couronné de branches de peupliers, les épaules nues, le buste luisant d'huile, ils attendent le signal, la main sur l'aviron, le corps penché en avant, les bras déjà tendus. La trompette résonne, un grand cri lui répond, les quatre vaisseaux bondissent, libres de toute entrave. Les muscles de la chiourme ont, d'un commun effort, brusquement attiré toutes les poignées d'aviron vers la proue. Un bouillonnement sou-

dain s'est produit; la pelle de la rame retourne le flot sur lui-même, comme le soc de la charrue verse de côté le sol qu'il déchire.

Adductis spumant freta versa lacertis.

Nous n'en sommes cependant encore qu'à la quatrième vogue, — à la vogue assise. — Voici venir le moment décisif, le moment de la lutte suprême. Le capitaine du *Centaure* court de sa personne au centre du couloir. — Disons, si vous l'aimez mieux, de l'*agea*, de l'*aditus*, de la *coursie*, — sorte de corridor qui sépare les rameurs de la bande droite, des rameurs de la bande senestre : « Debout, s'écrie-t-il, compagnons d'Hector! *Arranque et casque à proue!* »

Nunc, nunc insurgite remis

Les rameurs se dressent; tout le poids de leur corps va désormais peser sur l'extrémité du levier.

Certamine summo
Procumbunt.

N'est-ce point assez clair? laissons Lucain venir ici en aide à Virgile : « Ils retombent sur leurs bancs, nous dira dans ces vers qui ont chanté l'agonie de la liberté romaine l'auteur de *la Pharsale*, et le bout de la rame vient frapper leur poitrine. »

In transtra cadunt et remis pectora pulsant.

Je souhaite bonne chance aux rameurs d'Agathocle, mais je les vois d'avance aussi essoufflés que les jouteurs de Virgile. Leur flanc est haletant et leur bouche se dessèche ; une sueur abondante ruisselle sur tout leur corps.

Creber anhelitus artus
Aridaque ora quatit; sudor fluit undique rivis.

« Si vous usez trop longtemps de la passe-vogue, a dit le prudent capitaine que je ne saurais me lasser de citer, vous mettrez votre chiourme hors d'haleine. » Agathocle n'avait réussi à embarquer douze mille hommes sur ses soixante trirèmes qu'à la condition de confier le maniement de la rame aux soldats de Syracuse, aux mercenaires grecs, aux Samnites, aux Tyrrhéniens, aux Celtes ; il emmenait très peu de rameurs de profession ; les chiourmes de Carthage se composaient au contraire en majeure partie de vieux galé-

riens. Aussi les Carthaginois gagnèrent-ils rapidement du terrain. Les deux flottes atteignent presque en même temps le rivage. Un combat s'engage sur la grève : les soldats d'Agathocle ont repris ici tout leur avantage; la pique en main, ils refoulent promptement les Carthaginois sur leurs vaisseaux.

Quand on a débarqué en pays ennemi, que faut-il faire? Il faut avant tout ne pas s'attacher au littoral, ne pas essayer de s'y retrancher; on serait bientôt investi si l'on n'était pas affamé. Voilà pourquoi la meilleure protection que puisse espérer une contrée qui se trouve exposée à de soudaines descentes est encore quelque large ceinture de terrain désert, surtout quand ces déserts se composent, comme ceux du Mexique, de vingt-cinq lieues de terres chaudes. Agathocle par bonheur était tombé sur un district fertile. Il mit le feu à ses vaisseaux, après en avoir retiré ce qui se pouvait emporter à dos d'homme et prit sur-le-champ la route qui devait le conduire dans l'intérieur. Nous avons de vaillans soldats; ne leur demandez pas de porter autre chose que leurs sacs, et encore attendez-vous à ce qu'ils les trouvent bien lourds quand ils auront parcouru sous un soleil ardent 15 ou 16 kilomètres. La force de résistance de nos armées ne peut se comparer à celle dont firent preuve en mainte occasion les armées grecques. Le pays au sein duquel s'engageaient les troupes d'Agathocle était entrecoupé de jardins et de vergers qu'arrosaient de tous côtés des canaux et des sources. Ces maisons de campagne d'une construction à la fois solide et élégante bordaient la route; sur les coteaux s'étalaient de grands champs de vigne ou s'étageaient des bois d'oliviers. L'aspect de la Sicile n'eût pas respiré davantage la richesse. L'armée d'Agathocle rencontrait un véritable Éden; non-seulement elle n'avait pas à craindre de souffrir de la soif ou de mourir de disette, mais elle trouvait, à peine débarquée, le moyen de monter sa cavalerie. Des bandes de chevaux, d'innombrables troupeaux de bœufs et de moutons paissaient en liberté dans les opulentes prairies de la plaine.

Mégalopolis, — quelle était cette ville? — fut rapidement enlevée par surprise. Les Carthaginois étaient habitués à porter l'invasion chez les autres; ils n'avaient jamais songé qu'ils auraient à la repousser à leur tour. De Mégalopolis, Agathocle se porta sous les murs de Tynès la Blanche. Tynès, ou pour mieux dire Tunis, — car on s'entend mieux quand on fait usage des noms modernes, — n'était, suivant Diodore, qu'à 36 ou 37 kilomètres de Carthage. Malgré son enceinte de murailles blanchies, comme nous les voyons encore de nos jours, à la chaux, Tunis ne pouvait passer pour une place forte; elle se croyait sans doute suffisamment protégée par

le grand lac salé qui débouche au fond du vaste golfe dont Carthage occupait le bord; Agathocle, arrivant de Porto-Farine, attaquait les remparts du côté de la plaine. Tunis n'essaya pas même de se défendre. Tout allait donc à souhait. Les Carthaginois revenaient cependant peu à peu de leur stupeur. Les vieilles troupes se trouvaient en Sicile; le seul parti à prendre était de faire de nouvelles levées. On sait ce que valent ces armées qu'on improvise à la veille d'une bataille. Les généraux de Carthage, Hannon et Bomilcar, n'en marchèrent pas moins à la rencontre d'Agathocle. Ils avaient rassemblé 40,000 fantassins, un millier de cavaliers et 2,000 chars. Le matériel de guerre n'est jamais ce qui manque à une grande cité, mais ces chars, dont les bas-reliefs retrouvés dans les ruines de Ninive nous offrent probablement une image exacte, n'étaient bons qu'à faire peur aux Libyens; les Grecs ouvrirent leurs rangs et les laissèrent passer. Un certain désordre se produit néanmoins dans la ligne épaisse qu'ils traversent; Hannon saisit le moment, l'infanterie carthaginoise s'ébranle; elle se jette, à la suite des chars, dans la trouée. La trouée se referme sur elle. Ce ne fut pas un combat, ce fut un massacre. Hannon fit une résistance désespérée; quand il s'affaissa, il était couvert de blessures. Son collègue, Bomilcar, essaya de se retirer en bon ordre sur une hauteur voisine; la panique se mit dans sa troupe, et les fuyards ne s'arrêtèrent que sous les murs de Carthage. Agathocle était maître de la Libye. La journée ne lui avait pas coûté 200 hommes.

La plupart des villes que Carthage retenait autrefois dans son alliance n'attendirent pas même les sommations de l'envahisseur pour se soumettre. La première maille rompue, tout le réseau, en pareil cas, s'échappe. Avec une activité merveilleuse, Agathocle tirait parti de ce désarroi. Il était aujourd'hui sur le littoral, le lendemain il courait aux confins du désert, puis brusquement on le voyait revenir vers la mer. Il portait un coup aux Libyens, un nouveau coup aux Carthaginois, allant d'une place à l'autre, conquérant à chaque pas des alliés et faisant vivre sa petite armée dans l'abondance. Carthage un instant se crut perdue. Elle avait demandé des renforts en Sicile; Amilcar ne put lui envoyer que 5,000 hommes. Il promettait davantage quand il aurait fait tomber Syracuse.

Les Syracusains en effet étaient aux abois. Investis par terre, bloqués du côté de la mer par la flotte ennemie, il leur restait peu de vivres. Une barque à trente rames, construite par Agathocle avec des bois coupés en Afrique, parvint à passer à travers la croisière qui gardait l'entrée du grand port. Les souverains audacieux font les capitaines intrépides; une trirème de Carthage menaçait déjà de

sa proue la barque sicilienne traquée par toute une armée, quand une volée de flèches lancées par les balistes arrêta court la poursuite. Les Syracusains apprirent ainsi l'éclatante victoire qu'Agathocle venait de remporter en Libye. Ce n'était pas l'heure de capituler en Sicile. Toutes les offres d'Amilcar furent repoussées avec indignation, toutes ses menaces ne firent que raffermir la résolution de tenir jusqu'à la dernière extrémité. L'hiver approchait, et le blocus deviendrait nécessairement moins étroit. Amilcar comprit la nécessité de brusquer les choses ; il donna un assaut général à la place. Cet assaut, malgré la furie guerrière qu'y apportèrent les Carthaginois, vint se briser contre la solidité des défenseurs groupés sur les remparts. Le suffète avait voulu diriger l'attaque en personne; il tomba presque mort aux mains des Syracusains. On le chargea de fers et on le traîna ainsi enchaîné dans les rues de la ville. Quand on l'eut accablé de mauvais traitemens et abreuvé d'outrages, on lui trancha la tête. Agathocle reçut ce trophée en Libye. La fortune secondait partout ses armes.

II.

On a eu raison de le dire : il ne suffit pas de vaincre, il faut aussi savoir user de la victoire. J'ajouterai qu'il n'est peut-être pas moins important de savoir n'en pas abuser. Mais où commence l'abus? Le succès généralement en décide. Nous a-t-on assez conseillé d'évacuer la régence conquise par la restauration sur les Barbaresques? La restauration elle-même ne voulut-elle pas la donner au pacha d'Égypte? Et pourtant, lorsque dans quelques siècles on demandera ce que faisait la France pendant que se déplaçaient en Europe les vieilles suprématies et que tant de nations reculaient les bornes de leur territoire, nos arrière-neveux ne seront-ils pas fiers de pouvoir répondre : « La France, en ces jours sombres, faisait l'Afrique française? » Bien des œuvres éphémères passeront : pour la postérité, il n'en restera peut-être que deux dignes de prendre place dans l'enseignement historique des écoles : la colonisation de l'Algérie et le percement de l'isthme de Suez. Ce fut la tâche de la même génération : à l'avenir d'employer aussi bien son temps! Qu'était venu chercher Agathocle en Libye? La paix que les Carthaginois lui refusaient en Sicile, cette paix, Carthage ne la refusait plus; elle l'aurait implorée au besoin. Pourquoi donc Agathocle ne songeait-il pas à traiter? C'est qu'Agathocle se croyait alors de force à mener à bonne fin ce que les Romains ne devaient accomplir que cent soixante-quatre ans plus tard. Il voulait ruiner à jamais l'ascendant de Carthage et fonder un empire grec en Afrique. Pourquoi donc,

en effet, n'aurait-il pas hérité de la colonie phénicienne, puisque Alexandre avait bien pu se substituer en Asie à Darius?

Le tyran sicilien n'eût pas nourri ce projet que d'autres y auraient probablement dirigé leur ambition. Chacun, à cette époque, rêvait les destinées d'un Cassandre ou d'un Séleucus; le monde déchiré appartenait aux officiers de fortune. Chassées de leur patrie par les troubles civils, des populations entières d'exilés erraient en tous lieux, cherchant un camp plus encore qu'une cité qui les accueillît, prêtes à grossir la première armée qui voudrait solder leurs services. Un lieutenant de Ptolémée, Ophellas, pressé de s'affranchir d'une tutelle importune et de se créer un rôle indépendant, recruta parmi ces volontaires une troupe nombreuse et se rendit maître des villes de la Cyrénaïque. Le bruit de ses progrès ne tarda pas à parvenir aux oreilles d'Agathocle. Était-ce un rival que le sort lui suscitait? Ophellas serait un rival s'il ne devenait pas un allié. Agathocle ne désespéra point de circonvenir le vaillant soldat qui fut peut-être aussi brave qu'Ajax, mais qui ne paraît pas avoir possédé la prudence d'Ulysse. Il détacha près du condottiere un agent investi de sa plus intime confiance. « Partez, lui dit-il, et tâchez de faire comprendre à Ophellas que je ne suis pas venu en Libye pour accroître mes domaines; je n'ai d'autre ambition que d'obliger les Carthaginois à évacuer la Sicile. Si j'eusse eu le goût des conquêtes, n'avais-je pas l'Italie sous la main? Me serais-je exposé à traverser une mer orageuse quand il me suffisait de franchir un détroit large de quelques lieues à peine? Qu'Ophellas vienne m'aider à humilier l'orgueil de Carthage, je le laisserai volontiers le maître en Afrique ! » Ophellas ne soupçonna pas ce que pouvait renfermer de ruse le cœur d'un tyran sicilien. Il se mit en campagne avec plus de dix mille hommes d'infanterie, avec six cents cavaliers, avec cent chars de guerre; il marcha deux mois à travers les sables, sous un soleil brûlant, et arriva enfin, après d'incroyables fatigues, au camp d'Agathocle. L'imprudent allait au-devant de sa destinée. Ce n'était pas un allié, c'étaient des renforts que voulait le grand parvenu, qui se faisait un jeu des sermens les plus solennels; Ophellas lui amenait ce qu'il n'avait plus le moyen de faire venir de la Grèce ou de l'Italie. L'accueil que réservait Agathocle au héros fourvoyé entretint pendant quelque temps ses illusions; mais bientôt une collision naquit entre les deux armées à l'occasion du partage du butin. Des deux côtés on courut aux armes. La lutte était trop inégale pour ne pas se terminer promptement à l'avantage de celui qui l'avait artificieusement provoquée. Ophellas, entouré, résista jusqu'au bout. Il mourut sans demander quartier, comme devait mourir un compagnon d'Alexandre. Ses troupes

passèrent sur-le-champ dans les rangs de l'armée sicilienne.

A partir de ce jour, Agathocle ne fut plus un tyran; il prit le titre de roi aux acclamations enthousiastes des soldats d'Ophellas aussi bien que des siens. Il se fût fait adorer comme un dieu, s'il en eût conçu la pensée; il était trop sceptique et d'esprit trop narquois pour convoiter de pareils honneurs; ce n'est pas d'encens que semblables natures se nourrissent. Et d'ailleurs à quoi bon? Ce qui pouvait être utile en Asie, où l'on vénérait des dieux bienfaisans, devenait superflu dans l'Afrique, vouée aux sanglans sacrifices de Moloch. Tout ce qui rendait un culte superstitieux à la force ne se prosternait-il pas déjà devant Agathocle? Utique et Bizerte ne venaient-elles pas de lui ouvrir leurs portes? Si les populations mêmes qui avaient mêlé leur sang à celui des Carthaginois, les *coulouglis* de cet âge lointain, se courbaient avec tant de docilité sous le sceptre nouveau, que ne devait-on pas attendre de la race indigène! Dépossédés jadis par Carthage, maintenus dans le respect de sa domination uniquement par la crainte, les Libyens accueillirent Agathocle comme un vengeur. Il ne restait plus à soumettre que les Numides.

Bien des armées, depuis que l'Afrique existe, se sont consumées dans cette entreprise. La soumission des Numides ne pouvait être en tout cas l'œuvre d'une campagne. Agathocle remit à son fils Archagathus le soin de contenir cette cavalerie nomade, qu'il était moins difficile encore de vaincre que d'atteindre, et, au printemps de l'année 407, il quitta les côtes de la Libye pour rentrer en Sicile. Sa présence y devenait de jour en jour plus indispensable. La mort d'Amilcar avait eu d'étranges conséquences, les Carthaginois n'étant plus à craindre, les divisions intestines à l'instant reparurent. Il y a bien, convenons-en, quelque sujet d'être divisé là où il y a presque autant de bannis que d'heureux citoyens assis à leur foyer. Les habitans de Syracuse qui étaient parvenus à franchir les murs de cette ville, le jour du grand massacre, se rassemblèrent sous un chef, les Agrigentins voulurent, de leur côté, avoir leur général; la campagne se trouva en proie aux bandes de partisans qui s'en disputaient la possession. Au plus fort de cette anarchie, Agathocle prit terre à Sélinonte; il avait traversé le canal de Malte avec deux mille hommes d'infanterie embarqués sur des navires non pontés, mais rapides, — sur des pentécontores. — Le général Bonaparte ne déjoua pas la surveillance des croisières anglaises avec plus de bonheur et ne débarqua pas plus à propos à Fréjus. La Sicile revoyait son tyran après quatre années d'absence; l'espoir rentra sur-le-champ dans son cœur. Agathocle ne lui ramenait cependant point une armée, mais la malheureuse île s'était habituée à n'attendre son salut que de la tyrannie.

L'ordre renaissait à peine sur ce sol bouleversé, qu'un cri de détresse parti de la Libye traversa les mers : Archagathus s'était fait battre par les Carthaginois. Agathocle chargea son frère Leptine de poursuivre la guerre en Sicile contre les mécontens et se tint prêt à passer de nouveau en Afrique. La flotte carthaginoise venait cependant de reprendre son poste devant Syracuse ; les revers répétés infligés sur terre à Carthage ne lui avaient pas ravi la suprématie maritime. Agathocle réussirait-il aussi bien cette fois à forcer le blocus ? Il attendait de la Tyrrhénie une escadre de dix-huit trirèmes et en tenait dix-sept autres équipées dans le port. Les navires tyrrhéniens se glissèrent de nuit le long de la côte, et la baie de Syracuse les reçut sous l'égide de ses catapultes, avant que les Carthaginois pussent les arrêter. Agathocle possédait désormais le moyen de combattre ; il résolut de tenter une sortie de vive force. Essaiera-t-il de rompre la barrière en se ruant brutalement de toute sa vitesse sur la ligne de front que l'ennemi ne saurait manquer de lui opposer ? Ce moyen héroïque n'exige pas grand effort d'esprit, et Agathocle est, avant tout, un général ingénieux. Dès qu'il s'agit de stratagèmes, il faut, je le répète, toujours consulter les anciens. On peut dire qu'en paix comme en guerre l'antiquité a passé sa vie à ruser. Agathocle partage ses forces en deux divisions. A la tête des dix-sept navires de Syracuse, il sort en plein jour du port ; les Carthaginois, ainsi qu'il l'a prévu, se lancent à sa poursuite. A peine ont-ils tourné leurs proues du côté du large, que les dix-huit vaisseaux tyrrhéniens se mettent à leur tour en mouvement. Agathocle guettait leur entrée en scène ; il fait soudain volte-face. L'ennemi se trouve pris non pas entre deux feux, mais entre deux rostres, ce qui est peut-être plus périlleux encore. Je n'ai jamais servi dans un port bloqué ; j'ai assisté, en revanche, à plus d'un blocus. Je déclare qu'une manœuvre analogue à celle d'Agathocle, si elle eût été tentée par les navires autrichiens que j'avais en 1859 la mission de tenir enfermés dans le port de Venise, m'aurait fort embarrassé. Les Autrichiens disposaient de trois issues, dont une seule, il est vrai, était profonde : Chioggia, Malamocco, le Lido. — Agathocle semble n'en avoir eu qu'une, car personne ne nous dit qu'il sortit du petit port pendant que les Tyrrhéniens s'apprêtaient à sortir du grand. La déroute des Carthaginois fut complète. Resté maître de la mer, pourquoi Agathocle ne continua-t-il pas sa route? pourquoi ramena-t-il sa flotte à Syracuse ? Agathocle jugea trop dangereux de laisser derrière lui, exposée à la famine, une ville qui était le berceau et le siège de son autorité. Il voulait s'occuper en personne, d'en assurer le ravitaillement. Besoin n'était d'ailleurs de presser le commerce maritime de reprendre son cours. La voie libre et le chemin sûr, la navigation marchande ne demande

pas autre chose. Au bout de quelques jours l'abondance, que depuis longtemps Syracuse ne connaissait plus, régna dans la cité; les campagnes seules continuaient de souffrir encore. Leptine reçut l'ordre d'aller offrir le combat aux Agrigentins et aux exilés que l'imminence du péril mettait pour un instant d'accord. Les vieilles bandes de Syracuse dispersèrent sans peine ce rassemblement.

La Sicile était pacifiée, et cependant Agathocle différait encore son départ. Des sacrifices aux dieux, des banquets à ses amis, des supplices à ses adversaires, il ne lui fallait pas moins pour consacrer et sceller son triomphe. Enfin, il s'embarqua et alla rejoindre en Libye l'armée d'Archagathus. Tout était bien changé sur le théâtre de son ancienne gloire. Il ne trouva plus que des soldats affamés, en haillons, des soldats sourds aux ordres de leurs chefs. « Vous m'avez appelé, leur dit-il, me voici ! Êtes-vous prêts à me suivre ? Je vais vous conduire sur-le-champ à l'ennemi; on ne sort de la situation où vous êtes que par la victoire. » Une acclamation unanime répond à ce bref discours. Les soldats brandissant leurs armes courent se ranger d'eux-mêmes en bataille. Il restait encore six mille Grecs, un nombre presque égal de Celtes, de Samnites, de Tyrrhéniens, dix mille Libyens et quinze cents cavaliers. La fidélité des Libyens était plus que douteuse. Les forces considérables que Carthage avait rassemblées pendant l'absence d'Agathocle leur faisaient assez prévoir de quel côté pencherait la fortune, et il ne faut pas demander à des alliés de la veille de servir avec grand élan une cause qui tourne mal. Le combat s'engagea néanmoins, les plus héroïques efforts ne purent assurer la victoire au parti le moins nombreux. Agathocle fut battu. Dès lors il ne s'agissait plus de conquérir la Libye; ce serait déjà beaucoup si l'on parvenait à sauver la Sicile. Les moyens de transport manquaient pour emmener les troupes. Agathocle résolut de s'embarquer secrètement avec quelques amis et avec son plus jeune fils, Héraclide. L'apparente défection du général n'était, à tout prendre, dans cette occasion que l'impérieux devoir du souverain. Allez donc faire comprendre cette subtile distinction à des soldats ! Quand l'armée apprit le départ clandestin de son chef, sa consternation et sa rage furent portées au comble. Elle courut aux tentes d'Archagathus et des principaux officiers, massacra tous ceux qu'elle soupçonnait d'avoir favorisé la fuite d'Agathocle et se hâta d'élire de nouveaux généraux. Carthage, encore émue de la redoutable invasion qui l'avait mise à deux doigts de sa perte, préparait heureusement à ces troupes mutinées un pont d'or. Elle offrit aux soldats pour qu'ils missent bas les armes 1,650,000 francs. Ceux qui voulurent entrer à son service furent enrôlés aux conditions magnifiques que Carthage

faisait d'habitude à ses mercenaires, conditions qui lui assuraient sur tous les marchés d'hommes, en Espagne, comme en Italie, comme en Grèce, une juste préférence. Quant à la portion de l'armée qui désira retourner en Sicile, le sénat de Carthage l'y fit transporter sur ses propres trirèmes et lui assigna pour résidence la ville de Solonte. Il la savait trop bien compromise par le sang qu'elle avait versé pour conserver la crainte de la voir retourner d'elle-même sous le joug d'Agathocle. Ce fut ainsi que la grande colonie de Tyr échappa au plus sérieux danger qu'elle eût encore couru depuis son établissement sur le sol africain. Pendant quatre ans, son existence sembla ne tenir qu'à un fil.

On ne saurait trop admirer l'énergie, l'esprit de décision, la fécondité de ressources que sut déployer Agathocle dans le cours de cette mémorable campagne. Que manqua-t-il au tyran sicilien pour devenir le rival d'Alexandre? Il lui manqua probablement d'être né sur le trône. On ne tient peut-être pas assez compte aux hommes qui n'ont dû leur élévation qu'à eux-mêmes des difficultés qui ont entouré leurs premiers pas et qui les suivent jusque dans leur grandeur. « Si j'avais été mon petit-fils ! » disait Napoléon parvenu au faîte de sa puissance. Mais eût-il, dans ce cas, été Napoléon? Nourri dans la pourpre, il aurait probablement possédé d'autres vertus; il n'aurait pas eu celles que donne aux âmes bien trempées l'habitude de la lutte acquise dès le bas âge. Le centaure Chiron a fait l'éducation d'Achille ; les temps troublés font l'éducation des César, des Cromwell et des Bonaparte. Plus d'un germe alors peut périr étouffé ; la tige qui parvient à se dégager de la végétation touffue sous laquelle ont succombé les plantes plus délicates, montre par cet effort même qu'elle est faite pour étendre au loin son ombrage. Ne lui demandez pas la majesté sereine de l'arbre dont un air pur caressa, au sortir de terre, les bourgeons naissans. Entravée dans son premier essor, la sève puissante qui bout sous la rugueuse écorce, ne cessera jamais d'avoir des transports indociles. Vous verrez grandir d'un élan sublime le maître impérieux de la forêt, vous n'aurez pas le protecteur séculaire et patriarcal de la pelouse. Au pied d'un de ces chênes se tordront les vipères, — c'est déjà quelque chose, — sous l'ombre de l'autre, auraient dormi avec confiance et sécurité les petits enfans.

Tous les peuples ont connu ces heures d'épreuve et de deuil où la tradition brusquement s'interrompt; tous ont eu à pleurer quelque duc de Bourgogne ou quelque futur Marcellus :

Nimium vobis Romana propago
Visa potens, superi, propria hæc si dona fuissent.

« Rome, dieux immortels, vous eût sans doute paru trop puissante si elle eût conservé le présent que, dans votre clémence, vous aviez daigné lui faire. »

L'heure est à ces rapprochemens douloureux, et, puisque l'histoire elle-même m'y convie, qu'il me soit permis, sans manquer aux devoirs de ma situation, d'adresser ici le tribut ému de mon fidèle respect à la grande et touchante infortune dont, le cœur navré, je n'ai pas été le dernier à prendre ma part. Les âmes généreuses, j'en suis sûr, me comprendront et la générosité ne peut avoir cessé d'être une vertu française. « Cet humble Ilion, image de la superbe Troie » qui emporta jadis, avec ses dieux Lares, le culte et le regret de la patrie absente, est devenu le séjour des larmes. Un soldat du cruel Ulysse lui-même en serait touché. Mon métier n'est pas de philosopher ; ce n'est pas pour cela que je fus envoyé, il y a plus d'un demi-siècle, à l'école navale. Je ne puis me défendre cependant de glisser quelquefois sur la pente où tant d'autres qui ne s'y sont guère mieux préparés que moi s'aventurent; mais que vaut la philosophie dans de pareilles épreuves ? Qu'elle cède la parole à la chaire chrétienne. C'est de là seulement que tomberont les vraies consolations. Quiconque a souffert pensera comme moi. Il pourrait y avoir pour les heureux plus d'une religion ; le christianisme seul est la religion de la douleur. Je n'ignore pas qu'il est assez de mode aujourd'hui de se réfugier dans le panthéisme ; ma faiblesse ne saurait s'accommoder d'un pareil asile. Que d'autres contemplent les cieux et y cherchent dans une muette admiration la main du Créateur, la création, je n'essaierai pas de le cacher, ne m'a jamais attiré que par les manifestations de la vie. Les caresses du chien, la gaîté des oiseaux, parlent plus à mon cœur que la pyrrhique éternelle des astres. Les fleurs et les arbres, ces êtres vivans d'un ordre inférieur, ont eux-mêmes leur langage ; les points d'or qui constellent la voûte du firmament, je les interroge en vain ; ils se contentent de briller d'un éclat monotone et ne me rendent pas sensation pour sensation. Un beau jour, une nuit sereine, peuvent caresser mes sens ; ils ne ravissent pas mon esprit. Le culte de la matière a sa poésie peut-être : Foin de cette poésie brutale qui voudrait me réduire au rôle d'atome ! L'homme est tellement resté pour moi le roi de l'univers que j'ai quelque peine à me figurer l'auteur de la vie sans le façonner à notre image. Je vois sans cesse ce principe suprême, attentif à nos actes, entrant dans nos querelles, ne refusant son intérêt ni à nos travaux, ni à nos passions, ni à nos vertus. Je l'abaisse jusqu'à moi ; n'est-ce pas un détour pour m'élever plus sûrement jusqu'à lui ?

It must be so, Plato, thou reason'st well.

Ainsi parlait Caton, quand il songeait à échapper par la mort à la tyrannie de César. Caton cependant n'est pas au nombre des grands hommes dont je voudrais protéger la mémoire à outrance. Il y a un coup de poing de trop dans sa vie.

Oui, Platon! tu dis vrai, notre âme est immortelle!

est une belle parole, surtout quand on la prononce à deux doigts du trépas; fermer le livre et se détourner pour frapper au visage un esclave attendri et dévoué est une vilaine action. Le coup fut si violent que le poing de Caton en demeura tout enflé ; il fallut qu'un médecin vînt panser de son mieux la honteuse blessure, et quand le dernier des Romains jugea le moment venu, quand il se voulut enfoncer son glaive dans la poitrine, la main endolorie, par un juste châtiment, fit imparfaitement son office. Caton d'Utique ne réussit pas à se tuer sur-le-champ. Il croyait ne laisser une leçon qu'à sa patrie; il en laissait une au monde. Le monde des anciens n'était fait ni pour le faible ni pour le pauvre. On y adorait la force, on y honorait l'orgueil ; on n'avait oublié qu'une chose : d'élever un autel à la douceur. Ce fut le christianisme qui se chargea de ce soin. Et vous vous étonnerez que le monde soit venu baiser les pieds, les beaux pieds poudreux qui lui apportaient la bonne nouvelle! Il est né un nouveau Dieu, le Dieu des esclaves et des humbles, le Dieu de ceux qui n'en avaient pas.

De retour en Sicile, Agathocle y retrouva l'anarchie. Il avait beau frapper, l'hydre gardait toujours quelque tête. Une fois encore le fils de Carcinus eut recours à son glaive, puis il reprit la cuirasse et la lance. Le général des bannis, Dinocrate, avait à cette époque une armée de beaucoup plus nombreuse que l'armée du tyran; Agathocle réussit cependant à le vaincre. Le prestige d'une autorité dévolue par le peuple combattait pour le vieux lion, et les défections lui aplanirent la route. Impitoyable dans les heures de détresse, Agathocle eut le triomphe clément. Qu'on s'appelle Agathocle, Octave ou Henri IV, il faut toujours finir par le pardon. Dinocrate devint le plus fidèle allié et le meilleur lieutenant de l'irrésistible adversaire contre lequel il avait tenu trois ans la campagne. Ce fut lui qui rangea sous les lois d'Agathocle les forteresses et les villes obstinées dans la sédition.

Agathocle avait hâte de pacifier la Sicile, car il ne renonçait pas au projet de faire payer aux Carthaginois les frais de cette nouvelle guerre intestine, son cœur ne gardait de haine que contre l'étranger. La haine ne tient lieu ni de bonnes armées, ni de vaillantes flottes, ce n'est pas avec de la haine seulement qu'on passe en Li-

bye. Agathocle imprima un redoublement d'activité aux chantiers de Syracuse. Bientôt il eut à ses ordres deux cents bâtimens à quatre, à cinq et même à six rangs de rameurs. Le poignard de Ravaillac arrêta Henri IV au moment où il allait marcher à l'accomplissement « de la grande idée; » le grain de sable de Cromwell suspendit les progrès du puritanisme; un cure-dent empoisonné sauva peut-être Carthage en terminant soudainement le règne d'Agathocle, l'an 289 avant notre ère.

Ce fils de potier, longtemps potier lui-même, garda le trône pendant vingt-huit ans, — dix ans de moins que Denys l'Ancien; — il mourut à l'âge de soixante-douze ans. La Sicile perdait un maître, la démocratie voyait disparaître son dernier champion. Sparte déjà renaissait dans Rome, et ce peuple nouveau, qui n'avait point encore de nom pour la Grèce, s'acheminait d'un pas continu et sûr vers l'extrémité de la péninsule italienne. Préparée au gouvernement des nations vaincues par la plus forte oligarchie qui fut jamais, Rome seule, en ce moment, pouvait sauver le monde; les successeurs d'Alexandre n'étaient bons qu'à le perdre. Leurs divisions, leurs luttes, la corruption effrénée qu'ils encourageaient, auraient fini par rendre l'univers inhabitable. Rome, avec son humeur farouche et sa férocité, imposa le silence aux rhéteurs, la paix aux provinces, et, jusqu'au jour où la gangrène la gagna elle-même, retarda la dissolution de la société antique. Cette pause donna le temps au christianisme d'arriver. Les derniers vestiges de la dignité humaine furent protégés par l'orgueil du patricien, avant de l'être par la foi du martyr. Ce qui importe, c'est que l'homme se croie grand par son origine et aspire par ses actes à se montrer digne de cette grandeur. S'il se ravale lui-même, s'il se courbe à plaisir vers la terre, s'il lui semble puéril de vouloir relever le front, il faut s'attendre à le voir rapidement descendre au rang de la brute. Matière il sera, parce que matière il lui convient d'être. C'est une vase tenace dans laquelle il s'enfoncera peu à peu jusqu'au cou. Les tyrans mêmes ne l'en arracheront pas, car ces tyrans seront enfantés par sa pourriture. « Si Dieu n'existait pas, s'est écrié Voltaire, il faudrait l'inventer. » Si l'homme n'était pas immortel, il ne faudrait pas le lui dire, car cette croyance est le seul frein qui soit assez solide pour enchaîner sa voracité.

Nous ne pouvons écrire l'histoire qu'avec les documens contemporains qui sont venus jusqu'à nous. Ces documens exagèrent souvent; ils dénaturent même quelquefois. Agathocle n'est probablement pas le seul souverain qui ait eu à se plaindre d'être calomnié. Avec lui s'évanouit le suprême espoir que pût avoir la Sicile de conserver son autonomie. Le dictateur sanglant de Syracuse fit

sans doute payer cher à ses malheureux sujets le bienfait de l'indépendance. Il frappa beaucoup, et à côté des massacres que Diodore de Sicile lui prête, les hauts faits de nos plus implacables terroristes pâlissent; mais Diodore s'est borné à enregistrer des témoignages qu'à la fin de son livre il déclare suspects. Ne soyons donc pas plus crédules que lui, nous risquerions de décourager les tyrans.

> Nul homme au rang des rois n'est jamais parvenu
> Sans un talent sublime et sans quelque vertu.

Sous ces méchans vers que les quatre-vingt-quatre ans de Voltaire excusent, se cache, si l'on y veut bien regarder de près, un grand fonds de philosophie et de vérité. Mais que nous importe après tout la vertu d'Agathocle? Voilà plus de vingt siècles qu'il est allé demander « récompense ou justice » à celui qui l'avait envoyé. Ce que nous voulons de lui, ce n'est pas une leçon de morale ou de politique, c'est un enseignement maritime. L'expédition que tenta en Afrique l'habile aventurier est assurément la plus audacieuse et la plus habile opération que jamais chef d'armée ait conçue. Remarquons d'ailleurs à ce propos la tendance constante de l'antiquité à choisir la mer pour chemin. Quand on songe à ce qu'on a pu faire jadis avec des trirèmes, on reste stupéfait en voyant le peu qui s'accomplit de nos jours avec les nouveaux instrumens que la science a mis dans nos mains. Je me souviens d'avoir entendu mon père regretter qu'on laissât nos moyens de débarquement inférieurs à ceux dont use, dans maint archipel de l'Océanie, la primitive industrie des sauvages. La double pirogue accouplée par quelques madriers jetés en travers lui semblait de beaucoup préférable à nos chalands carrés que le moindre brisant submerge. Et voilà, rapprochement bizarre, que la traversée de Calais à Douvres s'opère aujourd'hui sur un assemblage amphisdrome qui n'est, à tout prendre, que la reproduction de l'appareil employé de temps immémorial par les naturels des îles Viti. Deux coques parallèles sont unies par un pont commun; l'intervalle qui les sépare est occupé par une roue gigantesque. Quatre cheminées couronnent l'édifice monstrueux; on dirait une citadelle flottante qui s'avance. Ce n'est cependant qu'un navire de 7 pieds à peine de tirant d'eau qui sort ainsi à toute vapeur des jetées; il est vrai que ce navire étrange est animé d'une vitesse de 13 milles à l'heure et qu'il serait de force à porter sur sa plate-forme un régiment. Le paquebot n'aurait-il pas, par hasard, montré ici la voie à la flottille? Le type longtemps rêvé par mon ardeur inquiète va-t-il

enfin surgir, comme Aphrodite, du sein de cette écume? Je le souhaite de grand cœur, et, qui plus est, je l'espère. Deux tubes creux et insubmersibles, un plancher supporté par deux pirogues de tôle, nous faut-il davantage pour jeter sur la rive des soldats, des canons, et même au besoin des chevaux?

L'héritage d'Alexandre est de nouveau ouvert; les capitaines qui veulent en prendre leur part ne s'appellent plus Antigone, Cassandre, Séleucus ou Ptolémée; les noms n'y font rien, l'ambition est restée la même. Quand les soleils se heurtent, la pression est à craindre pour les planètes voisines; munissons-nous, pendant qu'il en est temps encore, d'une bonne provision d'élasticité, nous en aurons peut-être besoin plus tôt que nous ne pensons. Des flancs déjà meurtris ne sauraient être trop soigneusement gardés des effets inconnus d'un second choc. O le temps périlleux que celui où le ciel nous fit naître! Le darwinisme a trouvé en politique même des adeptes, et, sous prétexte de lutter pour l'existence, on supprime aujourd'hui, avec une légèreté que les siècles précédens n'avaient pas connue, l'existence des autres. Soyons donc forts, puisqu'on ne peut plus être assuré de vivre, si l'on se résigne à demeurer faible! Forts? à quelles conditions, me demanderez-vous sans doute, peut-on l'être? combien de millions de soldats faut-il aujourd'hui pour faire une armée ? La question fut, on s'en souvient, posée, il y a déjà plus de dix ans, à Compiègne. Je réponds : « Les soldats sont le bouclier; nous avons deux mains : placez dans l'une de ces mains le javelot, si vous n'y voulez placer la sarisse. Les coups de la marine peuvent atteindre l'ennemi à distance; pourquoi négligeriez-vous un si commode et si vigoureux moyen d'action? »

Chaque année voit s'exécuter sur une portion de notre territoire ce qu'on est convenu d'appeler les grandes manœuvres d'automne. A-t-on jamais songé à combiner dans ces simulacres de guerre l'action de la flotte et l'action de l'armée? A-t-on prolongé durant des mois entiers, jusqu'au complet épuisement du charbon, un blocus fictif? A-t-on appris à nos coûteux vaisseaux comment on se garde quand il faut croiser à portée des arsenaux ennemis et des bâtimens-torpilles? Nos avisos ont-ils pu étudier de quelle façon doit se pratiquer le difficile et si important métier d'éclaireurs? Le débarquement des troupes, des canons, des chevaux, a-t-il fait le moindre progrès depuis la guerre de Crimée? Toute campagne d'évolutions qui n'est pas la répétition, dans ses détails multiples et dans ses phases diverses, d'une campagne de guerre, me paraît destinée à porter de médiocres fruits. Des amiraux illustres se sont, depuis vingt années, succédé à la tête du département de la marine; ils savaient, je m'en rends garant, beaucoup mieux que moi, comment

il eût fallu s'y prendre pour obtenir de plus riches moissons. Ils ont eu la prudence, sage prudence que, de tout point, j'approuve, de ne pas ouvrir un sillon qu'ils n'étaient pas certains de conduire jusqu'au bout. Le grain qu'ils y eussent jeté, ils l'auraient très probablement vu étouffé dans son germe par quelque gelée précoce; mieux valait garder pour de meilleurs jours la semence. L'instabilité ministérielle nous a fait plus de tort que la prétendue routine des bureaux. Les bureaux, au milieu de nos perpétuelles révolutions, ont deux ou trois fois sauvé la France. Mais le temps nécessaire aux réformes, le temps nécessaire au progrès, à qui jusqu'à présent l'avez-vous donné? à qui vous proposez-vous de l'accorder enfin?

Je ne connais qu'une nation au monde qui ait su faire un sérieux et intelligent usage des loisirs d'une longue paix. Quand cette grande et vaillante nation, — je dis : *grande et vaillante*, car au jeu de la guerre comme aux autres jeux, il faut rester beau joueur ; le dépit ne répare rien, — quand l'Allemagne, en un mot, dut passer soudainement du champ de manœuvre au champ de bataille, ses soldats ne s'y présentèrent pas étonnés. Entre les exercices qui les avaient périodiquement rassemblés et le combat auquel on les conduisait, la différence était à peine sensible; il n'y avait que le danger de plus. C'est encore un des heureux effets de la discipline de pouvoir rendre de jeunes troupes, ou, pour parler plus exactement, de vieilles troupes qui n'ont pas encore vu le feu, indifférentes en apparence au danger. Nous en avons eu le spectacle et la preuve à l'Alma. La paix n'amollit donc pas nécessairement les races qui sont nées par tempérament belliqueuses. Minerve ne sortit-elle pas un jour tout armée du cerveau de Jupiter? Nous la croyions tranquillement occupée à tourner ses fuseaux quand elle apparut, la menace au front et la lance en arrêt, sur nos frontières.

Restons chez nous et filons de la laine, mais n'oublions pas pour cela l'exemple d'Agathocle.

JURIEN DE LA GRAVIÈRE.

GEORGETTE

DERNIÈRE PARTIE (1)

XIV.

J'ai gardé toutes les lettres que Georgette m'écrivit pendant son séjour aux Granges, séjour beaucoup plus long qu'elle ne l'avait d'abord prévu, et je ne puis mieux faire que de transcrire ici une partie de cette correspondance, qui m'apportait des impressions si vives d'intérêt et de curiosité.

« 10 mars.

« Je ne vous dirai rien de mon voyage, je n'ai rien vu, je n'ai senti ni le froid ni la fatigue; j'étais loin de toutes les choses actuelles, le présent me devenait comme étranger, je me sentais partagée, déchirée entre le passé et l'avenir... Tantôt j'aurais voulu dévorer la distance d'une allure plus rapide encore que celle de la locomotive, tantôt je souhaitais au contraire de reculer, de retourner sur mes pas; je me serrais contre ma mère dans l'illusion d'une vague somnolence, et puis il me semblait être attirée en avant par je ne sais quoi d'invisible, qui m'arrachait douloureusement à elle, malgré nos efforts réunis. La nuit où retentissaient les bruits stridens, saccadés, infernaux, du train lancé à toute vitesse n'était pas plus sombre que l'inconnu où je me jetais. J'ignorais tout en effet, ce que j'allais trouver au terme de mon voyage, ce que j'allais faire, quelles épreuves il me faudrait affronter, tout enfin, sauf l'anxiété croissante au fond de moi-même.

« Le jour s'est levé sans dissiper cette angoisse; à peine savais-je où j'étais... Si je me penchais au dehors le paysage ne me représen-

(1) Voir la *Revue* du 1er et du 15 octobre, du 1er novembre 1879.

tait rien de visible, des contours presque effacés, flottans, fantastiques, le ciel et la terre confondant leurs nuages bas et leurs vapeurs épaisses en un rideau gris impénétrable. Mes yeux restaient fixés stupidement sur ce rideau, qui semblait me cacher autre chose encore que la nature extérieure. Un pâle rayon de soleil a fini par le percer, j'ai aperçu les découpures lointaines des montagnes, et Desle, étendant le bras, m'a dit : — Oui, c'est là-bas...

« Du reste nous n'avons pas échangé vingt mots durant cette longue route; je n'osais faire de questions, redoutant les réponses. Certains points ne doivent-ils pas toujours me rester étrangers? Je crois que cette brave femme s'en rend compte, elle est délicate et bonne... Elle m'a soignée en silence, m'enveloppant de couvertures et me pressant de manger. Une pluie incessante est venue remplacer le brouillard du matin, dissipé un instant; elle nous a lugubrement accompagnées jusqu'au soir, et elle tombait encore à verse quand nous atteignîmes les Granges en voiture de louage.

« Notre entrée fut lugubre. Nous avons franchi la grille au milieu d'un silence profond. L'on n'entendait que le bruit des roues, labourant le gravier humide, et celui que faisaient, en s'entre-choquant les unes contre les autres, les branches des sapins alourdies par la pluie, secouées par le vent; puis un cri de mauvais augure, le cri de quelque hibou qu'effrayaient peut-être les scintillemens mobiles de la petite lanterne qui, portée par un jardinier, courait devant nous dans les massifs, pareille à quelque feu follet.

« Une femme descendit à notre rencontre. — Eh bien, Nanette? lui a dit la vieille Desle au pied de l'escalier.

« Nanette a haussé les épaules : — Le médecin est venu ce soir... Il répète toujours la même chose.

« — Bah ! nous avons ici mieux que ses drogues, a répliqué Desle d'un air triomphant. Montez, mademoiselle, montez...

« Je l'ai suivie le long d'un escalier de pierre. Arrivée au premier étage, elle m'a fait signe de l'attendre une minute, puis elle est revenue le doigt sur sa bouche : — Il dort, entrez doucement.

« La chambre où elle m'a introduite était très vaste, éclairée seulement par une petite lampe qu'abritait un écran vert, car le feu dans les grands poêles qui sont d'usage ici ne se montre pas, ne projette ni lueur ni gaîté. J'ai vu un bureau couvert de paperasses en désordre, des livres, des cartons alignés le long des murs, l'apparence d'un cabinet de travail, puis, tout au fond, enveloppé de rideaux, un lit sur lequel mes yeux n'ont pas osé se fixer tout de suite. Après avoir fait le tour de la chambre, ils ont rencontré enfin, presque malgré eux, une tête toute blanche sur l'oreiller blanc, une tête dont il me semblait reconnaître les traits amaigris comme nous croyons reconnaître parfois dans la réalité certaines figures qui ont

traversé nos rêves. J'éprouve cette impression depuis que je suis aux Granges pour tout ce que j'y vois, les appartemens, les meubles, les moindres recoins, — et cela sans que le souvenir d'aucun fait précis se mêle à ces réminiscences.

« Mon père gisait immobile à la façon d'une statue de pierre sur un tombeau, les paupières closes, les lèvres entr'ouvertes, les joues creuses, avec cette expression souffrante et sévère qui est propre au sommeil des malades. Je ne puis vous dire ce que j'ai ressenti en voyant sans forces, anéanti, marqué pour ainsi dire du sceau de la mort, celui que je me suis figuré si longtemps comme un tyran capable de toutes les violences... Pauvre homme! pauvre père! Une de ses mains était étendue devant lui sur le lit, l'autre refermée sur quelque chose de brillant que Desle me dit être le médaillon dont elle m'avait déjà parlé, une miniature qui représente Georgette à deux ans. Ainsi mon image lui tenait compagnie dans ce sommeil presque funèbre. Il me gardait là près de lui. Un attendrissement plus fort que toutes mes craintes m'a conduite vers le lit, je me suis agenouillée, j'ai pris le coin du drap et l'ai porté à mes lèvres en lui demandant tout bas pardon pour moi et pour une autre... Mais Desle me releva bien vite :

« — Il ne faut pas, dit-elle, de surprise trop brusque. Laissez-moi le préparer un peu; restez là derrière les rideaux.

« J'ai obéi et elle a repris en silence sa place habituelle afin que les yeux du malade en s'ouvrant pussent se fixer sur son visage. Une heure dut se passer ainsi, une heure lentement comptée par le battement monotone de la pendule, le bourdonnement d'une bouilloire et la respiration courte du dormeur. Enfin un long gémissement s'exhala de cette poitrine oppressée,.. il s'était éveillé... Je tressaillis... J'éprouvais le genre de terreur et d'exaltation mêlées qui doit s'emparer du soldat quand s'engage une action décisive à laquelle il va prendre part. Desle fit le signe de la croix.

« A travers les plis imperceptiblement écartés du rideau, je vis mon père se soulever faiblement et fixer sur la figure, familière pourtant, de sa garde un regard vague où l'intelligence n'était pas encore allumée; on eût dit que, revenant d'un pays lointain, il avait peine à se croire chez lui :

« — Qu'est-ce? murmura-t-il. — Puis avec une morne indifférence : — Ah! c'est toi, ma vieille Desle? Te voilà donc de retour?

« — Oui, monsieur George, j'ai tardé plus que je n'aurais voulu.

« — Tu as été longtemps absente?

« — Tiens! vous ne le savez peut-être pas?.. Trois jours pleins...

« — Je ne mesure plus le temps, dit tristement mon père,.. les jours,... les siècles...

« — Sans doute, vous avez dû vous ennuyer sans moi, mais d'autres sont venus pourtant...

« — D'autres?.. Ah! oui, le docteur, et puis, c'est vrai,.. un charbonnier de la Fauconnière que Nanette n'a pas su empêcher d'entrer, malgré ma défense... Il venait me remercier... je ne sais de quel service.

« — Mais je ne parle pas de ceux-là. D'autres encore, d'autres que vous serez bien aise de voir, sont venus, monsieur, ou pour mieux dire, ils sont revenus...

« Il secoua la tête d'un air impatienté. — Que m'importe? Je ne me soucie de voir personne...

« — Personne?.. pas même?.. Bon! n'allez pas vous émotionner au moins, quoique les émotions de joie n'aient jamais fait grand mal... Je vous disais bien de prier, monsieur George, c'est la sainte Vierge que j'ai été tourmenter pour vous qui la ramène.

« — Qui?.. De qui parles-tu?..

« Il s'était levé sur le coude, et son visage, soudain coloré jusqu'au front, me parut terrible... Les lèvres sèches tremblaient et aussi les mains, qui convulsivement froissaient la couverture. Desle eût voulu revenir sur ce qu'elle avait dit, mais il n'était plus temps.

« Ne sachant comment se tirer de la situation qu'elle avait amenée, elle repoussa le rideau qui dissimulait ma présence et, dans le demi-jour, j'apparus à mon père, penchée au pied de son lit. Quel moment! Il eut un geste d'épouvante, agita le bras comme pour chasser une vision; puis d'une voix qui se brisait :

« — Blanche! cria-t-il en retombant évanoui.

« Je le pris entre mes bras, je m'efforçai de le secourir :

« — Laissez-moi faire, dit Desle, *ça ne veut rien être*, mais il ne faut pas qu'il vous retrouve ici tout de suite; il a cru voir... C'est qu'aussi, reprit-elle d'un ton de reproche, vous lui ressemblez trop... Oui, il a cru la voir telle qu'elle était dans ce temps-là.

« — Mon Dieu! nous ne lui avons fait que du mal, dis-je effrayée.

« — Bah!.. Il fallait bien, tôt ou tard, lui porter le coup... La chose est faite,.. il vous a aperçue comme dans la fièvre;.. demain il sera plus calme, il verra mieux, il comprendra, il se souviendra. Fiez-vous à moi, je vous dis, et, en attendant, allez vous reposer dans la chambre à côté,.. votre chambre... »

« Mais je n'ai voulu m'éloigner que quand je l'ai vu près de reprendre connaissance. Alors, sur un signe impérieux de Desle, j'ai regagné ma chambre, où je vous écris, en allant de temps en temps prêter l'oreille à la porte voisine. Je n'entends rien que des plaintes entrecoupées, et le pas lourd de Desle qui, tout en vaquant à ses soins

de garde-malade, m'assure du geste que tout va bien et m'enjoint de ne pas me montrer.

« Il est minuit... Je vais chercher le sommeil, mais je suis sûre qu'il ne viendra pas.. Mon Dieu! que je voudrais être à demain! Que de fantômes et que de terreurs dans la nuit! »

« 11 mars.

« Mon père a une fièvre ardente avec le délire, il ne cesse de répéter le même nom, qu'il accompagne de sanglots, de cris déchirans; il indique du doigt la place où je lui suis apparue et où toujours il croit voir un spectre dont il se détourne, qu'il essaie de fuir... C'est affreux! — Le médecin a été appelé sur mon ordre. Desle prétendait se passer de lui, répétant toujours que *ce ne voulait rien être* qu'un saisissement, une faiblesse... Il y a entre elle et le docteur Miron, l'unique ami de mon père, une sorte d'hostilité, de rivalité plutôt, comme il en existe souvent entre deux êtres également dévoués, également indispensables à la même personne; ils sont en outre divisés par des antipathies de nature : Desle est Comtoise et dévote; le docteur, d'origine suisse, est philosophe; Desle a la raideur, la dignité grave d'une de ces figures gothiques que l'on voit peintes dans les vieux missels ou sculptées aux porches des cathédrales; ses allures sont lentes, ses manières calmes et polies; le docteur, toujours affairé, se pique d'être « tout rond; » il est vêtu de gros drap comme un paysan, se met à table le chapeau sur la tête sous prétexte qu'il est chauve, parle d'un ton bourru pour déguiser peut-être l'embarras que lui cause son peu d'usage du monde, enfin c'est un rustique sous tous les rapports, excellent homme du reste : son cabriolet, crotté jusqu'à l'essieu et attelé d'une haridelle, le conduit à toute heure du jour ou de la nuit, par les chemins les plus impraticables, chez les pauvres qu'il soigne pour rien; il n'y a pas à le dissimuler cependant : l'écorce est rude; petite taille trapue, grosse tête enfoncée dans de lourdes épaules, un regard fin, avec cela, derrière ses lunettes, et le sourire candide d'un enfant; mais d'abord je ne le vis pas sourire; il commença par gronder Desle d'avoir provoqué une émotion qui pouvait être dangereuse dans l'état où se trouvait son malade : « — Voilà! vous me le mettez au plus bas, et puis, il faudra encore que je vous le sauve! Si du moins vous m'aviez averti;.. peu à peu nous l'aurions habitué à l'idée... mais non, vous agissez à la sourdine... Eh bien, vous voyez où cela mène. Je m'en lave les mains... Si ce pauvre cerveau est en déroute, c'est votre faute, la faute de votre ignorance, de votre entêtement, de vos cachoteries. O les vieilles filles!

« — Avec toute votre science, pas moins, vous le laissiez mourir à petit feu ! grommelait Desle.

« — De sorte que vous avez préféré le tuer d'un grand coup, » a riposté rudement M. Miron exaspéré.

« Je suis intervenue. Jusque-là c'était à peine s'il avait paru faire attention à ma présence : — Oh ! docteur, ne dites pas cela, car en ce cas, moi aussi, je serais coupable...

« Il a tourné vers moi un regard adouci : — Soyez tranquille, mon enfant, j'espère bien le tirer d'affaire une fois de plus ; ce que j'ai dit, c'était pour cette vieille folle. Hein ! vous êtes revenue aux Granges à la fin?.. Tant mieux ! tant mieux ! — Il me secouait les mains à les briser. — Il faut que vous le sachiez, mademoiselle, je suis votre plus ancien ami ; c'est moi qui vous ai reçue à votre entrée dans le monde... Oh ! vous avez bien changé depuis ce jour-là ! Une belle fille !.. Vous ne m'en voulez pas de vous le dire franchement? Les complimens font toujours plaisir aux dames, assure-t-on ; une belle fille !.. Et vous êtes la bienvenue, allez ! Cette maison-ci a depuis longtemps besoin d'une maîtresse... Rien de plus désolé qu'une maison sans femme. Voulez-vous que nous causions un brin tous les deux dans le salon? Notre malade n'a plus besoin de moi, là-haut, pour le moment. J'ai fait l'essentiel, et on est allé chercher à la ville ce qui manque... Renouons connaissance en attendant.

« Je ne demandais pas mieux, car maintenant qu'il souriait, c'était un autre homme, vraiment sympathique par la franchise et la bonté. Nous sommes entrés dans le salon, où Desle avait fait du feu en mon honneur. D'ordinaire, il est hermétiquement fermé, ce qui explique l'odeur de moisi qui y règne : le papier de tenture se détache par lambeaux des murs salpêtrés, les plafonds se lézardent, et les meubles, régulièrement alignés sous des housses, semblent disposés à repousser de tous leurs angles aigus, — ce sont des meubles du temps de l'empire, — le contact humain dont ils ont perdu l'habitude. Depuis si longtemps la vie de mon père s'est concentrée entièrement dans sa chambre ! Oui, le docteur a raison : une maison sans femme est triste !

« Tout en l'écoutant, je pensais à ce qu'il faudrait de rires, de causeries et de chansons pour réveiller ces mornes échos, de fleurs dans les jardinières, d'albums épars, de petits ouvrages féminins pour animer cette espèce de sépulcre : — Nous en viendrons peut-être à bout, me disais-je. Et déjà je préparais mille améliorations indispensables.

« — En somme, poursuivait le docteur, si j'ai grondé Desle, c'est afin de lui ôter une fois pour toutes le goût de prendre l'initiative en ceci, en cela, mais au point où en était mon pauvre ami, on pou-

vait tout essayer sans risquer grand'chose. J'avouerai même qu'il n'y avait plus d'espoir que dans une secousse;.. la lampe allait s'éteindre, qui sait si un souffle ne la ranimera pas?.. pourvu qu'il ne soit point trop violent et que cette organisation usée y résiste! Votre père, mon enfant, est atteint depuis longtemps d'un marasme qui le mine; il a ce qu'on appelle communément ici la maladie noire, la maladie des pays froids et brumeux, des âmes taciturnes, repliées sur elles-mêmes. Tout ce qui l'entoure alimente son mal, il se consume dans ses souvenirs. J'aurais voulu qu'il voyageât... Autant parler à un sourd. Ces malades-là s'enfoncent dans leur chagrin, ils s'en nourrissent jusqu'à ce que mort s'ensuive. C'est un suicide lent, une manière de s'empoisonner comme une autre. Votre père s'est muré pour ainsi dire dans cette demeure où chaque pierre lui parle de ce qu'il faudrait oublier; il l'a fermée petit à petit au peu de gens qu'il pouvait voir. Depuis bien des années, il ne reçoit que son vieux camarade Miron, qui le taquine pour le faire sortir une minute de lui-même. Et encore je m'aperçois souvent que je suis importun. Oui, pour l'arracher à ses manies, il fallait un choc, une crise. Nous en verrons l'effet. J'ai confiance au fond; si vous m'aidez, tout ira bien, et vous m'aiderez,.. je vous institue dès à présent garde-malade... Vous n'êtes pas nerveuse, vous n'aurez pas peur? Non?.. à la bonne heure! J'aime ces filles fraîches et calmes, tranquillement épanouies comme des plantes bien saines;.. mais je ne croyais pas qu'il en poussait à Paris. Vous représenterez à son chevet la vie que je veux qu'il respire jusqu'à s'en imprégner, jusqu'à ressusciter... Cette vieille parque de Desle n'est bonne qu'à l'attrister et à le pétrifier davantage encore avec ses mômeries... c'est vous qui ferez le miracle... Vous en êtes capable, je vous le garantis! Est-il possible qu'il vous ait prise pour?.. L'effet de l'ombre sans doute, l'hallucination d'un esprit troublé... Moi, je ne trouve pas,.. vous ne ressemblez qu'à vous-même;.. tenez, je vous connais déjà, quoique vous n'ayez presque rien dit; vous êtes ce qu'il nous faut... Ah! mon enfant! que vous avez de bien à faire ici!.. »

« 30 mars.

« Mon père a été vraiment suspendu entre la vie et la mort; maintenant l'intelligence commence à reparaître, mais le docteur dit que les forces musculaires seront lentes à se rétablir. Je n'ai pas quitté son chevet tant qu'il a été en danger, priant Dieu de ne point permettre qu'il mourût sans me reconnaître. Oh! tout ce que j'ai entendu pendant ces nuits terribles! Je m'efforce de l'oublier,.. et c'est en vain... Que le ciel me secoure,.. qu'il m'ôte la mémoire, qu'il me débarrasse de tous ces fantômes odieux évoqués par le

délire et qui me hantent maintenant, soit que je dorme, soit que je veille, après avoir tant tourmenté mon pauvre père!.. Toutes les fois que le docteur voyait un peu de calme se rétablir, il se penchait vers lui et répétait avec autorité, comme pour faire pénétrer une vérité dans cet esprit peuplé d'hallucinations : — Georgette est ici, Georgette!... entendez-vous?..

« Il secouait la tête, mais un travail s'opérait à son insu. Quand il est sorti de cette fièvre, faible comme un enfant qui vient de naître, incapable de se mouvoir seulement, il était averti de ma présence, car il cherchait autour de lui...

« Le docteur m'a fait avancer jusqu'au bord du lit. Mon père m'a regardée, sans frayeur cette fois, fixement, longuement. Je voyais des expressions changeantes se succéder sur son visage amaigri. Tantôt le sourcil se fronçait, il fermait les yeux, comme s'il eût encore pensé : — C'est *elle!*.. — Et puis le front s'éclairait, quelque chose de semblable à un sourire épuisé entr'ouvrait ses lèvres : — Mais non, ce n'est pas *elle*, c'est bien Georgette... — Je lui ai baisé la main. Il m'a laissé faire; puis, levant son autre main avec effort, il l'a posée sur mes cheveux. Et je suis restée là, recueillie, sous cette bénédiction, sous cette caresse, tandis qu'il s'endormait. Ce sommeil, le premier sommeil paisible, vraiment réparateur où je l'eusse vu plongé, lui a fait grand bien. Au réveil, son regard, décidément ranimé, m'a cherchée tout de suite, et cette fois il a prononcé d'une façon très distincte : — Georgette!..

« — Embrassez votre père, m'a dit le docteur.

« J'ai enveloppé de mes bras son corps desséché, j'ai mis un baiser à son front moite... Avec quels sentimens étranges et profonds je renonce à vous le dire!.. C'était, je crois, un baiser maternel plutôt que filial; il me semblait étendre ma protection sur un être sans défense qui n'avait que moi. Une longue larme a coulé sur sa joue en recevant cette première marque de tendresse. Maintenant il s'habitue peu à peu à mon visage. Penché sur le petit portrait qui a été si longtemps tout ce qu'il possédait de sa fille, il compare, il soupire, il compte peut-être les années écoulées entre ce que j'étais alors et ce que je suis à présent, il cherche à retrouver les traits indécis de l'enfant dans mes traits mieux formés... Il me reconnaît... il ne me reconnaît plus... est-ce bien la même Georgette?.. Hélas! il ne l'a pas vue grandir! Je crois que ce portrait lui sera toujours plus familier que l'original. Songez donc, cette Georgette-là, il l'a connue quinze ans, immuablement rieuse sous le nœud de taffetas bleu de ciel qui rattache ses boucles blondes. Elle a été la confidente des mauvais jours. A moi il ne dit rien,.. il ne peut rien dire. Je brode ou je lis assise auprès de lui, et, pour me servir de l'expression du docteur, il aspire la vie en

un regard, un regard qui ne me quitte pas... Nous le voyons renaître à ce régime.

« — Ma foi ! répète sans cesse M. Miron, de plus savans que moi se seraient cassé la tête à chercher pareille panacée !

« Et il se frotte les mains, ce brave docteur ; volontiers il danserait de joie.

« — Ne dirait-on pas que c'est lui qui est allé vous quérir ? dit la vieille Desle, partagée entre la satisfaction de voir son maître ressusciter tout doucement et un dépit très vif de voir le docteur s'approprier la gloire de cette guérison.

« — Je n'ai rien fait du tout, réplique brusquement M. Miron ; c'est la petite,.. c'est sa présence, son affection, ou plutôt c'est la nature qui s'est servie de tout cela... elle est toujours la plus forte.

« — C'est la sainte Vierge, riposte Desle scandalisée.

« Je cherche à les mettre d'accord :

« — Oui, ma bonne Desle, c'est la sainte Vierge, je le crois comme vous, mais laissons dire ce païen,.. qu'importe ?

« — Oui, laissons-le dire,.. d'autant mieux qu'il faut que monsieur croie que personne n'a été pour rien dans votre retour. Vous êtes revenue toute seule, c'est convenu, sans que je vous y pousse. Ça lui fait plus de plaisir...

« Cette délicatesse de la bienfaitrice qui s'efface, qui renonce à sa part de mérite et à la reconnaissance qu'on lui doit pour que la joie de son obligé soit plus complète, n'est-elle pas bien remarquable chez une paysanne, chez une servante ?.. Hier enfin mon père a parlé. Il m'a dit, tandis que je soulevais sa tête pour le faire boire :

« — C'est donc vrai ? te voilà !.. Je t'ai bien attendue !

« Puis au bout d'une minute. « — C'est pour toujours, n'est-ce pas ?.. » — Avec quelle anxiété il a dit cela ! Toujours !.. Comme ce mot nous vient vite aux lèvres, aussitôt qu'un peu de bonheur nous est donné ! Nous voulons, presque avant de l'avoir goûté, éterniser sa durée... Mon Dieu ! Et il passe si vite ! Je le sais déjà par expérience ! Je sais qu'il glisse à portée de notre main qui a cru le fixer ! Et quelle souffrance dans la déception !.. J'hésitais donc, je ne pouvais prendre un pareil engagement, moi qui tous les jours depuis qu'on m'a dit : — Il est sauvé ! — pense à mon prochain départ, à tout ce qui me rappelle bien loin d'ici.

« — Mentez s'il le faut ! a chuchoté le docteur à mon oreille. Il ne guérira qu'à la condition d'avoir l'esprit tranquille. — Et j'ai répondu comme on répond aux enfans déraisonnables qu'il s'agit de calmer : — Oui, toujours... — Je frissonnais pourtant en prononçant ce mot. Mais l'air ravi qui a remplacé sur ce pauvre visage défait une expression de si poignante incertitude a donné raison

au subterfuge. Je dispose en maîtresse absolue de toutes ses impressions, je tiens évidemment dans mes mains sa destinée : si vous saviez comme cela m'effraie ! »

« 15 avril.

« Mon père commence à se lever, il fait quelques pas, appuyé sur mon bras; il me dit qu'il ne souffre plus, qu'il veut guérir, qu'il guérira puisque je suis venue ; mais aussitôt que je m'éloigne, il redevient triste, il s'inquiète, il croit que j'ai disparu pour toujours. C'est lui pourtant qui m'a engagée à prendre l'air une première fois. Quelle joyeuse surprise m'attendait hors de la maison : le printemps est revenu ! Vous ne pouvez vous figurer l'impression délicieuse que cause une pareille découverte au sortir d'une chambre de malade, une chambre chaude et obscure, où flotte cette odeur d'éther, qui à elle seule évoque le souvenir des heures de souffrance. Le frais parfum des aubépines l'a chassée; j'ai trouvé derrière la maison les cerisiers du verger tout blancs, pareils à de gros bouquets; dans le jardin, un parterre très négligé précédant le parc qui ressemble lui-même à un coin de forêt, les abeilles bourdonnent autour des violettes, des anémones, des jacinthes, des narcisses, des daphnés. Que j'aime ces vieux jardins aux allées moussues où tout pousse pêle-mêle dans un désordre voisin de la liberté sauvage ! Et la campagne aussi est en fleur; les crocus, les primevères, les renoncules d'or foisonnent dans les prairies d'une éclatante verdure; moins verte est la forêt : elle ne fait encore que bourgeonner au flanc des montagnes, mais, comme le sapin y domine, les teintes délicates grises et lilas des autres essences d'arbres n'ont rien de monotone, sur le fond sombre et vigoureux qui leur sert de repoussoir. Partout les petites rivières grossies par l'hiver se précipitent en cascades. Je suis allée jusqu'au village assis à la base du massif qui le protège contre les grands vents. J'ai vu là des maisons de pierre, à vastes toits de tuile rougeâtre, avec un four, un rucher, une fontaine jaillissante dans l'auge en bois où se désaltèrent les bestiaux, des festons de vigne vierge aux fenêtres, une ceinture d'arbres fruitiers alentour. Tout y révèle l'aisance, la propreté. Ce pays-ci n'est pas un pays de châteaux proprement dits et les demeures des grands propriétaires ne sont rien moins que fastueuses, mais celles des paysans en revanche sont commodes et soignées, de sorte qu'il y a vraiment une ressemblance toute fraternelle entre le gîte du riche et celui du pauvre, gîtes habités en somme par une même espèce de gens graves et simples, pénétrés des usages du passé, sans haine et sans mépris les uns pour les autres, ignorant d'une part la morgue, de l'autre la bassesse. C'est du moins ce que se plaît à reconnaître

le docteur, qui, bien entendu, tel que je vous l'ai décrit, doit être républicain. Derrière le village, j'ai escaladé, guidée par la clochette des troupeaux de chèvres, la montagne toute en vergers à la base et où, à mesure que l'on s'élève, alternent les hêtres et les sapins : les sentiers sous bois sont encore terriblement humides et ravinés, coupés de flaques d'eau presque infranchissables, le soleil ne les séchera pas avant le mois de juin, mais, lorsqu'on a réussi à atteindre un plateau, quelle vue sur les croupes hérissées de sapins noirs qui forment autour de nous comme une mer houleuse où palpitent de larges ombres, couvrant les petits villages qui se blottissent çà et là autour de leur clocher, — si humbles dans le pli de terrain qui les abrite et si paisibles aussi ! Des hauts pacages, sur la verdure moirée desquels est planté un chalet solitaire, descendent je ne sais quelles mélodies pastorales... — Souvent je me dis qu'avant moi, ma mère a vu, a entendu tout cela, et je cherche à deviner l'effet que produisaient sur elle ces sons, ces aspects qui me font penser pour ma part que la vie est bonne dans cette atmosphère calme et saine. Oui, vraiment je me plais ici. Quand je le dis à mon père, il sourit d'un air incrédule et charmé :

« — Est-ce possible ? Tu ne t'ennuieras pas ? A la longue, c'est un peu uniforme peut-être... Moi, je ne trouve pas, je n'ai jamais trouvé cela, mais une femme... — Là-dessus il pousse de ces soupirs que lui arrache toujours un retour, même indirect, vers le passé. Je le distrais en lui racontant les détails de ma promenade, en lui prouvant que je m'intéresse à tout, à nos voisins rustiques, aux animaux, aux plantes, et il ne se lasse jamais de m'entendre, il prétend que je lui rapporte chaque fois une bouffée d'air de la montagne qui le réconforte, il me renvoie en chercher;.. seulement je ne dois pas aller trop loin, rester absente trop longtemps, non qu'il y ait nulle part l'ombre d'un danger, mais parce que mon père ne peut se passer de moi. Comment voulez-vous que je lui réponde?.. Que dire pour le désabuser ? »

« 5 mai.

« Nous nous promenons maintenant tous les deux lentement, d'un pas d'invalide, au soleil, dans le jardin, tantôt le long des allées où le buis encadre des fleurs communes, dégénérées, vivaces, qui sentent bon, tantôt sous la pluie odorante qui tombe des pommiers, nous arrêtant à chaque instant pour reprendre haleine, pour projeter des embellissemens, des améliorations dans notre domaine. Je fais observer à mon père que les bâtimens de ferme menacent ruine, que les poules, faute d'une basse-cour bien close viennent picorer jusque sous ses fenêtres, que les arbres qui entourent la maison d'ombre et d'humidité ont grand besoin d'être élagués dans

l'intérêt des points de vue. Mon pauvre père n'avait remarqué rien de tout cela, endormi qu'il était de son triste sommeil semblable au sommeil de cent ans des contes de fées. Mais chacun de mes conseils est salué d'une approbation.

« — Tu as raison, tu feras ce que tu voudras, je te donne carte blanche; arrange toutes choses à ton goût.

« Non, je ne l'entends pas ainsi, je veux l'intéresser à mes projets, lui créer une occupation nouvelle pour le temps où je ne serai plus là. J'ai hasardé l'autre jour :

« — Tenez, mon père, il faudra que telle chose soit faite quand je reviendrai vous voir...

« — Quand tu reviendras?.. Tu t'en vas donc? Je savais bien que tu t'en allais... Tu m'as repris à la mort pour me laisser seul de nouveau;.. toujours seul,.. c'est mon lot. Mais alors pourquoi es-tu venue?

« La fièvre l'a repris le soir. J'ai été obligée de lui jurer qu'il avait mal compris; il s'est calmé alors, mais il reste méfiant. J'attendrai qu'il soit plus fort, plus capable par conséquent de m'entendre, de raisonner... »

« 12 mai.

« Hier, il pleuvait encore; nous en avons profité pour faire une revue de la maison. Desle nous précédait avec un trousseau de clés, ouvrant chaque chambre l'une après l'autre. C'est un délabrement, un abandon qui fait pitié. J'ai dit qu'il fallait laisser partout entrer et circuler l'air, la lumière. Cette visite m'a intéressée... Une vieille maison bâtie par nos aïeux et qui depuis plusieurs générations est dans la famille a toute sorte de secrets à nous confier; on s'y sent des racines, il semble que l'esprit de ceux qui ne sont plus continue à la hanter, protecteur et bienveillant. Certainement un regard ami tombe sur moi de ces cadres dédorés au milieu desquels sourit un visage de grand'tante ou d'arrière-cousin : magistrat poudré, abbé en petit manteau, robuste beauté du temps de l'empire, la taille sous les bras, le turban au front. Ces portraits, qui couvrent les murs salpêtrés des Granges, n'ont aucun mérite sous le rapport de l'art : peinture de province, comme le portrait de Georgette petite fille, — mais ils doivent être ressemblans néanmoins, car chacun d'eux exprime un caractère. Je les étudie curieusement, je fais connaissance avec ma famille, je sens des liens affectueux courir d'eux à moi. Ce foyer qui a été le leur est le mien aujourd'hui. Un foyer!.. quel bien supérieur à tous les autres, quand il n'y manque personne, que toutes les places en sont remplies! Depuis que je suis aux Granges, il me semble avoir vécu jusqu'ici dans une auberge, en camp volant. Comme je m'y fixerais

volontiers une fois pour toutes, si!.. — Chaque chambre a son histoire, ses souvenirs de naissances et de morts; chaque meuble a été transmis de main en main et fidèlement conservé, bien qu'aucun ne soit très beau, n'importe, cela fait partie de l'héritage,.. on ne se défait de rien... Il y a un capharnaüm curieux renfermant tous les objets mis au rebut, les rouets cassés de mes grand'mères, du temps où les dames filaient à l'exemple de la reine Berthe, des portefeuilles bourrés de vieilles estampes, des verreries d'apparat, des porcelaines précieuses. Je supplie mon père de permettre qu'elles sortent de leur cachette, qu'elles soient remises en usage et il répète une fois de plus : — Comme tu voudras, — tandis que Desle prend l'air inquiet et légèrement désapprobateur : toucher à de pareilles reliques!.. les jours de noces ou de baptême, encore!.. — Je la rassure : — On en aura grand soin, ma bonne Desle.

« Les Granges ont leur cabinet de Barbe bleue... Une chambre au premier étage ne s'est pas ouverte à nos investigations comme les autres, mon père a pressé le pas en passant devant elle et Desle m'a fait signe de ne pas insister, mais c'est toujours la petite clé qu'on nous refuse qui nous tente. Depuis, je suis revenue sur cette porte close... J'ai interrogé Desle... Après avoir beaucoup hésité à répondre, elle m'a dit tout bas, comme si en parlant elle eût enfreint un ordre : — C'était la chambre de votre maman. — Vous comprenez qu'elle n'a pas eu de repos avant que je l'eusse visitée,.. toute seule cette fois, à l'insu de mon père... toute seule, car je n'ai pas voulu que Desle me suivît. — O ma mère bien-aimée, il me semblait te retrouver, avec ta jeunesse, tes chagrins que je ne comprends pas encore, toutes tes pensées de ce temps-là que tu ne pourras jamais me confier, tout l'amour que tu avais déjà pour ta petite fille. Ce bon père était-il vraiment un mauvais mari? Faut-il que je résiste au penchant qui me pousse à l'aimer?.. Je suis restée quelque temps indécise la main sur cette clé, qui ensuite n'a tourné que lentement sous mes efforts, car la serrure est rouillée. Je suis entrée, j'ai écarté les volets. Certes cette chambre tendue en perse est loin de rappeler l'élégance recherchée de celle que maman occupe à Paris, mais ce n'est pas là ce qui m'a frappée d'abord, c'est un aspect de désordre tout à fait inexplicable quand on le compare au rangement méthodique et glacial qui règne partout ailleurs. Des meubles épars, des papiers à demi consumés, sur la table un flambeau dont la bougie a brûlé jusqu'au bout faisant éclater la bobèche, des objets de toilette traînant çà et là, une petite malle portative, ouverte, remplie à demi dans un coin, tous les indices d'un départ précipité, jusqu'à une manchette de dentelle oubliée sur la cheminée. On n'a touché à rien depuis que celle qui habitait cette chambre en

est sortie pour n'y plus revenir. J'ai pris la manchette, je l'ai baisée mille fois ; je me suis jetée dans un grand fauteuil qui avait dû servir à ma chère maman, je me suis mise à genoux sur son prie-Dieu... Partout je cherchais sa trace... Ma mère, si je pouvais te ramener ici, te décider à y rester?.. Ce malheureux, qu'ont terrassé la maladie et une vieillesse anticipée, ne pourrait tel qu'il est devenu, t'inspirer désormais que de la compassion... Auprès de toi et de lui, ta fille ne souhaiterait plus rien, entends-tu, rien... même ce qu'elle a pu autrefois appeler le bonheur et perdre avec regret... Est-ce donc impossible?.. Réponds-moi de grâce... Songe que je suis là, partagée, déchirée, entre ma mère que mon cœur ne peut se résoudre à quitter, et mon père qui mourra si je l'abandonne! Mais, hélas! ce n'est pas à ma mère que j'écris, c'est à vous, mon ami... Ne lui ferez-vous pas entendre ce qu'il m'est interdit de lui dire? Depuis bien des jours, ne pouvant annoncer mon retour, je me borne à lui envoyer avec un mot de tendresse quelque petite fleur cueillie dans la montagne. Chaque matin il en apparaît de nouvelles; le muguet a chassé la pervenche, le panache délicat des orchis perce la mousse humide. Je choisis les plus belles pour les lui offrir, mais que sais-je? Peut-être leur aspect, leur parfum, en la ramenant à des lieux qu'elle déteste, ne lui porte-t-il que de tristes souvenirs, des souvenirs empoisonnés. Je marche en aveugle sur un chemin plein d'écueils; elle ne me répond pas... Elle ne peut me répondre ici et ce que vous me dites d'elle dans vos billets, trop rares, trop laconiques, ne saurait me suffire. Non, il ne me suffit pas de savoir qu'elle paraît bien portante et qu'elle ne se plaint jamais. On peut tant souffrir sans se plaindre!.. Je sens qu'elle souffre. »

« 20 mai.

« Une complication, un événement, une rencontre si extraordinaire, si imprévue!.. Vous ne devinerez jamais, et je veux vous faire languir. Hier, j'ai suivi un peu plus haut que de coutume un petit chemin de forêt que j'adore, un chemin escarpé taillé dans la terre rouge... Il escalade la montagne derrière le village, s'insinue avec des ondulations de couleuvre entre de gros blocs de rochers, méandre d'abord parmi les chênes qui ne sont pas encore feuillés, mais sous lesquels règne un fourré très épais, puis monte, à travers toute sorte de lianes folles, jusqu'à la région des pins, où il disparaît presque sous une jonchée d'aiguilles. C'est le beau moment des pins, ils sont en fleur; le parfum de la résine qui coule en grosses larmes blanches sur l'écorce entr'ouverte est vraiment étourdissant. Il ne fait pas encore assez chaud pour que ces fortes senteurs balsamiques

vous oppressent; on les aspire avec délices au contraire et elles accompagnent bien le grand silence qui nulle part n'est aussi profond. J'allais droit devant moi, montant toujours sans y songer, la tête un peu alourdie; je récapitulais en moi-même les jours passés déjà aux Granges: bientôt trois mois! Et aucun moyen de m'échapper encore... Tout à coup, il m'a semblé entendre un pas derrière moi... Je n'y ai point pris garde, n'ayant jamais jusqu'ici rencontré dans mes promenades, outre les écureuils qui bondissent d'une branche à l'autre, qu'un bûcheron la cognée sur l'épaule ou un charbonnier qui, regagnant son four, vous dit : — Il fait beau! — en guise de salut. Le pas fut de nouveau étouffé par la mousse, et de nouveau je me croyais seule, seule avec les grillons qui chantaient sous mes pieds, quand tout à coup une voix que je ne croyais plus jamais entendre, murmure près de mon oreille : — Georgette! — C'est une illusion,.. je ferme les yeux, cette haleine trop puissante des pins en fleur m'aura grisée,.. Comment supposer ?.. — Georgette! répète la même voix. Cette fois je me hasarde. C'était lui, c'était Paul! Je jette un cri qui met en fuite une famille de lézards aussi surprise que moi-même, je m'adosse à un arbre pour ne pas tomber. Il se tient là devant moi, non pas à l'état de fantôme, mais bien vivant, bien semblable à lui-même malgré son costume rustique : de hautes guêtres, une veste et une casquette de chasse. Naturellement il a l'air un peu craintif, il se demande quel accueil je lui ferai après ce qui s'est passé entre nous, et vraiment je n'en sais rien moi-même... Des sentimens si contradictoires se pressent en moi! l'étonnement d'abord, et puis la colère, car enfin nos grands chagrins datent de son apparition dans ma vie, mais surtout, je ne veux pas mentir, dominant, écrasant tout le reste, la joie! une joie profonde comme si la tombe m'eût rendu un être que je n'espérais plus revoir.

« — Vous ici!.. — Voilà tout ce que je savais dire.

« Mon trouble parut lui rendre à lui-même un peu de sang-froid.

« — Mais, répondit-il, en souriant et en me tendant une main où je mis machinalement la mienne, je suis ici chez moi...

« Vous voici bien stupéfait vous-même, cher vieil ami. Connaissant votre mauvaise langue, je suis sûre que vous décidiez déjà que M. Ronceray était venu dans le pays pour me suivre, pour me voir; eh bien, pas du tout! c'est moi qui me suis aventurée sur ses terres, qui me suis mise moi-même à la gueule du loup! En effet, ce poste qu'il ambitionnait autrefois, c'était une place de garde général dans les forêts du Jura, les Granges se trouvent sur la lisière de son cantonnement, il n'y peut rien, ni moi non plus.

« Cette explication m'a mise à l'aise. Il n'y a aucune préméditation dans notre rencontre, c'est-à-dire aucune préméditation bien

grave, ni de bien longue date, car, pour ne rien cacher, la stupeur de Paul à ma vue n'a pas égalé la mienne... Il savait depuis son arrivée, assez récente du reste, que M. Danemasse était un des principaux propriétaires du pays, et, depuis quelques jours seulement, que la fille de M. Danemasse était arrivée chez son père. Les bavards avaient ajouté que j'aimais la forêt, qu'on m'y voyait souvent. La forêt est à lui, il la surveille, il la garde, il y plante, il y coupe, il y règne, il a le droit de connaître tous ceux qui rôdent sous ses ombrages. Usant de ce droit, il m'arrête, il m'interroge... Quoi de plus régulier?.. J'ai pris la chose en plaisantant, bien résolue à ne rien dire et à ne rien laisser dire qui eût trait au passé, à ces choses intimes et douloureuses qui doivent être comme si elles n'avaient jamais existé entre nous. Ce qui est rompu est rompu, rompu irrévocablement. Mais qu'on a de peine à se le persuader, quand en apparence rien n'est changé, que le regard est le même, aussi franc, aussi tendre, l'étreinte de la main aussi chaleureuse, aussi loyale! Je me suis rappelé, pour m'armer contre lui, ses torts, les torts de sa famille envers celle que j'aime plus que tout au monde...

« — Où alliez-vous donc quand vous m'avez rattrapée par hasard? lui ai-je demandé d'un air aussi dégagé que possible.

« — Là-haut, chez un de mes gardes.

« — Eh bien, votre chemin n'est pas le mien, car il faut que je redescende vite ; je me suis attardée;.. on m'attend.

« — Soit, je redescends avec vous. Ce que je voulais dire au garde n'est pas pressé.

« Je n'ai pu lui échapper; bon gré mal gré il m'a fallu souffrir qu'il suivît avec moi ce sentier de chèvre très rapide et sur lequel je glissais souvent, car les aiguilles le rendaient terriblement lisse et mon pas était un peu incertain. Une agitation bien naturelle, la crainte de ce qu'il pourrait me dire, la préoccupation d'arrêter à temps ses paroles me rendaient nerveuse... Je ne l'ai pas montré, j'espère... A chaque tournant difficile, Paul m'aidait sans écouter mes refus : les roches à fleur de terre, les grosses racines soulevées, pareilles à des serpens noueux, les brusques dépressions de terrain, les descentes à pic, les petites sources qui, ennuyées de courir sous terre, jaillissent à l'improviste au milieu du chemin, tous les obstacles innombrables d'un casse-cou du Jura semblaient le servir à l'envi; il avait toujours un prétexte pour me tendre la main ou me soutenir et je n'aurais pu, n'est-ce pas, le repousser sans pruderie? D'ailleurs ces continuelles taquineries du sol rocailleux avaient leur utilité en rendant impossible une conversation sérieuse et suivie. D'autres distractions contribuaient aussi à écarter les sujets menaçans : les bonds effrontés d'un lapin

par exemple après lequel s'est précipité le chien de Paul, une magnifique floraison de muguet, qui m'a suggéré l'idée d'une cueillette, et puis je bavardais beaucoup de mille riens, l'obligeant à m'expliquer ses travaux par le menu. Tout cela nous a conduits au delà des grands chênes sans qu'il ait pu me rien dire de dangereux sauf ceci : — Est-ce que cette promenade ne vous en rappelle pas d'autres, nos premières promenades, Georgette?.. — A quoi j'ai répondu : — Je ne veux rien me rappeler, — ce qui l'a rendu triste tout à coup; mais il a repris bien vite une certaine audace, vous allez voir! Comme je l'interrogeais de nouveau sur son genre de vie : — Mon Dieu! m'a-t-il dit, jusqu'à présent j'ai cultivé seulement la connaissance des diverses parties de la forêt, passant consciencieusement du sapin au hêtre, et du fayard au chêne,.. c'était mon premier devoir,.. mais aujourd'hui je suis au courant, j'ai préparé, classé ma besogne, j'aurai des loisirs, je vais faire quelques visites de voisinage, m'assurer des relations agréables; autrement l'arrière-saison serait un peu triste ici.

« — Vous trouverez, je crois, fort peu de ressources de société dans le pays, ai-je répondu évasivement.

« — Mais quand il n'y aurait que le docteur Miron, c'est un original qui ne me déplaît pas, et puis il y a les Granges...

« — Vous n'avez pas, j'espère, l'idée de vous y présenter, m'écriai-je terrifiée, en laissant tomber la moitié de mon bouquet.

« — Pourquoi? N'est-ce pas tout simple? On m'a bien dit que jusqu'ici personne n'y était reçu, mais vous m'en ouvrirez les portes, Georgette.

« — Moi!

« L'accent d'indignation et de défi avec lequel j'avais jeté ce mot l'irrita sans doute, car il reprit avec une vivacité égale à la mienne :

« — Il le faudra bien... J'irai, soyez-en sûre, j'irai à tout prix.

« — Non pas pendant mon séjour, du moins, repartis-je froidement, car il va finir. Je retourne à Paris, à Paris, où ma mère m'attend.

« J'ai prononcé ces derniers mots avec force pour lui prouver que, quoi qu'on eût fait, je n'avais point renoncé à cette mère, dont il a pu me croire séparée pour jamais, puisque je suis ici.

« — Hélas! c'était une telle joie de vous rencontrer dans cette solitude, loin de tous les obstacles qui se sont dressés entre nous; il m'était si doux de penser que nous cheminerions longtemps, toujours ainsi côte à côte!.. Voilà une illusion bien vite dissipée.

« — Comme beaucoup d'autres! répliquai-je durement.

« Il sentit le reproche, et entreprit de se justifier. Je ne vous

répéterai pas tout, mais il fut très persuasif et, j'en suis certaine, très sincère. En l'écoutant, je sentais qu'il n'avait pas de torts réels envers moi, qu'il était malheureux autant que moi-même, et les glaces dont j'avais cru envelopper mon cœur se fondaient, cette affection à laquelle j'avais si résolument renoncé, — vous le savez, — redevenait la grande affaire de ma vie... Il ne faut pas que cela soit, il ne faut pas que cette rencontre se renouvelle...

« — Adieu ! lui ai-je dit en atteignant le village.

« Je parlais résolûment, mais c'est résolument aussi qu'il a répondu : — Au revoir !

« Je me suis échappée en courant vers les Granges. Son chien m'a suivie quelque temps encore. Je n'ai pu m'empêcher de caresser, avant de le renvoyer vers son maître, ce bel animal qu'il aime.

« Les fleurs que Paul a cueillies pour moi sont là, dans un vase, sur ma table, je les regarde trop, elles me parlent trop de lui. Non, je ne sortirai plus seule, nous ne nous verrons plus, je me le promets à moi-même, et pour être sûre de tenir cette promesse, je la remets entre vos mains, mon ami, avec ma confession bien complète. »

« 15 mai.

« Hier j'ai surpris une conversation qui n'était pas faite pour mes oreilles, je l'ai surprise malgré moi; mon père rentrait du jardin avec le docteur et tous deux parlaient haut dans le vestibule tandis que je travaillais dans le salon, dont la porte était restée ouverte.

« — Il m'en coûtera, disait mon père; je me suis si bien habitué à la solitude que la vue d'une figure étrangère m'est devenue insupportable. Cependant, si vous croyez que ce soit nécessaire...

« — Je prétends que c'est indispensable.

« — Très bien... vous devez avoir raison, je rouvrirai ma porte, j'attirerai du monde ici, je ferai tout ce qu'il faudra pour qu'elle reste.

« — Elle serait capable de rester sans cela, dit le docteur, elle serait peut-être assez sotte pour se résigner à toutes vos exigences, à toutes vos manies, quitte à en souffrir...

« — Mais je ne veux pas qu'elle souffre...

« — Eh bien! en ce cas, distrayez-la, que diable ! Une fille de son âge a besoin de distractions ; or depuis qu'elle est ici, Georgette doit se contenter de la société de deux vieux hiboux tels que vous et moi, et de petites promenades en forêt dans lesquelles nous ne pouvons même pas l'accompagner, moi parce que j'ai trop à faire, vous parce que vous n'avez pas la force de vous traîner. Un pareil régime ne saurait se prolonger sans inconvénient. Permettez à nos voisins d'amener leurs femmes, leurs filles, et votre chartreuse changera

d'aspect. Ils ne demandent qu'à venir, la curiosité aidant! Si vous frustrez, cette curiosité, que penseront-ils? Que votre fille est laide ou mal élevée, que vous avez honte d'elle puisque vous la cachez. Dieu sait ce qu'on dira...

« — Mais c'est qu'il y a si longtemps que j'évite tous ces gens-là. Ils venaient autrefois... ils ont été témoins... Les revoir me fera mal.

« — Bah! bah! ne vous laissez pas aller à la misanthropie, à l'égoïsme. Pensez à votre fille. D'ailleurs vous n'êtes plus malade. Il faut vous remettre à goûter la vie avec tout ce qu'elle offre de bon.

« — Ne parlez pas de moi, Georgette me suffit.

« — Mais vous ne suffirez pas tout seul à Georgette, bien qu'elle soit certainement l'enfant la plus dévouée, elle nous l'a prouvé, chère petite!..

« — C'est un ange, il me semble toujours qu'elle va s'envoler.

« — Parbleu! vous lui en donnerez envie à la longue, si vous faites de cette demeure déjà triste une prison! C'est convenu, n'est-ce pas? Vous m'autorisez à dire aux Huguenay, aux Pasquier, aux Guisanne que vous serez enchantés de les recevoir et que vous les devanceriez même si votre santé ne vous en empêchait.

« — Attendez un peu... ces noms-là sont trop mêlés à une époque de ma vie...

« — Qui n'est pas écrite sur leurs traits, je suppose?.. A peine les reconnaîtrez-vous ces témoins du passé... ils ont grisonné comme vous-même. D'ailleurs vous pouvez faire de nouvelles connaissances si les anciennes sont importunes. Il ne manque pas de gens aux environs qui n'ont jamais seulement entendu parler de vos chagrins... les acquéreurs de Belles-Aigues par exemple, un jeune ménage; — la femme, une de mes clientes, sera la plus agréable compagne pour votre fille; — et cette famille anglaise qui a loué le chalet des Combes cet été... des oiseaux de passage; que sais-je encore?.. notre nouveau garde-général, une bonne acquisition pour le pays, un garçon instruit, sérieux, simple avec cela, dont vous serez enchanté. Nous nous voyons beaucoup depuis que j'ai découvert ses talens de joueur d'échecs... vous savez si ma partie d'échecs m'est chère...

« O Paul! quelle astuce! se servir des échecs pour séduire le docteur!

« — Depuis longtemps, a repris ce dernier, il médite de vous faire une visite. Laissez-moi vous l'amener. Et puis, promettez de déposer une carte à Belles-Aigues en passant. Vous verrez ma jolie cliente accourir. Elle n'attend que cela... Pas de *mais*;.. faites accorder le

piano, notre garde-général est bon musicien... Et avant un mois, je veux qu'on danse ici, entendez-vous? Voilà ma dernière ordonnance. »

« 17 mai.

« Il est venu, il a eu l'audace de venir malgré mes prières, malgré ma défense. Il a fait une longue visite sans que mon père en ait paru importuné le moins du monde; on l'a engagé au contraire à la renouveler souvent. Paul triomphait... il a dû jouir de mon embarras, car j'ai fait la plus sotte figure! Imaginez-vous que je ne sais quelle honte m'a empêchée de le saluer tout de suite par son nom, quand il est entré à l'improviste avec le docteur qui l'accompagnait et mon père qui l'avait rencontré sur le perron; comment aurais-je expliqué?.. N'importe, il fallait s'armer d'audace, le reconnaître sans hésiter,.. j'ai perdu la tête, et l'instant d'après, il était trop tard pour revenir sur cette première faute. Mon père me l'avait présenté, je m'étais inclinée comme je l'eusse fait devant un étranger... Paul a souri d'un air d'étonnement, puis il a accepté, en homme bien élevé, la situation que je lui imposais, et rien dans ses manières, dans son langage, n'a pu faire supposer à mon père que nous nous fussions trouvés déjà en face l'un de l'autre.

« J'étais pour ma part au supplice, j'avais les joues en feu, il me semblait être un monstre de dissimulation, d'hypocrisie;.. et pourtant, je vous assure qu'en agissant de cette façon, je n'avais pas mesuré la portée de ma conduite, stupide d'abord et bien près ensuite de devenir coupable, car enfin je reniais Paul et je trompais mon père à la fois, je m'exposais à un contact habituel, inévitable avec un homme que ma dignité, le soin de mon repos, mille raisons d'honneur et de délicatesse m'interdisent de revoir, puisqu'il ne peut pas être mon mari... j'avais l'air de favoriser sa présence, d'accepter une sorte de complicité. Je suis sûre qu'il a cru assez naturellement : — Le père m'écarterait peut-être de sa maison s'il savait tout, tandis que ce petit subterfuge assure notre intimité sur des bases nouvelles. Quelle ruse chez une jeune fille!

« Je devinais qu'il pensait cela, qu'il m'en estimait moins, j'étais prête à crier la vérité, je ne sais comment j'ai pu attendre qu'il eût pris congé pour en finir avec cette pénible comédie.

« — Au revoir! a-t-il répété tout bas en me quittant, après un cérémonieux : — J'ai l'honneur de vous saluer, mademoiselle.

« Sa physionomie radieuse, disait clairement : — Vous voyez, je suis arrivé à mes fins,.. vous me secondez le mieux du monde, merci... — Et sa joie me parut si insolente que je fus près de sangloter!

« Mon père le reconduisit jusqu'à la grille. — Ce jeune homme me plaît beaucoup, me dit-il, — ensuite d'un air content, lui aussi! — Nous avons causé d'une façon très intéressante, il aime les sciences naturelles et les cultive,.. ce sera un lien entre nous. Je l'ai engagé à revenir un de ces matins voir mes collections. Nous le retiendrons à déjeuner, Georgette.

« — J'ai rassemblé mon courage : — Non, mon père, vous ne pouvez recevoir M. Ronceray, c'est impossible...

« Il m'a regardée, stupéfait.

« — Impossible tant que je serai sous votre toit. Je le connais depuis longtemps, mon père?..

« — Vous vous connaissez? Pourquoi donc n'avoir montré ni l'un ni l'autre...

« — Oui, vous avez raison, j'ai joué comme malgré moi un rôle indigne...

« Mon père fronçait le sourcil, indécis sur ce qu'il devait penser.

« — J'ai été fausse, par confusion, par timidité... la situation était si difficile!

« — Où donc as-tu rencontré M. Ronceray? demanda sévèrement mon père.

« — En voyage, d'abord, puis nous nous sommes vus à Paris. Il a été question, ajoutai-je avec effort, d'un mariage entre nous.

« — Tu l'aimais?.. tu l'aimes?..

« — Il est inutile de me demander cela, puisque le mariage a été rompu.

« — Par la faute de qui?

« La voix de mon père tremblait en m'interrogeant.

« — Par la sienne,.. c'est-à-dire qu'il a dû reculer... sa famille s'opposait...

« Je n'en ai pu dire davantage, mais mon père a compris. Il ne m'a plus posé de questions, il a tendu les bras, je m'y suis jetée, ma tête en pleurs sur sa poitrine et lui aussi pleurait sur mes cheveux. J'ai senti ses larmes se mêler aux miennes.

« — Ma fille! ma pauvre petite fille!..

« C'était la première fois que nos cœurs s'ouvraient l'un à l'autre, depuis il y a entre nous un lien de plus. »

XV.

Presque toutes les lettres de Georgette furent, l'une après l'autre, communiquées à sa mère. Je me le reproche aujourd'hui,.. je pense bien souvent, hélas! à la part, si indirecte qu'elle soit, que j'ai pu avoir dans une résolution funeste. Il est vrai que Mme de Villard me les demandait avec une curiosité avide, ne pouvant se

contenter des marques de souvenir très tendres, mais sans accompagnement d'aucun détail explicite qu'elle recevait de son côté; il est vrai que ces lettres étaient évidemment écrites pour elle plutôt que pour moi seul; peut-être cependant aurais-je dû agir avec plus de discrétion; mais l'influence croissante de Thymerale, resté seul maître de la situation, m'exaspérait; cette influence maudite, j'aurais voulu la miner, la détruire dans l'intérêt de l'absente, et ce n'était pas trop, pour plaider la cause de Georgette, des argumens qu'elle-même me fournissait, car nous avions affaire à forte partie. De récentes traverses avaient, par un phénomène fréquent, presque immanquable, devrais-je dire, rendu à l'amour de Thymerale, depuis longtemps endormi dans une parfaite sécurité, toute l'énergie, toute l'opiniâtreté de la passion première. Cette lutte, qui s'était engagée un instant dans le cœur de Mme de Villard, entre le sentiment maternel et l'exaltation à laquelle, jusque-là, elle avait tout sacrifié, devait éveiller chez un homme de son caractère la volonté de tenir tête aux événemens et d'en avoir raison. L'orgueil mêlé à une certaine générosité naturelle le dirigea comme toujours en ces conjonctures; il affirma son empire en même temps que son dévoûment. Jamais, à aucune époque de leur longue liaison, il ne s'était montré plus épris, jamais il ne sut mieux persuader à celle qui, au fond, malgré les tortures que lui infligeait une conscience bourrelée, ne demandait qu'à le croire, qu'elle était indispensable à son bonheur. Mme de Villard se disait, je suppose : — Épouse coupable et mauvaise mère, j'aurai accompli néanmoins dans sa plénitude ma destinée, qui était d'aimer contre tout obstacle et toute entrave, de me donner et de rester tout entière à un seul... — Chacun de ses torts réels devenait ainsi un mérite à l'égard de celui-là, qui, du haut de son piédestal d'idole, daignait lui pardonner de souffrir et supporter avec patience cette faiblesse involontaire... n'était-ce pas magnanime? Oui, Thymerale l'avait conduite à ce degré d'abnégation et d'aveuglement et il comptait bien l'y maintenir toujours en lui prouvant que c'était là le vrai devoir des âmes passionnées, ou même quelque chose de supérieur au devoir, je ne sais quel idéal sublime qu'un petit nombre d'élus est seul capable d'atteindre. Je devinais par quels sophismes il savait dominer cette imagination ardente, ce faible cœur dont il était maître, dont il jouait à son gré comme d'un instrument docile, et à ces sophismes j'opposais sans scrupule, avec une sorte de dureté, je l'avoue, les prières et les larmes d'une enfant, ses réflexions naïves sur la fatalité dont elle était victime, les tableaux touchans qu'elle faisait de la vie de famille, qui eût été son rêve, un rêve que Dieu était prêt à bénir, mais que l'égoïsme de ce criminel amour rendait irréalisable.

Quand j'y songe aujourd'hui, Mme de Villard fut mise à terrible épreuve par certains passages des lettres de Georgette! Elle n'en montrait rien, elle m'écoutait les lui lire, attentive et impassible, plongée dans une méditation profonde. On eût dit qu'elle étudiait curieusement les contrastes qui se manifestaient entre sa nature et celle de sa fille. Parfois quelques phrases entrecoupées lui échappaient : « Nous ne nous ressemblons pas,.. c'est étrange!.. Dans les mêmes circonstances que moi, elle eût pu être heureuse,.. qui sait?.. Elle aurait trouvé de tranquilles satisfactions au fond de la plupart des choses où je n'ai trouvé, moi, que du dégoût, de l'ennui, un ennui mortel... Était-ce ma faute? Suis-je un monstre? Non,.. nous sommes différentes, voilà tout. Sa place est là-bas,.. c'est là-bas qu'il faut la laisser... Je ne veux pas qu'un sentiment de pitié me la rende,.. car elle se trompe;.. l'affection qu'elle croit encore avoir pour moi, c'est de la pitié, une pitié qui ne me ferait aucun bien,.. Rien ne peut plus m'en faire... Au fond, soyez sûre qu'elle me juge,.. elle me juge sévèrement... Il semble que je lui aie dérobé les vraies joies de la vie en y renonçant moi-même... Et elle voudrait me ramener,.. à quoi grand Dieu? A cette triste maison, à ces montagnes noires qui lui plaisent, qui l'attachent et qui m'apparaissent, à moi, comme dans un cauchemar. Me ramener! Illusions de son âge! Est-ce qu'on revient sur ses pas?.. Je ne reviendrai jamais sur les miens, et de cela elle m'en voudra toujours, malgré elle, pauvre enfant, à son insu! Non, elle a beau se le répéter, elle a beau le croire, c'en est fait, elle ne m'aime plus... La famille pour elle désormais, c'est ce père qu'elle connaît d'hier et dont il semble que j'aie été le bourreau... La destinée a des retours singuliers. »

Mme de Villard parlait ainsi sans s'adresser à moi, comme si elle eût pensé tout haut, et d'une voix brève que ne voilait aucune émotion apparente. Le ton qu'elle affectait trahissait plutôt un mélange d'amertume et de légèreté; elle m'étonnait et me blessait, je la ménageais d'autant moins. Si cependant il m'arrivait de passer avec intention quelques lignes des lettres de Georgette, elle s'en apercevait tout de suite et me disait en haussant les épaules : — Lisez donc! — Quand elle sut que sa fille avait revu Paul Ronceray, elle eut un pâle et fugitif sourire : — Ils sont tous contre moi, tous... et ils l'emporteront... C'est mieux ainsi sans doute. L'avenir peut encore s'arranger... Mon existence seule gêne encore un peu le bonheur de tant d'honnêtes gens. — Combien de fois depuis je me suis rappelé ces paroles qui, lorsqu'elles furent prononcées, m'avaient paru simplement choquantes dans leur sécheresse ironique!

Comme pour donner tort aux conclusions de Mme de Villard, le

nom de Paul ne revint plus sous la plume de Georgette, qui, en revanche, nous annonça bientôt qu'elle avait réussi peu à peu à pénétrer son père de la nécessité où elle était de retourner au moins momentanément à Paris. M. Danemasse n'avait fait cette fois aucune tentative pour ébranler sa résolution qu'il croyait dictée surtout par la gêne et le souci que causait maintenant à sa fille comme à lui-même le voisinage de *certaine personne*, et Georgette avouait que le désir de fuir cette personne redoublait en effet l'impatience qu'elle avait déjà auparavant.

Par une bizarre coïncidence, je reçus, peu après la nouvelle de ce retour prochain, une invitation bien imprévue de *la personne* en question. Sans dire un mot de Georgette, ni de sa rencontre avec elle, Paul Ronceray m'engageait cordialement à visiter sa maison forestière, où il avait à m'offrir une chambre d'ami et certain vin d'Arbois délectable, sans parler des excursions que nous ferions ensemble aux environs, si je ne craignais pas les cahots d'un boghei assez mal suspendu.

Il me sembla que toutes ces offres obligeantes devaient avoir un but caché; ce fut aussi l'avis de Mme de Villard. — Si j'acceptais? lui dis-je, hésitant à demi.

— Je vous en saurais gré, répondit-elle. — Après un silence : — Vous verrez Georgette naturellement... eh bien! dites-lui de ne pas presser son départ pour venir me rejoindre, que je compte m'absenter, passer le mois de juillet loin de Paris...

— Mais ne craignez-vous pas de l'affliger et peut-être de la détacher de vous, en témoignant si peu d'empressement à la revoir?..

— L'affliger?.. parce que je lui fournis une prétexte de rester auprès de celui qui un jour... prochain peut-être, nous remplacera tous dans son cœur? Quant à la détacher de moi tout à fait, supposons que j'y travaille... m'en blâmerez-vous? Faut-il que je trouble le bonheur qu'il ne m'appartient pas de lui donner, mais qui, Dieu merci, viendra d'autre part, en lui laissant la pensée qu'elle a des torts? Non, ces torts, je prétends les assumer tous sur moi seule, jusqu'à me rendre indigne du regret qui gâterait ses joies nouvelles. C'est aimer, cela!..

Elle parlait avec une exaltation sombre et contenue; j'aurais voulu pouvoir lui dire les sentimens que m'inspiraient ses perpétuelles oscillations entre l'héroïsme et la faiblesse; elle m'interrompit : — Chut! je sais à quoi m'en tenir; vous aussi, vous êtes contre moi, vous êtes avec *l'ennemi!*

Je me tus quand il y aurait eu tant de choses à répondre. Son seul ennemi, hélas! c'était elle-même et celui qu'elle aimait plus qu'elle-même pour le malheur de tous.

XVI.

Paul Ronceray me tendait un piége en effet : j'y tombai de bonne grâce. En me revoyant, le brave garçon eut un transport de joie. Je fus reçu dans le pavillon de chasse qu'il habitait, débris d'un ancien château : rien n'était plus agréablement sauvage que cette demeure située sur la lisière des bois, à l'étage inférieur d'une montagne, du haut de laquelle on découvrait le plus magnifique panorama sur les Alpes lointaines, le Jura et les plaines de Bourgogne. De la maison appuyée au rocher les regards plongeaient dans un vallon solitaire au fond duquel dormait un lac bleu. Des prairies onduleuses, parsemées de bouquets d'arbres comme les pelouses d'un parc anglais, descendaient vers ce pur saphir enchâssé dans la verdure humide. Sur le balcon qui dominait ce tableau agreste, d'un calme et d'une douceur extraordinaires, on se figurait aisément un jeune couple heureux, savourant les heures bénies de la lune de miel, à l'écart du monde dont il ignorait le voisinage et dont il n'avait nul besoin. L'intérieur était arrangé avec un soin et des raffinemens de confort qui n'appartiennent pas d'ordinaire aux ménages de garçons; il me sembla en bien des détails reconnaître le goût de Georgette. Vraiment, à cette jolie maison il ne manquait que la présence d'une maîtresse digne d'elle. Du reste, Paul n'y était pas seul quand j'arrivai : ses parens se trouvaient en visite chez lui. Au premier coup d'œil ils me plurent. Le père, d'une physionomie quasi-militaire, était bien un peu guindé à la façon de presque tous les hommes de province, un peu lourdement cuirassé de principes et même de préjugés; sa voix avait des inflexions de commandement un peu rudes, mais si le regard, franc comme celui de Paul, exprimait avant tout une droiture inflexible, il trahissait aussi une bonté qui me donna de l'espoir pour l'avenir des deux enfans auxquels je m'intéressais. Quant à la mère, elle avait un de ces visages candides qui conservent même sous les cheveux blancs un air d'innocence et de touchante simplicité : ses yeux bleus, son teint rose et uni étaient comme le reflet visible d'une jeunesse morale, d'une fraîcheur d'impressions vraiment délicieuse et reposante. Avec cela, son esprit était fort cultivé; mais cette culture, elle l'avait gardée pour elle seule et pour l'éducation de Paul, de même qu'elle avait placé dans l'exercice d'une piété haute et tendre cette légère pointe d'exaltation sans laquelle une femme n'est pas complète et qui relève toutes ses vertus en y ajoutant une sorte de poésie voilée. Le cercle des devoirs et des affections domestiques où elle s'était enfermée toute jeune, cercle étroit au gré du vulgaire, avait con-

tenu pour elle l'infini, bien que son mari et son fils y tinssent toute la place.

Le père ne songeait pas à en être reconnaissant : il pensait, avec raison peut-être, que toute épouse absolument aimée et vénérée de son seigneur et maître, ne peut avoir rien à désirer en ce monde. D'une austérité provinciale sur le grave sujet de la vertu des femmes, il trouvait naturel que celles-ci fussent des anges, opinion qui faisait grand honneur à la femme modèle qui avait su la lui inspirer. Le fils comprenait mieux pour sa part qu'une personne supérieure pût avoir quelque mérite à se vouer tout entière aux minuties du ménage et à plier sous l'affectueuse tyrannie d'un mari digne d'elle seulement par le cœur et le caractère. Cette admiration attendrie de Paul était la plus belle récompense de Mme Ronceray; elle en jouissait avec une sorte de coquetterie maternelle, la seule vanité qu'elle eût jamais connue. Rien n'était plus charmant que de voir cette mère et ce fils se regarder. On sentait qu'entre eux la confiance devait être si complète! Ils pensaient à la fois les mêmes choses; ce soir-là en particulier un sentiment de joyeuse complicité pétillait et riait dans leurs yeux qui se cherchaient sans cesse. Le souper fut très gai : il me fallut faire honneur aux truites exquises des ruisseaux voisins, aux pâtisseries sèches du pays, et même aux liqueurs jurassiennes variées qui accompagnent le café. M. Ronceray, le père, avait un appétit homérique en rapport avec sa robuste stature; son fils, contrairement à l'exemple de certains amoureux découragés, ne dédaignait pas la bonne chère : je crois qu'au fond il n'avait jamais perdu l'espérance d'atteindre au seul bonheur qui le tentât; il était de ceux qui luttent et qui travaillent pour la conquête de ce qu'ils désirent, excités plutôt qu'abattus par les obstacles, et résolus, fallût-il beaucoup attendre, à avoir le dernier mot. — Je savais que vous viendriez, dit-il, en me conduisant, le soir, jusqu'à ma chambre. Ce n'est pas pour moi, n'est-ce pas? c'est pour elle. C'était à cause d'elle aussi que je vous appelais,.. vous vous en doutiez bien?

— Oui, mais que puis-je?

— Vous en jugerez vous-même, reprit Paul, qui s'était assis. Voici la situation : Mes parens n'auraient pas accepté Georgette des mains d'une mère dont elle partageait l'existence déconsidérée, mais ils la prendraient volontiers dans le milieu où elle est aujourd'hui, sous le toit d'un père généralement estimé. Ils ne repoussaient que Mme de Villard, ils consentiraient certainement à mon mariage avec la fille de M. Danemasse...

— Et vous croyez que Georgette?..

Il eut un sourire plein de confiance. A quoi bon interroger de nouveau les sentimens de Georgette? Elle l'aimait toujours,

bien qu'elle lui fermât l'entrée de sa maison et qu'elle évitât de le rencontrer, à cause même de tout cela... — Si vous saviez, ajouta Paul, comme elle a été noble, digne, sincère en ces circonstances, et l'heureuse influence qu'a eue sa conduite sur l'opinion de mon père! Il l'a jugée là-dessus; il dit maintenant : — C'est une brave fille, capable de se résister à elle-même, quand l'honneur est en jeu. Je ne demanderais pas d'autre bru. — Notez qu'il est séduit de toute façon; il la trouve charmante, aussi charmante, assure-t-il, que si elle n'était pas Parisienne... Lui et ma mère l'ont vue à l'église... Chez ma mère, c'est de l'enthousiasme... La chère femme m'aidera de tout son pouvoir... Je sais en outre par le docteur Miron que M. Danemasse verrait avec plaisir une alliance qui laisserait sa fille dans son voisinage.

— Eh bien! alors, dis-je en l'interrompant, il me semble que tout le monde est d'accord...

Paul hocha la tête : — Non, la même difficulté subsiste : cette mère et le scandale qui l'environne. Chacun ici, du premier bourgeois venu au dernier bûcheron, raconte qu'elle s'est enfuie de chez son mari, qu'elle vit à Paris avec un amant. Son aventure est passée à l'état de légende. Ma famille, mon père surtout, n'admettent pas que Georgette devenue ma femme reste en rapport avec une pareille mère...

— On ne peut pourtant pas la supprimer, dis-je en rappelant les paroles amères de Mme de Villard : « Mon existence seule gêne encore la parfaite félicité de tant d'honnêtes gens. »

— Il ne s'agit que de son genre de vie, repartit vivement Paul; elle prétend aimer sa fille,.. n'est-elle pas capable de le prouver par quelque sacrifice? Elle en a tant fait à un amour coupable qui l'a perdue,.. n'en fera-t-elle aucun à l'amour maternel qui la réhabiliterait? Une rupture, un de ces renoncemens volontaires qui expient les plus grandes fautes, voilà ce que nous lui demandons. Tenez! je voudrais oser me jeter à ses pieds,.. elle m'exaucerait, j'en suis sûr! Quand je me rappelle toutes les hautes qualités qui m'ont frappé en elle autrefois,.. au temps où je ne savais pas,.. et les délicatesses de sentimens qui lui restaient malgré tout, je me dis que cette âme-là doit être encore accessible à des inspirations grandes et généreuses, qu'il ne ne s'agit peut-être que de lui indiquer sa voie et de l'implorer au nom de sa fille. Mais comment aborderais-je avec elle, après ce qui s'est passé, un sujet aussi périlleux, comment pourrais-je seulement affronter sa présence dans de pareilles conditions? Ce serait tout compromettre. J'ai donc pensé, ou plutôt ma mère a pensé qu'un ancien ami, à qui son dévoûment éprouvé donne certains droits exceptionnels, certains privilèges d'audace et de franchise...

— Vous avez peut-être un peu trop présumé de ces privilèges et de mon courage, interrompis-je, secrètement effrayé de la perspective qui s'ouvrait devant moi. C'est, ma foi! une belle besogne que vous me préparez là!

— Vous l'entreprendrez! s'écria le jeune homme avec chaleur, vous l'accomplirez pour l'amour de Georgette, pour l'amour du bien, et aussi parce que ma mère vous en priera... Quand vous la connaîtrez mieux,.. vous verrez,.. il est impossible de lui résister.

Nous n'en parlâmes plus pendant les quelques jours que dura ma visite, mais j'y pensai beaucoup. Tandis que le fameux boghei me transportait d'un point intéressant de la forêt à l'autre, je me représentais le lendemain qu'auraient ces plaisirs rustiques en me disant qu'on me les faisait payer cher. Devant la grotte charmante d'où sort avec mystère la source capricieuse du Doubs, sur les rives pittoresques des lacs de Remoray et de Saint-Point, je portai en moi la même préoccupation qui me rendit indifférent à tous les blocs erratiques, à toutes les *chutes*, à tous les *sauts*, à tous les *biefs*, à toutes les *baumes*, à tous les *creux*, à toutes les beautés locales dont on rassasia mes regards distraits. Il me serait difficile de parler aujourd'hui de ce que j'ai si mal vu; je sais seulement qu'il était sans cesse question autour de moi de Sarrasins : pierres des Sarrasins, pont des Sarrasins, château des Sarrasins, les Sarrasins ayant laissé apparemment dans cette partie de la Franche-Comté des traces profondes de leur passage. Je me rappelle aussi l'aspect fantastique d'une pêche aux flambeaux, le grand divertissement, le grand spectacle au bord de ces eaux poissonneuses où la truite, le brochet, les écrevisses abondent. Je revois encore quelques types intéressans de charbonniers, de fromagers de la montagne, d'ouvriers en horlogerie dont les ateliers, laborieux comme des ruches d'abeilles, s'accrochent au flanc d'un ravin. Pentes abruptes, gorges étroites et sombres, manteau de sapins déchiré par les roches éparses qui semblent jetées là pour servir de prétexte aux culbutes frénétiques de rivières grondeuses dont les roues des moulins, des scieries et autres fabriques se saisissent au passage, voilà ce que présente à ma mémoire ce Jura curieux pour le voyageur, âpre et rude pour l'habitant. Je ne réussissais pas à me figurer le passage, même bien court, qu'avait pu y faire une femme telle que Mme de Villard. C'était une dérision du sort, une anomalie, quelque chose de semblable à l'exil d'une de ces déités païennes que la fantaisie du poète Heine nous a montrées errantes et désemparées loin des temples où l'encens avait fumé pour elles, et poursuivies de la nostalgie de l'Olympe dans les forêts où les a précipitées une déchéance funeste. Elles ne peuvent s'habituer, se résigner,... elles se révoltent, elles

se vengent, et si un beau chevalier passe, elles lui apprennent ce que c'est que l'amour d'une déesse.

L'aspect des Granges, où j'allai voir Georgette, m'affermit dans cette impression. Jamais gîte ne fut en aussi flagrant désaccord avec l'être humain condamné à y vivre. Il eût fallu pour que Blanche de Villard s'y attachât, comme c'était son devoir de le faire, les sentimens qui réconcilient une âme pieuse avec le cloître à défaut de l'amour qui saurait embellir une chaumière, voire une prison.

La femme ambitieuse qui avait comploté, conduit, réalisé cette œuvre perfide, pour laquelle le monde n'est pas toujours assez sévère, la captation d'une fortune au moyen d'un mariage, avait agi en cela comme agit souvent le plus habile politique, uniquement soucieux du but qu'il poursuit et opposant aux écueils qui environnent ce but une cécité résolue, volontaire; c'est à cette condition que l'on réussit; toute hésitation compromettrait le succès; mais que de maux enfante parfois ce succès apparent! de quel prix se paient certaines victoires, plus déplorables qu'une défaite!

Blanche de Villard, confinée dans un rôle de ménagère aux Granges, à vingt ans, avec toutes les aspirations qui fermentaient en elle vers les plus délicates jouissances et les raffinemens les plus exquis de la vie qu'elle rêvait pareille à une amoureuse féerie?.. C'était impossible!.. Le diamant n'est pas fait pour rester enfoui, sa destinée est de briller jusqu'à éblouir dans l'atmosphère factice et ardente du monde;.. en revanche, il y a des fleurs vivaces et bienfaisantes qui s'épanouissent partout, sur les cimes solitaires, sur les ruines désolées, apportant aux lieux les plus arides leurs aromes, leur fraîcheur, leur résistante gaîté. Telle était Georgette. Sa présence réjouissait cette maison, où une autre avait langui, dépaysée, en concentrant toutes les facultés qu'elle eût pu vouer au bonheur des siens dans la perpétuelle contemplation et l'analyse stérile d'elle-même. Georgette, bien loin de là, se répandait, se prodiguait au dehors, heureuse, reconnaissante, même des miracles accomplis par le charme qui était en elle et qu'elle ignorait. La rose ignore son parfum, et c'est pourquoi il est si doux. Elle dirigeait la maison de son père avec une entente consommée, comme si elle n'eût jamais fait autre chose, et M. Danemasse se laissait vivre délicieusement dans cette atmosphère de sollicitude attentive, de petits soins ingénieux dont il n'avait pas l'habitude. Son humeur y devenait moins morose; il semblait étonné de ce qui se passait autour de lui, de ce bien-être nouveau qui l'enveloppait et sous lequel tout doucement, comme la glace sous un rayon de soleil, se fondait sa misanthropie. Tel qu'il était lorsque je le vis, il me représenta le meilleur des pères, ce qui ne veut pas dire, notez-le bien, qu'il eût pu être à aucune époque le meilleur des

maris. Le rôle de père est autrement facile que celui de mari, il y a les affinités du sang qui rendent toujours possible la vie en commun, si souvent impraticable au contraire entre gens unis par leur libre choix, un choix sujet à erreur, ou par le choix des autres, ce qui est pire. Ainsi je trouvai Georgette sous une tonnelle du jardin en tête-à-tête avec son père, qu'elle aidait à classer des échantillons de la flore jurassienne entre les feuilles d'un herbier. Assise à cette même place, sa mère avait dû prêter l'oreille au bruit des pas de Thymerale, attendre, pressentir, désirer l'orage, tandis que le pauvre savant s'évertuait à lui faire apprécier l'utilité du microscope.

Je ne prétends pas pour cela lui jeter la pierre, étant moi-même assez insensible aux séductions d'un microscope et d'un herbier, mais je constate qu'une bonne personne tranquillement dévouée, naturellement aimante et sans exigences d'imagination, telle que l'épouse accorte du docteur Miron, qui savait s'absorber dans une lessive ou dans la confection des confitures, telle encore que Mme Ronceray, dont le mérite plus rare et plus délicat se revêtait d'une égale simplicité, eût pu être la digne moitié de M. Danemasse et le rendre heureux, sans se trouver elle-même à plaindre.

Cette appréciation me dispensera, je crois, de faire ici le portrait d'un homme qui, à défaut de qualités brillantes, possédait toutes celles qui imposent l'estime. Il me reçut avec une politesse grave. Je m'étais annoncé la veille, et déjà auparavant sa fille lui avait sans doute beaucoup parlé de moi. Néanmoins il y avait dans ses manières une sorte de méfiance dont Georgette me donna le secret. En m'embrassant, elle me souffla d'une voix tremblante à l'oreille :

— Vous venez me chercher ?

— Vous venez me l'enlever ? demandait en même temps le regard inquiet de M. Danemasse.

J'étais pour l'un et pour l'autre le mandataire de Mme de Villard et un trouble-fête en somme. Le père s'attendait à perdre son trésor si tardivement recouvré, la fille se demandait ce que son père deviendrait sans elle et peut-être, au regret de l'abandonner, un autre regret, vague, inavoué se mêlait-il : celui de s'éloigner de Paul, qu'elle sentait près d'elle en ce pays, bien que sa propre volonté lui défendît de le voir. Toutefois quand je lui eus dit, profitant pour cela d'un moment très court où nous nous trouvâmes seuls, que sa mère, loin de la rappeler, l'autorisait à prolonger son absence, l'y engageait même, puisqu'en revenant plus tôt elle ne la trouverait pas à Paris, ses yeux, par une inconséquence facile à expliquer, se remplirent de grosses larmes. Je les empêchai de couler en détournant le cours de l'entretien, en racontant comment il se faisait que je fusse l'hôte de Paul, et M. Danemasse qui nous avait rejoints

sourit imperceptiblement, tandis que l'émotion de Georgette changeait de nature. Je résistai à la naïve perfidie de ses interrogatoires, je la laissai me charger pour sa mère de mille choses que j'étais bien incapable de rendre comme on me les donnait, mais qui eussent ravi la pauvre femme si elle les eût entendues avec l'accent que savait y mettre Georgette, et à deux jours de là je repris le chemin de Paris après une conférence suprême avec Mme Ronceray.

— Nous comptons sur vous, m'avait dit la mère de Paul. Songez que vous tenez entre vos mains le bonheur de plusieurs personnes. A votre place je réussirais, je gagnerais la cause d'un coup... Il est vrai qu'une femme peut comprendre mieux que vous une autre femme, si grandes qu'aient été les différences de leurs destinées. Croyez-moi donc quand je vous engage à parler hardiment.. Peut-être s'est-elle dit bien souvent déjà au fond de son péché, de son repentir, tout ce que vous lui direz à votre tour. Transporter là-haut, vers l'âge où la jeunesse nous fuit, un amour qui s'éteindrait tôt ou tard ici-bas puisque le ciel ne l'a pas béni, l'épurer par le sacrifice, lui assurer ainsi l'éternité, réparer, se relever à ses propres yeux, aux yeux du monde, aux yeux de Dieu d'abord,.. sauver soi-même du naufrage où on l'avait entraîné par sa faute un être innocent et chéri, tout cela n'est-il pas fait pour tenter l'imagination d'une femme romanesque, en admettant qu'on ne puisse faire appel qu'à son imagination? Et il doit lui rester du cœur... Il reste toujours du cœur à une mère, je suppose,.. j'en suis sûre...

Elle parlait avec tant de ferveur et de conviction qu'un moment elle me communiqua sa confiance. Pendant tout le trajet de Pontarlier à Paris je me figurai Mme de Villard sur cette voie des grandes pénitences et des expiations sublimes où tant de pécheresses ont marché depuis Madeleine : jamais plus royal sacrifice de passion et de beauté n'aurait été fait, pensai-je, sinon à Dieu, du moins à un sentiment presque divin, l'amour maternel.

Il est facile de tout arranger ainsi dans le songe d'une nuit; la réalité est moins simple : je devais l'éprouver en me retrouvant le lendemain devant l'héroïne à qui j'avais prêté gratuitement un si beau rôle. Le mien m'embarrassait beaucoup; il eût fallu pour le bien remplir l'autorité que peut avoir un guide spirituel, un directeur de conscience. Je n'avais que celle de l'âge et d'un sincère dévouement.

XVII.

Aux premiers mots, du reste, et sans me permettre d'entrer dans le vif d'un sujet délicat, Mme de Villard comprit où en étaient les

choses : — Enfin qu'exige-t-on de moi ? dit-elle avec impétuosité, que je me fasse oublier, n'est-ce pas? que je disparaisse?.. Dans un couvent, sans doute? reprit-elle après une pause qui ne fut remplie que par mon silence, dans un couvent où je ne saurais pas trouver Dieu ?.. Tombeau pour tombeau, j'aime encore mieux Kerogan. Vous savez, j'ai toujours Kerogan, le peu qui reste du vieux château de ma grand'mère... C'est là que j'ai commencé à vivre... au milieu de quelles terreurs et de quel ennui! J'irais retrouver cela,.. oui, je pourrais m'en aller vieillir toute seule à Kerogan... si je dois vieillir, ajouta Mme de Villard, en jetant un coup d'œil profond à la glace qui, placée en face d'elle, la reflétait en pied. Elle se tut de nouveau, tandis que je balbutiais :

— Le grand point pour tout supporter ici-bas est d'avoir un but fixe auquel tendent nos moindres actions, et vous en auriez un.

— Oui, le bonheur de ma fille, pour ma fille je suis prête à tout,.. j'aurai le courage qu'il faudra...

On eût dit cependant que sa pensée, dont je m'efforçais de saisir l'ombre changeante sur son front soucieux, n'était pas en harmonie avec ses paroles : elle songeait trop encore, non pas à elle-même qui, si elle eût été seule en jeu, aurait vaillamment accepté, je le croyais du moins, les plus sombres perspectives de solitude et de renoncement, mais à *lui*, au maître souverain jusque-là de ses actions. Il eût fallu se dérober à une si puissante influence au lieu de l'affronter en face, et ce courage-là, quoi qu'elle eût dit, elle ne devait jamais l'avoir. La lutte contre Thymerale l'effrayait mille fois plus que les tristes souvenirs de Kerogan ou même que ce qu'elle appelait le néant du cloître, et sa plus grande crainte était peut-être de l'emporter à la fin dans cette lutte dont pourtant l'avenir tout entier de Georgette devait être le prix.

— De grâce, qu'il ne soit plus question de moi... parlez de ma fille, rien que de ma fille, dit-elle fièvreusement comme si elle m'eût supplié de lui fournir des armes contre sa propre lâcheté.

Je me conformai trop bien à ses instructions : je lui dis ce qui pouvait le mieux la pénétrer de cette vérité cruelle, que les seules chances de bonheur et de considération que Georgette eût au monde étaient dans un séjour prolongé auprès de son père, dans l'alliance désirée par la famille Ronceray; je lui prouvai que sur ce point les goûts naturels, les désirs secrets, les véritables intérêts de Georgette étaient d'accord : elle m'écoutait avidement et on eût dit, chose singulière, que chacun des coups que je portais lui procurât une intime satisfaction plutôt qu'une souffrance.

L'entrée de Thymerale interrompit notre long entretien. Mme de Villard le termina ainsi : — Vous avez agi pour le mieux... je suis contente en somme de ce que vous venez de me dire... j'y songerai...

Ce qui signifiait, je suppose : — Je consulterai celui à qui j'appartiens...

Et la physionomie de Thymerale ne promettait rien de bon, elle exprimait le soupçon, le mécontentement, je ne sais quoi de méfiant et de résolu. Il semblait avoir deviné le danger comme on flaire la poudre et être déterminé à lui tenir tête. Le regard qu'il posa sur moi était décidement hostile : nous n'échangeâmes que des banalités, l'œil d'aigle de Thymerale me demandant compte des traces d'émotion qu'il voyait sur les traits de Mme de Villard. Je battis en retraite, certain qu'une scène décisive allait se passer entre eux. Deux mots frappèrent mon oreille à travers la porte du salon, que j'avais renfermée avec lenteur : — Et moi? s'écriait Thymerale, et moi ?.. — Il intervenait déjà ce *moi* égoïste, implacable, contre lequel nous devions tous nous briser.

Ce que j'avais eu d'espérance s'évanouit. L'antagoniste qui restait là derrière moi devait se rendre à la fin maître de la situation. En effet, il m'annonça le lendemain que Mme de Villard partait, sans tarder d'un jour de plus, pour Interlaken et qu'il allait l'accompagner. Leur absence serait longue. Peut-être passeraient-ils l'hiver suivant en Italie.

— Elle m'a autorisé à vous le dire, ajouta-t-il. Expliquons-nous une fois pour toutes en même temps. On a organisé contre cette malheureuse femme je ne sais quel système de torture que vous vous êtes mêlé d'aggraver avec de bonnes intentions, je n'en doute pas, mais qui doit dès aujourd'hui avoir un terme. Je suis le seul ami qui lui reste,.. je la protégerai jusqu'au bout contre les persécutions du dehors et contre sa propre grandeur d'âme. Que ceux qui lui ont repris sa fille se contentent de ce succès! Quant à la rupture qui assurerait, paraît-il, le mariage de Mlle Danemasse, elle est impossible. Les liens qui nous unissent depuis tant d'années dureront autant que nous-mêmes; l'épreuve qu'ils viennent de subir les a encore resserrés. Elle ne pourrait pas plus être heureuse sans moi que je ne serais heureux sans elle...

— On peut être heureux par un devoir accompli, dis-je en l'interrompant.

— Nous n'avons de devoirs que vis-à-vis l'un de l'autre. Nous sommes depuis longtemps et maintenant plus que jamais seuls au monde, en réalité, elle et moi.

— Vous ne l'empêcherez pas de penser à sa fille... Elle vous haïra un jour de l'avoir forcée à oublier qu'elle est mère... Il y a des lois naturelles qu'on n'outrage pas impunément, qui sont plus fortes que la volonté des hommes.

— Lieux communs que tout cela! Elle mourra si je la quitte...

— Et elle vivra misérable, avilie à ses propres yeux si vous ne lui accordez pas la liberté de se sacrifier.

— A quoi? aux idées bourgeoises de ces inconnus?

— A la morale, à la société, à la famille, à toutes les grandes vérités qui tôt ou tard ont raison du roman.

— Bon! vous parlez comme si ce roman datait d'hier! il est consacré par le temps, par tout ce qui fait qu'une liaison finit par être comme la meilleure partie de nous-mêmes. Ces unions de choix sont les vraies. Le monde peut en médire, il ne saurait les atteindre. Mais comprenez donc que la constance de l'homme qui lui a ravi l'estime de ce monde absurde est tout l'honneur qui reste à Mme de Villard! La simple générosité me défendrait de renoncer à elle; que la fille de M. Danemasse se marie ou non, peu m'importe... une seule personne doit m'intéresser en ceci... je lui resterai dévoué contre tous, fût-ce malgré elle. Vous pouvez dire aux cliens dont vous plaidez si bien la cause, qu'en s'efforçant de m'éloigner on m'attache à jamais, qu'un grand obstacle était peut-être ce qui manquait pour exalter des sentimens dont ils ne sauraient se faire une idée à la distance où les mettent leur caractère et leurs habitudes de ceux qui osent, qui bravent et qui veulent... Quoi qu'il arrive, Mme de Villard ne pourra souffrir dans l'avenir plus qu'elle n'a souffert en ces derniers temps. Rien ne m'a échappé, comprenez donc! Nous avons si bien appris à lire jour par jour, minute par minute dans l'âme l'un de l'autre! J'ai maudit plus d'une fois les gens qui lui imposaient ce supplice et qui me le faisaient partager.

— Vous avez maudit la fatalité des circonstances, voilà tout, cette fatalité qui est la Providence pour ceux qui croient, l'inexorable logique des choses pour ceux qui prennent seulement la peine de réfléchir. Où que vous alliez, cet ennnemi invisible et invincible vous poursuivra.

— Nous verrons, repartit Thymerale en froissant son gant d'une main tremblante de colère, nous verrons si je ne réussirai pas toujours, au contraire, à lui prouver comme je l'ai fait hier, la puérilité de ses remords. Pour cela il ne s'agit que de l'emporter loin de toute autre influence que la mienne. Aussi, une fois de plus, je l'enlève,.. et une fois de plus je la garderai, en dépit de sa fille, en dépit de votre prétendue fatalité, malgré vous qui l'avez si mal conseillée, malgré vous que longtemps j'avais cru mon ami...

Sur ces derniers mots jetés avec un accent de reproche hautain, Thymerale me quitta brusquement. Jamais je n'avais mieux compris combien la voix de la raison et de la justice est faible devant la passion exaspérée. Il ne me restait plus qu'à prévenir les Ronceray

que j'avais honteusement échoué dans ma mission, que nous avions perdu la partie. Je le fis avec le sentiment douloureux que je creusais un éternel abîme entre Paul et Georgette, car la rigidité toute puritaine de M. Ronceray n'était pas plus susceptible de concessions que l'égoïsme passionné de Thymerale.

Dans le premier emportement de mon indignation, j'avais résolu de laisser Mme de Villard partir avec son amant sans la revoir. Une poignante curiosité me poussa cependant à retourner chez elle ; de quel front m'annoncerait-elle sa détermination finale, après avoir tant répété : — Pour ma fille rien ne me coûtera ! — Belles phrases que tout cela ! L'heure de l'action venue, elle désertait... Je lui avais fait trop d'honneur en supposant que chez elle quelques nobles sentimens survivaient au naufrage de cette vertu qui chez la femme est prisée si haut et avec raison, puisque les autres s'écroulent inévitablement lorsqu'elle manque : n'en avais-je pas la meilleure preuve ce jour-là?

Elle me reçut sans sourciller en présence de Thymerale ; pas un mot ne fut dit qui n'eût trait à son voyage et au plaisir qu'elle paraissait s'en promettre. Jamais elle n'avait été plus belle ; une joie mystérieuse illuminait tous les linéamens de son visage : elle aussi, à sa manière, elle venait, quoique vaincue, de triompher en constatant qu'après quinze ans elle était adorée comme au premier jour. Thymerale l'avait persuadée, reconquise ; en vain lui rendait-elle sa liberté, il n'en voulait pas ; en vain essayait-elle de lui démontrer qu'elle absente, disparue, il pouvait recommencer une nouvelle vie, se marier, épouser Mlle d'Orfeuil, qui était jeune, charmante, qui l'aimait, qui l'attendait toujours. Il répondait qu'en dehors d'elle il n'y avait rien, qu'elle était la seule femme à ses yeux ; il n'avait que des railleries pour la chaste tendresse de Denise ; oui, c'était un triomphe, et tout cela l'enivrait, tout cela prêtait une expression radieuse à son regard qui, loin de se baisser devant le mien, sembla me dire hardiment : — Ce que vous demandiez était-il possible? ne suis-je pas pour cela trop aimée? Je pars, j'échappe à toutes les responsabilités terre à terre pour lesquelles je ne suis pas faite. Qu'importe ce que je laisse derrière moi? Qu'importe l'avenir désolé de tous les autres? Je suis bien heureuse ce soir !

Thymerale devait avoir raison : elle avait pu, sous l'empire d'une exaltation passagère, le conjurer de la laisser à son devoir, mais elle ne lui eût pas pardonné d'obéir.

— Nous quittons Paris demain, m'annonça-t-elle d'abord. — Elle poursuivit à demi-voix : — J'ai pris mon parti, un parti irrévocable. Adieu...

Au regard de reproche et de mépris qu'involontairement j'attachai

sur elle, Mme de Villard répondit par un nouveau sourire énigmatique et irritant : — Vous aurez beau chercher, disait-elle sans parler : je ne suis semblable à aucune autre, vous ne me connaissez pas, je vous défie de me deviner.

C'est ainsi qu'elle m'apparut la dernière fois, resplendissante d'une beauté qu'animait je ne sais quelle fièvre, et penchée à sa fenêtre, avec l'ombre de Thymerale derrière elle, tandis que je m'éloignais.

— Adieu! répéta-t-elle d'une voix solennelle, quand j'y pense, et qui aurait dû remuer en moi quelque pressentiment ; mais j'étais bien loin d'elle en cet instant, avec ceux qu'elle repoussait, qu'elle condamnait. Qu'avaient-elles fait cependant pour souffrir, ces innocentes victimes? Était-il juste qu'elles portassent la peine des coupables? N'importe! il en serait ainsi! Les bons paieraient toute la dette... c'est souvent le cas. La vie est mauvaise, elle est inique. Elle se plaît à donner trop aux uns, rien aux autres, et celui qui préside à cette capricieuse distribution n'est qu'un tyran sceptique et blasé qui s'amuse du spectacle de nos faiblesses, de nos inconséquences. Voilà comme je blasphémai ce soir-là! — Décidément, me disais-je, ni nos larmes, ni nos mérites ne pèsent dans la balance. Heureux ceux qui endorment leur conscience! heureux ceux qui ne pleurent pas, qui ne se repentent pas, qui savent fouler aux pieds tout ce qui n'est pas leur passion et leur plaisir! heureux les égoïstes!

XVIII.

« Je vous rends votre fille, je vous la rends tout entière. Qu'elle ne sache jamais les motifs qui ont dicté ma résolution, une résolution dont vous serez informé bientôt, la seule possible et qui assure le repos de tous. Rappelez-vous, pour me pardonner un jour, que je me suis refusé la dernière douceur d'embrasser Georgette avant de la quitter pour jamais ; il fallait qu'elle se crût oubliée, il fallait qu'elle me calomniât en son cœur pour pouvoir être heureuse. Elle ne saura même pas que je la bénis de loin. Êtes-vous assez vengé?

« Blanche. »

M. Danemasse reçut ces lignes obscures, presque inintelligibles, au moment même où j'appréciais si sévèrement la conduite de celle qui les avait écrites. Il n'en dit jamais rien à Georgette et, quant à moi, je n'en eus connaissance que bien longtemps après. Pour tous, même pour ceux qui en furent témoins, l'affreuse catastrophe

par laquelle se termina la vie agitée de Mme de Villard fut donc un accident. Les journaux racontèrent comment une dame française, très remarquée depuis quelques semaines à Interlaken pour sa beauté, son élégance et l'intrépidité avec laquelle presque chaque jour elle entreprenait les plus périlleuses excursions, avait trouvé la mort dans une simple course de glaciers du côté de Lauterbrunnen, une course réputée si facile qu'elle avait cru pouvoir l'entreprendre sans guide. Un M. de T. l'accompagnait; on les avait vus partir gaîment à cheval de l'hôtel Victoria qu'ils habitaient ensemble et où ils étaient l'objet d'une certaine curiosité. Plusieurs touristes suivaient le même chemin, mais avec l'escorte de guides qui, on le voit, est toujours nécessaire. La gazette de la localité, citée par la presse de Paris, profitait de l'occasion pour recommander deux ou trois guides émérites qui, ne quittant pas leurs cliens d'une semelle, eussent certainement empêché l'accident; mais Mme de V. était téméraire. A plusieurs reprises, on avait entendu son compagnon la supplier de prendre garde et la retenir dans de périlleux passages; elle riait de ses craintes et, armée d'un bâton ferré, courait au milieu des crevasses avec une adresse et une légèreté étonnantes. Tout à coup cependant un double cri avait retenti, répercuté par l'écho et suivi d'appels déchirans : *au secours!* poussés par M. de T. — Avait-elle été prise de vertige en se penchant au bord d'une de ces fentes perfides qu'elle comparait tout haut, un instant auparavant, à des palais de cristal colorés de toutes les nuances du prisme, son pied avait-il glissé sur la glace lavée par un récent orage, s'était-elle trop approchée de l'arête vive qui avait craqué, cédé sous son poids? M. de T., qui était à quelques pas en avant, ne pouvait le dire, Les autres touristes et leurs guides, accourus presque aussitôt, virent qu'il n'y avait aucun espoir de sauver la victime. Le gouffre où elle avait disparu était large, profond, insondable... En vain une armée de travailleurs s'était-elle efforcée de retrouver au moins le cadavre; les glaciers ne rendent pas leur proie, ou ils la rendent d'eux-mêmes après de longues années. Tout Interlaken était ému de cette catastrophe sans précédens. Jamais rien d'aussi tragique ne s'était passé dans cette partie de la Suisse, depuis la mort de certaine dame anglaise, foudroyée sur le Schilthorn.

En lisant ces détails si brefs et si terribles à la fois, le sang s'arrêta dans mes veines; je ne puis dire ce que j'éprouvai,.. de l'horreur d'abord... et puis j'eus comme une vision; mon imagination se représenta cette créature mystérieuse et superbe, endormie dans les profondeurs irisées du mausolée transparent qui devait garder intacte sa beauté avec un soin jaloux, en éterniser

pour ainsi dire les lignes marmoréennes; telle une blanche walkyrie, privée de ses ailes de cygne, fut retenue prisonnière au sein d'un bloc de glace par la vertu de quelque enchantement. Je pensai aux tempêtes moins violentes que ne l'avaient été celles de son cœur qui passeraient sur cette tombe immaculée, gardienne de grandes souffrances, de grandes fautes, de secrets qui ne s'étaient épanchés complètement dans le sein de personne, et il me sembla qu'aucun dénoûment ne pouvait convenir mieux à cette étrange destinée. L'idée qu'elle l'eût volontairement choisi ne me vint qu'ensuite avec le regret cuisant d'avoir peut-être, en ajoutant à ses perplexités, contribué à la pousser dans l'abîme...

Grâce à Dieu, le soupçon de l'affreuse vérité, l'idée d'un suicide n'effleura jamais l'esprit de Georgette pour empoisonner l'aiguillon de sa douleur et en rendre la blessure incurable. Depuis longtemps déjà, sa mère était perdue pour elle. Le jour où ce père qui, seul, lui restait, vint la presser sur son cœur, mêler ses larmes aux siennes et lui dire : — Désormais nous pourrons penser à elle ensemble... Dieu, en la reprenant, nous l'a rendue,.. — ne fut pas le plus cruel de sa vie; elle avait souffert davantage lorsqu'elle découvrit que celle qui avait eu toutes ses tendresses, tout son respect n'en était pas digne, qu'elle subissait et chérissait un coupable esclavage. Cet esclavage, la mort l'avait rompu; cette mère était rendue en effet à la vénération filiale qu'elle avait naguère mérité de perdre, elle vivrait désormais dans les souvenirs de son enfant, délivrée, purifiée, affranchie de la présence flétrissante de Thymerale, que si longtemps Georgette avait cherché vainement à conjurer. Quoi qu'elle fît, la veille encore, l'odieux fantôme revenait toujours, il était toujours là, troublant ses souvenirs, ses prières,.. la mort l'avait mis en fuite.

Et quand de celle qui, sous le nom de Mme de Villard, avait été un objet de scandale, il ne resta plus qu'une croix de marbre sans inscription, plantée au bord des moraines d'un glacier, toutes les rigueurs dont le monde s'était armé contre elle tombèrent comme par enchantement : il n'y eut qu'une voix pour plaindre cette femme enlevée jeune encore dans d'aussi dramatiques circonstances. Mme de Saint-Béat elle-même et ceux de son entourage se laissèrent entraîner par ce courant sentimental; des raisons de haute convenance empêchèrent seules Samiel de publier un article de pathos transcendant. Tout le monde fut parfait,.. elle était morte... Ce n'était pourtant pas sa mort qui méritait la pitié, c'était sa vie plutôt, cette vie si cruellement divisée entre le bien qu'elle était encore capable de rêver, de concevoir, et le mal qui la tyrannisait sans qu'elle sût ni se dérober, ni s'abandonner tout à fait à son

empire. Agir contrairement à des principes, à des aspirations qui renaissent sans cesse comme les têtes dévorantes de l'hydre, bien qu'on en fasse litière, adorer avec désespoir ce qui vous dégrade, mettre un dernier orgueil à lui être fidèle, lutter contre l'ordre immortel des choses avec la certitude secrète et désespérée de succomber à la fin, violenter sa conscience sans réussir à l'étouffer, se tordre entre deux amours inconciliables, avec la nécessité terrible d'apporter la souffrance tantôt à celui-ci, tantôt à celui-là, selon que l'on ménage l'un ou l'autre, n'est-ce pas un supplice de damné?

Thymerale dut le comprendre quand il n'était plus temps d'y porter remède; il dut hériter d'une part de remords qui s'ajouta cruellement sans doute à sa douleur, une douleur que nul ne peut sonder, car elle se retranche dans le silence, défiant ainsi toutes les curiosités. Sans que rien d'extérieur soit changé à son genre de vie, il vieillit seul et désemparé avec le sentiment vague du mal qu'il a fait, et l'amer regret de ce qu'il a perdu. Une cuirasse de scepticisme, d'indifférence, presque de dureté, recouvre tout cela, éloigne la sympathie, fait dire aux observateurs superficiels : — Il n'a, en somme, aimé que lui-même. — Les marieuses l'ont pris en dédain et ne songent plus à s'occuper de lui. Une personne cependant, qu'il ne rencontre que par hasard et à laquelle il ne pense jamais, continuera jusqu'au bout de s'intéresser à lui profondément : c'est Denise d'Orfeuil, qui a passé une fois pour toutes dans le triste bataillon des vieilles filles.

Je suis resté le meilleur ami de Georgette, étant le seul à qui elle puisse parler librement de sa mère avec la certitude d'être comprise. Souvent une ombre de mélancolie passe sur son front au milieu même des plus douces joies de la famille, lorsque, assise auprès de son mari qui l'adore, elle regarde jouer autour d'elle ses enfans, dont les caresses et les gambades ont le secret de dérider M. Danemasse. Mieux que personne, je sais pourquoi, en de pareils momens, les mots : — Que je suis heureuse! — s'arrêtent sur ses lèvres; mais ce n'est là qu'un nuage rapide effleurant le ciel bleu. Elle est heureuse en effet; celle qui s'est sacrifiée pour qu'elle le fût peut dormir en paix dans son suaire de glace.

TH. BENTZON.

UN MAITRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE

THÉODORE GÉRICAULT

I. *Géricault,* étude biographique et critique, par M. Charles Clément. — II. *L'Étudiant,* par J. Michelet. — III. *Les Chefs d'école au* XIXe *siècle,* par M. Ernest Chesneau. — IV. *Géricault,* par Batissier. — V. *Charlet, sa vie, ses lettres,* par le colonel de Lacombe.

C'est à l'atelier de David et de ses élèves que s'est formée la grande école du XIXe siècle. Mais David, par le caractère de son œuvre comme par le temps où il vécut, appartient autant au siècle passé qu'à celui-ci. Il en est de même de Gros, ce maître plein de grandeur et de faiblesses, qui eut des éclairs de génie; il prépara la transition de l'école de David à l'école moderne. Pour Prudhon, il n'est ni du XVIIIe siècle ni du XIXe siècle, ce Grec élève du Corrège. Cette glorieuse triade écartée, il reste trois grands peintres qui, tout au moins pour la première partie du siècle, doivent être reconnus comme les maîtres de l'école française : Ingres, Géricault et Delacroix. De ces trois incomparables artistes, le peintre de la *Méduse* est le moins connu. Il est mort jeune, presque ignoré, et il ne reste de lui qu'un très petit nombre d'œuvres, tandis que Ingres et Delacroix ont empli l'Europe du bruit de leurs luttes et de leurs succès, sont morts en pleine gloire et ont laissé une si grande multitude de tableaux qu'il faudrait un musée pour les contenir tous. De plus, beaucoup d'hommes de notre génération ont approché Ingres et Delacroix, tandis que les contemporains de Géricault sont rares aujourd'hui. Géricault n'est pourtant point oublié. On va au Louvre admirer ses tableaux, et son nom n'est jamais omis quand on cite les maîtres modernes. Mais sa vie, qui pourrait tenter un romancier, est mal connue, et sauf les six toiles du Louvre,

son œuvre est à peu près ignoré. M. Charles Clément, qui s'est fait le Vasari des peintres modernes, — un Vasari moins coloré et moins romanesque, mais plus consciencieux et plus exact que le Vasari florentin, — a entrepris de raconter cette vie et de dresser le catalogue raisonné de cet œuvre. Ce livre, très bien fait, très complet, témoignant d'un goût élevé, d'un jugement sûr, d'une expérience consommée des choses de la peinture, abondant en recherches curieuses et en documens nouveaux, a sa place marquée dans la bibliothèque de l'histoire de l'art.

I.

Théodore Géricault est né à Rouen, le 26 septembre 1791. Son père, qualifié « homme de loy » dans les actes de l'état civil, appartenait à la bourgeoisie aisée de la province. S'il ne fut pas, comme le père d'Eugène Delacroix, ministre en Hollande sous la république, puis préfet de Marseille sous l'empire, sa position sociale était du moins plus relevée que celle de la plupart des pères d'artistes à cette époque. Né avec de la fortune, Géricault n'eut pas à s'inquiéter des nécessités quotidiennes de la vie; il ne connut pas les privations, les angoisses, les souffrances de la misère. Il ne devait pas en être plus heureux pour cela. L'homme est si étrangement fait qu'il se crée les chimères du mal quand il n'en subit pas les cruelles réalités.

Qui connaît l'enfance d'un peintre connaît l'enfance de tous les peintres. Raconter que, dès ses plus jeunes années, Géricault fut passionné pour le dessin et qu'il couvrait de croquis les marges de sa grammaire, c'est n'apprendre rien à personne. Il passait les récréations et même une bonne partie des études à dessiner tout ce qu'il voyait et tout ce dont il se souvenait. Les jours de congé, quand il n'allait pas au Louvre « voir les Rubens, » — Rubens fut à l'origine son maître de prédilection, — il se glissait dans quelque écurie pour y dessiner d'après nature du matin au soir; à peine aux heures des repas pouvait-on l'arracher à son travail. Pendant les vacances, il allait à Rouen ou à Morlaix; là il était tout le jour avec des chevaux ou sur leur dos. Il ne cessait de dessiner que pour galoper, et quand il était las de ses longues courses aux furieuses allures, il se reposait en peignant son cheval. Mais dès qu'il fallait qu'il s'appliquât à autre chose qu'au dessin et à l'équitation, Géricault n'était rien moins que studieux. « Il était paresseux avec délices, » dit une de ses contemporaines. Aussi se trouvait-il extrêmement malheureux au lycée Louis-le-Grand; il en sortit en 1808, à dix-sept ans, avec la joie d'un prisonnier qui quitte sa prison. Il n'y regrettait que les leçons de son professeur de dessin. Quelles leçons

et quel professeur! D'autres ennuis l'attendaient. Si manifestes que fussent les dispositions de Géricault pour la peinture, son père se refusait obstinément à ce qu'il fût peintre. Il prétextait, comme beaucoup de pères l'eussent fait à sa place, que ce n'est pas là un état sérieux. Ce n'était point l'avis de Napoléon Ier, qui depuis son avènement récompensait si magnifiquement David, Gros, Gérard, Guérin; mais c'était l'avis de M. Géricault père. D'une nature très douce, très aimante et quelque peu timide, Géricault ne voulut pas entrer en rébellion ouverte contre son père. Il eut recours à un stratagème. Un oncle qui avait beaucoup d'affection pour le jeune homme le prit chez lui, disant qu'il l'occuperait à ses affaires, et au lieu de passer ses journées chez son oncle à aligner des chiffres, Géricault alla peindre dans l'atelier de Carle Vernet. L'auteur de la *Bataille de Marengo* était alors à l'apogée du succès. On le saluait comme le premier peintre de chevaux de son temps. Ce fut sans doute à ce titre que Géricault le choisit d'abord pour maître. Carle Vernet cependant, avec son dessin élégant mais chétif, son coloris vif mais sans vigueur, sa touche facile mais un peu creuse, n'était pas le maître qu'il fallait à Géricault. Celui-ci reconnut bien vite la méprise que son amour des chevaux lui avait fait commettre. Au commencement de 1810, il quitta l'atelier de Vernet pour entrer dans celui de Guérin.

Le sage Guérin ne semblait pas non plus devoir être le maître du fougueux peintre de la *Méduse*. Il faut reconnaître toutefois que, si les dons de la couleur, de l'expression et du mouvement manquaient à Guérin, c'était du moins, pour emprunter une épithète au langage de la critique littéraire, un impeccable grammairien. Les leçons d'un tel homme pouvaient être fécondes. D'ailleurs Guérin, qui n'était pas sans doute le peintre le plus à la mode dans le monde des artistes et des amateurs, était le professeur le plus à la mode parmi les jeunes peintres. Il avait dans son atelier les deux Scheffer, Henriquel, Dedreux-Dorcy, Jadin, et Eugène Delacroix allait y entrer quelques, années plus tard. C'est de l'atelier de Guérin, le plus classique des peintres de l'empire, que devait partir le grand mouvement romantique. Guérin, nous l'avons dit, avait au demeurant plus d'une des qualités qui font un bon maître et un peintre médiocre. Ses élèves, Géricault le premier, étaient dociles à ses leçons, et Guérin, autant qu'il le pouvait, comprenait Géricault. Il disait bien parfois à son élève : « Votre coloris n'est pas vrai ; tous ces contrastes de clair-obscur me feraient croire que vous peignez au clair de la lune. Vos académies ressemblent à la nature comme des boîtes à violon ressemblent à des violons. » Au fond il reconnaissait quel peintre serait peut-être Géricault. C'est avec raison que M. Charles Clément se refuse à croire que Guérin ait dit un jour

à Géricault : « Vous n'êtes pas né pour la peinture; vous feriez mieux d'y renoncer. » Ce qui paraît plus vraisemblable, c'est que Guérin, un peu inquiet de l'influence que Géricault prenait sur ses condisciples, leur dit ces judicieuses paroles : « Ne cherchez pas à imiter Géricault; il vous perdrait. *Il y a en lui l'étoffe de trois ou quatre peintres.* Il n'en est pas de même pour vous. » Au reste, Géricault n'était pas très assidu à l'atelier de Guérin. Il n'y alla régulièrement que pendant les six premiers mois. De l'été de 1811 à l'automne de 1812, il n'y fit que de rares apparitions, seulement quand il voulait peindre des académies. Géricault n'ayant point encore d'atelier à lui, force lui était d'aller peindre d'après le modèle à l'atelier de Guérin. Une note de la main du jeune peintre, citée par Batissier, indique l'emploi de son temps à cette époque.

« Novembre. — Dessiner et peindre les grands maîtres. Lire et composer. Anatomie, antiquités, italien, musique. Suivre les cours d'antiquités les mardis et samedis à deux heures.

« Décembre. — Dessiner d'après l'antique et composer quelques sujets.

« Janvier. — Aller chez M. Guérin pour peindre d'après nature.

« Février. — M'occuper uniquement du style des maîtres, et composer sans sortir et toujours seul. »

Comme on le voit, Géricault travaillait beaucoup d'après les maîtres. Le Louvre, que les conquêtes de l'armée d'Italie avaient singulièrement enrichi, regorgeait de chefs-d'œuvre. Dans son enfance, Géricault aimait surtout Rubens; mais l'âge et l'étude avaient modifié son goût, qu'ils avaient conduit au plus large éclectisme. Au Louvre, Géricault posait son chevalet sans parti pris devant les toiles de tous les maîtres, comme s'il eût voulu surprendre le secret de chacun d'eux. De 1810 à 1814, il copia plus de quarante tableaux des écoles les plus diverses et des styles les plus opposés : *la Transfiguration* de Raphaël, l'*Assomption* du Titien, *la Descente de croix* de Rubens, la *Bataille* de Salvator Rosa, *la Justice poursuivant le Crime* de Prudhon (1), une nature morte de Weenyx, deux têtes de Rembrandt, et des Velasquez, des Lesueur, des Jouvenet, des Van-Dyck, des Sébastien Bourdon.

Le meilleur de son temps passé à ces travaux et à ces études, Géricault à vingt et un ans n'avait pas encore produit d'œuvres originales, sauf quelques dessins et quelques ébauches. Le Salon de 1812 approchait. Le jeune peintre avait grand désir d'y exposer, mais, hésitant entre les traditions d'école qui l'engageaient à peindre

(1) Cette copie, — un petit tableau de chevalet, — est au Louvre, dans la salle même de l'original. Elle est d'un ton très vif. Géricault a exalté les *rouges* et rendu dans la gamme verte les tons bleuâtres et violâtres de Prudhon. On jurerait cette copie faite par Delacroix, au temps de *la Barque de Dante.*

un épisode de l'histoire romaine et entre ses propres aspirations qui l'entraînaient à prendre un sujet tout moderne, il ne savait que choisir. On était arrivé à deux mois de l'ouverture du Salon, et Géricault, de plus en plus indécis, n'avait pas encore fait le moindre croquis, lorsqu'une rencontre qui n'avait rien de bien étrange ni de bien imprévu lui suggéra l'idée de son tableau. C'était le jour de la fête de Saint-Cloud, sur la grande route. Un cheval gris, non point très pur de formes, mais robuste et plein de feu, était attelé à une de ces tapissières où les Parisiens amoureux de villégiature dominicale se plaisent à s'entasser en famille. L'ardent animal, peu accoutumé sans doute à traîner pareil équipage, se cabrait furieusement, la sueur aux flancs, l'écume à la bouche et le sang aux yeux. Géricault avait trouvé son sujet. Ce cheval, c'était le cheval d'armes, monté par un guide ou par un cuirassier et courant dans la mêlée au milieu des volées de mitraille; c'était l'image même de la guerre. Comment un simple cheval que la réforme avait réduit à traîner à la foire de Saint-Cloud une tapissière pleine de petits boutiquiers parisiens s'était-il transformé, transfiguré dans l'esprit de Géricault en un tableau aussi grandiose, aussi épique? Voilà ce qui est impossible à expliquer, car l'homme qui expliquerait rigoureusement les phénomènes de l'inspiration du génie serait lui-même un homme de génie. On connaît le point de départ de la pensée de Géricault : un cheval de carriole, et on connaît l'expression dernière et suprême de cette pensée : le *Chasseur chargeant*. Mais qui pourrait dire les phases qu'a traversées cette pensée dans le cerveau du peintre! Certes il ne suffit pas de voir un cheval pour peindre le *Chasseur*. C'est toujours la prétendue histoire de la pomme de Newton. Sans cette pomme, Newton n'eût sans doute pas trouvé la loi d'attraction; mais il fût tombé cent mille pommes sur le nez de cent mille individus qui n'auraient pas été Newton, qu'aucun d'eux n'eût découvert cette loi.

Aussitôt après la rencontre du cheval gris, Géricault rentra chez lui. Il avait désormais bien autre chose à faire que d'aller à la fête de Saint-Cloud! Dans le premier feu de la conception, il fit coup sur coup une vingtaine de croquis et d'esquisses. Le musée du Louvre possède une de ces esquisses, d'une exécution très enlevée et très brillante; elle est peut-être, au point de vue de la simplicité et de l'effet de vérité, d'une composition supérieure au tableau. Dans le tableau, on voit l'officier de dos, tournant la tête en arrière pour appeler ses hommes; le cheval, posé de trois quarts et vu par la croupe, se cabre on ne sait devant quel obstacle. Dans l'esquisse, cheval et cavalier sont peints presque de profil; le chasseur lève son arme pour sabrer. Ainsi on s'explique mieux comment le cheval

se cabre, attendu qu'on peut s'imaginer dans l'angle du cadre un carré de troupes ou un épaulement de batterie. Son esquisse définitive arrêtée, Géricault se mit à peindre sans perdre une heure. On raconte qu'il fit le *Chasseur chargeant* en moins de quinze jours; mais c'est là probablement une légende. Un ami du peintre, le lieutenant Dieudonné, des chasseurs à cheval de la garde, posa pour la tête et pour l'uniforme. Pour le cheval, Géricault ne se servit pas précisément du modèle. Seulement chaque matin il se faisait amener un cheval de fiacre devant une boutique du boulevard Montmartre, qu'il avait louée pour quelques mois et tranformée en atelier. « Ce cheval-là, disait-il, n'a rien de l'action ni des allures qu'il me faut, mais je le regarde, et cela me suffit pour me remettre du cheval dans la tête. »

« D'où cela sort-il? dit David en voyant le *Chasseur* le jour de l'ouverture du Salon. Je ne reconnais point cette touche. » En effet ce furieux mouvement, cette pittoresque distribution du clair obscur, cette touche large et énergique, cet accent si personnel, pouvaient étonner le peintre des *Sabines*. Il eût dû cependant être préparé à la révolution qui allait s'accomplir dans l'art; déjà les tableaux de Gros la faisaient pressentir. Le début de Géricault, encore qu'il surprît un peu, fut bien accueilli par le public et par la critique. Delécluze écrivait : « Le mouvement du cheval et celui du cavalier, un peu forcés peut-être, annoncent une grande vivacité d'exécution. L'ouvrage est rendu avec chaleur et avec une facilité rare, et le pinceau ne laisse à désirer qu'un peu plus de fermeté dans quelques parties. » Bien que pauvrement rédigé, le jugement de Delécluze était celui d'un vrai critique. D'un si grand effet que soit le *Chasseur chargeant*, ce premier tableau de Géricault est en somme plus *enlevé* que *fait*. Ce n'est point encore la touche large, ferme et précise qu'on admire dans le *Carabinier à mi-corps* et dans *le Radeau de la Méduse*.

Géricault reçut une médaille d'or; mais avec sa nature impressionnable et portée au découragement, il fut très affecté qu'on ne lui eût pas acheté son tableau. On dit même qu'il se résolut à ne plus exposer. Néanmoins il ne cessa pas de travailler. En 1813, il peignit les deux belles études de poitrails et de croupes qu'on a vues dans le cabinet de lord Seymour, et quelques tableaux de petite dimension : un *Trompette de chasseurs*, un *Cuirassier*, le *Train d'artillerie*. L'année suivante, les représentations de son père et de ses amis vainquirent ses répugnances à exposer de nouveau. Il entreprit pour le Salon de 1814 une sorte de pendant au *Chasseur chargeant :* le *Cuirassier blessé quittant le feu*. Cette figure, d'un effet pathétique, est loin de valoir pour l'exécution et la composition le *Chasseur* du Salon de 1812. C'est presque un tableau d'é-

cole, d'un coloris sourd et d'une peinture un peu creuse, sauf la tête et l'avant-train du cheval qui sont très franchement brossés. Tout y est disproportionné. Le cuirassier est trop grand pour le cheval, qui est lui-même trop grand pour le cadre. On a dit avec raison que le peintre ayant mal pris ses mesures avait été contraint, pour ainsi dire, de plier en deux le cheval afin de le faire entrer de force dans le cadre. Selon l'opinion de M. Ch. Clément, Géricault aurait peint comme étude pour ce tableau le *Carabinier à mi-corps* du musée du Louvre. Pourtant, quand on compare ces deux œuvres, on est surpris de la différence du faire. Même dans la *Méduse*, Géricault ne dépassera pas la puissance d'exécution qu'il a mise dans ce buste de soldat. La touche est magistrale. Le *Carabinier à mi-corps* est un des morceaux le plus largement peints qu'on puisse admirer; un chef-d'œuvre qui supporterait sans y perdre le voisinage des meilleurs portraits de toutes les écoles.

Les journaux firent le silence sur le *Cuirassier blessé*. Si deux ou trois critiques parlèrent de la nouvelle œuvre de Géricault, ce fut pour la traiter avec une sévérité trop grande. D'ailleurs le jeune peintre, qui avait peint très vite, presque improvisé cette grande toile, — il n'y avait travaillé que trois semaines, — n'en était point content. Il disait de la tête du cavalier : « Une tête de veau avec un grand œil bête! » Ce sont là, comme dit Brid'oison, des choses qu'on peut se dire à soi-même; mais on n'aime pas à se les entendre dire par les autres. Géricault fut très affligé des duretés de la critique et de l'indifférence du public, surtout quand il vit le *Cuirassier* non vendu venir prendre place dans son atelier à côté du *Chasseur*. Il arriva même à prendre en haine ces deux tableaux. Comme ils étaient un jour étendus par terre, il dit à un ami : « Voyons, voulez-vous m'en débarrasser? Emportez-les, et que je ne les revoie jamais! » Une autre fois, il donna l'ordre à son élève Jamin, qui n'eut garde de lui obéir, d'effacer le *Cuirassier*. A la vente qui eut lieu après la mort de Géricault, ces deux tableaux furent achetés par le duc d'Orléans; de sa collection, ils passèrent dans celle du roi Louis-Philippe et furent enfin acquis par le Louvre en 1861 pour la somme de 23,400 francs. Michelet, dont le lumineux génie va parfois jusqu'à l'illuminisme, s'est imaginé que dans ces deux tableaux Géricault « a voulu peindre et juger l'empire. » Écoutez-le : « Le *Chasseur*, c'est la guerre et nulle idée. C'est l'officier des guides, ce terrible cavalier que tout le monde a vu, le brillant capitaine séché, tanné, bronzé. Mais la chute, mais la déroute, le peuple, touchèrent bien autrement le cœur de Géricault. Il fit comme l'épitaphe du soldat de 1814. C'est le cavalier démonté, ce bon géant, si pâle, géant de taille, et pourtant si homme et si touchant. Un soldat, mais un homme encore, la guerre ne l'a pas endurci! »

Michelet ne prête-t-il pas à Géricault une idée philosophique que celui-ci n'a jamais eue? Que Géricault ait dans ces deux figures épiques exprimé les deux alternatives du combat et les deux antithèses de la guerre : la victoire et la défaite, cela saute aux yeux, frappe et émeut. Mais il y réussit inconsciemment, grâce à son génie de synthèse et à sa puissance objective. Il ne faut voir là aucune pensée politique, aucune idée préconçue. C'est s'abuser de croire, c'est abuser les autres d'écrire, que Géricault a voulu personnifier dans le *Chasseur* les victoires de 1812 et dans le *Cuirassier* les défaites de 1814.

Le mauvais accueil fait au *Cuirassier blessé* jeta Géricault dans la tristesse et le découragement. Géricault avait cependant mauvaise grâce à se plaindre de la vie. Il était jeune et riche. Il avait la conscience de son talent que ses maîtres, la critique et le public reconnaissaient, tout en ne ménageant pas les censures à ses œuvres. Son existence se passait dans les conditions les plus heureuses entre le travail de l'atelier et les plaisirs du monde. Son extérieur élégant, le charme particulièrement séduisant de sa personne et de ses manières, son nom déjà connu, lui donnaient accès dans tous les salons et lui conciliaient toutes les sympathies. L'argent était pour lui la liberté et la probité de l'artiste. Grâce à sa fortune, il pouvait choisir ses sujets sans s'inquiéter du goût du jour; il pouvait travailler deux ou trois ans à une même œuvre sans être harcelé par les nécessités de la vie; il pouvait, indifférent à la malveillance, attendre en paix dans les joies austères et suprêmes de la création que l'heure de la justice eût sonné pour lui. A la vérité, il avait subi un échec au Salon avec le *Cuirassier blessé*, mais il avait vingt-trois ans, et ce n'est pas à vingt-trois ans qu'un échec est mortel. Géricault, qu'on a reconnu comme le premier peintre du XIXe siècle qui ait su exprimer la vie moderne, était bien fait pour peindre les scènes et les sentimens du monde moderne. C'était dans l'entière acception du mot un homme moderne, sujet à toutes les maladies morales de notre époque inquiète et fiévreuse. La mélancolie, le découragement, l'inquiétude à propos de rien, l'angoisse à propos de tout, faisaient de lui leur proie. Le moindre insuccès lui semblait une condamnation, la plus légère contrariété un irréparable malheur. Sa nature nerveuse et délicate, véritable nature de femme, énergique seulement à quelques heures, ne lui donnait pas la force de réagir, et il se laissait aller à de longues périodes d'inaction et de désespérance. D'ailleurs, comme tous les artistes vraiment supérieurs, il n'était jamais content de son œuvre, parce qu'au moment de la conception il avait toujours rêvé un idéal plus élevé que celui auquel il pouvait atteindre dans l'exécution. A toutes ces peines plus ou moins imaginaires était venue s'en ajouter une plus réelle, Géricault aimait

une jeune femme qu'il avait connue dans son enfance, et cette femme était mariée à un de ses amis. On conçoit qu'avec le caractère noble et droit du peintre, une telle liaison devait être une souffrance de tous les instans. Partagé entre sa passion et ses remords, Géricault n'avait pas le courage de rompre, et il n'avait pas non plus l'insouciance de goûter en paix les joies de son coupable amour. Cette liaison, qui eut une influence fatale sur toute la vie de Géricault, explique son existence fantasque, inquiète, tourmentée, pleine d'angoisses et de douleurs.

II

Géricault, ne trouvant même plus de consolation dans le travail, crut qu'un changement d'existence ferait diversion à ses peines. Durant la première restauration, il s'engagea aux mousquetaires rouges. Le 20 mars 1815, le nouveau mousquetaire, indigné des défections qui se produisaient autour du roi, partit avec Louis XVIII pour Gand; il n'en revint que trois mois plus tard, avec la maison militaire. Nous apprécions, comme le fait M. Ch. Clément, les sentimens de fidélité qui poussèrent Géricault à suivre son roi dans la mauvaise fortune; mais nous aimerions mieux, pour la mémoire du peintre du *Chasseur* et du *Cuirassier*, avoir à raconter, au lieu de cette expédition à Gand, la campagne qu'il aurait pu faire en 1814 dans les gardes d'honneur, ou plus simplement son enrôlement dans la garde nationale parisienne à l'approche des armées de la coalition. Un des meilleurs amis de Géricault, Horace Vernet, qui combattit vaillamment contre les Prussiens de Blucher à la barrière de Clichy, lui avait donné cet exemple. D'ailleurs Géricault ne resta pas longtemps aux mousquetaires. Peu de mois après le retour à Paris, il prit son congé. La vie de garnison, à Versailles, ne suffisait pas à lui faire oublier ses chagrins. Il y chercha une nouvelle diversion dans le voyage; il partit pour Rome. Devant les fresques de la chapelle Sixtine, il éprouva une sorte de stupeur : « J'ai tremblé, disait-il; j'ai douté de moi-même et j'ai été bien longtemps à me remettre de mon trouble. » Quoiqu'il se trouvât à Rome dans le monde des chefs-d'œuvre, dans la véritable patrie de l'artiste, Géricault ne tarda pas à s'en lasser. Sa pensée et son cœur n'étaient pas là. Il se remit pourtant au travail, mais par accès et avec de longs intervalles de paresse. Il fit quelques copies d'après Michel-Ange et Raphaël, et il peignit plusieurs esquisses pour *la Course des chevaux libres*, tableau qui eût peut-être été son chef-d'œuvre, mais qui ne fut jamais fait.

On connaît cette course des *Barberi* qui a lieu pendant le carnaval de Rome. Une vingtaine de petits chevaux barbes, à demi

sauvages, sont amenés sur la place du Peuple. A un signal, on lève la barrière qui les retient, et ils s'élancent, nus et libres, le long du Corso. La course des *Barberi*, qui le frappa vivement, inspira à Géricault l'idée d'un tableau. Il n'avait pas à proprement parler d'imagination, ou plutôt chez lui l'imagination ne s'éveillait que sous l'influence d'une impression extérieure. Tous ses sujets lui ont été fournis par le hasard ou suggérés par les préoccupations générales du moment. Mais une fois que son sujet, qui n'avait rien de personnel, était trouvé, avec quelle originalité il savait l'interpréter, avec quelle puissance il le transformait! Il existe trois ébauches pour *la Course des chevaux libres*. Indépendamment de leur valeur d'art, elles ont un grand intérêt. Les modifications successives que Géricault a fait subir à cette composition permettent de pénétrer dans l'esprit du maître, de suivre la marche de sa pensée créatrice. Que les critiques qui, n'étant pas frappés du caractère grandiose et épique du *Chasseur* et de la *Méduse*, s'obstinent à prôner Géricault comme un scrupuleux imitateur de la nature, comme un peintre du vrai, comme le précurseur des réalistes, comparent donc ces trois esquisses. Ils seront aveugles, s'ils ne voient pas que Géricault part en effet de la consciencieuse étude de la nature, mais que son génie ne tarde pas à s'élancer hors des étroites limites de l'imitation servile. La première esquisse pour *la Course des chevaux libres* n'est qu'une simple étude qui semble faite d'après nature et qui a la réalité un peu bête d'une photographie. Les chevaux retenus par des palefreniers sont placés de trois quarts, sur une seule ligne, devant une longue corde tendue; au fond s'élève une vaste tribune chargée de spectateurs. C'est pris sur le vif, mais la ligne oblique formée par les chevaux n'est point heureuse comme composition ni comme effet, et la tribune garnie de draperies de mauvais goût qui occupe tout le fond du tableau est un décor banal. Dans la deuxième esquisse, les chevaux sont vus de profil, groupés par deux et par trois. Les palefreniers sont nus jusqu'à la ceinture, et une colonnade où se pressent les spectateurs remplace la tribune. Dans le troisième projet enfin, les chevaux ont gardé le même groupement pittoresque et les mêmes attitudes, mais les hommes qui les tiennent sont nus comme des éphèbes grecs, les spectateurs ont disparu, et les architectures perdues dans la perspective se distinguent à peine. Cette dernière composition a la beauté absolue d'un bas-relief de Phidias. Certes Géricault ne connaissait pas les sculptures du Parthénon, et cependant ce dessin en semble directement inspiré. Tout d'abord Géricault avait peint le vrai sous son caractère particulier; cette fois, il peignait encore le vrai, mais sous son caractère général et typique. Cette façon large de comprendre

la nature en sa suprême expression de grandeur n'est pas visible seulement dans les dernières esquisses pour *la Course des chevaux libres;* elle se manifeste dans tous les tableaux de Géricault, depuis le *Chasseur* jusqu'à la *Méduse.*

La belle esquisse pour *la Course des Barberi* devait encourager Géricault, dès son retour à Paris, en 1817, à se mettre au tableau vec la passion et l'acharnement qu'on était en droit d'attendre de sa jeunesse et de son amour pour l'art. Au lieu de cela, il s'amusa plutôt qu'il ne travailla à peindre quelques études et à dessiner quelques lithographies. C'était gaspiller son temps (1). Il semble que le travail n'était plus désormais pour Géricault qu'une distraction et non le but de la vie. Un drame maritime, qui eut le retentissement d'un grand événement, vint à point le tirer de son apathie. On a déjà nommé l'épouvantable sinistre de la frégate la *Méduse.* Pendant de longs mois, ce naufrage, dont deux des survivans, Corréard et Savigny, avaient publié l'émouvante relation, fut la conversation de tout Paris. Géricault, qui, on l'a vu, se laissait imposer ses sujets par l'impression du moment, conçut l'idée de son tableau sous le coup de l'émotion universelle. Il lut tout ce que livres et journaux publiaient sur ce désastre, il se lia avec Corréard, avec Savigny, avec tous les naufragés qui avaient échappé à la mort; puis, bien pénétré de son sujet, il chercha dans une vingtaine d'esquisses son expression suprême. Il songea d'abord à représenter l'épisode des matelots des canots coupant les ancres qui retenaient leurs embarcations au radeau et l'abandonnant ainsi à la solitude sinistre de la mer. Il voulut aussi peindre la révolte des matelots contre les officiers. L'esquisse est connue : composition dramatique et mouvementée, mais un peu confuse. Dans un autre croquis, on voit la délivrance des naufragés par les matelots du brick l'*Argus* qui les recueillent dans leur canot. Mais toutes ces scènes étaient des épisodes qui appartenaient exclusivement au naufrage de la *Méduse.* Or le génie de Géricault le poussait, peut-être à son insu, à généraliser plutôt qu'à particulariser. Le peintre chercha encore jusqu'à ce qu'il eut trouvé l'admirable composition qui résume tout le drame. C'est le

(1) C'est à dessein que nous disons « gaspiller son temps. » Nous ne partageons pas l'admiration commune pour l'œuvre lithographié de Géricault. Nous ne méconnaissons pas le mérite de celles de ses lithographies où le cheval est le principal personnage : les *Chevaux qui se battent dans une écurie,* le *Chariot de charbon,* les *Chevaux allant à la foire.* Mais nous tenons en petite estime la sentimentalité bourgeoise et les figures lourdes et courtes du *Pauvre homme,* du *Joueur de cornemuse,* de la *Femme paralytique* et de tant d'autres planches du même genre. Dans la *Retraite de Russie* même, voyez combien les soldats de Géricault, tout en étant d'un dessin plus serré, restent au-dessous, pour l'originalité, l'effet et l'impression, des héroïques grognards de Charlet et de Raffet.

douzième jour du naufrage. Le radeau flotte sur les vagues perdu dans l'immensité de l'Océan; la mer est livide et agitée, le ciel couvert des nuages noirs de l'orage. Des cent cinquante naufragés qui se sont réfugiés sur le radeau, il en reste quinze vivans. Les autres ont été tués ou sont morts de faim. A l'horizon embrumé, on aperçoit les voiles du brick l'*Argus*. Ranimés par l'espérance, ces mourans se traînent à l'avant du radeau pour faire des signaux et aussi pour voir, pour se montrer ce navire qui va peut-être les rendre à la vie. Un matelot monté sur un tonneau agite un bout de voile; un autre indique de la main à Corréard et à Savigny, qui sont appuyés contre le mât, la marche du navire. Au second plan, des naufragés, groupés dans les vraies attitudes de la souffrance et de l'épuisement, font de suprêmes efforts pour s'approcher du bord de l'embarcation d'où l'*Argus* est visible. Seul un vieillard, tenant sur ses genoux le cadavre de son fils, semble indifférent au sentiment d'espoir qui transporte chacun. Il est là, les yeux creux, les traits tirés, la tête appuyée dans sa main, résolûment perdu dans une douleur farouche. Ce radeau informe jonché de cadavres et ces hommes demi-nus, isolés au milieu des grandes vagues de l'Océan, n'appartiennent à aucune époque. Ce n'est pas plus le naufrage de la *Méduse* que tout autre naufrage réel ou imaginaire. C'est le naufrage même, dans sa hideur, dans son désespoir et dans sa pathétique épouvante.

Autant Géricault avait rapidement enlevé ses premiers tableaux, le *Chasseur*, le *Cuirassier*, autant il travailla longuement au *Radeau de la Méduse*. Il ne voulut rien faire par à peu près. Toutes les figures furent peintes d'après nature. Corréard, Savigny, Eugène Delacroix, Jamin, voulurent bien poser dans son atelier. Le charpentier de la *Méduse* fit pour Géricault un petit modèle du radeau qui reproduisait, avec la plus scrupuleuse exactitude, tous les détails de la construction ; le peintre y disposa des maquettes de terre. Il avait loué un grand atelier au haut du faubourg Saint-Honoré, près de l'hôpital Beaujon. Il allait souvent dans les salles des malades pour suivre sur le visage des agonisans toutes les phases de la souffrance, pour étudier toutes les expressions de la douleur et des suprêmes angoisses. Son atelier devint la succursale de la Morgue. Il s'était entendu avec les internes et les infirmiers qui lui apportaient pour ses études (1) des membres coupés et des cadavres; Géricault les gardait

(1) Il existe plusieurs de ces études. Nous en avons vu une tout dernièrement, au musée de Montpellier : une jambe et un bras coupés. On ne saurait pousser plus loin la précision de la forme et la puissance du relief. Ce dessin si serré et ce modelé si ferme et si gras font singulièrement tort aux tableaux qui occupent le même pan-

jusqu'à ce qu'ils tombassent en pleine décomposition. Au milieu de l'hiver, il fit une rapide excursion au Havre pour revoir la mer. Toutes ces études préparatoires achevées, Géricault s'enferma dans son atelier; il y vécut six mois dans une claustration presque absolue, travaillant du matin au soir, sortant rarement et ne recevant que des modèles et deux ou trois amis intimes. *Le Radeau de la Méduse* fut achevé à temps pour être envoyé à l'exposition de 1819. Mais quelques jours avant l'ouverture du Salon, qui eut lieu cette année-là au foyer du Théâtre-Italien, Géricault, admis à venir voir son tableau en place, s'aperçut que toute la droite de la composition était vide. Il n'y avait pas une heure à perdre. Il apporta couleurs et pinceaux, et l'un de ses amis, M. Martigny, posant pour l'attitude, il improvisa la belle figure drapée étendue au bord du radeau.

Quand on connaît l'accueil qui fut fait à la *Méduse*, on est confondu et indigné. Cette composition si originale, si savante et d'un si grand effet, ce dessin magistral, ce puissant modelé des torses nus où se joue la lumière accusant des musculatures à la Michel-Ange, ces audacieux raccourcis, cette touche ferme et large précisant et enveloppant les formes, cette science du clair-obscur, cette vigoureuse couleur volontairement tenue, à cause du sujet auquel elle s'approprie si bien, dans l'austère harmonie des gammes sombres, ne trouvèrent que l'indifférence et la réprobation. Le public ne comprit rien à ce chef-d'œuvre; la critique le traita avec un dédain ironique. « Il me presse, dit Kératry dans son *Salon* de 1819, d'être débarrassé de ce grand tableau qui m'offusque quand j'entre au Salon. » Ce tableau *qui offusque* Kératry, c'est la *Méduse!* Et cette ridicule parole n'était pas seulement l'expression d'une opinion personnelle. Le critique se faisait ici l'écho de l'opinion unanime des amateurs, du public et même de la plupart des artistes. Celui qui parlait en son nom seul, c'était Delécluze, qui, tout en ayant le tort de comparer le faire de Géricault à la manière lâche de Jouvenet, avait au moins l'honneur de reconnaître de grands mérites à la *Méduse* et de faire ressortir « l'idée vraiment forte qui unit tous les personnages à l'action. » Les récompenses du Salon se composaient alors de deux prix : l'un de 10,000 francs, l'autre de 4,000 francs, que le jury, composé des membres de l'Institut, décernait aux auteurs des deux meilleurs tableaux d'histoire et de genre. Le nom de Géricault ne fut mis que le onzième sur la liste des peintres dignes d'obtenir un prix. Il est inutile d'ajouter

neau que cette étude. Et cependant parmi ces tableaux, presque tous de premier ordre, se trouvent deux admirables Courbet qui sembleraient défier tous les voisinages pour la largeur de la touche et la puissance du relief : *les Baigneuses* et *la Fileuse*.

qu'il n'en eut point. Par surcroît, l'état fit acheter au Salon un certain nombre de tableaux, et malgré les efforts très méritoires du comte de Forbin, directeur des musées, *le Radeau de la Méduse* ne fut pas compris dans les acquisitions de l'état (1). On a dit, mais ce sont là des suppositions, que ce tableau ne fut pas acheté pour une raison politique. Le gouvernement de la restauration aurait été peu empressé d'exposer dans un musée un tableau qui consacrait le souvenir d'un désastre dont l'opposition faisait retomber toute la responsabilité sur l'incapacité du commandant et la complaisante faiblesse du ministre. Tout ce qu'on fit pour Géricault fut de lui donner une commande dont le sujet ne lui convint pas : un *Sacré-Cœur de Jésus*. Il proposa à Eugène Delacroix, qu'il encourageait extrêmement, de faire ce tableau. Delacroix peignit une *Notre-Dame des sept douleurs*, Géricault la signa et en donna le prix à son protégé.

Ce cruel insuccès eût abattu les plus énergiques, et Géricault n'était pas de ceux-là. Profondément attristé, il voulut quitter la France, entreprendre un long voyage en Orient. Ses amis, craignant de le perdre pour trop longtemps, lui conseillèrent de faire quelque voyage plus court, soit en Italie, soit en Angleterre. L'occasion d'aller en Angleterre s'offrait précisément à lui. Une espèce de Barnum proposait de faire à Londres une exposition spéciale du *Radeau de la Méduse*. Géricault partit pour l'Angleterre avec Charlet. Il avait connu le dessinateur en 1818, quand il s'était pris de passion pour la lithographie. La nature gaie, joviale et insouciante de Charlet plaisait à Géricault, en raison même de son contraste avec la sienne. Pendant quelques mois, ils avaient été inséparables, et on assure que Charlet entraînait parfois son ami à de gaies parties où il se faisait un malin plaisir de le griser. Géricault rentrait tout honteux, jurant qu'on ne l'y prendrait plus ; mais Charlet reve-

(1) C'est pourtant à M. de Forbin que le Louvre doit la *Méduse*, mais quelle persévérance il lui fallut! Trois ans après le premier refus du ministre, le 2 février 1822, il lui écrivit pour lui reparler de ce tableau « que M. Géricault, disait-il, consent à vendre pour 6,000 francs, payables moitié sur l'exercice 1822 et moitié sur l'exercice 1823. » Sa lettre étant restée sans réponse, il en écrivit une nouvelle le 27 mai de la même année et une autre le 27 mai 1823; pas plus de résultat. En 1824, Géricault étant mort et la vente de son atelier devant avoir lieu, M. de Forbin s'adressa au ministre pour la quatrième fois. Celui-ci, qui était alors le fameux vicomte Sosthènes de la Rochefoucauld, célèbre par les longues jupes qu'il imposa aux danseuses et les larges feuilles de vigne qu'il imposa aux statues, consentit à l'acquisition, mais il n'alloua au comte de Forbin qu'une somme de 4,000 à 5,000 francs. La *Méduse*, mise sur table à 6,000 francs, fut adjugée pour 6,005 francs à M. Dedreux-Dorcy. Mais quelques jours après la vente, M. de Forbin ayant, par de nouvelles instances, obtenu 1,000 francs de plus du ministre, Dedreux-Dorcy eut le patriotique désintéressement de lui céder ce beau tableau qui prit enfin sa place au musée.

nait deux jours après à l'atelier, et les deux camarades partaient de nouveau pour quelque cabaret des environs de Paris. A Londres, Charlet n'égayait plus Géricault. Le succès d'argent et de curiosité de l'exhibition de la *Méduse*, qui lui rapporta près de 20,000 francs, les œuvres des peintres de l'école anglaise, qu'il appréciait fort, les exercices de sport qu'il aimait tant, ne réussissaient pas davantage à le distraire. Aussi bien, Londres, où est né le spleen, ne saurait guérir du découragement; or Géricault souffrait toujours de l'injustice de Paris et de peines plus intimes. Charlet raconte même que Géricault aurait tenté plusieurs fois de se suicider, et qu'il l'aurait fait renoncer à ces projets par une plaisanterie assez vulgaire : « Malheureux! lui aurait-il dit une nuit qu'il l'avait surpris étendu sans connaissance près d'un réchaud allumé, malheureux ! que pourras-tu répondre à Dieu quand il t'interrogera?.. Tu n'as seulement pas dîné ! » M. Charles Clément nie complètement cette tentative de suicide, qui semble pourtant bien dans la logique de la vie de Géricault.

En 1821, le jeune maître revint à Paris avec l'idée de deux grands tableaux : *la Traite des nègres* et *l'Ouverture des portes de l'Inquisition*. Il fit quelques études, mais déjà la sève créatrice était épuisée en lui. Malade d'esprit et malade de corps (il souffrait d'une sciatique qu'il avait prise à Londres), il n'avait plus ni le goût, ni le courage, ni la force d'un grand travail suivi. Des lithographies qu'il exécutait rapidement dans un jour de santé et de bonne humeur, des tableaux de chevalet qui ne nécessitaient pas non plus beaucoup de temps, étaient tout ce qu'il pouvait faire. Parmi ces tableaux de la dernière période, il faut citer la *Forge de village*, le *Four à plâtre*, vrai et original comme un Michel, une tête de chien très largement peinte, et *le Derby d'Epsom*, d'un dessin un peu sec, mais d'une élégance incomparable et d'un mouvement superbe; — un Alfred de Dreux avec une plus vive expression de vie et une plus grande solidité de touche. Comme si, pressentant sa fin prochaine, il eût voulu toucher à tout, Géricault fit des essais de modelage. Il avait l'intention d'exécuter ces maquettes en grand, et il n'est pas douteux qu'il n'eût réussi dans la sculpture de même que dans la peinture; nombre de ses dessins, entre autres *la Course des chevaux libres* et certains groupes de l'*Horatius Coclès*, ont un caractère statuaire bien déterminé. Sollicité par on ne sait quel attrait de nouveauté, il se lança aussi dans des spéculations financières et industrielles. Il joua à la Bourse et prit des intérêts dans une fabrique de pierres artificielles.

C'est en allant visiter la fabrique que Géricault fit cette funeste chute de cheval qui causa sa mort. Un abcès se forma dans les reins;

Géricault en guérit pourtant, mais quelques mois plus tard, en janvier 1823, vint un nouvel abcès qui dégénéra en tumeur. Géricault s'alita pour ne plus se relever. Il subit onze mois de douleurs avec une admirable résignation. Attristé sans être désespéré, il n'eut pas une parole amère ni un sentiment misanthropique. Cet homme, dont la vie avait été si inquiète et si tourmentée, eut la mort d'un sage. Dans les trêves que lui faisait la souffrance, il dessinait des croquis ou il causait esthétique, peinture, philosophie avec ses amis. Ceux-ci ont conservé un cher souvenir de ces derniers entretiens où Géricault, oubliant ses tristesses et ses tortures, mettait tout son esprit, tout son charme et tout son cœur. Quelques jours avant sa mort, il interrompait une discussion sur l'art pour dire à un de ses amis : « Vous avez encore votre mère. Aimez-la bien, car personne ne vous aimera comme elle; ni votre maîtresse, ni votre femme! » Géricault mourut dans une crise le 26 janvier 1824. Il avait trente-trois ans, et il y avait déjà douze ans qu'il avait peint le *Chasseur chargeant* et six ans qu'il avait peint *le Radeau de la Méduse!*

III

Géricault était un grand peintre et un esprit élevé et généreux; mais avait-il « le cœur au triple airain » qu'il faut pour descendre dans cette terrible arène de l'art où on doit combattre toujours, après la victoire comme après la défaite? Il n'était que par le génie de la race des lutteurs stoïques et infatigables; il n'en avait pas la puissante nature. Michelet, qui, lui, fut l'homme de la lutte, s'est ému de la cruelle destinée de Géricault, et dans une heure de véritable hallucination il l'a expliquée ainsi : « On sait la réaction de 1816 et comme la France sembla se renier elle-même. Eh bien! de plus en plus, Géricault l'adopta. Il protesta pour elle par l'originalité toute française de son génie et par le choix de types exclusivement nationaux. Dans *le Naufrage de la Méduse*, il peignit le naufrage de la France. Il est seul, il navigue seul. Cela est héroïque. C'est la France elle-même, c'est notre société tout entière qu'il embarqua sur ce radeau de la *Méduse*... Quand il revint d'Italie et d'Angleterre, il trouva le triomphe universel du faux. Dans la politique, les écoles bâtardes; au théâtre et dans la peinture, la vogue des improvisations... Il ne crut pas à l'éternité de la patrie, et il mourut de croire à la mort de la France. » En vérité, que de grands mots hors de propos et que d'éloquence perdue! Où Michelet prend-il que *le Radeau de la Méduse* symbolise le naufrage de la France? Représenter Géricault comme un libéral si ardent, c'est

oublier qu'il s'engagea aux mousquetaires de Louis XVIII. Dire qu'il ne peignit que des sujets exclusivement nationaux, c'est ignorer *la Course des chevaux romains, le Derby d'Epsom, le Marché aux bœufs*, l'*Horatius Coclès, l'Ouverture des portes de l'Inquisition, la Traite des noirs*, et tant d'autres tableaux, esquisses ou projets. Avancer qu'en 1820 « la vogue en peinture était aux improvisations, » c'est ne pas savoir que la vogue était encore à cette époque aux représentans attardés de l'école de l'empire, peintres auxquels on peut tout reprocher, sauf la facilité et l'improvisation. Prétendre enfin que Géricault mourut parce qu'il désespéra de la patrie, c'est substituer le rêve du poète à la narration de l'historien. Géricault mourut tout simplement d'une chute de cheval, et si avant cet accident fortuit il était déjà atteint mortellement, c'était par l'injustice de ses contemporains et par les souffrances de son cœur déchiré, nullement par l'idée de la prétendue mort de la France.

On a dit souvent, et Balzac, par un sentiment d'orgueil assez mesquin, a surtout aidé à vulgariser cette opinion, qu'il faut à l'homme de génie les épreuves de la misère. Cela est faux dans le principe, car le génie n'a pas nécessairement besoin d'être contrarié pour s'épanouir; mais cela est vrai parfois dans l'application, en ceci qu'à l'artiste ou à l'écrivain né riche il faut pour produire trois fois plus de volonté qu'à un autre. L'homme qui n'est pas contraint au travail par les exigences journalières n'est pas soutenu dans la vie par l'instinct de la concurrence vitale. Il se laisse aisément désarmer par l'insuccès; il arrive à douter de lui-même, à se demander : à quoi bon? Et il s'abandonne au découragement infécond ou il oublie le chemin de l'atelier dans des plaisirs de toute sorte auxquels sa fortune le sollicite trop. Quand Géricault vendait, lui qui avait peint la *Méduse*, dix planches lithographiées pour 200 francs, son amour-propre souffrait cruellement. S'il avait attendu après cette petite somme, il aurait moins senti son humiliation, heureux au moins d'avoir trouvé le pain du lendemain. De même il eût accepté comme une compensation de la non-acquisition de la *Méduse* la commande du tableau de sainteté, et il eût peint ainsi un beau tableau de plus. Il est vrai en outre que celui auquel la nécessité fait une loi du travail trouve dans le travail l'oubli, sinon la consolation. Si Géricault avait dû, comme Ingres, dessiner des portraits à la mine de plomb à un louis la pièce, il eût eu moins le temps de songer à ses douleurs d'amant et à ses découragemens d'artiste.

Aujourd'hui Géricault ne subirait pas les mêmes injustices. Quand on voit quels hommes font révolution dans l'art, quels noms deviennent célèbres du jour au lendemain, et quand on apprend que

de tout jeunes peintres ont pour leurs toiles des offres si élevées que dans un sentiment d'économie bien entendue ils refusent de les vendre au Luxembourg, on se demande pourquoi *le Radeau de la Méduse* est resté sans acheteur, pourquoi Géricault est mort presque inconnu, et on se prend à penser que, comme des hommes, il y a des temps qui sont ingrats.

Et pourtant, malgré les belles théories sur la lumière diffuse du plein air et la suppression du clair-obscur conventionnel de l'atelier, nous doutons que la nouvelle école réaliste produise des hommes qui vaillent ceux qu'a produits la forte et sévère école de David : Prudhon, Gros, Ingres, Géricault, Delacroix, Gérard même sans parler des peintres plus modernes qu'a faits sa tradition. C'est en vain que les néo-réalistes voudraient revendiquer Géricault comme un précurseur. Leurs précurseurs, ce sont les impressionnistes et les intransigeans dont ils affectent de se moquer, mais auxquels ils prennent leur système qu'ils appliquent avec plus de science et de talent. Géricault fut un maître souverainement original; mais il ne prétendit jamais à faire une révolution dans l'art, le peintre qui disait après le *Chasseur chargeant :* « Le plus beau cheval que j'aie vu est un cheval de Raphaël, » et qui disait après la *Méduse :* « Guérin est toujours le maître; c'est moi qui suis l'élève. » S'il réagit contre l'école de David en peignant en pleine pâte et en animant ses figures par le mouvement et l'expression, ce ne fut pas dans la pensée de combattre cette école. Géricault était un grand peintre qui, comme tous les grands peintres, peignait avec son sentiment personnel, mais sans idée préconçue. Au reste, il ne faisait que suivre la tradition des maîtres. Avant Géricault, combien de peintres, depuis Michel-Ange et Rubens jusqu'à Chardin, avaient su accuser le mouvement, l'expression et le relief? On prétend que Géricault fut un révolutionnaire en art parce qu'il peignit une scène contemporaine avec des figures de grandeur naturelle. A ce compte, Rembrandt, qui peignit *la Ronde de nuit* et *la Leçon d'anatomie,* Adrien Van der Helst, qui peignit *le Repas des gardes civiques,* Franz Hals, qui peignit les grands tableaux de Harlem, Murillo, qui peignit *le Pouilleux*, Gros, qui peignit *les Pestiférés,* furent aussi des révolutionnaires. Et d'ailleurs cette scène moderne, *le Radeau de la Méduse*, le génie objectif de Géricault en fit une scène épique. Parce qu'on fait vibrer la vie sur la toile, parce qu'on porte à leur dernière puissance l'expression et le mouvement, parce qu'on rend le relief dans son effet et dans sa saisissante impression, on n'est pas pour cela un réaliste. Non, il n'est pas un réaliste celui qui, au lieu d'imiter servilement la nature. l'exprime avec liberté et la transfigure.

HENRY HOUSSAYE.

LA PÉNALITÉ

ET LES

COLLISIONS DE DROITS

D'APRÈS LA SCIENCE SOCIALE CONTEMPORAINE

I. Holtzendorf, *das Verbrechen des Mordes und die Todesstrafe,* Berlin, 1875. — II. Ad. Franck, *Philosophie du droit pénal.* — III. E. Caro, *Problèmes de morale sociale.* — IV. Cesare Lombroso, *l'Uomo delinquente, in rapporto alla antropologia, giurisprudenza e alle discipline carcerarie,* Turin, 1878. — V. P. Siciliani, *Socialismo, Darwinismo e Sociologia moderna. Le Questioni contemporanee,* Bologne, 1879. — VI. Lucien Brun, *Introduction à l'étude du droit,* 1879. — VII. Ch. Périn, *les Lois de la société chrétienne,* 2e édition.

« Large est le cerveau, étroit est le monde, dit Schiller dans *Wallenstein* ; les pensées n'ont pas de peine à subsister les unes à côté des autres, mais les choses s'entre-choquent durement dans l'espace ; partout où une chose prend sa place, une autre chose doit céder. Pour ne pas être chassé, il faut chasser soi-même ; la lutte règne, et c'est la force qui triomphe. » Le monde de l'espace et du mouvement, le monde de la pratique, est en effet celui des collisions de toute sorte entre les volontés. Notre liberté est liée à un corps qui ne peut exister sans une place qu'il occupe au sein de l'étendue, sans le pouvoir de changer de lieu, sans le travail, sans la transformation des objets extérieurs pour son usage, sans de perpétuels emprunts à la nature. Alors se développe pour la liberté une série de servitudes, c'est-à-dire de fatalités : à une première une seconde vient se joindre, et on peut dire que la chaîne est sans fin. Les conflits éclatent entre une liberté physique et une autre : un

homme veut une chose, un autre la veut aussi; leurs mouvemens et leurs actions extérieurs se font obstacle, quoique la volonté intérieure du premier n'empêche pas la volonté intérieure du second. Cet accord des volontés à vouloir un objet qui ne peut appartenir qu'à une seule est le principe même de la discorde : « Quelle merveilleuse harmonie, disait ironiquement Sforza, entre mon cousin Charles VIII et moi! nous voulons tous les deux la même chose, — Milan. » Une des principales causes de conflit, ou plutôt la principale, est l'exercice du droit de propriété, qui, ayant pour objet des choses matérielles, donne nécessairement lieu à des collisions de toute sorte. Les effets du droit de propriété, en couvrant le sol de barrières, peuvent gêner les effets du droit de circulation; la propriété peut aussi, en s'accumulant dans un petit nombre de mains, y concentrer les instrumens de travail et gêner chez autrui l'exercice du droit de travailler; enfin le travail des uns peut aussi faire obstacle au travail des autres. De toutes parts, des rencontres ont lieu entre les libertés extérieures, qui ne peuvent poursuivre leur route ensemble et qui se trouvent ainsi comme en échec dans le monde matériel. Ce n'est pas sans raison que les anciens considéraient la matière comme le principe de la division et de la guerre, tandis que l'esprit leur semblait le principe de l'harmonie et de la paix. Mais est-il nécessaire, comme Schiller semble le croire, que le dernier triomphe appartienne à la force, ou n'avons-nous pas de sûrs moyens pour tourner peu à peu la force même au service de la justice?

La collision des libertés individuelles au sein de la société donne lieu à deux problèmes principaux que la science sociale contemporaine doit résoudre : prévenir cette collision, la réparer quand elle s'est produite. Nous aurons donc à rechercher en premier lieu comment, par le système législatif et exécutif, la société peut prévoir les collisions probables entre les individus, résoudre les conflits d'actions en de simples conflits d'opinions, les conflits d'opinions eux-mêmes en une union des libertés, par conséquent l'état de guerre en un état de paix. En second lieu, quand la violence n'a pu être évitée, comment et de quel droit la société peut-elle, par le système judiciaire, en réprimer les auteurs ou en réparer les effets? En d'autres termes, quel est le vrai fondement scientifique du droit de contrainte en général et du droit de punir en particulier? Ne pourrons-nous finalement ramener la justice pénale à la justice contractuelle, sans avoir besoin de faire intervenir les principes de responsabilité absolue et d'expiation sur lesquels les écoles théologiques, les universités catholiques et même le spiritualisme traditionnel font reposer la pénalité?

I.

Si mon activité extérieure entre en conflit avec la vôtre, c'est que nos activités ne sauraient simultanément se développer sans limites; il faut donc d'une manière générale, pour éviter les conflits, que la liberté soit limitée dans son exercice : la collision entre les libertés extérieures a pour conséquence nécessaire leur limitation. Cette simple remarque suffit à détruire l'erreur, encore aujourd'hui si répandue, qui admet une liberté *absolue* de propriété, une liberté *absolue* d'aller et de venir, etc. A vrai dire, si le droit moral peut être considéré comme absolu en son principe intime, il est toujours relatif dans ses applications et dans son exercice : aucun droit sur les choses, aucun droit « réel » ne peut être illimité. Mais la liberté humaine, ainsi forcée de se limiter au dehors, doit cependant abandonner d'elle-même le moins possible. La liberté, en effet, est dans l'organisme social ce qu'est la force vive dans un être vivant ou dans un mécanisme quelconque; elle doit subir, par le frottement et l'action mutuelle des divers rouages ou organes, la moindre perte qu'il est possible. Voilà le principe général dont nous partons et qui, selon nous, doit dominer le droit appliqué et la politique. Passons maintenant aux conséquences et, au lieu de nous en tenir à un certain nombre de vérités de sens commun sans lien scientifique, déduisons de notre principe par une méthode rigoureuse toutes les conséquences qu'il renferme.

Il faut en premier lieu que la liberté, si elle subit nécessairement des limites, reste du moins inviolable dans ces limites mêmes; en d'autres termes, si la sphère de la liberté extérieure ne peut être infinie, du moins la liberté doit-elle être entièrement maîtresse dans cette sphère. Par exemple l'écrivain est maître de ce qu'il écrit; il est souverain de sa pensée et de l'expression qu'il donne à sa pensée. En second lieu, la sphère de la liberté extérieure doit être laissée aussi large qu'il est possible. Par exemple, un écrivain doit pouvoir publier tout ce qui n'est pas une atteinte aux droits d'autrui. En troisième lieu, la limite doit être la même pour tous. Il ne faut pas par exemple qu'une opinion qui plaît au pouvoir soit libre de s'exprimer, tandis que les autres ne le pourraient point. De même il ne faut pas qu'un certain culte soit permis et les autres défendus (1). Il ne faut pas non plus que les partisans de la religion

(1) Cette inégalité est la pure doctrine des théologiens; si la doctrine n'est pas appliquée dans toute sa rigueur, M. Lucien Brun, dans son cours à la faculté catholique de Lyon, et M. Charles Périn, professeur à l'université catholique de Louvain, correspondant de l'Institut, nous préviennent que c'est simplement parce que l'église n'a pas le pouvoir en main. Les livres de MM. Brun et Périn sont curieux à consulter comme

dominante puissent seuls contracter mariage, les autres n'ayant même pas le bénéfice du mariage civil (1).

Tels sont les caractères que doit offrir la limite du droit appliqué, considérée en soi; mais nous pouvons la perfectionner encore et la rapprocher de la liberté idéale. On ne l'a pas assez remarqué, pour que cette limite nécessaire soit la moindre altération possible de la liberté, il faut qu'elle soit l'œuvre de la liberté même; il faut, toutes les fois que faire se peut, qu'elle soit librement acceptée et voulue. En effet, si c'est volontairement que je m'arrête, dans l'exercice extérieur de mes droits, à une certaine limite, fin de mon domaine et commencement du vôtre, ma liberté demeurera libre même dans l'acte par lequel elle s'imposera une borne. Il y aura en ce cas la moindre altération et la plus grande somme possible de liberté, ce qui, selon nous, constitue le droit. Les écoles catholiques définissent le droit « la conformité à l'ordre divin (2); » nous le définirions plus volontiers la conformité à l'ordre humain, à l'ordre des libertés.

Nous posons donc le problème de la science sociale, dans ses applications à la jurisprudence et à la politique, sous la forme suivante : Comment faire que les limites mêmes de la liberté soient l'œuvre de la liberté? Quelle voie doivent suivre les volontés humaines dans le milieu extérieur, c'est-à-dire dans la nature et la société, pour s'altérer et se diminuer le moins possible tout en se restreignant elles-mêmes? — Nous donnons ainsi à cette importante question une forme scientifique, analogue au problème suivant de la mécanique : Quelle voie suivra un mobile qui, traversant un milieu résistant, ne doit abandonner de sa force et de sa vitesse que la quantité nécessaire pour contre-balancer les obstacles?

Ce minimum de limitation que la liberté doit s'imposer dans la vie sociale est d'une détermination extrêmement difficile, à cause de

spécimen de la façon dont les universités catholiques entendent l'égalité. « Nous sommes, dit M. Périn avec regret, réduits, *par la crainte d'un plus grand mal, à transiger* avec des cultes qui ne représentent que la vérité diminuée, comme les confessions protestantes, ou qui procèdent de l'erreur obstinée, comme le culte judaïque. » — « Nous ne pouvons pas, dit M. Brun, avec le même regret, être *en pratique* plus exigeans que l'église, et nous devons bien être de notre temps, *que nous n'avons pas choisi.* Mais il faut maintenir hautement et sans défaillance les *principes* à leur hauteur. » *Introduction à l'étude du droit,* p. 286.

(1) « *La sécularisation du mariage* est historiquement fille de la Réforme; vous venez de voir quelles lâchetés et quelles infamies ont préparé son avènement; vous prévoyez ce qui devait le suivre. » A notre époque, « le mariage n'est plus qu'un *contrat civil,* dont le maire est le témoin *nécessaire.* Il n'y a pas de mariage sans la déclaration de l'officier de l'état civil; il y a mariage *dès que cette déclaration est faite!* » Lucien Brun, *ibid.,* pages 125 et 121.

(2) *Introduction à l'étude du droit,* p. 51.

la complexité des rapports sociaux; il est même impossible d'arriver ici à une exactitude absolue et scientifique. D'autre part, si une limite n'est pas fixée bien ou mal, la collision sera perpétuelle entre les différens individus dans l'exercice extérieur de leurs droits. Comment donc remédier dans la pratique à cette difficulté de la théorie, afin d'éviter le plus possible les collisions et les conflits? — Souvenons-nous d'abord que l'économie politique nous offre un problème analogue dans la question si difficile de la valeur. Existe-t-il une règle absolue et infaillible pour déterminer la valeur des choses et par cela même le prix exact qu'elles devraient coûter? Non; le rapport précis d'une marchandise avec le travail qu'elle a exigé, avec les services qu'elle peut rendre, avec le besoin qu'on en a, avec la quantité d'autres marchandises du même genre qui est demandée et avec la quantité qui est offerte, est une résultante des plus complexes, qui varie même à chaque instant parce qu'à chaque instant il y a production nouvelle et consommation, comme à tout moment la température varie, bien que la variation puisse être insensible pour nos thermomètres. Quelle est la conclusion que les économistes en tirent? C'est que les individus, tout en s'efforçant de trouver la vraie valeur des objets, doivent suppléer à l'infaillibilité qui leur manque par un libre débat et par un libre accord. Le conflit de l'offre et de la demande aboutit à un véritable contrat d'échange, et l'accord des libertés fournit ainsi une solution de justice pratique, sinon d'absolue exactitude scientifique. En un mot, les volontés créent ou fixent la valeur par leur accord. — De même, nous ne pouvons, en jurisprudence ou en politique, déterminer avec une rigueur parfaite le minimum de limitation que les libertés devraient actuellement s'imposer à elles-mêmes pour s'exercer chacune en sa véritable sphère; mais la première et la meilleure solution d'un problème qui concerne la limite commune des libertés, c'est l'accord des libertés mêmes sur ce point. La borne à trouver appartenant à deux domaines distincts, c'est aux deux intéressés à la fixer. Si plusieurs libertés qui se rencontrent et qui, dans leur exercice extérieur, aboutiraient à une collision, fixent ainsi en commun leurs sphères d'action mutuelles, et si elles respectent ensuite volontairement la borne volontairement acceptée, nous aurons trouvé ce que nous cherchions tout à l'heure : la moindre altération possible des libertés et le moindre écart du droit idéal. On a comparé les libertés humaines aux dieux d'Homère qui, descendus dans la mêlée, se reconnaissent pour des immortels; elles se disent l'une à l'autre : — Nous ne pouvons nous anéantir mutuellement, mais nous pouvons blesser nos organes; au lieu d'une lutte brutale, acceptons le pacte de l'égalité.

Mais il ne faut pas attendre le moment même de la collision et par conséquent de la passion pour fixer la limite cherchée. Il est conforme à la nature d'êtres raisonnables, dans toutes les associations qu'ils forment entre eux, de prévoir les cas où leurs libertés peuvent se faire échec et de déterminer à l'avance la limitation que chacune devra s'imposer : c'est cette règle qui, quand elle est généralisée et appliquée à tous les membres de l'association, constitue la loi. L'ordre civil ou politique qui règne lorsque les lois sont universellement respectées nous apparaît ainsi comme un système de contraintes intérieures que chacun exerce sur soi-même en vue d'autrui, sous la condition de la réciprocité : chacun, en effet, par respect du droit des autres, se contient, s'abstient, et pour ainsi dire se contraint volontairement. La loi est une nécessité acceptée et voulue par la liberté même. De cette façon encore, on a la moindre perte possible de liberté et de force vive; à vrai dire même, il n'y a pas perte, il y a simple échange; bien plus, cet échange de services finit par constituer un profit pour tous.

Si l'exercice extérieur des libertés se conformait toujours aux règles de justice contractuelle établies, c'est-à-dire aux lois, l'état de la société serait un état de paix dans lequel aucun droit ne serait violé. Mais en fait l'injustice existe, et ce fait va nécessairement donner lieu à un droit nouveau. La collision que nous aurions voulu éviter partout, et que nous avons réellement évitée sur beaucoup de points, finit cependant par éclater : un individu dépasse la limite de son droit et empiète sur le nôtre, il attaque par exemple notre vie ou nos biens. Du régime de la paix, nous passons malgré nous à une première forme de la guerre, et l'insuffisance des voies de liberté, c'est-à-dire des mesures législatives, nous force de faire appel aux voies de contrainte, c'est-à-dire aux mesures exécutives. Mais ici encore la pratique devra s'écarter le moins possible de l'idéal proposé par la science. Cherchons donc par quel moyen nous rapprocherons le plus les voies de contrainte des voies de liberté.

L'individu qui, se faisant agresseur, a préféré le conflit des forces à l'accord des volontés n'a pas voulu exercer sur lui-même la contrainte morale nécessaire pour se maintenir dans son droit et pour respecter le droit d'autrui. Or, là où la contrainte intérieure et morale ne suffit plus, la contrainte extérieure et matérielle devient évidemment nécessaire. En effet, que nous résistions ou ne résistions pas à l'agresseur, l'emploi de la force aura toujours lieu; seulement il peut être au profit de l'homme juste ou de l'homme injuste; ne vaut-il pas mieux en ce cas que l'avantage reste au premier, non au second? De là le droit d'employer la force pour repousser la force lorsqu'éclate un conflit. A la limitation mutuelle

des libertés par une contrainte volontaire de chacun sur soi-même succède le refoulement de la liberté usurpatrice dans ses limites par une contrainte extérieure et forcée.

Pour que cette contrainte extérieure, à son tour, soit aussi voisine que possible de la liberté, il faut qu'elle soit encore, non plus directement, mais du moins indirectement, l'œuvre de la liberté même : il faut donc que celle-ci l'accepte d'avance. Par exemple, nous convenons d'avance unanimement que celui qui n'aura pas eu assez d'empire sur soi pour se contraindre lui-même à payer ses dettes y sera contraint par autrui. Par cela même le débiteur qui subit la contrainte l'a d'avance acceptée. On peut même dire qu'il est contraint en son propre nom, que celui qui le force est son mandataire et que cette coercition est l'exécution de sa propre volonté. En un certain sens, c'est encore lui-même qui se contraint par l'intermédiaire d'autrui; il demeure donc, dans la nécessité même qu'il subit, aussi libre qu'il peut l'être.

Pour que les voies coercitives soient ainsi acceptées librement d'avance, il faut que l'acceptation soit réciproque et que la contrainte soit reconnue mutuelle. Exercée ainsi par tous sur chacun au nom de tous, la contrainte ne sera pas seulement égale pour tous, elle sera encore également réduite pour tous au minimum, au strict nécessaire. Nous arrivons ainsi à concevoir le système exécutif comme un ensemble de contraintes extérieures, réciproques et contractuelles.

Une troisième condition de la contrainte, pour qu'elle soit moins opposée à la liberté et à l'égalité, c'est qu'elle ne vienne pas avant l'action injuste de l'individu, mais après, qu'elle ne soit pas préventive, mais répressive. Les autoritaires objecteront qu'il vaut mieux prévenir que réprimer; mais ce n'est pas à la force, c'est à la liberté et à l'intelligence qu'il appartient de prévenir le mal et les conflits en leur principe même. La vraie précaution est la prévoyance. Pour nous empêcher de tomber, la nature ne nous a pas mis des entraves, elle nous a donné des yeux. La prévoyance remonte à la source du mal, détermine d'avance les collisions qui peuvent se produire entre les hommes, et les résout d'avance par la voie du consentement mutuel ou par l'accord des libertés. En même temps elle s'adresse aux intelligences : l'instruction est le seul moyen préventif qui favorise la liberté au lieu de la détruire. Quant aux précautions que chacun peut prendre contre l'injustice sans empiéter sur le droit d'autrui, elles sont également légitimes : quoi de plus naturel que de fermer sa maison et d'avoir chez soi des moyens de défense en prévision d'une attaque? Mais ce sont là des précautions compatibles avec la liberté d'autrui; la contrainte

préventive, au contraire, serait l'usage anticipé de la force ; or, comment aurions-nous le droit de commettre une injustice pour en empêcher une ? La répression préventive a toujours été le masque du despotisme : sous prétexte d'abus, on proscrit l'usage; pour obvier au mauvais effet d'une liberté, on en supprime les bons résultats ; sous prétexte qu'il est dangereux de tomber, on défend de marcher ; bref, on veut prévenir les collisions de droits et on commence par en produire une en prenant l'offensive. La vraie justice préventive n'est pas celle qui supprime la liberté, c'est celle qui la fortifie et l'éclaire.

D'après ce qui précède, la contrainte n'est juste que sous la forme répressive. Même sous cette forme, nous allons le voir, elle doit encore se limiter et se rapprocher autant que possible de la ligne que suivrait la liberté même, car le droit est à son maximum quand la contrainte est à son minimum.

En premier lieu, les voies de contrainte ne sont justes qu'à l'égard des actions extérieures qui violent un droit positif. Tout acte interne, un projet, un désir, de même que tout acte extérieur de l'homme contre soi, toute action et toute parole contraire à la foi religieuse, négation ou blasphème, ne saurait armer les autres du droit de contrainte (1). Nous n'avons le droit d'employer la force que pour nous défendre contre l'injustice ou pour en réparer les effets. Telle est la *matière* de ce droit. — Quant à la *forme*, elle doit être aussi dépouillée qu'il est possible des caractères de la violence et aussi en harmonie qu'il est possible avec la liberté. Pour cela, hors le cas de nécessité, c'est-à-dire hors le cas de collision matérielle et présente, par exemple d'attaque violente contre notre personne ou nos biens, le droit de contrainte ne doit pas être exercé directement par l'individu lésé, mais par l'intermédiaire de la société même. Prétendre « se faire justice, » ce serait revenir à l'état de nature, qui est l'état de guerre et par conséquent le conflit perpétuel des forces; ce serait marcher en un sens opposé à celui de la liberté.

On croit généralement que la renonciation à se faire justice soi-même par un exercice direct et personnel du droit de contrainte constitue le réel abandon d'un droit par l'individu ; certaines écoles politiques ont pris l'habitude d'invoquer cet exemple pour soutenir que

(1) Ici encore nous ne saurions admettre la doctrine de M. Charles Périn, selon lequel la négation de Dieu doit être punie par la loi civile : « On a cru pouvoir pousser la transaction (de l'église avec ses adversaires) jusqu'à placer sous la protection de la loi la négation même de Dieu ; comme s'il pouvait y avoir un lien d'unité sociale entre les hommes qui ne trouvent plus en Dieu l'unité de leur lien ! Une pareille tolérance n'est plus une transaction, c'est une abdication du droit social et du devoir social dans leur essence. » (Voir M. Brun, *Introduction à l'étude du droit*, page 286.)

les individus abandonnent une partie de leurs droits dans le contrat social. Selon nous, au contraire, l'individu doit conserver dans la société tous ses droits et toute sa liberté personnelle; ce qu'il abandonne par le pacte social, n'est point, comme on le croit, sa liberté propre, mais la contrainte sur autrui : il ne renonce pas au *droit moral*, mais à l'*action physique* sur les autres, et en retour les autres renoncent à le contraindre lui-même individuellement. La doctrine que nous soutenons aboutit ainsi à une augmentation et non à une diminution de la liberté. En effet, la contrainte étant à vrai dire l'opposé du droit quoiqu'elle puisse lui servir d'instrument, ce n'est pas le droit et la liberté, c'est la contrainte et la violence qui subissent une perte et un amoindrissement par le contrat social. Renoncer à l'emploi de la violence, c'est substituer, selon nous, l'accord des droits à la collision des forces. Cessons donc de confondre dans cette question les deux contraires, c'est-à-dire la force et la liberté.

Nous irons plus loin. Il n'y a même pas, dans le contrat social, de véritable renonciation sous le rapport de la force. La part de contrainte nécessaire pour défendre la liberté des justes contre les attaques des injustes est simplement mise en commun, généralisée, réglée par des lois, soustraite par cela même à la passion pour être soumise à la raison, en un mot éloignée de la brutalité pour être rapprochée de la liberté. En effet, l'exercice de la force par l'individu même dont le droit est lésé prend toujours, avec les caractères de la violence matérielle, ceux de la vengeance, qui est en quelque sorte la violence morale. Pour que l'appréciation de l'injustice, qui doit être dégagée des considérations de personnes, le soit en effet et demeure impersonnelle, il faut qu'elle soit confiée à la société entière ou, si cela est impossible, à des membres pris dans son sein et désintéressés. Là-dessus tout le monde sera d'accord. L'arbitre qui doit mettre fin à la collision ou en réparer les suites est alors un troisième terme, un « tiers; » la question du *moi* et du *toi* disparaît; il ne reste plus en présence que deux libertés, et il s'agit simplement de savoir si leur rapport extérieur est demeuré conforme aux conditions acceptées par elles dans le contrat social. Pour porter ce jugement, on laisse de côté les personnes et on généralise le rapport : on se demande ce qui arriverait si ce rapport existait entre toutes les libertés et si chacun agissait de même à l'égard des autres. Y aurait-il dans ce cas égalité des libertés et une limitation aussi minime que possible de chacune pour éviter les collisions par un équitable partage? Si la réponse est favorable, il en résulte que chacun est resté fidèle aux engagemens qu'il avait pris; quand au contraire un homme empiète sur la liberté des autres, il se met en désaccord avec ses engagemens, il contredit la loi qu'il avait lui-

même faite pour sa part; il attaque les autres, et, en attaquant la société dans un de ses membres, il attaque la société entière; bien plus, il s'attaque lui-même comme membre de cette société et entre en conflit avec soi comme avec autrui. De là dans la société un droit nouveau et d'importance majeure, celui de *pénalité*. Le système pénal, complément des systèmes législatif et exécutif, se présente ainsi à nous comme le moyen suprême auquel nous devrons avoir recours pour réprimer les conflits que nous n'avons pu prévenir et pour en réparer les suites naturelles.

Ainsi, par une série de déductions logiques, en nous écartant toujours le moins possible de l'idéal, nous avons été amenés graduellement de la liberté intérieure et illimitée à la liberté extérieure et limitée par la loi, puis aux voies de contrainte, qui prennent les deux formes de la défense individuelle et de la pénalité sociale. La pénalité, telle est donc en cas de conflit notre dernière ressource, qui, quoique ayant pour moyen la force, n'en doit pas moins avoir toujours pour but la liberté même. Mais ici une nouvelle question se présente : la pénalité, nécessaire au point de vue social, est-elle légitime au point de vue moral? Quelle en est la véritable justification philosophique? C'est là un sujet de controverses encore ardentes, et nous allons voir que la solution du problème est toute différente selon la diversité des principes moraux ou sociaux invoqués par les écoles contemporaines.

II.

Le problème du droit de punir peut recevoir trois solutions principales, l'une spiritualiste, l'autre naturaliste, l'autre que nous appellerons tout à la fois idéaliste et naturaliste. Ici, comme dans les autres questions, le spiritualisme se croit en possession de principes absolus : — principe absolu du libre arbitre et de la responsabilité morale, principe absolu du bien et du mal, principe absolu de la sanction; ce sont les trois fondemens classiques sur lesquels on fait reposer la légitimité du droit de *punir*, droit qu'on commence par admettre comme incontestable. Selon nous, aucune de ces entités métaphysiques n'est d'accord avec les données de la science. D'abord, où découvrir ce libre arbitre absolu, cette volonté indifférente entre les contraires qui aurait pu faire l'opposé de ce qu'elle a fait? La psychologie moderne ne peut trouver aucune place dans la conscience à ce pouvoir hypothétique, et c'est le cas de répéter avec Newton : *Hypotheses non fingo*. Autant en faut-il dire de la responsabilité absolue qu'on veut faire reposer sur le libre arbitre. De deux choses l'une : ou bien vous connaissez tous les antécédens,

toutes les circonstances, tous les motifs et mobiles, tout le caractère de l'individu, et alors vous avez l'explication adéquate de l'acte, déterminé invinciblement par cet ensemble de causes. Le libre arbitre n'a joué là aucun rôle ; l'invoquer, c'est comme si on prétendait expliquer le battement du pouls, d'abord par le mouvement du sang et la structure des artères, puis par une vertu spirituelle du sang, la force pulsifique, qu'on pourrait même prétendre libre malgré le déterminisme de ses conditions. Quand on a entièrement mis à nu toutes les pièces d'un mécanisme, on n'imagine pas par surcroît une *faculté* capable de lui faire accomplir son travail et sur laquelle on ferait retomber la responsabilité de l'œuvre bien ou mal accomplie. Admettons cependant cette faculté occulte du libre arbitre absolu, supposons qu'après l'analyse de tous les motifs il y ait encore un reste, un résidu, qui s'explique par un libre arbitre capable de réaliser également les contraires. Même alors, en quoi sera responsable cette volonté indéterminée, insondable, capable d'agir contrairement à la direction de tous ses motifs ou mobiles, et qui ne diffère pas de la liberté d'indifférence (1)? En quoi l'homme aura-t-il à répondre moralement d'une action échappant aux prises de l'intelligence, qui est sortie de lui sans raison ou contre toute raison comme un accident et un coup de hasard, qui n'exprime pas sa *nature* et son *caractère* véritable, qui conséquemment demeure suspendue en l'air sans lien réel avec le *moi?* La responsabilité ne pourrait tomber que sur l'acte lui-même, qui a seul une nature mauvaise ; mais un acte n'est pas un être ; quant à la liberté indifférente, comme elle n'est en elle-même ni bonne ni mauvaise, on ne peut rien lui imputer. L'acte n'est donc blâmable que s'il répond déjà à une tendance blâmable, qui a préexisté, qui a été réellement dominante et déterminante, qui a été la vraie raison de l'acte. « La responsabilité, dit Schopenhauer, ne se rapporte à l'acte même que médiatement et en apparence : au fond, c'est sur le caractère qu'elle retombe... Les jugemens rejaillissent des actes sur la nature morale de leur auteur. Ne dit-on pas en présence d'une action blâmable : Voilà un méchant homme, un scélérat! ou bien : C'est un coquin! ou bien : Quelle âme mesquine, hypocrite et vile! C'est sous cette forme que s'énoncent nos appréciations, et c'est sur le caractère même que portent nos reproches. L'action, avec le motif qui l'a provoquée, n'est considérée que comme un témoignage du caractère de son auteur (2). Ce n'est pas sur une action passa-

(1) Nous avons essayé ici même de démontrer l'identité du libre arbitre et de la liberté d'indifférence. Nous n'insisterons donc pas sur cette question. Voir aussi l'*Idée moderne du droit*, livre III, et la *Liberté et le Déterminisme*, 1re partie.

(2) Déjà Aristote avait dit : « Les actes sont le signe de la disposition intérieure, à tel point que nous louerions même celui qui n'a pas encore agi si nous avions confiance qu'il est disposé à le faire. » (*Rhétorique*, I, 9.)

gère, mais sur les qualités durables de son auteur, c'est-à-dire sur le caractère dont l'action émane, que portent la haine, l'aversion et le mépris (1). » Faut-il tirer de là la conclusion que tirent Schopenhauer et Kant? Selon ces philosophes, nous sommes responsables de notre caractère même, de notre nature morale et conséquemment physique, parce qu'en dehors du temps, dans la sphère absolue de l'*être*, nous nous sommes donné à nous-mêmes ce caractère. — Kant et Schopenhauer oublient que, si nos actions sont déterminées par notre caractère, notre caractère à son tour n'est pas moins déterminé par notre organisation, qui elle-même vient de la nature du germe et de la nature des circonstances où il s'est développé, de l'hérédité et du milieu; en un mot, c'est le monde entier qui nous a faits tels que nous sommes, qui a pétri, moulé selon les circonstances notre caractère et nos instincts, comme le sculpteur façonne sa statue. Sculpteur aveugle, qui ne sait ce qu'il fait et fabrique un chef-d'œuvre pour des millions d'ébauches. Schopenhauer lui-même, quand il parle du prétendu *caractère intelligible* que nous nous serions donné à nous-mêmes dans l'éternité, en parle en de tels termes que ses paroles semblent une ironie. « L'homme, dit-il, sent très bien qu'une action toute différente, voire directement opposée à celle qu'il a faite, était parfaitement possible et aurait pu être accomplie, *pourvu toutefois qu'il eût été un autre :* c'est de cela seulement qu'il s'en est fallu ! » La réflexion est plaisante, et pourtant Schopenhauer semble admettre plus loin que nous aurions pu réellement être un autre, que nous aurions pu prendre un autre moi parmi les moi éternellement possibles, comme un costume entre mille dans un vaste magasin de déguisemens, avant d'entrer dans la mascarade de la vie. S'il en est ainsi, notre responsabilité se perd dans les nues : elle est tellement absolue, éternelle et *intelligible*, qu'elle est comme si elle n'était pas et comme si elle était de tout point inintelligible. C'est un mythe métaphysique aussi incroyable que celui de *la République*, où nous voyons les âmes, avant de tomber dans les corps, tirer à la loterie leur destinée et leur caractère, dont cependant, ajoute Platon, elles sont responsables, tandis que Dieu est innocent : Θεὸς ἀναίτιος.

Ainsi ni le libre arbitre indéterminé, ni l'action déterminée qui en est sortie, ni le caractère déterminé qui est la vraie cause de cette action, ne peuvent fonder une responsabilité absolue et métaphysique comme celle qu'imagine le spiritualisme. Nous n'avons donc ni le droit ni le pouvoir de *juger* la moralité ou l'immoralité absolue des autres hommes : un tel jugement se réduit à une illusion d'op-

(1) *Traité du libre arbitre.* Voir la traduction excellente qu'en a donnée M. Salomon Reinach, p. 186, Paris; Germer-Baillière.

tique. Nous nous mettons par la pensée à la place de l'accusé et nous nous écrions : « Il aurait pu agir autrement. » Ce qui signifie : « Nous aurions, nous, agi autrement, parce que nous n'avons point le même caractère. » Pareillement, quand il s'agit de nous, nous nous mettons avec nos dispositions présentes à la place de nous-mêmes dans le passé et nous disons encore : « J'aurais pu faire autrement. » — Oui, sans doute, nous l'aurions pu avec nos dispositions actuelles, qui ne sont plus celles d'alors. Nous confondons ainsi les temps; nous devrions dire : « Je puis désormais faire autrement, je suis désormais *libre* de faire autrement, parce que je suis affranchi de mes passions d'autrefois, de mes entraînemens, de mes aveuglemens. » Après tout, c'est l'avenir qui importe, c'est dans l'avenir qu'il faut agir mieux que nous n'avons fait; mais, par une sorte de fantasmagorie intérieure, nous plaçons derrière nous ce qui est devant nous et nous projetons le futur dans le passé.

Nous jugerions plus exactement la conduite d'autrui, si nous nous bornions à dire : « Cet homme aurait *dû* agir autrement, » au lieu de dire : « Il aurait *pu.* » On prétend d'ordinaire, je le sais, que *devoir* implique *pouvoir*; mais, contrairement à l'opinion reçue, nous pensons qu'il ne l'implique pas toujours. Qu'est-ce que désigne essentiellement le mot devoir? A notre avis, il exprime en face de la réalité un idéal, en face de ce qui est, fût-il nécessairement, ce qui eût été meilleur en soi, plus beau, plus conforme à la direction normale du monde ou de la société, et même au développement normal de l'individu. Mais l'idéal n'est pas toujours actuellement possible. Il n'en commande pas moins pour l'avenir, alors même qu'il n'a pas été possible pour le passé et qu'il n'est peut-être pas encore possible pour le présent. L'idéalisme, tel que nous l'entendons, peut donc opposer avec raison ce qui se doit à ce qui s'est fait, et même à ce qui *peut* se faire. — A quoi bon? demandez-vous. — Je réponds que l'idée même de ce qui doit être est déjà la première condition de sa possibilité : il me suffit de concevoir fortement ce qui se doit pour commencer à le rendre possible, parfois même actuel; avoir l'étincelle et la matière inflammable, c'est déjà avoir la flamme.

Nous appuierons donc notre théorie de la responsabilité sur un principe que nous avons souvent invoqué : l'influence efficace des idées et leur puissance de réalisation par elles-mêmes. Le passé ne pouvant être changé, il serait inutile de s'attarder dans le souvenir de ce qu'on a fait ou dans l'examen de ce qu'ont fait les autres, si cette pensée n'avait pas son utilité pour l'avenir. Se demander comment on aurait dû agir, alors même qu'on n'a pu agir autrement, c'est un moyen d'agir mieux dans la suite. Supposez un

visage dont les difformités se corrigeraient par l'idée seule de ces difformités; ou, si vous aimez mieux, imaginez un miroir qui, en reflétant la laideur, la rectifierait par une sorte de réaction intime; ce miroir est la conscience : s'y voir laid, c'est s'embellir. Narcisse se penchait sur l'eau pour s'admirer; quand on se penche sur soi-même pour se critiquer, le sentiment du désordre intérieur se tourne peu à peu en puissance de progrès. La responsabilité de soi envers soi-même consiste dans cette conscience de soi et dans cette comparaison possible de ce qu'on est avec ce qu'on devrait être. Il y a en nous pour ainsi dire deux volontés : l'une, la raisonnable, qui tend spontanément vers l'idéal et vers la liberté; l'autre, l'irraisonnable, qui demeure attachée comme par une force d'inertie aux besoins inférieurs de l'animalité. La seconde répond d'elle-même devant la première, qui la juge. En d'autres termes, nous avons conscience en nous de tendances diversement estimables, les unes supérieures et désintéressées, les autres inférieures et égoïstes, et nous mesurons la valeur des unes par les autres. Ainsi l'aveugle apprécie la misère d'être dans la nuit dès que ses yeux se sont ouverts à la lumière, ainsi le savant mesure son ignorance dès qu'il a acquis la science : le remords, cette forme de la responsabilité envers soi, est, selon nous, un contraste violent et douloureux entre la réalité et l'idéal.

Tel est, pour une doctrine à la fois idéaliste et naturaliste, le fondement moral de la responsabilité. Nous plaçons ce fondement dans une liberté tout idéale, non dans une liberté déjà actuelle comme le libre arbitre des spiritualistes. Cette liberté est à nos yeux une fin, non une cause proprement dite. C'est là le principe par lequel nous justifions, au point de vue philosophique, le droit de légitime défense individuelle et le droit de répression sociale. L'idéal, que chacun de nous peut réaliser, fonde notre droit : si les autres nous attaquent dans notre mouvement vers cet idéal, nous nous attribuons à juste titre un droit de défense et de répression, d'autant plus que l'idéal est commun à eux et à nous en vertu même de notre identité de nature; nous l'élevons donc au-dessus de nous et des autres comme une fin acceptée en commun par des êtres raisonnables. En un mot, la légitimité morale de la peine se déduit, selon nous, de la liberté idéale conçue comme principe du droit, et sa légitimité sociale se conclut de la commune acceptation de cet idéal par le contrat.

Les spiritualistes objecteront que la pénalité sociale est incompatible avec le déterminisme intérieur de nos actes. « Vous frappez dans un homme, dit un éminent critique de la doctrine naturaliste, M. Caro, un ensemble de hasards et de coïnci-

dences empiriques dont il est absolument innocent. Vous l'avouez vous-mêmes, et pourtant vous frappez! Quelle inconséquence et quelle dureté! » — Mais, pourront répondre les déterministes, c'est précisément vous, partisans de la responsabilité absolue, qui prétendez *frapper* et *punir* au sens propre du mot; nous, nous ne voulons que nous *défendre*. La vraie question est de savoir si le déterminisme des actes supprime le droit de défense. Y a-t-il donc inconséquence ou dureté à mettre un homme dans l'impossibilité de nuire aux autres, quand même son penchant à nuire serait un effet fatal de sa nature? Il y a dureté au contraire à ne pas se contenter de la défense sociale et à s'ériger en juge des responsabilités morales. La fatalité des penchans fût-elle (ce qui est faux d'ailleurs) aussi complète chez l'homme que chez l'animal, nous ne perdrions pas pour cela le droit de nous défendre. Ne frappez-vous pas un animal furieux ou rusé qui vous attaque, bien que sa colère ou sa perfidie soient *un ensemble de coïncidences empiriques* dont il est innocent? — « Quel est le juge, demande-t-on encore, qui oserait condamner l'instrument fatal d'un crime? » — Mais poussons les choses à l'extrême : si les poignards et les fusils avaient une intelligence ou une sensibilité, s'il suffisait de les châtier pour développer en eux la force de résister aux brigands qui veulent s'en servir, il serait bon de les condamner et de les châtier. — « Le juge se sentirait impuissant et désarmé le jour où il verrait paraître à sa barre non une volonté libre, responsable du mal qu'elle a fait, parce qu'elle savait que c'était le mal et qu'elle était libre de ne pas le faire, mais un tempérament asservi à des passions irrésistibles, un cerveau surexcité, un bras poussé au crime par une réaction cérébrale trop forte. Dans une pareille hypothèse, la plus légère condamnation serait un abominable abus de pouvoir (1). » Il nous semble au contraire que la défense sociale serait ici plus légitime et plus nécessaire que jamais : même dans cette hypothèse excessive, s'il s'établissait un dialogue entre l'accusé et le juge, le juge ne manquerait point de réponses. — L'assassinat que j'ai commis, dira l'accusé, vient de mon tempérament et non d'une volonté libre. — C'est une preuve, répondra le juge, que la société doit se mettre en garde contre votre tempérament comme on se met en garde contre une substance explosible. — Je ne me suis pas donné à moi-même ce tempérament. — Aussi ne prétendons-nous point vous attribuer un démérite absolu; nous ne vous jugeons pas moralement, nous ne vous accusons pas, nous apprécions votre caractère au point de vue de la société dont vous faites partie, au point de vue du pacte social et de vos propres engagemens. Pour n'être pas

(1) M. E. Caro, *Problèmes de morale sociale*, p. 235.

cause de votre difformité et de votre laideur, qui vous éloigne du type idéal de notre espèce et vous rapproche de la brute, vous n'en êtes ni moins difforme, ni moins hideux, ni surtout moins dangereux. — Mais je suis à plaindre. — Aussi nous vous plaignons, mais nous plaignons encore plus votre victime, qui, étant d'une nature supérieure à la vôtre, est morte, tandis que vous vivez. — C'est une nécessité inévitable qui m'attache à mon intérêt. — La même nécessité que vous invoquez nous attache à celui de la société entière et au nôtre, avec cette différence que notre intérêt est conforme à la perfection idéale de l'espèce humaine, le vôtre, non. — Ma nature est « asservie à des passions irrésistibles, » mon cerveau est « surexcité, » mon bras est « poussé au crime par une réaction cérébrale trop forte. » — Si votre cerveau et votre bras sont atteints d'une telle maladie, vous ne pouvez qu'ajouter des sévices nouveaux aux anciens. Raison de plus pour nous mettre et vous mettre en garde contre vous-même : nous vous emprisonnerons donc d'abord et nous essaierons ensuite de vous guérir. C'est précisément parce que vous n'êtes pas libre, mais esclave, que nous vous traitons en esclave et que nous vous enfermons. Si vous possédiez un « libre arbitre » assez absolu pour que le crime, commis par accident, ne fît point de vous un criminel par nature, nous pourrions vous laisser libre au dehors comme au dedans; mais nous avons à nous défendre contre la fatalité à laquelle vous vous dites vous-même asservi. — Si vous aviez été à ma place, vous eussiez agi comme moi. — Assurément, si j'avais eu votre nature et si je m'étais trouvé dans les mêmes circonstances, si j'avais été vous-même en un mot, j'aurais agi comme vous; mais d'autre part, si vous étiez actuellement à ma place, vous agiriez vous-même comme je vais agir; trouvez donc bon que, sans colère comme sans faiblesse, avec regret, avec pitié, je vous écarte de cette société où vos infirmités intellectuelles vous rendent incapable de vivre; en agissant ainsi, je ne ferai qu'exécuter les lois acceptées par vous : c'est en votre propre nom que je vous réprime.

D'après ce qui précède, il est exagéré de soutenir que toutes les écoles qui admettent le déterminisme de nos actes, et notamment l'école naturaliste, détruisent le fondement de la pénalité légale. Le naturalisme a seulement eu tort, en cette question, de trop réduire le crime à la folie ou à l'ignorance, le droit social de réprimer au droit de guérir ou d'instruire. « Qu'est-ce que le droit de punir? a-t-on dit à ce point de vue; c'est le droit et le devoir qu'a la collectivité de chercher à redresser la raison de l'individu dont le cerveau est malade, ou à éclairer celui de l'individu sain d'esprit pour lequel n'a pas lui l'idée du droit... Quelle plus ter-

rible force d'intimidation que de dire à un homme : Si tu prévariques, sais-tu à quoi tu t'exposes? A aller à la maison des fous. Pour celui qui, au lieu d'être un fou, est un ignorant, la prison doit devenir école, et c'est à un moraliste qu'il faut le confier. » C'est là confondre le complément de la pénalité, c'est-à-dire le devoir d'améliorer le coupable, avec le fondement même de la pénalité; on néglige trop le droit de défense, on assimile trop la prison, soit à une maison de fous, soit à une maison d'école. Les sermons paternels et les leçons de morale ont besoin d'être corroborés par de solides verrous. En outre, est-il vrai scientifiquement que tout crime soit folie ou ignorance? Que certains crimes soient des monomanies, c'est chose incontestable; mais l'homme qui vole pour sortir de la misère est-il un fou? le caissier qui s'enfuit avec la caisse est-il fou? et le faux-monnayeur, et celui qui pratique la fraude en grand ou la contrebande? Ce n'est pas là non plus pure ignorance, car il y a souvent dans les crimes et délits une preuve d'adresse, de réflexion, de science mal employée. Ce sont plutôt des industries antisociales. Quant aux crimes commis par vengeance, par amour, par une passion quelconque, ils ne sont pas non plus de véritables folies physiologiques ni une ignorance pure et simple. Il faut donc ajouter, selon nous, à la folie et à l'ignorance, comme causes du crime, les industries antisociales et les penchans antisociaux, dont on ne peut évidemment laisser les effets se développer en liberté. M. Cesare Lombroso, dans son savant ouvrage sur *l'Uomo delinquente*, a parfaitement démontré que le criminel de nature, par sa constitution cérébrale, se rapproche du sauvage plutôt que du fou : il y a chez lui rétrogradation du type humain civilisé vers le type humain primitif et même vers le type animal : ses actions sanguinaires sont souvent des cas d'atavisme qui font reparaître sous l'homme d'aujourd'hui le sauvage ou la bête (1). C'est là une difformité mentale qui, naturelle ou acquise, ne rend pas le criminel moins impropre à la vie en société que le fou furieux (2). Le vrai tort de l'école exclusivement naturaliste, à

(1) Cette opinion a été confirmée encore récemment par la communication du docteur Bordier à la Société d'anthropologie sur les résultats de l'étude qu'il a faite des trente-cinq crânes d'assassins exposés au Trocadéro par le musée de Caen. Ces crânes ont un volume considérable, ce qui constituerait un signe de supériorité, mais la région frontale, siège des facultés intellectuelles, est moindre que chez les autres hommes; au contraire, la région pariétale, siège des centres moteurs, est plus développée. Moins de réflexion et plus d'action, telles seraient les dispositions intellectuelles assignées à ces assassins. Par là ils se rapprochent des hommes préhistoriques et même protohistoriques, des sauvages de l'âge de pierre, qui avaient surtout besoin de facultés d'action et même d'action instantanée.

(2) Voir aussi sur ce sujet, dans l'excellent livre de M. P. Siciliani sur *les Questions*

nos yeux, n'est donc pas dans son déterminisme, qui est commun à toutes les écoles dont l'esprit est scientifique. Ce que nous lui reprocherions plutôt, c'est que, dans la question présente comme dans toutes les autres, elle se contente trop de la réalité, elle admet trop aisément que comprendre les choses, les expliquer par le déterminisme de leurs conditions, c'est au fond les justifier et les absoudre moralement, sinon socialement. Elle voit trop l'impuissance réelle de l'homme qui dans le passé n'a pu agir autrement qu'il n'a fait; elle ne voit pas toujours assez la puissance qu'il a d'agir autrement à l'avenir sous l'attrait de l'idée. En un mot, le sentiment de l'idéal et de son influence directrice sur les actions humaines lui fait défaut. Il faut compléter ici le naturalisme par l'idéalisme; il faut réprimer le malfaiteur au nom du droit idéal que sa pensée conçoit alors même que sa volonté est encore impuissante à le réaliser.

III.

Nous n'avons pas eu besoin, pour légitimer la pénalité sociale, de la responsabilité absolue et métaphysique à laquelle le spiritualisme fait appel. Par cela même nous n'avons pas besoin non plus d'un second principe souvent invoqué, le principe d'expiation, qu'on déguise d'ordinaire sous le nom de *sanction morale*. L'expiation est une de ces antiques idées religieuses qui se sont conservées dans nos législations pénales et que la science sociale contemporaine répudie. Le souverain, armé du glaive de justice, était considéré autrefois et est encore considéré par les écoles catholiques comme un représentant de la Divinité sur la terre; la Divinité, à son tour, n'était que l'image agrandie de la souveraineté terrestre (1). Dieu, roi absolu, établissait des lois et des peines par sa volonté et pour ainsi dire par son bon plaisir. L'expiation était le moyen de la « vengeance divine. » Un texte ambigu, comme il n'en manque pas dans saint Paul, n'a pas peu contribué à consacrer cette théorie : « Ce n'est pas en vain que le prince porte l'épée, car il est le ministre de Dieu pour exécuter sa vengeance en punissant celui qui fait de mauvaises actions (2). » Ceux qui s'appuient sur ce texte aboutissent à définir le droit social de punir une « délégation divine du droit de punir le mal (3). »

contemporaines, le chapitre intitulé : *Uomo delinquente, gius criminale e psico-fisiologia*, p. 202 et suiv.

(1) Voir M. Lucien Brun, *Introduction à l'étude du droit*, p. 254, 259.

(2) *Épître aux Romains*, ch. XIII, v. 4.

(3) Voir M. Lucien Brun, *Ibid.*, p. 254.

Les religions et les philosophies ont eu beau épurer de plus en plus l'idée d'expiation, ou plus généralement de *punition*, il suffit d'en montrer les origines et le développement pour reconnaître qu'elle n'est que le déguisement d'une notion des moins morales, celle de vengeance. Rendre le mal pour le mal, sans se proposer d'atteindre par le mal un bien plus grand, c'est là essentiellement ce qui constitue la vengeance. L'instinct de la vengeance a d'abord régné chez l'homme, comme chez les animaux, sous sa forme la plus brutale; puis il s'est régularisé en devenant la loi du talion, qui, au lieu de rendre le mal au centuple, suit une règle d'égalité et imite ainsi extérieurement la justice. OEil pour œil, dent pour dent, c'est une sorte d'échange et de compensation. Une illusion d'optique vous fait croire que votre œil vous est rendu parce que vous avez privé votre ennemi du sien : il avait joui de votre douleur, vous jouissez de la sienne; la balance est rétablie ou semble l'être. On peut lire dans l'*Éthique* de Spinosa l'explication de ce mécanisme d'images et de passions par lequel la vengeance est heureuse du mal d'autrui comme l'envie souffre du bien d'autrui. Plus tard, l'élément intellectuel mêlé à la passion s'est dégagé de mieux en mieux : on a compris que la proportionnalité établie par le talion était illusoire, tout extérieure, toute matérielle; il n'y a pas dans le talion équivalence réelle entre le traitement subi par la victime et le traitement infligé à l'agresseur, car deux personnes diverses par leur situation, par leur caractère, par leur sensibilité, ne sauraient se substituer l'une à l'autre comme des unités mathématiques. On a conçu alors la pensée de proportionner la peine non-seulement à la souffrance de la victime, mais encore à la malignité de l'agresseur : de là la prétention de sonder les cœurs et les reins, d'apprécier les intentions du coupable pour y proportionner la peine, en un mot d'exercer la justice distributive (1). On s'efforce ainsi de résoudre ce problème mathématique : trouver une quantité de souffrance qui soit égale à la quantité de malignité. Mais pourquoi cette égalité entre la souffrance et la malignité? Encore une fois, est-ce afin de rendre exactement le mal pour le mal? — Non, répondent les partisans du droit de punir, c'est pour réaliser « *l'ordre*, » pour donner satisfaction au « principe de l'ordre. » — Autant dire qu'il s'agit là de réaliser une symétrie, au moins apparente, qui donne à l'intelligence un semblant de satisfaction; c'est un talion intellectuel, comme en pourrait imaginer un logicien ou un géomètre. Par malheur, il n'y a point de commune mesure entre la perversité morale qu'on attribue au libre arbitre du coupable et

(1) Cette prétention a été réfutée d'une manière décisive par M. Ad. Franck, dans son beau livre sur la *Philosophie du droit pénal*, pages 101 et suiv.

la souffrance sensible. De plus, quand il y aurait une commune mesure, à quoi servirait le mal sensible que vous voulez ajouter, en quantité égale, à ce que vous nommez le mal moral? En quoi y a-t-il plus d'*ordre* dans le monde parce que vous ajoutez un second mal au premier? Ne voyez-vous pas que vous revenez toujours à ce singulier remède qui constitue la vengeance : crever un second œil sans guérir le premier? Votre morale est dominée par des idées de régularité toute matérielle et tout apparente. Aurez-vous réellement perfectionné l'architecture morale de l'univers parce que vous y aurez introduit de fausses fenêtres?

Pour échapper à ces objections, les partisans de l'expiation sont obligés de la faire reposer non plus sur un principe d'ordre intellectuel, mais sur une loi selon eux morale qu'ils appellent « le principe du mérite et du démérite, » de la « sanction morale. » La tradition religieuse et la tradition spiritualiste se sont accordées à maintenir dans l'enseignement classique cette prétendue « vérité nécessaire et absolue » que le bien moral mérite une récompense et le mal moral une *punition*, que le bon doit être heureux et le méchant *malheureux*.

Des moralistes éminens, comme l'auteur de la *Philosophie du droit pénal*, M. Ad. Franck, tout en rejetant les théories qui fondent le droit de punir sur l'expiation, n'en admettent pas moins l'idée de sanction morale et divine; ils y voient en définitive la dernière raison de la légitimité des peines humaines. A nos yeux, sanction morale et expiation se confondent. En effet, l'interprétation la plus plausible de l'idée de sanction morale, c'est une certaine convenance entre la beauté morale et la joie, entre la laideur morale et la douleur. Or, selon nous, ce prétendu axiome n'est vrai que dans sa première moitié. « Le bon doit être heureux, » dit-on; je l'accorde, car tous les êtres doivent être heureux; le malheur n'est désirable pour personne, encore moins pour les bons que pour tout autre. Puisque les bons sont ceux qui se conforment aux vraies lois et à la vraie direction de la nature, ils ont plus de droit que tout autre à être en harmonie avec le reste de la nature et à jouir de cette harmonie. Mais on ajoute, comme si la réciproque était évidente : « L'être mauvais doit être malheureux. » Voilà ce qui nous semble contestable. L'idéal est au contraire qu'il n'y ait finalement dans le monde *aucun* être malheureux, aucun être voué à d'irrémédiables souffrances. La douleur et le malheur ne peuvent pas être une fin, pas même quand il s'agit d'en faire le lot des volontés égarées; c'est un simple moyen, qui ne vaut que par le bien qui en peut résulter. Ce serait une vraie immoralité que de dire : « La laideur morale doit souffrir pour souffrir; » non, elle ne doit souffrir que si cette souf-

france, toute provisoire, est nécessaire soit pour défendre le bonheur des autres, soit pour préparer son propre bonheur. Quelle est donc la seule idée vraie contenue dans le principe de convenance entre le mal et le malheur? C'est que l'être imparfait, laid, hideux par l'effet d'un désordre de sa conscience, doit avoir conscience de ce désordre même *pour pouvoir y mettre fin.* Or, pour cela, on pense que la souffrance est parfois un moyen. Toute souffrance, en effet, est la conscience d'un trouble de nos fonctions vitales ou intellectuelles, et elle entraîne une réaction de l'être contre son mal intérieur, un effort libérateur vers le mieux. En désirant que le coupable sente sa propre imperfection, c'est donc son bien que nous désirons. Mais la seule souffrance qui soit une conscience salutaire du mal, c'est le regret du mal. Ce regret, en effet, n'est que la conscience même de la laideur morale, et il engendre le désir de la beauté morale. Or le caractère essentiel de cette conscience, c'est la spontanéité; le propre de ce désir, c'est de ne pouvoir être infusé du dehors et de jaillir du fond même de l'être. Le vrai regret du mal est volontaire En même temps il est la seule peine vraiment morale, parce qu'il est au fond une guérison. Il est donc clair qu'ici le malade seul peut être son médecin à lui-même. Les autres peuvent bien éclairer son intelligence et l'instruire, mais c'est là une œuvre d'humanité qui ne saurait se confondre avec la justice pénale proprement dite.

En l'absence de la peine intérieure, de la souffrance volontaire et acceptée, qui dépend du coupable seul, on a conçu la possibilité de la provoquer par une souffrance extérieure et forcée, qui en a paru comme le succédané ou la préparation. Mais ici est le point délicat. Sans doute la souffrance venue du dehors donne parfois à l'homme pervers la conscience de son désaccord avec les autres consciences, avec tout le reste de la société. Il a fait une action injuste en vue d'un bien matériel, il est d'abord juste que ce bien lui soit retiré, que le mal ne réussisse pas même matériellement. De plus, la peine légale, quand elle est appliquée selon les règles d'une stricte justice, peut servir à provoquer en lui le regret de *l'insociabilité*, de la laideur et de la discorde morale. La peine du déshonneur, infligée par l'opinion publique, agit à son tour dans le même sens. Mais cet effet d'amélioration morale ou de correction est malheureusement rare : si la souffrance peut amender, elle peut aussi irriter; si elle peut pacifier, elle peut aussi par réaction accroître l'état de guerre et le désir de la lutte. Enfin l'amélioration du coupable n'est qu'un des résultats possibles (et exceptionnels) de la pénalité, elle n'en est pas le but.

Supposez maintenant que telle ou telle peine extérieure soit en

fait impuissante à produire la conscience intérieure du mal, et qu'elle soit de plus inutile pour la défense des autres, je dis que cette peine deviendra une pure cruauté. Néanmoins les religions et les philosophies qui admettent, chez Dieu ou chez les hommes, le droit de punir proprement dit, conséquence du prétendu principe d'expiation, conservent ce genre de peines absolument inutiles et pour le coupable et pour les autres êtres, comme une prétendue *satisfaction* donnée au bien ou à Dieu. En réalité, rien de plus immoral que la conception de ce mal pur, absolu, surérogatoire, dont ne résulte aucun bien. Dieu même n'aurait pas le droit d'infliger un tel mal. En effet, de deux choses l'une : ou le mal moral est un mal par lui-même, et alors il est inutile d'y ajouter une peine extérieure non motivée par une légitime défense; ou le mal moral n'est pas un mal par lui-même, mais seulement par la pure volonté de Dieu, *sit pro ratione voluntas*, et alors la peine extérieure ne serait qu'un nouvel acte de despotisme ajouté à une loi déjà despotique.

Beaucoup de philosophes et de jurisconsultes qui se disent « libres penseurs » et se croient délivrés du préjugé théologique, le conservent pourtant sans s'en apercevoir sous ce nom du droit de *punir*. Qu'est-ce, encore une fois, qu'une peine qui, par hypothèse, ne se ramènerait ni à un moyen de défense et de répression sociale, ni à un moyen d'amendement final pour l'être pervers? Qu'on y réfléchisse, ce ne serait autre chose qu'un enfer plus ou moins passager, et ne différant de l'autre que par la durée; car ce qui constitue essentiellement l'enfer, c'est la peine sans profit, le mal rendu pour le mal et non en vue d'un bien. Certaine métaphysique n'est donc au fond qu'une théologie plus ou moins réduite en abstractions, mais identique d'esprit à la théologie païenne et à la théologie chrétienne. Voltaire lui-même, qui se croyait bien éloigné des religions, en admettant son « Dieu rémunérateur et vengeur, » admettait en réalité l'article fondamental de toute religion. Un philosophe autrement profond, Kant, a gâté par la même conception toute sa philosophie. Sa théorie du droit de punir s'en ressent; il la fonde non sur l'utilité de la peine pour le coupable ou pour les autres, mais sur une prétendue justice absolue dont l'expression pratique la plus exacte lui paraît le talion. La pénalité légale n'est à ses yeux qu'un talion légal. De là sa doctrine implacable sur la peine de mort : « L'égalité entre la punition et le crime, exigée par le droit strict du talion, n'est possible ici qu'au moyen d'une sentence de mort. » On sait jusqu'à quelle conséquence Kant a poussé sa théorie : « Si la société civile, dit-il, se dissolvait du consentement de tous ses membres; si, par exemple, un peuple habitant

une île se décidait à se séparer et à se disperser dans un autre monde, le dernier meurtrier qui se trouverait en prison devrait d'abord être exécuté, afin que chacun portât la peine de sa conduite et que le sang versé ne retombât point sur le peuple qui n'aurait pas réclamé publiquement cette punition (1). » Arrivé à ce point, le fanatisme moral de Kant, analogue au fanatisme religieux et au culte de Joseph de Maistre pour le bourreau, se réfute lui-même par l'absurde.

Comme notre métaphysique traditionnelle, notre jurisprudence traditionnelle est encore, avec ses notions de *vindicte sociale*, de supplices légaux et d'expiations, tout imbue des idées grossières du moyen âge, où l'on imitait le jugement divin par la prétention de juger absolument les consciences, l'éternité de l'enfer par l'irréparable peine de mort, la variété des tourmens infernaux par la variété des supplices légaux, les raffinemens de la vengeance céleste par les chevalets, les roues, les carcans, le fer, les tenailles, les haches, les bûchers. La science sociale contemporaine a déjà rejeté l'idée barbare des supplices matériels; elle ne tardera pas à rejeter l'idée non moins barbare au fond des supplices moraux et, en général, des peines expiatoires. La justice distributive, — rémunératrice du *bien* ou vengeresse du *mal*, — fera place, ici comme ailleurs, à la justice purement commutative et contractuelle, qui n'a d'autre but que de rétablir entre les *personnes* les véritables relations de droit.

IV.

Quel est donc le réel fondement de la pénalité sociale? — C'est uniquement et exclusivement, selon nous, le droit de réparation, qui consiste à *remettre les choses en l'état* et à rétablir la justice entre les personnes. Ce droit entraîne comme conséquence une série d'autres droits. En premier lieu, il faut rétablir dans son domaine normal la liberté de celui qui est attaqué; de là le droit de *défense*. En second lieu, il faut rétablir dans ses limites normales la liberté de celui qui attaque; de là le droit de *répression*, qui consiste à refouler la volonté usurpatrice et à la comprimer autant qu'il est nécessaire pour la mettre hors d'état de nuire. Ce droit s'exerce pour l'avenir comme pour le présent, et devient droit d'*intimidation*. Un enfant qu'un autre attaque et qui lui donne une leçon à coups de poing ne veut pas seulement agir en vue du moment présent, mais inspirer pour l'avenir une crainte salutaire à l'agresseur, et

(1) *Doctrine du droit*, trad. Barni, p. 201.

aussi à quiconque prétendrait l'imiter (1). Enfin le droit de réparation entraîne celui de *compensation* ou de réparation civile, qui consiste à compenser le dommage par un avantage toutes les fois que la chose est possible, à restituer ce qui a été enlevé injustement, en un mot, à réparer tous les effets matériels de l'injustice. Le mot de *peine* signifia primitivement compensation, indemnité matérielle. La justice pénale se réduit, sous le rapport matériel, à la justice commutative. Je vous ai fait un tort, vous ne pouvez demander qu'une réparation, une compensation, c'est-à-dire encore une restitution, c'est-à-dire encore un échange égal. Dans une nation démocratique, tout tend à prendre la forme d'une compensation de dommages ou d'un échange de services sous la loi de l'égalité. — Si maintenant à tous les droits qui précèdent (défense, répression, intimidation, compensation) on ajoute le devoir d'essayer l'*amélioration* du coupable, c'est-à-dire d'aider le rétablissement de sa liberté intérieure, qui permettra de lui rendre sa liberté extérieure dès qu'elle aura cessé d'être un danger public, on aura épuisé tous les droits ou devoirs de l'individu lésé et des autres membres de l'association envers l'associé infidèle au contrat commun. Par conséquent, on aura épuisé ce que comporte la justice. Tout surcroît de souffrance ajouté à ce qui dérive expressément de ces différens droits, lesquels se réduisent dans le fond à un seul, celui de réparation, est une violation de la justice et de la fraternité tout ensemble.

Nous pouvons maintenant, après avoir posé ces principes généraux, répondre aux objections de détail qu'a rencontrées notre doctrine. Un critique plein de bienveillance, M. Caro, nous a adressé autrefois ici même, et plus récemment dans ses *Problèmes de morale sociale*, des objections auxquelles l'importance des problèmes nous oblige de répondre. « Le droit de défense, dit M. Caro, par sa définition même, s'exerce et s'épuise dans l'acte de se défendre contre l'attaque hostile et ne survît pas au danger... Ce droit, c'est toujours la guerre et la guerre cesse contre un ennemi désarmé. Le droit de défense, réduit à lui-même, n'existe pour la société aussi bien que pour l'individu qu'aussi longtemps que l'individu ou la société ont à se défendre. » — Assurément, répondrons-nous, la défense ne doit pas

(1) Victor Cousin objecte que, si l'on châtie le criminel à la seule fin d'obtenir un effet utile à la société et pour détourner du crime, on obtiendra le même effet en châtiant l'innocent; « car la peine, en frappant l'innocent, produirait autant et plus de terreur et serait tout aussi préventive. » Cette phrase échappée à l'éloquence de Victor Cousin revient à dire, comme on l'a remarqué : « Nous voulons effrayer les coupables, frappons les innocens. » Pour prévenir le crime, c'est évidemment le crime qu'il faut condamner, non son contraire. Si l'on veut soulever un obstacle avec un levier, par exemple une pierre, ce n'est pas à côté de l'obstacle, mais à l'obstacle même qu'il faut appliquer le levier.

survivre au danger; mais le danger qui provient d'une volonté criminelle ne finit pas avec son crime. Il n'en serait ainsi que dans le cas où le crime serait l'œuvre accidentelle d'un libre arbitre absolu et indéterminé, au lieu d'être le résultat de ce déterminisme ntérieur qu'on nomme le caractère, qui agit selon des lois générales et non par décisions imprévues. L'assassin qui a tué un homme pour le voler n'a pas voulu tuer tel individu particulier, mais un membre quelconque de la société, pourvu qu'il fût riche et plus ou moins désarmé; il a donc au fond attaqué la société entière, comme un soldat dans la bataille attaque le bataillon qui se trouve devant lui, non tel individu plutôt que tel autre. La première attaque de l'assassin, par sa nature même, constitue donc une menace générale; ou plutôt il y a là une attaque permanente, une déclaration de guerre qui subsiste après le premier combat, une rupture définitive du contrat social. De là, pour la société, le droit de prolonger la répression jusqu'au moment où il est vraisemblable qu'elle aura mis fin à la tendance agressive par une suffisante intimidation.

La même considération de défense sociale nous paraît suffire pour répondre à une seconde objection de M. Caro : « Sans doute l'individu qui se défend épuise son droit dans l'acte qui consiste à se mettre à l'abri des attaques; il n'a pas à juger l'état de conscience de l'agresseur. La société qui le représente a le même droit, mais de plus, incontestablement, elle a le devoir et par conséquent le droit tout nouveau de graduer la peine qu'elle applique... Cette mesure peut-elle se prendre autrement qu'en discernant les intentions, en jugeant l'état des consciences, en descendant au fond de l'âme du coupable, ce que l'on déclare vainement un acte d'usurpation sur la justice absolue (1)? » Il faut faire ici, répondrons-nous, une distinction essentielle, dont nous montrerons ensuite l'importance pratique pour la réforme de nos lois pénales. Selon nous, le juge ne peut et ne doit apprécier ni la responsabilité *morale* ni la perversité *morale*; mais il peut et doit apprécier la responsabilité *sociale* et la perversité *sociale* : c'est à celles-ci et non à celles-là qu'il doit proportionner les peines. La responsabilité sociale est toute relative et n'a rien de mystique : il s'agit simplement de déterminer jusqu'à quel point l'accusé a eu conscience de violer le contrat social, jusqu'à quel point il a agi avec connaissance de cause contre la société et le droit d'autrui. Quand donc on se demande : « L'accusé a-t-il commis *librement* cet acte? » c'est pratiquement une question équivalente à celle-ci : « L'accusé a-t-il été *déterminé*

(1) *Problèmes de morale sociale*, p. 270.

à cet acte par un déterminisme de motifs ou de mobiles antisociaux et antijuridiques dont il avait conscience, et qui, survivant nécessairement à l'acte particulier où s'est exprimé son caractère, constituent, avec une menace perpétuelle, une perpétuelle responsabilité en face de la société? » Un torrent toujours prêt à déborder est un point d'application mécanique qui réclame une digue; il est, si l'on veut, responsable devant le mécanicien, qui emploiera à son égard les moyens appropriés; de même la volonté antisociale est un point d'application pour les moyens intellectuels et sensibles capables d'exercer sur elle une influence compressive. Mais il faut tout d'abord établir en fait l'existence de cette *volonté*, de cette détermination à nuire; c'est là la première tâche du juge, et c'est uniquement sous ce rapport qu'il apprécie et mesure ce qu'on nomme la « liberté » de l'accusé et ce qu'on pourrait tout aussi bien appeler les « nécessités » de son caractère. Ce n'est pas tout. Outre la volonté de l'homme malfaisant, il faut aussi apprécier la valeur des motifs ou mobiles qui l'ont déterminée; mais ici encore il s'agit simplement d'une valeur sociale, c'est-à-dire d'un danger plus ou moins grand pour la société. Or nous savons que la société est tout à la fois un *organisme* et un *contrat* (1); ces deux points de vue, dont nous avons essayé naguère de montrer la conciliation, sont ceux auxquels il faut ici se placer. Il est clair que l'homme dont les motifs ou mobiles sont les plus antisociaux sous ces deux rapports est aussi l'homme le plus dangereux : d'où la nécessité pour le juge d'apprécier le degré de force des tendances antisociales, afin de mesurer exactement la défense à la menace, qui est au fond une attaque. La doctrine que nous exposons ne tombe donc nullement sous l'objection qui lui a été adressée par M. Caro : « Si on la développait, nous dit-il, dans ses dernières conséquences, on arriverait à d'étranges résultats... Ce serait la gravité de l'acte *matériel* et du dommage causé qui deviendrait l'étalon unique de la peine et le principe de la rétribution sociale. Or il n'est pas douteux qu'on puisse causer un grand dommage sans être un grand criminel, tandis que des volontés perverses, paralysées par certains obstacles, ne produisent parfois qu'un mal insignifiant. Ce serait la justice renversée. » A coup sûr, répondrons-nous; mais notre doctrine aboutit précisément à l'inverse de ce qu'on lui reproche : elle ne juge pas la gravité de l'acte simplement d'après l'effet matériel; elle juge l'acte d'après les tendances antisociales qui l'ont produit; puisqu'il s'agit pour la société de se défendre contre une volonté qui la menace, il est clair que la société doit ap-

(1) Voir la *Revue* du 15 juillet.

précier l'hostilité intérieure de cette volonté à son égard et non pas seulement ses actes extérieurs.

A ceux qui veulent aller plus loin et tenter une appréciation morale des consciences, nous ferons à notre tour deux objections. En premier lieu, cette appréciation est impossible, parce qu'une foule de données nous manquent pour résoudre le problème. En second lieu, si vous voulez cependant l'essayer, faites-la alors complète, tenez compte de toutes les influences, de toutes les responsabilités concourantes et concomitantes, de toutes les solidarités. Mais alors il faudra accuser aussi le milieu, la famille du criminel, qui ne lui a probablement donné ni une éducation assez parfaite ni des exemples de vertu assez irrésistibles, la commune où il a vécu et où il n'a sans doute trouvé ni assez d'aide ni assez de protection, la nation dont il fait partie et qui se préoccupe encore si peu de l'instruction du peuple, des moyens de secourir les travailleurs, des lois propres à prévenir le crime en prévenant la misère. Aux réquisitoires impitoyables des avocats généraux il serait facile d'opposer un second réquisitoire et de démontrer que, dans tout cas d'homicide ou de vol, la société entière est coupable et moralement responsable. Un poète comme M. Victor Hugo soutiendra cette thèse non-seulement avec éloquence, mais encore avec vérité. Un savant comme le statisticien Quételet nous dira à son tour, les chiffres en main : — Prisons et bagnes se remplissent, année par année, avec une régularité et une exactitude désolantes, du même nombre de ces victimes disgraciées que la statistique nous dit être *les instrumens qui exécutent les délits préparés par la société.* — Toute responsabilité morale d'un individu entraîne aussi la solidarité morale des autres individus. Puisqu'on veut que la justice humaine imite la justice divine, n'aurions-nous pas tous à craindre, si un juge infaillible et omnipotent apparaissait soudain au milieu de nous, d'être condamnés, pour nos négligences, notre oubli des misères sociales et notre insouciance de leurs remèdes, à prendre chacun une part plus ou moins grande des peines décrétées contre le coupable? A vrai dire, son crime n'a fait que révéler aux yeux, parmi les hommes, un état de guerre latent auquel tous contribuent, comme le choc de la foudre révèle l'orage amassé dans les nues.

V.

Nous attachons une telle importance à la théorie qui remplace le droit mystique de punir par le droit scientifique de défense sociale, que nous la croyons seule capable d'apporter quelque lumière dans les questions aujourd'hui les plus controversées et de guider la lé-

gislation dans les réformes devenues nécessaires. On s'accorde à reconnaître non-seulement en France, mais en Allemagne et en Angleterre, que le système pénal actuel a de graves défauts. L'introduction des circonstances atténuantes, qui fut en son temps un progrès capital, a entraîné peu à peu des conséquences fâcheuses : grâce aux circonstances atténuantes, les lois sont à chaque instant éludées par ceux qui les appliquent, parce que ces derniers sentent la fréquente absurdité des lois mêmes; s'il s'agit d'un duel, d'un infanticide, d'un meurtre commis par un mari sur sa femme, par une femme sur son mari, par une jeune fille sur son amant, tout l'édifice artificiel du code est ébranlé ou renversé par les jurys. Les catégories factices et les classifications arbitraires, qui se ramènent à la distinction trop simple et trop absolue de la « préméditation » et de la « non-préméditation, » de » l'assassinat » et de « l'homicide simple, » sont comme un réseau mal fait dont les mailles laissent tout échapper. La science sociale doit ici introduire ses notions positives, si l'on ne veut pas que les lois soient sans cesse démenties dans l'application, que les jurés prennent l'habitude de déclarer ce qui n'est pas afin d'éviter des conséquences pénales qui leur répugnent, que des délits particuliers trop sévèrement punis par les lois générales acquièrent ainsi une impunité de fait, en un mot que l'apparente rigueur des principes se traduise dans la réalité par l'arbitraire des jugemens.

Un juriste de premier ordre, M. de Holtzendorf, a mis le mal en pleine lumière, mais il a proposé un remède qui semble un retour à la théorie des appréciations morales et des punitions morales. Examinons les faits qu'il invoque et les conclusions qu'il en tire. D'abord, pour comprendre le défaut de nos législations, il suffit de consulter avec M. de Holtzendorf la statistique des jugemens en matière pénale : on verra qu'il existe un désaccord complet entre les lois et les jurés, et cela dans les accusations les plus graves. De quelle circonstance la loi fait-elle dépendre le degré le plus élevé du crime? De la « préméditation. » Les jurés au contraire, pour condamner ou absoudre, s'occupent moins de la préméditation que de la nature des mobiles qui ont poussé l'accusé. — Voilà le fait, qui est certain; quant à l'interprétation que M. de Holtzendorf en donne, elle est selon nous inexacte. A l'en croire, les jurés se laisseraient avec raison guider par des considérations purement *morales*, qu'ils substituent à la stricte légalité. Selon nous, au contraire, les jurés obéissent avec plus ou moins de conscience à des considérations *sociales*, et s'ils y mêlent des questions de moralité, c'est parce que les problèmes de droit et les problèmes de morale ont nécessairement des points de contact. Pourquoi, par exemple,

malgré les lois les plus formelles, est-il impossible d'obtenir en France une seule condamnation pour duel? Légalement, le duel est un meurtre avec préméditation, conséquemment un « assassinat; » mais le bon sens des jurés comprend l'absurdité d'une telle classification et, pour éluder la loi, prononce des verdicts négatifs. C'est qu'il voit clairement que le motif du duel, c'est-à-dire l'honneur, n'est pas un motif antisocial, et qu'un homme qui risque loyalement sa vie à armes égales, quoique blâmable au point de vue de la morale rationnelle, est cependant loin d'être un ennemi de la société. Pour l'infanticide, même prémédité, sur deux cent-six accusations, on ne relève que cent vingt-sept condamnations, et pas une seule condamnation à mort. C'est que, là encore, les jurés ne sauraient assimiler à l'assassinat un meurtre dont un sentiment de pudeur ou d'honneur est souvent le mobile, et qui est souvent aussi une sorte de protestation indirecte contre des lois sans protection pour la femme trompée et délaissée (1). Dans l'année prise pour exemple par M. de Holtzendorf, cinq maris accusés d'*assassinat* sur les amans de leurs femmes sont absous; sur cinq maris accusés d'*homicide simple* un seul est condamné. On sait à quels excès et à quels abus le parti-pris des jurés les entraîne en cette circonstance : c'est qu'ils ne voient pas dans ce genre de meurtre une menace pour la société et qu'ils s'imaginent au contraire affermir l'ordre social par la sévérité à l'égard de l'adultère. Il est vrai qu'ils se montrent parfois aussi indulgens pour l'adultère du mari que sévères pour celui de la femme; mais il faut accuser ici, d'abord un certain égoïsme et l'esprit de corps des *maris*, puis les préjugés ou les lois mêmes qui consacrent en ce cas l'inégalité des deux sexes et l'asservissement de l'un à l'autre. Pourtant, la réaction commence à se produire. Onze cas d'assassinats de maris par leurs femmes donnent, dans la même année, six absolutions et pas une seule condamnation à mort. Deux jeunes filles sont accusées d'avoir *assassiné* leurs amans avec préméditation, toutes deux sont acquittées. Si nous voulions suivre jusqu'au bout la statis-

(1) Ce sont là, à notre avis, les vraies circonstances atténuantes de l'infanticide. Nous ne saurions d'ailleurs admettre sur ce point l'excuse barbare de certains juristes, adoptée par Kant. « L'enfant né hors du mariage, dit Kant, est né hors de la loi (car la loi, c'est le mariage) et par conséquent aussi hors de la protection de la loi. Il s'est pour ainsi dire glissé dans la république (comme une marchandise prohibée), de telle sorte que celle-ci peut ignorer son existence (puisque légitimement il n'aurait pas dû exister de cette manière) et par conséquent aussi sa destruction » (*Doctrine du droit*, p. 206). Cette nouvelle forme de péché originel, transportée dans la loi par Kant lui même, est un échantillon des sophismes souvent odieux dont les commentaires de nos codes sont encore remplis, et que nos lois mêmes consacrent souvent. Il est incroyable qu'un philosophe ait pu s'approprier cette casuistique de juristes.

tique, nous reconnaîtrions qu'une foule de lois sont ainsi considérées comme non avenues par les jurés, ce qui indique l'urgence d'une réforme. « Si de nos jours, dit avec raison M. de Holtzendorf, la protection due à la vie humaine est le premier des intérêts de droit, il est bien permis de s'étonner que la législation laisse obstinément subsister la contradiction flagrante entre l'esprit du jury et la vieille distinction psychologique de *l'homicide* et de *l'assassinat*. On devrait penser à établir l'harmonie entre la législation pénale et le sentiment populaire du droit, qui a dans le jury son expression avouée. »

Selon M. de Holtzendorf, ce qui fait la gravité des délits, d'après le sentiment populaire, c'est le caractère *bas* des motifs. Sur quarante-cinq accusés dont le mobile fut la *cupidité*, sept seulement sont acquittés, sept condamnés à mort et exécutés. Sur sept domestiques accusés d'avoir tué leurs maîtres par *trahison*, il n'y a pas un seul cas d'acquittement. M. de Holtzendorf en conclut que la race germanique eut raison, dans ses anciennes législations, d'établir une distinction entre les mobiles, les uns « bas et déshonorans », les autres plus honorables, d'y appliquer des peines de différentes espèces et d'introduire ainsi le sentiment moral dans l'appréciation du droit. Selon nous, M. de Holtzendorf s'engage ici dans une voie fausse. Examinons s'il est vrai que la cupidité soit considérée comme un motif de gravité exceptionnelle, et quelle en est la raison. Certains critiques de M. de Holtzendorf, tels que M. Renouvier, ont voulu nier le fait, mais le fait est réel. — La cupidité, objecte M. Renouvier, n'est pas un délit : comment donc deviendrait-elle aggravation du délit? comment ce qui n'est pas punissable serait-il puni en sus du crime où il se joint et auquel appartient déjà sa peine ? — Si nous ne nous trompons, ni M. de Holtzendorf ni son critique ne se sont placés au vrai centre de perspective. La cupidité n'est assurément pas un crime en elle-même, mais l'assassinat commis par cupidité constitue l'acte antisocial par excellence, la déclaration de guerre la plus formelle à la société et la rupture la plus définitive du contrat social. En effet, la société repose sur le respect de la vie des personnes et de la propriété personnelle; or l'assassinat pour cause de cupidité est à la fois un attentat contre les personnes et contre les biens. De plus, comme nous l'avons déjà remarqué plus haut, ce n'est pas là un crime particulier ou accidentel commis sur une personne particulière et dans des circonstances qui ne se renouvelleront plus; il suppose une intention persistante et une résolution générale de ne plus considérer la vie ni les biens des personnes, quelles qu'elles soient, comme leur appartenant. C'est donc une déclaration de guerre qui s'adresse à vous comme à moi, comme à tous. Est-il

étonnant qu'un juré, qui se trouve ainsi lui-même en cause, ne veuille pas assimiler un assassin de profession à un duelliste, ou à un mari outragé, ou à une jeune fille furieuse contre son séducteur, ou à une femme comme Véra Zassoulich qui s'arroge le droit de faire justice dans le silence de la loi. Nous n'avons pas besoin de faire ici appel à des considérations sur la moralité absolue, la responsabilité absolue, la conscience intime de l'assassin; il est même probable que, si l'on voulait entrer dans cette voie, on trouverait mille circonstances qui atténueraient la responsabilité *morale* des assassins de profession : mauvaise éducation, mauvais exemples, ignorance, misère, etc. Le jury n'entre pas dans cette voie et ne fait pas de casuistique, sinon pour *atténuer* l'effet de sa sentence, comme le faisait le préteur romain en vue de l'équité; le fond de son appréciation est avant tout social; le jury est ici utilitaire, et il a raison. De même, pourquoi le jury s'accorde-t-il avec la loi pour regarder la préméditation, dans la *généralité* des cas, comme une circonstance aggravante, et pourquoi s'écarte-t-il cependant de la loi, dans une minorité de cas, pour négliger cette circonstance ? C'est que la préméditation indique une volonté qui s'est déterminée après réflexion et dont la détermination sera conséquemment durable : le meurtre non prémédité peut être accidentel et isolé, le meurtre prémédité contient en puissance une série de meurtres. L'assassinat est donc généralement antisocial à un plus haut degré que l'homicide simple. Ce n'est pourtant pas une raison pour enfermer toujours, comme on le fait, la question de vie ou de mort dans ce dilemme grossier : Y a-t-il préméditation ou non préméditation? Voilà pourquoi le jury échappe souvent, nous l'avons vu, aux deux cornes du dilemme légal.

La classification des meurtres et des peines que M. de Holtzendorf conseille de substituer à la distinction de l'assassinat et de l'homicide simple, ainsi qu'au système des circonstances atténuantes, nous paraît vague et fautive parce qu'elle n'est pas faite d'après le critérium véritable, c'est-à-dire le critérium social (1). Nous rejet-

(1) M. de Holtzendorf résume pratiquement son système en quatre articles de loi qui ont du bon : 1° quiconque donne *volontairement* la mort à un homme est coupable d'*assassinat*, et sera puni de dix à quinze ans de détention; 2° quiconque, dans un intérêt de *lucre*, ou pour se procurer un *avantage injuste*, ou pour éviter d'être découvert, ou pour échapper à l'arrestation, donne volontairement la mort à un homme, sera puni des travaux forcés à perpétuité. Dans les cas les moins graves, la peine sera la détention pour un temps qui ne pourra être moindre de douze ans; 3° quiconque donne volontairement la mort à un homme dont il a reçu un *outrage grave* sera puni par la détention ou par la prison, pour un temps qui ne pourra être moindre de trois ans; 4° quiconque, étant provoqué à la *colère* sans qu'il y ait de sa faute et poussé à agir immédiatement sous l'impulsion de cette passion, tue volontairement un homme

terons de même le critérium proposé par M. Renouvier : « la responsabilité de l'accusé, » « l'imputabilité fondée sur le libre arbitre. » Ce n'est ni aux mobiles *moraux* du légiste allemand, ni à la *responsabilité morale* du philosophe français que nous demanderons la vraie règle de la législation pénale. A notre avis, il y a ici deux élémens à prendre en considération, tous les deux purement sociaux : 1° Le degré plus ou moins dangereux pour la société de l'acte considéré en lui-même (assassinat, vol, fraude, etc.); 2° le degré plus ou moins dangereux pour la société de la volonté qui a produit l'acte (volonté de tuer pour voler, de tromper dans les contrats de vente et d'achat, etc.) Ces deux élémens de la criminalité répondent aux deux points de vue, déjà signalés plus haut, de l'organisme social et du contrat social; leur réunion dans la théorie de la pénalité forme le caractère distinctif de la doctrine que nous proposons. En premier lieu, d'après cette doctrine, pour apprécier le caractère plus ou moins malfaisant des actes en eux-mêmes, le jurisconsulte devra rechercher leurs effets sur la vie et l'organisme de la société, comme un médecin physiologiste recherche l'effet d'une maladie ou d'un poison sur les corps vivans. Il est des crimes qui ne tendent à rien moins qu'à détruire le lien organique de la société, comme l'assassinat; il en est d'autres qui ne font que le relâcher, comme la fraude. C'est en suivant les effets des actions perturbatrices à travers tous les organes sociaux, leurs conséquences politiques, économiques, juridiques, leur influence sur les différentes unités sociales (individu, famille, associations privées, état), qu'on pourra espérer d'atteindre une classification des délits de plus en plus naturelle et scientifique. Mais ce point de vue objectif et en quelque sorte matériel ne saurait suffire à lui seul. Nous savons que, si la société est un organisme, elle est essentiellement un organisme qui a conscience de lui-même, qui se fait et se crée lui-même par le concours des volontés. Les volontés sont donc les élémens primordiaux et comme les cellules composantes de ce grand corps. Dès lors il devient nécessaire au criminaliste d'apprécier le caractère plus ou moins malfaisant de tel état des volontés, leur tendance plus ou moins grande à dissoudre le lien psychologique et moral de la société humaine, je veux dire le contrat. La volonté la plus dangereuse est évidemment celle qui tend à méconnaître le plus grand nombre d'obligations explicites ou implicites, à rompre le plus grand

dont il a reçu un outrage grave, — lui ou ses parens, ou une personne affidée, — est coupable de *meurtre*, et sera puni de la prison et de l'internement pour un temps qui ne pourra pas être moindre de trois mois. » — On remarquera que l'auteur introduit sous une forme subreptice la considération des circonstances aggravantes et la distinction du prémédité et du non-prémédité, qu'il avait écartée de sa théorie.

nombre de contrats généraux ou particuliers, à méconnaître le plus d'articles dans le traité de paix entre les hommes. On pourrait dire que la volonté la plus parjure et la plus anticontractuelle est aussi la plus antisociale. Que l'on compare à ce point de vue l'assassin de profession, le voleur, le commerçant qui fraude, le diffamateur, etc., il ne sera pas difficile de les classer comme on classerait des animaux malfaisans, tigre, loup, renard, taupe, etc., par ordre de *malfaisance*. On reconnaîtra aussi qu'il est des crimes particulièrement destructifs du contrat social, parce qu'ils méconnaissent non-seulement les conventions générales de toute société, mais encore les obligations particulières et les contrats tacites ou formels les plus essentiels à la sociabilité humaine : le parricide par exemple, qui entraîne la mort non d'un homme en général, mais d'un père ou d'une mère, et qui suppose éteints tous les sentimens générateurs de la société même.

Dans la pratique, dans les jugemens particuliers des tribunaux, l'appréciation des volontés sous le rapport de leurs tendances antisociales suppose un double examen. Il faut se demander d'abord si l'accusé a agi volontairement, c'est-à-dire avec la conscience de ce qu'il faisait, s'il a eu par conséquent l'intention de rompre le pacte social, intention qui constitue seule l'imputabilité relative, la *responsabilité* relative et toute sociale sur laquelle peuvent se prononcer les pairs de l'accusé. Il est clair qu'un idiot ou un fou, qui ne sait ce qu'il fait, n'a pas une responsabilité égale à celle d'un malfaiteur conscient : il n'a pas la *volonté* de rompre le pacte social, et on ne se défend contre lui que comme contre un animal dangereux, non contre un *homme* dangereux. Il ne s'agit pas de décider si, métaphysiquement, l'un comme l'autre ne sont pas soumis à un déterminisme; dans l'un des cas, chez l'homme conscient, ce déterminisme est modifiable par les raisons et par les sentimens de crainte, d'honneur, de sociabilité, etc.; dans l'autre, chez l'être inconscient, ce déterminisme est une organisation détraquée sur laquelle les raisons et les sentimens normaux n'ont plus de prise : elle relève du médecin et non du juge. C'est pour résoudre cette première question qu'on demande d'abord aux jurés : l'accusé a-t-il commis ou voulu commettre tel acte contraire aux clauses de l'association commune? — Mais cette question ne suffit pas pour apprécier, au point de vue social, la volonté de l'accusé; il faut encore rechercher les motifs et mobiles qui ont agi sur cette volonté, les forces composantes dont l'action illégale a été la résultante; il faut apprécier à quel point la volonté nuisible est en désaccord de tendances avec les autres volontés dont l'ensemble forme l'état. C'est à cette question que se ramène ou devrait se ramener celle qu'on

adresse en second lieu aux jurés : Y a-t-il des circonstances aggravantes ou des circonstances atténuantes? — Nous ne saurions accorder à M. de Holtzendorf la suppression qu'il réclame des circonstances atténuantes ou aggravantes, car ces circonstances ne sont autres au fond que des mobiles plus ou moins incompatibles avec l'association humaine et dont il faut bien mesurer la valeur antisociale. Sans doute la question est le plus souvent mal posée par les tribunaux; les motifs antisociaux étant presque toujours en même temps les motifs immoraux par excellence, la question dégénère trop souvent en appréciation de la moralité absolue. Les jurés, les juges et les accusateurs ne devraient jamais oublier que leur seule tâche est d'assurer les conventions et contrats formels ou implicites qui existent entre les citoyens, et que le for intérieur ne leur est pas ouvert, sinon dans la mesure où la question de moralité se confond avec celle de sociabilité.

Tel est, selon nous, l'esprit qui doit diriger soit le législateur, lorsqu'il classe les crimes selon leur influence plus ou moins nuisible sur l'organisme social, soit le juge, lorsqu'il apprécie les actes et les mobiles des volontés d'après leur opposition plus ou moins grande avec le contrat social. En dehors de ces théories scientifiques, les législations et les tribunaux risquent de s'égarer, et la nécessité d'y introduire les données exactes de la science sociale éclate à la fin dans la pratique même par le conflit des lois et des mœurs, des législateurs et des juges.

En résumé, c'est pour changer les collisions en union qu'on institue les lois publiques et la force publique, la législation par voie de libre consentement et l'exécution de la loi par voie de contrainte. Réduire ainsi les conflits d'action à des conflits d'opinions et les conflits d'opinions à un accord unanime des volontés, voilà la méthode que, dans la pratique comme dans la théorie, se propose la science sociale contemporaine. La contrainte ne nous a paru que la dernière ressource et le moyen extrême pour résoudre les collisions; loin d'être l'essence du droit, comme l'ont cru quelques philosophes, elle en est la limite, elle en est l'obstacle; mais l'institution de la justice pénale doit tourner les obstacles mêmes au profit du droit et changer la force, ennemie de la liberté, en auxiliaire de la liberté. Il faut, en organisant la contrainte pénale, pouvoir invoquer la liberté de tous, y compris la liberté même de celui qui subit la contrainte. On y arrive par la pénalité contractuelle, dont nous avons vu le véritable fondement. En entrant dans la société, par une sorte de pacte tacite, je me suis engagé à obéir aux lois que moi-même, en tant que citoyen, je contribue à éta-

blir. Si je romps le pacte, on me réprime et on m'impose une compensation; en cela rien d'injuste, parce qu'il n'y a rien là en définitive de contraire à ma volonté. J'ai voulu vivre en société; pour cela j'ai voulu les lois sociales : lorsque ces lois me contraignent, c'est moi qui me contrains par elles, c'est ma volonté antérieure qui réprime ma volonté présente, c'est moi qui, en tant que législateur, me défends contre moi-même en tant que violateur de la loi. Il n'y a rien là que je n'aie accepté, par conséquent rien de contraire à ma *dignité* d'homme, rien aussi qui puisse exciter mon *indignation*. En vain Kant prétend que personne ne peut consentir d'avance à être puni. Je me révolterais sans doute contre toute « punition » et toute « expiation » imposée par autrui, empiétement d'une conscience sur une autre; mais je ne puis me révolter contre la réparation promise d'avance par moi-même et à laquelle j'ai donné d'avance un consentement implicite (1). Ainsi s'ajoute au droit individuel de légitime défense, qui est encore une forme de la guerre, le droit commun de répression, qui est déjà une convention pacifique : la contrainte même prend les dehors ou, mieux encore, l'intime esprit de la liberté.

C'était peut-être une pensée de ce genre qui traversa l'esprit de Jean-Jacques Rousseau lorsque, en visitant les prisons de Gênes, il admira cette inscription écrite sur la porte d'entrée et gravée jusque sur les fers des détenus : *Libertas*. — La justice répressive en effet, telle que nous l'avons décrite, n'est plus que la défense de la liberté, sans mélange ni de vengeance ni d'expiation mystique, et sous les formes de la justice contractuelle. Mais pour qu'une société ait le droit de justifier ainsi la force coercitive et d'inscrire jusque sur les murs des prisons le nom de la liberté, il faut qu'avant de recourir à la justice répressive pour réparer les collisions, elle ait fait tout ce qu'elle pouvait faire pour les prévenir par l'instruction universelle, qui est la vraie forme légitime de la justice préventive. Plus la science fait de progrès, plus elle reconnaît que le criminel est souvent un insensé, souvent un ignorant. Plus il y aura d'écoles, moins il y aura de prisons, et c'est sur la porte des écoles, bien plus que sur celle des prisons, qu'il faudrait inscrire la devise du droit : *Libertas*.

ALFRED FOUILLÉE.

(1) On a fort bien dit : « D'après la loi athénienne, chaque coupable devait lui-même proposer la peine qu'il jugeait proportionnée à sa faute. C'est là la sanction idéale dont la société réelle ira se rapprochant de plus en plus. La sanction n'existe que là où le coupable l'accepte, bien plus la veut, la fixe et l'exerce lui-même. Je ne puis être puni, dans toute la force de ce mot, que si c'est moi qui me punis. » Guyau, *la Morale anglaise contemporaine*, p. 356.

UN

ÉCONOMISTE INÉDIT

Le Libre Échange et l'Impôt, études d'économie politique, par le feu duc de Broglie, publiées par son fils, Paris, 1879; Calmann Lévy.

La *Revue* a publié, il y a quelque temps, des *Considérations* du feu duc Victor de Broglie *sur la liberté commerciale* (1). Ce travail a été fort remarqué et il méritait de l'être. D'abord il arrivait fort à propos, au milieu de nos discussions sur le renouvellement des traités de commerce; ensuite, comme il émanait d'un homme éminent qui avait passé par les affaires publiques, il y avait intérêt à connaître son opinion sur la matière. Cet écrit n'était qu'un chapitre détaché d'études plus étendues que l'auteur a faites de l'économie politique, dans les loisirs que lui créa la révolution de 1848. Son fils, M. le duc Albert de Broglie, publie aujourd'hui ces études et les accompagne d'une préface fort intéressante, où il montre qu'il n'est pas étranger lui-même aux questions économiques, qu'il les comprend parfaitement et en saisit tous les points délicats. S'il ne propose pas toujours une solution, c'est par modestie, beaucoup plus que par insuffisance de lumières. Le livre est intitulé *le Libre Échange et l'Impôt.* Ce sont là en effet les principales questions qui y sont traitées, mais on y trouve aussi, sous forme d'introduction, des considérations générales excellentes sur l'économie politique qui pourraient passer aisément pour un traité si elles étaient plus développées et embrassaient plus de sujets.

L'auteur définit d'abord la science elle-même; il l'appelle une science d'ordre mixte, expérimentale, ayant l'utile pour but et se rattachant à la morale et à la politique. Voici ce qu'il dit du rapport

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

avec la morale : « Les relations qui existent entre les hommes ont pour mobile l'intérêt personnel, le plus actif, sinon le plus puissant de tous ceux qui exercent leur influence sur le cœur humain. Or, ce mobile, il appartient à la morale de l'apprécier en lui-même; il appartient à l'économie politique de le montrer en action et dans ses conséquences. » Cette définition, bien qu'excellente, laisse cependant quelque chose à désirer. On voit bien comment l'économie politique se rattache à la morale, mais on ne voit pas de même si les deux sciences sont d'accord. En effet, de ce que la morale apprécie le mobile qui fait agir les hommes, et de ce que l'économie politique le montre en action, il ne s'ensuit pas qu'il y ait accord et que la morale sanctionne ce que l'économie politique indique; c'est là pourtant ce qu'il eût été intéressant de savoir. Il répugne à beaucoup de gens d'admettre que ce qui est utile doive être en même temps moral; on est plus généralement disposé à croire le contraire. Le duc de Broglie aurait donc bien fait de montrer, par des argumens comme il aurait su en trouver, avec le grand sens philosophique qu'il possédait, que les deux sciences au fond marchent ensemble; du moment que l'utile est envisagé à un point de vue général et embrasse l'humanité, il doit être nécessairement moral et reposer sur les lois éternelles qui président à la conservation des sociétés; autrement il ne serait plus l'utile. « Les hommes, a dit Pascal, n'aiment naturellement que ce qui leur est utile, » et, si cette utilité ne devait pas s'accorder avec la morale, ce serait la condamnation des lois mêmes de la civilisation. *Atque ipsa utilitas justi prope mater est et æqui*, avait déjà déclaré autrefois Horace, et Bentham lui-même, le grand docteur du principe de l'utilité, ne l'admet que d'accord avec la morale. Du reste, c'est bien ainsi qu'a dû l'entendre le duc de Broglie; seulement il aurait pu l'accentuer davantage.

Il a été plus explicite en ce qui concerne les rapports avec la politique, et c'est un point d'autant plus important qu'il est fort négligé dans les livres; on y fait trop souvent de la science pour la science sans se préoccuper de l'application. Le duc de Broglie a envisagé les choses autrement. Il a montré d'abord qu'il n'y avait pas d'économie politique sans société : l'une sert de base à l'autre. Supprimez la société, et il n'y a plus d'économie politique ; cela n'est pas contestable. Il importe donc de savoir à quelles conditions la société peut vivre et prospérer; ces conditions, c'est la politique qui les enseigne, c'est-à-dire une autre science qui apprend à gouverner les hommes en tenant compte de leur caractère, de leurs passions et même de leurs préjugés, et qui par conséquent n'a rien d'absolu. Cette science, fort difficile du reste, bien que chacun ait la prétention de la connaître et l'arrange à sa manière

au gré de son ambition, est peut-être la plus importante de toutes, car elle est la clé de voûte de l'édifice social. Sans l'art de gouverner les hommes et de les maintenir en paix, que deviendraient les recherches pour améliorer leur bien-être matériel et élever leur niveau moral? L'économie politique est plus qu'aucune autre dans la dépendance de la politique, précisément parce qu'elle s'occupe de ce bien-être. Avant de savoir comment on peut enrichir les sociétés, il faut apprendre d'abord comment on les fait vivre. Voilà ce qu'on n'a pas toujours parfaitement compris et pourquoi l'économie politique s'est quelquefois égarée dans des discussions oiseuses. M. Thiers, dans un accès de mauvaise humeur, lui a dénié un beau jour le nom de science, et a déclaré que c'était de la littérature ennuyeuse : le mot était dur et nullement justifié. S'il a trouvé de l'écho, c'est, je le répète, parce que l'économie politique ne tient pas assez souvent compte des nécessités de la politique; c'est comme la branche d'un arbre qu'on aurait la prétention de faire vivre en dehors du tronc auquel elle se rattache; elle ne tarderait pas à sécher et à périr. Si l'économie politique n'a pas toute l'autorité qu'elle devrait avoir, ce n'est pas parce qu'elle est une littérature ennuyeuse, ainsi que l'a dit M. Thiers; elle est ennuyeuse comme toutes les sciences lorsqu'elle est mal exposée, et elle peut être intéressante quand c'est un écrivain habile qui tient la plume. Les œuvres de Bastiat et celles de beaucoup d'autres en sont la preuve; ce n'est pas non plus parce que les principes en sont faux, personne ne les conteste au fond; c'est tout simplement parce qu'on veut leur donner une rigueur inflexible, absolue, qui n'appartient qu'aux sciences mathématiques, et alors on les voit se heurter contre les faits et la pratique générale. Le duc de Broglie a eu raison de dire que c'était une science expérimentale, et encore l'expérience n'est-elle jamais absolue et varie-t-elle suivant les temps et les circonstances. L'expérience d'il y a cent ans peut n'avoir plus d'autorité aujourd'hui. Qui oserait soutenir, par exemple, que les questions de monnaie et de crédit se présentent encore maintenant comme il y a un siècle? Mais, dira-t-on, si l'économie politique est ainsi réduite à n'être qu'un accessoire de la politique, il suffira de connaître celle-ci et on n'aura pas besoin d'autre chose. C'est une erreur. Les deux sciences vivent à côté l'une de l'autre et se prêtent un mutuel appui. L'une apprend à gouverner les hommes, à assurer leur tranquillité et reste ou doit rester dans cette haute sphère; l'autre descend un peu plus bas et enseigne à les satisfaire au point de vue matériel. N'est-ce donc rien que de démêler les lois qui président à la formation et à la distribution de la richesse, que d'indiquer les règles à suivre en fait d'impôts et d'emprunts, et de montrer quelles sont les choses que l'état doit laisser à l'initiative

individuelle et celles qu'il doit faire lui-même? Le champ est encore assez vaste pour constituer une science, et si l'on sait s'y renfermer, on ne risque point de s'égarer dans les nuages, comme on le fait trop souvent. Le duc de Broglie, en indiquant les rapports étroits qui unissent l'économie politique à la politique, a voulu prévenir ces égaremens, et en même temps, comme c'était un esprit très ferme et très élevé, il savait se dégager des passions du jour, s'abstraire dans la recherche de la vérité et la proclamer hautement, malgré les préjugés contraires.

I.

Ce qu'il y a de particulièrement remarquable dans l'écrit qui a été publié ici *sur la liberté commerciale*, c'est l'époque à laquelle il fut composé. On était au lendemain du jour où, en réponse à une proposition de libre échange, faite en 1851, par un jeune membre de l'assemblée législative, M. Thiers avait prononcé un fameux discours en faveur de la protection. Ce discours avait obtenu un tel succès à la chambre et était tellement dans le courant des idées de l'époque qu'il fallait un certain courage et une grande indépendance d'esprit pour réagir contre l'effet qu'il avait produit. Le duc de Broglie eut l'un et l'autre; il ne se laissa pas séduire par le brillant mirage qu'avait fait naître la parole de l'orateur, et voici ce qu'il écrivait alors : « Les adversaires de la liberté du commerce ont aujourd'hui le haut du pavé, presque partout, hormis en Angleterre; mais leur position n'en est pas moins précaire et périlleuse; presque partout il leur arrivera, s'ils n'y prennent garde, ce qui leur est arrivé en Angleterre. Ils passent en général, et non sans raison, pour des esprits étroits, des hommes à préjugés, ou, pis encore, pour les représentans, les organes d'intérêts privés en lutte contre l'intérêt général. Un beau jour, il s'élèvera, je ne sais d'où, je ne sais quel vent de réforme, au besoin même de révolution, qui soufflera sur l'édifice un peu vermoulu derrière lequel ils s'abritent et le dispersera sans en laisser pierre sur pierre, dépassant ainsi le but, comme il arrive toujours en temps de réaction, au lieu de se borner à l'atteindre. » On voit qu'il avait ainsi prévu bien au delà des traités de 1860.

Il rappelait ensuite ce qui s'était passé en Angleterre, montrait Robert Peel, d'abord fort opposé aux idées de la liberté commerciale, qu'il couvrait de sarcasmes, venant plus tard les défendre lui-même, en ouvrant sans précaution les portes de l'Angleterre aux blés étrangers, et il concluait en conseillant aux protectionistes de France et d'ailleurs d'abandonner « des principes qui ne sont que des pétitions de principes, des argumens surannés et

rebattus, et de se placer sur un terrain solide pour défendre ce qu'il y a de légitime dans leurs prétentions, en sacrifiant le surplus de bonne grâce. » Au fond, disait-il, en principe, entre les adversaires de la liberté commerciale et ses défenseurs, le dissentiment déjà, dans l'état de la science, n'est pas aussi grand qu'on le croit et que le croient eux-mêmes les intéressés. Ce qui est règle pour les uns est exception pour les autres, et réciproquement. Mais, de part et d'autre la règle est si souple et l'exception tellement élastique, qu'il ne faudrait qu'un peu de logique, aidée d'un peu de sincérité pour ménager une transaction amiable. » Et, en effet, de quoi s'agit-il? Est-il question de renverser tout d'un coup les barrières de douane qui séparent les états? Personne ne le demande. Les maîtres de la science économique eux-mêmes ont mis des restrictions à la pratique absolue de la liberté commerciale. Turgot a déclaré que, pour bien traiter une question économique, il fallait oublier qu'il y a des états politiques séparés les uns des autres et constitués diversement,—ce qui voulait dire qu'en dehors de la pure théorie, dans la réalité des choses, il est nécessaire de tenir compte de ces constitutions diverses. Et quant à Adam Smith, il est plus net et plus explicite : il reconnaît deux cas où l'industrie nationale doit être protégée, et deux autres où elle peut l'être. Dans les deux premiers se trouve la nécessité de défendre la sécurité du territoire, et c'est pour cela qu'il avait approuvé l'acte de navigation de Cromwell, qui était pourtant un code de droits protecteurs. Il reconnaît encore, ce qui est plus délicat dans l'application, que, quand un produit de l'industrie nationale devient l'objet d'un impôt et que le prix de ce produit s'élève en conséquence, il convient de le protéger contre la concurrence étrangère et de rétablir ainsi l'équilibre ; pourvu toutefois, ajoute-t-il, qu'on puisse discerner suffisamment et jusqu'à quel point le produit est affecté par l'impôt. C'est là, en effet, le point délicat, car il faut discerner aussi quels impôts le produit étranger a déjà supportés chez lui, à quels frais exceptionnels de transport il a été soumis, afin d'établir des droits compensateurs très exacts. Ensuite, parmi les cas où la protection paraît licite à Adam Smith, sans qu'il la recommande pourtant d'une façon expresse, se trouve le droit de réciprocité. Il l'admet quand l'étranger repousse vos produits, et quand, repoussant les siens ou les imposant fortement, on espère l'amener à composition. Alors on peut user de ce droit momentanément, en vue du grand avantage que la liberté doit en tirer un jour. Il déclare enfin que, quand un nombre plus ou moins grand d'établissemens s'est formé dans un pays, à l'abri du droit de protection, il y aurait de grands inconvéniens à le lui retirer brusquement, qu'on ne doit y procéder que peu à peu et avec circonspection.

Telles sont les réserves mises à la pratique absolue du libre échange par Adam Smith. Le duc de Broglie n'en admet pas d'autres, et il s'applique particulièrement à justifier la dernière, qui est la plus contestable et la plus contestée, celle du ménagement à garder vis-à-vis des industries anciennes, que l'abaissement trop soudain des douanes pourrait compromettre. Si on objecte qu'on a renversé les barrières qui existaient autrefois entre les provinces d'un même état, et qu'on s'en est bien trouvé, on répond que la situation ne serait pas la même pour les barrières entre nations. Quand on a aboli les douanes entre provinces, les industries que la protection avait fait naître dans telle ou telle localité, et qui ont dû se déplacer pour chercher un milieu plus favorable, ne sont pas sorties, en général, des frontières d'un même état; ç'a été un malheur local, bien vite compensé par des conditions meilleures qu'a réalisées le travail, et il en est résulté un surcroît de richesses pour l'ensemble du pays. En serait-il de même avec l'abolition des douanes entre états? Il n'est pas indifférent que telle industrie, qui a pris un développement considérable dans un pays, ne trouve plus à y vivre et soit obligée de s'expatrier, emportant peut-être avec elle les capitaux qui l'alimentent, les intelligences qui la dirigent et les ouvriers qui la servent.

On ne voit pas trop quelle compensation on pourrait espérer. Mais, dira-t-on, on ne quitte pas ainsi son pays natal, trop de liens y rattachent, et d'ailleurs, si on le quittait, ce serait pour en porter ailleurs les goûts et les habitudes, par conséquent pour augmenter son influence au dehors et lui créer de nouveaux marchés. A cela on peut répondre que les liens qui retiennent dans un pays se relâchent de plus en plus avec les facilités de locomotion et de communication que présentent les chemins de fer et les ressources de la science moderne, et quant à l'émigration, en elle-même, si elle a des avantages, ce qui est incontestable, elle a aussi des inconvéniens, et ce sont peut-être ces derniers qu'on serait appelé à recueillir tout d'abord. Enfin on ajoute que la Providence a distribué ses faveurs entre tous les peuples. Aux uns elle a donné les mines, la houille, le fer; aux autres les bois, les prairies, les terres arables; à celui-là un climat plus favorable et une aptitude plus grande pour les arts industriels. Chacun fera ce qui lui est le plus facile et ce qui est le mieux approprié à son climat, il n'y aura plus de forces perdues; la production augmentera, la consommation de même, et tout sera pour le mieux. Cela est possible, mais cela n'aura pas lieu du jour au lendemain; dans l'intervalle, il peut se produire des ruines plus ou moins considérables qui ne seront pas les mêmes pour tout le monde et qui pourront changer l'équilibre des forces entre nations. Je suppose qu'une de ces nations qui

éprouvera le moins de préjudice par l'abolition soudaine des douanes, qui y trouvera peut-être même des avantages, se serve de ses avantages pour opprimer ses voisins et porter atteinte à leur dignité et à leur indépendance : cela s'est vu et se verra encore. Comment fera le pays ainsi opprimé pour retrouver son équilibre? Il ne le retrouvera peut-être jamais et perdra son indépendance pour avoir imprudemment et prématurément aboli ses barrières commerciales.

Ceci est grave et mérite considération. Si ces barrières doivent disparaître, ce sera le jour où tous les états de l'Europe seront reliés par le système fédératif et auront associé leurs intérêts matériels comme leurs intérêts politiques. Ce jour-là, en effet, la liberté commerciale absolue n'aura plus d'inconvéniens. L'industrie qui se déplacera pour chercher un milieu plus favorable ne sortira plus des frontières, elle sera toujours dans les limites du même état, et ce qu'on perdra d'un côté, on le gagnera de l'autre; ce sera comme la révolution qui s'opère à la suite d'innovations utiles, comme celle qui a eu lieu, par exemple, après l'invention du chemin de fer. Beaucoup d'industries se sont trouvées sacrifiées par suite de cette découverte, mais peu à peu les pertes se sont compensées. Nous n'en sommes pas encore à cet idéal, et tant que nous resterons divisés en nations, ayant des intérêts divers et souvent opposés, il faut agir avec précaution et n'abaisser les barrières que progressivement et lorsqu'on se sentira assez fort pour lutter contre les autres. Il y a même des industries qu'il faut conserver quand même; ce sont celles qui intéressent la sécurité du pays. — Voilà la théorie du duc de Broglie. Et on peut s'étonner après cela qu'on l'ait qualifié de protectionniste, et qu'on ait considéré les objections qu'il a cru devoir faire contre l'établissement sans réserve de la liberté commerciale comme des illusions patriotiques. Si ce sont des illusions, il les partage avec beaucoup de monde et les a empruntées à Adam Smith lui-même. Il a eu en outre la prétention de croire que, si elles étaient admises, cela enlèverait beaucoup de leur ardeur aux discussions qui ont lieu sur les questions de liberté commerciale. « Du moment, dit-il, où les protectionnistes renonceraient à demander protection pour toute industrie quelconque, par cela seul qu'elle existe ou qu'elle peut exister, du moment où ils consentiraient à prendre l'intérêt général, l'intérêt bien entendu des consommateurs, pour arbitre entre eux et les consommateurs, du moment, en revanche, où leurs adversaires admettraient que toute industrie dont le maintien importe à la sécurité publique doit être protégée coûte que coûte, que toute industrie grevée d'impôts doit être protégée dans la mesure de l'impôt qu'elle supporte, que

toute industrie qui promet de soutenir un jour la libre concurrence, doit être protégée dans une juste mesure durant sa minorité, qu'enfin les représailles contre les étrangers sont permises en matière commerciale, lorsqu'elles ont chance de réussir et d'atteindre leur but, du moment, en un mot, que protection ne serait refusée qu'aux industries qui n'en ont pas besoin, ou à celles qui ne pourraient subsister qu'au détriment des consommateurs, tant actuellement qu'à l'avenir, sur quoi disputerait-on? » Hélas! dirons-nous, on disputerait encore sur l'application, parce qu'il y a toujours loin de la théorie à la pratique; mais au moins on serait d'accord sur les principes, tandis qu'aujourd'hui, à voir la vivacité de la lutte, il semble qu'il n'y ait point de principes reconnus; chacun tire de son côté, pousse ses argumens à l'extrême, et on assiste à une véritable anarchie économique.

II.

Ce traité du duc de Broglie sur la liberté commerciale a incontestablement beaucoup de valeur, et, pour les esprits désintéressés et politiques, il est bien près de dire le dernier mot sur la question. Cependant ce n'est pas, dans le livre que nous avons sous les yeux, le chapitre qui nous a le plus intéressé. Il y en a un autre sur les impôts et les emprunts qui nous a plus particulièrement frappé. Après tout, sur la liberté commerciale, malgré l'agitation des esprits, la lumière est à peu près faite, Tout homme sensé et de bonne foi apprécie les avantages de cette liberté et ne discute plus que sur des questions de mesure et d'opportunité. Il n'en est pas de même sur les impôts et les emprunts. Ici, comme nous l'avons écrit bien souvent, tout est obscur et incertain. Adam Smith, avec son esprit philosophique, a bien posé en fait d'impôts des règles qui passent pour fondamentales, mais ces règles n'embrassent pas tous les cas et ne disent pas toujours nettement ce qu'on aimerait à savoir; par exemple, on n'y voit pas lesquels il vaut mieux choisir des impôts directs ou des impôts indirects. L'auteur semble bien, il est vrai, se prononcer pour les derniers; mais, comme en fait d'impôts de consommation, il n'admet que ceux qui frappent les objets de luxe et qu'on ne peut en obtenir que des produits insignifians pour faire face à des budgets qui deviennent de plus en plus gros, il en résulte que la question n'est pas tranchée. Cette lacune s'explique par l'époque où vivait Adam Smith. Ce qui le frappait alors, c'était la nécessité d'élever beaucoup les tarifs pour réaliser une contribution tant soit peu importante, et il craignait qu'en les élevant on n'apportât un certain trouble dans l'industrie et qu'on n'arrêtât la consommation; il n'admettait

donc les taxes indirectes que sur les objets de luxe. S'il avait vécu de notre temps, qu'il eût vu d'abord que ces choses de luxe, parmi lesquelles il rangeait le sucre, sont devenues des choses de consommation générale, presque de première nécessité, et qu'il eût constaté ensuite qu'en leur appliquant un tarif modéré on pouvait en obtenir des sommes considérables sans aucun trouble, il est probable qu'il aurait modifié ses idées et aurait eu moins d'éloignement pour les impôts de grande consommation. Il y aurait trouvé d'ailleurs l'application de sa troisième règle, qui est de percevoir l'impôt suivant le mode le plus favorable au contribuable : quoi de plus favorable pour celui-ci que de le payer quand il le veut et en général sans s'en apercevoir? Adam Smith n'a pas montré non plus très nettement que les impôts, sous quelque forme qu'ils se présentent, entrent en définitive dans les frais généraux de la production, et que la seule question à examiner en conséquence est de savoir s'ils ne chargent pas trop ces frais et si l'état rend réellement des services en proportion de l'argent qu'il reçoit. Les questions de justice et de proportionnalité, grâce à la répercussion, sont d'ordre secondaire à côté de celle-là.

Le duc de Broglie s'est attaché, quant à lui, à combler en partie cette lacune. Il a démontré d'abord par des argumens péremptoires que les services rendus par l'état étaient non-seulement productifs, mais les plus productifs de tous, en ce sens qu'ils assurent le premier des biens qui est la sécurité, celle-ci nous permettant de développer en paix toutes les facultés que nous possédons. L'état rend d'autres services encore qui ont leur importance et pour lesquels il ne pourrait pas être suppléé. Cela étant, il est naturel de considérer ces services comme une des charges de la production au même titre que tous les autres. Et cette production, quelle est-elle? Elle est le résultat du travail de l'année, l'ensemble du revenu brut sur lequel nous vivons tous, qui sert à payer le salaire de l'ouvrier, le traitement de l'employé, les honoraires du médecin et de l'avocat, qui supporte en un mot toutes les dépenses, l'impôt comme le reste, et il est bien évident que, si, une fois les dépenses payées, il y a un excédent, cet excédent, qui constitue le revenu net, ne peut pas supporter d'impôt, ou plutôt, car c'est ici une querelle de mots, il l'a supporté par avance et a été diminué d'autant. C'est en vain qu'on chercherait à atteindre, séparément et comme revenu net, la rente du propriétaire ou le revenu du capitaliste, la taxe serait toujours prélevée sur le fonds même de la production; seulement elle le serait par un effet indirect et grâce à la répercussion. Le propriétaire et le capitaliste augmenteraient en conséquence l'un le taux de sa rente, l'autre l'intérêt de son capital, et quant à ceux qui auraient à subir cette augmentation, le fermier ou l'emprunteur,

ils se dédommageraient en vendant plus cher leurs produits. Et la taxe retomberait en définitive sur le prix des céréales ou de toute autre marchandise. Cette rente du propriétaire et ce revenu du capitaliste n'ont pas été fixés au hasard, ils sont le résultat de l'offre et de la demande : c'est la force des choses qui les a établis. Personne ne s'amuse à les payer pour être agréable à ceux qui les reçoivent, et du moment qu'ils sont dans la force des choses, il faut bien que l'équilibre s'établisse et que le propriétaire et le capitaliste aient le revenu net auquel ils ont droit; autrement il y aurait des gens qui consentiraient à payer un impôt qu'ils peuvent rejeter sur d'autres, ce qui n'est pas admissible. « Les impôts, a dit J.-B. Say, tombent sur ceux qui ne peuvent pas s'y soustraire, parce qu'ils sont un fardeau que chacun éloigne de tout son pouvoir. »

Les états qui ont établi des taxes sur les valeurs mobilières ont cru faire merveille et n'imposer que le revenu net des détenteurs de ces titres, sans qu'il en résultât aucune charge pour la production: ils se sont trompés complètement. Ceux qui paient les taxes et qui ont droit à un certain revenu, étant données les conditions du marché, ceux-là les rejettent sur d'autres. Et qui est-ce qui les paie? Ce ne sont pas même les emprunteurs, ce sont les industries auxquelles les capitaux auront été consacrés. La houille, le fer, etc., se vendront un peu plus cher, et les compagnies de transport augmenteront leurs tarifs. On imposerait directement les salaires que l'effet serait encore le même; du reste, les économistes qui ont bien voulu réfléchir à la question ne s'y sont pas trompés. « Imposer les salaires ou les profits, a déclaré Ricardo, c'est toujours la même chose. » Il aurait pu y comprendre la rente et le revenu des capitaux. « De toutes les recherches auxquelles se livre l'économie politique, fait observer justement le duc de Broglie, la plus vaine, la plus inutile, quelque place qu'elle occupe dans les livres, est celle de constater sur quelle classe de citoyens tombe en dernière analyse tel ou tel impôt. Il tombe en dernière analyse sur le consommateur. Chaque chose, au moment où le consommateur l'achète pour son usage, vaut ce qu'elle a coûté et rembourse dans son prix tous les capitaux partiels qui ont successivement concouru à sa production, y compris l'impôt, et en plus les profits afférens à ces capitaux. » — Il n'est pas moins inutile de s'ingénier, continue-t-il, pour découvrir les moyens de proportionner l'impôt aux facultés des contribuables, d'exiger plus de qui a plus et moins de qui a moins. La dépense de chaque membre de la société se règle naturellement sur sa fortune, et puisque l'impôt se confond inévitablement avec le prix des choses, qui a beaucoup et dépense à l'avenant paie beaucoup d'impôts, qui a peu dépense peu et paie

peu d'impôts. » C'est ce qu'avait déjà dit du reste, en 1848, M. Thiers dans son excellent livre sur *la Propriété :* « Par une loi des plus sages et des plus rassurantes de la Providence, avait déclaré l'illustre homme d'état, de quelque façon que s'y prenne le gouvernement, le riche est après tout le plus soumis à l'impôt. » Et si on est arrêté par l'idée, qui existe dans quelques esprits superficiels, que le riche peut bien ne pas consommer en raison de sa fortune et échapper à l'impôt sur les économies qu'il fait, nous demanderions la permission de nous citer nous-même pour compléter la démonstration. « Ceux qui ne dépensent pas leur revenu, avons-nous dit, et qui en économisent une partie qu'ils prêtent, s'ils ne paient pas l'impôt directement, le paient indirectement par la consommation de ceux auxquels l'argent a été prêté. Ils le retrouvent dans l'intérêt qu'on leur sert, et qui est d'autant moins élevé que l'emprunteur a plus d'impôts à subir (1). »

Il paraît donc bien établi que les idées de justice et de proportionnalité sont à peu près hors de cause dans les questions d'impôts; cependant ce sont toujours celles dont on s'occupe de préférence, et il vient rarement à la pensée d'examiner en première ligne l'effet que peut produire tel ou tel impôt sur le progrès de la richesse, ce qui est le point essentiel. Le duc de Broglie l'a négligé comme les autres, et c'est d'autant plus regrettable que cette thèse rentrait naturellement dans le cadre de sa discussion ; après avoir dit qu'on faisait une œuvre vaine en cherchant à atteindre le revenu net exclusivement, il aurait pu ajouter que c'était en outre une œuvre dangereuse. En effet, ce qu'il appelle le revenu net, c'est-à-dire le surplus annuel des économies, toutes dépenses payées, s'ajoute au capital de la société, soit à celui qui est immobilisé, et dont on se sert pour créer des usines, construire des chemins de fer, creuser des canaux, faire des ponts; en un mot, pour augmenter l'outillage industriel qui rend la production plus facile et moins coûteuse, soit au capital roulant, que le duc de Broglie appelle par excellence le fonds productif, et qui est représenté par toutes les marchandises dont l'usage est nécessaire pendant le travail de la production. En imposant le revenu net, on diminue l'un ou l'autre de ces deux fonds. Si c'est le capital immobilisé, on aura pour 2 ou 3 milliards de moins de chemins de fer, d'usines, d'outillage industriel, ce qui est à considérer au milieu de la concurrence universelle, et lorsque chacun a besoin d'augmenter ses forces pour produire à bon marché. Prendra-t-on au contraire les 2 à 3 milliards sur le capital roulant, sur le fonds de marchandises destiné au travail de la production, l'inconvénient est encore plus grave;

(1) *La Question des impôts,* page 227, Paris, 1879; Plon.

si ce capital est, par exemple, de 50 milliards, on le réduit tout à coup d'environ 5 ou 6 pour 100, et comme ces 5 ou 6 pour 100 utilisés auraient produit plus que leur équivalent et donné un bénéfice, il en résulte qu'en prélevant 2 ou 3 milliards à l'origine de la production sur le fonds de roulement, on lui fait tort, non-seulement de l'importance du prélèvement, mais de ce que le bénéfice y aurait ajouté. Tandis que, si on les prend lorsque la production a accompli son œuvre, que les objets vont aller à leur destination définitive, c'est-à-dire au consommateur, le dommage est beaucoup moindre; on diminue la part de chacun de ce qui a été enlevé par l'impôt, mais rien de plus. Et comme ce prélèvement s'est exercé en général d'une façon très facile, sans qu'on s'en aperçût beaucoup, il n'a point causé de découragement. Il a pu même arriver que chacun a fait un effort de plus pour regagner le montant de l'impôt de façon à désintéresser le fisc sans qu'il en coûtât rien à la richesse publique. Par la voie inverse, vous commencez par diminuer la force productive, l'impôt est fortement senti, et loin d'être un stimulant pour le travail, il peut amener du découragement. En un mot, la question est de savoir s'il vaut mieux prendre l'eau à sa source lorsqu'elle est encore peu abondante, ou à son embouchure lorsqu'elle s'est grossie de tous ses affluens.

Le duc de Broglie a disculpé aussi les impôts indirects d'un autre reproche qu'on leur adresse souvent, qui est de pouvoir 'élever beaucoup sans qu'on s'en aperçoive et de pousser ainsi les états à des dépenses exagérées. Ce reproche n'est pas très fondé. Les impôts indirects se sentent parfaitement lorsqu'ils dépassent la mesure. Et alors il se produit un double phénomène : ils ne rendent pas en proportion de l'élévation dont ils ont été l'objet, et la consommation se ralentit, ou tout au moins reste stationnaire. C'est surtout en matière d'impôts indirects, comme l'a dit spirituellement Swift, que deux et deux ne font pas toujours quatre. L'expérience le prouve constamment. Après 1870, à la suite de nos désastres, on a porté de 20 à 25 centimes la taxe des lettres. Cette mesure n'a pas produit les résultats qu'on attendait, et depuis qu'on a abaissé la taxe à 15 centimes, on est presque arrivé aux mêmes chiffres comme recettes, et on a réalisé un immense progrès dans la correspondance. On s'aperçoit parfaitement aussi que le droit de mutation sur les immeubles est trop élevé; il donne lieu à une fraude considérable, et ne rend pas autant qu'il devrait le faire; on gagnerait certainement à le diminuer. Par conséquent, pour les taxes indirectes comme pour les autres, il faut de la mesure. Seulement les premières, lorsqu'elles sont modérées, passent à peu près inaperçues et ont même quelquefois pour effet d'activer le progrès de la richesse si l'état emploie bien l'argent qui en pro-

vient, tandis que les secondes, mêmes modérées, se sentent toujours et n'ont d'autre avantage que de procurer au trésor des ressources assurées et fixes qui ne dépendent pas des crises ou des révolutions; mais que sont ces ressources à côté de celles dont on a besoin, et que fournissent aisément les impôts indirects sans qu'on force la mesure? L'Angleterre trouve les quatre cinquièmes de son budget dans ces dernières taxes, la France à peu près les deux tiers, et ce sont certainement les états les plus riches et qui ont les meilleures finances. Si l'on met à côté la situation de la Turquie et même de la Russie, où les taxes directes prédominent, on verra la différence. Enfin, quand un homme aussi avisé que M. de Bismarck a voulu assurer l'indépendance financière de l'empire qu'il a créé avec tant de suite et après tant d'efforts, à quels moyens a-t-il eu recours? A-t-il augmenté les taxes matriculaires que lui fournissaient directement et péniblement les états confédérés? Pas du tout, il s'est adressé aux impôts indirects, et il obtiendra ainsi non-seulement ce dont il a besoin pour l'empire, mais de quoi même venir en aide à ses alliés si c'est nécessaire.

Nous ne voulons pas insister davantage. La cause des impôts indirects nous paraît gagnée, sinon en principe ou dans les livres, au moins dans la pratique, auprès de tous les hommes d'état vraiment financiers. Il n'en est pas un qui oserait, en France et en Angleterre, changer sensiblement l'équilibre actuel entre les deux natures d'impôts. Les économistes même les plus opposés aux taxes indirectes, s'ils arrivaient au pouvoir, et cela s'est vu, n'y changeraient rien non plus, ou presque rien. Autre chose est la théorie, autre chose est la pratique. Seulement on se demande pourquoi le désaccord. On comprend parfaitement que la théorie aille toujours en avant de la pratique, qu'elle enseigne la voie à suivre, comme lorsqu'il s'agit, par exemple, de la liberté commerciale. Encore faut-il qu'elle soit elle-même dans le sens du progrès. Si elle lui tourne le dos, si plus elle prêche la supériorité des impôts directs, plus les nations adoptent les taxes indirectes et s'en trouvent bien, le désaccord devient fâcheux et diminue un peu l'autorité de la science.

III.

J'arrive maintenant à la question des emprunts, qui est aussi traitée dans le livre du duc de Broglie. On est généralement d'avis que lorsque l'état a besoin de ressources extraordinaires pour faire des travaux utiles ou pour des améliorations de diverses natures, il doit les demander à l'emprunt plutôt qu'à l'impôt; ces

travaux et ces améliorations profitent à l'avenir encore plus qu'au présent, et il ne serait pas juste que ce dernier fût seul à en supporter la charge. Mais les emprunts pour travaux utiles ou pour améliorations sont les plus rares. Les gouvernemens ont le plus souvent besoin d'argent pour couvrir des déficits de budgets, pour faire face à des dépenses mal justifiées et quelquefois même pour entreprendre la guerre. Dans ces derniers cas, lequel vaut mieux de l'emprunt ou de l'impôt? Les économistes se prononcent généralement pour l'impôt. Ce sera une charge très lourde pour le contribuable. Tant mieux ! disent-ils, on se montrera plus vigilant pour en surveiller l'emploi, et pour arrêter les entraînemens fâcheux du gouvernement; s'il s'agit d'une guerre à soutenir, par exemple, on voudra qu'elle soit bien justifiée, et ne s'étende pas au delà de ce qui est raisonnable. Il est bien certain en effet qu'on mettra plus de zèle à empêcher une grande dépense qu'on devra solder immédiatement qu'à prévenir celle dont le poids ne se fera sentir que petit à petit par les intérêts à payer chaque année tout en devant durer plus longtemps. Mais il faut se placer à un autre point de vue, se mettre en présence d'une dépense nécessaire, eût-elle pour objet de couvrir un déficit ou de faire la guerre ; il y a des déficits qu'on n'aurait pas pu éviter, et des guerres qui sont utiles, celles par exemple qui ont pour but de défendre l'intégrité et l'indépendance du territoire. Dans ce cas, la dépense doit être faite, et il s'agit de chercher le moyen de la rendre le moins préjudiciable à la fortune du pays. Les financiers répondent que c'est par l'emprunt plutôt que par l'impôt, et le duc de Broglie est de leur avis. On dit en faveur de l'impôt que, s'il se fait sentir durement et s'il apporte un certain trouble dans les relations commerciales, par le renchérissement qu'il produit, le malaise est tout à fait momentané ; aussitôt la crise passée ou la guerre finie, les choses reviennent à leur taux normal, et le capital social n'a pas été diminué. C'est comme une bourrasque qui passe sans laisser de trace. Cette appréciation, suivant les financiers, est tout à fait erronée. L'impôt extraordinaire, à moins qu'il ne soit de peu d'importance, non-seulement se fait sentir très durement, mais il a des conséquences qui ne s'effacent pas avec la crise qui les a faits naître. Le renchérissement qui en résulte bouleverse un certain nombre d'industries, on ne peut plus produire aux conditions nouvelles, parce qu'il n'y a plus de consommateurs. Les ruines s'accumulent, les capitaux se déplacent, et quand la crise est passée, les ruines subsistent encore. On ne retrouve plus l'ancienne situation; la bourrasque qu'on a subie est de la nature de celles qui renversent les arbres, les maisons, et dont on ne répare pas aisément les ravages. C'est donc une erreur de croire que pour une

dépense sérieuse l'impôt extraordinaire vaut mieux que l'emprunt; il est au contraire plus préjudiciable. Sans doute l'emprunt grève l'état d'intérêts que les contribuables ont à payer pendant un temps plus ou moins long. Ces intérêts entrent dans les frais généraux de la production, pour parler comme le duc de Broglie, et la rendent plus coûteuse. Mais c'est ici une question de mesure; et il est bien certain au moins qu'il sera toujours plus facile de payer les intérêts d'une dette pendant un temps plus ou moins long, que d'en rembourser le capital en un ou deux ans. Ce capital, si vous le demandez à l'impôt, vous ne pouvez le prendre, je le répète, que sur le fonds productif de la société, c'est-à-dire sur le fonds de roulement; vous diminuez celui-ci d'autant, ce qui est déjà grave, et vous courez, en outre, le risque de faire naître des inégalités choquantes. Toute taxe établie précipitamment et pour peu de temps ne peut pas se répercuter; elle reste sur ceux qui en sont atteints d'abord, sans qu'il y ait pour eux aucun moyen de compensation. Et alors on verra des gens dont la fortune est à découvert, facile à saisir, qui paieront 20 et 25 pour 100 de leur revenu par suite de cette taxe, tandis que d'autres dont les ressources sont moins ostensibles, tout en étant plus considérables, ne paieront que 5 pour 100. Ce sera une violation de toutes les règles. S'il s'agit d'un emprunt, au contraire, on le prend sur un capital qui n'est pas nécessaire au fonds productif de l'année. On le prend sur le capital en réserve qui peut être plus ou moins utile au fonds d'immobilisation, mais qui n'a pas une importance de premier ordre, comme celui dont on se sert pour la production annuelle. Du reste, Stuart Mill l'a parfaitement reconnu lorsqu'il a dit qu'un emprunt de quelque importance ne saurait être prélevé sur les capitaux engagés dans l'agriculture, le commerce et l'industrie, mais seulement sur les économies annuelles; or, qu'il s'agisse d'un emprunt ou d'un impôt extraordinaire, le résultat est toujours le même.

Reste maintenant la question de l'amortissement. Le duc de Broglie n'est pas plus que nous de l'école de quelques financiers modernes qui voient sans inquiétude la dette des états augmenter continuellement et qui condamnent l'amortissement comme une doctrine surannée. Dépensons, disent ces financiers, dépensons toujours, mais d'une façon productive, la richesse s'accroîtra, et ce sera le meilleur des amortissemens. Qu'importe l'accroissement des charges si on est plus riche pour les supporter? Tout est relatif, dans ce monde; nous sommes moins accablés en France avec 22 milliards de dette que la Turquie ne l'est avec 4 ou 5, et la Russie avec 10 ou 12. Cette théorie, nous l'avons discutée et combattue assez souvent pour n'avoir pas besoin d'y revenir. Nous dirons seulement

qu'en renversant toute idée de prévoyance, elle peut mener les états à la banqueroute. Nous considérons au contraire l'amortissement comme la pierre angulaire du crédit et comme une nécessité de premier ordre dans tout pays qui veut avoir de bonnes finances.

Si nous préférons l'emprunt à l'impôt pour couvrir certaines dépenses extraordinaires et urgentes, c'est à la condition que cet emprunt ne restera pas perpétuel et qu'on se préoccupera de le racheter le plus promptement possible. Nous ne voulons pas de l'impôt pour acquitter en un an ou deux une dépense de 3 ou 4 milliards, le trouble qui en résulterait serait trop considérable; mais nous l'acceptons volontiers pour rembourser cette somme en quinze ou vingt ans, comme ont fait les Anglais après la guerre de Crimée, comme sont en train de faire les Américains, et comme nous aurions dû faire nous-mêmes, après nos grands désastres, si nous avions eu un peu plus de résolution. Il suffisait pour cela de maintenir au budget obligatoirement les 200 millions par an de ressources extraordinaires qui nous ont servi à rembourser la Banque de France. — Avec ces ressources, en vingt-deux ans, à partir de ce jour, le superflu de la dette contractée pour la guerre aurait pu être éteint.

Quand on réfléchit à l'amortissement, on trouve qu'il a deux grands avantages : d'abord il exonère au bout d'un certain temps d'une dette plus ou moins lourde qui entre dans les frais généraux de la production et rend la concurrence plus difficile au dehors. On peut dire aujourd'hui, en voyant le peu de marge qu'il y a pour les bénéfices industriels et commerciaux, que l'avenir appartient aux nations qui auront le moins de dettes; car elles pourront produire à meilleur marché, c'est probablement pour cela que les Américains, gens très avisés, mettent tant d'ardeur à diminuer la leur. Supposons qu'en France nous puissions amortir dans un délai de vingt-deux ans les 7 milliards dont sont encore grevées nos finances par suite de la dernière guerre, et que nous ayons ainsi prochainement 300 millions de moins à payer par an. Quel allègement pour nos impôts! quelle facilité plus grande pour le commerce au dedans et pour la concurrence au dehors! Cela vaudrait mieux que tous les systèmes de protection qu'on invoque en ce moment. Le second avantage qui est à considérer dans l'amortissement, c'est l'élévation immédiate du crédit qui en résulte. Quand les Américains ont commencé à réduire leur dette, après la guerre de sécession, leur crédit était à 6 et 7 pour 100, et il se serait probablement aggravé encore, s'ils étaient restés impassibles en face de cette dette qui était alors de 15 milliards. Au lieu de cela, ils se sont imposé des sacrifices considérables pour l'amortir et ils en

ont été bien vite récompensés. Le secrétaire général pour les finances affirmait dernièrement qu'au 1er juillet de cette année ils auraient plus de 300 millions de moins à payer par an comme intérêts, et ils sont arrivés à ce résultat en quatorze ans. C'est vraiment prodigieux. Leur crédit est aujourd'hui à 4 pour 100 comme dans les grands états européens, ils empruntent à ce taux pour rembourser la dette qu'ils ont contractée à 6 et à 7 pour 100. En vingt autres années, s'ils le veulent, ils auront amorti à peu près le reste de cette dette et en employant seulement chaque année une somme égale à celle qu'ils viennent d'économiser. Quelle sera alors leur puissance? Déjà avec leur activité commerciale, leur génie industriel et les ressources de leur sol, ils sont redoutables, et on s'inquiète de la concurrence qu'ils font à l'Europe. Que sera-ce lorsqu'ils n'auront plus de dette et presque point d'impôts? — Ah! nos hommes d'état, nos financiers devraient bien s'inspirer de cet exemple et chercher à l'imiter dans la mesure où ils le peuvent. Quand on pense, au contraire, que chez nous, pour des raisons de politique étroite, on renonce à exécuter l'œuvre la plus simple et la plus facile du monde, celle de la conversion du 5 pour 100, qui en dehors d'un amortissement important nous aurait procuré une économie annuelle de 40 millions, on est vraiment stupéfait et on se demande de quel esprit d'aveuglement nous sommes frappés.

Le duc de Broglie, comme tous les hommes d'état éminens, était très préoccupé de cette nécessité de l'amortissement; il aurait voulu qu'on l'organisât d'une façon sérieuse sans qu'on pût jamais le détourner de sa destination. Mais le moyen qu'il proposait d'une dotation spéciale affectée à chaque emprunt a déjà été essayé et n'a jamais réussi. Il faut quelque chose de plus aujourd'hui, il faut que la somme qui sera consacrée à l'amortissement ait un caractère obligatoire, comme l'intérêt de la dette elle-même; quand les deux engagemens seront de même nature, on ne pourra pas plus manquer à l'un qu'à l'autre à moins de faire banqueroute; — c'est la garantie qu'on trouve avec le système des annuités. On s'engage à rembourser le capital dans un délai déterminé, et pour cela on affecte chaque année une certaine somme qui, grossie des intérêts de la partie de la dette déjà remboursée et que l'on continue de payer, produit des résultats étonnans avec un point de départ minime. Ce système est employé par toutes les grandes compagnies financières pour se libérer des emprunts qu'elles ont contractés. C'est celui auquel l'état se propose d'avoir recours lui-même pour exécuter les grands travaux d'utilité publique qu'il a en vue. Il est le seul efficace et le seul aussi qui satisfasse tous les intérêts en jeu. On a quelquefois reproché à ce système, tel

qu'il est organisé par les compagnies financières, de créer une prime de remboursement. Cette prime est parfaitement justifiée, elle est fondée sur la dépréciation possible des métaux précieux et sur le développement naturel de la richesse publique, qui rend la vie plus chère après un certain temps. Elle est aujourd'hui d'une nécessité absolue. Il faut bien que le prêteur retrouve la compensation de l'élévation du prix des choses. A l'époque où écrivait le duc de Broglie, on n'était pas très frappé encore de cette nécessité. On n'avait pas vu l'élévation du prix se produire avec la rapidité qui a eu lieu depuis. Aujourd'hui, le capitaliste et le père de famille qui prêteraient à condition de ne recevoir après un certain nombre d'années que la même somme nominale qu'ils auraient prêtée, manqueraient complètement de prévoyance et s'appauvriraient fatalement. Quant à l'état qui emprunte, le sacrifice que lui impose chaque année la prime, s'il s'agit d'un remboursement à long terme, est si minime qu'il ne peut pas lui causer d'embarras sérieux. C'est d'ailleurs de la bonne économie financière, car on emprunte à de meilleures conditions.

Ce qu'il faut retenir des idées du duc de Broglie sur l'amortissement, c'est qu'il en était grand partisan et qu'il ne comprenait pas le crédit d'un état sans cet auxiliaire indispensable. C'était aussi la pensée de M. Thiers, et il en a donné la preuve en maintenant au budget, malgré tout et dans les circonstances les plus difficiles, les 200 millions destinés à rembourser la Banque de France. Ce remboursement, qui est aujourd'hui à peu près effectué, a diminué notre dette de 1,500 millions.

En résumé, il résulte de l'analyse que nous venons de faire du livre du duc de Broglie que l'auteur a, dans des chapitres spéciaux, mis en relief trois idées principales : 1° la nécessité de subordonner la réalisation de la liberté commerciale, qu'il considère d'ailleurs comme un progrès, à certaines réserves qui sont établies dans un intérêt politique, pour maintenir la sécurité et l'indépendance du pays ; 2° l'obligation où l'on est de faire rentrer tous les impôts, quelque forme qu'ils prennent, dans les frais généraux de la production, et partant de les faire supporter par le consommateur sans qu'il puisse en être autrement ; 3° enfin l'avantage qu'il y a à recourir à l'emprunt plutôt qu'à l'impôt quand il s'agit de subvenir à une dépense extraordinaire de quelque importance.

Il est regrettable que le duc de Broglie n'ait pas poussé plus loin sa théorie sur les impôts et démontré que la seule chose à examiner en fin de compte était l'effet qu'ils produisaient sur la richesse publique. Il ne nous paraît pas douteux, après ce qu'il en avait déjà dit, qu'il aurait conclu comme nous en faveur des impôts

indirects, et particulièrement des impôts de consommation. Ces taxes, on ne peut trop le répéter, lorsqu'elles portent sur des objets d'un usage général, ont trois grands avantages : d'être modérées, de se faire sentir très peu et de rendre beaucoup. Ce sont les qualités principales qu'on doit chercher dans tout impôt. Mais, dit-on, elles sont d'une perception plus coûteuse que les autres et entraînent quelquefois à des procédés vexatoires. Ces reproches n'ont plus aujourd'hui beaucoup d'importance; les frais de perception s'atténuent de plus en plus, et quant aux procédés vexatoires, ils tendent aussi à disparaître avec la faculté d'abonnement qui est accordée à certains contribuables et le paiement des droits à l'entrée des villes.

Reste l'entrave qu'elles apportent à la libre circulation des marchandises. Cet inconvénient, nous ne le contestons pas; mais nous demandons quelle est la liberté qui n'est pas soumise à certaines restrictions. On a restreint la liberté politique parce qu'il faut maintenir l'ordre avant tout et que l'ordre ne se concilie pas toujours avec une liberté absolue. On restreint de même la liberté commerciale, parce que l'état a besoin de ressources et que le plus sûr moyen de lui en procurer de considérables est de mettre des taxes sur les objets de consommation; une fois ces taxes établies, il faut bien faire ce qui est nécessaire pour en assurer la perception.

Sur la question de l'emprunt préféré à l'impôt, lorsqu'il s'agit d'une grande dépense à faire, les argumens du duc de Broglie sont péremptoires et ne laissent rien à désirer; s'il n'a pas proposé la meilleure solution en ce qui concerne l'amortissement, cela tient, je le répète, à l'époque où il écrivait; on ne connaissait guère alors que le système des dotations spéciales; l'expérience n'avait pas encore démontré, comme elle l'a fait depuis, tout l'avantage qu'on peut tirer du système des annuités et combien ce système satisfait à la fois le prêteur et l'emprunteur. En somme, M. le duc de Broglie a fait là un excellent livre que tout homme politique aura intérêt à lire et que les économistes pourront étudier avec profit. La qualité qui y règne d'un bout à l'autre, indépendamment de l'élévation des vues, est une grande clarté d'exposition unie à beaucoup de bon sens. Cette qualité est assez rare dans les travaux économiques. On a donc à remercier M. le duc Albert de Broglie d'avoir mis au jour les œuvres posthumes de son illustre père sur ces questions; il a rendu service à la science.

VICTOR BONNET.

REVUE LITTÉRAIRE

L'IMPRESSIONISME DANS LE ROMAN

Les Rois en exil, par M. Alphonse Daudet, Paris, 1879; Dentu.

Tout comme il y a des crises politiques ou financières, il y a des crises littéraires. Elles se reconnaissent à ce signe, que les écoles se disloquent et que les efforts s'éparpillent. Il n'y a plus de direction commune, les principes chancellent, les bornes des genres se déplacent, le sens même des mots s'altère, on perd jusqu'aux vrais noms des choses :

Mathieu Dombasle est Triptolème,
Une chlamyde est un jupon ;

et vous entendez parler sérieusement des ennemis littéraires de M. Zola, comme s'il y suffisait de quelque cent pages marquées au coin du talent, mais noyées dans le fatras des *Rougon-Macquart,* et que les inimitiés en littérature fussent tombées à si bas prix! La littérature d'imagination, dans le siècle où nous sommes, a traversé plusieurs fois de ces crises : en ce moment même, elle en traverse une. Ne nous plaignons pas trop cependant et n'allons pas d'abord nous lamenter comme de l'abomination de la désolation de ce qui pourrait un beau matin se trouver être un grand bien. Car n'est-ce pas précisément au plus fort de ces sortes de crises que, dans tous les sens, à l'aventure peut-être, mais très sincèrement et très laborieusement, on se remet en quête pour explorer une fois de plus le champ du possible, et s'il arrive souvent qu'on ne découvre rien, n'arrive-t-il pas aussi parfois que l'on rencontre un filon vierge, une imperceptible veine inexplorée ? Que faut-il davantage, et n'est-ce pas assez pour justifier la crise ? Après tout, ceux-là seuls en auront été les victimes qui n'étaient pas nés assez vigoureux pour y résister.

Cette imperceptible veine, je croirais volontiers que le roman con-

temporain est en train de la découvrir. Je ne parle pas, bien entendu, de l'auteur de *Nana :* l'auteur de *Nana* fait orgueilleusement fausse route. L'avenir n'est pas à ce naturalisme grossier qu'il prêche de parole et d'exemple; encore moins à ce prétendu roman *expérimental* dont il essayait récemment d'ébaucher la théorie. Ce n'est pas une originalité suffisante que d'étaler au grand jour ce que le commun des hommes dissimule soigneusement. Voltaire avait là-dessus un mot d'un naturalisme trop cru pour que je puisse le citer. C'est l'auteur des *Rois en exil* qui me semble vraiment marcher à quelque chose de nouveau.

Non pas certes que nous n'ayons bien des réserves encore à faire et bien des objections à formuler. L'œuvre en elle-même d'abord, prise d'ensemble, est complexe, obscure, énigmatique, et ce titre singulier de *Roman d'histoire moderne,* que lui donne M. Daudet, n'est pas assurément pour en éclaircir le sens. Qu'est-ce qu'un roman d'histoire ? Quelque chose qui ne sera, je le crains, ni du roman ni de l'histoire, ou plutôt qui sera de l'histoire si vous y cherchez le roman, mais qui redeviendra du roman si vous y cherchez l'histoire. Car vous crierez à l'invraisemblance, et l'on vous répondra que pourtant les choses se sont passées telles que l'historien les raconte, — ou vous crierez à l'inexactitude, et l'on vous répondra que, pour emprunter quelques traits à l'histoire, le romancier n'a pas abdiqué cependant les droits de l'imagination. Vous ne voulez pas croire que Colette Sauvadon, princesse de Rosen, déjeunant avec un royal amant dans un restaurant à la mode, en ait dû sortir costumée tout de blanc, en gâte-sauce, pour dépister une surveillance intraitable ? Fort bien : voici le bout de journal où vous trouverez tout au long le récit de l'aventure, authentiqué par-devant la justice. Mais alors ce ne sont plus les détails exacts, vous ne connaissez pas Colette Sauvadon et vous n'avez jamais ouï parler de Christian II, roi d'Illyrie ? Eh bien, c'est justement ici que le romancier reparaît et qu'il revendique sa liberté d'inventeur. Le mal n'est pas bien grand, dira-t-on : je réponds qu'il est plus grand qu'on ne pense, et que cette confusion de genres répand sur l'œuvre tout entière je ne sais quel vague et quelle incertitude, je ne sais quelle gêne aussi dans l'esprit du lecteur. Est-ce un roman qu'il a là sous les yeux, ou si c'est une satire ? une copie du réel, ou une imitation du vrai ? L'œuvre, avec les qualités dont elle porte le vivant témoignage, pouvait être d'un certain ordre, elle n'est déjà plus que de l'ordre immédiatement inférieur.

Aussi, que cette complexité des intentions et cette division de l'intérêt se trahissent par un certain embarras et, si je puis dire, par une certaine dispersion de l'intrigue; rien de plus naturel. Au contraire, je m'étonnerais plutôt comme d'un triomphe de l'habileté que le roman de M. Daudet, ainsi conçu, soit encore aussi fortement composé. Quel-

ques épisodes parasites, — il y en a plusieurs, — n'empêchent pas qu'il y ait dans *les Rois en exil* ce qu'il n'y avait ni dans *le Nabab*, ni surtout dans *Jack*, à savoir un vrai drame. C'est une concession dont il faut savoir à M. Daudet grand gré : nul en effet plus que lui, parmi les romanciers contemporains, ne répugne, d'instinct et par système, à ce drame tout d'une pièce, qui sort du seul jeu des caractères et du seul choc des passions contraires, qui va droit devant lui son chemin, franchissant ou brisant les obstacles, entraînant le lecteur dans le mouvement et comme dans la fièvre d'une action serrée, simple et violente. Est-ce un défaut de sa nature? Si l'on veut. Est-ce une qualité de son talent? Oui, peut-être. Il est difficile de se prononcer, puisque aussi bien M. Daudet demande l'intérêt à de tout autres moyens : il est permis de s'abstenir, car c'est à de tout autres sources qu'il va puiser l'émotion.

Ces tableaux d'un Paris inconnu qu'il nous mène découvrir, l'*Agence Tom Lévis* ou le *Commissariat du Saint-Sépulcre*, — ces portraits au bas desquels nous sommes tentés d'inscrire avec un nom le récit du scandale d'hier, — ces mille détails enfin, vus et vécus, si patiemment fouillés, si curieusement ouvragés, la description des milieux et l'analyse des personnages; — voilà les moyens de séduction que M. Daudet sait si bien mettre en œuvre. Il y a tels coins de la grande ville, certains côtés des mœurs parisiennes, il y a telles physionomies que personne n'a su rendre comme M. Daudet, avec cette fidélité de pinceau, mais surtout avec cet art infiniment subtil et patient qui réussit à donner même aux choses inanimées l'apparence de la vie. Prenez ce portrait du duc de Rosen : « Raide et debout au milieu du salon, dressant jusqu'au lustre sa taille colossale, il attendait avec tant d'émotion la grâce d'un accueil favorable qu'on pouvait voir trembler ses longues jambes de pandour, haleter sous le cordon de l'ordre son buste large et court, revêtu d'un frac bleu collant et militairement coupé. La tête seule, une petite tête d'émouchet, regard d'acier et bec de proie, restait impassible, avec ses trois cheveux blancs hérissés et les mille petites rides de son cuir racorni au feu. » Certainement, le portrait finit presque en caricature; il y a même quelque maladresse à mettre ainsi d'abord sous les yeux du lecteur ce croquis en charge d'un personnage dont on va faire un type du dévoûment chevaleresque et du loyalisme exalté : nous demandons au romancier de trouver un certain accord du physique et du moral de ses personnages, et c'est même un peu parce que, dans la réalité quotidienne, autour de nous, nous ne rencontrons pas cet accord que nous lisons des romans, — mais le personnage est vivant. Après le portrait, le tableau : « Lorsque Élysée Méraut pensait à son enfance, voici régulièrement ce qu'il voyait : une grande chambre à trois fenêtres, inon-

dées de jour et remplies chacune par un métier Jacquard à tisser la soie, tendant comme un store actif ses hauts montans, ses mailles entre-croisées sur la lumière et la perspective du dehors, un fouillis de toits, de maisons en escalade, toutes les fenêtres également garnies de métiers où travaillaient assis deux hommes en bras de chemise, alternant leurs gestes sur la trame, comme des pianistes devant un morceau à quatre mains. » Sans doute Noël et Chapsal ici ne trouveraient rien de louable. Ajoutez, si vous le voulez, que ce paysage industriel n'a vraiment ici que faire et que nous serons transportés tout à l'heure, pour toute la durée du roman, bien loin des métiers Jacquard à tisser la soie, — mais le paysage est peint, et ce qu'Élysée Méraut voyait dans son enfance, nous le voyons avec lui. Un philosophe assistait à la *première* de je ne sais plus quelle pièce, et il applaudissait : « Comment! lui dit son voisin, est-ce que vous trouvez cela écrit? — Eh! f... non! repart Diderot, car c'était lui, cela n'est pas écrit, mais cela est parlé. » Disons à notre tour des romans de M. Daudet, de ses portraits et de ses tableaux : Si cela n'est pas écrit, cela est peint et cela est vivant.

Je me représente M. Daudet à l'œuvre. Il tient la plume, et ses yeux ne sont pas fixés sur son papier : c'est qu'il suit à travers l'espace un fantôme encore indécis, un paysage encore flottant ; ni les contours du portrait, ni les lignes du tableau ne sont encore bien nettes; les voilà cependant qui commencent à se dessiner, évoqués pour ainsi dire de l'ombre qui les enveloppait par la persistance impérieuse et douce à la fois du regard qui les fixe ; un premier contour s'est dégagé nettement et, d'un geste nerveux, presque involontaire, fugitif comme l'apparition elle-même, M. Daudet l'a noté ; les traits se compliquent les uns les autres, s'entre-croisent et se brouillent même : M. Daudet continue toujours, et telle est la sûreté de l'œil et de la main, ou plutôt la correspondance exacte de leurs sensations, l'action continue des objets extérieurs sur l'œil et de l'impression de l'œil sur le mouvement de la main, que de cet entre-croisement et de ce fouillis, une dernière ligne, un dernier mot, tout à coup, fait surgir l'ensemble vivant. C'est ici le don de M. Daudet, celui sans lequel tous les autres seraient en pure perte, le don de l'illusion et de la vie. Et c'est pourquoi nous ne craignons pas de multiplier les réserves : « Loin que ce soit parler avec équivoque... disait un grand maître, c'est au contraire un effet de la netteté de définir si clairement ce qui est certain, qu'on n'enveloppe point dans la décision ce qui est douteux ». Ce qui est douteux, c'est que *les Rois en exil* satisfassent aux conditions d'un genre déterminé; ce qui est certain, c'est que nous sommes en présence d'une œuvre qui, de quelque nom qu'on l'appelle, est d'une originalité rare. Ce qui est douteux, c'est que M. Daudet soit un romancier dans le sens ordinaire du mot; ce qui est certain, c'est qu'il est un artiste et c'est qu'il est un poète. Et c'est ce

mélange en lui de l'artiste et du poète que j'essaie de caractériser d'un trait, quand je l'appelle un *impressioniste* dans le roman.

Ne vous arrêtez pas à l'expression bizarre et soyez seulement certain qu'en dépit des railleries trop faciles, elle représente une idée. *Classicisme* et *romantisme* aujourd'hui ne représentent rien. Ils représentaient des idées vers 1830 et des idées entre lesquelles depuis lors le siècle a fait son choix. Entrées dans l'usage commun et devenues banales, elles n'ont plus aujourd'hui besoin d'un mot qui les désigne particulièrement et qui leur serve d'étiquette. Le mot d'*impressionisme* aussi lui disparaîtra, mais en attendant, pour l'heure présente, il signifie quelque chose, et vous ne l'expulserez pas de l'usage avant que les œuvres et la critique, après elles, n'aient décidé ce qu'il renferme de faux ou de vrai. N'y attachez donc aucun préjugé favorable ou défavorable et considérez plutôt M. Daudet à l'œuvre.

Ouvrir les yeux d'abord et les habituer à voir la *tache,* habituer la main en même temps à rendre pour l'œil d'autrui ce premier aspect des choses : « Des deux femmes on ne voyait que des *cheveux noirs,* des *cheveux fauves,* et *cette attitude* de mère passionnée » ; ou bien encore : « Il se fit conduire à son cercle, y trouva quelques *calvities* absorbées sur de silencieuses parties de whist et des *sommeils majestueux* autour de la grande table du salon de lecture » : voilà le premier point. En second lieu, saisir l'insaisissable, et dans une impression fugitive démêler une à une les sensations élémentaires qui concourent à former et produire l'impression totale. Ainsi : « La porte battit brusquement, autocratiquement, fit courir d'un bout à l'autre de l'agence un coup de vent qui gonfla les voiles bleus, les mackintosh, agita les factures aux doigts des employés et les petites plumes des toques voyageuses. Des mains se tendirent, des fronts s'inclinèrent, Tom Lévis venait d'entrer ; » ou encore : « Au coup de sifflet, le train s'ébranle, s'étire, tressaute bruyamment sur des ponts traversant les faubourgs endormis, piqués de réverbères en ligne, s'élance en pleine campagne. » Remarquez-le bien dès à présent : ce n'est plus déjà de la photographie, c'est de l'analyse.

Il s'agit maintenant de composer et de fixer les tableaux. C'est pour cela que M. Daudet mettra le plus souvent la narration à l'imparfait. Au premier coup d'œil, vous ne voyez là qu'une singularité de style, une fantaisie d'écrivain. Si vous y regardez de plus près, c'est un procédé de peintre. L'imparfait ici sert à prolonger la durée de l'action exprimée par le verbe, il l'immobilise sous les yeux du lecteur. « Sans le sou, sans couronne, sans femme, sans maîtresse, il *faisait* une singulière figure en redescendant l'escalier. » Changez un mot et lisez : « Sans le sou, sans couronne, sans femme, sans maîtresse, il *fit* une singulière figure en redescendant l'escalier. » Le parfait est narratif, l'imparfait est pittoresque. Il vous oblige à suivre des yeux le person-

nage pendant tout le temps qu'il met à descendre l'escalier. M. Daudet dira donc excellemment : « Les franciscains montaient, erraient parmi d'étroits corridors,.. » parce qu'errer et monter sont des actions qui durent, qui continuent; et six lignes plus bas, il dira non moins bien, toujours guidé par son instinct d'artiste : « Les franciscains *échangèrent* un regard significatif », parce que l'action d'échanger un regard est plus prompte que la parole et s'achève en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire. Et s'il disait : « Les franciscains *échangeaient* des regards significatifs » cela voudrait dire que tandis qu'ils échangent des regards, un tiers interlocuteur, qu'ils regardent ou qu'ils écoutent, parle ou agit devant eux. Il dira très bien encore, en dépit de l'apparente irrégularité : « La lecture finie, le moine se dressait, marchait à grands pas; » c'est-à-dire, le moine se dressa, puis il marcha, puis il se dressa, puis il se remit à marcher; et pour le lecteur attentif, l'imparfait prolonge la double action du moine jusqu'à la fin de la phrase, ou pour mieux dire jusqu'à l'évocation d'un autre tableau qui vienne remplacer le premier.

A cette même intention de peintre rapportez aussi ces phrases suspendues, où le verbe manque, et par conséquent la construction logique : « Frédérique dormait depuis le matin. Un sommeil de fièvre et de fatigue, où le rêve était fait de toutes ses détresses de reine exilée et déchue, un sommeil que le fracas, les angoisses d'un siège de deux mois secouaient encore, traversé de visions sanglantes, de sanglots, de frissons, de détentes nerveuses, dont elle ne sortit que par un sursaut d'épouvante. » Un grammairien condamnerait cette phrase : il aurait tort. A plus forte raison condamnerait-il celle-ci : « Le roi, souple, fin, le cou nu, les vêtemens flottans, toute sa mollesse visible à l'efféminement de ses mains pâles et tombantes, aux frisures légèrement humectées de son front blanc; elle, svelte et superbe, en amazone à grands revers, un petit col droit, des manchettes simples, bordant le deuil de son costume... » L'une et l'autre cependant, M. Daudet a ses raisons de les construire ainsi. Le lecteur, involontairement, cherchera ce verbe qui manque, il attendra tout au moins, mais, tandis qu'il attendra, tous les traits, un à un, que le peintre a rassemblés, se graveront dans l'esprit pour former l'impression que le peintre a voulu produire, et la vision durera jusqu'à ce qu'elle soit chassée par une autre. Quelques menus procédés encore, la suppression de la conjonction *et*, par exemple, et le fréquent emploi de l'adjectif démonstratif, valent la peine d'être signalés. La suppression de la conjonction donne du jeu, pour ainsi dire, à la phrase; « Le train s'ébranle, s'étire, s'élance », quelque chose de flottant. C'est un moyen de faire circuler l'air dans le tableau. L'adjectif démonstratif, justifiant ici tout à fait son nom, distingue expressément de tous les autres traits du même genre, le trait ou plutôt le contour que le peintre veut mettre en lumière; ainsi : « *Cette* attitude de mère

passionnée, » c'est-à-dire l'attitude par excellence, et non pas n'importe quelle attitude de mère passionnée.

C'est encore et toujours pour la même raison que, tout le long du roman, sentimens et pensées sont traduits dans le langage de la sensation. « Ce salut sympathique dont elle était privée depuis si longtemps fit sur la reine l'impression *d'un feu flambant clair après une marche au grand froid;* » ou encore : « C'est ainsi que son admiration était devenue de la passion véritable, mais une passion humble, discrète, sans espoir, qui se contentait de brûler à distance, *comme un cierge d'indigent à la dernière marche de l'autel;* » ou encore : « Au tournant de la rue de Castiglione, la reine retrouve soudain le balcon de l'hôtel des Pyramides et les illusions de son arrivée à Paris, *chantantes et planantes comme la musique des cuivres qui sonnait ce jour-là dans les masses de feuillage;* » et cent autres exemples. En effet, il n'y a que les sensations qui puissent parler aux sens; aux oreilles des sons; aux yeux des couleurs et des formes. Il faudra donc, pour chaque sentiment ou chaque pensée que l'on veut exprimer, trouver des sensations exactement correspondantes et parmi ces sensations en choisir une qui puisse être pour tout le monde le rappel d'une expérience antérieure, ou tout au moins le programme, si je puis ainsi dire, d'une expérience facile à faire. L'impression d'un feu flambant clair après une marche au grand froid, voilà, par exemple, une sensation que tout le monde aura quelque chance d'avoir éprouvée. M. Daudet quelquefois sera moins heureux. Quand il nous peint son franciscain, le père Alphée, « noir et sec comme une caroube, » il faut, pour voir le personnage, avoir vu des « caroubes, » et tout le monde n'a pas vu des « caroubes. »

Que si maintenant de ces divers procédés vous vous rendez un compte bien exact, nous pourrons définir déjà l'impressionisme littéraire une transposition systématique des moyens d'expression d'un art, qui est l'art de peindre, dans le domaine d'un autre art, qui est l'art d'écrire. Vous comprenez alors pourquoi ce style, si laborieusement tourmenté, qui choque toutes nos habitudes, et jusqu'à les révolter, — pourquoi cette phrase cahotante, heurtée, brisée, qui résisterait si difficilement à l'épreuve de la lecture à voix haute, — pourquoi ces alliances bizarres de mots, et dans le courant de la narration, pourquoi ce mélange impur de tous les argots, l'argot de la « bohème » et celui de « la brocante, » celui des filles et celui des clubs. Certes ce n'est pas que M. Daudet ignore sa langue. Il est même aisé de voir qu'il en possède à fond les ressources; mais le vocabulaire, — que l'on n'a pas inventé pour peindre, — cesse de lui suffire, et quant à ce que nous appelons correction, harmonie de la phrase, équilibre de la période, il n'en a généralement souci, pourvu qu'il rende ce qu'il voit et qu'il le rende comme il le voit.

Chaque scène alors devient un tableau, chaque épisode une toile sus-

pendue sous les yeux du lecteur. Chaque tableau d'ailleurs est complet en lui-même, isolé des autres, comme dans une galerie, par sa bordure, par son cadre, par un large pan de mur vide. Seulement, dans chacun de ces tableaux, ce sont les mêmes personnages qui reparaissent et la même action qui continue de se dérouler. D'autres romanciers déjà, MM. de Goncourt, par exemple, ont procédé de la sorte : sur des fonds et des milieux changeans, les mêmes personnages engagés dans la même action. Mais voici la grande supériorité de M. Daudet : quand les fonds et les milieux changent, il sait que les personnages changent aussi, je veux dire que, si vous les transportez d'un milieu dans un autre, leur physionomie, qui reste la même dans ses traits généraux, prend cependant une *valeur* nouvelle et se révèle par un aspect nouveau. De là, dans le roman de M. Daudet, l'abondance et l'ampleur des descriptions. Quand un peintre veut faire un portrait, est-ce que vous croyez qu'il abandonne au hasard du pinceau le choix du fond et des moindres accessoires, ou qu'il le subordonne au caractère de son modèle? Ainsi M. Daudet. Les personnages et les caractères qu'il met en jeu ne se trahiront, comme le roi d'Illyrie, ne se révéleront, comme la reine Frédérique, ne donneront toute leur mesure, comme Élysée Méraut, que si vous les placez successivement au milieu d'un certain entourage et dans de certaines circonstances définies par le libre choix de l'artiste. Ne vous y trompez pas, en effet : ces descriptions fatiguent souvent, parfois même elles irritent; ce n'est du moins ni la description pseudo-classique de l'abbé Delille, ni la description romantique de Théophile Gautier, ni la description soi-disant photographique de l'école naturaliste. La description de M. Daudet, presque toujours, a sa raison d'être, et cette raison n'est autre que de vous faire pénétrer plus avant dans la familiarité des personnages. S'il commence un chapitre par une description de la rue Monsieur-le-Prince, que vous n'attendiez pas du tout, laissez-vous conduire, il s'agit de vous faire connaître son Élysée Méraut, et de vous faire comprendre par quelle réaction du milieu qui l'environne cet homme à la parole éloquente, aux convictions enflammées, au caractère âpre et loyal, est demeuré jusqu'à la quarantaine le bohème qu'il est et qu'il demeurera jusqu'à la mort. En effet, il s'établit comme un perpétuel courant d'impressions entre le monde extérieur qui agit, l'homme physique qui *est agi* et l'homme moral qui réagit. Faites-y bien attention, c'est ici que dans cet art, jusqu'à présent tout matérialiste encore, la psychologie commence à se glisser, une psychologie subtile, raffinée, je dirais volontiers maladive, mais une psychologie. Du dehors vers le dedans elle va pénétrer jusque dans le secret des personnages : « Et doucement elle fermait les yeux pour qu'on ne vît pas ses larmes. Mais toutes celles qu'elle avait versées depuis des années avaient laissé leur trace sur la soie délicate et froissée de ses pau-

pières de blonde, avec les veilles, les angoisses, les inquiétudes, — ces meurtrissures que les femmes croient garder au plus profond de leur être et qui remontent à la surface comme les moindres agitations de l'eau la sillonnent de plis visibles. » Ces quelques lignes sont le premier crayon de la reine Frédérique. Lisez attentivement le volume : à mesure que les évènemens se presseront, chacun d'eux viendra mettre un accent nouveau dans cette physionomie, et M. Daudet le notera.

Nous voyons maintenant où M. Daudet a voulu mettre le véritable intérêt de son œuvre. On s'explique l'apparent décousu de l'intrigue et les lenteurs de l'action. Nous savons comment et pourquoi le roman proprement dit s'achève brusquement au moment même qu'on s'attendait à le voir commencer. *Le Nabab* avait déjà produit cet effet, et *les Rois en exil,* eux aussi, le produisent. C'est que l'auteur ne s'intéresse à ses personnages qu'autant qu'il est curieux de les connaître lui-même et de les connaître tout entiers. Il ne les crée pas, à vrai dire, il les a rencontrés, et, les ayant rencontrés, il lui a paru qu'ils étaient dignes de son observation et de son pinceau. A-t-il réussi à vous les faire connaître comme il les connaît lui-même, le but est atteint et l'œuvre est achevée. Mais il y faut une condition : et c'est justement que vous lui fassiez crédit de cet intérêt de curiosité que vous êtes habitués à chercher dans le roman.

Ajoutons un dernier trait : ce peintre est né poète et ne l'a jamais oublié. « Tant il est vrai, dit-il lui-même quelque part, que tout est dans nous et que le monde extérieur se transforme et se colore aux mille nuances de nos passions, » Loin donc d'affecter cette impassibilité dédaigneuse qu'affectent pour leurs personnages quelques-uns de nos romanciers contemporains, l'auteur de *Madame Bovary,* par exemple, en vérité comme s'ils craignaient de paraître dupes de leur propre imagination, M. Daudet vit et souffre avec eux. Assurément, il y a peu de personnages dans ce roman des *Rois en exil* qui retiennent les sympathies du lecteur; il n'y en a presque pas un qui soit exempt de quelque faiblesse ou de quelque défaut qui le tourne en ridicule. J'avouerai même que je ne conçois pas comment, à deux ou trois reprises, M. Daudet semble avoir pris plaisir à rabaisser cette reine, qui devrait être la figure héroïque du roman. Pourquoi, par exemple, quand on vient lui apprendre que le roi va signer l'acte fatal de renonciation, et qu'elle en tressaille d'une généreuse colère, ajouter cette phrase au moins inutile : « La violence du mouvement ébranla les masses phosphorescentes de sa chevelure, et, pour les rattacher, d'un tour de main elle eut un *geste tragique et libre qui fit glisser sa manche jusqu'au coude.* » Vous avez beau mettre « tragique, » ce geste m'a montré la femme dans la reine, et ce n'était pas le moment de m'en faire souvenir. Pourquoi encore, dans la scène suivante, largement dessinée, qui pouvait être si belle,

quand la reine pénètre chez le roi et que le valet de chambre donne l'alarme, gâter tout par ces mots : « Furieuse, la Dalmate frappa droit devant elle, avec sa paume solide d'écuyère dans ce mufle de bête méchante ? » Et comment M. Daudet n'a-t-il pas senti que de la brutalité des expressions ainsi rassemblées en deux lignes, il rejaillissait quelque chose sur la reine ? Il y a des formes de la colère qui dégradent : ici M. Daudet a voulu faire trop fort, il a fait faux. Je ne vois guère qu'Élysée Méraut et le petit comte de Zara, l'enfant roi et son précepteur, à qui le lecteur puisse vraiment s'intéresser. — Avez-vous remarqué, pour le dire au passage, que M. Daudet est chez nous presque le seul romancier qui sache mettre les enfans en scène et les faire parler ? — Eh bien, de tous ces personnages, les uns presque ridicules et les autres franchement odieux, il n'en est pas un à qui M. Daudet ne prenne quelque part intérêt. Il a des paroles d'admiration, même pour Tom Lévis, *ce diable d'homme,* il a des mots de sympathie même pour Sephora Leemans, *la cruelle fille.* Rare et précieuse faculté ! car c'est à ce prix seulement que vivent d'une vie réelle les créations de l'artiste. Tantôt M. Daudet intervient lui-même au récit par une exclamation qu'il jette en terminant, comme si tout à coup l'âme du personnage vibrait et palpitait en lui. « Petite âme aimante, dira-t-il de l'enfant-roi, — qui pleurait derrière les feuillets d'un gros album, silencieusement désespéré que son père fût parti sans l'embrasser, — petite âme aimante à qui ce père jeune, spirituel, souriant, faisait l'effet d'un grand frère à frasques et à fredaines, un grand frère séduisant, mais qui désolait leur mère ! » Tantôt la parenthèse ou l'exclamation viennent continuer la pensée du personnage en scène, à qui M. Daudet communique ainsi la subtilité de ses propres sensations : « Cela reposait ses traits, fonçait ses yeux, du même bleu que cette cocarde gaminant parmi ses boucles au-dessous d'une aigrette en diamans... Chut ! une cocarde de volontaire illyrien, un modèle adopté pour l'expédition et dessiné par la princesse... Ah ! depuis trois mois elle n'était pas restée inactive, la chère petite ! Copier des proclamations, les porter en cachette au couvent, dessiner des costumes... » Et tant d'autres traits, ici et là, tant de touches délicates et fines qui sont la marque de la personnalité de l'écrivain et qui viennent spiritualiser ce qu'il y aurait sans elles non pas de grossier sans doute, mais de matériel encore dans les moyens, et non pas de repoussant, à vrai dire, mais à tout le moins de peu séduisant dans le sujet.

Aussi, dans les grandes scènes, quand, aux masses qu'il met en action comme personne cette sensibilité sympathique vient donner l'animation de la vie, M. Daudet obtient-il des effets vraiment extraordinaires et qui n'appartiennent qu'à lui. Je voudrais pouvoir citer : il faut au moins signaler à l'attention toute particulière du lecteur cinq ou six

pages, parmi beaucoup d'autres, d'une « envolée » surprenante, comme dirait M. Daudet, et qui suffiraient elles seules, écrites, composées, poétisées comme elles le sont, à tirer le romancier et le roman hors de pair. C'est dans le chapitre intitulé *Veillée d'armes,* le bal à l'hôtel de Rosen, l'entrée de Christian et de Frédérique dans la fête, l'air national d'Illyrie sonnant à leur apparition, « cet appel des guzlas,.. que du fond des salons l'orchestre accompagne en sourdine, comme un murmure de flots au-dessus desquels crie l'oiseau des orages,.. la voix même de la patrie, gonflée de souvenirs et de larmes, de regrets et d'espoirs inexprimés, » et toute la scène, et cette légende héroïque, et les danses qui reprennent, tout enfin, jusqu'à l'exclamation finale : « Haïkouna ! haïkouna ! au cliquetis des armes, tu peux tout pardonner, tout oublier, les trahisons, les mensonges. Ce que tu aimes par-dessus toutes choses, c'est la vaillance physique; c'est à elle toujours que tu jetteras le mouchoir chaud de tes larmes ou des parfums légers de ton visage. » Est-il nécessaire de faire observer comme la phrase est autrement claire ici, nombreuse, pleine et sonore que toutes celles que nous avons précédemment détachées du livre?

C'est parce que l'auteur des *Rois en exil* est capable quand il le veut, quand il s'élève au-dessus de son système, d'écrire de ces pages et de composer de ces tableaux, que nous avons, en terminant, le devoir de discuter les fondemens de son esthétique.

Rien de plus facile que de le chicaner sur son style. Qu'il y ait dans cette prose très savante et très tourmentée des expressions singulières, ou même, quand on les détache de la phrase à laquelle M. Daudet les incorpore, littéralement incompréhensibles, M. Daudet le sait et le sent comme nous. Je ne lui demanderai donc ni ce que c'est qu'une « fadeur rouge, » ni ce que ce sont que « les stérilités d'un sol volcanique. » Je lui passerai ces « éventails dont les odeurs fines font cligner le grand œil de l'aigle de Meaux, » et même « ce désordre réglé, la fantaisie en programme sur l'ennui bâillant et courbaturé. » Je crains seulement que lorsque M. Daudet écrit ainsi, M. Daudet ne soit pas maître absolument de sa plume, et qu'il y ait là plutôt incertitude et tâtonnement à la recherche de l'expression vraie qu'effets véritablement voulus et pleinement atteints. C'est ce qui commence à me faire douter de la valeur du système.

Que l'on puisse toujours transposer ou presque toujours d'un art dans l'autre un même sujet, mettre *Don Juan,* par exemple, en musique et *Gœtz de Berlichingen* en peinture, sous de certaines conditions, qu'il resterait à déterminer, on ne voit pas qu'aucune raison péremptoire s'y oppose. Mais transposer *le sujet* est une chose, transposer *les moyens d'expression* en est une autre. Il n'est possible que par métaphore de *peindre* avec des mots, et c'est une entreprise particulièrement préjudi-

ciable à la langue que de vouloir réaliser la métaphore. Car l'exemple de M. Daudet nous prouve qu'il faut non-seulement mettre la langue à la torture et violer toutes les règles qui la maintiennent dans sa pureté, mais encore y verser le contenu de tous les jargons et de tous les argots, les locutions deux fois vicieuses qui courent les ateliers et les usines, les cafés et les cercles, les halles et le ruisseau; mais surtout la corrompre jusque dans ses sources en la contraignant de rendre ce qu'elle ne peut pas rendre et d'exprimer ce qu'il n'est ni dans sa nature, ni dans son institution d'exprimer. Car ce n'est pas, sachons-le bien et ne nous lassons pas de le répéter, ce n'est pas une convention faite entre pédans qui de tout temps a déterminé la distinction des genres et délimité le domaine propre de chaque art. Vouloir peindre avec les mots, vouloir épuiser par les ressources finies du langage l'infinie diversité des aspects des choses, c'est un peu, comme si l'on voulait en peinture, à force d'empâtemens, donner aux objets qu'on représente leur épaisseur réelle, c'est comme si l'on voulait en sculpture donner au marbre la couleur vraie de la chair et sous la transparence de l'épiderme faire courir visiblement du sang dans le réseau des veines. Les moyens d'expression propres et spéciaux à chaque forme de l'art sont déterminés par une convention générale en dehors de laquelle il n'existe plus d'art. Si vous n'admettez pas que la peinture suppléera systématiquement par les moyens qui lui appartiennent à la représentation du corps solide sous ses trois dimensions, il n'y a plus de peinture. Il n'y a plus de littérature si ce sont les choses elles-mêmes et non plus les idées des choses que la langue prétend évoquer. Mais vous direz peut-être : Pourquoi donc les mots ne communiqueraient-ils pas, ou du moins n'éveilleraient-ils pas directement la sensation des choses? Pour deux raisons : d'abord parce que les mots sont composés de lettres et que ces lettres forment des sons et que ces sons frappent l'oreille et qu'il n'y a pas de commune mesure entre les sensations de l'oreille et celles de l'œil. Je sais bien que des aveugles facétieux ont découvert des analogies imperceptibles au commun des hommes entre le rouge écarlate par exemple, et le son

De la diane au matin fredonnant sa fanfare;

je n'hésite pas un seul instant à croire qu'ils se moquaient du monde. Allons plus loin. Il se peut, puisque des physiciens l'assurent, que les sons et les couleurs en eux-mêmes ne soient que les vibrations d'une même matière subtile et que la différence que nous percevons entre eux soit toute en nous, c'est-à-dire dans la constitution de nos organes. Et ainsi, ce ne serait pas seulement vouloir réformer l'art, ce serait prétendre à refondre l'homme que de chercher à établir entre les sons et les couleurs cette commune mesure. En second lieu, quand la

langue se prêterait aux violences qu'on lui veut faire, on oublie, lorsque l'on met en tableaux tout un long récit, que la peinture est tout entière dans l'espace, mais que la parole au contraire est toute dans le temps. Une toile se saisit d'ensemble et d'un coup d'œil; une narration comme un discours ne sont perçus que par fragmens successifs qui s'ajoutent un à un, pour se modifier en s'ajoutant et se compenser en se complétant. Une toile ne comporte ni commencement ni fin. Je vous demande ce que serait un roman, et généralement une œuvre de la parole ou de la plume qui ne commencerait ni ne finirait? Qu'on puisse tenter l'épreuve et que dans l'épreuve on puisse déployer les plus rares qualités de l'écrivain, la question n'est pas là. On sera tout simplement alors un grand écrivain qui se fourvoie. Cela s'est vu. Ce qu'on peut affirmer, c'est que de cette épreuve il ne sortira jamais, je n'ai garde de dire une œuvre de premier ordre, je dis seulement, dans tel genre secondaire que l'on voudra choisir, une œuvre complète et parfaite en ce genre. Car il y a quelque chose qui borne les empiétemens de l'art d'écrire sur l'art de peindre, et ce quelque chose, ce n'est rien d'artificiel, c'est une loi même de nature.

Mais voici peut-être un danger plus grand encore. Une invincible nécessité domine cet art de peindre par les mots, à savoir : la nécessité de parler le langage de la sensation. Et comment s'exercerait-il dans un autre domaine? En effet, les mots qui peignent ne sont pas ceux qui traduisent l'émotion tout intime du sentiment ou le travail tout intérieur de la pensée. C'est pourquoi, dans un tel système, l'effet n'est atteint et ne peut être atteint qu'autant que l'on a trouvé la sensation qui correspond à tel ou tel sentiment, à telle ou telle pensée qu'il s'agit d'exprimer. Or il arrive souvent qu'on ne la trouve pas. Il arrive plus souvent encore que l'on trouve à côté, car si d'un homme à l'autre le sentiment varie, que dirons-nous de la sensation? Il vous paraît, à vous, qu'une idée fixe ressemble « à un point névralgique dans le même côté du front. » Moi, je ne vois pas l'analogie. Ce n'est pas cette sensation qui traduit pour moi l'obsession de l'idée fixe, c'en est une autre. C'en est une troisième pour un troisième. Et ce ne serait rien encore, si de cette préoccupation qui s'impose désormais tyranniquement à vous, de noter des sensations d'abord, et le reste quand vous le pourrez, ne résultait à la longue je ne sais quelle inhabileté d'exprimer le sentiment et de pratiquer l'observation morale. Réalistes, naturalistes, impressionistes de tous les temps et de tous les talens, vous nous ramenez à la barbarie de la langue et à l'enfance de l'art, puisque vous bégayez et puisque les mots même vous manquent dès qu'il s'agit de penser, ce qui est pourtant « le tout de l'homme! » Nos pères avaient une belle expression que nous sommes à la veille de perdre, ils louaient dans l'écrivain « sa connaissance du cœur humain, » c'est-à-dire son

expérience de la double nature que nous portons en nous. Prenez ces maîtres consacrés dans l'art de composer et d'écrire :

> Quand leur regard perçant fixait la face humaine,
> Pour fouiller la pensée, il allait droit au cœur,

c'est-à-dire ils ne s'arrêtaient pas aux apparences, ils ne se jouaient pas en artistes ou plutôt en dilettantes à la surface ondoyante et multiple des choses, ils allaient au fond d'abord, et de là ramenaient quelqu'une de ces vérités générales qui sont comme un jour jeté, comme une lueur d'éclair subitement faite sur l'éternelle nature humaine. Ajouterai-je que comme les meilleurs d'entre nous ne sont pas ceux qu'une exubérance de vie physique projette pour ainsi dire tout entiers au dehors d'eux-mêmes, mais au contraire ceux qui se replient silencieusement en eux, cachant leurs blessures parce qu'elles importuneraient les autres et leurs joies parce qu'elles leur paraîtraient insultantes, c'étaient ceux-là vers lesquels allaient d'instinct les maîtres d'autrefois. Mais ne remontez pas jusqu'aux maîtres et contentez-vous des œuvres secondaires. Dites-moi ce qui soutient encore aujourd'hui *Gil Blas*, *Manon Lescaut*, *Candide*, *la Nouvelle Héloïse*, sinon que vous y rencontrez inscrite à chaque page l'expérience de l'homme, de l'homme vrai, de celui que le costume déguise et que la mode habille comme il plaît à la frivolité des époques, mais qui ne change pas plus dans son fonds moral, avec ses sentimens, ses passions et le mystère de ses contradictions, que l'espèce elle-même n'a changé dans sa constitution physique.

Telles sont nos objections : elles sont graves. M. Daudet méritait qu'on les soulevât sur son nom. Nous ne les ferions pas à tout le monde. Je m'engagerais publiquement, par exemple, à ne jamais les faire à l'auteur des *Frères Zemganno*, jamais à l'auteur de *Nana*. Elles se réduisent en deux mots à ceci : rien ne dure que par la perfection de la forme et la vérité humaine du fond. Il n'y a pas l'ombre d'un doute sur les qualités de forme de l'œuvre de M. Daudet, en tant que ces qualités sont appropriées à l'art de notre temps : il n'y a pas l'ombre d'un doute sur la vérité des portraits qu'il nous trace, en tant qu'ils sont tracés pour les lecteurs de 1880 ; mais cette forme, que durera-t-elle? et ces portraits que vivront-ils? Ce que durent les modes et ce que vivent les hommes d'une seule génération, et encore ! Je vois bien, dans *les Rois en exil*, ce qu'il y a de nouveau : je n'y vois pas encore assez clairement, ni surtout assez profondément marqués ces caractères qui perpétuent les nouveautés et les font entrer dans la tradition. Ce n'est pas assez vraiment : M. Daudet, parmi les jeunes romanciers contemporains, est du petit nombre de ceux qui seraient dignes de vouloir vivre, survivre et durer.

F. Brunetière.

REVUE MUSICALE

Il en faut prendre son parti : nous n'aurons point cet hiver *le Tribut de Zamora*. L'œuvre, paraît-il, née caduque, avait besoin de rentrer dans le sein d'Abraham pour se ravitailler quelque peu. « Il y manquait le cachet », comme dit Figaro. Hélas! après *Cinq-Mars* et *Polyeucte*, on aurait dû s'y attendre, et cependant, voyez l'aveuglement, devant ce nouveau produit d'une muse en défaillance, le théâtre ouvrait toutes ses portes; on se laissait même dicter des engagemens qui, maintenant, restent pour compte à l'administration, et voilà notre Académie nationale forcée d'utiliser dans le répertoire Mlle Marie Heilbron, dont M. Gounod se promettait des merveilles pour une figuration quelconque de jolie Mauresque, mais qui fait, en attendant, une assez médiocre Marguerite. Pour de l'art sérieux, c'est bien folâtre, et pour de l'opérette, c'est trop sérieux; mettons que c'est prétentieux et n'en parlons plus. La voix mal posée s'use en efforts et se consume à chercher dans les notes de poitrine des effets dont l'exagération accentue encore la résonance ingrate du registre aigu. Avec cela, point de style, ou plutôt tous les styles, à commencer par celui qui réussit aux petits théâtres et que la virtuose emploie triomphalement dans l'air des Bijoux : flamme sans chaleur, élans sans conviction, quelque chose d'agité, de saccadé, qui toujours vibre et vibre à faux; — voir la scène de l'église et celle du dénoûment, où l'excès de zèle gâte tout. Quand donc les cantatrices apprendront-elles à se modérer? quand cesseront-elles d'ignorer que le sentiment procède du dedans au dehors et que tous leurs gestes et tous leurs cris ne peuvent rien lorsqu'elles-mêmes ne savent pas être émues? Notre firmament parisien compte ainsi nombre d'étoiles que l'Europe, dit-on, nous envie; laissons-les voyager pour leur gloire

et pour leur fortune, et revenons bien vite à nos travaux, puisque c'est désormais tout un programme à reconstituer.

M. Gounod se dérobant, chacun l'imite. Figurez-vous l'histoire des moutons de Panurge renversée : c'est à qui ne sautera pas. Le vieux chef de l'école française (j'ai nommé M. Thomas) ferme son armoire à triple clé sous prétexte que la Francesca et le Paolo de ses rêves se font vainement attendre, et le jeune chef (j'ai nommé M. Massenet) prétend ne livrer sa partition d'*Hérodiade* qu'au retour de M. Lassalle, son chanteur attitré, lequel nous quitte un brin de temps, — quelque chose comme dix ou quinze mois, pour aller promener *le Roi de Lahore* en Europe. Mettez-vous à la place du nouveau directeur et demandez-vous ce que vous feriez dans la circonstance. Ce ne sont point les belles propositions qui lui manquent, les opéras viennent s'offrir d'eux-mêmes et par douzaines ; il y en a des vieux, des neufs et des vieux-neufs ; de l'ancien Théâtre-Lyrique et de la province, il en arrive de partout : foire aux ours, foire aux vanités. De position plus difficile que celle de M. Vaucorbeil, on n'en suppose pas; autant de refusés, autant d'ennemis. « Je suis un compositeur français, et vous ne voulez pas de ma pièce? mais vous reniez donc votre pays, vous reniez la musique, et c'est là ce que vous appelez faire de l'art? » En effet, s'imagine-t-on pareille aventure? Monter *Aïda*, mettre au répertoire de notre Académie nationale un ouvrage que depuis dix ans Londres, Vienne, Berlin, Saint-Pétersbourg, toutes les grandes scènes ont adopté, voyez un peu le gros scandale! Mais l'Opéra, depuis qu'il existe, n'a jamais fait autre chose, et de tout temps les maîtres étrangers y furent à domicile sans que son caractère d'institution nationale en ait souffert la moindre atteinte; d'ailleurs cette méchante querelle n'est point neuve, on l'agitait déjà du temps de Gluck, ce *Tudesque*, de Piccini, de Sacchini et de Salieri, ces *Welches!* Et depuis, combien de fois ne l'a-t-on pas reprise à propos de Rossini, de Meyerbeer, de Weber et de Donizetti? Rien ne se dit en bien comme en mal que d'autres n'aient dit avant nous, et c'est plus que probable qu'aux temps héroïques où *Guillaume Tell* vit le jour, il y eut ainsi des grands hommes méconnus pour maugréer contre cet Italien envahisseur et contre ce directeur dépourvu de patriotisme, ce qui n'empêcha point l'Opéra de poursuivre le cours de ses destinées nationales et d'inscrire dans ses fastes un chef-d'œuvre de plus, dont aux yeux de l'Europe entière l'honneur revient à nous. Il en sera de même pour *Aïda*, c'est là du moins ce qu'aura pensé le présent directeur de notre Académie dans la situation désastreuse où le plaçait le subit et si mélancolique évanouissement de M. Gounod. Les deux gros bonnets de l'école française actuelle, l'auteur de *Faust* et l'auteur d'*Hamlet*, l'ayant de la sorte abandonné, qui le blâmera de s'être adressé à Verdi?

La détermination dûment arrêtée, restait à se procurer le consente-

ment de l'auteur; détail moins simple qu'il ne paraît. Verdi n'est pas seulement un génie, c'est aussi un caractère, le musicien *galantuomo* par excellence, bon, brave, cordial, mais avec des retours de susceptibilité presque farouche. A l'œuvre on connaît l'ouvrier, on connaît surtout le maître, et quand le maître est en plus un chef d'orchestre incomparable et peu endurant, il y a fort à parier qu'entre lui et ses artistes maints désaccords éclateront. Que se passa-t-il lors des répétitions de *Don Carlos?* On ne l'a jamais trop su. Toujours est-il que la mésintelligence datait de là. Un grief ne vit jamais seul au cœur de l'homme, il en évoque bientôt d'autres et tient conseil. Resté sous l'impression du froissement quelconque qu'il avait ou croyait avoir subi, Verdi devait à la longue sentir s'accroître sa mauvaise humeur en pensant au traitement peu flatteur infligé à ses divers ouvrages. Passe encore pour *les Vêpres siciliennes,* sujet ingrat et partition démodée, passe pour *le Trouvère,* abandonné à l'exploitation intermittente des théâtres forains, mais *Don Carlos,* quel motif plausible avait-on de chasser ainsi de la maison un opéra expressément écrit pour elle et qui n'a disparu que de chez nous? Convenons que de moins irritables que Verdi eussent pris la mouche. Peu après son avènement, M. Halanzier essaya de rétablir les bons rapports, mais sans y réussir. Aux avances toutes gracieuses du directeur, le maître répondit par une lettre froidement correcte et grosse d'un trésor de rancunes accumulées. C'était affaire à M. Vaucorbeil de vaincre cette résistance, les autres s'étaient contentés d'écrire, il se dit que peut-être obtiendrait-on mieux par un moyen plus direct.

Pour peu que vous soyez né dilettante, vos pères vous auront parlé d'un opéra comique de l'ancien Feydeau où triomphait le célèbre Martin et qui s'appelait *le Charme de la voix.* M. Vaucorbeil, à qui rien de musical n'est étranger, connaît ce titre et sait même au besoin la manière de s'en servir. Arrivé à Milan, il apprend que le maître est chez lui, à Bussetto; premier augure favorable. Cette résidence de Sant' Agata, que Verdi habite aujourd'hui dans la plénitude de la renommée et du bien-être, est située dans l'ancien duché de Parme, à quelques lieues de Plaisance et sur le sol même qui le vit naître en 1814.

La nature l'avait créé musicien; il reçut de l'organiste du pays les premières leçons, enseignement rudimentaire dont l'insuffisance ne tarda pas à le décourager. Verdi touchait à ses dix-neuf ans. L'heure était venue d'aller se mettre à l'école dans quelque grande ville, mais sa famille n'avait pas de quoi lui en fournir les moyens, et ce fut seulement grâce à l'assistance d'un généreux compatriote, nommé Barezzi, qu'il put, en 1839, se rendre à Milan. Il arrive enfin, se présente au Conservatoire, on le refuse; comment s'expliquer un tel arrêt, si regrettable et sans doute, depuis, si regretté? Fétis, dans son *Dictionnaire*

des musiciens, nous donne là-dessus une information très surprenante. A l'en croire, maître Francesco Basili, alors directeur du conservatoire de Milan, et l'un des plus intraitables pédagogues du temps passé, se serait purement et simplement prononcé d'après les apparences : « Il est évident, écrit-il, que jamais physionomie ne fut moins révélatrice du talent ! » Voilà certes pour un juge un admirable *criterium*. Le vieux Cherubini avait, lui aussi, de ces humeurs chagrines, mais ses boutades ne s'exerçaient guère qu'à l'égard du sexe faible, et pourvu que l'élève fût jolie, il la recevait, eût-elle ou non sur son visage « l'empreinte révélatrice du talent. » Même en supposant vraie la théorie, c'était assurément bien mal l'appliquer. On peut reprocher au masque de Verdi une certaine raideur, mais dire que l'intelligence ne s'y montre pas, quelle sottise ! Vous y lisez tout au contraire, comme à livre ouvert, le résumé de son talent, de son génie austère et dur, plein de crudité, d'âpreté, de flamme sombre, mais toujours franc, généreux, sympathique. Repoussé du conservatoire de Milan, le futur auteur de *Rigoletto* eut recours à l'enseignement privé du professeur Lavigna, qui le mit en mesure de se passer des soins du maestro Basili et de faire ensuite son chemin tout comme un autre ; ajoutons même, beaucoup mieux qu'un autre, puisque cet art lui valut de rentrer un jour au pays natal en propriétaire et de s'y installer sur ses domaines, noblement acquis du produit de ses chefs-d'œuvre. Informez-vous à la ronde, et tous sauront vous indiquer le chemin de la villa du professeur Verdi, heureux coin de terre où l'artiste transformé en *country gentleman* se repose dans l'agriculture de ses travaux et de ses succès du théâtre. Son fusil sur l'épaule, un volume de Dante ou de Shakspeare à la main, il part dès l'aube en visite chez ses fermiers. Les amis du compositeur assurent qu'il s'entend à faire valoir aussi bien qu'à écrire des opéras. Quoi qu'il en soit, tout le monde l'adore, et j'estime que pas un point noir ne se verrait à cet horizon si les bons vassaux pouvaient lui chanter moins souvent les chœurs des *Lombardi*.

L'accueil hospitalier du châtelain de Sant' Agata à M. Vaucorbeil n'était point douteux, mais ce qui se laissait moins prévoir, c'était la manière dont le directeur de l'Opéra sortirait de ce pas difficile. Il s'agissait en effet pour lui d'enlever Hermione sous les traits d'Aïda et mieux encore, de lier partie pour un nouvel ouvrage avec le premier, autant dire avec le seul musicien dramatique de notre temps, de vaincre ses répugnances plus ou moins légitimes, et qu'on me passe le jeu de mots, — de l'amener finalement à composition. Sur ce dernier point, si je me fie à ce qu'on rapporte, l'entente ne s'établit pas tout de suite. Le maître évitait de se prononcer et, trop poli pour récriminer quant au passé, il se gardait délicatement d'engager l'avenir. A dîner,

on causa de choses et d'autres, puis on rentra au salon de belle humeur et déjà se connaissant mieux. M. Vaucorbeil a la musique innée; que, dans la position qu'il occupe aujourd'hui, cette qualité soit ou non un avantage, il n'en est pas moins vrai qu'elle existe chez lui et prédomine. Mettez-le devant un piano; s'il est fermé, il l'ouvrira, et s'il est ouvert, il s'y assoira. Le piano de Verdi était ouvert; il parcourut des yeux un manuscrit égaré sur le pupitre et ses doigts instinctivement traduisirent la paraphrase du *Pater* écrite par un certain Dante, *Dantem quemdam,* au XIVe siècle, en prévision d'un certain musicien du XIXe, auteur de la *Messe pour Manzoni.* Tout le monde écoutait en silence, Verdi, songeant, s'était peu à peu rapproché : l'art exerçait sa magie, et M. Vaucorbeil, sans y penser, gagnait la cause du directeur de l'Opéra. Peut-être bien est-ce m'avancer trop que de dire qu'il n'y pensait pas, mais ce ne sont point là mes affaires. Où la parole s'arrête, la musique commence; les directeurs qui parlent et qui écrivent n'avaient rien obtenu : arrive un directeur qui chante, on cède au charme. Le lendemain, quand on se retrouva, la nuit avait porté conseil. Verdi, rentrant de sa tournée matinale, du plus loin qu'il aperçut son hôte, vint à lui, le cœur ouvert, la main tendue, s'en remettant entièrement à ses bons soins, le laissant libre du choix des artistes, du règlement de la mise en scène, des mesures à prendre pour améliorer les conditions acoustiques, et s'engageant, si les choses marchaient au gré du directeur de l'Opéra, à venir à Paris diriger les trois premières représentations. Bien plus, même sur la question d'un ouvrage nouveau, on ne se montrait pas inabordable, et désormais la difficulté de trouver un poème restait seule debout : « Rappelez-vous que je suis un homme de théâtre et que j'ai besoin d'être entraîné par mon sujet. Il me faut à moi des caractères et des situations; hors de cela, point de salut! »

Les maîtres de ce tempérament savent pourtant à qui s'adresser; en désespoir de cause, ils vont à Shakspeare et l'abordent de plusieurs manières, selon l'âge et l'expérience qu'ils ont. De vingt à vingt-cinq ans, on prend *Othello,* on prend *Macbeth* par les côtés; plus tard seulement, avec la maturité du talent, viennent les vues d'ensemble, et l'on regrette de ne pas avoir pénétré plus à fond. « Quel chef-d'œuvre, disions-nous un jour à Rossini, vous auriez fait, vous, avec *Roméo et Juliette !* — Oui, peut-être, nous répondit-il sans hésiter, mais seulement après *Guillaume Tell;* car, avant cette période, je n'y aurais vu que ce que les autres y voient encore : une partition à trois duos d'amour. » Verdi en est aujourd'hui à sa période d'après *Guillaume Tell,* et je ne m'étonnerais pas de le voir, une fois pour toutes, planter là ces paperasses dont nos librettistes patentés ou non encombrent ses cartons et revenir de lui-même au grand réservoir. Ainsi, pour le moment, *Othello* le tenterait assez, n'était l'idée du troisième acte de Rossini : la complainte du gon-

dolier, le chant du Saule, ces admirables *mélodrames* partout semés, voilà le *Noli me tangere*, le saint effroi! Mais à défaut du Maure et de Desdemona, que de figures dont serait digne de s'emparer ce fier pinceau qui nous a su représenter le Philippe II de *Don Carlos!* Que d'héroïnes et de héros qui ne demanderaient qu'à revivre : Jessica, Shylock, Imogène surtout, l'adorable Imogène de *Cymbeline!* On connaît le mot d'Eugène Delacroix à cet improvisateur d'illustrations : « Vous voulez faire de la peinture? Mais alors il vous faudra beaucoup travailler! » Verdi, grâce à Dieu, n'en est point là; il est né peintre, peintre d'histoire, et, de plus, a beaucoup travaillé, réfléchi, expérimenté. Il est mûr pour Shakspeare, qu'il y vienne donc! Lors de son dernier voyage à Paris, *Jules César* paraissait le préoccuper; il nous parla de ses idées sur le sujet qu'il concevait dans sa grandeur, en homme que la politique n'effraie point. Je n'en persiste pas moins à croire que des figures comme Brutus et Cassius ne sont guère ce qui convient à la musique; tout au plus, l'artiste en pourra-t-il tirer des *études* pour son propre usage. Il y a là trop d'abstraction, de rhétorique et point assez de femmes. Le rôle de Calpurnie compte à peine, et la raison d'état, fort à sa place dans une tragédie, ne fut jamais un personnage d'Opéra. N'importe, celui-là qui rumine de pareils complots prend au sérieux sa vocation et mérite le respect des honnêtes gens. Verdi peut se tromper, il aime le commerce des grands esprits, il vise haut. Les répertoires de Schiller et de Victor Hugo furent dès le début ses magasins de préférence; à l'un il emprunta *les Brigands*, *Intrigue et Amour*, *Jeanne d'Arc*, *Don Carlos;* à l'autre, *Hernani* et *le Roi s'amuse*. C'est pourquoi nous aimerions aujourd'hui qu'il en a fini avec les années d'apprentissage, le voir appliquer à Shakspeare son naturalisme volontairement retrempé dans les eaux du Styx de la science moderne et formant en quelque sorte son idéal dramatique définitif.

Nous aurons donc quant à présent à nous contenter d'*Aïda*, qui sera donnée au mois de mars dans toute la magnificence décorative que ce noble ouvrage réclame; pour ce qui regarde les chœurs et l'orchestre, on peut aussi compter sur des efforts dignes de notre première scène; M. Vaucorbeil sait ce que tout le monde attend de ses aptitudes spéciales et n'y faillira point. Malheureusement, il ne dépend pas de lui de créer des chanteurs et ce sera déjà beaucoup que de réussir à bien grouper ceux qu'il a sous la main. Des deux grands rôles de femme, Gabrielle Krauss jouera l'un, et de ce côté du moins, nous sommes rassurés; l'autre, cette implacable Amnéris, si tragique au Théâtre-Italien sous les traits de la Waldmann, devra forcément échoir à Mlle Bloch, qui s'en arrangera comme elle pourra; M. Maurel chantera la partie du baryton; seul, jusqu'à nouvel ordre le ténor manque. Qui choisira-t-on? M. Sellier, dont le crédit ne grandit guère, ou ce fameux Polonais toujours à

la veille de débuter par un coup d'éclat, oiseau rare qu'on rentre en cage chaque fois que le moment semble venu de le lâcher. A la place de M. Vaucorbeil, nous saurions bien à qui nous adresser. Que fait à l'Opéra-Comique M. Talazac? Il y étouffe. Ni sa voix ni son talent en pleine et heureuse formation, ne conviennent au genre. Il leur faut sortir du cadre pour se montrer avec quelque avantage; *la Flûte enchantée, Roméo et Juliette* sont des grands opéras, et ce n'est qu'en faussant l'esprit des traités que M. Carvalho trouve moyen d'utiliser le meilleur de ses pensionnaires. Admirable organisation d'une scène qui, seule avec la Comédie française avait cet avantage de posséder un répertoire national et qui, sans qu'on y prenne garde, est en train de se substituer à l'ancien Théâtre-Lyrique du boulevard du Temple! Visitez dans son éclat nouveau, tout miroitant, cette salle redorée, enjolivée et peinturlurée de bas en haut, donnez-vous pendant une semaine le spectacle de ce qui s'y passe et vous serez émerveillés du beau salmis: deux troupes qui n'en forment pas une: celle-ci, d'opéra comique, avec Mlle Vauchelet pour tout agrément; celle-là, de drame lyrique avec M. Talazac pour seul coryphée, quelque chose qui louche et qui boite toujours. Les soirs du *Pré aux Clercs*, vous avez Mlle Vauchelet, on ne peut plus irrésistible dans ses trilles, — le maniérisme de la voix poussé à son extrême perfection, — mais, *bone Deus!* quel entourage! Une reine de féerie, un Mergy qui n'a point de voix et qui trouve encore moyen de chanter faux, une gentille Nicette qui ne chante ni faux ni juste, qui pépie! Les soirs de *Roméo*, c'est M. Talazac qui fait les honneurs, un Roméo, sinon accompli du moins très présentable, mais un Roméo sans Juliette, car je doute qu'il soit possible de reconnaître la fille du seigneur Capulet dans cette espèce d'héroïne de mélodrame que figure Mlle Isaac. Je ne sais, mais il me semble que Mme Carvalho doit éprouver un certain tressaillement d'amour-propre à voir ainsi représenter sur son théâtre les rôles qui lui sont désormais interdits. Bien des gens n'ont peut-être comme nous jamais compris ce que les amateurs sont convenus d'appeler: la poésie de Mme Carvalho. Si l'on veut être édifié là-dessus, qu'on aille entendre Mlle Isaac dans Juliette. De poésie, Mme Carvalho n'en eut jamais; talent bourgeois et didactique, elle resta toujours à l'Opéra fidèle à ses origines d'Opéra-Comique. Mais, s'il lui manque absolument la conception de l'idéal, elle a son art à elle, savant, ingénieux, plein de ressources, elle a son style, et c'est quand on assiste à ces emportemens désordonnés d'une chanteuse de province qu'on apprécie à sa valeur ce sens exquis de la mesure capable de vous donner toutes les illusions, fût-ce même celle de la poésie.

Je reviens à mon dire et m'obstine à croire que Mlle Vauchelet et M. Talazac mériteraient de fixer l'attention du directeur de l'Opéra. Le jeune

ténor surtout semble dépaysé à Favart; qui l'en arracherait coûte que coûte, puisqu'il y aurait évidemment un dédit à payer, — rendrait service à l'équilibre de deux scènes. Jamais M. Talazac ne chantera le répertoire et son talent, dont l'Opéra saurait bientôt tirer profit, ne sert pour le moment qu'à faciliter les vues de M. Carvalho, toujours possédé de son vieux rêve d'autrefois et qui ne demanderait qu'à superposer un théâtre lyrique de sa fantaisie au théâtre national dont il a charge. La polémique, avouons-le, court parfois de singulières aventures. M. Vaucorbeil s'avise, en un jour de détresse, de vouloir monter une œuvre de Verdi, et voilà tout de suite qu'on l'accuse de faire une scène italienne de notre Académie de musique, laquelle soit dit en passant, depuis *la Vestale* de Spontini jusqu'au *Guillaume Tell* de Rossini, à *la Favorite* de Donizetti, au *Freischütz* de Weber, au *Don Juan* de Mozart, n'a guère cessé d'emprunter à l'étranger ses richesses; or, pendant ce temps, les compositeurs français trouvent tout simple qu'on monte *la Flûte enchantée* à l'Opéra-Comique, et quand il plaira à Mme Carvalho de jouer *les Noces de Figaro* ou qui sait? *le Mariage secret*, personne, ni parmi les jeunes ni parmi les vieux, ne se récriera, et M. Turquet lui-même, ce joyeux maître des cérémonies du grand art démocratique, n'y trouvera point sujet d'en référer à son ministre ? C'est qu'il y a de ces directeurs qui, à force d'aplomb et d'ironie, finissent par s'imposer à tout le monde, et cela sous n'importe quel régime. Le public, comme l'autorité, leur passe tout; leurs maladresses et leurs défaites sont raquettes d'où ils rebondissent à plus hauts emplois. Nestor Roqueplan fut le fondateur de cette dynastie humoristique. On les appelle vulgairement les directeurs hommes d'esprit. Que d'autres prennent au sérieux leurs devoirs envers l'état qui les subventionne; eux, n'en ont cure, ils traitent leurs fonctions comme cet aimable Mürger traitait sa maladie, par l'indifférence.

Imagine-t-on, je le demande, rien de plus original que le spectacle de cette direction de l'Odéon? Voilà un théâtre doté, logé, mis dans ses meubles par l'état, un théâtre ayant pour objet d'aider à l'effort laborieux, continu, de toute une littérature progressive, aux tendances de tout un monde d'esprits chercheurs, aventureux, dignes d'intérêt, envers lesquels la Comédie française se déclare impuissante, encombrée qu'elle est des chefs-d'œuvre du passé et des œuvres à recettes du présent, — et ce théâtre *national* s'acquitte de ses devoirs en jouant cent fois de suite un ancien vaudeville, et cette succursale de la maison de Molière devient la succursale du Palais-Royal. Supposez un étranger voulant se renseigner sur nos mœurs dramatiques; on lui a dit qu'il y avait à Paris deux Théâtres français. Après avoir vu le premier, il s'enquiert du second et commence à ne plus comprendre. « Mais, s'écrie-t-il, ce que vous me donnez là contrarie toutes mes notions prélimi-

naires; on m'avait parlé d'une organisation littéraire à deux degrés, quelque chose d'hiérarchique et de traditionnel vigoureusement constitué, et vous ne me montrez que *le Voyage de M. Perrichon*, une pochade assurément fort divertissante, mais d'un genre peu relevé et d'ailleurs sans littérature! — Sans littérature! monsieur, voilà pour le coup un mot qui trahit bien son étranger. Apprenez-donc que *le Voyage de M. Perrichon* est tout ce qu'il y a de plus littéraire et même de plus académique pour le moment. » A cette verte semonce, notre barbare se confond en excuses et poursuit avec modestie : « Je crois cependant me souvenir qu'on m'avait aussi entretenu d'un répertoire classique que je serais fort aise de connaître et dont j'attends encore la première révélation, n'étant à Paris que depuis une quinzaine, et le roulement du Théâtre-Français n'ayant amené jusqu'ici que *les Fourchambault*, *Hernani* et *l'Étrangère*. — Le répertoire classique? En effet, Molière, Corneille et Racine, on vous les offrira cet hiver, le dimanche, en matinée, mais il vous faut attendre que la vraie troupe soit de retour. — La vraie troupe? il y en a donc plusieurs et d'espèces diverses? — Oui, l'une qui ressemble à Mme Benoîton et n'est jamais chez elle, et l'autre qui pendant ce temps représente *le Voyage de M. Perrichon*. » C'est même une admirable invention que ces matinées du dimanche pour se débarrasser de ce qui vous gêne; l'exemple en a paru si bon à M. Carvalho, un autre directeur homme d'esprit, qu'il va s'empresser de l'imiter. Nous aurons ainsi prochainement des représentations diurnes consacrées à l'ancien répertoire, une manière de rez-de-chaussée où l'on descendra les vieux lares de l'endroit pour laisser librement régner au premier étage *la Flûte enchantée, les Noces de Figaro, etc.*, et cette fois la superposition tant rêvée aura son heure. Ce ne sera peut-être pas encore le Théâtre Lyrique du boulevard du Temple, mais ce ne sera déjà plus l'Opéra-Comique, de même qu'à l'Odéon, ce n'est pas encore tout à fait le Palais-Royal, mais ce n'est plus assurément le second Théâtre-Français. « J'ai ri, me voilà désarmé. » Ayez de la désinvolture, faites des mots, et tandis que M. Turquet regardera dans la lune pour y découvrir des statues de Phidias ayant des écharpes tricolores et des comédies de Molière à base de *Marseillaise*, vous pourrez promener vos comédiens et vos meutes sur les routes et transformer en spectacle forain un grand théâtre de l'état. Il n'y a qu'à savoir s'y prendre et les gens d'esprit font ce qu'ils veulent, car le public est comme les gouvernemens, qui ne détestent pas qu'on se moque d'eux.

F. DE LAGENEVAIS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre 1879.

Maintenant que le jour ou les chambres doivent se réunir de nouveau à Paris a été décidé dans les conseils du gouvernement et que l'heure des rendez-vous parlementaires est fixée sans remise, on va peut-être sortir de cette atmosphère nuageuse et troublée où tout s'altère et dépérit. On va en finir avec les excitations factices et les incidens oiseux, avec les élections de Javel, les amnistiés et les congrès de Marseille, avec les voyages de tribuns infatués, les manifestations banales et les banquets où l'on ne s'entend plus, où fleurit l'excentricité bavarde. Les fantômes importuns s'évanouiront, il faut le croire, et on rentrera un peu, si on le veut, dans la réalité, dans ce domaine de la vie pratique qui a ses conditions et ses lois. C'est le premier avantage des débats parlementaires, où tout doit se préciser, sur ces agitations indéfinies où se plaisent les imaginations oisives et désordonnées, dont le plus souvent il ne reste rien. L'approche de la session a déjà ce mérite de donner congé à bon nombre d'exagérations prétentieuses et de ramener par degré aux seules questions faites pour émouvoir ou pour occuper sérieusement l'opinion. Cela ne veut pas dire sans doute qu'il n'y ait plus de difficultés et qu'à la veille de la rentrée des chambres les affaires intérieures de la France soient simples et claires, qu'elles apparaissent sous le jour le plus rassurant. On ne peut se le dissimuler au contraire : même en dehors de ces agitations vaines, de ces questions inutilement bruyantes, de ces fantômes en un mot, qui s'arrêteront au seuil du parlement ou qui n'y entreront que pour disparaître aussitôt, les difficultés réelles sont assez nombreuses ; elles tiennent jusqu'à un certain point au fond des choses ou, si l'on veut, à la fausse idée qu'on se fait des choses. La situation, même dégagée des embarras qui ne sont qu'artificiels, ne reste pas moins grave, pleine d'incertitudes et de contra

dictions intimes. Elle est grave par suite d'une série de complications auxquelles on a laissé le temps de grandir, parce qu'entre les divers partis qui forment une majorité républicaine plus apparente que réelle et le gouvernement, il n'y a pas le lien d'une pensée commune, ce qui fait la force d'une situation et d'un régime, une politique précise et résolue, la politique vraie d'une république régulière et libérale. Voilà la vérité !

Non sans doute, le danger, s'il y a un danger aujourd'hui, n'est pas dans cette propagande d'agitation voyageuse qui a rempli les dernières vacances; il n'est pas précisément dans quelques effervescences radicales et socialistes qui n'ont que peu d'écho, dans quelques retours offensifs d'assez médiocres amnistiés de l'insurrection de 1871. Par elles-mêmes ces démonstrations révolutionnaires n'ont qu'une force factice et partielle; elles sont si visiblement désavouées par l'opinion que, si elles tentaient de prendre une forme plus décidée et plus menaçante, elles n'auraient probablement d'autre chance que de provoquer une réaction qui risquerait de dépasser toute mesure. C'est l'éternelle histoire des déchaînemens révolutionnaires. Non, au moment où les chambres vont s'ouvrir, le danger n'est pas là; il est dans la faiblesse intime d'une situation où l'on s'accoutume à croire que tout est possible parce que tout semble incertain, parce que l'action publique reste flottante, disputée et désarmée. Le gouvernement, quelles que soient ses intentions, est souvent hésitant devant le moindre incident parce qu'il ne se sent pas appuyé par une vraie et sérieuse majorité, et cette majorité à son tour n'existe pas, parce que les diverses fractions qui la composent représentent des passions, des velléités, des préjugés ou des ressentimens encore plus qu'une politique, — peut-être aussi parce qu'elle ne se sent pas conduite. Il ne suffit pas de prononcer d'une certaine manière le mot de république et de se dire républicain : la vérité est que, depuis qu'ils règnent, les républicains, ou du moins bon nombre de républicains et parmi eux ceux qui se croient les plus orthodoxes, n'ont pas su profiter des faveurs de la fortune; ils n'ont pas encore réussi à former un vrai parti de gouvernement. Malgré eux peut-être, ils ne peuvent rompre avec de vieilles habitudes, secouer de vieilles chaînes, abdiquer de vieux préjugés; ils tombent du côté où ils ont toujours penché. Ils ont le goût irrésistible de l'agitation, de la politique révolutionnaire, des mesures agressives et irritantes, et ils ont aussi la passion jalouse des partis victorieux, le fanatisme des exclusions et des épurations. C'est là justement leur faiblesse et c'est la difficulté pour la fondation d'un vrai gouvernement dans le cadre des institutions nouvelles.

Ce n'est point peut-être que bien des républicains n'aient le sentiment plus ou moins vague des nécessités de cet ordre nouveau dont

ils ont salué l'avènement, auquel ils voudraient assurer un règne durable. Ils ont l'instinct de tout ce qui manque aujourd'hui ; ils ne demanderaient pas mieux, maintenant qu'ils sont en pleine victoire, que de voir le gouvernement se fortifier, prendre une certaine figure, et la république échapper aux confusions où elle a toujours jusqu'ici fini par disparaître. Ils ne méconnaissent pas le prix de la sagesse et de la raison dans les conseils. Malheureusement, dès qu'ils sont à l'œuvre, dès qu'ils ne se sentent plus contenus, ils ne peuvent plus résister à une sorte d'entraînement indéfinissable, à l'esprit de parti ou de secte qui les ressaisit. Ils font tout ce qu'ils peuvent pour rendre le gouvernement fort laborieux, sinon impossible et pour raviver les incertitudes. Ils ont toujours peur de n'être point assez républicains, de passer pour de vulgaires modérés ou de timides libéraux, et, soit crainte d'être devancés par d'autres, soit complicité inavouée, ils se prêtent à toutes les entreprises ou ils ne les empêchent pas. Ils se jettent sur tout ce qui divise les opinions, inquiète les intérêts, trouble les consciences et déconcerte tous les esprits sincères prêts à accepter un régime nouveau qui offrirait quelques garanties. Que la question de l'amnistie s'élève, au lieu de se prononcer dès le premier moment avec fermeté en laissant à un gouvernement bien intentionné le soin de faire la part de l'humanité et de l'équité par un système de clémence attentive, ils hésitent. Ils veulent faire quelque chose, ils le font partiellement, sans conviction, au risque de créer à un ministère des embarras qu'ils lui reprocheront plus tard et de voir renaître une question qu'ils croyaient avoir tranchée. Ils auraient pu en finir du premier coup avec un peu de résolution, ils restent en face d'une difficulté qui se reproduira plus d'une fois. Quand ce n'est pas l'amnistie, c'est la campagne contre le cléricalisme, c'est la guerre contre les congrégations religieuses, contre les frères, contre les écoles chrétiennes, qu'il faut à tout prix « laïciser. » Quand ce n'est pas la guerre aux cléricaux, c'est l'épuration du personnel administratif, judiciaire, militaire, financier. Tenez pour certain que, lorsque l'amnistie plénière sera repoussée par les chambres comme elle le sera certainement, quand l'article 7 sur les congrégations religieuses aura été écarté par le sénat, comme il doit l'être selon bien des vraisemblances, la question des épurations reparaîtra plus que jamais. Le personnel des administrations publiques aura à payer pour tout le reste. C'est le goût de l'agitation pour l'agitation.

Certes de toutes les questions faites pour diviser, irriter et embarrasser l'inauguration d'un régime nouveau, s'il en est une qui aurait pu, qui aurait dû être évitée, c'est cette question religieuse qui a été soulevée sans prévoyance, qui est chaque jour envenimée par toutes les passions. C'est d'autant plus vrai que le gouvernement, sans sortir de l'impartialité qui est dans son rôle, n'avait qu'à le vouloir pour conte-

nir tous les empiètemens, pour faire sentir la puissance de l'état à tous ceux qui auraient été tentés de la méconnaître, qui auraient pu se laisser aller à couvrir d'un voile religieux une hostilité politique. Le gouvernement aurait été d'autant plus fort qu'il aurait montré plus de modération, plus de ménagement pour des croyances sincères; mais non! M. le ministre de l'instruction publique, croyant sans doute répondre à ce besoin de lutte, aux passions ou aux préjugés de certains républicains et se flattant aussi de rallier une partie du radicalisme à ses projets, M. le ministre de l'instruction publique a imaginé son article 7. Il a si bien réussi qu'il est allé « d'un cœur léger, » lui aussi, avec la plus imprévoyante témérité, au-devant d'une de ces crises qui mettent les sentimens les plus profonds en mouvement, devant lesquelles les pouvoirs prudens reculent sans pouvoir être soupçonnés de faiblesse. Et l'article 7 n'a pas suffi. Sans attendre plus longtemps, un peu partout, sur tous les points de la France et principalement dans les grandes villes, on a engagé cette puérile et violente campagne où les uns, par haine de toute influence religieuse, les autres par esprit d'imitation et pour faire comme tout le monde, s'occupent à poursuivre de malheureux frères, à fermer des écoles. M. le préfet de la Seine, qui a beaucoup à faire pour ne pas se brouiller avec son conseil municipal et pour ne pas se voir disputer les plus simples prérogatives, tient naturellement à marquer dans cette campagne, à donner l'exemple. Il « laïcise » à force, sans trêve et jusqu'à extinction! Il appelle cela modestement travailler à « l'affranchissement de l'esprit humain. » D'autres à côté de lui disent « désinfecter l'esprit humain. » Il paraît que c'est le langage du jour; et qu'en mettant une école laïque à la place d'une école de frères, on a tout simplement émancipé l'humanité en général et sauvé la république en particulier.

M. le préfet de la Seine a d'ailleurs des argumens pour tout et au besoin il met de l'ironie ou de la fantaisie dans ses harangues. De quoi se plaint-on? Pour que les écoles transformées soient justifiées, il suffit « que la nouvelle école communale laïque ait un nombre d'élèves égal ou supérieur à la moitié du nombre d'élèves de l'école congréganiste. ...Dès que la majorité se trouve acquise à l'école laïque, le vœu de la population a été suivi. » Ainsi on introduit la politique dans l'enseignement primaire. C'est l'affaire d'une majorité plus ou moins constatée; que les enfans aillent d'un côté ou d'un autre côté, voilà qui est dit : la moitié plus un, le « laïcisme » triomphe! Il faudrait cependant prendre garde que ces simples écoles qu'on ferme si lestement ont rendu depuis longtemps de sérieux services, qu'elles ont contribué à répandre, non pas la science du conseil municipal, mais une modeste et utile instruction, qu'elles sont entrées dans les mœurs, et que de plus ces humbles religieux ont montré pendant la guerre un obscur héroïsme digne de

n'être pas oublié. Qu'on surveille les frères et qu'on les réprime s'ils sont en défaut, qu'on ferme leurs écoles si elles ne sont pas dans les conditions voulues, si elles sont insuffisantes, soit; mais lorsqu'on met à proscrire de modestes établissemens une obstination haineuse et méthodique, lorsqu'on avoue tout haut un système de persécution contre des écoles religieuses parce que ce sont des écoles religieuses, on fait tout simplement de la république un gouvernement de parti ou de secte, d'agitation et de combat. On trouble sans nécessité des habitudes traditionnelles et d'honnêtes croyances, on arrête sur le seuil du régime nouveau ceux qui croyaient pouvoir y entrer avec l'inviolabilité de leur foi; on lève le drapeau d'une intolérance d'un nouveau genre, et, au lieu de pacifier, de concilier, de désarmer les résistances par la sagesse, on prépare des luttes sans fin et peut-être d'inévitables réactions. Si ce n'est qu'à ce prix qu'on peut se donner le courage de repousser l'amnistie plénière, ce n'est pas la peine, la politique est exactement la même et ne peut avoir au bout du compte que les mêmes résultats.

Les républicains d'un certain ordre ont un autre malheur : ils n'ont pas seulement le goût des agitations inutiles, des questions irritantes, ils ont toutes les passions ombrageuses, les fanatismes jaloux des partis exclusifs. Ils ont, eux aussi, une orthodoxie hors de laquelle il n'y a pas de salut. Tant qu'ils ont eu à lutter pour l'existence même de la république et qu'ils ont eu besoin de secours, ils se sont prêtés aux transactions et aux alliances profitables; depuis qu'ils sont arrivés ou qu'ils ont cru être arrivés au succès, ils retrouvent par degré leur humeur despotique et exclusive. Il suffit de les contredire pour n'avoir plus droit de cité dans la république. Il y a longtemps, bien entendu, que les libéraux modérés sont traités en ennemis. Le centre gauche lui-même est relégué parmi les vieux partis et ne compte plus; il ne sera reçu à résipiscence que s'il consent à s'incliner devant la vérité républicaine, comme on l'entend. Depuis que M. Jules Simon, par un sentiment de fidélité aux traditions libérales, s'est prononcé nettement, résolument contre l'article 7, il n'est plus qu'un clérical, un réactionnaire déguisé. Il y a quelques jours à peine, un homme à qui l'âge et la maladie semblent donner une sérénité supérieure d'esprit, M. Littré, a écrit une étude pleine d'élévation et d'intérêt sur la situation présente. Il dépeint cet état bizarre avec autant de clairvoyance que de courage, sans illusions vaines et sans optimisme, rappelant les fautes du passé, indiquant les écueils sur lesquels on risque de se briser, montrant les dangers du radicalisme et la nécessité pour le nouveau régime d'une politique rassurante pour les croyances et pour les intérêts. Aussitôt M. Littré est relégué, lui aussi, dans le parti de la trahison : ce n'est qu'un raisonneur suranné qui n'est plus à la hauteur des circonstances. Ainsi les exclusions se succèdent et se multi-

plient. Qu'on se prononce contre l'article 7, contre les persécutions religieuses, contre l'excès des épurations administratives, contre les mesures qui menaceraient l'inamovibilité de la magistrature, on ne compte plus, on est exclu. Que cette politique domine absolument, non sans doute; elle règne assez pour imprimer son caractère à quelques-uns des principaux actes d'aujourd'hui, pour peser sur le gouvernement, et après cette expérience qui se poursuit depuis quelques mois, que reste-t-il prouvé? C'est que la république ne peut vivre ni d'agitations ni d'exclusions, et que précisément depuis qu'on prétend se passer des opinions modérées, on n'est arrivé qu'à créer une situation aussi confuse que précaire. C'est le procès qui se plaide chaque jour dans toutes les polémiques, qui sera porté prochainement devant les chambres, et, qu'on ne s'y trompe pas, c'est de la politique qui prévaudra que peut dépendre l'avenir de la république en France.

Les affaires de l'Europe, sous d'autres formes, avec d'autres caractères, avec toutes les complications de nationalités et d'intérêts multiples, ressemblent un peu aux affaires de la France. Elles ne deviennent avec les jours et les semaines qui passent, ni plus claires ni plus faciles; elles restent au contraire, à dire la vérité, passablement obscures et laborieuses. Tout est paisible et régulier à la surface sans doute. Il n'y a pour le moment ni guerres allumées ni motifs plausibles de conflits prochains. Qui peut dire cependant que cette paix dont on parle toujours, à laquelle tout le monde prétend s'intéresser et travailler, qui à coup sûr répond à un instinct profond des peuples, est bien solidement établie et sera durable? Qui n'est frappé de ce qu'il y a de précaire dans les conditions de la vie contemporaine, de ces incohérences et de ces troubles étranges qu'une série d'événemens violens ont laissés dans l'équilibre universel, dans les relations des plus puissans gouvernemens? Qui en définitive peut se flatter de voir clair dans tous ces mystères de diplomatie que les grands politiques se plaisent à nous proposer de temps à autre, dans tous ces incidens qui se succèdent, qui se rattachent tantôt aux affaires d'Orient, à l'exécution du traité de Berlin, tantôt à la situation générale de l'Occident?

Lorsqu'il y a deux mois, M. de Bismarck, après avoir été le promoteur de l'alliance des trois empereurs, est allé à Vienne chercher une autre alliance, une alliance plus particulière, la première impression a été nécessairement que le chancelier d'Allemagne avait un but, qu'il n'opérait pas sans une intention déterminée cette brusque volte-face diplomatique. Qu'en a-t-il été réellement? On ne voit pas bien encore ce que M. de Bismarck a voulu positivement, ce qu'il a fait, à quelle nécessité ou à quel mobile il a obéi, quels sont les résultats possibles et les limites de cette évolution, demeurée jusqu'ici une énigme. Lorsque plus récemment l'Angleterre a menacé la Turquie de démonstrations presque belliqueuses en mettant en action ses forces navales à l'appui

d'une sorte d'ultimatum, le premier mouvement a été aussi naturellement de se demander quelle raison avait eue le cabinet anglais pour agir avec cette précipitation. Ici encore on ne voit pas bien ce qu'il y a eu de fortuit ou de calculé dans cette résolution, jusqu'à quel point cet acte répondait à quelque manifestation de la politique russe, ou se rattachait aux combinaisons nouées à Vienne. Voilà un incident de plus qui reste un mystère ainsi que bien d'autres. *Un peu de lumière*, comme disait, il y a quelques années, le digne général La Marmora, ne serait point inutile pour éclairer tous ces faits qui, sans avoir une portée immédiate peut-être, touchent à des questions trop délicates, à des intérêts trop sérieux pour n'être point l'objet d'une curiosité inquiète en Europe.

Si on avait attendu cette lumière de l'Angleterre, si on avait compté sur la liberté de langage des ministres anglais dans le banquet traditionnel du lord-maire à Guildhall, on serait singulièrement trompé aujourd'hui. Le nouveau lord-maire a pris en effet l'autre jour possession de sa charge gothique après l'invariable et épique procession à Westminster. La magistrature nouvelle de la Cité a été inaugurée par le banquet d'usage, avec l'appareil de tradition, avec l'assistance du corps diplomatique, des plus éminens personnages et des ministres. Des discours ont été prononcés, et l'on n'a rien appris sur les récens événemens, sur les affaires du monde. Plus d'une fois, il est vrai, lord Beaconsfield a saisi cette occasion du banquet du lord-maire pour exposer la politique de l'Angleterre, pour dire, de son accent familièrement et audacieusement humoristique ce qu'il n'aurait pas dit dans le parlement. Il y a quelques années, à la veille de la guerre orientale, il élevait avec une altière éloquence le drapeau britannique en face de la Russie. L'an dernier encore, il célébrait avec une confiance superbe les succès de sa diplomatie, les triomphes de l'Angleterre à Berlin, la conquête de Chypre par la convention avec la Turquie. Il ne craignait pas d'aborder les questions les plus délicates sans y mettre toujours de la discrétion ou de la modestie. Pour cette fois, et c'est là justement ce qu'il y a de curieux de sa part, il s'est étudié à tromper par sa réserve toutes les curiosités. Il a parlé avec une parfaite aisance de la crise commerciale, du réveil probable des transactions, de l'industrie des fers et des produits chimiques, — ou des Irlandais, qui ne savent pas se montrer patiens dans la misère. Il a même un peu parlé, si l'on veut, de l'Afghanistan pour illustrer d'une émouvante oraison funèbre les victimes de Caboul, sir L. Cavagnari, et il a tout au plus effleuré la guerre du Zoulouland. Quant à l'empire ottoman et aux complications orientales, quant aux mouvemens diplomatiques de l'Occident et aux relations avec la Russie, le premier ministre de la reine a gardé une savante réserve. Il s'est abstenu de relever les vives critiques de lord Hartington contre la politique de « démonstrations, » et il a laissé d'un autre côté son collègue

lord Salisbury célébrer tout seul, dans son discours de Manchester, l'alliance de l'Allemagne et de l'Autriche comme un succès anglais. Il s'est tu, et la seule allusion qu'il ait faite à la situation générale a été pour dire que tant que les avis de l'Angleterre se feront sentir dans les conseils de l'Europe, la paix sera maintenue, que s'il n'en était pas ainsi, la guerre serait inévitable. Lord Palmerston invoquait autrefois le *Civis romanus sum;* lord Beaconsfield, à son tour, invoque un autre mot romain, *Imperium et libertas.* « Ce ne serait pas, a-t-il ajouté, un mauvais programme pour un ministre britannique; il ne fait pas reculer les conseillers de sa majesté. »

Non sans doute, lord Beaconsfield ne recule pas pour si peu. Tout cela ne reste pas moins assez vague; tout cela en définitive n'éclaire que médiocrement soit sur les intentions de l'Angleterre, soit sur la situation diplomatique de l'Europe, et on est forcément ramené à se demander si le premier ministre de la reine a gardé le silence parce qu'il croyait n'avoir rien à dire, ou s'il s'est tu, au contraire, parce que, ayant trop à dire, il n'a pas voulu parler. Cette réserve visiblement calculée de lord Beaconsfield, en effet, a cela d'énigmatique et d'étrange qu'elle coïncide, non-seulement avec des déplacemens d'alliances sur le continent, mais encore avec l'attitude plus décidée, presque comminatoire, que l'Angleterre vient de prendre en Orient, vis-à-vis de la Turquie. Tandis que le chef du cabinet de Londres garde un silence étudié à Mansion-House, la diplomatie britannique semble engager une action nouvelle en Orient, ou tout au moins procéder encore une fois par une de ces « démonstrations » que lord Hartington lui reproche au nom du parti libéral. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on a vu tout à coup surgir à cet horizon troublé un incident assez inattendu et jusqu'ici peu expliqué.

Que s'est-il passé récemment? Il n'y a que quelques semaines, le représentant de l'Angleterre auprès du sultan, sir Austin Layard, s'était momentanément absenté de Constantinople pour aller en Syrie. Pendant ses pérégrinations, il n'avait pas ménagé au sultan Abdul-Hamid ces témoignages de confiance flatteuse que les ministres anglais eux-mêmes lui ont plus d'une fois prodigués. A peine M. Layard a-t-il été rentré à Constantinople, cependant, tout a changé brusquement. L'ambassadeur d'Angleterre à son arrivée, il est vrai, s'est trouvé en présence d'un changement ministériel qui s'était accompli en son absence, qui avait fait arriver au pouvoir quelques hommes, Mahmoud-Neddim-Pacha, Saïd-Pacha, connus comme des adversaires de l'influence anglaise et comme des amis de la Russie. C'était une évolution ministérielle résultant d'un de ces antagonismes qui se sont si souvent produits à Constantinople, qui se compliquent d'intrigues de palais. Toujours est-il que, dès ce moment, le représentant de l'Angleterre est devenu de plus en plus impérieux, qu'il a remis à la Porte une sorte d'ultimatum récla-

mant à brève échéance l'accomplissement des réformes promises dans l'Asie-Mineure, et à l'appui de cet ultimatum, il a menacé d'appeler dans les eaux turques l'escadre anglaise stationnée à Malte sous les ordres de l'amiral Hornby. Cela s'est fait presque à l'improviste, du moins de façon à étonner l'opinion européenne, et dans une sorte d'obscurité. La négociation ainsi engagée à Constantinople n'a pas tardé à revenir à Londres, et une entrevue toute récente que le représentant du sultan, Musurus-Pacha, a eue avec lord Salisbury aurait eu pour premier effet de suspendre le mouvement de l'escadre anglaise vers les eaux de Vourla; mais rien n'est terminé; ce n'est qu'une trêve. Il s'agit toujours de savoir si, comme l'a demandé, dit-on, M. Layard, l'Angleterre obtiendra, à titre de garantie, la nomination d'un Anglais, Baker-Pacha, comme chef des forces militaires à Erzeroum, l'admission d'un certain nombre d'agens anglais dans les services chargés de l'exécution des réformes en Asie-Mineure, et il s'agit peut-être avant tout de savoir si le sultan consentira, pour première satisfaction, à livrer les ministres qu'il a récemment nommés. La crise reste ouverte, elle n'est certainement pas sans gravité.

C'est là cependant une situation assez étrange, car si l'Angleterre peut invoquer, pour une action spéciale, la convention du 4 juin 1878, qui, en lui livrant Chypre, lui donne une sorte de protectorat en Asie-Mineure, les conventions de Berlin et les stipulations survivantes des anciens traités font toujours de ce qui reste de l'indépendance et de l'intégrité de l'empire ottoman un intérêt européen. Il en résulterait que tout ce qui touche à l'existence de ce malheureux empire, et les réformes ont ce caractère, reste une affaire européenne soumise à la juridiction collective de toutes les puissances. Pour que l'Angleterre, sans tenir compte de ce droit général, simplement armée de la convention du 4 juin, ait cru devoir engager si précipitamment une action spéciale, elle aurait donc eu quelque raison particulière et pressante! Cette raison, où est-elle? On ne peut certes pas admettre sérieusement que le cabinet de Londres ait voulu préluder par un coup vigoureux de politique extérieure à la dissolution du parlement et que l'ultimatum de M. Layard soit une manœuvre électorale. Les lenteurs que le cabinet turc peut mettre dans l'accomplissement des réformes qu'on lui demande ne sont pas une raison bien nouvelle et suffisamment déterminante pour de si graves résolutions. Que reste-t-il donc? Lorsque lord Beaconsfield, sans s'expliquer plus clairement, a laissé entendre l'autre jour au banquet du lord-maire qu'il y avait des cas où une guerre pouvait être inévitable, de quelle guerre a-t-il voulu parler? Est-ce que les relations de l'Angleterre avec la Russie, particulièrement dans l'Asie centrale, aux frontières de l'Afghanistan, auraient pris un tel caractère que le cabinet anglais aurait cru devoir dès ce moment faire un pas décisif et prendre position dans l'Asie-Mineure? L'ultima-

tum de M. Layard a-t-il la portée d'une démonstration contre la Russie, et le rappel, pourtant prévu depuis quelques mois, du comte Schouvalof, ambassadeur à Londres, serait-il l'indice d'un de ces refroidissemens plus ou moins avoués qui préludent parfois à des ruptures? D'un autre côté, bien qu'on n'en ait rien dit et que les paroles prononcées, il y a quelques semaines, par lord Salisbury n'aient pas eu une signification précise, jusqu'à quel point la démonstration anglaise se combinerait-elle avec les nouveaux rapports récemment établis à Vienne entre l'Allemagne et l'Autriche? C'est l'inconvénient de ces actes inattendus et inexpliqués de provoquer toutes les conjectures et de pousser les esprits jusqu'aux extrémités. On est porté à tout supposer parce que là où le droit a cessé de régner, tout est possible. Il est certain que si le cabinet anglais a voulu se borner à avertir les Turcs, à les rappeler à l'exécution de leurs engagemens, il court le risque d'avoir dépassé la mesure, et si de propos délibéré, il a accepté la chance d'aller plus loin, il a dû peser d'avance les conséquences de ses résolutions, la responsabilité qu'il assume. Des hommes comme ceux qui gouvernent l'Angleterre sont assez sérieux pour reconnaître que, sous prétexte de préserver l'Orient, ils commenceraient par précipiter la dissolution de l'empire ottoman, par donner le signal d'une crise nouvelle où, pour des années, la moitié de l'Europe, si ce n'est l'Europe entière, serait livrée aux hasards sanglans de la guerre, aux caprices de la conquête et de la force. Ils doivent savoir qu'en croyant conjurer ou devancer le péril, on l'appelle quelquefois et on n'en est plus maître.

De toute façon, sans rien exagérer, c'est là évidemment une situation qui n'est point sans offrir des caractères inquiétans, et ce qui en augmente peut-être la gravité, c'est le silence que les principales puissances affectent de garder au moment même où de toutes parts elles ont l'air de prendre position. Si ceux qui sont chargés de représenter la politique officielle de la libre Angleterre évitent de s'expliquer à Londres, les puissans de Vienne et de Berlin se taisent encore plus. Ce n'est pas du nord que vient aujourd'hui la lumière sur ces incidens, sur ces agitations indistinctes dont s'émeut l'opinion universelle. Le comte Andrassy est rentré dans ses terres, satisfait de son œuvre et laissant au baron Haymerlé le soin de continuer une politique qui, pour quelques avantages immédiats ou apparens, réserve peut-être dans l'avenir à l'Autriche plus de déceptions que de fruits opimes. M. de Bismarck, après sa récente campagne diplomatique de Vienne, est rentré lui aussi dans ses terres, à Varzin, où il reçoit à l'heure qu'il est l'ambassadeur de France, M. le comte de Saint-Vallier, à qui il ne ménagera sûrement pas les plus tranquillisantes confidences. M. de Bismarck s'est fait cette originalité d'un prépotent de la politique qui gouverne tout le plus souvent du fond de sa retraite rurale interdite aux indiscrets, qui, sans sortir de Varzin, tient dans ses mains ous les fils des affaires euro-

péennes. Il a probablement ses vues en promenant ses préférences de Saint-Pétersbourg à Vienne; il ne dit pas son secret, même quand il a l'air de parler. Ce qu'il s'est proposé réellement en essayant d'enchaîner l'Autriche à l'action allemande, ce qu'il a obtenu par son dernier voyage, ce que produira cette alliance, moins durable peut-être qu'on ne le suppose, les événemens le diront sans doute un jour ou l'autre; ce ne sont pas dans tous les cas les parlemens de Berlin et de Vienne qui semblent devoir le révéler, et ils ne le disent pas parce qu'ils n'en savent rien eux-mêmes.

Ces parlemens qui viennent de se réunir, il y a quelques jours, en Prusse et en Autriche, n'offrent pour le moment qu'un intérêt; ils reflètent assez fidèlement ce travail de réaction intérieure, ce mouvement conservateur qui a coïncidé avec l'évolution de politique extérieure dans les deux empires. Le landtag de Berlin, dès ses premières opérations, a montré ce qu'il devait être. Il a exclu cette fois de la présidence le chef du parti national-libéral, M. de Bennigsen, qui s'attendait peut-être à être nommé de nouveau; il a élu un conservateur, M. de Keller. La plupart de ses choix, pour son bureau, sauf les exceptions d'impartialité, sont conservateurs. M. de Bismarck, sans avoir paru jusqu'ici dans cette assemblée, est présent par son esprit et dans tous ces groupes de vieux ou de nouveaux conservateurs, de catholiques, même de nationaux-libéraux modérés ou découragés, il est bien certain d'avoir une majorité pour ses projets financiers, pour ses projets de rachat des chemins de fer, qui sont déjà en discussion. A Vienne, la situation parlementaire est un peu plus compliquée, quoiqu'elle reste après tout soumise aux mêmes influences générales qui ont triomphé par les dernières élections. Le ministère du comte Taaffe n'a pas pu, il est vrai, empêcher dans la chambre des seigneurs, le vote d'une adresse assez libérale, dans tous les cas peu favorable à toute concession au fédéralisme, aux Tchèques; il est à peu près assuré de prendre sa revanche dans la seconde chambre et il ne semble pas menacé dans son existence. Il représente justement dans une mesure assez modérée cette réaction conservatrice qui prévaut aussi en Prusse; mais ce qu'il y a de plus caractéristique, de plus significatif dans les deux empires, c'est la préoccupation identique, peut-être concertée des gouvernemens sur un des points les plus essentiels de l'organisation publique. La pensée qui règne aujourd'hui à Vienne est de soustraire le contingent de l'armée à la sanction annuelle des chambres, de faire voter pour dix ans le budget militaire. A Berlin, M. de Bismarck a de son côté la très ferme résolution de faire renouveler le septennat militaire qui expire l'année prochaine, et il paraît même avoir une idée plus ingénieuse : il se propose de demander aux chambres de ne plus voter le budget tout entier que par périodes bisannuelles. La discussion annuelle du budget, il paraît que c'est du temps perdu! De sorte que la politique nouvelle qui réunit les

deux empires se manifesterait tout d'abord par un affaiblissement des garanties parlementaires au moment même où la situation de l'Europe semblerait s'assombrir. On veut être armé de prérogatives, de ressources financières et de forces militaires pour toutes les éventualités. Il resterait à savoir si on ne contribue pas soi-même à créer des dangers contre lesquels on prétend se prémunir, si ces accroissemens de pouvoir, ces armemens, sont légitimés par des crises réelles, suffisamment imminentes, ou si ces crises ne sont pas exagérées avec intention pour justifier les mesures exorbitantes qu'on propose. Voilà encore un problème qui vient s'ajouter à tous les autres.

L'Espagne, heureusement pour elle, n'a point de ces préoccupations générales. Elle a ses difficultés qui tiennent à sa situation, à ses révolutions passées; elle n'a point à s'armer contre des dangers extérieurs réels ou imaginaires. Une session nouvelle s'est ouverte, il y a quelques jours, à Madrid, et la première pensée des chambres a été de sanctionner les propositions qui leur ont été faites pour le mariage du roi, pour la dotation de la nouvelle reine. D'ici à quelques jours, tout sera accompli. Il reste maintenant, il est vrai, pour le parlement espagnol, une question bien autrement grave, bien autrement délicate à aborder, celle d'où dépend peut-être le sort de la brillante colonie de Cuba, en un mot, la question de l'esclavage, qu'on ne peut plus éluder. Une commission avait été nommée pour préparer un projet, elle s'était arrêtée à des combinaisons assez compliquées, assez restrictives. Le ministère présidé par le général Martinez Campos n'a pas cru pouvoir se rallier entièrement à ces combinaisons; il propose, quant à lui, de consacrer dès ce moment le principe de l'abolition de l'esclavage pour tous. Il était évidemment impossible de reculer, de faire des distinctions; on ne pouvait prolonger l'esclavage pour ceux qui sont restés paisibles lorsque le traité qui a mis fin à la guerre civile a donné la liberté à ceux qui ont pris les armes. Le ministère l'a senti; le général Martinez Campos était engagé d'honneur, et on propose aujourd'hui l'abolition immédiate en principe, sauf à adopter des tempéramens pratiques, des conditions de patronage dans l'intérêt des esclaves eux-mêmes autant que des propriétaires. C'est sur ce projet ministériel que la discussion va s'ouvrir dans les chambres de Madrid, et elle sera dominée par une considération souveraine, celle de la force des choses, de la nécessité, qui fait de l'abolition de l'esclavage la condition de la prospérité, de la sécurité même de la plus brillante des possessions espagnoles dans la mer des Antilles.

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

LA

COALITION EUROPÉENNE

EN 1813 ET 1814 (1)

I.

LE LENDEMAIN DE BAUTZEN. — L'ARMISTICE DE TEPLITZ ET LA BATAILLE DE LEIPZIG.

Le 29 mai, à quatre heures de l'après-midi, j'appris, par un courrier venu de Dresde, la perte de la bataille de Bautzen. Je me rendis sur-le-champ à Laxenbourg, où se trouvait l'empereur. Mon parti était pris. Il s'agissait d'arrêter Napoléon dans sa marche en avant et de fixer l'empereur Alexandre et le roi Frédéric-Guillaume sur la résolution que prendrait l'empereur mon maître. Dans l'armée russe régnait la plus grande démoralisation; elle n'avait plus qu'un désir, celui de se retirer derrière ses frontières.

L'empereur Alexandre était décidé, il est vrai, à continuer la guerre, mais peut-être serait-il obligé finalement de céder à ses soldats rebutés. Les armées alliées avaient résolu d'opérer leur retraite vers la haute Silésie. Ce mouvement, habile au point de vue militaire, indiquait nettement, de la part de l'empereur Alexandre, l'intention d'acculer l'Autriche et de la contraindre à se déclarer pour les alliés. En ne se montrant pas disposée à prendre part à la guerre contre Napoléon, l'Autriche aurait fourni au tzar un prétexte pour passer la Warta et pour mettre fin à la guerre.

Le quartier-général du prince de Schwarzenberg était alors à

(1) Nous empruntons ce fragment aux *Mémoires inédits du prince de Metternich*, qui doivent paraître simultanément chez MM. Plon, à Paris; Bentley, à Londres, et Braumuller, à Vienne.

Prague : pendant que son armée commençait à se réunir autour et près de cette ville, l'avant-garde occupait les cercles de Saaz et de Leitmeritz. Le comte de Bubna était arrivé au quartier général de Napoléon.

J'étais convaincu que la perte d'une seule bataille compromettrait tout si nous commencions la guerre sans avoir rassemblé des forces suffisantes pour pouvoir tenir la campagne à nous seuls; on ne pouvait guère compter, en effet, sur l'armée russe, mal organisée et démoralisée, ni sur l'armée prussienne, qui n'existait que de nom. Il s'agissait donc d'empêcher Napoléon de suivre sa tactique habituelle, c'est-à-dire de se tourner vers la Bohême en laissant un simple corps d'observation devant les armées alliées, afin de frapper contre nous un grand coup dont les suites auraient été incalculables pour l'Autriche, si l'on songe au découragement qui accablait alors l'immense majorité de nos peuples. Je proposai à l'empereur de partir le lendemain pour se rendre au point le plus central, entre Dresde et le quartier-général des deux souverains alliés. Nous cherchâmes sur la carte, et Gitschin nous parut être le point désiré. Sa majesté se décida à partir le surlendemain; quant à moi, j'expédiai sur-le-champ deux courriers, l'un à Dresde et l'autre en Silésie. Le premier remit au comte de Bubna l'ordre de presser Napoléon d'accepter la médiation offerte par l'Autriche. L'autre allait annoncer que l'empereur rejoindrait l'armée sous peu. L'effet de ces mesures, ou plutôt le seul fait de l'arrivée de sa majesté au quartier-général, me semblait devoir être décisif, et il le fut.

Le 1er juin, à cinq heures du matin, l'empereur quitta Vienne avec une suite peu nombreuse. Le lendemain, nous rencontrâmes, près de Czaslau, le comte de Nesselrode, que l'empereur Alexandre avait dépêché pour demander à l'Autriche de prendre une prompte résolution. Nesselrode m'apportait une copie de l'armistice signé à Poischewitz. L'empereur François chargea l'envoyé du tzar d'une mission fort simple. Il lui dit : « Retournez sur vos pas, et informez l'empereur votre maître ainsi que le roi de Prusse que vous m'avez trouvé en route pour aller en Bohême rejoindre le quartier général de mon armée. Je prie le tzar de vouloir bien me désigner un point de la frontière de Bohême et de Silésie, où je puisse envoyer mon ministre des affaires étrangères pour lui communiquer mes résolutions. »

Des propositions de médiation avaient été envoyées à Dresde par l'entremise du comte de Bubna. Napoléon espérait battre encore une fois les armées russe et prussienne, et il comptait sur l'effet que produirait une nouvelle défaite sur l'esprit des deux souverains et sur leurs armées, aussi bien que sur l'Autriche elle-même; il

accueillit donc froidement et avec hauteur les propositions de notre envoyé. Cependant on pouvait prévoir qu'après la victoire de Bautzen il serait plus disposé à négocier; ce fut le cas, en effet : suivant son système habituel, il se mit en rapport direct avec les deux souverains alliés.

L'aide de camp Flahault avait été envoyé sur les lieux en qualité de commissaire de démarcation; Napoléon pouvait compter sur le dévoûment absolu de cet agent. Il s'était flatté de pouvoir agir directement sur le tzar, aussi bien par le choix du négociateur (Caulaincourt) que par l'influence personnelle qu'il croyait toujours avoir sur l'esprit de ce prince. Il se trompait. Le seul résultat de ces tentatives fut de prouver aux souverains que Napoléon voulait encore une fois raffermir par des négociations illusoires sa position ébranlée, et qu'il n'avait d'autre but que d'empêcher la quadruple alliance de se former, et de gagner le temps nécessaire pour combler les vides qu'avaient faits dans son armée les marches forcées et les batailles de Lützen et de Bautzen. L'empereur Alexandre et le roi Frédéric-Guillaume firent part à l'empereur François de la ferme résolution qu'ils avaient prise de ne pas consentir à une négociation; en même temps, ils assuraient sa majesté de leur pleine confiance dans sa loyauté et dans ses principes éclairés.

Le 3 juin, nous arrivâmes à Gitschin. J'instruisis aussitôt le duc de Bassano de l'arrivée de l'empereur à son quartier-général. En même temps, je lui demandai une entrevue pour l'informer que sa majesté était fermement résolue à appuyer comme il convenait ses offres de médiation. J'étais convaincu que la réponse du ministre français serait évasive : je ne me trompais pas. Le refus déguisé de Bassano me fournit un prétexte tout trouvé pour tâcher de voir l'empereur Alexandre; en effet, le jour même où j'avais reçu la réponse du ministre français, je demandai une entrevue au tzar. Opocno fut désigné comme le lieu du rendez-vous; j'avais choisi cet endroit à cause de sa proximité de la frontière et de son isolement. Pour n'avoir pas à s'y rendre avec moi, l'empereur François prétexta des affaires qu'il avait à Gitschin. Le 16 juin, je partis de ce château, et le lendemain j'arrivai à Opocno, où je trouvai le tzar, qui m'avait précédé de quelques heures. La grande-duchesse Catherine, sœur de l'empereur Alexandre, qui séjournait alors à Prague, était venue également. Dans la suite du tzar se trouvait le comte de Nesselrode avec quelques aides de camp. Le comte de Stadion et M. de Lebzeltern s'étaient aussi rendus à Opocno, à la suite des ordres qu'ils avaient reçus.

J'allai trouver immédiatement l'empereur Alexandre. L'entretien que j'avais eu préalablement avec le comte de Nesselrode à Czaslau m'avait à peu près édifié sur les dispositions de ce prince en ce

qui concernait les affaires en général aussi bien qu'en ce qui avait rapport à ma personne. J'avais appris à connaître l'empereur Alexandre pendant les négociations de Berlin en 1805, et il me témoigna beaucoup de bienveillance à cette époque. Je devais même, sur sa demande formelle, être envoyé comme ambassadeur à Saint-Pétersbourg en 1806. Les rapports que j'eus en 1807 et 1808 avec son ambassadeur à Paris fortifièrent encore les bons sentimens dont l'empereur était animé à mon égard; plus tard seulement, lorsque le comte de Romanzof fut envoyé à Paris à la suite des conférences d'Erfurt, une divergence complète entre les vues de ce ministre et les miennes amena un premier refroidissement entre l'empereur Alexandre et moi. Le mariage de l'archiduchesse Marie-Louise et le refus, trop justifié par la nécessité, du cabinet autrichien de conclure une alliance secrète avec la Russie en 1811 firent le reste. Le tzar, qui n'admettait pas de nuances dans la conduite des autres, parce qu'à cette époque sa politique allait toujours d'un extrême à l'autre et ne connaissait pas encore les moyens termes, me soupçonna d'avoir tout à fait passé à la France et de nourrir de graves préjugés à l'égard de la Russie. Dans cette première entrevue, je devais donc m'attendre à rencontrer chez l'empereur ces préventions personnelles dont l'influence est toujours puissante, et à me heurter contre toutes les difficultés que présentait l'attitude politique et militaire de l'Autriche.

J'abordai l'empereur sans aucun embarras. Je ne commençai pas par combattre ses préjugés, mais je ne fis pas mystère toutefois de la conviction où j'étais que la seule ancre de salut pour les alliés, c'était la confiance absolue dans une puissance qui pouvait être très facilement suspectée, si l'on ne connaissait à fond le caractère de l'empereur François ainsi que les principes et la conduite de son cabinet. Je lui affirmai en même temps que rien ne pourrait nous faire dévier de notre route, qu'amenés à une situation qui faisait de nous les sauveurs de l'Europe, nous la sauverions.

L'empereur Alexandre me répondit que je ne devais pas douter de sa confiance, mais que, si l'Autriche ne faisait connaître sur-le-champ ses véritables intentions, c'en était fait à ses yeux de la cause commune.

Comme je ne pouvais ni ne voulais abandonner la marche que je m'étais proposé de suivre, et qui seule, selon moi, pouvait assurer notre salut, je déclarai à l'empereur que j'étais prêt à lui exposer tout notre plan, mais que je ne voudrais pas lui donner l'espérance trompeuse que nous consentirions jamais à y renoncer ou même à le modifier dans ses parties essentielles. Je persistai à maintenir la nécessité absolue de la médiation de l'Autriche, et je lui demandai de la reconnaître formellement. — Que deviendra notre cause, me

demanda le tzar, si Napoléon, de son côté, accepte la médiation? — S'il la décline, répondis-je, l'armistice cessera de plein droit, et vous nous trouverez dans les rangs de vos alliés; s'il l'accepte, la négociation nous montrera, à n'en pouvoir douter, que Napoléon ne veut être ni sage ni juste, et le résultat sera le même. En tout cas, nous aurons ainsi gagné le temps nécessaire pour pouvoir établir notre armée dans des positions où nous n'aurons plus à craindre une attaque contre un seul d'entre nous, et d'où nous pourrons, de notre côté, prendre l'offensive.

Ce premier entretien dura plus de deux heures, et nous nous séparâmes sans avoir rien conclu. Cependant bientôt après j'eus la preuve que le tzar ne fermait plus tout à fait les yeux à la lumière, bien que sa vieille défiance persistât toujours. Le lendemain, je réussis à le gagner entièrement à nos projets. Je lui proposai d'envoyer un officier intelligent au quartier-général du prince de Schwarzenberg, qui désormais ne ferait plus qu'un avec celui de l'empereur François. Cet officier devait avoir pour mission de constater l'état et les positions des armées alliées et de nous communiquer le résultat de ses observations. Il n'en devait pas moins entendre notre général en chef et arrêter avec lui le plan des opérations suivant l'alternative dont j'ai parlé ci-dessus.

L'empereur Alexandre me parut très satisfait de cette proposition; il y voyait un gage de notre sincérité. Le bon esprit dont le comte de Nesselrode ne cessait de donner des preuves dans la direction de son département, et l'appui que lui prêtaient le prince Wolkonski, chef d'état-major général du tzar, et le maréchal du palais comte de Tolstoy, lui permirent d'arriver plus facilement à son but. A cette époque, Tolstoy possédait encore l'oreille de son maître et parlait avec une liberté qui le fit plus tard tomber en disgrâce. Le 20 juin, je me séparai de l'empereur Alexandre, le laissant satisfait de nos vues et parfaitement tranquille sur l'avenir.

Je retournai directement à Gitschin, où je trouvai une invitation très pressante du duc de Bassano à me rendre à Dresde. Napoléon avait eu vent de mon entrevue avec l'empereur de Russie, et à partir de ce moment il voulait aussi se ménager un entretien avec moi. Cette démarche, que j'avais prévue, me prouva que Napoléon ne se sentait pas assez fort pour rompre ouvertement avec nous. Je demandai à l'empereur mon maître l'autorisation de me rendre à l'appel de Bassano, et sans tarder, j'informai de ce fait les cabinets de Russie et de Prusse réunis à Reichenbach, en Silésie. Je prévoyais beaucoup de découragement de leur part. Dans la plus forte position qu'un ministre ait jamais occupée, je songeais uniquement à convaincre les deux cabinets que désormais le salut de l'Europe ne dépendrait que de la ligne de conduite que suivrait l'Autriche.

Comme dans le cours de mon ministère je ne me suis jamais aidé que des ressources de mon pays, que de la force d'âme et des solides principes de l'empereur François, j'étais bien loin de craindre d'assumer une trop grande responsabilité en prenant une attitude qui devait finalement nous relever et assurer le triomphe de la cause commune.

L'empereur régla, avec le prince de Schwarzenberg et moi, toutes les dispositions nécessaires pour hâter la marche et l'arrivée de nos troupes. Sa majesté donna les instructions les plus formelles. Autant ce prince penchait ordinairement à ménager ses provinces, autant cette fois il y songea peu dans ses calculs. Il était uniquement absorbé par la grande œuvre de la délivrance qu'il devait accomplir. Il s'agissait de sauver le monde; ses peuples trouveraient leur dédommagement dans cet immense bienfait! On fit disparaître du théâtre de la guerre tout ce qui aurait pu profiter à l'ennemi; on fortifia les points les plus importans; les lignes de Prague furent fermées, cette ville devant servir de place d'armes; on se mit à élever des têtes de pont sur l'Elbe et sur la Moldau; on créa de vastes magasins afin de pouvoir suffire aux besoins de l'armée autrichienne et des armées alliées qui devaient être appelées en Bohême; on réunit tous les vivres qu'on put trouver et tous les autres objets pouvant servir à la guerre. L'esprit de la population répondit à l'attente de l'empereur; il se releva à mesure que grandissait la confiance dans les mesures prises par le gouvernement. L'est et le nord de la Bohême présentaient en quelque sorte l'aspect d'un vaste camp.

Le 24 juin, je partis de Gitschin pour arriver le lendemain à Dresde, où je descendis chez le comte de Bubna. En ce moment Napoléon n'était pas dans la ville, mais il y revint le soir de mon arrivée. Ce n'est donc que le jour suivant, 26 juin, que je reçus l'invitation de me rendre chez lui. Son quartier-général se trouvait dans le jardin Marcolini, près de l'Elsterwiese. Il n'osait pas demeurer dans la ville; plus de vingt mille hommes de son armée étaient entassés dans le faubourg de Frédéric et en dehors des lignes de ce faubourg.

La position de Napoléon vis-à-vis de son armée et du peuple français était alors fort critique. La nation, jadis divisée en différens partis, n'en présentait plus que deux : l'un était le parti des hommes de la révolution, auquel se rattachait la foule innombrable des individus dont le sort était lié au maintien de l'empire ou qui tenaient à conserver le régime impérial pour ne pas perdre leur position, le fruit de leurs services passés et leur fortune, qui se composait en grande partie de biens nationaux; l'autre était le parti royaliste et *bourbonien*. Les premiers gémissaient sur la situation

précaire que l'ambition dévorante de Napoléon avait faite à leurs intérêts; les seconds n'osaient pas encore lever la tête, mais ils attendaient avec anxiété les résultats de la nouvelle campagne en vue de laquelle la nation faisait alors de gigantesques préparatifs.

L'armée française soupirait après la paix. Les généraux, sans exception, avaient peu de confiance dans une lutte qui devenait plus qu'inégale, du moment où de nouveaux alliés venaient se joindre aux Russes et aux Prussiens. Les efforts des gouvernemens de la confédération du Rhin pouvaient à peine contenir la haine du peuple allemand pour Napoléon; la conduite de ces gouvernemens eux-mêmes commençait à devenir équivoque; l'Europe n'en tournait que plus avidement ses regards vers l'Autriche.

Dans de pareilles conjonctures, l'apparition du ministre des affaires étrangères autrichien au quartier-général de Napoléon ne pouvait être regardée par les chefs de l'armée française que comme un événement décisif par les résultats qu'il amènerait. Voilà l'impression que je pus constater en arrivant à Dresde. Il me serait difficile de rendre l'expression d'inquiétude douloureuse qui se lisait sur le visage de ces courtisans et de ces généraux chamarrés d'or qui étaient réunis dans les appartemens de l'empereur. Le prince de Neuchâtel (Berthier) me dit à demi-voix : « N'oubliez pas que l'Europe a besoin de paix, la France surtout, elle qui ne veut que la paix. » Je ne me crus pas tenu de répondre, et j'entrai dans le salon de service de l'empereur.

Napoléon m'attendait, debout au milieu de son cabinet, l'épée au côté, le chapeau sous le bras. Il s'avança vers moi avec un calme affecté et me demanda des nouvelles de la santé de l'empereur. Bientôt ses traits s'assombrirent, et se plaçant devant moi, il me parla en ces termes : « Ainsi, vous voulez la guerre? C'est bien, vous l'aurez. J'ai anéanti l'armée prussienne à Lützen; j'ai battu les Russes à Bautzen; vous voulez avoir votre tour. Je vous donne rendez-vous à Vienne. Les hommes sont incorrigibles, les leçons de l'expérience sont perdues pour eux. Trois fois j'ai rétabli l'empereur François sur son trône; je lui ai promis de rester en paix avec lui tant que je vivrais; j'ai épousé sa fille; je me disais alors : Tu fais une folie. Mais elle est faite. Je la regrette aujourd'hui. »

Ce préambule me fit sentir mieux encore combien ma situation était forte; à ce moment décisif, je me regardai comme le représentant de la société européenne tout entière. Le dirai-je? Napoléon me parut petit. — « La paix et la guerre, répondis-je, sont entre les mains de votre majesté. L'empereur mon maître a à remplir des devoirs devant lesquels s'effacent toutes les autres considérations. Le sort de l'Europe, son avenir et le vôtre, tout cela dépend de vous seul. Entre les aspirations de l'Europe et vos désirs, il y a

un abîme. Le monde a besoin de la paix. Pour assurer cette paix, il faut que vous rentriez dans les limites qui sont compatibles avec le repos commun, ou que vous succombiez dans la lutte. Aujourd'hui, vous pouvez encore conclure la paix; demain il serait peut-être trop tard. L'empereur mon maître ne se laisse guider dans sa conduite que par la voix de sa conscience; à votre tour, sire, de consulter la vôtre.

« — Eh bien! qu'est-ce donc qu'on veut de moi? me dit brusquement Napoléon. Que je me déshonore? Jamais! Je saurai mourir, mais je ne céderai pas un pouce de territoire. Vos souverains, nés sur le trône, peuvent se laisser battre vingt fois et rentrer toujours dans leurs capitales; moi, je ne le puis pas, parce que je suis un soldat parvenu. Ma domination ne survivra pas au jour où j'aurai cessé d'être fort, et, par conséquent, d'être craint. J'ai commis une grande faute en ne tenant pas compte de ce qui m'a coûté une armée, la plus belle qu'on eût jamais vue. Je puis me battre contre des hommes, non contre les élémens; c'est le froid qui m'a vaincu et ruiné. Dans une seule nuit, j'ai perdu trente mille chevaux. J'ai tout perdu, sauf l'honneur et la conscience de ce que je dois à un brave peuple qui, après ces revers inouïs, m'a donné de nouvelles preuves de son dévoûment et de la conviction qu'il a que moi seul je puis le gouverner. J'ai réparé les pertes de l'année dernière; voyez donc mon armée après les batailles que je viens de gagner. Je la passerai en revue devant vous.

« — Et c'est précisément l'armée, lui répliquai-je, qui désire la paix.

« — Non, ce n'est pas l'armée, dit Napoléon en m'interrompant vivement, ce sont mes généraux qui veulent la paix. Je n'ai plus de généraux. Le froid de Moscou les a démoralisés. J'ai vu les plus braves pleurer comme des enfans. Ils étaient brisés physiquement et moralement. Il y a quinze jours, je pouvais encore faire la paix; aujourd'hui, je ne le puis plus. J'ai gagné deux batailles, je ne ferai pas la paix.

« — Dans tout ce que votre majesté vient de me dire, lui fis-je observer, je vois une preuve de plus que l'Europe et votre majesté ne peuvent arriver à s'entendre. Vos traités de paix n'ont jamais été que des armistices. Les revers comme les succès vous poussent à la guerre. Le moment est venu où vous allez vous jeter réciproquement le gant, l'Europe et vous; vous le ramasserez, vous et l'Europe; mais ce ne sera pas l'Europe qui succombera dans la lutte.

« — Pensez-vous, par hasard, me renverser par une coalition? reprit Napoléon. Combien d'alliés êtes-vous donc? Quatre, cinq, six, vingt? Plus vous serez nombreux, plus je serai tranquille. J'accepte

le défi. Mais je puis vous assurer, continua-t-il avec un rire forcé, qu'au mois d'octobre prochain nous nous verrons à Vienne. Alors on verra ce que seront devenus vos bons amis les Russes et les Prussiens. Comptez-vous sur l'Allemagne? Voyez ce qu'elle a fait en 1809. Pour tenir en bride les populations allemandes, mes soldats me suffisent, et quant à la fidélité des princes, la peur qu'ils ont de vous m'en répond. Si vous vous déclarez neutres et si vous observez votre neutralité, alors je consentirai à négocier à Prague. Voulez-vous une neutralité armée? Soit! Mettez trois cent mille hommes en Bohême, et que l'empereur me donne sa parole qu'il ne me fera pas la guerre avant la fin des négociations, cela me suffira.

« — L'empereur, répondis-je, a offert aux puissances sa médiation, non la neutralité. La Russie et la Prusse ont accepté sa médiation; c'est à vous de vous prononcer aujourd'hui même. Ou bien vous accepterez la proposition que je viens de vous faire, et nous fixerons un temps pour la durée des négociations; ou bien vous la refuserez, et l'empereur mon maître se considérera comme libre dans ses résolutions et dans son attitude. La situation nous presse, il faut que l'armée vive; dans quelques jours, il y aura deux cent cinquante mille hommes en Bohême; ils pourront y rester cantonnés pendant quelques semaines, mais non pendant des mois entiers. »

A ce moment, Napoléon m'interrompit une seconde fois pour s'engager dans une longue digression sur la force possible de notre armée. D'après ses calculs, nous pourrions tout au plus mettre en ligne soixante-quinze mille hommes en Bohême. Il se fondait sur le chiffre normal de la population de l'empire, sur l'évaluation des pertes en hommes que nous avions faites dans les dernières guerres, sur notre système de conscription, etc. Je me montrai très étonné de l'inexactitude de ses renseignemens et lui dis qu'il lui aurait été cependant bien facile de se procurer des données plus exactes et plus sûres. « Je m'engage, lui déclarai-je, à vous dresser la liste complète de vos bataillons, et votre majesté serait moins bien renseignée sur la force de l'armée autrichienne?

« — Je suis bien informé, répliqua Napoléon; j'ai des rapports très circonstanciés sur l'état de vos forces, et je suis sûr de ne pas me tromper sur le chiffre de votre effectif. M. de Narbonne, ajouta-t-il, a mis en campagne une masse d'espions, et ses informations s'étendent jusqu'aux tambours de votre armée; mon quartier-général en a fait autant; mais je connais mieux que personne la valeur qu'on peut attacher à des renseignemens de cette espèce. Mes calculs s'appuient sur des données mathématiques, voilà pourquoi ils sont sûrs; en fin de compte, on n'a jamais plus qu'on ne peut avoir (1). »

(1) Un détail curieux, que plus d'un fait a confirmé, ce sont les nombreuses illu-

Napoléon me conduisit dans son cabinet de travail et me montra les rôles de notre armée, tels qu'il les recevait journellement. Il les vérifia avec le plus grand soin et pour ainsi dire régiment par régiment. Notre discussion sur ce sujet dura plus d'une heure.

Quand nous fûmes rentrés dans son salon de réception, il ne parla plus de la question politique, et j'aurais pu croire qu'il voulait détourner mon attention de l'objet de ma mission, si l'expérience du passé ne m'avait appris combien ces omissions calculées lui étaient familières. Il parla de l'ensemble de ses opérations en Russie et s'étendit en longs et minutieux détails sur l'époque de son dernier retour en France. Tout ce qu'il dit là-dessus me montra clairement que son but constant était de faire croire que sa défaite de 1812 devait être mise uniquement sur le compte de la saison, et que jamais son prestige n'avait été plus grand en France qu'à la suite de ces mêmes événemens. « C'était une rude épreuve, me dit-il, mais je m'en suis parfaitement tiré. »

Après l'avoir écouté pendant plus d'une demi-heure, je l'interrompis en lui faisant observer que dans ce qu'il venait de dire je voyais une preuve frappante de la nécessité de mettre un terme à ces perpétuelles vicissitudes. « La fortune, ajoutai-je, peut vous trahir comme elle l'a fait en 1812. En temps ordinaire, les armées ne forment qu'une faible partie de la population; aujourd'hui, c'est le peuple tout entier que vous appelez sous les armes. Votre armée actuelle n'est-elle pas une génération prise d'avance? J'ai vu vos soldats, ce sont des enfans. Votre majesté est convaincue qu'elle est absolument nécessaire à la nation; mais n'avez-vous pas besoin de la nation à votre tour? Et quand cette armée d'adolescens que vous appelez sous les armes aura disparu, que ferez-vous? »

A ces mots, Napoléon se laissa emporter par la colère; il pâlit et ses traits se contractèrent. « Vous n'êtes pas soldat, me dit-il rudement, et vous ne savez pas ce qui se passe dans l'âme d'un soldat. J'ai grandi sur les champs de bataille, et un homme comme moi se soucie peu de la vie d'un million d'hommes (1). » En disant, ou plutôt en criant ces mots, il jeta dans un coin du salon le chapeau que jusqu'alors il avait tenu à la main. Je restai calme, m'appuyai contre une console entre les deux fenêtres, et, profondément ému de ce que je venais d'entendre, je lui dis : « Pourquoi vous adressez-vous à moi? pourquoi me faire, entre quatre murs, une pareille déclaration? Ouvrons les portes, et puissent vos paroles retentir d'un bout de la France à l'autre! Ce n'est pas la cause que je représente qui y perdra. »

sions que Napoléon s'est faites depuis l'ouverture de la campagne de l'année précédente sur tout ce qui avait rapport à l'importance des forces de ses adversaires.

(1) Je n'ose pas répéter ici l'expression bien plus crue dont se servit Napoléon.

Napoléon, se contenant, me dit alors d'un ton plus calme les paroles suivantes, qui ne sont pas moins remarquables que celles de tout à l'heure : « Les Français ne peuvent pas se plaindre de moi; pour les ménager, j'ai sacrifié les Allemands et les Polonais. J'ai perdu trois cent mille hommes dans la campagne de Russie, mais dans le nombre il n'y avait pas plus de trente mille Français.

« — Vous oubliez, sire, m'écriai-je, que vous parlez à un Allemand. »

Napoléon se remit à se promener avec moi dans le salon; au second tour, il ramassa son chapeau. En même temps, il en vint à reparler de son mariage. « Oui, dit-il, j'ai fait une bien grande sottise en épousant une archiduchesse d'Autriche.

« — Puisque votre majesté veut connaître mon opinion, répliquai-je, je dirai très franchement que Napoléon *le Conquérant* a commis une faute.

« — Ainsi, l'empereur François veut détrôner sa fille?

« — L'empereur, lui répondis-je, ne connaît que ses devoirs, et il les remplira. Quoi que la fortune réserve à sa fille, l'empereur François est avant tout souverain, et l'intérêt de ses peuples tiendra toujours la première place dans ses calculs.

« — Oui, dit Napoléon en m'interrompant, ce que vous me dites là ne me surprend pas, tout me confirme dans l'opinion que j'ai commis là une faute impardonnable. En épousant une archiduchesse, j'ai voulu unir le présent et le passé, les préjugés gothiques et les institutions de mon siècle; je me suis trompé, et je sens aujourd'hui toute l'étendue de mon erreur. Cela me coûtera peut-être mon trône, mais j'ensevelirai le monde sous ses ruines. »

L'entretien s'était prolongé jusqu'à huit heures et demie du soir. Il faisait déjà nuit noire. Personne n'avait osé entrer dans le cabinet. Pas un instant de silence n'interrompit ces vives discussions : à six reprises différentes, mes paroles eurent tout à fait la valeur d'une déclaration de guerre. Mon but ne saurait être de reproduire ici tout ce que Napoléon m'a dit durant cette longue entrevue. Je ne me suis arrêté que sur les points les plus saillans, sur ceux qui se rapportaient directement à l'objet de ma mission. Vingt fois nous nous en étions fort éloignés (1); ceux qui ont connu Napoléon et traité des affaires avec lui ne s'en étonneront pas.

Lorsque Napoléon me congédia, son ton était devenu calme et doux. Je ne pouvais plus distinguer les traits de son visage. Il me reconduisit jusqu'à la porte du salon de service. En mettant la main sur le bouton de la porte, il me dit : « Nous nous reverrons, je l'espère.

(1) Le récit de la campagne de 1812 a rempli à lui seul plusieurs heures; une foule d'autres questions tout à fait étrangères à la mission dont j'étais chargé l'occupèrent aussi fort longtemps.

« — A vos ordres, Sire, lui répondis-je; mais je n'ai pas l'espoir d'atteindre le but de ma mission.

« — Eh bien! reprit Napoléon en me frappant sur l'épaule, savez-vous ce qui arrivera? vous ne me ferez pas la guerre.

« — Vous êtes perdu, Sire, m'écriai-je vivement; j'en avais le pressentiment en venant ici; maintenant que je m'en vais, j'en ai la certitude. »

Dans les antichambres, je retrouvai les mêmes généraux que j'avais vus en entrant. Ils m'entourèrent afin de lire sur mon visage l'impression que j'emportais de cet entretien qui avait duré près de neuf heures. Je ne m'arrêtai pas, et je ne crois pas avoir donné satisfaction à leur curiosité.

Berthier m'accompagna jusqu'à ma voiture. Il profita d'un moment où personne ne pouvait nous entendre pour me demander si j'avais été content de l'empereur. « Oui, lui répondis-je, il m'a donné tous les éclaircissemens désirables; c'en est fait de lui. »

J'appris dans la suite que, le même soir, en se retirant dans sa chambre, Napoléon avait dit à son entourage : « J'ai eu un long entretien avec M. de Metternich. Il s'est vaillamment comporté; treize fois je lui ai jeté le gant, et treize fois il l'a relevé. Mais le gant restera finalement dans mes mains. » J'ai tout lieu de croire qu'aucun des assistans ne fut rassuré par ce propos. Les courtisans les plus dévoués de Napoléon commençaient à douter de l'infaillibilité du maître. A leurs yeux, comme aux yeux de l'Europe, son étoile commençait à pâlir.

Un seul homme avait gardé pour l'empereur le dévoûment le plus fanatique et persistait dans l'aveuglement le plus opiniâtre que l'histoire ait peut-être jamais enregistré : c'était M. Maret (duc de Bassano). Ce ministre s'obstinait à vivre dans un monde idéal qu'il s'était créé, et dont le centre était le génie de Napoléon; c'est *à lui* que le monde doit en grande partie son salut. M. de Bassano était alors détesté dans l'armée. L'incompréhensible opération de Napoléon contre Moscou lui avait procuré une position militaire; c'est à lui qu'étaient adressés les rapports des chefs des différens corps, dont les communications avec l'empereur avaient été coupées. Ce qu'il pouvait faire pour eux n'était pas à dédaigner. Il disposait des ressources matérielles de la Lithuanie et de ce qui restait de celles du grand-duché de Varsovie. Pour le moment, il s'agissait moins de se battre que de vivre. M. Maret se crut tout-puissant; il était persuadé qu'il ne pouvait que s'élever davantage grâce au génie de son maître. Je pus facilement le deviner dans une conversation que j'eus avec lui le lendemain de mon long entretien avec Napoléon. Je le trouvai dans mon salon, où il m'attendait depuis huit heures du matin. Quand je vis qu'il n'avait d'autre but que de paraphraser

ce qu'avait dit Napoléon, je me bornai à lui faire observer que je lui adresserais incessamment une note officielle contenant la proposition de la médiation de l'Autriche, et que, mes momens étant comptés, je fixerais mon départ pour la Bohême au surlendemain.

J'avais quitté le quartier-général au moment où nos différens corps d'armée ne songeaient qu'à se réunir. Le noyau de l'armée autrichienne comptait, toutes les armes comprises, à peine... hommes. Je voulus m'assurer d'un fait qui devait avoir une influence considérable sur l'issue de la campagne ; mon entretien avec Napoléon avait fait naître des doutes dans mon esprit ; je me demandais s'il ne serait pas à désirer de gagner quelques semaines pour arriver à compléter notre ordre de bataille. Sans attendre le lendemain, j'expédiai un courrier au prince de Schwarzenberg ; je posais à ce dernier les deux questions suivantes :

« La proclamation de l'armistice conclu entre les Français et les alliés peut-elle nous servir à atteindre le but que je viens d'indiquer? Quel serait, au point de vue pratique, le dernier terme possible, et partant, le seul terme admissible de cette prolongation? »

Je priais le prince de me répondre sur-le-champ ; je fixais un délai de trente-six heures pour le retour du courrier, et demandais des renseignemens catégoriques. L'aide de camp que j'avais envoyé revint au bout de trente-deux heures avec une lettre du prince de Schwarzenberg. La réponse était fort courte : « D'ici à vingt jours, m'écrivait le prince, mon armée se trouvera renforcée de soixante-quinze mille hommes ; je m'estimerai heureux d'obtenir ce délai, mais un seul jour de plus me mettrait dans l'embarras. »

A partir de ce moment, tous mes efforts ne tendirent plus qu'à gagner ces vingt jours. La chose n'était pas facile, car Napoléon devait plus ou moins faire les mêmes calculs que nous. Et, d'autre part, comment faire accepter ce délai à deux princes soupçonneux, dont l'un voyait son existence liée à la résolution que prendrait l'Autriche, et dont l'autre devait chercher à frapper un grand coup pour maintenir dans le devoir son armée mécontente et vaincue? Comment enfin triompher de l'impossibilité où se trouvaient les armées russe et prussienne de vivre dans une province épuisée? Comment suffire aux besoins de ces armées en mettant à leur service les ressources de la Bohême et de la Moravie? Ne risquerait-on pas de voir Napoléon trancher la question en tombant sur la Bohême? Ne pourrait-il, de son côté, nous demander d'appliquer à la Saxe le principe de l'égalité dans le traitement, et de venir au secours de ce pays, encore plus épuisé que ne pouvait l'être la Silésie? Je me rendis compte de ces difficultés ; je cherchai les moyens d'y parer, et je les trouvai.

Pendant les trois jours qui suivirent mon entretien avec Napoléon,

je fus continuellement en rapport avec l'empereur des Français, le duc de Bassano, les maréchaux et les généraux. Dans nos conversations, Napoléon évitait de nouvelles discussions sur l'objet qui m'amenait ; il me renvoyait au duc de Bassano, qui, de son côté, disait n'avoir pas d'instructions et m'engageait à prendre patience, tandis que j'entendais les chefs de l'armée exprimer leurs inquiétudes toujours plus vives et se prononcer de plus en plus pour la paix.

Le soir du dernier jour de mon séjour à Dresde, je reçus du ministre des affaires étrangères un projet d'arrangement écrit, qui n'avait rien de commun avec ma demande ; aussi je me hâtai d'y répondre en avertissant le ministre que je partirais incessamment de Dresde. Je fixai mon départ au lendemain matin sept heures, et je commandai des chevaux de poste. Quelques minutes avant l'heure que j'avais fixée, le duc de Bassano m'envoya un billet dans lequel il me disait simplement que l'empereur désirait me parler avant mon départ, et qu'il me recevrait à huit heures en costume de voyage.

Ma voiture était prête ; je la fis dételer, et j'envoyai prévenir la poste que je fixerais plus tard le moment où je partirais. A l'heure dite, je me rendis au jardin Marcolini, où je trouvai Napoléon se promenant. Là nous eûmes ensemble une conversation qu'il est difficile de reproduire. Les premiers mots que me dit Napoléon furent ceux-ci : « Eh bien, vous faites semblant d'être fâché ? pourquoi donc ? » Je répondis brièvement que mon devoir me défendait de perdre mon temps à Dresde.

Ensuite Napoléon se mit à parler du projet d'arrangement que son ministre m'avait envoyé, et finit par déclarer qu'il n'en voulait pas. « Peut-être, ajouta-t-il, nous entendrons-nous mieux à nous deux ; venez dans mon cabinet, nous allons tâcher de nous arranger. »

Quand nous fûmes dans son cabinet, il me demanda si j'avais quelque objection à faire contre la présence de M. de Bassano. Toute négociation, disait-il, demande un secrétaire ; il voulait confier ce rôle à un ministre. Il sonna et fit appeler M. de Bassano, qui parut immédiatement.

Nous nous assîmes près d'une petite table, sur laquelle le ministre apporta ce qu'il fallait pour écrire. Napoléon me dit alors : « Formulez les articles comme vous l'entendrez. » Je résumai mes demandes en peu de mots; voici ce que je proposais : 1° l'empereur des Français accepte la médiation armée de l'empereur d'Autriche ; 2° les plénipotentiaires des puissances belligérantes se rendront le 10 juillet à Prague pour conférer avec le plénipotentiaire de la cour médiatrice ; 3° le 10 août est fixé comme dernier terme des négociations ; 4° jusqu'audit jour, toutes les opérations militaires seront suspendues. — Lorsque j'eus présenté mes demandes,

Napoléon dit : « Mettez ces articles par écrit, je les approuverai. »

Jamais grande affaire n'a été expédiée plus promptement.

Lorsque M. de Bassano et moi nous eûmes rédigé l'acte et que Napoléon y eut apposé sa signature, il me dit : « Qui veut la fin veut les moyens. Il n'y a plus qu'une petite difficulté à lever ; il s'agit de l'article 4. L'armistice que j'ai conclu avec les Russes et les Prussiens expire au milieu du mois de juillet ; il faut donc qu'il soit prolongé jusqu'au terme solennel du 10 août. Pouvez-vous prendre sur vous de prolonger l'armistice actuel ? »

Je répondis que je n'avais pas les pouvoirs nécessaires pour cela, que cependant j'étais prêt à garantir l'acceptation d'une prolongation d'armistice par les deux souverains alliés, mais que j'étais forcé d'y mettre une condition. Voici comment je m'exprimai sur ce point :

« Pour maintenir sa neutralité armée, l'empereur François a, depuis l'ouverture de la campagne de 1813, interdit toute exportation de vivres de Bohême et de Moravie. Les troupes russes et prussiennes entassées dans la haute Silésie ne peuvent rester dans l'état actuel au delà de l'expiration de l'armistice conclu (20 juillet), si on ne leur accorde les moyens matériels d'atteindre un terme plus éloigné. Votre majesté vient d'indiquer ce qu'il faut faire en disant : Qui veut la fin veut les moyens. Pour trancher la difficulté, l'empereur d'Autriche ne peut absolument faire qu'une chose, c'est de lever l'interdiction qui empêche la sortie des vivres par les frontières de la Silésie aussi bien que par celles de la Saxe. Votre majesté veut-elle me donner l'assurance qu'elle ne regardera pas la levée de l'interdiction sur la frontière de Bohême, de Silésie et de Moravie comme une rupture de la neutralité autrichienne ?

« — Je vous la donne sans difficulté, » répondit l'empereur.

Une heure après ce dernier entretien, je quittai Dresde.

Après mon retour à Gitschin (1er juillet), on prit toutes les mesures nécessaires pour assurer la subsistance des troupes russes et prussiennes cantonnées en Silésie et pour renforcer les troupes autrichiennes en Bohême ; pour cette dernière opération, il fallait rappeler le corps d'armée que nous avions envoyé à la frontière polonaise. En même temps, Poniatowski demanda l'autorisation de passer sur notre territoire neutre pour aller dans la direction de la Saxe. L'empereur François accéda à sa demande. De mon côté, je préparai la réunion des plénipotentiaires des puissances belligérantes qui devaient se rencontrer à Prague sous la médiation de l'Autriche. L'empereur quitta le quartier-général de Gitschin et se rendit à Brandeis pour se rapprocher du théâtre des négociations.

A l'heure fixée, les plénipotentiaires de la Russie et de la Prusse arrivèrent à Prague. L'ambassadeur français accrédité près la cour impériale, le comte de Narbonne, que Napoléon avait nommé son

second plénipotentiaire, n'avait pas été moins exact au rendez-vous. Le duc de Vicence (Caulaincourt), désigné comme premier plénipotentiaire, se faisait seul attendre. Il ne vint qu'après le jour fixé pour l'ouverture des négociations, et se rendit aussitôt chez moi. Je lui demandai de me remettre ses pleins pouvoirs; il répondit qu'il les attendait encore, mais se déclara néanmoins prêt à prendre part aux conférences. Je lui répliquai que je ne les ouvrirais pas avant la remise des pleins pouvoirs. Il me pria de passer outre; c'était, me disait-il, une simple question de forme. Je lui répétai que cela m'était impossible, et que je regardais comme un devoir d'éviter, jusqu'à l'arrivée des pleins pouvoirs pour les plénipotentiaires français, toute réunion qui pourrait avoir l'air d'une conférence. « L'empereur votre maître, lui dis-je, connaît trop bien les formalités à remplir pour n'avoir pas omis à dessein de conférer ses pleins pouvoirs à ses représentans. » Caulaincourt protesta qu'il n'en était pas, qu'il ne pouvait pas en être ainsi. « Ce n'est pas moi, ajouta-t-il, que l'empereur aurait choisi pour une mission équivoque. Il sait que sous de pareils auspices je ne l'aurais pas acceptée. » Je répétai encore une fois que les autres plénipotentiaires et moi nous étions décidés à refuser toute espèce de conférence si les formes diplomatiques n'étaient pas rigoureusement observées, d'autant plus qu'il y avait encore entre les plénipotentiaires des cours alliées d'une part, et Napoléon de l'autre, des divergences d'opinion sur la marche à suivre dans les négociations. Il ne restait plus que douze jours jusqu'au 10 août, terme extrême de la durée des négociations. Le temps s'écoula sans que les plénipotentiaires français eussent reçu leurs pouvoirs, et sans qu'il eût été question une seule fois de l'objet même des négociations.

Je fis préparer les passeports du comte de Narbonne comme ambassadeur à la cour impériale, et mis la dernière main au manifeste de l'empereur. Dans la nuit du 10 au 11 août, à l'heure même de minuit, je lançai ces documens; en même temps je fis allumer les signaux qu'on tenait tout prêts, de Prague jusqu'à la frontière silésienne, pour annoncer que les négociations étaient rompues et que les armées alliées pouvaient franchir la frontière de Bohême. Dans la matinée du 12 arriva à Prague un courrier qui venait de Dresde pour apporter aux plénipotentiaires français leurs pleins pouvoirs. Aussitôt le duc de Vicence et le comte de Narbonne se rendirent chez moi. Je leur déclarai qu'il n'était plus possible de faire usage de ces pouvoirs, que le sort en était jeté, et que c'était aux armes qu'il appartiendrait encore une fois de décider du sort de l'Europe. — Cette fois cependant la partie était changée, et, comme la suite l'a prouvé, une part bien moins large avait été laissée aux caprices de la fortune.

Du moment que les dernières espérances d'un arrangement à l'amiable entre les puissances avaient disparu, l'attitude de l'Autriche était toute tracée. La médiation, qui était une sorte de pont jeté d'une rive à l'autre, entre la paix et la guerre, et pouvant conduire à l'une ou à l'autre, avait échoué. Et pourtant on ne pouvait accuser de cet insuccès ni la puissance médiatrice ni les adversaires de Napoléon. Notre place était désormais à côté des alliés. Pour l'occuper effectivement, il fallait sans tarder arrêter les bases de l'alliance ainsi élargie.

J'exposerai à grands traits les vues et les sentimens qui nous guidaient, l'empereur et moi, et dans lesquels nous nous accordions à trouver des règles inviolables pour la conduite à suivre dans un avenir prochain comme dans un avenir plus éloigné.

Le but que nos poursuivions était le *rétablissement de la tranquillité fondée sur l'ordre.* Comme moyen d'y arriver, j'indiquai à l'empereur ce qui suit : 1° à l'égard des projets des alliés, exclusion de toute idée de conquête, et, par suite, retour de la France, de l'Autriche et de la Prusse à leurs anciennes limites ; 2° prise en considération de la différence établie par le droit des gens entre les *conquêtes consommées* et les *incorporations de territoire via facti*, sans que les anciens possesseurs aient formellement renoncé à leurs droits en faveur du conquérant ; par suite, restitution immédiate et sans condition des territoires incorporés à leurs anciens possesseurs, tandis que les conquêtes consommées devaient être regardées comme des pays délivrés de la domination française par les puissances alliées, comme un bien commun dont la disposition serait réservée aux dites puissances. Les pays qui rentraient dans la catégorie des simples *incorporations via facti* étaient : les possessions de la maison de Hanovre, — les parties des états de l'église non désignées dans le traité de Tolentino, — les possessions continentales du roi de Sardaigne, — les possessions de la maison d'Orange en Allemagne, — les possessions de la Hesse électorale ; 3° ajournement, jusqu'à la conclusion de la paix, de toutes négociations relativement aux décisions à prendre au sujet des pays qui formeraient le bien commun des alliés ; renvoi du règlement définitif du sort de ces pays à un congrès européen qui se réunirait après la paix. Indépendamment de leur valeur absolue, les trois mesures ci-dessus offraient dans la pratique un avantage indiscutable : c'était le moyen d'écarter de notre grande entreprise les dangers d'un désaccord inévitable entre les alliés.

Nous examinâmes aussi un autre objet de la plus haute importance, la question du *Quid faciendum des territoires allemands.* Conformément aux vues de l'empereur et aux miennes sur ce

sujet, nous étions contraires à l'idée d'une reconstitution de l'ancien empire et favorables à celle d'une confédération.

Ce projet ne manquerait pas de rencontrer des adversaires dans les partis les plus divers et même dans les camps les plus hostiles les uns aux autres; on ne pouvait se faire aucune illusion à cet égard. Il fallait combattre maint appétit de conquête, restreindre le champ de plus d'un intérêt particulier; nous en étions convaincus. Toutes les considérations de ce genre furent subordonnées par nous au but que poursuivait l'empereur François : ce but, on le sait, était d'assurer à l'Europe et à son propre empire les bienfaits de la paix politique pour une suite d'années aussi longue que possible. On ne saurait discuter avec l'esprit de parti sur un tel projet; aussi ne le fîmes-nous pas entrer en ligne de compte.

Après la bataille de Lützen, le roi de Saxe, effrayé de la menace que lui avait faite Napoléon de le déclarer déchu de son trône, avait annulé son alliance avec l'Autriche et avait quitté Prague pour revenir à Dresde. Si cette démarche, qui peut s'expliquer par la situation de la Saxe, a coûté au roi la moitié de son royaume, l'autre moitié doit l'avantage de s'être maintenue comme état indépendant à ce même prince, qui se distinguait par de rares qualités comme souverain, mais que la fortune avait durement éprouvé. D'ailleurs il n'aurait jamais appartenu qu'à l'Autriche d'élever une plainte contre son parjure.

Après la campagne de 1812, dont l'issue fut si funeste pour Napoléon et pour ses alliés, le roi de Bavière fit des ouvertures à l'Autriche pour s'entendre avec elle. Nous acceptâmes ces avances, à cause des renforts que ce nouvel allié amènerait à nos armées dans le cas où l'on continuerait la guerre; nous y voyions aussi un acheminement vers l'établissement de la confédération germanique, qui rentrait dans nos plans.

Après l'avortement du congrès de Prague, les souverains de l'Autriche, de la Russie et de la Prusse se réunirent, avec leurs chefs de cabinet, à Teplitz, où le feld-maréchal prince de Schwarzenberg avait établi son quartier-général. La tâche qui s'imposait aux cabinets réunis était d'arrêter et d'assurer autant que possible les bases de la quadruple alliance, et de tracer la marche à suivre pour les opérations militaires. Pour nous, nous désignions les trois points ci-dessus comme base et en même temps comme condition *sine qua non* de l'entrée de l'Autriche dans l'alliance. De plus, pour assurer, dans les limites du possible, le succès de nos armes, nous demandions la réunion des troupes des trois puissances continentales sous le commandement en chef du feld-maréchal prince de Schwarzenberg, et la division des opérations militaires en *campagnes déterminées*.

Nous désignions comme devant former la *première campagne* l'ensemble des opérations depuis le commencement de la guerre *jusqu'à la réunion des armées alliées aux bords du Rhin;* à ce moment, les trois souverains, assistés de leurs chefs de cabinet et des généraux en chef, auraient à se prononcer sur l'entreprise et sur la délimitation d'une nouvelle campagne. D'après ma conviction, il n'y avait à demander ni plus ni autre chose; mais il ne fallait pas non plus en faire moins. L'événement a prouvé que j'avais raison.

Les élémens dont se composaient les trois armées alliées différaient essentiellement entre eux. L'armée autrichienne brûlait du désir de venger les nombreuses défaites qu'elle avait subies pendant les longues guerres de la révolution. Habituée de tout temps à l'obéissance et à une discipline sévère, elle attendait néanmoins sans impatience les ordres qu'elle devait recevoir. L'armée russe était animée de deux sentimens qui, bien que dérivant de la même source, se traduisaient de deux manières différentes. Elle avait une haute idée d'elle-même (défaut qui chez les Russes dégénère facilement en jactance); les succès qu'elle avait remportés dans la campagne de 1812 l'avaient exaltée. D'autre part elle éprouvait une répugnance prononcée à chercher de nouveaux combats dans des pays lointains, lorsqu'à ses yeux une conquête facile et immanquable à son sens, savoir, la réunion de toute la Pologne sous le sceptre de son empereur, semblait n'exiger de sa part aucun nouvel effort. Il est plus que probable que le maréchal Kutusof, s'il eût encore vécu, aurait opposé à son maître une résistance énergique, peut-être invincible, s'il lui eût ordonné de franchir l'Oder. L'armée prussienne, par contre, ne songeait qu'à tirer vengeance d'une longue et cruelle oppression. Rassemblée à la hâte, formée d'élémens essentiellement nationaux que le Tugendbund avait préparés et travaillés de longue main, comprenant de nombreux bataillons de volontaires fanatiques, comme l'étaient alors les étudians et leurs professeurs, les hommes de lettres et les poètes de toute valeur, elle brûlait du désir de se ruer à une guerre d'extermination.

Le détail des opérations militaires des armées alliées ne rentre pas dans le plan de ce travail. Je ne ferai donc que les effleurer, et je me bornerai à remarquer que l'attitude encore douteuse de Napoléon, après la défaite essuyée à Kulm par le corps de Vandamme, qui avait pénétré dans la Bohême, provoqua un brusque changement dans la situation. Le prince de Schwarzenberg profita de ce moment favorable pour exécuter son premier plan d'opération, et la victoire de Leipzig couronna ses efforts par un éclatant succès.

Cette bataille, justement désignée par la voix publique sous le nom de *bataille des Nations,* avait brisé la force de Napoléon au-

delà des frontières de son empire; pour achever leur *première campagne*, les puissances alliées n'avaient plus qu'à chasser les Français des pays allemands situés entre la Pleisse et le Rhin.

II.

MARCHE DES ALLIÉS EN FRANCE. — CONGRÈS DE CHATILLON.

L'esprit révolutionnaire qui, en 1807, s'était caché sous le manteau du patriotisme prussien, et qui, plus tard, avait arboré les couleurs teutoniques, fut introduit en 1812 et en 1813 dans les conseils de l'empereur de Russie par le baron de Stein, le général Gneisenau et d'autres transfuges prussiens et allemands. On n'a qu'à lire attentivement quelques-unes des proclamations lancées par le tzar pendant la campagne de 1812 pour ne garder aucun doute à cet égard. Le même esprit présida aux négociations qui eurent lieu entre la Russie et la Prusse à Kalisch. Toutefois l'intérêt direct des deux puissances ne fut pas négligé. Elles promirent de s'assister mutuellement dans la conquête du duché de Varsovie pour la Russie, et du royaume de Saxe pour la Prusse. Les arrangemens conclus sous ce rapport entre les deux souverains les mirent plus tard dans une fausse position, quand il s'agit de poursuivre la grande œuvre de la restauration politique de l'Europe, et ils furent la source de grandes et nombreuses difficultés entre ces deux cours et l'Autriche.

Dès l'année 1812, après la retraite de Napoléon, l'empereur Alexandre avait jeté les yeux sur le baron de Stein pour en faire l'arbitre futur des destinées de l'Allemagne. Celui-ci joua un rôle considérable dans les affaires de Kalisch, et son influence ne cessa de se faire sentir jusqu'à la deuxième paix de Paris en 1815. Pourtant ce n'est qu'à Leipzig que le tzar mit pour la première fois le baron de Stein en face du cabinet autrichien.

Le lendemain de l'entrée des alliés dans cette ville (19 octobre), l'empereur Alexandre me fit appeler pour me faire part de la nécessité de mettre le baron de Stein à la tête de l'administration des pays allemands reconquis et à reconquérir, administration dont il fallait s'occuper aux termes de la convention arrêtée à Teplitz, relativement à la situation provisoire de ces conquêtes. Comme je connaissais de longue date les travers d'esprit du baron de Stein, j'opposai à ce choix une vive résistance. L'empereur François appuya personnellement mes efforts. Ils restèrent infructueux. Le tzar finit par m'avouer qu'il avait fait des promesses formelles au baron de Stein, et qu'il lui faudrait absolument les tenir sous peine d'être

taxé de faiblesse excessive. Il n'y avait plus qu'à céder. On constitua le comité d'administration sous la présidence du baron de Stein; mais je constatai, en présence du tzar, que je prévoyais les suites fâcheuses qu'aurait forcément pour la constitution future de l'Allemagne l'influence d'un homme qui relevait directement du parti révolutionnaire. Les événemens n'ont que trop justifié mes prévisions. L'administration, dont l'organisation fut réglée à Leipzig, a servi d'appui et de levier aux factieux, et c'est à son influence directe qu'il faut attribuer en grande partie l'essor révolutionnaire que, dans les années suivantes, l'esprit public prit en Allemagne. Cette administration était formée des gens qui étaient à la tête du parti populaire; c'est elle qui organisa la révolution qui n'aurait pas manqué d'éclater en Allemagne sans les efforts que firent plus tard les princes alliés pour se sauver eux-mêmes et pour sauver leurs peuples. Il suffit de citer les noms de Jahn, d'Arndt, même de Görres et de beaucoup d'autres, pour ne laisser aucun doute à cet égard.

Francfort était indiqué par sa situation comme le lieu où devaient être arrêtées nécessairement les opérations futures. Jusqu'alors les souverains n'avaient fait que suivre les mouvemens de l'armée après la bataille de Leipzig.

Entre le 18 octobre et le 6 novembre, jour de l'arrivée de l'empereur d'Autriche à Francfort, il n'y eut pas d'autre acte diplomatique que la paix de Fulda, que je signai le 2 novembre avec le roi de Wurtemberg. Les princes de la confédération du Rhin avaient envoyé en toute hâte des plénipotentiaires à Francfort pour s'entendre avec les alliés. Les cabinets réunis chargèrent des délégués de signer les actes relatifs à ces négociations. Ces délégués furent : pour l'Autriche, le baron de Binder; pour la Russie, M. d'Anstett; et pour la Prusse, le baron de Humboldt. Ils signèrent en un jour vingt et un traités.

La grande question politique était d'arrêter le plan d'une nouvelle campagne, au point de vue moral et matériel. L'Allemagne était délivrée de la présence de l'ennemi; en fait de troupes françaises, il n'y restait plus que la garnison des places fortes de l'Oder et de l'Elbe. Les armées alliées, victorieuses sur tous les points, allaient se grossir encore des contingens allemands. Le but de la guerre de 1813 était atteint, Napoléon était rejeté de l'autre côté du Rhin. Quelle devait être la tâche de l'année suivante? C'était là-dessus qu'il fallait s'entendre.

Voici les bases générales qui furent adoptées : 1° porter la guerre de l'autre côté du Rhin, au cœur de la France; 2° par ce fait même, porter à l'existence de Napoléon un coup qui serait décisif pour la suite; 3° attendre l'effet que les revers des deux dernières cam-

pagnes et l'invasion du territoire français produiraient sur l'esprit de la nation; de plus, 4° il fut résolu sur ma demande qu'une fois les hauteurs des Vosges et des Ardennes occupées, on arrêterait le plan des opérations militaires qui formeraient la *troisième campagne*, et qui décideraient du sort futur de la France, et partant du triomphe définitif de la quadruple alliance.

Mais avant de franchir le Rhin, il fallait prendre des résolutions dictées par des raisons morales et par des considérations stratégiques. En première ligne, je proposai d'adresser au nom des souverains alliés un manifeste au peuple français, afin d'éclairer la nation sur les motifs et sur le but de l'invasion. Connaissant à fond l'esprit public en France, j'étais convaincu que, pour ne pas l'aigrir, pour lui présenter plutôt un appât qui serait saisi par tout le monde, on ferait bien de flatter l'amour-propre national, et de parler, dans la proclamation, du Rhin, des Alpes et des Pyrénées comme étant les frontières naturelles de la France. En vue d'isoler encore davantage Napoléon, et d'agir en même temps sur l'esprit de l'armée, je proposai en outre de rattacher à l'idée des frontières naturelles l'offre de négociations immédiates. L'empereur François ayant approuvé mon projet, je le soumis à leurs majestés l'empereur de Russie et le roi de Prusse. Tous deux eurent peur que Napoléon, confiant dans les hasards de l'avenir, ne prît une résolution prompte et énergique, et n'acceptât cette proposition afin de trancher ainsi la situation. Je réussis à faire passer dans l'esprit des deux souverains la conviction dont j'étais animé moi-même, que jamais Napoléon ne prendrait volontairement ce parti. La proclamation fut décidée en principe, et je fus chargé de la rédiger.

Le baron de Saint-Aignan, envoyé de France près des cours ducales de Saxe, avait été arrêté à Gotha par les troupes des alliés et emmené en Bohême. Je proposai de réparer cette injustice, si contraire au droit des gens, de faire venir M. de Saint-Aignan à Francfort, et de profiter de sa présence pour faire parvenir à Napoléon des communications dans le sens du plan que nous avions arrêté. M. de Saint-Aignan fut appelé à Francfort; j'eus avec lui un long entretien en présence du comte de Nesselrode et de lord Aberdeen, puis nous le laissâmes partir aussitôt pour Paris. En même temps, vingt mille exemplaires du manifeste furent jetés au delà du Rhin et répandus sur tous les points de la France par tous les moyens qui étaient en notre pouvoir. Plus tard, j'appris par le prince de Neuchâtel que le premier exemplaire que l'on vit affiché sur les murs de Paris fut apporté par Savary, alors ministre de la police, à Napoléon, qui dit en le lisant : « Il n'y a que Metternich qui puisse avoir écrit cela. Pour parler du Rhin, des Alpes et des Pyrénées, il faut être passé maître en fait de ruse. Une pareille idée ne peut

venir qu'à un homme qui connaît la France aussi bien que lui. »

Napoléon avait offert de renouer des négociations en vue du rétablissement de la paix. La Prusse s'opposait formellement à ce qu'on entrât en pourparlers. L'empereur Alexandre penchait à croire, avec le cabinet autrichien, que même au plus fort de la lutte il ne fallait jamais rejeter une démarche inspirée par des sentimens pacifiques. L'empereur François croyait à la sincérité des intentions de Napoléon, tandis que j'étais convaincu du contraire. J'étais persuadé que l'homme qui avait brûlé ses vaisseaux ne pouvait songer à terminer la lutte à des conditions acceptables; cependant je me disais qu'il était du devoir des puissances d'écouter au moins les conditions que Napoléon croirait devoir formuler.

Les trois cours répondirent aux ouvertures de Napoléon avec le calme de la force; elles se déclarèrent prêtes à ouvrir une conférence et à envoyer des délégués à Manheim; mais elles déclinèrent d'avance toute proposition tendant à obtenir une suspension des opérations militaires. Mes pressentimens se confirmèrent bientôt : Napoléon ne songeait pas à faire la paix. Il n'insista pas sur la réunion de Manheim.

Le feld-maréchal prince de Schwarzenberg proposa une attaque générale sur trois lignes d'opération. L'aile droite de la grande armée, composée des forces prussiennes sous les ordres du général Blücher, devait passer le Rhin entre Mayence et Cologne, s'avancer vers les Pays-Bas et se diriger vers la Lorraine et les Ardennes. Le centre de l'armée, formé de troupes autrichiennes et russes, devait franchir le Rhin de Manheim jusqu'à Bâle et faire passer par la Suisse la principale ligne d'opération de l'armée autrichienne. Un corps autrichien, sous les ordres du général de Bubna, aurait eu pour mission de déboucher de l'Italie par la route du Simplon, d'occuper le Valais, de s'emparer de Genève et de Lyon, et de former ainsi l'extrémité de l'aile gauche.

Par contre, l'impatience de l'armée prussienne et son violent désir d'arriver à Paris le plus tôt possible, dût-elle y aller seule, avaient décidé le maréchal Blücher à proposer une opération ayant Verdun pour objectif, opération dans le genre de celle qui avait si mal réussi en 1792. Soutenu par les forces russes et autrichiennes, il ne craignait pas le même échec; en outre, cette manœuvre aurait eu pour avantage de le placer sur la ligne la plus courte pour atteindre Paris.

Une circonstance secondaire, mais de la nature de celles qui n'avaient que trop souvent influé sur les résolutions de l'empereur de Russie, poussa le tzar à proposer un moyen terme entre le plan de Schwarzenberg et celui de Blücher. L'empereur Alexandre, prenant pour base le respect de la neutralité suisse, avait en vue un mou-

vement général et simultané des armées alliées pour franchir le Rhin sur plusieurs points de son cours, depuis Vieux-Brisach jusqu'à Cologne. Voici quel était le motif secret de ce plan :

Laharpe, Jomini et quelques autres révolutionnaires suisses avaient vivement insisté auprès du tzar sur ce qu'ils appelaient le respect de la neutralité helvétique. Cette démarche leur avait été inspirée par plusieurs considérations. Laharpe et les Vaudois craignaient le retour de l'ancien ordre de choses, qui aurait pu coûter aux nouveaux cantons leur existence politique. En sauvant cette existence, ils espéraient arriver plus tard à faire triompher dans les anciens cantons le système démocratique pur. Enfin, Laharpe et ses amis voulaient que la Suisse fût un asile toujours ouvert pour les révolutionnaires de la France et de tous les autres pays occupés par les alliés ou qui le seraient dans la suite. L'empereur de Russie avait pris des engagemens envers eux; mais ils firent encore jouer d'autres ressorts pour être sûrs du succès. Ils provoquèrent l'envoi à Francfort d'une députation suisse pour obtenir la confirmation de la neutralité. Le tzar ne voulut pas s'engager positivement, comme il l'avait fait vis-à-vis de certains individus qui possédaient sa confiance; toutefois il congédia la députation en lui faisant espérer que la neutralité de la Suisse ne recevrait aucune atteinte.

Les chefs des différentes armées perdirent plusieurs jours en délibérations stériles. Chacun d'eux défendait son plan d'opération. La raison parlait pour celui du feld-maréchal prince de Schwarzenberg. Ce plan était d'autant plus logique, qu'après avoir sondé le terrain en Suisse, j'étais absolument sûr que la partie saine du peuple helvétique ferait bon accueil aux soldats autrichiens, les seuls qui pussent mettre le pied sur le territoire suisse, et qu'elle les saluerait comme des libérateurs.

Lorsque le tzar eut perdu toute espérance de convertir à son plan les chefs des armées autrichienne et prussienne, il m'envoya un soir, à dix heures, son chef d'état-major, le prince Déméter Wolkonski, avec l'invitation de me rendre immédiatement auprès de lui. Je fus introduit dans le cabinet de sa majesté impériale, où je trouvai réunis les chefs des trois armées. L'empereur prit aussitôt la parole et me dit que le conseil de guerre, après de vains efforts pour arriver à s'entendre sur le plan à suivre dans les opérations, avait fini par décider de remettre à un tiers le soin de trancher la question, et que son choix était tombé sur moi. Bien que n'hésitant pas sur ce que j'avais à faire, je demandai que l'on me donnât connaissance de la discussion qui avait eu lieu. L'empereur en personne se chargea de m'exposer les différens plans proposés.

Je commençai par faire ressortir l'analogie des idées de sa majesté impériale avec celles du général en chef autrichien aussi

bien que les raisons sérieuses qui militaient en faveur du choix de la Suisse comme base d'opération. L'empereur me laissa développer tous les argumens politiques et militaires que je pouvais faire valoir pour appuyer mon raisonnement; mais finalement il déclara que, tout en reconnaissant la valeur de mes raisons, il ne pourrait jamais consentir à laisser violer la neutralité suisse. Je répliquai à l'empereur Alexandre qu'une mesure de ce genre entrait tout aussi peu dans mes calculs, mais que j'avais les meilleures raisons du monde pour croire qu'à notre apparition sur le territoire de la Confédération nous serions accueillis comme de libérateurs. Sa majesté me répondit que des motifs particuliers et des considérations peut-être toutes personnelles lui défendraient toujours de s'exposer au danger ou même à la possibilité de rencontrer de la résistance chez les cantons. Le tzar finit cependant par dire que, si l'on obtenait des Suisses, sans exercer aucune pression sur eux, la permission de disposer du pont de Bâle, il n'aurait plus d'objection à faire. Cette concession me permit d'entrer plus avant dans le sujet, et, sans décliner l'offre du tzar, j'exprimai ma conviction que les Suisses ne feraient pas plus de difficultés pour nous laisser passer par leur pays tout entier que pour nous permettre le passage par le pont de Bâle exclusivement; dans les deux cas, disais-je, les champions de la prétendue neutralité se plaindraient de la violation du principe qu'ils invoquaient. Je mis fin à la discussion en me prononçant pour le plan du prince de Schwarzenberg; mais je demandai, comme il était juste, qu'on tînt compte des vœux de sa majesté l'empereur Alexandre, et qu'on usât de tous les ménagemens possibles à l'égard de la Confédération helvétique.

D'après les résolutions prises à Francfort, le plateau de Langres qui couronne les débouchés des Vosges du côté de la plaine française et les hauteurs des Ardennes avaient été désignés comme la ligne stratégique sur laquelle devait commencer la troisième opération. Le 25 janvier 1814, nous entrâmes à Langres, et les jours suivans furent remplis par des délibérations de la plus haute importance; elles resteraient à jamais inconnues si je ne les rapportais ici. Comme les souverains et leurs cabinets se trouvaient réunis et qu'on ne rédigeait pas de protocoles, il n'existe aucune trace écrite de ces débats, si considérables par leurs suites. La correspondance de lord Castlereagh avec son cabinet peut en contenir des fragmens, mais elle ne saurait les reproduire dans leur entier, parce que les questions principales ne furent agitées qu'entre l'empereur de Russie et moi.

Bientôt après l'arrivée des souverains à Langres, j'appris par les hommes éclairés et bien pensans qui formaient le cabinet de l'empereur Alexandre, que ce prince était très agité, parce qu'il fallait

prendre une résolution relativement à la forme du gouvernement à donner à la France. C'était la première de toutes les questions. La chute de Napoléon était décidément inévitable. Les tentatives faites pour arriver à un traité de paix qui l'aurait maintenu sur le trône étaient restées sans résultat et cela par sa faute. Jamais d'ailleurs elles n'auraient pu conduire au but que s'était proposé la grande alliance; jamais elles n'auraient servi à rétablir un état de paix fondé sur l'équilibre entre les puissances et devant durer autant qu'on peut l'attendre d'une création politique.

Toute paix qui aurait rejeté Napoléon dans les anciennes limites de la France ou qui lui aurait seulement enlevé les conquêtes antérieures à son avènement au pouvoir, n'aurait été qu'un armistice ridicule et eût été repoussée par lui-même. Il ne restait donc que trois solutions possibles : le rappel des Bourbons; la régence jusqu'à la majorité du fils de Napoléon ; l'élévation d'un tiers au trône de France. Le bon droit aussi bien que la raison, l'intérêt particulier de la France aussi bien que l'intérêt général de l'Europe, tout parlait en faveur de la première solution. Aussi l'empereur d'Autriche n'eut-il pas un moment d'hésitation à cet égard.

Il n'en était pas de même de sa majesté l'empereur de Russie. Les révolutionnaires qui entouraient ce prince, et qui en ce temps-là exerçaient une influence si funeste et si décisive sur la direction de son esprit, avaient travaillé depuis longtemps dans un sens opposé aux prétentions légitimes de la maison de Bourbon; ils ne cessaient de présenter le retour de la famille dépossédée comme une impossibilité absolue. Le tzar partageait cette conviction. Pour le fils de Napoléon, qui n'était encore qu'un faible enfant, son établissement sur le trône de France présentait des difficultés faciles à comprendre. L'homme qui avait le plus de chances si le troisième cas se réalisait, c'était le prince royal de Suède. Ses intrigues et celles de ses agens n'étaient pas restées sans résultat. Son existence passée et ses débuts dans la carrière devaient le faire accepter du parti révolutionnaire, et il est certain que Laharpe lui-même l'aurait élevé sur le trône, si cet ardent républicain n'avait préféré le retour à la forme de gouvernement qui répondait le mieux à ses idées.

Je laissai passer les premiers jours; ils furent consacrés à prendre des dispositions purement militaires. Le zèle excessif des généraux prussiens avait besoin d'être modéré. On finit par s'arrêter au plan qui promettait le plus de succès en face de la résistance qu'il fallait s'attendre à rencontrer dans le talent de Napoléon forcé dans ses derniers retranchemens. On avait décidé que l'armée autrichienne et une grande partie de l'armée russe avec la garde prussienne formeraient un seul corps d'armée. Un autre

corps comprenait l'armée prussienne renforcé de deux corps russes. Paris devait être le but de toutes les opérations. Le prince de Schwarzenberg avait à opérer dans la direction de la Seine, le général Blücher du côté de la Marne. Chaque fois que Napoléon offrirait la bataille à l'une ou à l'autre des deux armées, l'armée attaquée la refuserait et attendrait que les autres alliés vinssent à son secours. Le corps du général de Bubna avait pour mission de s'emparer de Lyon, de tenir en échec et de battre l'armée d'Augereau qui lui faisait face.

Un soir, toutes ces dispositions étant arrêtées, l'empereur de Russie me fit appeler. Il commença par m'exposer les raisons majeures qui l'avaient empêché jusqu'alors de s'expliquer vis-à-vis de ses alliés sur ses idées relativement à l'installation du gouvernement futur de la France. Parmi ces motifs, il me cita particulièrement le désir qu'il avait d'apprendre à connaître sur les lieux mêmes les véritables sentimens de la nation française. « Elle est hostile aux Bourbons, me dit l'empereur. Vouloir les ramener sur un trône qu'ils n'ont pas su garder, ce serait exposer la France et l'Europe à de nouvelles révolutions dont les suites seraient incalculables. Choisir un nouveau souverain, c'est pour l'étranger une grave entreprise. Aussi mon parti est-il pris. Il faut que les opérations contre Paris soient poussées vigoureusement; nous nous emparerons de la ville. A l'approche de cet événement qui doit couronner les succès militaires de l'alliance, il faudra adresser au peuple français une déclaration par laquelle nous lui ferons connaître notre ferme résolution de ne nous mêler ni de la forme de son gouvernement, ni du choix de son souverain. En même temps nous convoquerons les assemblées primaires pour leur demander d'envoyer à Paris le nombre de députés voulu; ceux-ci auront à se prononcer sur ces deux questions au nom et comme représentans de la nation entière. »

Je ne jugeai pas à propos de réfuter immédiatement un plan qui évidemment n'avait pas été conçu par l'empereur tout seul. Comme il m'importait avant tout de connaître ce plan dans tous ses détails, je me bornai à exprimer le doute que le résultat répondît jamais à l'attente de sa majesté. « Bonaparte, fis-je observer au tzar, a dompté la révolution; le projet de consulter la nation sur les bases à donner à l'édifice social en France, et de provoquer par là comme une deuxième édition de la convention, déchaînerait la révolution pour la seconde fois; or ce ne peut être là ni le but de l'alliance, ni le sens de ses engagemens. »

L'empereur répliqua vivement que mes observations seraient justes si les souverains n'avaient pas tous les moyens voulus pour empêcher l'invasion du mal révolutionnaire. « Nous sommes en

France, continua-t-il, et nos armées sont nombreuses; elles intimideront les agitateurs. Les députés de la nation n'auront à se prononcer que sur deux questions : la forme du gouvernement et le choix du souverain. La république a vécu. Elle est tombée par ses propres excès. Le prince que la nation se donnera elle-même est celui qui aura le moins de difficultés pour établir son autorité. Celle de Napoléon n'existe plus, et personne ne voudra plus en entendre parler. Un point essentiel sera de bien diriger l'assemblée. J'ai sous la main l'homme qu'il faut, l'homme le plus capable de conduire une affaire qui serait peut-être au-dessus des forces d'un novice. Nous chargerons Laharpe de cette tâche délicate. »

Je crus le moment venu d'entrer au cœur de la question.

« Ce plan, répliquai-je, ne sera jamais accepté par l'empereur mon maître, et si par hasard sa majesté faiblissait dans sa résistance, je mettrais immédiatement ma démission à ses pieds. L'exécution de ce plan préparerait à la France et à l'Europe un long avenir de confusion et de larmes. Si M. de Laharpe croit pouvoir garantir le succès, il est dans l'erreur, et je ne parle en ce moment que des inconvéniens matériels : en effet, que deviendra l'Europe par suite de l'invocation du principe sur lequel repose cette idée? La confiance que votre majesté vient de me témoigner en me révélant ses vues sur la plus grande question du moment, continuai-je, exige que je vous réponde avec une entière franchise. Ce que je vais exprimer devant vous, sire, est la pensée même de l'empereur François. La puissance de Napoléon est brisée; elle ne se relèvera plus. C'est là le sort des puissances factices quand vient l'heure d'une crise. Le jour de la chute de l'empire, il n'y aura de possible que le retour des Bourbons, venant reprendre possession de leur droit imprescriptible. Ils reviendront par la force des choses et conformément au vœu de la nation, qui ne saurait être douteux, selon moi. Jamais l'empereur François ne soutiendra un autre gouvernement que le leur. »

Le tzar me congédia en me priant de rendre compte à mon maître de notre entretien. Il était minuit. Je trouvai chez moi le comte de Nesselrode et le général Pozzo di Borgo. Ils savaient que j'avais passé la soirée chez l'empereur Alexandre. Je leur rapportai confidentiellement toute notre conversation. Mon récit les émut au plus haut point; ils me supplièrent de tenir bon contre des idées qu'ils jugeaient absolument comme moi, tant sous le rapport de leur valeur absolue qu'au point de vue de la source d'où elles devaient nécessairement provenir.

Je fus autorisé par l'empereur François à aller jusqu'à la menace d'une retraite immédiate de l'armée autrichienne.

Le lendemain soir, j'allai revoir l'empereur de Russie. J'avais

appris dans la journée qu'il était dans un grand état de surexcitation, mais qu'il n'avait parlé à aucun de ses ministres de sa conversation avec moi. Sa majesté me demanda quelle était la manière de voir de l'empereur d'Autriche. « Pour vous la dire en peu de mots, sire, répondis-je, je dois vous répéter mes paroles d'hier. L'empereur est opposé à tout appel à la nation; un peuple ainsi consulté et délibérant en présence de sept cent mille baïonnettes étrangères serait dans une situation tout à fait fausse. D'autre part, l'empereur ne voit pas trop quel pourrait être l'objet de la délibération : le roi légitime est là. »

Le tzar se contint et me dit : « Je ne persiste pas dans mon projet, du moment qu'il est contraire au vœu de mes alliés. J'ai parlé selon ma conscience; le temps fera le reste : il nous apprendra aussi qui des deux avait raison. »

En voyant l'empereur dans des dispositions aussi favorables, je donnai un libre cours à mes pensées. J'exposai les dangers qu'il y aurait à poursuivre un plan qui n'aurait laissé d'autre alternative que celle-ci : ou rompre l'alliance au moment où ses efforts allaient être couronnés de succès, ou saper les fondemens de l'ordre social et précipiter l'Europe dans des convulsions bien autrement terribles que celles qui avaient signalé les débuts de la révolution. L'empereur suivit pas à pas mes développemens ; il combattit celles de mes idées qui heurtaient les plus les siennes ; nous finîmes pourtant par nous quitter bons amis.

Je n'aurais pas tant insisté sur cet incident, si des historiens, ignorans ou égarés par l'esprit de parti, n'avaient, dans la grande question de la reconstitution de la France, prêté à l'empereur François et à son cabinet des vues et des projets qui ne reposent sur aucun fondement, et s'ils n'avaient montré l'attitude de l'Autriche et de ses alliés sous un jour complètement faux. L'Autriche ne marchait pas au hasard, elle avait mûrement choisi sa voie; étrangère à toute convoitise, à toute passion, elle n'avait en vue que le but de l'entreprise commune : elle ne voulait que ramener et assurer la paix au continent européen. Voilà ce que voulait, ce que poursuivait le cabinet autrichien sur le terrain de la politique comme sur le terrain militaire.

La fin de notre séjour à Langres fut consacrée à arrêter définitivement les opérations de l'armée. Il était évident que dès le principe Napoléon bornerait la défense aux abords de Paris, et que, par suite, la campagne s'ouvrirait le long de l'Aube.

Toutes les nouvelles qui nous arrivaient des départemens de la France situés en arrière des armées alliées, aussi bien que d'autres points du pays, sur les sentimens de la nation, se trouvaient confirmées par les observations que nous étions à même de faire sous ce

rapport aux endroits où étaient les quartiers-généraux. Le sentiment qui dominait dans le peuple, c'était le désir de voir bientôt se terminer la guerre, et la grande majorité des Français était favorable au retour des Bourbons.

La question politique ne fut plus agitée entre l'empereur de Russie et de ses alliés. La suite des événemens montrera combien il aurait été sage de déterminer à l'avance l'attitude à prendre et d'arrêter un plan raisonné, et basé sur le principe de la restauration du pouvoir légitime. Cependant l'avantage d'avoir écarté pour le moment une idée aussi funeste était trop grand pour ne pas nous satisfaire. Si nous avions essayé d'aller plus loin, nous aurions échoué, et nous aurions compromis l'union nécessaire entre les puissances qui poursuivaient au cœur de la France une entreprise encore exposée à tous les hasards de la guerre.

Il n'y avait aucun danger que la nation se prononçât pour le maintien du régime impérial. Nos soins se bornaient à bien mener la guerre et à remettre le succès final entre les mains de celui qui est plus puissant que les hommes.

Dans le cours des événemens de 1814, peu de négociations sont mieux connues du public que celles de Châtillon. Les actes du congrès ont été livrés à la publicité et discutés par les historiens de tous les partis. Ce qui suit est l'expression de la vérité relativement à l'esprit qui dirigea les cabinets dans cette conjoncture.

Malgré la bonne intelligence qui régnait entre les quatre puissances alliées, il y avait entre elles des divergences secrètes sur plusieurs points d'une importance considérable et décisive.

L'empereur d'Autriche n'avait en vue, ne désirait qu'un ordre de choses qui lui permît d'assurer la paix de l'Europe en rétablissant une équitable pondération des forces ainsi que l'équilibre politique qui avait été complètement détruit par les conquêtes de la France sous la révolution et sous l'empire. A l'époque dont nous parlons, c'est-à-dire après la concentration des opérations entre la Seine et la Marne, la chute prochaine de l'empire français était indubitable pour tout homme politique qui ne se payait pas d'illusions. La restauration des Bourbons et le retour de la France à ses anciennes limites semblaient à l'empereur François et à son cabinet la seule solution possible, car elle seule pouvait garantir une paix durable : toute paix reposant sur un autre principe que celui de la légitimité eût été précaire. Sur ce point fondamental, l'Autriche était parfaitement d'accord avec le gouvernement britannique.

Comme on l'a vu tantôt, les idées de l'empereur Alexandre flottaient dans le brouillard d'un libéralisme vague, tantôt elles étaient régies par des influences personnelles ou accidentelles. La Prusse nourrissait des projets de conquête et des idées de vengeance qui

pouvaient s'expliquer par ce qu'elle avait souffert dans les dernières années. Néanmoins le roi et le prince de Hardenberg étaient plus près de partager notre manière de voir et celle du cabinet britannique sur la famille à placer sur le trône de France que de s'associer aux idées romanesques de l'empereur de Russie.

Napoléon, par contre, sentait qu'il ne lui était plus permis de négliger les dernières chances d'accommodement.

La pensée qui me guidait quand je demandais l'ouverture de *négociations sérieuses* n'était autre que celle qui avait dirigé mes calculs et mon attitude politique depuis le commencement de l'année 1813. Je connaissais trop les sentimens de la masse du peuple français et l'esprit de l'armée française, d'autre part je lisais trop bien dans la pensée de Napoléon pour ne pas voir de grands avantages dans toute tentative d'arrangement, sans risquer d'ajourner le retour d'un meilleur ordre de choses par un accommodement intempestif. J'usai donc de mon influence pour donner suite aux différentes déclarations faites par les puissances à Francfort depuis le commencement de l'année. Je trouvai un appui sincère dans lord Castlereagh dont les vues et les calculs étaient en parfaite harmonie avec mes idées personnelles.

Je fis nommer le comte de Stadion plénipotentiaire de l'Autriche. Les autres cabinets suivirent cet exemple, et leurs chefs restèrent au quartier-général des souverains, à l'exception de lord Castlereagh, celui-ci ne pouvait renoncer à la mission si importante de représenter la Grande-Bretagne à un congrès où l'on discutait les bases de la paix générale.

On ne tarda pas à voir que, malgré les effroyables dangers de sa situation, Napoléon ne songeait pas sérieusement à faire la paix. Ce qui nous prouva avec quelle facilité il se reprenait à espérer, ce fut l'importance extraordinaire qu'il attribua à l'insignifiante journée de Montereau. Le lendemain de cette affaire, il écrivit à l'empereur d'Autriche dans le ton qu'il aurait pu prendre jadis après une de ses grandes victoires. Il eut notamment la faiblesse d'énumérer dans cette lettre les pertes essuyées pas les alliés à Montereau, en poussant l'exagération et la jactance bien plus loin que dans ses fabuleux bulletins d'autrefois.

Les événemens militaires mirent un terme aux conférences de Châtillon.

III.

BAR-SUR-AUBE ET DIJON. — ENTRÉE DES ALLIÉS A PARIS. — RÉTABLISSEMENT DES BOURBONS.

A la suite de l'affaire de Montereau, la grande armée autrichienne

s'était éloignée de l'armée de Blücher. Forcés de quitter Troyes et de se retirer jusqu'à Bar-sur-Aube, les trois souverains tinrent une conférence à laquelle assistèrent, outre leurs majestés et leurs ministres, plusieurs généraux des armées alliées. On y discuta très vivement les mesures militaires à prendre.

Le roi de Prusse demandait avec instance qu'on réunît immédiatement les trois armées et qu'on marchât sans désemparer sur Paris. L'empereur François, le prince de Schwarzenberg et moi nous défendions un plan tout opposé. La marche que nous avions suivie jusqu'à ce jour avec tant de succès, et qui avait pour but d'épuiser peu à peu les dernières forces de Napoléon au lieu de faire dépendre l'issue de la campagne de la perte d'une bataille générale, semblait trop se recommander par elle-même pour devoir être abandonnée à la légère. Ce plan, qui donnait des résultats lents, mais sûrs, nous paraissait devoir conduire infailliblement au succès définitif : les événemens ont prouvé combien il était juste. Une raison secondaire venait s'ajouter à l'impatience du parti prussien. L'armée du maréchal Blücher se trouvait la plus rapprochée de la capitale; elle ne rêvait que d'occuper Paris la première. L'exaspération des troupes prussiennes et de leurs chefs était telle, que ces derniers ne reculaient pas devant la perspective de voir Paris livré à la fureur des soldats, qu'il aurait été impossible de contenir après la victoire. Nous ne pouvions pas négliger dans nos calculs une considération de cette importance; quand même la simple prudence ne nous eût pas défendu de faire dépendre l'issue de la campagne des hasards d'une grande bataille, que d'ailleurs Napoléon appelait de tous ses vœux, les projets que la Prusse nourrissait contre Paris, et qui n'étaient un mystère pour personne, auraient suffi à eux seuls pour nous empêcher de céder.

La séance fut très animée; le roi de Prusse discuta même avec une certaine aigreur. L'empereur Alexandre hésitait à se prononcer. Ce ne fut qu'à la suite d'une déclaration énergique de l'empereur François, que j'appuyai avec autant de force que de liberté, que le tzar se convertit à nos idées. Il s'offrit à faire l'office de secrétaire, et je lui dictai les points convenus. Voici ce qui fut écrit : 1° on ne livrera pas la bataille près de Bar-sur-Aube; 2° Blücher continuera son mouvement séparé; 3° la grande armée continuera son mouvement par Chaumont et sur Langres; 4° la continuation de ce mouvement dépendra des circonstances; 5° avertir Blücher des mouvemens décidés pour la grande armée et des ordres qu'on a donnés à Wintzingerode et à Bülof d'être sous son commandement; 6° donner à Wintzingerode et à Bülof les ordres en conséquence; 7° donner à Blücher une latitude dans ses mouvemens, pourvu toutefois qu'une certaine prudence militaire soit observée. Aussitôt le

conseil de guerre se sépara, mais le parti prussien se montrait fort peu satisfait.

Je n'ai pas le dessein d'entrer dans le détail des opérations militaires; je me bornerai donc à enregistrer ici ce qui a trait à la partie politique. La bataille que le prince de Schwarzenberg était décidé à accepter près d'Arcis se réduisit à un simple combat d'avant-postes; Napoléon fit cesser l'engagement dès qu'il se fut convaincu que les armées autrichienne et russe réunies consentiraient à entrer sérieusement en lutte. A son grand étonnement, le général en chef vit, des hauteurs situées derrière Arcis, que l'armée française battait en retraite et se dirigeait vers l'est.

L'empereur d'Autriche était resté à Bar-sur-Aube; il ne comptait quitter cette ville pour Arcis que si la bataille s'engageait. Tous les ministres, à l'exception du comte de Nesselrode, étaient auprès de sa majesté.

Dans l'intervalle, un aide de camp du prince de Schwarzenberg, le comte de Paar, arriva au quartier-général de l'empereur. Il venait faire part à sa majesté des nouvelles dispositions prises par le général en chef. Après avoir passé sur la rive droite de l'Aube, ayant acquis la certitude que Napoléon continuait son mouvement vers l'est, le prince de Schwarzenberg proposa au tzar et au roi de Prusse de marcher sur Paris avec toutes les forces des alliés; mais, par suite de ce mouvement, l'armée autrichienne et une partie de l'armée russe couraient le risque d'être coupées de leurs lignes d'opération. Napoléon pouvait avoir deux plans : ou bien se porter sur nos derrières et attaquer la queue de l'armée qui venait par Nancy; ou bien se jeter dans les places fortes de l'est, et, renforcé par leurs garnisons, entreprendre une nouvelle guerre en se plaçant entre le Rhin et les armées d'invasion.

Le feld-maréchal prévenait l'empereur qu'en cas de succès il s'emparerait de Paris et s'y établirait solidement, et qu'en cas d'échec il se retirerait sur la Belgique. Il priait en même temps sa majesté d'avertir la ligne d'étapes militaires des dangers qui la menaçaient. Le comte de Paar apportait aussi à l'intendant-général de l'armée russe, resté à Bar-sur-Aube, l'ordre de rejoindre immédiatement le quartier-général du tzar. Le premier mouvement de l'empereur fut de courir sur l'heure au quartier-général. Le simple calcul des distances lui montra que ce n'était pas à tenter. Lors de l'arrivée de l'aide de camp comte de Paar, l'armée s'était déjà avancée vers Paris d'une journée de marche; ce n'est donc qu'à la troisième étape que l'empereur aurait pu rejoindre le quartier-général. Or le pays à traverser était ouvert aux coureurs français. Sa majesté dut, à son grand regret, se résigner à attendre les événemens. Je

fus longtemps à me demander si je ne devais pas essayer, à mes risques et périls, de rejoindre le quartier-général. L'impossibilité de m'assurer les relais nécessaires pour faire sans m'arrêter l'équivalent de trois journées de marche m'empêcha de réaliser mon désir. Le comte de Paar avait eu la précaution d'assurer ses relais à l'avance; il arriva heureusement au quartier-général et y apporta le message aux termes duquel l'empereur adhérait pleinement au plan du feld-maréchal.

Le lendemain de son départ, l'intendant-général russe fut pris par les détachemens de cavalerie française qui harcelaient les derrières de la grande armée alliée. La même nuit, vers deux heures du matin, nous reçûmes l'avis que Napoléon avait poursuivi son mouvement vers l'est jusqu'à Saint-Dizier, et qu'en apprenant la marche hardie des armées alliées sur Paris, il s'était jeté sur la route de Bar-sur-Aube. On reconnut alors que le mouvement excentrique de Napoléon n'avait d'autre but que de provoquer la retraite du général en chef de l'armée autrichienne en menaçant sa ligne de communication. Napoléon s'était trompé. A la nouvelle que l'armée alliée s'avançait droit sur Paris, il s'écria : « C'est un beau coup d'échecs! je n'aurais jamais cru qu'un général de la coalition fût capable de le faire. »

Aussitôt on s'apprêta à quitter Bar-sur-Aube, et à quatre heures du matin l'empereur et ses ministres se mirent en route pour Dijon, protégés seulement par la présence de quelques bataillons qui allaient rejoindre la grande armée, et dont l'un était par hasard arrivé à Bar-sur-Aube la veille au soir. Nous nous rapprochions ainsi de l'armée du prince héritier de Hesse-Hombourg, dont quelques détachemens se trouvaient à Dijon.

Comme l'empereur François ne voulait pas s'arrêter en route, il prit la poste à Châtillon pour arriver plus vite à Dijon. Nous fîmes le chemin dans deux chaises de poste, au milieu d'une population fort étonnée de la présence de sa majesté impériale et de la confiance que lui témoignait l'empereur en voyageant sans escorte. L'arrivée inattendue de l'empereur François à Dijon provoqua des sentimens pareils à ceux qui venaient de se manifester sur son passage. Nous entrâmes dans cette ville à quatre heures du matin, et nous descendîmes au palais de la préfecture. Il fallut nommer l'empereur pour qu'on le laissât entrer. Au bout de quelques heures, une masse de peuple accourut sur la place de la préfecture; ce fut l'occasion d'une grande manifestation royaliste. Sa majesté fit inviter la multitude à se tenir tranquille et défendit toute démonstration. L'ordre ne fut pas troublé un seul instant.

Le pays à l'ouest de Dijon n'était pas sûr : le général Alix y commandait un corps de gardes nationaux mobilisés. Quelques troupes appelées de différens points et réunies à celles qui étaient

venues avec nous de Bar suffirent pour protéger notre séjour. Nous restâmes à Dijon jusqu'au moment où nous apprîmes la capitulation de Paris. A peine avions-nous reçu cette nouvelle qu'on nous annonça le duc de Cadore (Champagny) : il était porteur d'un message de Napoléon à l'empereur. Je n'eus pas le temps de le voir, sa majesté m'ayant ordonné de partir sans retard pour Paris. Sa mission resta sans résultat.

La nouvelle de la capitulation de Paris mit la population de Dijon en émoi. La cour de l'hôtel que j'habitais se remplit de curieux. Une députation vint me demander s'il était permis d'arborer les couleurs royales. Sa majesté y consentit, ce dont je fis part à la foule assemblée. Une heure après, le drapeau royal flottait dans toutes les rues. Je partis en compagnie de lord Castlereagh et du chancelier Hardenberg.

Le 10 avril, j'arrivai à Paris : je ne tardai pas à me rendre auprès du tzar. Il s'était installé dans l'hôtel du prince de Talleyrand. Sa majesté me fit part des notes échangées avec Napoléon depuis l'entrée des alliés à Paris, et m'instruisit de la présence des maréchaux Ney et Macdonald, auxquels Napoléon avait conféré ses pleins pouvoirs à l'effet de signer avec les puissances le traité par lequel il renonçait à la couronne de France et acceptait la souveraineté de l'île d'Elbe.

Je témoignai au tzar l'étonnement que me causait le dernier point de cette convention. Je lui représentai combien d'inconvéniens entraînerait l'exécution de la clause en vertu de laquelle l'empereur déchu était appelé à résider si près des états dont il avait été le chef. Il ne me fut pas difficile d'expliquer mes appréhensions par des considérations puisées dans le caractère de Napoléon, et par d'autres qui ressortaient de la force des choses. L'empereur chercha à me réfuter par des argumens qui faisaient honneur à sa générosité autant qu'ils étaient peu faits pour me rassurer sur l'avenir. Il me dit entre autres choses qu'on ne pouvait douter de la parole d'un soldat et d'un souverain sans lui faire injure. Je déclarai à sa majesté que je ne me croyais nullement autorisé à prendre sur moi de trancher une question d'une si haute importance pour le repos futur de la France et de l'Europe sans avoir pris d'abord les ordres de l'empereur mon maître.

« Cela n'est plus possible, répliqua vivement le tzar ; comme j'attendais votre arrivée et celle de lord Castlereagh, j'ai déjà reculé de plusieurs jours la signature de la convention ; il faut que tout soit terminé ce soir, afin que les maréchaux puissent remettre l'acte à Napoléon cette nuit même. S'il n'était pas signé aujourd'hui, les hostilités recommenceraient demain, et Dieu sait où elles pourraient nous conduire. Napoléon est à la tête de son armée à

Fontainebleau ; il n'ignore pas que le roi de Prusse et moi nous sommes d'accord sur les clauses de la convention ; je ne puis pas retirer ma parole. D'autre part, je ne puis pas vous forcer d'apposer votre nom au bas de l'acte tout rédigé que Nesselrode vous présentera ; mais, en ne signant pas, vous assumerez une lourde responsabilité. »

Je déclarai à sa majesté qu'avant de prendre un parti je désirais discuter la question avec le prince de Schwarzenberg et lord Castlereagh. Après en avoir conféré avec eux, je revins trouver l'empereur Alexandre. Je lui dis : « La convention projetée entre votre majesté, le roi de Prusse et Napoléon est trop avancée pour que ma résistance puisse en empêcher l'exécution. Le prince de Schwarzenberg a pris part aux discussions préliminaires ; la conférence où ce traité doit être signé est réunie. Je m'y rendrai, je mettrai mon nom au bas d'un traité qui en moins de deux ans nous ramènera sur le champ de bataille. » Les événemens ont montré que je ne m'étais trompé que d'une année. Le traité fut signé dans la soirée même.

Les clauses de cet acte ont été appréciées très diversement, et cela devait être. La vérité est que la générosité était très déplacée dans cette circonstance, et que la facilité de l'empereur Alexandre à se payer d'illusions a été la cause première d'un arrangement que d'ailleurs Napoléon, dans sa détresse, ne pouvait pas repousser. Je compterai toujours au nombre des scènes les plus curieuses de ma vie publique la conférence entre les plénipotentiaires qui précéda la signature de la convention. Dès l'ouverture de la séance, les articles étaient arrêtés, sauf quelques détails de rédaction. Je ne cachai pas à mes collègues l'impression que me faisait l'installation de Napoléon à l'île d'Elbe. Il n'y en avait pas un qui ne partageât ma manière de voir, et le langage des deux plénipotentiaires de Napoléon ne différait guère du nôtre. Les sentimens qu'ils exprimèrent à ce sujet étaient parfaitement corrects ; ils ne se faisaient aucune illusion. A mon retour de la conférence, j'expédiai un courrier à l'empereur François, qui partit aussitôt de Dijon pour se rendre à Paris, où l'hôtel de la princesse Borghèse avait été disposé pour le recevoir.

Des commissaires des alliés accompagnèrent Napoléon à sa nouvelle résidence. Le général autrichien baron de Koller remplit cette mission au nom de l'empereur. Dans le midi de la France, il eut à faire acte de présence d'esprit et de courage pour sauver le prince confié à sa garde et pour défendre la vie de l'empereur contre les dangers dont il était menacé au milieu des populations ardentes et passionnées de la Provence. L'impératrice Marie-Louise et le roi de Rome furent placés par les souverains sous la protection de leur père et grand-père. Marie-Louise se rendit à Schœnbrunn.

Le 4 mai, le roi Louis XVIII fit son entrée à Paris. Je m'étais placé avec le prince de Schwarzenberg à une fenêtre dans la rue Montmartre pour voir passer le cortège. Ce spectacle fit sur moi une impression pénible. Entre l'air sombre des soldats de la garde impériale qui précédaient et suivaient la voiture du roi, et l'air aimable que celui-ci s'était efforcé de prendre, il y avait un contraste qui semblait être l'image fidèle de ce qui se passait alors dans l'âme de la population. L'attitude de la foule dans les rues complétait cette image. Les sentimens les plus opposés se lisaient sur les visages; ils éclataient dans le cri de : *Vive le roi!* poussé par les royalistes, et ne se révélaient pas moins dans le morne silence des ennemis de la royauté. Je trouvais presque que le roi s'était trop hâté de répondre par des saluts à des manifestations aussi opposées.

Les trois souverains allèrent presque aussitôt faire leur visite au roi. Un peu plus tard, je me présentai moi-même aux Tuileries. Louis XVIII me reçut dans son cabinet. Dans le cours de la conversation, je ne pus m'empêcher de lui faire cette remarque que j'avais passé bien des heures avec Napoléon dans cette même pièce, assis au même bureau, entouré des mêmes meubles et des mêmes objets. « Et cependant, dis-je au roi, votre majesté à l'air d'être tout à fait chez elle. — Il faut avouer, répliqua le prince, que Napoléon était un bon locataire; il m'a tout arrangé à la perfection. »

Je passai deux heures avec sa majesté, et je quittai les Tuileries en emportant de ma visite des impressions qui n'étaient nullement faites pour me rassurer sur l'avenir de la France. J'avais parlé au roi de la charte qui venait d'être publiée, des difficultés qui, selon moi, s'opposaient à son succès, de l'opinion publique, etc. J'avais pu me convaincre que le roi avait des vues bien arrêtées sur toutes ces questions, mais qu'elles différaient des miennes sur plus d'un point essentiel. Le temps a justifié, au delà même de ce que j'aurais désiré, celles qu'alors déjà je regardais comme les plus justes.

La question de savoir si le retour des Bourbons en France répondait aux vœux du pays a été diversement résolue. Pour moi, je n'hésite pas à affirmer que l'immense majorité de la population a vu revenir ses princes avec satisfaction. La cause de ce sentiment est tellement naturelle que cela devait arriver fatalement (1).

(1) En 1825, pendant mon séjour à Paris, où m'avait appelé un deuil de famille, je fus reçu par le roi Charles X. Après le dîner, nous parlâmes longuement du passé, et les lieux où nous nous trouvions me rappelèrent de bien vifs souvenirs. « Je me souviens, dis-je entre autres choses au roi, qu'un jour, en 1810, j'étais assis avec Napoléon dans ce même salon, à cette même place; nous vînmes à parler des Bourbons, et il me dit : « Savez-vous pourquoi Louis XVIII n'est point assis ici en face de vous? Ce n'est que parce que je m'y suis assis, moi. Tout autre n'aurait pas su s'y soutenir,

La France avait mis un temps relativement très court à parcourir les diverses phases de sa révolution sociale. Ces phases peuvent se diviser en trois époques qui embrassent vingt-cinq années (1789-1814) : la première, de 1789 à 1792, a vu tomber des institutions séculaires et naître un état libre modelé d'après les utopies du XVIIIe siècle; la seconde, de 1792 à 1804, a été remplie par l'essai du gouvernement républicain; enfin l'empire, de 1804 à 1814, a réalisé le projet qu'avait formé le vaste génie de Napoléon et rétabli la France sur des bases monarchiques.

A l'exception d'un petit nombre de fanatiques incorrigibles, la forme républicaine ne comptait plus de partisans dans le pays. Ils avaient disparu, d'abord à la suite de la terreur, qui s'était élevée sur les ruines du trône, des anciennes institutions, de tout ce qui avait survécu aux règnes de Louis XIII et de Louis XIV, à la décadence morale et aux troubles de la régence et de la période de Louis XV; en second lieu, à la suite de l'état de déconsidération et de faiblesse où était tombé le directoire. La forme de gouvernement introduite par Napoléon convenait parfaitement à la France; mais le pays était fatigué de toutes ces guerres qui semblaient ne devoir jamais finir. On désirait le retour des Bourbons, il est vrai; mais ce sentiment n'avait nullement le caractère que lui prêtaient les royalistes, ce parti si singulièrement réduit par les vingt-six dernières années. Ceux qui voulaient la restauration des princes légitimes, c'étaient les amis de l'ordre public et de la paix politique, c'est-à-dire l'immense majorité de la nation, qui en tout temps et dans tout pays a mis en première ligne dans ses calculs les véritables intérêts de la patrie.

Ce n'est donc pas dans l'esprit public que se rencontraient les vraies difficultés pour les Bourbons lorsqu'ils remontèrent sur le trône; elles étaient dans la ligne de conduite que la royauté avait adoptée. Le retour à ce qu'on appelait « l'ancien régime » était impossible; car du régime d'autrefois il ne restait plus que le souvenir des causes de sa chute. Aussi les Bourbons n'ont-ils jamais songé à le rétablir; je dirai plus : cette dénomination n'a jamais été qu'une sorte de flétrissure imaginée par les ennemis des Bourbons dans le dessein d'effrayer les masses.

et si jamais je devais disparaître par suite d'une catastrophe, nul autre qu'un Bourbon ne pourrait s'asseoir à cette place ! »

LE

MARIAGE D'ODETTE

A MON FRÈRE LE DOCTEUR FÉLIX GUYON

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE PARIS

PREMIÈRE PARTIE

I.

Elle entra dans la cour sablée de la Villa des Fleurs, et arrêta son cheval devant le perron :

— As-tu fait une bonne promenade, Odette? demanda Mme Descoutures penchée sur le rebord de la terrasse.

— Très bonne; je vous remercie.

— Tu étais seule?

— Non. M. Frager m'accompagnait. Mon père est sorti?

— Avec mon mari. Monte donc auprès de moi. J'ai à te parler.

— Le temps de quitter mon amazone, et je suis à vous.

— Au contraire, garde ton amazone. Cela aura bien plus *de cachet!*

Odette sourit, appela son groom, et descendit de cheval; puis, ramassant sa longue traîne noire, elle monta le perron qui aboutissait à une large terrasse en face de la mer. Mme Descoutures lui prit les deux mains, les écarta l'une et l'autre, et avec transport :

— Tu es adorable! dit-elle.

Odette était adorable, en effet. L'amazone dessinait bien sa taille élégante, souple comme un jeune saule; la course donnait une

teinte rosée à la pâleur mate de sa figure; son front, traversé par une ride unique, très fine, se dorait au reflet chaud de ses cheveux blonds ardens. Par un contraste étrange, elle avait les yeux noirs, de grands yeux profonds, où brillait la pensée, avec une indéfinissable expression de hauteur et de tristesse. Elle était là, droite, immobile, les lèvres entr'ouvertes dans un demi-sourire; un rayon de soleil fit étinceler la splendeur fauve de sa chevelure, et Mme Descoutures répéta;

— Tu es adorable!

Puis lâchant les mains d'Odette :

— Mais je ne t'ai pas appelée pour te conter des fadaises. Je veux te gronder.

— Alors, grondez-moi, dit Odette en se laissant nonchalamment tomber dans un fauteuil de bambou.

— Ma chère enfant, je ne suis pas contente de toi; ton caractère change, tout le monde le remarque. L'hiver dernier, tu étais constamment de bonne humeur, tandis que maintenant!.. Oh! je sais que tu ne t'amuses guère. Passer cinq mois loin de Paris, ce n'est pas gai. Ton père voulait terminer son livre, et tu as consenti à l'accompagner; évidemment, ma modeste villa ne vaut pas Nice et tu pouvais ne pas venir, car, après tout, c'est ton père qui est de l'Institut, ce n'est pas toi... Tu m'écoutes?

— Certainement.

— Mais puisque tu es venue, tâche d'être aimable. Tu es maussade depuis quelque temps,.. tiens, depuis ton voyage de cet été à Pornic. A ton retour, tes allures me frappèrent; cependant je ne t'aurais rien dit si ton caractère ne continuait pas à se modifier. Ainsi depuis un mois tu n'as pas pris un livre; toi qui es une excellente musicienne, tu n'ouvres plus ton piano; même ta belle passion pour la peinture s'en est allée. Ton unique plaisir est de te camper en face de la mer, et de la regarder. Certes la mer a beaucoup *de cachet;* cependant tu pourrais faire plus de frais, — non pour moi, on ne se gêne pas avec une amie de dix ans, — mais pour les amis de ton père et les miens. Tu m'écoutes?

— Certainement.

— Pardonne-moi de te gronder. J'émets là moins mon opinion personnelle que celle des autres, que l'opinion de la vénérable Mme Bricourt, par exemple. Tu sais que la vénérable Mme Bricourt est une autorité. Hier elle est venue me voir pendant que vous étiez tous au casino. Elle t'aime beaucoup. Oh! tu auras beau hocher la tête, elle t'aime beaucoup. D'après elle, l'éducation que tu as reçue est un vrai scandale; il est inutile que tu ajoutes encore à ce scandale par tes allures. Tu n'as pas été baptisée, tu n'as pas fait ta première communion; en un mot, tu es une vraie païenne, et tu

ne le caches pas. Ton père l'a voulu : c'est un athée de profession. Tant pis pour lui, et aussi pour toi. Je ne m'en étonne point, parce que, moi, je suis une femme supérieure, mais tout le monde n'est pas à ma hauteur, et tu scandalises bien des gens.

Cette fois Odette ne répondit même pas : « Certainement! » Enfoncée dans son fauteuil, elle regardait devant elle. Une buée, pareille à une immense aile de papillon, flottait sur les vagues bleues. Au large, la Méditerranée disparaissait sous une couche de nuages rouges. A gauche, Carqueirannes, dont les maisons, accrochées à la colline, ressemblaient à un troupeau de chèvres blanches et noires. Les maisons de pêcheurs s'étageaient au-dessus des rochers où dormaient les barques liées à des anneaux de fer : de temps à autre, un groupe d'hommes passait traînant un long filet humide. A droite, une immense forêt de pins coupés de chênes-liège, d'une végétation puissante, dont les feuilles cuisaient sous le ciel encore chaud de ces derniers jours d'octobre. La terrasse de la Villa des Fleurs dominait la mer; le flot frangé d'une écume jaunâtre se brisait contre les falaises, et là, entre deux petits bois de pins tendant leurs bras crucifiés, commençait le sentier qui mène de Carqueirannes au Canet en traversant la grande route de Toulon.

Tandis qu'Odette se perdait dans son rêve, son amie continuait à pérorer tout à son aise. Corinne Descoutures est une si heureuse femme! Certaines natures incomplètes sentent au moins leurs ridicules; Corinne se croit la plus belle femme du monde et la plus intelligente. Elle possède toute une provision d'histoires drôlatiques, d'où il appert qu'en tous temps, en tous lieux, elle inspire à son prochain une respectueuse admiration. Que voulez-vous? elle a tellement de cachet! Ne lui dites pas « qu'avoir du cachet » n'est pas une expression correcte et constitue un vrai solécisme : elle haussera dédaigneusement les épaules et refusera de vous croire. Ses quarante ans sonnés ne la gênent pas : elle soumet son pauvre corps à tant d'épreuves bizarres! Ainsi elle se peint énormément, mais maladroitement; c'est-à-dire que lorsqu'elle met trop de blanc à gauche, elle met trop de rouge à droite et réciproquement. Ses sourcils seraient fort beaux ; par malheur ils changent de place tous les jours. Elle est pleine d'indulgence pour elle-même. Sa haute taille est un port de reine ; son nez aquilin prononcé, un profil d'impératrice; sa maigreur de phénomène, une distinction exquise. Quant à ses toilettes, elles désespèrent ceux qui l'accompagnent et réjouissent ceux qui la rencontrent.

Comment s'est-elle liée avec Odette, ayant vingt ans de plus qu'elle et lui ressemblant si peu? Par un simple hasard. M. Descoutures est un de ces savans amateurs, doux, modestes et inoffensifs, qui s'accrochent à une célébrité et ne la quittent plus. Or il s'est

accroché au père d'Odette, et sa femme a suivi. C'est, du reste, la seule fois qu'il ait fait à sa volonté. Ce pauvre petit homme était écrasé par sa femme plus grande que lui de la tête. Naguère, il essayait encore de lutter : il s'aperçut bien vite qu'on ne lutte pas avec Mme Descoutures ! Et même, à force de vivre avec elle, il en venait à l'admirer ; maintenant, il lui donnait toujours raison.

Dans le monde, on ne l'appelait que « le mari de Corinne ; » et le mari de Corinne ne disait rien, ne se plaignait jamais, approuvait tout, en dodelinant de la tête et en s'accrochant davantage au grand Laviguerie, qui faisait cas de lui. Il laissait seule sa majestueuse épouse le plus souvent possible, et elle ne s'en plaignait pas. Sachant que Laviguerie voulait s'enfermer à la campagne pour un gros travail, elle lui avait offert sa villa de Carqueirannes. Voilà comment ils étaient réunis tous les quatre.

Si pleine qu'elle fût de confiance en elle-même, Corinne dut pourtant s'avouer, au bout de quelques minutes, qu'Odette ne l'écoutait guère ; mais, comme elle n'admettait pas qu'elle pût ennuyer son amie, elle imagina une autre explication plus consolante pour son amour-propre, et, frappant doucement sur l'épaule de la jeune fille :

— Odette ! dit-elle... Ah ! tu sors de tes rêvasseries ? Ce n'est pas malheureux. Décidément, je vois que tu n'acceptes pas ma morale. Tu as tort.

— Si c'était uniquement votre opinion, ma chère amie, je l'accepterais avec plaisir. Mais celle des autres ! Pourquoi me préoccuperais-je de ce que dit, conte ou invente Mme Bricourt par exemple ? Je suis athée, matérialiste, gâtée par les mauvaises lectures ? C'est convenu. On a fait assez de légendes sur mon compte. Mon père m'a élevée comme il lui a plu, et il a bien fait, à mon estime. J'ai grandi librement, au gré de mes instincts ; il faut me prendre comme je suis. Mon éducation épouvante le monde ? J'y ai gagné le parfait dédain de ce qu'on décore du nom pompeux de morale. On se choque de mes idées ? C'est facile : je ne les cache à personne, et d'ailleurs vous savez que je ne mens jamais. J'ai lu, paraît-il, tout ce qu'une jeune fille ne doit pas lire ? Je sais au moins ce que je veux et ne suis pas une poupée comme bien d'autres. Mais j'ai méprisé le cœur et la main de M. Amable Bricourt : voilà mon crime. Sa vénérable mère (comme il l'appelle) ne me pardonne pas d'avoir refusé son admirable fils (comme elle le nomme).

Corinne prit un air malicieux :

— Tu préfères la société de M. Paul Frager ?

Odette haussa les épaules :

— M. Paul Frager m'est aussi indifférent que l'admirable jeune homme, M. David et tous ceux qui ont demandé ma main. Je ne

veux pas me marier, je vous l'ai maintes fois confessé. Seulement je crois qu'il n'est pas heureux; pour une raison que j'ignore, il vit séparé de sa mère, et je suis certaine qu'il en souffre. De plus, il parle bien, il est intelligent et instruit; enfin il a sur les autres un grand avantage : il ne me fait pas la cour.

— Quoi ! vraiment, il ne te fait pas la cour?

— En aucune façon.

— Il est bien assidu cependant auprès de toi depuis un an; j'ajoute que, te sachant à Carqueirannes, il est venu passer l'hiver au Canet à un kilomètre d'ici.

Odette éclata de rire :

— Qui sait? c'est peut-être pour vous, ma chère Corinne, dit-elle.

Corinne prit immédiatement une pose langoureuse, mais elle n'eut pas le loisir de répliquer, car Odette ajouta presque aussitôt :

— Je m'ennuie à mourir : voilà la vérité.

— Tu t'ennuies... depuis ton voyage à Pornic.

Mme Descoutures mit une intention dans ces derniers mots. Odette la sentit, car elle pâlit un peu; un éclair fauve traversa ses grands yeux; ses lèvres remuèrent comme si elle allait parler; puis elle rentra dans sa contemplation intérieure, le regard fixé sur la mer.

— Je t'ai fâchée? dit doucement Corinne. Alors laissons là ce sujet et passons à autre chose : cela vaudra mieux. As-tu reçu ce matin une lettre de Germaine?

Au nom de Germaine, Odette s'éveilla de son rêve :

— Non, répliqua-t-elle, pas de lettre de ma sœur depuis trois jours. S'il n'arrive rien par le courrier de ce soir, j'enverrai une dépêche à Naples. Pourvu qu'elle ne soit pas malade !

Elle se leva et se promena sur la terrasse avec agitation. Son visage exprimait une douleur vive, une angoisse sourde :

— Allons, ne t'inquiète pas, poursuivit Mme Descoutures. Germaine a peut-être été empêchée par sa tante : tu sais que Mme de Rozan a une mauvaise santé. Tiens! pendant que nous bavardions, ton père et mon mari ont fini leur promenade; je les vois d'ici qui reviennent par la plage.

La jeune fille passa la main sur son front, comme pour en chasser une idée sombre; puis elle se pencha sur le rebord de la terrasse, mit les doigts sur ses lèvres et, envoyant un baiser dans le vide :

— Bonjour, père ! cria-t-elle.

Ensuite se tournant vers Mme Descoutures et faisant un geste de souverain mépris :

— Quant à la vénérable Mme Bricourt et à l'admirable jeune homme, je m'en soucie comme d'un fétu de paille. J'ajoute à votre intention que M. Paul Frager n'est pas plus amoureux de moi que

je ne suis amoureuse de lui. Je vous le répète, le pauvre garçon vit seul, éloigné des siens, et j'entends le garder pour ami. A tout à l'heure; je vais ôter mon amazone et je reviens.

François Laviguerie a soixante ans. Il est grand, un peu fort; il marche courbé, comme écrasé par le poids de sa tête énorme, où remuent tant d'idées. Il n'a pas l'extérieur traditionnel du savant: ses cheveux gris taillés en brosse, sa moustache blanche, ses yeux noirs et énergiques lui donnent plutôt l'apparence d'un vieux soldat. C'est un soldat en effet. Il a combattu toute sa vie pour propager et défendre ce qu'il croit être la vérité. Ses commencemens ont été très pénibles. Même après avoir passé sa thèse de docteur en médecine, il continua à connaître la misère, car il ne voulut pas exercer. Il se jeta dans l'étude de la physiologie, qui le conduisit à la philosophie matérialiste, et à trente ans, on le trouve professeur au Collège de France, se proclamant le disciple d'Herbert Spencer, dont il a encore élargi le système. Il est membre de l'Académie des sciences depuis longtemps et de l'Académie française depuis 1867.

J'ai cru longtemps que l'athée sincère n'existait pas. Laviguerie, lui, est de bonne foi. Combien peu lui ressemblent! Les autres sont le plus souvent des dupes ou des dupeurs.

Dans sa vie privée, le philosophe est inattaquable. Il est austère, simple, ferme et doux. Son existence entière n'a été qu'un long dévoûment au travail et à la science. Il a connu toutes les épreuves : la misère qui élève et la souffrance qui purifie. Car le malheur s'est durement appesanti sur lui. Il s'est marié deux fois, et ses deux femmes sont mortes, la première après trois ans, la seconde après dix mois de mariage. Chacune d'elles lui avait donné une fille.

Germaine et Odette furent d'abord élevées ensemble, mais non de la même façon. Ainsi les amis du philosophe remarquèrent qu'il témoignait une grande préférence à Odette, la plus jeune, tandis que pour lui Germaine semblait ne pas exister. En 1867, à dix ans, celle-ci était une enfant pâle, nerveuse, débile; or une sœur de sa mère, Mme de Rozan, qui vivait retirée à Naples, étant venue à Paris, demanda à Laviguerie de la lui confier. Il y consentit aisément, malgré les larmes et le désespoir d'Odette.

C'est que les petites sœurs s'adoraient, et depuis onze ans que durait leur séparation, cette affection profonde, absolue, résistait à l'absence, cette grande ennemie des tendresses humaines. Elles s'écrivaient presque tous les jours, se racontant leur vie : tout ce que faisait Germaine, elle le confiait à Odette, et de toutes les actions d'Odette, il n'en était pas une que Germaine ignorât. Peu à peu, elles se connurent aussi bien que si elles ne s'étaient jamais quittées. Elles s'aimaient, se brouillaient et se raccommodaient par cor-

respondance. L'une parlait du Vésuve, d'Ischia, des profondeurs de la mer Adriatique; l'autre des boues de Paris, des brouillards de janvier; celle-ci racontait les histoires de bandits, ces illustrations italiennes; celle-là traduisait les faits divers qu'enregistre pieusement la presse périodique. Elles s'envoyaient des volumes qui contenaient tout, les petits sujets aussi bien que les grands. Facilement Odette eût tracé le portrait de sa sœur; elle pouvait donner les détails les plus précis sur l'existence de Germaine; si bien que lorsque l'aînée parlait du palais d'Este qu'elle habitait à Naples, ou de la Novarra, la maison de campagne de Mme de Rozan, la cadette fermait les yeux et revoyait la maison de campagne ou le palais. Elle s'en faisait une description idéale, à son usage, ainsi que dans un rêve, et comme nos rêves valent toujours mieux que la réalité, c'était dans des séjours enchanteurs qu'elle logeait sa sœur chérie, sa confidente, son amie d'élection.

Cependant un abîme séparait les deux jeunes filles. Mme de Rozan, pieuse sans être dévote, élevait sa nièce dans ses idées. Germaine entretint d'abord sa sœur de ses croyances, de ses actes de piété, mais simplement comme de choses toutes naturelles, trouvant inutile, sans doute, d'entrer dans de plus longs détails. Quant à Odette, elle ne pouvait pas toujours éviter ces sujets dangereux; longtemps elle se tut, enfin, un jour, en hardie libre penseuse, elle écrivit à Germaine : « — Ne me parle plus jamais religion, la moins mauvaise est encore mauvaise ; je suis la fille de mon père. »

Ce fut un immense chagrin pour l'aînée. Elle s'en ouvrit à son confesseur, qui lui répondit :

— Laissez faire Dieu, mon enfant; si vous viviez près de votre sœur, je vous conseillerais d'user de votre influence sur elle pour tenter de la convertir ; mais de loin vous ne pouvez rien. Priez pour elle, et attendez.

Elle courba la tête. Sa tendresse ne fut pas atteinte, mais elle souffrit; tous les jours elle songeait aux temps heureux où elles se reverraient, où elle ramènerait au bien l'âme égarée de sa chérie. On comprend maintenant pourquoi Odette s'inquiétait en ne recevant pas de lettre de Germaine trois jours de suite. Pour la seconde fois, le fait se produisait. Deux ans auparavant, Germaine resta près d'une semaine sans écrire. Odette, affolée, envoya une dépêche à Naples. Mme de Rozan répondit que sa nièce se mourait d'une fièvre typhoïde. Ce fut un coup de foudre pour Mlle Laviguerie. Elle voulut partir; il lui semblait que cette malade bien-aimée ne serait bien soignée que par elle, que sa seule présence suffirait à chasser la mort. Malgré ses prières, malgré ses supplications, son père s'opposa à ce départ. Lui qui subissait pourtant toutes les

volontés et même tous les caprices de sa fille, il résista obstinément pendant huit jours. Il allait enfin céder, quand une dernière dépêche de Mme de Rozan déclara sa nièce hors de danger.

Au lieu de se retirer en apercevant son père, Odette aurait dû attendre; elle eût pu voir combien son inquiétude était mal fondée.

— Bonjour, ma chère Corinne, dit Laviguerie, en s'asseyant dans le fauteuil que sa fille quittait. Vous étiez avec Odette ? Est-ce moi qui l'ai mise en fuite ?

— Non pas; elle est montée dans sa chambre afin de retirer son amazone.

— Vous permettez que je lise cette lettre? reprit le savant : le facteur me l'apporte à l'instant.

— Faites, faites, répliqua Corinne; d'ailleurs le déjeuner va sonner, et vous voyez que moi non plus je ne suis pas habillée.

Puis regardant son mari, avec l'air d'un souverain absolu s'adressant au plus humble de ses sujets :

— Il me semble, monsieur, que vous tardez bien à m'offrir votre bras. C'est un oubli, je suppose?

M. Descoutures, déjà bien petit, se fit encore plus petit, renversa un pliant dans sa précipitation et murmura : « Pardonnez-moi, madame, je croyais... »

Ils ne se parlaient jamais que sur ce ton de cérémonie. Ah ! Corinne s'entendait à dresser un homme ! L'humble M. Descoutures ne resta pas longtemps absent : juste les cinq minutes nécessaires pour conduire Corinne à ses appartemens et redescendre lui-même. Lorsqu'il reparut sur la terrasse, le philosophe terminait sa lecture; il était soucieux, presque triste ;

— Je suis content de ce tête-à-tête, mon cher ami, dit Laviguerie après un moment de silence.

— Est-ce que cette lettre contient une mauvaise nouvelle ?

— Mauvaise, non ; désagréable, oui.

Le mari de Corinne n'était presque plus le même quand il se trouvait seul avec son ami. Sa timidité disparaissait à moitié, et il osait laisser voir sa réelle valeur; il se risquait à parler, mais en ayant soin d'envelopper ses phrases de circonlocutions. Il y mettait de la ouate.

— J'ai besoin d'un conseil, continua Laviguerie, et je ne puis mieux m'adresser qu'à vous. Depuis le long temps que nous nous connaissons, j'ai apprécié souvent la rectitude de votre jugement, et votre parfait bon sens qui n'est jamais en défaut.

Le visage de M. Descoutures s'éclaira. Ces complimens, faits par un pareil homme, lui procuraient une véritable jouissance. Laviguerie reprit presque aussitôt avec un effort visible, et comme s'il cédait à une nécessité supérieure :

— Vous vous êtes quelquefois étonné, avouez-le, que je tinsse ma fille aînée éloignée de moi? C'est, en effet, une situation peu commune, et je conçois que plus d'un en ait été surpris. Aujourd'hui cette situation change forcément; Mme de Rozan est morte, et Germaine, désolée, m'écrit qu'elle quitte Naples pour revenir auprès de moi... auprès de sa sœur.

— Mais je suis sûr, mon cher Laviguerie, qu'Odette sera très heureuse de cette réunion, et je ne vois pas...

— Pourquoi je vous ai parlé d'une nouvelle désagréable? Je m'explique. Vous n'avez pas connu ma première femme. Lorsque je l'épousai, c'était une belle jeune fille, instruite, d'un caractère facile et gai. Peut-être aurais-je dû m'enquérir plus soigneusement de certains antécédens de famille; mais j'étais amoureux, je n'en fis rien, et j'eus tort. Je m'aperçus bientôt que ma femme était une de ces créatures mal équilibrées chez qui le système nerveux domine tout. D'abord j'espérai me tromper. Je la soumis, à son insu, à une surveillance de toutes les heures. Mais hélas! un physiologiste a tôt fait de découvrir la vérité. Ma femme était prise d'accès de tristesse auxquels succédaient de violentes crises de larmes, ou des éclats de rire immodérés. Souvent un tremblement la secouait du haut en bas; alors elle devenait toute pâle, et sa poitrine s'oppressait. Son caractère subissait peu à peu de profonds changemens. Ainsi elle se montrait légère sans mesure et coquette avec audace. Je dus renoncer à la conduire dans le monde tant ses allures trop libres m'effrayaient. Sur ces entrefaites, elle devint enceinte. Pendant sa grossesse, ces symptômes ne firent que s'aggraver. Cependant quand Germaine naquit, la malheureuse éprouva un mieux sensible, mais qui ne dura pas. Était-elle guérissable? Vous connaissez aussi bien que moi cette terrible névrose devant laquelle la science est presque impuissante. Je commençai par perdre la tête, espérant réussir là où d'autres échouaient. Fou que j'étais! J'essayais à peine mon traitement lorsque, contrairement à l'usage, un dénoûment fatal se produisit. A la suite d'une crise plus violente, ma femme mourut d'un spasme de la glotte, étranglée. J'étais veuf à quarante ans, veuf avec une fille qui devait avoir hérité de cette maladie dont sa mère venait de mourir.

Laviguerie se leva; sa pâleur augmentait encore, et l'agitation le gagnait. Il se promena de long en large sur la terrasse; puis d'une voix altérée :

— Vous me connaissez, mon cher, reprit-il. Vous savez quels sont mes travaux, mes idées, mes convictions, vers quel but se sont portés les efforts de mon existence entière. Eh bien, brutalement, le médecin et le physiologiste s'unissaient en moi pour me faire condamner ma fille! Elle était vouée à la même névrose que ma femme.

Quoi que je fisse, ce germe maudit couvait en elle. Ce me fut une douleur épouvantable. Germaine traînerait une existence atroce, trop heureux encore si elle ne déshonorait pas mon nom. Est-ce que ces infortunées savent ce qu'elles font?

M. Descoutures eut un geste de dénégation. — Je vous comprends, continua le philosophe. Vous allez me citer l'exemple, l'éducation... Que peuvent l'exemple et l'éducation contre la force mystérieuse de la nature? Ce sont des fadaises bonnes pour *la Morale en action* et dont les esprits sérieux ne s'accommodent pas. Et devant ces iniquités, il se rencontre des imbéciles qui parlent de Dieu! Si Dieu existait, il serait un monstre. Je devais attendre et me résigner. J'avais une fille hystérique, comme d'autres ont des enfants bossus ou aveugles. Vous comprenez maintenant pourquoi je me suis remarié. Il me fallait une famille, un intérieur. Je ne vous parle pas de ma seconde femme; vous savez combien je l'aimais, tout ce que valait cette créature douce, calme, paisible. Là encore une épreuve m'attendait. Elle mourut en accouchant d'Odette. Ah! mon ami, sans l'étude où je me réfugiai, je me serais tué!

Il s'arrêta pour la troisième fois. Cet homme fort était secoué par ses pensées comme un arbre par la tempête. Il poursuivit plus lentement :

— Pendant huit ans Germaine et Odette vécurent à côté l'une de l'autre, et j'observai ma fille aînée avec une attention jalouse. Si je me trompais pourtant! Jamais savant ne souhaita plus ardemment voir la pratique détruire sa théorie. Mais je retrouvai bientôt en elle les symptômes qui existaient chez sa mère. Germaine était nerveuse à l'excès, d'une sensibilité exagérée; dans sa tendresse pour sa sœur, il y avait un côté maladif qui m'effraya souvent. Enfin, je l'avoue à ma honte, je me détachai de ma fille; je cessai presque de l'aimer, et quand sa tante me la demanda, cette séparation me fut un soulagement. Ma pauvre Odette faillit en tomber malade. Je résistai obstinément, de même que plus tard chaque fois qu'elle voulut aller à Naples. J'étais coupable, cruel, égoïste : j'en conviens. Eh pardieu! je ne suis qu'un homme, accessible à toutes les petitesses et à toutes les lâchetés de l'homme!

— Et aujourd'hui Germaine revient? répliqua timidement M. Descoutures. C'est ce qui vous tourmente. Permettez-moi de vous dire, avec tout le respect que je vous dois,.. que vous êtes injuste. Peut-être,.. oui, je ne crains pas de m'avancer en parlant ainsi,.. peut-être auriez-vous dû ne pas vous séparer d'elle; mais enfin ce qui est fait est fait. Aujourd'hui, votre devoir,.. si j'ose dicter son devoir à un homme tel que vous,.. est d'accueillir votre fille comme si de rien n'était. Oh! je devine votre pensée. Vous songez que l'hystérie

peut être une maladie contagieuse entre jeunes filles vivant côte à côte ; vous craignez que l'aînée n'ait une influence sur la cadette ; je me risquerai cependant à vous faire observer qu'Odette est beaucoup trop intelligente, ayant été élevée dans nos idées, pour que...

M. Descoutures s'arrêta court : Corinne paraissait, et il n'osait point parler quand elle était là. On a vu que même avec Laviguerie, de l'affection de qui il était sûr, il n'employait jamais que des correctifs inspirés par sa timidité.

Corinne, ce matin-là, éclatait comme un soleil. Elle s'était fait un visage rose comme celui de ces poupées qui parlent quand on les presse dans l'estomac. Ses cheveux ébouriffés, tels que ceux d'une fillette de quinze ans, retombaient sur ses épaules. Ainsi les branches lamentables d'un saule pleureur!

Elle rayonnait de joie. O faiblesse du cœur humain! elle soupirait tout bas pour ce M. Paul Frager dont elle parlait une heure auparavant avec Odette. Depuis longtemps elle croyait que le jeune homme se montrait si assidu à la villa des Fleurs à cause de son amie. Puisqu'elle se trompait, puisqu'Odette n'encourageait pas ces assiduités, plus de doutes! l'objet aimé, c'était elle, elle Corinne! Presque aussitôt Odette entra, dans sa superbe indifférence, simplement mise comme d'habitude : on eût dit une jeune guerrière coiffée d'un casque d'or étincelant. Ses cheveux tordus sur le haut de la tête laissaient à découvert sa nuque puissante. Elle embrassa son père, serra la main de Corinne et de l'humble M. Descoutures, et d'un ton gai :

— Est-ce qu'on ne déjeune pas? Je meurs de faim ce matin.

Laviguerie était toujours dans sa cruelle indécision. L'arrivée de Germaine le troublait, le déconcertait. Il sentait bien la nécessité d'annoncer la grosse nouvelle, mais il n'osait pas. Il fallait s'y résoudre cependant. Au moment où l'on passait dans la salle à manger, il laissa ses hôtes prendre les devans ; puis, s'emparant du bras d'Odette, il l'entraîna vers la terrasse.

— Ma chère enfant, dit-il, il y a plusieurs jours, si je ne me trompe, que tu n'as reçu de nouvelles de ta sœur?

— En effet.

— Cela ne t'a point paru étrange?

Odette regarda son père fixement, pâlit un peu et d'une voix brève : — Germaine est malade !

— Non, mais un grand malheur l'a frappée. Mme de Rozan est morte.

— Sa tante est morte!

Elle ajouta presque aussitôt : — Alors elle revient auprès de nous?

— Oui, ce soir.

Elle resta immobile, les yeux fermés, une main sur son cœur, puis sautant au cou de son père :

— Elle revient! oh! que je suis contente! Jamais je n'ai été si heureuse! Si tu savais combien je l'aime! C'est ma meilleure amie, et je souffrais tant de vivre loin d'elle! mais nous n'y pouvions rien. Ta fille aînée te ressemble : elle ne connaît que son devoir. Certes, elle aurait préféré demeurer auprès de nous; son devoir lui commandait de rester là-bas : elle y est restée. Je veux t'embrasser encore pour cette bonne nouvelle que tu m'apportes!

Et elle l'embrassa, une troisième fois, avec les câlineries d'une enfant gâtée; puis, courant dans la salle à manger, et s'abandonnant à sa gaîté :

— Germaine revient! Germaine revient! nous irons la chercher ce soir à la gare!

M. Laviguerie entra à son tour derrière sa fille.

— Tu sais qu'il y a une chambre libre auprès de la mienne, père? Si tu veux, nous la donnerons à ma sœur. Tu penses bien que je veux l'avoir le plus près de moi possible. Il y a trop longtemps que je suis séparée d'elle; j'ai ma revanche à prendre.

Laviguerie assistait, triste, à cette exubérance de joie. Odette vint près de lui, et se pendant à son cou :

— Tu m'en veux d'être si contente? Tu as peur que je ne t'oublie, et que je ne donne à Germaine une part de mon affection pour toi? Ne me gronde pas : je t'ai fait ce vol-là depuis longtemps, et ma tendresse t'a suffi jusqu'à présent? Oui? Eh bien, alors de quoi te plains-tu?

Le philosophe ne tint pas rancune à son cœur. Il prit sa fille entre ses bras, et la baisa au front.

— Tu vaux mieux que moi, dit-il.

Le déjeuner commença gaîment. Le bonheur de la jeune fille s'imposait. Rien n'est plus contagieux que la joie ou la tristesse. Qui d'entre nous n'a pas subi l'influence d'un éclat de rire ou d'un accès de larmes? Puis Odette ne tarissait pas. Elle disait : « Germaine et moi nous ferons ceci, nous ferons cela... » Quel charmant hiver elles passeraient toutes les deux! D'abord on irait au bal. Non que le bal l'amusât beaucoup, elle la sœur cadette; mais la sœur aînée ne devait pas avoir été gâtée sous ce rapport, ayant toujours vécu près d'une tante malade. Ensuite il faudrait bien que son père se décidât à renouveler le personnel d'invités qui de coutume passaient la soirée chez lui tous les jeudis. Quelques jeunes gens ne feraient pas mal au milieu des savans et des vieux membres de l'Institut qui s'honoraient de l'amitié de leur illustre

confrère. Est-ce qu'il ne fallait pas s'occuper de marier cette « chère petite Germaine? »

M. Laviguerie aurait pu répondre à Odette que « cette chère petite Germaine » avait deux ans de plus qu'elle. Mais il croyait naïvement au droit d'aînesse intellectuel de sa préférée. Il doutait un peu de l'intelligence de Germaine, atteinte irrémédiablement de la maladie héréditaire. Il eût volontiers dit d'elle comme de sa première femme, « qu'elle était une de ces créatures mal équilibrées chez qui le système nerveux domine tout. » Enfin il savait Mme de Rozan très pieuse : elle avait sans doute donné à sa nièce des idées très catholiques et abêti ainsi le peu d'intelligence qui lui restait.

S'abandonnant à ses pensées, il ne songeait guère à interrompre le charmant et gai bavardage d'Odette; M. Descoutures, lui, ne se risquait jamais à parler, à moins d'être directement interrogé; quant à la majestueuse Corinne, elle continuait son rôle de forte jeune première alanguie par une espérance d'amour. Heureuse Corinne! selon sa coutume, elle prenait son illusion pour la réalité, et cette réalité, elle se plaisait à l'embellir, à la caresser, à l'exagérer tout à son aise. Elle prévoyait l'heure où Paul Frager, les yeux mélancoliquement baissés, viendrait lui avouer un amour immortel. Elle répondrait : — Pauvre enfant! ah! vous avez bien dû souffrir! Et elle le baiserait chastement au front. Ayant ainsi réfléchi, Corinne daigna sourire et se mêler à la conversation qui roulait toujours sur Germaine.

— A propos, demanda-t-elle à Laviguerie, de quand est datée la lettre de votre fille?

— Du jeudi 21.

— Et nous sommes au 28. La pauvre enfant aura voulu partir aussitôt après avoir rendu les derniers hommages à sa tante. Elle a dû être bien malheureuse. Ah! c'est que nous sentons si vivement, nous autres, femmes infortunées!

De cette phrase prétentieuse Odette n'entendit qu'une chose : c'est que Germaine souffrait.

— C'est vrai, murmura-t-elle. Elle souffre.

Et une larme brilla dans ses yeux comme si elle voulait s'associer par ses pleurs aux pleurs que sa sœur versait. La fin du déjeuner fut moins gaie que le commencement. Laviguerie s'affligeait du chagrin subit de sa fille; l'humble M. Descoutures ne disait rien, et Corinne se replongeait avec délices dans la pensée de Paul Frager. Le malheureux! il ne se doutait pas de son bonheur!

II.

Paul Frager est un grand jeune homme de vingt-deux ans, élé-

gant de taille, de figure fine et régulière. Ses cheveux noirs coupés ras donnent de l'énergie à sa physionomie un peu sévère. Il a de beaux yeux noirs, de ces yeux francs et sincères qui regardent bien en face. Sa moustache brune ressort sur son teint pâle et dissimule à peine des dents très blanches. Il a beaucoup d'amis. Comment n'aimerait-on pas cette nature sincère et chaude toujours ardente à l'affection ou au dévoûment? C'est un homme, dans la haute acception du mot, mais un homme dont la forme parfois rude cache un fond de tendresse presque féminin. Ses études ont porté du côté du droit. Après des excès de travail, il a été reçu docteur très jeune, à vingt ans. Il se fit inscrire au tableau des avocats, mais sans avoir l'intention de plaider. Riche d'un petit patrimoine de trois ou quatre mille francs de rente, il rêvait d'écrire un grand ouvrage sur la législation comparée des peuples.

Non qu'il eût la prétention de produire un pareil livre en pleine jeunesse. Il comptait recueillir les matériaux pendant cinq ou six ans, et se mettre à l'œuvre lorsqu'il se sentirait les reins assez solides. Cinq ou six ans, ce n'est pas trop pour dépouiller les quinze ou vingt volumes que l'on a écrits sur la matière. Chaque année, il voyageait deux mois, très simplement, souvent à pied, à la façon de la jeunesse allemande, pour étudier sur place les coutumes et les mœurs. L'année d'avant, on le trouvait en Italie; peut-être irait-il en Angleterre l'année suivante.

Jusqu'en 1874, sa vie fut calme comme un beau lac d'Écosse par une soirée d'été. A partir du second mariage de sa mère, qui eut lieu à cette époque, ses amis remarquèrent en lui un profond changement. Son caractère devint taciturne, presque sombre. Il s'éloigna de tous, même de sa famille, s'enfonçant encore plus dans son labeur. Pendant trois ans, il travailla sans relâche; puis un autre changement se fit encore en lui, tout à coup. Il fut plus gai, mais aussi plus nerveux, et un beau matin, il quitta Paris pour aller s'enfermer au Canet, un joli village de pêcheurs qui dort, couché au soleil, comme un grand lézard, au bord de la Méditerranée.

Il demeurait là, dans une petite maison, accrochée au-dessus des falaises. Autour de lui, des forêts de pins et de chênes-liège, peuplées d'arbres semblables à des géans d'un vert sombre, qui tranchait sur l'azur pâle du ciel. En face de lui, la mer secouant les plis de son immense robe bleue; à gauche, le phare de pierre, dont l'œil vigilant regarde la nuit à travers les profondeurs mystérieuses. Après sa promenade du matin avec Odette, le jeune homme s'était mis au travail, la fenêtre ouverte; mais le plus souvent il laissait son regard flotter sur le large panorama étalé devant lui. Sa pensée voyageait avec les nuages soyeux du ciel ou se berçait avec un vapeur ancré au large. Un pli creusait son front; on eût dit une préoccu-

pation constante dont il ne pouvait se distraire, peut-être une tristesse intime que rien ne dissipait. A peine écoutait-il, de temps à autre, la grande mer qui continuait sourdement sa plainte et ses gémissemens éternels.

Il s'arrachait à sa rêverie pour feuilleter le livre ouvert sur sa table, lorsqu'on frappa à la porte de son cabinet de travail. Paul dit machinalement : « Entrez ! » et ne daigna même pas se retourner. La porte grinça, et quelqu'un pénétra dans la chambre.

— C'est moi, mon cher Paul; je me doute bien que vous ne m'attendiez pas, mais j'ai besoin de causer avec vous.

A cette voix, le jeune homme fit un mouvement brusque et se retournant vivement :

— Vous, monsieur! vous, ici!

— Oui, moi qui, revenant d'Italie avec votre mère, n'ai pas voulu passer si près du Canet sans vous voir.

C'était un homme de quarante ans environ, de haute taille, un peu fort des épaules, remarquablement beau. Le rayonnement du regard illuminait son visage ; ses grands yeux noirs flamboyaient. Le front haut et large était bombé aux tempes comme celui des hommes de pensée. Les cheveux déjà grisonnans et rares découvraient à demi un crâne robuste ; par contre, la barbe blonde, semée d'argent et taillée en pointe, allongeait sa figure. Il était vêtu simplement, mais élégamment, tout en noir ; à sa boutonnière se détachait une imperceptible rosette de la Légion d'honneur.

Claude Sirvin était en 1878 à l'apogée de sa gloire et de son génie. La vie n'avait eu pour lui que des baisers. A dix-huit ans, il remportait le grand prix de Rome, et dès ses envois de la ville éternelle, on le classait parmi les maîtres de l'avenir. Son premier grand succès date du Salon de 1860, où il exposa la *Mort de Beaurepaire*. Comme toujours, la fortune et les honneurs accompagnèrent le succès. C'était un homme à la mode. On comptait ses maîtresses par douzaines. Le seul reproche qu'on lui adressât portait sur l'inconstance de ses amours. Ses passions ressemblaient à ces feux de paille qui donnent plus de clarté que de chaleur. Le monde étant plein de folles toujours prêtes à se jeter à la tête des hommes célèbres, Claude en rencontrait plus d'une disposée à l'adorer. Et il les adorait toutes, les unes après les autres. Oh! très sincèrement ! A chaque liaison nouvelle, il croyait s'engager pour la vie; Cela durait un, deux, trois mois, puis son caprice l'entraînait ailleurs, et il se laissait aller à son caprice.

Ayant toujours gagné beaucoup d'argent, il vécut, jusqu'à son mariage, un peu à la diable, dépensant et ne comptant jamais, jetant aussi facilement une poignée d'or dans le tablier d'une mendiante que sur le lit d'une actrice. En somme une nature puissante,

vraiment artiste, mais gâtée par le succès. Avec cela, très simple, point poseur, mais, comme disent les rapins, s'emballant aisément. Nul ne le connaissait mieux que Gerbier, ce pauvre grand sculpteur qui n'a jamais pu, — ou su, — gagner de quoi vivre. Ils demeuraient ensemble. Un beau matin, Claude l'avait recueilli traqué et harcelé par ses créanciers. L'hospitalité offerte devait durer huit jours; elle dura douze ans. Le mariage du peintre ne changea rien au fait acquis. Le sculpteur garda sa chambre dans la maison. D'aucuns ont à domicile un chat, ou un chien, ou un perroquet: Claude avait Gerbier. Or, celui-ci disait, en son langage bizarre et imagé :

— Claude? un homme de génie! un volcan qui flambe sur des épaules! Et quelle langue! Mirabeau n'était qu'un clampin à côté de lui! Ce diable de Claude! toujours sincère! S'il voulait prouver qu'on peut fumer du plâtre dans une pipe, il y arriverait. Et il le croirait! Et on le croirait! C'est sa chance... trop d'aplomb!

« Trop d'aplomb! » c'était pour Gerbier le maximum des félicités humaines, le pauvre homme n'ayant jamais péché que par excès de modestie.

Néanmoins, malgré cette vie décousue, une foi restait à Claude, foi absolue, inébranlable : l'art. L'art, c'était sa religion, son culte, son dieu. Quelle que fût la violence de sa passion du moment, il ne connaissait que son travail; aussi ses amis ne craignaient-ils pas que ses succès mondains l'empêchassent de monter plus haut. En effet, en 1873, il entrait à l'Institut, à quarante ans. Quelques mois plus tard un bruit étrange se répandait dans le monde des arts. Claude n'était plus Claude: Claude se mariait!

Tout d'abord, personne ne voulut croire à une aussi invraisemblable nouvelle. Claude Sirvin, marié, bon père de famille? Allons donc! Les plaisanteries ne manquèrent pas. Que deviendrait le pâle troupeau des Arianes délaissées? Bientôt, d'atelier en atelier, il se forma une légende, colportée par les modèles et les rapins. D'après les uns, Claude épousait une princesse russe onze fois millionnaire. Pourquoi ce chiffre de onze? On n'a jamais su. D'après les autres, il convolait avec une ingénue de la Comédie française, qu'il courtisait l'année précédente. La vérité se fit enfin jour, et l'on apprit avec stupeur qu'il épousait une veuve peu fortunée, d'origine créole et admirablement belle. On fit certes bien des commentaires sur cet événement. Pas un n'imagina les vrais motifs qui déterminaient l'artiste. D'abord Éliane était une créature absolument supérieure; ensuite, elle était pour Claude la seule femme qui lui eût jamais résisté.

Cependant Paul se remettait lentement de son trouble. Il indiqua poliment un siège à son beau-père, et s'assit en face de lui :

— Décidément, mon cher enfant, dit le peintre après un moment de silence, vous êtes toujours le même : il vous est impossible de déguiser vos sentimens. Vous ne me cachez guère que ma visite vous est une surprise désagréable.

— Monsieur !..

— Oh ! je ne vous en veux pas. D'ailleurs supprimons le mot désagréable, si cela vous convient, et venons au fait. Il faut que nous ayons ensemble une conversation importante ; sans doute elle sera un peu longue. Vous étiez en train de travailler, je crois ? Vous plaît-il de la remettre à un autre moment ?

— Je suis à vos ordres, monsieur, reprit Paul, et puisque vous avez bien voulu prendre la peine de vous déranger pour me voir, je serais un malappris de ne pas vous en être reconnaissant.

— Merci, mon cher enfant. Je n'ai qu'une chose à vous demander : c'est de m'écouter avec attention. Tout d'abord, il faut que je remonte dans le passé. Vous savez comment j'ai eu le bonheur d'épouser votre mère. A la Martinique, on se marie jeune. Vous êtes né le jour même où Mme Frager avait quinze ans. Pendant dix-huit ans, Mme Frager vous a consacré sa vie entière, et ce n'est pas devant vous que j'ai besoin de louer son dévoûment de toutes les heures. Vous aviez dix-huit ans quand je la rencontrai. Dès le premier regard, je fus ébloui. A trente-trois ans, Mme Frager en paraissait à peine vingt-cinq, et sans l'orgueil de sa maternité, on l'eût prise pour votre sœur aînée. J'eus le bonheur de lui plaire. Cette noble femme avait fait de vous un homme. Elle pouvait se considérer comme ayant rempli sa tâche envers vous. Je lui demandai sa main, et elle me fit l'honneur de me l'accorder.

— Mais à quoi bon rappeler ?..

— Laissez-moi finir. Depuis quatre ans, un procès est pendant entre nous deux. Le moment est venu de l'achever. Certes, jusqu'à mon mariage, ma vie privée n'a pas été exempte de reproches. Quand vous serez plus avancé dans la vie, mon cher Paul, vous saurez qu'une des premières vertus, ici-bas, c'est l'indulgence ; vous saurez aussi qu'il ne faut pas établir de règle commune entre ceux qui mènent l'existence de tout le monde et ceux qui tels que moi subissent les obsessions de la pensée toujours en éveil. J'avouai toutes mes fautes à votre mère ; elle seule avait le droit de me juger. Elle me pardonna, et j'eus la joie infinie de donner mon nom à celle que j'estime et que j'aime le plus. Je regrette de réveiller des souvenirs pénibles ; mais il est nécessaire d'aborder en face la question qui nous divise. Car vous ne m'avez point pardonné d'épouser votre mère. Je ne vous en ai jamais voulu. Les enfans ont de ces égoïsmes inconsciens qui ne comprennent rien aux nécessités humaines. Vous ne vous êtes pas dit que votre

mère était libre de penser à son bonheur, après vous avoir consacré le meilleur de sa vie. Habitué à son unique dévoûment, il vous a paru cruel d'en être sevré. Enfin je prenais dans son cœur une place qui vous appartenait entière. Qui sait? Votre jalousie remontait peut-être plus haut. Mme Frager étant restée veuve de bonne heure, vous n'avez point connu votre père. Mais vous l'aimez comme on aime les êtres qu'on n'a vus qu'avec la pensée, et je le remplaçais dans un souvenir, qui, selon vous, aurait dû être éternel. Remarquez encore que je ne discute pas : je constate. Bref, vous vous êtes éloigné de nous; de votre mère qui vous chérit si profondément, de moi qui étais prêt à vous témoigner l'affection, sinon d'un père, au moins d'un frère aîné. Au lieu de vous en vouloir, je vous en ai estimé davantage. Ces âpres fiertés ne me déplaisent pas; la fierté prouve qu'on a le cœur solide et le sang chaud. Vous comprenez que sans la circonstance qui m'a décidé, je n'aurais pas fait auprès de vous la première démarche. Ce n'eût été ni de mon âge ni de ma situation. Pour que je vinsse, il n'a rien moins fallu que les inquiétudes causées par vos lettres à votre mère et à moi.

Paul écoutait avec attention. A peine de temps à autre un mouvement indiquait-il que telle ou telle phrase le frappait. En somme Claude Sirvin tenait le langage d'un homme de cœur, et Paul ne pouvait être que touché des paroles qu'il entendait. Puis l'artiste parlait comme il peignait, avec son âme. Sa voix avait des inflexions tantôt douces, tantôt fermes, selon le sens qu'il voulait donner aux mots. Et ce diable d'homme était si éloquent!

— Maintenant, reprit-il après un silence, arrivons à ce qui est la cause de ma visite. J'ai parlé d'inquiétudes : je m'explique. Depuis quelque temps, vos lettres nous tourmentent. Elles ont je ne sais quoi de fiévreux, de nerveux, de trop ardent, et il est facile de deviner que vous êtes possédé par un sentiment nouveau : l'amour.

Paul tressaillit fortement, il pâlit et rougit tour à tour; puis il détourna les yeux, comme s'il avait en effet la pudeur de son amour. Claude lui serra doucement la main.

— Eh! mon Dieu! dit-il, ne faut-il pas trembler parce que vous êtes amoureux? Et taisez-vous surtout,.. vous ne répondriez rien de raisonnable! Attendez que j'aie fini.

Puis, quittant le ton de la plaisanterie pour s'adresser à son beau-fils avec une affectueuse sollicitude :

— Vous aimez une jeune fille, n'est-ce pas? Oui? J'en étais sûr. Je vous connais, mon enfant. L'amour chez vous n'est pas un violent caprice comme chez... (il rougit un peu)... comme chez d'autres. Vous vous êtes donné; vous ne vous reprendrez plus. Et cela vous épouvante, car vous vous dites : — « Je suis pauvre. » Ai-je deviné encore une fois?

Ah! monsieur, répliqua Paul tristement, tout ce que vous avez dit est vrai. Oui, j'aime une jeune fille. Vous raconter comment elle est, je n'essaierai même pas. Ou je serais ridicule, ou je ne pourrais pas. C'est absurde, je le sais bien, mais vous devez me comprendre : j'ai son image tellement gravée dans le cœur que je ne trouve aucune parole assez adorable pour la peindre! Je l'ai connue à Paris, l'hiver dernier, dans une soirée intime. Quand je pense que tout d'abord je ne l'ai pas remarquée! Elle se mit au piano. Une grande artiste ne m'eût pas ému davantage. Son âme était dans ses yeux. Elle jouait une ballade, une sonate, je ne sais plus. Je la regardai, déjà sous le charme. Je sentis que je ne m'appartenais plus, mais que j'appartenais à cette jeune fille que je voyais là, très simple, très calme et qui captivait les autres. Du premier coup, elle avait pris mon cœur.

Paul s'animait peu à peu. Cette nature ardente se laissait aller au charme puissant du souvenir. Il semblait que le rêve évoqué fût d'hier, toute la magie de l'amour le faisait brusquement revivre.

— Que vous dirai-je? continua-t-il. Après cette première entrevue, j'en ai cherché d'autres. Je me suis fait présenter à elle. Lui ai-je plu? Je l'ignore : je tremble tellement quand je suis à ses côtés! vous savez l'ardeur que je mettais à mes travaux? Certes, je travaille bien encore, mais ce n'est plus avec la belle passion d'autrefois : son image se glisse toujours entre mes livres et moi. Quand j'ai annoncé à ma mère, lors de votre excursion en Sicile, que je passerais l'hiver au Canet, elle m'a témoigné dans sa réponse votre étonnement et le sien. C'est qu'*elle* devait venir près d'ici, à quelques pas de ce village. Vous m'avez interrogé d'une manière qui m'a touché : vous voyez que j'ai répondu en toute franchise.

— Merci, je n'attendais pas moins de vous.

Il ajouta avec un sourire : — Je savais du reste qu'il suffisait que je parlasse de votre amour pour que vous ne me tinssiez pas rigueur.

Paul ne répliqua rien. Il était visiblement gêné. Claude reprit :

— Il me reste maintenant à traiter un sujet délicat. Êtes-vous sûr que cette timidité qui vous tient quand vous êtes auprès de cette jeune fille soit causée uniquement par l'inquiétude de votre amour? N'a-t-elle pas un autre motif plus humain et plus explicable? Ou celle que vous aimez est pauvre, et vous craignez de ne lui offrir que cette gêne forcément décente, pire peut-être que la misère; ou elle est riche, et alors vous avez peur qu'elle ne croie à un sentiment intéressé chez vous. C'est bien cela? Vous voyez que ma sollicitude, celle de votre mère ont deviné une fois de plus. Eh bien, est-ce que nous ne sommes pas là, elle, votre mère, moi, votre beau-père,.. non, votre frère aîné? Mme Sirvin et moi sommes

mariés sous le régime de la communauté pleine et entière. Donc ce qui est à moi est à elle. Oh! ne tentez pas de nier; vous connaissez assez bien la loi pour savoir que je suis dans le vrai. Mme Frager était pauvre quand elle a consenti à devenir ma femme. J'ai eu le bonheur de lui donner cette fortune qu'elle méritait d'avoir; en n'en profitant pas avec elle, vous m'enlevez l'une des joies de ma vie. J'ajoute que, depuis quatre ans et malgré l'aversion que vous me témoignez, nous avons mis de côté, à votre intention, une somme de trois cent mille francs. Vous savez que je gagne ce que je veux avec mes pinceaux, ce n'est donc qu'une bagatelle pour moi. Ces trois cent mille francs sont votre dot; ils vous appartiennent. Vous pouvez, — vous devez les accepter comme ils sont offerts. Allez donc hardiment à celle que vous avez choisie; dites-lui : — Je ne suis plus pauvre maintenant, je vous aime, voulez-vous de moi?

Paul était profondément touché. Ainsi, l'homme qui lui parlait avec tant de noblesse, il le détestait depuis quatre ans, parce qu'il avait épousé sa mère! Car Claude ne se trompait pas, Paul le savait bien! Son aversion, à lui, venait de ce mariage. Le fils se sentait jaloux du beau-père. Décidément, il n'était qu'un enfant, puisqu'il méconnaissait un homme si bon, si élevé, si généreux. Il eût voulu répondre : il ne pouvait pas; des larmes de reconnaissance et de joie coulaient de ses yeux. Claude comprit l'émotion du jeune homme, et ouvrant les bras :

— Allons, embrasse-moi donc!..

— Vous êtes bon, répliqua Paul avec chaleur, vous êtes le meilleur des êtres. Non content de vaincre les autres hommes par votre génie, vous les dépassez encore par votre cœur,.. et cela vaut mieux! Vous dites vrai; une offre comme la vôtre doit être acceptée aussi simplement qu'elle est faite! Je ne vous remercie pas, on ne remercie pas quelqu'un qui vous a parlé comme vous m'avez parlé. Je ne vous jure pas une gratitude éternelle; vous me connaissez bien assez pour savoir que c'est inutile, et que désormais je vous appartiens!

Claude était radieux. Sa bonté très réelle lui procurait un plaisir infini, car, après tout, ce bonheur-là était son ouvrage. Et puis dans le fond, tout au fond de son cœur, se cachait peut-être la fierté d'avoir vaincu, d'avoir violé, pour ainsi dire, la tendresse de cette nature rebelle. Claude était accoutumé à charmer tout le monde autour de lui, et que diable! on a son amour-propre de séducteur illustre!

— Et maintenant, reprit-il, me diras-tu le nom de ta bien-aimée?

Paul rougit un peu : — Excusez-moi si je vous le tais encore;

mais avant d'avoir son aveu, je n'ai pas le droit de la nommer. Si elle allait ne pas m'aimer!

Le peintre regarda son beau-fils en souriant. Il songea qu'il avait connu, lui aussi, ces efflorescences de jeunesse et d'amour qui disparaissent au premier cheveu gris et ne reviennent plus; il murmura les deux vers immortels de Métastase :

O jeunesse, printemps de la vie...
O printemps, jeunesse de l'année!

Puis d'un ton plus gai : — Sais-tu ce que nous allons faire? Toi, tu vas courir auprès d'*elle*. Moi, je rentre à Hyères annoncer à ta mère que tout est arrangé au mieux de nos désirs. Tu nous y apporteras la réponse,.. et nous reviendrons tous ici, car je la sais d'avance, la réponse!

Ils se séparèrent sans ajouter un mot de plus. L'un et l'autre avaient le cœur trop plein pour parler longtemps. En somme, recevoir n'est qu'une joie, donner est un bonheur... Il en résultaït que Claude était plus heureux que Paul.

Le soleil, clair et doux, glissait entre les chênes comme d'innombrables fils d'or; une poussière fine voltigeait partout comme soulevée par cette brise de mer qui annonce souvent le mistral. A mesure que l'après-midi s'avançait, l'air, baigné de vapeurs chaudes, s'emplissait de rayons. Les oiseaux caquetaient, criaient, chantaient, se répondant les uns aux autres ou lissant leurs plumes. Un paysage adorable, bois, montagnes, falaises, se déroulait devant Paul, n'ayant d'autres horizons que la mer. Le jeune homme ne voyait rien, ne sentait rien. Il allait à la villa des Fleurs, ému, troublé jusqu'à l'âme, ayant envie de pleurer, de crier, de chanter. Que dirait-il à Odette? La vérité entière, sans un mot de préparation.

Mais qu'allait-elle lui répondre? L'aimait-elle? Il l'ignorait. Un seul fait lui paraissait évident; la jeune fille se plaisait beaucoup plus avec lui qu'avec les autres. Il la savait fière, hautaine, fantasque même; en tout cas, incapable de déguiser ses sentimens ou de s'imposer une contrainte. De plus, rien moins que coquette, elle évitait obstinément ces adulations qui sont la joie de bien des femmes. Donc il avait le droit d'espérer, puisque, loin de le fuir, elle semblait rechercher sa compagnie. Il ne lui déplaisait pas,.. il lui plaisait peut-être... De là à être aimé..,

Si elle l'aimait? C'était possible, bien que rien ne l'autorisât à concevoir cette espérance d'après les façons d'être d'Odette avec lui. Mais lui-même n'avait-il pas soigneusement caché son amour? N'avait-il pas interdit à sa voix de trembler, à son cœur de battre? C'est que sa pauvreté seule le retenait jusqu'alors. Riche, il eût depuis longtemps fait sa demande, car, il mentait tout à l'heure,

quand il disait à Claude : « J'ai peur à ses côtés... » Il tremblait bien, mais comme un amoureux pauvre, non comme un amoureux craintif. Ah! c'est qu'il l'adorait tellement! L'autel était si haut qu'il dressait à cette divinité humaine! si profonde sa foi en elle, si ardente sa tendresse pour elle!

Pendant ce temps-là, Corinne Descoutures rêvait sur la terrasse de la villa des Fleurs, dans l'attitude de la Polymnie. Pour elle, l'amour n'allait pas sans un vieux fond de sentimentalités usées : tels d'anciens sujets de pendules passés de mode. Elle fut troublée au milieu de ces réflexions par la cloche de la grille : elle jeta un regard... O bonheur! c'était Paul. Et elle portait la même toilette que le matin! Elle n'était point parée de tous ses atours! Car bien sûr, le jeune homme venait afin de lui « déclarer sa flamme! » Encore si une occasion se présentait pour revêtir la robe destinée à éblouir le « mortel qui soupirait tout bas » pour ses charmes quadragénaires? Elle prit son parti en brave. D'un premier bond elle se précipita vers la glace, inspecta sa peinture, rectifia rapidement un sourcil incorrect, et, d'un second bond, elle se retrouva assise, toujours rêveuse et toujours penchée.

Paul entra, fort pâle, un peu à cause de son entretien avec son beau-père, beaucoup à cause du motif de sa visite. Corinne eut tôt fait d'apercevoir cette pâleur et de se l'attribuer. Quel jeune homme intéressant! pensa-t-elle. Quelle nature exquise! Comment s'y prendrait-il? de quelle façon ferait-il sa déclaration?

De fait, Paul la salua poliment, mais d'une façon embarrassée, Il avait demandé Mlle Laviguerie, comme d'habitude, et le domestique ayant répondu : « Mademoiselle est au salon, » il venait au salon. Or ce n'était pas précisément la même chose pour lui que de rencontrer Corinne à la place d'Odette. Et maintenant, comment faire comprendre à Mme Descoutures qu'il désirait parler à la jeune fille, et rester seul avec elle?

Ce fut Corinne qui entama les hostilités. Elle pencha languissamment la tête et d'un ton plaintif :

— Vous vous portez bien, monsieur Paul, depuis que nous avons eu le plaisir de vous voir?

— Mais fort bien, madame; je vous remercie.

Premier silence.

Au moment où Paul cherchait une phrase banale, Corinne continua de plus en plus plaintive :

— Vous avez beaucoup souffert, n'est-ce pas?

Second silence.

Cette fois, il ne comprenait plus. Pourquoi cette grande femme, sèche comme un os, à qui d'ordinaire il ne prêtait qu'une attention médiocre, lui adressait-elle cette question-là? Corinne prit l'éton-

nement du jeune homme pour de l'émotion. Elle fut touchée, et pour la première fois de la vie, elle daigna être simple pendant quelques secondes :

— Excusez-moi, dit-elle assez naturellement, si je vous parle ainsi ; mais nous avons souvent causé de vous, Odette et moi, et toujours avec intérêt,.. avec un vif intérêt, croyez-le bien. Presque seul au monde, à votre âge, et loin de votre famille...

Paul crut deviner. Mme Descoutures voulait lui indiquer ainsi qu'Odette s'attendait à la recherche dont elle était l'objet. On devait le croire presque sans famille, en effet. Il ne prononçait jamais le nom de son beau-père, et quand il faisait allusion à sa mère, c'était toujours en lui donnant son nom d'autrefois, le seul qu'elle eût dû porter à son avis. D'ailleurs il n'expliquait jamais pourquoi il vivait éloigné d'elle. Se croyant encouragé par l'amie d'Odette, Paul dompta son émotion, et avec une véritable gratitude :

— Je vous remercie de votre bonté, madame. En effet, ma vie n'a pas été très heureuse ; mais il dépendrait de peu de chose pour qu'elle changeât, et puisque vous voulez bien m'encourager...

Corinne prenait déjà un air pudique, telle que Psyché surprise par Eros, lorsque la porte de côté s'ouvrit, et Odette entra :

— Bonjour, monsieur Frager, dit-elle en lui tendant affectueusement la main. Vous arrivez à propos : j'ai précisément oublié ce matin de vous demander un renseignement...

Le premier sentiment de Corinne fut de maudire Odette ; le second de la bénir. Certes, sa présence arrêtait maladroitement une conversation si bien entamée ; mais enfin elle retiendrait Paul au moins pendant une demi-heure, et pendant cette demi-heure Corinne aurait le temps de revêtir la fameuse toilette qu'elle regrettait tant de ne pas avoir, dix minutes auparavant. Ensuite, parée à son avantage, elle recommencerait la dite conservation au point où elle en était restée.

— Je vous laisse avec Laviguerie, monsieur, acheva-t-elle en minaudant. Mais si vous voulez bien m'attendre...

A quoi bon en ajouter davantage? Elle sortit. Odette et Paul restèrent seuls, en face l'un de l'autre.

— Voici le renseignement que j'attends de vous, dit la jeune fille, et...

— Pardonnez-moi si je vous interromps, mademoiselle, répliqua Paul, d'une voix un peu tremblante ; mais, en vérité, j'aurais peur en ce moment, de n'être pas assez attentif. J'ai à vous entretenir d'une chose si grave, qui me possède si absolument, que je vous prie de vouloir bien m'écouter tout d'abord.

Elle le regardait. Elle le vit pâle, tremblant : elle comprit. Ses yeux eurent une expression presque dure, à laquelle succéda une

expression hautaine. Elle semblait penser : — Quel dommage ! En voici encore un qui est amoureux de moi, et il me plaisait comme ami, celui-là.

— Vous avez pu remarquer, mademoiselle, reprit Paul, le bonheur que j'éprouvais auprès de vous. Une situation de famille embarrassait ma vie, et m'empêchait de parler. Aujourd'hui, cet embarras n'existe plus, et je puis hardiment vous faire mon aveu : Je vous aime.

Elle restait immobile, la tête baissée, jouant négligemment avec les glands de son ombrelle. Paul continua plus chaudement :

— Veuillez croire, mademoiselle, que j'ai bien réfléchi à ma demande avant de la tenter. J'ai songé qu'avant de m'adresser à monsieur votre père, il convenait de m'adresser à vous ; l'important, c'est d'obtenir votre consentement. M. Laviguerie approuvera votre choix, quel qu'il puisse être.

Odette se pencha en arrière, croisa ses mains sur ses genoux, et d'une voix nette, où perçait une hauteur dédaigneuse :

— Mon Dieu, monsieur, dit-elle, croyez bien que votre recherche me flatte infiniment,.. autant que m'ont flattée les recherches du même genre dont j'ai été l'objet. Malheureusement, je dois vous répondre comme j'ai déjà répondu à ceux qui m'ont fait le même honneur : Je ne veux pas me marier.

On ne pouvait pas se méprendre. Odette exprimait sincèrement sa pensée, et le ton net, tranchant, dont elle l'accentuait, ne permettait pas de concevoir le moindre doute sur sa sincérité.

Paul se sentit atteint en plein cœur. Il tombait de plus haut, son rêve étant plus élevé. Quoi ! voilà tout ce qu'elle trouvait à lui répondre : « Je ne veux pas me marier ! » Un désespoir farouche flamba dans ses yeux. Il se leva, et d'une voix saccadée, vibrante, qui eût remué le cœur de la créature la plus endurcie :

— Ah ! vous avez dit cela aux autres ? Mais les autres ne vous aimaient pas comme je vous aime ! Quand un homme se marie, d'habitude, il n'apporte à cet être sacré, — l'épouse, — que les restes d'un cœur qui a traîné partout ! Moi, avant même de vous connaître, je sentais qu'il me serait impossible de me donner deux fois et que je n'aimerais jamais qu'une seule femme ! Le jour où je vous ai rencontrée, j'ai compris que ma vie vous appartenait, et je n'ai plus eu une seule pensée qui ne fût pour vous. J'ai vécu avec votre image devant les yeux... Est-ce que c'eût été vivre que de ne pas penser à vous toujours, que de ne pas vous voir toujours ! Quand je souffrais, je songeais : — Elle m'aimera peut-être plus tard,.. et ma souffrance s'en allait. Quand j'éprouvais une joie, je songeais : — Quel malheur ! elle ne m'aime pas,.. et ma joie me semblait amère. Si je vous racontais toutes les folies

que j'ai commises pour me rapprocher de vous ! Le jour, quand vous lisiez, là-bas, au fond du jardin, au bord de la mer, j'étais là, derrière un rocher ; le soir, quand vous alliez vous promener sur la plage, j'étais là, caché dans votre ombre ; la nuit, quand vous dormiez, je regardais de loin votre fenêtre, et j'étais là encore, vous voyant encore ! Et vous m'avez répondu la même phrase qu'aux autres ! Qu'ont-ils donc fait, ceux-là ? Il en est qui ont été se marier ailleurs, comme si l'on pouvait se consoler du malheur de vous perdre ! Moi, au contraire, je suis lié à vous pour la vie, que vous le permettiez ou non, que je le veuille ou non, lié par ma volonté, par mon amour, et par ma déraison !

A mesure qu'il parlait, l'attitude d'Odette changeait. Cette éloquence violente, touffue, pleine des niaiseries adorables de l'amour et des ardeurs puissantes de la passion, était pour elle un langage nouveau. Paul disait vrai : elle le sentait bien. Il méritait mieux que la réponse banale essuyée par des adorateurs plus ou moins épris. Il y avait là, en face d'elle, un homme possédé par une douleur atroce. Elle eut pitié. Elle le regarda avec une douceur infinie ; ses grands yeux noirs où luisait le dédain, à sa première réponse, s'illuminèrent de clarté.

— Oui, vous m'aimez, je vous crois ; vous souffrez, et je vous plains. Pardonnez-moi d'être la cause de cette souffrance. Je vous jure que je ne voyais rien, que je ne devinais rien. Autrement je n'aurais pas laissé naître un sentiment que je ne pouvais partager. Oui, je vous demande pardon du mal que je vous fais, mais je ne peux pas être votre femme, — puisque je ne vous aime pas.

Du coup, Paul fut anéanti. Après avoir suivi des yeux le combat qui se livrait dans le cœur d'Odette, il retombait encore une fois du haut de son espérance ; encore une fois la réalité cassait brutalement les ailes de son rêve. C'en était trop. Sa force et sa violence s'évanouirent. Une effroyable lassitude s'empara de lui. Il s'assit, sans trop avoir conscience de ce qu'il faisait, et, cachant sa tête entre ses mains, il pleura. Cette fière nature, forte entre les fortes, qui naguère jugeait ridicules les larmes d'un homme, s'abandonnait au désespoir comme un enfant. Des larmes vinrent aussi aux yeux d'Odette : elle lui prit la main, mais il écarta cette main qu'elle lui tendait, et redressant le front, courageusement :

— Excusez-moi, mademoiselle, je n'avais pas pleuré depuis quatre ans : c'est que j'ai senti mon cœur se déchirer. Vous ne m'aimez pas ? Telle est la vérité. Eh bien, j'en mourrai, voilà tout. Ne secouez pas la tête d'un air de doute. Vous ne connaissez rien de ma vie, rien de mon passé, rien de mes douleurs. Je vous disais que je n'avais pas pleuré depuis quatre ans ? Ce fut le jour où il m'a semblé qu'on me volait ma mère parce qu'elle se remariait. Tout

autre en eût plus ou moins souffert, ou peut-être n'en eût pas souffert du tout. Mais je suis ainsi que chez moi le sentiment est absolu, quelle que soit sa forme. Il me sembla que l'homme qui épousait ma mère me dérobait son cœur, puisque ce cœur ne m'appartenait plus uniquement. Alors je l'ai fuie, j'ai vécu loin d'elle, moi qui ne pouvais jusqu'alors rester éloigné de ses yeux. C'était insensé, absurde; soit; mais c'était ainsi. Il y a une heure, j'ai revu mon beau-père : cet homme que je haïssais s'est montré pour moi adorablement bon. J'ai tout oublié. Pour la première fois, la sauvagerie de ma nature a plié. Hélas ! c'est parce qu'il me rapprochait de vous !.. Aussi, peut-être, parce que mon adoration pour ma mère n'est plus le seul sentiment qui me domine. Et voici maintenant que c'est vous qui me nanquez, vous qui m'échappez !.. Vous voyez bien que j'ai raison et qu'il ne me reste plus qu'à mourir !

Odette était restée debout devant lui. Depuis longtemps, il n'y avait plus en elle ni hauteur, ni dédain, ni indifférence. Sa pitié même devenait plus tendre. Elle le contemplait avec une expression de réelle douleur : et celui qui aurait pénétré au fond de ce cœur de femme y aurait vu qu'elle souffrait de faire souffrir. Tout à coup, elle releva le front; une lueur chaude troua ses yeux, elle fit un geste brusque comme si elle prenait une résolution soudaine, et fermement :

— Mon ami, dit-elle, c'est moi maintenant qui vous demande de m'écouter avec attention, de m'écouter gravement. Vous allez entendre un aveu qui coûterait à une autre femme. Je vous le fais, parce que vous êtes un galant homme, et que mon secret sera aussi bien gardé par vous que par moi. Ensuite, *il faut* — vous entendez bien ? — *il faut* que vous guérissiez de votre amour, et le seul moyen d'en guérir, c'est de vous prouver que je ne le mérite pas.

Paul à son tour la regarda. Elle était pâle, mais résolue. Un frisson le secoua. Qu'allait-elle lui dire ? qu'allait-il entendre ?

— Je ne vous épouse pas parce que je ne *peux pas* vous épouser. Mon malheur, c'est de ne pas vous avoir connu plus tôt tel que vous êtes. Ah ! si j'avais su, l'été dernier !

Elle se tut un instant; puis froidement :

— J'en ai aimé un autre.

Elle lut dans ses yeux un tel effarement qu'elle devina :

— Oh ! vous vous méprenez ! je n'ai pas été sa maîtresse ! Ne vous étonnez pas de m'entendre parler ainsi; je ne suis pas une jeune fille comme les autres, moi. Je n'ai ni ignorance ni fausse modestie; mon père m'a virilement élevée, m'accoutumant ainsi à voir bien en face le bon et le mauvais côté de la vie. Une femme déchoit autant par les choses qu'elle pense que par les choses qu'elle fait. J'ai

le corps chaste et le cœur flétri. Oui, j'en ai aimé un autre, comme vous m'aimez vous-même, uniquement, ardemment, follement. Pendant un mois j'ai vécu de ses regards, de ses paroles : s'il m'avait ouvert ses bras, j'y serais tombée. Donc je suis coupable : la faute existe, puisque je l'acceptais !

Paul restait anéanti. Un tel aveu sur les lèvres d'une jeune fille, et fait à lui, à lui par Odette ! Elle se tenait toujours debout, fièrement, comme si elle eût trouvé lâche de reculer. Elle se crut condamnée...Ah ! si elle avait pu lire dans ce cœur tourmenté ! Lui la condamner ? Elle achevait à peine de parler qu'il cherchait déjà quelle excuse il pourrait lui trouver !

— J'ai eu tant de séductions réunies contre moi, reprit Odette avec plus d'âpreté. Tout ce qui peut fasciner une femme : gloire, génie, beauté. Les paroles mêmes de cet homme revêtaient je ne sais quelle éloquence inspirée qui me brûlait. Oh ! ne croyez pas que je cherche à me défendre. J'ai failli : je dois être punie.Et n'est-ce pas une dure punition que de passer à côté de mon bonheur sans pouvoir y mettre la main ? Car je vous aurais peut-être aimé, qui sait ? Mon châtiment sera de vous perdre à jamais ;.. mais au moins j'aurai guéri de moi un homme dont je suis indigne !

— Vous indigne de moi ! s'écria Paul avec sa passion longtemps contenue. Vous avez aimé, soit ; mais où est la faute commise ? En quoi êtes-vous tombée du piédestal où je vous mettais ? Quoi ! parce qu'un jour vous rencontrez un homme, parce que vous l'aimez, faut-il donc que votre existence soit à jamais brisée, et que ce soit fini, et que vous n'ayez plus le droit d'espérer un mari, des enfans, une famille enfin ! Je me crois aussi bon juge qu'un autre en matière d'honneur. Le vôtre est pour moi sans tache. En aurait-il une que je serais heureux de l'effacer ! Pour moi, vous êtes veuve ! Vous portez le deuil d'un amour qui n'est pas éternel : laissez-moi l'espérance d'être le second élu d'un cœur tel que le vôtre !..

Des larmes jaillirent des yeux d'Odette. Quoi ! après un pareil aveu, il lui répondait si noblement !

— Merci, dit-elle doucement. Mais, hélas ! ce que vous rêvez est impossible. Un homme ne pardonne jamais à une femme de n'être pas le premier qui ait possédé son cœur !

— Que m'importe si je suis le second ! Mais je vous entourerai d'une telle tendresse qu'il est impossible que vous n'en soyez pas pénétrée ! Et mon amour est si puissant que vous finirez bien un jour par me le rendre !

La fermeté revenait à Odette. Elle entr'ouvrait ses lèvres pour répondre : « Non, » lorsque Paul reprit avec une émotion toujours croissante :

— Craignez-vous de ne pas être heureuse? Mais tous les miens vous chériront bientôt autant que je vous adore! Vous savez combien j'aime ma mère... Elle est belle, bonne et d'une intelligence si haute que je n'en connais pas de plus élevée. Si je ne vous ai jamais parlé de mon beau-père, c'est que... c'est que j'éprouvais pour lui une aversion injuste, je le dis hautement. Mais enfin je n'ai jamais dénié sa valeur : c'est un grand artiste, un peintre de génie, que vous avez admiré cent fois, Claude Sirvin; ne sera-ce pas là une famille digne de vous?..

Paul s'arrêta brusquement. Odette était toute blanche. La foudre tombant à deux pas d'elle ne l'eût point frappée d'une plus violente stupeur que ce nom de Claude Sirvin. Le jeune homme trembla : les dents d'Odette claquaient.

— Grand Dieu! qu'avez-vous?.. Je vous en supplie, répondez-moi... Qu'avez-vous?

— Rien,.. un éblouissement...

Sa volonté devait être bien puissante, car elle reprit vite possession d'elle-même, et, souriant dans sa pâleur :

— Vous voyez, dit-elle, plus rien.

Et comme il allait répondre :

— Non, non, pas un mot.

— Odette!

Elle ajouta avec une grâce câline :

— N'ai-je pas une réponse à vous donner? Oui? Alors laissez-moi au moins trois minutes de réflexion. Vous savez où je me place de coutume pour lire au fond du jardin. Je n'ai pas besoin que vous me disiez : « Oui! » puisque je sais que vous me surveilliez de loin. Eh bien, veuillez aller jusque-là; vous y trouverez un livre que vous m'apporterez.

— Et vous me direz?..

Elle sourit et, sans répondre, lui fit signe de sortir. A peine eut-il disparu que le visage d'Odette s'altéra; le pli de son front se creusa, sa lèvre se plissa amèrement; elle resta, l'œil fixe, enfoncée en une songerie sombre; elle dit tout haut : « Moi, la belle-fille de Claude Sirvin! » Puis, comme effrayée de s'entendre elle-même, elle fit un pas en arrière. On eût dit qu'elle était partagée entre plusieurs sentimens contraires qui se combattaient les uns les autres, qu'elle n'osait point prendre un parti. Enfin, tout à coup, afin sans doute de couper court à ces cruelles hésitations, elle se précipita vers la terrasse et elle cria : « Paul! » violemment. Le jeune homme revenait à pas lents. S'entendant appeler, il s'élança. Odette lui prit la main entre ses mains nerveuses et, avec fièvre :

— Vous me jurez que vous oublierez mon aveu?

— Je vous le jure.

— Vous me jurez que vous ne regretterez jamais de m'avoir épousée?

— Je vous le jure.

— Alors... gardez ma main;.. elle est à vous.

— Odette!

Il allait tomber à genoux afin de l'adorer comme une divinité, lorsque Corinne entra. Elle se tenait parole : une demi-heure au plus! Elle avait bien profité de son absence. Imaginez-vous une robe entr'ouverte, décolletée à la vierge (à la vierge!), couverte de volans. Et quels volans! petits, multiples, garnis de franges de soie jaune et rouge, très courts par devant afin de laisser voir ses pieds trop grands, chaussés de bas noirs à broderies d'or dans des souliers trop petits. Et, pour achever le tableau, un paquet de fleurs lourdes planté au milieu des cheveux.

Odette retint un éclat de rire, et, se penchant vers le jeune homme, elle lui dit rapidement :

— Revenez ce soir.

Certes il était douloureux pour lui de la quitter si vite; mais comment aurait-il pu lui désobéir? Il partit sans même saluer Mme Descoutures. Qui sait même s'il la voyait?

— Où donc est M. Paul? demanda celle-ci en s'asseyant dans un fauteuil.

— Il part, répliqua Odette.

— Il part, quand j'arrive!

Ces cinq mots éclatèrent comme un *De profundis*. La préoccupation d'Odette l'empêcha de prêter attention à l'accent qu'y mettait son amie. Elle reprit :

— Est-ce que mon père est dans son cabinet?

— Oui,.. je crois,.. mais,.. tu sais qu'il n'aime pas beaucoup être dérangé quand il travaille.

— Oh! il ne se plaindra pas. J'ai une nouvelle très importante à lui annoncer.

— Laquelle?

— Je me marie.

— Tu te maries!

— Avec M. Paul Frager. Je viens de lui accorder ma main.

Et la jeune fille sortit, laissant Corinne plongée dans la stupeur et le désespoir.

La stupeur ne dura pas longtemps. Elle fut tôt remplacée par la rage la plus accentuée. Odette lui volait son amour! Car, elle n'en doutait pas, le jeune homme était venu plein de passion pour elle; elle se rappelait son aveu qui commençait si bien! Et cette misérable Odette s'amusait à!.. Oh! quelle indignité! Médée furieuse après Créuse, Hermione jalouse d'Andromaque, Calypso exaspérée

contre Eucharis, en un mot toutes les amantes trahies de la mythologie et de l'invention ne haïrent pas plus leurs rivales, que dès ce jour-là Corinne détesta Odette. La jeune fille ne s'en douta jamais. L'eût-elle su, elle s'en serait peu souciée. A tort. Le moindre ennemi est à redouter; Achille fut assassiné par le lâche Pâris; et un moucheron peut vaincre un éléphant. La preuve, c'est que la haine de Corinne, cette femme bête, vaine, et, en apparence inoffensive, pesa terriblement sur la destinée d'Odette.

Quant à Paul, si Mme Descoutures ne lui en voulut pas trop, c'est qu'elle n'admettait pas qu'un homme amoureux d'elle l'oubliât en une demi-heure pour une autre. Était-ce possible? Non! Donc Paul avait été ensorcelé. « Ensorcelé » fut un baume pour l'amour-propre de Corinne. Chacun de nous n'a-t-il pas ainsi un mot favori qui l'aide à pallier ses défauts, à flatter ses manies ou à excuser ses ridicules?

III.

La « vénérable Mme Bricourt » est ce qu'on appelle vulgairement une bonne femme. Elle est ronde, petite et boulotte; avec son visage extrêmement ridé, elle ressemble à une vieille pomme qui a séché trop longtemps. Sa physionomie serait très ordinaire, sans ses yeux qui rappellent ceux des grandes vaches normandes. Elle sort peu. En revanche elle parle beaucoup. Ce n'est pas la même chose — pour les autres. C'est qu'elle possède l'art, excellemment perfide, de dire toujours le plus grand mal des gens en ayant l'air d'en dire le plus grand bien. Avec cela, elle porte en elle je ne sais quoi de majestueusement doux qui inspire tout de suite une confiance mal placée.

Odette ne se trompait pas en attribuant au dépit les mauvais propos tenus sur son compte par Mme Bricourt. Celle-ci voulait marier son fils, « l'admirable jeune homme, » avec Mlle Laviguerie, uniquement parce qu'un personnage tel que le savant est une puissance. Or, depuis sa sortie de l'École centrale, l'admirable jeune homme végétait dans un poste inférieur d'ingénieur. Qui sait où il n'arriverait point, poussé par un beau-père membre de deux académies?

Quant à cet admirable fils, il ressemblait fort peu à sa vénérable mère. Une tête de garçon coiffeur sur un corps de cuirassier. Il aimait les parties fines et les petits soupers en mauvaise compagnie. Mme Bricourt n'ignorait aucun des défauts ou des vices de son héritier. Elle savait les uns et les autres aussi médiocres qu'était médiocre le personnage. Elle savait que ce grand diable, haut et fort, n'était rien moins qu'un archange empruntant notre enve-

loppe mortelle. C'est alors qu'elle imagina d'accoler à son fils l'épithète d'admirable. « Mon admirable fils, » ou bien « son admirable nature; » tout en lui était admirable.

Amable vit que le procédé réussissait, et s'empressa de l'appliquer à sa mère. C'est ainsi que Mme Bricourt devint une autorité et ne fut plus nommée que « la vénérable Mme Bricourt. » Ce jour-là elle lisait paisiblement lorsqu'elle vit arriver Mme Descoutures. Corinne se cherchait déjà une alliée. Encore toute rageuse de sa déconvenue, elle faisait pourtant bon visage. Les deux femmes poussèrent de petits cris de joie en s'apercevant, et s'embrassèrent sur les deux joues.

— Vous êtes belle comme un ange, ma chère enfant, dit Mme Bricourt.

Mme Bricourt cherchait toujours à connaître les défauts de ceux qu'elle approchait. Une fois les défauts trouvés, elle en jouait comme un tzigane d'une guitare. Ainsi à Corinne elle ne parlait jamais que de sa beauté ou de ses succès mondains, inventant même cette appellation de génie : « Ma chère enfant ! » Axiome : quand une femme de quarante ans, qui a encore des prétentions, s'entend dire : « Ma chère enfant! » par une femme de cinquante, qui n'en a plus, on peut être sûr que la première est l'esclave de la seconde.

— Quel bon vent vous amène?

— Je viens vous prier de dîner avec nous, ce soir, à la villa des Fleurs.

— Avec le plus grand plaisir.

— Monsieur votre fils sera des nôtres, je l'espère?

La vénérable Mme Bricourt eut une expression résignée :

— Vous savez, ma chère enfant, que mon fils est le plus admirable travailleur que je connaisse. Manquant ici des documens nécessaires, il est parti ce matin pour Toulon. Oh! j'en suis sûre, il ne bougera pas des bibliothèques et des musées. Il se tuera!

En réalité, Amable Bricourt s'ennuyait à Carqueirannes, et il était allé à Toulon afin de se ragaillardir en compagnie de demoiselles point prudes et d'abord facile.

— Je n'ai pas besoin de vous dire, continua Corinne, combien nous regretterons tous son absence. D'autant que nous fêtons, ce soir, l'arrivée de la fille aînée de Laviguerie, et à la fois les fiançailles d'Odette.

— Elle se marie!

— Avec M. Paul Frager. C'est la nouvelle du jour, et Laviguerie m'a déclaré tout à l'heure que ce mariage lui agréait de tous points.

— Mon Dieu, répliqua Mme Bricourt de sa voix la plus douce, ce mariage présente beaucoup d'avantages, car tout dépend du point

de vue où l'on se place, n'est-il pas vrai? Odette a des qualités de premier ordre; malheureusement ces qualités-là ne servent qu'à lui nuire. Je suis surtout effrayée de l'éducation qu'elle a reçue : une jeune fille qui a tout lu! Certes Amable est très instruit... Eh bien, je suis sûre qu'il ignore certaines choses qu'Odette possède sur le bout du doigt. Il est vrai qu'elle a quelques-uns de ces biens périssables, qui, hélas! n'assurent pas le bonheur. Ainsi, elle est jolie. Oh! je sais qu'on peut reprocher à son visage d'avoir trop d'expression, et puis ses allures ne sont pas tout à fait celles d'une femme du monde. Mais elle est jolie. Les hommes ont évidemment plus de compétence que nous pour juger une figure féminine. Vous me comprenez, ma chère enfant, vous qui soulevez toujours tant d'hommages. Cependant notre compétence se retrouve en ce qui concerne l'expression même du visage. Ainsi on peut reprocher à Odette l'incorrection des lignes. Elle n'a pas la vraie beauté; l'ensemble est un peu vulgaire, la bouche est trop grande, l'oreille mal ourlée... Mais elle est jolie.

On devine la joie de Corinne en entendant toutes ces petites perfidies prononcées d'un ton doux et mielleux. De vrai, les jugemens de la vénérable Mme Bricourt venaient en droite ligne d'un Hymette empoisonné. Quant à Mme Descoutures, elle était sûre enfin de posséder une alliée, et quelle alliée!

— Pour M. Paul Frager, continua Mme Bricourt, je le connais trop peu, et j'éviterai de le juger. Mais vous? (Corinne rougit.) Ce doit être un garçon distingué puisqu'un homme tel que Laviguerie n'hésite pas à lui donner sa fille. Cependant, à ne vous rien céler, j'augure mal de ce jeune homme. Il ne travaille pas. Et quand un homme ne travaille pas! J'ai devant les yeux l'admirable exemple de mon fils. Vous savez que je ne m'occupe jamais de ce que sont ou de ce que font les autres. Mais je ne serais pas étonnée que M. Paul Frager méritât de graves reproches. Pourquoi vit-il seul? Pourquoi est-il brouillé avec sa famille? L'avenir nous l'apprendra. Je préfère m'abstenir de tout jugement téméraire, car c'est bien sûr un garçon très distingué.

Cette aimable conversation fut interrompue par le bruit d'une voiture qui passait au grand trot. Mme Bricourt se pencha au dehors et fit à quelqu'un un gracieux signe d'amitié, en murmurant : « Cette chère petite! » d'un ton doux. La chère petite, c'était Odette. Vénérable Mme Bricourt!

Odette, en effet, s'en allait avec son père à la gare de Lagarde, pour recevoir Germaine à l'arrivée du train de Nice. Elle était tout entière à la joie de retrouver sa chérie. L'impression de tristesse laissée en elle par son grave entretien avec Paul se dis-

sipait. Elle ne songeait plus qu'à son bonheur, bonheur si grand qu'il gagnait ceux-là même qui l'entouraient. Vous avez vu souvent un ciel gris, morne, s'éclairer lentement comme si une chaude lueur trouait peu à peu le lourd tissu des nuages? Tels les soucis humains. Quels qu'ils soient, Dieu les a soumis à la gaîté rayonnante des êtres que nous aimons. De même, les préoccupations du philosophe s'évanouissaient devant l'enivrement de sa préférée. Non qu'il eût abjuré ses craintes; il redoutait toujours la vie commune qui s'établirait entre les deux sœurs; mais, de même que le matin, il songeait à la haute intelligence d'Odette qui la mettait à l'abri de tout. D'ailleurs n'allait-elle pas se marier bientôt?

Odette continuait à bâtir des plans. Elle, si sérieuse de coutume, elle cherchait des plaisirs pour avoir l'occasion de les faire partager à Germaine. La cadette recommençait à formuler son idée favorite sur son aînée : — « Il faudra songer pourtant à marier cette petite! » Puis c'étaient des éloges sans fin. Laviguerie lui disait souvent : « Tu es jolie comme une fée, aujourd'hui. » Il ne faudrait plus qu'on parlât de sa beauté maintenant. Germaine serait là qui l'éclipserait, elle, comme elle éclipserait toutes les autres. Et Laviguerie l'écoutait, en songeant tout bas, avec une pointe de jalousie : — « Comme elle l'aime! » — Enfin on entra sous l'avenue de platanes de la gare, qui apparaissait toute blanche à travers les branches. Odette avait tant pressé son père pour partir qu'il fallait attendre une grande demi-heure avant que le train arrivât. Pendant que le savant s'installait tranquillement, à l'ombre, en étudiant un *chalcophora mariana* cueilli sur un petit pin coupé ras, la jeune fille piétinait sur place, ainsi qu'un cheval impatient. Elle consultait les employés les uns après les autres; elle examinait vingt fois de suite sa montre afin de comparer son heure avec celle de l'horloge de la station. Pour tromper son attente, elle s'imposa de faire quatre fois, aller et retour, l'allée de platanes. Elle était à l'extrémité la plus éloignée de la gare, quand elle entendit tout à coup un coup de sifflet, net, strident. Alors, elle s'élança et courut tout d'un trait comme un collégien en vacances. Puis, sur le quai, elle regarda avidement. Elle vit le train, de loin, longeant la Méditerranée et jetant son panache de fumée blanche qui se tordait. Ces deux ou trois dernières minutes lui parurent dix fois plus longues que les autres; enfin le train s'arrêta, une portière s'ouvrit, et une jeune fille, accompagnée d'une femme de chambre, en descendit. Mais la voyageuse n'eut pas le temps de se reconnaître : sa chérie l'embrassait follement; on entendit : « Odette! Germaine! » Et les deux sœurs s'embrassèrent encore, riant et pleurant en même temps.

M. Laviguerie fut plus ému qu'il ne s'y attendait. La jeune fille qui lui arrivait ressemblait si peu à l'enfant d'autrefois! Germaine était grande, fort bien faite. Ses cheveux très noirs, séparés en bandeaux, découvraient un front, hâlé comme le reste du visage, mais pur, ainsi que celui d'une vierge. Les yeux gris regardaient bien en face. On y lisait la bonté et en même temps une fermeté peu commune. On devinait aisément qu'elle était nerveuse et délicate; par instans, un éclair passait dans son regard, et elle serrait ses lèvres, rouges comme une grenade fraîche.

Les deux sœurs s'examinaient l'une l'autre, émues et toutes charmées. Depuis si longtemps elles se voyaient de loin qu'elles ne se lassaient pas de se voir de près. Elles demeuraient ainsi, souriantes, les yeux dans les yeux, sans plus s'occuper du train, déjà reparti, ni des bagages plantés au milieu du quai, ni de leur père qui attendait.

— Est-ce que ce ne sera pas bientôt mon tour? dit M. Laviguerie en s'avançant. Germaine lâcha les mains de sa sœur, vint à son père et l'embrassa; il la baisa au front presque affectueusement; puis offrant son bras à la voyageuse :

— Je vais revenir à pied, dit-il, après avoir installé ta femme de chambre et tes bagages dans l'omnibus.

Quelques minutes après, elles étaient encore seules, toutes les deux, serrées l'une contre l'autre, ne se parlant pas, mais ne cessant leur muette contemplation que pour s'embrasser encore, et s'embrasser toujours. Il faut plus d'un quart d'heure pour rattraper onze ans de séparation! Ce fut Odette qui parla la première, en tenant les mains de sa sœur étroitement serrées dans les siennes.

— Dieu! que tu es jolie! dit-elle. Oh! je te connaissais bien; mais les portraits sont des menteurs. Ils montrent les yeux qui appartiennent au corps; ils cachent le regard qui vient de l'âme. Si tu savais combien je suis heureuse!

Et comme Germaine poussait un soupir :

— Oui, oui, je comprends, reprit Odette, il y a une douleur au fond de ta joie, tandis que moi je suis égoïste, et je me suis réjouie de cette douleur parce qu'elle te rapprochait de nous. Pardonne-moi.

— Je n'ai rien à te pardonner, ma chérie, répondit doucement Germaine. Mme de Rozan a été tout pour moi pendant onze ans. Une mère n'aurait pas été plus tendre. De même j'ai été tout pour elle : sa gaîté, son bonheur, son sourire. Bien souvent, depuis que je l'ai perdue, je m'interroge moi-même, et je me demande si j'ai fait tout ce que je devais, si j'ai rempli mon devoir entier. Peut-être suis-je trop orgueilleuse, mais ma conscience ne

me reproche rien. Et cependant, il est impossible que j'aie été aussi bonne, aussi douce, aussi patiente, que la patience, la douceur et la bonté de ma chère morte méritaient que je le fusse. Ne m'en veuille pas si je pleure, vois-tu : je pleure une mère.

Germaine appuya sa tête sur l'épaule de sa sœur, et son pauvre cœur trop plein laissa couler les larmes qui le gonflaient. Odette lui caressait le front comme elle eût fait à un enfant malade :

— Pleure, va, pleure, ma Germaine. Ce n'est pas moi qui t'en voudrai de regretter celle qui t'a aimée. Est-ce que tu crois que je ne l'aime pas aussi sans l'avoir vue jamais, puisqu'elle t'a rendue heureuse?

Après sa crise de larmes, Germaine fut saisie de mouvemens nerveux. Mais elle se calma plus vite que d'habitude. Est-ce qu'elle n'était pas dans les bras de sa sœur? On arrivait en ce moment à la villa des Fleurs.

La jeune fille s'efforça de dompter entièrement ses nerfs. N'allait-elle point paraître devant des étrangers? Puis elle sentait le chagrin qu'elle causait à sa sœur, et à tout prix elle voulait l'abréger.

— Tu vas avoir le bonheur de connaître M. et Mme Descoutures, dit Odette en souriant; cela t'égaiera un peu. Je crois même que ce soir tu auras un autre bonheur non moins ineffable. Calme ta joie, Germaine! On te présentera à la vénérable Mme Bricourt, et tu apercevras son admirable fils!

Germaine sourit malicieusement : — Moqueuse! Tu me les as peints de main de maître, dans tes lettres, et je crois que je les connais aussi bien que si je les avais déjà vus. Je verrai si les originaux valent les copies. Je descends la première : viens.

Odette glissa son bras sous celui de Germaine, et toutes les deux montèrent l'escalier qui menait à la terrasse. Corinne attendait, pateline et souriante. Elle fit bon visage, non-seulement à Odette, mais encore à Germaine. Ce furent des « Oh! » des « Ah! » des « Elle a beaucoup de cachet! » Après quoi, prenant Germaine dans ses bras, elle l'entraîna vers le salon en disant :

— Votre chambre est toute prête, à côté de celle d'Odette. Est-ce que j'ai eu tort?

En traversant le salon, Germaine aperçut vaguement, dans l'ombre des rideaux, un petit monsieur qui la saluait. Elle rendit le salut, mais Corinne lui dit naïvement :

— Oh! ne faites pas attention, c'est mon mari.

C'est ainsi que M. Descoutures fut présenté à la fille aînée de son ami intime.

— Enfin, nous sommes seules, s'écria Odette, quand elle eut refermé la porte qui commandait leurs deux chambres. Maintenant

tu vas t'asseoir sur ce canapé : moi, je me mettrai à tes genoux et je te regarderai tout à mon aise. Puis, nous avons tant de choses à nous raconter! Tu sais bien? de ces choses qu'on ne s'écrit pas, et qu'on se raconte tout bas, à l'oreille... Jolie comme tu l'es, tu as dû inspirer bien des passions. On dit messieurs les Italiens si inflammables!

— Je ne sortais jamais.

— C'est une défaite. Une adorable créature comme toi peut ne jamais sortir, au besoin même être enfermée dans une tour, comme la pauvre princesse des contes de fées, il se trouve toujours un bel inconnu pour la voir par le trou de la serrure ou à travers les barreaux de sa fenêtre!

Germaine rougit. Odette frappa de joie ses deux mains l'une contre l'autre, et s'écria avec triomphe :

— Tu vois bien que j'ai raison!

— Folle! répliqua Germaine en souriant.

— Folle tant que tu voudras : je n'en suis pas moins dans le vrai. Autrement pourquoi aurais-tu rougi tout à l'heure?

— C'est que tu me poses des questions!..

— Bien naturelles entre sœurs qui telles que nous se sont quittées enfans et se retrouvent jeunes filles. Ton roman est-il blond ou brun?

— Germaine sourit, et dit : — Brun.

— Une jolie couleur, n'est-ce pas?

— Seulement ce que tu appelles un roman n'est pas un roman; c'est une aventure très ordinaire, bien banale. Je n'y ai sans doute fait attention que parce que je vivais très retirée, et dans la solitude on attache du prix aux moindres choses.

— Trop de préparations!.. J'attends l'aventure banale.

— Eh bien, il y a deux ans, ma tante et moi nous nous promenions à pied à un ou deux kilomètres de la Novarra, quand nous fûmes accostés par deux mendians couverts de loques informes, comme on en voit seulement en Italie. Ils commencèrent par nous demander l'aumône, oh! très poliment tout d'abord, et avec cet abus d'adjectifs admiratifs qu'affectionnent leurs compatriotes. Ma pauvre tante, effrayée, vida sa bourse dans leurs mains, j'en fis autant, et nous allions nous éloigner, lorsque les bandits se rapprochèrent, et l'un dit en me regardant : — O les belles boucles d'oreilles! — Je compris, et je lui donnai mes boucles d'oreilles. L'autre ajouta : — O les beaux bracelets! — Je compris encore, et je lui donnai mes bracelets. Sans doute, ils auraient fini par nous dépouiller toutes deux de nos bijoux, quand, par bonheur, un sauveur inattendu se présenta. Depuis quelques instans un jeune

homme examinait cette scène du haut d'un petit mamelon. Tout à coup il prit son élan, et tomba sur nos deux voleurs à grands coups de bâton ferré. Oh! ce ne fut pas bien long, va. Ils ne se défendirent que pour la forme : le bel inconnu nous fit rendre, d'abord les bourses que nous avions données, ensuite les bijoux qu'on nous avait pris. Puis il nous offrit de nous escorter jusqu'à la Novarra. C'est alors que je le regardai. Il était grand, distingué, sous son costume de toile. Nous marchions ensemble depuis cinq minutes environ, lorsque notre sauveur jeta un cri et tomba à genoux. Les bandits nous suivaient de loin; furieux de leur déconvenue, ils voulaient se venger, et une grosse pierre venait d'atteindre le jeune homme à l'épaule. Je tournai les yeux en arrière, et je vis de nouveau les deux misérables qui fuyaient à travers un bois d'oliviers. Quant à notre nouvel ami, il semblait souffrir beaucoup : cependant, appuyé sur mon bras, il put se traîner péniblement jusqu'à la maison.

Odette éclata de rire : — Tu es difficile si tu n'appelles pas cela un roman! Et dis-moi, combien de temps est resté à la Novarra ce personnage mystérieux que tu as appelé tour à tour : « un jeune homme, » « un bel inconnu, » « notre sauveur » et « notre nouvel ami? »

— Deux jours.

— Et depuis ?

— Je ne l'ai pas revu.

— Il ne vous a pas écrit?

— Une simple lettre de remercîmens pour notre hospitalité.

— Au moins j'espère qu'il t'a fait des adieux comme il convient, des adieux bien émus, en te regardant du coin de l'œil, avec des larmes dans la voix?

— Nullement.

— Mais toi, étais-tu émue?

Germaine la regarda bien en face, et très simplement : — Oui, dit-elle.

— Alors tu aimes un jeune homme qui a passé deux jours auprès de toi, dont... tu as oublié le nom, car tu me l'aurais nommé... Tu hoches la tête? Tu n'as pas oublié son nom, et tu ne veux pas me le dire? Soit. Donc tu aimes un jeune homme que tu connais à peine, et tu n'as rien fait pour le revoir?

— J'ignore, mon Odette, si le sentiment que j'éprouve pour lui est de l'amour. Je crois que non, puisque je ne l'ai vu que deux jours, et ce serait trop ridicule. Mais quand je pense à lui, j'ai une ineffable douceur dans l'âme. Lorsqu'il est parti, je l'ai regardé aussi longtemps que mes yeux ont pu le suivre : et maintenant

encore, il me suffit de les fermer pour le revoir tel qu'il était ce jour-là. Imagine une fleur dont le parfum ne vous quitterait plus, même quand elle serait fanée. Le voyageur a passé, je l'ai regardé, je l'ai écouté parler, et je me suis souvenu, voilà tout.

— Chérie, dit Odette en embrassant sa sœur, gageons qu'en venant en France tu avais l'espoir de le retrouver.

— Je ne puis te répondre ni oui ni non ; je n'ai pas encore appris à me connaître moi-même. Ce que je sais, par contre, c'est que j'ai un but à toucher, une mission à remplir.

— Tu m'effraies ! quel but? quelle mission ?

— Te convertir.

Odette fit un mouvement brusque ; puis saisissant la main de sa sœur, et s'efforçant de parler toujours avec la même douceur qu'auparavant :

— Rappelle-toi ce que je t'ai écrit : qu'il ne soit jamais question de religion entre nous.

— Jamais je n'accepterai cela ! s'écria fermement Germaine. Je commettrais un crime si je n'essayais de réagir contre l'éducation que tu as reçue. Je possède la vérité, et tu ne veux pas que je te la fasse connaître ! Mes yeux voient la lumière et tu ne veux pas que je dessille les tiens ! O chère aveugle, ne repousse pas mon secours ; laisse-moi tenter mon œuvre du moins !

Odette s'était toujours doutée que ce sujet très délicat serait abordé par sa sœur. Elle l'aimait trop pour lui causer le chagrin d'un refus péremptoire. « Elle laisserait faire, » comme disait Germaine, et n'en garderait pas moins ses idées bien nettes, ses opinions bien arrêtées.

— Là, ne discutons plus, dit-elle. Je ferai tout ce que tu voudras ? Es-tu contente ?

Le visage de Germaine rayonna, on sentait que cette conversion n'était pas une idée en l'air, et qu'elle croyait bien sincèrement avoir une mission à remplir. Elle se rappelait les paroles de son confesseur : « Si vous viviez près de votre sœur, je vous conseillerais d'user de votre influence. » Pour une première fois, elle ne voulut pas insister, et elle ajouta avec gaîté :

— Et ton roman, à toi ? Je te répéterai ces mêmes argumens que tu as tournés contre moi tout à l'heure. Jolie comme tu l'es, tu dois en avoir un.

Le front d'Odette se plissa ; ses lèvres prirent une expression amère. Elle répondit nettement : — Oh ! je n'ai pas de roman, moi, pas même une aventure de deux jours comme toi. Je me marie, tout simplement.

— Tu te maries, et je ne le savais pas !

— Ce n'est décidé que d'aujourd'hui.

— L'aimes-tu... beaucoup, beaucoup? répliqua Germaine tout bas, en se penchant vers sa sœur.

Celle-ci répondit de façon à ne pas mentir et à satisfaire Germaine. Elle le disait elle-même : elle haïssait le mensonge.

— Il mérite vraiment d'être aimé ; c'est un noble cœur. Il est bon, ferme et tendre. Il est grand, très distingué et... brun, tiens, brun comme ton héros.

— Comment s'appelle-t-il ? quel âge-t-il ?

— Il a vingt-deux ans ; il s'appelle Paul Frager.

Germaine eut un tressaillement, ses yeux flamboyèrent; elle serra nerveusement les dents comme si elle ressentait une douleur physique très vive. Cela dura à peu près deux ou trois secondes. La jeune fille éteignit le flamboiement de ses yeux, et d'une voix toute calme, très naturelle, répondit : — Ah ! je serai heureuse de le connaître.

La pendule sonna sept heures du soir. Odette se releva d'un bond, en criant :

— Que va dire Corinne ? que va dire la vénérable Mme Bricourt? Nous ne sommes pas prêtes, et c'est l'heure du dîner. Passe dans ta chambre, ma chérie. Moi, je me dépêche, parce que de nous deux, c'est moi qui serai grondée. Comme nouvelle venue, tu as droit à toutes les immunités.

Germaine obéit; elle entra dans sa chambre ; mais à peine eut-elle fermé la porte derrière elle, qu'elle poussa le verrou doucement, et se laissant tomber sur un fauteuil, elle se mit à pleurer silencieusement, amèrement, cruellement. C'était vrai ! le fiancé de sa sœur s'appelait Paul Frager ! Comme elle s'applaudissait d'avoir retenu sur ses lèvres ce nom que criait son cœur ! Elle fermait les yeux, et elle voyait le jeune homme, s'éloignant de la Novarra, disparaissant à l'horizon, limité par les oliviers et les palmiers nains, car c'était lui « le voyageur qui passait, qu'elle regardait, qu'elle écoutait parler, et dont elle se souvenait. » Elle frissonnait à la pensée qu'elle aurait pu le nommer et briser ainsi le bonheur de sa sœur. Odette l'aimait; elle n'en doutait pas. Ne le lui avait-elle pas avoué ? Et elle reverrait brusquement, le soir même, après deux ans d'absence, celui dont rêvait son cœur ignorant et chaste ? Que ferait-elle lorsque Paul entrerait ? et comment le prier de ne pas la reconnaître ?

Elle fut arrachée à ses douloureuses réflexions par la cloche qui sonnait le premier coup du dîner. Alors elle s'efforça de chasser les idées sombres qui la hantaient; par bonheur, on avait retardé l'heure du dîner, et lorsque Germaine rentra dans la chambre de sa sœur, celle-ci était prête.

— Mais tous les hommes vont se pâmer devant toi ! dit Odette. Si tu savais comme tu es jolie dans ta robe de laine noire ! Et cependant elle n'est guère à la mode de Paris, si elle est à la mode de Naples. C'est comme tes cheveux : est-ce qu'on se coiffe, à ton âge, avec ces bandeaux d'aïeule? Viens *nous* regarder.

Odette enlaça de son bras la taille de sa sœur et l'attira devant la glace, en murmurant :

— Comme nous nous ressemblons peu!

Elles ne se ressemblaient pas du tout. Les cheveux blond roux de la cadette se détachaient violemment sur les cheveux de l'aînée, noirs comme la nuit; les yeux gris de Germaine ne rappelaient en aucune façon les yeux noirs d'Odette. Ceux-ci étaient plus doux et plus ardens; ceux-là plus durs et plus éclatans. Le teint des deux jeunes filles accusait encore ce contraste étrange; la figure pâle de la blonde tranchait vigoureusement sur la figure hâlée de la brune. Il était aisé de comprendre que ces deux belles créatures seraient soumises à la loi mystérieuse de la passion humaine et que l'amour chez elles produirait tous ses ravages.

Le second coup du dîner sonna; elles descendirent au salon, brillamment éclairé pour la circonstance. Leur entrée fut un triomphe. Jamais peintre ne rêva plus charmant tableau que celui de ces deux sœurs. Les présentations se firent. Mme Descoutures recommença ses exclamations admiratrices.

— Comment la trouvez-vous ? demanda-t-elle à la vénérable Mme Bricourt.

Celle-ci répondit onctueusement; mais, contre son habitude elle ne laissa pas tomber une seule cuillerée de vinaigre dans son miel. C'est que depuis l'après-midi un plan germait dans son esprit inventif. Oh! un plan bien simple. Elle ne tenait pas à Odette pour elle, Odette, mais bien parce qu'elle était la fille de Laviguerie, du grand Laviguerie. Puisque le philosophe possédait deux filles, l'aînée pouvait consentir au mariage refusé par la cadette. Aussi poussa-t-elle l'admiration expansive plus loin encore que Corinne. Celle-ci se contenta de répéter à plusieurs reprises que décidément Germaine « avait beaucoup de cachet. » Mme Bricourt, elle, dès qu'on annonça le dîner, s'empara du bras de Germaine et déclara qu'on ne la séparerait jamais d'une aussi ravissante créature. Mlle Laviguerie, un peu embarrassée de cet encens prodigué en son honneur, cherchait à fournir à Mme Bricourt, sa voisine de table, un sujet de conversation plus varié et surtout moins désagréable pour elle; elle eut l'idée de parler à la vénérable dame de son admirable fils, et la vénérable dame partit à fond de train :

— Ah! quand vous connaîtrez mon fils, mademoiselle, dit-elle en lançant un regard passionné au plafond de la salle à manger !

C'est le plus excellent cœur, la plus admirable nature qui existe! Et quel travailleur! quel garçon d'avenir! Comme il aime « sa pauvre mère! »

Mme Bricourt ne s'arrêtait plus lorsqu'elle parlait de ce fils extraordinaire, surtout devant une jeune fille à marier! Molière eût dit qu'elle s'étendait méthodiquement sur son sujet. Jusqu'au dessert, il ne fut pas question d'autre personne que de l'admirable jeune homme. Corinne, Odette, essayèrent bien de changer la conversation; mais il est difficile, presque impossible d'arrêter ces voix molles qui enfilent sans interruption les mots, les uns après les autres. Quant à Laviguerie, il se contentait d'observer Germaine. De nouveau le savant reprenait le pas sur le père : il voulait étudier sa fille, afin de trouver sur son visage les signes précurseurs de la maladie qui couvait en elle. On servait le dessert, lorsque Corinne dit :

— Mille pardons de vous interrompre, chère madame Bricourt; mais je voudrais qu'on hâtât le dîner; nous oublions, sous le charme des paroles de notre amie, que M. Paul Frager arrive ce soir avec sa mère et son beau-père, M. et Mme Claude Sirvin.

Cette phrase fit un peu rougir la langoureuse Corinne; par contre Odette, et Germaine devinrent toutes pâles. Elles insistèrent pour qu'on rentrât au salon; du salon elles allèrent sur la terrasse, comme si elles ne voulaient pas qu'on pût voir l'émotion peinte sur leur visage.

En quittant la villa des Fleurs, la seule, l'unique pensée de Paul était de courir à Hyères et de dire à sa mère combien il était heureux. Il sauta dans une voiture à deux chevaux et promit au cocher un pourboire royal, s'il franchissait vite les dix kilomètres qui séparent les deux villes. Depuis une demi-heure, le mistral soufflait, secouant ses ailes gigantesques sur la mer houleuse, sur la route poussiéreuse, sur les chênes-liège énormes. La voiture entraînait Paul à travers cet ouragan, sans qu'il daignât même y prendre garde. Il épousait Odette! C'était là pour lui l'alpha et l'oméga de toutes choses, le passé, le présent et l'avenir. Volontiers, il eût dit que ces trois mots constituaient à eux seuls un poème délicieux, presque divin, dont il était l'auteur et le lecteur. Il les eût chantés aux arbres, aux nuages, à la mer, si le mistral, se mettant de la partie, n'eût terrassé les arbres, couvert de poussière les nuages et rendu la mer si furieuse qu'elle ne pouvait rien entendre. Alors condamné au silence, Paul se contentait de se répéter à lui-même ses trois mots favoris. La vie lui semblait trop courte pour

le bonheur qu'il se promettait; il s'imaginait que la mort allait l'emporter avant qu'il eût pu en jouir.

Il trouva sa mère seule. Claude Sirvin ayant pris un panneau, sa boîte de voyage, s'en était allé tout droit devant lui, à la recherche d'un paysage. Le vrai motif de cette absence, Paul et Mme Frager le devinaient. Le peintre ne voulait pas gêner par sa présence les premiers épanchemens d'une mère et d'un fils séparés depuis quatre ans. Il suffisait qu'on lui laissât l'adresse où il pourrait joindre à Carqueirannes, sa femme et son beau-fils.

— Tu l'aimes... et elle t'aime, n'est-ce pas? dit Mme Sirvin en passant ses deux bras autour du cou de son fils. Va, je ne suis pas jalouse; je sais que le cœur humain est assez vaste pour contenir deux tendresses, et l'amour que j'ai pour mon mari ne nuit pas à l'amour que j'ai pour toi.

— Quand tu la verras!..

— Oh! je sais ce que tu vas me dire : elle est belle, bonne, intelligente. N'a-t-elle pas toutes les qualités, toutes les vertus? Tu es aveugle comme les êtres qui aiment. Si j'ai confiance en ton choix, c'est que je te sais incapable d'aimer une femme qui serait indigne de toi. Du reste, Claude m'a parlé de ta passion pour elle; elle est si violente qu'il me paraît nécessaire que je dise : « Oui. »

— Mon beau-père s'est grandement conduit envers moi, dit Paul d'une voix presque grave. Tu lui diras que je l'ai embrassé encore une fois... sur tes deux joues!

Éliane Frager, mariée en secondes noces à Claude Sirvin, semblait être non la mère, mais la sœur de son fils. Paul Dubois ou Franceschi aimeraient à tailler dans le marbre de leur ciseau divin pour y sculpter son image. Elle avait des cheveux blond cendré tordus sur sa tête comme une couronne royale. Ses grands yeux bleus étaient purs et profonds ainsi que l'eau vierge d'un lac. On ne pouvait rien critiquer dans cette figure vraiment digne d'un maître. Ni le nez, fin et droit comme celui de la Vénus Anadyomène, ni la bouche, délicate et fraîche, telle qu'un jeune fruit; ni les dents blanches, humides, entre les lèvres rouges, comme une plume de tourterelle tombée entre deux fleurs de pourpre. Vingt fois Claude avait brossé cette tête idéalement belle; vingt fois il y renonça, car jamais son génie de peintre n'était à la hauteur du modèle.

Pendant la conversation de la mère et du fils, le temps passait rapidement. A six heures et demie, Paul donnait des signes visibles d'impatience :

— Allons, lui dit sa mère en souriant, tu voudrais déjà être parti. Eh bien partons, puisque ton beau-père nous recommande bien de

ne pas l'attendre. Seulement il désire savoir où il nous rejoindra. Laisse-lui tous les renseignemens nécessaires.

Paul prit une feuille de papier et écrivit à son beau-père qu'il les trouverait jusqu'à onze heures, à peu près, chez M. Descoutures, à la villa des Fleurs, et à partir de onze heures, à l'hôtel de ***, où un appartement était retenu pour Mme Sirvin et lui. La mère et le fils montèrent en voiture à huit heures et partirent. Un quart d'heure plus tard, Claude revenait de son excursion et courait à son tour sur la route de Carqueirannes.

Comme Éliane ne lui parlait que d'Odette, Paul trouva la route très courte. D'ailleurs chaque tour de roue le rapprochait de sa bien-aimée, et il ne lui en fallait pas davantage. Il ne regardait ni à droite ni à gauche; et cependant la nuit claire et parfumée de senteurs le berçait; et cependant le mistral repliant ses ailes laissait maintenant aux chênes-liège leur immobilité, au ciel son manteau bleu opale, à la mer sa robe bleu saphir. A peine remarqua-t-il, un peu avant les premières maisons de Carqueirannes, une ombre blanche debout entre les rochers. L'ombre s'avança rapidement vers la voiture; mais le hasard voulut que Paul donnât en ce moment un ordre à son cocher; l'ombre s'arrêta brusquement et rentra dans son asile de granit.

C'était Odette. Dix minutes auparavant, elle avait prétexté un commencement de migraine et déclaré qu'elle voulait faire un tour de promenade sur la plage. Rien de plus naturel par cette nuit délicieuse. Germaine voulut l'accompagner; elle refusa, disant qu'elle était trop maussade lorsque sa migraine la tenait. Elle ajouta qu'après ce tour de promenade, si son malaise persistait, elle ne rentrerait pas au salon et remonterait droit à sa chambre. Laviguerie lui fit observer que ce serait peu poli un soir de présentation. Odette répliqua que M. et Mme Sirvin et Paul l'excuseraient, surtout la sachant indisposée.

Comme de tout temps Odette faisait à sa volonté, il fallut bien céder une fois de plus. Elle s'enveloppa de sa mante rouge et descendit sur la plage. Là elle secoua la tête d'un air farouche et se dirigea vers la falaise que longe la route de Carqueirannes à Hyères. Arrivée à son but, elle s'assit contre un rocher et attendit.

Elle songeait. Devant elle, l'immensité des vagues; au-dessus d'elle, l'immensité du ciel, et dans son cœur rien que le trouble, la violence d'agitation des passions humaines. Elle songeait. Elle voyait comme dans un rêve la riante maison, brodée de clématites et de lierre, où elle s'installait naguère à Pornic. Le lendemain, comme elle descendait vers la mer, elle rencontrait des amis qui lui présentaient M. Claude Sirvin, l'artiste puissant, au visage inspiré, qui

faisait battre tant de cœurs de femmes. Et du premier regard le sien était pris; du premier regard, elle sentait qu'elle, Odette, si hautaine, si indifférente jusque-là, elle appartenait corps et âme à cet homme! Lorsqu'elle quittait le peintre, elle se révoltait contre cette possession d'elle-même. Somme toute, une créature humaine est toujours maîtresse de sa volonté. Il suffirait d'un effort énergique, voilà tout. Mais elle le retrouvait dans la journée, dans la soirée encore, et par ses paroles éloquentes, l'artiste augmentait son empire sur la jeune fille. Oui, elle retrouvait tout cela, comme si tout cela eût daté d'hier. Claude ne tardait pas à découvrir et à partager l'amour qu'il inspirait. Il était venu à Pornic pour travailler, pour étudier des effets de mer; de là il remonterait en Bretagne. Il lui fallait des études de marine pour son tableau : *les Martyrs de Quiberon,* où il comptait peindre les héroïques Vendéens égorgés malgré la foi jurée, malgré le désespoir sublime de Hoche.

Peu à peu, et sans s'être donné le mot, Claude et Odette en venaient à être seuls tous les jours. La jeune fille rencontrait par hasard le peintre là où le peintre passait par hasard pour aller brosser une étude. Son amour triomphait aisément de sa fierté, de sa pudeur, de tout ce qui peut préserver une femme. Grâce à l'éducation reçue, elle n'était retenue par aucun frein moral et ne résistait pas à l'entraînement de sa passion. Une maladie de Mme Sirvin sauva la malheureuse de la honte. Le peintre reçut une dépêche lui annonçant que sa femme était au plus mal. Or, pour lui, Éliane, c'était la moitié de son cœur : il pouvait la trahir par faiblesse, même par une passion soudainement allumée dans ses sens, Mme Sirvin n'en restait pas moins la reine de son âme et de son intelligence. Une heure après avoir reçu la dépêche, il partait pour Paris, laissant à Odette une lettre pleine d'excuses.

« — Bah ! elle m'oubliera vite ! » pensait-il, lui l'homme aux amours faciles. Il se trompait. Le temps coulait, et elle n'oubliait pas. Elle sut vite la vérité et par les amis de Claude restés à Pornic, et par sa propre intuition de femme. Un moment elle prit en haine cette Mme Sirvin qui se mettait devant son bonheur; puis elle s'accusa justement: elle se méprisait de haïr l'épouse qui possédait tous les droits. Elle se considéra comme veuve, peut-être comme fille perdue, car elle ne consentirait jamais à épouser un homme sans lui dire la vérité ; et qui donc l'épouserait après un tel aveu? Enfin, Paul venait, et pardonnait tout; mais Paul, c'était le beau-fils de Claude. Alors, elle se raccrochait à cette idée : ce serait le salut. Toutes ces pensées remuaient en elle, comme derrière la falaise les vagues remuaient le fond paisible de la mer. Elle se perdait dans son rêve ardent et cruel, sans même se demander ce qu'on faisait à la villa des Fleurs.

Il ne s'y passait rien que de très ordinaire. Mme Sirvin excusa tout de suite l'absence d'Odette, de même que Paul. Est-ce que pour lui, tout ce que faisait sa fiancée n'était pas bien fait ? Puis il restait le vague espoir de la revoir vite. Comme il rêvait à ses amours sur la terrasse, une petite main, un peu tremblante, prit la sienne :

— Bonjour, monsieur, dit Germaine. Je suis bien étonnée de vous retrouver ici.

Paul regarda la jeune fille avec l'air stupéfait d'un homme qui rencontre à Carqueirannes une créature laissée à Naples.

— Voulez-vous faire un tour de jardin ? reprit-elle.

— Mais avec joie. Croyez-bien que je n'ai pas oublié notre aventure, là-bas, ni la campagne, ni Mme de Rozan...

— Ma tante est morte, et je suis venue vivre avec mon père et ma sœur.

— Vous êtes la sœur d'Odette?.. C'est vrai,.. ce nom de Laviguerie!.. j'aurais dû penser...

Germaine ne se laissa pas prendre à la défaite. Il avait oublié jusqu'à son nom ! Elle ajouta avec une sorte de gaîté :

— Oui, monsieur, je suis votre future belle-sœur. Vous ne vous en doutiez guère.

La lune, dans son plein, n'éclairait que la mer et les falaises derrière eux : les arbres étaient épais... Si les arbres n'eussent pas été épais, si la lune n'eût pas éclairé seulement la mer et les falaises, Paul aurait vu que souvent la gaîté cache une souffrance et que, sur le visage de Germaine, une larme glissait lentement.

Ils achevaient le tour du jardin et revenaient devant la maison :

— Odette sera bien surprise ! dit Paul.

— Au contraire, monsieur, il faut qu'elle ne sache rien.

— Pourquoi ?

— Parce que ?.. Comment vous expliquer?.. Vous savez que ma sœur et moi nous nous écrivions tous les jours ; une indisposition de ma tante m'a fait oublier de lui parler de notre rencontre ; je ne lui en ai pas parlé. Il faut que vous m'excusiez,.. votre nom même m'était sorti de la mémoire, et quand elle me l'a dit tantôt, il ne me rappelait rien. Ce n'est que tout à l'heure en vous apercevant... Vous connaissez ma sœur : elle est un peu ombrageuse. Elle s'étonnerait avec raison que, vous et moi nous étant rencontrés, nous n'ayons pas pensé à le lui dire. Il ne me reste plus, monsieur, qu'à vous demander votre parole d'honneur de taire à Odette notre petite aventure...

Elle se tut un instant ; puis se mettant à rire :

— Vous trouvez que j'attache trop d'importance à une petite chose?

— Non pas, mademoiselle; vous connaissez votre sœur mieux que moi, et je suis de votre avis qu'il vaut mieux lui taire...

— Oh! soyez tranquille, reprit-elle toujours gaîment. Je vous relèverai bientôt de votre serment.

Ils furent interrompus par Laviguerie, qui criait :

— Mais où sont-ils tous? Où est Germaine, où est M. Frager? Quant à Odette, qu'est-ce qu'elle peut faire?

Odette ne faisait rien; elle était toujours à la même place, debout contre le rocher brun, semblable à une Velléda gauloise. La lune couvrait d'une immense nappe d'argent la mer, la falaise, et la route, et les ondes lumineuses se jouaient dans l'or de ses cheveux fauves. La Méditerranée s'agitait, comme s'agitaient les pensées dans le cœur de la jeune fille; les flots se brisaient contre les rochers immobiles, comme l'angoisse la brisait elle-même. Elle regardait fixe devant elle. Son intention première était d'aller à la rencontre de Paul, de sa mère et de son beau-père, afin d'éviter le choc d'une première entrevue. Elle était sûre, que devant sa femme, Claude n'oserait pas la reconnaître. Or les choses tournaient mieux qu'elle ne l'espérait. Paul et Mme Sirvin arrivaient seuls : donc ou Claude arriverait après eux, ou elle avait jusqu'au lendemain s'il ne venait pas du tout. Elle aviserait d'ici là. En attendant, elle veillait, guettant la route, l'oreille ouverte au moindre bruit.

Soudain elle entendit au loin le roulement d'une voiture; son cœur battit à rompre. Ce devait être lui. De nouveau elle quitta la falaise et vint se mettre au milieu de la route. La voiture approchait en pleine lumière. Odette fut secouée par un frémissement : elle le reconnaissait, cet homme qui était là! cet homme qui la possédait moralement! Quand les chevaux furent à quelques pas d'elle, la jeune fille cria : « Halte! » d'une voix si nette, si énergique, que le cocher s'arrêta étonné.

Puis s'avançant vers Claude stupéfait :

— C'est moi, dit-elle; descendez.

— Vous!

Il descendit, et le cocher fit tourner les chevaux, et s'en alla en grommelant des paroles confuses.

Elle avait entraîné Claude vers les falaises. Ils étaient seuls, dans un cirque de granit, n'ayant d'autres confidens que le ciel bleu sur sur leur tête et la mer bleue à leurs pieds.

— Votre beau-fils vous a-t-il dit le nom de celle qu'il épousait?

— Non; il m'a paru désireux de le taire, avant qu'il eût obtenu son aveu.

— Cette jeune fille, c'est moi.

— Vous!

Claude semblait écrasé par cette révélation. Enfin, ardemment, il s'écria :

— Vous savez bien que ce mariage est impossible.

— Pourquoi ?

Il se tut. Elle reprit froidement :

— Parce que je vous ai aimé? Votre beau-fils le sait ; il sait du moins que, avant de le connaître, lui, j'ai aimé un autre homme. Il a pardonné, car c'est un noble cœur. Alors, parce que j'ai eu le malheur de vous rencontrer, il faut que ma vie soit à jamais brisée ! Il faut que je n'épouse pas l'un des rares êtres que j'estime ! Qui lui révélera que cet inconnu c'est vous? Personne, puisque personne ne sait notre secret. Ce n'est pas vous, car vous êtes incapable d'une pareille félonie !

— Mais c'est infâme d'épouser le beau-fils après avoir aimé le beau-père !

Elle le regarda bien en face, puis, écartant ses cheveux qui inondaient son visage livide, les yeux hagards comme une folle :

— Ah ! ce serait infâme? En vérité, je vous trouve plaisans, vous autres les voleurs d'âme ! Sachez donc tout ! Non-seulement je vous ai aimé, mais je vous aime encore ! J'ai tout fait pour vous oublier : je n'ai pas pu. Votre image était là, enfoncée dans mon cœur, et rien, non rien, n'a pu l'en arracher ! Quand j'ai su que j'allais devenir votre belle-fille, j'ai jeté un long cri de joie en moi-même. J'étais sauvée ! Somme toute, je suis une honnête femme. Je vous aime, mais ma passion ne m'a pas vaincue ! J'aurais pu chercher à vous revoir, je ne l'ai pas fait ; j'aurais pu vous rencontrer cet hiver à Paris, je me suis enterrée ici. Quand je serai votre belle-fille, à moins d'être une misérable, une créature presque incestueuse, il faudra bien que je vous oublie ! Mon devoir réussira là où échouait ma volonté, et je chasserai loin de moi votre image que je hais et mon amour que j'exècre !

Elle était plantée en face de Claude, à demi dompté par ces paroles ardentes, par la colère de ces yeux noirs, éblouissans sous les flots de la chevelure. Cependant il dit encore, mais plus bas :

— Ce mariage est impossible !

— C'est vous qui voulez l'empêcher?

— Oui.

— Eh bien, essayez donc; je vous en défie !

ALBERT DELPIT.

(La seconde partie au prochain n°.)

DIDEROT INÉDIT

D'APRÈS LES MANUSCRITS DE L'ERMITAGE

III[1].

PIÈCES DE THÉATRE, LETTRES ET OPUSCULES. — CONCLUSION.

Œuvres complètes de Diderot, éditées par J. Assézat et Maurice Tourneux, 20 vol. in-8°, 1875-1877; Garnier frères.

I.

A mesure que l'on étudie davantage Diderot, on est frappé des emplois si divers et des applications multiples de cette faculté de divination, de ce sens particulièrement intuitif qui le met en rapport d'idées et de sentimens avec le XIXe siècle. Il est à certains égards pour nous un contemporain; il exprime, par une sorte d'anticipation, l'esprit scientifique des générations qui viendront cent ans après lui, aussi bien que le genre de spéculation où elles semblent se complaire, les idées bonnes et mauvaises, spécieuses ou fausses, qu'elles adoptent avec une prédilection marquée. Il est aussi un cosmopolite. Dans l'ordre de la philosophie, il révèle l'esprit français avec toute sa liberté et son audace à l'Allemagne; il domine Lessing, il inspire Goethe; en même temps il est une façon de grand-prêtre du naturalisme qui attire par une sorte de prestige les esprits de notre temps. Dans l'ordre des sciences, il construit de toutes pièces la théorie du transformisme; il est darwiniste un siècle

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre et du 1er novembre.

avant Darwin; il se porte l'apôtre de la méthode expérimentale et l'adversaire passionné de tout ce qui ressemble de loin ou de près à des explications métaphysiques, bien qu'à l'occasion, comme nos savans modernes, il ne se fasse pas faute de spéculer à sa manière. Il est infatigable à suggérer des expériences en physique, en chimie, en physiologie; il jette confusément, parfois avec un singulier bonheur, des conjectures étonnantes; il pressent l'identité du magnétisme et de l'électricité. Dirai-je qu'il rêve d'avance quelque chose comme le télégraphe électrique (1)? — S'il s'agit de réformes politiques et sociales, il est l'inventeur de ces deux choses essentiellement modernes : la théorie de l'état promoteur des lumières, l'état scientifique, administrateur et régisseur du progrès par un despotisme intelligent, le *Culturkampf* en un mot; d'autre part, la réforme de l'enseignement public dans le sens utilitaire et professionnel. Comme publiciste, prêt sur toutes les questions, en éveil sur toutes les inventions, avide de tous les événemens d'idée, improvisateur intarissable et quotidien, auteur des innombrables articles de l'*Encyclopédie* qui mettent la science, l'art et les arts mécaniques à la portée de toutes les intelligences, il est le grand journaliste de son siècle, et sur ce point encore, c'est un précurseur. Enfin, n'est-ce pas lui qui a créé, dans le domaine des lettres, d'une part, la critique nouvelle des beaux-arts, la critique émue, personnelle, toute subjective, d'autre part, la réforme du théâtre dans un sens, sinon démocratique, du moins bourgeois, ce qui était pour ce temps-là une sorte de révolution dramatique? Beaucoup de ces réformes ou de ces transformations restent à discuter, soit pour leur utilité, soit pour leur degré de vérité; mais pour toutes, la nouveauté, au moins, n'est pas contestable; elles révèlent une étonnante activité d'esprit, malheureusement incapable d'une longue réflexion, avec des intermittences et des contradictions singulières, un don d'invention qui se disperse et se dissipe sur mille sujets, une fécondité rare, bien que stérilisée par une improvisation superficielle: en toute chose le rayon, mais pas assez concentré et perdant son intensité dans son extrême diffusion.

Nous ne trouvons rien ou presque rien d'intéressant, dans les inédits, en ce qui touche à la critique des beaux-arts, Grimm ayant pris, à mesure qu'elles se produisaient, toutes les belles pages de son ami, la fleur du panier. Rien non plus pour ce qui concerne

(1) Lettre à Mlle Volland, du 28 juillet 1762 : « Si quelque physicien, quelque Comus, étendait un jour la correspondance d'une ville à une autre, d'un endroit à quelques centaines de lieues de cet endroit, la jolie chose! *Il ne s'agirait plus que d'avoir chacun sa petite boîte; ces boîtes seraient comme deux petites imprimeries, où tout ce qui s'imprimerait dans l'une, subitement s'imprimerait dans l'autre.*

l'*Encyclopédie*, toutes les pièces importantes de cette histoire, ou plutôt de ce grand procès historique, ayant été publiées depuis longtemps. Nous serons plus heureux pour ce qui a trait à la réforme du théâtre : on nous fournit, dans cet ordre d'idées, quelques documens nouveaux qu'il y a intérêt et plaisir à confronter avec les documens déjà connus.

Vers 1762, cinq années après la publication du *Fils naturel*, qui avait été fort discuté et médiocrement goûté, au lendemain de la représentation du *Père de famille*, qui n'avait eu aucun succès à la scène, Diderot, obstiné à son idée d'une réforme dramatique, conçut le projet de réunir en un volume la *Sylvie* de Landois, qui date de 1741, peut-être la *Cénie* de Mme de Graffigny, qui est de la même époque, et certainement *le Marchand de Londres* de Lillo, *le Joueur* d'Edward Moore, et *Miss Sara Sampson*, une pièce de Lessing, jouée en 1755 sur le théâtre de Leipsick et traduite par M. Trudaine de Montigny. C'étaient comme autant de témoins que Diderot produisait en faveur de sa théorie auprès du public indifférent et de la critique railleuse. — On a retrouvé, dans les papiers de l'Ermitage, le projet d'une très curieuse préface qui devait accompagner et recommander cette publication. « Voilà, dit le réformateur méconnu, en parlant de la pièce de Lessing, la première tragédie en prose qui ait paru sur quelque théâtre que ce soit. On y brave tous les préjugés à la fois; elle est en un acte; elle est entre des personnages subalternes et elle est écrite en prose. » Probablement Lessing ne connaissait pas encore les idées de Diderot quand il écrivit, en 1755, *Miss Sara Sampson*. Ce n'est que plus tard qu'on trouve chez lui la marque de l'influence qu'il devait profondément subir. En 1760, il traduit en allemand les *Dialogues* qui suivent *le Fils naturel* (*Dorvel et Moi*), et c'est de là qu'il tire, de son propre aveu, les principes de sa poétique nouvelle appliquée au théâtre. Ce n'est pas la première fois qu'il arrive qu'un auteur ne reconnaisse clairement ses propres idées qu'à travers l'intermédiaire d'un autre esprit qui le révèle à lui-même, en redoublant pour ainsi dire sa propre image.

Quoi qu'il en soit, Diderot salue dans la pièce de Lessing la promesse du succès qui ne pourra manquer plus tard au *Fils naturel* et au *Père de famille*, quand le goût de la nation sera mieux éclairé. Il gémit d'avoir affaire à un public si obstinément aveugle à une telle évidence de beautés nouvelles: c'est pourtant le genre si mal accueilli en France, qui a fait éclore en Angleterre et en Allemagne ces pièces nouvelles qu'il offre en témoignage à son pays, « comme les romans de M. de Marivaux qui ont inspiré *Paméla*, *Clarisse* et *Grandisson*... Nous avons l'honneur d'avoir fait les premiers

pas dans ces genres divers. Il faut convenir que la hardiesse du génie anglais nous a laissés bien en arrière. Nous trouvons les choses, et tandis que le préjugé, la critique, la sottise, les étouffent chez nous, la raison de l'étranger s'en empare et produit des chefs-d'œuvre et des originaux. » A cette occasion, Diderot écrit une excellente page de critique, ou plutôt d'histoire littéraire, nous montrant la manière dont un art se forme, dont ses limites se fixent et dont la raison s'en affranchit à la longue. Un homme de génie tente une œuvre, Corneille par exemple. D'autres génies lui succèdent; les défauts de la première tentative disparaissent; tout se régularise, la forme de l'ouvrage s'établit; chacun s'y conforme, les productions se multiplient. Voilà un genre qui se crée. Mais ce genre, une fois créé, trouve des périls dans sa perfection même. Le succès y devient de plus en plus difficile. Quelle que soit la fécondité des auteurs, on ne voit plus que ce qu'on a vu cent fois. Les premiers auteurs se sont emparés de ce que les situations ou les caractères offraient de plus vrai, de plus beau, de plus frappant, de plus naturel; à la longue, les personnages, les situations se répètent, les critiques se plaisent à montrer la ressemblance, la conformité, le plagiat. Que font les auteurs traqués par la critique? Ne pouvant changer les situations mêmes que le genre trop restreint leur impose, ils se jettent, pour renouveler une matière usée, dans la bizarrerie des idées, des sentimens et des discours. Le talent se fausse à ce jeu. « On demeure quelque temps dans cette position périlleuse où l'on est sifflé, ou pour sa médiocrité ou pour sa bizarrerie. »

C'était bien là en effet l'état d'épuisement où était tombée, malgré Voltaire et Crébillon, la tragédie française dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Quel remède? « Enfin, il vient un homme de génie qui conçoit qu'il n'y a plus de ressources que dans l'infraction de ces bornes étroites que l'habitude et l'étroitesse d'esprit ont mises à l'art. L'un dit : Mais puisque les caractères sont épuisés dans la comédie, pourquoi ne pas se jeter sur les conditions? Mais quoi donc? Le ridicule est-il le seul ton de la comédie? Pourquoi n'y mettrait-on pas des actions honnêtes et vertueuses? Est-ce que ces actions ne se produisent pas dans la société? Enfin, pourquoi ne rapprocherait-on pas davantage les mœurs théâtrales des mœurs domestiques? — Dans la tragédie, on fait le même raisonnement. On dit : Mais on n'a mis jusqu'à présent sur la scène que des rois, des princes; pourquoi n'y mettrait-on pas des particuliers? Quoi donc? n'y a-t-il que la condition souveraine qui soit exposée à ces revers terribles qui inspirent la commisération ou l'horreur? Et l'on fait des tragédies bourgeoises. »

Voilà le programme de la réforme du théâtre, resserré en quel-

ques lignes, et dont on trouve l'ample développement dans *les Entretiens* qui suivent *le Fils naturel*, ou dans l'apologie de la *Nouvelle poésie dramatique* adressée à Grimm. — Mais ce programme, qui s'offre à nous avec une telle apparence de bon sens, pourquoi ne séduit-il pas le public et le trouve-t-il réfractaire à des raisonnemens si simples? Pourquoi le peuple, las de s'ennuyer à des redites perpétuelles, est-il condamné à cet ennui à perpétuité? C'est qu'il y a entre l'auteur et le public une masse « de *têtes moutonnières* et de *demi-penseurs* » qui ne savent pas remonter au-delà de leur routine et qui entassent autorités sur autorités pour décrier le genre nouveau. — Il faut bien pourtant recourir à d'autres raisons pour expliquer l'indifférence du public. Les plus magnifiques programmes ne réussissent pas à faire passer une mauvaise pièce. Une bonne pièce vaut mieux, pour recommander un genre nouveau, qu'un volume d'argumens; en cela comme en toutes choses, le meilleur argument, c'est la vie, c'est le mouvement, c'est le progrès. Vous avez beau démontrer au peuple assemblé qu'il a eu tort de ne pas s'amuser de vos inventions ou de ne pas être touché de vos larmes, si vous avez pleuré en écrivant. Il a tort, voilà tout. Que lui importe? Ou plutôt, c'est vous qui avez tort, vous, l'auteur, qui n'avez su ni l'égayer, ni l'émouvoir.

Drame honnête, drame moral, tragédie domestique et bourgeoise, drame en prose, comédie sérieuse, de quelque nom qu'il ait plu à Diderot de décorer son invention (les noms ne changent rien à la chose), en quoi consiste-t-elle? Qu'a-t-il voulu faire au juste? Et comment s'y est-il pris pour réaliser son idéal? Par quelles œuvres a-t-il exprimé sa théorie? Voilà les questions qui se posent à l'occasion de ce *Projet de Préface* et des pièces ou plans qui nous sont soumis pour la première fois.

La tragédie de Corneille et de Racine a fait son temps. La vraie tragédie, nous dit-on, est encore à trouver, et avec leurs défauts les anciens en étaient encore plus voisins que nous. C'est donc un retour à la nature et à l'antiquité que nous propose Diderot. « Quand Philoctète parle si simplement et si fortement à Néoptolème, qui lui rend les flèches d'Hercule, y a-t-il là autre chose que ce que vous diriez à mon fils, que ce que je dirais au vôtre? Cependant cela est beau. Et le ton de ce discours prononcé sur la scène devrait-il différer du ton dont on le prononcerait dans la société? Je ne le crois pas. Plus les actions sont fortes et les propos simples, plus j'admire. Je crains bien que nous n'ayons pris cent ans de suite la rodomontade de Madrid pour l'héroïsme de Rome. D'ailleurs notre vers alexandrin est trop nombreux et trop noble pour le dialogue... Je désirerais que vous n'allassiez à la représentation de quelqu'une des pièces romaines de Corneille qu'au sortir de la lecture des lettres

de Cicéron à Atticus. Combien je trouve nos auteurs dramatiques ampoulés!.. Nous n'avons rien épargné pour corrompre le genre dramatique. Nous avons conservé des anciens l'emphase de la versification qui convenait tant à des langues à quantité forte et à accent marqué, à des théâtres spacieux, à une déclamation notée et accompagnée d'instrumens; et nous avons abandonné la simplicité de l'intrigue et du dialogue, et la vérité des tableaux (1). » Revenons à la simplicité, à la nature, et en même temps ramenons sur la scène un art dont les anciens connaissaient bien les ressources, la pantomime. Nous parlons trop dans nos drames et conséquemment, nos acteurs n'y jouent pas assez. On ne parle pas autant que cela dans la vie réelle. Beaucoup de sentimens s'expriment par les attitudes, par les gestes, par le silence même. Des situations pathétiques et fortes s'expriment par des groupes. Quelle carrière nouvelle pour nos acteurs et aussi pour la vérité de l'art qui ne doit être que la nature prise sur le fait et transportée à la scène? « Qu'est-ce qui nous affecte dans le spectacle de l'homme animé de quelque grande passion? Sont-ce ses discours? Quelquefois; mais ce qui émeut toujours, ce sont des cris, des mots inarticulés, des voix rompues, quelques monosyllabes qui s'échappent par intervalles, je ne sais quel murmure entre les dents... Dans cet état l'homme passe d'une idée à une autre, il commence une multitude de discours, il n'en finit aucun, et à l'exception de quelques sentimens qu'il rend dans le premier accès et auxquels il revient sans cesse, le reste n'est qu'une suite de bruits faibles et confus, de sons expirans, d'accens étouffés que l'acteur connaît mieux que le poète. »

Pour que cette réforme soit possible, il faut d'abord que l'auteur descende de cet empyrée où il va chercher de temps immémorial ses héros, ses princes, ses rois de tragédie et qu'il puise, dans la matière même de sa vie ou de la vie des autres dont il a le spectacle sous les yeux, les vraies douleurs et les vraies catastrophes qu'il doit nous peindre et qui nous toucheront d'autant plus que nous les sentirons plus réelles et plus voisines de nous. Il faut de plus renoncer au vers alexandrin et à son intolérable et monotone noblesse qui éloigne de nous le personnage et l'acteur, et les enferme tous deux dans une sphère inaccessible. Servons-nous de la prose pour exprimer des douleurs domestiques et des catastrophes bourgeoises. Elle seule leur convient. Laissons là l'emphase théâtrale. Laissons OEdipe, Iphigénie, Mithridate, Cornélie, Mérope, Pompée, déclamer en beaux vers, épiques plus que dramatiques, leurs idéales infortunes. C'est en prose que le vrai malheur doit s'exprimer; les vrais sanglots doivent être des cris de la nature,

(1) *Paradoxe sur le comédien,* t. VIII, pp. 406 et *passim.*

non de belles tirades rimées. La prose est l'expression nécessaire de la tragédie bourgeoise.

A plus forte raison doit-elle s'employer dans la comédie. Mais il faut ici d'autres réformes pour étendre la sphère de nos plaisirs. Diderot nous propose, « comme une branche nouvelle du genre dramatique, » la *comédie sérieuse*. Cet accouplement de mots n'est pas rassurant. Ce comique sérieux est un comique qui ne fait pas rire et dès lors que peut-il bien avoir de comique? Il n'est plus que sérieux. Voyons comment Diderot l'entend. Avec Molière, la comédie de caractère est épuisée. Il n'y a, dans la nature humaine, qu'une douzaine, tout au plus, de caractères vraiment comiques et marqués de grands traits. Ceux qui sont tout en nuances ne peuvent pas être maniés aussi heureusement. Il en résulte qu'il faut substituer sur la scène la *condition* au *caractère*. Dorénavant c'est la condition, ses devoirs, ses avantages, ses embarras, qui doivent devenir l'objet principal. Sans doute, il y a bien des financiers déjà dans nos comédies; mais *le financier* n'est pas fait. Il y a des pères de famille, mais *le père de famille* n'est pas fait. Toute une carrière s'ouvre ainsi au génie de nos auteurs : on pourra jouer l'homme de lettres, le philosophe, le commerçant, le juge, l'avocat, le politique, le citoyen, le magistrat, le financier, le grand seigneur, l'intendant. « Ajoutez à cela toutes les relations : le père de famille, l'époux, la sœur, les frères. Le père de famille! quel sujet, dans un siècle tel que le nôtre, où il ne paraît pas qu'on ait la moindre idée de ce que c'est qu'un père de famille!.. Songez qu'il se forme tous les jours des conditions nouvelles. Songez que rien peut-être ne nous est moins connu que les conditions et ne doit nous intéresser davantage. Nous avons chacun notre état dans la société; mais nous avons affaire à des hommes de tous les états. Les conditions! combien de détails importans, d'actions publiques et domestiques, de vérités inconnues, de situations nouvelles à tirer de ce fonds! Et les conditions n'ont-elles pas entre elles les mêmes contrastes que les caractères? Et le poète ne pourra-t-il pas les opposer? »

La morale de la comédie est du même coup changée. C'est du caractère qu'on tirait toute l'intrigue. On cherchait les circonstances qui le faisaient ressortir et l'on enchaînait ces circonstances. On amenait des contrastes qui faisaient rire. On riait des vices et des ridicules des hommes, mais le rire était inutile et la leçon perdue. Pour peu que le caractère fût chargé, un spectateur pouvait ne pas se reconnaître et se dire à lui-même : Ce n'est pas moi. Il n'en est pas de même pour la condition. « L'homme ne peut se cacher que l'état qu'on joue devant lui ne soit le sien; il faut absolument qu'il s'applique ce qu'il entend. » Voilà le grand avantage de la co-

médie nouvelle. Elle deviendra une sorte de morale en action; elle montrera à l'homme ses devoirs dans toutes les conditions sociales où il peut se trouver. On lui en fera toucher au doigt les obligations diverses, les avantages, les inconvéniens. — En vérité, ce sera tout à fait réjouissant. Diderot avait bien raison d'inventer ce mot lugubre pour peindre une chose pareille : la *comédie sérieuse*. Est-ce une comédie? N'est-ce pas plutôt un sermon dialogué?

C'est par là que se rejoignent la tragédie bourgeoise et la comédie nouvelle. Leur objet commun doit être d'exciter à la vertu. On ne peut pas imaginer combien l'auteur,

Ami de la vertu, plutôt que vertueux,

s'exalte à cette idée de la prédication dramatique : « L'honnête, l'honnête! il nous touche d'une manière plus intime et plus douce que ce qui excite notre mépris et nos ris. Poète, êtes-vous sensible et délicat? Pincez cette corde, et vous l'entendrez résonner et frémir dans toutes les âmes. » L'art dramatique n'est pas le seul à avoir charge d'âmes. Tous les arts doivent se proposer cet objet commun « et concourir un jour avec les lois pour nous faire aimer la vertu et haïr le vice. » Et alors se peint devant ses yeux l'idéal d'un drame dans lequel on discuterait les points de morale les plus importans. Un poète agiterait la question du suicide, de l'honneur, du duel, de la fortune, des dignités. On voit cela d'ici : ce serait une suite de conférences où, sous prétexte de drame moral, toutes les thèses sur la vie et la conduite de la vie seraient successivement agitées et résolues.

Diderot prétend établir une différence entre les genres sérieux, selon qu'ils se rapprochent de la tragédie ou de la comédie. Il est assez difficile de le suivre dans ces subtilités. Selon lui, *le Fils naturel* est un drame entre la comédie et la tragédie; *le Père de famille*, entre le genre sérieux du *Fils naturel* et la comédie. Et il ne désespère pas de composer un drame qui se place entre le genre sérieux et la tragédie. Je suppose qu'il a voulu parler du *Shérif*. Il faut le coup d'œil d'un père pour distinguer ces nuances dans des productions si semblables. J'avoue qu'entre *le Fils naturel* et *le Père de famille*, il est bien malaisé de voir l'intervalle d'un genre. Dans les deux pièces, c'est le même genre, l'ennuyeux.

On connaît *le Fils naturel* et *le Père de famille*. Nous n'avons pas à revenir sur ce que la critique a signalé du vivant même de l'auteur, les mortels défauts de ces pièces, qui n'ont jamais pu vivre que d'une vie accidentelle et factice sur la scène. Et pourtant elles sont bien dans les règles de la poétique nouvelle; elles sont de tout point conformes à l'idéal que l'auteur s'est tracé. La sensibilité y

règne, la vertu en est l'objet; tout respire l'honnête. Mais il n'y a pas d'action, mais tout se passe en tirades ou en pantomimes; tout le monde disserte à son tour; on se tait avec émotion, on soupire. Les jeux de scène sont d'ailleurs indiqués avec la plus soigneuse prévoyance; les groupes se forment sous les coups des plus poignantes émotions; les attitudes de chacun se dessinent à la fois harmonieuses et diverses; il y a à chaque instant, comme l'exige la poétique nouvelle, des *cris de nature*, des mots inarticulés, des voix rompues par la passion, des phrases commencées et que le geste achève. Voyez plutôt à la scène dernière du cinquième acte, quand Lysimond entre, apportant avec lui le dénoûment de ce long imbroglio pendant lequel le frère et la sœur, qui ne connaissent pas leur parenté, se sont aimés un peu plus qu'il ne convenait. La situation est forte, elle est tendue presque à l'excès; la pantomime y remplace presque le dialogue : « Mon frère! — Ma sœur! — Dorval! — Rosalie! » Tout est noté avec la plus scrupuleuse exactitude : — (*Ces mots se disent avec toute la vitesse de la surprise et se font entendre presque au même instant.*) — « Ah! mes enfans! » (*En disant ces mots, le vieillard tient ses bras étendus vers ses enfans, qu'il regarde alternativement, et qu'il invite à se reconnaître. Dorval et Rosalie se regardent, tombent dans les bras l'un de l'autre, et vont ensemble embrasser les genoux de leur père, en s'écriant*:) — « Ah! mon père! » — Toutes les conditions du genre sont remplies, et il n'y a rien au monde de plus froid que cette scène si agitée.

Le Shérif est bien probablement ce drame qui devait se placer entre le genre sérieux et la tragédie et dont on nous rend aujourd'hui l'esquisse, ce qui nous permet de reconstruire la trilogie dramatique conçue d'après la poétique nouvelle : *le Père de famille*, une comédie sérieuse, *le Fils naturel*, un drame intermédiaire entre la comédie et la tragédie; *le Shérif* enfin se rapprochant davantage de la tragédie par les péripéties et le dénoûment. C'est vers 1769 que le plan de cette dernière pièce a été jeté par Diderot sur le papier par échappées, tout au travers des innombrables préoccupations et corvées de toute sorte, qui prenaient tout son temps, et des fantaisies qui prenaient le reste. C'est l'époque la plus occupée de sa vie. Il écrivait à Mlle Volland : « Puisque je me plais tantôt à lire les ouvrages des autres, c'est qu'apparemment le temps d'en faire est passé. Nous verrons pourtant : j'ai un certain *Shérif* par la tête et dont il faudra bien que je me délivre, ainsi que des importuns qui me le demandent. En attendant, j'ai de la besogne jusque par-dessus les oreilles : je suis trois ou quatre jours de suite enfermé dans ma robe de chambre. »

Cette pièce était destinée à être le chef-d'œuvre du genre. Per-

sonne n'a de nom que celui de sa fonction : il y a le juge prévaricateur; il y a le bon juge; il y a la fille du juge; il y a l'amant; il y a des prêtres, des bourreaux, des soldats, et enfin les *habitans du hameau ;* année indécise, localité inconnue : sous le règne de Jacques second, dans un petit hameau de la province de Kent, voilà des indications bien insuffisantes; tout se passe dans l'abstraction pure, et chaque personnage est lui-même une abstraction. Le sujet est des plus noirs: une vraie tragédie bourgeoise, avec toutes les horreurs que comporte la tragédie. Le roi Jacques, très attaché au culte de l'église romaine, fait choix d'hommes *superstitieux, ambitieux et cruels,* qu'il envoie dans les provinces persécuter les non-conformistes. Or il arriva qu'un de ces shérifs ou commissaires n'était pas seulement *le plus méchant d'entre eux,* mais peut-être *le plus méchant des hommes.* — On attend le shérif, il arrive, il interroge le juge du village qui lui a refusé autrefois sa fille en mariage et *l'a chassé du hameau pour ses mauvaises actions.* Comme tout cela est abstrait et vague ! — Le shérif propose au juge d'apostasier; celui-ci s'y refuse. Il le condamne à mort; il l'envoie *dans les prisons* (les prisons du hameau.) — La fille vient demander la grâce de son père. Le shérif la lui accorde à une condition *révoltante.* Remarquez l'euphémisme. — Le juge est mis à mort; les habitans poursuivent le shérif. Il fuit devant eux. *L'amant* de la fille du juge, l'amant qui n'a pas de nom, pas plus que le juge et que sa fille, *l'amant,* dont la condition est uniquement d'être l'amant, étend mort le shérif d'un coup de poignard et *l'atroce intolérant* meurt au milieu des imprécations. — Tous les détails, toutes les scènes, tous les jeux de scène sont déjà exactement marqués dans le *Plan.* Le shérif entre avec ses *satellites;* il les envoie à *leurs cruelles fonctions.* Il reste seul, il est plein de fureur, il se rappelle les injures du père, les mépris de la fille; *il lance des regards terribles sur le hameau.* Voilà bien la part de la pantomime qui occupe une si grande place dans la poétique nouvelle. — Scène entre l'amant et la fille, *scène de tendresse forte et honnête.* Scène entre le shérif, l'amant et le père. Reproches du père, plaidoyer, appel à de généreux sentimens, *scène de tolérance.* Tout est ainsi prévu, tout est prêt pour la mise en œuvre. Diderot s'enchantait d'avance de ces luttes, de ces contrastes, de ces situations pathétiques; la fille dévouée à son père jusqu'au déshonneur, se prostituant pour le sauver, et tandis qu'elle se prostitue, son père mis à mort, le shérif vendant à la fille la grâce de son père et ne tenant même pas son odieux marché, et l'amant errant comme une âme en peine jusqu'à ce qu'il apprenne l'horrible vérité et qu'il devienne le justicier, et à travers tout cela le conflit

de l'*atroce intolérant* et du vrai juge, l'apôtre de la tolérance. Quelle occasion à de beaux discours!

On n'attend pas de nous que nous poursuivions ce genre d'analyse. Il nous a suffi de donner un exemple de ces conceptions hâtives, qui n'ont d'intérêt que comme des essais à l'appui de la théorie nouvelle et dès lors comme des condamnations du genre. *Les Pères malheureux*, *petite tragédie en prose et en un acte*, ne sont qu'une fade imitation de l'*Éraste* de Gessner. Il est étonnant combien Diderot, sous l'influence de la sensibilité et de la vertu de théâtre, tourne facilement au Berquin. Les personnages sont *un père*, *une mère*, *deux enfans* (désignés pendant toute la pièce sous ces noms : le *plus jeune* et *l'aîné*), *un vieillard* (celui-ci par privilège a un nom propre : il s'appelle Simon), et *un cavalier* d'un certain âge qui est le grand-père inconnu. — Le costume est celui de *l'extrême indigence de la campagne*, *excepté dans le cavalier*. Le lieu de la scène est à l'entrée d'une épaisse forêt. *Ce doit être l'horreur d'un beau paysage*. — Indiquons encore le *Plan d'un divertissement domestique*, repris dans *le Prologue*, amené à sa dernière forme dans cette espèce de proverbe assez agréable, à la façon de Carmontelle ou de Théodore Leclercq, intitulé : *Est-il bon? Est-il méchant?* et dont la destinée posthume a été bizarre. Publiée en 1834, dans la *Revue rétrospective*, cette pièce fut remise en lumière, une vingtaine d'années plus tard, par les tentatives réitérées que firent M. Champfleury d'abord, puis M. Baudelaire. pour la faire représenter soit au Théâtre-Français, soit à la *Gaîté*.

Je doute qu'une suite de scènes qui se déroulent sans autre lien que la fantaisie de l'auteur eût réussi auprès du public parisien de notre temps, étranger aux traits de mœurs très particulières et pour ainsi dire anecdotiques qui faisaient tout l'intérêt de la pièce au temps de Diderot, peint par lui-même sous les traits de M. Hardouin. — Ce M. Hardouin est un être bien étonnant et qui a de singulières façons. Au moment où il annonce à une jolie et honnête solliciteuse qu'il vient d'obtenir une pension pour elle et quand il voit l'émotion la gagner, il se passe une de ces scènes muettes que l'auteur aime à jeter comme un trait de nature à travers le dialogue : « M. Hardouin écarte le mantelet de Mme Bertrand, et la met un peu en désordre. » Ce n'est qu'au bout de quelques instans que Mme Bertrand « s'aperçoit de ce désordre, » et le répare, mais pas avant que Hardouin-Diderot lui ait fait une déclaration bien inattendue dans un pareil lieu et un pareil moment : « Vous n'avez jamais été de votre vie aussi touchante et aussi belle. Ah! que celui qui vous voit dans ce moment est heureux, j'ai presque dit est à plaindre de vous avoir servie ! » — Et notez bien que tout cela n'a

pas de lien avec le reste de la pièce, que cette déclaration médiocrement délicate n'aura aucune suite. C'est tout simplement, non pas un trait de nature, comme le croyait Diderot, mais un trait de libertinage. Hardouin, resté seul, s'accable d'injures : « Hardouin, mon ami, tu t'amuses de tout, il n'y a rien de sacré pour toi : tu es un fieffé monstre. » — Rien de plus caractéristique que ce mélange, chez Diderot et spécialement dans son théâtre, de Berquin et de Crébillon fils. Ainsi dans *le Train du monde, ou les Mœurs honnêtes comme elles le sont*, c'est un imbroglio vraiment absurde et dont le sujet peut à peine s'indiquer. Tout roule autour d'un certain *petit chevalier* fort équivoque, auprès duquel s'agite, avec des confusions étranges, la rivalité répugnante des femmes et des maris. Où donc le théâtre vertueux allait-il s'égarer ce jour-là?

Assurément la réputation de Diderot ne gagnera rien à la révélation de ces fragmens de pièces. Mais il n'était pas inutile de les produire comme des moyens complémentaires d'informations sur son théâtre, sur la manière dont il l'entendait, et aussi comme des preuves de son goût pour les œuvres scéniques, de cette passion malheureuse qui ne cessa pas de l'agiter, de l'attirer dans cette direction, en dépit et peut-être en raison même des insuccès qu'il y avait rencontrés. Sur ce point-là, Diderot ne fut pas accueilli comme un prophète, du moins dans son temps et dans son pays. Ailleurs, en Allemagne par exemple, ce fut différent : on sait quelle fortune littéraire lui échut dans la *Dramaturgie de Hambourg*. Mais, en France, sauf les complimens de camaraderie, on resta incrédule et froid, quand on ne fut pas railleur. Naigeon, — oui, Naigeon lui-même, — fait ses réserves ; il se défie du système nouveau ; il ose critiquer son dieu, bien qu'il dénonce avec amertume « tous ces écrivains de gazettes et ces petits faiseurs de vers et de tragédies, dont Paris fourmille, qui se sont crus obligés de dire des injures à l'auteur de ces ouvrages et de défendre contre lui la cause de ce qu'ils appellent le bon goût. » Devant cette levée de boucliers, Diderot aurait eu besoin du patronage déclaré de Voltaire. Il le sentait et le disait : « J'en croirais volontiers M. de Voltaire, mais ce serait à la condition qu'il appuierait ses jugemens de quelques raisons qui m'éclairassent ; s'il y avait sur la terre une autorité infaillible que je reconnusse, ce serait la sienne. » Il cite avec orgueil, dans sa lettre à Mme Riccoboni, un témoignage qu'il a reçu du grand juge ; mais ce témoignage adressé en réponse à l'envoi du *Fils naturel* ne signifie pas grand'chose et Diderot lui-même le trouve incomplet : « J'écris dans un genre que Voltaire dit être *tendre*, *vertueux* et *nouveau*, et que je prétends être le seul qui soit *vrai*. » On voit d'ici le sourire malicieux de Voltaire

lorsqu'il félicitait Diderot en ces termes suspects. Pour avoir le véritable avis du patriarche sur ce genre tendre, vertueux et nouveau, il faut l'aller chercher dans son Commentaire de Corneille : « Celui, dit-il, qui ne peut faire ni une vraie comédie, ni une vraie tragédie, tâche d'intéresser par des aventures bourgeoises attendrissantes; il n'a pas le don du comique, il cherche à y suppléer par l'intérêt. » L'allusion est assez claire déjà, elle se précise : « Il peut arriver, sans doute, des aventures très funestes à de simples citoyens, mais elles sont bien moins attachantes que celles des souverains, dont le sort entraîne celui des nations. Un bourgeois peut être assassiné comme Pompée; mais la mort de Pompée fera toujours un plus grand effet que celle d'un bourgeois (1). »

Le sentiment de Voltaire n'est pas douteux à l'égard de la réforme théâtrale de Diderot, et ce fut celui de son siècle. Je ne trouve pas cependant que Voltaire ait touché le point juste dans ce procès littéraire, qu'il instruit non sans partialité. Il a raison de dire que, « si l'on traite les intérêts d'un bourgeois dans le style de Mithridate, il n'y a plus de convenance, et que, si l'on représente une aventure terrible d'un homme du commun en style familier, cette diction familière, convenable au personnage, ne l'est plus au sujet. » Diderot aurait pu lui répondre qu'entre le style de Mithridate et le langage commun, il y a un style naturel et cependant littéraire qui peut, sans affectation et sans emphase, suffire aux situations les plus fortes, et qu'il se rencontre un pathétique vrai, même dans les conditions moyennes de la société. — Voltaire n'est pas tout à fait juste non plus quand il prétend que c'est une sottise de croire « qu'un meurtre commis dans la rue Tiquetonne ou dans la rue Barbette, que des intrigues politiques de quelques bourgeois de Paris, qu'un prévôt des marchands nommé Marcel, que *les sieurs Aubert et Fauconneau* puissent jamais remplacer les héros de l'antiquité. » Diderot aurait pu répondre que l'invention humaine ne peut pourtant pas être confinée à perpétuité dans les cinq ou six familles tragiques des temps anciens et dans leur lamentable postérité. Et Shakspeare, qu'il admirait d'instinct en dépit de Voltaire, lui aurait servi, s'il l'avait mieux connu, à démontrer quel parti le génie peut tirer au théâtre des sujets du moyen âge et même des malheurs des petites gens, fût-ce un misérable juif de Venise. Voltaire a ses superstitions, ce qui arrive même à ceux qui attaquent le plus vivement la superstition. Au nombre de ces idées tenaces, comme le sont toujours les idées superstitieuses, se trouve celle d'un théâtre aristocratique, voué à

(1) *Commentaire sur don Sanche d'Aragon* et *sur Pertharite.*

des catastrophes royales et dont le premier dogme est le mépris des douleurs du commun et des larmes bourgeoises. Diderot a eu le regard plus libre et plus large que lui ; il a entrevu, bien que confusément, le drame moderne, sans pouvoir jamais entrer dans cette région nouvelle, cette terre promise, qu'il annonçait par ses vagues oracles et autour de laquelle il s'est agité toute sa vie inutilement, sans arriver ni à déterminer les vraies conditions du genre ni à en trouver la vraie formule.

Il s'est trompé plus gravement sur la *comédie sérieuse* que sur la tragédie bourgeoise. D'abord lui-même n'a jamais bien su en quoi consistait le comique sérieux, et pour une bonne raison, c'est que ce qui est sérieux n'est pas comique. Il n'a jamais distingué nettement le genre auquel appartenaient ses différentes pièces. *Le Fils naturel* et *le Père de famille* ont paru indistinctement sous le titre de comédies, bien que ces deux pièces, de son propre aveu, appartiennent à des genres différens. — Mais à la vérité, ni l'une ni l'autre n'auraient dû s'appeler comédies : car s'il y a quelque part de la gaîté, elle est lugubre. Drames, si vous voulez ; comédies, jamais, malgré les dénoûmens heureux, mais dont le bonheur se noie dans les larmes. — Le principe auquel Diderot s'attachait pour la rénovation de la scène comique est, on le sait, *la condition*. Là est le point faible, à mon avis, de la poétique nouvelle. — La condition ? Mais est-ce qu'elle était ignorée avant Diderot ? Molière n'a-t-il pas mis sur la scène des marquis et des bourgeois, des marchands et des paysans ? Ce n'était, il est vrai, qu'un accessoire pour lui et le caractère était le principal. Mais peut-il en être autrement ? La condition, en soi, n'est pas un principe de comédie. Elle ne l'est que comme un élément de variété à travers lequel se montre le caractère, l'élément humain par excellence, dans la comédie de Molière, ou comme un moyen pour l'intrigue dans la comédie de Beaumarchais. Par elle-même elle ne peut pas fonder une pièce. Il y a des financiers, des pères de famille, des juges ; mais il n'y a pas, quoi que puisse prétendre Diderot, le financier, le père de famille, le juge. Tel financier diffère de tel autre, tel père de famille n'a rien de commun avec un autre père de famille ; et c'est en cela même que consistent tout l'intérêt et le prix de ce genre d'études : il y a le financier vaniteux et le financier modeste, il y a le père de famille prodigue et le père de famille économe. Cela seul nous intéresse de voir, dans la même profession ou le même état, ressortir la diversité des caractères. C'est donc toujours au caractère que nous revenons, en y comprenant, il est vrai, les nuances à l'infini dont il se teint à travers la condition. Si Diderot veut autre chose, il s'égare à la recherche d'un idéal chimérique. Il fera le père de famille tel qu'il doit être, et alors ce sera un type

de convention, ce ne sera plus un être réel; il fera le financier, et ce ne sera plus un personnage vivant. Cette erreur le conduira à l'abstraction pure. Et en effet, il renonce même à donner des noms à ses personnages : c'est le père de famille, c'est l'amant, c'est la mère, c'est la fille. — De plus, cette manière de concevoir les personnages de ses pièces l'amène à moraliser sans cesse : le théâtre n'est plus pour lui qu'une série de scènes imaginées pour faire ressortir les difficultés et les charges, les inconvéniens et les devoirs de chaque condition. Dieu sait si l'auteur a failli à cette mission qu'il s'est donnée ! De cette conception fausse résulte ce qu'il y a d'artificiel dans son théâtre : c'est un jeu d'abstractions pures, de vertus convenues, de sensibilités prévues, d'ingénuités combinées à froid, d'ardeurs amoureuses où l'on sent l'arrangement, de scènes pathétiques d'où l'émotion vraie est bannie; rien ne vit.

C'est la faute du système; c'est surtout la faute de l'auteur. Diderot, avec ses puissantes facultés d'esprit, a la tête la moins dramatique du monde, et il s'est obstiné une partie de sa vie contre sa nature, en voulant écrire des pièces. Ce qui s'y oppose, c'est précisément le genre et l'excès de quelques-unes de ses qualités, son enthousiasme un peu vague et monotone pour la vertu, qu'il ne définit guère, mais qui exalte en lui la manie prédicante, une personnalité exubérante, une nature d'esprit subjective et expansive à la fois. Tout ce qui assure son succès, son triomphe dans la critique d'art qu'il a créée, si vive, primesautière, si personnelle, débordante d'émotion, le condamnait à échouer au théâtre : il ne sait pas s'oublier un instant. Il est toujours en scène lui-même, au lieu de ses personnages. Décidément Collé avait raison, oui, Collé, le simple faiseur de parades, quand il écrivait dans son *Journal*, après la première représentation du *Fils naturel:* « Ah! qu'il est peu naturel, ce beau fils! » — Et aussi était-il bien juste ce mot de l'abbé Arnaud à Diderot : « Vous avez l'inverse du talent dramatique : il doit se transformer dans tous les personnages et vous les transformez en vous. » Tous les personnages représentent en effet une qualité de Diderot, une de celles qu'il s'imagine avoir ou dont il sent le goût plus ou moins platonique en lui : Rosalie, c'est sa sensibilité; Clairville, c'est sa fougue et son tempérament; Dorval, c'est sa générosité ; la jeune veuve, c'est sa vertu, tous les deux, c'est son amour pour la prédication laïque. Et de même dans *le Père de famille*, Germeuil, c'est Diderot bienfaisant, se sacrifiant à ses amis, prêt à immoler même l'apparence de l'amitié pour mieux les servir; Saint-Albin, c'est Diderot amoureux, livré à la passion qui ne serait pas la passion, si elle connaissait un frein ou des obstacles; M. d'Orbesson, c'est le père édifiant,

bénissant, pontifiant, comme Diderot ne l'a jamais été, mais a toujours rêvé de l'être. — Le Commandeur n'est là que pour faire contraste et créer les obstacles dont naissent les situations : c'est *le méchant*. L'intervention du méchant, comment se concilie-t-elle avec la théorie célébrée ailleurs, chère à Diderot comme à Rousseau et au XVIIIe siècle : « Oui, la nature humaine est bonne, répète sans cesse Diderot dans sa Poétique nouvelle, elle est même très bonne. L'eau, la terre, le feu, tout est bon dans la nature... L'ouragan... La tempête... Le volcan,.. etc., etc, — Ce sont les misérables conventions qui pervertissent l'homme, et non la nature humaine qu'il faut accuser. » Il aurait fallu au moins, pour expliquer le personnage du Commandeur, nous dire dans le courant de la pièce *par quelles misérables conventions* il a été perverti. — Ailleurs on nous laisse également ignorer pourquoi le shérif est devenu le plus méchant des hommes, *l'atroce intolérant*. Et dès lors nous ne voyons pas clairement quelle est la raison d'être de l'optimisme un peu banal de Diderot. Il faut bien l'avouer d'ailleurs, l'optimisme systématique ne convient pas au théâtre, qui représente la lutte violente des passions ou le conflit des caractères, et qui dans les deux cas, excitant la terreur et la pitié ou riant des ridicules et des vices, ne justifie guère la bonté originelle de la nature humaine. Si cette nature était parfaite, il n'y aurait ni tragédie ni comédie, puisqu'il n'y aurait ni crimes, ni vices, ni ridicules, ni conflits d'aucune sorte.

Tout n'était pas faux pourtant dans les conceptions dramatiques de Diderot, si tout est faux et artificiel dans son théâtre. L'idée primitive a dévié dans les développemens qu'elle a reçus et surtout dans les applications qu'elle a subies. Mais, à l'origine, cette idée avait sa valeur. Diderot, fatigué des redites et de l'emphase de la tragédie épuisée, a conçu le drame des conditions moyennes; il a voulu créer une tragédie bourgeoise et populaire en la débarrassant de la parure des vers, excessive pour les situations nouvelles qu'il abordait; il a cherché, sans y réussir, à être vrai, et par cela même il s'est éloigné de la convention qui régnait au théâtre. Voilà dans quelles limites il nous semble que Diderot avait raison et contre Voltaire et contre son siècle. Seulement, pour avoir raison tout à fait, il fallait qu'il réussît dans ses essais dramatiques, et cela n'était guère possible, en raison de ses qualités autant que de ses défauts. L'idée s'est faussée dans l'exécution, et Diderot, au lieu de reconnaître les imperfections et les lacunes de son talent, les a, si je puis dire, dogmatisées : il en a tiré l'occasion et la matière d'une poétique nouvelle; il a prétendu faire de ses défauts mêmes un genre nouveau et donner à un art la forme de son esprit. Il a fait de sa personnalité déclamatoire et larmoyante un type, celui du poète dra-

matique. Voilà son tort. Mais ce tort ne doit pas nous faire oublier que le premier il avait eu l'idée d'une réforme nécessaire du théâtre. Cette réforme, elle a été tentée avec succès par d'autres, même en dehors du drame romantique, qui se rattache à d'autres origines. Sedaine a prouvé avec éclat, dans *le Philosophe sans le savoir*, que tout n'était pas chimérique dans la conception de Diderot, et George Sand a continué avec un grand zèle la démonstration de la vérité relative que comporte cette idée, dans *le Mariage de Victorine* et dans *Claudie*. — Oui, comme le prétendait Diderot et comme le lui accordait Voltaire en souriant, il y a *un genre tendre, vertueux, nouveau;* ajoutons ce que ne disait pas Voltaire : *et vrai*, qui peut plaire singulièrement au public, s'il est appliqué avec finesse et discrétion. Diderot a tout gâté par son absence de tact, de mesure, et son goût pour la déclamation. Mais d'honnêtes talens, postérité dramatique de Diderot, nous ont montré des pièces qui n'avaient la prétention d'être ni précisément des drames, ni des comédies, mais des idylles rustiques ou des tableaux d'intérieurs bourgeois; ils ont su donner un relief agréable « à la sensibilité profonde de l'expression, à la noblesse vaillante et simple des caractères, » se faire pardonner même « l'ingénuité, peut-être un peu surannée, qui porte un auteur à rêver des personnages trop aimans, trop dévoués, trop vertueux, » et faire couler de douces larmes par la vérité des sentimens et des situations, malgré l'extrême simplicité des moyens. Les préfaces du théâtre de George Sand sont le meilleur commentaire et le plus précis du vague idéal entrevu par Diderot ; quelques-unes de ses pièces, sans que l'auteur y ait songé peut-être, en sont devenues l'innocente et aimable justification.

II.

L'édition nouvelle, — outre quelques lettres inédites, fort curieuses, relatives au voyage de Russie, — nous offre réunies pour la première fois les lettres à Falconet, disséminées jusqu'ici dans des recueils et des publications diverses. Mais, sur un point essentiel de la correspondance de Diderot, les lacunes subsistent, je veux parler des lettres à Mlle Volland. Ici nous n'avons pas de conquête ni de découverte à signaler. On s'est contenté de reproduire le texte de l'édition de 1830, d'après la communication faite à grand prix par un littérateur français, naturalisé Russe, Jeudy-Dugour, détenteur, on ne sait comment, de ces lettres, sans qu'on sache s'il s'agissait des originaux mêmes, enlevés de France par Grimm, ou de copies faites à la bibliothèque de l'Ermitage. Il est bien à regretter que M. Léon Godard, à qui nous devons de si précieuses

découvertes dans cette bibliothèque, n'ait point cru nécessaire de collationner le texte de 1830 sur les deux volumes in-4° qui sont à Saint-Pétersbourg. Peut-être y aurait-il eu lieu à quelque variante et surtout à quelque addition curieuse au texte déjà connu. Voyez en effet que de lacunes restent à combler! Ces lettres embrassent une période de quinze années; mais nous n'avons en réalité que huit mois de l'année 1759 (et la lettre du 10 mai n'est évidemment pas la première), six mois de 1760, deux mois de 1761 et quatre mois de 1762. Après une longue et invraisemblable interruption de près de deux ans, les lettres se multiplient en 1765; 1766 nous en fournit trois, 1767 huit, 1768 une dizaine, 1769 neuf et 1770 quatre. Puis, pendant plus de deux ans et demi, nouvelle interruption; le voyage en Russie et les deux séjours en Hollande donnent six lettres, la plupart fort courtes, et la correspondance finit brusquement sans raison : Mlle Volland est morte vers 1778, six ans avant son ami.

On voit combien de parties essentielles de cette correspondance ont dû s'égarer. Cette perte est irréparable. Il n'est pas un seul écrit de Diderot qui offre, avec autant d'agrément, autant d'aperçus intéressans sur sa vie, sur le temps où il a vécu, la société dont il faisait partie, l'histoire de son esprit et de ses relations et aussi l'histoire de ce cœur mobile qui ne parut se fixer que dans cette affection. — Passion d'abord et des plus vives à ses débuts, pleine de mystère, enthousiaste, à la façon dont le mot s'entendait alors, peu à peu par l'effet de l'habitude qui s'accroît et des années qui viennent, le sentiment qui anime les lettres se modère dans l'expression; peut-être plus profond, il est plus tempéré; il parcourt toute la gradation de l'amour le plus vif à l'amitié sensible encore, mais raisonnable. Au commencement de la correspondance, Diderot, en véritable amoureux, se plaint des obstacles de divers genres que rencontre sa liaison avec Sophie; il s'irrite de la surveillance qu'on exerce autour d'eux : il y a des allusions passionnées et des sous-entendus. Peu à peu toutes ces colères et ces défiances se calment; l'expression est encore tendre, mais d'une tendresse qui n'a plus rien à cacher. Diderot finit par admettre la famille dans l'intimité élargie et attiédie de sa correspondance. La mère de Sophie, Mme Volland, la sœur, Mme Legendre, sont traitées sur le même pied que Sophie : il y a même un instant où *Uranie* (Mme Legendre) paraît prendre pour elle une bonne moitié de cette affection. Les phases diverses de ce petit roman sont marquées par les formules qui varient dans chaque période de la correspondance; c'est d'abord ma *tendre amie*, puis *mon amie*; à un certain moment, c'est aux *chères et bonnes amies* qu'on écrit, et les dernières lettres portent ces mots significatifs : *Mesdames et amies*. Le roman est

fini; la vie réelle a repris le dessus; de la vie sentimentale il n'est resté qu'un tendre souvenir, l'apaisement s'est fait. Nous n'avons rien à ajouter à cette histoire, qui est connue. Nous n'avons pas à rechercher, à l'aide de nouveaux documens qui nous font défaut, quelle était au juste cette aimable petite bourgeoise, qui a pris une si grande place dans la vie de Diderot pendant vingt-trois années et dont on sait seulement ce que Diderot nous en laisse savoir dans ses lettres, qu'elle ne se maria pas, que, née vers 1726, elle avait environ vingt-neuf ans quand il la connut, qu'elle paraît avoir eu ce qu'on appelait alors une figure intéressante plutôt que de la beauté (Muses et Grâces, pardonnez à Diderot qui nous révèle qu'elle avait « la menotte sèche » et portait lunettes, vers l'âge de trente-cinq ans); douée, cela va sans dire, de cette sensibilité qui était la vertu de ce temps-là, instruite d'ailleurs, au courant de tous les livres philosophiques qui paraissent, de ceux de Voltaire que lui envoie son amant, lectrice éclairée de *l'Esprit* d'Helvétius, de l'*Émile* de Rousseau, des *Recherches sur le despotisme oriental* de Boulanger, que lui adresse Grimm; très curieuse des beaux-arts, où il semble qu'elle apporte un jugement droit et des points de vue qui sont bien à elle et dont Diderot, le grand juge, tient grand compte.

Nous n'avons pas non plus à réviser le procès de la vertu problématique de Mlle Volland. Malgré le ton général de ces lettres et quelques passages terriblement significatifs, les nouveaux éditeurs, pris d'un scrupule assez inattendu, veulent douter encore. Il leur plaît de nous faire entendre qu'il y a là une question et qu'elle est loin d'être aussi facile à trancher que le prétendent les lecteurs superficiels de Diderot et les roués littéraires qui sourient devant les problèmes de ce genre. — Il semble cependant qu'il ne puisse y avoir d'hésitation raisonnable en présence de certaines pages où sont évoqués les souvenirs les plus troublans et les espérances les moins équivoques, sans parler des passages où Diderot pose à son amie des questions étranges de casuistique licencieuse, de physiologie grivoise, qui seraient mieux à leur place au Grandval, chez le baron d'Holbach, — de ces questions où se délecte une curiosité malsaine et qui, tout en restant ce qu'elles sont, d'une inconvenance suprême en tout état de choses, seraient un véritable outrage dans l'hypothèse d'un amour platonique, du respect qu'il comporte et des ignorances qu'il suppose. Et puis quelle idée invraisemblable que de parler de platonisme au XVIIIe siècle et à propos de Diderot, quand on connaît sa manière de voir sur les relations de ce genre et l'indifférence de certaines actions physiques! Est-il douteux qu'à cet égard Mlle Volland ait été, un instant au moins, de son école? Ce sont là des

problèmes assez vains dans lesquels l'imagination trouve à s'amuser sans grand profit.

Ce qui montre l'intérêt de cette ample et copieuse correspondance, c'est qu'on est forcé d'y revenir, dès que l'on traite un point quelconque de l'histoire de Diderot pendant les quinze années qu'elle embrasse; c'est là qu'il se livre sans réserve, qu'il raconte à tort et à travers tous les événemens, grands ou petits, auxquels sa vie a été mêlée, nous donnant ainsi au jour le jour le commentaire le plus naturel, le plus vif et le plus précis de ses écrits, de son labeur quotidien qui est énorme, de ses projets qui sont à la fois mobiles et gigantesques, de ses habitudes d'esprit, de sa vie intime, avec une liberté familière, une verve d'indiscrétion qui ne souffre pas de bornes, écrivant comme il parle et disant lui-même : « Je prends une plume, de l'encre et du papier, et puis, va comme je te pousse. »

La *Correspondance* avec Falconet est assurément moins importante pour l'histoire de Diderot et moins curieuse par les détails; elle a son prix pourtant, et l'on en peut juger aujourd'hui qu'elle paraît pour la première fois dans son ensemble, après les publications partielles qui en avaient affaibli l'intérêt. Elle se divise en deux parties : l'une qui va jusqu'au moment où Falconet part pour la Russie; l'autre qui se continue jusqu'au voyage de Diderot à Saint-Pétersbourg. — Les dix premières lettres avaient été publiées dès 1831 par M. Walferdin, d'après une copie appartenant à la famille de Vandeul. Les vingt-deux dernières ont paru en 1866 et 1867 dans la *Gazette des beaux-arts*, non sans de graves erreurs et des interpolations qui ont exigé une minutieuse révision, d'après les originaux déposés au musée Lorrain par Mme la baronne de Jankowitz, fille de Falconet. Il manque à cette précieuse collection les dernières lettres échangées entre Falconet et Diderot, relatives à la brouille qui éclata entre les deux amis, et que Mme de Jankowitz a brûlées par un scrupule de piété filiale.

On sait comment naquit cette *Correspondance* à propos d'une discussion dont le sujet nous paraît aujourd'hui bien vague et abstrait, mais qui eut le pouvoir d'exciter la verve de Diderot et de mettre en mouvement son humeur de polémiste. Falconet, qui nous en a laissé deux copies surchargées de ratures et visiblement destinées à l'impression, nous raconte l'origine de cette discussion ; « Diderot, le philosophe, et Falconet, le statuaire, au coin du feu, rue Taranne, agitaient la question si la vue de la postérité fait entreprendre les plus belles actions et produire les meilleurs ouvrages. Ils prirent parti, disputèrent et se quittèrent, chacun bien persuadé qu'il avait raison, ainsi qu'il est d'usage. Dans leurs billets du matin, ils plaçaient toujours le petit mot séditieux qui tendait à réveiller

la dispute. Enfin, la patience échappa, on en vint aux lettres. On fit plus : on convint de les imprimer... »

Pendant quelques mois, de décembre 1765 à septembre 1766, Diderot se passionna pour la thèse qu'il avait soutenue, et il se jeta dans cette discussion avec cette fougue d'esprit qui ne se ménageait pas. Il soutient que ce ne serait pas la peine de concevoir, d'exécuter des œuvres d'art ou de science, de quelque ordre qu'elles soient, si l'on ne travaillait que pour le temps présent. Et tout d'un coup, le voilà qui anime, qui agrandit, qui élève la discussion. Ici encore on surprend le matérialiste des *Élémens de physiologie*, s'enchantant de belles espérances, cédant au *sophisme de l'éphémère* et ouvrant ses ailes vers les régions idéales : « La sphère qui nous environne et où l'on nous admire, la durée pendant laquelle nous existons et nous entendons la louange, le nombre de ceux qui nous adressent directement l'éloge que nous avons mérité d'eux, tout cela est trop petit pour la capacité de notre âme ambitieuse... A côté de ceux que nous voyons prosternés, nous agenouillons devant nous ceux qui ne sont pas encore. Il n'y a que cette foule d'adorateurs illimitée qui puisse satisfaire un esprit dont les élans sont toujours vers l'infini... J'ai beau railler, vous l'avouerai-je? en regardant au fond de mon cœur, j'y retrouve le sentiment dont je me moque, et mon oreille, plus vaine que philosophique, entend même en ce moment quelques sons imperceptibles du concert lointain... L'éloge payé comptant, c'est celui qu'on entend tout contre, et c'est celui des contemporains. L'éloge présumé, c'est celui qu'on entend dans l'éloignement, et c'est celui de la postérité. Mon ami, pourquoi ne voulez-vous accepter que la moitié de ce qui vous est dû? — Ce n'est ni moi, ni Pierre, ni Paul, ni Jean qui vous loue ; c'est le goût, et le goût est un être abstrait qui ne meurt point ; sa voix se fait entendre sans discontinuer, par des organes successifs qui se perpétuent en se succédant. Cette voix immortelle se taira sans doute pour vous, quand vous ne serez plus ; mais c'est elle que vous entendez à présent ; elle est immortelle malgré vous, elle s'en va et s'en ira, disant toujours : « Falconet! Falconet! »

Ainsi se transforment les questions dans le mouvement et le feu de ce libre esprit, poète à ses bons momens, quand il n'est pas sous l'empire de ses idées systématiques ou de ses passions inférieures. Il s'exalte à cette pensée de la postérité, qui paraît au premier abord s'accorder médiocrement avec l'ensemble de ses idées sur la vie sans espérance, sur la mort sans lendemain, sur le néant futur de toute sensation et de toute conscience : « La postérité, pour le philosophe, dit-il, c'est l'autre monde de l'homme religieux... Notre émulation se proportionne secrètement au temps, à

la durée, au nombre des témoins. Vous ébaucheriez peut-être pour vous; c'est pour les autres que vous finissez... J'en veux à l'admiration de mon siècle et des siècles suivans, et si je pouvais imaginer un temps où mon travail sera méprisé, toutes les exclamations de mes concitoyens ne m'étourdiraient pas sur le bruit imperceptible d'un sifflet à venir... Le sentiment de l'immortalité, le respect de la postérité, n'excluent aucune sorte d'émulation; ils ont de plus je ne sais quelle analogie secrète avec l'enthousiasme et la poésie. C'est peut-être que les poètes et les prophètes *commercent par état* avec les temps passés et les temps à venir. C'est pour cela qu'ils interpellent si souvent les morts, qu'ils s'adressent si souvent aux races futures et que *le moment de leur pensée est toujours en deçà ou au delà de celui de leur existence.* Espèce d'êtres bien rares, bien extraordinaires, bien étonnans. Ce n'est pas de la maladie, c'est de la poésie qu'il fallait dire le τὸ θεῖον. » — Les argumens de Falconet ne manquent pas de valeur; ce qui manque, c'est la flamme. Le sculpteur répond avec fierté. avec esprit même. Il soutient qu'il suffit à l'artiste d'avoir une sorte d'engagement avec son ouvrage, un pacte secret avec sa propre conscience, pour concevoir et faire aussi bien qu'il lui est possible de concevoir et d'exécuter. Il invoque un tribunal plus redoutable à ses yeux que celui de la postérité; il ne s'y présente, dit-il, qu'en tremblant : « Ce tribunal, c'est moi,.. c'est ma juridiction naturelle. je m'y tiens. Si je croyais avoir fait un bon ouvrage qui dût être effacé de la mémoire des hommes, et qu'il vous arrivât de me plaindre, je vous répondrais : *Je m'en souviens, et c'est assez.* » Tout cela est vrai dans une certaine mesure, mais c'est la vérité d'une âme stoïque et un peu triste. Comme le souffle de l'éloquent contradicteur nous emporte plus haut et plus loin! et comme il dissipe, en se jouant, tous ces raisonnemens, comme il disperse ces fantômes d'objections qu'on lui oppose! « Vous dites qu'une femme est enivrée du plaisir qu'on la trouve belle et qu'on la voie belle, là même où elle n'est pas, mais que le sentiment de la postérité ne l'occupe guère. — D'accord, c'est que ce n'est qu'une caillette. Mais Hélène alors vous eût paru folle, si elle eût dit au statuaire : Prends ton ciseau et montre à la curiosité des nations à venir cette femme pour laquelle cent mille hommes se sont égorgés; fais que les vieillards des siècles futurs, passant devant ton ouvrage, s'écrient comme les vieillards d'Ilion, lorsque je passai devant eux : Qu'elle est belle! — Et de quoi diable! me parlez-vous de vos petites débauchées qui se font peindre à l'insu de leurs pères, de leurs mères, de leurs époux, et qui recèlent dans le dessus d'un étui ou d'une boîte à mouches l'image honteuse d'un adultère clandestin? Est-ce que ces âmes-là sont faites pour loger le sentiment de la postérité? Est-ce à cela

qu'il appartient d'en appeler aux siècles futurs? » — A cette discussion sur le respect et l'amour de la postérité, déjà présente à l'imagination de l'artiste, se mêlent des débats accessoires sur Cicéron et Pline, Pausanias et Polygnote qui ne sont que d'un intérêt secondaire. La discussion, après nous avoir offert l'image d'un grand fleuve d'éloquence, va se perdre dans des épisodes arides, comme le Rhône dans les sables.

Falconet, tout fier d'avoir soutenu cette polémique avec un homme tel que Diderot, voulait en avoir l'honneur devant les grands juges de ce temps. Il fit passer successivement les copies des lettres de Diderot et des siennes sous les yeux de Voltaire, de Catherine II, de Grimm et du prince Galitzin. Voltaire répondit par un petit billet, du 18 septembre 1767, que Diderot trouva « poli et sec. » Catherine répondit « d'un coin de l'Asie » qu'elle se garderait bien de décider entre deux adversaires si convaincus de leur propre bonne foi. — Alors Falconet voulut en appeler au juge des juges, au public. Diderot lui avait laissé espérer son consentement, mais il hésita au dernier moment, après une révision scrupuleuse qu'il fit de la correspondance, en 1769, pendant un séjour au Grandval, et la publication n'eut jamais lieu, en France du moins, de son vivant. Une copie, conservée par Falconet, fut prêtée à un Anglais, William Tooke, qui la traduisit et la fit paraître à Londres en 1774. — En 1780, sur de nouvelles instances du prince Galitzin, intermédiaire de Falconet, qui revient avec ténacité sur ce projet de publication, tant de fois repris et suspendu, voici comment Diderot répond et s'esquive : « J'ai relu cette correspondance sur la copie qu'on m'envoya de Saint-Pétersbourg, il y a dix ou douze ans. Cette copie est défectueuse en plusieurs endroits; elle me paraît incomplète en quelques autres... Nous sommes si pauvres, si mesquins, si guenilleux, si négligés et si diffus partout que cela fait pitié... De mon côté, tandis que Falconet faisait ses additions, je faisais les miennes; quand on écrit au courant de la plume, tout ce qui peut être dit sur une question ou ne vient pas ou ne se dit pas comme il devrait être dit... D'ailleurs cet ouvrage, vaille que vaille, n'appartient pas à Falconet ni à moi, mais à tous les deux, et ne peut honnêtement paraître que du consentement de l'un et de l'autre... Il y a eu pourtant une infidélité de commise. Je ne sais à qui il a confié notre manuscrit, mais on en a fait une traduction anglaise... On peut confier sa bourse à qui l'on veut, mais on ne remet à personne la bourse d'un autre... Enfin, mon prince, on ne trouve pas mauvais qu'un homme se promène chez lui en robe de chambre et en bonnet de nuit; mais il faut être décemment dans les rues, en visite, dans une église, en pu-

blic... Que Falconet publie ses lettres, si elles peuvent paraître sans les miennes, j'y consens. Pour celles-ci, je m'y oppose formellement. » Le projet n'eut pas de suite : il ne s'est réalisé qu'un siècle après; ce qui était bien tard pour un homme comme Falconet, qui ne croyait pas à la postérité.

Le reste de la correspondance, jusqu'aux jours d'amertume et de brouille où elle s'interrompt brusquement, est rempli de la sollicitude la plus touchante sur le sort de Falconet pendant le temps de son voyage au mois de septembre 1766 et les premières années de son séjour à Saint-Pétersbourg. On sait que, sur la recommandation de Diderot, il avait été chargé par l'impératrice Catherine d'élever une statue gigantesque de Pierre Ier. Le sculpteur avait emmené avec lui son élève et son amie, Mlle Collot, qui devint plus tard sa femme. Diderot les suit du regard et du cœur : « J'ai compté tous les jours depuis votre départ, leur écrit-il à tous les deux. Je vous ai suivis de vingt lieues en vingt lieues, et si vous en avez moins fait, je suis arrivé à Pétersbourg avant vous... Tous les matins, en me levant, je tirais les rideaux et je disais : Ils auront encore aujourd'hui du beau temps... Je suis retourné seul plusieurs fois à la maison de la rue d'Anjou; elle est encore comme vous l'avez laissée. Je me suis assis ou sur le canapé de canne ou sous le petit berceau et j'y ai pensé à vous. » Cette note est la note constante pendant plusieurs années. Diderot conseille, exhorte, apaise l'ami Falconet, lequel est susceptible, ombrageux, irritable à l'excès, « le Jean-Jacques de la sculpture, » comme il l'appelle; il ne cesse pas de s'intéresser à sa vie, à son art, à son œuvre. Il y a là un sentiment profond, vif, affectueux, peut-être excessif, parfois indiscret, à ce qu'il semble, un peu despotique dans la forme des conseils qu'il prodigue, prétendant diriger de loin deux destinées, deux consciences, deux artistes, et s'exposant parfois à des interprétations fâcheuses, à des mécomptes et à des ombrages.

Mais déjà, en 1767, lui-même était pressé par la grande impératrice de se rendre en Russie; le général Betzky, l'intermédiaire des grâces et des libéralités de Catherine, lui envoyait lettres sur lettres. Tout faisait d'ailleurs de ce voyage un devoir de haute convenance pour Diderot. C'est là un des épisodes intéressans de sa vie; plusieurs des fragmens inédits qui s'y rapportent ont ajouté quelques traits nouveaux à ce que l'on savait déjà.

Certes on ne peut pas dire, en voyant les hésitations de Diderot, que ce soit faute de reconnaissance. Bien au contraire : « Vous ignorez, écrit-il, ce qui s'est passé ici à l'occasion du second, du troisième, du quatrième bienfait; j'en ai tant reçu que je ne sais plus lequel. » Le premier bienfait de l'impératrice avait été l'a-

chat de sa bibliothèque au prix de 15,000 francs. Le second avait été de lui laisser cette bibliothèque sa vie durant, le troisième de lui faire une pension de 1,000 francs pour en être le bibliothécaire, le quatrième de transformer cette pension en une somme de 50,000 francs, afin qu'elle fût payée d'avance pour cinquante ans, sans compter une foule d'attentions délicates, de présens, de prévenances de toute sorte. Le cœur de Diderot fut pris, et par sa sensibilité naturelle et par sa vanité; mais on ne peut s'empêcher de trouver que sa gratitude manque de dignité par excès d'abondance et d'effusion. Elle n'a ni esprit, ni tact; elle devient à la longue fatigante et presque ridicule. Lisez cette lettre au général Betzky, ministre des arts en Russie : « Monsieur, je suis confondu, je suis stupéfait... O Catherine! soyez sûre que vous ne régnez pas plus puissamment sur les cœurs à Saint-Pétersbourg qu'à Paris... Vous avez ici une cour et vos courtisans, et ces courtisans ont des âmes nobles, hautes, honnêtes, généreuses, et leur caractère principal est de ne l'être que des héros et de vous. » Puis regardez cette scène si arrangée, si artificielle, que l'on pourrait intituler : *Un groupe de famille, ou la lyre reconnaissante :* « Une épouse sensible qui verse des larmes de joie, debout à côté de son enfant, qui la tient embrassée. Je les regarde et je ne sais plus ce que je deviens. Un noble enthousiasme me gagne; mes doigts se portent d'eux-mêmes sur une vieille lyre dont la philosophie avait coupé les cordes. Je la décroche de la muraille, où elle était restée suspendue, et, la tête nue, la poitrine découverte, comme c'est mon usage, je me sens entraîné à chanter :

Vous qui de la Divinité
Nous montrez sur le trône une image fidèle; etc. »

Et la rapsodie continue, monotone, emphatique. Puis il énumère les travaux qu'il compte dédier à l'impératrice. Il ne s'agit de rien moins, dans plusieurs lettres, que « d'une pyramide qui touchera le ciel, et où dans les siècles à venir les souverains verront, par ce que le sentiment seul de la reconnaissance aura entrepris et exécuté, ce qu'ils auraient obtenu du génie si leurs bienfaits l'avaient cherché. » Et comme l'exagération du sentiment a son contre-coup dans le style, elle produit une image bien bizarre. « Vous verrez, dit-il à Falconet, vous verrez votre ami accourir à Pétersbourg *avec sa pyramide entre ses bras.* » Cette idée de la pyramide d'œuvres futures le poursuit, comme un symbole de sa reconnaissance : « Oui, que l'impératrice agrée seulement par votre bouche le sacrifice de mes dernières années, et je me renferme, et je travaille, et j'exécute à moi seul tout ce que notre Académie française n'a pu

faire, au nombre de quarante, dans un intervalle de plus de cent quarante ans. »

Voilà le côté excessif, vantard, déclamatoire de Diderot, et aussi l'exagération de *l'homme sensible*, qui l'est sans doute, mais qui veut le paraître encore davantage, forçant sa reconnaissance, forçant ses expressions, ses attitudes, celles de sa femme, de son enfant, éperdu, larmoyant, sanglotant d'émotion, défaillant presque. Et, comme trait de psychologie, mettons en regard de ces deux lettres, destinées à passer sous les yeux de l'impératrice, celle-ci qu'il écrit d'un ton plus calme, presque maussade, à la même date, à sa confidente, Mlle Volland : « N'admirez-vous pas combien nous jugeons mal les choses, et combien de fois nous sommes trompés dans les avantages que nous leur attachons? J'ai vu ma fortune doublée presque en un moment; j'ai vu la dot de ma fille toute prête, sans prendre sur un revenu assez modique; j'ai vu l'aisance et le repos de ma vie assurés, je m'en suis réjoui, vous vous en êtes réjouie avec moi; eh bien! jusqu'à présent, *qu'est-ce que cela m'a rendu? qu'est-ce qu'il y a eu de réel dans tout cela?* » Et voilà notre enthousiaste de tout à l'heure qui se plaint. Le don de l'impératrice l'a ruiné, l'a contraint à un emprunt, cet emprunt a diminué son revenu; nouvel emprunt; de virement en virement, à la longue, le fonds menace de se réduire à rien, sans qu'il ait été un moment plus riche et sans qu'il ait rien dissipé. « En vérité, cela est trop plaisant; mais ce qui ne l'est pas, c'est que, si je ne veux pas être ingrat envers ma bienfaitrice, me voilà presque forcé à un voyage de sept à huit cents lieues; c'est que, si je ne fais pas ce voyage, je serai mal avec moi-même, mal avec elle peut-être. » Voilà bien l'humeur fantasque des gens qui se gouvernent par la sensibilité, ils n'ont de mesure en rien, et on serait tenté de les accuser d'une certaine duplicité en voyant cette contradiction perpétuelle, l'étalage au dehors de leurs beaux sentimens, en secret la plainte et parfois le mécontentement. Nous pourrions donner bien d'autres preuves significatives de ce double travers chez Diderot, pendant ou après le voyage de Russie. On se tromperait pourtant si l'on accusait trop sévèrement la sincérité de ces natures-là. Ce qu'il faut bien reconnaître, c'est l'exagération en tout, c'est la mobilité excessive de leurs impressions; c'est une facilité au changement qui met en défiance.

L'impératrice dispensa Diderot de la *pyramide* dont il la menaçait. Mais, en femme d'esprit, elle le chargea, en attendant, de ses achats de collections et d'œuvres d'art, à Paris; elle consulta son goût, toutes les fois qu'il s'agit d'une décision importante et délicate, dans cet ordre de questions, comme le choix des artistes,

des tableaux, des livres qu'elle faisait venir, et particulièrement, quand il fut question du grand monument élevé à la mémoire de Pierre le Grand. Diderot devint ainsi, par la force des choses et par les rares aptitudes de son esprit, le véritable ministre des beaux-arts de Russie, en résidence à Paris. C'est lui qui dirige l'ambassadeur, le prince Galitzin, dans ses commandes à nos artistes les plus renommés, à Michel Van Loo, à Vernet, à Vien, à Casanove, à Boucher, à Machy. Il se met en rapport avec un des brocanteurs de ce temps-là, un nommé Ménageot, homme de bien, s'il peut y en avoir dans cette partie-là, et surtout bon connaisseur. Il discute les prix, il envoie les mémoires, il presse même souvent l'envoi de l'argent promis, toujours lent à venir de Saint-Pétersbourg ; il déclare à chaque instant, dans les lettres qu'il envoie en Russie, qu'il y a des artistes qui crient, « et qu'il y a même un certain philosophe qui s'est mis sous la main de la justice par des emplettes pour sa majesté impériale. » Cela ne l'empêche pas de courir les ventes ; parfois il s'avance bien au delà des crédits alloués ; mais il ne peut résister aux belles occasions qui s'offrent à lui d'enrichir le musée de l'impératrice ; il est à la vente Gaignat et il y acquiert d'un coup cinq des plus beaux tableaux qu'il y ait en France : un Murillo, trois Gérard Dow et un J.-B. Van Loo. Une autre fois ce sont deux Vandermeulen, les plus beaux peut-être qu'il y ait en Europe. Le lendemain, deux Claude Lorrain, deux Guide, un Lemoine, une copie de l'*Io*, du Corrège, par le même Lemoine. Enfin, en 1772, c'est la grande bataille livrée autour du cabinet de peinture de M. le baron de Thiers et gagnée par Diderot au prix de 460,000 livres, au nom de la glorieuse impératrice. Ce sont des Raphaël. des Guide, des Poussin, des Van Dyck, des Schidone, des Carlo Lotti, des Rembrandt, des Wouverman, des Teniers,.. cinq cents morceaux de premier ordre.

Quand on assiste en imagination à ces batailles, presque aussi vives, sinon aussi coûteuses, que celles qui se livrent aujourd'hui à Paris, à l'hôtel des ventes, quand on suit, avec Diderot pour guide, l'énumération des trésors d'art payés de l'argent russe, notre patriotisme souffre à voir la France peu à peu dépossédée au profit d'une souveraine étrangère. On arrive à prendre parti contre Diderot comme on le faisait alors à Paris : « Je jouis de la haine publique la mieux décidée, écrit-il le 20 mars 1771, et savez-vous pourquoi ? Parce que je vous envoie des tableaux. Les amateurs crient, les artistes crient, les riches crient. Malgré tous ces cris et tous ces criards, je vais toujours mon train... Nous avons ici bon nombre de seigneurs russes qui font honneur à leur nation. L'exemple de la souveraine leur a inspiré le goût des arts, et ils s'en retourneront

dans leur patrie chargés de nos précieuses dépouilles (1). » Diderot n'a pas plus le sentiment patriotique quand il s'agit de la grande Catherine, que ne l'a Voltaire, quand il applaudit au vainqueur de Rosbach : « Les sciences, ajoute-t-il, les arts, le goût, la sagesse, remontent au Nord, et la barbarie avec son cortège descend au Midi. » A qui la faute, Diderot? Et le Nord, *d'où vous vient aujourd'hui la lumière,* comme le disait un poète votre ami, et d'où vous vient aussi la fortune, où trouve-t-il ses auxiliaires pour dépouiller la France de ses trésors, sinon parmi des Français? Trop de zèle, en vérité, pour le service de la Sémiramis du Nord.

La visite à l'impératrice, promise depuis longtemps, pouvait être ajournée, elle ne pouvait l'être indéfiniment. Diderot la retarda, il faut le dire, autant qu'il put; il avait peur de ce long voyage... « Oui, sans doute, écrit-il en réponse aux instances de Falconet, qui lui rappelle sa promesse, oui, il faut avoir vu une pareille femme une fois en sa vie, et je la verrai. Mais j'ai une femme âgée et valétudinaire; j'ai un enfant qui a du sens et de la raison. Le moment de faire le véritable rôle de père, est-ce celui de s'éloigner? Mais ce n'est pas là tout..... Je vous avouerai, à ma honte, que ces deux motifs, les plus honnêtes et les plus raisonnables, sont peut-être ceux qui m'arrêtent le moins. Ah! si je pouvais être aussi pauvre amant que je suis pauvre père et pauvre époux!... Que vous dirai-je donc? Que j'ai une amie, que je lui sacrifierais cent vies, si je les avais... Veux-tu donc, Falconet, que je mette la mort dans le sein de mon amie? » Et la lettre continue ainsi, éplorée, pathétique, dans ce ton déclamatoire que prend Diderot dès qu'il parle de l'amour et qu'il n'en parle pas gaîment. Ou sensuel ou emphatique, voilà Diderot amant : la note vraie, tendre, profonde, lui manque dans cet ordre de sentimens. Il est toujours trop haut ou trop bas, tragique ou libertin.

Il fallut partir malgré tout. Ce grand événement littéraire eut lieu en 1773. Diderot quitta Paris le 10 mai et attendit à La Haye, chez le prince Galitzin, l'arrivée de M. de Nariskin, qui avait promis de le conduire à Pétersbourg. — C'est à son arrivée en Russie que les relations se brouillèrent entre Falconet et lui; la réception froide du sculpteur en fut l'occasion. Diderot en fut tout décontenancé; il se réfugia dans l'hospitalité de M. de Nariskin. Le charme d'amitié était pour toujours rompu. Cependant Diderot, qui avait de la générosité, patienta, il manifesta sa joie d'être venu si loin pour voir le chef-d'œuvre de son ancien ami, et n'épargna pas ses dithyrambes en faveur de l'artiste et de Mlle Collot, qui allait bientôt

(1) T. XVIII, p. 327.

devenir Mme Falconet. Mais le coup était porté; quelques nouveaux conflits survinrent; peut-être un peu de jalousie de part ou d'autre, sur ce terrain dangereux, puis quelques discussions sur l'art, qui s'envenimèrent, et le divorce s'accomplit.

Nous n'avons pas de récit suivi du séjour de Diderot à la cour de Catherine; mais ses lettres de cette époque et les conversations qu'il eut à son retour en France sont pleines de détails, qui naturellement sont à la gloire de Catherine et aussi à la sienne. « J'ai eu l'honneur, écrit-il à la princesse Dashkof, d'approcher sa majesté impériale aussi souvent que je pouvais le désirer, plus souvent peut-être que je n'eusse osé l'espérer... Ailleurs on garde le silence, mais non dans le cabinet de sa majesté. Je puis vous assurer positivement que *le mensonge n'entre pas dans ce lieu quand le philosophe s'y trouve.* » Il mande à Mlle Volland « que cet intervalle de sa vie a été le plus satisfaisant qu'il était possible pour l'amour-propre. Oh! parbleu, il faudra bien que vous m'en croyiez, ajoute-t-il, sur ce que je vous dirai de cette femme extraordinaire : car mon éloge n'aura pas été payé. » Après lui avoir fait le plus bienveillant accueil, l'impératrice lui a permis l'entrée de son cabinet tous les jours depuis trois heures jusqu'à cinq ou six, et ce ne fut pas sans doute un médiocre étonnement, à cette cour illettrée et fastueuse, de voir, pendant plusieurs mois, se continuer ces entretiens quotidiens et intimes entre la grande et redoutée Catherine et cet homme de mise négligée, qui entrait chez elle dans son costume ordinaire, vêtu comme on le voyait à Paris, d'un habit brun, avec une perruque fort simple, du linge uni, un bâton à la main. C'est là un côté fort honorable du caractère du philosophe : il sut faire accepter la simplicité de son costume, « les gaucheries sans nombre » que soupçonne Mme de Vandeul, et la franchise de quelques-unes de ses opinions, tempérée, il est vrai, par les louanges excessives dont nous recueillons l'écho dans la Correspondance.

De quoi il fut question dans ces longues conversations qui durèrent plusieurs mois, nous le pouvons deviner sans peine d'après les allusions qu'il y fait et les projets de travaux qu'il emporta de Saint-Pétersbourg. Il s'agit de politique générale, de philosophie sociale, d'enseignement, de tolérance, des beaux-arts aussi et des lettres : « Vous n'avez pas oublié sans doute, dit-il à la princesse Dashkoff, avec quelle liberté vous me permettiez de vous parler dans la rue de Grenelle. Eh bien! je jouis de la même liberté dans le palais de sa majesté. On m'y permet de dire tout ce qui me passe par la tête; des choses sages peut-être, quand je me crois fou, et peut-être très folles quand je me crois sage. Les idées qu'on trans-

plante de Paris à Pétersbourg prennent, c'est certain, une couleur différente. » L'imagination du philosophe ne résiste pas à tant de prévenances. La sensibilité s'en mêle. Il s'émeut de trouver cette beauté, cette sagesse, cette force d'âme, réunies dans l'impératrice. Le voilà parti : « C'est l'âme de Brutus avec les charmes de Cléopâtre. Si elle est grande sur le trône, ses attraits, comme femme, auraient fait tourner la tête à des milliers de gens. »

Brutus et Cléopâtre, fondus en un seul être, quel rêve pour un philosophe enthousiaste! Cette image revient sans cesse sous sa plume : « Ah! mes amies, quelle souveraine! La fermeté de Brutus, les séductions de Cléopâtre; une tenue incroyable dans les idées avec toute la grâce et la légèreté de l'expression; un amour de la vérité porté aussi loin qu'il est possible... J'entre dans son cabinet, on me fait asseoir, et je cause avec la même liberté que vous m'accordez; et en sortant, je suis forcé de m'avouer à moi-même que j'avais l'âme d'un esclave dans le pays qu'on appelle des hommes libres, et que je me suis trouvé l'âme d'un homme libre dans le pays qu'on appelle des esclaves. »

Le sang-froid n'y est plus. Le philosophe est entraîné; on le voit d'ici se lever dans le cabinet de Catherine, marcher en pérorant, gesticuler à l'excès, et ce fut cela même, nous le savons, qui étonna l'impératrice. Pendant le séjour du philosophe à sa cour, elle écrivait ce billet à Mme Geoffrin : « Votre Diderot est un homme bien extraordinaire; je ne me tire pas de mes entretiens avec lui sans avoir les cuisses meurtries; j'ai été obligé de mettre une table entre lui et moi pour me mettre, moi et mes membres, à l'abri de sa gesticulation. » Voilà la contre-partie (comme il y en a en toute chose humaine), de l'enthousiasme de Diderot : c'est le trait comique au milieu du lyrisme. D'Escherny, qui rapporte ce billet impérial dans ses *Mélanges*, ajoute, ce qui achève de peindre Diderot, que cette gesticulation était si connue qu'on l'accusait de s'emparer à table des bras de ses deux voisins, de ne cesser de parler, et malgré cela, on ne sait comment, de n'en pas moins manger du plus grand appétit.

Le terme du séjour arriva. Les adieux se firent, non sans dépense de sensibilité et de larmes. Encore une fois Diderot manqua défaillir, et plus tard en racontant les derniers traits de bonté de Catherine, quand il prit congé d'elle, « il sentait que son âme s'embarrassait. » Il y avait de quoi, en effet; sur sa demande, l'impératrice (outre les présens solides et utiles), lui faisait don d'une pierre gravée qui avait appartenu au prince Orlof. « Or, il faut que tu saches, disait-il à Mme Diderot, que ce prince a été son favori; au reste, elle avait fait un excellent choix; c'est un homme plein d'é-

lévation et il n'y a que ses quatre frères qui le vaillent; ce sont eux qui l'ont mise sur le trône. » A la pensée de cette bague qui a appartenu à l'amant de l'impératrice, Diderot ne se tient pas de joie.

Le retour à La Haye fut marqué par quelques incidens qui donnent la seule note pittoresque au récit de ce voyage, où l'on s'attend en vain à voir l'imagination de Diderot ébranlée, saisie par la nouveauté de ces grands spectacles et de ces climats lointains. En cherchant bien, voici tout ce que nous trouvons dans ce genre d'impressions : « C'est ici, dit-il, le pays des grands phénomènes tant au physique qu'au moral. » Voilà qui est bien vague. Ajoutons quelques traits de paysages d'hiver finement saisis sur la route : « Nous avons fait le voyage le plus heureux; des soirées et des matinées très froides, des journées de printemps et des routes préparées tout exprès. Vous connaissez ces bâtons mis les uns à côté des autres et qui forment les grands chemins. Eh bien ! la Providence, qui aime ses bons serviteurs, avait l'attention de les couvrir toutes les nuits d'un matelas de duvet, de l'épaisseur d'un bon pied et demi... J'ai frissonné en passant la *Douïna*. De par tous les diables, on frissonnerait à moins. Des glaces crevassées de tout côté; un fracas enragé à chaque tour de roue de la voiture pesante; de l'eau qui jaillit de droite et de gauche; un pont de cristal qui s'enfonce et qui se relève en craquant... Ulysse eut peur, aux environs des Sirènes, de manquer de fidélité à sa Pénélope; et moi, j'ai eu peur d'être noyé et de ne plus revoir la mienne. L'adultère est certainement un grand péché; mais j'aimerais mieux l'avoir commis dix fois que d'être noyé une seule (1). » On peut s'étonner qu'une âme si facile à émouvoir devant un beau tableau et qui sent si vivement la nature à travers l'art, paraisse en ressentir si froidement les effets, quand il se trouve directement et face à face avec elle. Il a passé tout un hiver à Saint-Pétersbourg, et ce sont là les seuls croquis qu'il en rapporte.

En revanche, il rapportait dans ses portefeuilles et dans sa tête de grands projets de travaux dont il avait entretenu l'impératrice. Il était chargé de mettre en ordre et de publier les statuts des différens établissemens que Catherine avait fondés pour l'instruction de la jeunesse; il était autorisé d'ailleurs à communiquer ses observations personnelles et ses idées. Son premier soin, à La Haye, où il s'entendit avec des éditeurs, fut d'entreprendre la classification de ces statuts, et c'est à l'occasion de ce travail qu'il conçut le fameux plan d'une université en Russie, dont nous avons parlé

(1) *Lettres inédites au docteur Clerc et au général Betzky,* 8 avril et 15 juin 1774.

déjà. — Un autre projet lui tenait bien davantage au cœur. Il rappelle dans toutes ses lettres de cette époque qu'il avait autrefois proposé de refaire l'*Encyclopédie* pour Catherine et pour son empire, après qu'il s'était brouillé à Paris avec les libraires qui l'avaient trompé en mutilant ses manuscrits. « Elle est revenue d'elle-même, dit-il, sur ce projet qui lui plaisait, car tout ce qui a un caractère de grandeur l'entraîne. Après avoir discuté avec elle sur ce qui concerne sa gloire, elle m'a renvoyé par-devant un de ses ministres pour la chose d'intérêt. » Tout sembla d'abord s'arranger pour le mieux, avec une facilité qui aurait dû alarmer un homme moins engoué de lui-même, de ses idées et de l'empire éphémère qu'il s'imaginait avoir pris sur Catherine. On lui promettait, pour cette refonte gigantesque du monument mutilé, quarante mille roubles (deux cent mille francs). Cette fois, il pense toucher au but. « Prépare-toi à déménager, dit-il à Mme Diderot. Je t'avertirai lorsqu'il en sera temps, afin que tu trouves un logement dans un quartier qui s'arrange avec cette affaire. » Enfin il va donc être le maître respecté de son œuvre; il travaillera, il est vrai, pour une cour étrangère, mais la souveraine de cette cour est sa protectrice, son élève et son amie. L'*Encyclopédie*, libre et intacte, va donc connaître des jours nouveaux et recommencer une fortune plus brillante mille fois que celle que lui ont faite en France la méchanceté de ses ennemis, la perfidie des libraires et les ombrages du despotisme. — Naïf philosophe qui pense avoir conquis un esprit aussi puissant, aussi machiavélique que celui de Catherine, avec ses tirades sur la tolérance, sur l'égalité des hommes, les préjugés monarchiques de la vieille Europe, le progrès des lumières, la nécessité d'éclairer les peuples pour les rendre heureux! Et cela dans la Russie de 1774! Il est inimaginable à quel point Diderot avait méconnu, pendant ce séjour de quelques mois, sous l'impression et le prestige de la souveraine, l'état social de cet immense empire. — Catherine jugeait bonne pour elle la philosophie de Diderot: en ayant l'air d'en goûter les principes, elle séduisait l'apôtre qui les professait à sa cour, ou plutôt dans son cabinet d'études, et qui répandait sa gloire et ses louanges à Paris; elle se donnait aux yeux de la France, aux yeux de Voltaire et de ses amis, la figure d'une souveraine éclairée et sans préjugés; elle devançait les âges en asseyant la liberté de penser sur un trône. Mais ce qu'elle jugeait bon pour elle, utile au personnage qu'elle voulait jouer dans le monde, pouvait n'être pas aussi bon pour ses sujets. Elle en jugea ainsi; elle mit sous clé le *Plan d'une université*, et l'affaire de l'*Encyclopédie* tira en longueur. De promesse en promesse et de délais en délais, l'*Encyclopédie* moscovite mourut avant de naître, et Diderot fut

joué. Il n'y comprit jamais rien et garda ses illusions jusqu'au bout.

III.

Il est temps de conclure et de résumer, au terme de cette étude, les impressions que nous ont laissées les œuvres inédites de Diderot. Sont-elles de nature à modifier de quelque façon notre jugement sur l'écrivain ou sur le philosophe? Je dirais volontiers qu'elles le complètent en l'étendant et le précisant. Elles confirment assurément l'idée que nous avions déjà de Diderot écrivain. Plusieurs de ces fragmens nous mettent sous les yeux les idées à mesure qu'elles naissent, qu'elles jaillissent plutôt de ce puits sans fond, comme l'appelait Grimm, et qu'elles s'étalent dans leur désordre natif, sans que l'auteur fasse le moindre effort pour les diriger et les organiser. On nous dira que la plupart de ces fragmens sont des recueils de notes, soit. Mais y a-t-il un signe certain auquel on puisse, chez Diderot, distinguer les matériaux bruts de l'ouvrage lui-même? A-t-il jamais fait autre chose que des ébauches en toute chose? Certes, il a des parties du bon écrivain, parfois même du grand écrivain; il n'est cependant ni l'un ni l'autre. Il y a chez lui mouvement, éclat, imagination, chaleur. Mais il arrive rarement que ces belles qualités se soutiennent. Au milieu d'une page éloquente, voici un mot impropre, une image discordante, une note fausse dans l'harmonie qui commençait à s'emparer de vous. Tout ce que donnent seuls le travail et la réflexion fait défaut, la propriété constante des termes, la mesure, la proportion, il faut bien dire aussi le goût. La déclamation arrive vite dans ces pages ardentes et précipitées que la passion dicte, que la raison ne surveille pas. L'émotion, livrée à elle-même, s'exalte en s'exprimant, l'écrivain qui s'y abandonne croit ressentir plus qu'il n'éprouve en réalité. Il est sincère au moment où il écrit, mais c'est d'une sincérité d'imagination que le lecteur reconnaît bien et qui, refroidie pour lui, produit je ne sais quel irrésistible soupçon d'un jeu ou d'un rôle qui le tient en garde et l'avertit.

Une curieuse expérience, que nous avons faite souvent au courant de cette étude, est de citer Diderot. On peut, certes, rassembler au hasard de ses pages une foule de traits heureux, d'agréables récits, des tableaux ravissans, des raisonnemens revêtus d'éloquence, des inspirations de verve ou d'ironie qui donnent la plus haute idée de la vigueur et de l'élan de cette intelligence, de ses ressources merveilleuses d'esprit. Je porte un défi à l'admirateur le plus passionné de pouvoir citer une page entière sans quelque

scrupule ou quelque appréhension sur un mouvement trop prolongé et qui s'use en se répétant, sur quelque négligence grave ou quelque banalité qui déconcerte l'impression donnée, sur quelque métaphore incohérente, plus souvent sur l'exagération manifeste du ton qui s'élève jusqu'à blesser les oreilles un peu délicates, comme un bruit excessif d'instrumens ou une tempête d'orchestre. Il faut ou retrancher ou modifier, sans en avoir l'air, quelques mots criards, si l'on veut ne pas troubler la jouissance du lecteur. Le mieux est de retrancher, et beaucoup. On le peut sans inconvénient. De cinq à six pages débordantes ou tumultueuses on peut faire une page excellente qui, en disant moins, fait entendre davantage. Soumettez donc, si vous l'osez, à ce genre d'expériences les vrais écrivains, un Pascal, un Bossuet, un Voltaire, et vous verrez ce qui restera du chef-d'œuvre mutilé. En enlevant un mot de ces pages définitives, vous en ruinez l'architecture, de même que pour certains métaux sortis de la fournaise, l'équilibre des molécules est si parfait qu'on le détruit en en touchant une seule, laquelle changée de place, tout croule et tombe en poussière.

La méthode de travail de Diderot explique les graves défauts de l'écrivain Comment pourrait-il se reconnaître, réfléchir, proportionner son effort à l'idée, mesurer l'emploi de son esprit dans cette multiplicité d'occupations diverses et simultanées qui l'absorbent et le dispersent en même temps? Ouvrons son atelier. Que de choses à la fois, que d'entreprises différentes, que de commencemens en tout genre! Tout s'ébauche, rien ne s'achève. D'abord, pour lui-même, que de travaux à la fois et pour une seule journée et dans chaque heure! Quatre ou cinq articles de l'*Encyclopédie* en train sur les sujets les plus variés, beaux-arts et arts mécaniques, philosophie et industrie, des volumes de planches à revoir et à corriger, *le Neveu de Rameau* ou *Jacques le Fataliste* qui s'agitent dans cette tête encombrée et fumante; avec cela, des plans, des projets de théâtre qui naissent d'une anecdote, d'un trait qu'on vient de lui raconter, d'un fait historique qu'il rencontre dans un livre. Entre temps, il lit tout ce qui paraît, il s'instruit à toutes les sources; il court au Jardin des Plantes suivre les cours de chimie de Rouelle, il lit et annote les *Élémens de physiologie* de Haller, les ouvrages de Bordeu, il amasse des documens innombrables, il les rédige à la hâte. Voilà pour lui. Pour les autres, quelle générosité naïve et toujours prête! On ne l'invoque jamais en vain, dans une détresse littéraire, dans les circonstances importantes ou critiques. Il ne se plaint de rien ni de personne. « On ne me vole pas mon temps, disait-il, je le donne. » Tantôt il le donnait à son ami le baron Grimm, qui, en partant pour ses voyages, *lui remettait*, comme

disait Diderot, *son tablier*, et l'on sait s'il y faisait honneur, entassant feuilles sur feuilles pour la *Correspondance littéraire*, qui ne pouvait souffrir d'interruption, courant au théâtre pour voir la pièce nouvelle et en rendre compte, chez le libraire pour y acheter le livre nouveau, chez les peintres et chez les sculpteurs, pour y voir ce qui s'y prépare, aux salons enfin, qu'il illustre de sa plume qui vaut un pinceau. Tantôt ce sont les *Dialogues sur le commerce des blés*, que l'abbé Galiani le prie de revoir avant la publication; puis *c'est le linge* de son ami d'Holbach *qu'il faut blanchir*; œuvre difficile, car le baron n'est guère écrivain, et il veut écrire. Ce sont les lettres aussi, ces lettres auxquelles il consacre les rognures de ses journées si bien remplies et qui sont ou un charme pour lui ou une sorte de devoir de conscience. C'est Mlle Volland à qui il faut tout dire, c'est Mlle Jodin qu'il faut avertir de ce qu'elle ne doit pas faire, c'est Falconet par-ci, c'est l'abbé Lemonnier par-là. Et les princes de l'esprit avec lesquels il faut entretenir de bonnes relations diplomatiques, souvent difficiles, les Rousseau, les d'Alembert, les Voltaire!

Et ce n'est pas tout. Il y avait des suppliques à faire, des mémoires à rédiger, soit à de grands seigneurs, comme le duc de la Vrillière, soit à Mme Necker, pour des misères, imméritées ou non, mais qui, dès qu'elles devenaient des misères, lui semblaient être des droits et auxquelles sa plume se prêtait avec une charité touchante. C'était surtout dans l'ordre des misères littéraires qu'il fallait le voir à l'œuvre, actif, inépuisable en conseils, prodigue de son temps et de ses pages! Mme de Vandeul nous raconte que tout lui était bon s'il s'agissait d'obliger : épîtres dédicatoires à écrire pour des musiciens, plans de comédies pour celui qui ne savait qu'écrire, esquisses développées de scènes pour celui qui n'avait que le talent des plans, préfaces, discours, selon le besoin de l'auteur qui s'adressait à lui. « Un homme vint un jour le prier de lui écrire un *avis au public* pour une pommade qui faisait croître les cheveux; il rit beaucoup, mais il écrivit la notice. » Enfin restait à pourvoir à son petit budget personnel. Il avait abandonné à Mme Diderot ses revenus réguliers, qui suffisaient à peine à l'entretien d'un ménage modeste. Mais « il était *très dissipateur*, dit sa fille; il aimait à jouer, jouait mal et perdait toujours; il aimait à prendre des voitures, les oubliait aux portes, et il fallait payer une journée de fiacre. Les femmes auxquelles il fut attaché lui ont causé des dépenses dont il ne voulait point instruire ma mère. » Il était artiste en outre, amateur passionné de bagues, de pierres gravées, d'estampes, de miniatures. Pour suffire à ses fantaisies, il fallait se procurer de l'argent, et il avait recours à toute sorte de

travaux auxquels il n'attachait pas son nom. Il travaillait pour des corps de métiers ou bien pour des magistrats; il composait des discours pour des avocats-généraux, des discours au roi, des remontrances de parlement et diverses autres choses qui, disait-il, étaient payées trois fois plus qu'elles ne valaient. On raconte même que, dans les premiers temps de sa vie littéraire, il faisait des sermons pour des prédicateurs dans l'embarras. De cette sorte d'œuvres, écrites pour quelques louis au courant de la plume, il nous reste la *Lettre sur le commerce de la librairie,* écrite pour la corporation des libraires, retrouvée en 1861, et qui contient des pages du plus vif intérêt sur la vente des livres à cette époque, les gênes singulières qu'elle subissait, les profits qu'elle pouvait rapporter, la condition des hommes de lettres dans leur rapport avec les éditeurs, la joie du premier argent gagné par un auteur, ses exigences croissantes avec son premier succès, et enfin quelques détails personnels très curieux, comme le passage où Diderot estime à 40,000 écus le bénéfice de ses travaux littéraires jusqu'en 1767. On aime à croire que ce genre de besogne inférieure se ralentit après qu'il lui fut tombé une petite fortune du ciel du Nord, et que ses dernières années du moins furent protégées contre des tentations subalternes où son talent courait risque de s'avilir. Mais, d'après la simple énumération des travaux qui remplissaient cette vie, comment s'étonner que le temps manquât à l'écrivain, la réflexion à sa pensée, le soin à son style? On est surpris que tant de qualités aient pu survivre à une pareille dissipation de forces.

Sa nature d'esprit s'opposait aussi bien que sa méthode de travail à ce qu'il devînt un véritable écrivain. Il écrit comme il cause, avec la même verve et le même feu, les mêmes négligences et le même décousu. A vrai dire, il parlait plutôt qu'il ne causait. Il dissertait, il s'animait au bruit de sa parole, au mouvement de ses idées, il s'abandonnait au hasard de ses impressions, se mettant en scène, écoutant à peine. C'était un orateur sans tribune, dans son cabinet, à table, plutôt qu'un causeur. « Cet homme-là, disait Voltaire, est fait pour le monologue. » Le baron d'Holbach s'en accommodait à merveille, lui donnant de temps en temps la réplique par ses anecdotes et ravivant son entretien par des saillies qui devenaient pour Diderot autant d'occasions nouvelles de s'élancer plus loin ou ailleurs. Mais Mme Geoffrin le redoutait et l'écartait de ses dîners fameux du mercredi. Elle craignait, nous dit-on, sa pétulance, la hardiesse de ses opinions, soutenue, quand il était monté, par une éloquence fougueuse et intempérante. A ces dîners éclectiques, où se réunissaient les étrangers de distinction et tout ce que la ville et la cour avaient de plus instruit et de plus poli, gens

de lettres, philosophes, artistes, grands seigneurs et leurs femmes, d'Alembert convenait mieux avec la sage ordonnance de son esprit.

La conversation est une mauvaise école de composition et de style. On s'habitue aux digressions, aux épisodes, aux parenthèses, ce qui est mortel à l'art d'écrire et de composer. Diderot se rendait compte à lui-même de ces habitudes qui donnaient une empreinte et une forme particulières à son esprit. « Voyez, disait-il à Mlle Volland, les circuits que fait la conversation : les rêves d'un malade en délire ne sont pas plus hétéroclites... Tout se tient, mais il serait bien difficile de retrouver les chaînons imperceptibles qui ont attiré tant d'idées disparates... O chère amie, combien je suis bavard! Ne pourrai-je jamais, comme disait Mme de Sévigné, qui était aussi bavarde et gloutonne, quoi! « ne plus manger et me taire! » Par malheur, il transporte avec lui ses habitudes d'esprit quand il se met à écrire : il garde le mouvement, le feu, l'abondance qui entraînaient ses auditeurs. Mais ici les défauts se marquent : le sujet change à chaque instant, se transforme, s'éparpille. Ou bien l'auteur revient sur son idée pour l'affaiblir en l'exagérant; ou bien il l'abandonne et bat la campagne. — Il y a une jolie scène dans le *Mercure* de 1779 : c'est le récit que Garat, tout jeune alors, nous fait de sa première entrevue avec Diderot à La Chevrette. Nous le voyons, nous l'entendons. Quelques traits suffiront pour nous mettre la scène entière sous les yeux : « Le cœur me battait avec violence, dit Garat, au moment de voir le grand homme dont j'avais tant de fois admiré le génie. J'entre avec le jour dans son appartement, et il ne paraît pas plus surpris de me voir que de revoir le jour. Il m'épargne la peine de balbutier le motif de ma visite; il le devine apparemment... Il se lève, ses yeux se fixent sur moi, et il est très clair qu'il ne me voit plus du tout. Il commence à parler, mais d'abord si bas et si vite que j'ai peine à l'entendre et à le suivre... Peu à peu sa voix s'élève et devient distincte et sonore; il était d'abord immobile; ses gestes deviennent fréquens et animés. Il ne m'a jamais vu, et lorsque nous sommes debout, il m'environne de ses bras; lorsque nous sommes assis, il frappe sur ma cuisse comme si elle était à lui. Si les liaisons rapides et légères de son discours amènent le mot lois, il me fait un plan de législation; si elles amènent le mot théâtre, il me donne à choisir entre cinq ou six plans de drames ou de tragédies. A propos des tableaux et des scènes qu'il entrevoit, il se rappelle que Tacite est le plus grand peintre de l'antiquité, et il récite ou traduit les *Annales* et les *Histoires*. De là il passe aux barbares qui ont détruit tant de chefs-d'œuvre, à Herculanum, où peut-être on en retrouvera, ce qui le ramène en Italie, à Térence,

à Horace. Cela continue d'un train fou. Beaucoup de monde entre dans l'appartement. Le bruit des chaises qu'on avance et qu'on recule le fait sortir de son enthousiasme et de son monologue. Il me distingue au milieu de la compagnie et il vient à moi comme à quelqu'un que l'on retrouve après l'avoir vu autrefois avec plaisir. Il se souvient encore que nous avons dit ensemble des choses très intéressantes sur les lois, sur les drames et sur l'histoire; il a connu qu'il y avait beaucoup à gagner dans ma conversation. Il m'engage à cultiver une liaison dont il a senti tout le prix. En nous séparant, il me donne deux baisers sur le front et arrache sa main de la mienne avec une douleur véritable. »

Diderot fut le premier à rire de sa caricature; mais est-ce bien une caricature? Lui-même, dans un très piquant morceau inédit, nous livre le secret des tentations multiples qui viennent l'assaillir et disperser son esprit quand il veut composer, quand il a pris une feuille de papier blanc et qu'il a écrit en tête le sujet qu'il veut traiter : *de la Diversité des jugemens,* par exemple. Oui, c'est bien cela dont il veut parler... Mais quoi! plus on médite un sujet, plus il s'étend; on finit par trouver que c'est l'histoire de tout ce qu'on a dans la tête et de tout ce qui y manque. Il part tant de branches de tous les côtés, et ces branches vont s'entrelacer à tant d'autres, qui appartiennent à des sciences et à des arts divers, qu'il semble que pour parler pertinemment d'une aiguille, il faudrait posséder la science universelle. Qu'est-ce qu'une bonne aiguille? Dieu seul le sait. — Tel aussi ce sujet de la diversité de nos jugemens. S'il en est un qui n'ait ni rive ni fond, pour celui qui ne veut rien laisser en arrière, c'est bien celui-là. — Ce n'est rien moins que l'histoire du monde et de la tête de l'homme. — Et encore faudrait-il prendre l'homme avant sa naissance. Car qui ne sait combien d'influences il a subies avant que de naître! — L'enfant éprouve toutes les sensations de la mère. C'est donc l'histoire de la mère qu'il faut raconter. Et nous voilà à l'infini; en cela, comme en tout le reste, on ne peut pas plus finir qu'on n'a pu commencer.

Ce morceau charmant est la confession de l'écrivain. C'est qu'en effet, sauf pour l'*Encyclopédie*, où il était tenu en haleine par la diversité des sujets qu'il mêlait dans son travail comme il les mêlait dans sa conversation, mais qui se débrouillaient d'eux-mêmes sous la contrainte d'un cadre déterminé et de l'heure fixe, il n'a jamais pu mener une œuvre jusqu'au bout. On ne sait point au juste, pour ses écrits les plus célèbres, pourquoi ils commencent de telle ou telle façon, pourquoi ils finissent, de même qu'on ne sait presque jamais, dans la conversation la plus brillante et la plus animée, à quel point précis elle a commencé, à quel point elle peut

finir. *Les Dialogues avec d'Alembert*, *Jacques le Fataliste*, *le Neveu de Rameau* ont un mouvement et un entrain merveilleux. Mais ce ne sont là que de brillantes fantaisies qui débutent par un caprice et qui n'ont d'autre raison de s'achever que la lassitude de l'auteur. Aucun plan, aucun ordre, pas d'unité, pas de proportions, et, dans l'intervalle des passages les plus fameux, que de traversées pénibles, de circuits, de routes perdues, de défilés difficiles à franchir ! On dirait que le hasard seul a collaboré avec le talent de l'auteur. Le talent, plein de prestiges, sauve tout ici. — Mais, dans d'autres œuvres, quand le talent se fatigue, comme dans l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, la débâcle arrive. La sensibilité s'y montre vieillie, l'imagination épuisée, la déclamation fade et violente à la fois. Que d'efforts stériles et renouvelés! quelle fécondité d'avortemens !

On est un bon écrivain par nature, mais on ne se conserve tel que par volonté, et il n'y a pas un bon livre qui ne soit un acte de volonté, au même titre et en même temps qu'un signe intellectuel. Ce qui frappe le plus, quand on observe Diderot dans l'intimité de sa vie et la suite de ses œuvres, c'est l'absence complète d'une activité dirigée et maîtresse d'elle-même; il a toujours appartenu à ses impressions, à ses passions, à ses amis, à tous ceux qui l'entourent, aux événemens, aux circonstances, jamais à lui; il n'a jamais dépendu d'un plan qui ait dominé son existence ou réglé sa pensée. La plupart de ses œuvres sont les filles de la circonstance: nées d'un incident, elles croissent par une série d'incidens favorables; elles se développent ou s'arrêtent tout d'un coup sans que l'auteur ait marqué sa direction. Or, fût-on doué par la nature des facultés les plus riches et les plus rares, on ne fait rien d'excellent qu'à la condition de savoir ce que l'on veut et d'y tendre d'un effort unique et continu qui domine les impressions, qui soumette les caprices, qui rejette la fantaisie ou ne lui permette de jouer son rôle qu'en ne lui livrant pas l'empire. Eût-on reçu du ciel le plus beau talent, on ne laissera pas une œuvre définitive si la volonté n'a pas réussi à être la maîtresse des idées, à les ordonner, à les organiser, à leur montrer le but qu'elles doivent atteindre. Diderot n'a jamais pu être le maître chez lui, je veux dire. dans l'intérieur de son esprit. Il est la proie des impressions qui l'assaillent et le dispersent. Il s'abandonne au flot que le hasard amène au travers de sa vie, qui l'élève parfois au sommet d'une vague éclairée par le soleil, puis, l'instant d'après, l'engloutit dans l'ombre ou le laisse, en se retirant, sur le sable, sans qu'il ait essayé de résister ou de se diriger. — Personne n'a mieux saisi que lui cette infirmité de sa nature : « Sensibilité, signe de la bonté

de l'âme et de la médiocrité du génie... Je fais là un aveu qui n'est pas ordinaire, car si Nature a pétri une âme sensible, c'est la mienne... L'homme sensible est trop abandonné à la merci de son *diaphragme* (on sait quel rôle le diaphragme joue dans la physiologie de Diderot) pour être un grand roi, un grand politique, un grand magistrat, même un homme juste, un profond observateur et imitateur de la nature, à moins qu'il ne puisse s'oublier et se distraire de lui-même, et qu'à l'aide d'une imagination forte il ne sache se créer des fantômes qui lui servent de modèles et y tenir son attention fixée; mais alors ce n'est plus lui qui agit, c'est l'esprit d'un autre qui le domine... » Là où règne la sensibilité, l'homme et l'écrivain sont comme dépossédés d'eux-mêmes. « Faiblesse des organes, vivacité de l'imagination, délicatesse des nerfs, qui incline à compatir, à frissonner, à admirer, à craindre, à se troubler, à pleurer, à s'évanouir, à fuir, à crier, à perdre la raison, à exagérer, à mépriser, à dédaigner à l'excès et au hasard, à n'avoir aucune idée précise du vrai, du bon et du beau, à être injuste, à être fou; » c'est le bilan de l'homme sensible et voilà pourquoi il ne peut faire de grandes œuvres. Diderot le sait et s'y résigne, espérant qu'on ne le prendra pas trop au mot.

Si la volonté est nécessaire pour faire l'écrivain, je ne crains pas de dire qu'elle l'est aussi pour faire le philosophe. Dans quelle mesure Diderot l'a-t-il été et que lui a-t-il manqué pour l'être tout à fait? Pour ses amis et ses contemporains, il était *le philosophe*. C'était le nom sous lequel on le désignait, et lui seul à l'exclusion de Voltaire, de Rousseau, de vingt autres qui auraient pu également, à ce qu'il semble, y prétendre. Sans doute on voulait reconnaître et marquer par ce nom l'abondance de ses idées, son indépendance absolue des conventions humaines, son désir d'aller jusqu'au bout, non-seulement de ses idées, mais de ses fantaisies d'esprit, l'absence complète de tout préjugé et l'on peut dire de tout principe, puisque sa règle unique est dans la sensibilité, et dans une sensibilité bien souvent obscure et troublée. On voulait surtout marquer la hardiesse de l'œuvre à laquelle il s'était dévoué. OEuvre révolutionnaire au plus haut degré, ce fut aussi l'unité de cette vie sur tant d'autres points dispersée et livrée au hasard. Unité négative, si je puis dire, unité de polémique, non de doctrine, mais qui suffit pour faire à Diderot une situation en vue au-dessus de tous les autres philosophes de son temps. C'est cette passion implacable, persistante, qui a élevé contre le vieux monde, contre les vieux dogmes, contre les institutions politiques et sociales fondées sur ces dogmes, cette formidable machine de guerre qui s'est appelée l'*Encyclopédie* (*machina destruens, non ædificans*), qu'il

a bâtie avec tant d'efforts, organisée, élevée à cette hauteur d'où elle domine le siècle, appelant à la rescousse pour le grand combat toutes les forces vives, toutes les intelligences, tous les talens, les animant et les disciplinant, les engageant tour à tour dans la mêlée avec une ardeur qui s'unit à la stratégie la plus savante, seul maître, seul chef de cette immense armée qu'il inspire, qu'il lance en bataillons serrés, toujours le premier au feu, toujours en tête, renouvelant chaque jour son effort avec une indomptable et furieuse ténacité.

Cette philosophie « ferme et hardie, » dont il tire sa gloire et tout le prix de l'*Encyclopédie*, c'est la revendication du droit naturel, de la loi naturelle sous toutes ses formes, c'est aussi la haine de toute autorité s'exerçant dans le domaine de la pensée, c'est l'assaut donné aux bastilles et aux églises ; plutôt encore aux églises, car nous avons vu avec quelle facilité Diderot s'arrangeait du pouvoir absolu quand il était aux mains de Catherine ou d'un souverain quelconque favorable aux philosophes. C'est un cri de révolte qu'il pousse au milieu de son siècle. Les occasions lui sont indifférentes, tout lui est bon pour armer les esprits. Son œuvre est moins une démonstration, une théorie raisonnée qu'une dialectique enflammée, une invective ardente, infatigable contre toutes les formes de « la tyrannie » sous laquelle s'avilit l'esprit humain.

Mais enfin, en dehors de cette philosophie toute négative, animée par des passions à un degré d'exaltation qui n'admet pas le raisonnement calme et la logique commune, quand il n'est plus l'ouvrier de cette œuvre de colère, le prophète et le soldat de ce grand mouvement social qui annonce et prépare la révolution, a-t-il vraiment les qualités qui forment le philosophe? Qu'il le soit par un certain don d'intuition vive, par cette multitude d'aperçus qui jaillissent de son cerveau, qui se pressent et s'amassent autour de chaque question, par cette spontanéité d'imagination et de raison mêlées qui étonnent, éblouissent le lecteur, à un siècle de distance, comme ils entraînaient les auditeurs de ces improvisations merveilleuses, soit. Mais ici encore se marquent les imperfections et les lacunes de cet esprit puissant et déréglé. Pour être le vrai philosophe, il lui manque, avec le calme de l'esprit, la faculté logique, non pas assurément celle qui suffit à la polémique, mais celle qui poursuit l'accord fondamental entre un grand nombre d'idées et donne à l'intelligence le sentiment et la joie d'une harmonie supérieure. Il lui manque la faculté de démonstration, non pas celle qui discute et nie, mais celle qui élève des théories sur un ensemble de preuves suivies et raisonnées. Diderot appartient à cette race d'esprits qui, dédaignant

de démontrer à la façon des simples mortels ce qu'ils pensent être la vérité, rendent des oracles ou font des dithyrambes à la façon des inspirés. Il lui manque enfin cet effort de volonté, aussi nécessaire pour établir l'unité dans la vie intellectuelle qu'il l'est dans la vie morale, pour maintenir l'ensemble des idées, sous un lien logique, devant le regard de l'esprit, et sans lequel la pensée se recompose et se dissout perpétuellement, livrée à tous les caprices, à toutes les humeurs, aux fantaisies de l'imagination ou des sens, à la mobilité des impressions sans règle et sans frein. La volonté, si on l'entend ainsi, est le ressort de la faculté logique et le principe de l'unité des idées. Il y a donc, en un certain sens, un effort moral indispensable à la tenue et à la direction de l'esprit. C'est ce ressort qui fait défaut à Diderot. Peut-on considérer comme le type du philosophe, ainsi qu'on le faisait de son temps, cet être changeant et mobile qui déconcerte la critique, qui s'exalte tour à tour dans les sens les plus divers et qui disait plaisamment : « Les habitans de mon pays ont beaucoup d'esprit, trop de vivacité, une inconstance de girouette... La tête d'un Langrois est comme un coq d'église en haut d'un clocher, elle n'est jamais fixe dans un point... Pour moi, je suis bien de mon pays; seulement le séjour de la capitale et l'étude m'ont un peu corrigé. » Pas autant qu'il le croyait.

Voyons-le dans l'ordre des affections et des sentimens moraux. — Qu'y a-t-il de plus étonnant que ce mélange d'enthousiasme pour la vertu et d'immoralité absolue qui remplit sa vie et ses œuvres? C'est plus qu'un amoureux platonique et solitaire de la vertu, c'est un prédicateur, c'est un apôtre. Il pousse cette idée jusqu'à une sorte de douce manie. Il veut que le théâtre ne soit qu'une école de bonnes actions et de bonnes mœurs. Les arts ne doivent pas avoir un autre but : former l'honnête homme, développer en lui la conscience de son devoir avec toutes ses ressources, ses nuances, ses délicatesses, lui faire aimer l'honneur, la probité, tout cela est l'objet unique de l'art, de l'éloquence, de la poésie. Et à ce beau spectacle de l'humanité, devenue une grande école mutuelle de vertu, sa sensibilité s'émeut; de douces larmes l'inondent; il bénit le monde, il bénit ses amis, il se bénit lui-même. — Quel édifiant patriarche, s'écrie-t-on! quel bon père de famille! quel modèle de sensibilité et de délicatesse! Tournez la médaille. Ouvrez ses livres, ses romans, ses lettres, vous êtes confondu de cette absence complète de sens moral, au moins en ce qui regarde tout un ordre essentiel des relations humaines, de ce goût pour les scènes les plus graveleuses, de cette friandise d'obscénité qui attire et trouble les imaginations dépravées à la lecture des *Bijoux indiscrets* ou de *l'Oiseau blanc*. — Il prêche l'union libre dans le *Supplément au Voyage de Bou-*

gainville, et en attendant que le mariage à la façon du bon Orou ait passé dans les codes humains, il le pratique sans scrupule à côté de l'autre, persuadé que les scrupules seraient des concessions aux vieux préjugés et que la morale de l'avenir établira l'indifférence complète à l'égard de ces actions physiques auxquelles la société hypocrite ou trompée attache quelque importance, sans qu'elles en aient aucune aux yeux de la nature. — N'est-ce pas lui qui se charge d'éclairer sa fille sur les lois les plus secrètes de la vie, l'instruisant non de la moralité des choses, mais de leurs inconvéniens et de leurs périls, avec une hardiesse de langage dont il s'applaudit et qui nous confond? — Dans tous les autres rapports de famille, même délicatesse. Il parle de sa femme à Mlle Volland dans des termes d'une crudité qui devaient embarrasser sa maîtresse. — Chose singulière! Partisan de l'union libre, il ne l'est pas du divorce. Il réfute Helvétius, qui préconise ce correctif du mariage, et en attendant que l'union libre soit proclamée à Paris comme à Taïti, à ceux qui viennent lui proposer des solutions mixtes, comme le divorce, il ferait volontiers cette réponse célèbre : « Je vous remercie, l'adultère me suffit. » — Il s'arrange d'ailleurs pour tout concilier, la vertu et le reste. Il y a, dans sa correspondance amoureuse, un mélange extraordinaire de pédantisme moral et d'abandon au plaisir, comme quand il s'écrie, en félicitant Mlle Volland d'avoir un amant si vertueux : « Qu'il est doux, ô Sophie, d'ouvrir ses bras quand c'est pour y recevoir et y serrer un homme de bien! » Le pontife se retrouve ainsi dans les momens les plus inattendus, et tout est pour le mieux.

Mêmes variations sur le thème de l'athéisme. Sa grande prétention est de se passer de Dieu. On connaît l'anecdote que Samuel Romilly cite dans ses *Mémoires*, et qu'il avait recueillie de la bouche même de Diderot. La scène se passe chez d'Holbach. Hume se trouvait à table à côté du baron; on parla de la religion naturelle : « Pour les athées, dit Hume, je ne crois pas qu'il en existe, je n'en ai jamais vu. — Vous avez été malheureux, répondit l'autre; vous voici à table avec dix-sept à la fois. » — Diderot, qui raconte cette même histoire à Mlle Volland, ne doute pas de son athéisme. Mais il faut s'entendre. Souvent quand il s'exalte dans ce sens, c'est généralement par l'effet de l'horreur qu'il a pour tous les cultes et de la haine du prêtre qui le hante et le trouble. Dans la même lettre, il en convient avec son amie : « La notion de Dieu est excellente pour trois ou quatre têtes bien faites, mais funeste pour la généralité... Partout où l'on admet un Dieu, il y a un culte; partout où il y a un culte, l'ordre naturel des devoirs moraux est renversé, la morale corrompue, etc., etc. » Voilà sa thèse : c'est plutôt celle du fanatique

irréligieux que de l'athée. Il y a une nuance. Mais avec Diderot il ne faut pas compter qu'il y reste attaché. — Dans les *Élémens de physiologie*, dans certains passages des *Dialogues* avec d'Alembert, l'idée principale est bien qu'en mettant à la place de Dieu une matière sensible, en puissance d'abord, et puis en acte, on aura tout ce qui est produit dans l'univers, depuis la pierre jusqu'à l'homme. — Mais remarquez la mobilité de cet esprit. Dans ces mêmes *Dialogues*, voici que tout d'un coup il imagine une espèce de Dieu qui n'est pas fort différent de celui que conçoivent certains de nos contemporains, abstracteurs subtils de quintessence, d'après lesquels Dieu n'est pas, mais sera et se fait tous les jours. Ne croirait-on pas entendre quelque rêverie d'hier, quand on lit ces fragmens de conversation entre Mlle de L'Espinasse et Bordeu : « Qui est-ce qui vous a dit que ce monde n'avait pas aussi ses *méninges* comme l'homme, et qu'il ne réside pas là un être central qui serait Dieu par sa contiguité sensible avec tous les êtres et les objets de la nature, qui, par son identité avec eux, saurait tout ce qui s'y passe et par sa mémoire tout ce qui s'y est fait, et ce qui s'y fera aussi, par une suite de conjectures vraisemblables? » Voilà un Dieu âme du monde. Le plus souvent, il est vrai, c'est l'univers lui-même qui est Dieu. Parfois, et surtout quand il parle de l'art, son enthousiasme mobile et je ne sais quelle foi dans l'idéal lui restituent le Dieu qu'il a perdu. D'autres fois il s'en tient au doute, comme dans cette conversation avec Grimm, un jour que, se promenant dans un champ il avait cueilli un bluet et un épi, et méditait : « Que faites-vous là? lui dit Grimm. — J'écoute. — Qui est-ce qui vous parle? — Dieu. — Eh bien? — C'est de l'hébreu ; le cœur comprend, mais l'esprit n'est pas assez haut placé. »

Diderot a donc, comme on le voit, diverses manières de croire ou, si l'on aime mieux, de ne pas croire en Dieu. Cette mobilité de vues selon les impressions diverses et changeantes, nous la retrouvons dans presque toutes les questions. Il est donc bien difficile de parler de la philosophie de Diderot, si l'on attache à ce mot une certaine idée d'unité logique, de suite dans les principes et les raisonnemens, de fixité dans les convictions. La vérité, c'est que sa nature ne l'y portait guère et que d'ailleurs il n'a jamais eu le temps de méditer sérieusement à travers l'effroyable gaspillage de sa vie et la dispersion de son esprit. Il a l'intelligence au plus haut degré, il a le mouvement, il a la vie. C'est un des esprits les plus suggestifs que la nature ait produits. Mais, par le fait de la réflexion et de la volonté affaiblies ou absentes, la contradiction est au cœur de sa nature intellectuelle et stérilise ces dons. Je sais bien qu'on dira que c'est là précisément le signe de la supériorité d'esprit; que

certaines intelligences, plus haut placées, voient mieux les aspects changeans de la vérité; que les esprits dogmatiques sont les esprits bornés; qu'il convient d'être libre et de ne dépendre de rien, pas même de soi. On a fait ainsi de notre temps une sorte de théorie de la contradiction à l'usage des grands esprits. — J'ai peur, à vrai dire, que l'on n'arrive ainsi à confondre la vérité qui ne change pas, même à travers la multiplicité infinie de ses aspects, avec les vérités plus ou moins relatives, qui ne sont que les opinions des hommes, matière éternelle du trouble et de la mobilité. Je crains, en d'autres termes, qu'on ne mette dans les objets les plus élevés de la connaissance ou de la croyance le changement qui n'est que dans l'esprit humain lui-même. — En tout cas, cette apologie toute moderne de la contradiction, Diderot ne l'a pas inventée; il n'en a jamais réclamé le bénéfice ni l'honneur. La contradiction est dans sa nature, pour les raisons que nous avons recherchées; il n'en tire pas vanité; il subit cette imperfection sans la diviniser, et je lui en sais gré; peut-être même ne s'en aperçoit-il pas, il n'a pas songé à en faire une logique supérieure, un système, un art.

Des adversaires passionnés ont voulu profiter des variations subites et des contradictions flagrantes que l'on peut saisir dans sa pensée pour le représenter comme un sophiste. Le mot manque à la fois de justesse et de justice. La vérité, c'est qu'en dehors de la passion dominante d'où est sortie l'*Encyclopédie*, pour tout le reste, quand cette âme de combat se repose dans la spéculation pure et désintéressée, en dehors de tout esprit de parti, nous avons affaire à un homme d'intuition, non de réflexion, le contraire d'un dogmatique. Sa pensée se teint de la sensation présente, de l'humeur du moment; elle en prend la couleur passagère. Il représente bien ce genre de sincérité propre aux imaginatifs et que l'on pourrait appeler la sincérité momentanée. Plusieurs de ses ouvrages, — les *Élémens de physiologie* par exemple et la *Réfutation d'Helvétius*, — semblent venir des deux pôles opposés de la pensée humaine; ils appartiennent à des climats d'idée tout à fait contraires. Ce serait chimère que de vouloir imposer à des fantaisies une unité artificielle. Diderot est un *essayist* à la façon anglaise; plus exactement c'est un virtuose. Ces théories plus ou moins spécieuses et si diverses, qu'il expose avec tant de verve, sont pour lui comme de grands airs de musique qu'il joue plus ou moins bien, selon l'inspiration de l'heure et l'émotion, — et qu'il oublie le lendemain, avec la même facilité, après qu'il en a enchanté ses amis pendant toute une soirée et qu'il s'en est enchanté lui-même.

E. Caro.

LES

DERNIERS BEAUX JOURS

DE L'ALLIANCE ANGLO-FRANÇAISE

OSBORNE, CHERBOURG ET VILLAFRANCA

The Life of His Royal Highness the Prince Consort, by Théodore Martin, tome IV, Londres, 1879.

Le quatrième volume de *la Vie du Prince Consort,* par M. Théodore Martin, qui a paru il y a peu de mois à Londres, mérite d'être lu avec attention par tous ceux qui s'occupent de politique et d'histoire contemporaine. L'intérêt de cette publication, entreprise et poursuivie sous un haut patronage, ne réside pas seulement dans le récit des faits et dans les appréciations du judicieux historien, mais aussi dans les documens qu'il a eus à sa disposition : documens dont les uns étaient inédits et dont les autres se trouvent pour la première fois réunis dans un même cadre. Forcé de faire un choix au milieu de matériaux extrêmement précieux, nous nous occuperons plus particulièrement de ceux qui concernent les relations du gouvernement anglais avec les diverses nations européennes et surtout avec la France, laissant au second plan ceux qui n'ont trait qu'à la vie intérieure de la Grande-Bretagne. Cette préférence se justifie d'autant mieux que le quatrième volume de M. Martin passe en revue les années 1857, 1858 et 1859, remplies de faits si importans pour l'histoire générale de l'Europe. C'est pendant ces trois années que l'alliance anglo-française, après avoir été aussi étroite que

possible au moment de la guerre de Crimée, commence à se relâcher, puis se resserre une dernière fois pour se dénouer enfin peu à peu et faire place à une froideur marquée. C'est pendant ces trois années que la politique du second empire abandonne la défense de l'équilibre européen, qui lui avait si bien réussi, pour se jeter dans une voie tout opposée, au terme de laquelle elle devait rencontrer de si cruels mécomptes.

Personne peut-être, en Europe, n'a été plus au courant que le prince Albert, de toutes les intrigues diplomatiques qui se sont croisées et enchevêtrées pendant cette curieuse période. Non-seulement il possédait l'absolue confiance de la reine Victoria, qui avait trouvé dans le plus attentif des maris l'ami le plus sûr et le conseiller le plus sagace ; non-seulement il avait des relations de famille ou d'amitié avec toutes les cours de l'Europe, sauf toutefois avec celle de Russie, mais il avait fini par conquérir, malgré des résistances qui furent parfois très vives, un crédit presque sans bornes auprès des hommes d'état anglais que le jeu des institutions parlementaires portait tour à tour au pouvoir (1). Si la discrétion et le tact, qui étaient les traits dominans de son caractère, l'engageaient à ne jamais faire montre de son influence, elle n'en était pas moins grande, bien au contraire. Rien ne se faisait, surtout dans la politique étrangère, sans qu'il fût averti, consulté et presque toujours écouté. Ses notes, ses lettres, ses conversations, sont donc le miroir le plus fidèle des négociations secrètes de son temps.

I.

L'année 1856 venait de finir. Qui de nous ne se souvient de la brillante situation qu'avaient alors l'empire et l'empereur? La guerre d'Orient était terminée, le traité de Paris signé, l'équilibre de l'Europe raffermi. Imaginons un instant que Napoléon III, satisfait des résultats inespérés qu'il venait d'obtenir, eût évité toute guerre nouvelle et se fût contenté de développer tranquillement les ressources d'un empire vaste, prospère, redouté; qui peut dire que les destinées de la France et celles de la dynastie napoléonienne n'auraient pas été changées? Cependant, au milieu des joies du triomphe, au milieu des acclamations du peuple de Paris battant des mains au retour des troupes de Crimée, au milieu des caresses de toutes les vieilles cours, étonnées et charmées de trouver chez l'héritier du nom de Napoléon tant de modération dans la victoire, l'idée d'un remaniement général de la carte d'Europe couvait dans

(1) Voir à ce sujet, dans la *Revue* du 15 décembre 1877, la très curieuse étude de M. Saint-René Taillandier : *Lord Palmerston et la Question du prince Albert.*

ce cerveau, que les méditations de l'exil avaient préparé au pouvoir, mais aussi aux aventures.

Déjà, pendant les négociations pour la conclusion de la paix, l'empereur avait offert à l'Autriche les Principautés danubiennes. Ses ouvertures ayant été immédiatement déclinées par la cour de Vienne, les pourparlers ne furent pas poussés bien loin, de telle sorte que Napoléon III n'eut probablement pas l'occasion de développer dans toutes ses parties le plan dont cette proposition n'était que le premier chapitre. Toutefois il n'existe plus guère de doutes aujourd'hui sur le but qu'il se proposait. Il ne voulait pas seulement opposer l'Autriche à la Russie dans l'orient de l'Europe, comme M. de Bismarck cherche à le faire en ce moment, il visait en outre à résoudre tout à la fois la question polonaise et la question italienne. C'est lui-même qui a fait plus tard cette confidence à lord Cowley et à lord Clarendon dans deux conversations rapportées par M. Martin. La déception causée par le refus du cabinet de Vienne paraît avoir été assez cuisante : elle fut suivie d'une brusque évolution de la politique française. On se tourna du côté de la Russie, qui, trop heureuse de sortir de son isolement, n'eut garde de repousser les avances qui lui étaient faites. L'empereur, après avoir été si près de donner les Principautés danubiennes à l'Autriche, s'était épris tout à coup d'un goût très vif pour l'indépendance de ces pays : il ne songeait plus qu'à les unir, à les fortifier, à les régénérer. La Russie était toute disposée à entrer dans cette voie. Le difficile était d'y entraîner l'Angleterre : car Napoléon III voulait bien rompre avec Vienne, mais point du tout avec Londres, ainsi que le prouve une lettre, en date du 18 mai 1857, adressée par lord Clarendon au prince Albert :

Je crois, comme votre altesse royale, que nous devons surveiller de très près l'empereur; car je ne fais pas doute qu'il ne roule dans sa tête une foule de projets bizarres et qu'il ne rêve de s'immortaliser par une reconstitution de l'Europe... Il a, je ne sais pourquoi, une vieille hostilité contre l'Autriche, et il m'a proposé à Paris une alliance intime, à l'exclusion de cette puissance, entre la France, l'Angleterre et la Russie.

Le prince Albert connaissait bien le secret du mécontentement de l'empereur contre l'Autriche. Le 16 mai, il écrivait à son plus intime confident, le baron Stockmar : « A Paris, on est très monté contre nous et encore plus contre l'Autriche. Pour des remaniemens territoriaux, nous sommes des alliés gênans. L'Autriche surtout, par suite de sa situation en Italie et de son parti pris de ne pas laisser enlever les Principautés à la Turquie, est forcément

dans le camp opposé à la France. » Le 18, il écrivait encore à Stockmar : « La politique française, après avoir été autrichienne jusqu'à l'absurde avant les conférences pour la paix, s'est brusquement jetée dans le sens opposé et favorise aujourd'hui la Russie avec une égale ardeur. Cela tient, dit-on, à ce que l'Autriche a refusé pour elle-même l'annexion des Principautés danubiennes, qui aurait pu être le point de départ d'un *remaniement*. »

Les tendances nouvelles de la politique française se manifestaient chaque jour par des démarches significatives. Non-seulement la Russie, mais son alliée séculaire, la Prusse, recevait des avances de la cour des Tuileries. Le prince Napoléon allait à Berlin rendre la visite que le prince Frédéric-Guillaume avait faite à l'empereur des Français, tandis qu'on ne se hâtait pas de répondre à une démarche analogue, mais plus ancienne, de l'archiduc Maximilien. Le prince Albert se demandait si le gouvernement français ne voulait pas s'assurer la neutralité de la Prusse en vue d'une guerre contre l'Autriche. Ce qui le préoccupait davantage encore, c'était le double projet d'un voyage du grand-duc Constantin en France et d'une entrevue entre le tzar et l'empereur des Français en Allemagne. Dès le mois d'avril, il avait jugé prudent de mettre la cour des Tuileries en garde contre les tentations qui pourraient lui venir de Pétersbourg par le canal du grand-duc, et il avait écrit à Napoléon III, du palais de Buckingham, une longue lettre, que nous regrettons de ne pouvoir reproduire en entier, mais dont nous traduisons du moins les principaux passages, car elle montre admirablement l'état d'esprit dans lequel se trouvait le gouvernement anglais et les appréhensions que lui inspirait la pensée d'une alliance entre la France et la Russie.

L'alliance anglo-française est fondée sur un état de civilisation identique; sur une émulation réciproque dans le développement des arts, des sciences, des lettres, du commerce; sur le voisinage, qui rend le bon accord si nécessaire; enfin sur le bien-être et la prospérité des deux pays, dont les intérêts sont si intimement liés.

Quand on se tourne d'un autre côté et qu'on se demande quelles seraient les bases d'une alliance franco-russe, que voit-on au contraire? Une complète dissemblance de vues, de sentimens et d'idées. Aux yeux de la Russie, la civilisation occidentale, loin de mériter des encouragemens, est une ennemie qu'il faut combattre. Enfin il existe si peu d'intérêts communs entre la France et la Russie que l'une des deux nations pourrait cesser d'exister sans que l'autre se trouvât sérieusement atteinte.

Par conséquent, si malgré toutes ces différences fondamentales, on voit la France rechercher ou seulement envisager comme possible l'al-

liance russe, on se dit qu'elle ne peut poursuivre qu'un but purement politique. Immédiatement toute l'Europe se met à réfléchir et se demande ce qui peut motiver cette attitude; l'Angleterre, naturellement, est la première à prendre l'alarme, et les autres nations ne tardent pas à partager ses inquiétudes. La reine et moi personnellement, nous sommes convaincus que votre majesté n'a aucune intention de ce genre, et en ce qui nous concerne, les assurances nouvelles que votre majesté a bien voulu nous donner à cet égard dans sa dernière lettre étaient superflues. Seulement je me suis cru obligé de vous expliquer l'état d'esprit de l'opinion publique et de la presse anglaise, dont la susceptibilité sur cette question a son origine dans l'idée qui est le fondement de notre alliance.

Votre Majesté trouvera dans le grand duc Constantin un homme extrêmement agréable. Il y a plusieurs années que je ne l'ai vu; mais je l'ai dès lors considéré comme un homme habile, intelligent, profondément instruit, plein de zèle et d'ardeur dans tout ce qu'il entreprend. Toutefois ce qui m'a laissé la plus vive impression, c'est son caractère exclusivement et absolument russe. Pour lui, la *sainte Russie*, ses croyances, ses préjugés, ses erreurs et ses fautes, sa religion à demi païenne, ses populations presque barbares, sont des objets dignes de la plus profonde vénération. Il les adore avec une foi aveugle et ardente. En un mot, dans toutes les conversations que j'ai eues avec lui, il m'a paru si profondément oriental dans toutes ses vues et dans toutes ses aspirations, que je me demande comment il pourrait comprendre les idées et les sentimens de l'Occident, et surtout les apprécier et les aimer. Je serais curieux de savoir s'il est resté tel que je l'ai vu, et de connaître l'impression qu'il produira sur votre majesté.

Cette lettre, avant d'être expédiée, avait été communiquée à lord Palmerston et à lord Clarendon, qui l'avaient trouvée « de tous points excellente. » C'est, en effet, un des plus habiles plaidoyers qu'on ait écrits en faveur de l'alliance anglo-française. Elle fit impression sur l'esprit de Napoléon III. M. de Persigny, grand partisan, comme on sait, de l'alliance anglaise, était alors notre ambassadeur à Londres. Il suggéra à son souverain, comme un bon moyen de raffermir l'entente cordiale, l'idée d'une visite à la reine Victoria. Lord Palmerston et lord Clarendon accueillirent d'assez mauvaise grâce une proposition qu'ils ne pouvaient évidemment pas décliner, mais dont ils ne se promettaient pas merveilles. Il fut convenu que l'empereur et l'impératrice des Français iraient passer quelques jours à Osborne, dans l'île de Wight, où ils pourraient voir la reine Victoria et le prince Albert tout à fait dans l'intimité.

La visite réussit-elle? Oui et non, comme on le verra tout à l'heure. Pour le moment elle eut certainement de bons effets. Elle

prévint peut-être une rupture entre les deux pays. L'empereur et l'impératrice arrivèrent à Osborne le 6 août, sur le yacht *la Reine-Hortense*, et y passèrent quatre jours. Lord Palmerston et lord Clarendon s'y étaient rendus de leur côté, pour traiter avec MM. Walewski et de Persigny les questions pendantes, surtout celle des Principautés, sur laquelle de sérieux dissentimens s'étaient élevés. On se mit d'accord, non pas pour bien longtemps sans doute, car le système de l'union des deux principautés, abandonné par la France dans les conférences d'Osborne, fut repris par elle à la suite de la double élection du prince Couza, et finit par triompher.

Lord Clarendon craignait que la visite ne fût pas agréable à la reine Victoria; c'était une des raisons pour lesquelles il avait si froidement accueilli l'idée de M. de Persigny. Pauvres diplomates! comme les plus habiles d'entre eux se méprennent parfois! La reine ne fut pas seulement satisfaite de ses hôtes : elle en fut littéralement enthousiasmée. Son admiration, pour l'impératrice surtout, déborde dans une lettre qu'elle écrit, le 12 août, au roi Léopold : « Il est impossible d'être plus aimable, plus charmant, moins gênant que ne l'ont été les deux majestés. Ce sont les hôtes les plus agréables qu'on puisse imaginer. Nous sommes tous sous le charme de l'impératrice, et je désire bien vivement que vous la connaissiez... Albert, qui d'ordinaire se plaît si peu avec les dames et les princesses, a été tout à fait conquis par elle, et il est devenu son grand partisan. »

Quelle que fût pourtant l'impression produite sur le prince Albert par la grâce irrésistible de la jeune souveraine, il était trop politique pour oublier les graves questions alors pendantes entre les deux pays, et dès le premier jour, l'empereur ayant fait une promenade avec lui après le déjeuner, il s'engagea entre les deux interlocuteurs une conversation de la plus haute portée. Le 10 août, le jour du départ, nouvel entretien, continuant et complétant le premier. Lord Palmerston avait compté, non sans raison, sur l'intervention personnelle du prince pour éclaircir certains points auxquels les ministres et les diplomates ne pouvaient toucher qu'avec circonspection. Dès le début de la première conversation, l'empereur aborda la question pendante entre les deux gouvernemens : celle des principautés. Il exprima le regret de n'avoir pas été appuyé par lord Clarendon lorsqu'il avait demandé l'union de la Valachie et de la Moldavie sous un prince étranger. Il se plaignit surtout très vivement des manœuvres employées par les agens de la Porte pour altérer la sincérité des élections du premier degré en Moldavie. La France avait demandé l'annulation de ces opérations électorales, et la Porte y avait tout d'abord consenti. C'est plus tard seulement qu'elle était revenue sur sa promesse, sous l'influence de l'ambassa-

deur d'Angleterre à Constantinople, lord Stratford de Redcliffe. Un semblable procédé n'était pas tolérable pour un pays comme la France. Si les élections moldaves n'étaient pas annulées, l'empereur était décidé à rompre les relations diplomatiques avec la Turquie, et il était certain d'être suivi dans cette voie par la Russie, la Prusse et la Sardaigne. Le prince Albert ne pouvait répondre directement à la demande formulée par l'empereur. Il était obligé de laisser à lord Palmerston et à lord Clarendon le rôle actif dans une question déjà officiellement posée sur le terrain diplomatique; mais il s'exprima de manière à faire comprendre que, s'il n'y avait pas entre les deux gouvernemens de question plus grave que celle des élections moldaves, on arriverait à s'entendre. Cette difficulté écartée, l'entretien, prenant un tour plus général, porta d'abord sur l'intégrité de la Turquie et ensuite sur la révision des traités de 1815.

Je demandai à l'empereur la permission de lui poser une question, à laquelle je le priai de me faire une réponse loyale et franche : « Votre intention est-elle de continuer à défendre l'intégrité de l'empire ottoman? C'est là le principe fondamental de notre alliance avec vous; c'est pour ce principe que nous avons fait tant de sacrifices de sang et d'argent, et nous sommes décidés à le défendre avec la dernière énergie. »

L'empereur me dit qu'il allait me répondre franchement et loyalement: « Si je parlais comme simple particulier, je vous avouerais que je n'ai aucune sympathie pour un aussi mauvais gouvernement que celui des Turcs. » Je l'interrompis pour lui dire que je pensais à cet égard comme lui. « Mais, reprit-il, si vous vous adressez à moi comme à un homme politique, c'est autre chose. Je ne suis nullement disposé à abandonner l'objet primitif de notre alliance, pour lequel la France, comme l'Angleterre, a fait de grands sacrifices. »

« — Eh bien, lui dis-je, si nous sommes décidés à maintenir l'empire ottoman, la Russie, elle, est décidée à le détruire. Seulement, comme elle a vu la faute qu'elle avait commise en laissant la France se mettre de notre côté, elle veut la prochaine fois vous avoir avec elle. Les deux adversaires en présence sont l'Angleterre et la Russie. La France est l'alliée que chacune d'entre elles désire. Or, j'ai le regret de le dire, depuis la conclusion de la paix, la Russie a fait un immense progrès en entraînant la France avec elle, et tout ce qui se passe à Constantinople est un triomphe complet pour l'influence russe. »

L'empereur reprit : « Je ne crois pas aux projets ambitieux que vous prêtez à la Russie. Bien que je ne prenne pas pour parole d'Évangile tout ce que m'a dit le grand-duc Constantin, j'ai confiance dans sa sincérité lorsqu'il m'affirme que la Russie ne veut pas prendre Constantinople.

« — Je suis de votre avis : ce que veut la Russie, c'est tout simplement le démembrement de l'empire ottoman, c'est la constitution en Orient d'un certain nombre de petits états qui formeront comme une sorte de confédération germanique, qu'elle gouvernera à son gré, sans dépense et sans responsabilité... »

L'empereur aborda ensuite un sujet qui lui tenait fort à cœur et qu'il aurait désiré voir traiter par le congrès de Paris, mais qu'il n'avait pas cru devoir lui soumettre, à raison des difficultés et des dangers de cette question : je veux parler de la révision des traités de 1815. Ces traités, disait-il, étaient mal faits ; ils avaient été fréquemment violés, et ils rappelaient d'une manière fâcheuse la coalition des puissances européennes contre la France.

Je lui représentai dans les termes les plus pressans le danger de toucher à cette question. Les traités de 1815 pouvaient être mal faits, mais ils n'étaient pas inspirés par une hostilité préconçue contre la France. Ils avaient été le résultat d'une guerre qui avait duré vingt-cinq ans, et ils étaient devenus la base sur laquelle la paix générale s'était maintenue pendant quarante ans. Ils n'avaient pas atteint uniquement la France ; ils avaient réglé les intérêts de tous les pays. Ils avaient fait disparaître certains états ; d'autres avaient été démembrés, diminués, remaniés. Si une puissance réclamait la révision, les autres avaient le droit d'en faire autant. Il pourrait résulter de là un réveil de toutes les mauvaises passions, une guerre sanglante et générale, dont personne ne verrait la fin, et dont les conséquences seraient peut-être bien différentes de celles que chacun attendait. Je le suppliai d'ouvrir le grand livre de l'histoire et de le consulter. Je ne connaissais, quant à moi, qu'une seule grande guerre dont le résultat eût été exactement celui qu'on avait poursuivi au début : c'était celle que nous venions de faire en commun pour défendre l'intégrité de l'empire ottoman. Mais quand, par exemple, le duc de Brunswick lançait sa fameuse proclamation lors de l'entrée des armées alliées en France pour porter secours au malheureux Louis XVI, qui aurait pu deviner que tout cela finirait par le congrès de Vienne? et qui aurait pu prévoir les épouvantables catastrophes qui ont rempli l'espace intermédiaire?

L'empereur me répondit que, si telles devaient être les conséquences de son idée, il serait le premier à l'abandonner, mais qu'il croyait possible d'introduire certaines améliorations dans l'état de l'Europe sans amener de pareils bouleversemens. Il ne voulait rien faire qui pût troubler l'Europe : il désirait *s'entendre avec le gouvernement anglais sur toutes les éventualités*, de telle sorte que, quoi qu'il arrivât, les deux pays ne se trouvassent ni surpris, ni exposés à un désaccord.

Je répliquai que les traités de 1815, bien qu'étant restés la base sur laquelle reposaient le droit international et l'état légal de l'Europe, n'en avaient pas moins subi, sur des points spéciaux, les modifications que

le temps avait rendues nécessaires. Je citai l'exemple de la Belgique, l'exemple plus récent encore de Neufchâtel. La principale disposition des traités de 1815, en ce qui concernait la France, était celle qui excluait du trône la famille Bonaparte. La présence de l'empereur à Osborne était la meilleure preuve qu'il n'y avait aucune impossibilité de réviser ces traités sur les points qui appelaient des modifications; mais demander une révision générale, c'était forcément provoquer une sorte de commotion.

Dans la conversation du 10 août, les questions furent serrées de plus près, et l'empereur indiqua avec plus de précision quelques-uns des points sur lesquels il désirait apporter des modifications à l'état territorial de l'Europe.

L'empereur revint à son sujet préféré, et m'exprima de nouveau sa conviction que la paix de l'Europe ne serait assurée qu'après une révision des traités de 1815.

— C'est là, dis-je, une question fort délicate et tellement grosse de dangers, qu'elle ne peut être traitée qu'avec la plus extrême prudence. En ce qui me concerne, je ne vois pas comment on pourrait l'aborder. Personne ne voudra courir le risque fort sérieux de toucher à l'état légal de l'Europe, à moins qu'il n'espère des avantages personnels d'un changement. Mais ces avantages, aux dépens de qui se les procurera-t-on? Et si ceux qui croient être bien traités se prêtent à la révision, ceux qui devront en être les victimes ne se défendront-ils pas jusqu'à la dernière extrémité?

« — Sans doute, reprit l'empereur, c'est très difficile; cependant... Il y a, par exemple, le duc de Brunswick, qui n'a pas d'enfans. A sa mort, que deviendra le duché?

« — Mais, répliquai-je, la question est réglée par la loi successorale et par les traités. Le duché reviendra au Hanovre.

« — Aussi, dit l'empereur, ai-je toujours pensé que le meilleur moyen de *rendre de grands services au monde* serait de chercher des compensations hors de l'Europe. Il y a l'Afrique, par exemple. Je ne veux pas faire de la Méditerranée un *lac français*, comme le souhaitait Napoléon Ier : je veux en faire un *lac européen*. L'Espagne aurait le Maroc, la Sardaigne une partie de Tripoli, l'Angleterre l'Égypte, l'Autriche une partie de la Syrie, et que sais-je encore? Toutes ces magnifiques contrées sont inutiles à la civilisation, grâce à leurs détestables gouvernemens. La France elle-même trouverait là une soupape pour les esprits turbulens.

« — Je lui dis que je considérais cette nouvelle idée comme bien préférable à celle de refondre *le vieux monde et la vieille société*, mais que

cependant je la regardais encore comme assez difficile à réaliser, attendu qu'elle était de nature à troubler jusqu'à un certain point, quoique d'une manière différente, la balance de l'Europe. Quant à la soupape que peut chercher la France, je crains que l'empereur ne s'en exagère l'utilité. La France possède depuis vingt-sept ans l'Algérie et je ne vois pas que cette possession, si vaste pourtant, ait absorbé les esprits turbulens de Paris. La France ne me paraît pas très propre à coloniser et à fonder de nouveaux états, par suite de son peu d'aptitude pour le *self-government.* »

L'empereur me dit qu'il ne pouvait partager mon avis sur ce point. Les Français, suivant lui, sont très capables d'émigrer, et l'on en rencontre en grand nombre dans toutes les villes importantes de l'Europe et de l'Amérique. Les véritables obstacles, ajouta-t-il, à toute amélioration sérieuse en Europe viennent des misérables jalousies qui existent entre les gouvernemens. C'est pour cela qu'une entente mutuelle serait si nécessaire. Toutefois il est très satisfait d'avoir obtenu, depuis qu'il est venu ici, quelques éclaircissemens de notre part, et il considère ce premier résultat comme très important. Il a abordé avec lord Palmerston la question scandinave. Suivant lui, l'Union scandinave est désirée par les peuples du Nord. Si le Danemarck s'unit à la Suède, l'empereur craint que l'Angleterre ne s'oppose à l'annexion du Holstein à la Prusse, à cause du splendide port de Kiel. Là-dessus cependant lord Palmerston lui a répondu : « Mais pas du tout. »

Je l'interrompis pour lui dire que nous ne verrions aucun inconvénient à ce que la Prusse devînt plus forte ; mais, ai-je ajouté, je suis certain que la population du Holstein ne désire pas devenir prussienne, et que le reste de l'Allemagne ne verrait pas non plus cette annexion avec plaisir. Le Holstein a toujours appartenu à l'Allemagne, et il n'a jamais réclamé qu'une chose, le maintien de son union avec le Schleswig, qui lui a été garanti. Là-dessus je me suis un peu étendu sur la question du Holstein, qui a paru ennuyer l'empereur comme *très compliquée.*

A la fin de l'entretien, le prince Albert donne à l'empereur un conseil fort sage, mais qui, dans la circonstance, a l'air d'une épigramme : il lui suggère l'idée d'emmener toujours un ministre avec lui, afin de n'être pas obligé de traiter seul des questions compliquées et importantes.

Il me répondit : « Je suis de votre avis, mais je ne peux pas correspondre avec tant de ministres différens, je ne peux pas non plus les emmener tous avec moi ; je sens donc la nécessité d'en choisir un pour lui confier le rôle de premier ministre, *mais où trouver l'homme?*

« — Sans doute, c'est difficile, répliquai-je; mais d'un autre côté il est bien indispensable à un souverain d'avoir un collaborateur en état de comprendre ses vues et de les mettre en pratique, de manière à en assurer le succès. *Il n'y a jamais eu de grand monarque sans un grand ministre.* »

Rien de plus curieux que ces deux conversations. On y voit l'empereur tel qu'il était, avec ce singulier mélange d'idées généreuses, de projets chimériques et d'ambitions vagues, qui le menaient tout doucement, sans qu'il s'en doutât, à des guerres sanglantes et à d'épouvantables catastrophes. Qui aurait pu croire par exemple, que dès 1857 il roulât dans sa tête l'idée de l'annexion du Holstein à la Prusse? Et que dire de sa distraction au sujet du duché de Brunswick? Voilà un héritage qui doit revenir au roi George de Hanovre, le propre cousin de la reine Victoria. Et l'empereur, dans l'ingénuité de son âme, vient dire au prince Albert : « Que pourrions-nous bien faire du duché de Brunswick? » Dans sa pensée, cela est de toute évidence, le duché de Brunswick, comme le Holstein, devait faire partie du lot de la Prusse.

Et notre lot, à nous, quel était-il, dans toutes ces combinaisons qu'agitait l'esprit de Napoléon III? Il ne paraît pas que sur ce point il se soit expliqué nettement avec son interlocuteur, et c'est bien regrettable. Le prince Albert avait plus de finesse et d'expérience qu'il n'en fallait pour comprendre que tous ces beaux cadeaux offerts aux diverses nations européennes ne pouvaient pas être purement gratuits; que lorsque l'empereur insistait tant pour agrandir la Prusse d'un certain côté, il songeait certainement à lui demander d'un autre côté des compensations plus ou moins importantes; et qu'enfin lorsqu'il disposait de l'Égypte en faveur de l'Angleterre, de la Syrie en faveur de l'Autriche, de Tripoli en faveur du Piémont, il réservait à la France, dans le secret de son cœur, la régence de Tunis. Napoléon III était donc sûr d'être à peu près complètement deviné. Dès lors, pourquoi ne pas mettre de côté tous les ménagemens? Pourquoi ne pas dire nettement ce qu'il désirait? Pourquoi ne pas obliger l'Angleterre à déclarer si, oui ou non, elle consentirait sous certaines conditions et moyennant certaines compensations, à des agrandissemens territoriaux au profit de la France? La question aurait été vidée une fois pour toutes. De quelque manière que l'entretien eût tourné, on aurait su de part et d'autre sur quoi l'on pouvait compter.

Tout au contraire l'entrevue d'Osborne se termina sans qu'aucune difficulté eût été coulée à fond. Cependant on se séparait fort content les uns des autres. En arrivant en France, l'empereur

adressait à la reine Victoria une lettre fort bien tournée, extrêmement gracieuse, non-seulement pour elle, mais pour le prince Albert : « Il est si doux pour nous, disait-il, de penser qu'en dehors des intérêts de la politique votre majesté et sa famille ressentent quelque affection pour nous, que je mets au premier rang de mes préoccupations le désir de mériter toujours cette auguste amitié. Je crois que, lorsqu'on a passé quelques jours dans votre intimité, on en revient meilleur. De même, lorsqu'on a su apprécier les connaissances variées et le jugement du prince, on revient d'auprès de lui plus instruit et plus apte à faire le bien. »

Que devenait, au milieu de toutes ces effusions réciproques, la question des Principautés, cause première de l'entrevue d'Osborne? Elle n'était même pas tranchée. Le 9 août, il est vrai, MM. Walewski et de Persigny s'étaient abouchés avec lord Palmerston et lord Clarendon, et ils étaient arrivés à se mettre d'accord *verbalement* sur une sorte de compromis. L'Angleterre consentait à l'annulation des élections qui venaient d'avoir lieu en Moldavie sous l'influence du gouvernement ottoman, tandis que la France s'engageait à combiner ses efforts avec ceux de son alliée pour maintenir efficacement la suzeraineté de la Porte sur les Principautés. Le prince Albert, fort satisfait de l'arrangement, mais ne comptant qu'à moitié sur la fixité de direction de la politique française, avait suggéré aux deux ministres anglais l'idée de donner à ce compromis la forme d'un *memorandum* qui serait signé par les parties intéressées. Le document en question fut rédigé immédiatement; mais, quand il s'agit de le signer, M. Walewski refusa, sous un prétexte spécieux. En réalité on était beaucoup moins d'accord qu'on ne voulait se le persuader, la France poursuivant toujours l'union des Principautés que l'Angleterre combattait comme dangereuse pour l'intégrité de l'empire ottoman.

Encore bien moins s'était-on mis d'accord sur la question beaucoup plus vague, beaucoup plus complexe, beaucoup plus dangereuse, du remaniement général de la carte d'Europe. Sur ce point il n'y avait pas un commencement d'entente, pas même une apparence de concert. Lord Palmerston, questionné par le prince Albert sur l'accueil qu'il avait fait à la pensée de donner à la Prusse le duché de Holstein, protesta énergiquement contre la supposition qu'il aurait prêté les mains à un pareil projet: « Je n'ai nullement approuvé, dit-il, l'idée d'un démembrement du Danemarck. Au contraire, je me suis attaché à montrer à l'empereur toutes les difficultés de cette entreprise. Je lui ai seulement dit que nous n'étions pas jaloux de la Prusse et que nous n'éprouverions pas d'inquiétude en la voyant se fortifier. » Sur ce point donc,

comme sur le chapitre des Principautés, on ne s'était pas entendu ou l'on s'était mal entendu. L'entrevue d'Osborne avait réussi à merveille, comme tentative de rapprochement entre les personnes; elle était restée à peu près sans résultat, comme moyen de rapprochement et de fusion entre les deux politiques. Lord Clarendon s'était trompé lorsqu'il avait écrit au prince Albert le 20 mai : « Je crains qu'une semblable visite ne soit fort peu agréable à la reine. » Lord Palmerston, en revanche, avait vu juste, lorsqu'il avait dit : « Si telles sont les opinions de l'empereur, que va-t-il chercher à Osborne? »

II.

Huit jours après avoir reçu les adieux de l'empereur et de l'impératrice, la reine et le prince Albert eurent l'idée de faire inopinément et tout à fait *incognito* une excursion sur les côtes de France. Ce petit voyage est présenté dans le livre de M. Martin comme n'ayant eu qu'un but de pur agrément. Quoi qu'il en soit, le 19 août, le yacht *Victoria and Albert*, portant les augustes voyageurs et six de leurs enfans, apparaissait en vue de Cherbourg. Aussitôt l'éveil est donné aux autorités françaises. Le préfet maritime se rend à bord du yacht royal, où il est retenu à dîner. Le soir, présentation à la reine et au prince d'un certain nombre d'officiers des armées de terrre et de mer. Puis, séjour de quarante-huit heures à Cherbourg, visite du port et des fortifications, promenades en char à bancs dans les environs de la ville, et finalement le 21 août, départ pour Alderney.

Il est curieux de saisir sur le vif les impressions des deux augustes visiteurs au lendemain de leur excursion sur la côte de Normandie. La reine se laisse d'abord aller à l'enthousiasme : « Le pays est superbe; il rappelle tout à fait le Devonshire; la population est *simple et primitive;* elle est restée vraiment rustique; les chemins de fer n'ont pas encore gâté cette ravissante contrée. » Bref, le Cotentin est une nouvelle Arcadie : les vertus de l'âge d'or, exilées du reste de la terre, ont trouvé asile entre la pointe de Barfleur et le cap de la Hague :

. . . . . Extrema per illos
Justitia excedens terris vestigia fecit.

Le prince Albert, lui, envisage les choses d'un œil un peu différent. Ce n'est pas l'ingénuité des mœurs de la basse Normandie qui le frappe le plus. Dès le 21 août, il écrit à son fidèle Stockmar :

« Cherbourg est une œuvre gigantesque, qui doit nous donner singulièrement à réfléchir. En face de semblables fortifications, nos travaux d'Alderney ne sont qu'un jeu d'enfant. » Le point de vue du prince Albert ne devait pas tarder à devenir celui de la reine elle-même. A peine rentrée en Angleterre, elle demande rapports sur rapports au sujet de l'état des fortifications de Portsmouth, du nombre de navires prêts à prendre la mer, du temps qu'il faudrait pour en armer d'autres, en cas de besoin. Le premier résultat de l'entrevue d'Osborne et du voyage à Cherbourg est donc un redoublement de précautions du côté de l'Angleterre. On a été charmé par l'empereur, séduit par l'impératrice, mais on s'arme jusqu'aux dents. La reine Victoria et le prince Albert, au milieu de toutes les effusions de l'amitié, n'oublient jamais la sécurité de l'Angleterre, les intérêts anglais, la puissance anglaise. Ne les blâmons pas, au contraire, citons-les comme exemple, et souhaitons de trouver toujours chez ceux qui nous gouvernent un patriotisme aussi jaloux et une attention aussi inquiète pour tout ce qui touche à la défense du pays.

La fin de l'année 1857 n'amena aucune altération nouvelle dans les rapports entre les deux gouvernemens. L'empereur se montra extrêmement cordial pour ses alliés d'outre-Manche à l'occasion de l'insurrection des cipayes, qui venait de prendre un développement formidable. Il ne paraît même pas avoir eu la pensée de profiter des embarras de l'Angleterre dans l'Inde pour obtenir d'elle des concessions sur d'autres points. Il se prêta de très bonne grâce à la combinaison qui permit aux troupes anglaises de prendre la route d'Égypte pour arriver plus vite sur le théâtre de l'insurrection. Il félicita chaleureusement la reine Victoria de la prise de Delhi. Malgré tous ces témoignages d'amitié, le gouvernement anglais attendait avec une certaine inquiétude le résultat de l'entrevue projetée entre Napoléon III et le tzar Alexandre. Les deux empereurs se virent en effet à Stuttgart en septembre. Il se fit là un rapprochement, non-seulement entre les souverains, mais entre les gouvernemens; il y eut des idées échangées sur la situation générale de l'Europe, mais il ne se conclut point d'alliance. Le prince Gortchakof cependant, qui accompagnait le tzar, avait raison de dire : « Nous sommes très contents; » car ce n'était pas chose indifférente pour les deux nations, et particulièrement pour la Russie, que cette rencontre amicale entre les deux souverains, presque au lendemain de la guerre de Crimée. »

Pendant que la France se rapprochait de la Russie, l'Angleterre resserrait ses liens d'amitié avec la Prusse par un mariage princier. Le 25 janvier 1858, la princesse Victoire, fille aînée de la reine,

épousait, dans la chapelle royale du palais de Saint-James, Frédéric-Guillaume, fils du prince régent de Prusse, destiné à occuper le trône après son oncle et son père. En voyant s'accomplir ce mariage, annoncé d'ailleurs depuis plusieurs mois, Napoléon III songeait-il aux conversations qu'il avait eues avec le prince Albert et lord Palmerston au sujet du Schleswig-Holstein et du port de Kiel, à la crainte qu'il avait éprouvée de voir l'Angleterre envisager de mauvais œil un agrandissement éventuel de la Prusse? Ce n'est pas à présumer. L'empereur à ce moment avait de bien autres préoccupations. Le 14 janvier avait eu lieu l'attentat d'Orsini.

L'émotion fut profonde en France. Un souffle de réaction passa sur le gouvernement et sur le pays. On demanda d'énergiques et prompites mesures de répression : demande sincère chez beaucoup, intéressée chez quelques-uns; sentiment spontané dans la foule, mais entretenu, excité, exploité par les courtisans. L'empereur, malgré son calme habituel, se laissa gagner par cette fièvre. Coup sur coup et presque sans délibérer, il congédia M. Billault pour mettre un général au ministère de l'intérieur; il fit voter la loi de sûreté générale, déporter d'anciens insurgés ou des hommes simplement suspects à son gouvernement, resserrer les freins de la presse, qui commençait à se donner une allure un peu plus libre. Enfin il demanda à l'Angleterre de prendre des mesures contre les réfugiés cosmopolites qui tenaient leurs conciliabules à Londres et qui de là préparaient en toute sécurité leurs projets coupables contre les gouvernemens du continent. Le cabinet anglais s'empressa de déférer à cette invitation. Il prépara en toute hâte et fit mettre immédiatement en discussion un bill punissant de cinq ans de servitude pénale le complot ayant pour objet un meurtre (*conspiracy to murder*) On se flattait que ce projet de loi passerait sans difficulté. Lord Palmerston avait dans la chambre des communes une majorité sur laquelle il croyait pouvoir faire fond d'une manière absolue.

La demande adressée au cabinet anglais par l'empereur n'avait rien l'excessif en elle-même; malheureusement M. Walewski l'avait transmise dans une dépêche dont les termes n'étaient peut-être pas assez ménagés. Un incident fort inopportun se produisit sur ces entrefaites. *Le Moniteur* publiait chaque jour une foule d'adresses reçues par l'empereur à l'occasion de l'attentat auquel il venait d'échapper. Dans le nombre il y en avait qui venaient de l'armée; elles se distinguaient naturellement par leur chaleur. Quelques-unes même, signées de colonels trop zélés, avaient un caractère provocateur et presque insultant pour l'Angleterre. Une de ces adresses contenait la phrase suivante : « Pour ne rien cacher enfin, il semble impossible de considérer comme amis des gouvernemens capables

de donner asile à des bandits auxquels on laisse proclamer impunément le régicide et qui terminent par jeter en défi à l'humanité et à la civilisation des massacres comme celui de la rue Le Peletier. » Une autre disait : « Que les misérables sicaires, agens subalternes de pareils forfaits, reçoivent le châtiment dû à leur crime abominable, mais aussi que le repaire infâme où s'ourdissent d'aussi infernales machinations soit détruit à tout jamais. Le pays le demande à grands cris, et l'armée saurait y dépenser jusqu'à la dernière goutte de son sang. » Rien ne pouvait être plus fâcheux que le retentissement donné à des documens semblables, au moment même où l'on demandait au cabinet anglais un acte de condescendance et d'amitié. L'empereur sentit la faute commise et désavoua officiellement les malencontreuses adresses. Il ne pouvait plus faire cependant qu'elles n'eussent paru et qu'elles ne fussent reproduites, commentées, envenimées par la presse anglaise. Il ne pouvait plus faire que la nouvelle loi contre les conspirateurs et le ministère qui l'avait présentée ne fussent violemment attaqués et sérieusement compromis. La popularité de lord Palmerston fondait à vue d'œil. Ce ministre, si exclusivement et si passionnément Anglais, qui avait fait tant de fois aux dépens de la France ses preuves de patriotisme, on l'accusait maintenant d'être aux ordres du cabinet des Tuileries. Il avait cependant traversé sans trop de difficulté la première lecture du *Conspiracy Bill*. A ce moment, l'orage ne faisait que s'amasser; il éclata lors de la seconde lecture. Quand le premier ministre entra ce soir-là dans la chambre des communes et qu'il jeta un coup d'œil sur le terrain, avant d'engager le feu, il vit ses partisans hésitans et troublés, ses adversaires exultant déjà de la joie du triomphe, M. Milner Gibson tenant à la main le texte d'un amendement rédigé de concert avec les principaux chefs de l'oppostion pour blâmer le gouvernement de n'avoir pas répondu à la dépêche du comte Walewski avant de soumettre à la chambre son bil sur les conspirateurs. Il sentit que la bataille était perdue : n'importe, il fit tête à ses adversaires avec une énergie sans égale. Un vaillant jouteur comme l'était celui-là continue à se battre même quand il ne se bat plus pour la victoire.

L'Europe, la France surtout, attendaient l'issue de ce débat d'où pouvait sortir un nouveau système d'alliances et qui sait? peu-être une rupture entre les deux alliés de la guerre de Crimée. Quatre cent cinquante-neuf membres de la chambre des communes prirent part au vote sur l'amendement Milner Gibson. Deux cent trente-neuf voix se prononcèrent pour et deux cent vingt voix contre. La majorité était donc bien faible : ce n'était d'ailleurs qu'une coalition sur la durée de laquelle on ne pouvait pas se faire d'illusion.

Conservateurs purs, comme M. Disraeli, whigs mécontens, comme lord John Russell, anciens amis de sir Robert Peel, comme sir James Graham et M. Gladstone, libéraux de l'école de Manchester, comme M. Milner Gibson, n'avaient été réunis que pour un jour, par leur haine commune contre lord Palmerston et devaient se retrouver le lendemain plus divisés que jamais. Dans cette situation, certains amis du cabinet se demandèrent s'il ne convenait pas de poser de nouveau à la chambre, sous une autre forme, la question de confiance. Lord Palmerston refusa sans hésitation de recourir à un pareil expédient. Si la majorité était petite dans la chambre, elle était grande dans le pays. Si elle était divisée, c'était une raison de plus pour lui laisser faire au pouvoir ses preuves d'impuissance et se donner à soi-même le temps et l'occasion de reconquérir la popularité.

Lord Derby fut appelé par la reine et chargé de former un nouveau cabinet. Il était le chef de la fraction la plus considérable et la plus compacte de l'opposition. Il n'avait pas pris part, comme lord John Russell et sir James Graham, à la rédaction de l'amendement Milner Gibson. La dignité de son caractère, la noblesse de sa parole, sa grande naissance et sa grande fortune lui donnaient une autorité considérable, surtout dans la chambre des lords, où l'on peut dire qu'il fut jusqu'à sa mort maître de la majorité. Après des hésitations qui ne s'expliquaient que trop bien par les difficultés de la situation, il accepta la tâche ingrate de prendre le pouvoir sans majorité dans la chambre des communes, avec des manifestations tumultueuses dans la rue, avec une guerre européenne peut-être en perspective. Il eut cependant le bonheur de tirer la couronne et son pays de cette passe dangereuse. Il reprit pour chancelier de l'échiquier M. Disraeli, qui, comme *leader* de la chambre des communes, devait employer les ressources de son souple esprit et de sa parole facile à calmer l'irritation provoquée par la dépêche Walewski. Il mit à la tête du *Foreign Office* un ami personnel de Napoléon III, lord Malmesbury, pour atténuer le coup que recevrait l'empereur en apprenant le retrait du *Conspiracy Bill* par le nouveau cabinet. Enfin, après avoir exposé le programme du ministère, il demanda aux chambres de suspendre leurs séances pendant quelques jours, de manière à ne pas précipiter les événemens et à laisser se produire, des deux côtés de la Manche, de salutaires réflexions.

Le mouvement de mauvaise humeur qu'éprouva d'abord Napoléon III en recevant ces fâcheuses nouvelles fit bientôt place à une appréciation plus calme de la situation. Après un entretien particulier avec l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, lord Cowley, dont

il connaissait la sympathie pour la France et surtout pour sa personne, il demeura convaincu qu'il y aurait plus d'inconvéniens que d'avantages à poursuivre la campagne diplomatique engagée par la dépêche Walewski, et immédiatement il changea toutes ses batteries. Notre ministre des affaires étrangères fut chargé de déclarer verbalement à lord Cowley que le cabinet des Tuileries, en signalant à l'Angleterre les complots ourdis sous la protection de ses lois contre la vie de l'empereur, n'avait jamais eu la pensée de lui dicter les mesures à prendre en cette circonstance. C'était au gouvernement anglais et à la nation anglaise qu'il appartenait de déterminer de quelle manière et dans quelle mesure il convenait de remédier à l'état de choses signalé. Cette déclaration fut immédiatement consignée dans une dépêche adressée le 8 mars par lord Cowley à lord Malmesbury. Elle fut renouvelée sous une autre forme et d'une manière plus énergique encore, dans une dépêche de M. Walewski à M. de Persigny, en date du 11 mars, où il était dit : « En donnant ces assurances au principal secrétaire d'état, vous voudrez bien ajouter que, les intentions de l'empereur ayant été méconnues, le gouvernement de sa majesté s'abstiendra de continuer une discussion qui, en se poursuivant, pourrait porter atteinte à la dignité et à la bonne intelligence des deux pays, *et qu'il s'en rapporte purement et simplement à la loyauté du peuple anglais.* »

Cette dépêche si flatteuse pour l'amour-propre de la Grande-Bretagne arrivait à point pour produire son effet le jour de la réouverture du parlement, le 12 mars. M. Disraeli ne manqua pas d'en tirer parti ; le soir même, il la fit connaître en substance à la chambre des communes, et il en déposa immédiatement le texte sur le bureau. Depuis trois jours d'ailleurs, le cabinet était pleinement rassuré par la dépêche de lord Cowley. L'orage était apaisé, au moins pour le moment; la presse anglaise s'adoucit, l'opinion se calma; le cri : « A bas les Français ! » cessa de retentir dans Hyde-Park. La crise avait été à la fois si courte et si violente, il s'était produit en moins de deux mois de tels soubresauts politiques, que ceux qui avaient été mêlés aux événemens pouvaient se demander s'ils n'avaient pas fait un rêve. M. de Persigny cependant ne voulut pas garder l'ambassade de Londres. Il trouva mauvais que, connaissant son dévoûment à l'empereur et en même temps son goût très sincère et très décidé pour l'alliance anglaise, on ne l'eût pas chargé d'effectuer la réconciliation entre les deux pays. Il trouva mauvais surtout que, s'étant entendu directement avec lord Cowley le 8 mars, on ne lui eût fait connaître qu'après coup l'arrangement intervenu, de telle sorte qu'il eut la mortification d'en être informé par le gouverne-

ment anglais. Sa démission pouvait créer un nouvel embarras, le choix d'un ambassadeur à Londres étant fort délicat après tout ce qui s'était passé. L'empereur se tira d'affaire par un de ces coups de théâtre qu'il affectionnait et qui, en ce temps-là, lui réussissaient : au lieu d'un diplomate, il choisit un militaire. C'était risqué, et cependant c'était habile. Un militaire quelconque envoyé à Londres dans le moment, cela pouvait avoir l'air d'une provocation. Aussi n'était-ce pas un militaire quelconque : c'était le maréchal Pélissier, le vainqueur de Malakof, le compagnon d'armes des Anglais en Crimée. Lord Cowley, toujours dévoué à l'empereur, ne manqua pas de faire ressortir ce qu'un tel choix avait de flatteur pour l'Angleterre. Le 22 mars, il écrivait à lord Malmesbury : « Je vous prie de dire à la reine qu'il est impossible de douter de la sincérité avec laquelle l'empereur, malgré des dissentimens momentanés, reste attaché à l'alliance anglaise. Cette nomination en est une preuve. Le regrettable effet produit par les adresses des colonels ne pouvait être suivi d'une réparation plus éclatante que celle qui résulte du choix de l'homme le plus éminent de l'armée française pour maintenir les bonnes relations entre les deux pays. »

A mesure cependant qu'on apaisait certains dissentimens, il en naissait d'autres. La question des Principautés danubiennes, après avoir sommeillé pendant quelques mois, venait de se réveiller. L'empereur, malgré les conférences d'Osborne, restait favorable à l'union de la Valachie et de la Moldavie sous un prince étranger. On se souvient d'ailleurs que les arrangemens conclus à Osborne étaient restés à l'état vague, M. Walewski ayant refusé de signer le *memorandum* préparé par lord Palmerston et lord Clarendon. Les puissances signataires du traité de Paris se trouvaient donc profondément divisées sur cette question. L'Angleterre, ainsi qu'elle l'avait depuis longtemps annoncé, restait d'accord avec l'Autriche et la Porte pour maintenir la séparation. La France tenait pour l'union, avec la Russie et la Sardaigne. C'est dans ces conditions que la conférence se réunit à Paris le 22 mai. Elle siégea près de trois mois et faillit plus d'une fois se séparer sans avoir achevé son œuvre. On aboutit enfin, non sans peine, à un compromis où l'on retrouvait quelque chose des deux systèmes opposés. On établissait entre la Valachie et la Moldavie une demi-union, ce qu'on appelait une union administrative, et l'on se figurait qu'on pourrait éviter l'union politique! On donnait aux deux pays des institutions identiques, une cour centrale de justice, un nom commun, celui de Principautés-Unies, et l'on se faisait l'illusion de croire qu'on les empêcherait d'avoir un gouvernement commun! Pour se laisser

arrêter par une barrière aussi fragile, il aurait fallu que les Roumains fussent bien naïfs, et ce n'est pas leur défaut. Ils avaient à élire deux hospodars; ils procédèrent en effet, comme le voulait la conférence, à deux élections séparées; mais, par le plus grand des hasards, chacune des deux élections donna le même résultat. Le colonel Alexandre Couza fut élu en Moldavie; le colonel Couza (Alexandre) fut élu en Valachie. Il était impossible de se moquer plus spirituellement de la conférence et de la constitution bizarre qu'elle avait élaborée. L'union des deux principautés était faite. Il n'y manquait plus que le prince étranger. On prit la peine de le chercher quelques années plus tard, et c'est à Berlin qu'on le trouva.

Ce long débat diplomatique durait encore lorsqu'au mois de juin, l'empereur, voulant effacer ou atténuer tout au moins les dissentimens qui s'étaient produits entre les deux pays, invita la reine d'Angleterre et le prince Albert à venir visiter Cherbourg, non plus *incognito,* comme ils l'avaient fait l'année précédente, mais tout à fait officiellement. C'est ainsi qu'après chaque brouille survenue avec notre alliée nous faisions les premières avances; il est vrai de dire aussi que le plus souvent la brouille venait de notre fait. Dans cette intimité si souvent troublée, l'Angleterre se montrait froide, mais correcte, la France capricieuse et versatile, mais expansive et chaleureuse. C'était la France qui avait proposé l'entrevue d'Osborne; c'était elle qui, après avoir commis la faute de la dépêche Walewski, s'en était excusée en termes qu'on n'a pas oubliés; c'était elle enfin qui, au milieu des difficultés soulevées par la question roumaine, émettait l'idée d'une nouvelle entrevue personnelle entre les souverains comme un moyen de dissiper tout nuage entre eux. L'invitation ne fut pas d'abord bien accueillie. La reine Victoria, malgré ses sympathies personnelles pour l'empereur et surtout pour l'impératrice, n'oubliait pas les mécomptes et les tiraillemens qui avaient suivi l'entrevue d'Osborne. L'empereur ne se découragea pas; il tenait à son idée, et avec un amical entêtement il fit renouveler la proposition par notre ambassadeur à Londres. Lord Malmesbury insista pour que la reine acceptât l'invitation : « Rien, lui écrivait-il le 24 juin, n'exerce une influence plus favorable sur l'esprit de l'empereur que ces entrevues personnelles avec votre majesté. » Lord Cowley agissait dans le même sens : « Je crois, écrivait-il à lord Malmesbury le 28 juin, que de ce côté-ci de la Manche la visite de sa majesté aura un grand effet d'apaisement. Vous êtes mieux placé que moi pour juger s'il en sera de même de l'autre côté; mais je puis vous affirmer une chose, c'est que rien ne fait moralement plus de bien à l'empereur que de voir la reine

et le prince. Il a dans le jugement du prince une confiance sans limites. » Pressée de tous côtés, la reine finit par céder. Elle promit d'aller à Cherbourg au moment où l'empereur s'y rendrait pour l'inauguration du chemin de fer et l'ouverture du grand bassin.

Le 4 août 1858, en exécution de cette promesse, la reine et le prince s'embarquaient à Osborne sur leur yacht *Victoria and Albert*. En même temps on faisait prendre la mer à l'une de ces belles escadres que l'Angleterre sait montrer, quand elle veut, à ses amis comme à ses ennemis. Six vaisseaux de haut bord la composaient, sans parler d'un certain nombre de bâtimens moins importans. Elle était commandée par l'amiral Lyons, marin consommé et fin diplomate, que nous avions appris à connaître et à estimer pendant la guerre d'Orient. Atteint d'une maladie incurable et n'ayant plus que bien peu de temps à vivre, cet homme énergique n'avait pas voulu manquer cependant au rendez-vous des deux marines qui avaient coopéré à l'œuvre commune dans les eaux du Pirée, du Bosphore et de la Mer-Noire. A ce même rendez-vous accouraient plus de cent cinquante yachts de plaisance, portant les chefs ou les représentans des grandes familles anglaises et les membres les plus importans des principaux clubs de Londres. Le duc de Malakof était monté avec lord Lyons sur le vaisseau-amiral le *Royal-Albert*. L'empereur, de son côté, s'était fait accompagner à Cherbourg par les généraux Mac-Mahon et Niel. De part et d'autre, on mettait de la coquetterie à rappeler les souvenirs et à réunir les gloires de la guerre de Crimée.

L'escadre anglaise mouilla dans la soirée. La reine et le prince venaient de dîner lorsque l'empereur et l'impératrice montèrent à bord du yacht royal. Il y eut un premier moment d'embarras réciproque. L'impératrice était souffrante et de moins bonne humeur qu'à Osborne; elle ne cachait pas l'irritation que lui causaient les attaques de la presse anglaise. L'empereur, plus maître de lui, mais cependant visiblement soucieux, demanda au bout de quelques instans si l'on était très animé en Angleterre contre la France et si l'on craignait toujours une invasion. La reine et le prince le rassurèrent en souriant sur ce point, mais sans lui cacher que l'impression produite par les fameuses adresses des colonels était loin d'être complètement effacée.

Le lendemain, à midi, les augustes visiteurs débarquaient au milieu des saluts de la rade et des forts. Reçus par l'empereur et l'impératrice, ils montaient avec eux en voiture et parcouraient les principales rues de la ville au milieu de la haie formée par les troupes de ligne, l'infanterie de marine et les marins, sous les yeux d'une multitude accourue depuis quelques jours de tous les

points de la Normandie et de la France entière pour contempler ce spectacle. Les cris de : *Vive l'empereur! vive l'impératrice! vive la reine d'Angleterre!* retentissaient de tous côtés. La joie, l'ivresse étaient générales; la foule devait croire et croyait en effet qu'une fête semblable était le gage d'une étroite, durable et féconde alliance. Pendant ce temps, les principaux acteurs de la pièce qui se jouait devant le public s'isolaient mentalement du spectacle pour suivre le cours de leurs pensées et se livrer à leurs préoccupations. Le prince Albert regardait de nouveau et plus anxieusement que jamais cette vaste place de guerre, ces grands travaux, ces forts, ces redoutes, cet arsenal. Le matin même, la reine et lui avaient eu avec lord Malmesbury et avec sir John Pakington, premier lord de l'amirauté, une conférence dans laquelle ils avaient appelé l'attention de ces deux ministres sur la nécessité de mettre les défenses de l'Angleterre sur un pied plus formidable que jamais. Voilà où en était l'un des deux alliés de la guerre de Crimée. L'empereur, de son côté, se montrait attentif et courtois pour ses hôtes, mais réservé et boutonné. Le temps était passé où il voulait s'ouvrir de tous ses projets au prince Albert. Il avait son secret, un secret que la France et l'Europe devaient bientôt connaître. Peu de jours auparavant, dans cette charmante vallée de Plombières, dont le nom, grâce à lui, allait devenir historique, à l'insu de tous, à l'insu même de son ministre des affaires étrangères, il avait vu le comte de Cavour. L'accord était fait, le pacte était conclu : la politique française ne s'appartenait plus.

Cependant les réjouissances se poursuivaient. Elles prenaient même, à mesure que la journée s'avançait, un caractère plus cordial et une chaleur plus entraînante. Le soir, il y eut un grand dîner à bord du vaisseau-amiral français la *Bretagne*. L'empereur y porta la santé de la reine et de la famille royale d'Angleterre avec la dignité de ton et le bonheur d'expression qu'il savait trouver en pareille circonstance. Il ne manqua pas de tirer de la présence de ses augustes visiteurs à bord du vaisseau-amiral français un argument contre les craintes de rupture ou de refroidissement entre les deux nations : « Les faits parlent d'eux-mêmes et ils prouvent que les passions hostiles, *aidées par quelques incidens malheureux*, n'ont pu altérer l'amitié qui existe entre les deux couronnes ni le désir des deux peuples de rester en paix. Aussi ai-je le ferme espoir que, si l'on voulait réveiller les rancunes et les passions d'une autre époque, elles viendraient échouer devant le bon sens public comme les vagues se brisent devant la digue qui protège en ce moment contre la violence de la mer les escadres des deux empires. » Le prince Albert répondit, au nom de la reine, avec

une courtoisie et une présence d'esprit qui furent extrêmement appréciées. Tous les dissentimens semblaient oubliés. L'impératrice était redevenue plus gracieuse que jamais ; la reine Victoria oubliait un instant la politique pour ne songer qu'au bon accueil qui lui était fait et au succès personnel que venait d'obtenir le prince Albert.

La soirée se termina par un splendide feu d'artifice, pour lequel on avait réuni toutes les merveilles de la pyrotechnie. Le bouquet seul, disait-on, avait coûté 25,000 francs. Le lendemain, 6 août, un an jour pour jour après l'entrevue d'Osborne, la reine et le prince Albert prenaient congé de leurs hôtes et faisaient route pour l'Angleterre. La séparation fut touchante. L'impératrice pressa chaleureusement les mains de la reine. Le yacht royal était déjà en marche que l'empereur, debout sur le gaillard d'arrière de la *Bretagne*, continuait à échanger des saluts avec la reine et le prince. Combien cependant les adieux auraient été plus émouvans encore, s'il avait été donné à chacun de lire dans l'avenir ! Le yacht royal n'emportait pas seulement deux aimables et augustes visiteurs, il emportait tout un passé, toute une politique. L'alliance anglo-française venait de jeter son dernier éclat en même temps que ces feux de Bengale, dont les reflets, la veille, avaient éclairé la rade de Cherbourg.

III.

Les paroles adressées par Napoléon III à M. de Hübner à la réception officielle du 1er janvier 1859 furent une révélation pour le public, mais non pas pour les cours européennes, qui étaient au courant, depuis plusieurs mois déjà, de l'antagonisme sans cesse croissant entre la politique française et la politique autrichienne. L'Angleterre, particulièrement, n'ignorait plus rien, non-seulement de cet antagonisme, mais de ses causes. On sait à quel point lord Cowley possédait la confiance de l'empereur. L'ambassadeur de la reine Victoria à Paris avait eu, dans l'automne de 1858, avec Napoléon III, une conversation extrêmement importante dont il n'avait pas manqué de rendre compte à son gouvernement. Malgré l'entrevue de Cherbourg, malgré le toast porté par le souverain de la France à la reine et à la famille royale d'Angleterre, l'opinion et la presse, de l'autre côté de la Manche, continuaient à voir nos armemens avec une extrême défiance. On se demandait si l'héritier de Napoléon Ier ne songeait pas à reprendre les projets que le chef de la dynastie impériale avait caressés à l'époque de la formation du camp de Boulogne, et si quelque jour on ne le verrait pas jeter brus-

quement une armée française sur les côtes du comté de Kent ou du Devonshire. Des hommes importans, des membres du parlement partageaient ces inquiétudes et les exprimaient dans un langage dont l'aigreur n'était pas faite pour calmer les passions d'un côté comme de l'autre.

Lord Cowley, qui déplorait cet état des esprits, s'en expliqua franchement avec l'empereur, qui lui répondit en substance : « Je suis plus attaché que jamais à l'alliance anglaise, mais je ne dois pas vous cacher que le langage agressif d'une portion considérable de votre presse rend chaque jour plus difficiles les relations amicales que je m'attache à maintenir entre les deux pays, et finira peut-être par les compromettre d'une manière absolue. Je sais qu'on m'accuse d'avoir une politique tortueuse; je sais qu'on me reproche de faire des coquetteries, tantôt à l'Autriche, tantôt à la Russie. Rien de plus simple cependant que ma politique. Quand je suis arrivé au pouvoir, j'ai vu que la France désirait la paix. J'ai donc pris la résolution de ne point chercher la guerre et de respecter les traités de 1815 aussi longtemps que la France elle-même serait respectée et conserverait dans les conseils de l'Europe la place à laquelle elle a droit. Mais j'ai également arrêté dans mon esprit que, si jamais je me trouvais contraint à la guerre, je ne la terminerais pas sans avoir donné à l'Europe un équilibre plus stable. Je n'ai pas d'ambition comme le premier empereur, mais, si les autres nations s'agrandissent, il est indispensable que la France s'agrandisse aussi. Eh bien! quand nous avons commencé la guerre contre la Russie, *j'ai pensé qu'il n'y aurait pas de paix satisfaisante sans la reconstitution de la Pologne*, et j'ai sondé l'Autriche pour savoir si elle m'assisterait dans cette grande œuvre. Elle s'y est refusée. La paix faite, *j'ai tourné mes vues vers l'amélioration du sort de l'Italie*, et par conséquent je me suis rapproché de la Russie. Tout le secret de ma politique est là. » Lord Cowley, encouragé par la confiance que lui montrait l'empereur, voulut savoir s'il existait une alliance formelle entre le tzar et lui, en vue des éventualités qui se préparaient dans la péninsule italienne : « La Russie, lui répondit Napoléon III, ne m'a pas précisément promis son appui dans les affaires d'Italie; elle m'a dit que sa conduite dépendrait des circonstances. » Pendant le séjour de la cour à Compiègne, l'empereur, recevant la visite de lord Palmerston et de lord Clarendon, leur avait fait des confidences non moins significatives.

Malgré ces renseignemens concordans, lord Malmesbury, rassuré par des déclarations officielles sans valeur, ne voulait pas admettre que l'empereur pût songer à la guerre. Il croyait sans doute qu'il s'agissait seulement de réformer les gouvernemens de la Péninsule,

comme il en avait été question au congrès de Paris. Le prince Albert et la reine Victoria ne partageaient pas la confiance du chef du *Foreign Office*. Le 9 décembre, la reine adressait à son ministre des affaires étrangères une lettre écrite évidemment sur le conseil ou tout au moins avec l'approbation du prince consort. Nous y lisons : « La reine est fort alarmée de ce que lord Cowley écrit au sujet de l'intention qu'on prête à l'empereur Napoléon de faire la guerre en Italie... S'il donne suite à ce projet, la guerre peut gagner l'Allemagne d'abord et ensuite la Belgique : auquel cas nous serions obligés de faire honneur à la garantie que nous avons donnée à cet état, et la France finirait par avoir toute l'Europe contre elle, comme en 1814 et en 1815. » Le prince Albert, de son côté, écrivait le lendemain de la déclaration de Napoléon III à M. de Hübner : « Je suis très inquiet pour le printemps prochain, car personnellement je n'ai pas douté un seul instant, depuis ces derniers temps, que l'empereur ne voulût la guerre et qu'il ne la voulût contre l'Autriche. »

L'empereur avait donc abattu ses cartes devant l'Angleterre. Celle-ci ne voulait mettre au jeu ni avec la France, ni avec l'Autriche, encore moins avec la Russie. Saint-Pétersbourg lui était odieux à cause de la rivalité traditionnelle des deux pays en Orient; Vienne lui était antipathique à cause de l'appui prêté par l'Autriche aux gouvernemens arriérés et despotiques de la péninsule italienne; Paris lui était suspect à cause des projets impériaux de remaniement de la carte de l'Europe. La conséquence était forcée : un rapprochement devait se produire entre les cours de Londres et de Berlin. Il était rendu plus facile par le mariage de la princesse Victoire avec le fils du prince régent de Prusse, par l'avènement à Berlin d'un ministère libéral et constitutionnel, qui venait de remplacer le cabinet Manteuffel, et enfin par la situation, les relations et les sentimens du prince Albert, qui, tout en devenant très Anglais, n'avait pas cessé d'être un peu Allemand.

Napoléon III ne fut pas longtemps sans savoir ce qui se passait entre Londres et Berlin. Il fut extrêmement ému de ce rapprochement. Il se persuada qu'on machinait contre lui une coalition entre l'Angleterre, la Prusse et l'Autriche, et que les meneurs de toute l'affaire étaient le prince Albert, le roi des Belges, son oncle, et le duc de Saxe-Cobourg, son frère. Il s'expliqua très vivement à cet égard avec un agent du roi Léopold. Il ajouta que la cour de Bruxelles ne lui paraissait pas se rendre un compte très exact de sa situation : « La Belgique, dit-il, ne peut exister qu'à la condition d'une union intime avec la France. D'ailleurs ce n'est pas seulement ma politique; c'était aussi celle du roi Louis-Philippe lors-

qu'il voulait l'union douanière : c'est la politique de la France. » Une conversation aussi grave et des déclarations aussi importantes ne pouvaient manquer d'être immédiatement transmises à Londres; elles le furent tout à la fois par lord Cowley, qui en avait eu connaissance, et par le roi Léopold, qui envoya le rapport confidentiel de son agent au prince Albert. Aussitôt celui-ci prend la plume et adresse le 16 janvier à lord Malmersbury une lettre extrêmement ferme et même un peu passionnée : « L'empereur est né conspirateur et a été élevé en conspirateur. Ce n'est pas à son âge qu'il changera de caractère. Pour ses projets il a cherché et cherche encore un allié. L'alliance anglaise était la seule possible pour lui après son élévation au trône; mais comme il ne peut la conserver qu'en maintenant le droit public et les traités, il s'en est lassé. Aujourd'hui il se tourne du côté de la Russie. C'est sur elle qu'il compte pour réaliser ses projets. Rien ne l'arrêtera, si ce n'est l'incertitude au sujet de l'Angleterre *et la crainte de l'Allemagne.* » Dans la même lettre, le prince prenait en plaisanterie le rôle qu'on attribuait au duc de Saxe-Cobourg dans la prétendue coalition : « Je n'ai reçu aucune communication de mon frère dans ces derniers temps, et j'ai tout lieu de le croire complètement absorbé par son nouvel opéra. » Deux jours après, dans une lettre au roi des Belges, il tient le même langage : « Ernest me paraît uniquement occupé de son nouvel opéra; *mais un conspirateur est toujours soupçonneux, et Louis-Napoléon est un conspirateur.* Il est fort préoccupé, je le comprends, de l'état de l'Allemagne. La chute du cabinet Manteuffel lui a enlevé, juste au moment décisif, l'appui sur lequel il comptait du côté de Berlin. *La politique nationale récemment adoptée par la Prusse est un grand bonheur pour l'Europe;* elle rend possible le rétablissement des bons rapports entre l'Allemagne et l'Angleterre, *qui ont fait si malheureusement défaut dans ces dernières années.* »

Les protestations du prince Albert contre la pensée d'une coalition anti-française étaient parfaitement sincères; cela ne fait pas de doute en ce qui le concerne personnellement. Il est permis de supposer toutefois que le roi des Belges et surtout ses agens n'étaient pas absolument hostiles à un projet de ce genre. M. Nothomb, ministre plénipotentiaire de Belgique à Berlin, avait adressé à son gouvernement un rapport dans lequel il appuyait l'idée d'une alliance entre l'Autriche et la Prusse. Copie du document fut envoyée au prince Albert par le roi Léopold et probablement accompagnée par lui de réflexions qui ne se trouvent malheureusement pas reproduites dans le livre de M. Martin. Le prince répondit immédiatement à cet envoi par une lettre dans laquelle il combattait l'opinion de M. Nothomb par des argumens tirés moins du fond

même de la question que des conditions dans lesquelles elle se présentait devant les puissances européennes. « Jusqu'à présent, faisait-il remarquer, il n'y a eu aucun acte, aucune démarche, aucun document impliquant une violation du droit public ou un manquement aux stipulations des traités. Une alliance comme celle que l'on propose manquerait donc de base et n'aurait pas sa raison d'être. »

Il n'entre pas dans notre plan d'exposer les négociations et les pourparlers qui précédèrent la guerre d'Italie. Cette étude a été faite ici même avec une haute compétence et de la manière la plus intéressante par M. de Mazade. Nous ne voulons que mettre en lumière, d'après les documens dont quelques-uns sont révélés pour la première fois au public, l'attitude de l'Angleterre et spécialement le rôle personnel de la reine Victoria et du prince Albert dans ces circonstances critiques.

A mesure que les événemens se précipitaient et que la situation s'aggravait, l'intimité entre l'Angleterre et la Prusse devenait plus étroite. Le prince régent faisait une démarche significative. Il envoyait à Londres le comte Perponcher, porteur d'instructions confidentielles. En même temps il adressait au prince Albert une lettre longue et détaillée qui est à lire et à citer, aujourd'hui surtout que le prince régent est devenu l'empereur Guillaume Ier et que ses idées sur le droit international ont changé du tout au tout.

Le prétexte de la guerre qu'on projette est la forme de gouvernement des états italiens. La vraie cause est le désir d'agrandissement qu'éprouve la Sardaigne. Et les gouvernemens qui n'ont rien à voir dans cette affaire sont invités à y prendre part! Quel est le principe de droit international qui nous autorise à faire la guerre à un état, parce que nous ne sommes pas satisfaits de la forme de son gouvernement? Et à quel titre serions-nous obligés de seconder *l'injustifiable désir qu'éprouve un état de s'agrandir aux dépens d'un autre?*

Il y a une raison qui pousse Napoléon à la guerre : c'est cette idée qu'un *Napoléonide* est obligé de briser les traités de 1815, dès que l'occasion lui est offerte de le faire. A cela il n'y a qu'une chose à répondre, c'est que tous les autres gouvernemens sont tenus de défendre ces mêmes traités. Si la France était parfaitement convaincue de cette vérité, elle y regarderait à deux fois avant de faire la guerre.

Mais, d'un autre côté, il faut exhorter l'Autriche à s'abstenir de toute démarche provocatrice en Italie. « Quiconque provoquera à la légère, aura de la peine à trouver des alliés. » Voilà la phrase que je répète habituellement aux diplomates étrangers. Elle exprime ma ferme conviction.

Quant à la Prusse, voici la question qui se pose pour elle. Que doit-elle faire si la France appuie l'Italie dans une lutte contre l'Autriche? L'opinion publique, depuis un mois, s'est prononcée en Allemagne avec

une telle énergie contre la France, qu'il faudrait être aveugle pour méconnaître ce fait. La ligne de conduite de la Prusse paraît donc nettement indiquée: les guerres de la révolution nous ont montré que, dès que les armées françaises sont victorieuses, elles se tournent contre l'Allemagne et la Prusse, *si ces dernières ont commis la faute de rester neutres et d'assister tranquillement aux désastres de l'Autriche.*

Mais quelle sera notre position si l'Angleterre se déclare en faveur de la France et par conséquent de l'Italie? et que ferons-nous si la Russie se joint à l'alliance anglo-française? Une telle alliance n'obligerait-elle pas l'Allemagne à la neutralité (une neutralité armée, bien entendu)?

D'un autre côté, supposons que l'Angleterre et la Russie restent neutres, et que l'Autriche soit victorieuse de la France et de l'Italie, pendant que l'Allemagne et la Prusse resteront paisibles spectatrices du conflit, quelle sera la position de la Prusse?

Comment pouvons-nous échapper aux dangers de cette alternative? Telle est la question que je vous pose. J'attends avec anxiété votre réponse, car elle sera décisive pour nous.

Cette lettre exprime sincèrement, presque naïvement, l'état d'esprit du gouvernement prussien et de son chef, qui ne voulaient se mettre du côté de l'Autriche que si elle avait de grandes chances d'être victorieuse et qui n'entendaient nullement la défendre contre une coalition aussi redoutable que l'aurait été celle de la France, de l'Angleterre et de la Russie. La réponse du prince Albert, concertée avec le cabinet anglais, est beaucoup plus diplomatique. Le prince commence par déclarer que les deux gouvernemens sont complètement d'accord. Partant de là, il donne au prince régent des conseils sur la politique qu'il devrait adopter. On s'attend peut-être qu'il va finir en annonçant que l'Angleterre suivra la même politique. Point du tout. « Quant à nous, dit-il, nous ne savons pas ce que nous ferons. » Cependant il rassure complètement le prince régent sur le point qui le préoccupait le plus : l'éventualité d'une alliance entre l'Angleterre, la France et l'Italie : « Si vous m'aviez demandé, il y a quinze jours, l'opinion de l'Angleterre, je n'aurais pas pu vous répondre en termes aussi décisifs qu'aujourd'hui, après le discours de la reine et la discussion de l'adresse. Je puis vous dire maintenant que l'Angleterre ne se mettra pas du côté de la France, quand même l'Autriche ferait les plus grosses fautes, ce qui n'est pas impossible. »

Ce que je viens de vous dire sur l'état des esprits en Angleterre prouve que la force et la sécurité des gouvernemens, dans le temps où nous

vivons, réside surtout dans l'opinion publique, formée, éclairée par la libre discussion... Par conséquent, voici mon avis : Appelez en ligne ce pouvoir nouveau ; c'est lui qui tiendra en échec la France et la Russie, qui unira l'Allemagne et qui mettra finalement entre vos mains la décision de toute l'affaire. Libre discussion dans la presse sur les projets de Napoléon, accord de sentimens, par suite de cette liberté de discussion, avec la Suisse, la Belgique et l'Angleterre, résistance courtoise opposée à toute tentative venant de Paris, pour rendre votre gouvernement responsable du langage de la presse : voilà quels seraient les principaux points de mon programme.

C'est l'opinion publique de l'Angleterre que craint Napoléon ; c'est le mouvement national de l'Allemagne en 1814 qui est le cauchemar de la France. C'est le cri populaire de 1840 : *Ils ne l'auront pas, notre Rhin allemand*, qui a arrêté la France dans sa politique orientale. A votre place donc je tâcherais de rallier à moi cette redoutable puissance de l'opinion ; en même temps je continuerais à user d'une extrême modération, à négocier très peu, à entrer encore moins dans des explications ; mais par-dessus tout je m'attacherais énergiquement au maintien des traités existans et je presserais l'organisation des forces de la Confédération. Dans le cas où les hostilités éclateraient, je mettrais mon armée sur le pied de guerre, et j'occuperais les forteresses, en donnant les mêmes assurances amicales à tous les gouvernemens. L'Autriche fût-elle attaquée en Italie par la France, que la prudence conseillerait, suivant moi, de ne pas porter la guerre sur le Rhin, sauf le cas d'absolue nécessité.

La Prusse n'a jamais eu de possessions italiennes, et elle n'a pas suivi, pendant ces cinquante dernières années, la politique perverse qui a jeté ce pays dans le misérable état où il est aujourd'hui. En se mettant sur le pied de guerre, la Prusse tient la France en échec, et se montre prête à entrer en ligne, si la nécessité l'y oblige. Si l'Autriche subit un échec, sa position militaire est si forte, qu'il ne peut en résulter une déroute générale ; par conséquent, la Prusse et l'Allemagne, — en admettant qu'elles aient des motifs politiques de se mêler à la lutte, — ont tout le temps d'entrer en ligne avant que la France ait écrasé l'Autriche, de manière à pouvoir jeter toutes ses forces sur l'Allemagne.

L'homme qui écrit en ces termes au prince régent de Prusse a évidemment abandonné sans retour l'idée de l'alliance française. Il n'est pas encore notre ennemi : il n'est déjà plus notre ami. Le prince Albert n'avait jamais cru beaucoup à l'empereur : maintenant il n'y croyait plus du tout. La reine n'avait peut-être pas pris si délibérément son parti. En dépit de la politique, il lui en coûtait

de renoncer à une amitié dont elle faisait grand cas et dont elle ne parlait jamais qu'en excellens termes. Et puis était-il absolument impossible que par de bons procédés, par de bons conseils, par des démarches amicales, on ne ramenât l'empereur à des sentimens plus pacifiques? On essaya. La reine lui adressa, le 4 février, une lettre dont le contenu avait été arrêté de concert avec lord Derby et lord Malmesbury. L'empereur répondit avec sa courtoisie et sa grâce habituelles protestant de son amour pour la paix, de son respect pour les traités, se plaignant qu'on eût interprété inexactement les paroles *conciliantes* qu'il avait adressées à M. de Hübner, mais déclarant en même temps qu'il se croirait tenu de défendre le Piémont si ce petit état était attaqué par l'Autriche ou s'il se trouvait engagé avec cette puissance *dans une guerre juste et légitime.*

La lettre de la reine n'avait pas laissé pourtant de produire une certaine impression sur l'esprit de Napoléon III. Il se prêta plus ou moins sincèrement à une tentative de rapprochement avec l'Autriche. Il demanda même dans cette circonstance les bons offices de l'Angleterre. De là le voyage de lord Cowley à Vienne. On sait comment échoua la mission confiée à ce diplomate. A cet égard le livre de M. Martin, sauf quelques détails purement anecdotiques, n'ajoute rien à ce que l'on trouve dans les remarquables études de M. de Mazade. Après l'échec de la mission de lord Cowley, la guerre était inévitable. L'Autriche, au lieu de l'attendre, se donna, au moins en apparence, le tort de la provoquer. Cette faute, que le prince Albert avait prévue et annoncée avec une rare clairvoyance, fit un peu de bien à l'empereur par l'irritation qu'elle provoqua dans l'opinion et dans la presse anglaises, contre la cour de Vienne.

Cependant Napoléon III n'était pas complètement rassuré sur les dispositions du cabinet de Londres. Il n'avait, dans le ministère anglais, qu'un ami véritable, et cet ami, lord Malmesbury, malgré le poste important qu'il occupait, n'avait pas une très grande influence sur ses collègues. Qui ne sait, d'ailleurs, que l'alliance autrichienne était dans les traditions du parti tory? Et qui ne comprend que, pour ses projets en Italie, la France avait tout intérêt à voir les whigs revenir aux affaires? Le difficile était de mettre un terme aux divisions qui existaient depuis plusieurs années dans le parti libéral et qui avaient amené successivement la chute du cabinet Russell en 1852 et celle du cabinet Palmerston en 1858. Sur le conseil du prince Napoléon, l'empereur fit faire des démarches personnelles auprès des chefs de l'école de Manchester pour amener une réconciliation entre eux et lord Palmerston. La négociation fut conduite si discrètement qu'aujourd'hui encore M. Martin, si bien renseigné cependant, n'y fait aucune allusion et paraît

l'ignorer. Peut-être un jour sera-t-elle connue dans tous ses détails. Quant au résultat, il fut aussi considérable qu'inattendu. Le cabinet tory, qui n'avait pas la majorité dans la chambre des communes, ne comptait, pour se maintenir au pouvoir, que sur l'hostilité bien connue de l'école de Manchester contre lord Palmerston et les palmerstoniens. Quelle surprise, lorsque cette hostilité s'apaisa comme par enchantement, lorsque MM. Cobden, Bright, Milner Gibson votèrent avec lord Palmerston, lorsqu'enfin cet homme d'état, ayant renversé le cabinet Derby-Disraeli, forma un nouveau ministère dans lequel il fit une place à M. Milner Gibson, le plus acharné de ses adversaires dans l'affaire du *Conspiracy Bill!*

Le retour des libéraux au pouvoir donnait à Napoléon III quelques chances d'engager l'Angleterre dans sa politique italienne. Lord Palmerston était pour lui un vieux complice. En 1851, il avait encouragé, approuvé le coup d'état. Deux fois il était tombé du pouvoir à cause de ses complaisances pour la politique napoléonienne. Il s'en fallait de beaucoup que son collègue des affaires étrangères, lord John Russell, partageât sa sympathie pour Napoléon III; mais on le tenait par un autre sentiment, par son hostilité contre la papauté. Tout aurait donc marché au gré de Napoléon III si, à côté du ministère, il n'y avait eu la couronne, dont le rôle en Angleterre est loin d'être aussi nul que le croient les observateurs superficiels. A dater du jour de la formation du cabinet libéral, la reine Victoria, évidemment conseillée par le prince Albert, n'est occupée qu'à tenir en bride lord Palmerston et lord John Russell, toujours prêts à prendre le galop dans la question italienne (1). Après Solferino, l'empereur veut faire la paix. Il s'adresse à l'Angleterre, à la Prusse, à la Russie, leur communique les propositions qu'il compte faire à l'Autriche et leur demande de les appuyer au moins moralement auprès de cette puissance. — Excellente idée! disent tout de suite lord Palmerston et lord John Russell. — Idée inacceptable, répond la reine. Son opinion prévaut: l'Angleterre refuse. La Prusse fait comme l'Angleterre : la Russie seule paraît disposée à se charger du rôle qu'on lui offre. Napoléon III finit par trouver plus simple de s'entendre directement avec l'empereur François-Joseph, et il lui fait de bien meilleures conditions que celles qu'il voulait lui offrir par l'entremise des trois puissances. Cette fois lord Palmerston et lord

(1) M. Auguste Laugel, qui a publié dans la *Revue* une belle étude sur *lord Palmerston*, a fort bien fait ressortir, dans sa seconde partie (15 août 1876), l'attitude personnelle du chef du cabinet anglais dans la question italienne; mais, en l'absence des documens publiés depuis par M. Martin, il ne pouvait mettre en regard le rôle entièrement opposé de la reine et du prince consort.

John se fâchent. Le 7 juillet, à la nouvelle de l'armistice, le fougueux chef du *Foreign Office* écrit à la reine : « Si l'empereur ne donne pas à l'Italie son indépendance, il sera flétri comme traître au peuple italien. » Le 13 juillet, en apprenant la signature des préliminaires de Villafranca, lord Palmerston prend la plume à son tour, et, plus imprudent encore que son collègue des affaires étrangères, il épanche sa mauvaise humeur dans le sein de M. de Persigny, redevenu depuis quelques mois ambassadeur de France à Londres : « En entrant dans la confédération italienne, lui dit-il, l'Autriche acquiert une situation plus forte que celle qu'elle vient de perdre. Il faudrait au contraire qu'elle fût exclue de toute ingérence politique et militaire en dehors de ses frontières. Sinon rien n'est fait et tout sera bientôt à recommencer. »

Bien que ce fût une lettre privée, n'engageant pas l'opinion du cabinet, la démarche du premier ministre était singulièrement inconsidérée. La reine le lui fit sentir dans une lettre fort sèche, où il faut noter les lignes suivantes : « Nous n'avons pas protesté contre la guerre, et personnellement lord Palmerston a souhaité le succès de la France. Nous ne pouvons pas maintenant protester contre la paix, et la reine ne doute pas que lord Palmerston ne comprenne combien il serait fâcheux que le premier ministre de la couronne d'Angleterre semblât se donner pour but de persécuter l'Autriche. La reine est moins désappointée que ne paraît l'être lord Palmerston, car elle ne s'est jamais flattée de l'espoir que *le coup d'état* et l'empire auraient pour conséquence l'établissement de nationalités indépendantes et la diffusion du régime constitutionnel et de la liberté. » Les derniers mots, qui durent être fort désagréables à lord Palmerston, contenaient une allusion très claire à la conduite qu'il avait tenue en 1851 lorsqu'il approuva le coup d'état sans consulter ses collègues et sans demander au préalable l'assentiment de la couronne, ce qui le força de quitter le ministère.

Si l'empereur n'avait pas obtenu la médiation de l'Angleterre au moment de la signature des préliminaires de paix, il espérait du moins l'appui de son ancienne alliée pour la réunion d'un congrès qui lui permettrait de sortir honorablement des difficultés que lui créaient les stipulations de Villafranca. Lord Palmerston et lord John Russell se lancent avec ardeur sur cette nouvelle piste. C'est encore la reine qui les arrête : « L'empereur, écrit-elle au chef du *Foreign Office*, traite l'Autriche comme il a traité la Russie à la suite du siège de Sébastopol. Et après s'être donné le rôle d'un vainqueur généreux, il viendrait nous laisser, à nous, celui de persécuteurs de l'Autriche! Il faut nous féliciter doublement de n'être pas tombés dans le piège qu'il nous tendait en nous chargeant de demander

à la cour de Vienne, comme amis et comme neutres, des conditions qu'il était décidé à ne pas exiger d'elle. » Là-dessus la question est discutée en conseil des ministres, et lord John est obligé d'écrire à la reine : « Le cabinet s'est énergiquement prononcé en faveur de l'opinion émise par votre majesté. » Toutefois il ne se tient pas encore pour battu. Au moment où l'on s'occupe de transformer les préliminaires de Villafranca en un traité de paix définitive, il a l'idée de soumettre au gouvernement français un plan d'ensemble pour le règlement des affaires italiennes. Tout son programme était fait, son projet de dépêche était prêt, lorsqu'il se heurta de nouveau à la résistance de la reine : « La communication projetée, écrit-elle le 24 août, ne peut amener qu'un résultat, c'est de fournir à la France le moyen de violer à Zurich les engagemens qu'elle a pris à Villafranca... Si l'Autriche, en présence de ce manque de foi, se croit obligée de reprendre les armes, ne serons-nous pas responsables de cette nouvelle guerre? Et alors quelle sera l'alternative pour nous? Faudra-t-il laisser la France seule sur le champ de bataille? Ce serait humiliant et dangereux pour nous. Faudra-t-il au contraire nous jeter dans une guerre contre l'Autriche? C'est là un autre danger et un autre malheur que la reine se croit également obligée d'épargner à l'Angleterre. « Le cabinet, consulté, donna encore une fois raison à la couronne contre le ministre des affaires étrangères. Le fameux plan resta en projet. Il en avait cependant transpiré quelque chose par une nouvelle imprudence de lord Palmerston. Le 23 août, il avait écrit à M. de Persigny, qui continuait à être son confident de prédilection, que la clause des préliminaires de Villafranca relative aux duchés ne devrait pas être maintenue dans le traité de Zurich, et que l'intérêt de la France était de voir les duchés annexés au Piémont. En un certain sens, il disait plus vrai qu'il ne croyait, et voici comment : à Plombières, il avait été convenu entre l'empereur et M. de Cavour qu'il serait formé dans le nord de l'Italie un état de dix à onze millions d'âmes en faveur du Piémont, et qu'à titre de compensation la France aurait la Savoie. La première condition n'ayant pas été réalisée par les préliminaires de Villafranca, l'empereur n'avait pas réclamé la compensation stipulée. La lettre de lord Palmerston lui fournissait l'occasion de revenir à la combinaison de Plombières. Il ne manqua pas d'en tirer parti. « Nous ne désirons pas l'annexion des duchés au Piémont, dit M. Walewski à lord Cowley, mais, si nous ne pouvons pas l'éviter, nous considérerons comme absolument indispensable de réclamer l'annexion de la Savoie à la France. »

Le coup était rude pour lord Palmerston et pour lord John Russell. Ils ne nous pardonnèrent ni l'annexion de la Savoie, qui

était pourtant un mince succès, ni le rôle de dupes qu'ils avaient joué dans la circonstance, quoiqu'ils en fussent surtout redevables à leur imprévoyance. Ils reçurent, à la vérité, une belle compensation. L'empereur signa le traité de commerce qu'il leur avait promis depuis leur rentrée aux affaires. Si grand que fût cependant pour l'Angleterre le bénéfice de ce traité, il ne fit pas oublier aux deux ministres leur déconvenue personnelle. Le prince Albert, moins dépité parce qu'il avait eu moins d'illusions, n'en était pas pour cela mieux disposé à renouer des liens intimes avec l'empereur des Français. « L'Angleterre, disait un jour lord Salisbury, a toujours besoin de causer avec quelqu'un sur le continent. Pendant plusieurs années, elle a causé amicalement avec la France; maintenant, c'est avec la Prusse. Le prince Albert a deviné, avec une prescience singulière, l'avenir de cette puissance. Elle peut, elle doit devenir une barrière tout à la fois contre l'empire des Napoléons et contre l'empire des tzars; mais pour cela il faut qu'elle se place à la tête de l'Allemagne et qu'elle se réconcilie avec l'Autriche. Il a entrevu cette politique dès le début de la question italienne; aujourd'hui elle lui apparaît dans toute sa netteté et il n'hésite pas à la recommander. Au mois de septembre 1859, il écrit au duc de Saxe-Cobourg, son frère : « Il faut faire comprendre à l'Autriche *qu'une Allemagne unie sous la direction de la Prusse est la seule défense qu'elle puisse trouver contre ses deux adversaires, la France et la Russie.* » Voilà le conseil qu'il adresse à l'Autriche. Voici maintenant celui qu'il donne à la Prusse, dans une lettre adressée à sa fille et destinée certainement à être communiquée au prince régent : « Je suis pour l'hégémonie de la Prusse. Pour moi, l'Allemagne vient en première ligne; la Prusse, en tant que Prusse, n'est qu'au second plan. La Prusse doit se placer résolûment à la tête de l'Allemagne... Elle doit se conduire avec magnanimité, se considérer comme chargée des intérêts de la nation allemande... La Sardaigne lui a donné l'exemple. Ce petit état a pris pour cri de ralliement le mot : *Italie.* C'est pour l'Italie, et non pour lui-même, qu'il s'est lancé dans trois guerres périlleuses. C'est pour l'unité de l'Italie et pour sa grandeur que les autres petits états votent en ce moment leur incorporation au Piémont. »

Arrêtons-nous sur ces lignes significatives. Elles indiquent toute la portée de l'évolution accomplie en moins de trois ans par la politique anglaise. Quelle distance entre le point de départ et le point d'arrivée! Quel chemin parcouru depuis Osborne jusqu'à Villafranca! L'entente cordiale avec la France a fait place à l'intimité avec la Prusse. Cette puissance, qu'on laissait à l'écart et qu'on tenait presque en suspicion au lendemain de la guerre d'Orient,

maintenant on lui prodigue les marques de sympathie. On fait plus : on lui donne des conseils, on lui souffle des idées, on la presse de prendre en Allemagne une initiative analogue à celle du Piémont en Italie. C'est sur cette situation si nouvelle et si grave que se termine le quatrième volume de M. Martin. Tout annonce le grand rôle que la Prusse va prendre en Europe. Tout concourt à le préparer : l'exemple de l'Italie, les imprudences et l'isolement de la France, les avis et les encouragemens de l'Angleterre. M. de Bismarck peut venir, son heure est proche.

Nous le demandons, maintenant, à ceux qui ont bien voulu prendre la peine de parcourir les pages qui précèdent, est-il possible, est-il permis, quand on étudie les faits, de prêter à la royauté anglaise ce rôle effacé et presque ridicule que ne manquent jamais de lui attribuer les détracteurs plus ou moins intéressés du régime constitutionnel ? Nous avons vu la reine Victoria tenir tête à des ministres qui n'étaient pourtant pas les premiers venus, et battre plus d'une fois, sur le terrain de la politique étrangère, lord Palmerston et lord John Russell. Nous l'avons vue suivre jour par jour les négociations relatives aux affaires d'Orient d'abord et ensuite à la question italienne ; nous l'avons vue, après ses deux visites à Cherbourg, provoquer, diriger, presser les armemens de la Grande-Bretagne sur terre et sur mer. Nous l'aurions vue, si nous avions étudié l'histoire intérieure de l'empire britannique, surveiller avec la même sollicitude les diverses branches de l'administration. Il n'est donc pas vrai que la couronne, dans une monarchie constitutionnelle, soit dépouillée de sa légitime autorité. Ce qui est vrai, ce qui n'est pas niable, c'est que cette autorité a besoin d'être éclairée par l'expérience et appuyée sur la raison. Il faut prendre la peine de discuter avec ses ministres et de les convaincre ; il ne suffit pas de leur notifier avec hauteur un caprice royal ou une fantaisie impériale. A ce point de vue, la perspicacité politique du prince Albert et sa connaissance profonde des questions européennes en faisaient un collaborateur précieux pour la reine Victoria. Mazarin n'a pas eu plus d'influence sur Anne d'Autriche et ne lui a pas rendu plus de services. A Dieu ne plaise toutefois que nous mettions au même niveau ou les deux hommes ou les deux situations ! L'influence que le cardinal dut conquérir à force de souplesse et de manège, le prince Albert la posséda du droit d'une affection mutuelle, consacrée par le mariage, ennoblie par la pratique du devoir, récompensée par les joies de la famille. Auprès d'une reine irréprochable, il n'y avait place que pour un Mazarin légitime.

ÉDOUARD HERVÉ.

LES

CONTES POPULAIRES

EN TOSCANE ET EN LOMBARDIE

La Novellaja fiorentina, fiabe e novelline stenografate in Firenze dal dettato popolare, da Vittorio Imbriani, ristampa accresciuta di molte novelle inedite, di numerosi riscontri e di note nelle quali è accolta *la Novellaja milanese* dello stesso raccoglitore. — Livorno, 1877; Francesco Vigo.

M. Vittorio Imbriani, à qui nous devons les *Contes de Pomigliano* (1), avait publié précédemment des *Contes florentins* et des *Contes milanais*; il vient de les réunir dans une édition considérablement augmentée en y ajoutant la riche moisson qu'un écrivain distingué, M. Gherardo Nerucci, a recueillie en Toscane. Il a de plus intercalé dans des notes savantes un grand nombre de récits empruntés aux littératures de tous les pays et de tous les temps, le plus souvent à la littérature italienne du XVIe siècle. Fidèle à la règle qu'il s'est imposée, M. Imbriani écrit sous la dictée des simples gens, en reproduisant avec une exactitude scrupuleuse leurs incorrections et leurs naïvetés. Son livre nous donne ainsi de curieux renseignemens non-seulement sur les dialectes italiens, mais aussi sur le langage, la poétique et la psychologie populaires.

Ce volume de six cent quarante pages compte deux cents nouvelles environ, grandes ou petites. Nous regrettons d'avance les trois quarts de celles que nous serons obligé de sacrifier.—Les contes de Florence et de Milan, comme ceux de Palerme et de Pomigliano, ont de singuliers rapports avec ceux des autres peuples: on sent qu'ils viennent tous de la même source, et l'on sait que cette source commune a jailli en Orient. La parenté des races indo-européennes est un fait qui n'a plus besoin d'être démontré; c'est toutefois une parenté bien éloignée; n'est-il pas étonnant qu'il en reste tant de traces dans

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1877.

la poésie enfantine ou populaire de tous les pays? On ne peut en douter, les enfans de toute race sont bercés par les mêmes récits merveilleux, et, ce qui nous paraît encore plus singulier, ils sont amusés par les mêmes fariboles. Nous citions ici même une *filastrocca* de Pomigliano, la rengaine de Micco. La *Novellaja fiorentina* nous en donne plusieurs à peu près pareilles ; un lecteur anonyme nous a communiqué une chanson populaire, *Bricon et Briquette*, qui divertit par les mêmes répétitions les bambins de la douce France; enfin la légende de *Tennisje* (Petit Antoine), qu'a bien voulu nous envoyer une lectrice de Harlem, nous prouve que Micco a des frères jusque dans les Pays-Bas.

Mais c'est assez nous attarder aux bagatelles de la porte; arrivons aux vrais contes et commençons par les milanais.

I. — LES CONTES MILANAIS.

Les plus curieux de ces contes sont de simples anecdotes, les autres ne nous offrent que des variantes émondées, souvent effeuillées et défleuries, des contes florentins. Les bonnes femmes de Milan vont droit au fait et n'aiment pas les fioritures; elles ont à leur service un dialecte tronqué qui ne manque pas d'entrain et d'énergie, mais qui n'a pas la grâce et la douceur des dialectes méridionaux. Elles ne semblent pas non plus s'inquiéter beaucoup du but moral. Voici l'une des histoires qu'elles racontent aux enfans.

Il y avait une fois un fils, et il avait son papa et sa maman qui lui donnaient des coups et qui voulaient le chasser de la maison. Alors ce fils se met à pleurer. Son père lui dit : — Tais-toi et va chercher de l'huile et du vinaigre. — Et il lui a donné de petits pots et de l'argent. Le fils s'en va, et quand il est à mi-chemin, il laisse tomber ses pots, qui se cassent. Alors il dit : — Pauvre moi, comment vais-je faire pour rapporter à la maison le vinaigre et l'huile? — Serviteur (*ciao*), il va toujours. Il va chez le marchand et lui dit : — Donnez-moi de l'huile et du vinaigre. — Où dois-je les mettre, mon cher fils, tu n'as pas d'huilier? — Mettez-moi l'huile ici dans mon chapeau. — Et le vinaigre, où dois-je le mettre? — Alors l'enfant retourne son chapeau, laisse tomber toute l'huile et dit : — Le vinaigre, vous le mettrez sur le chapeau. — Serviteur! Il paie et puis s'en va dans la maison de son papa, qui lui dit : — Où as-tu mis l'huile et le vinaigre, coquin de coquin! — Le fils montre son chapeau et répond : — De ce côté-ci est le vinaigre, et, retournant son chapeau, de ce côté-ci l'huile! — Son papa le roue de coups et le jette dehors. Et lui se met à pleurer en disant : — Où est-ce que je vais aller? — Tout à coup il lui vient à l'esprit qu'il

a une tante très grande dame dans un pays voisin. Et il y va. Quand il est sur la route, il rencontre un bâton qui lui dit : — Cheminons ensemble. — Mais non, mais non, qu'ai-je affaire de toi? — Tu verras que je te serai bon à quelque chose. — Serviteur. Le bâton vient avec lui. Quelques pas plus loin, le fils rencontre une roue qui lui dit : — Cheminons ensemble. — Mais non, qu'ai-je affaire de toi? — Tu verras que je t'aiderai. — Puis il rencontre une épingle, puis un lion, puis quelque chose d'assez malpropre, et tout cela vient avec lui. Il arrive chez sa tante, qui était sortie; alors le bâton lui dit : — Cache-moi derrière la cloison. — La roue lui dit : — Et moi derrière les chaises. — La chose malpropre : — Et moi sur la pelle. — L'épingle : — Pique-moi sur l'essuie-mains. — Le lion dit : — Moi je vais dans le lit. — Le fils monta au grenier. Rentra la tante. A peine eut-elle passé la porte, le bâton lui donne quantité de coups; elle fait un pas, la roue lui roule sur les pieds; elle saisit la pelle pour prendre un peu de feu et se salit les doigts; elle va s'essuyer à la serviette et se pique: ennuyée de ces mésaventures, elle va se mettre au lit; le lion la mange. Alors le fils descend du grenier : il a pris tout l'argent de sa tante, et il a fait le grand seigneur.

Ce n'est pas plus moral que cela. Le conte du savetier est moins enfantin. Nous en donnons une traduction littérale :

Il y avait une fois un savetier qui, las de tirer le ligneul, pensait au moyen de gagner gros. Pendant qu'il se tenait le nez en l'air à compter les poutres, il oubliait qu'il avait mis sur le bahut une jatte de lait, et les mouches, parce qu'on était en été, avaient couru en foule sur le lait, tellement qu'il était devenu tout noir. Alors le savetier s'aperçoit de la chose et se lève tout en fureur, élargit la main comme font ceux qui attrapent les mouches et donne un grand coup. Il en échappa bon nombre, mais il en resta une partie dans sa main; il se mit à les compter : il y en avait cinq cents. Alors qu'est-ce qu'il a fait? Il a fait un grand écriteau où était écrit : *Avec une main, j'en tue cinq cents*, et il a attaché ce grand écriteau devant sa boutique. Vous devez savoir qu'en ce temps-là le roi était en grande guerre contre son voisin. Mais il avait toujours été battu; tant qu'un jour en se sauvant il passa avec sa suite devant la boutique du savetier et il vit le grand écriteau. Aussitôt il fit appeler l'homme, et l'homme, tout transi, craignant qu'on ne lui fît quelque chose, honteux aussi de se trouver en présence de sa majesté, accourut tout de suite.

— Est-ce vrai qu'avec une main vous en tuez cinq cents? — Oui, répond l'homme, qui se tient là tout tremblant. — Le roi : — Vous sentiriez-vous le courage d'aller combattre les ennemis? — Le savetier, qui d'une part espérait la fortune et de l'autre avait peur, se dit : — Ou mourir ou continuer à faire le savetier, je ne saurais

trop lequel des deux est pire; essayons. — Et alors il répond au roi : — Oui, majesté, donnez-moi un cheval, et je vais sur-le-champ mettre en fuite tous vos ennemis. — Bien, dit le roi, si vous réussissez, je vous donnerai ma fille en mariage. — Aussitôt dit, aussitôt fait. Le savetier monte sur un cheval (et il n'était pas même bon à se tenir dessus) et il porte une grande bannière où était écrit : *Avec une main, j'en tue cinq cents.* Le voilà parti contre l'ennemi. L'ennemi, qui voit arriver cet homme et qui lit ce qui est écrit sur cette grande bannière, a bientôt pris peur, et à mesure que le savetier avançait, les soldats se mirent à reculer, tant qu'en moins de rien il n'en resta plus un seul. Le roi, qui suivait de loin, voyant qu'il n'y avait plus foule, courut, lui aussi, au secours du savetier. Et quand tous les ennemis eurent disparu, les vainqueurs sont rentrés au logis, et dès le lendemain se fit le mariage avec la fille du roi. Le premier soir, le savetier était tout content; mais, quand il se fut endormi, il rêva qu'il était devant son établi à tirer le ligneul et il donnait de grands coups de poings à sa petite femme. Celle-ci alla le matin tout en pleurs se plaindre à son papa, lequel, ne sachant comment s'en tirer, ordonna que les deux époux dormissent dans deux chambres séparées. C'est pour cela que, depuis lors, on ne dort pas ensemble mari et femme chez les rois et chez les grands seigneurs.

Cette histoire a passé les Alpes et le Rhin; on la trouve aussi dans les livres. L'annotateur du *Malmantile* raconte l'anecdote d'un pauvre garçon nommé Nanni, qui un jour avait attrapé sept mouches. Une belle fée lui apparut et lui demanda ces sept mouches pour un passereau qu'elle avait, en lui promettant la richesse. Elle le conduisit dans sa caverne et lui donna des armes et de l'argent, le coiffa d'un heaume inscrit en lettres d'or du nom d'*Ammazzasette* (Tue sept) et l'envoya au camp des Pisans, qui, avec l'aide des Français, faisaient la guerre aux Florentins. Nanni fut bien accueilli des Pisans et leur expliqua son surnom. Les Français perdirent leur capitaine et ne purent s'accorder pour lui donner un successeur. A chaque nom proposé, bon nombre d'entre eux criaient : Nenni ! — Nanni ! Nanni ! répétèrent les Pisans, croyant que les Français voulaient Nanni pour leur capitaine. C'est ainsi que l'Ammazzasette monta en grade et devint riche comme la fée le lui avait promis.

Les Milanais aiment les facéties où les curés n'ont pas beau jeu; ce n'est pas qu'on soit impie dans la ville de Manzoni, mais on y a l'humeur allègre. Les mangeurs de prêtres au contraire sont sérieux ou bilieux. Aussi pouvons-nous citer sans être accusé d'irréligion une ou deux de ces drôleries lombardes.

Il y avait une fois un curé qui ne savait pas même compter les jours de la semaine. Tous les matins, il mettait un fagot sur un autre,

et quand il y en avait six, il disait la messe le lendemain, jugeant que le dimanche était arrivé. Un jour la servante oublia de placer le fagot, et le curé, n'en comptant que cinq, n'alla pas dire la messe le lendemain : c'était pourtant un dimanche. Le sacristain vint le chercher dans son lit et lui dit de se lever. Le curé répondit que ce n'était point fête, et il fit ainsi perdre la messe à tous les paysans. Les paysans, mécontens, se plaignirent à l'archevêque, et l'archevêque répondit qu'il viendrait voir lui-même ce qui s'était passé. Alors le curé prit peur et courut chez la Perpétue; la Perpétue lui dit de ne pas avoir peur et que ce n'était rien. Elle mit au feu une grande chaudière et versa l'eau bouillante dans le bénitier de l'église. L'archevêque arriva le matin même, et le curé lui dit : — Ce n'est pas moi qui suis fou, ce sont les paysans, vous le verrez tout à l'heure. — Ils allèrent ensemble à l'église, et les paysans, qui ne savaient rien, trempèrent leur main dans l'eau bénite, mais ils la retiraient aussitôt en poussant des cris et en faisant des sauts d'enragés. — Vous voyez bien! dit le prêtre. — L'archevêque fit une grande réprimande aux paysans, et le curé rentra dans sa paix.

Passe un char d'huile d'olive.
L'histoire est belle et finie.

Les contes milanais, comme les florentins, se terminent souvent ainsi par deux vers où il n'y a ni raison ni rime.

Ne quittons pas les curés sans montrer comment les Toscans les traitent. Le peuple de Florence est indévot. On sait les fabliaux un peu risqués qu'il a fournis dès le moyen âge à Sacchetti et à Boccace. Une bonne femme de Prato-Vecchio, Maria Pierazzoli, raconte à qui veut l'entendre l'histoire d'un prêtre qui mangea de la paille : on va voir comment.

Ce prêtre avait rencontré un garçon qui était seul et qui possédait quelque argent. Il lui avait dit : — Viens chez moi, nous ferons ménage ensemble; à cette condition pourtant que celui de nous deux qui le premier se mettra en colère paiera cent écus. — L'affaire fut conclue. — Demain matin, dit le prêtre, tu iras me semer un peu de blé, — et il lui donna un sac de grain. Le garçon prit le sac, attela les bœufs, ne creusa qu'un sillon où il jeta tout le grain et le recouvrit de terre. Cela fait, il se coucha sur le flanc et attendit le déjeuner. Le déjeuner ne venait pas, la servante n'arriva qu'à midi avec un fiasque et une soupière. La soupière et le fiasque étaient cachetés. Le garçon pensa : — Il veut me mettre en colère. — Il fendit le ventre de la soupière, cassa le cou du fiasque et dîna tant bien que mal. La servante alla dire à la cure qu'elle avait trouvé le garçon endormi. Dieu sait quel travail il aura fait! pensa le prêtre;

il alla voir et jeta les hauts cris. — O seigneur patron, dit le gars, êtes-vous en colère? — Allons donc! point du tout.

Il arriva que le garçon devint amoureux de la servante, qui se nommait Gigia. Le prêtre dit à Gigia : — Demande-lui de quoi il a peur; nous arriverons bien à le mettre en colère! — Le garçon avait peur des chouettes. Quand le prêtre le sut, il fit déshabiller Gigia, l'enduisit de miel, la couvrit de plumes et lui dit de monter sur un arbre en face de la fenêtre du garçon. — Là, dit le prêtre, tu pousseras le cri de la chouette et je gagnerai les cent écus. — Marc (c'était le nom du gars), se cacha sous sa couverture, puis, perdant patience, il prit son fusil et tira sur l'arbre d'où venait la voix. Il entendit tomber quelque chose. — Chante à présent, tu as ton affaire, — et il rentra dans son lit. Le prêtre se mit à la fenêtre en entendant le coup de feu et il vit la pauvre Gigia qui était tuée. Il courut chez Marc : — Ah! coquin, ah! scélérat, qu'as-tu fait? — Si vous n'êtes pas content, je tire aussi sur vous. — Quoi donc! Marc, es-tu en colère? — Non, est-ce que vous le seriez vous-même? — Pas le moins du monde. — Ainsi finit l'affaire, et ils allèrent tous deux se recoucher.

Un autre jour, le prêtre lui dit : — Sais-tu, Marc, demain matin tu selleras le cheval; nous allons chez un neveu à moi qui va se marier. — C'est bien; faut-il que je prépare un peu de fromage, un peu de vin, quelque chose? — Ne prépare rien : on sera vite arrivé. — Le matin venu, le prêtre à cheval et Marc à pied se mirent en route. Chemin faisant, le maître eut bientôt faim, mais le garçon avait pris ses précautions. Un peu plus loin, le petit fourbe se dit fatigué, il pria qu'on le laissât monter à cheval, mais dès qu'il y fut, il piqua des deux; le pauvre curé resta en arrière. La nuit les gagna devant la maison d'un paysan. — Entrez, leur dit-on, vous serez au moins à couvert. — Pour faire enrager Marc, le prêtre répondit : — Merci bien, nous resterons derrière la grange. — Le garçon tira son fromage avec un bon morceau de pain et se mit à manger; le prêtre ne le voyait pas, mais entendait le bruit des mâchoires : — Que fais-tu là? — Que voulez-vous, seigneur patron? je tâche de manger un peu de paille. — Oh! oh! est-ce qu'on peut l'avaler? — Je le crois, pourvu qu'on la mâche. — Le prêtre voulut en goûter, et le voilà qui mange de la paille. Marc avait un joli petit fiasque de vin et se mit à boire. — Que fais-tu là? Bois-tu? — Que voulez-vous, seigneur patron? toute la paille m'est restée au gosier, — et il se remit à manger. — Tu manges encore? — J'ai une faim de loup. Eh! seigneur patron, est-ce que vous seriez en colère? — Moi, pas du tout. Allons donc!

Quand il fit jour, ils se remirent en route; ils n'arrivèrent que le soir, et le repas de noces était fini. Il restait pourtant de quoi nour-

rir un homme, mais le prêtre, par fausse honte, protesta qu'il n'avait pas faim. On offrit à manger au garçon, qui accepta de bon cœur : il croqua les poulets qui restaient, et le prêtre lui faisait de gros yeux en chuchotant : — Donne-m'en un peu ; passe-moi un petit os. — Marc ne donnait rien, et les neveux de dire : — Avez-vous faim, oncle prêtre? — Mais Marc répondait pour lui : — Bah! bah! il n'a pas faim, il a bien dîné! — Le prêtre faisait de gros yeux au garçon, qui était près de lui. Les neveux se demandaient : — Qu'est-ce qu'il a, notre oncle? — Rien, rien, répondait le prêtre. Et Marc ajouta : — Savez-vous? il a honte de vous le dire, il a une indigestion; il voudrait aller se coucher. — Figurez-vous la rage du prêtre. On le mit au lit, et Marc alla lui demander : — Êtes-vous en colère? — Toute la nuit le malheureux se retournait dans son lit, car il mourait de faim. Il n'y tint plus et demanda au garçon où était le reste de la bouillie qu'on lui avait donnée à manger. La bouillie était dans la cuisine. Le prêtre y alla donc, et, pour retrouver son chemin, tira de sa poche un peloton de ficelle qu'il attacha au pied du lit. Dès qu'il fut sorti, Marc défit le nœud et alla sur la pointe des pieds attacher la ficelle au lit des mariés, qui étaient dans la chambre voisine. Le prêtre revint en suivant la ficelle, trébucha sur une pantoufle, et la bouillie qu'il tenait à la main se répandit sur la tête des mariés. L'épouse, réveillée en sursaut, se mit à crier au voleur ; le prêtre sauta par la fenêtre et se rompit le cou. Ce fut un grand déplaisir pour les neveux, et le bon Marc, étant retourné dans la maison du mort, se fit héritier de tout ce qu'il y trouva.

Mais revenons à Milan. Les contes des Lombards ne sont pas tous irréligieux, témoin celui-ci, qui montre la bonté de la Providence.

Il y avait une femme qui se nommait Claire : elle était pauvre et demandait la charité. Elle trouva un jour un pépin de citrouille et le sema. Peu de temps après, de ce pépin sortit une plante qui monta jusqu'au ciel. Le mari dit à la femme : — Tu devrais grimper sur cet arbre et aller chez le Seigneur pour lui demander de me donner au moins du pain. — Elle monta : Tic! toc! — Qui est là? — C'est la pauvre Claire qui a besoin d'une grâce. — Quelle grâce veux-tu? — La grâce d'avoir au moins du pain. — Va, tu l'auras. Après quoi le mari dit à Claire de remonter au ciel pour demander la grâce d'avoir de la soupe tous les jours et de la viande le dimanche. Et le Seigneur : — Tu auras de la viande le dimanche et de la soupe tous les jours. — Mais le mari, jamais content, dit à sa femme de remonter pour demander de la viande tous les jours et un grand dîner le dimanche. Le Seigneur, toujours bon, voulut lui faire encore ce plaisir. Alors le mari demanda le grand dîner tous les jours et une voiture pour aller se promener. Et le Seigneur :

— Tu auras le grand dîner et la voiture. — Après la femme alla réclamer du Seigneur le titre de comtesse pour elle et de comte pour son mari. Mais le Seigneur perdit patience et lui répondit : — Va-t'en! Ton mari sera crottin, et tu seras crotte. — L'arbre aussitôt se cassa; la femme et le mari tombèrent dans la boue et y sont restés.

Nous rentrons dans les légendes; celle des oies, qui nous vient aussi de Milan, rappelle par certains traits le souvenir de saint Antoine et du bon François d'Assise.

Un roi avait une fille; quand elle fut grande, il lui demanda si elle voulait se marier. Elle répondit que sa vocation était d'être nonne. Le roi, qui n'avait que cette fille, en fut affligé ; pour ne pas la perdre tout à fait, il lui fit construire un couvent dans la ville, il lui donna de grandes terres et elle devint supérieure du couvent. Les fermiers firent les semailles, mais vinrent douze oies sauvages qui mangèrent tout le grain. Plainte fut portée à la supérieure, qui dit aux fermiers : — Commandez de ma part à ces oies de venir ici, dans la basse-cour. — Les fermiers en prirent une et la mangèrent, pensant qu'on n'en saurait rien ; les autres oies s'en allèrent à la basse-cour sans se faire prier, parce que la mère abbesse était une sainte. Elle leur fit une réprimande et leur dit : — Pourquoi donc avez-vous mangé le grain de ma campagne? Est-ce que le grain est à vous? — Les oies écoutaient. Après avoir fait cette réprimande, elle leur donna la bénédiction, et les oies montèrent en l'air, mais ne s'en allèrent point. La mère abbesse les bénit encore jusqu'à trois fois; mais, voyant qu'elles ne s'en allaient pas, elle manda les fermiers, et leur dit : — Qu'avez-vous fait à ces oies? Dites-moi la vérité et ne mentez point. — Ils répondirent : — Puisque nous devons dire la vérité, quand nous avons vu que les oies venaient ici, nous en avons pris une, nous lui avons tordu le cou et nous l'avons mangée. — Pourquoi donc, vous autres, mangez-vous les oies? Est-ce qu'elles sont à vous? — Non, elles ne sont pas à nous. — L'avez-vous mangée tout entière? — Non, il en reste quatre os dans la terrine. — Apportez-les-moi tels quels et n'y touchez pas. — Ils les lui portèrent; elle les prit dans ses mains, et il en sortit une oie vivante qui alla rejoindre les autres. Elles firent toutes une grande fête à l'abbesse, qui leur dit d'aller où elles voudraient.

Cette légende a été racontée par une femme de Nusto-Artizio : on ne sait où elle l'a prise. Une autre légende met en scène saint Ambroise, qui est, comme on le sait, le protecteur de Milan.

Il y avait une fois trois garçons pauvres, qui ne savaient plus comment faire pour vivre et qui n'avaient plus ni papa ni maman. Et ces pauvres garçons devaient aller à la messe un à un parce qu'ils n'avaient qu'un seul habit pour eux trois. Un jour, saint Ambroise

passa devant leur maison et vit, sur le toit, danser les anges. Il entra et dit au garçon : — Qui est-ce qui demeure ici? est-ce vous? — C'est nous, mais nous sommes pauvres, pauvres, et n'avons pas même de quoi manger. — Il leur répondit : — C'est bien; le Seigneur me l'a fait entendre, et je sais que vous êtes bons. Il posa sur la table une bourse et leur dit : — Je vous donne cette bourse; tirez-en autant d'argent que vous en voudrez, il y en aura toujours. Mais si vous êtes mauvais et que vous jetiez l'argent par les fenêtres, prenez bien garde, le Seigneur vous punira. — Un mois après, il passa de nouveau devant la maison, il regarda le toit, et au lieu d'anges il y vit danser des diables. Il entre alors et voit quantité de jeunes gens habillés de soie, la maison en fête et la table servie : un dîner de prince. Aussitôt il s'avance doucement, doucement, reprend la bourse et dit aux garçons : — Est-ce là la promesse que vous me faisiez d'être sages? Est-ce le bien que vous voulez au Seigneur? Vous ne sauverez pas votre âme si vous n'allez pas dans un désert pour y faire pénitence et y mourir. — Les garçons alors sont partis et ont couru dans un désert, où ils ne faisaient que prier et pleurer. Quand ils sont morts, on a vu trois colombes monter au ciel : c'étaient les âmes de ces garçons.

II. — LES CONTES TOSCANS.

Nous allons maintenant en Toscane, et notre tâche devient plus facile : le toscan, c'est à peu près de l'italien. Nous disons à peu près, c'est le mot juste. Nous avions cru longtemps, sur la foi de Manzoni, que les nourrices florentines pouvaient donner des leçons de grammaire aux académiciens de la Crusca; cependant la prononciation populaire est défectueuse, même au bord de l'Arno; les voyelles initiales des mots sortent avec des soupirs ; telle consonne manque à l'appel ou se fait remplacer par une autre. Un plébéien du Marché-Vieux nous dira : *Hate vo' fatta la tal hosa* au lieu de : *Avete voi fatta la tal cosa?* A force d'aspiration, le dialecte de Florence et de Pise (beaucoup moins ceux de Sienne et de Pistoie) paraissent aussi haletans, aussi essoufflés que l'allemand. De là le proverbe qu'on répète à satiété : « Langue toscane dans une bouche romaine. » Ce dicton est doublement inexact : dans le peuple, qui est seul en cause, la bouche romaine a de mauvaises habitudes, et la langue toscane se permet de fortes incorrections que M. Imbriani se plaît à relever. L'une des plus coupables, selon nous, est le déplacement de l'accent. L'accent est l'âme de la langue. Les Florentins disent *Trínita* au lieu de *Trinità;* nous avons entendu des savans justifier cette faute par de doctes considérations sur

l'accent et la quantité; mais de quel droit les Toscans disent-ils *sédere* au lieu de *sedére*? Un improvisateur, qui s'était fait prier une heure pour montrer son petit talent, finit par se lever et par dire en estropiant le verbe *vedére:*

Oh che bel védere,
Se spunta il dì...

Un assistant l'interrompit aussitôt par une rime qui reproduisait la même dislocation d'accent :

Si ponga a sédere,
Basta cosi (1).

Malgré ces réserves, nous reconnaissons que le toscan est le dialecte le plus pur de l'Italie; plein de grâce, de finesse, de câlinerie, d'agacerie piquante, riche en diminutifs caressans qui se multiplient pour flatter l'oreille et cajoler l'attention. Les bonnes femmes de Florence et de Pistoie racontent vivement et avec entrain, ne craignant pas le détail, s'entendant à la mise en scène, et si elles n'ont pas cette fougue d'imagination, cette mobilité de pensée qui nous frappent chez les Siciliennes, elles montrent en revanche une aisance de mouvement, une vivacité d'allure, une pétulance et une volubilité qui donnent de la vie à leurs moindres récits. Elles ne se contentent pas comme les Milanaises d'aller droit au fait et de servir leur repas sans dessert ni hors-d'œuvre. Elles savent développer leurs romans et en compliquer l'intrigue. Voici par exemple comment elles racontent une anecdote rapportée en trois mots par le savant Bebelius et à peine indiquée par Voltaire dans la préface des fameux récits de Guillaume Vadé.

Une veuve avait trois fils; l'un d'eux, Angelot, dormait toujours. Marions-le, dit la veuve, ça le réveillera. — Mais bah! à peine marié, Angelot (Angiolino) défendit à sa femme de se lever : on ne les voyait qu'à table. Les frères se mirent en colère et dirent à la veuve : — Il était seul à dormir, maintenant ils sont deux. Partageons notre bien et qu'ils s'en aillent. — Angelot et Caroline sa femme prirent leur part et s'en allèrent; chemin faisant ils mangèrent tout. Angelot alla pêcher dans la rivière, il y trouva un poisson superbe et voulut le porter au roi. Une sentinelle l'arrêta à la première porte du palais et ne le laissa passer qu'à la condition de partager avec lui par moitié la récompense qui lui serait donnée. Arrivé au haut de l'escalier, Angelot trouva une seconde sentinelle qui lui demanda de même un quart de la récompense; dans l'antichambre, une troisième sentinelle réclama également une part de butin. Angelot arriva enfin de-

(1) Oh! qu'il fait beau voir poindre le jour! — Vous pouvez vous asseoir, cela suffit.

vant le roi, qui lui offrit cent écus pour le poisson merveilleux. Angelot refusa. — Que veux-tu donc? demanda le roi. — Je veux cent coups d'étrivières. Le roi le crut fou, mais, Angelot tenant bon, finit par accepter le marché. Il fit appeler quatre soldats et voulut que l'exécution eût lieu à l'instant même dans la salle d'audience, afin que tout le monde pût y assister assis. Angelot fit alors appeler la première sentinelle. — Celui-ci, dit-il au roi, m'a demandé la moitié de la récompense : la justice exige qu'il soit payé comptant. Ainsi fut fait, et le soldat, qui sautait comme un chevreau, reçut cinquante coups de verge. Angelot fit venir la seconde sentinelle, qui en reçut vingt-cinq, puis la troisième, qui tremblait comme une feuille et qui eut aussi ce qui lui revenait. Le roi dit alors : — Il en reste douze pour toi. — C'est juste, répondit Angelot, mais je veux voir si je trouve quelqu'un qui les achète. Sur quoi il sortit et courut la ville; il trouva une boutique où l'on vendait des étrivières, il demanda ce qu'elles coûtaient : — Douze paoli pièce. — J'en ai douze chez le roi, reprit Angelot; je vous les vends deux paoli. — Je les prends. — Mais il faut que vous veniez avec moi. Ils arrivèrent à la salle d'audience, et Angelot présenta le marchand. — Voici l'homme qui vient d'acheter les étrivières. — Est-ce vrai? demanda le roi en souriant. — Oui, votre majesté. — Qu'on les lui donne donc à l'instant même. — L'homme eut beau se débattre en disant qu'il avait acheté les étrivières et non les coups : le même mot en italien comme en français sert à désigner le supplice et l'instrument du supplice. L'aventure divertit si fort le roi qu'Angelot eut depuis lors une pension de cinq lires par jour. Il fit un très beau dîner et y invita sa mère et ses frères. La nouvelle, écrite *manu propria*, par un simple ouvrier du Montale Pistojese, nommé Pietro de Canestrino, se termine par ces deux vers, aussi mal rimés en italien qu'en français :

Ma nouvelle n'est pas longue,
Coupez-vous le nez, je me coupe les ongles.

Les Toscans se plaisent aux récits de fourberies, surtout quand ils peuvent montrer les plus fins jouant les plus forts et les plus simples jouant les plus fins : témoin l'histoire de Manfane, Tanfane et Zufilo, que racontent les vieilles femmes de Prato. On y retrouvera le sac de Tabarin et de Scapin, ce sac bouffon que Triboulet a rendu tragique.

C'étaient trois frères qui élevaient en commun des bêtes à cornes. — Partageons-nous le troupeau, dirent les deux premiers; que chacun de nous s'enferme dans un enclos et qu'il ait pour sa part toutes les bêtes qui viendront à lui. — Ainsi décidé, chacun arrangea sa clôture : celles de Manfane et de Tanfane furent de belles branches feuillues et vertes; Zufilo, qui était simple, se fit une pa-

lissade de bois sec. Tout le troupeau alla donc chez Manfane et Tanfane, et le pauvre Zufilo n'eut qu'une vache toute maigre, maigre, qui montrait toutes ses côtes. Il consulta sa femme, qui fut de son avis (chose rare), et, d'accord avec elle, tua la bête, fit sécher le cuir au soleil, le mit sur son épaule, courut à la ville et cria dans les rues : — Qui veut acheter une belle peau? je la vends un sou le poil. — On le crut fou, le soir tomba, les boutiques se fermèrent. — Rentrons chez nous, dit Zufilo. — L'homme et la femme sortirent de la ville et marchèrent longtemps; quand ils furent fatigués, ils montèrent sur un chêne; passe une bande de brigands qui s'assirent sous l'arbre, allumèrent des torches, ouvrirent un gros sac d'écus et se mirent à jouer. Ici l'honnêteté nous oblige à passer quelques détails. Les brigands crurent qu'il pleuvait; mais autre chose tomba sur eux du haut du chêne : ce fut le cuir de la vache qui, étant tout sec, fit dans les feuilles et dans les branches un bruit d'enfer. « Le diable! le diable! » crièrent les malandrins, et ils se sauvèrent à toutes jambes en laissant derrière eux les piastres, que Zufilo et sa femme se hâtèrent de ramasser. Ils rentrèrent chez eux extra-riches. — Où avez-vous gagné tout ça? dirent les frères. — Nous avons vendu la peau de la vache à un sou le poil. — Aussitôt Manfane et Tanfane abattent leurs deux plus grosses bêtes et courent à la ville, où ils crient de toutes leurs forces : — Belles peaux à vendre à deux sous le poil! qui en veut? — La foule s'amasse et leur rit au nez; ils sont chassés à coups de pieds et à coups de triques. Manfane et Tanfane se dirent alors l'un à l'autre : — Cet idiot nous a joués; il doit le payer. — Tuons-le, conseilla Manfane; mais Tanfane dit : — Bah! c'est notre frère, le péché serait trop gros; cousons-le plutôt dans un sac, nous le laisserons au bord de la mer, et les poissons ou l'eau l'emporteront. — Ainsi fut fait. Zufilo geignait dans son sac. Survint un berger qui rentrait ses moutons en jouant de la flûte : — Que fais-tu là dedans, qui es-tu? demanda le berger. — Zufilo répondit : — Je n'ai pas voulu épouser la fille du roi, et on m'a mis dans ce sac au bord de la mer jusqu'à ce que j'aie dit : Je la veux bien; mais je ne la veux pas. — Quel bœuf! (*che bue!*) dit le berger; si on me la donnait à moi, je la prendrais tout de suite. — Oui-da, reprit Zufilo, voici ce que tu as à faire : ouvre mon sac et mets-toi à ma place, demain on viendra voir si tu as changé d'avis, cette bonne fortune te reviendra; je ne te l'envie guère. — D'accord, dit le berger. — Zufilo le mit dedans, prit la fuite et partit avec les moutons. Le berger, dans le sac, attendit les ambassadeurs du roi; il les attend encore. En apprenant ce nouveau tour, Manfane et Tanfane devinrent si furieux qu'ils s'entre-tuèrent. Zufilo resta maître de tous leurs biens et vécut longtemps en paix.

Haussons le ton, nous allons entrer dans l'épopée populaire. Léonbrun, le cher Léonbrun, disent les Florentins, comme les Espagnols disaient mon Cid, et comme Virgile disait le pieux Enée, est le héros de plusieurs poèmes et de quantité de légendes répandues en Toscane et ailleurs. Alfred de Musset demandait qu'on lui prêtât le manteau de Faust; plusieurs poètes italiens invoquèrent le manteau de Léonbrun, qui rendait invisible. Le mythe de Ganymède et celui de Cybèle reparaissent dans la longue histoire que nous allons abréger, car elle pourrait remplir tout un cycle épique. Les Toscans ont la geste de Léonbrun comme nous avons celle de Roland.

Un pêcheur tire de l'eau un serpent qui lui demande : — Combien as-tu de fils? — J'en ai douze. — Donne-m'en un, sinon je les tuerai tous et toi avec eux. — Le pêcheur va chaque matin offrir au serpent un de ses fils pour sauver les autres; mais le serpent refuse les onze premiers : c'est le dernier qu'il veut, le Benjamin de la famille, Léonbrun. Au moment où Léonbrun va être livré, un aigle l'enlève et le transporte dans une île, la plus haute qui soit au monde, sur le toit de dame Aquilina! C'était une reine et une fée; elle accueillit Léonbrun et l'épousa. Elle lui dit un jour : — Mon cher Léonbrun, je suis dans votre âme et je sais la pensée que vous avez. Vous donneriez beaucoup pour aller faire visite à M. votre père, à madame votre mère et à vos onze frères. Vous partirez demain. — Le lendemain, elle lui dit : — Vois-tu, cher Léonbrun, voici les cadeaux que j'envoie à mon beau-père, à ma belle-mère et à mes onze beaux-frères. Voici les cassettes et les clés; quand chacun aura ouvert sa cassette, il deviendra richissime, tous pourront acheter la croix de chevalier, une épée, des villas, des terres, et vivre en grands seigneurs. Ton père te conduira dans le casino des nobles, et on te demandera si tu as à toi quelque rareté. Ne réponds jamais : J'ai une très belle femme; si tu le fais, tu seras trahi. — Puis elle tira un anneau de son doigt et le mit à celui de Léonbrun. — Viens, cher Léonbrun, quand tu auras envie de quelque chose, frotte cet anneau contre le mur et tout ce que tu voudras, tu l'auras aussitôt. Seulement, souvenez-vous bien, mon cher Léonbrun, de ne jamais dire que vous avez une très belle femme, sans quoi vous serez trahi. Adieu! adieu! — En un clin d'œil Léonbrun fut transporté avec les voitures, les portefaix et tout chez M. son père. Il descendit de voiture, on déchargea les malles et les carrosses avec les portefaix, qui disparurent aussitôt. Léonbrun ne fut pas reconnu d'abord et jouit quelque temps de son grand air de chevalier; mais quand il eut ôté son chapeau et montré sur sa tête la cicatrice d'une blessure qu'il s'était faite en roulant sur l'escalier : — C'est Léonbrun, dirent le père et la mère, et

ils tombèrent évanouis. On leur fit respirer de l'eau parfumée et ils reprirent connaissance; les caisses furent ouvertes, et chacun les trouva pleines de barres d'or. Le père acheta une croix de chevalier, une épée, et conduisit son fils au casino des nobles. Là, chacun se vantait de son bien. L'un disait : — J'ai une très belle villa; l'autre : — J'ai une très belle maison. — Léonbrun se tenait dans un coin et ne soufflait mot. — Et vous, monsieur, lui demanda-t-on, n'avez-vous rien de beau? — Il répondit : — J'ai une très belle épouse légitime. — Une très belle épouse! Nous vous donnons trois jours pour nous la montrer. — C'est impossible, elle demeure beaucoup trop loin, et je ne saurais comment la transporter au casino. — Nous voulons la voir d'ici à trois jours, ou vous le paierez de votre tête. — Le premier jour, Léonbrun frotta le mur avec son anneau : apparut une belle caméristé d'Aquilina vêtue en reine. — Est-ce là votre légitime épouse? — Non, répondit Léonbrun, et la caméristé disparut. (Tête de goujon! s'écrie la bonne femme qui raconte l'histoire, il aurait pu répondre oui.) — Le second jour, il frotta de nouveau le mur : apparut une seconde caméristé d'Aquilina, plus belle que la première. — Est-ce là votre légitime épouse? — Non, répondit Léonbrun. — La caméristé lui tourna le dos et s'évapora comme une ombre. — Seigneur chevalier, dirent les assistans, c'est demain le dernier jour. Il y va de votre tête si nous ne voyons pas la légitime épouse que vous dites avoir. — Le troisième jour, il pria si fortement la dame Aquilina de venir qu'elle apparut en personne. — Est-ce là votre légitime épouse? — Oui, messieurs. — Ah! enfin on l'a vue. — Elle va droit à Léonbrun, lui arrache l'anneau, lui donne un revers de main (*manrovescio*) et disparaît en disant : — Adieu, tu l'as eue, ton épouse.

Léonbrun s'en revient avec M. son père, pleurant et soupirant. — Que pleures-tu et que soupires-tu, mon cher fils? Tu as apporté tant de richesses, il y a de quoi vivre nous tous, et si tes frères se marient, tous leurs enfans aussi. Léonbrun répondit à M. son père : — Écoutez, je n'aurai point de paix si je ne vais pas chercher ma légitime épouse. Le père lui donne de l'argent, des lettres de change, Léonbrun embrasse tout le monde, promet d'écrire, et adieu, adieu! Il marche, marche, marche encore, marche toujours, trouve une auberge, y descend. Il se rafraîchit, paie l'aubergiste et lui demande : — Sauriez-vous où demeure une certaine Mme Aquilina ? — Allons donc! (*ché!*) on n'a jamais entendu de nom pareil! — Et Léonbrun se remet en chemin, trotte de plus belle, trotte encore et toujours et arrive dans un endroit où deux hommes se disputaient. Il regarde au fond du ravin, et il les voit qui se partageaient des richesses : c'étaient deux assassins. — Non, disait l'un, tu n'as

pas fait les parts égales, ici il y en a plus, là il y en a moins. — Léonbrun, qui les regarde : — Hé ! jeunes gens, qu'avez-vous à vous disputer? — Ils relevèrent la tête : — Soyez juge, regardez, faites-nous le plaisir de descendre. — Il alla rejoindre les jeunes gens. — Donc qu'y a-t-il entre vous ? Soyez de bons garçons. — Vous devez savoir que ce sont là des objets volés, nous sommes deux assassins, nous autres. — Ah ! je m'en réjouis avec vous. — Vous devez savoir que les parts ne me semblent pas égales. — Tenez-vous tranquilles, c'est moi qui ferai les parts. — Il prend une *répétition* (une montre à répétition) dans une main, une répétition dans une autre et les balance; ainsi des colliers, des bagues, et de tout ce qu'ils avaient volé. — Voici les parts, dit-il. — Mais il y a encore deux choses d'une grande valeur : une paire de bottes qui vont comme le vent et un manteau. Quand on endosse ce manteau, on n'est plus vu de personne. — Voilà qui est très bien, dit Léonbrun. — Il dit alors à l'un des assassins d'enfiler les bottes, de prendre le manteau sur son bras et de monter sur la montagne. En un clin d'œil l'assassin arrive au sommet. — A présent endosse le manteau, lui dit Léonbrun. — L'assassin obéit. — Me voyez-vous ? — Eh non, tu peux descendre. — Le second assassin prend à son tour les bottes et le manteau, atteint d'un bond le sommet et devient invisible. — Descends, lui dit Léonbrun. Écoutez, mes enfans, j'ai été bon garçon, j'ai fait le partage : est-ce que vous ne me laisserez pas, moi aussi, essayer les bottes et le manteau ? — Bien sûr, dirent les deux hommes. — Léonbrun se chausse et court au sommet, se drape et crie : — Me voyez-vous, jeunes gens ? — Non. — C'est que vous ne voulez pas me voir ! — et il ne se laisse plus voir, le cher Léonbrun. Les deux assassins tombent alors l'un sur l'autre et se rouent de coups si fort qu'ils se tuent : il ne reste que le cher Léonbrun, qui des deux parts n'en fait qu'une, et, chargé de toutes ces richesses, il se remet en chemin. Il marche, marche, marche encore et toujours et arrive à une auberge. Il demande à l'aubergiste si on sait où demeure une certaine Mme Aquilina : l'aubergiste lui montre sept montagnes et lui dit que beaucoup de gens en quête de cette dame ont essayé de les gravir et n'y sont jamais parvenus. — J'y arriverai, moi, dit Léonbrun. — Il mange et boit, donne à l'hôtelier une très belle *répétition* et deux bagues, passe au cou de l'hôtelière un très beau collier avec un fermoir en or, leur laisse de plus deux lettres de change de deux cents écus l'une, et fait du bien à tous les gens de la maison; puis, avec les bottes qu'il a, monte une à une, commodément, les sept montagnes. Il arrive dans un pré et voit au milieu du pré... comment dit-on ? l'ermite. Il frappe, frappe encore; l'ermite crie (avant d'ouvrir) : — Diable que tu es, qui t'a transporté jusqu'ici ? Va-t'en au

plus profond de ton abîme. —Il me prend pour le grand diable, dit Léonbrun, et il refrappe. — L'ermite se met à la fenêtre : — Quel vent t'a enlevé jusqu'ici ? — Ma pensée, cher ermite. — L'ermite a ouvert ; Léonbrun est entré. — Que désirez-vous, beau jeune homme ? — Je désirais savoir où demeure une certaine dame Aquilina. — Écoutez, beau jeune homme, je ne peux vous le dire, mais vous devez savoir que tous les sept vents viennent se reposer chez moi.

A une certaine heure, arrive le vent marin. — Ah ! bonsoir, ermite, qui est ce jeune homme ? — Eh ! c'est un jeune homme qui cherche à retrouver son épouse, une certaine Mme Aquilina. — Oh ! voyez, j'arrive de chez elle, j'en reviens à l'instant, cher beau jeune homme. Je dois te dire une chose, que demain quelque autre vent, ou Sirocco, ou Ponant, ou Levant, ou Pisan, ou Tramontane... qui sait si ce ne sera pas le tour de la Tramontane d'aller demain chez Mme Aquilina ? car son île ne reste jamais sans ventilation. — Oh ! cela me fait plaisir, répond Léonbrun. Viennent tout doucement les sept vents ; le dernier est le septième, et c'est la Tramontane. — Prenez garde, beau jeune homme, n'ayez pas peur : la Tramontane va venir, et ma cellule branlera de tous côtés ; la Tramontane l'emporte çà et là. Elle est de force à arracher les murs. — Oh ! je n'ai pas peur. — En attendant, Léonbrun cause avec les autres vents, qui lui apprennent que dame Aquilina a mis deux gros lions devant sa porte ; les pauvres diables qui veulent entrer sont dévorés aussitôt. — Je n'ai pas peur, dit Léonbrun. — Brrr ! brrr ! la cellule branle, la Tramontane arrive ; elle demande qui est ce jeune homme, elle cherche à le détourner de son projet et à l'effrayer. — Je n'ai pas peur, dit Léonbrun. — La Tramontane le laisse aller et lui dit : — Écoute et ne t'en fâche pas : il y a les caméristes de ta légitime épouse qui font la lessive ; quand elles seront sur le point de l'étendre, j'arriverai, et je lancerai tout leur linge en l'air. — Jette tout leur linge en l'air, répond Léonbrun, ça m'est parfaitement égal. — Il court à l'île, met son manteau, passe entre les lions et s'assied (invisible) sur une chaise, à côté de dame Aquilina. — Hélas ! dit-elle, et elle tire la sonnette. — Que voulez-vous, reine ? — Apportez-moi quelque chose, je me sens défaillir. On lui apporte une belle soupière avec du bouillon, mais Léonbrun prend sa soupière et la vide. — Hélas ! dit-elle, c'est mon pauvre Léonbrun ; qui sait quelle faim il a ! vite qu'on m'apporte autre chose. — On lui apporte autre chose, mais c'est Léonbrun qui le mange. — Dis-moi qui es-tu, toi qui es ici près de moi ? fais-moi le plaisir, laisse-toi voir, si c'est toi. — Il ôte son manteau. — Oui, c'est moi, ma très chère femme. — Elle le voit et l'embrasse avec bonheur. Là-dessus Léonbrun raconte son histoire et ajoute

que sans son manteau il aurait été dévoré par les lions. — Ces lions, répond dame Aquilina, seront tes fidèles et te sauveront de la mort; sur quoi elle frotte le mur avec son anneau. Toute la famille apparaît; le père, la mère et les onze frères, le père avec sa croix et l'épée au côté. Aquilina leur donne à tous une croix en diamant. Noce triomphale! Banquets somptueux, on donne à manger et à boire à tous les pauvres gens: les époux se remarient.

Nous avons choisi ce conte parce qu'il est fort répandu en Toscane, et nous en passons vingt autres, mieux racontés peut-être, mais rappelant trop ceux qui courent partout. *Barbe-Bleue, le Petit Poucet, Peau d'âne, Cendrillon* surtout, reparaissent dans la littérature populaire de tous les peuples italiens avec des amplifications et des variantes pleines d'intérêt. Nous laissons de côté *le Roi cochon* (*il Re porco*), qui rappelle naïvement *la Belle et la Bête*, et nous supprimons *la belle Ostessina* (la Belle Petite Hôtesse) parce que cette histoire merveilleuse, aussi riche en incidens qu'un roman d'aventures, enchâsse la fable trop connue de *la Belle au bois dormant*. Mais après avoir résumé quelques nouvelles florentines, en conservant autant que possible les simplicités et les naïvetés du texte toscan, nous voudrions traduire mot à mot un de ces récits pour montrer le talent du conteur. Nous choisissons *la Nouvelle de monsieur Jean*, qui a déjà obtenu beaucoup de succès, non-seulement en Italie, mais aussi en Allemagne. Nous ne voulons rien y corriger, nous nous permettrons seulement çà et là de petites coupures franches pour ménager le temps et la patience des lecteurs pressés.

III. — LA NOUVELLE DE MONSIEUR JEAN, DE CONSTANTINOPLE.

Je vous raconterai la nouvelle de monsieur Jean, de Constantinople, qui était un très riche monsieur. Comme il était au balcon de sa terrasse, il vit passer une femme mariée tenant par la main un bambin qu'elle accompagnait à l'école. — Femme mariée! — Que commandez-vous, monsieur Jean? et elle leva la tête. — Pourriez-vous monter avec votre garçon? — Oui, monsieur Jean. — Et elle monta. — Ah! monsieur Jean, bonjour à vous, bon réveil. Que me commandez-vous? — Est-il à vous cet enfant? — Oui, monsieur, il est à moi. — Ah! je n'ai personne en ce monde! Pour moi, je suis seul, unique! Un monsieur comme je suis, plein de richesses et tout, je n'aurai à ma mort personne à qui laisser mon bien. — Il dit encore : Voyez, je le prendrais volontiers pour mon fils, dans mon appartement. Je lui donnerais un maître; s'il voulait apprendre un état ou chose semblable, je lui ferais donner aussi toutes les leçons. Je vous offrirais de plus en présent un sac plein de louis

d'or. Ce n'est pas pour acheter le garçon : liberté aux époux de venir faire visite à leur fils quand et comme il leur plaira. — Cher monsieur Jean, il faut que j'aille à la maison et que je le dise à mon mari, parce que, si mon mari est content, je vous amènerai le garçon. Savez-vous, monsieur Jean, j'ai aussi une fille. — Ah! ne me parlez pas des femmes, car je ne peux pas les voir. Le garçon oui, mais pas de femme.

Elle va à la maison, chez son mari, en tenant l'enfant par la main. Elle va à la maison et elle frappe. L'homme se met à la fenêtre. — Eh bien, qu'as-tu fait, tu ne l'as pas accompagné à l'école, le bambin? — Elle dit : Non. Ouvre, j'ai à te dire quelques mots. C'est monsieur Jean, de Constantinople, qui m'a appelée et m'a dit ceci : qu'il voudrait mon fils chez lui, que l'enfant serait l'héritier de toutes les richesses de monsieur Jean, de Constantinople. — Bah! que veux-tu! ça me fait de la peine. — Mais avec cela, sais-tu, permis à nous d'aller voir notre fils quand et comme il nous plaira. Et de plus il nous donne un sac de louis d'or. Un besoin qui nous viendrait, tu entends, nous irions là et nous serions secourus. — Il dit : Va et donne-le-lui. Viens, pauvre Petit François (le fils s'appelait François). — Il l'embrasse et : Adieu! adieu! adieu!

La mère le prend par la main et le mène auprès de monsieur Jean, de Constantinople. Monsieur Jean, de Constantinople, qui était là-haut au balcon et qui voit revenir la mère avec l'enfant, le cœur lui sautait d'allégresse. — Qu'y a-t-il, chère petite femme mariée? — Mon mari est content. — Dorénavant tenez ma maison pour la vôtre. — La mère prend l'enfant et l'embrasse : Adieu, petit François! adieu, Petit François! Elle ne pouvait s'en détacher. Monsieur Jean va chez lui et prend le sac de louis d'or; il le donne à la mère et dit : — Adieu, comptez bien que, quand vous voudrez voir le garçon, vous entrerez ici comme chez vous. — Adieu! adieu! — La mère s'en va.

— Ah! pauvre Petit François! dit monsieur Jean. — Il vous le prend, vous l'embrasse et vous le met sous un maître très parfait pour lui apprendre l'éducation. L'enfant se fait grand et dit : — Monsieur Jean, je voudrais apprendre tel métier, — selon la fantaisie qui lui venait, et on lui mettait un maître. Petit François commençait avec ce maître et, quand il arrivait à la perfection, il disait : — Je veux faire tel métier, tel autre, je veux faire le doreur, le ciseleur, — selon son caprice. Il devint un très brave jeune homme... un grand peintre tout à fait brave.

Un jour, il était à table avec monsieur Jean, qui le tenait près de lui à l'heure du déjeuner, à l'heure du dîner de même, à l'heure du goûter de même; il le voulait toujours à ses côtés. L'idée vint à monsieur Jean de lui dire : — Petit François, je veux que tu me

fasses cadeau d'un très beau tableau avec un cadre sculpté, doré et tout. Fais-moi une drôlerie, sais-tu? Ce qui te plaira, mais non une figure de femme, prends garde. Ne t'y frotte pas, sais-tu? — Vous serez servi, monsieur Jean, lui dit Petit François. — Petit François entre dans un atelier, se met à travailler et commence. Le tableau fut fait, mis sous verre, doré et tout; et il fit une très belle peinture d'une très belle figure de Vénus. On sait fort bien que les peintres!.. Que fait Petit François? Il arrange bien son tableau, et à l'heure du repos, il vous le porte dans la chambre de monsieur Jean et vous le met près du miroir. Le matin, monsieur Jean se lève et va dans sa chambre, devant son miroir, pour faire sa toilette. Tout à coup : *Ohimé!* dit-il, qu'est-ce que cela? et il reste stupéfait. Petit François! Petit François! — Plaît-il, monsieur Jean? — Viens çà, devant moi : qu'est-ce que je t'ai dit? Qu'une figure de femme, je ne la voulais pas. — Que voulez-vous, monsieur Jean, pardonnez-moi et plaignez-moi : les peintres sont folâtres. Quand il leur passe une chose par la tête, ils sont forcés de la faire. Ceci m'est passé par la tête et j'ai fait ceci. — Éloignez-vous de moi.

A l'heure du déjeuner, Petit François n'était plus appelé, à l'heure du dîner, il n'était plus appelé. Mais tout ce dont il avait besoin lui était porté dans son atelier. — Même ainsi l'on va son chemin, même ainsi je mange. Il ne m'importe pas de manger avec monsieur Jean. Tout ce qu'il mange vient ici : on mange partout, dit Petit François. — Au bout de quelque temps, monsieur Jean l'appelle : — Petit François! — Que commandez-vous, monsieur Jean? — Tu dois prendre ce petit tableau que tu as fait; tu dois le mettre dans la poche de ton habit et t'en aller au bord de la mer de Constantinople et faire démarrer mon bâtiment. Tant à pied que dans le bâtiment, tu dois courir le monde entier et me promettre de m'apporter un portrait comme tu l'as fait (une femme qui ressemble exactement à la figure que tu as peinte). Je te donne une année pour cela.

Petit François va au bord de la mer, détache le navire, entre dedans, ouvre les voiles au vent. Adieu, pour aller courir le monde. Vire d'ici, vire de là, vire d'en haut, vire d'en bas, et vire de partout, Petit François ne trouvait jamais un visage semblable à celui qu'il avait fait. En route, et toujours en route sur le navire du seigneur Jean. Un jour, il voit de loin des flammes sur une île : on eût cru que des choses avaient pris feu. — Abordons ici, dit-il au pilote; arrivons là-bas à cette île, nous pourrons nous y rafraîchir. — En montant sur l'île, au sortir du bâtiment, François avise une fillette. Il va vers son compagnon : — Regarde, sais-tu? si elle était à point, ce serait tout à fait le portrait. Mais laisse-moi faire. Elle vient d'entrer dans cette boutique de charcutier. Attendons qu'elle

sorte et je veux lui demander combien ils sont dans la famille. — La fillette sort de la boutique du charcutier. François dit : — Bambine, excusez-moi; venez ici. — Que voulez-vous, messieurs? fait cette enfant aux deux jeunes gens, aussi bien à François qu'à l'autre. — Et il lui dit : — N'y a-t-il personne ici qui donne de quoi se rafraîchir? — La petite fille répond : — Entrez, messieurs, parce qu'en ce moment monsieur mon père va se mettre à table : il donne à boire et à manger à tous les voyageurs qui viennent ici.

Car cet homme, vous devez le savoir, était un charbonnier. Il faisait du charbon, et c'était pour cela qu'on voyait de loin des flammes. Entrent Petit François, son compagnon et tout. La petite fille dit : — Monsieur mon père, il y a ces deux messieurs qui veulent se rafraîchir. — Fais-les mettre à table; on va dîner à l'instant même. — Ils se mettent à table et tout. Vient le charbonnier, vient sa femme, vient un fils et la petite fille. François brûlait d'impatience et demanda : — Dites-moi, monsieur le patron, n'y a-t-il que vous dans la famille? — Le père répond et dit : — Quoi donc, Rosine n'est pas venue? Qu'est-ce qu'elle fait? — La sœur va dans l'autre chambre et crie : — Rosine, que fais-tu? Ne viens-tu pas dîner? C'est monsieur mon père qui l'a dit. — Rosine répond : — Écoute, je ne veux pas venir, sais-tu? Il y a ces deux messieurs, j'ai honte. — La petite fille revient. — Savez-vous, monsieur mon père, elle ne veut pas venir parce qu'elle a honte de ces deux messieurs qui sont là. — Elle voulait parler de François et de cet autre. — Ah! dit François, dites seulement que nous autres nous ne sommes pas des messieurs qui fassent honte aux gens. Elle peut venir, elle peut venir dîner. Qu'elle ne soit pas intimidée à cause de nous. — La petite sœur va le dire à la grande. — Je finis ma toilette, et je viens. — La voici qui apparaît pour se mettre à table. François, qui la regarde, dit à son compagnon : — Laisse-moi faire, c'est tout le portrait de point en point.

Eh! c'est un dîner que celui-là, un dîner somptueux : bouteilles, café, confitures; ils mangent, boivent, s'amusent. Petit François dit enfin : — Monsieur le patron, vous me direz maintenant ce que je dois. — Rien, répond l'homme; aux messieurs qui viennent dans l'île qui est ici, je ne fais rien payer. — Savez-vous, monsieur le patron? dit François, il faut que vous veniez voir une très belle chose dans mon bâtiment; vous vous y amuserez beaucoup, savez-vous? Vous devez venir la voir avec toute votre famille.

Ils se lèvent de table, s'habillent très joliment, aussi bien le charbonnier que sa femme, son fils, sa fille, pour aller dans le navire avec ces deux jeunes gens. Ils se lèvent, sortent de la maison, vont dehors, ferment la porte et s'acheminent vers le bord de la mer pour entrer dans le bâtiment. Quand ils y sont entrés, Petit François

fait signe de l'œil aux matelots d'ouvrir les voiles au vent pour aller à grande vitesse à Constantinople. En attendant, Petit François montre toutes les belles raretés qui étaient sur le navire. Il y avait un très beau jardin avec des citronniers et toute sorte de plantes. Ils vont au premier étage, où il y avait un très beau salon avec un très beau déjeuner, très grand, et des chaises tout autour. On apporte des bouteilles, des confitures, des petits pâtés, d'autres choses semblables. — Vous devez vous rafraîchir, dit-il à la société du charbonnier. — Oh! fait le charbonnier, beau! beau! belles choses! Je n'ai jamais rien vu de pareil. Il en est venu des bâtimens, mais non remplis de toutes ces belles raretés. — François dit : — Vos seigneuries viendront voir les autres étages. Elles doivent savoir que j'ai une terrasse et qu'autour de cette terrasse il y a quantité de vases où poussent des fleurs, des citronniers et des orangers. — Et ils montent sur la terrasse. Le charbonnier s'écrie alors : — Ah! nous sommes ici dans les mains des assassins. — Petit François dit : — Comment! dans les mains des assassins? vous êtes dans les mains de deux jeunes gens comme il faut. — Ne voyez-vous pas qu'il y a maintenant d'ici à ma maison tant et tant de milles? nous sommes dans les mains des assassins. — François tire de sa poche le petit portrait qu'il avait fait. — Prenez ce portrait-ci, comparez-le à vos deux filles, n'est-il pas ressemblant? — C'est tout à fait ma fille aînée. — Donc vous n'êtes pas dans les mains des assassins, mon cher monsieur; vous êtes dans les mains de deux jeunes gens comme il faut. Votre fille, je dois la conduire à Constantinople à son légitime époux, qui doit se marier avec elle. — Si c'est comme ça, allons de l'avant. — Elle doit tomber dans les mains d'un grand monsieur, le plus riche qui soit à Constantinople.

En avant, en avant, en avant! Le navire allait comme la foudre. Quand on fut sur le point d'arriver à Constantinople, Petit François fit tirer un coup de canon comme pour dire : — Place! voici le Petit François! — Voici Petit François! dit monsieur Jean. — Il sort de son palais, prend un petit navire et court à la rencontre du bâtiment. Petit François, qui le voit, va aussi vers lui. Quand ils sont tout près, ils s'embrassent. — Qu'as-tu fait, François? — Eh! j'ai fait tout ce que vous m'aviez commandé. — Donc on peut voir l'épouse que je dois prendre. — Je crois bien. — Il court à la porte de la chambre et frappe. — Qui est là? — Rosine, c'est votre légitime époux, celui qui doit l'être et qui veut vous voir. — Elle répond : — Je finis ma toilette et je vais dans ses bras. — Voici la Rosine qui sort : elle sort, la Rosine. Lui, qui la voit, vous pouvez penser les complimens et tout. Il demande : — Qui est celui-ci? —

Celui-ci est monsieur son père; celle-là madame sa mère; celui-ci son frère et celle-là sa sœur. — Jean salue tout le monde; ils sortent du bâtiment tous ensemble, et ils s'en vont à terre, et en faisant du chemin ils arrivent au palais de monsieur Jean, de Constantinople.

Quand ils furent entrés dans son palais, il fit crier aussitôt qu'il prenait pour épouse une très belle femme, fille d'un charbonnier très riche. Le mariage fut hâté; l'époux fit cadeau aux pauvres de pain, de vin et de tant de livres de viande par tête pour six mois. Un jour, le beau-père, qui était le charbonnier, dit à monsieur Jean : — Très cher gendre, vous devez savoir que j'ai tant de livres de charbon dont je ne fais rien : il faut que je retourne à mes affaires — Hé ! Petit François, viens ici, dit monsieur Jean, tu seras celui qui accompagnera chez eux mon beau-père, ma belle-mère, mon beau-frère. Dites-moi, très cher beau-père, n'avez-vous pas de parens au logis? — Oh! des parens éloignés. — Éloignés ou proches, je dis que vous leur cédiez tous vos biens; et toi, Petit François, et vous tous, revenez à Constantinople, car il y a ici de quoi vivre et de quoi faire les messieurs, vous aussi, qui êtes mes égaux...

Or vous devez savoir qu'il y avait un autre monsieur, riche aussi, moins pourtant que monsieur Jean. M. Joseph étant au café, le cafetier lui dit : — Oh! monsieur, il y a tant de temps qu'on ne vous voit pas dans ma boutique. Vous avez sans doute été invité au mariage de monsieur Jean? — Point du tout, je n'ai pas été invité. — Eh! monsieur Joseph, je vous dirai pourquoi vous n'avez pas été invité; c'est que monsieur Jean sait fort bien que vous êtes le coq de l'endroit. — Moi, le coq? vous voulez rire. Combien y a-t-il de temps que monsieur Jean n'est pas venu ici? — Il y a bien longtemps. — S'il venait par hasard, je voudrais faire avec lui un beau pari : je gage de passer dix minutes seul à seul avec sa femme. Si j'y réussis, je demande sa tête; il aura la mienne, si je n'y réussis pas. Voilà le pari que je fais. Si vous avez l'occasion de le voir et de l'en informer, envoyez-moi chercher, je viendrai tout de suite. — Oui, monsieur Joseph. — Adieu, cafetier. — Adieu, adieu.

M. Joseph s'en va, et une dizaine de minutes après, comme qui dirait un demi-quart d'heure, voici monsieur Jean qui entre au café : — Oh! monsieur Jean, bien venu! Si vous étiez arrivé tout à l'heure vous auriez trouvé M. Joseph. — Qui? cet imbécile? — Il a laissé ici un message pour vous. — Un message pour moi? — Il a laissé ce message qu'il ferait volontiers un pari. — Et quel pari veut-il faire? — De passer dix minutes avec votre femme. — Je le fais, je le fais! Et que veut-il parier? — Votre tête s'il y réussit; s'il n'y réussit pas, la sienne. — Je le fais, je le fais! Allez me l'appeler. On envoie un garçon de la boutique, d'autres courent les environs

pour voir s'ils trouvent M. Joseph. Le garçon l'avise de loin. — Monsieur Joseph! monsieur Joseph! — Qu'y a-t-il? — Il y a monsieur Jean qui vous attend dans la boutique. — Et en avant! On entre au café : — Oh! monsieur Jean! — Oh! monsieur Joseph! — Et tous les deux se saluent. — C'est vous qui faites ce beau pari? Je le fais moi aussi volontiers, dit monsieur Jean. — Il se prennent par dessous le bras, demandant licence au cafetier, et s'en vont dehors, achètent les papiers timbrés et s'en vont à la délégation de Constantinople; là les actes sont passés et cachetés. L'un s'en va d'un côté, l'autre de l'autre. Monsieur Jean se dirige vers son palais. Quand il est entré, il salue sa femme, il salue sa belle-sœur et va se rafraîchir à table. — Je vais, très chère épouse, faire un tour dans mes propriétés. Ici vous avez tout, rien ne vous manque. Vous avez le matin la laitière qui vous apporte du lait, quelqu'un qui vous apporte du beurre, un autre la viande de boucherie; il ne vous manque rien. Votre sœur vous tiendra compagnie. Amusez-vous, faites ce qui vous plaira, et adieu jusqu'à mon retour. Les complimens je les fais ici, car je partirai de nuit, et je ne veux réveiller aucune de vous deux.

Et il part. Le matin la laitière vint porter le lait. L'épouse eut une idée et dit à sa sœur : — Sais-tu? il faut fermer les volets sur la rue. Nous resterons dans les chambres de derrière, sur la terrasse et dans le beau jardin qu'il y a. C'est là qu'on s'amusera, nous autres. Les murs sont si hauts que les gens qui passent par la rue n'auront personne à voir.

Il faut revenir maintenant à celui qui avait fait le pari. M. Joseph rôdait çà et là, montant et descendant la rue et ne pouvait jamais lorgner la femme de monsieur Jean, pas même la voir. Il montait et descendait désespéré : on l'eût pris pour un fou, M. Joseph. Au coin de la rue, près de la porte de monsieur Jean, une vieille femme était assise sur une chaise. — Eh! monsieur Joseph, lui dit-elle, voilà ce que c'est que d'être vieille, vous ne me regardez plus. — Laisse-moi tranquille, j'ai autre chose en tête que de te regarder. — Faites attention à moi, monsieur Joseph; qu'avez-vous en tête? — Ce que j'ai, je ne peux le dire à toi, vieille intrigante, car tu n'es que ça! — Faites attention à moi; si dans la chose que vous avez en tête, je pouvais vous aider, eh! que ne ferais-je pas pour vous! — Comment veux-tu m'aider? — C'était une vieille maligne. — Mais écoutez-moi, mais dites-moi quelque chose. — Tu veux que je t'explique tout : je te l'expliquerai. (Et il le lui expliqua.) — O pauvre monsieur Joseph, vous ne devrez pas donner votre tête. Menez-moi chez vous et habillez-moi de pied en cap comme une dame. Je prendrai une voiture, une petite voiture hors de la porte de Constantinople, et, à minuit, j'irai frapper chez monsieur Jean et je me donnerai pour sa sœur...

Il l'habille et tout, il prend la petite voiture, la plante dedans et s'en va. Quand elle est devant la porte de monsieur Jean, la vieille descend de voiture et tire la sonnette. L'épouse de monsieur Jean appelle sa sœur et lui dit : — Va voir qui vient à cette heure brune; j'ai entendu sonner. Je ne sais ce que cela peut être. — La sœur va ouvrir : — Qui est là? — Excusez. Est-ce ici l'appartement de monsieur Jean, de Constantinople? — Oui, c'est son appartement; mais il n'y est pas, savez-vous? Il est en voyage. — Ah! ceci me fâche; j'étais venue, ayant appris que mon frère s'était marié. J'étais venue de bien loin lui faire une visite. Mais l'épouse, n'y est-elle pas? — Oui, je vais l'aller dire à madame. — Fais-le, oui, et dis-lui que c'est la sœur de monsieur Jean; qu'elle ne savait même plus s'il était encore de ce monde tant il y a d'années qu'elle ne l'a point vu.

La Rosine a dit à sa sœur : — Donne-moi ma robe de chambre, et toi, va lui ouvrir et fais-la monter. — Oh! dit la vieille en entrant, est-ce la femme de mon frère? — Elle lui saute au cou et l'embrasse fortement avec un air d'allégresse et de bonheur. Vieille coquine! — Très chère belle-sœur, avez-vous faim, hein? — Je vous dirai que j'ai voyagé toute la nuit et tout le jour. — Donne-lui à manger et à boire. — On la met à table. Quand elle a bu, mangé et tout : — Vous plairait-il d'aller reposer, chère belle-sœur? lui dit l'épouse. — Il me plairait fort, oui, allons. — Elles se lèvent et vont, bras dessus, bras dessous, dans une autre chambre. La vieille demande alors : — Dites-moi un peu, chère belle-sœur, est-ce ici la chambre de mon frère? — Eh! non. — Je voudrais voir la chambre de mon frère. — Vous voulez voir la chambre de votre frère? Venez, venez. — Oh! ce soir, puisqu'il n'y est pas, je voudrais dormir dans son lit. — Elles se déshabillent toutes les deux et se couchent. Quand la vieille s'aperçoit que la jeune femme est endormie, doucement, doucement, elle se laisse glisser du lit à terre, prend un crayon qu'elle avait sur elle et du papier et elle dessine toute la chambre comme elle était : le lit, le fauteuil et tout. Sur son buffet, sur sa commode, l'épouse avait posé tous les bijoux qu'elle portait aux doigts. La vieille prend le plus beau joyau qu'elle trouve sur le bahut, puis fait le tour du lit et doucement, doucement, la découvre, lui prend une mèche de cheveux sur le chignon et les lui coupe pour les emporter; puis doucement, doucement, la recouvre et rentre au lit doucement, doucement. Elle se tourne d'un côté, se tourne de l'autre et fait semblant de se réveiller. L'épouse, qui entend ce remue-ménage, lui dit : — Chère belle-sœur, êtes-vous réveillée? — Eh! chère belle-sœur, il est tard. Il faut que je m'en aille d'ici, parce qu'à telle heure il faut que je me trouve dans telle ville; je ne peux faire autrement. — Attendez,

je vais me lever aussi. — Non, non, restez au lit, ne vous levez pas. Ce n'est pas encore l'heure de vous lever.

La duègne ouvre la porte de la rue et court au grand galop chez M. Joseph. Le serviteur, qui entend frapper en bas, se met à la fenêtre. — Qui va là? — M. Joseph y est-il? — Puisses-tu tomber morte, vieille malandrine! est-ce l'heure d'importuner les gens? — Le serviteur alla dans la chambre de son maître. — Monsieur Joseph, monsieur Joseph! — Qu'y a-t-il? — Il y a telle et telle qui veut vous parler. — Fais-la entrer. — Le serviteur pense qu'ils sont décrépits tous les deux. Il la fait entrer; elle passe dans la chambre de M. Joseph. — Toi, tu sais, tu peux retourner chez toi, dit-il au serviteur. — Ah! monsieur Joseph, bien trouvé! j'ai tout fait pour vous. — Elle lui donne le dessin de la chambre qu'elle avait crayonné. — Voici l'anneau, le plus beau bijou qu'elle eût au doigt. Vous pouvez dire à la délégation qu'elle vous en a fait présent de sa propre main. Voici maintenant des cheveux de son chignon. — Tu les as pris aussi! Brava! brava! Va dans ma commode ici près: il y a trois cassettes; ouvre-les, sers-toi d'or et d'argent, remplis aussi les poches de la robe que je t'ai donnée. Et va-t'en en paix, je te remercie. — La vieille s'en va.

Le jour levé, voici M. Joseph qui sort du lit, s'habille et tout, prend les papiers et court à la délégation devant les juges: — Oh! monsieur Joseph, bien arrivé! — Il tire de sa poche les papiers et les enveloppes; il montre la feuille où la chambre est dessinée et tout. — Voici le plus beau joyau qu'elle eût, elle m'en a fait présent de sa propre main, et voici les cheveux de son chignon. Les juges se mettent à rire. — Voyez donc, même les cheveux du chignon! Bravo! bravo! Vous pouvez aller. — Ils prennent tout, font un paquet et cachent tout. Arrestation personnelle (décrétée) contre monsieur Jean quand il reviendrait à la ville: les gardes couraient partout. On entend de loin: *Tchia! tchia! tchia!* C'était monsieur Jean qui revenait à Constantinople avec ses chevaux, ses serviteurs et tout. L'escouade s'arrête. — Halte-là! — Monsieur Jean qui entend crier halte-là, met la tête à la portière et voit que c'est la police. Il dit: — Messieurs, que commandez-vous? — Eh! monsieur Jean, vous êtes arrêté. — Oh! puisque je suis arrêté, je paierai ce que j'ai à payer. — Il sort de voiture, donne le pourboire au cocher et s'en va au milieu des agens de police. Et le peuple de Constantinople, qui voit monsieur Jean au beau milieu de la police: — Pauvre monsieur Jean, qu'est-ce qu'il a fait? Voyez en quelles mains il est. — Tous étaient fâchés. Conduit à la délégation, devant les juges: Monsieur Jean, bien arrivé! — Bien trouvés! messieurs. — Venez ici, vous! connaissez-vous votre chambre? pourriez-vous la reconnaître? — Je crois bien que je la

reconnaîtrais. — Ils prennent alors le dessin. — Il n'y a pas un poil qui pende (il n'y a pas de différence) entre ma chambre comme elle est et le dessin qu'on a fait. — Et ce bijou, le connaissez-vous, monsieur Jean? — Je crois bien que je le connais : c'est l'anneau de mariage. — Très bien, fait le juge. Ceci c'est une mèche du chignon de madame votre femme. La reconnaîtriez-vous? sont-ce bien ses cheveux? — Je crois bien, ces cheveux sont aussi à elle. A merveille! ma tête paiera. — On l'emmena de la police, on fixa le jour et l'heure où on devait lui couper la tête sur la place de Constantinople. Un chuchotement s'éleva partout. — Voyez, pauvre monsieur Jean! il l'a eue, la belle femme, et pour cette belle femme il doit aller à la mort; — un chuchotement qui ne finissait plus. Je veux dire que la femme de monsieur Jean entendait aussi ce chuchotement, mais elle ne s'expliquait pas ce que cela pouvait être ou ne pas être. Elle appelle sa sœur et lui dit : — Écoute, quand viendra demain la laitière, dis-lui de monter chez moi, que j'ai besoin de lui parler. — Vient la laitière le matin. Elle monte, elle salue : — Bien levée, madame : que voulez-vous de moi? — Quelle supériorité avez-vous pour me parler avec cette hauteur? dit la dame. — J'ai honte, *inclusivement*, même de causer avec vous. — Pour quel motif? — Le motif est que demain à onze heures, sur la place de Constantinople, on doit couper la tête à votre époux. — A mon époux, on doit lui couper la tête? — Oui, par votre faute. — Par ma faute! — Vous avez passé une nuit avec M. Joseph de Constantinople. — J'ai passé!.. Qui est ce M. Joseph? — Vous êtes restés ensemble. — Qui est ce M. Joseph? J'aimerais à le connaître, vu que depuis qu'il a été mis en nourrice je n'ai jamais eu le plaisir de le voir. Sais-tu, laitière? apporte du lait et du beurre, mais du bon, et viens de bonne heure; nous déjeunerons nous trois, moi, toi et ma sœur. Et toi alors, tu m'apprendras qui est ce M. Joseph, parce que je ne le connais pas. Je ne connais pas de M. Joseph, moi. Viens, et ne manque pas, hein? Tu déjeuneras avec moi parce que je veux délivrer de la mort mon légitime époux innocent. Tant lui que moi, innocens tous les deux. — De bon matin revient la laitière avec le beurre, et ils préparent un bon déjeuner, des *semelles*, des croûtes rôties et tout. La dame *répond* à la laitière : — Mange seulement, car je vais me préparer, je dois sortir. — Elle remplit un mouchoir blanc de bijoux et les met dans les poches de sa robe. Elle dit alors : — Nous allons partir pour aller sur le pont vieux de Constantinople, chez mon joaillier. — La dame et la laitière sont sorties. Elles entrent dans la boutique de l'orfèvre. — Bien venue! bien trouvé! orfèvre. Prenez-moi à ce pied-ci la mesure d'une pantoufle, et cette pantoufle doit être garnie de tous les bijoux que voici. Que cela soit prêt à l'instant même. — L'orfèvre

dit : — Eh ! est-ce qu'on marche sur un seul pied ? — Eh ! l'autre pantoufle, je me la ferai rendre par celui qui me l'a volée. — Faites un petit tour sur les quais de l'Arno, puis revenez et vous trouverez la pantoufle belle et faite. Elle revient. — Voici, madame, venez, venez, essayez-la. Elle l'essaie, la pantoufle allait fort bien. Elle l'enveloppe dans le mouchoir où étaient les bijoux et la met dans sa poche. — Adieu, tu seras averti quand tu devras venir prendre ton argent. — Allez, allez, madame. Elle s'en va avec la laitière qui lui dit : — Madame, on ne passera pas, savez-vous ? au beau milieu de la place. — Bah ! bah ! bah ! je veux passer. Toi, prends-moi par le pan de ma robe et ne me quitte pas, sais-tu ? Je passe, moi ; tu dois passer aussi, toi. — La femme de monsieur Jean veut passer. Les gardes voulaient la repousser en arrière. Elle les fait céder à droite et à gauche et passe au beau milieu de la place avec la laitière qui ne la quittait pas. En allant vers les juges, la laitière lui dit : — Voyez-vous, madame, celui-là qui est au milieu des juges, avec le chapeau blanc sur la tête : c'est M. Joseph. — Oh ! que tu as bien fait de me le dire ! Si bien que quand elle est devant les juges : — Messieurs, bien trouvés ! Je demande justice. — A présent, madame, on ne peut prendre garde à vous parce qu'il y a cette autre fête à faire. Il faut d'abord la finir, après quoi nous prendrons garde à vous. — Au contraire, je veux qu'on me rende sur-le-champ la pareille de cette pantoufle que ce monsieur m'a volée. Les juges se tournent vers M. Joseph. — Eh ! quoi, monsieur Joseph, que veut dire ceci ? — Comment est-il possible que je lui aie volé sa pantoufle, puisque je ne connais pas cette dame. Depuis qu'elle a été mise en nourrice je n'ai jamais eu le plaisir de la voir. — Donc, porc immonde, car tu n'es pas autre chose, comment peux-tu dire que tu as passé une nuit avec la femme de monsieur Jean, puisque tu viens de déclarer aux juges que depuis le jour où on m'a mise en nourrice, tu as l'honneur de me voir pour la première fois ? Vous entendez, messieurs ? ajouta-t-elle en se tournant vers les juges. — M. Joseph dut confesser en public la pure vérité ! — Il n'y a pas de mal, dirent les juges. Otez les fers que monsieur Jean porte aux mains et aux pieds et mettez-les à M. Joseph. — On envoya la patrouille chercher la vieille femme pour la transporter sur la place au milieu des juges. La patrouille va chez la vieille, on frappe. Elle se met à la fenêtre : — Que voulez-vous, messieurs ? — Face contre terre ! vous devez aller devant les juges. — Les juges n'ont pas affaire à moi ! Qu'ont-ils affaire à moi, les juges ? — Venez de bon gré, sinon on vous fera venir de vive force. — Elle ne voulait pas ouvrir. On abattit la porte, on prit la vieille pieds et poings liés et on la transporta sur la place. Elle aussi dut confesser en public depuis l'*i* jusqu'à l'*a*. On la mit sur

l'échafaud, et le seigneur Joseph était là pour voir tomber la tête de la vieille. Après la vieille, on fit monter sur l'échafaud M. Joseph et on le décolla, lui aussi. Le peuple battit des mains. — Vive l'épouse de monsieur Jean, de Constantinople, qui a sauvé son mari! — On les prit tous les deux en l'air pour les transporter dans leur palais. Sur ces entrefaites reviennent Petit François avec le beau-père, la belle-mère et le beau-frère de monsieur Jean. Ils tirent le canon. La famille arrive. Petit François (nous abrégeons la fin) épouse la belle-sœur du seigneur Jean; le frère de Rosine épouse la sœur du Petit François. On fit deux noces en grand. On donna à manger pendant six mois du pain, du vin, et tout le nécessaire aux pauvres de Constantinople.

Tout le monde fut fortuné...
Personne ne m'a rien donné !

Telle est *la Nouvelle de monsieur Jean de Constantinople*. Un savant allemand, M. Liebrecht, qui l'avait lue dans la première édition de la *Novellaja*, l'a trouvée assez originale, assez riche en particularités, en incidens nouveaux pour lui assigner une place à part dans le répertoire des contes européens. Cependant M. Liebrecht a été fort offensé d'une note de M. Imbriani, qui disait ceci : « Presque tous les recueils de nouvelles italiennes nous offrent une variante de ce récit, qui a fourni également beaucoup de matériaux à une médiocre tragédie de Shakspeare; qu'ai-je osé dire : médiocre! Gervinus, avec le bon goût germanique, avec le sens très fin du beau poétique, qui est, tout le monde le sait, le partage exclusif des Teutons, déclare que c'est le chef-d'œuvre de celui qu'on appelle le cygne de l'Avon! » M. Liebrecht répond : « Bien que ce ne soit pas la première assertion malveillante à laquelle M. Imbriani se soit laissé aller contre les Allemands, je veux pourtant ne rien répondre et donner par là une preuve frappante que nous, Allemands, nous savons très bien ce que c'est que le bon goût. » M. Imbriani réplique : « Il n'est pas même permis de mettre en doute l'infaillibilité des Tudesques et de relever une sottise ou une bévue lancées en style de prosopopée par un de leurs gros bonnets! Y songez-vous? Sacrilège! Les autres nations doivent rester le visage dans la poudre en adorant les oracles de tout professeur allemand minuscule ou majuscule jusqu'à ce qu'un professeur allemand majuscule ou minuscule daigne prouver que ce sont des sottises et des bévues. Il y a beaucoup de nigauds qui se résignent à ce rôle. Moi non, non vraiment, non, cent fois non, moi! »

On voit par là que les Italiens commencent à regimber contre les Allemands, mais ce ne sont pas là nos affaires. Nous ne voulons

pas entrer non plus dans la discussion sur le drame anglais (*Cymbeline*) emprunté à des conteurs italiens, qui eux-mêmes avaient puisé à la source populaire. Ce qui nous intéresse dans la nouvelle de *monsieur Jean*, c'est avant tout le narrateur plébéien, un petit aveugle pouilleux, qui l'a dictée à M. Vittorio Imbriani. Comme il est bien du peuple et en même temps Florentin! Quel mélange singulier de candeur et de finesse! Il va grand train, mais à petits pas sautillans et saccadés. Il ne connaît pas les liaisons, la grande allure oratoire; souvent il se répète sans avancer, piétine sur place, puis fait de grands bonds à l'endroit même où s'arrêterait volontiers un romancier de profession. Il raconte à l'indicatif présent, c'est plus court et plus simple : ainsi font les négligens et les naïfs, l'auteur qui a écrit *la Pucelle de Belleville* et celui qui a chanté la *Chanson de Roland*. Le dialogue est fréquent, rapide et coupé comme ceux d'Alexandre Dumas; la fable est riche en incidens : quand on la croit finie, elle recommence. Mais ce n'est pas seulement l'art du narrateur qui nous étonne; il ne sait pas lire : son alphabet commence à l'*i* et finit à l'*a*; c'est encore sa simplicité. N'ayant jamais vu la mer que connaît si bien la Messia, la conteuse sicilienne, il croit que les navires sont des jardins flottans; il n'y a pour lui que Florence au monde; Constantinople ne peut être qu'une cité toscane où siège une délégation de police, où les actes se font sur papier timbré. L'Arno y coule comme dans la cité des Médicis, traversé par le Pont-Vieux sur lequel s'alignent les boutiques des orfèvres. Les gens y sont polis comme ceux du Marché-Vieux; ils ne s'abordent pas sans se saluer, ils ne quittent pas le limonadier sans lui demander licence. Les juges font des civilités à l'homme qu'ils vont condamner à mort. Monsieur Jean, qui vit de ses rentes, dit à M. le charbonnier, son beau-père : Vous aussi, vous êtes mon égal. Il est démocrate par urbanité, ce qui ne semble pas très fréquent de ce côté-ci des Alpes. Les Toscans sont doux, polis, sociables, ils n'aiment pas les voleurs de terre ou de mer. Quand ils en rencontrent dans leurs récits, ils ne les appellent point corsaires ou brigands; ces noms poétiques sont faits pour séduire les gens d'imagination : Byron, Schiller ou les lazzarones; les Toscans les appellent brutalement des assassins. Ils les croient incapables de sentir et de pratiquer les arts. A-t-on remarqué comment le Petit François, sur le navire, se justifie auprès du charbonnier qui le prend pour un pirate? Il lui montre une peinture qu'il a faite et lui dit : « Vous voyez bien que vous n'êtes pas chez des assassins.» Cette logique n'aurait eu aucune prise sur les compatriotes de Salvator Rosa, qui fut un grand peintre et un peu brigand lui-même.

On voit que ces simples récits nous enseignent la psychologie nationale et populaire. A Florence, les petits respectent les grands,

quand les grands le méritent; mais qu'une belle dame cesse d'être une honnête femme, la laitière la regarde avec un air de hauteur. Ce n'est pas tout, en faisant ainsi du haut-le-corps, la laitière se guinde et devient prétentieuse; elle dit à la grande dame: « J'aurais honte *inclusivement* de causer avec vous. » Marquons encore l'honnêteté des conteurs plébéiens; s'il y a dans leurs histoires certains détails scabreux, ils ne s'en amusent point, ne s'y arrêtent pas en pesant dessus comme l'Arétin ou en voletant tout autour comme La Fontaine; ils les montrent si ingénûment qu'il faut avoir l'imagination bien corrompue pour s'en offusquer. Ils ont une crédulité shakspearienne et admettent des engagemens aussi insensés que ceux du *Marchand de Venise;* la vraisemblance de leurs fables ne les inquiète pas, et comme Shakspeare, ils se montrent sans pitié pour les méchantes gens; le peuple bat des mains en voyant décoller M. Joseph et la vieille. En revanche ce peuple a des vertus que nous perdons et la première de toutes, le respect filial; il observe le seul des dix commandemens qui ne soit pas une prohibition : Honore ton père et ta mère. L'enfant déjà grand, déjà mûr, donne à ses parens le titre de seigneur, *signore*. Enfin, à chaque mot, le narrateur montre qu'il est nécessiteux; il s'inquiète très fort du manger, qui tient peu de place sur la table des pauvres gens, mais beaucoup dans leur pensée et dans leur existence. Monsieur Jean ne quitte pas sa femme sans la rassurer sur la question des subsistances : « Sois tranquille, lui dit-il, on t'apportera ton lait, ton pain, ta viande *et tout.* » La laitière va déjeuner chez la signora, le jour même de l'exécution; quelle bombance! Des *semelles*, des croûtes rôties et du beurre, et du bon! Quand les riches se marient, les indigens auront de quoi dîner pendant six mois. C'est le côté merveilleux de la fable. Le conteur y tient si fort qu'il y revient deux fois. Il faut se préoccuper des petits; monsieur Jean n'oublie pas le pourboire au cocher quand on le fait descendre de voiture pour le traîner en justice. Le charbonnier pense à ses parens éloignés, eux aussi ont le droit de vivre; il leur donnera tout son charbon, qui l'inquiète même au comble de sa fortune, et viendra vivre en Turquie où il y a grande chère pour tous. Le petit mendiant aveugle et pouilleux nous donne ainsi des préceptes de charité. Son dernier mot est une leçon de résignation et de philosophie pratique. Il s'écrie sans amertume après avoir raconté la grande ripaille de Constantinople :

Tout le monde fut fortuné...
Personne ne m'a rien donné!

Dans le nord, les plébéiens avinés déclament souvent sur la misère du peuple. Dans le midi, les pauvres diables à jeun fredonnent gaîment le refrain de Béranger : « Les gueux sont des gens heureux. »

MARC-MONNIER.

LES

GUERRES DE RELIGION

AU XVIe SIÈCLE

Les Luttes religieuses en France au XVIe siècle, par le vicomte de Meaux; Paris, 1879.

L'histoire des luttes religieuses en France au XVIe et au XVIIe siècle a été longtemps presque oubliée; pendant le règne de Louis XIV on laissa tomber un voile sur les époques troublées qui avaient précédé le triomphe définitif de la monarchie catholique. L'oubli, volontaire au XVIIe siècle, devint complet au XVIIIe; les huguenots n'étaient aux yeux des philosophes que de simples fanatiques dignes de pitié. L'école historique moderne a donc pu faire de véritables découvertes en fouillant dans les nombreux documens du XVIe siècle; elle a rendu la vie à une foule d'acteurs, rectifié bien des jugemens consacrés; toute une littérature longtemps méprisée a été remise en lumière; les témoignages des vaincus de nos guerres civiles ont été recueillis avec autant de soin que ceux des vainqueurs. L'histoire de la réforme française a été pour ainsi dire refaite; sur ce grand événement, on en était resté depuis le XVIIe siècle au jugement porté par Bossuet dans son *Histoire des variations des églises protestantes*, comme s'il n'y avait rien d'autre en jeu au XVIe siècle que des dogmes et des doctrines. Car il faut remarquer que la théologie victorieuse avait, pour ainsi dire usurpé la place de l'histoire. L'âge héroïque durant lequel les passions religieuses se doublaient de passions et d'ambitions aristocratiques fit place à de misérables controverses, et l'on affecta

de ne voir que l'œuvre de l'hérésie dans les émotions et les luttes d'un siècle entier.

L'histoire de nos luttes religieuses peut se diviser en deux grandes périodes de guerres civiles, dont chacune fut terminée par une pacification; car il n'y eut que deux pacifications véritables, et le noble mot de paix s'attache mal à tant d'instrumens qui furent signés par des partis fatigués et qui ne marquèrent en réalité que des trêves. La première pacification fut celle d'Henri IV, qui ferma l'ère des guerres du XVIe siècle : ce fut la pacification par la justice. La seconde fois, la pacification fut imposée par Richelieu; celle-ci fut définitive, ce fut la pacification par la force, l'écrasement définitif du protestantisme; le vainqueur n'anéantit pas tout à fait son adversaire, mais il le laissa si affaibli que toute résistance armée lui devint désormais impossible.

Nous ne reprocherons pas à M. de Meaux, qui vient de publier *les Luttes religieuses en France au XVIe siècle*, de n'avoir traité que la première partie d'un si vaste sujet et de s'être arrêté à la pacification d'Henri IV; son titre même l'y autorisait, l'y obligeait. Mais il nous semble qu'il est difficile de bien comprendre le grand drame de la réforme française si l'on n'en étudie les derniers actes aussi bien que les premiers. Si la pacification d'Henri IV, celle que j'ai appelée la pacification par la justice, avait été définitive, si la tolérance avait pu entrer dans les mœurs de la nation dès le commencement du XVIIe siècle, nous serions tenté d'être plus sévère pour ceux qui tant de fois, pendant le siècle précédent, eurent recours à la guerre civile; certains événemens s'éclairent par ce qui les suit autant que par ce qui les a précédés. L'histoire des années qui suivirent le règne d'Henri IV démontre abondamment que la tolérance imposée pendant quelques années par la puissance royale était précaire et hasardeuse; la force n'avait pas encore accompli toute son œuvre, et la force devait avoir plus de part que la justice et que la foi dans la solution définitive des grandes questions soulevées par la réforme. On niera peut-être que la seconde pacification, celle de la persécution et de la force, contînt en germe la révocation de l'édit de Nantes; mais on ne pourra guère nier que cette révocation excuse ceux qui, pendant le cours de nos terribles guerres civiles, n'avaient jamais compté que sur Dieu et sur leur épée.

Même en écartant les luttes religieuses qui remplirent le commencement du XVIIe siècle, le sujet est encore si vaste qu'on peut s'étonner de voir un écrivain entreprendre de raconter une histoire si confuse, si tourmentée, si féconde en péripéties. Ce qui nous a touché particulièrement dans l'ouvrage de M. de Meaux, c'est un effort extraordinaire vers la justice et l'impartialité, effort d'autant plus méritoire que l'écrivain est un catholique fervent, je dirais

volontiers passionné : il est clair qu'il regarde les protestans moins comme des hérétiques que comme des chrétiens; il sent mieux ce qui les unit à lui que ce qui les en sépare; il souffre de ce grand déchirement religieux, qui fut aussi un déchirement national. L'écrivain ne cherche pas seulement à être équitable, il veut être généreux, il est pris d'une noble pitié pour tant de martyrs et de héros qui ont confessé leur foi dans les supplices ou dans les combats. Comme il effacerait, s'il le pouvait, tant de taches sanglantes! comme il rougit de tant de trahisons! comme il voudrait expier tant de criantes injustices!

L'historien catholique qui veut juger impartialement les acteurs de nos guerres religieuses se donne une tâche bien difficile. Quand on ne veut pas tromper les autres, on peut encore se tromper soi-même. On a beau se dire que la vérité religieuse est à des étages si élevés qu'elle ne peut être éclaboussée par le sang humain, comment peut-on ne pas être invinciblement enclin à chercher pour les fautes des siens ce que l'on nomme de nos jours les « circonstances atténuantes? » Comment peut-on s'empêcher de confondre quelquefois les doctrines et les défenseurs des doctrines? M. de Meaux ne s'en cache point : il laisse voir partout son zèle catholique; et comment pourrait-on l'en blâmer? Si sévère qu'il puisse être pour les hommes, a-t-il le droit de l'être pour la passion qui les animait et qu'il sent remuer dans son propre cœur? Nous pardonnons à d'Aubigné ses colères huguenotes, nous pouvons bien pardonner quelque chose à l'ardeur royaliste et catholique d'un Montluc. Il y eut chez les uns et les autres des bourreaux et des victimes. Sans doute le cœur de l'historien généreux s'émeut surtout pour les causes vaincues, mais nous ne pouvons trouver mauvais que M. de Meaux vante sans cesse la fidélité naïve, tenace, patiente du peuple français à son ancienne foi et qu'il ose être juste, même pour la ligue.

Si le récit de nos guerres de religion est de nature à remplir de pitié les âmes les plus dures, il s'y trouve pourtant toujours quelque chose de fortifiant, de noble et de grand. Des deux côtés en effet on se battait pour une cause que l'on croyait sainte : on s'enrégimentait pour un roi plus grand que tous les rois de la terre. On suivait sans doute en même temps qu'une cause idéale toute sorte d'intérêts terrestres : la guerre entre Rome et les églises était aussi la guerre entre la monarchie absolue et la monarchie féodale, entre les parlemens et les grands, entre la robe et l'épée, entre les villes et les châteaux; mais tous ces intérêts terrestres, qui n'avaient que confusément conscience d'eux-mêmes, s'effaçaient devant l'intérêt religieux. Les ambitions avouées des deux partis étaient si hautes qu'elles allaient jusqu'à dominer le sentiment na-

tional : on ne songeait pas à conquérir des villes et des provinces, on voulait faire des conquêtes pour la vérité.

I.

Les grandes révolutions sont pareilles aux forces naturelles inconscientes; elles produisent des effets qui n'étaient point attendus de ceux qui leur donnent le branle. La liberté des cultes est sortie des guerres de religion, et les soldats de ces guerres ne respectaient cette liberté ni les uns ni les autres : « Je voudrais rechercher, dit M. de Meaux dans l'introduction de son livre, comment dans notre patrie un culte reconnu pour faux par la puissance publique a pu être protégé librement par les citoyens, comment la vérité religieuse a cessé d'être munie d'une sanction civile et pénale. Aux yeux de la plupart de mes contemporains, je ne l'ignore pas, c'est la question inverse qu'il conviendrait de poser. Ils trouvent des cultes divers établis et pratiqués parmi eux. Comment les lois humaines se sont-elles jamais occupées d'en prescrire ou d'en proscrire aucun? Comment ce qu'ils se sont habitués à voir n'a-t-il pas été toujours? Voilà de quoi ils s'étonnent et sont disposés à s'indigner. Pourtant il est certain que le droit ancien, l'intolérance, est demeuré non-seulement en vigueur, mais unanimement incontesté jusqu'au jour où le protestantisme est parvenu à couper en deux la chrétienté; que, même après ce partage, le droit nouveau, la tolérance, n'a été professé ni au nom de l'un ni au nom de l'autre culte, que l'un et l'autre au contraire ont continué à revendiquer chacun à leur profit le droit de la vérité de bannir et d'extirper l'erreur, et que, s'ils en sont venus enfin à se supporter, c'est après avoir réciproquement et vainement essayé de s'anéantir. La tolérance ne s'est pas introduite dans le monde comme une règle de justice : elle a d'abord été subie comme une nécessité. »

C'est donc l'avènement de la tolérance que veut raconter M. de Meaux et la façon dont cette nécessité tour à tour disputée et subie a pris dans les âmes le caractère d'un principe ou d'une habitude. Il prend beaucoup de peine pour montrer comment l'intolérance du monde antique s'était glissée dans le christianisme; comment l'union du pouvoir civil et du pouvoir religieux, qui avait paru chose indispensable aux païens, continua, l'ère des persécutions passées, à sembler désirable aux chrétiens et finit par leur paraître nécessaire. Il saisit, par exemple, chez saint Augustin, la contradiction entre les doctrines de l'église des martyrs et celles de l'église triomphante. Saint Augustin écrit en parlant aux manichéens : « Que ceux-là sévissent contre vous qui ignorent avec quel labeur se découvre la vérité... » Il dit ailleurs : « Que les rois de la terre ser-

vent le Christ même en faisant des lois pour le Christ. » Ce retour invincible des idées romaines dans la religion du Christ est analysé avec beaucoup de finesse et de vérité par M. de Meaux; l'invasion des barbares, suivie de leur conversion au christianisme, contribua à confondre encore plus complètement la puissance civile et la puissance religieuse. Sortir de l'église fut se mettre hors la loi. Les longs développemens que donne M. de Meaux à cette partie de son introduction lui ont semblé nécessaires pour expliquer, je ne dis pas pour justifier l'intolérance qui était devenue la loi du monde chrétien, comme elle avait été celle du monde romain; ils font mieux comprendre la violence et la durée des efforts qui furent nécessaires pour amener le règne de cette tolérance à laquelle nous sommes aujourd'hui si accoutumés.

Il y eut, chose étrange, au commencement de la réforme en France, une heure de tolérance, une sorte d'aurore charmante, embellie à la fois par la religion, par les arts et par les lettres. Les adversaires ne s'étaient pas encore reconnus; ils ne se connaissaient pas bien eux-mêmes; la réforme n'avait pas encore pris la figure de l'hérésie, de la révolte. Ce moment unique a une sorte de grâce et de fraîcheur matinales; partout, en France, en Allemagne, en Italie, on rêve une grande réforme de l'église, mais une réforme catholique. On suit avec une sorte de joie ce qu'on nomme vaguement les idées nouvelles. On n'aperçoit pas de danger à traduire les livres saints en langage vulgaire : la poésie, la musique même ont une grande part à cette fête des esprits. On traduit les psaumes de David avant de traduire le Nouveau-Testament. Lisez ce curieux extrait d'un petit pamphlet, d'une rareté insigne, une lettre adressée par un gentilhomme huguenot à Catherine de Médicis (1) : « Ce père plein de miséricorde meit au cœur du feu roi François d'avoir fort aggréables les trente psaulmes de David avec l'Oraison dominicale, la Salutation angélique et le Symbole des apostres que feu Clément Marot avait translatés et traduits et dédiés à sa grandeur et majesté. Laquelle commanda audict Marot présenter le tout à l'empereur Charles-le-Quint, qui reçut benignement la dicte translation, la prisa et par parolles et par présent de deux cent doublons qu'il dona au dict Marot, luy donnant aussi courage d'achever de traduire le reste desdicts psaulmes, et le priant de luy envoyer le plustost qu'il pourrait *Confitemini domino quoniam bonus*, d'autant qu'il l'aimait.

« Quoy voyans et entendans les musiciens de ces deux princes,

(1) Cette pièce a été réimprimée dans le recueil connu sous le nom de *Mémoires de Condé*. Ces mémoires servent d'éclaircissemens et de preuves à l'*Histoire* de M. de Thou. La pièce a pour titre : *Copie des lettres envoyées à la reine mère par un sien serviteur, après la mort du feu roi Henri deuxième.*

voire tous ceux de notre France, meirent à qui mieux mieux lesdicts psaulmes en musique, et chacun les chantoit. Mais si personne les aima et embrassa estroictement et ordinairement, les chantoit et faisoit chanter, c'estoit le feu roi Henry ; de manière que les bons en bénissoient Dieu, et ses mignons et sa meretrice les aimoyent, ou faignoyent ordinairement les aimer; tant qu'ils disoyent, monsieur, cesluy-ci ne sera-t-il pas mien? Vous me donnerez celuy-là, s'il vous plaist, et ce bon prince alors estoit à son gré empesché à leur donner à sa fantaisie. Toutesfois il retint pour luy, dont il vous peult bien et doist souvenir, madame, cesluy,

Bien heureux est quiconques
Sert à Dieu volontiers, etc.

feit luy mesme le chant à ce psaulme, lequel chant estoit fort bon et plaisant et bien propre aux parolles; le chantoit et faisoit chanter si souvent qu'il montroit évidemment qu'il estoit poinct et stimulé d'estre béneict, ainsi que David le descrit au dict psaulme...

« Je n'oubliai aussi le vostre que demandiez estre souvent chanté, c'estoit

Vers l'Éternel, des oppressés le père,
Je m'en iray...

« Quand ma dicte reine de Navarre vit ces deux psaulmes et entendit comment ils estoyent fréquentement chantés, mesme de monseigneur le Dauphin, elle demeura toute admirative, puis me dict : Je ne scay où madame la dauphine a pris ce psaulme : *Vers l'éternel,* il n'est des traduicts de Marot... »

La dauphine, Catherine de Médicis, avait une Bible en français, comme la grande sénéchale, comme presque toutes les dames de la cour. Les idées nouvelles reçurent surtout bon accueil chez les grands, chez les femmes, chez quelques évêques lettrés; elles remuèrent ce qu'il y avait de plus aristocratique dans la nation, et l'on n'aperçut pas tout d'abord l'abîme qui se creusait entre la réforme et le catholicisme.

L'espoir d'une grande réforme catholique avait été caressé ailleurs qu'en France. L'empereur Charles-Quint s'y était appliqué; le cardinal Granvelle l'avait recommandée au saint-siège ; ce qu'on nomme l'*intérim* d'Augsbourg était une sorte de compromis qui, dans la pensée de Charles-Quint, devait empêcher le déchirement de la chrétienté. Beaucoup de catholiques et, dans le nombre, des évêques désiraient l'abolition du culte des images, le rétablissement de la communion sous les deux espèces, l'emploi de la langue vulgaire dans les prières liturgiques ; toutes sortes de transactions théologiques furent tentées. On ouvrit des colloques où l'ancienne

et la nouvelle foi purent se mesurer comme en champ clos. Ces débats ne firent que mieux apercevoir le néant des espérances pacifiques. Ce n'était pas seulement sur des matières de discipline ecclésiastique, sur la tenue des conciles, sur les rapports entre l'église et l'état, que l'on ne pouvait s'entendre. La réforme avait pris rapidement le caractère de l'hérésie; Calvin lui avait donné sa véritable figure. Quel pape, quel concile catholique pouvait se réconcilier avec les doctrines de l'*Institution chrétienne?* François Ier, à qui Calvin osa dédier son livre, ne put longtemps regarder les adversaires de la réforme comme des scolasticiens arriérés; il avait d'abord encouragé les novateurs, il finit par les laisser condamner par les parlemens. « Quand les hommes, écrit Bossuet dans son *Histoire de France* pour le dauphin (règne de Henri II), ont commencé à se laisser gagner par l'appât de la nouveauté, les supplices les excitent plutôt qu'ils ne les arrêtent. » Le Nouveau-Testament en français, de Lefèvre d'Étaples, imprimé à Paris, porte la date de 1523; l'*Institution chrétienne* parut en 1559. Après tant de supplices que Crespin a racontés dans ses *Martyrs*, Théodore de Bèze évalue à quatre cent mille le nombre des protestans français; et ces quatre cent mille hérétiques étaient organisés en églises, ils formaient des groupes, des congrégations qui choisissaient elles-mêmes leurs ministres, élisaient leurs anciens, leurs diacres; ils avaient des consistoires, des synodes. Calvin avait tracé les règles de cette association, qui ressemblait si peu à celle de l'église romaine. Chaque église était comme un foyer de vie indépendante. Il y avait toujours une autorité doctrinale, mais cette autorité n'était plus qu'une autorité idéale. C'était celle des livres saints et de la confession de foi, commune à toutes les églises. Les âmes s'enfermaient dans cette confession de foi comme dans une citadelle, bravant les conciles, bravant les papes, défiant toutes les puissances terrestres. Le nombre des églises était indéfini; partout où quelques chrétiens pouvaient s'assembler en commun, pour lire les Écritures saintes, une nouvelle Rome était opposée à Rome, une Rome mystique, défiant dans sa nudité et insultant dans sa solitude la ville aux sept collines, la Babylone nouvelle, condamnée comme une sentine d'abominations. Cette savante organisation, si simple, si souple, était capable d'une expansion indéfinie; elle permettait à la foi nouvelle les retraites les plus promptes, les marches en avant les plus rapides; elle contenait un principe de vie, de propagande active, qui expliquent les conquêtes rapides faites sous le règne de Henri II, en dépit de toutes les persécutions. « Quand je considère, dit M. de Meaux, ce qu'ont fait en France les protestans, j'admire d'abord leur petit nombre. » Mais ailleurs il dit avec beaucoup de raison : « Le nombre seul n'a jamais fait triompher aucune cause.

Hors de France, le nombre était encore du côté des catholiques, dans la plupart des contrées de l'Europe d'où leur culte était chassé, et dans le moment même où on le chassait sans retour; ils avaient pour eux le nombre en Béarn, quand Jeanne d'Albret foulait aux pieds les persistantes réclamations des états; ils l'avaient en Angleterre, même après Henri VIII et sous Élisabeth, des écrivains anglais catholiques et protestans l'ont constaté. » La minorité huguenote était servie par trois forces puissantes. Elle était servie par l'organisation des églises, qui lui permettait de couvrir le pays de foyers de propagande toujours actifs, lumières qui pouvaient à volonté s'éclipser ou luire d'un vif éclat, qui attiraient toutes les âmes passionnées qui voulaient sortir de la nuit de la tradition et de l'obéissance; elle l'était aussi par la théologie de Calvin, qui semblait marquer tous les adeptes de la nouvelle foi du sceau de la prédestination et qui créait un peuple d'élection au milieu des réprouvés, un nouveau peuple juif destiné à triompher des gentils, — la justification par la foi était l'*æs triplex* qui armait les huguenots, la prédestination était la colonne de feu qui les conduisait à travers le désert en aveuglant leurs regards. Enfin, leur cause, pour être soutenue par le petit nombre, avait l'avantage d'avoir été embrassée par la partie la plus aristocratique de la nation. Chaque église avait été fondée par un grand ou demeurait sous sa protection. Les seigneurs se faisaient une arme des églises, et les églises profitaient de tout ce qui restait encore à la noblesse française d'indépendance et de force.

Trois ans après la première paix de religion, obtenue les armes à la main, les députés des églises, dans un mémoire présenté à Catherine de Médicis, portaient à deux mille deux cent cinquante le nombre des églises existant dans le royaume. A quel chiffre de fidèles correspondait ce nombre d'églises? L'ambassadeur de Venise, témoin généralement très impartial des événemens, estimait dans ses dépêches que « à peine la trentième partie du peuple et le tiers de la noblesse était hérétique. » (Jean Correro, 1569.) Coligny se vantait de pouvoir mettre les armes aux mains de deux millions d'hommes, mais ce chiffre est évidemment exagéré.

La proportion indiquée par l'ambassadeur vénitien Correro est très importante à noter : quand le tiers de la noblesse s'était rallié à la nouvelle foi, le trentième seulement du peuple avait abandonné ses anciens autels. Ce peuple n'avait point de part dans le gouvernement, il donnait peu de soldats aux petites armées qui se disputaient sur les champs de bataille, mais il se montra rebelle aux nouvelles idées; ici il s'éloigna des églises, ailleurs il les étouffa pour ainsi dire sous son poids. Il est probable cependant que, si la nouvelle foi avait pu monter sur le trône, si la royauté, au lieu d'isoler le nou-

veau culte en le protégeant, l'avait ouvertement embrassé, la nation aurait fini par suivre le souverain; de nature fidèle et poétique, elle ne voulait point briser les monumens de sa vieille foi; elle ne voulait pas davantage briser le trône. Dans la grande lutte entre le protestantisme et le catholicisme en France, le dernier mot devait forcément appartenir à la royauté. « En rompant l'unité catholique, la secte nouvelle, dit M. de Meaux, travaillait partout à se constituer en église nationale. Dans chaque pays, elle se cherchait un centre là où était le centre de la nation; elle aspirait à dominer le peuple au moyen de la puissance civile. Dès lors il fallait, au sein des monarchies, ou qu'elle s'emparât de la royauté et s'en fît un instrument, ou qu'elle la brisât; dans les deux cas, qu'elle changeât à fond la constitution de l'état. » Briser la monarchie en France, au XVIe siècle, personne n'y songea.

La suprématie de la France en Europe, sa destinée dans le monde, semblaient aux protestans comme aux catholiques, aux philosophes même comme Machiavel et Bodin, indissolublement liées à l'existence de la royauté. Jean Michel, ambassadeur de Venise, signale, comme ce qui fait la force de l'état en France, la puissance du roi, fondée « sur un respect et sur un amour qui va jusqu'à l'adoration. » Il ajoute que c'est là « une chose non-seulement extraordinaire, mais unique et qui ne se voyait nulle part ailleurs dans toute la chrétienté (1561). » La loi salique était regardée comme l'ancre de salut à laquelle était attachée la fortune de la France. Toutes les révoltes des protestans se couvraient d'une fiction; même en combattant les armées royales, les huguenots affectaient toujours de combattre pour le roi, pour la liberté royale, qu'ils représentaient comme entravée, pour les édits royaux; quand ils ne pouvaient avoir le roi dans leurs rangs, il leur fallait des princes du sang.

Mais quand la branche des Valois commença à sécher, on put prévoir qu'une guerre de succession serait greffée sur la guerre de religion. Si inviolable que parût à tous les yeux le principe de l'hérédité monarchique, il était impossible que la majorité catholique pût voir tranquillement la foi nouvelle s'établir sur le trône. Jeanne d'Albret dans le Béarn avait assez montré à quoi le souverain pouvait réduire ses sujets. La mère d'Henri IV, après avoir été d'abord portée à la tolérance, avait fini par « imiter Ézéchias, Josias et Théodose, qui avaient détruit l'idolâtrie. » Les « ordonnances ecclésiastiques de Jeanne, par la grâce de Dieu reine de Navarre, sur le rétablissement du royaume de Jésus-Christ, en son pays souverain du Béarn » imposaient à tous les Béarnais la confession de foi des églises calvinistes de France, exigeaient leur profession publique et leur assistance au prêche sous peine d'amende, de prison et de bannissement.

Dans un temps où les grandes unités nationales n'étaient pas encore solidement fondées, où les familles princières étaient des centres de cristallisation nécessaires, si l'on me permet le mot, où les limites des états n'étaient fixées ni par la race, ni par la langue, mais par le droit héréditaire, et où la conquête et la force seules pouvaient corriger les excès et les égaremens de ce droit, il n'était guère possible que la France échappât plutôt que d'autres nations à l'empire de l'axiome : *Cujus religio ejus princeps.* L'émoi de la France catholique n'eut rien que de légitime dès qu'elle put craindre que le vieux droit héréditaire ne mît la couronne sur la tête d'un Bourbon huguenot. Toutes les consciences furent comme déchirées : il sembla aux catholiques insupportable de voir l'hérésie sur le trône de saint Louis. En même temps il parut aux uns trop dangereux, aux autres impossible de toucher à la loi tutélaire de l'hérédité monarchique. Il devint nécessaire d'examiner si la religion pouvait devenir une sorte d'incapacité pour le souverain.

La ligue n'eut point de force, tant que les catholiques comptèrent sur le roi. L'orateur du clergé aux états de Blois, Pierre d'Épinac, archevêque de Lyon, que Henri III considérait comme « l'intellect agent de la ligue » (Journal de l'Estoile), est un royaliste ardent. « Souvienne-vous, sire, dit-il au roi, que vous portez en main le sceptre du grand roi Clovis, qui premier régla cette monarchie sous la profession publique de cette religion, laquelle est maintenant remise en doute dans ce royaume... Souvienne-vous que vous portez sur la tête la couronne de ce Charles, qui pour la grandeur et la valeur de ses faits a mérité le surnom de Grand, et par la vertu de ses armes avança la religion chrétienne et défendit l'autorité du saint-siège apostolique... Souvienne-vous que vous tenez la place de ce célèbre Philippe-Auguste qui avec tant de zèle et d'affection, employa ses armes contre les albigeois hérétiques... Souvienne-vous que vous séez au siège de ce tant renommé saint Louis, lequel n'épargna ses moyens, ses forces et sa propre personne pour la défense et propagation de la foi de Jésus-Christ. » Mais le prélat rappelle aussi au roi le serment de son sacre « de maintenir la religion catholique et de l'avancer selon son pouvoir, sans en tolérer aucune autre. »

Le roi lui-même se déclara, à Blois, le chef de la ligue, quand déjà la ligue s'armait et s'organisait partout contre la royauté légitime. « Si Henri de Navarre était appelé au trône par sa naissance, dit M. de Meaux, ne méritait-il pas d'en être exclu pour sa religion? » Un protestant pouvait-il être roi de France? La France devait-elle se soumettre à un prince hérétique? Voilà la redoutable et capitale question qui mit les armes aux mains des ligueurs. Pour les prendre, soit prévoyance politique, soit impatience instinctive des partis prêts

à la lutte, ils n'attendirent pas la mort d'Henri III. Fallait-il laisser en suspens le sort de l'état, et après que le Béarnais aurait pris possession du trône, serait-il temps encore de l'en écarter? » Pendant que le Béarnais, prenant ses précautions, négociait avec l'Angleterre, les Guises négociaient avec l'Espagne et promettaient de lui livrer Cambrai. La ligue se trouva bientôt si redoutable qu'Henri III l'abandonna et la décapita dans la personne du duc de Guise, se montrant ainsi plus roi que catholique et plus effrayé de l'usurpation que de l'hérésie. La ligue, devenue une entreprise révolutionnaire, était maîtresse de presque tout le royaume. M. de Meaux écrit, en parlant de ce grand mouvement : « Plus on regarde la ligue et sa fortune, plus il est difficile de ne pas voir en elle la manifestation éclatante d'un profond sentiment national. Mais ce sentiment, si puissant qu'il fût, était-il justifié? En repoussant un roi hérétique, les Français cédaient-ils à une passion aveugle, ou faisaient-ils acte de légitime défense? » Il examine longuement cette question et prend hautement parti pour ceux qui ne voulurent point souffrir un roi protestant. « Lorsque, après avoir excommunié Henri de Bourbon comme hérétique, le pape Sixte V le déclarait déchu de ses droits à la couronne de France, sa sentence, quoi qu'en puissent dire ceux qui la repoussaient, n'était pas sans fondement et sans motifs; elle avait été précédée, elle était confirmée d'avance, elle fut suivie par d'autres sentences rendues en France; elle s'appuyait sur la tradition française autant que sur les maximes romaines. » Suivant lui, le droit public français ne permettait point à un prince hérétique de devenir le souverain légitime de la France. Nous avouons ne pas bien comprendre quel était ce prétendu droit public : la seule sanction de ce droit eût été le choix d'un nouveau souverain; mais la ligue n'avait qu'un fantôme à mettre sur le trône, elle n'avait rien à offrir à la France, elle barrait le chemin d'Henri IV, elle ne pouvait rien mettre à sa place. Son programme était la destruction de l'hérésie dans le royaume: voulant l'anéantir partout, elle ne pouvait la laisser subsister dans la maison royale.

Mais pourquoi parler ici de droit? Il nous semble aujourd'hui aussi étrange de voir un peuple peser sur la conscience de son souverain, que de voir un souverain peser sur la conscience de ses sujets. Même aujourd'hui, on s'attend en tout pays à voir le souverain professer la religion que professe la majorité de ses sujets; il n'y a toutefois dans cette communion qu'une sorte de convenance naturelle. Il semble que le prince ne s'appartienne pas tout à fait, qu'il ait partout un caractère impersonnel et, pour ainsi dire, représentatif. Il en est autrement dans les pays où il y a une religion établie, le souverain n'y peut appartenir qu'à cette religion; il possède une domination spirituelle en même temps qu'une domina-

tion temporelle. Mais la France n'a jamais eu de religion établie, et Henri IV pouvait, ce nous semble, sans outrager le droit français, tenter de monter sur le trône en conservant sa foi.

Il le tenta, il ne s'amusa pas à de vaines discussions, il n'eut pas le moindre doute sur son droit; il n'en céda jamais une parcelle, il se sentit toujours roi, parla et agit toujours en maître. Henri IV ne renonça jamais à la couronne, mais il finit par renoncer à sa religion; il finit par se convaincre lui-même que la France ne pouvait avoir un roi protestant. M. de Meaux traite fort longuement cette question de l'abjuration d'Henri IV, qui nous émeut encore aujourd'hui presque autant qu'elle a ému nos pères. Henri IV fut un si grand homme et il a tenu une telle place dans notre histoire qu'il semble qu'il soit encore parmi nous; jamais les protestans ne se consoleront d'un changement de religion d'où leur esprit chagrin fait volontiers découler une suite de conséquences funestes. Il semblerait, à les entendre, qu'en passant du côté catholique Henri IV soit devenu indirectement responsable de l'établissement d'une monarchie absolue, privée de tout frein, de l'irrémédiable décadence de cette monarchie, de la révolution française et de tout ce qui l'a suivie. Ils voient dans l'abandon de la cause protestante la cause première de cette déviation de notre politique nationale qui, en abaissant trop longtemps la France devant l'Espagne, a rendu si laborieuse et si précaire la conquête de nos frontières. Il est clair, il est patent que l'abjuration d'Henri IV est un de ces grands tournans de l'histoire qui ferment un horizon et qui ouvrent un horizon nouveau. Qui, parmi les protestans, put conserver l'espoir de voir monter la réforme sur le trône de France, quand le Béarnais, le héros de tant de combats et de batailles, le vainqueur de la ligue renonçait lui-même à cet espoir? Pour les huguenots sincères, dans la conscience desquels la foi monarchique n'était que la doublure de la foi religieuse, le coup dut être rude; les plus clairvoyans comprirent que toutes leurs victoires étaient vaines, que la tolérance royale ne serait que la tente d'un jour, et que les luttes qu'on disait finies devaient fatalement recommencer.

On peut poser deux questions au sujet de l'abjuration d'Henri IV : fut-elle nécessaire? fut-elle sincère? M. de Meaux se donne beaucoup de peine pour démontrer qu'elle fut complètement sincère, que cette abjuration fut une véritable conversion. Nous avouons que la première question nous intéresse plus que la seconde. Si Henri IV crut nécessaire son retour à la religion catholique pour rendre la paix à son royaume, s'il pensa ne pouvoir vaincre autrement des résistances fanatiques, si son âme humaine et généreuse recula devant la pacification par l'extermination, telle qu'elle était alors pratiquée dans quelques parties de l'Europe, s'il

préféra la pacification par la tolérance et les compromis, s'il estima qu'il serait assez fort, une fois le royaume pacifié, pour imposer aux catholiques le respect du culte protestant, aux protestans le respect du culte catholique, enfin s'il se crut en droit d'espérer que ses successeurs tiendraient la parole qu'il aurait donnée, nous ne nous occuperions guère de descendre dans la conscience de l'homme pour chercher tous les ressorts d'un si noble dessein; si même la conversion du roi était nécessaire, nous avouons que, pour avoir été un peu plus difficile, disons le mot, un peu moins sincère au sens religieux, elle en paraît presque plus méritoire, au point de vue politique, par le sacrifice qu'elle imposait. Que de souvenirs, que de visions terribles, que de justes ressentimens le Béarnais ne dut-il pas arracher de son cœur, comme autant de fibres saignantes, avant de se résoudre à épouser de son plein gré cette foi qu'on lui avait imposée dans la nuit cruelle de la Saint-Barthélemy! que d'amitiés loyales et de dévouemens ne fallut-il pas blesser! Ceux qu'il avait tant de fois, parmi les périls, conduits à la victoire pouvaient-ils le voir abjurer sans une inexprimable douleur? Sous des apparences quelquefois légères, le fils de Jeanne d'Albret était un esprit méditatif et sérieux. S'il changea de religion, c'est qu'il crut ce changement absolument nécessaire. Le mot fameux : « Paris vaut bien une messe » est un mot mensonger. Il y eut autre chose qu'un calcul ambitieux dans la renonciation faite par le roi à la foi qu'il avait si longtemps professée.

Il avait espéré quelque temps pouvoir, en tant que roi protestant, faire régner la tolérance. A peine devenu héritier présomptif de la couronne, il protesta que « son intention n'était nullement de nuire aux catholiques ni de préjudicier à leur religion, ayant toujours été d'opinion que les consciences doivent être libres. » (Déclaration et protestation du roi de Navarre, de Mgr le prince de Condé et de M. le duc de Montmorency, — 1585.) En 1588, il écrit aux trois états du royaume : « Tout ainsi que je n'ai pu souffrir que l'on m'ait contraint en ma conscience, aussi ne souffrirai-je, ni permettrai-je jamais que les catholiques soient contraints en la leur ni en l'exercice libre de leur religion ... » A ceux qui le somment de se convertir, il dit dans cette même lettre : « Si vous désirez mon salut simplement, je vous remercie. Si vous ne souhaitez ma conversion que pour la crainte que vous avez qu'un jour je vous contraigne, vous avez tort. Mes actions répondent à cela. La façon de laquelle je vis et avec mes amis et avec mes ennemis, en ma maison et à la guerre, donne assez de preuves de mon humeur. Les villes où je suis et qui depuis peu se sont rendues à moi en feront foi. Il n'est pas vraisemblable qu'une poignée de gens de ma religion puisse contraindre un nombre infini de catholiques à une chose à

laquelle ce nombre infini n'a pu réduire cette poignée. Et si j'ai avec si peu de forces débattu si longtemps cette querelle, que pourraient donc faire ceux qui, avec tant et tant de moyens, s'opposeraient puissans contre ma contrainte pleine de faiblesse? » Ici le Béarnais se fait trop modeste : la ligue pensait juste en estimant que la « contrainte » royale n'était pas, ne pouvait pas en France être « pleine de faiblesse. » Les tolérans, les politiques n'étaient qu'une faible minorité dans la nation. Avec le temps, la religion du peuple ne pouvait pas ne pas devenir la religion du roi.

Henri IV lui-même ne put pas s'y tromper; en venant aux autels catholiques, il dut bien comprendre qu'il rendait le triomphe du catholicisme définitif. Il n'alla que pas à pas, lentement comme à regret, à ce « fossé » qu'il fallut enfin sauter. Ceux qui triomphèrent de ses scrupules furent moins les théologiens que les royalistes catholiques qui lui restaient imperturbablement fidèles. Si d'Épernon, si Vitry l'avaient quitté au moment de la mort d'Henri III, ceux-là étaient restés auprès de leur roi; ils avaient dit comme Givry : « Sire, vous êtes le roi des braves, et il n'y a que les poltrons qui vous quitteront. » La plupart étaient de petits gentilshommes, pauvres, de noms obscurs, mais ils gagnèrent le roi à leur cause en versant leur sang pour lui; ils le pressaient respectueusement de se faire « instruire, » car Henri IV avait repoussé une abjuration immédiate, que lui conseillait Henri III en mourant, comme trop ignominieuse. Il y avait chez le Béarnais plus de religiosité que de vraie religion, des instincts superstitieux : les docteurs catholiques lui prêchaient que hors de l'église catholique il ne pourrait faire son salut; les protestans, plus généreux, ne lui dirent jamais qu'on ne pouvait faire son salut dans l'Église catholique. Il pensait souvent au diable, à l'enfer, comme tous ceux du XVIe siècle. Son esprit n'avait rien de dogmatique : « Ceux qui suivent tout droit leur conscience sont de ma religion; et moi, je suis de celle de tous ceux-là qui sont braves et bons. » (Lettres missives d'Henri IV, t. I, p. 122.)

Il faut toujours, chez Henri IV, chercher le gentilhomme dans le roi, je veux dire l'homme qui se conduit surtout par les règles de l'honneur. Relisez dans d'Aubigné les scènes si émouvantes qui suivirent l'assassinat d'Henri III, vous verrez que le roi de Navarre, devenu roi de France, songe surtout à défendre son honneur contre les catholiques qui le pressent de changer de religion et les protestans qui veulent qu'il fasse « sauter par les fenêtres tous ceux qui ne le regardent point comme leur roi. » Il ne veut pas changer au prix de l'honneur « les misères d'un roi de Navarre au bonheur et à l'excellente condition d'un roi de France ». A d'O, qui lui parle

au nom des catholiques exigeans qui menacent de le quitter s'il ne change tout de suite de religion, il répond ces admirables paroles : « Me prendre à la gorge sur le premier pas de mon avènement, à une heure si dangereuse me cuider traîner à ce qu'on n'a pu forcer tant de simples personnes parce qu'ils ont su mourir!... Oui, le roi de Navarre, comme vous dites, a souffert de grandes misères et ne s'est pas étonné; peut-il dépouiller l'âme et le cœur à l'entrée de la royauté ?... J'appelle des jugemens de cette compagnie à elle-même quand elle y aura pensé, et quand elle sera complète de plus de pairs de France et officiers que je n'en vois ici. (M. d'O avait rappelé au roi que la succession royale ne pouvait être recueillie qu'avec l'approbation des princes du sang, des pairs de France, des officiers de la couronne, des cours de parlement.) Ceux qui ne pourront attendre une plus mûre délibération, que l'affliction de la France et leur crainte chasse de nous, et qui se rendent à la vaine et briève prospérité des ennemis de l'État, je leur baille congé librement pour aller chercher leur salaire sous des maîtres insolens ; j'aurai parmi les catholiques ceux qui aiment la France et l'honneur. » N'avais-je pas raison de dire qu'à ce moment si critique, quand il sent que dans une heure il donnera « bon ou mauvais branle » à tout le reste de sa vie, le roi est surtout gentilhomme? Les catholiques eux-mêmes qui le pressaient d'abjurer l'eussent moins estimé s'il l'eût fait sous l'éperon de leur menace. Pour rester vraiment roi, il fallait qu'il parût vraiment libre ; la pensée de la conversion entra sans doute de fort bonne heure dans son esprit, mais Henri IV comprit qu'immédiate elle servait trop au roi, tardive elle servait surtout au royaume. La lettre qu'il écrivait à Gabrielle d'Estrées, le 25 juillet, deux jours avant le « saut périlleux » a-t-elle le ton de l'émotion religieuse? L'émoi patriotique, l'amour violent de la paix, voilà ce qui éclate au contraire en mille endroits dans les lettres et dans les discours du roi de Navarre. « N'est-ce pas une misère qu'il n'y ait si petit ni si grand en ce royaume qui ne voie le mal, qui ne crie contre les armes, qui ne les nomme la fièvre continue et mortelle de ces états? et néanmoins, jusques ici, nul n'a ouvert la bouche pour y trouver le remède; qu'en toute cette assemblée de Blois nul n'ait osé prononcer ce mot sacré de paix, ce mot dans l'effet duquel consiste le bien de ce royaume? Notre état est extrêmement malade; chacun le voit; on juge la cause du mal être la guerre civile, quel remède ? Nul autre que la paix. »

Ce n'est pas assez pour M. de Meaux : il ne lui suffit pas que Henri ait saisi la conversion comme l'arme suprême contre la ligue, contre Philippe II qui « était dans nos entrailles » : il veut la croire religieuse. Le billet à Gabrielle d'Estrées le gêne; « il est triste sans

doute qu'en changeant de religion, il n'ait pas changé de mœurs. » Je ne sache pas que la religion protestante autorise le désordre des mœurs, et il est plus naturel de dire que, dans toutes les religions, les hommes du XVIe siècle ne se piquaient guère de mettre leur conduite en harmonie avec leur foi. Voici qui a plus d'importance : « La secte dans laquelle il avait été élevé était à ses yeux moins une église qu'un parti. » Il avait entendu les ministres de sa cour lui répéter ce qu'ils avaient avoué à Sully : « Qu'on pouvait faire son salut dans la communion de Rome, » et il disait à l'un d'eux qui, devenu plus tard catholique et prêtre, en a rendu témoignage : « Je ne vois ni ordre ni dévotion en cette religion : elle ne gist qu'en un prêche qui n'est autre qu'une langue qui parle bien français. Bref, j'ai ce scrupule qu'il faut croire que véritablement le corps de Notre-Seigneur est au sacrement; autrement tout ce qu'on fait en la religion n'est qu'une pure cérémonie. » (Palma Cayet.) Henri IV conféra surtout avec ceux qu'il appela pour l'instruire sur trois points : l'invocation des saints, la confession auriculaire et l'autorité des papes. M. de Meaux cite quelques paroles d'Henri IV qui témoignent de la foi à la présence réelle, mais ces paroles ont été prononcées par le roi devenu catholique. On n'en peut rien conclure, non plus que de la part qu'Henri IV prit à la conférence de Fontainebleau, où il s'amusa à mettre aux prises Duperron, l'évêque d'Evreux, le « convertisseur, » et Duplessis-Mornay, « le pape des huguenots. » M. de Meaux invoque à l'appui de sa thèse la douleur exprimée par Paul V à l'annonce de la mort d'Henri IV : « Prince grand, magnanime, sage et incomparable, vrai fils de l'église, affectionné à ce saint-siège; » les témoignages de saint François de Sales, dont Henri IV avait goûté le tour d'esprit, et qui tenait le roi comme « l'homme le plus capable de remettre l'état ecclésiastique en son ancienne splendeur et de chasser les hérésies. » Assurément, le roi, pacificateur du royaume, assez fort pour imposer sa volonté à tous, dut voir les choses un peu autrement qu'à la veille de cette journée du 25 juillet 1593, quand il écrivait familièrement qu'on lui ferait « haïr Saint-Denis. » Saint-Denis fut l'église où il fit la confession publique de ses erreurs et entendit la messe pour la première fois. « Le dimanche XXVe juillet, j'ai ouy la messe et joint mes prières à celles des autres bons catholiques, comme incorporé en la dite église, avec ferme intention d'y persévérer toute ma vie. » (Lettre du 9 août 1593 au pape.)

La conversion du roi ne mettait pas Henri IV en règle avec l'église. Il lui fallait encore l'absolution du pape. On sait combien elle se fit attendre. La cour de Rome était au fond heureuse d'échapper à la protection tyrannique de l'Espagne et de revoir un « fils aîné de l'église » sur le trône de France; mais elle fit traîner les

négociations, tantôt par peur de l'Espagne, tantôt pour obtenir quelque chose de plus contre les hérétiques français. C'est ici que Henri IV se montra vraiment roi, il imposa son édit de tolérance à la cour de Rome, comme il l'avait imposé aux catholiques et aux parlemens. Son honneur lui commandait de mettre ceux qu'il avait quittés sous la protection de son sceptre royal; il crut, et ce fut son erreur, que la royauté resterait éternellement fidèle au contrat qu'il avait fait. Il parvint à créer une monarchie forte et redoutée, mais ses successeurs, héritiers de la puissance qu'il avait obtenue en traitant avec des sujets, se laissèrent aisément persuader que le roi ne peut être lié par de tels traités. La conversion du roi, l'édit de tolérance, le maintien des jésuites dans le royaume, furent en fait comme les articles d'un même traité de paix: plus cette paix rendait la monarchie redoutable, plus il devenait facile d'en enfreindre les articles. Henri IV n'y pensa jamais : mais il eut un sentiment vrai, quand il songea à tourner vers les ennemis du dehors cette force redoutable de la France, qui avait cessé de s'épuiser en se frappant sans cesse elle-même. Il laissa respirer ce pays, épuisé par les guerres civiles, mais il comprit bien que les épées étaient restées trop longtemps hors des fourreaux pour y demeurer toujours; les passions qui avaient agité le XVIe siècle ne pouvaient s'éteindre dans une paix sans gloire et dans une prospérité sans honneur. L'édit de Nantes n'était qu'une tente dressée après la bataille; pour assurer la vraie tolérance à la France, il fallait l'assurer à l'Europe; il fallait refaire le monde féodal, créer des états où il n'y avait que des souverainetés, fonder un ordre politique tout nouveau. Il ne cessait de le dire aux gens des parlemens : « J'ai rétabli l'état. » Quelle vaillance respire dans toutes ses paroles! Parlant au parlement de Paris, qui fait des difficultés pour enregistrer l'édit de Nantes, il dit : « Je couperai la racine à toutes factions et à toutes les prédications séditieuses, faisant accourcir tous ceux qui les suscitent. J'ai sauté sur des murailles de villes, je sauterai bien sur des barricades. » A celui de Bordeaux. « J'ai fait un édit, je veux qu'il soit gardé; et, quoi que ce soit, je veux être obéi. » Il y a bien de la malice aussi dans ses discours aux parlementaires : « Ne m'alléguez point la religion catholique, je l'aime plus que vous, je suis plus catholique que vous. Vous vous abusez si vous pensez être bien avec le pape; j'y suis mieux que vous. Quand je l'entreprendrai, je vous ferai tous déclarer hérétiques pour ne me vouloir pas obéir »... « Ne parlons point tant de la religion catholique, ni tous les grands criards catholiques et ecclésiastiques ! Que je leur donne à l'un deux mille livres de bénéfices, à l'autre une rente, ils ne diront plus mot. » Ici son scepticisme le rend injuste; n'avait-il pas été forcé de reculer devant les résis-

tances religieuses, les plus tenaces, les plus invincibles qu'il y ait au monde?

Le dénoûment des guerres civiles assura la tolérance au protestantisme, la prépondérance au catholicisme. M. de Meaux fait très bien ressortir ce grand fait : il analyse l'édit de Nantes sans dissimuler que les termes de cet édit, les privilèges mêmes qu'il octroyait, consacraient pour ainsi dire l'infériorité du culte protestant ; avec la bonne volonté royale, l'édit était quelque chose; sans cette bonne volonté, il n'était rien. On le vit bien au XVIIe siècle quand les protestans reprirent trois fois les armes pour en défendre les lambeaux. Si la force assurée aux protestans était précaire et hasardeuse, la force donnée aux catholiques devint définitive et à peu près irrésistible. M. de Meaux étudie avec beaucoup de soin tous les articles de l'édit de Nantes, il montre que la concession temporaire des places de sûreté ne faisait point partie nécessaire du régime qu'il consacrait : « Le mérite supérieur de l'édit de Nantes et de ses auteurs consista à dégager tout ce que renfermaient ou de nécessaire, ou de légitime, les prétentions opposées, à savoir : d'une part, la tolérance de la religion protestante; d'autre part, la prépondérance de la religion catholique, la tolérance d'une foi dissidente plus sincèrement concédée qu'elle ne l'avait encore jamais été, la prépondérance du culte national plus inviolablement consacrée qu'elle n'avait pu l'être depuis le jour où il avait commencé d'être contesté. Car ce n'est pas seulement par la conversion d'Henri IV, par sa politique tout entière, qu'était attestée cette prépondérance du catholicisme; elle était inscrite dans le texte même de la transaction qui garantissait aux protestans leur liberté religieuse. Cette transaction les obligeait en effet à respecter dans leurs actes extérieurs les fêtes et les cérémonies publiques de l'église romaine, à observer les règles fondamentales posées par elle en matière de mariage, d'où découlait tout l'état des familles; elle interdisait leur culte, non-seulement eu dehors des lieux qui lui étaient spécialement assignés, mais surtout où le roi paraissait et venait tenir sa cour. » L'édit de Nantes mettait en somme les églises protestantes sur une sorte de second plan religieux : cette tolérance était un grand progrès pour la fin du XVIe siècle ; elle eût porté les meilleurs fruits, si elle eût toujours eu le soutien de la volonté royale. Mais quand ce soutien lui fut retiré, l'édit s'en alla par lambeaux jusqu'au jour où il parut qu'il devait être révoqué. Ce qui en restait après les dernières guerres de religion du règne de Louis XIII semblait encore comme une offense à la monarchie, devenue presque sacerdotale : c'était comme un reste de féodalité, un pacte conclu entre le roi et des sujets; mais toute trace de féodalité avait disparu dans la définition et dans l'exercice du pouvoir royal. Il est inutile

de le nier : au point de vue de cette fatalité historique qui fait sortir les faits les uns des autres avec une force impérieuse, la révocation de l'édit de Nantes était en germe dans cet édit lui-même, comme la guerre est en germe dans tout traité.

La vraie tolérance devait s'établir d'autre façon : elle devait sortir d'un mouvement philosophique qu'eussent réprouvé et les vaincus et les vainqueurs des luttes terribles du XVIe siècle. Elle devait se fortifier par des luttes communes; elle devait entrer dans les lois, non par la faveur royale, mais comme l'effet naturel de théories entièrement nouvelles sur le caractère même de la royauté et sur les devoirs des gouvernemens. Du haut de notre tolérance moderne, qui ressemble bien souvent à de l'indifférence, ne soyons pas plus sévères qu'il ne faut pour nos pères : c'est le mérite de M. de Meaux de sortir des banalités qui ont cours sur le XVIe siècle; il essaie de comprendre quelles passions devaient agiter notre pays pendant cette longue révolution qui le laissait incertain sur sa foi, sur ses institutions, sur ses alliances, sur sa politique, enfin sur l'ordre de succession monarchique. Notre temps a vu d'autres révolutions, d'autres guerres, *plus quam civilia bella;* il a connu l'intolérance sous des formes nouvelles, mais il l'a poussée, tout comme le XVIe siècle, jusqu'à la persécution, jusqu'à la proscription, jusqu'à l'assassinat, jusqu'au massacre. Notre puritanisme reproche aux catholiques comme aux protestans du XVIe siècle d'avoir demandé à l'occasion et accepté les secours de l'étranger; sur ce point même, notre temps n'est pas tout à fait sans reproches. L'homme « naturel » est toujours le même; il s'enflammait au XVIe siècle pour des objets qui n'étaient point sans grandeur ni sans noblesse ; mais il mettait jusque dans les sentimens les plus sacrés ce je ne sais quoi de méchant et de cruel que souffle sans cesse le « moi haïssable; » il était cruel au nom de Dieu; il l'est aujourd'hui ou au nom d'un parti, ou au nom de l'humanité.

Si, d'une façon générale, M. de Meaux sait être juste pour les hommes du XVIe siècle, s'il entre même avec quelque complaisance dans les sentimens qui les animaient, cette facilité même lui ôte quelquefois l'impartialité à laquelle il aspire comme historien. Les écrivains protestans pourront lui chercher chicane sur une foule de points; ils trouveront qu'il fait mal le partage des responsabilités, qu'il est trop porté à blanchir les catholiques, à noircir les huguenots; ils le trouveront trop indulgent pour le peuple de Paris, ils s'étonneront de le voir nier toute préméditation dans le crime de la Saint-Barthélemy (1). La droiture des intentions, qui éclate à chaque page de l'ouvrage de M. de Meaux, ne l'a pas pré-

(1) On trouvera la thèse opposée soutenue dans une publication récente de M. Henri Bordier : *la Saint-Barthélemy et la Critique moderne.*

servé de certaines erreurs. Non, le crime de la Saint-Barthélemy ne fut pas le résultat d'un complot longuement ourdi entre les cours de France, d'Espagne et de Rome; mais Catherine de Médicis doit-elle seule en porter la responsabilité dans l'histoire? « Italienne vindicative et ambitieuse, écrit M. de Meaux, elle a porté sur le trône de France les sentimens d'un aventurier investi par hasard d'un pouvoir usurpé, tel qu'était son cousin Côme par exemple. » Les dépêches du duc d'Albe démontrent, suivant M. de Meaux, que l'extermination des huguenots n'avait pas été convenue entre Philippe II et Catherine de Médicis dans la fameuse entrevue de Bayonne; mais il cite la dépêche chiffrée datée de Madrid du 5 août 1572 (publiée par le père Theiner dans les *Annales ecclesiastici*), dans laquelle Philippe II prescrit à son ambassadeur de pousser Charles IX au massacre des huguenots réunis à Paris, d'achever l'œuvre commencée par le duc d'Albe. Philippe II, d'ordinaire très secret, communiqua cette instruction au nonce du pape à Madrid, et c'est par la dépêche du nonce à sa cour que nous en avons connaissance. L'idée de l'extermination, du massacre des hérétiques, était dans l'air au XVIe siècle : on voulait purger d'un coup les royaumes des ennemis de la paix publique. M. de Meaux tient beaucoup trop à faire porter tout le poids de la responsabilité du massacre français par une Italienne, Catherine, par un Espagnol, Philippe. Les Guises, le peuple de Paris, le roi, ont-ils donc été des instrumens aussi inconsciens que les cloches de Saint-Germain-l'Auxerrois?

Il s'obstine trop, à notre sens, dans les questions redoutables des responsabilités. Bossuet l'avait déjà fait dans son *Histoire des variations des églises protestantes*. Il s'y donne beaucoup de mal pour prouver que les huguenots commencèrent les guerres civiles. En parlant de Calvin, « la rébellion, dit Bossuet, fut le crime de tous ses disciples. » Le début des guerres importe moins que ce qui les a rendues nécessaires : il était bien clair que les réformés ne tireraient pas éternellement leur gloire de leurs martyrs, et qu'aussitôt qu'ils se sentiraient forts, ils opposeraient la force à la force. La conjuration d'Amboise, le massacre de Vassy, l'entreprise de Meaux, ne furent que les étincelles qui produisirent de grands embrasemens. La guerre civile était dans les esprits, et les édits de pacification qui suivaient les guerres n'étaient que des trêves arrachées à l'épuisement momentané d'un des partis. M. de Meaux reproche aux protestans d'avoir toujours été prêts les premiers; il les trouve trop agressifs, trop disposés à recourir à la violence. On ne saurait le nier, mais la noblesse française qui avait épousé la réforme vivait sous les armes; elle n'était point avare de son sang, et comme les martyrs du menu peuple confessaient leur foi sur les échafauds, elle

aimait à confesser la sienne sur les champs de bataille. M. de Meaux n'a point de mépris pour cette noblesse, il regrette seulement qu'elle ait usé ses forces dans les luttes religieuses : « Les hommes, dit-il, dont la foi religieuse repousse le protestantisme, et dont le patriotisme aime la liberté sans révolution, ne regretteront jamais assez que les efforts et les ressources dépensés dans le camp des réformés, pour le triomphe de la secte nouvelle, n'aient pas été consacrés parmi nous à maintenir et à développer sans désordre les vieilles franchises nationales. Quels grands noms que Coligny, du Plessis-Mornay, La Noue, d'Aubigné même! quels grands citoyens s'ils n'avaient pas été des sectaires! Hommes d'épée et hommes de plume, chefs d'armée et chefs de parti, publicistes, diplomates, orateurs, ils soutiennent des polémiques religieuses, ils organisent des troupes, ils commandent des batailles et se battent eux-mêmes en soldats ; ils dominent par le seul ascendant de l'éloquence et du caractère des assemblées indisciplinées ; ils conseillent des princes, ils conduisent des négociations; enfin ils exercent ensemble toutes les facultés de l'intelligence, ils parcourent à la fois toutes les carrières de l'activité humaine, et par dessus tout, à travers les vicissitudes de la fortune la plus orageuse, leur âme demeure indomptable. » Certes, l'éloge est grand, mais quel était le mobile de cette incessante et courageuse activité? C'était la foi religieuse. Si vous remplacez en imagination cette foi religieuse par quelque autre mobile, l'amour de la liberté politique, des franchises nationales, vous faites un pur roman. Les choses arrivent à leur heure. Coligny était un grand chrétien, il n'avait rien du philosophe ni même du parlementaire ; ce que M. de Meaux appelle un peu vaguement les franchises nationales lui importaient fort peu. Il aurait voulu marier la monarchie à sa foi, mais il tenait pour une monarchie très militaire, très puissante et pour un régime où les hommes d'épée étaient les maîtres. Nous ne croyons pas que l'ardeur huguenote aurait pu se détourner vers des réformes politiques; ces réformes étaient prématurées, la France n'avait point de solides frontières ; son unité nationale n'était pas assez forte ; tout concourait à grandir le rôle de la monarchie. Ni les huguenots ni les catholiques ne voulaient diminuer ce rôle, ils voulaient les uns et les autres mettre le roi dans leur parti. Aussi l'avènement d'Henri IV fut-il le nœud de ce grand drame, qui avait duré près d'un siècle. Son règne n'est pas seulement le plus émouvant peut-être de notre histoire à cause des qualités extraordinaires et du génie du souverain, c'est aussi l'un des plus décisifs, si je puis me servir de ce mot, parce qu'il donna, après de longues hésitations, un tour marqué et définitif au caractère de la monarchie française.

AUGUSTE LAUGEL.

UNE

GRANDE QUESTION

DANS UN PETIT PAYS

Il est aujourd'hui en Europe peu de gouvernemens assez sages ou assez heureux pour n'avoir rien à démêler avec l'église. L'antique zizanie entre Agamemnon et Calchas, entre César et celui dont le royaume n'est pas de ce monde, s'est réveillée partout avec une surprenante vivacité, sans que l'on voie trop à qui profitent ces querelles acrimonieuses, où les calculs de la politique s'unissent aux animosités populaires. C'est le résultat mélancolique d'un long pontificat, à la fois mystique et militant, qui, remuant comme à plaisir des cendres refroidies, en a fait jaillir des étincelles meurtrières. M. Frère-Orban relisait l'autre jour à la chambre des représentans de Belgique ce bref du 1er février 1875, dans lequel le pape Pie IX déclarait une fois de plus « qu'on ne peut être catholique en adhérant à la liberté de conscience, à la liberté des cultes et à d'autres libertés décrétées à la fin du siècle dernier par les révolutionnaires et que l'église a constamment réprouvées. » Le Vatican, par la bouche infaillible de Pie IX, a dit anathème à la société moderne. Les gouvernemens se sont crus ou ont voulu se croire en danger; quelques-uns ont pensé ne pouvoir se défendre qu'en prenant hardiment l'offensive. Pie IX n'est plus; un souverain pontife qui paraît avoir pour principe que le Saint-Esprit n'est pas le mortel ennemi du bon sens s'applique avec un soin louable à réparer les imprudences de son prédécesseur; il s'efforce de rétablir la paix, de conjurer les périls d'une situation profondément troublée. Mais il a bien de la peine à calmer les humeurs échauffées; il lui est encore plus difficile de se faire écouter de ses amis que de ses ennemis. Le bon sens

et le Saint-Esprit sont d'accord pour reconnaître qu'il est fâcheux de semer le vent parce qu'on récolte la tempête.

Le chancelier de l'empire germanique s'est déclaré prêt à négocier avec le Vatican; mais bien habile qui oserait prédire ce qui sortira de cette négociation, et bien crédule qui s'imaginerait que M. de Bismarck se résoudra jamais à amener son pavillon en révoquant *in globo* les lois de mai. En Italie, on s'est flatté longtemps de parer à toutes les difficultés en appliquant la mystérieuse formule du comte de Cavour : *Libera chiesa in libero stato.* Il s'est trouvé qu'en définitive chacun interprétait cette formule à sa façon; il y a même beaucoup d'Italiens qui la tiennent pour un pur logogriphe et qui prétendent que M. de Cavour ne savait pas lui-même très nettement ce qu'il avait voulu dire (1). La France est entrée en campagne par ce fameux article 7, qui paraît causer encore plus de tracas à ceux qui l'ont inventé que d'inquiétudes à ceux qui ne veulent pas en entendre parler. Dans un pays voisin, le clergé, par les fureurs qu'il fait éclater à propos d'une loi fort sage et fort raisonnable, semble avoir pris à cœur de prouver qne les mesures équitables l'irritent autant que les dénis de justice et qu'il court au martyre quand il s'agit seulement de le réduire au droit commun. En Suisse, on est animé de part et d'autre d'un sincère désir de mettre un terme à des disputes religieuses qui n'ont encore fait le bonheur de personne; mais on cherche péniblement les clauses d'une transaction dont tout le monde puisse s'accommoder, et on découvre que les meilleures dispositions sont tenues en échec lorsqu'on a laissé à la passion le temps de gâter les affaires; c'est une besogne dont elle s'acquitte à merveille.

Les esprits conséquens et logiques en concluent que le seul moyen d'assoupir ou de vider cet importun différend, qui trouble partout la paix publique, est de séparer absolument l'état et l'église, en supprimant le budget des cultes. L'exemple de la grande république américaine, où l'église et l'état ne se disputent jamais, donne à penser à l'Europe; peut-être un jour ou l'autre sera-t-elle disposée à le suivre, mais ce ne sera ni demain, ni même après-demain. Un incident qui vient de se passer dans une petite république témoigne assez que ce pas est plus difficile à franchir qu'on ne pense, et que la rigoureuse logique ne gouverne pas les affaires de ce monde. Nulle part les rapports de l'église et de l'état ne sont plus embrouillés, plus épineux qu'à Genève; nulle part la question religieuse ne cause plus de tracas, de dégoûts et de lassitude. Aussi les Genevois paraissaient-ils résolus d'en finir en appliquant le grand remède, et personne ne se fût plaint si cette expérience s'était faite d'abord, non certes *in anima vili,* mais *in corpore minus-*

(1) *Cristianesimo, Cattolicismo e Civiltà*, studii di Raffaele Mariano; Bologne, 1879, pp. 360 et suiv.

culo; elle aurait pu servir à l'édification de tout le monde. Mais Genève est un endroit où l'on réfléchit beaucoup avant d'oser; dans ce cas-ci la réflexion a paralysé l'audace. Il en est résulté qu'après de longues et vives discussions, après avoir publié beaucoup de brochures et prononcé beaucoup de discours, on a pris le parti d'ajourner une solution qu'on semblait souhaiter avec ardeur et qui paraissait inévitable. Cette défaillance ou, si l'on aime mieux, cette résipiscence des législateurs de Genève ne laisse pas d'être instructive.

Dans les débats qui ont rempli plusieurs séances consécutives du grand-conseil, c'est-à-dire du corps législatif de Genève, il s'est dit de part et d'autre beaucoup de bonnes choses, et on a trouvé de solides argumens pour soutenir le pour et le contre. A la vérité, on s'est moins occupé de discuter les principes que de débattre les intérêts et de peser les conséquences. On ne saurait en faire un crime au grand-conseil, car l'opportunité est la souveraine maîtresse de la politique. Il faut être un fanatique de la plus belle trempe pour s'écrier : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe ! » Un législateur sérieux ne sacrifiera jamais les colonies à un point de doctrine, et au surplus en de pareilles matières il n'est pas de principes incontestables ni de doctrines évidentes. Il est facile de démontrer que l'état doit demeurer absolument neutre entre les diverses confessions religieuses, que son métier est de faire des lois et non de décréter des dogmes, que son office est de gouverner la société en laissant à l'église le soin de gouverner les consciences; mais il est également facile de démontrer que les dogmes exercent une action puissante sur les idées et les opinions politiques, qu'abandonner à l'église le gouvernement absolu des consciences, c'est lui livrer le gouvernement de la cité, attendu que fort souvent ce sont les consciences qui votent, et il est permis d'en conclure que si le pouvoir civil doit rester neutre en matière religieuse, sa neutralité ne saurait aller jusqu'à l'indifférence. On peut démontrer aussi qu'aux États-Unis, les affaires spirituelles et temporelles ne sont pas aussi rigoureusement séparées qu'on le prétend. La république étoilée a été fondée par des puritains, qui voyaient la vie et le monde au travers d'un dogme, et il en est resté quelque chose, puisque le pouvoir exécutif décrète des jours de jeûne et que dans la plupart des états l'observation du repos dominical est mise sous la garde de la police.

Tocqueville racontait jadis que, pendant son séjour en Amérique, un témoin se présenta aux assises du comté de Chester et déclara qu'il ne croyait pas à l'existence de Dieu et à l'immortalité de l'âme. Le président refusa de recevoir son serment, « le témoin, dit-il, ayant détruit d'avance toute la foi qu'on pouvait ajouter à sa déposition. » Tocqueville en inférait que la religion, qui chez les Américains ne se mêle

jamais directement au gouvernement de la société, doit être cependant considérée comme la première de leurs institutions politiques. Il ajoutait à la vérité : « S'il sert beaucoup à l'homme comme individu que sa religion soit vraie, il n'en est point ainsi pour la société, la société n'a rien à craindre ni à espérer de l'autre vie, et ce qui lui importe le plus, ce n'est pas tant que les citoyens professent la vraie religion, mais qu'ils professent une religion. » S'il n'importe pas à l'état que les citoyens professent la vraie religion, il lui importe beaucoup que leurs croyances ne soient pas directement contraires à l'esprit et aux principes des institutions confiées à sa garde, et il s'ensuit qu'il ne peut renoncer à un certain droit de contrôle sur les communautés et sur les associations religieuses. Rien n'est plus plausible en principe que la séparation absolue de l'église et de l'état, mais dans l'application cette doctrine souffre quelques difficultés, et quelque décision que prenne à cet égard une assemblée politique, on pourra lui dire ce que disait un avocat vénitien à un tribunal qui venait de se déjuger : « Illustrissimes seigneurs, voici ce que vous aviez décidé l'an passé ; cette année dans la même affaire, vous avez décidé tout le contraire, *e sempre ben*, et toujours bien ! »

Il est à remarquer qu'à Genève, la doctrine libérale de la séparation a été combattue surtout par les protestans libéraux. Il y a, comme on sait, deux espèces de protestans. Les uns considèrent la superstition comme un fléau pire que l'incrédulité, les autres tiennent que l'incrédulité est un plus grand mal que la superstition. Les protestans libéraux ont pris à cœur et à tâche de rendre la religion raisonnable autant que possible. Leur entreprise est traitée de dangereuse par ceux qui croient que la pure raison n'est pas un frein suffisant pour mater le cœur de l'homme ; elle est traitée de chimérique par ceux qui pensent qu'une religion sans miracles et sans légendes est la plus vaine des utopies. Les protestans libéraux sont en droit de répondre que leurs adversaires préjugent la question et que Diogène prouvait le mouvement en marchant. On ne peut s'étonner qu'ils soient contraires à la séparation. Ils estiment que quand la religion est unie à l'état, l'état exerce sur elle une salutaire influence, qu'il la préserve des dogmes excentriques, qu'un clergé salarié a du goût pour les opinions moyennes, et en toute chose ils aiment les termes moyens. Ils estiment aussi que si l'on supprimait le budget des cultes, si le clergé ne vivait plus que des libéralités des fidèles, l'orthodoxie serait seule assurée d'être richement pourvue et rentée, que la théologie latitudinaire serait réduite à la besace et au bâton et risquerait de mourir sur la paille. Ceux qui croient au surnaturel tiennent qu'il est nécessaire d'y croire pour être heureux dans ce monde-ci et dans l'autre; ceux qui n'admettent que des dogmes raisonnables les regardent seulement comme utiles et conviennent qu'à

la rigueur on peut vivre en s'en passant. Il est certain que les hommes ne sont pas enclins à s'imposer de grands sacrifices pour les vérités évidentes; le bon sens a toujours été réduit ici-bas à la portion congrue, on ne fait pas de folies pour la raison. D'ailleurs, au rebours de ce qui se passait dans le siècle dernier, l'orthodoxie est aujourd'hui en faveur parmi les classes dirigeantes, elle dispose des grosses bourses. Les petits et les déshérités de ce monde, qui goûtent le rationalisme, n'ont à lui offrir que leurs maigres économies, l'obole de l'indigent et la pite de la veuve. Les protestans libéraux ont représenté aussi au grand-conseil qu'il était à craindre que l'église séparée de l'état ne dépendît des riches qui l'auront à leur solde; la pauvreté s'y tiendrait debout près de la porte, elle n'y serait admise qu'à titre de parasite. Cet argument était de nature à toucher le cœur de la démocratie genevoise, qui est ombrageuse et passionnément égalitaire. Certaines églises libres ne sont fréquentées que par un public d'élite, bien renté, et les prédicateurs qu'on vient entendre dans ces petites chapelles ne conquièrent la faveur de leur auditoire qu'en lui prêchant un dogme subtil et raffiné. Dis-moi ce que tu as, et je te dirai ce que tu crois. Un orateur a cité, dans la discussion du grand-conseil, le trait admirable ou singulier d'un Américain, rigide observateur du repos du dimanche, qui s'étant fait construire un chalet en bois, s'empressa de le démolir et de le remplacer par une maison en pierres de taille, parce qu'on lui fit observer que le bois travaille le dimanche. La stricte observance et l'excès des scrupules sont un beau luxe que les riches seuls peuvent se permettre.

Dans le camp des séparatistes se sont trouvés réunis, comme il arrive quelquefois, les philosophes, les libres penseurs et les orthodoxes, les ennemis de l'église et ses plus chauds amis. Les argumens des premiers ont été résumés par M. Carl Vogt dans un discours où se sont donné carrière sa malicieuse franchise et sa verve gausseuse. M. Vogt est un éminent naturaliste qui a découvert dès sa plus tendre jeunesse que la gaîté est conciliable avec la science; il a entrepris d'en faire la démonstration, c'est à cela qu'il emploie le temps qu'il ne passe pas dans son laboratoire. Du reste, c'est moins en ennemi de l'église qu'en politique qu'il a réclamé la suppression du budget des cultes, et aux épigrammes il a joint les raisons sérieuses. Il n'est pas besoin d'étudier profondément l'histoire pour y trouver des argumens décisifs contre la fusion et la confusion du spirituel et du temporel. Il est des souvenirs ineffaçables, il est des vérités présentes à toutes les mémoires, elles ont été écrites avec du sang: le moyen d'oublier les albigeois, Philippe II et la révocation de l'édit de Nantes! L'union de l'église et de l'état a revêtu dans le passé deux formes qui inspirent une égale répugnance aux enfans de ce siècle. Dans les âges de foi universelle et naïve, l'église s'érigeait en directeur de conscience de l'état, et un directeur sait et

enseigne ce qu'on doit faire et ce qu'on doit omettre dans tous les cas possibles. Plus tard, la foi s'étant attiédie, on a vu l'état se soustraire à cette direction qui lui pesait et cependant par politique se faire le protecteur de l'église, pour qu'en retour elle prêchât aux peuples la soumission et le silence. De toute manière, dès que la politique et la religion concluent ensemble un traité d'alliance offensive et défensive, on en vient à considérer l'orthodoxie comme une vertu civile; le gouvernement s'attribue en matière de croyances le droit de frappe et d'émission, l'hérésie est poursuivie comme la fausse monnaie. L'état ayant les mêmes ennemis que Dieu, il met ses dragons ou ses gendarmes à son service et fait en son nom la police des consciences.

A vrai dire, de tels excès ne sont plus à craindre. Les conversions forcées sont passées de mode. On ne persécute plus les consciences, mais dans certains pays on les tracasse; on ne permet plus au clergé de régner, mais on lui accorde des privilèges; on ne met plus à sa disposition la loi et le gendarme, mais on vient à son aide par des ordonnances de police. Dans quelque mesure que l'état intervienne pour favoriser telle ou telle opinion religieuse aux dépens des autres, on peut faire valoir contre son ingérence tous les argumens des libre-échangistes contre le protectionnisme et lui représenter qu'il se mêle de ce qui ne le regarde pas, qu'il compromet sa dignité quand il se laisse gouverner par la théologie, qu'il s'expose au ridicule quand il se fait lui-même théologien et qu'il s'avise de dogmatiser. On pourrait lui dire, en retouchant un mot célèbre : « Laissez vivre toutes les sectes, Dieu se chargera de reconnaître celles qui sont à lui. »

Aux raisons solides, empruntées à l'histoire ou à la philosophie, M. Vogt en a ajouté d'autres fort spécieuses, qui cependant nous touchent moins. Il a allégué qu'il était profondément injuste d'obliger les gens qui ne croient pas à subvenir aux frais du culte, et les gens qui ne vont jamais à l'église à soutenir de leur argent une institution qui leur paraît inutile ou malfaisante. On a répondu à cela que le budget serait fort compromis si les contribuables refusaient de participer à toute dépense dont ils ne profitent pas. Il en est qui n'aiment pas la musique et qui trouvent fort mauvais qu'on les force à contribuer quelque chose aux dépenses de l'Opéra. D'autres ne croient pas aux médecins ou guérissent tous leurs maux par des globules, à l'aide d'une petite pharmacie de poche, qu'ils portent partout avec eux; ils se plaignent que l'état prenne sur les deniers publics pour entretenir des facultés de médecine allopathe, dont ils ne sentent pas le besoin. D'autres encore estiment que les écoles laïques sont un fléau, que la morale indépendante est un poison, que hors du catéchisme il n'y a pas de vertus; ils s'écrieraient volontiers comme le brave pasteur Adams, dont Fielding a célébré les exploits : « Je passerais plutôt à un enfant d'être un imbécile toute sa vie

qu'un athée ou un calviniste. » Est-il juste de les contraindre à fournir aux frais d'un enseignement qu'ils réprouvent, quand ils ont déjà à payer de leur bourse des instituteurs à leur choix et selon leur goût? D'autres enfin sont affiliés à la société de la paix, ils considèrent les armées permanentes comme une invention impie, diabolique et calamiteuse; ils ne laissent pas d'acquitter leur part du budget de la guerre. L'Évangile nous enjoint d'aimer tout le monde, même nos ennemis; c'est beaucoup nous demander. Les gouvernemens se contentent de dire aux contribuables : « Gênez-vous un peu les uns pour les autres, c'est le fond de la vie en société. » Libre à chacun de raisonner et de se plaindre, pourvu qu'il paie; autrement il n'y aurait plus de ministre des finances qui sût où donner de la tête.

Les orthodoxes protestans sont arrivés aux mêmes conclusions que les philosophes, mais par des raisonnemens fort différens. C'est dans l'intérêt même de leur cause qu'ils ne veulent plus être protégés. Ils pensent que le budget des cultes est une libéralité à titre onéreux, que les charges l'emportent sur les profits, et ils se déclarent prêts à résilier le contrat. Ils affirment qu'aujourd'hui l'état ne rend plus à l'église que des services douteux, qu'en retour il la condamne à de pénibles renoncemens, que ce qu'on lui donne ne vaut pas ce qu'on lui prend. Ils soutiennent qu'il est fâcheux de naître chrétien, comme on naît bourgeois de telle ville ou de tel village, qu'il faut le devenir par un acte de sa volonté, par un choix libre, après s'être demandé ce que l'on croit, après avoir causé avec sa conscience. Ils soutiennent aussi qu'on s'attache à une doctrine en proportion des sacrifices de temps et d'argent qu'on s'impose volontairement pour elle. Ils sont persuadés que la séparation est le seul moyen de réveiller les troupeaux endormis, de réchauffer leur zèle, de secouer leur torpeur, et les exemples ne leur manquent pas pour prouver que les communautés religieuses les plus vivantes, les plus prospères sont celles qui ne doivent rien à l'état. Un pasteur très considéré de l'église nationale de Genève, M. Coulin, disait dans une éloquente conférence qu'il a prononcée le printemps dernier : — « Il est dangereux pour l'église qu'elle soit tentée de s'endormir à l'ombre des faveurs de l'état; il est dangereux pour elle d'être toujours tenue dans une condition de minorité. On dit que l'assistance démoralise. Cela est tristement vrai dans le sujet qui nous occupe. S'il a pu être opportun pour l'église d'être pendant un temps entretenue, ce que je conteste, n'est-elle pas aujourd'hui en âge et en état de se tenir debout dans le monde et d'y marcher par ses propres forces (1) ? »

Ce qui touche les peuples, ce ne sont pas les théories ni les argumens

(1) *La Séparation de l'église et de l'état à Genève,* conférence prononcée, le 16 mai 1879, par Coulin, pasteur.

doctrinaires, ce sont les faits. Les philosophes et les orthodoxes de Genève pouvaient invoquer à l'appui de leur thèse les dissensions intestines que la question religieuse a allumées dans la petite république, et dont tout le monde est las ou commence à se lasser. Les partisans du divorce ne disent pas que le divorce soit un bien, ils le recommandent comme un mal nécessaire, qui épargne aux familles des maux pires. Le code Napoléon l'autorisait pour cause d'excès, de sévices, d'injures graves; il admettait aussi comme raison suffisante un consentement mutuel, qui prouvait que la vie commune était devenue insupportable. A Genève, l'église se plaint que l'état a exercé sur elle des sévices, qu'elle a été en butte à des injures graves, et que la vie commune est devenue pénible.

M. Carteret, qui dirige depuis nombre d'années la politique genevoise, est un homme animé des meilleures intentions; mais les bonnes intentions produisent quelquefois de grands maux. Il veut beaucoup de bien à la religion, la raison lui est chère aussi, il s'est appliqué consciencieusement à les réconcilier l'une avec l'autre. A l'exemple des pasteurs libéraux, il a entrepris de rendre la religion aussi raisonnable qu'elle peut l'être; mais ce qui convient à un pasteur messied à un chef de gouvernement. Il s'est cru à Sparte ou à Crotone; il a oublié que si dans les républiques antiques l'état était un initiateur, dans les sociétés modernes il n'est qu'un garant. Par malheur une partie considérable de la population genevoise a refusé délibérément de devenir aussi raisonnable que M. Carteret le désirait. En bon père de famille qui n'a en vue que le bien de ses enfans et l'intérêt de leur éducation, il a châtié les mutins, les rebelles; il a appelé les moyens coercitifs à l'aide de la persuasion; il préfère, comme il le dit, la manière forte à la manière douce. Il a dépouillé les catholiques romains de leurs églises et de la part qui leur revenait dans le budget des cultes, il les a réduits à la dure nécessité de se construire des chapelles à leurs frais. Tout ce qu'il ôtait aux catholiques romains, il l'a donné aux catholiques libéraux, qui sont ses grands amis; mais il n'a pu leur donner les cœurs, les consciences, les ouailles, ni la faveur publique. Les petites chapelles où officient les prêtres réfractaires sont toujours pleines, les églises des libéraux sont presque vides. Un tel partage a semblé injuste, on a protesté, on s'est récrié; M. Carteret ne s'en est point ému.

> Illi robur et æs triplex
> Circa pectus erat...

On a dit qu'il fallait se défier des hommes qui n'ont lu qu'un livre; plus dangereux encore sont ceux qui n'ont qu'une idée. M. Carteret n'en a qu'une, à laquelle il rapporte tout. L'homme d'esprit qui réussirait à l'en distraire rendrait un service essentiel à la république de Genève.

Ce n'est pas seulement aux catholiques que M. Carteret s'est piqué de faire entendre raison ; il a voulu que les protestans lui eussent la même obligation. Autrefois, pour être pasteur dans l'église nationale de Genève, il fallait admettre un peu de surnaturel, croire au moins à la divine inspiration des écritures. M. Carteret a décidé que désormais il suffirait pour cela d'être gradué en théologie, d'avoir passé de bons examens. Aussi a-t-on pu avancer sans exagération qu'aujourd'hui rien ne s'oppose à ce qu'un pasteur genevois, au lieu d'emprunter à la Bible le texte de son sermon, le prenne dans les Védas, dans le Coran ou dans le Zend-Avesta et prêche au lieu du christianisme telle autre religion ou telle autre philosophie en renom, ou même une religion absolument nouvelle. — « Il y a deux énormités qui se valent, disait M. Coulin dans sa conférence : l'une est de prétendre imposer une croyance à la nation, l'autre de prétendre interdire à l'église d'en professer une. C'est ici que vous touchez au doigt la distinction des deux domaines. Appliquez le principe de l'église à l'état, appliquez le principe de l'état à l'église, dans les deux cas vous vous rendez coupable d'un criant abus, gros de toutes les intolérances, jusqu'à la persécution inclusivement. » Il ajoutait que de fait on a imposé à l'église protestante un dogme nouveau, qui peut se formuler ainsi : « L'église nationale de Genève approuve et recommande indifféremment toutes les doctrines religieuses, et tout pasteur de cette église doit être prêt soit à enseigner lui-même, soit à laisser enseigner par d'autres sous son nom et sous sa responsabilité le blanc, le noir, le oui, le non et toutes les nuances intermédiaires dans toutes les questions de l'ordre religieux. » M. Carteret a fait de l'église nationale de Genève un grand caravansérail, une vaste hôtellerie, ouverte à tout venant, où l'héritier du nom vit coude à coude avec l'étranger ; c'est une maison qui appartient à tout le monde et dans laquelle personne n'a le plaisir de se sentir chez soi. Or quand on est mal quelque part, on s'en va. Voilà pourquoi les orthodoxes veulent s'en aller. — « On a dit, s'écriait l'orateur que nous avons cité, que le rôle de l'état est de nourrir et de conduire non-seulement le citoyen, mais aussi le chrétien, que si l'état n'avait affaire qu'à des ânes, un fouet et une poignée de chardons suffiraient, mais que comme nous sommes plus que des ânes, il faut ajouter quelque chose encore, on ne dit pas quoi. Nous trouvons, nous, que c'est pousser la débonnaireté un peu loin, que le fouet et le chardon sont déjà de trop; car, si j'ai bien compris la métaphore, la botte de chardons, c'est sans doute le budget des cultes, et quant au fouet, il ne peut représenter que certaines lois ecclésiastiques, appliquées souvent, comme on le sait, *d'une manière forte*. Nous demandons qu'on veuille bien nous faire grâce de cette discipline officielle, en retour de quoi nous sommes prêts à renoncer à la pitance officielle aussi. »

Le roi Louis XII, dans un mouvement de colère, menaçait de ruiner à jamais la république de Venise. « Je vous en défie, lui répondit un sénateur vénitien; il y a vingt ans que mes confrères font tous les efforts imaginables pour la détruire, et ils n'ont pu en venir à bout. » Il faut croire que personne ne parviendra jamais à guérir les Genevois de leur attachement invétéré au principe de l'union de l'église et de l'état, puisque M. Carteret, ses procédés, sa *manière forte*, n'ont pas réussi à les en dégoûter. Il a travaillé, malgré lui, à préparer, à rendre presque inévitable un divorce qui lui faisait horreur, et cependant, malgré l'accord des libres penseurs et des orthodoxes, malgré les puissans argumens qu'ils ont fait valoir, malgré l'appui que les conjonctures prêtaient à leurs raisonnemens, le grand-conseil, composé en majorité d'adversaires de M. Carteret, a cru nécessaire d'ajourner la discussion du projet de loi qui lui était présenté touchant la suppression du budget des cultes. Il a jugé que s'il l'adoptait et qu'il le soumît à la votation populaire, il y avait de grandes chances pour que ce projet fût repoussé par le suffrage universel, ce qui eût été un triomphe pour M. Carteret, et tout porte à croire que le grand-conseil ne s'est pas trompé dans ses prévisions.

Jadis, pour être citoyen genevois, il fallait être chrétien et protestant. Ces temps sont loin de nous, Calvin n'est plus qu'un souvenir; mais les traditions survivent aux dogmes et les coutumes aux institutions. Au moment décisif, l'idée de porter le coup mortel à leur église nationale a fait frémir tous les Genevois qui mettent un peu de leur cœur dans la politique, et pour qui les sentimens ont plus de prix que les principes. C'est dans un accès de ferveur révolutionnaire que les peuples se décident brusquement à abolir leur passé, à renouveler leurs habitudes, à recommencer leur histoire. La ferveur s'est bien attiédie chez les révolutionnaires comme chez les croyans; nous ne vivons pas dans un âge héroïque, la foi ne transporte plus les montagnes, elles n'ont jamais été si tranquilles. On a dit que pour incompatibles que soient les humeurs, quelque sérieux que soient les griefs, s'il n'y avait pas d'amant, il n'y aurait jamais de divorce. A Genève, en ce cas-ci, il n'y avait pas d'amant; le divorce, si on l'eût prononcé, n'aurait été qu'un acte de froide raison, de simple justice, et la justice, comme l'écrivait Rousseau, est un bien qui n'inspire point d'enthousiasme. Quand il n'y a pas d'amant, on a peine à franchir le pas, et à l'instant de rompre, on se ravise. On se souvient qu'on a vécu longtemps ensemble, on se dit: « Tâchons de nous supporter encore et passons-nous des illusions; nous sommes l'un pour l'autre un mal connu; la séparation, c'est l'inconnu, c'est le mystère, et peut-être tomberions-nous de fièvre en chaud mal. » Il passe pour constant que l'indifférence religieuse a fait de grands progrès à Genève, que les temples y sont peu fréquentés. Si Calvin sortait de sa tombe, cette grande ombre ne reconnaîtrait pas plus son ouvrage

que Lycurgue n'eût reconnu Sparte au temps d'Agis et de Cléomène. Mais si les Genevois ne vont pas souvent au prêche, il est également vrai qu'ils tiennent tous ou presque tous à faire baptiser leurs enfans, à faire bénir leur mariage, et qu'ils appellent le pasteur au lit des mourans. Pour l'usage qu'ils en font il ne leur importe guère que leur église nationale professe les dogmes de Calvin ou ceux de M. Carteret. Beaucoup de gens qui n'ont pas de religion veulent du bien à la religion des autres, ils y trouvent peut-être leur sûreté, et beaucoup de gens qui ne fréquentent pas les temples seraient désolés qu'on les fermât; ce serait pour eux un malheur, presque une catastrophe. On a comparé ces indifférens qui ne laissent pas de s'intéresser aux destinées de l'église à ces arcs-boutans qui soutiennent du dehors les murs d'une cathédrale : ils n'auraient garde d'y entrer. Les radicaux français s'abusent; l'église est encore bien forte, grâce à l'assistance qu'elle trouve dans ses amis du dehors.

L'événement a justifié la conduite du grand conseil et prouvé qu'il avait été bien inspiré dans sa prudence, qu'on a taxée de timidité. Tout récemment les Genevois ont renouvelé leur conseil d'état ou conseil exécutif. La question était de savoir si M. Carteret serait réélu. Genève est un pays éminemment plébiscitaire. On y trouve presque toujours un homme dirigeant et dominant, qui est le favori du peuple et qui exerce une sorte de dictature. On est disposé à le croire sur parole, on se prête complaisamment à toutes les expériences qu'il peut être tenté de faire, on lui permet d'user et même d'abuser des pouvoirs qui lui sont confiés, on est indulgent pour ses fantaisies, pour ses lubies, pour ses marottes. Mais on se réserve le bénéfice d'inventaire, et quand l'expérimentateur a fait l'une après l'autre quelques graves maladresses, ses commettans, par un brusque retour, lui signifient qu'il a perdu leur confiance, et tout à coup ils deviennent aussi nerveux qu'ils avaient été flegmatiques. Les peuples filent à leurs idoles des jours d'or et de soie, ils les encensent, ils leur tressent des couronnes; mais le fétichisme des peuples qui ont le goût de raisonner est intermittent; quand ils découvrent qu'ils se sont trompés, ils fouettent leur fétiche, le destituent et le remplacent. M. Carteret a été l'idole des électeurs genevois jusqu'au jour où les intérêts qu'il avait froissés par des rigueurs et des vexations inutiles se sont coalisés contre lui. On pouvait croire qu'il avait fait son temps, que son crédit était fort entamé; sa situation semblait compromise, menacée. Heureusement pour lui ses adversaires se sont mis en tête de séparer l'église de l'état, et beaucoup de cœurs lui sont revenus. Le candidat qui avait rédigé le projet de loi sur la suppression du budget des cultes n'a pas été élu, M. Carteret l'a été, et en le renommant, le peuple genevois a déclaré que jusqu'à nouvel ordre, il ne voulait pas entendre parler de la séparation. Mais en même temps il a porté au conseil exécutif trois

adversaires de cet homme d'état, qui désormais n'y disposera plus de la majorité; c'était dire clairement aussi que la théologie raisonnable commençait à peser à tout le monde, qu'on était excédé de discussions dogmatiques, dégoûté des moyens de contrainte, de *la manière forte* et désireux de rétablir la paix religieuse. Les électeurs genevois ont renommé M. Carteret, mais ils lui ont donné un conseil judiciaire, et les conseils judiciaires sont très gênans pour les hommes d'état comme pour les fils de famille.

A vrai dire, ce n'est pas une solution; on a repoussé la seule qui fût efficace. Les griefs subsisteront. Les ultramontains continueront de protester contre un partage inique dont ils sont les victimes; les orthodoxes protestans prendront difficilement leur parti d'habiter une maison banale qui leur déplaît; protestans et catholiques se plaindront que l'église est gouvernée par ceux qui n'y vont pas. Personne ne sera content, pas même M. Carteret, qui aura souvent maille à partir avec son conseil judiciaire. Rapportera-t-on les lois votées? C'est peu probable, les démocraties n'aimant pas plus que les gouvernemens autoritaires à se démentir du jour au lendemain. Le nouveau conseil d'état sera seulement tenu de les appliquer dans un esprit de douceur, de remédier aux grandes injustices par de petites complaisances, de rétablir la paix par des moyens d'administration qui ont leur prix. Mais il peut survenir tel incident qui donnera gain de cause aux séparatistes et les encouragera à recommencer leur campagne.

La prudence des législateurs genevois n'en est pas moins un exemple à recommander. Ils ont senti que l'affaire n'était pas mûre, ils n'ont pas voulu brusquer la fortune ni faire violence à l'opinion. On a comparé certains radicaux doctrinaires, impatiens d'imposer aux peuples des réformes prématurées, au postillon d'un équipage embourbé, qui croit prouver son génie et tout sauver en coupant les traits du cheval de flèche; ce maître homme part au galop, sans s'apercevoir que la voiture ne le suit pas. Un petit pays où l'on ne craint pas les nouveautés, et qui était payé pour désirer la séparation de l'église et de l'état, a reculé devant un remède qu'il jugeait trop violent. Pense-t-on qu'on aurait plus facilement raison des résistances d'un grand pays où les traditions sont plus fortes, les habitudes plus tenaces et les expériences plus dangereuses? Les radicaux doctrinaires feront bien de réfléchir sur ce qui s'est passé à Genève. S'il ne tenait qu'au conseil municipal de Paris, qui aspire à gouverner la France, le budget des cultes serait supprimé dès demain; mais si le gouvernement français se laissait faire la loi par le conseil municipal, il pourrait arriver que la France ne se laissât pas gouverner longtemps par son gouvernement. Le cheval de flèche, qui aime à ruer, aura beau hennir, se cabrer et prendre le mors aux dents, l'équipage ne le suivra pas.

G. Valbert.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 novembre 1879.

Le parlement de France est donc rentré définitivement à Paris; il est rentré dans ses vieux palais épargnés par l'incendie, après neuf années d'absence qui comptent dans notre histoire. Il s'est réuni il y a trois jours au milieu des premiers frissons d'hiver, sans bruit, sans fracas, sans le cortège redouté des manifestations populaires, et M. le président de la chambre des députés a dit pour salut de bienvenue à l'assemblée dont il est chargé de diriger et d'activer les travaux : « Il faut aboutir! » C'est là certes une parole pleine de sens pratique et de promesses, qui, bien comprise par tout le monde, même par M. le président de la chambre, pourrait devenir un vrai programme, pour le moins le mot d'ordre d'une ère de travail bienfaisant. Malheureusement les paroles les plus retentissantes ou les mieux trouvées ne suffisent pas ; elles ne changent rien, elles n'éclaircissent rien, et la première condition pour se mettre virilement à l'œuvre, pour « aboutir, » serait de commencer par voir clair dans nos affaires, de ne pas se méprendre sur le caractère général d'une situation qui n'est peut-être encore que difficile, qui peut devenir critique, et au milieu de laquelle la rentrée des chambres à Paris n'est plus qu'un incident sans importance.

Qu'on ne s'y trompe pas : tout ce qui arrive depuis quelque temps, tout ce qui se passe autour de nous a une signification des plus sérieuses et révèle des faiblesses, des incohérences de conseils, d'indéfinissables malaises, qui ne se prolongeraient pas sans péril. C'est désormais une vérité de la politique comme de l'histoire, que pour tous les régimes, pour tous les gouvernemens, il y a une heure décisive où leur destinée est en jeu, où leur avenir peut dépendre d'une résolution opportune, de la direction qu'on prendra. M. Littré, avec la clairvoyance d'un esprit indépendant, rappelait l'autre jour cette inexorable loi aux complaisans intéressés, aux infatués futiles et aux aveugles naïfs qui ne veulent rien voir, qui se figurent qu'il suffit de voiler les difficultés pour les

supprimer. Il rappelait que depuis quatre-vingts ans tous les gouvernemens qui se promettaient de vivre ont eu ce qu'il appelle « l'année climatérique, » ce qu'on peut appeler le moment critique, — où ils avaient encore le choix, où ils auraient pu se fortifier, s'affermir, et où ils ont fini par tomber du côté où ils penchaient. Quelques années après que le premier empire est sorti de la révolution tout éclatant de gloire militaire, vers 1810, peut-être dès 1808, au lendemain même de Tilsitt, il est déjà visible que ce puissant régime qui vit de la guerre est destiné à périr par la guerre, par les excès de domination. Pour la restauration, l'heure décisive est vers 1823, à l'époque où l'emporte décidément l'esprit de réaction politique et religieuse dont ne peut se défendre la royauté traditionnelle. Le reste n'est qu'une série d'étapes conduisant à la catastrophe. La monarchie de juillet elle-même a son moment critique vers 1839, lorsque les forces parlementaires qui ont fait son succès et sa sûreté se dissolvent, lorsqu'éclate le grand malentendu de la coalition. Le second empire à son tour a sa phase « climatérique, » après 1860, quand s'engage l'expédition du Mexique, lorsque l'esprit de celui qui fut Napoléon III n'est plus qu'un chaos obscur d'irrésolutions et de velléités énigmatiques. Nous ne parlons pas de la république de 1848, qui n'attend pas trois mois pour être ébranlée sans retour et toucher au déclin. Pour tous, quoique dans des conditions bien différentes, la loi est invariable.

Il s'agit aujourd'hui de savoir si la république nouvelle, au lieu de s'éclairer de cette expérience, aura le même destin, si, arrivée au point où elle est, après neuf années d'existence, elle réussira à se fixer, à s'établir libéralement, honorablement, ou si elle glissera dans les agitations, dans les conseils violens ou exclusifs, dans les combinaisons plus ou moins révolutionnaires qui ont été jusqu'ici sa faiblesse. Que cette vérité semble dure ou importune à ceux qui font de la politique avec des chimères et des infatuations, que les optimistes se flattent d'échapper au sort commun, d'assurer à leur œuvre une durée exceptionnelle qu'ils n'auraient pas su mériter par leur prévoyance, peu importe; le moment décisif n'en est pas moins venu, on le sent à un certain désarroi des esprits, à des hésitations, à des perplexités d'opinion auxquelles on ne peut se tromper. Et notez bien, pour compléter ces enseignemens de la politique et de l'histoire, que tous les régimes qui ont précédé la république d'aujourd'hui, qui ont disparu tour à tour, n'ont été nullement en réalité les victimes des oppositions soulevées ou armées contre eux. Ni les uns ni les autres n'ont péri sous les coups de leurs ennemis. Les uns et les autres avaient commencé par avoir raison de leurs adversaires, par les réduire au silence ou à l'impuissance; ils sont tombés sous le poids de leur propre politique et de leurs propres inclinations, par leurs fautes, par leurs excès ou par leurs faiblesses, par les aveuglemens de ceux qui se prétendaient leurs amis à l'exclu-

sion de tous les autres, et c'est ici justement qu'on se retrouve en face de tout ce qui caractérise notre situation, de ce qui est le danger le plus réel et le plus sensible du moment présent.

Ce qu'il y a en effet de curieux et même de saisissant aujourd'hui dans la situation telle qu'elle apparaît à l'ouverture des chambres, c'est que de toutes les difficultés accumulées qui ont fini par créer une sorte d'état maladif ou de crise latente, pas une ne vient réellement des adversaires de la république, du gouvernement. Pas une n'était inévitable et ne tient à ces obstacles que trouve presque nécessairement devant lui tout régime qui se fonde, à des résistances passionnées, ardentes, comme celles que rencontrait jusque dans la rue la monarchie de juillet au temps de Casimir Perier et du premier ministère de M. Thiers. S'il y a eu jamais au contraire une situation simple, relativement facile et se prêtant à une politique de désarmement intérieur, c'est celle qui a existé depuis un an, depuis la défaite définitive et irréparable de la dernière tentative de réaction. La république, consacrée par tous les scrutins, n'était plus contestée, les adversaires du régime nouveau étaient notoirement impuissans. Tout était possible et aisé avec une constitution qui suffit à la marche régulière des affaires, avec des pouvoirs unis, résolus à se respecter mutuellement, avec un pays qui ne demande qu'à vivre dans le travail et dans la paix. Que s'est-il donc passé qui ait pu altérer cette situation et produire ce qu'on pourrait appeler une diminution de sécurité et de confiance? Est-ce que les adversaires de la république ont retrouvé assez de force pour redevenir menaçans? Ils n'en ont pas beaucoup plus qu'ils n'en avaient il y a un an, et on n'en est pas apparemment à voir un péril bien grave dans un festin légitimiste présidé par M. Baudry d'Asson, animé par quelques toasts de circonstance, ou dans la visite que le prince Napoléon aurait rendue à l'impératrice, passant à Paris pour aller recevoir le dernier soupir de sa mère en Espagne. Les adversaires des institutions nouvelles, les légitimistes et les impérialistes, n'auraient, à des degrés divers, que les chances qu'on pourrait leur rendre par une politique d'aventure, et les agitations intempestives auxquelles ils se livreraient, les espérances contradictoires qu'ils laisseraient éclater, serviraient peut-être la république au lieu d'être un danger pour elle. Ce qu'ils pourraient faire n'est pas bien inquiétant, ils n'ont pas même pour le moment le pouvoir de créer par leur propre force des embarras sérieux. La vérité est que toutes les difficultés qui ont surgi, qui pèsent sur la situation, ce sont le plus souvent certains républicains qui les créent, comme si dans leur victoire ils voulaient encore justifier le mot que M. Royer-Collard prononçait il y a un demi-siècle, que M. Thiers a renouvelé depuis en le variant : « La république a contre elle les républicains d'autrefois et les républicains d'aujourd'hui. »

On peut dire qu'il n'en est rien, ce n'en est pas moins évident. Tout ce qui est fait pour agiter et troubler vient de quelque fraction de cette coalition assez confuse qui s'appelle la majorité. La question de l'amnistie est sans doute à peu près abandonnée aujourd'hui; elle n'ira peut-être pas jusqu'au parlement, et si elle fait une apparition à la chambre, elle n'aura selon toute apparence qu'un médiocre succès, surtout après le rapport si parfaitement net et décisif que M. le garde des sceaux vient de publier; mais enfin, si la question a été un instant embarrassante, ce ne sont pas seulement les radicaux qui l'ont soulevée, ce sont encore d'autres républicains qui ont joué avec ce feu, à tel point que M. le président de la chambre lui-même a été représenté comme favorable à l'amnistie plénière, qu'on l'a cru ainsi et que cela a été expliqué ou atténué plutôt que contesté. Si le retour des amnistiés a été accompagné parfois de circonstances qui ont ressemblé à une audacieuse réhabilitation de la commune, qui ont semé l'inquiétude jusqu'au fond des provinces, est-ce que des républicains ne s'y sont pas prêtés? Si, à l'heure qu'il est, il y a dans le pays un certain trouble des consciences, une émotion religieuse, à qui la faute? C'est évidemment pour faire de la politique républicaine selon la mode du jour que M. le ministre de l'instruction publique s'est cru obligé de présenter une loi qui n'est qu'une rétractation de liberté, au risque de compromettre le gouvernement, d'aliéner des croyances sincères et de paraître donner le signal de l'exclusion systématique de malheureux religieux adonnés à l'enseignement. C'est bien sûr pour affermir la république qu'on l'engage dans une guerre de secte, qu'on suscite autour d'elle toutes les passions religieuses! Est-ce que ce ne sont pas des républicains prétendant appartenir à la majorité qui, par leurs propositions, tiennent la menace suspendue sur la magistrature et réclament absolument des réformes radicales dont l'effet infaillible serait de jeter un trouble profond dans l'ordre judiciaire, même dans l'ordre financier par les indemnités que nécessiteraient les suppressions d'offices? C'est là sans doute une autre manière de créer des amis et de rendre la vie facile à la république! Est-ce que ce ne sont point aussi des républicains qui, sans s'inquiéter des lois, en face des pouvoirs publics, transforment chaque jour le conseil municipal de Paris en parlement, font des rapports pour s'emparer des églises, pour réclamer la suppression du budget des cultes, ou au besoin votent des ordres du jour contre M. le préfet de police, qui, à la vérité, paraît homme à se défendre? Est-ce que ce n'est point en un mot des républicains que viennent incessamment toutes ces questions grosses de conflits et d orages?

C'est bien possible, dira-t-on; mais la république a ses agitations inévitables, et d'ailleurs tout ce qui fait du bruit ne fait pas loi, le gouvernement est toujours là pour contenir les effervescences dangereuses. Oui sans doute, le gouvernement, tel qu'il est représenté par ses chefs

principaux, n'accepte pas tout, et même, les affaires extérieures toujours mises à part, sous d'autres rapports, dans un certain ordre de questions, il tient à montrer de temps à autre qu'il n'abdique pas, qu'il ne veut pas livrer les garanties les plus essentielles de l'autorité publique. Il n'a point hésité dès le premier jour à se prononcer contre toute extension de l'amnistie, et l'énergique langage de M. le garde des sceaux, dans son récent rapport, imprime un stigmate de plus au sinistre crime de la commune. Le ministère n'en est sûrement pas à se préoccuper des prétentions exorbitantes du conseil municipal de Paris élevant tribune contre tribune, et faute de mieux il annule ses délibérations les plus criantes. Il réprime les excès quand il peut et il s'efforce de faire respecter les lois. Le gouvernement est occupé à semer sur son chemin les bonnes intentions. Malheureusement il en est souvent pour ses bonnes intentions peu suivies d'effets. Il est composé lui-même de manière à se sentir à chaque instant paralysé dans ses volontés, dans son action par les opinions et les alliances de quelques-uns de ses membres. Après tout, si le gouvernement a eu des embarras avec l'amnistie et les amnistiés, avec tout ce monde d'agitateurs, s'il souffre d'un certain relâchement dans tous les ressorts de l'organisation publique, c'est la faute de M. le ministre de l'intérieur, qui n'a rien vu, rien prévu et a laissé tout faire. C'est M. le ministre de l'instruction publique qui a le plus contribué à compromettre d'une autre manière le gouvernement, à compliquer sa position avec ses lois aussi violentes qu'étourdies et ses promenades agitatrices. C'est bien quelqu'un apparemment qui a imposé aux répugnances notoires d'une partie du cabinet un acte qu'on s'est vu réduit à rétracter quelques jours après. Le gouvernement est encore trop modéré pour ne pas sentir le danger d'une certaine politique aux couleurs prétendues républicaines, et il est trop engagé d'un autre côté par quelques-unes de ses propositions, par quelques-unes de ses connivences, pour pouvoir réagir avec autorité contre cette politique, qui n'est après tout que de l'excitation stérile. Il a contre lui les influences qui le pressent, les sommations impérieuses dont il est souvent assailli, en même temps que ses propres divisions.

Que résulte-t-il de cet ensemble de faits? La conséquence est visible : c'est cet état d'incertitude universelle et de débilité inquiète qui va en s'aggravant depuis six mois, qu'on sent quelquefois encore plus qu'on ne peut le définir; c'est cette situation singulière où, par des incohérences de partis, par des indécisions de gouvernement, les difficultés s'accumulent, et où, faute d'oser aborder ces difficultés qu'on a créées, pour échapper aux crises qu'on a préparées, sans doute aussi pour bien débuter dans la session, on finit par se rejeter sur des affaires personnelles, sur l'éternelle question des fonctionnaires. Là-dessus tout le monde se remet d'accord, c'était prévu! Tout ce qu'on demande pour le moment au ministère, s'il veut avoir la paix, c'est de mener

rondement la révolution du personnel, de ne pas laisser un instant de repos aux employés publics. Lorsqu'on aura changé les plus anciens fonctionnaires, il faudra apparemment changer les fonctionnaires de l'an dernier comme réactionnaires. On a renouvelé toute l'administration, on a remplacé cinq cents juges de paix, on a distribué bon nombre d'emplois financiers : ce n'est pas assez ! Chaque député veut maintenant avoir dans son arrondissement son armée d'employés à lui. On finit vraiment par tomber dans le ridicule de ce conseiller général de la Seine, qui adressait récemment à M. le préfet de police cette question saugrenue : « Avez-vous donné de l'avancement à un seul agent à titre de républicain ? » Il paraît qu'il a fallu du courage à M. le préfet de police pour déclarer que c'était très bien d'être un bon républicain, mais que pour son service il préférait un agent zélé et dévoué, connaissant son métier. Aux yeux de certains hommes, le titre de républicain suffit à tout. Il faut être républicain pour avoir de l'avancement dans la police aussi bien que pour être percepteur ou pour avoir le droit de rester dans un bureau de bienfaisance. On exigera bientôt le brevet authentique, et on ne voit pas qu'avec ces prétentions, avec ces menaces contre les opinions, contre les situations personnelles, on ne fait que dénaturer, rétrécir et déconsidérer la république. Quand nous parlons du moment critique, — le voilà : il apparaît dans ces passions jalouses et exclusives, dans ces manies de soulever toutes les questions à la fois, dans ces violences de l'esprit de parti et de secte, dans cette mobilité indéfinie et confuse sur laquelle on prétend élever un régime durable. Franchement, le danger le plus pressant pour la république est-il dans quelque discours de M. Baudry d'Asson ou dans cette politique qui n'a d'autre mot d'ordre que de tout agiter et d'autre résultat que d'ouvrir une crise en permanence?

La vraie moralité de tout ceci, c'est que si on veut décidément en venir à organiser un régime fait pour durer, il est plus que temps de s'arrêter dans la voie où l'on est entré. Il est de toute nécessité de rentrer au plus tôt dans les conditions d'un sérieux régime parlementaire et d'une constitution libérale, de faire de la république la protectrice de tous les droits, de tous les intérêts, de toutes les situations. Il faut qu'il y ait un ministère reconstitué de façon à pouvoir conduire avec autorité les affaires du pays et un parlement sachant accepter de rester dans son rôle. Il faut, en un mot, si l'on veut éviter des déceptions nouvelles, se dégager de cette confusion où l'on se débat depuis quelque temps. C'est ce qu'il y a de plus pressant à l'heure où nous sommes. Tandis que cette œuvre toute contemporaine se poursuit cependant, les témoins d'un autre âge s'en vont l'un après l'autre, M. Michel Chevalier à son tour vient de mourir. M. Michel Chevalier n'était pas précisément un politique, quoiqu'il ait figuré avec l'autorité de son éminent esprit dans les assemblées, dans la chambre des députés avant 1848 et

dans le sénat de l'empire. C'était surtout une intelligence de premier ordre maniant avec autant de lucidité que de hardiesse les plus difficiles problèmes de l'économie publique, de la science sociale, qu'il savait parer de l'éclat du langage. Le plus grand acte de sa carrière, en dehors de ses œuvres d'écrivain et de professeur, a été la part directe, effective qu'il a prise en 1860 à l'établissement de la liberté commerciale en France, et certes sa science, son talent n'eussent point été de trop dans la discussion de questions qui vont reparaître encore dans le parlement, qui intéressent la fortune et les relations de la France avec le monde.

S'il y a un phénomène frappant aujourd'hui, c'est l'importance que les questions de religion ont reprise depuis quelques années dans les affaires de la plupart des pays à coté et au-dessus même des problèmes économiques; elles sont vraiment la moitié de la politique, elles divisent les partis, et les parlemens finissent quelquefois par se transformer en conciles. Les luttes religieuses sont partout, plus ou moins accentuées : elles semblent s'apaiser depuis quelque temps en Allemagne sous la main puissante d'un homme qui s'entend à fermer l'outre aux tempêtes aussi bien qu'à l'ouvrir; elles sont plus que jamais au contraire dans toute leur violence en Belgique, et un des incidens les plus curieux, les plus intéressans de ces derniers jours est certainement la vive et substantielle discussion qui vient d'émouvoir le parlement de Bruxelles, qui à vrai dire est faite pour retentir au delà des frontières de la Belgique. Cette discussion, qui n'est encore qu'un prologue et qui sera reprise, elle est dès aujourd'hui singulièrement instructive par les communications diplomatiques que le président du conseil M. Frère-Orban a cru devoir faire au parlement; elle a surtout le mérite de laisser entrevoir à travers la fumée des combats que se livrent le parti catholique et le parti libéral, dans le petit royaume belge, l'action lointaine, impartiale et modératrice du nouveau pape Léon XIII. C'est tout un drame politique et religieux dévoilé à propos d'une interpellation de M. d'Elhoungne sur les relations du gouvernement belge et du Vatican.

On sait ce qui a ravivé récemment et poussé jusqu'à une sorte d'exaspération le conflit religieux en Belgique. L'instruction primaire était jusqu'à ces derniers temps sous le régime d'une loi de 1842, qui faisait de l'enseignement religieux une obligation et qui par une conséquence naturelle, sauf réserve faite en faveur des non-catholiques, plaçait les écoles sous l'autorité directe et incessante du clergé. Cette loi a été pendant bien des années l'objet de vives contestations, elle a été souvent représentée par les libéraux comme un excès d'immixtion ecclésiastique, comme une arme redoutable dont le clergé usait et abusait dans un intérêt politique; aussi lorsqu'à la suite des dernières élections, le parti libéral est arrivé au pouvoir avec le cabinet de M. Frère-Orban, une de ses premières pensées a été de modifier le régime scolaire. L'été passé, au mois de juillet, le gouvernement a proposé, le parlement a

adopté, le roi a sanctionné une loi qui rend désormais facultatif l'enseignement religieux ou, pour mieux dire, qui le laisse « aux soins des familles et des ministres des différens cultes; » la loi décide de plus que, dans l'intérieur des établissemens primaires, il y aura un local particulier à la disposition des ministres de culte, qui auront toute liberté de donner l'instruction religieuse aux enfans de leur communion. C'est, si l'on veut, une limitation ombrageuse de l'influence ecclésiastique et jusqu'à un certain point une représaille de combat contre ce qu'on appelle la prépotence cléricale dans les écoles; ce n'est point absolument une exclusion. La loi du mois de juillet n'en pas moins suffi pour enflammer toutes les passions, pour pousser au dernier degré de l'animosité la guerre entre les deux partis, entre catholiques et libéraux. Le ministère a tenu naturellement à faire exécuter sa loi; l'épiscopat belge tout entier a protesté, organisant une campagne d'agitation contre la loi, défendant aux prêtres de donner l'instruction religieuse dans les conditions nouvellement établies, menaçant des peines spirituelles, des foudres de l'église et les instituteurs placés à la tête de l'enseignement de l'état, et les parens qui enverraient leurs enfans dans les écoles, et les enfans eux-mêmes. Il est arrivé ce qui arrive toujours dans les guerres de ce genre, les exagérations répondent aux exagérations. Si les libéraux belges, sous prétexte de défendre l'esprit moderne et la société laïque, s'exposent parfois à violenter les croyances d'une partie de la population, à froisser une opinion considérable dans le pays, les catholiques, à leur tour, en croyant défendre leur religion, risquent de méconnaître les plus simples droits du pouvoir civil, la constitution elle-même. Il y a des catholiques qui font très bon marché de toutes les libertés constitutionnelles, qui ont menacé de protester par leur abstention ou par une ostentation de deuil contre les fêtes qui doivent être célébrées dans quelques mois pour la cinquantième anniversaire de l'indépendance nationale.

C'est ici justement, entre toutes ces passions extrêmes, qu'apparaît le nouveau pape Léon XIII. Il y a des libéraux belges qui, par représaille contre les catholiques, n'ont cessé et ne cessent encore de réclamer le rappel de la légation entretenue par la Belgique auprès du Vatican. Le ministère s'est très politiquement refusé jusqu'ici à cette mesure, et la justification la plus plausible de sa prudence est dans les négociations que M. Frère-Orban vient d'exposer devant le parlement de Bruxelles, dans l'évident esprit de conciliation du souverain pontife lui-même.

Oh! sans doute, il ne faut pas s'y tromper, si on prétend ouvrir avec le saint-siège une discussion sur des affaires de dogme et de doctrine, sur le principe des droits et des devoirs de l'église, on risque fort de ne point s'entendre. Si on veut obtenir du pape le désaveu éclatant de l'épiscopat belge, l'approbation complète d'une mesure qui diminue l'action religieuse dans les écoles, on n'obtiendra rien de semblable. La

cour de Rome répondra avec le secrétaire d'état, le cardinal Nina, que « la doctrine des prélats belges est correcte; » mais en même temps il est bien clair qu'en tout ce qui est affaire de conduite, le langage de Léon XIII n'est plus le langage de Pie IX. Évidemment, on en dit assez au Vatican pour laisser comprendre qu'on n'approuve guère toute cette insurrection bruyante contre la loi des écoles; on ne dissimule pas que si les principes des évêques sont justes, « les conclusions peuvent être inopportunes et parfois poussées trop loin, » qu'on eût préféré « une autre solution » qui eût été possible si les conseils du saint-siège avaient été suivis. Le pape lui-même n'hésite pas à blâmer les violences de ceux qui attaquent la constitution libérale de la Belgique, à recommander la modération, l'obéissance aux lois. Tout cela semblera peut-être de peu de valeur à ceux qui ne savent pas ce qu'il y a de délicat et de redoutable dans ces questions religieuses qui touchent à la paix morale, qu'il est toujours si téméraire de raviver dans les pays où elles n'existent pas sérieusement. Le ministère de Bruxelles, et c'est de sa part une marque de prévoyance, de raison supérieure, le ministère belge en a senti l'importance lorsqu'il a publié ce langage, ces déclarations ratifiées par la nonciature. Il n'est point douteux en effet que cette action éclairée, mesurée, modératrice d'un pape à l'esprit plein de prudence, ne soit de nature à exercer une influence salutaire, qu'elle n'ait pour conséquence de décourager les passions violentes, de dégager les conflits religieux de ce qu'ils ont de plus acerbe et de plus périlleux. C'est là pour le moment la moralité de cette récente discussion du parlement de Bruxelles; c'est la première révélation d'une papauté vraiment politique succédant à la papauté ardente et belliqueuse du dernier règne.

Les luttes religieuses ont eu certes leur jour aussi en Italie; elles ont été forcément mêlées, par le redoutable problème du pouvoir temporel, à la renaissance nationale. Elles ont insensiblement perdu de leur vivacité depuis que l'irrésistible puissance des choses a tranché la question en portant les Italiens à Rome, et surtout depuis qu'un nouveau pape à l'esprit plein de sagacité et de prudence a été élevé au pontificat. Le sens pratique des Italiens a su trouver des accommodemens au milieu de difficultés en apparence insolubles, et ce qui semblait impossible s'est réalisé. Le roi avec son parlement et le pape avec ses cardinaux vivent désormais à Rome sans se braver, sans que l'incompatibilité des deux pouvoirs éclate en conflits incessans. Y a-t-il paix complète et définitive entre le Vatican et le Quirinal? Ce n'est pas du moins la guerre, et bien des questions qui soulèvent des orages dans d'autres pays se résolvent chaque jour toutes seules, par une sorte de concordat tacite, au delà des Alpes. Il en est ainsi pour l'administration épiscopale, au moins dans les parties du royaume où le nouvel ordre de choses n'a pas été reconnu par le saint-siège. Il en est ainsi pour les congrégations, même pour la compagnie de Jésus, pour la partici-

pation des communautés religieuses à l'enseignement, pour toutes ces questions dont on fait tant de bruit en France. Les congrégations ne sont pas reconnues, elles ont été supprimées, c'est-à-dire qu'elles ont perdu la personnalité civile. Elles n'ont pas cessé pour cela d'exister sous la forme d'associations libres, dans les limites et sous la garantie du droit commun; elles participent en toute liberté à l'enseignement, et on n'a pas songé à les proscrire pour leur caractère religieux ou pour leur habit. Les vrais libéraux italiens ne s'engageraient pas dans cette voie.

Au moment présent, les difficultés réelles pour l'Italie ne viennent ni du pape ni des agitations cléricales : elles sont d'un ordre tout politique, elles viennent de l'incohérence parlementaire, de la décomposition et de l'impuissance des partis, de l'affaiblissement de tous les ressorts de la vie publique, et il en est un peu au delà des Alpes comme en France : tout est assez obscur et laborieux. Les chambres qui viennent de reprendre leurs travaux à Rome ne se réunissent pas visiblement dans les conditions les plus favorables, puisque la session a eu pour prélude un nouveau changement de ministère qui ne sera probablement pas le dernier. Le règne de la gauche dure depuis quelques années déjà en Italie, il avait commencé bien avant l'avènement du roi Humbert. Il n'a pas sans doute créé ce qu'on appelle une situation révolutionnaire, il n'a ni permis ni encouragé les agitations périlleuses; il a gardé tous les caractères d'une victoire légale d'un parti régulier. Ce qu'il y a de plus clair, c'est qu'il a été jusqu'ici en définitive parfaitement stérile. Il n'a réalisé aucune réforme bien sérieuse, il n'a pu arriver à résoudre ce problème toujours fuyant de l'équilibre financier; il ne s'est manifesté que par une série de crises ministérielles se succédant de semestre en semestre, nées de la division indéfinie des partis, de la confusion des opinions et des rivalités personnelles, du conflit acharné des ambitions intestines. La gauche a par le fait une majorité considérable dans le parlement, au moins dans la chambre des députés, elle a toujours le pouvoir; elle n'a su ni rester une majorité réelle, ni se servir du pouvoir, ni montrer assez d'esprit politique pour consolider la prépondérance qu'elle avait conquise, presque sans s'en douter, dans les élections. Elle a vaincu la droite, qui n'est autre chose que le libéralisme modéré par le scrutin populaire, elle ne l'a pas remplacée au gouvernement. Elle s'est épuisée en combinaisons de toute sorte. Deux ou trois fois déjà la présidence du conseil est passée de M. Depretis à M. Cairoli ou de M. Cairoli à M. Depretis, sans compter les modifications partielles des cabinets successifs. Aujourd'hui, par suite de la dernière crise, M. Depretis et M. Cairoli ont fini par se rapprocher; ils entrent ensemble dans le même cabinet, et ils ont tout l'air de deux impuissances qui s'unissent après s'être fait la guerre.

D'où est née réellement cette nouvelle crise italienne qui n'a pas même attendu pour éclater l'ouverture du parlement ? Elle est née comme tou-

jours, à ce qu'il semble, de cette éternelle question qui consiste à concilier l'abolition de l'impôt sur la mouture avec l'équilibre financier, qui après avoir été tranchée par la chambre des députés est venue échouer plus d'une fois devant la prudence du sénat, et qui n'a cessé de peser jusqu'ici sur tous les cabinets de la gauche. L'impôt sur la mouture est condamné en principe, il est même partiellement supprimé en fait, soit ; reste toujours la difficulté de combler dans le budget le vide laissé par la suppression d'une taxe qui dans son ensemble produisait de 60 à 80 millions. A la fin de la dernière session, au moment où M. Cairoli venait à peine de rentrer au pouvoir, la question a pu être ajournée; elle reparaissait maintenant à la veille d'une session nouvelle, et, si les engagemens du ministère restaient les mêmes, les embarras n'avaient pas diminué. Le ministre des finances, M. Grimaldi, a-t-il reculé devant ces embarras, devant la responsabilité d'une mesure qui laisserait fatalement le budget en déficit? Toujours est-il que c'est là ce qui paraît avoir déterminé la crise, et M. Cairoli, après avoir offert au roi la démission du cabinet tout entier, a été chargé de reconstituer un ministère. Ce ministère, M. Cairoli l'a formé en s'entendant cette fois avec M. Depretis et en s'adjoignant des hommes d'ailleurs distingués, M. Villa, M. Magliani, M. de Sanctis, M. Baccarini, M. Miceli, M. Acton, le général Bonelli. Ce cabinet reconstitué a inscrit dans son programme l'éternelle abolition de la taxe sur la mouture et une réforme électorale qui, sans aller jusqu'à la grande aventure du suffrage universel, étendrait le droit de vote à un million et demi d'électeurs. C'est une combinaison nouvelle dont le succès n'est rien moins qu'assuré devant un parlement plein de divisions; c'est une phase de plus dans le règne de la gauche. Malheureusement toutes ces expériences qui se succèdent, qui révèlent l'inconsistance des partis et la faiblesse de toute direction politique, n'ont eu d'autre effet que de développer au delà des Alpes un certain malaise intérieur en laissant des intérêts sérieux en souffrance, en fatiguant l'opinion.

Ce malaise, né de causes intérieures, s'accroît peut-être encore du sentiment assez général d'une sorte d'effacement de l'Italie dans les affaires extérieures. L'Italie, c'est bien clair, n'a pas eu depuis quelques années, dans la politique européenne, le rôle que son ambition avait pu rêver. Elle n'a pas trouvé dans les affaires d'Orient ce qu'elle espérait peut-être. M. de Bismarck de son côté ne lui a pas ménagé les mécomptes, et l'alliance austro-allemande ne rentre sûrement pas dans l'ordre des combinaisons diplomatiques qu'elle aurait pu désirer. De tout cela il résulte une situation assez confuse, assez délicate, peut-être assez pénible, et il reste à savoir si le nouveau ministère de Rome sera assez vigoureusement constitué, s'il trouvera dans les chambres un appui suffisant pour porter le poids des difficultés qui ne manquent pas aujourd'hui à l'Italie.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Histoire de la machine à vapeur, par R.-H. Thurston, avec une introduction par M. J. Hirsch, 2 vol. in-8°; Germer-Baillière.

S'il est vrai, comme nous l'affirment bon nombre de penseurs, que le travail de l'homme est soumis à une loi d'évolution en vertu de laquelle il sera graduellement affranchi du joug de l'effort matériel, on peut dire que de l'apparition de la machine à vapeur date une ère nouvelle dans l'histoire des sociétés humaines. Les machines sont des combinaisons d'organes par le moyen desquels l'homme oblige une force de la nature à travailler pour son compte et sous sa direction; or rien n'est comparable aux résultats qui ont été obtenus sous ce rapport depuis que la machine à vapeur a permis de réduire en servitude la chaleur. Aussi l'histoire du développement, ou, comme dit M. Thurston dans un langage imagé, de la « croissance » de ce merveilleux engin offre-t-elle un véritable intérêt philosophique, en dehors de cet intérêt de curiosité qui s'attache à toute invention; et l'on peut s'étonner à bon droit que si peu d'écrivains aient été tentés d'en retracer les progrès à grands traits, de manière à faire saisir toute l'importance du rôle qui est dévolu à la machine dans le monde moderne.

C'est pourquoi nous sommes heureux de signaler l'ouvrage nouveau dont vient de s'enrichir la *Bibliothèque scientifique internationale*, et qui a pour auteur M. Thurston, professeur de mécanique à l'Institut polytechnique Stevens, à Hoboken (New-York). C'est en Amérique qu'il faut aller chercher aujourd'hui les derniers perfectionnemens du *steam engine*, et c'est là une raison qui s'ajoute à tant d'autres pour recommander ce traité, écrit par un homme du métier, avec la verve et la vivacité d'un adepte enthousiaste et convaincu. Comme le dit justement M. Hirsch dans son introduction, « ce livre, très sérieux au fond, fort indépendant dans la forme, est tout empreint de vigueur et d'une vitalité énergique. » Il importe d'ajouter que M. Thurston ne s'est point contenté de raconter comment, par les efforts accumulés, sinon continus, d'un grand nombre de chercheurs, la machine à vapeur est peu à peu devenue ce qu'elle est; il a consacré plusieurs chapitres d'un grand intérêt à l'exposition des principes de la théorie mécanique de la chaleur dans leurs rapports avec la théorie des machines. On y trouvera des considérations neuves sur les causes et l'étendue des pertes de chaleur dans la machine à vapeur, et sur les moyens qui sont ou pourraient être employés pour réduire ce gaspillage de force, toujours effrayant, malgré les progrès remarquables qui ont été réalisés dans cette voie depuis vingt ans.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

LE

MARIAGE D'ODETTE

DEUXIÈME PARTIE (1).

IV.

Le mariage se fit cinq semaines plus tard. Odette prévoyait juste quand elle jetait un défi à Claude, sur la falaise. Il n'existait qu'un seul moyen pour empêcher l'union projetée de s'accomplir : révéler la vérité. Ce sont de ces choses qu'un galant homme ne fait pas. Puis, ainsi qu'il arrive toujours, le peintre en venait à prendre son parti de cette situation cruelle. Il verrait peu sa future belle-fille, et se montrerait vis-à-vis d'elle toujours froid et réservé.

Paul eut pour témoins un de ses camarades de collège et Gerbier, l'ami intime de Claude, son hôte depuis dix ans. Imaginez un homme grand, sec, mince, avec de longs cheveux gris retombant de chaque côté et cachant à demi les oreilles. Les yeux noirs, mais petits, sont vifs et perçans; la bouche est fine, le visage un peu pâle. On peut le compter parmi les causeurs les plus spirituels de France. Son grand talent de sculpteur l'a rendu célèbre avant de le rendre riche; pendant vingt-cinq ans, ç'a été un nom de plus à ajouter au martyrologe de l'art. On croit souvent qu'il suffit d'avoir du talent pour percer, devenir illustre et gagner beaucoup d'argent. C'est peut-être vrai pour l'écrivain ou le peintre; c'est faux pour le musicien ou le sculpteur. Quand celui-ci est pauvre, sa vie est un enfer. Il n'a guère d'autre ressource que de « faire des bustes » payés quatre ou cinq cents francs. Maigre con-

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre.

solation quand, ainsi que Gerbier, on possède un idéal élevé; quand on a la tête pleine de statues grandioses ou de monumens immortels. L'art a ses fanatiques comme la religion ou le patriotisme.

Il fallut quatre ans pour que Gerbier achevât le plâtre d'une statue qui est maintenant au musée de Toulouse. Le plâtre exposé, les artistes crièrent au chef-d'œuvre : malheureusement on était en 1853; le sculpteur ne cachait pas ses opinions républicaines très avancées : le ministre refusa le marbre. Sans Delacroix, qui acheta le plâtre cinq mille francs, fournit un marbre et fit une autre commande, Gerbier serait mort de faim après ce terrible coup de collier de quarante-huit mois. Et il vécut ainsi pendant quinze ans, vanté par ses camarades, qui achetaient ses rares œuvres, mais ne pouvaient les payer bien cher; n'obtenant pas une commande de l'état, et naturellement pas une médaille. Est-ce qu'un jour un ministre de l'empire, sollicité en faveur de Gerbier, ne répondit pas : « — Eh, mon cher, nous avons à peine de quoi récompenser nos amis : pourquoi récompenser nos ennemis? » En 1868, on sait comment Claude Sirvin recueillit Gerbier. Puis la république arriva. Alors on donna au républicain tout ce que l'artiste attendait depuis vingt ans : la croix, des commandes, la fortune enfin. Mais la réparation venait trop tard. Le sculpteur ne voulut pas quitter son ami. Il avait contracté l'habitude de la pauvreté, à force d'être pauvre. Il occupait une chambre attenante à un petit atelier, dans l'hôtel de Claude. Jamais il ne consentit à en sortir, payant son hospitalité par un bronze de prix, par tel tableau que le peintre désirait : surtout par des conseils élevés, toujours justes.

Ce fut lui qui donna le meilleur conseil à Odette et à Paul pour leur voyage de noces : — A quoi bon aller chercher en Italie ou en Espagne de splendides paysages, ou de beaux monumens? leur dit-il. Allez-vous-en à Bordeaux; de Bordeaux suivez la ligne du midi; vous avez Albi et sa cathédrale; Montauban, l'une des plus jolies villes qui existent; Toulouse, la vieille cité du Languedoc, pleine de palais cachés sous des masures, et la patrie des grands artistes. Descendez encore, et vous trouvez Carcassonne, la ville du moyen âge à côté de la ville contemporaine; Narbonne, la colonie romaine; Nîmes, avec la Maison carrée, et les Arènes; Montpellier et le musée Fabre; enfin descendez toujours, et allez-vous chauffer le long de la Méditerranée.

Ce voyage à petites journées plut à Odette autant qu'à Paul. Ils partirent. Le jeune homme vivait en plein rêve étoilé. Il la possédait donc cette admirable créature qu'il idolâtrait. Elle lui appartenait; elle était sa femme. Ces cheveux d'or, ces yeux noirs et profonds, ce corps splendidement beau, c'était son bien; il ne se lassait pas de la voir, de la regarder. Son amour était com-

plet : amour de tête, de cœur et des sens. Néanmoins il cherchait à l'étudier, à l'observer. Car, malgré tout, une pensée le mordait au cœur, la pensée de *l'autre*, de celui qu'elle avait aimé naguère. Et cependant il devait le croire bien oublié, ce rival qui hantait son bonheur pour le troubler : Odette était si aimante, si douce, si câline! Une nuit, pendant qu'elle dormait, il s'accouda près d'elle, la dévorant des yeux à la pâle lueur d'une lampe à demi baissée. Qu'elle était belle ainsi, et pourquoi fallait-il qu'un autre avant lui eût régné dans ce cœur! Il contemplait ce visage pâle, enfoui dans les cheveux fauves, et revêtant des tons d'ivoire; la bouche, entr'ouverte par la respiration égale et douce, montrait les dents humides entre les lèvres rouges. Elle s'éveilla sous le regard ardent qui la couvait : elle sourit.

— Tu me regardais dormir ? dit-elle.

C'est qu'elle se sentait si aimée, si adorée par ce fier jeune homme! Elle aussi étudiait Paul; elle aussi cherchait à se pénétrer des qualités de son mari. Il était réellement beau, avec son profil fin, mais un peu sévère, et ses yeux si francs. Quant aux qualités morales, elle les jugeait de premier ordre. Il possédait les deux plus élevées : la bonté et l'intelligence. La bonté, car il ne pouvait apercevoir une souffrance à côté de lui sans vouloir la soulager. Que de fois elle le surprit, ignorant qu'elle le guettait, allant à un pauvre et lui tendant cette aumône discrète qui vaut double auprès de Dieu ! Si, par extraordinaire, un mot un peu vif lui échappait, avec quelle douceur il se hâtait de réparer sa faute ! Toujours prévenant, son unique pensée, à lui, était de deviner ses désirs, à elle. Quant à l'intelligence de Paul, Odette l'estimait haute et droite. Non-seulement il possédait à fond le sujet même des travaux de toute sa vie, le droit, mais encore sa femme le trouvait toujours instruit, quelles que fussent les questions. Elle demeurait stupéfaite en l'entendant parler peinture, sculpture ou poésie, comme s'il eût été poète, sculpteur ou peintre. Un soir, Paul se mit au piano et chanta d'une façon charmante une mélodie slave, *le Cosaque*, de Moniuszko.

— Bon musicien aussi! s'écria-t-elle. Tu as toutes les qualités?

— Je n'en ai qu'une, celle de t'adorer.

Alors, elle lui prit la tête entre ses mains et l'embrassa follement en lui disant : — Je t'aime!.. je t'aime!.. — avec une telle passion que nul n'aurait pu deviner qu'elle ajoutait au fond de son cœur : — *Il faudra bien* que je l'aime ! Il le mérite,.. je le veux.

Le temps passait. Ils voyageaient depuis deux mois. Dans les premiers jours de février, Paul voulut aller à Carqueirannes, là où ses amours lui avaient causé tant de douleurs et donné tant de joies. Ils résolurent d'y rester quelques semaines. Odette changeait

lentement, presque à son insu. A mesure que le temps marchait, elle se révélait plus tendre, plus aimante, plus passionnée encore; à mesure, aussi, elle devenait plus calme. Une sorte de long apaisement se faisait en elle. L'état d'âme de cette femme ressemblait à l'état de corps d'un être brisé par l'insomnie. Après les nuits fiévreuses, pleines d'anxiétés, peuplées d'angoisses, le sommeil vient, reposant et délicieux. L'intimité d'Odette et de son mari augmentait chaque jour, et chaque jour cette existence à deux plaisait davantage à la jeune femme. Pour eux, les heures avaient des ailes. Le matin, ils couraient à travers champs; ou bien c'étaient des promenades folles au milieu de la forêt. Paul s'arrêtait de temps à autre pour cueillir des fleurs qu'Odette plantait dans ses cheveux. Un pan de forêt se déchirait brusquement et, comme par une éclaircie gigantesque, ils apercevaient la Méditerranée secouant pour eux ses trésors de saphirs et d'émeraudes. Alors, ils s'asseyaient dans l'herbe fraîche et regardaient.

Ils demeuraient là, perdus dans un recueillement, bercés à leur insu par l'étrange gémissement des choses. Les oiseaux qui chantent, en voletant de branche en branche; les arbres qui se baissent lentement en ayant l'air de parler; les insectes tapis par milliers dans les mousses et les herbes; enfin le murmure éternel que produit l'éternelle nature, tout cela achevait de griser ces deux êtres. Souvent Odette voulait s'arracher à cette griserie délicieuse. Elle éclatait de rire, en s'écriant : — La pastorale a assez duré, ce matin. Si nous allions déjeuner, qu'en dis-tu?

Et ils s'en retournaient, légers, gais, rians, passant par les mêmes sentiers déjà connus; car Odette, maintenant, était joyeuse, elle aussi. Ce nouveau changement s'ajoutait encore à tous ceux qui se produisaient lentement en elle. Après le déjeuner, d'ordinaire, ils faisaient de la musique, et le reste de la journée s'enfuyait si vite qu'à l'heure où la nuit jetait son manteau brun sur la plaine, ils avaient envie de lui dire : Déjà!

Ah! s'il eût pu observer soigneusement la marche des sentimens qui se succédaient chez elle! mais il était trop passionément épris pour remarquer les mille nuances de ce caractère. Il ne voyait pas qu'Odette si nerveuse, quelquefois sombre à leur départ de Paris, se transformait lentement, devenant une autre femme. Il eut pourtant comme l'intuition de la vérité; un soir il lui dit :

— Tu me rappelles cette fée des *Mille et une Nuits* qui ne devait guérir de son mal qu'en se mariant. J'ai emmené une malade, je ramènerai une convalescente.

Odette pâlit et détourna les yeux. Elle songeait qu'elle était convalescente peut-être, mais pas encore guérie; elle resta triste pendant quelques instans, mais l'éclair de son nouveau bonheur

dissipa vite la nuit de sa pensée. Sa gaîté reparut, la journée s'acheva paisible. Le lendemain, ils partirent de bonne heure pour se promener dans les rochers. Ils arrivèrent bientôt au milieu de ces falaises énormes que la mer creuse éternellement. Ils se taisaient depuis un instant lorsque, se tournant vers Paul, Odette lui dit avec un sourire :

— Sais-tu à quel jour du mois nous sommes?

— Non. Et que m'importe? Est-ce que je songe à tout cela lorsque je suis auprès de toi?

— Tu as tort. C'est aujourd'hui le jeudi 12 février; or c'est un jeudi et un 12 que tu m'as avoué ton amour.

Elle ajouta, plus bas, comme si, ne parlant plus à son mari, elle voulait s'interroger elle-même :

— Te serais-tu tué, vraiment?

— Tu en doutes!

— Non. Mais je me demande si je mérite cet amour immense que tu ressens. Est-ce qu'à ton âge on meurt pour une femme? Est-ce qu'à vingt-deux ans on doit clore sa vie à la première page, à cause d'une créature bizarrre et violente telle que moi?

Paul eut un tressaillement : il la regarda bien en face.

— Tu ne m'aimes pas autant que je t'aime, dit-il; autrement tu comprendrais qu'une passion puissante n'a pas à choisir autre chose que le bonheur de la possession ou la consolation de la mort. Et si je croyais que tu pusses un jour ne plus m'aimer...

— Eh! bien, que ferais-tu? dit-elle, en relevant la tête et d'un ton de défi hautain.

— Je te briserais là, contre les rochers!

— Et tu aurais bien raison! s'écria Odette, en se jetant dans les bras de son mari, vaincue par ce cri de jalousie révoltée.

Ce fut une de leurs plus belles journées. Ils jouissaient de ce radieux soleil, de ces larges échappées de lumière, de ce printemps du midi qui réchauffe les cœurs et fait courir le sang plus vite. Ils rentrèrent tard, après avoir gaîment déjeuné dans une auberge de village comme deux écoliers en vacances. Une lettre de Paris attendait Paul : il l'ouvrit rapidement pendant qu'Odette s'habillait pour le dîner. Mme Sirvin écrivait à son fils qu'elle trouvait le temps bien long depuis son départ. Elle lui demandait s'il ne comptait pas revenir bientôt. Elle se faisait un tel bonheur en espérance de la vie qu'ils mèneraient tous les quatre! Car c'était une chose bien arrêtée : un appartement attendait « les enfans » dans l'hôtel de l'avenue du bois de Boulogne. Oh! elle n'avait pas obtenu cela sans peine; non que Claude refusât pour une vulgaire question de confortable ou d'économie, mais il craignait que ce projet ne convînt pas au jeune ménage. A la fin, Mme Sirvin avait deviné la cause

des objections de son mari : la peur de blesser Odette désireuse, peut-être, d'avoir son chez elle ; mais là, dans l'hôtel, elle serait chez elle autant et plus que dans un appartement loué au hasard dans Paris.

Paul lut deux fois la lettre de sa mère. Lui aussi fut convaincu que les objections de Claude ne venaient que d'une réserve délicate. Il connaissait trop la générosité, l'élévation d'âme de son beau-père pour en douter. Pourquoi aurait-il refusé l'offre de sa mère? Cette perspective de vivre presque en commun avec elle le ravissait. Il l'adorait tellement, cette mère, dont sa fierté injustement jalouse l'avait éloigné depuis quatre ans ! Quand Odette reparut, il lui dit gaîment :

— J'ai une bonne nouvelle à t'annoncer.

Et il lui tendit la lettre en souriant. Lorsqu'elle arriva au passage où Mme Sirvin offrait l'hospitalité au jeune ménage, ses mains tremblèrent. Il lui fallut toute l'énergie de sa nature pour demeurer impassible.

— Eh bien, qu'en dis-tu? lui demanda Paul.

— Je dis... que M. Sirvin a raison. Il me plairait peu de vivre chez les autres, et...

— J'étais sûr que tu refuserais ! Mais tu n'as pas remarqué les détails que ma mère nous donne. Nous serons libres, tout aussi libres qu'ailleurs : le rez-de-chaussée et le premier occupés par mon beau-père et ma mère ; nous au second, avec notre train de maison à nous, avec une sortie indépendante... que veux-tu de mieux? Si nous refusons, il faudra toujours louer un appartement quelque part...

— J'avais rêvé que nous voyagerions toujours, murmura-t-elle, la tête courbée.

— Un rêve, en effet, ma chérie. Je me méfie de ceux qui ne savent pas choisir leur nid à temps. Et puis, crois-tu qu'il me soit possible de travailler ainsi? Le labeur ne produit ses fruits que dans le calme du recueillement. Tu vois que ton objection ne tient pas debout, tandis que moi j'ai de bonnes raisons à te fournir. Qu'as-tu à répondre?..

Odette pâlissait et rougissait tour à tour. Elle devinait que Claude avait lutté comme elle luttait elle-même contre ce plan de vie commune. Mais, de même que le peintre, elle marchait au milieu de fondrières, ne sachant où trouver sa route. Comment se défendre? De quels argumens se servir? Ne fallait-il pas avant tout empêcher que Paul ne remarquât cette coïncidence d'un double refus : celui du beau-père, celui de la belle-fille? La voyant se taire, le jeune homme crut avoir ville prise.

— T'avoues-tu vaincue? dit-il.

Odette secoua la tête, et de sa voix nette et nerveuse : — Non, je ne m'avoue pas vaincue, et je te supplie de refuser l'offre de ta mère.

— Tu me supplies!.. En vérité, voilà un bien grand mot pour une bien petite chose! Il ne te convient pas de vivre auprès de ma mère? Tu me causes un chagrin infini, mais je t'aime trop pour te refuser rien. Et cependant c'eût été un grand bonheur pour moi. Pense que j'ai perdu quatre ans de sa vie, et que j'espérais rattraper les heures envolées. Mais, puisque tu ne veux pas, n'en parlons plus. Il est curieux néanmoins que mon beau-père et toi vous vous soyez si bien rencontrés...

Cette fois, elle eut peur. Une sorte de vague terreur, sentiment qu'elle ignorait, l'envahit. Ce rapprochement des deux refus l'effrayait déjà quelques instans auparavant.

— Décidément j'ai tort, reprit-elle. Je serais injuste, égoïste même en te séparant de ta mère. Tu peux lui écrire que j'accepte.

Paul l'embrassa tendrement : elle ajouta, plus bas, avec une sorte d'effroi qu'elle essayait de déguiser :

— Mais pas maintenant, veux-tu? Nous sommes si heureux ici! donnons-nous encore deux mois,.. tiens, rien qu'un mois de cette existence paisible et cachée.

— Tout le temps que tu voudras. C'est toi-même qui fixeras le jour du départ.

Alors, le visage d'Odette s'éclaircit; l'ombre qui chargeait son front disparut; instinctivement elle se jeta dans les bras de son mari, comme pour lui demander asile et protection; et Paul ne vit qu'un élan de tendresse dans le mouvement de cette créature tourmentée qui se raccrochait à son sauveur.

Leur vie recommença donc, ainsi que par le passé. Rien ne laissait prévoir qu'Odette gardât encore le souvenir de cet incident. Paul, vers la fin de février, lui proposa de quitter Carqueirannes, de descendre jusqu'à Nice et de pousser jusqu'en Italie. Mais la jeune femme refusa. Heureuse elle était à Carqueirannes, heureuse elle voulait y rester. Enfin, un matin, vers le milieu de mars, il la trouva en train de vider les armoires, les commodes, et comme il s'étonnait de ce désordre :

— Je prépare tout pour que la femme de chambre fasse les malles, dit-elle. Ne m'as-tu pas laissée libre de choisir le moment de notre départ? Eh bien, j'ai choisi demain. Seulement je désire que nous nous arrêtions un jour en route... Oh! ne t'effraie pas! je veux voir ma vieille cousine Herminie. Tu sais qu'elle demeure aux environs de Dijon. Rien n'est donc plus facile. Maintenant va-t'en fumer un cigare au jardin en attendant le déjeuner. Autrement tu me dérangeras.

— J'obéis, mais,.. mais je veux une récompense.

Elle sourit, et se penchant vers son mari, elle lui tendit ses lèvres fraîches, comme une grappe de raisin nouveau. Paul aurait bien voulu manger son raisin grain par grain ; mais elle lui fit signe de sortir, toujours en souriant. Alors elle le suivit longuement des yeux, en disant à voix haute :

— Je l'aime. Il est intelligent, il est bon, il est beau, je l'aime. Enfin !

Et un éclair de triomphe illumina ses grands yeux. Elle était donc débarrassée de son ancien amour ! C'était donc fini, cette possession d'elle par un autre ! Elle se sentait libre, comme arrachée aux griffes monstrueuses de sa passion criminelle. Dès lors son honneur était sauf. Elle pouvait revenir à Paris, sereine et calme. Qu'importait même qu'elle habitât ou non l'hôtel de l'avenue du Bois-de-Boulogne ? Elle se traçait un plan de conduite très simple. D'abord, elle verrait Claude Sirvin le moins possible ; puis, quand elle serait forcée de se rencontrer avec lui, elle ne le regarderait pas, elle ne lui parlerait pas...

Le départ eut lieu le lendemain, en effet. Ainsi qu'elle le désirait, ils s'arrêtèrent à Dijon pour faire la visite projetée. Herminie Laviguerie était une cousine éloignée du savant, une parente pauvre, qui eût été bien malheureuse sans les secours de toute espèce que lui faisait passer Odette. Grâce à sa nièce, Mlle Herminie (comme on l'appelait aux rares fois où l'on parlait d'elle) vivait dans ce repos moral et physique qui est le commencement et presque la moitié du bonheur. Elle habitait un petit village nommé Léry et qui est situé entre Saint-Seine et Dijon, à neuf lieues de cette dernière ville. Ah ! si les heureux de ce monde savaient combien il est aisé de donner un peu de joie aux créatures qui en sont le plus privées ! La vieille fille eut un tel contentement de voir les nouveaux mariés que ceux-ci en furent profondément touchés.

Mais leur visite ne pouvait être bien longue. Depuis Valence, ils retrouvaient l'air froid des régions du centre ; et à mesure qu'ils avançaient davantage vers le nord, la température s'abaissait sensiblement. Entre Dijon et Léry, ils ne voyaient autour d'eux que la campagne enfouie sous la neige, pendant qu'au loin les arbres tendaient leurs branches chargées de givre semblables à des cascades de diamans. Ils retournèrent coucher à Dijon, le soir même, et le lendemain, dans la matinée, ils prirent l'express de Paris. Lorsque le train entra en gare, la première figure que Paul aperçut en se penchant à la portière fut celle de Gerbier qui agitait ses grands bras pour faire signe aux voyageurs ; un peu derrière lui, Mme Sirvin, les yeux pleins de joie.

— Laissez-moi vous examiner tous les deux, dit Éliane, lorsqu'ils

furent installés dans la voiture. Voyez donc, Gerbier : on croirait que ces enfans ont encore embelli pendant leur voyage. Il faut excuser ton beau-père, Paul; il est absent depuis deux ou trois jours et ne reviendra que demain.

Odette se troubla un peu en entendant cette phrase :

— Y a-t-il longtemps que vous n'avez vu mon père et ma sœur? demanda-t-elle vivement.

— Aujourd'hui, afin de les inviter à dîner avec vous ce soir. Ils sont déjà à la maison sans doute.

La conversation continua, rapide, animée. Paul serrait de temps en temps la main de sa mère d'une façon significative, comme pour lui dire : — Oui, tu ne te trompes pas; oui, je suis heureux.

— Eh bien, s'écria tout à coup Gerbier, n'avais-je pas raison de vous conseiller cette excursion dans le midi? Madame Éliane, j'imagine que Paris va leur sembler bien terne à ces deux amoureux qui ont bu à même des rayons de soleil!

Depuis le mariage de Claude, Gerbier avait eu le temps d'apprécier la haute valeur morale et intellectuelle de Mme Sirvin. Il lui vouait moins une adoration qu'un culte; lorsqu'une question l'embarrassait, il disait : — J'en parlerai à Mme Éliane, — et dès lors sa conscience était en repos. On ne tarda pas à arriver à l'hôtel. Laviguerie attendait les voyageurs avec Germaine, celle-ci un peu pâle, mais toujours souriante dans sa douce tranquillité.

— Es-tu heureuse? demanda-t-elle à sa sœur, en l'attirant à l'écart.

Un éclair brilla dans les yeux d'Odette :

— Très heureuse. Il m'aime, et je l'aime.

Germaine l'embrassa.

— Dieu te garde ton bonheur! dit-elle lentement. Et il te le gardera, va. Ton mari est un honnête homme, et son amour pour toi durera autant que sa vie. Tu fais bien de lui rendre cette tendresse absolue qu'il éprouve pour toi : il la mérite.

A peine poussa-t-elle un faible soupir. Elle ne regrettait rien du sacrifice consommé. Pendant la soirée, elle fut toujours la même, égale de caractère, calme d'humeur, gaie par instans. Il aurait fallu observer bien attentivement la jeune fille pour remarquer qu'un frisson la prenait quand par hasard ses yeux rencontraient ceux de son beau-frère. A onze heures, on se sépara. Odette déclara qu'elle était fort lasse et témoigna le désir de se retirer. Leur appartement les attendait au second étage de l'hôtel, ainsi que l'écrivait Mme Sirvin : l'intimité des premiers mois allait donc fatalement disparaître, car maintenant chacun d'eux occuperait sa chambre et aurait pour ainsi dire son appartement.

Malgré sa lassitude, Odette fut longue à s'endormir. Enfouie sous

les couvertures, le regard fixé sur le feu de la cheminée qui s'éteignait lentement, elle rêvait. Elle verrait Claude le lendemain! Que lui dirait-il? que répondrait-elle? que se passerait-il enfin entre ces deux êtres qui jadis s'étaient adorés? Non qu'elle eût peur. Elle aimait Paul maintenant : elle ne redoutait rien. Mais en dépit de l'assurance qu'elle voulait se donner, une sourde angoisse la tordait. Un craquement de boiserie, une lueur plus vive du feu mourant, suffisaient à remuer ses nerfs. Elle en revenait toujours à cela : elle verrait Claude le lendemain! Elle s'endormit enfin, mais d'un sommeil fiévreux, agité, peuplé de songes. Au matin, elle s'éveilla brisée. Elle inventa des prétextes pour ne pas sortir de son appartement avant l'heure du déjeuner. Jusqu'à ce que leur maison fût montée, ils devaient prendre les repas chez leurs parens. Elle sentait vaguement que le peintre était de retour et que la première entrevue aurait lieu, là, dans cette salle à manger où sa place était restée vide la veille. Et en effet, lorsque sa belle-mère vint la chercher, lorsqu'elle entra pour s'asseoir à table, la première personne qu'elle aperçut fut Claude qui causait dans un coin avec Gerbier. Il se retourna, et tendant la main à Odette:

— Je sais déjà que vous avez fait bon voyage, madame, dit-il d'un ton très naturel. Êtes-vous remise un peu de votre fatigue d'hier?

Elle remercia d'une inclination de tête. Il lui eût été impossible de prononcer un mot. Sa voix s'étranglait dans sa gorge; il lui semblait qu'on venait de lui percer le cœur avec un fer rouge. Elle prétexta un commencement de migraine et se retira bientôt pour rentrer dans sa chambre. Alors, lentement, elle alla se mettre devant une grande psyché et se regarda. Elle était livide. Ses yeux, comme élargis, avaient une expression de terreur. Elle passa violemment sa main sur son front; puis elle dit tout haut d'une voix étrange :

— Je suis perdue!

Elle entendit résonner ces trois mots, et un tremblement l'agita de la tête aux pieds. Ainsi ses luttes, ses efforts, ses combats ne servaient à rien. Elle le revoyait, et au premier regard elle retombait sous le joug. Que faire? où courir? qui lui tendrait la main? S'adresser à son mari, lui crier : « Sauve-moi! partons ce soir, demain, quand tu voudras, mais partons!.. » Elle briserait le cœur de Paul, voilà tout.

Les bras croisés sur sa poitrine, elle marcha à travers sa chambre, nerveuse, fiévreuse, presque affolée. Si elle allait vers sa sœur? si elle lui avouait tout? Oui, l'idée était bonne : c'est ce qu'elle ferait. Quand? Tout de suite. Elle sonna sa femme de chambre pour achever sa toilette : ce fut Paul qui entra. Il s'inquiétait et venait

voir comment elle se trouvait. La fièvre donna à Odette une apparence de force. Le jeune homme s'y trompa.

— Et ta migraine? lui demanda-t-il avec la sollicitude de l'amour toujours vigilant.

— Mieux, merci. Tu vois, je sors. Je crois qu'une longue promenade à pied me fera du bien.

— Veux-tu que je t'accompagne? où vas-tu?

— Je vais chez Germaine. Hier soir nous avons eu à peine le temps de causer, et j'ai tant de choses à lui dire! Aussi je refuse ton bras.

Elle parlait très naturellement, avec un demi-sourire, tout en piquant des épingles dans son chapeau. Instinctivement, elle sentait le besoin de déguiser son trouble devant son mari. Et comment aurait-il eu le moindre soupçon? comment aurait-il deviné les angoisses et les combats de cette malheureuse créature? Elle l'embrassa et s'échappa légère comme un oiseau.

Dès qu'elle fut seule, en remontant l'avenue du Bois-de-Boulogne, ses pensées lui revinrent, et en même temps elle eut la vision cruelle de sa destinée. Avouer tout à Germaine? Impossible. Sa pudeur de femme se révoltait d'avance à l'idée d'une confidence pareille. Son secret était de ceux qu'on cache à tous, même à une sœur tendrement chérie. Elle marchait vite, la tête courbée. Quelle influence cet homme exerçait-il donc sur elle pour qu'une seule phrase de lui, phrase banale et sans portée, eût suffi à la bouleverser? Elle s'accusait de lâcheté, ainsi qu'un esclave qui tente vainement de secouer ses lourdes chaînes.

M. Laviguerie occupait le premier étage d'une de ces vieilles maisons, hautes de plafond, aérées, larges, comme il y en a encore quelques-unes le long du quai Malaquais et du quai Voltaire. Germaine s'était réservé deux grandes pièces, faisant de l'une sa chambre à coucher, de l'autre ce qu'elle appelait sa lingerie. Cette lingerie servait de cabinet de travail à la jeune fille. Là elle s'occupait de ses pauvres, de ses œuvres de charité. A quelque heure qu'on entrât chez elle, on voyait toujours des tas de linge amoncelés sur une grande table. Elle consacrait sa vie entière à ceux qui souffraient. Les enfans déguenillés pouvaient venir à elle en toute confiance : elle les habillait. Les mères craintives pouvaient tendre la main à cette jeune fille toujours triste : elle les consolait. De sa tante, Mme de Rozan, Germaine avait hérité une assez belle fortune qui la laissait libre dans ses générosités. Et elle vivait là, espèce de religieuse laïque, austère et mondaine à la fois. Le matin, à sept heures, elle entendait la messe à Saint-Germain-des-Prés; ensuite elle visitait ses pauvres. A dix heures, elle rentrait, et le savant trouvait la jeune fille toujours d'égale humeur, l'accueillant bien,

l'interrogeant sur ses travaux, s'efforçant de combler le vide de la maison.

Dans les premiers temps, malgré lui, Laviguerie témoignait une sorte de réserve. Il se sentait mal à l'aise en face de cette enfant condamnée par lui à la maladie, à la honte. Puis, lentement, surpris des habitudes régulières de Germaine, il l'observa. Cette nature calme, paisible en apparence, le déroutait entièrement, déconcertant ses théories. Lorsqu'il la vit se jeter avec ardeur dans des pratiques de religion et de charité, il comprit; il comprit tout à fait le jour où il devina les luttes cachées de la jeune fille. Il reconnaissait en elle des allures, des gestes de sa première femme; et comme un matin M. Descoutures l'interrogeait timidement et avec mille hésitations sur le compte de Germaine :

— Je ne me suis pas abusé, dit le savant à son ami, il y a en elle des symptômes qui ne trompent pas. Pour le moment, elle est tout entière à ses pauvres et à ses momeries religieuses. Les femmes de cette nature ont le besoin de se consacrer ardemment à quelque chose, le besoin de se dépenser. Je laisse faire.

Il laissa faire, et Germaine ne changea pas. Elle achevait une robe pour la veuve d'un ouvrier tué dans une chute, quand on lui annonça Mme Frager.

— Tu es bien gentille de venir me voir aussitôt après ton arrivée, dit-elle à Odette. Puis s'arrêtant court en l'examinant : — Est-ce que tu es malade, ma chérie? tu as la fièvre.

— Oui, je ne suis pas bien : un violent malaise. C'est même pour cela que je suis ici. J'ai un conseil à te demander. Je ne...

Elle n'osait pas continuer. Il lui semblait que les paroles brûleraient ses lèvres. Enfin, violemment :

— Je souffre! ne me demande ni pourquoi, ni comment. C'est mon secret, et je ne peux pas te le révéler. Je m'adresse à toi qui traverses la vie, heureuse, sans combats : quelle force as-tu donc? Moi, je me sens la tête vide, l'âme troublée. Ma vie s'en va à la dérive, et je cherche une branche où me raccrocher. Enfin que te dirai-je? je souffre.

Germaine avait d'abord écouté sa sœur avec une sorte d'effroi. Puis, lentement, une lueur se fit dans son cerveau, et quand Odette se tut :

— Ah! malheureuse enfant, s'écria-t-elle, tu n'aimes plus ton mari!

— Où as-tu pris que je ne l'aimais plus? demanda Odette épouvantée de ce regard qui lisait si avant dans son cœur. Tu te trompes : je l'aime.

— Pas comme il mérite de l'être, continua Germaine avec une exaltation croissante. Autrement tu ne te plaindrais pas, tu senti-

rais l'immensité de ton bonheur, ou si par hasard tu souffrais, c'est à lui, non à moi que tu ferais appel!

Mme Frager se rapprocha de sa sœur, prit les deux mains de Germaine entre les siennes, et lentement :

— Tu as raison, dit-elle. Je ne l'aime pas!

Les yeux de la jeune fille flamboyèrent. Être *sa* femme, lui appartenir, être aimée de lui, et ne pas l'aimer! Seule, elle eût jeté un gémissement de désespoir; mais elle se reprocha de penser moins à sa sœur qu'à *lui;* elle étouffa sa révolte, et avec une tendresse infinie :

— Alors, je comprends ta souffrance, ma pauvre chérie, dit-elle doucement. Crois-moi, espère. Quelle est la créature humaine qui n'a pas ses heures d'abandon et d'angoisse? Tu recouvreras ton amour perdu, ta paix envolée : repose-t'en sur moi...

— Oui, je m'en repose sur toi... Que tenter? que faire?

— Prier, dit Germaine gravement.

Odette se leva brusquement, et haussant les épaules :

— Prier? et qui donc, s'il te plaît?

Et comme Germaine hochait douloureusement la tête, la jeune femme éclata de rire, d'un rire strident et amer :

— Ah! tu es heureuse de croire! s'écria-t-elle. Moi, j'ai essayé, je ne peux pas!.. Là-haut, c'est vide!

Elle cacha sa figure dans ses mains, et des sanglots la prirent. Germaine la saisit entre ses bras :

— Pleure, ma chérie; va, je te plains du plus profond de mon âme. Dans tout ce que tu me dis, il y a bien des choses que je ne comprends pas. Pourquoi l'as-tu épousé, si tu ne l'aimais pas, et si tu l'aimais, comment as-tu changé si vite?

Odette ouvrit la bouche pour répondre; elle allait raconter toute la vérité, confier à sa sœur le secret de ses criminelles amours; de nouveau elle s'arrêta, vaincue par sa honte : elle n'osait pas, cette fois encore.

— Écoute, ma Germaine, ne me laisse pas seule aujourd'hui. Je t'en supplie, accompagne-moi à l'hôtel. Paul s'étonnerait sans doute de me voir rester dehors toute la journée; il faut donc que je rentre, et si je t'ai là près de moi...

— Et mon père?

— Je vais lui laisser un mot pour l'avertir que je t'ai enlevée; il nous rejoindra. Nous dînons chez ma belle-mère.

— Je ferai ce que tu désires, répliqua Germaine.

Le hasard voulut que Claude eût invité pour le soir deux de ses amis. Les convives étaient donc assez nombreux pour animer la conversation, et Odette aurait pu se livrer à ses cruelles pensées; mais Gerbier se mit à entamer avec elle une grave dis-

cussion sur l'art; elle riposta, non sans vivacité. Elle eut des mots heureux, des définitions inattendues, qui à deux ou trois reprises provoquèrent l'applaudissement de Gerbier et des amis de son beau-père. Claude, lui, contemplait cette étrange créature qui parlait avec tant de fougue. Elle était admirablement belle. La passion la transfigurait encore, allumant des flammes dans ses yeux, colorant son visage pâle. Claude éprouvait une jouissance intellectuelle à l'entendre.

D'habitude il sortait tous les soirs, ou il emmenait ses amis dans son atelier. Cette fois, personne ne quitta le salon.

— Vous étiez en verve, madame, dit Gerbier à Odette. Du diable si jamais critique d'art s'est exprimé aussi bien que vous! Les femmes ont cela d'extraordinaire qu'elles jouent avec les paradoxes aussi habilement qu'un Indien jongle avec des couteaux.

— N'accusez pas le paradoxe, monsieur Gerbier, répliqua Odette : c'est la vérité du lendemain. Quant aux croyances de mes contemporains, ne m'en parlez pas; ils n'ont plus que des crédulités!

Gerbier se retourna vers Claude : — Sais-tu à quoi je pense en regardant ta belle-fille? dit-il. C'est que tu es bien bête de chercher partout un modèle pour ta Danaé. Si Mme Frager y consent, tu pourras copier la plus belle tête que jamais peintre ait fixée sur la toile. Qu'en pensez-vous, madame Éliane?

— Je pense que vous avez raison, mon bon Gerbier, répliqua Mme Sirvin.

Ni Claude ni Odette ne répondirent. Celle-ci redevint muette et sombre brusquement. Aller dans l'atelier de l'artiste! poser devant lui! Jamais! D'ailleurs la conversation changea, et on parla d'autre chose. Quant à Germaine, elle souffrait le martyre. Malgré elle, à son insu peut-être, elle ne perdait pas Paul de vue. Et d'étranges pensées lui venaient, et elle songeait aux chers jours d'existence commune à la Novarra. Comment Odette ne l'aimait-elle pas? Elle ne savait donc pas lire la loyauté de ses yeux si francs, comprendre la valeur de cet homme d'élite? Pour la première fois quelque chose qui ressemblait à de la jalousie entra dans le cœur pur de la vierge. Et quand elle se leva pour se retirer, quand elle serra la main de son beau-frère, elle ferma ses yeux comme pour en éteindre l'éclat : elle aimait, elle aussi, et depuis son entretien de la journée avec Odette, cet amour grandissait démesurément, car il était fait, maintenant, autant de pitié que de tendresse.

— Mais vous ne pouvez pas vous en aller seule, ma chère enfant, dit Mme Sirvin. Le coupé est attelé : Paul vous accompagnera.

— Non, non, c'est inutile, dit Germaine vivement. Odette me prêtera sa femme de chambre.

Paul insista par politesse : la jeune fille continua à refuser doucement, mais fermement. — « Sois courageuse ! » dit-elle tout bas à sa sœur en l'embrassant. Puis elle partit, en se demandant pourquoi la vie sépare toujours ceux que leur cœur eût si bien réunis.

Au bout de quelques jours, on fut étonné parmi les artistes de ne plus rencontrer Claude Sirvin nulle part. Certes, on savait bien que le peintre travaillait à force à son tableau du Salon ; mais ce n'était pas une raison pour qu'il se claquemurât chez lui. Avant comme après son mariage, Claude allait tous les soirs dans le monde ou voir ses amis. Généralement les peintres ont des habitudes casanières. Comme ils ne peuvent travailler qu'à la clarté du soleil, ils se couchent tôt et se lèvent de bonne heure. Claude, au contraire, sortait beaucoup. C'était donc une petite révolution qui s'opérait chez lui. On crut que cela ne durerait pas. Au bout d'une semaine, l'étonnement s'accrut ; une autre semaine s'écoula encore, et alors l'étonnement se changea en stupeur. Mais le plus avisé de tous ne soupçonna rien, quand on apprit à n'en pouvoir douter que le peintre passait tranquillement ses soirées en famille.

Tout d'abord, Claude ne se rendit pas compte du sentiment qui le poussait. Puis lentement il sentit l'empire qu'Odette prenait sur son cœur. Le charme puissant qui se dégageait de la jeune femme, la séduction qu'elle exerçait, faisaient de lui un autre homme. Ses meilleures heures étaient celles de la soirée, quand il la voyait, à demi enfoncée dans une causeuse, regardant silencieusement le feu, ou parlant de sa voix nette et chaude. Il n'était pas sur la défensive. Après le mariage de son beau-fils, il lui semblait impossible qu'il pût jamais exister rien de commun entre Odette et lui. Et voilà que tout à coup il retrouvait la même impression que naguère à Pornic, que tout à coup il se sentait pris dans les mêmes lacs, ainsi qu'un grand aigle sur lequel un filet tomberait brusquement !

Cependant, au bout de quelques jours, il raisonna ses propres sentimens, et il eut peur lorsqu'il lut en lui-même. Il essaya de s'étourdir par le travail ; son tableau venait bien ; pourquoi ne se condamnerait-il pas à une sorte d'isolement ? Personne ne s'en étonnerait. Éliane le voyait souvent s'enfermant dans son atelier, pris d'une fougue de labeur, et passant dix, douze heures de suite seul avec sa pensée. Mais maintenant sa pensée, c'était Odette. Un matin, il entra dans son atelier de bonne heure ; il se dirigea vers la haute fenêtre à châssis et demeura les yeux fixés sur les rideaux baissés qui cachaient le sommeil de la jeune femme. Mais cette faiblesse ne dura qu'un moment. Il eut horreur de lui ; avec rage, il saisit une brosse, un appui-main, et se mit à la besogne. Il travaillait à la figure de sa Danaé. Au bout d'une heure il se leva, s'écartant un peu de la toile afin de juger de l'effet. Soudainement

il jeta un cri de colère, et ramassant un chiffon, il effaça violemment ce qu'il venait de peindre. Malgré lui sa Danaé ressemblait à Odette! Effrayé de cette idée grandissante qui le poursuivait jusque dans son labeur, il recommença; et encore une fois, la Danaé sortit avec les cheveux fauves et les yeux de celle qu'il voulait fuir. Cette fois, ce fut avec le couteau qu'il gratta la toile, comme s'il voulait qu'il ne restât pas trace de sa folie.

— Je ne ferai rien ce matin, s'écria-t-il en lançant sa brosse dans un coin.

Gerbier entrait à ce moment dans l'atelier. Alors Claude arracha des linges mouillés qui couvraient un buste placé près de la fenêtre :

— Veux-tu que je pose? dit le peintre. Je ne suis bon à rien aujourd'hui.

Ce buste, c'était le sien. Gerbier y travaillait depuis trois mois. Plusieurs artistes le connaissaient, et tous déclaraient que jamais le sculpteur n'avait pétri quelque chose d'aussi beau. La ressemblance était vivante : c'était bien un Claude Sirvin, homme et artiste, car le statuaire avait su rendre à la fois l'impression humaine et l'impression inspirée. Le front large, les cheveux rejetés en arrière, le cou nu, Claude regardait en face. On devinait le jeu des muscles sous le bras nerveux. La lèvre, sensuelle, s'entr'ouvrait. En un mot, un chef-d'œuvre.

Avant de répondre à son ami, Gerbier alla se poster devant le tableau. Il resta quelques instans pensif, puis : — Très beau, tout ça, dit-il : le Jupiter est bien campé. Oh! la draperie du fond est une merveille, il n'y a que la Danaé qui ne vienne pas. Mon cher, crois-moi, je t'ai donné un bon conseil : ton meilleur modèle, c'est la tête de ta belle-fille.

Et sans voir l'éclair qui flamba dans les yeux de Claude, il prit son pliant, et ajouta très tranquillement :

— Puisque tu es en train de poser, à la besogne.

Au déjeuner Gerbier répéta son conseil.

— Insistez auprès de votre mari, madame Éliane, dit-il. Votre bru peut être très utile au succès de la Danaé, et si ce n'est pas trop désagréable à Mme Frager...

Et la même phrase revint le lendemain, le surlendemain, tous les jours; si bien qu'au bout de la semaine, tout le monde était convaincu. Que pouvait dire Odette? Cette fois encore elle se débattait contre la fatalité implacable qui s'abattait sur elle? Avait-elle une bonne raison pour refuser? Aucune. Elle ne pouvait cependant pas crier la vérité à son mari, à sa belle-mère, à Gerbier! Et Claude? comment se serait-il défendu? D'ailleurs peu à peu il s'habituait à cette idée. Il en venait même a se dire, — oh! très sin-

cèrement : il était toujours sincère! — que peut-être en travaillant avec son modèle ses pensées suivraient un autre cours. Néanmoins il essaya de résister ; Odette aussi, timidement, allégua qu'elle craignait la fatigue.

— La fatigue! voilà une raison qui n'est pas digne de vous, madame, dit Gerbier. Je voudrais bien savoir si les modèles des grands maîtres ont jamais inventé un pareil prétexte. La fatigue!

Il se fâchait réellement; le résultat de toutes ces discussions à l'amiable fut que Claude céda, qu'Odette céda, et que tous les deux se trouvèrent, une après-midi d'avril, seuls, dans l'atelier. Il faisait chaud. Le poêle, chargé depuis le matin, grondait sourdement. Sur une table de Boule brûlaient des parfums; par politesse, Claude essayait de chasser l'odeur persistante des cigarettes. Au fond, dans un fauteuil, Odette, posée d'après l'indication de l'artiste, demeurait immobile, l'œil fixe, enfoncée dans une contemplation intérieure. Autour d'elle ces mille objets charmans, et inutiles souvent, qui encombrent l'atelier d'un peintre : une armure de chevalier, toute droite, ayant encore l'air de frissonner dans une bataille ; les draperies disparates, appliquées les unes sur les autres, avec leurs tons criards qui tranchent sur un fond sombre; les tableaux des camarades, achetés ou échangés; tout cela formait un cadre bizarre à cette bizarre jeune femme. Elle posait en robe décolletée, pour dégager le haut de la gorge : au cou, un collier de grosses perles, les perles de Danaé, la première tentation. Pas un mot ne fut échangé entre eux pendant deux heures. Tout d'abord, Odette avait pris un grand couteau catalan, enfoncé dans sa gaîne, jouant avec, afin sans doute de calmer le tremblement qui la secouait par moment. Puis elle laissa bientôt le couteau retomber sur ses genoux; et elle resta sombre, éteignant la lueur de ses yeux, comprimant les battemens de son cœur. Elle serait morte plutôt que de laisser voir à cet homme le trouble profond qu'elle ressentait en face de lui.

De son côté, Claude travaillait avec acharnement. Puis lentement une sorte de griserie vague montait à son cerveau. Il achevait la figure, quand le collier de perles se dérangea. Alors, pour la première fois depuis deux heures, il se leva :

— Si vous voulez bien me permettre, dit-il, je vais...

Il s'approcha d'elle. Elle le regarda. Vit-il quelque chose remuer dans les yeux d'Odette? ou fut-il vaincu par sa passion sourde, par ce désir fou qui le brulait? Ses doigts hésitaient à toucher le cou de la jeune femme. Brusquement il l'étreignit dans ses bras, et l'embrassant sur sa gorge nue :

— Je t'aime!.. dit-il.

Elle se dressa d'un bond. Elle adorait cet homme, et cependant elle eut un mouvement de révolte, révolte née peut-être de cette caresse brutale. Elle s'arracha des bras de Claude et recula, l'œil hagard, les lèvres tremblantes. Instinctivement, elle avança sa main avec force en murmurant : — Misérable! — d'un ton si étrange qu'on ne savait si le mot s'adressait à elle ou à Claude. Dans ce mouvement de défense, la rude gaîne du couteau atteignit le peintre à la joue et fit une légère entaille. Le sang coula. Alors elle jeta un cri et s'enfuit.

Il n'osa pas la poursuivre. Debout au milieu de l'atelier, il essuyait machinalement le sang qui coulait toujours. Les idées dansaient dans son cerveau. Il ne regrettait rien. Soudainement, quelque chose comme un grand voile se déchirait qui lui permettait de voir clair. Et il s'imaginait qu'il n'avait jamais aimé qu'Odette. L'aimait-elle encore? Il n'osait répondre. Pendant qu'il songeait ainsi, le temps passait; le bruit d'une voiture retentit dans la cour. Par la fenêtre, il vit monter dans un fiacre Odette avec son mari : devant le cocher, le domestique plaça une petite malle, puis la porte de l'hôtel s'ouvrit, et le fiacre disparut. Ainsi elle partait! Une horrible angoisse le prit. Il songea à Éliane, au dégoût que cette noble femme éprouverait pour lui si Odette parlait. Puis lentement la réflexion fit son œuvre. Il se dit que son sort allait se décider. Ou Odette partait avec son mari pour ne plus revenir; et alors, c'est qu'elle ne l'aimait pas, puisqu'elle quittait sa maison; ou elle partait seule, ayant inventé un prétexte quelconque, et alors c'est qu'elle l'aimait, puisqu'elle avait peur. Il s'assit sur un canapé, la tête entre ses mains. Remords, amour, repentir, désirs ardens, il y avait de tout cela dans cette âme. L'ombre grandissait au dehors, sans qu'il s'en aperçût, de même que la nuit s'épandait sur son honneur. Car ce mot ne lui vint même pas aux lèvres! Il ne se dit pas que cette créature qu'il aimait, qu'il désirait, c'était sa belle-fille, la belle-fille de celle-là qui portait son nom! Pendant la première heure, il souhaita presque qu'Odette fût partie pour toujours et qu'elle ne revînt pas. Vivant éloigné d'elle, il parviendrait sans doute à vaincre cette passion qui l'étreignait brusquement comme un cauchemar. Puis, quand la haute pendule sonna au fond de l'atelier, il eut un retour de pensées. Pourvu qu'elle ne fût point partie pour toujours! Lorsqu'il entendit la porte de l'hôtel s'ouvrir de nouveau, lorsqu'il entendit la voix de Paul, il faillit jeter un cri de joie. Presque aussitôt le jeune homme entra.

— Comment! vous n'avez pas de lumière? dit-il. Il paraît qu'Odette posait quand la dépêche de sa cousine est arrivée. Je voulais l'accompagner à Léry : elle n'a pas voulu...

L'atelier était sombre heureusement. Paul ne vit pas le trouble

de son beau-père. Il comprenait qu'Odette inventait un prétexte, sûre que le peintre n'oserait pas la démentir. Elle le fuyait, donc elle l'aimait! Dès lors, il savait où la rejoindre.

— Quel train a-t-elle pris? demanda-t-il machinalement.

— Un train omnibus, très ennuyeux : elle n'arrivera à Dijon qu'à minuit. Je voulais qu'elle attendît l'express de huit heures : rien n'a fait. Elle a consulté l'indicateur et elle est partie.

Claude ne se trompait pas; Odette le fuyait. En sortant de l'atelier, elle était rentrée dans sa chambre, affolée. Le baiser brûlait sa gorge. Il lui semblait qu'elle portait une marque et qu'elle ne pourrait pas l'effacer. De nouveau, elle dit comme quelques semaines auparavant : « Je suis perdue! » Elle était bien perdue en effet, et rien, non, rien ne pouvait l'arracher à la malédiction de son destin Cependant, il lui restait une conscience, car elle eut le dégoût d'elle-même : brusquement elle porta la main à la poitrine : le baiser la brûlait. Elle crut entendre une voix qui lui criait ce mot : « Fuir! » Fuir? mais où cela? avec qui? Elle ne se dit pas qu'il fallait appeler son mari, lui raconter tout, et partir avec lui, bien loin, bien loin, quittes à ne jamais revenir. Elle n'entrevit pas, debout devant elle, le spectre de l'inceste qui la regardait. Elle s'imagina qu'il suffirait de s'éloigner. Son esprit s'arrêta à cette idée, et chercha aussitôt le moyen de la mettre à exécution. En cinq minutes elle eut trouvé. Alors, elle s'efforça de se calmer, elle composa son visage, et se dirigea vers le cabinet de son mari.

Paul travaillait : il leva les yeux en entendant la porte s'ouvrir, et gaîment :

— Toi, ma chérie? C'est une bonne idée que tu as de me faire une visite. As-tu bien posé?

— J'ai dû interrompre la pose : on m'a apporté une dépêche de Léry. Ma cousine Herminie est très malade et me demande. Je veux partir tout de suite.

Une fois engagée dans un premier mensonge, elle en fit un second, puis un troisième, sans s'apercevoir qu'il suffisait d'une seule question de Paul adressée à un domestique pour que ces mensonges-là s'écroulassent les uns après les autres. Mais le jeune homme n'était pas de ceux qui s'abaissent à de pareilles choses; puis une confiance comme la sienne n'est ébranlée par rien. En vain, comme il le disait à son beau-père, insista-t-il pour qu'elle retardât son voyage de quelques heures. Non. Elle voulait partir tout de suite. La seule idée de revoir Claude, de rester encore dans sa maison lui était intolérable.

Elle n'éprouva un peu de soulagement que lorsqu'elle fut dans le train de Dijon, lorsque le sifflet de la locomotive jeta sa note stridente. Elle se crut délivrée, aveugle qu'elle était! Délivrée, elle!

La scène de l'atelier reparut tout entière devant ses yeux : elle se vit assise, pendant que le regard de Claude pesait sur elle, et que la brosse du maître la fixait sur la toile. Elle se vit, quand il s'approchait d'elle et qu'il l'étreignait entre ses bras. Un frisson la saisit. Malgré le froid, elle ouvrit la vitre du wagon et aspira avec délices l'air du soir qui baignait sa tête brûlante.

Puis elle en revint à son idée favorite. Elle fuyait : donc elle restait une honnête femme. Quoi! Elle adorait cet homme, et elle l'avait meurtri au visage, et le sang avait coulé, et elle fuyait! Elle restait une honnête femme. Elle était sincère : on ne se ment pas à soi-même. Eh bien oui, elle aimait Claude. Mais est-on responsable des sentimens que l'on éprouve? Non. On n'est responsable que des actions que l'on commet. Qui donc l'accuserait à supposer que l'univers entier pût lire dans son cœur? Qui donc oserait dire : — « Cette femme est coupable! » Elle n'était pas coupable, puisqu'elle fuyait. Elle avait bien lutté contre son amour grandissant. Elle se rappelait ses efforts, ses combats; elle voulait aimer son mari. Était-ce sa faute si l'amour vaincu ressuscitait en elle? si du feu mal éteint jaillissait tout à coup une flamme ardente?

Ce mot : « Misérable! » qu'elle prononçait quelques heures avant dans l'atelier retentissait encore à son oreille. Oui, elle eût été une misérable en écoutant sa passion plutôt que son devoir. Maintenant, elle était fière d'elle-même, fière d'avoir si bien résisté. A mesure que le train s'éloignait de Paris, elle s'imaginait que le danger, que la honte s'éloignaient d'elle. Elle se souvint de l'hippogriffe géant sur lequel les héros de l'Arioste échappaient à leurs ennemis; et cette machine de fer, avec des yeux rouges, qui courait dans la nuit noire, lui semblait un monstre pareil qui l'arrachait à Claude.

Et sa sœur qui lui conseillait de prier! Elle sourit de pitié. Est-ce qu'on a besoin de Dieu pour rester fort, pour éviter de commettre le mal? Est-ce qu'il ne suffit pas de l'énergie de la créature humaine soutenue par sa volonté? La raison gouverne le monde, et non pas Dieu. C'était sa raison qui la faisait fuir, sa raison qui lui montrait l'abîme ouvert sous ses pas, sa raison qui l'emportait ainsi en pleine campagne, loin de cette maison où son sang brûlait, où son cœur battait! Prier Dieu ! Si Dieu existait, son premier devoir eût été d'empêcher de naître une passion criminelle comme la sienne, de rafraîchir son sang, de calmer son cœur. Elle n'avait pas besoin, elle, de marmotter des prières. C'était assez de dire : « Je veux! » Elle voulait, et elle ne roulait pas au crime; elle voulait, et elle demeurait une honnête femme. Et pendant que toutes ces pensées remuaient en elle, pendant que dans son orgueilleuse sincérité elle s'applaudissait de s'être sauvée elle-même, elle ne

sentait plus le baiser qui la brûlait, elle ne voyait plus le spectre de l'inceste qui continuait à la regarder.

Odette arriva à Dijon écrasée de fatigue. On ne supporte pas impunément de pareils combats. Elle se fit conduire à un hôtel, demanda une chambre, et s'endormit vaincue. Quand elle s'éveilla, le soleil entrait à flots par les fenêtres. Elle dut rassembler ses idées comme si elle sortait moins d'un long sommeil que d'un évanouissement. A dix heures du matin, elle était prête à continuer son voyage.

Elle avait fait cette même route avec son mari quelque temps auparavant. Que d'événemens depuis, et comme le cours de sa vie se modifiait brusquement! Plus de neige sur les plaines, maintenant, plus de givre sur les branches d'arbres. La nature changeait comme changeait son cœur. Et néanmoins, à mesure que la voiture s'enfonçait dans les Faucilles, à mesure que la distance augmentait entre elle et Paris, Odette s'apaisait. La sérénité des champs, l'immobilité des forêts, la paix muette des montagnes la gagnaient à son insu. Elle souriait presque lorsqu'elle arriva à Léry.

La cousine Herminie resta stupéfaite en l'apercevant :

— Toi! encore toi! s'écria-t-elle en battant des mains. Par quel hasard? Raconte-moi vite...

— Je viens passer quelques jours ici. J'ai dit à mon mari que tu m'avais envoyé une dépêche, et que je partais pour te soigner. Je sentais le besoin de quitter Paris, de respirer un peu ce grand air libre et pur.

La cousine Herminie n'en demanda pas davantage. Odette voulut l'aider dans ses travaux campagnards; elle l'accompagna du potager à la basse-cour, et de la basse-cour à l'étable, se montrant toujours gracieuse, toujours empressée, feignant de s'intéresser à tout. La vieille fille était dans le ravissement. Certes, elle aimait bien Odette auparavant; maintenant elle l'adorait. Quelle bonne idée elle avait eue de venir la voir! La jeune femme se prêtait complaisamment à tous les caprices de sa cousine. Au fond elle éprouvait une sorte de reconnaissance pour cet asile où elle trouvait tout à coup un peu d'oubli. Le soir vint, et elles restèrent toutes les deux au coin de la grande cheminée noircie où flambaient d'énormes bûches. Pour la première fois depuis de longues années, la vieille fille était encore debout à dix heures du soir; ce fut Odette qui la première témoigna le désir de se retirer chez elle.

La paysanne au service de la cousine Herminie avait préparé le plus bel appartement de la maison pour « la jolie v nue de Paris, » comme elle disait dans sa naïve admiration. Cet appartement se composait de deux pièces et occupait presque entièrement le

rez-de-chaussée, élevé seulement de cinq marches. Odette embrassa sa cousine et entra dans sa chambre à coucher. Elle la connaissait. Elle s'amusa, à la lueur de la lampe, à examiner ces vieilles gravures d'autrefois : *Poniatowski se noyant dans l'Elster*, ou *Hippocrate refusant les présens d'Artaxercès*. Puis elle posa la lampe sur un guéridon et s'accouda à la fenêtre.

Par une échappée, elle apercevait la campagne endormie. Au fond, les bois avec des teintes bleues, étendus sur le flanc de la colline; puis les champs grisâtres, avec des taches blanches, selon les caprices de la lune; un peu plus bas, le ruisseau courant entre les aulnes; enfin, plus près d'elle, le mur bas qui entourait la petite propriété. Odette respirait à pleins poumons. La nuit fraîche, mais claire, jetait des lueurs froides avec les rayons de lune et les scintillemens d'étoiles. La jeune femme s'enveloppa d'un châle et rêva, séduite par ce grand silence que troublaient seuls les gémissemens des choses.

Soudain, elle tressaillit, une ombre apparaissait sur le mur blanc. Elle crut se tromper et se pencha en avant; l'ombre se laissa glisser du mur et tomba dans le jardin. Là elle parut hésiter un moment. puis, après une courte incertitude, elle se dirigea vers la fenêtre éclairée. Odette devinait! Oui, elle devinait qui était cet homme qui escaladait une muraille, la nuit, comme un voleur! Elle le vit franchir le jardin, arriver devant la fenêtre, s'accrocher au rebord de fer et se hisser dans la chambre. Claude était en face d'elle, pâle, mais les yeux étincelans et résolus. Ils se regardèrent une seconde.

— Je t'aime !.. dit-il à voix basse.

Elle recula jusqu'au fond de la chambre; puis, comme il faisait un pas en avant pour l'atteindre :

— Que faites-vous ici? s'écria Odette, pourquoi me poursuivez-vous de votre amour infâme? Je ne vous appartiens pas : je suis la femme du fils de votre femme, à vous! N'approchez pas ou j'appelle, ou je crie au secours, et on viendra, et on vous chassera comme un larron d'honneur!

Claude ne tremblait plus. Il répéta : — Je t'aime!

Elle ne pouvait plus reculer. Elle était adossée au mur. Claude demeura immobile; puis, de sa voix chaude et vibrante, la fascinant du regard :

— Tu m'aimes! dit-il. En vain essaieras-tu de te défendre. Tu crois ne pas m'appartenir? Tu es à moi, à moi seul. C'est le crime qui t'épouvante? Moi je l'accepte, parce que je t'adore, parce que je ne peux pas exister sans toi, parce que tu es ma vie et mon bonheur! Que le monde périsse, pourvu que tu sois à moi! Je ferai

ce que tu voudras, nous fuirons si tu l'exiges. Je serai un misérable jusqu'au bout; mais rappelle-toi donc Pornic, nos longues causeries d'amour! Est-ce que tu n'étais pas à moi avant d'être à un autre? Et tu croyais tuer ton amour en épousant ton mari!.. Aveugle! tu l'as épousé pour te rapprocher de moi, et tu ne te doutais même pas du sentiment qui te faisait agir. Crois-tu que je n'aie pas lutté, moi aussi, depuis ton retour? J'ai tout fait pour vaincre la passion que ta vue a rallumée en moi! Je n'ai pas pu, je suis vaincu; à présent, je cède,.. je t'aime!..

Odette était là, blanche, les yeux brillans, secouée par un frisson nerveux. Elle voyait l'abîme : il se creusait là, devant elle. C'était fini. Le crime la prenait. Elle ferma les yeux. Claude ouvrit les bras; alors elle se redressa dans un mouvement de fierté superbe.

— Lâche! lâche! dit-elle deux fois.

Claude avança; elle étendit la main pour se défendre.

— Lâche! dit-elle encore.

Il la touchait presque; alors, ardemment, il répéta :

— Je t'aime! — Elle ne répondit rien et se laissa glisser dans les bras de Claude, éperdue et folle. . . . . .

. . . . . .

Elle était seule dans le wagon. Elle avait quitté Léry comme elle y était arrivée, sans donner d'autre explication que son caprice. Et elle retournait à Paris, et, comme l'avant-veille, les idées se pressaient, tumultueuses, dans son cerveau troublé. Le crime était commis, soit; elle l'acceptait. Maintenant elle se cherchait des excuses, et des lambeaux de ses lectures lui venaient, de ces lectures autorisées, conseillées par son père. Était-ce même un crime qu'elle commettait? Un bien grand mot! « La créature humaine est condamnée à suivre son instinct... » Qui disait cela? Darwin. « La volonté n'est rien contre la nature. » Qui disait cela? Spencer. « La sincérité du sentiment efface la faute. » Qui disait cela? Jean-Jacques. Ainsi, ceux-là qu'elle considérait comme ses maîtres la justifiaient. Pourquoi se condamnerait-elle? Elle aimait... Eh bien! elle aimait. Après? Elle avait lutté, résisté, combattu; sa conscience pouvait être en repos. Et elle accumulait les raisonnemens sur les raisonnemens pour se prouver qu'elle était excusable. Elle n'était responsable que vis-à-vis d'elle-même. Eh bien! elle s'absolvait. On ne résiste pas à la passion. Depuis que le monde est monde, la créature humaine est vaincue dans cet éternel combat entre le bien et le mal. Somme toute, elle le savait. Son père le lui enseignait jadis : après la vie, il n'y a plus rien. Il n'y a pas de juge terrible qui châtie ou récompense. Après la vie, c'est le néant. Et avant d'arriver à ce néant, but inévitable de toutes choses, elle n'aurait donc

pas vécu! Allons donc! Elle voulait vivre de cet amour qui la brûlait. Pour éviter tout malheur, il lui suffisait d'être prudente; personne ne les soupçonnerait. Donc rien à craindre. La pensée de Germaine traversa son esprit. Alors elle eut réellement peur. Germaine la mépriserait! Des larmes brillèrent dans les yeux d'Odette. Au milieu de l'immense naufrage de son honneur, un sentiment surnageait : sa tendresse pour sa sœur. Germaine la mépriserait! Mais alors elle était donc méprisable?

Et cette créature, née bonne, mais viciée par l'éducation mauvaise, corrompue par le matérialisme brutal, éclata en sanglots. Puis, lorsque ses pleurs eurent coulé, elle revint à Germaine, discutant avec elle-même, se répétant les mêmes sophismes pour bien se prouver qu'elle n'était pas coupable. Elle ne sentait pas que la pensée de Germaine, c'était sa conscience! Oui, sa sœur la mépriserait, mais seulement à cause de ses idées absurdes de catholicisme. Le jugement de Germaine serait dicté par la croyance religieuse, c'est-à-dire par la superstition. Il ne fallait pas en tenir compte. Un être intelligent n'écoute que sa raison. Or la sienne lui disait que, lorsqu'on a fait ce qu'on peut, on a fait ce qu'on doit. Et elle se plaisait à croire en sa raison pour s'absoudre, sans se rappeler que, l'avant-veille, elle invoquait cette même raison pour se condamner.

Elle ne voyait plus clair; désormais c'était fini. Tout entière à sa passion, comme Phèdre, elle ignorait, cette malheureuse, que toute créature, si bas qu'elle soit, si incrédule qu'elle soit, possède en elle un juge terrible. Une heure viendrait où la lueur de sa conscience l'illuminerait; et dès lors elle serait perdue à ses propres yeux comme elle l'était déjà aux yeux de celui qui voit tout. Quoi qu'elle fît, elle n'arracherait pas cette robe de Nessus qui la rongerait vivante!

V.

— Oui, monsieur, continua Mme Descoutures en s'adressant à M. David, j'étais si admirablement belle à dix-sept ans que je faisais émeute! Et même je me souviens fort bien de ceci : le dimanche, quand les paysans avaient bien travaillé pendant la semaine, mon père me plaçait dans un fauteuil derrière la grille; on allait chercher ces paysans, et ils me regardaient. J'ai tant de cachet!

— Et puis après? demanda Gerbier.

— Cela leur suffisait, monsieur! Ils me voyaient, et ils se trouvaient récompensés.

— En voilà des paysans qui étaient naïfs! s'écria le sculpteur. La candeur des champs! Quant à M. votre père, il faut lui rendre cette justice : ce devait être un malin.

Corinne rougit d'indignation. Elle voulut foudroyer Gerbier de son mépris: mais en vain : celui-ci causait déjà dans un autre groupe, ne laissant comme victime à Corinne que M. David, un banquier plusieurs fois millionnaire.

Ceci se passait chez Mme Descoutures, six semaines plus tard. Juin commençait, et malgré quelques fenêtres laissées ouvertes çà et là, il faisait chaud dans les deux salons où se pressaient les invités. Lavignerie, absorbé par une partie d'échecs, ne prenait aucune part à la conversation; Germaine, immobile et rêveuse, répondait distraitement de la tête aux rares questions qu'on lui adressait. Seule, Odette causait avec animation, pendant que Claude se tenait dans un groupe d'artistes avec Gerbier. Paul et Mme Sirvin n'étaient pas venus.

— A propos, chère madame, dit tout à coup Mme Bricourt à Odette, est-ce que M. Frager est souffrant?

— Nullement, chère madame.

— Oh ! tant mieux... Je craignais, vous comprenez?.. comme on ne le voit plus nulle part...

Ce n'était pas la première fois qu'on parlait ainsi à Odette. Depuis quelque temps, on commençait à remarquer qu'elle se montrait partout sans son mari, mais avec son beau-père. Sa réponse ne variait jamais. Paul travaillait beaucoup, et Mme Sirvin, un peu souffrante elle-même, tenait compagnie à son fils. La vénérable Mme Bricourt n'eut pas le loisir de pousser ses investigations plus loin. La voix de Gerbier éclata comme un fusil. Il était en train de « faire poser, » comme on dit, M. Amable Bricourt en personne.

— Ah ! vous donnez dans le réalisme? Pardieu ! vous avez bien raison ! C'est l'art vrai, le grand art ! Et puis vous comprenez que l'idéal a fait son temps : on l'a remisé avec les tableaux d'Ingres et les chevaux violets de Delacroix. La vérité c'est l'ignoble. D'abord on rencontre beaucoup plus de gens qui vous comprennent ! Ainsi tenez;voyez monsieur (il montrait M. David)... eh bien, monsieur est un réaliste, j'en suis sûr...

Le banquier s'avança, et d'une voix doctorale, avec l'aplomb d'un niais sûr de ses millions :

— Je me fais gloire d'encourager les arts...

— Et vous avez bien tort, reprit Gerbier, de plus en plus animé. Ce qu'il faut, c'est décourager les artistes ! Ainsi les peintres : on leur donne tous les ans des boisseaux de commandes et de décorations. Combien y en a-t-il qui les méritent? Une quinzaine au plus. Le reste, des farceurs ! Ils se sont faits peintres parce qu'aujourd'hui la peinture rapporte plus gros que l'épicerie !

M. David aperçut un fauteuil vide à côté d'Odette et se hâta de

se couler près d'elle. Il l'avait demandée en mariage naguère. Maintenant il lui trouvait bien plus de « montant » (selon son expression triviale). C'était un homme mince, au visage chafouin, enrichi à la Bourse. Il était né à Bruges, et un beau jour il avait jugé amusant d'acheter un titre de comte. Depuis lors il se faisait appeler le comte David de Bruges, — par ses domestiques. Il parlait peu, s'imaginant sans doute que l'argent tient lieu de tout, même d'esprit, et il passait à travers le monde, suffisant, content de lui, sans s'apercevoir qu'on se moquait de ses prétentions nobiliaires et de son gonflement éternel. Depuis quelques semaines, il faisait une cour assidue à Odette, au grand agacement de Gerbier; aussi, lorsque le sculpteur le vit s'asseoir à côté de la jeune femme, il quitta sa place et vint se planter en face de lui :

— Vrai, dit-il, il faudra qu'un jour je fasse votre buste. Oh! ne craignez rien,.. je ne vous demanderai pas un sou : ce sera pour moi, pour le plaisir.

— Je paie toujours, répliqua le banquier, vexé. Tout le monde vous dira que le comte David...

— Ne fait jamais d'erreurs de compte! Je n'en doute pas.

Odette sourit. M. David devint rouge; il grommela :

— Ces artistes sont d'une impertinence!.. Je parlais de vous l'autre jour, monsieur Gerbier, en vous recommandant à l'un de mes amis; mais vous êtes si peu connu...

— Hélas! riposta modestement le sculpteur, tout le monde ne peut pas se faire son nom... comme vous!

Cette petite scène n'eut pas de suite. Odette se levait après avoir échangé un regard avec Claude. M. David retint un soupir en la voyant s'éloigner et se diriger vers Germaine.

— Viens-tu avec nous? demanda Mme Frager à sa sœur.

En ce moment Laviguerie cria : — Mat! — et se leva à son tour. Odette ajouta en prenant le bras de Germaine :

— Père a fini; donc tu es libre. Viens-tu?

Puis se penchant à l'oreille de sa sœur :

— A propos, comment va ta petite Lizzie?

— Elle va très bien, merci.

Les adieux s'échangèrent pendant que, sur un signe de son impérieuse épouse, M. Descoutures se précipitait vers l'antichambre. Il y eut dans les deux salons un peu de ce brouhaha qui suit le départ de plusieurs personnes. M. David avait disparu, lui aussi. Odette n'étant plus là, pourquoi serait-il demeuré? Il ne resta que sept ou huit des invités.

— Mme Frager devient tous les jours plus jolie, s'écria Amable Bricourt en se tordant la moustache.

— Oh ! les reproches qu'on peut lui adresser ne portent pas sur sa laideur ! répliqua sa vénérable mère en souriant mielleusement. Mais la beauté ne suffit pas.

— Est-ce qu'il y a quelque chose ? demanda vivement une dame avec une joyeuse curiosité.

Cette phrase bête : « Est-ce qu'il y a quelque chose ? » suffit à arrêter les petites conversations particulières. Rien ne vaut de bonnes médisances modulées comme il convient.

— Je ne sais rien, moi, dit Corinne.

Et elle ajouta cette phrase adorablement perfide :

— Mais répétez-nous tout ce qu'on raconte, chère madame. Quand ce ne serait que pour me donner une occasion de défendre ma chère Odette !

La vénérable Mme Bricourt prit la pose la plus naturelle, et de ce ton doux qui lui était familier :

— On a tort de la calomnier. C'est une très honnête femme. Moi, d'abord, je me méfie toujours des gens qui disent du mal des autres. Odette sort beaucoup avec son beau-père ? Quoi de plus naturel, en somme ? Vraiment il faut être bien méchant pour y voir du mal. M. Frager travaille énormément ; je sais ce que c'est, moi, qui ai eu souvent devant les yeux l'admirable exemple de mon fils. Aussi je trouve tout simple qu'Odette se fasse accompagner par M. Sirvin. Certes, on a fait des rapprochemens bizarres... Le monde a si mauvaise langue ! On se demande comment elle peut dépenser tant d'argent. Car enfin ils n'ont qu'une médiocre fortune, les Frager, et Odette est d'une élégance !.. voilà ce qu'on dit. Moi je proteste avec indignation. Mais on me répond que partout, dans les bals, dans les soirées, à l'Opéra ou à la Comédie française, on rencontre le beau-père et la belle-fille souvent seuls... Ce sont des calomnies, je le répète : Odette est une très honnête femme.

Une comédienne de talent eût envié l'art exquis avec lequel fut débitée cette petite tirade. La vénérable Mme Bricourt se gardait bien d'enfiler toutes ses perfidies sur le même ton mielleux. Oh ! non. Elle soulignait, elle atténuait, donnant de la valeur aux mots par un geste, par une inclinaison de tête.

— C'est une infamie ! s'écria Mme de Smarte, une amie d'Odette. Je réponds d'elle comme de moi-même.

— Sans doute, c'est une infamie. Aussi notre devoir à nous, qui sommes les amies, les meilleures amies d'Odette, c'est de nier toutes ces méchancetés-là, d'atténuer au besoin ce que les allures de cette chère enfant ont peut-être d'un peu excentrique. Cela tient à son éducation particulière. Ce n'est pas de sa faute.

L'humble M. Descoutures était en proie depuis quelques instans à un malaise évident. Deux ou trois fois il toussa timidement,

comme s'il allait prendre la parole. Sa profonde affection pour Laviguerie lui faisait sentir toute l'infamie de ce qu'on débitait devant lui. Mais dès qu'il ouvrait la bouche, un regard courroucé de sa femme le clouait muet sur son fauteuil. Il ressemblait assez bien à un de ces insectes que l'entomologiste pique au fond de sa boîte : l'insecte infortuné a beau se démener et remuer les pattes, il n'arrive pas plus à se délivrer que le pauvre M. Descoutures n'arrivait à parler.

Mme Bricourt se levait pour partir. Amable se précipita sur le châle de sa mère pour le lui donner. La vénérable dame le contempla avec des yeux mouillés, d'un air de dire :

— Voyez comme il me soigne ! Ah ! quelle noble nature !

Là-dessus elle embrassa Corinne et fit un gracieux signe de tête à tout le monde. Mais, avant de sortir du salon, elle lança sa flèche du Parthe, soigneusement aiguisée :

— Du reste il est bien facile de répondre à toutes les insinuations perfides, dit-elle. M. Sirvin a toujours beaucoup aimé Odette : c'est lui qui a désiré le mariage; c'est lui qui a doté son beau-fils... le grand maître a fait les premières avances... Il tenait beaucoup à cette union. Mais je m'attarde à causer... Au revoir, chère enfant.

Elle embrassa de nouveau Corinne et disparut, suivie des autres personnes présentes. Quand il fut seul avec sa femme, M. Descoutures voulut lui glisser quelques phrases de reproche. Elle ne daigna même pas répondre et se retira « dans ses appartemens; » elle affectionnait cette locution empruntée au répertoire classique. D'ailleurs elle voyait poindre sa vengeance et elle avait besoin de la savourer à l'avance !

Cependant Laviguerie et Germaine revenaient lentement vers le quai Voltaire. Le savant commençait-il à comprendre le caractère de sa fille aînée? Le fait est que son affection pour elle augmentait chaque jour sans qu'il s'en doutât. Il sentait bien que l'ardeur de passion qui couvait en elle s'usait en actes de bonté et de dévoûment. Il en avait eu une preuve quelques semaines auparavant : c'est ce qu'il appelait l'histoire de la petite Lizzie. Voici cette histoire.

Un matin d'avril, Mme Descoutures proposa à Germaine de l'accompagner dans une visite aux environs de Paris. Elle allait voir une de ses anciennes amies qui habitait la ville de Clermont, dans l'Oise. C'est à peine un voyage. Clermont est un peu plus loin que Versailles, voilà tout. Elles partirent bien emmitouflées dans leurs fourrures : mais leurs toilettes ne se ressemblaient guère. Germaine, en noir, ne se faisait remarquer que par sa beauté et son charme; Corinne, elle, outre sa robe, voyante comme celles qu'elle portait d'habitude, arborait un chapeau invraisemblable avec des plumes énormes.

Tant qu'elles furent dans le wagon, tout alla bien. Les voyageurs sourirent discrètement, et ce fut tout : mais en arrivant à Clermont, les sourires tournèrent à l'indiscrétion. Corinne ayant voulu faire la route à pied de la gare chez son amie, les Clermontois et les Clermontoises se retournèrent bientôt, montrant du doigt Mme Descoutures. Avec sa grande taille, ses fourrures qui la grossissaient, sa robe aux couleurs crues et son chapeau absurde, elle ressemblait assez bien à une caricature. Des groupes se formèrent; les commères s'assirent sur le pas de leurs portes; au bout d'un quart d heure, on ne parlait dans la ville que de l'étrangère. Germaine, un peu gênée, marchait la tête inclinée, tandis que Mme Descoutures jouissait naïvement de ce qu'elle appelait son triomphe. Comme on la regardait! comme on l'admirait!

Elles passaient en ce moment devant l'ancien château de Clermont, qui sert maintenant de prison aux femmes condamnées et détenues, et à mesure qu'elles suivaient ces larges bâtimens sombres, elles entendaient des chants plaintifs et doux. D'instinct, Germaine s'arrêta. On eût dit qu'on célébrait là dedans une messe des morts. La jeune fille fit quelques pas encore et aperçut la porte d'entrée; alors elle écouta de nouveau, et une voix de femme, pure, fraîche, au timbre d'or, chanta un *De Profundis* sur le rythme lent et grave de l'église. Un gardien fumait tranquillement sa pipe devant la porte.

— Pourquoi chante-t-on ainsi? lui demanda-t-elle.

— C'est une détenue qui est morte, madame, répliqua le gardien en ôtant poliment son bonnet.

Germaine frissonna; elle dit : — Morte? oh! tant mieux. Elle est délivrée. — Et, après un court silence, elle ajouta : — Comme ce doit être triste de mourir dans une prison!

Le gardien hocha la tête. Cette idée ne lui était jamais venue. Machinalement, il retira sa pipe de sa bouche et murmura d'un ton sérieux : — C'est vrai.

Corinne, elle, piaffait sur place. Cette Germaine était folle de converser avec un argousin! Elle n'y tint plus :

— Dépêchons-nous, chère enfant. J'ai froid.

— Donnez-moi encore un instant, répliqua-t-elle.

Elle écoutait toujours la voix d'or qui résonnait derrière les murs gris de la chapelle, la voix d'une autre détenue sans doute, priant pour celle-là qui venait de succomber. Était-il possible qu'une criminelle mît tant d'âme dans ce chant ailé qui montait vers le ciel!

— Quel était le crime de cette pauvre morte? demanda Germaine plus bas au gardien.

— Elle avait tué son amant par jalousie, madame. Le plus triste, c'est qu'elle a un enfant, une petite fille. Elle a demandé à la voir avant de passer.

En ce moment, la porte de la chapelle s'ouvrit; un prêtre, avec le surplis blanc et l'étole noire, parut, suivi de deux enfans de chœur, et précédant le cercueil couvert d'une robe de religieuse. La mort efface tout. La criminelle s'en allait à sa dernière demeure avec le vêtement gris des saintes. Derrière, une petite fille de huit ans, pâle, chétive, brune, avec de grands yeux noirs pleins de larmes. Le convoi traversa la cour et se rapprocha de la porte. Corinne fit la moue :

— Est-ce que vous trouvez cela gai, vous? dit-elle.

— Ayez l'obligeance d'aller sans moi chez votre amie, répliqua Germaine. Je vous retrouverai à la gare dans une heure.

— Vous me quittez?

— Oui.

— Où allez-vous?

— J'accompagne cette mère et cette fille, qui sont seules.

Et, sans attendre la réponse de Corinne, Germaine s'approcha de l'enfant, se pencha vers elle, l'embrassa et, lui prenant la main, elle se mit à suivre le convoi de la criminelle à travers les rues de Clermont jusqu'au cimetière. Le prêtre avait tout remarqué. Lorsque la cérémonie fut terminée, il vint à Germaine :

— Vous êtes bonne, madame, dit-il. Dieu vous bénira.

— Monsieur l'abbé, puis-je me charger de cette enfant?

— Quoi! vous voulez?.. vous consentiriez? Mais...

— Y a-t-il une difficulté? Est-ce qu'elle a une famille?

— Hélas! non, madame. Ces pauvres petits êtres sont seuls au monde. Je suis sûr qu'on ne vous la refusera pas, car si vous ne vous en chargiez point, on la mettrait dans un hospice. Mais peut-être feriez-vous bien de réfléchir avant de prendre une pareille décision, de consulter M. votre mari...

— Je suis jeune fille, monsieur l'abbé; je m'appelle Mlle Germaine Laviguerie. Mon père est M. Laviguerie, que vous connaissez de nom... (le prêtre eut un mouvement brusque); il est bon et me laissera faire ce que je veux. D'ailleurs je possède une fortune personnelle, et mon intention est d'adopter cette enfant afin de l'élever dans mes idées,.. qui sont les vôtres.

Le prêtre s'inclina. Il comprenait toute l'élévation d'âme de cette noble fille. L'enfant, elle, restait les yeux fixés sur cette tombe fraîchement fermée. Sa douleur avait quelque chose de sombre. On eût dit qu'elle concevait la mort. Germaine lui reprit la main, et de sa voix douce : — Veux-tu venir avec moi, mon enfant?

Sans hésiter, l'enfant répondit : Oui.

Hélas! l'aumônier de la prison disait vrai. On n'attache guère d'importance à ces épaves humaines. On se contente de s'enquérir de l'honorabilité de ceux qui les recueillent, et le nom illustre

de Laviguerie eût levé tous les obstacles, s'il y en avait eu. Une autorisation du directeur de la prison, un certificat du maire suffirent. Il n'en fallut pas davantage : Germaine avait une fille. Tout cela prit deux bonnes heures; le train allait repartir quand Mlle Laviguerie arriva à la gare, où Mme Descoutures l'attendait. Lorsque Germaine lui raconta ce qui se passait, Corinne fut stupéfaite; mais sa stupeur ne tarda pas à s'épancher en bavardages bruyans et inutiles :

— Mais vous êtes folle, ma chère enfant! Est-ce qu'on a jamais vu une chose pareille? Vous charger d'une petite vagabonde à votre âge! Je voudrais bien voir la figure de votre père quand vous rentrerez!..

Mais Germaine ne l'écoutait déjà plus. Elle causait avec l'enfant, qui restait enfoncée dans son mutisme et sa tristesse :

— Comment t'appelles-tu?

— Élisabeth.

— Où vivais-tu depuis qu'on t'avait séparée de ta mère?

— A l'hospice.

— Eh bien, mon enfant, tu n'y retourneras plus. Tu vas demeurer avec moi, et je serai ta mère.

Élisabeth, — ou Lizzie, comme on l'appela dès lors, — regarda Germaine et s'accrocha après sa robe; ses larmes cessèrent; un sourire pâle et doux flotta sur ses lèvres. L'enfant acceptait l'adoption offerte par la vierge.

Corinne se trompait. Laviguerie ne fit aucune observation. Il s'attendait à tout de Germaine. Sur le premier moment néanmoins il trouva l'aventure un peu raide. On n'est pas toujours flatté de recueillir chez soi la fille d'une femme qui a assassiné! Mais le savant se mit vite au-dessus du préjugé, et même il estima bientôt que l'épreuve était curieuse à tenter.

— Alors tu comptes élever cette petite? dit-il à Germaine.

— Oui, à moins que vous n'y voyiez un inconvénient.

— Oh! je n'en vois aucun. Mais enfin,.. tu peux te marier...

— Vous savez bien, mon père, que je ne me marierai jamais.

Laviguerie haussa les épaules. Odette aussi disait cela, naguère, et néanmoins elle s'était mariée. Il rentra dans son cabinet de travail, en songeant que la philosophie est plus facile à étudier que le cœur féminin, et que les femmes sont quelquefois de petits animaux bien incompréhensibles. Cependant ce n'était pas une idée en l'air, chez lui, car quelques semaines plus tard, le lendemain de la soirée chez Mme Descoutures, il se présenta chez sa fille.

— Je ne te dérange pas, mon enfant? dit-il.

— Vous ne me dérangez jamais, mon père.

— C'est que j'ai besoin de causer à mon aise avec toi, chère fille.

Germaine ne cacha pas son étonnement; le savant ne l'avait pas habituée à des expressions aussi affectueuses. De vrai, Laviguerie était gêné. Il se rappelait la confidence qu'il faisait jadis à M. Descoutures, et il s'avouait tout bas que l'événement trompait son attente. Il reprit après un silence :

— Je te dois un aveu, ma chère Germaine. Lorsque tu es revenue de Naples et que ta sœur s'est mariée, j'ai eu de mauvaises pensées à ton égard. Tu peux me les pardonner; elles se sont dissipées. La seule excuse que j'invoque, c'est que je ne te connaissais pas. Ma préférence pour ta sœur s'expliquait naturellement puisqu'elle vivait auprès de moi depuis son enfance. Cette préférence n'existe plus, tu peux en être sûre, et aujourd'hui, ma chère fille, je vous fais à toutes deux une place égale dans mon cœur.

Germaine, touchée, embrassa son père. Laviguerie continua :

— Je t'ai bien étudiée : pour certains motifs que je ne puis te dire, je concevais des craintes sur ton caractère. Je me trompais; tu es l'une des meilleures créatures que je connaisse. Aussi je ne te cache pas que je suis pris souvent de remords, quand je pense à toi. Je n'ai pas rempli tous mes devoirs : il est temps aujourd'hui que je m'occupe de ton avenir; car enfin, je vieillis, je peux mourir un jour ou l'autre, et...

— Oh! je vous en prie, ne parlons point de cela.

— Parlons-en, au contraire. Avec les idées que tu as, tu ne juges pas la mort au même point de vue que moi. C'est l'anéantissement, donc le repos. Pourquoi en aurais-je peur? Mais revenons à ce qui te concerne. Est-ce bien sérieusement que tu m'as déclaré un jour ne pas vouloir te marier?

— Très sérieusement.

— Tu me fais beaucoup de peine, ma chère fille.

— Mon père...

— Crois-moi, le vrai rôle de la femme ici-bas est d'avoir un mari, d'être mère de famille. Malgré tes idées religieuses, tu es trop raisonnable pour vouloir mener dans le monde l'existence du cloître; et cependant la vie que tu t'es faite y ressemble furieusement! Ne m'interromps pas encore; laisse-moi finir. Je serais très heureux, beaucoup plus heureux que tu ne peux croire, si tu te mariais.

Cette insistance de son père commençait à effrayer Germaine. Qu'est-ce que cela signifiait? Et pourquoi parlait-il avec tant de chaleur sur ce sujet?

— Quelle objection aurais-tu à m'avancer? poursuivit le philosophe. Je n'en vois pas une. Tu es jeune, tu es belle, tu es riche. J'aime à croire que tu n'invoqueras pas la belle passion dont tu t'es prise pour cette petite Lizzie. D'ailleurs rien ne t'obligerait à te séparer d'elle.

— Mais, mon père, dit Germaine en souriant, pour se marier, il faut un mari, et personne ne m'a encore demandée.

— Tu te trompes.

Germaine se troubla. Tant qu'elle croyait à une idée passagère, ou simplement à un projet vague, elle espérait se tirer d'embarras en se réservant le temps de choisir. Mais la situation s'aggravait. Son père allait discuter, lutter avec elle, et qui sait? lui poser des questions qui la toucheraient au cœur.

— Ce matin même, un jeune homme que j'aime et que j'estime a sollicité l'honneur de t'épouser. Je ne te cache pas que sa démarche m'a causé un grand plaisir : c'est un parti en tous points digne de toi, et tel que tu ne pourras pas répondre par un refus. D'ailleurs, je te l'ai dit, tu me chagrinerais infiniment et tu ne voudras pas me causer une douleur que tu peux si aisément m'épargner. Au surplus, quand je t'aurai nommé...

— Ne me le nommez pas, mon cher père, répondit Germaine en se levant. Je suis forcée de refuser.

— Mais enfin, pourquoi? Après le langage que je t'ai tenu, tu ne peux pas répondre ainsi sans raison. Pourquoi?

— Parce que,.. quels que soient les mérites du fiancé que vous me présenteriez, il me serait impossible de l'aimer.

Le savant regarda sa fille bien en face; puis, très doucement :

— Tu en aimes un autre?

— Oui.

Laviguerie sourit :

— Pourquoi ne pas me l'avoir dit plus tôt? Me prends-tu donc pour un père barbare? Ton bonheur avant tout. Je suis sûr d'avance que ton choix est bon. Ainsi tu peux avoir toute confiance, et me nommer celui dont tu veux faire mon fils.

Germaine pâlit encore. Elle baissa la voix :

— A quoi bon vous le nommer? Je ne peux pas l'épouser.

— Il ne t'aime pas?

— Il n'est pas libre.

— Il est marié? Oui?.. O ma pauvre enfant! mais où l'as-tu connu? Ici? en Italie?

— Ne me demandez rien, je vous en supplie, au nom même de cette affection que vous me témoignez. Ne voyez-vous pas que ce sujet m'est cruel? Laissez-moi rester fille, laissez-moi ne pas vous quitter. Est-ce que je vous déplais, que vous vouliez à toute force m'éloigner de votre maison?..

Elle ne put continuer. Les larmes l'étouffaient. Laviguerie la prit dans ses bras, et avec une réelle tendresse :

— Pleure, chère fille, va, les larmes font du bien. Tu souffres?

— Ne vous occupez pas de moi; ma souffrance passera; puis ne sommes-nous pas créés pour la connaître? Parlons d'autre chose. Odette m'a écrit un petit mot ce matin. Elle demande que nous allions dîner demain avec elle. J'ai accepté en votre nom et au mien.

— Tu as bien fait. D'autant que je te reprocherai de négliger un peu ta sœur depuis quelque temps. J'ai même cru que quelqu'un te déplaisait dans la maison, ou Sirvin, ou ton beau-frère...

Il s'arrêta. Germaine avait la pâleur et l'immobilité du marbre. Les savans ne sont guère perspicaces d'habitude; mais la souffrance de la jeune fille criait la vérité. Il comprit.

— C'est Paul que tu aimes? dit-il très bas.

— Oui.

— Tu l'avais connu en Italie?

— Oui.

Laviguerie se rappela tout, et l'arrivée de Germaine, le jour même où Paul demandait la main d'Odette, et le silence gardé par la sœur aînée pour ne pas empêcher l'union de sa sœur cadette. Il savait qu'un mot de Germaine aurait tout arrêté, car jamais Odette n'eût consenti à faire le malheur de celle qu'elle chérissait si tendrement. Alors, bien des choses lui apparurent nettes et claires. Il comprit pourquoi la jeune fille menait cette existence d'une active sœur de charité vivant dans le monde, pourquoi elle visitait les pauvres et les souffrans, pourquoi elle veillait tard dans la nuit pour coudre d'humbles vêtemens, pourquoi elle recueillait une enfant abandonnée. Autant de tâches ingrates qu'elle s'imposait pour étouffer sa passion. Et il avait prédit la honte à cette noble créature qui endurait son martyre en souriant! Il se demanda où elle puisait tant de force, et en même temps une immense pitié mêlée à un immense respect emplit son cœur.

— Ma fille, dit-il gravement, je vous demande pardon.

Germaine jeta un cri et tomba dans les bras de son père.

Laviguerie sentit qu'elle voulait être seule et sortit, troublé jusqu'au plus profond de son être par cette pensée que la foi religieuse suffisait à donner tant de faiblesse à la passion et tant de puissance à la vertu.

VI.

Une nuit, Gerbier ne pouvant dormir, sauta à bas de son lit et s'habilla rapidement. Le sculpteur souffrait souvent de ces migraines atroces qui serrent le crâne dans un étau. Il ouvrit doucement la porte de sa petite chambre afin de descendre au jardin. Comme il mettait le pied sur la première marche, il entendit monter : étonné, il se pencha. C'était Claude qui s'avançait craintivement; le sculp-

teur l'aperçut, à la lueur de la lune qui éclairait la cage de l'escalier, s'arrêtant, écoutant, comme s'il eût redouté d'être surpris. Lorsque Claude eut disparu, Gerbier descendit à son tour, se demandant pourquoi son ami, qui occupait le premier étage, montait au second, occupé par Paul et sa femme. Un instant, il eut l'idée d'aller s'enquérir si le jeune homme n'était pas souffrant. Mais il craignit que sa présence ne fût importune, et il gagna le jardin. Il entrait dans la grande allée du milieu, lorsqu'il vit, au second étage, les fenêtres d'Odette éclairées : la jalousie était entr'ouverte. Il demeura immobile, comme hébété. Il venait de distinguer deux ombres enlacées, se détachant sur la blancheur transparente des rideaux. Le beau-père était l'amant de la belle-fille !

Le coup fut si rude que le malheureux se laissa choir sur un pan de gazon. Puis il se releva, irrité contre lui qui croyait à une semblable infamie. C'était impossible. Il avait mal vu. Cependant c'était bien Claude, Claude qu'il avait surpris, trois minutes auparavant, montant chez sa maîtresse ! Gerbier marcha jusqu'à un banc, chancelant comme un homme ivre. Là il s'assit. Le peintre était l'amant d'Odette ! Comme dans un éclair il entrevit tout ce qui se passait depuis deux mois ; il pensa à ces sorties fréquentes des deux complices ; depuis deux mois Claude ne travaillait plus. Il entrait dans son atelier, furetait dans tous les coins, faisait sa palette, puis c'était tout ; il posait bientôt ses brosses, et restait oisif comme si, la tête vide ou la main lourde, il eût senti l'impossibilité de penser. Gerbier avait cru jusque-là à l'un de ces découragemens si fréquens chez les artistes et qui tuent pour un moment en eux la flamme divine de l'inspiration. Mais maintenant tout s'expliquait pour lui. Le peintre était saisi par une passion terrible qui détruisait à la fois et son génie, et son honneur : son honneur, puisqu'il trahissait honteusement les devoirs les plus sacrés..

Gerbier réfléchit longuement, cruellement. Il songea à Éliane, cette noble femme atteinte en plein cœur. Que deviendrait-elle si elle apprenait jamais la vérité? Que deviendrait Paul? Et l'auteur de ces désastres à venir, c'était Claude ! c'est-à-dire son ami le plus cher, l'homme qu'il mettait par-dessus tous les autres ! celui dont il était fier au point de s'enorgueillir naïvement de ses triomphes ! Il sentit en lui-même un profond affaissement ; quelque chose était cassé dans son cœur ; il remonta dans sa chambre, ouvrit sa fenêtre et s'accouda au rebord de fer. Il resta là de longues heures, au matin il se coucha ; à peine dormit-il trois ou quatre heures d'un sommeil lourd. Au réveil, sa résolution était prise ; il savait ce qu'il devait faire. Un jour ou l'autre le drame éclaterait : il en était sûr. Qui sait même si Éliane ne soupçonnait pas quelque chose déjà? Gerbier se souvint du visage pâle, des traits tirés de

Mme Sirvin. La matinée s'écoula; il déjeuna dehors et ne rentra qu'à une heure du soir. Alors, prenant un parti, il alla droit à l'atelier. Claude s'y trouvait; il contemplait non sans tristesse le tableau de la Danaé, abandonné depuis que son crime le tenait. Il tourna la tête en entendant le pas du sculpteur et lui tendit la main.

— Claude, dit Gerbier, sans prendre la main de son ami, sois moins imprudent quand tu montes la nuit chez ta belle-fille. D'autres peuvent te voir, puisque je t'ai vu.

Le peintre se leva violemment, regardant Gerbier avec des yeux épouvantés. Il allait parler, celui-ci l'arrêta du geste :

— Je n'ai pas le droit de te juger, continua-t-il avec une tristesse navrante. Tu as été bon et généreux. Je mourais de faim, tu m'as recueilli; j'étais perdu de dettes, tu m'as donné de l'argent; depuis dix ans, je mange ton pain, je dors sous ton toit, je vis de ta vie. Il y a donc entre nous deux un lien intime que je ne peux pas briser.

Il s'avança vers Claude, qui écoutait, la tête baissée, sans même chercher à se défendre; cette fois, il lui prit la main :

— C'est bien mal ce que tu as fait, mon pauvre ami.

Claude se leva brusquement, et avec violence :

— Eh bien, oui, c'est mal; je te trouve même indulgent. J'ai commis un crime, voilà mon avis! Mais tu ne sais pas,.. tu ne peux savoir... Je la connaissais avant son mariage; nous nous étions aimés. Est-ce sa faute, est-ce la mienne, si la passion s'est rallumée en nous?

— Ne cherche pas une excuse. En vérité, tu n'en as pas une! Elle et toi, vous avez roulé à l'abîme comme si vous n'aviez ni conscience, ni remords! Ah! vous vous étiez connus avant le mariage, et tu invoques cette raison, et tu la crois bonne! Alors, si elle t'aimait, pourquoi a-t-elle épousé Paul? Si tu l'aimais, pourquoi y as-tu consenti? Plus je réfléchis, moins je comprends. La seule chose que je voie, c'est que tu t'es déshonoré. Je ne te juge pas, je le répète; mais je voudrais t'ouvrir les yeux, je voudrais que tu visses clair.

Il prit Claude dans ses bras, comme un enfant.

— Il faut que tu partes ou qu'elle parte! Je t'en supplie, ne me refuse pas; souviens-toi que je suis ton ami, ton frère. En rompant cette liaison infâme, tu n'effaces point le passé, mais au moins tu préserves l'avenir. Pense à la noble créature qui est ta femme; elle eût pardonné une trahison vulgaire, mais elle ne survivrait pas au désespoir d'être forcée de te mépriser. Tu es tout pour elle, la vivante incarnation du génie et de l'amour; elle t'a mis sur un piédestal : ne l'oblige pas à renverser sa statue! Ce n'est pas seulement pour elle que je te parle ainsi, c'est encore pour toi. Éliane, c'est la moitié de ton talent. Depuis qu'elle est ta femme, tu n'as fait

que des chefs-d'œuvre, et maintenant que tu lui échappes... regarde! Tu ne travailles plus; en deux mois, tu as bâclé un coin de ton tableau... Ça n'existe pas! Mais pourquoi m'adresser à ton intérêt? c'est à ton cœur que je frappe : tu es bon, tu ne voudrais pas torturer la créature qui t'aime uniquement, qui t'adore à l'égal d'un dieu, à qui tu n'as rien à reprocher! Tu es bon, tu me comprends, tu vas me répondre que tu secoueras cette chaîne odieuse, n'est-ce pas, Claude? n'est-ce pas, mon ami? n'est-ce pas mon frère ?

Sirvin était immobile, la tête courbée, il s'était débarrassé doucement de l'étreinte de Gerbier; assis sur un pliant, il écoutait sans entendre, l'œil sombre, presque impatient d'en finir. Le sculpteur devina que paroles, supplications, reproches, restaient inutiles. Alors il eut de nouveau un geste de colère; il s'approcha du buste, arracha brusquement les linges mouillés qui l'enveloppaient, et, grave, contempla son œuvre, les sourcils froncés. Peu à peu ses traits se détendirent, et des larmes brillèrent dans ses yeux.

— Oui, c'est beau ça, dit-il. Je t'aimais, Claude; j'avais mis là-dedans tout mon talent et toute mon âme. Je te faisais comme je te voyais. Je cherchais à prendre la nature en toi, à saisir ton cœur sur ton visage, et je travaillais joyeux, croyant pétrir un chef-d'œuvre... Il y a tout dans cette terre grise sortie vivante de mes doigts... Ton génie, ton regard d'aigle, ton cœur ardent... Oui, c'est un chef-d'œuvre; mais j'y ai mis de la bonté,.. le chef-d'œuvre ment! tu n'es pas bon!

Rageusement, il enfonça ses doigts dans la terre glaise humide, l'arrachant par lambeaux, détruisant son ouvrage, et quand il eut rendu l'argile informe, pétrissant la terre à pleines mains, il reprit violemment, d'un ton saccadé, en lançant au hasard les boules de glaise à travers l'atelier :

— Fini! fini! Tu es un homme à la mer! Je te croyais de la grandeur, tu n'en as plus. Je te croyais du génie, tu n'en as plus. Les grands génies sont bons; toi, tu es un méchant, un pervers, sans force et sans volonté. Il y a eu un Claude Sirvin que j'ai connu et que j'ai aimé; celui-là est mort. Adieu, mon pauvre Claude,.. te voilà enterré!.. Envolé, disparu, Claude Sirvin! Encore un qui n'aura donné que des espérances et se sera écroulé sur lui-même à l'heure où l'on tient ses promesses d'artiste!.. Chien de buste! je t'aimais aussi, toi. Tu me représentais mon ami dans tout l'orgueil de sa force et de sa maturité. Chien de buste! me suis-je donné assez de mal!.. Fini, lui aussi, fini comme Claude!.. Ah! gueuse de vie!.. Trop d'aplomb!

Et il se mit à pleurer comme un enfant, silencieusement, dans un coin de l'atelier, pendant que Claude, vaincu par l'émotion, se

précipitait au dehors. Le peintre fit quelques pas à travers les allées du jardin; les paroles de Gerbier retentissaient à son oreille. Car c'était vrai tout ce que disait le sculpteur. Cette odieuse passion détruisait tout en lui! Son honneur? disparu. Son talent? atrophié. Il eut la vision d'Éliane mourant de désespoir; de Paul, le frappant à mort pour le châtier. Soit... Paul le tuerait, ce serait un dénoûment comme un autre. Au moins le danger couru mettait un peu de lumière dans toute cette boue!

La journée s'avançait. Claude se rappela que sa maîtresse l'attendrait au salon vers deux heures, comptant faire ensuite une promenade à pied dans le bois. Ce salon, très large, occupait une partie du premier étage, et donnait sur l'avenue par quatre hautes fenêtres. Pour éviter le soleil du mois de juin, on tenait toujours les rideaux épais soigneusement fermés. Il y faisait très sombre. A chaque extrémité de la pièce, deux grandes portes masquées par de vieilles tapisseries de Beauvais. L'une de ces portes conduisait à l'appartement d'Éliane; l'autre à une antichambre communiquant avec l'escalier intérieur de l'hôtel. C'est par celle-ci que Claude entra. Odette l'attendait.

— J'ai cru que tu ne viendrais pas et que je ne te verrais pas ce matin, dit-elle.

Il la saisit entre ses bras, et la serra longuement, collant ses lèvres aux lèvres de la jeune femme.

Elle se dégagea; puis étonnée :

— Qu'as-tu donc? on dirait que tu trembles?

— Oui, Gerbier nous a vus cette nuit.

— Gerbier!

— Mais ici je n'ai pas le temps de te raconter... J'aurais peur qu'on ne nous surprît...

Odette le vit troublé, ému, presque irrésolu :

— Tu m'aimes? demanda-t-elle.

En ce moment s'écarta la lourde draperie qui recouvrait la seconde porte, à l'autre extrémité du salon, et Éliane apparut. Claude répondit :

— Si je t'aime! Plus que mon honneur.

Éliane sortait de la grande clarté du dehors; l'obscurité l'aveuglait. Elle ne vit rien; mais elle entendit cette cruelle réponse, mais elle reconnut la voix. Alors elle jeta un cri, laissa retomber la draperie et disparut. Épouvantés, les deux amans s'éloignèrent l'un de l'autre. Qui avait poussé ce cri? Qui les avait vus? Ce fut Odette qui la première recouvra du sang-froid.

— Le salon est obscur, dit-elle à voix très basse. On ne nous a peut-être pas aperçus. Je m'échappe et je remonte chez moi.

— Je sors avec toi.

Ils traversèrent toute l'antichambre, sans oser se parler. Ils demeuraient interdits, angoissés, se demandant qui venait de surprendre leur criminel secret. Était-ce Éliane? était-ce Paul? Comme ils arrivaient sur l'escalier, ils virent celui-ci qui descendait.

— Bonjour, mon cher ami, dit-il au peintre.

Puis souriant à sa femme :

— Tu n'es pas prête pour ta promenade? J'ai envie de t'accompagner. Il fait si beau! Tu viendras me prendre chez ma mère. Je vais la voir. Sa santé m'inquiète.

Pauvre Éliane! elle était rentrée chez elle, écrasée. Quelle était cette femme à qui Claude disait : « Je t'aime plus que mon honneur? » Quelle pouvait bien être cette créature qui lui volait son bonheur? Pour la première fois de sa vie, elle sentit la haine se glisser dans son cœur. Une coquette, sans doute, une de ces folles qui s'éprennent de la gloire d'un homme, l'arrachant à son vrai bonheur, le disputant au travail. Elle avait été, elle, la femme qui féconde, la compagne dévouée, ardente au bien. Que de fois elle s'était enorgueillie de combattre victorieusement le découragement de l'artiste, ou de lui inspirer une idée qui devenait magistrale, exécutée par lui? Et soudainement tout cela s'écroulerait! Non, c'était impossible. Elle lutterait. Une épouse passionnément aimée conserve longtemps son empire. Elle n'adresserait pas un reproche à Claude; elle resterait la même, comme si elle ne savait rien: elle se ferait belle, coquette au besoin avec lui; elle voulait vaincre. Une pensée la torturait. Si elle avait vieilli? Si elle était moins belle? Alors elle s'approcha de la haute glace qui surmontait sa cheminée; elle se regarda, commençant ce terrible examen d'elle-même auquel tant de femmes se sont soumises en frémissant. Soudain on frappa à la porte.

— C'est moi, mère, dit Paul. Est-ce que je peux entrer?

Son fils!

— Entre, répondit Éliane.

Paul eut le cœur serré en voyant la pâleur de Mme Sirvin.

— J'ai à causer avec toi, dit-il, à causer sérieusement.

— De quoi, cher enfant?

Elle s'assit dans un fauteuil, indiquant un siège à son fils; mais il se mit à genoux devant elle, et l'embrassant câlinement :

— Tu es la plus jolie des mères et la plus intelligente des femmes, lui dit-il avec un demi-sourire; mais tu es aussi une ingrate.

— Moi!

— Oh! ne prends pas un air étonné : je sais ce que je dis. Te souviens-tu du temps que nous vivions seuls, tous les deux seuls? Eh bien, en ce temps-là, il m'aurait été impossible de rien te ca-

cher. Je te considérais autant comme une sœur que comme une mère. Je te confiais mes chagrins d'adolescent, et bien vite tu me consolais. Que de fois ton sourire a séché mes larmes! c'était mon rayon de soleil après la pluie. Aujourd'hui, c'est toi qui as un chagrin, et tu gardes le silence.

Paul tenait les mains de sa mère dans les siennes. Il les sentit trembler.

— Tu te trompes, mon cher enfant, répondit Éliane. Je n'ai aucun chagrin.

— Alors pourquoi es-tu triste depuis quelque temps? pourquoi es-tu si pâle? pourquoi as-tu frémi tout à l'heure, quand je te parlais? pourquoi, maintenant encore, des larmes brillent-elles dans tes yeux?

Le cœur d'Éliane s'amollissait. Elle se jurait qu'elle serait forte, que nul ne connaîtrait son martyre; mais comment eût-elle résisté au tendre appel de ce fils, qui était là, à genoux devant elle et la couvrant de caresses? Elle fut vaincue. Son cœur brisé saigna; elle laissa tomber sa tête sur l'épaule de Paul, comme pour s'appuyer sur lui, et ses sanglots éclatèrent.

Le jeune homme se dressa : la plaie était plus profonde qu'il ne le croyait :

— Grand Dieu ! mère, tu souffres? qu'as-tu?

Elle pleurait toujours, sans répondre. Paul s'assit près, tout près d'elle, et l'embrassant encore, tendrement, prêt à pleurer lui aussi.

— Tu te tais? C'est mal. Je sais qu'il est certaines choses qu'une mère hésite à confier à son fils ; mais souviens-toi de ce que je te disais tout à l'heure. Tu étais jadis et ma mère et ma sœur. Eh bien! cache ton secret à ton enfant, mais révèle-le à ton frère.

— Merci, merci, mon Paul, tu me fais du bien; je suis si malheureuse!..

— Pourquoi?

— Parce que je...

— Ouvre-moi ton cœur que je le console; montre-moi ta plaie que j'y mette du baume; verse toutes tes larmes que je les essuie.

— Pardonne-moi si j'hésite; je recule à te faire mon aveu. Une mère, vois-tu, est forcée de déguiser devant son fils... mais j'ai l'enfer dans le cœur, et à qui me confierais-je, sinon à toi? A qui demanderais-je secours, sinon à toi? Vers qui tendrais-je les bras, sinon vers toi? Il faut que j'aborde un sujet délicat, mon enfant. Tu m'en as voulu quand je me suis remariée. Hélas! j'étais faible comme toutes les femmes. J'aimais ton beau-père; quand il a demandé ma main, il m'a tout avoué : ses nombreuses fautes, ses aventures passées. J'ai cru orgueilleusement que la première fougue

dépensée, il deviendrait un autre homme, que je suffirais à vaincre tant de souvenirs et à régner uniquement sur lui. Pendant quatre ans, je n'ai pas eu un reproche à lui adresser. M'a-t-il trahie? Je ne le sais pas,.. je ne veux pas le savoir. En tout cas, je restais la maîtresse de son cœur et de son intelligence; la trahison, si elle a existé, ne le détournait point de sa maison. Et depuis deux mois...

Elle s'arrêta, essuyant ses larmes, retenant celles qui allaient couler encore : — Depuis deux mois je le sens m'échapper; il ne m'appartient plus; une autre me l'a pris tout entier. Je souffre! J'ai une rivale, et une rivale terrible, dont la volonté de fer s'est résolûment placée entre lui et moi. Je perds tout à la fois, non-seulement son amour, mais encore sa confiance; je perds l'homme et l'artiste. Pendant ces deux mois, nul de vous ne m'a devinée... Et si tu savais pourtant!.. Le soir, quand tu m'embrassais et que je rentrais chez moi, tu ne te doutais pas que j'allais passer de longues heures à pleurer! Le matin, tu me revoyais souriante, et tu ne te doutais pas de ce qu'il m'en coûtait pour ne laisser rien voir!

— Pauvre mère! pourquoi ne m'as-tu rien dit plus tôt? Ah! comme je comprends ce que tu as souffert! Cruel sentiment que l'amour qui détruit toute volonté! Je me rends compte de ce que j'endurerais si ma bien aimée Odette m'oubliait, si son cœur allait à un autre... Je crois que je me tuerais! Mais toi, tu n'en es pas là; Claude est bon, tu es la souveraine de son âme, va. Tu te sentais la force d'excuser une trahison passagère, parce que tu crois, et tu as raison, qu'il faut pardonner bien des choses à ces nerveuses et impressionnables natures d'artiste. Qui te dit que bientôt, demain peut-être, il ne te reviendra pas, plus tendre et plus aimant que jamais?

Elle continua avec plus de force :

— Non. Cette fois, il est pris dans un engrenage implacable. Va, j'ai bien réfléchi. Cette rivale, quelle qu'elle soit, est une femme dangereuse. Jusqu'à présent Claude était incapable de dissimulation ou de mensonge. Elle l'a si bien façonné à son image, qu'il est devenu fourbe, qu'il est devenu hypocrite. Depuis deux mois, il affecte de ne jamais nous quitter les uns ou les autres; ou il reste à la maison avec nous quatre, ou il va dans le monde avec ta chère femme.

— N'est-ce pas la meilleure preuve que la jalousie t'aveugle? où et comment la rencontrerait-il? Es-tu bien convaincue, maintenant, que tu te trompais?

— Je me trompe! ah! tu me forces à découvrir la plaie toute nue! Je me trompe, dis-tu? J'ai vu. Tu me demandes où il la rencontre? Dans ma maison! oui, ici, il n'a pas craint de la recevoir, à côté de

celle qui porte son nom, et tout à l'heure, dans le salon, je l'ai surpris avec une femme dont je n'ai pas aperçu le visage! Et il lui disait...

Paul sourit; et très naturellement : — Je le sais.

— Comment le sais-tu?

— C'était Odette.

Éliane demeura immobile, comme écrasée par un coup de massue. Elle ferma les yeux, prête à s'évanouir. Elle entendait encore la terrible phrase : « Je t'aime plus que mon honneur. » Et voilà que c'était Odette maintenant!

— Tu es étonnée que je sois si bien instruit? Je les ai rencontrés au moment où ils quittaient le salon. Es-tu rassurée, à présent? La preuve que tu croyais décisive n'existe pas. Tu es entrée au salon; Claude y causait avec une femme, et, hantée par tes idées noires, égarée par tes soupçons, tu t'es imaginé qu'il osait recevoir sa maîtresse chez toi. Comment, toi qui le connais, l'as-tu accusé d'une pareille infamie? Claude peut commettre des fautes; il est incapable d'une lâcheté, et c'en serait une que de flétrir sa compagne au contact de sa maîtresse!

Éliane n'entendait plus, elle se sentait mourir. Est-ce qu'il ne finirait pas bientôt cet affreux cauchemar qui la tordait? Elle ne doutait plus. Cette femme, c'était Odette! Alors elle eut peur que son fils ne lût la vérité sur son visage livide. Elle n'osait ni parler ni se taire. Lui, reprit sur le même ton :

— Veux-tu que je t'explique ce qui s'est passé en toi, mère? Depuis deux mois, tu souffres à tort ou à raison. Au lieu de te confier à Claude, tu t'es renfermée en toi-même; et un beau jour, aveuglée, tu as cherché des preuves là où elles n'existaient pas, au lieu de voir la vérité toute simple. Moi aussi j'avais remarqué que Claude ne travaillait pas; j'en ai même parlé un jour à Gerbier, croyant ton mari malade. Notre ami m'a expliqué que ces découragemens-là prenaient souvent mon beau-père, qu'il ne fallait pas y faire attention, que cela passerait. Tu sais qu'il tenait beaucoup à son tableau : or il a manqué le Salon cette année. De là tout le mal. Mais je ne veux pas te laisser l'ombre d'un soupçon, car j'entends te guérir entièrement. Veux-tu que nous continuions à nous deux l'enquête commencée? Qu'as-tu encore vu? qu'as-tu remarqué?

Elle regarda son fils avec effarement. Elle se rappelait ce que Paul lui disait, cinq minutes auparavant : « Si le cœur d'Odette allait à un autre, je crois que je me tuerais! » Je crois que je me tuerais! ces six mots tintaient à son oreille, comme s'ils eussent sonné le glas funèbre de son enfant! Paul répéta :

— Eh bien, mère, qu'as-tu encore vu? qu'as-tu remarqué?

Elle eut le sublime courage de rire; et rapidement, d'une voix brève :

— Tu as raison, j'étais folle;.. tout s'explique maintenant! où avais-je donc la tête de supposer?.. C'est toi qui m'as montré la vérité; tu m'as guérie, comme tu disais;.. merci... O mon enfant, mon enfant, que je t'aime!

Elle prit la tête de Paul entre ses mains, et l'embrassa à pleines lèvres :

— Tu vois, c'est fini. Ah! je respire, et voilà cette absurde jalousie enfin dissipée. Si tu savais combien je me sens tout heureuse à présent!

La porte s'ouvrit, et Odette entra habillée pour cette promenade qu'elle devait faire avec son mari. Elle achevait de boutonner ses longs gants :

— C'est moi qui suis prête la première, Paul, dit-elle.

— Cinq minutes, et je suis à toi.

En apercevant sa belle-fille, Éliane fit un geste brusque. Paul se méprit sur le sens de ce geste, et se penchant vers sa mère, il murmura :

— Ne crains rien. Tes secrets resteront entre nous deux. Elle ignorera tout.

Puis, s'adressant à Odette, toujours debout à la même place :

— Ne t'impatiente pas; je ne serai pas long.

Et il sortit, laissant en face l'une de l'autre ces deux femmes : la belle-mère se sachant odieusement trahie par l'épouse de son fils! Éliane suivit Paul des yeux. Dès qu'il eut disparu, elle se dressa, livide. La révolte éclatait dans ce cœur horriblement comprimé. Elle s'élança vers Odette, et avec l'ardeur presque sauvage d'une créature humaine meurtrie en pleine chair vive :

— Misérable! misérable! s'écria-t-elle, mettant là dedans tout son mépris, tout son dégoût, pour en fouetter sa rivale au visage.

Odette fit un bond en arrière. De même qu'à travers un éclair rouge, on entrevoit toute une plaine, de même dans ce cri elle entrevit le drame. Éliane les avait surpris le matin. Que s'était-il donc passé entre la mère et le fils? Paul ne savait rien, puisqu'il lui souriait. Pas une minute elle n'eut l'idée de nier; même dans son abjection, le mensonge lui répugnait. Elle était en face d'un danger effrayant : elle le brava audacieusement.

— Oui, Claude est mon amant, dit-elle d'une voix creuse. Vous me traitez de misérable? Vous ne m'apprenez rien de nouveau. Je le sais aussi bien que vous. Qu'allez-vous faire? Dire tout à votre fils? Soit. Il en mourra.

Éliane défaillait. De nouveau elle eut un mouvement de révolte à la pensée qu'elle pouvait se trouver mal devant *elle*. Se traînant,

se soutenant à peine, elle alla vers la fenêtre, tira les rideaux, et ouvrit; puis elle s'appuya, fermant les yeux, contre le rebord. Le jour entra à grands flots, illuminant de ses lueurs d'or les meubles, les tentures et les objets d'art. La lumière vive tombait d'aplomb sur ces deux femmes dont les têtes toutes blanches se détachaient nettement sur le fond violent des rayons de soleil. Elles étaient là, immobiles, muettes, comme des statues. Odette, les yeux pleins d'éclairs, attendait; la ride de son front se creusait; son visage exprimait une sorte d'angoisse mêlée d'une audace sombre. Éliane, elle, aspirait le grand air libre, reprenant lentement des forces. Elle se tenait, toujours appuyée contre la fenêtre, secouée par des frissonnemens convulsifs. Au dehors, l'avenue se peuplait. Des voitures couraient ça et là, dans la direction du bois de Boulogne. Des piétons passaient s'en allant gaîment promener par cette claire journée de juin. Un marchand de plaisirs s'arrêta presque devant la grille de l'hôtel, en agitant son cri-cri strident et en chantonnant d'une voix de fausset sa mélopée nasillarde. Plus loin, apparaissaient les premiers arbres du bois, trouant de leur robe d'un vert criard l'intensité de la lumière : on voyait jouer des enfans sur la pelouse qui longe l'avenue; pas un de ces détails de la vie banale n'échappait à Éliane, qui demeurait là, l'œil vague, pendant que les idées roulaient dans son cerveau surexcité, comme les vagues tumultueuses de la mer.

Elle avait eu envie, d'abord, de courir chez son fils, de lui crier : « Chasse cette fille qui a reçu dans son lit le mari de ta mère ! » Puis le glas funèbre recommençait; les six mots prononcés par Paul : « Je crois que je me tuerais ! » Et cette infâme créature le savait bien, elle était bien certaine de son pouvoir, puisqu'elle le répétait elle-même ! Que faire? à quoi se résoudre? Son cœur se tordait. Supporter plus longtemps cette espèce d'inceste? La voir s'asseoir à sa table, vivre de sa vie, lui sourire, la flatter peut-être! c'était un renoncement au-dessus des forces d'une créature humaine ! Son devoir n'exigeait pas d'elle quelque chose d'aussi atroce. Elle ne pourrait pas d'ailleurs. Malgré elle, ses lèvres diraient la vérité. Mieux valait aborder de front la vie implacable, mieux valait appeler Paul, lui montrer Odette pâle, audacieuse et lui commander de la jeter dehors !

Il le ferait, mais il en mourrait. Et cette malheureuse se sentait enfermée dans une cage de fer : de quelque côté qu'elle se tournât, elle se heurtait aux barreaux. Il en mourrait. Et ce serait elle, elle, la mère qui enfoncerait le couteau dans le cœur de son enfant ! Ses frissons convulsifs la reprirent. Puis violemment, elle dompta ses nerfs, elle empêcha son cœur de battre. Elle se retourna et regarda sa belle-fille. Soit. Elle acceptait le sacrifice. Tout, plutôt

que son fils apprît la vérité! A elle, sa vie était finie. La mère l'emporta sur la femme. Elle s'offrit en holocauste, résolue à se déchirer de ses propres mains. La voix de Paul se fit entendre derrière la porte fermée; il donnait un ordre à un domestique. Elle ne tressaillit pas: elle s'avança, prit le bras d'Odette, la força de s'asseoir, et elle-même se mit à côté de sa belle-fille. Paul entra. Au premier regard qu'il jeta sur sa mère et sur sa femme, il poussa un cri:

— Que s'est-il passé? Mère... Odette... comme vous êtes pâles toutes deux!

Éliane tenait affectueusement la main d'Odette dans la sienne:

— Ne t'effraie pas, mon enfant. J'ai failli me trouver mal. Heureusement que ta femme était là. Elle m'a soutenue,.. c'est fini.

Et comme il continuait à l'examiner avec inquiétude:

— Tout à fait fini. Vois, je suis très bien maintenant.

Paul ne pouvait pas être bien étonné. Une conversation comme celle qu'il avait eue avec sa mère est une si pénible épreuve!

— La journée est superbe, reprit Éliane. Allez, mes enfans.

— Nous ne te quitterons pas, mère, s'écria Paul: tu es trop souffrante.

— Non, non, sortez: cela vous fera du bien à tous les deux de prendre l'air. C'est si gai, ce grand soleil qui luit!

Paul l'embrassa et offrit son bras à Odette. Celle-ci n'avait rien dit. Le sacrifice sublime d'Éliane l'écrasait.

— Tu n'embrasses pas ma mère? ajouta-t-il étonné de la froideur d'Odette.

Il y eut un silence terrible. Elle osa regarder Éliane. Lut-elle un appel dans ses yeux? Elle se pencha; ses lèvres baisèrent le front glacé de Mme Sirvin, qui frémit jusqu'au plus intime de son être. Le mari et la femme sortirent. Alors un changement effrayant se fit en cette martyre. Elle resta une minute immobile; cette caresse qu'elle avait subie la révoltait maintenant. Elle passa la main sur son front comme pour en arracher le baiser. Puis elle se leva d'un bond, en appelant: « Paul! Paul! » mais ses forces l'abandonnèrent; elle battit l'air de ses bras, et poussant un cri sourd, elle tomba évanouie, toute raide, sur le tapis.

ALBERT DELPIT.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

LA NOUVELLE-ZÉLANDE

ET

LES PETITES ILES AUSTRALES ADJACENTES

II[1].

LES BALEINIERS ET LES CHASSEURS DE PHOQUES. — LES RELATIONS DE LA COLONIE DE LA NOUVELLE-GALLES DU SUD AVEC LA NOUVELLE-ZÉLANDE. — LES MISSIONNAIRES ÉVANGÉLIQUES.

I.

Pendant une longue suite d'années, aux imaginations frappées par les récits d'événemens sanguinaires la Nouvelle-Zélande inspire une sorte d'effroi; l'état social des habitans semble abominable. N'est-ce pas le pays sans gouvernement, occupé par une multitude de peuplades indépendantes qui travaillent avec une égale ardeur à l'extermination de la race? En pensant aux rencontres de ces hommes énergiques, pleins de vigueur et de courage, impitoyables envers les ennemis, on se figure les scènes les plus affreuses. Si parfois les combats se passent en embuscades, en escarmouches, souvent se livrent de terribles batailles. Sous l'impression des faits que rapportent les navigateurs, on croit entendre les sinistres chants de guerre, les cris farouches qui précèdent l'action; on croit voir les danses furibondes, les grimaces insensées de sauvages altérés de sang. Un spectacle étrange et plein d'horreur passe devant les yeux. Les guerriers demeurant à distance, des traits aigus lancés par la corde sifflent dans l'air. Les deux partis se rapprochant, les

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1878.

piques ou les lances se choquent, se croisent et blessent cruellement de leur pointe d'os barbelé; sur les corps nus le sang ruisselle. Quelques momens encore, et la mêlée devient générale; sous les coups de massue, les visages sont écrasés, les chairs meurtries, les crânes fracassés; râlent des mourans couchés à terre. L'avantage se prononçant d'un côté, les vainqueurs que le succès enhardit déploient les dernières fureurs contre ceux qui s'obstinent à vendre chèrement leur vie. Sur d'autres théâtres, on a pu contempler des scènes de carnage non moins effroyables, mais après la lutte tout était fini. Sur les champs de bataille de la Nouvelle-Zélande, tout n'est pas fini lorsqu'il ne reste plus d'ennemis à vaincre; les morts qui gisent dans la poussière vont être dépecés; les feux s'allument, et bientôt les cannibales, jetant des cris de triomphe, se mettent au festin.

La vision est horrible, mais plus douloureuse demeure l'impression d'épouvante qu'excite le souvenir des massacres de nombre d'Européens. A la pensée des actes de cruauté, on oublie l'hospitalité, les marques de courtoisie, les amabilités que des familles entières ont parfois prodiguées aux étrangers. Aussi, pendant une assez longue suite d'années, on redoute d'approcher des rivages de la Nouvelle-Zélande. Des circonstances vinrent contribuer néanmoins à maintenir des communications avec cette terre. La colonie de la Nouvelle-Galles du sud s'était fondée; la Nouvelle-Zélande fournissait des bois de construction qu'on n'avait point en Australie; dans ses eaux, les baleines étaient nombreuses, les phoques et les otaries en abondance. Pour l'amour du lucre, on s'expose à bien des dangers; baleiniers et chasseurs de phoques s'aventuraient parmi les insulaires. Aux premiers jours de l'établissement des Anglais au Port-Jackson, sans s'éloigner des côtes de la Nouvelle-Hollande, la poursuite des baleines donnait de beaux résultats. Les pêcheurs se multiplièrent; en peu d'années fut tarie la source des gros profits. Alors les marins de la colonie songèrent à explorer les parages de la Nouvelle-Zélande. La réputation de férocité des habitans, qui s'était répandue dans le monde entier, ne cessait d'inquiéter, mais on convint tout d'abord de ne se mêler aux naturels qu'avec précaution, de se tenir toujours en alerte, de ne jamais provoquer d'hostilités. De si parfaites dispositions conduisirent au succès; on entendit chaque capitaine de navire se louer de l'accueil des Néo-Zélandais. La réserve devait être difficile à garder pour les coureurs de la mer; une fois la crainte bannie, la nature reprenait son empire. Se trouvaient en présence les baleiniers, hommes rudes, grossiers, sans conscience, sans loyauté, pleins de mépris pour ceux qu'ils traitaient de sauvages, et les Néo-Zélandais, hommes fiers, hospitaliers, très susceptibles de dévoû-

ment, mais irascibles et implacables dans la vengeance. Les chasseurs de phoques réussissaient à soumettre les indigènes en inspirant la terreur de leurs armes, et les insulaires, profitant de toute occasion favorable pour venger les injures, massacraient sans pitié de tels ennemis, qu'ils se hâtaient ensuite de dévorer. Les simples matelots n'étaient pas seuls à commettre des actes dignes de toute réprobation ; des capitaines de navire ont aussi mérité d'être flétris. L'histoire que rapporte le commandant d'une expédition autour du monde, Turnbull, est inqualifiable (1). Un des principaux chefs de la baie des Iles, Tepahi, ayant conçu la pensée de voir de près la civilisation européenne et de connaître les hommes qui possédaient d'immenses ressources pour la guerre comme pour le travail, manifesta le désir de visiter la colonie anglaise de Port-Jackson. Le capitaine Stewart se chargea de le transporter en compagnie de cinq de ses fils. A Port-Jackson, Tepahi présenté au gouverneur, logé dans son palais, comblé de prévenances, excita l'intérêt non moins que la curiosité. C'était un homme de haute stature, aux formes athlétiques, au maintien digne, à la physionomie expressive, malgré le tatouage. L'insulaire se préoccupait d'une façon intelligente de l'agriculture et de certaines industries; il eût voulu s'attacher des ouvriers, afin de répandre en son pays les arts les plus utiles. Lorsque le gouverneur lui eut assuré le passage sur un navire pour retourner dans sa patrie, s'il n'emmenait personne, il emportait du moins une foule d'objets dont il pouvait aisément tirer bon parti. Pendant la traversée, Tepahi tomba malade; un jeune homme, du nom de George Bruce, fut chargé de le veiller. Le Néo-Zélandais et l'Européen se lièrent d'amitié. On allait débarquer; le grand chef de la baie des Iles obtint que le jeune Anglais l'accompagnât pour demeurer à la Nouvelle-Zélande sous son propre toit. George Bruce épousa la plus jeune et la plus gracieuse des filles de Tepahi et, tatoué dans le meilleur goût, il fut élevé au rang des guerriers. Protecteur naturel de ses compatriotes, il rendait tous les services imaginables aux commandans et aux équipages des vaisseaux qui mouillaient à la baie des Iles. Un jour Bruce, en compagnie de sa femme, se trouvait à quelques milles de sa résidence; par aventure, un navire anglais vint jeter l'ancre près de la côte. Le capitaine Dalrymple, en quête d'un chargement de bois et d'autres produits de l'île, reçut de la part de son ancien compatriote une assistance efficace et toute désintéressée. S'imaginant, d'après de vagues assertions, que la poudre d'or abonde au cap Nord, situé à la distance d'une trentaine de lieues, Dalrymple pense que Bruce pourra le servir dans la recherche du précieux métal; il le supplie

(1) Turnbull's *Voyage round the World, between the years 1801 and 1804.*

de l'accompagner. Le jeune homme ne cède aux sollicitations qu'avec répugnance sous la promesse formelle d'être reconduit à la baie des Iles; Bruce et sa femme montent sur le vaisseau. Au cap Nord on ne découvre nulle trace de poudre d'or; le capitaine juge le vent favorable pour s'en aller; il gagne le large et entraîne George Bruce à Malacca. Dans une descente à terre, il l'abandonne sur la grève, et continuant sa route, il ira vendre la femme à Penang. Le malheureux époux de la fille de Tepahi court à la recherche de sa compagne; touché de son sort, le gouverneur de Penang le fit rentrer en possession de sa femme et assura son retour en son pays d'adoption. Au récit d'une pareille aventure, le sentiment qui agita l'âme des Néo-Zélandais dut être plein de haine pour les étrangers.

Trente et quelques années s'étaient écoulées depuis les jours de Cook, et le monde n'avait été informé d'aucune observation neuve sur la Nouvelle-Zélande. Un médecin, le docteur John Savage, est le premier à transmettre des impressions et divers renseignemens d'un certain prix. Il entrait dans la baie des Iles le 20 octobre 1805, dessinant les roches qui semblent la défendre, notant les écueils et l'endroit propice pour jeter l'ancre. Abordant le rivage que l'on dit peuplé de cannibales, le voyageur, fort ému, éprouve bientôt une agréable surprise; les naturels ne manifestent aucun signe de férocité. Près de la côte, il y a des espaces cultivés, sur chaque plantation une hutte bien construite; les habitans s'empressent d'apporter au navire poissons et pommes de terre en abondance (1). Au voisinage de la baie, les arbres sont rares; les grandes forêts sont à la distance de 15 ou 20 milles. Il existe plusieurs villages et nombre de cases éparses; sur les ruisseaux où les pirogues peuvent être tirées à terre, on trouve une famille établie. Dans ses excursions, l'étranger ne se lasse point d'admirer les pins énormes; un seul tronc permet de confectionner une embarcation capable de porter une trentaine d'hommes. Les fougères poussent en masses pressées; les indigènes cuisent et mangent les racines d'une espèce particulière comme au temps de Cook, préférant néanmoins les pommes de terre. Le jade vert, précieux par sa dureté, sert toujours à fabriquer des outils, mais il a perdu de sa valeur depuis que les instrumens de fer ont été répandus par les Européens. Le docteur Savage n'a pas vu d'autres mammifères que des chiens aux oreilles dressées, au poil en général noir et blanc; il a beaucoup remarqué un pigeon volumineux et superbe : il l'a mangé avec délices. Il accorde faveur aux huîtres malgré leur forme irrégulière;

(1) *Some Account of New-Zealand particularly the bay of Islands*, by John Savage; London, in-8°, 1807.

il signale la variété de jolies coquilles qui pareraient à merveille les cabinets d'histoire naturelle.

Le principal village de la région, Tepuna, se compose d'une centaine d'habitations groupées sur la grande terre et dans une petite île. Sur l'île aux rives abruptes, habite le chef dans une case où s'étale une véritable richesse de lances et d'autres armes. Au témoignage du voyageur, ce chef était intraitable sur le chapitre des mésalliances; une de ses filles tenue captive dans une misérable hutte expiait depuis plusieurs années la faute de s'être éprise d'un homme de rang inférieur. Le docteur Savage déclare les Néo-Zélandais de beaux hommes, vraiment doués sous le rapport de l'intelligence. Visiblement impressionné par les yeux noirs, pénétrans, des jeunes personnes de la baie, il juge les femmes fort agréables; si la quantité d'huile et d'ocre rouge dont elles s'imprègnent répugne au goût d'un Européen raffiné, néanmoins la physionomie, la contenance, le son de voix les rendent, à son avis, des compagnes charmantes. D'après les informations de l'explorateur, la population se partage en trois classes: les ministres du culte, les hommes qui portent les armes, une vile multitude. En ce pays, les premiers objets d'adoration sont le soleil et la lune. La lune est particulièrement révérée; on se figure que l'astre des nuits est la demeure d'un homme qui, ayant autrefois visité la Nouvelle-Zélande, se préoccupe toujours du bonheur de ses habitans. Les chefs de la côte, gens assez humbles, marchant pieds nus, paraissent être sous la dépendance de chefs plus importans qui résident dans l'intérieur; ces derniers se distinguaient en se faisant porter sur les épaules dans une sorte de palanquin primitif. Savage a la meilleure opinion du caractère des Néo-Zélandais. Si les braves insulaires, contraints par la dure nécessité, pense-t-il, mangent de la chair humaine, ils n'ont aucune prédilection pour ce genre de nourriture. En un mot, les habitans de la Nouvelle-Zélande sont des gens aimables et affectueux.

Savage a constaté la polygamie; un chef avait pour épouses les quatre sœurs. Il a vu comment on pratique l'opération du tatouage avec une pointe d'os; il a fort examiné le vêtement d'herbes liées ou entrelacées; sous ce manteau les gens assis ressemblent à des ruches d'abeilles surmontées d'une tête. Considérant le mode de coiffure, il n'oublie pas de rappeler l'usage d'oindre les cheveux d'ocre rouge et d'huile de poisson; il ne saurait le trouver extraordinaire parce que les Européens donnent la préférence à la poudre blanche mêlée à des substances onctueuses (1). A la baie des Iles, un progrès manifeste était réalisé depuis le passage de Cook: on cul-

(1) A cette époque, l'usage de la poudre n'était point encore abandonné en Europe d'une manière générale.

tivait les pommes de terre. Sans autre instrument aratoire qu'une lame de bois se faisaient les plantations, et, pour n'être pas disposées en lignes régulières comme en Europe, les champs n'en fournissaient pas moins de bonnes récoltes. Cependant les naturels ne consommaient des pommes de terre qu'avec une extrême réserve; on les gardait pour les échanges avec les navires qui venaient mouiller dans la baie; c'était la grande ressource quand il s'agissait de se procurer des armes à feu et des outils de fer: marteaux, haches et ciseaux. De toutes les plantes potagères introduites par les navigateurs, seules les pommes de terre prospéraient : les autres avaient été entièrement négligées; les choux à l'abandon, ayant répandu des graines, croissaient partout à la façon des plantes sauvages.

Sous le rapport des habitudes et de l'industrie, nul changement notable ne s'est produit chez les Néo-Zélandais depuis les visites de Cook et de Marion. On aime la musique comme autrefois; tout le monde chante. Souvent l'un jette les premières notes, les autres suivent. Le soleil qui se lève est salué par un air plein de douceur et de gaîté, le soleil qui se couche avec un ton lugubre. Pour la lune, le chant est grave, mélancolique comme celui d'un culte. L'instrument le plus en usage pour accompagner est une sorte de flûte. Le docteur Savage ne cesse de témoigner d'un sentiment favorable aux Néo-Zélandais; il n'hésite pas à croire que, dans la plupart des conflits, les insulaires n'ont pas été les plus méchans. Si, dans plusieurs circonstances ils se sont montrés féroces, c'est qu'ils étaient animés par l'idée d'une offense à venger. Les gens les plus méprisables, embarqués sur les navires anglais ou américains, pensaient être en droit de se permettre toutes les insultes envers les malheureux indigènes. Au sujet des coutumes du peuple qu'il visite, le voyageur n'a rien appris de très positif; il n'a été témoin d'aucune opération belliqueuse. Il parle des batailles d'après les récits d'un insulaire, du nom de Moïhangi, qu'il s'est attaché pendant son séjour : jeune homme de bonne mine, portant les marques de ses exploits et se montrant très fier d'être un balafré. Le docteur veut l'emmener en Angleterre; charmé de courir le monde, Moïhangi accepte. A la vue des marchés de la Grande-Bretagne, de la foule de navires qui encombrent la Tamise, des proportions des édifices, il a tous les étonnemens, toutes les admirations de l'homme primitif; mais il convoite particulièrement les instrumens de fer entassés dans certaines boutiques. Lorsqu'il s'embarque pour retourner dans son pays, muni d'une jolie pacotille d'objets utiles, le docteur Savage voit partir avec regret le fidèle compagnon de son voyage et se console par l'espoir que le brave insulaire pourvu de certaines notions saura jouer un rôle important dans sa patrie.

Au commencement de notre siècle, l'Europe étourdie par le fra-

cas de la guerre, les expéditions scientifiques abandonnées, les rêves de découvertes envolés, seuls les baleiniers anglais ou américains explorent les côtes des îles australes. Les premiers qui viennent dans les parages de la Nouvelle-Zélande n'ont pas besoin de longs efforts pour compléter de gros chargemens. La pêche bientôt trop active, le nombre des baleines diminue; on s'en apercevait déjà en 1805. Les chasseurs de phoques trouvent vite à s'enrichir; pénétrant dans les criques où les animaux marins aiment à se reposer sur les plages rocailleuses, ils font grand carnage. Le navire armé pour une expédition et approvisionné pour la durée de la campagne arrive sur la côte qu'on juge propice; les chaloupes sont mises à la mer, et les matelots courent dans diverses directions, afin de reconnaître les bons endroits. Le choix arrêté, de petits détachemens composés de huit à dix hommes disposant d'un canot, d'armes, d'engins de chasse et de pêche, de provisions de bouche, s'établissent à poste fixe et demeurent dans l'abandon et l'isolement sur des rives désertes ou inhospitalières. Le vaisseau, qui reste aux mains des hommes les moins vigoureux, cherche un refuge dans un havre bien abrité des vents; après plusieurs mois de séjour, une année peut-être, c'est la fin de la campagne, il met à la voile pour aller recueillir les matelots disséminés ainsi que les produits de leur chasse et de leur pêche. Parfois se passent de terribles drames. Épuisés par les fatigues et les privations, les pêcheurs attendent avec une fiévreuse anxiété le moment où ils doivent être rembarqués; ils comptent les jours, du regard scrutant l'espace, cherchant à toute minute vers l'horizon la voile où chacun met l'espoir d'être ramené dans sa patrie, — vaine attente : le navire a fait naufrage; les malheureux vont périr dans la dernière misère. Par aventure, des marins, trop longtemps séparés de leurs compatriotes, se sont liés avec les indigènes, ils en ont adopté le genre de vie et, captivés par des femmes, ils iront augmenter la population d'une tribu de la Nouvelle-Zélande. Ailleurs, un détachement attaqué par une nuée de naturels, a succombé; il a fourni la pâture aux anthropophages, et, lorsque approche de la côte le navire qui cherche à reprendre son équipage dispersé, partout le silence règne : aux cris d'appel, seul répond l'écho.

Baleiniers et chasseurs de phoques, excités par l'ardeur pour le gain, fouillaient toutes les anfractuosités du rivage; ils donnaient ensuite des indications plus ou moins précises sur les lieux qu'ils avaient visités. Ainsi des notions géographiques se répandirent parmi les marins qui fréquentaient la mer du Sud. Des armateurs expédiaient des navires dans l'Océan-Pacifique en vue de la pêche de la baleine; les capitaines à la recherche de régions encore inexplorées firent plus d'une découverte. En 1806, Abram Bristow, s'é-

tant porté pour la première fois exactement au sud de la Nouvelle-Zélande, rencontra par le 51e degré de latitude le petit archipel des îles Auckland (1). Il y revint l'année suivante et déclara prendre possession au nom de la couronne d'Angleterre. Le marin, songeant à l'avenir, laissa sur le rivage de l'île principale des bêtes porcines, qui se sont très vite multipliées. En 1811, un baleinier, s'étant avancé plus qu'il n'était habituel vers la grande banquise, rencontra l'île Macquarie; ce fut un coup de fortune, on égorgea quatre-vingt mille phoques ou otaries. Un capitaine reconnut que la partie australe de la Nouvelle-Zélande est une île, — de son nom, on l'appellera l'île Stewart; on apprit qu'un canal, le détroit de Foveaux, la sépare de Te-Wahi-Pounamou. On sut que la terre de Banks n'est pas isolée, comme le supposait Cook; un isthme sablonneux la relie à la grande terre (2), — c'est une péninsule.

Les voyages à la Nouvelle-Zélande étaient devenus fréquens; on n'imaginait plus qu'un navire bien armé, pourvu d'un équipage assez nombreux, dût courir de grands risques au contact des insulaires, lorsque un événement épouvantable vint renouveler toutes les impressions de terreur du temps passé. L'émotion publique se trouva d'autant plus vive que les circonstances de la catastrophe demeuraient ignorées. Un vaisseau, du port d'environ 500 tonneaux, le *Boyd*, commandé par le capitaine James Thompson, avait été expédié par le gouvernement britannique pour transporter des *convicts* à Botany-Bay. En 1809, il mettait à la voile pour le retour. Partant de Port-Jackson avec des passagers, il allait toucher à la Nouvelle-Zélande dans le dessein de prendre un chargement de bois de construction. Soudain arrive dans la colonie anglaise de la mer du Sud cette sinistre nouvelle que rien n'explique : tout l'équipage, tous les passagers embarqués sur le *Boyd* ont été massacrés, le bâtiment a été la proie des flammes. Plusieurs années s'écoulent, et personne ne peut révéler les motifs du conflit et du désastre. On n'aura d'informations précises que le jour où les membres de la mission évangélique entendront le récit du chef de Wangaroa, le fauteur du massacre.

L'insulaire avait résidé dans la colonie de la Nouvelle-Galles, où les Anglais l'avaient baptisé du nom de George. On le dépeint comme un homme d'un physique patibulaire, ayant contracté dans ses rapports avec les matelots des façons d'une familiarité choquante et une sorte d'impudence qui contrastaient avec la tenue habituelle de ses compatriotes. Il avait navigué sur des bâtimens anglais et se louait des officiers. Se trouvant à Port-Jackson avec un

(1) Nommé aussi *Lord Auckland's Grove*.

(2) Te-Wahi-Pounamou. — Ces importantes corrections faites à la carte dressée par Cook vinrent en grande partie d'une exploration du navire anglais *Pegasus*.

homme de sa tribu, l'un et l'autre obtinrent du capitaine Thompson leur passage jusqu'à la Nouvelle-Zélande en retour du service qu'ils feraient à bord durant la traversée. Peu de jours après le départ, George tombant malade fut incapable de travailler; le capitaine attribue à la paresse le mal dont se plaint le Néo-Zélandais et n'épargne aucune injure. George représente que son état seul l'empêche de supporter la fatigue, et rappelant qu'il est un des chefs en son pays, revendique un droit à des égards. Ne mettant plus de borne à sa colère, Thompson fait attacher et flageller l'insulaire. Celui-ci, humilié d'un pareil traitement et dès lors exposé à tous les sarcasmes de l'équipage, a bientôt pris la résolution d'une terrible vengeance. Une fois sur la côte de la Nouvelle-Zélande, le capitaine, cédant selon toute apparence à de perfides suggestions, entra dans le havre de Wangaroa, où, semble-t-il, n'avait encore pénétré nul navire européen. L'ancre jetée, Thompson envoie à terre le malheureux Néo-Zélandais, qu'il a fait dépouiller de ses vêtemens. George tombe au milieu des siens dans le plus complet état de nudité: en ce moment tous ses griefs l'oppressent; ses compatriotes, surexcités par le récit de ses peines, le massacre des gens du *Boyd* est résolu. Sur le bâtiment, personne n'imagine la possibilité d'une attaque; le capitaine et une partie de l'équipage dans une embarcation vont droit à la rive. A peine sur la grève, ils se voient entourés par une multitude; Thompson est tué, ses matelots partagent le même sort; — peu d'instans ont suffi. Les insulaires se couvrent des habits de leurs victimes et se portent au vaisseau, afin d'achever leur œuvre. Altérés de sang, ils montent sur le pont; les hommes de l'équipage et les passagers sont égorgés. Quelques-uns se cachent; précaution inutile, les sauvages fouillent toutes les parties du navire, et nul n'est épargné. Les matelots qui ont grimpé dans la mâture ne sont pas plus heureux. Un vieux chef de la baie des Iles venu à Wangaroa avait tâché de sauver les derniers que les coups n'avaient pas encore atteints; il fut impuissant à mettre fin à la scène sanglante. Il ne restait plus personne à tuer; sur le navire même se prépare le festin.

Hommes, femmes, enfans, tout a péri, à l'exception de quatre individus. Une femme et deux enfans blottis dans un coin n'ont pas été découverts; lorsque leur présence se révèle, la fureur des bourreaux s'est apaisée; on les traite avec une certaine bonté. Le quatrième est un jeune garçon qui, pendant la traversée, avait témoigné à George quelque amitié; se voyant poursuivi, il s'était écrié : « George vous ne voulez pas qu'on me tue, » et George ripostant : « Non, je ne veux pas qu'on te fasse mourir, tu es un bon camarade, » l'avait pris sous sa protection. Le massacre achevé, un Néo-Zélandais tirant — au hasard — un coup de fusil, le magasin à poudre reçoit une

étincelle et fait explosion; le vaisseau s'embrase. Ainsi succombèrent soixante-dix personnes et fut perdu un bâtiment bien équipé, représentant une valeur considérable.

II.

En 1814, les missionnaires évangéliques vont tenter de s'établir à la Nouvelle-Zélande; c'est le commencement d'une nouvelle période dans l'histoire des relations des Anglais avec les indigènes des grandes terres que découvrit Abel Tasman. Ces terres sont alors moins connues des Européens, déclare le narrateur de la première expédition des membres du clergé anglican, que toutes les îles importantes de l'Océan-Pacifique. Les baleiniers, les chasseurs de phoques, les coupeurs de bois ont pu signaler des détails de la configuration des côtes et se transmettre des indications à l'égard des meilleurs mouillages; du reste, ils n'avaient nul souci du pays. Ils continuaient à se livrer sans vergogne à d'odieuses déprédations, à commettre le meurtre d'insulaires avec l'indifférence ou la joie du chasseur qui tire sur les fauves. Les gens de mœurs douces que l'intérêt ou la curiosité aurait entraînés vers le pays peu exploré étaient toujours retenus par la crainte de se trouver aux prises avec les anthropophages. La terrible aventure du *Boyd* avait ravivé la frayeur des dangers auxquels on s'exposait en visitant la Nouvelle-Zélande.

Tout concourt à éloigner des esprits calmes l'idée de fonder un établissement au milieu d'une population redoutable; mais un de ces hommes qui s'exaltent à la pensée d'accomplir un dessein irréalisable aux yeux des autres hommes songe à porter la civilisation sur la terre en apparence la plus ingrate. Samuel Marsden, chapelain principal de la Nouvelle-Galles du Sud, admire les succès des missionnaires à Taïti, il rêve pour lui-même un succès plus étonnant. On parle de périls! il se sent assez courageux pour les affronter, se croit assez habile pour les conjurer. L'indignation lui est montée au cœur au récit des atrocités commises envers les insulaires par les équipages des navires européens; il veut mettre un terme à tous ces crimes. Vivant depuis de longues années dans la colonie pénitentiaire de la Grande-Bretagne, il a vu de près tant d'affreux misérables que s'explique sans peine son goût pour les sauvages. D'ailleurs ce religieux cherche aussi où sera la gloire; il brûle du désir de répandre sa foi chez des peuples primitifs. A tous les vues de Marsden semblent chimériques; son projet est jugé dans la colonie avec une extrême défaveur : on le déclare non-seulement impraticable, mais encore inconsidéré, absurde, extravagant, — c'est le sacrifice inutile de la vie de ceux qui se dévoueront à l'œuvre.

Insensible aux récriminations, inébranlable dans son dessein, le révérend Samuel Marsd en continue ses préparatifs. De temps à autre, des naturels de la Nouvelle-Zélande venaient à Port-Jackson avec les baleiniers, Marsden les abritait sous son propre toit. Ainsi, en était-il arrivé à concevoir une opinion avantageuse du caractère et de l'intelligence de la race qu'il se proposait d'amener à la civilisation européenne. Un jour, avait débarqué dans la colonie un chef de la baie des Iles, et, comme tout le monde, le gouverneur avait été frappé du remarquable discernement de cet homme ignorant de toutes les règles, de tous les usages des peuples policés. L'insulaire était prompt à relever les ridicules ou à juger les coutumes des Anglais si l'on venait à lui parler de l'absurdité de certaines pratiques de sa nation. « On rit de notre tatouage qui défigure, disait-il : méritez-vous donc moins la dérision quand vous couvrez vos cheveux de poudre et de graisse? » D'une façon très raisonnable, il appréciait les sévérités du code pénal qu'on appliquait aux *convicts*. Plein de gratitude pour les attentions dont il fut l'objet étant au Port-Jackson, de retour en son pays, il se plaisait à rendre des services aux Européens qui touchaient à la baie des Iles. Sa mort survint; il eut pour successeur Tuatara (1). Celui-ci, un peu trop fier de sa nouvelle dignité, tenait à faire visite au roi de la Grande-Bretagne. Il s'engagea comme matelot et fut traité à bord de la manière la plus odieuse.

Au cours d'un voyage en Angleterre, le révérend Samuel Marsden découvre l'insulaire sur un bâtiment en rade de Spithead et songe tout de suite à se l'attacher dans la pensée qu'il pourra servir ses projets. Tuatara, en effet, reçoit avec plaisir l'idée d'un établissement européen sur son territoire et n'hésite point à offrir sa protection parmi les gens de sa tribu. Profitant de la circonstance favorable, Marsden s'adresse à la société évangélique pour constituer une mission. Partant afin d'aller reprendre son poste à la Nouvelle-Galles du Sud, deux chapelains l'accompagnent, MM. Hall et King; un troisième, M. Kendall, avec sa famille, ne doit pas tarder à les joindre. Bientôt est acheté, en vue d'établir une communication sûre et régulière entre le Port-Jackson et la baie des Iles, le brick l'*Active*. On emmènera des hommes voués à l'agriculture et aux arts manuels; un des chapelains tiendra école. Avant tout, il importe de reconnaître les dispositions des naturels, et, de concert avec Tuatara, de faire choix d'un endroit propice à une installation. Deux missionnaires suffiront à la tâche. Sans perdre un instant, ils s'embarquent; les voilà sur la terre où ils se proposent de vivre. On ne trouve qu'à se louer des procédés des indigènes; le territoire de la

(1) Dans plusieurs relations, ce nom est écrit Duaterra, Ruaterra, Ruatara.

baie des Iles sous la domination de Tuatara paraît ravissant, la situation jolie et pittoresque au possible, le sol fertile, le climat salubre et plein de charmes même au cœur de l'hiver.

Tout marchait à souhait. En 1814, Marsden prend la résolution de diriger la mission de la Nouvelle-Zélande et de fonder un établissement durable; — un de ses compagnons, John Liddiard Nicholas, sera l'historien du voyage (1). A cette époque, Tuatara était venu faire une seconde visite à Port-Jackson, où l'on voyait alors deux autres chefs néo-zélandais. Tuatara était un jeune homme de haute stature, aux yeux étincelans, à l'air digne; il se préoccupait particulièrement des avantages de l'agriculture. Hongi, chef d'un rang supérieur, fort tatoué, d'un caractère placide en apparence, était épris des arts manuels et s'y montrait fort habile. Le troisième, Korokoro, homme d'aspect farouche, ne rêvait que combats; du reste il étendait son mépris sur toute chose. Ces chefs avaient bien encouragé les missionnaires à venir demeurer dans leur île. Le départ s'effectua au milieu de la joie; mais, durant la traversée, quelle pénible surprise! On voit se prononcer chez les Néo-Zélandais un changement d'attitude, de contenance! Tuatara, d'ordinaire très communicatif, se tient à l'écart, silencieux, triste, morose. Pressé de questions au sujet du chagrin qu'exprime son visage, il hésite à répondre et finit par déclarer qu'il regrette de tout son cœur d'avoir encouragé les missionnaires à venir dans son pays. Au moment de quitter le Port-Jackson, un ami lui a conté qu'en peu de temps les missionnaires arriveront en grand nombre, que bientôt ils seront assez puissans pour se rendre maîtres de l'île tout entière, anéantir les habitans ou les réduire en esclavage. Celui qui m'a parlé, ajoute Tuatara, m'a dit pour me convaincre de la justesse de son assertion, de regarder la conduite des Anglais à la Nouvelle-Galles du Sud. Dès le commencement, ils ont dépouillé les indigènes; sans merci, ils ont tué la plupart avec la dernière cruauté; peu d'années encore, et la race d'un peuple jadis heureux sera éteinte. En entendant ce langage prophétique qu'il veut croire calomnieux, le révérend Marsden se sent navré. Il avait édifié ses espérances sur la protection qu'accorderaient les chefs zélandais devenus ses amis; ne pouvant plus y compter, il redoute d'aller prendre résidence au milieu de sauvages hostiles. Néanmoins l'entreprenant chapelain assure Tuatara que les missionnaires n'obéissent à aucun motif ou d'ambition ou d'avarice. S'ils désirent visiter la Nouvelle-Zélande, ils sont guidés par la sollicitude la plus désintéressée pour le bonheur du peuple de cette contrée. « Ah! si vous

(1) *Narrative of a voyage to New-Zealand, performed in the years 1814 and 1815 in company with the Rev. Samuel Marsden,* 2 vol. in-8°; London, 1817.

avez un doute sur notre sincérité, s'écrie l'homme accoutumé aux harangues un peu emphatiques, aussitôt sera donné l'ordre de retourner à Sidney. » A ces paroles, le pauvre sauvage touché, vaincu, désarmé, renouvela l'assurance de sa fidélité.

La scène pénible oubliée, tandis que le navire glisse sur une mer calme, les Néo-Zélandais manifestent des sentimens personnels ou racontent des histoires de la patrie. Korokoro, très frappé des honneurs qu'on rend au gouverneur de la Nouvelle-Galles, rêve de semblables honneurs pour lui-même. Il veut, comme le chef de la colonie anglaise, être appelé le gouverneur Macquarie, et compte exiger du monde de sa tribu les mêmes marques de respect. Tuatara parle de l'attrait du firmament, dont il est habituel de se préoccuper à la Nouvelle-Zélande. Pendant les belles nuits, on contemple les astres; des noms particuliers désignent ou des étoiles ou des constellations. A chacune, le prêtre attache un sens mystique qui est reçu dans le pays tout entier. Ainsi que les premiers navigateurs de la Mer du Sud, les missionnaires évangéliques se montrent un peu choqués des façons trop familières, de la bruyante hilarité, des plaisanteries grossières des Néo-Zélandais, ne demeurant silencieux que dans les momens où ils nourrissent de sombres projets.

Le navire qui porte le révérend Samuel Marsden passant près des îles des Trois-Rois, on est sous le charme de sites pittoresques, sauvages et poétiques. Le narrateur du voyage déclare ces terres inhabitées, pourtant on se souvient que Tasman vit des hommes sur la plus grande île où maintenant porcs et chèvres, fort multipliés, errent dans une parfaite indépendance. Voici les côtes de la Nouvelle-Zélande : le cap Maria van Diemen, puis le cap Nord. Marsden, impatient de communiquer avec les indigènes, engage Tuatara et ses compagnons à descendre à terre, afin d'inviter des habitans à venir à bord. Les chefs, épée au côté, pistolets à la ceinture, mousquet à l'épaule, ainsi fort en état de repousser une agression, ont vraiment haute mine. A peine sont-ils partis qu'une pirogue accoste le navire. Avec une merveilleuse agilité, plusieurs des Néo-Zélandais qui la montent s'élancent sur le pont; c'est le chef de la côte voisine suivi de cinq hommes de sa tribu. Il en a laissé huit dans l'embarcation; sans retard il les envoie chercher des vivres, dont on lui a signalé la pénurie sur le vaisseau. Cette marque de confiance étonne. Marsden s'efforce d'expliquer au chef la nature de l'établissement qu'il se propose de fonder à la baie des Iles, affirmant son désir de gagner l'amitié des habitans du cap Nord. L'insulaire témoigne qu'il serait heureux d'ajouter foi aux déclarations des étrangers, mais peut-il oublier la conduite récente du capitaine d'un baleinier qui, ayant reçu plusieurs porcs et quantité de pommes de terre en échange d'un misérable fusil, retint à son bord

un des principaux chefs de l'endroit afin d'extorquer de nouvelles provisions? Marsden répondit que désormais de tels actes ne resteront plus impunis; il suffira de se plaindre à l'un des membres de la mission en résidence à la baie des Iles, M. Kendall, qui est muni d'un pouvoir spécial, et justice sera faite par le gouverneur de la Nouvelle-Galles du Sud.

Comme toujours, les Néo-Zélandais, regardant les objets qui se trouvaient sur le vaisseau, exprimaient des surprises; cette fois la surprise fut au comble à la vue des chevaux et des bêtes bovines. Rien de plus concevable; on a souvent parlé de la stupéfaction qu'éprouvèrent les Indiens de l'Amérique en présence des chevaux qu'avaient débarqués les Espagnols. Ce qui parut encore fort curieux, c'était de voir les Anglais se raser; en considérant l'opération, pour eux tout à fait singulière, les gens du cap Nord demeuraient bouche béante, comme interdits. Ce monde naïf ne cessait de s'amuser des miroirs; on sautait de joie après avoir examiné son image, et pourtant les navigateurs avaient déjà fait, en toute rencontre, avec les miroirs les délices des peuplades qu'ils avaient visitées. De la part des Néo-Zélandais, les démonstrations amicales étaient excessives, et les missionnaires jouissaient de voir les affections du cœur vives, ainsi que seuls les conservent les hommes de la nature. Jamais le révérend Marsden ne passa journée plus agréable; il nous en a donné l'assurance (1). Les insulaires charmaient par des façons gracieuses; néanmoins on s'efforçait d'éviter le contact de leurs personnes. Il était trop évident que ces aimables sauvages n'avaient pas songé une seule fois en leur vie à l'usage de l'eau.

L'embarcation partie pour prendre des vivres revient chargée de beaux poissons; on les paie de quelques clous. Des pirogues accostent le vaisseau, un trafic s'établit entre les matelots et les Néo-Zélandais; Marsden entretient les principaux personnages de son projet et distribue une sorte de proclamation rédigée avant le départ. Tuatara, de retour de son excursion, se loue de ses compatriotes, mais il n'engage pas les missionnaires à trop s'y fier. On quitte le cap Nord, jugeant tout à fait romantiques les paysages qu'on découvre de la côte, et, après quelques heures de navigation, on entre dans la baie Douteuse (2). On contemple les sites pittoresques, et c'est un éblouissement; le capitaine du navire, marin connaissant le monde, assure que ce rivage ressemble à la côte de Norvège, toujours admirée des voyageurs. Des baies, des havres, des promontoires s'offrent aux regards dans une brusque succession, en même temps que les collines verdoyantes et les vallées aux ondulations capricieuses ravissent les yeux. On apprend que dans

(1) *Missionary Register*, 1816.
(2) Doubtless Bay.

la baie se déchargent, venant d'une source commune, deux rivières fort suivies en été par les naturels de l'intérieur qui descendent à la côte pour se livrer à la pêche.

Le lendemain on était devant le port de Wangaroa, que la catastrophe du *Boyd* a rendu célèbre. Le spectacle est enchanteur; Liddiard Nicholas dit n'avoir nulle part ailleurs vu pays aussi plein de séductions; il se juge incapable de peindre les scènes sublimes de la nature qu'il contemple pour la première fois. Deux chaînes de hautes montagnes, courant dans une direction parallèle aussi loin qu'il est possible de distinguer, produisent un saisissant contraste avec les collines sans nombre qui, toutes boisées, répandent une impression de fraîcheur, et les petites îles qui se détachant les unes des autres se confondent néanmoins d'une façon harmonieuse dans un ensemble superbe. Tandis que les missionnaires descendent sur un îlot, Tuatara se porte sur la grande terre; il ne tarde pas à revenir annoncer qu'à peu de distance le fameux George et un autre chef campent au milieu d'une centaine de guerriers, réunis pour rendre les honneurs funèbres à un vieux personnage. Tuatara avait forcé George, naguère son ennemi, à une réconciliation et l'avait instruit au sujet de l'établissement que le révérend Samuel Marsden allait fonder. Comme il importe beaucoup de se rendre propices les tribus qui souvent attaquèrent Tepuna, où la mission doit se fixer, le chapelain de la Nouvelle-Galles du Sud tient à se mettre en rapport avec George et va tout de suite à sa rencontre en compagnie des membres de l'expédition. On arrive près du camp et l'on observe; une femme agite une natte rouge en signe de bon accueil et d'une voix perçante invite les étrangers à venir. Tuatara et Hongi préparent l'introduction; Marsden et les siens se présentent et saluent. Les chefs, au nombre de trois, sont debout, leurs guerriers assis, la lance fichée en terre. Bientôt se conclut le traité d'amitié au milieu du vacarme des coups de feu et des cris accompagnant les danses les plus désordonnées. On nous dira que ces guerriers, tous d'une taille extrêmement élevée, vêtus de nattes plus ou moins chargées d'ornemens et teintes de couleurs vives, ont un aspect singulièrement imposant. Chacun d'eux porte au ceinturon la terrible massue (1), dont tout guerrier néo-zélandais est aussi fier qu'en Europe le jeune officier de cavalerie de son grand sabre. Les missionnaires se voient au milieu des hommes qui ont massacré l'équipage et les passagers du *Boyd*, — plusieurs portent attachées sur la poitrine des pièces de monnaie prises sur le navire incendié. C'est assez pour inspirer certaines réflexions un peu pénibles, surtout au moment où Marsden et Nicholas songent

(1) Le *pattou-pattou*.

à passer la nuit en telle compagnie. A la vérité, ces Néo-Zélandais n'ont pas l'aspect trop farouche; seule, l'expression du visage de George semble peu rassurante. Marsden, invité à prendre place près de ce chef, manifeste le désir de savoir comment est survenue la tragique aventure du *Boyd*. George ne se fait point prier pour raconter en détail les événemens que nous avons déjà retracés, estimant que sa vengeance était justice après l'odieux traitement dont il avait été victime.

Le récit achevé, l'heure était venue de se préparer au repos; les guerriers, se couchant sur la terre nue, se serrèrent dans leur manteau; pour les deux étrangers, lorsque la nuit enveloppa de son ombre les meurtriers impitoyables de leurs compatriotes, la scène parut d'une effrayante solennité. Marsden s'est déclaré impuissant à rendre les sensations dont il fut agité; jamais comme à cette heure il n'avait considéré sous un aspect aussi favorable les bienfaits de la civilisation (1). En songeant que les sauvages ne se montrent guère vindicatifs sans une cause suffisante, toute crainte s'éteignit, chacun s'abandonna au sommeil. Au point du jour, le spectacle était le plus étrange qu'on puisse imaginer; il y avait sur le sol une multitude de créatures humaines, hommes, femmes, enfans, plusieurs presque nus, d'autres avec des parures fantastiques dans une indescriptible confusion, et les guerriers avec les armes près d'eux qui soulevaient leur manteau pour regarder à l'entour ou qui secouaient de leur chevelure graisseuse les gouttes de rosée. Avant le lever du soleil, tout le monde était debout. Marsden invite George, un chef plus âgé du nom de Tippoui et trois ou quatre des principaux personnages à venir déjeuner sur le vaisseau. L'offre acceptée, on partit; c'était le 21 décembre 1814, par une délicieuse matinée. On traversa le village, et la foule suivit jusqu'à la mer; au moment où les Néo-Zélandais montèrent à bord, ils furent salués par les hourrahs des matelots réunis sur le pont. Après le repas, Tuatara, en cette circonstance maître des cérémonies, s'occupe à disposer les objets qu'on veut offrir en présens : pièces d'indienne rouge, clous, ciseaux, hameçons, et Marsden ensuite fait la répartition en commençant par Tippoui, la déférence pour les plus âgés étant chez les peuples de race polynésienne un devoir impérieux. Enfin, Tuatara, s'adressant à George, lui déclare que les Européens cessent de le regarder comme un ennemi, mais que si les personnes et les propriétés de la mission n'étaient pas respectées, des navires viendraient exterminer la population de Wangaroa. On se sépare après mille assurances réciproques d'amitié éternelle, et le navire met à la voile pour entrer dans la baie des Iles. Le voyage n'est

(1) *Missionary Register*, November, 1816.

pas long; la fameuse baie, que déjà plusieurs navigateurs ont dit faite pour ravir les yeux, cause un transport d'admiration à ceux qui veulent s'établir sur le sol voisin. En pilote consommé, Tuatara dirige le vaisseau et l'amène au mouillage devant Rangihou, village de son domaine que les missionnaires doivent adopter pour leur résidence. Pressés de connaître le pays, Marsden et Nicholas descendent à terre. Là, est une étroite vallée que traverse un petit torrent; des plantations régulières donnent une idée excellente de l'industrie des habitans. Les hommes, les femmes, les enfans, groupés sur le rivage pour voir les étrangers, ont une contenance parfaite, des physionomies enjouées; le révérend Marsden se persuade que sa visite procure un réel bonheur à tous ces braves gens. Lorsque les bêtes à cornes et les chevaux sont débarqués, l'étonnement de la population est inexprimable; tout autre sujet est oublié. C'est mieux encore à la vue de l'homme monté sur son cheval, trottant sur la grève; — il y eut sans doute bien des efforts d'esprit pour expliquer le phénomène.

Tuatara conduit les Anglais dans sa capitale : Tepuna; c'est affaire de peine et de fatigue pour y parvenir, car elle est au sommet d'une colline escarpée. On aperçoit de loin les défenses habituelles : enceinte de pieux et fossés; les fortifications franchies, on se trouve au milieu d'une cité se composant d'une centaine de misérables huttes. La case du chef ne se distingue des autres que par des proportions plus grandes; on n'y pouvait entrer qu'en rampant sur les genoux et sur les mains. A considérer l'intérieur, on n'était nullement dédommagé de l'ennui de s'être condamné à prendre une attitude déplaisante; le mobilier consistait en quelques pierres servant de foyer; la fumée, n'ayant d'issue que par la porte étroite et basse, on respirait des vapeurs suffocantes. A la vérité, à ces affreuses demeures, il existe une sorte de compensation : on a des hangars où circulent l'air et la lumière, jamais ailleurs on ne prend les repas. A défaut du luxe des habitations, il y a le luxe de la nature; les amateurs passionnés de beaux panoramas pourraient choisir le séjour de Tepuna. La vue embrasse la plus grande partie de l'immense baie avec ses nombreuses îles et toute la contrée d'alentour, — le spectacle est magnifique. Tuatara avait trois femmes; une d'elles, reine aux yeux du peuple, sans trop inspirer de jalousie à ses compagnes, exerçait un ascendant sur son mari. Les étrangers étant présentés à cette souveraine, Marsden lui offrit une robe de cotonnade en l'instruisant de la manière de passer les manches, poussant même la galanterie jusqu'à lui fournir un peu d'aide. Revêtue de l'accoutrement européen, la Néo-Zélandaise, prodigieusement flattée, marchait en prenant des poses comme une vraie sultane qui est certaine de provoquer l'ad-

miration. Entre sa grosse figure et ses grands airs sous le vêtement étriqué, le défaut d'harmonie faisait sourire, mais la femme de Tuatara avait une sœur qui produisait une tout autre impression. Des voyageurs ont déjà parlé, en termes trahissant l'émotion, des attraits des filles nées sur la terre que Tasman a signalée au monde, pas encore autant que le narrateur de l'expédition des missionnaires évangéliques. Écoutons Liddiard Nicholas traçant le portrait de la sœur de la reine de Tepuna : — son âge, environ dix-sept ans; même en Angleterre, où si nombreuses sont les rivales pour la palme de la beauté, elle aurait droit à la plus haute prétention; des traits réguliers, l'expression du visage calme, digne, suave, que relève l'éclat et le velouté des yeux, le teint de rose répandu sur ses joues, indice d'une belle santé, font un ensemble plein de charme. La jeune fille, si bien douée de toutes les grâces que peut accorder la nature, a une simplicité de manières qui dénote l'absence de l'art, et le contraste est ravissant. — Cet Anglais était-il vraiment épris, ou voulait-il déterminer des compatriotes à venir coloniserla Nouvelle-Zélande? Toute opinion à cet égard est admissible.

III.

Le révérend Samuel Marsden et Liddiard Nicholas étaient retournés à bord de l'*Active;* le 24 décembre 1814, une apparition inattendue les plonge dans une extrême surprise. Une nombreuse flotille de pirogues, remplies d'hommes qui brandissent la lance et jettent à tous les échos le chant des guerriers, se dirige vers le navire. Tout concourt à donner un attrait à la scène offerte aux regards. On est au matin, l'air est tiède, la mer calme, les rayons du soleil sur l'eau délicieusement étalés, et au milieu de cette nature si douce et si tranquille, l'agitation humaine étonne par la violence et les allures désordonnées; la vie du peuple de la Nouvelle-Zélande se manifeste dans son caractère original. Bientôt on aperçoit Korokoro, qui, à peine débarqué, avait quitté les missionnaires pour revoir au plus vite son domaine. Le grand chef vient rendre visite à ses compagnons de voyage et tel qu'un souverain des temps héroïques, il se présente suivi de son armée. Les chefs, debout, le manteau de guerre retenu sur l'épaule et flottant, la chevelure relevée sur le sommet de la tête et surmontée de plumes blanches, gesticulent avec frénésie comme s'ils voulaient attaquer le navire. Une contenance fière et hautaine, d'affreux tatouages noirs ou bleuâtres sur le visage donnent à ces hommes un aspect terrible et farouche, qui produit une impression singulière sur les Européens encore peu accoutumés aux façons des insulaires.

Korokoro, montant à bord, exprime sa reconnaissance à

M. Marsden pour les égards dont il a été l'objet pendant la traversée en témoignage de bon souvenir, il distribue de jolies nattes. Tout le monde descend à terre; en secret, les deux grands chefs, Tuatara et Korokoro, se sont concertés pour offrir un beau spectacle aux missionnaires anglais, le plus beau des spectacles aux yeux des Néo-Zélandais : un simulacre de combat. Peu d'instans et les évolutions commencent; disposés en lignes de bataille, les guerriers marchent à la rencontre les uns des autres; comme une immense clameur, retentissent dans l'air d'épouvantables vociférations. Alors les attaques furieuses, les retraites précipitées se succèdent avec l'ordre et la régularité convenables quand il s'agit de ne faire de mal à personne. Dans les groupes on distingue quelques femmes qui semblent lutter avec une vaillance extraordinaire; la reine de Tepuna, la femme de Tuatara, vêtue de la robe rouge qu'elle tient de la générosité de M. Marsden, témoigne, en agitant son bras armé d'un énorme pistolet d'arçon, d'une intrépidité sans égale.

Le lendemain, c'était la fête de Noël. Sur un emplacement choisi, où par les soins de Tuatara, tout avait été disposé pour une grave cérémonie, le revérend Marsden célébrait l'office divin en présence des Anglais, des troupes de Korokoro, de la population entière de Rangihou. Inspiré sans doute par la grandiose simplicité du théâtre où il élevait la voix, le chapelain sut trouver des accens pour émouvoir ses compatriotes, pour toucher les indigènes.

Il en avait peu coûté aux ministres évangéliques de faire choix du terrain propice pour s'installer, mais les matériaux de construction manquant dans la localité, on dut mettre à la voile, afin de se rendre sur la côte méridionale de la baie à l'embouchure de la rivière Cowa. En débarquant, les Anglais rencontrent un vieux chef du nom de Tarra, assis, à la façon d'un patriarche antique, au milieu des gens de sa tribu. Le Néo-Zélandais montre avec orgueil un champ de blé dont l'origine est due à des semences distribuées par les missionnaires à l'époque de leur première visite. Il fallait, en remontant la Cowa, se porter à plusieurs milles de distance pour atteindre le district où une vaste forêt permettrait d'obtenir le bois nécessaire à l'établissement de Rangihou. Pendant la route, on eut bien des fois l'occasion de s'émerveiller de la beauté du pays; la rivière offrant de nombreuses sinuosités, à chaque détour s'ouvrent des perspectives toujours nouvelles et pleines de charme. On mit pied à terre en un endroit désigné pour se rendre au village du chef principal de la région; il restait à gravir une colline, on trouva des guides empressés. Bientôt les Anglais se virent en présence d'un homme de proportions athlétiques; c'était le chef. Comme déjà, autour de lui, on avait beaucoup parlé des missionnaires en quête de bois pour bâtir, il n'eut aucune surprise

et déclara tout de suite posséder en abondance de beaux arbres. Sur l'instant, une excursion à la forêt ayant été proposée, on courut à la pirogue. Après une navigation qui dut s'arrêter au confluent de deux petits cours d'eau formant la Cowa, on n'eut pas à cheminer longtemps sur la rive avant d'être au milieu de massifs de pins au tronc droit et superbe. Il ne s'agissait plus vraiment que d'abattre nombre de ces pins et de les abandonner au fil de l'eau qui les transporterait jusqu'à la mer. Le chef néo-zélandais livrant ses arbres et fournissant des ouvriers pour les couper eut sa rémunération : une hache ; à l'époque, il n'en coûtait guère aux Européens peu généreux de faire de grosses acquisitions. En visitant une assez grande partie de la côte méridionale de la baie, la caravane put contempler des sites ravissans, des forêts magnifiques, et se mêler à des populations bienveillantes. S'offrit l'occasion d'apprécier l'instinct d'imitation chez les insulaires ; des enfans avaient fabriqué, dans des proportions très réduites, une sorte de modèle de l'*Active ;* de la part de petits sauvages, c'était à remarquer. Sur le territoire de Waïcadi, on aperçut le chef assis sur le toit de sa maison, mode usité par les principaux personnages quand ils veulent manifester à tous les yeux le haut rang qu'ils occupent dans le monde. Des circonstances apprirent aux Anglais que certains chefs portant le nom d'*Arikis* ont sur les autres, les *Rangatiras*, une prééminence considérable pendant la guerre ; ils exercent le commandement suprême.

De retour à Rangihou, les voyageurs eurent la satisfaction de voir comme on avait bien travaillé en leur absence. Une case occupant la longueur d'une vingtaine de mètres était presque achevée ; à l'intérieur des cloisons la partageaient en quatre appartemens : un pour chaque famille. La forge s'installait, du charbon se fabriquait. A examiner la vie des indigènes, on se plaisait à concevoir l'espérance de former sans trop de peine de bons ouvriers. Au village, l'oisiveté semblait bannie ; hommes et femmes se livraient, près des demeures, à la confection des nattes, dans les champs à la récolte des pommes de terre. Dans une excursion, on aborda une île déserte ; des huttes abandonnées, la plupart en ruines, annonçaient un désastre. En ce lieu paisible vivait autrefois une partie de la population de Rangihou ; des équipages de baleiniers, sous le prétexte de venger l'événement de Wangaroa, avaient pourchassé et massacré des gens toujours restés inoffensifs envers les Européens.

Hongi étant venu à Rangihou, le chapelain de la Nouvelle-Galles du Sud et M. Nicholas se rendirent sous sa conduite au territoire où s'exerçait sa domination : Waïmata. Sans avoir le caractère grandiose d'autres régions de la Nouvelle-Zélande, le pays ne manque

pas de charme; au milieu d'une plaine circonscrite par des collines couvertes de fougères, serpente la rivière Tecadi, dont l'aspect est fort agréable. Pour atteindre le village, on passa près de champs bien cultivés, et longtemps on dut cheminer à travers la forêt où à chaque pas des arbres d'énormes dimensions plongeaient les voyageurs dans une sorte d'extase. Enfin on gravit la colline où s'élève Waïmata, mais en arrivant il faisait déjà nuit. Au matin, les hôtes de Hongi éprouvèrent d'autant mieux des surprises; c'est encore le crépuscule, et les petits chanteurs de la forêt voisine lancent des notes plus exquises que celles des rossignols; le soleil commençant à luire sur l'horizon dore les sommets des collines d'une manière toute fantastique; le panorama est splendide. Plus d'une fois les Anglais avaient vu des villages fortifiés : les *heppah* ou *pah*, que Cook a décrits, où des défenses solides, artistement combinées, sont en général des constructions assez grossières. A Waïmata on pouvait se croire en présence de travaux d'une nation civilisée, tant les dispositions étaient parfaites et bien conçues; palissades pour arrêter les lances et les javelots, meurtrières pour ouvrir un feu de mousqueterie. Du côté de la colline dont l'accès était le plus facile, un large fossé plein d'eau rendait toute approche impraticable. En considérant de tels ouvrages, on jugeait les hommes qui les avaient exécutés capables de se montrer très vite fort habiles dans tous les arts manuels.

Après avoir examiné en détail et la ville et les fortifications, les voyageurs trouvèrent à déjeuner dans la maison de Hongi. Ayant entendu les indigènes souvent parler d'un lac situé dans la contrée, ils avaient hâte de satisfaire leur curiosité. Descendant vers l'ouest la pente abrupte de la colline entre les arbres, au bout d'une heure de marche, ils atteignirent une plaine fertile, où la culture des plantes potagères de l'Europe a déjà pris une certaine extension. Au delà, on ne tarde point à découvrir une nappe d'eau couvrant de l'est à l'ouest une étendue d'environ 8 milles à peu près la moitié du nord au sud; c'est le lac Mapere (1). Les rives, par intervalle nues ou boisées, les hautes montagnes lointaines, les raies d'ombre et de lumière qui se succèdent, les bandes d'oiseaux aquatiques au gai plumage, tour à tour captivent le regard et laissent à l'esprit une gracieuse impression. Dans le lac abondent les poissons; la pêche se pratique à l'aide d'une double corbeille faite d'une écorce d'arbre; pour tenter l'accès, une ouverture en forme d'entonnoir se présente à l'animal qui, une fois engagé dans l'étroite prison, ne parviendra plus à sortir. Le révérend Marsden et Nicholas se persuadent que les bords du lac offrent de sérieux

(1) *Morberri*, dans la relation de Liddiard Nicholas.

avantages pour une colonie, et déjà essayant de plonger dans l'avenir, ils voient en imagination une vaste cité européenne emplissant de bruit l'endroit aujourd'hui solitaire.

En retournant à Waïmata, on rencontre partout l'hospitalité des habitans; au milieu d'un village, une fois de plus on constate avec quelle rigueur les objets ou les lieux réputés *tabou*, interdits ou sacrés, sont tenus en vénération; on observe avec intérêt l'opération du tatouage effectuée au moyen d'une pointe d'os effilée comme une aiguille, et il est décidé que les missionnaires devront agir pour amener l'abandon d'un usage absurde. A Rangihou, Marsden et Nicholas trouvent les membres de la mission, chacun avec sa femme, installés d'une manière assez confortable dans les appartemens de la grande case et entourés de plusieurs indigènes, hommes et femmes pris à leur service. Le maître chapelain de la Nouvelle-Galles du Sud nourrissait le désir de voir la région que traverse la Tamise, la belle rivière rendue fameuse par le récit du capitaine Cook. On mit à la voile et, les gens d'église ayant tous pris domicile à terre, Marsden et Nicholas n'avaient plus sur l'*Active* que cinq compatriotes, le maître d'équipage et les matelots; Tuatara et Korokoro, qui faisaient partie de l'expédition, s'étaient embarqués avec une suite nombreuse, ainsi pouvait-on compter vingt-huit Néo-Zélandais sur le navire, qui ne portait pas plus de sept Européens. Marsden avait pleine confiance en ses nouveaux amis. Après s'être approchée du rivage de Wangaroa, l'*Active*, changeant de direction, ne tarda point à faire son entrée dans la baie où débouche la Tamise. Le vent soufflait; les explorateurs tombent d'avis que la baie des Iles est préférable pour une colonie. En confirmant l'exactitude de la description de Cook, sans partager le même enthousiasme, Marsden et son compagnon notent que, depuis la visite du grand navigateur, trois vaisseaux seulement s'arrêtèrent à cette place, deux fort légers, l'autre d'un certain tonnage, qui, pour avoir chassé sur ses ancres, courut les plus grands dangers.

En passant à la baie de Bream, on admira cette sorte de roche trouée figurant une arche immense qui avait paru d'un effet prodigieux à MM. Banks et Solander. On apprit que, pendant une relâche, l'équipage d'un baleinier avait enlevé plusieurs femmes; on fit la rencontre de Moïhangi, le jeune Néo-Zélandais que neuf années auparavant le docteur Savage avait emmené en Angleterre. A la surprise du révérend Marsden, l'insulaire semblait ne conserver aucune impression avantageuse de la vie d'un peuple civilisée. Avait-il tort? Les sauvages, disait-il, invitent à boire et à manger ceux qui ont faim ou soif, les gens civilisés ne donnent rien. Marsden et Nicholas, présentés par Moïhangi au chef du district, furent accueillis de la façon la plus courtoise. Quelques présens achevèrent de mettre

en bonne humeur le maître de la localité, homme très vieux et fort grave. Il montra empressement à fournir à ses visiteurs les provisions dont ils déclaraient avoir un assez pressant besoin; on le vit tout de suite ordonner de saisir des bêtes porcines errantes dans la campagne.

En arrivant à Rangihou après douze jours d'absence, ce fut plaisir de remarquer combien avançait l'installation des missionnaires. M. Kendall comptait déjà deux élèves, deux petits garçons, qui donnaient de belles espérances. Ayant apporté d'Angleterre un orgue, il en essayait l'effet sur les sauvages. Un incident troubla un peu la joie répandue dans la maison du maître d'école; la blonde chevelure de Mme Kendall se trouva envahie par les insectes qui à la Nouvelle-Zélande abondent sur les têtes. Aussitôt, on classa parmi les sujets dont les missionnaires devaient s'occuper sans retard le soin de faire luire les avantages de la propreté comme d'inspirer la répugnance pour les bêtes parasites. De tous les travaux qu'exécutaient les ouvriers attachés à la mission, ceux de la forge intéressaient le plus vivement les indigènes; les étincelles jaillissant du fer rouge sous les coups de marteau déterminaient des explosions de surprise et de gaîté.

Au milieu du calme le plus profond, survint une terrible alarme. Les vociférations, prélude ordinaire des combats, éclataient de toutes parts; les hommes portaient l'attirail de guerre; des pirogues menaçaient de jeter sur la grève de nombreux ennemis; inquiets, les missionnaires se réfugièrent sur le navire. L'affaire n'eut pas la gravité qu'on redoutait, un arrangement fut conclu entre les partis; le territoire de la colonie rentra dans l'ordre accoutumé. M. Marsden songeait avec tristesse qu'il en coûte pour faire le bonheur des sauvages; il calculait ses dépenses déjà un peu lourdes; mais ne pouvait-on pas venir en aide aux œuvres de la foi par quelques opérations lucratives? Le pieux chapelain le pensa. Ayant l'idée de porter à la Nouvelle-Galles un bon lot de poissons séchés ou salés, il partit sans retard pour la résidence de Korokoro, voisine du cap Brett, où il existait une pêcherie renommée; n'oubliant pas le fameux lin (1) dont l'importance industrielle restait encore douteuse, il n'hésita point à s'en procurer une certaine quantité. Connaissant la valeur des bois de la Nouvelle-Zélande et n'ignorant pas la manière simple d'en acheter, il se mit en devoir d'agir afin de prendre sur *l'Active* le chargement d'espars le plus gros possible.

Pendant une course à travers la région des forêts, un chef réputé pour ses instincts cruels inspira des appréhensions; mais il n'y eut aucune suite fâcheuse. Un homme portait suspendu au cou un instrument en os sculpté d'une façon remarquable; c'était un

(1) La fibre du *phormium*.

os humain. Les missionnaires se plaisaient à conserver quelque doute à l'égard des habitudes d'anthropophagie chez les Néo-Zélandais, le doute dut s'effacer. Liddiard Nicholas, ayant pu apprécier les ressources alimentaires du pays, se persuada que la disette n'était nullement la cause de l'anthropophagie; il l'attribue, et au sentiment de la vengeance qui ne s'éteint point avec la mort de l'ennemi, et à la pensée d'une destruction totale. Parfois les pirogues affluèrent près du vaisseau; en aucune circonstance, on n'eut à concevoir de crainte de la multitude des indigènes; pourtant on en éprouva souvent beaucoup d'ennuis. Les Néo-Zélandais ne gardent ni discrétion, ni réserve; ils ont des habitudes répugnantes. Ils accaparaient les parties du navire les plus privées, refusant ensuite d'en déloger. Un jour, on s'étonna de voir au milieu des insulaires un homme qui formait avec les autres un singulier contraste par sa taille exiguë et ses formes grêles; c'était un matelot hindou échappé au massacre de l'équipage d'un navire. Il vivait maintenant heureux à la baie des Iles, et s'étant marié, il ne gardait nul désir de retourner dans sa patrie. Tout à coup on parla d'une rencontre imminente sur le territoire de Waïcadi, entre les gens de deux partis hostiles. Liddiard Nicholas, voulant assister à l'action, se rendit sur le théâtre en compagnie d'un groupe de Néo-Zélandais. Les pirogues manœuvrées avec une incomparable énergie, trois heures suffirent pour dévorer l'espace. Dans le village règne un effroyable tumulte. Cependant des hommes se rassemblent et paraissent chercher la conciliation; au bruit succède le silence profond et solennel. Un chef expose les griefs de son peuple; les réponses et les répliques sont écoutées avec calme. Comme le prévoyait, au ton doux des orateurs, l'Européen, qui ne comprenait pas les discours, tout s'arrangea sans recourir aux armes. La réconciliation fut cimentée par un banquet. Le conflit était né d'une cause assez fréquente chez les peuples de tous les pays du monde. Un chef, vraiment beau, plein de bonne grâce, affectant de la coquetterie dans son ajustement et dans sa coiffure, avait eu des succès un peu nombreux dans la tribu voisine; néanmoins on ne parlait pas d'enlèvement. Il était donc facile d'atténuer les faits ou de déclarer les informations inexactes.

A peine installés à Rangihou, les missionnaires avaient semé du grain, planté des légumes; un mois plus tard, les champs tout verdoyans promettaient bonne récolte. La petite colonie s'était augmentée, Mme King, la femme de l'un des pasteurs, étant accouchée d'un garçon, — le premier enfant européen né sur le sol de la Nouvelle-Zélande. L'opération ne s'était point effectuée sans bruit; Mme King avait beaucoup crié; les indigènes, hommes et femmes attachés à la mission, s'en étaient fort amusés; aussi cou-

raient-ils le pays raconter combien une femme européenne qui met un homme au monde fait de grimaces et pousse de gémissemens, tandis que, la Néo-Zélandaise s'asseyant tranquillement à terre au milieu des siens, l'acte s'accomplit sans qu'elle profère une plainte.

Un événement des plus graves pour les Anglais établis dans le district de Tepuna produisit une douloureuse impression. Tuatara, le chef dont l'amitié avait un prix inestimable, était tombé malade, demeurant en proie à une fièvre ardente. Les missionnaires lui faisaient des visites, mais de ce côté s'élevèrent bientôt des difficultés; le fameux *tabou* interdisait aux étrangers l'accès de la hutte. Une fois, M. Marsden ne put approcher du malade qu'après avoir multiplié les prières et plus encore les menaces. Chaque jour s'aggravait la situation du malheureux ami des Anglais; sa fin semblait devoir être prochaine. Malgré tout, M. Marsden, sollicité par les devoirs qu'il avait à remplir comme principal chapelain de la Nouvelle-Galles du sud, ne pouvait davantage prolonger son séjour sur une terre lointaine. La veille de son départ, avec le *rangantira* appelé à devenir le successeur de Tuatara, il conclut un traité assurant à la société de l'église évangélique la possession perpétuelle d'une certaine étendue de terre située à la partie méridionale de la baie de Tepuna, près de la ville de Rangihou. Le terrain, d'une superficie d'environ deux cents acres, était payé douze haches. Écrit sur parchemin en double expédition, le traité reçut pour garantie, de la part du chef néo-zélandais, le dessin du tatouage de sa joue et d'autre part les signatures de MM. Kendall et Liddiard Nicholas. Qui dira la valeur d'une pareille pièce? Les insulaires ne conçoivent en aucune façon l'idée de propriétés individuelles, on ne tardera point à s'en apercevoir. Cependant la colonie anglaise est très satisfaite du marché; elle imagine que toujours sera respectée des indigènes la propriété acquise moyennant douze haches. — Il est vrai que le fameux *tabou* a été prononcé.

Le 25 février 1815, au matin, les membres de cette mission conquérante, que l'*Active* a portés moins de trois mois auparavant sur le rivage de la Nouvelle-Zélande sont agités de sentimens qui oppressent le cœur. L'instant d'une séparation est arrivé, M. Marsden va partir; il n'est pas le plus malheureux. Il a confiance dans le succès de l'œuvre qu'il commence; il compte revenir afin de travailler aux progrès de la colonie. Par son maintien, par son caractère, par son langage, cet homme plus que tout autre Européen exerce un ascendant sur les insulaires et il est fier de son prestige. Liddiard Nicholas est le voyageur indépendant qui observe selon sa curiosité ou selon les circonstances du moment; il quitte volontiers, sans doute, le pays où il a vu un état social singulier, des choses nouvelles et intéressantes qu'il se plaira bientôt

à raconter. La situation de ceux qui restent est plus sombre; quelques hommes, chacun ayant sa femme, demeurent à peu près sans défense au milieu de gens qu'on appelle toujours les sauvages. Va s'éloigner le navire où l'on voyait dès l'apparition d'un danger le lambeau de la patrie offrant un refuge assuré. Ces braves missionnaires vont perdre Tuatara, le chef qui devait les protéger. Attristés, ils ne s'abandonnent pas trop à l'inquiétude; ils croient naïvement n'avoir que des amis chez les insulaires. Ayant recueilli des assurances de sympathie de la part des principaux habitans, ils sont persuadés que la sympathie est générale. Encore peu familiarisés avec l'idiome du pays, ils n'ont pas entendu les paroles qui trahissaient des sentimens hostiles parmi la population.

Le chapelain de la Nouvelle-Galles du Sud emmenait à Port-Jackson une dizaine de Néo-Zélandais. En montant à bord, ce petit monde était accompagné d'une multitude de parens et d'amis; il y eut, comme si l'on n'espérait jamais se revoir, des adieux signalés par des flots de larmes et d'infinies lamentations. Pour assister à l'appareillage de l'*Active*, on était venu de très loin; il y avait une foule énorme pleine de curiosité sur le rivage et dans les pirogues. Les membres de la mission, MM. Kendall, King et Hall, sont sur le pont, ne voulant quitter M. Marsden qu'à la dernière minute. Enfin l'ancre est levée, les voiles s'enflent, on approche de la pointe qui limite la baie, il faut se séparer; les mains s'agitent encore, et la distance ne permet plus de les voir; les adieux se répètent lorsqu'on ne peut plus les entendre. Dans la matinée du 27 février, l'*Active* touche au cap Nord; il s'agit de prendre une cargaison de lin qui dès longtemps a été promise. Marsden et son compagnon Liddiard Nicholas mettent pied à terre en un endroit rocailleux, après avoir eu mille craintes de chavirer par suite d'un épouvantable ressac sur cette côte abrupte. Ils atteignent un point élevé; alors l'un et l'autre laissent échapper une exclamation admirative, la scène qui s'offre aux regards apparaît comme une des plus riantes de la nature. Au bas, c'est, entourée de collines, la plaine qu'on prendrait pour l'arène d'un immense amphithéâtre; vers le nord, une perspective lointaine que l'œil suit par une échancrure dans l'enceinte; sous les pieds mêmes des spectateurs, un petit village que borde un clair torrent aux capricieuses ondulations bientôt perdu dans la mer; puis disséminées dans la campagne, des huttes que l'on cherche au milieu de la végétation, la pensée séduite par l'intérêt de la vie humaine. Sur certains espaces, on remarque des cultures de patates ou d'ignames fort bien entretenues, et l'on se plaît à concevoir une opinion favorable de l'industrie des habitans; près du village, on aperçoit une tête d'homme posée sur un pieu : alors se réveille dans l'âme le souvenir des instincts cruels des anthropophages. Le

lin qu'on attendait est apporté, le navire gagne la haute mer.

Près de trois mois se sont écoulés; les missionnaires n'ont été témoins d'aucun trouble grave sur le territoire qu'ils ont parcouru. N'ayant éprouvé nul accident, subi nul outrage, le révérend Samuel Marsden se déclare enchanté des insulaires; il se flatte de les voir prendre goût à la civilisation européenne. A-t-il formulé quelques doctrines en apparence plus ou moins approuvées, il imagine les principaux personnages déjà persuadés. Par exemple, il a tenté de convaincre qu'il est mieux d'avoir une seule femme comme en Angleterre que d'en avoir plusieurs comme à la Nouvelle-Zélande, on lui a répondu : Peut-être, car, s'il y a plusieurs femmes à la maison, toujours elles se querellent; les femmes n'aimant pas les rivalités partagent son avis, le bon pasteur est tout glorieux. Il a parlé des peines graduées selon l'importance du crime ou du délit, insisté sur l'iniquité de frapper d'une condamnation à mort l'homme qui a volé une patate de même que l'assassin, et il croit le sauvage saisi des merveilles de la justice qu'on rend au nom du roi de la Grande-Bretagne. Dans son opinion, les Néo-Zélandais qui ont visité Port-Jackson ne doivent plus rêver que de vivre à la façon des bourgeois anglais ; c'était beaucoup d'illusion. A la vérité, depuis une vingtaine d'années, par suite d'une fréquentation active, il y a, au moins à la baie des Iles, un changement dans les rapports des insulaires avec les Européens. Les Néo-Zélandais se sont accoutumés à voir des étrangers, et s'ils n'en reçoivent pas d'offense, ils se comportent d'une manière irréprochable et se montrent en général fort hospitaliers. Ils ont d'ailleurs un tel désir de posséder des armes à feu et des instrumens de fer qu'ils recherchent ceux qui peuvent en procurer. Fiers de leur rang, orgueilleux de leurs exploits, les chefs témoignent toujours des ardeurs belliqueuses. Suivant la remarque des premiers missionnaires évangéliques, la bonne intelligence semble régner dans la population placée sous la conduite d'un même chef; les hommes traitent avec douceur les femmes et les enfans. Les guerres ne s'allument qu'entre les tribus et parfois elles sont portées loin, à l'improviste, sans autre motif que la volonté d'un chef avide de domination. Depuis le commencement du siècle, les cultures sont en progrès ; on le constate sur divers points de la côte. C'est beaucoup le travail de malheureuses femmes, car, selon la parole d'un grand chef : qu'on entretienne l'insulaire d'agriculture, il s'endormira; de guerre, il ouvrira des yeux flamboyans. Quatre jours après le départ de M. Marsden, Tuatara mourait; quelques mois plus tard, se répandait la nouvelle d'un de ces événemens tragiques dont on n'attendait plus le retour. Deux navires mouillés dans un havre entre la Tamise et la baie Mercure, à 150 milles de la station des missionnaires, avaient été saisis par les

naturels; les matelots en avaient repris possession, mais la lutte avait été sanglante; on disait considérables les pertes des Anglais.

IV.

Que devient la petite colonie de Rangihou? Si l'on en juge par diverses circonstances, il y a souvent des heures d'inquiétude, des instans de tristesse et d'ennui. Une pirogue partie en guerre, l'équipage ayant tué trois hommes les a mangés; il ramène captives une femme et cinq jeunes filles et apporte comme trophée la tête d'un ennemi qu'on installe dans l'établissement de la mission; — il fallut bien des prières pour déterminer les indigènes à l'enlever. Une contestation s'était élevée entre Korokoro et un chef du voisinage de Wangaroa, ce dernier suivi de son peuple fait une descente à la baie des Iles, et ce sont les violences et le fracas habituels des irruptions de barbares. M. Kendall estime pourtant qu'il suffira aux colons de rester neutres en présence des conflits pour n'avoir rien à redouter des naturels. On suit, non sans amertume, dans la population les fâcheux effets de son contact avec les Européens; un mal funeste se répand par les femmes qui fréquentent les navires (1).

Les missionnaires se rendirent en un lieu du nom de Waitangi qu'arrose un rapide torrent; ils voulaient nouer des relations avec le chef Waraki et même l'endoctriner. La démarche eut succès; pour le compte de la société une pièce de terre qu'on jugeait excellente fut achetée pour des clous et des haches. Waraki, homme intelligent, exprimait la crainte déjà manifestée par plusieurs de ses compatriotes de voir dans un avenir prochain les Anglais accroître leurs forces, refouler les indigènes dans les forêts et s'emparer des terres; les pasteurs évangéliques en repoussaient l'idée avec une chaleur que ne motivait point sans doute une profonde conviction. Waraki répétait : Si quelques Européens se fixent en ce pays, nous y trouverons avantage; s'ils viennent en grand nombre, ce sera une calamité. Un jour, les insulaires ayant appris l'arrivée du capitaine qui avait massacré la plupart des habitans de la petite île de Rangihou, croyant tirer vengeance de la perte du *Boyd*, demandèrent à M. Kendall d'inviter cet officier à descendre à terre et de lui faire honte de sa mauvaise action. Le missionnaire, grand justicier comme on s'en souvient, promit d'obtempérer à ce désir. Au jour fixé pour l'entrevue, un Néo-Zélandais familiarisé avec la langue anglaise, s'adressant au marin, dit : « Capitaine, regardez l'île, » — et en présence des traces du désastre, le capitaine comprit la portée de cette simple parole. L'insulaire énuméra les hommes, les femmes,

(1) *Missionary Register;* December, 1816.

les enfans tués; il parla des femmes blessées se traînant vers le rivage et sans merci achevées par les matelots. Le commandant de navire prit l'engagement de ne plus faire de mal au peuple de la Nouvelle-Zélande. Les habitans de Tepuna consentirent à la paix, et M. Kendall dans son naïf enthousiasme put écrire: « Il est doux d'observer chez les indigènes de rapides progrès vers la civilisation (1). »

Les colons voyaient souvent des malades et s'efforçaient de les soulager. Sous un climat fort humide en hiver, les Néo-Zélandais s'exposent à des refroidissemens dont les suites peuvent être graves; sans jamais songer à la cause du mal, ils l'attribuent d'une façon invariable à l'*Atoua*, dieu et diable tout ensemble, qui les fait souffrir. Dès le commencement de l'année 1816, M. Kendall signalait de fréquentes visites de la part des habitans de divers districts, se louait de ses bons rapports avec tout le monde, se vantait de posséder une confiance qui avait gagné même les femmes des missionnaires; le vacarme effroyable des exercices militaires ne les empêchait plus de dormir. M. Hall, emmenant femme et enfans, s'était installé à Waitangi: à ses yeux, c'est le jardin de la Nouvelle-Zélande; il y a des terres arables de la meilleure qualité, des prairies superbes pour l'élevage des troupeaux, une rivière qui porte les bois mis en radeaux. Le chef Waraki mourut, et il s'ensuivit du trouble dans la contrée, la maison du ministre protestant fut mise au pillage. Malgré l'accident, M. Hall tenait à ne point abandonner la place; les insultes, les attaques se renouvelèrent; le pauvre pasteur, blessé au visage, dut revenir avec sa famille à Rangihou.

Tandis que les missionnaires s'accommodent de l'existence parmi les sauvages, un de ces aventuriers dont on garde le souvenir à raison de circonstances extraordinaires ou de certaines audaces pénètre dans l'intérieur du pays au milieu de populations surprises en voyant pour la première fois un Européen. En 1816, un navire était entré dans cette baie de la Pauvreté, rendue tristement célèbre par la narration du capitaine Cook (2). Durant quelques jours, capitaine et gens de l'équipage trafiquèrent avec les habitans du littoral, mais vinrent les actes de violence: trois marins furent tués dans la lutte, les autres saisis et menés à terre; plusieurs d'entre eux, attachés à des arbres, tombaient sous les coups de massue et de bruyans éclats de rire répondaient dans la foule aux cris des mourans. Témoin du massacre, John Rutherford, vieux soldat, épargné ainsi qu'un de ses camarades, vit préparer les foyers, rôtir les victimes et consommer le repas des cannibales, ayant reçu d'ailleurs l'invitation courtoise d'y prendre part. Rutherford, mêlé aux

(1) Lettres de M. Kendall: *Missionary Register;* August and December, 1817.
(2) *Poverty Bay.*

Néo-Zélandais, trouva des joies et un bonheur dans la vie des insulaires. Il épousa deux femmes, devint un personnage considérable, un chef, et c'est richement tatoué qu'il retourna en Angleterre conter son histoire à un homme qui s'empressa de l'écrire (1).

En 1817, M. Marsden expédie à Londres deux jeunes Néo-Zélandais dans le dessein de les éblouir par les splendeurs de la civilisation britannique. A son avis, « les Néo-Zélandais, considérés comme les cannibales les plus féroces et les sauvages les plus guerriers du monde, ce qui est en partie fondé, sont naturellement généreux, doux, affectionnés; par les qualités morales, ils feraient souvent rougir bien des gens réputés chrétiens (2). » Ainsi que tant d'autres, le bon chapelain se trompait touchant l'effet de la vie des nations policées sur l'esprit des races qui ne chérissent rien au même degré que l'indépendance absolue. Les colons de Rangihou, qui s'étaient fort émerveillés de l'intelligence vive des Néo-Zélandais, commencent à remarquer avec chagrin la difficulté, presque l'impossibilité de soumettre à un travail régulier ces hommes qu'on croirait voués par nature à l'existence vagabonde. Les insulaires exécutent un ouvrage qui peut être promptement achevé, ils l'abandonnent s'il est besoin d'y consacrer de longues journées. Pour entrer en possession de quelques clous, le Néo-Zélandais renonce à toute besogne utile et rémunérée, s'il trouve moyen de les obtenir en brisant une embarcation ou en abattant une maison. Ainsi devaient demeurer stériles les efforts souvent renouvelés avec certaine apparence de succès pour diriger l'esprit des insulaires vers l'agriculture et les arts mécaniques (3).

Vers la fin de la troisième année de son séjour à la baie des Iles, M. Kendall se louait du climat sain et agréable, et de la conduite des indigènes, meilleure qu'on n'aurait osé l'espérer. Il avait ouvert son école, au mois d'août 1816, avec trente-trois enfans. Le nombre des élèves ayant augmenté, les provisions alimentaires furent insuffisantes; garçons et filles se dispersèrent. Ils revinrent l'année suivante avec de nouveaux camarades; tous apprenaient à écrire, et le maître estime que les petits sauvages acquièrent aussi vite dans cet art un talent égal, peut-être supérieur à celui des enfans de l'Angleterre sa patrie. Les missionnaires, se familiarisant avec le langage du pays, découvrent l'origine des noms d'hommes, tirés tantôt du caractère ou d'un acte de la vie, tantôt d'une circonstance relative soit à un objet, soit à une localité; ils discernent mieux les idées superstitieuses des insulaires. Suivant la déclaration de M. Kendall, l'orgueil, l'ignorance, la cruauté, la licence,

(1) *Library of Entertaining Knowledge.*

(2) *Missionary Register.*

(3) Major Richard Cruice, *Journal of ten Month's Residence in New-Zealand;* London, 2e édit., 1824, p. 55.

marquent les traits de la religion des Néo-Zélandais. Ces hommes ne s'inclinent point devant un fétiche, mais les principaux personnages s'imaginent volontiers porter en eux-mêmes les attributs de l'être suprême. Selon M. Marsden, ils n'admettent en aucune façon que le même dieu ait créé les blancs et le peuple des îles australes, — ils fournissent des argumens en faveur de cette opinion.

Au mois d'août 1819, le fondateur de la colonie revenait à la Nouvelle-Zélande en compagnie des deux jeunes insulaires envoyés en Angleterre, depuis peu de retour à Port-Jackson, et de trois nouveaux pasteurs, l'un avec sa femme, l'autre avec femme et enfans. A Rangihou, M. Marsden, se trouvant entouré de la foule des naturels qui l'acclament, nous apprendra qu'à la vue de cette plage et de tout ce monde son cœur s'enflammait et qu'il croyait avoir atteint la terre promise. Hongi, accouru à sa rencontre, lui annonça qu'il partait en guerre contre Wangaroa pour un motif sérieux : une baleine s'était échouée sur une grève dans le district de Hongi, et les gens de Wangaroa s'étaient permis de manger la baleine. Le ministre évangélique réussit à calmer les ardeurs belliqueuses de son ami et l'entretint de l'idée de fonder un second établissement en un lieu où l'on pourrait étendre les cultures dans de larges proportions. Sous la conduite de Hongi, charmé de plaire, M. Marsden et ses confrères, les nouveaux venus, s'embarquent dans une pirogue pour un endroit situé à une douzaine de milles au sud de Rangihou. On arrive à l'embouchure d'une belle rivière; le sol est uni, facile à défricher, abrité des vents par les collines, la situation est pittoresque, tous les avantages désirables semblent préparés : c'est le territoire de Kerikeri. Le grand chef offre de livrer autant d'espace qu'on en peut souhaiter; on dîne au village, et la soirée s'écoule dans une agréable conversation avec Hongi et son entourage; on chante une hymne, et le pieux chapelain, non sans avoir adressé à l'éternel une action de grâces pour la tranquillité dont il jouit au milieu des cannibales, s'endort comme dans les scènes d'une idylle. Au réveil, il aperçoit une délicieuse cascade; les eaux de la rivière, passant sur la roche polie, tombent après le retrait du flot d'une hauteur de 3 mètres dans un superbe bassin d'où, avec la marée, elles s'écoulent dans la baie. Kerikeri était adopté pour la nouvelle station des missionnaires (1).

Korokoro, jaloux de la préférence, éclata en invectives contre Hongi; on l'apaisa par la promesse que des Anglais iraient résider sur son domaine. M. Marsden se laissa conduire à Paroa; le vieux chef proposa de faire abandon complet d'une belle terre qui forme le fond d'une crique; séduit par les agrémens de la

(1) Cette station dans le rapport de Marsden et dans les écrits de la même époque est appelée Kidi-Kidi.

localité, le chapelain décida qu'on y établirait un poste, et Korokoro promit de rassembler les matériaux nécessaires pour élever des constructions. Des chefs de divers districts reprochaient à M. Marsden de ne pas leur amener un forgeron; tous, avec une insistance extrême, réclamaient des houes, des bêches, des pioches, des haches, des cognées, des vrilles. Les hommes qui voulaient cultiver se servaient, à défaut d'outils convenables, de bêches ou de spatules de bois, insuffisantes pour remuer la terre, et ils s'en montraient fort malheureux. Un chef, interrogé s'il lui plairait de visiter l'Angleterre, assura n'en avoir nul désir, ajoutant : « A Port-Jackson, je suis peu considéré; je le serais moins encore en Angleterre, tandis qu'en mon pays je suis roi. » Marsden cherchant à dissuader un personnage de se faire tatouer, lui représentait que la coutume était barbare, l'insulaire répondit devoir se soumettre à l'usage s'il tenait à manifester son rang. Les colons entendaient toujours parler d'hostilités entre les tribus; l'une menaçait Hongi, plus souvent Hongi portait la guerre chez ses voisins. De temps à autre, on voyait à Rangihou des têtes plantées sur des pieux; c'est ce qui arriva au retour d'un expédition qui était allée jusqu'au cap Oriental (1). Les têtes des chefs tués dans les combats sont préparées et conservées; si la paix se conclut, elles sont remises aux parens des victimes. Les corps, aussitôt après la victoire, sont coupés et les morceaux distribués entre les guerriers; en quelques circonstances, on en expédie une part à des amis éloignés, comme on fait ailleurs d'une pièce de gibier.

Un jour, M. Marsden ayant déclaré l'intention d'offrir, soit une pioche, soit une hache à ceux qui n'en avaient pas reçu depuis l'origine de l'établissement, plusieurs centaines d'insulaires vinrent assiéger la demeure des colons; — on disposait d'une soixantaine d'objets. Lorsqu'il n'y eut plus rien à donner, un murmure trahissant une immense déception courut parmi la foule. Le maître chapelain s'esquiva pour se soustraire aux obsessions de gens qui montraient des mains écorchées faute d'un bon outil. En quelle estime, en effet, devaient être tenus les instrumens de fer par les hommes ne possédant que des haches en pierre pour couper des arbres, des coquilles pour tailler le bois, des bêches en bois pour remuer la terre! Un canot de grande dimension ayant été construit pour le service de la mission, M. Marsden le fit charger de planches et s'embarqua pour Kerikeri, avec les deux ministres évangéliques désignés pour l'occupation de ce poste et trois charpentiers. Sur le terrain même, on traça le plan de plusieurs constructions, et les ouvriers se mirent à l'œuvre. De la vigne fut plantée; d'après la nature du sol, on augurait favorablement de cette culture et l'on songeait à

(1) East Cape.

l'importance qu'elle pourrait acquérir dans cette partie du globe.

Autrefois Tuatara, dans ses entretiens, avait parlé de la Hokianga (1) comme d'une très belle rivière qui se jette dans la mer sur la côte occidentale de l'île. Deux membres de la mission de Rangihou, ayant effectué le voyage, confirmaient le récit de l'indigène. Le révérend Samuel Marsden prit le parti de pousser une reconnaissance dans la région. Accompagné de trois de ses confrères, de trois chefs néo-zélandais et d'une suite pour porter les bagages, il se mit en route. On traverse d'abord un espace de plusieurs milles où s'entremêlent les fougères et les broussailles de toute sorte, ensuite une vaste marais, puis un pays découvert. Comme il faut prendre du repos, les naturels construisent au plus vite une cabane avec des branches d'arbres. Au soir, la pluie tombe, les mugissemens du vent sont effroyables, les missionnaires anglais se rappellent qu'ils sont loin de la patrie, chez un peuple d'anthropophages, et chacun ressent l'oppression qui éprouve les âmes les plus fortes aux heures de la nuit, lorsque l'imagination est aux prises avec des dangers invisibles; mais le corps étant brisé de fatigue, le sommeil ne tarde point à engourdir l'esprit. Dès le réveil, les indigènes allument de grands feux pour combattre le froid humide; on prépare le repas du matin et, les forces revenues, on s'engage dans un bois. Le sol se trouvant détrempé par la pluie, la marche est lente et pénible; le terrain ne cessant de s'élever, au sortir de la forêt, on atteint une position qui domine toute la contrée environnante. Vers le sud s'étend une plaine immense, couverte d'une végétation magnifique; aux pieds du spectateur, les cimes touffues des arbres s'étalent de façon à présenter l'aspect d'une surface unie comme la mer. Au premier village qu'on rencontre, les chefs se montrent prévenans à l'égard des étrangers; informés de leur désir de vérifier si les navires pourraient entrer dans la rivière, ils expriment l'envie d'avoir parmi eux quelques Européens capables d'enseigner l'agriculture et l'art de construire des routes. On atteint la bourgade de Houtakoura, située sur un des affluens de la Hokianga, où le chef accueille les voyageurs avec la politesse grave d'un prince, en offrant la plus large hospitalité. Tout à coup, à la grande surprise des missionnaires, une effervescence se prononce dans la population, des rixes s'engagent; il s'agissait des coquetteries d'une femme, les fureurs se calmèrent assez vite. Les enfans, la plupart gentils, sont nombreux, et si l'idée de M. Marsden avait pu être satisfaite, tous auraient appris l'anglais. En descendant le cours de la rivière, jusqu'à son embouchure, on traverse beaucoup de gros villages, et le maître chapelain juge plus d'un endroit propice à l'établissement d'une colonie.

(1) Ce nom fut d'abord écrit Shouki-Anga.

Comme il accablait les habitans de questions sur les rivières de la Nouvelle-Zélande, sur l'importance des populations établies près des cours d'eau, sur les ressources alimentaires dans les différentes contrées, sur les moyens de communication, les insulaires, mis en défiance, commençaient par demander le motif de pareilles interrogations; ils finissaient par y répondre. Sur le chemin, on trouve un prêtre qui s'attribuait le don de commander aux vents et aux flots; de sa bouche, les missionnaires apprennent que, suivant la tradition, le premier homme qui foula le sol de la Nouvelle-Zélande, était Mawi, révéré par le peuple à l'égal d'une divinité; ils recueillent des renseignemens sur les roches et sur les passes de l'embouchure du fleuve, ce qui n'empêchera point d'aller mesurer la hauteur de l'eau sur les fonds de sable. En retournant à Kerikeri, on passe par d'autres voies; souvent la fatigue est extrême pour les voyageurs obligés de piétiner dans la vase sous les grands arbres, la joie infinie à la vue de belles campagnes. Sur un énorme tronc coupé, dernier vestige d'un pin dont le vieux Tepahi avait fabriqué une pirogue, s'est assis le révérend Samuel Marsden; évoquant le souvenir de ses relations avec l'insulaire, il s'écrie dans un élan de touchante naïveté : « Quel bonheur pour cet homme, s'il eût vécu, en apercevant l'avenir qui se prépare pour sa patrie! » Après deux semaines d'absence, on a la satisfaction de constater qu'une belle demeure a été construite à Kerikeri. Le chapelain de la Nouvelle-Galles du Sud parcourant plusieurs districts dans la région de la baie des Iles, les chefs se montraient la plupart jaloux de recevoir des missionnaires. Ils attendaient d'eux la fortune, les territoires de la domination de Tuatara et de Hongi ayant gagné en armes, en outils, en substances alimentaires, une richesse ailleurs inconnue. C'est sous les plus riantes impressions que M. Marsden s'embarque en face de Rangihou pour sa résidence de Port-Jackson; il ne devait point tarder à reparaître à la Nouvelle-Zélande (1).

Dans l'intention de diminuer les frais du transport des *convicts*, le gouvernement britannique avait décidé qu'un vaisseau de la marine royale serait affecté à ce service, et qu'après s'être débarrassé de sa cargaison humaine à Hobart-Town et à Port-Jackson, il irait à la Nouvelle-Zélande prendre un chargement de bois de mâture. M. Marsden fut prié de donner à l'accomplissement de cette tâche le concours de ses lumières et de son influence sur les naturels, et le brave chapelain partit de nouveau pour le pays de ses rêves, accompagné de plusieurs insulaires qu'il hébergeait dans sa propre

(1) Samuel Marsden : *Proceedings of the Church Missionary Society*, 1821-1822. — Dumont-d'Urville : *Voyage de* l'Astrobale, *Histoire du voyage*, t. III, a donné, à titre de pièces justificatives, les traductions de la plupart des rapports des ministres évangéliques et d'autres documens sur la Nouvelle-Zélande jusqu'à l'année 1822.

demeure. Un chef du nom de Tetoro, qui se distinguait par une stature colossale et un air imposant, avait sans cesse les yeux attachés sur les soldats embarqués, ne dissimulant en aucune manière que cette force armée ne serait point du goût de ses compatriotes. Il n'en servit pas moins les Anglais dans la recherche des plus beaux arbres. A cette époque, les tribus de la baie des Iles et celles des régions limitrophes étaient en guerre ouverte. Malgré la protection de quelques chefs, les insulaires, comprenant trop bien que les ministres protestans se trouvaient en leur pouvoir, n'épargnaient à ces malheureux étrangers ni les vexations, ni les humiliations, ni les extorsions. Le major Richard Cruice constate que les pasteurs évangéliques, établis dans le pays depuis près de six années, n'ont pas réussi à opérer une seule conversion. Rangihou avait été délaissé pour Tepuna, situé de l'autre côté de la colline. Les missionnaires, tombés dans le découragement, voulaient tout abandonner; Marsden raffermit les courages ébranlés, admettant qu'il y avait de mauvais jours à passer et montrant, après la peine, le succès et la gloire (1).

Au mois de février 1820, M. Kendall, allant en Angleterre, emmenait Hongi et un jeune chef du nom de Waikato. Tout d'abord, le missionnaire, qui s'était particulièrement occupé de l'idiome du pays qu'il habitait depuis plusieurs années, prit sa résidence à Cambridge; d'après ses notes et ses indications, le professeur Lee composa pour la première fois une grammaire de la langue des Néo-Zélandais. A Londres, les chefs de la baie des Iles excitèrent la curiosité générale, surtout à raison de leur tatouage. Introduits près du roi, ils furent émerveillés en voyant l'arsenal du palais, ravis en recevant des mains de George IV une collection d'armes. Waikato convoitait toutes choses, Hongi ne prisait que les armes de guerre; il tombait en extase devant la discipline et les manœuvres des troupes anglaises. Traité avec considération, l'orgueilleux insulaire affectait la dignité, la réserve, les façons d'un grand seigneur; regardé comme un être curieux, il marquait son dédain, même de l'indignation. Hongi semblait avoir de hautes visées; il demandait des mineurs pour rechercher le fer, des forgerons pour le mettre en œuvre, des charpentiers pour élever de belles constructions, quelques missionnaires pour instruire son peuple dans les arts, enfin une vingtaine de soldats britanniques sous la conduite de trois officiers pour servir de modèles à ses hommes de guerre, assurant qu'il concéderait de bonnes terres à tout ce monde et qu'il le protégerait. Des personnages de l'Angleterre, pris d'un singulier intérêt pour ces Néo-Zélandais, les gra-

(1) *Journal of ten Month's Residence in New-Zealand*, by Richard A. Cruice; London, in-8°, 2e édit., 1824, et *An account of New-Zealand and of the formation and progress of the Church Missionary Society's Mission in the Northern Island*, by the Rev. William Yate; London, in-8°, 1835.

tifièrent d'armes et de munitions, ne soupçonnant pas que pareille générosité servirait à perpétrer bien des crimes.

Au retour, les insulaires abordant à Port-Jackson trouvent asile, suivant la coutume, dans la maison de Marsden, à Paramatta. Le bon chapelain doit alors subir une douloureuse impression. Hongi, dont il a loué dans ses correspondances les formes douces, est aujourd'hui plein d'arrogance; il ne rêve qu'entreprendre la guerre afin de devenir puissant comme le roi d'Angleterre. Sous le toit du chapelain de la Nouvelle-Galles du Sud vivait alors Hinaki, un chef des rives de la Tamise; c'est l'occasion pour Hongi d'ouvrir les hostilités. Prétendant qu'un homme de sa tribu a été tué par des gens de la Tamise, il menace Hinaki de toutes ses fureurs dès qu'ils auront mis le pied dans leur île. Les deux chefs s'asseyent à la même table, ils partent sur le même navire et, aussitôt débarqués, chacun court rassembler ses forces. Hinaki, de son mieux, prépare la résistance; mais Hongi, ayant réuni trois mille hommes armés d'une façon supérieure, se jette sur l'adversaire. Pendant la lutte tombe Hinaki, atteint de trois balles; soudain Hongi, écumant de rage, s'élance et, de son poignard ayant frappé au cou l'ennemi déjà inerte, tel que le plus affreux sauvage, boit le sang qui jaillit de la blessure. On compte un millier de morts; trois cents vont être rôtis et mangés sur place. Les habitans qui survivent ont fui pour ne plus revenir; désormais le pays où fut le champ de carnage restera désert. Le sombre vainqueur revenant à la baie des Iles, chacune de ses embarcations porte nombre de prisonniers; sa propre pirogue une vingtaine, tous destinés à l'esclavage. Au moment où Hongi veut aborder, sa fille erre sur la grève, éperdue, pleurant son mari tué pendant l'action; soudain, comme une furie, elle saute dans la pirogue, arrache des mains de son père l'épée tranchante qu'il tient de la munificence du roi d'Angleterre, et abat la tête de seize captifs qui, sans murmure et sans résistance, se laissent mettre le cou sur le bord du bateau. La vengeance accomplie, cette veuve terrible décharge un fusil sur elle-même; blessée, elle ne reprend ses sens que pour s'étrangler afin de rejoindre au plus vite son époux au séjour des âmes (1).

Dans les combats entre les insulaires, le changement est prodigieux. Les vaillans guerriers d'autrefois maudissent les armes à feu dont ils sont encore privés; ils succombent en méprisant les ennemis qui, n'osant plus se mesurer corps à corps avec la lance et la massue, donnent lâchement la mort au loin en se tenant hors

(1) Un des plus importans historiens de la Nouvelle-Zélande, le rév. Richard Taylor : *Te Ika-a-Mawi or New-Zealand and its inhabitants,* rapporte les circonstances de cette scène d'après un témoin oculaire, M. Puckey, l'un des missionnaires évangéliques.

d'atteinte. A peine a-t-il pris quelque repos, Hongi, plus que jamais confiant dans la puissance de ses armes, court à la baie Mercure détruire les tribus de cette région, puis à l'embouchure de la Tamise, où il trouve un village si bien fortifié que sa troupe n'ose tenter l'attaque. Alors il feint des dispositions amicales; les gens de la baie des Iles, admis dans l'enceinte, s'emparent de la place au milieu de la nuit, et massacrent la plupart de ses défenseurs. L'année suivante, c'est en 1822, Hongi reparaît dans la même région, et, remontant la rivière, il porte la désolation dans d'autres districts.

Après avoir atteint la rivière Waikato, qui tombe dans la mer sur la côte occidentale, il s'avance au sud près de Wanganui, faisant périr plus de quinze cents hommes. Chaque année, ce sont de nouvelles courses, de nouveaux massacres. Hongi répand la terreur sur l'île tout entière; il traverse le détroit de Cook et ravage Te-Wahi-Pounamou, l'île méridionale. Des missionnaires anglais l'appellent le Napoléon de la Nouvelle-Zélande, titre sans doute moins glorieux dans leur esprit qu'on pourrait l'imaginer. S'ils reprochent à cet étrange conquérant des actes de violence sans cesse renouvelés, il répond froidement qu'il ne s'arrêtera pas avant d'avoir soumis tout le pays, car l'Angleterre n'ayant qu'un roi, il faut qu'il en soit ainsi de la Nouvelle-Zélande. Hongi avait profité de son voyage pour s'instruire en politique; aux Anglais eux-mêmes, il devait les armes dont il se sert avec tant de furie contre les gens de sa race. A cette époque lamentable de l'histoire de la Nouvelle-Zélande, on vit des tribus profiter de l'affaiblissement de leurs voisins pour en achever l'extermination. En 1827, Hongi déclare la guerre à Tara, le fameux George de Wangaroa. Pendant cette campagne, l'établissement des missionnaires de la secte des wesleyens, fondé depuis quatre années, est mis au pillage et brûlé. Hongi disperse la population, tuant avec rage, sans épargner ni les femmes, ni les enfans. Vaincus, les derniers de ses ennemis prennent la fuite, mais pendant la retraite une balle atteint le vainqueur en pleine poitrine. C'en est fait du sauvage héros, qui languira plus d'une année avant de succomber à la terrible blessure. Ainsi se termina la carrière de l'homme dont le nom fut le plus retentissant de l'histoire des guerres de la Nouvelle-Zélande. Sous les coups du barbare conquérant, la partie la plus vaillante de la nation a disparu. Où il existait des tribus redoutables par le nombre des guerriers, maintenant seuls des vieillards gémissent, des enfans pleurent, des femmes désolées se tailladent la chair en signe de deuil. Où régnait l'activité, la vie, le mouvement, aujourd'hui c'est la solitude, le désert, le silence. Et parmi le peuple des envahisseurs, les colons anglais, on entendra bientôt tinter cette parole sinistre qu'on croirait lancée par une voix infernale : « Hongi a été l'instrument providentiel qui, par l'anéan-

tissement des défenseurs de ce pays, a préparé notre puissance. »

Les missionnaires évangéliques, protégés par Hongi, souffrirent peu de l'état de guerre. Comme l'avait prédit Tuatara, chaque année ils se trouvaient plus nombreux et s'implantaient sur de nouveaux points. Par la mansuétude, par la résignation à supporter les peines et les injures, ils gagnèrent des sympathies dans la population indigène et contribuèrent au plus haut degré à rendre facile l'invasion de la Nouvelle-Zélande par la race britannique. Au mois de juillet 1823, Marsden, revenant en ce pays pour la quatrième fois, constatait la prospérité de la mission. Un établissement se fondait à Pahia; le maître chapelain aurait préféré Wangaroa, mais la place venait d'être occupée par les wesleyens. Des pasteurs ne tardent pas à s'installer à Waimata, à Kaïtaia, ailleurs encore. De temps à autre les hostilités entre les tribus de la baie des Iles rendent la situation fort pénible pour les missionnaires; M. Marsden, averti lorsque les craintes deviennent excessives, reparaît, et en 1827 et en 1830, comme toujours il réussit à conjurer les dangers.

En 1815, le révérend Samuel Marsden avait laissé sur un point de la Nouvelle-Zélande trois hommes d'église. Au mois de février 1837, il venait pour la septième et dernière fois visiter cette terre qui, grâce à ses efforts, va être bientôt ravie aux légitimes possesseurs. Il se plaisait à répéter : « Un jour les Néo-Zélandais seront un grand peuple, » lorsque déjà les industriels, les marchands, les spéculateurs songeaient à s'emparer du pays tout entier. Le maître chapelain, accompagné de la plus jeune de ses filles, a le bonheur de voir que son œuvre a grandi dans d'étonnantes proportions ; — il y a maintenant des missions établies sur la Tamise et dans l'intérieur de l'île, à Matamata, à Waikato, à Tauranga. En chaque lieu, le vieillard reçoit les hommages de ses compatriotes, les marques d'amitié des insulaires. A Kaitaïa, la population se porte en foule à sa rencontre pour le saluer et même, assure-t-on, pour le contempler comme un père, comme un véritable bienfaiteur; il aurait pu être enivré du triomphe. Marsden, le fondateur des missions de la Nouvelle-Zélande, n'épargnant point ses faveurs à des sectes dissidentes, parfois rivales, montrant une sorte de bienveillance envers les catholiques, si l'on en croit ses panégyristes, reste pour l'église anglicane le pasteur vénéré qui, sans souci d'immenses obstacles, a propagé la foi chrétienne chez les plus terribles sauvages; pour tout le monde, il est l'homme plein d'énergie qui sut implanter la nation anglaise sur une terre féconde. Cook a déclaré la Nouvelle-Zélande possession britannique, Marsden l'a conquise (1).

ÉMILE BLANCHARD.

(1) Né à Horseforth, village situé entre Bradford et Leeds, le 24 décembre 1769, d'abord forgeron, bientôt ministre protestant, mort en Australie le 12 mai 1838.

LES

INCONSÉQUENCES DE M. DROMMEL

I.

M. Johannes Drommel arriva à Barbison le mardi 30 septembre selon les uns, le mercredi 1er octobre selon les autres. Ces derniers se trompent. Ce qui en fait foi, c'est le double témoignage très authentique de M. Taconet, ex-commissaire de police, et de Mme Denis, marchande de marée, qui tous deux partirent de Melun dans le même omnibus que M. Drommel et firent route avec lui. Quoique M. Taconet ait la figure un peu dure, d'épais sourcils, la parole brève, tranchante, le regard perçant et inquisitif, c'est le plus honnête et le meilleur des hommes, et tous ceux qui le connaissent savent qu'il n'a jamais menti de sa vie, hors les nécessités de sa profession. Quant à Mme Denis, cette digne personne est incapable d'altérer sciemment la vérité, quand il n'y va pas de sa tête ou de la défaite de son poisson. D'ailleurs, il est de notoriété publique qu'elle ne porte sa marée à Barbison que deux fois la semaine et jamais le mercredi. Il s'ensuit que ce fut bien le mardi 30 septembre qu'elle eut l'honneur de faire route avec M. Johannes Drommel. — A quoi sert-il, demandera-t-on peut-être, de déterminer minutieusement cette date? — La main sur la conscience, cela ne sert à rien; mais on ne saurait être trop précis dans ses informations lorsqu'il s'agit d'un sociologue allemand, qui se pique lui-même de la plus scrupuleuse exactitude en toute matière, et qui reproche aux Français de n'avoir jamais su ni la géographie, ni l'histoire. Se donne-t-il le plaisir de relever quelque bévue commise par un Velche, son œil gris pétille de malice, sa tête a l'air de danser sur ses robustes épaules, et il laisse échapper un de ces gros rires qui font aboyer les chiens.

M. Drommel arriva à Barbison dans la matinée, à dix heures ou dix heures et demie; nous ne pouvons rien affirmer de plus précis à ce sujet, et pour cause. Tout l'univers sait que l'entreprise Lejosne fait le service des voyageurs et de la poste entre Barbison, Chailly et Melun; l'univers n'ignore pas non plus que cette recommandable entreprise s'acquitte de son office à la satisfaction générale, qu'elle s'applique à concilier l'utile et l'agréable. Quand vous allez à Melun, c'est pour y prendre le train, et le train n'attend pas; fiez-vous à l'entreprise Lejosne, vous ne le manquerez point. Ses chevaux n'ont pas besoin de sentir le fouet pour courir comme le vent. Au retour, c'est une autre affaire, il n'y a plus rien qui presse et les choses se passent comme en famille. Qu'importe d'être à Chailly ou à Barbison une demi-heure plus tôt ou plus tard? Une allure modérée permet au voyageur de contempler le paysage, d'étudier la route, qui est charmante. Aussi ces mêmes chevaux si affairés, qui tantôt dévoraient l'espace, se mettent à compter leurs pas; ils lorgnent amoureusement toutes les maisons, comme s'ils grillaient d'envie d'y entrer, et ils s'arrêteraient volontiers pour lier conversation avec tous les passans. Le cocher, qui se conforme à leur humeur, multiplie les haltes. Il disparaît dans un bouchon, où il se rafraîchit à loisir; il a des paquets à déposer ou à prendre, des nouvelles à donner ou à demander, des accolades à distribuer ou à recevoir; il a surtout une cousine à embrasser. Excusez-le, elle est jolie, et laissez-le faire, il y a cela de bon avec l'entreprise Lejosne qu'on finit toujours par arriver; c'est une grâce du ciel.

— Voilà bien la France! s'écria M. Drommel lorsqu'il entendit la voiture rouler sur le pavé de Barbison! Deux heures pour faire dix kilomètres! Et c'est ainsi qu'on perd les batailles.

C'était une forte exagération. Quel que soit son goût pour l'exactitude, M. Drommel est un homme très passionné, et la passion exagère toujours.

M. Johannes Drommel jouit dans son pays d'une certaine réputation, dont il est fier. Peu lui importe que son mérite et son caractère soient discutés; pourvu qu'on s'occupe de lui, il est content. Ce gros homme court n'a pas un visage ordinaire. M. Taconet, qui était assis en face de lui dans l'omnibus, ne put s'empêcher d'admirer l'ampleur de sa tête, sa grande bouche tortueuse, la longueur démesurée de ses bras, son nez conquérant, solennel, héroïque, toujours prêt à partir en guerre, un nez fait pour affronter les grandes batailles de la vie. Tant que M. Drommel garda le silence, M. Taconet l'admira; mais à peine eut-il articulé deux mots, adieu le prestige! M. Drommel a deux voix, l'une grave, un peu rauque, l'autre perçante, aiguë; il passe brusquement de l'une à l'autre, et

ce contraste est plus plaisant qu'agréable. Il y a dans le monde de vieilles brouettes mal graissées, qui ont aussi deux voix et la même façon de parler que M. Drommel, quand on les pousse un peu vivement sur le gravier. J'en connais une intimement; mais, comme elle est modeste, elle est à mille lieues de s'imaginer que je ne puis l'entendre sans penser à un grand homme.

M. Drommel est né en Lusace, à Goerlitz, et si vous consultez à son sujet les habitans de Goerlitz, ils vous diront que dans le fond c'est un bonhomme, qu'il n'a jamais fait de mal à personne, mais qu'il est difficile de trouver quelqu'un à qui il ait rendu service. Que voulez-vous! il n'a pas le temps. Il est convaincu que le monde a été mal fait et que M. Johannes Drommel est chargé de le refaire; c'est à cela qu'il emploie ses journées et ses veilles. On cite de lui un mot mémorable qui prouve que cette préoccupation lui vint dès sa plus tendre jeunesse. Il n'avait pas dix-huit ans quand trois ou quatre de ses camarades, qui sortaient d'une brasserie, le rencontrèrent par une froide nuit d'hiver arpentant tout seul les rues de Goerlitz, les mains dans ses poches, les cheveux au vent. Ils lui demandèrent à qui il en avait. Il les contempla d'un air compatissant; puis il leur répondit : — Je cherche la synthèse! — Et il passa son chemin. Depuis lors, il a toujours cherché la synthèse, et la satisfaction superbe qui se peint dans son regard témoigne qu'il a fini par la trouver. C'est un grand avantage qu'il a sur nous tous; car enfin qui de nous l'a trouvée? Assurément ce n'est pas moi.

Qu'on n'aille pas s'imaginer là-dessus que M. Drommel est un métaphysicien, un idéaliste; il méprise profondément l'idéalisme, la métaphysique et les songe-creux. Il appartient à cette nouvelle génération d'Allemands qui explique tout par les cellules et qui n'a pour Goethe et Hegel qu'une médiocre considération. M. Drommel se pique d'être réaliste jusque dans la moelle des os. Il estime que la société repose sur des opinions erronées et sur de sots préjugés. Son grand principe est que la nature a, comme M. Drommel, le génie de la synthèse, que toutes les maladies sociales proviennent de l'abus de l'analyse. Par une série de raisonnemens fort bien déduits, il conclut de là que la propriété et le mariage sont, de tous les préjugés, les plus ridicules, les plus funestes, et que le point dont il s'agit est de remettre en circulation la terre et la femme. Il en a découvert la méthode, et il se fait fort de démontrer qu'il suffirait de deux ou trois décrets rendus par un gouvernement intelligent pour que tout marchât à merveille. M. Drommel ne demande à être gouvernement que pendant quarante-huit heures pour réformer à jamais l'humanité. Par malheur, jusqu'à ce jour il ne s'est pas trouvé dans toute l'Allemagne un seul principicule qui consentît à lui prêter sa couronne d'un lever à un cou-

cher de soleil. Il s'en plaint, car il croit fermement à sa méthode.

Cet homme a du caractère, une forte volonté. Son père, qui ne croyait pas à son génie et qui le destinait au commerce, l'envoya faire ses études dans une *Realschule*, où il n'apprit que quelques mots de latin. Il en appela, et le décret fut rapporté. Il répara le temps perdu, suppléa par ses efforts aux lacunes de sa première éducation. Quelques années plus tard, il était docteur, et à peine fut-il docteur, il enseigna la sociologie à l'université de Kœnigsberg en qualité de *privat-docent*. Ses doctrines furent jugées dangereuses, sans compter qu'il avait la déplorable habitude de levrauder, de vilipender, de déchirer à belles dents tous ses collègues. Du haut de sa chaire, il traita l'un d'eux d'*asinus ridiculissimus*, ce qui fut pris en mauvaise part. On lui donna des avertissemens, des dégoûts; il reconnut qu'il ne deviendrait jamais professeur ordinaire, ni même extraordinaire; il abandonna la partie. Il avait hérité de son père, qui s'était enrichi dans le commerce du bétail, une fortune assez rondelette. Il se retira fièrement sous sa tente, c'est-à-dire à Goerlitz, où il fonda une feuille hebdomadaire, intitulée *das Licht*, ou *la Lumière*. Celui de ses ex-collègues qu'il avait traité d'*asinus ridiculissimus* écrivit contre lui un sanglant article dans les *Grenzboten;* il y décriait sans merci son journal, et accusait le directeur d'être une lanterne fumeuse qui se prenait pour le soleil. M. Drommel méprisa ces injures et ne se lassa point d'éclairer l'univers. Ses abonnés assurent qu'il les étonne plus qu'il ne les convainc. Cela suffit à son bonheur.

M. Drommel n'est pas seulement un penseur et un polémiste; dans l'occasion, il sait se remuer, tracasser, s'intriguer. Après une tentative infructueuse, il réussit à se faire élire au parlement impérial, où il siégea dans le voisinage des socialistes, mais sans frayer avec eux. Il les considérait comme de pauvres hères, car il n'est pas socialiste, il est sociologue et vous en sentez la différence. Si le prince de Bismarck avait daigné prendre quelquefois ses avis et se gouverner par ses conseils, il serait peut-être devenu bismarckien; mais le prince de Bismarck ne lui ayant point fait d'avances et s'étant permis de quitter un jour la salle des séances au moment où M. Drommel était à la tribune, M. Drommel se mit à bouder le gouvernement, se détermina à constituer un parti lui tout seul. Il représentait dans le *Reichstag* les drommeliens, et il n'y en avait qu'un, animal unique en son espèce. Sa solitude ne l'inquiétait pas, la synthèse est toujours solitaire. Il jouit de son bonheur pendant trois ans, mais il ne fut pas réélu. Cette mortification lui fut sensible; il s'en consola en pensant que les temps n'étaient pas mûrs, que son jour viendrait.

On n'est jamais tout à fait conséquent. Quoique M. Drommel

aspire à mettre la propriété en circulation, il ne laisse pas de posséder une maison fort cossue, qu'il ne songe point à faire circuler, et un assez grand nombre de titres de rente, dont il ne fait part à personne. On prétend qu'il est dur à la détente, qu'il ne laisse jamais voir sans de bons motifs la couleur de son argent. D'autre part, quoique le mariage soit à ses yeux une piètre institution, destinée à disparaître dans un prochain avenir, il eut à cinquante-quatre ans la faiblesse de se marier. Dans le temps qu'il était député, il avait conçu de tendres sentimens pour une danseuse de l'Opéra de Berlin. Cette charmante Francfortoise, qui passait pour être aussi sage que jolie, le renvoya bien loin. Il est persévérant, il n'eut garde de se rebuter, et le destin lui vint en aide. Il arriva que la jolie et sage Ada se laissa un soir tomber dans une trappe, où elle se cassa la jambe. On la raccommoda; mais il lui resta de cette mésaventure un léger clochement du pied droit, qui au dire de ses admirateurs ajoutait à ses grâces et qui toutefois la gênait beaucoup dans ses entrechats. Elle se ravisa subitement, prêta l'oreille aux propositions de M. Drommel; mais elle entendait être épousée dans toutes les règles, civilement et à l'église. Il en passa par tout ce qu'elle voulut, tout en lui représentant qu'il est dur à un philosophe de faire le sacrifice de ses principes et de se conformer aux préjugés. Il le lui déclara fort nettement, et peut-être eut-il le tort de le lui déclarer trop souvent, les gens convaincus aiment à se répéter. Il n'eut pas d'ailleurs à se repentir de son pénible sacrifice. Il trouva dans Mme Ada Drommel non-seulement une ménagère accomplie, mais une femme exemplaire, qui témoignait une soumission touchante à ses volontés, un acquiescement absolu à ses idées, une parfaite déférence à ses conseils, une confiance entière en son génie. Lui-même s'applaudissait d'être l'unique et légitime possesseur d'une beauté que les connaisseurs lui enviaient, et qui, tout en clochant un peu, faisait sensation partout où elle se montrait. Il éprouvait aussi quelque satisfaction à l'idée qu'il s'était fait aimer et adorer, lui Prussien, d'une femme née en pays rhénan, sur terre conquise. Il avait fait à sa façon acte de conquérant; il n'avait pas épousé sa femme, il se l'était annexée, sans compter qu'il était beau de voir une danseuse devenir la femme d'un sociologue. Il y avait un peu de synthèse dans cette union, et M. Drommel estimait que, si le mariage doit être condamné comme un préjugé ridicule, les mariages synthétiques méritent peut-être qu'on fasse une exception en leur faveur. Il se flattait d'avoir donné au monde un grand exemple, et par voie d'insinuation il en toucha quelques mots discrets dans un article de *la Lumière,* ce qui fournit à l'*asinus ridiculissimus* l'occasion désirée de lui dire une fois de plus son fait. M. Drommel, comme on peut croire, le remoucha d'importance, en

prenant tout l'empire germanique pour juge du camp. Ce fut vraiment une belle polémique.

Il avait mis dans son bonnet de tenter de nouveau les chances du scrutin dans les élections au parlement prussien qui ont eu lieu tout récemment. Il sonda le terrain, acquit la triste conviction qu'il courait au-devant d'un échec assuré. Pour se dérober à sa défaite et pour évaporer son dépit, il résolut d'aller faire un long voyage en France et en Italie. Ce fut de sa part une détermination salutaire. Tant qu'il était dans son pays, il était mécontent de tout, critiquait amèrement les institutions et les hommes, se plaignait que les affaires allaient de mal en pis. A peine avait-il passé la frontière, les comparaisons qu'il faisait le réconciliaient avec cette maudite et chère Allemagne. S'il avait beaucoup de griefs contre ses compatriotes, il contemplait les Velches du haut d'un mépris juché sur cinquante canons Krupp. Il enferma dans une sacoche de voyage, qu'il suspendit à son cou, cinq ou six mille marks en billets et en rouleaux d'or, qu'il économisait depuis longtemps à cet effet, et accompagné de sa charmante femme, il se mit en chemin pour Paris, où il passa quinze jours, après quoi il continua son voyage en allant visiter la forêt de Fontainebleau. Voilà comment il se fit que le 30 septembre 1879, l'entreprise Lejosne eut le privilège de voir monter M. Drommel dans un de ses omnibus et de le transporter moyennant la somme d'un franc de Melun à Dammarie, de Dammarie à Chailly, de Chailly à Barbison.

M. Drommel était curieux de tout. Durant le trajet, il fit subir un interrogatoire en règle à ses compagnons de route; il avait l'air d'une corneille qui abat des noix, et au demeurant il ne doutait pas que des Français ne fussent très sensibles à l'honneur que leur fait un penseur d'outre-Rhin en les questionnant. La marchande de marée, qui aimait à jaser, lui répondit de point en point. Il voulut savoir quelles espèces de poisson elle portait dans sa corbeille, et il sourit majestueusement quand elle lui vanta ses anguilles; il lui fit la grâce de lui déclarer qu'il n'y a de vraies anguilles que celles qui barbotent dans la Neisse. M. Taconet fut moins complaisant, se renferma dans un morne silence, et ne daigna pas apprendre à l'interrogant sociologue qu'étant né à Metz, il avait peu de goût pour les Allemands. Il n'eut garde non plus de lui dire qu'il avait été longtemps commissaire de police à Melun, qu'ayant fait depuis peu un héritage, il avait pris sa retraite, et qu'il se rendait à Barbison pour y donner des ordres touchant une maisonnette qu'il y faisait bâtir et dans laquelle il se promettait de passer ses vieux jours. Il se donna encore moins la peine de lui révéler qu'il n'avait lu dans toute sa vie qu'un seul livre, écrit par François Rabelais, mais qu'il

l'avait bien lu, qu'il le savait par cœur, et qu'à sa manière, il y avait trouvé la synthèse. A quoi bon le dire ? M. Drommel n'en aurait rien cru.

Choqué du silence obstiné de l'ex-commissaire de police et trouvant de ce côté portes et fenêtres closes, M. Drommel se retourna vers Mme Denis. A peu de distance de Chailly, elle lui montra sur le bord de la route une sorte de tour crénelée, coiffée d'une sorte de minaret, et elle lui raconta que cette tour était un tombeau qu'un particulier assez original s'est fait construire pour y être enterré avec ses chevaux et ses chiens. M. Drommel sourit de nouveau; poussant le coude de Mme Drommel, il s'écria : *Französische Eitelkeit.* M. Taconet, qui savait un peu d'allemand, comprit que cela voulait dire : Voilà bien la vanité française ! Un peu plus loin, on rencontra une jolie vachère qui, armée d'une longue gaule, menait ses bestiaux aux champs. Elle interpella de loin le cocher de l'omnibus, et lui montrant toutes ses dents, elle lui cria : — « Redemandez mon ombrelle à Eugénie, j'en aurai besoin pour la fête de dimanche. » M. Drommel haussa les épaules, poussa encore le coude de sa femme, et lui dit : *Französische Frivolität.* Quand M. Taconet n'aurait pas su l'allemand, il aurait deviné sans peine que cela signifiait : Voilà bien la frivolité française !

Cette seconde impertinence lui fut amère, il eut peine à digérer cette pilule. Il fut bien tenté de saisir M. Drommel à bras-le-corps et de le jeter par la portière ; mais quand on a été commissaire de police, on a appris à maîtriser son premier mouvement. Il se contenta de penser à Dindenaut, le marchand moutonnier, à ses insolens propos, et passant la main sur ses favoris, il grommela sourdement :

— Patience ! répondit Panurge.

M. Taconet et Panurge avaient raison, la patience est une bonne chose, elle sait toujours trouver le mot de la fin. De ce moment, l'ex-commissaire de police s'efforça d'oublier l'existence de M. Drommel, en ne regardant plus que Mme Drommel. Plus il la regardait, plus elle lui plaisait. Il admira sans réserve ses cheveux d'un blond argenté, la douceur de sa voix flûtée, l'aisance de son maintien, la vivacité caressante de ses manières, ses yeux de teinte indécise, couleur du temps. Il admira surtout les grâces mignonnes de son sourire. N'étant jamais allé à Francfort-sur-Mein, ce sourire lui était nouveau ; il ignorait qu'on l'y rencontre souvent et qu'il est le frère des bons vins du Rhin. Ce qui le chagrinait, c'était le respect que Mme Drommel semblait témoigner à son mari, les attentions qu'elle avait pour lui, l'air soumis dont elle l'écoutait, l'empressement avec lequel elle approuvait toutes ses sentences

comme les paroles d'un oracle. Il ressentit un accès d'indignation en pensant que ce butor avait su se gagner le cœur de cette ravissante créature, à qui il disait en lui-même avec colère :

— Ne vengeras-tu donc pas les Messins ?

En descendant de l'omnibus, M. Drommel s'embarrassa les jambes dans son parapluie, il trébucha sur le marchepied et faillit se laisser choir tout de son long sur le pavé, ce qui fit passer dans l'âme et dans les yeux de M. Taconet un éclair d'espérance. Mais Mme Drommel était là, car elle était toujours là, toujours attentive et toujours souriante. Elle retint par le coude son mari, qui ne tomba point. Sa tendresse vigilante s'alarmait facilement.

— Tu m'as fait peur ! lui dit-elle.

— Ce n'est rien, ma chatte, répondit-il ; M. Drommel n'est jamais tombé.

Cela dit, il lui mit sur les bras deux gros sacs de nuit, bien bondés et fort lourds, se bornant quant à lui à porter sa poche de voyage, son parapluie et sa personne.

— Tout supporter et tout porter, pensa M. Taconet, voilà le sort de cette chatte.

II.

Après avoir commandé son déjeuner, M. Drommel voulut donner un coup d'œil à l'exposition permanente de peinture qui est ouverte au rez-de-chaussée de l'hôtel où il venait de descendre. Il a du goût pour les beaux-arts, la prétention de s'y connaître et d'en juger ; il dessine lui-même à ses momens perdus. Jointe au talent, l'application d'esprit produit des miracles ; le talent manque à M. Drommel, mais il est fort appliqué. Si jamais vous passez à Goerlitz, demandez à voir ses tableaux ; il y met de la synthèse comme il en a mis dans son mariage. Il se plaît à rassembler sur la même toile toutes les roches connues, le calcaire, le granit, la molasse, et au moins dix essences d'arbres ; tout cela est rendu très exactement. Il n'y manque qu'une chose, le je ne sais quoi qui fait qu'un tableau est un tableau ; mais il ne lui importe guère, il estime que l'exactitude est une vertu qui tient lieu de toutes les autres. Il en trouva peu dans les peintures des jeunes exposans de Barbison, et il faut convenir que ce jour-là il n'y avait dans le nombre aucun chef-d'œuvre. Hélas ! les Dioscures de ce fameux village sont morts, Rousseau et Millet ne peindront plus.

M. Drommel trouva tout détestable et se dirigea vers la porte, en se couvrant les yeux pour ne plus voir les honteux peinturlurages qui offensaient la délicatesse de son goût. Comme il allait sortir, Mme Drommel le rappela ; elle venait de découvrir à l'un des

bouts de la cimaise une toute petite toile, qu'elle trouvait charmante. Ce tableautin, qui représentait une cavalcade dans une chênaie, joignait une finesse rare de dessin à un ragoût de couleur tout à fait appétissant. Le jeune homme qui l'avait peint et que vous connaissez tous, s'appelle Henri Lestoc. Ce joli garçon a le diable au corps; on peut lui promettre un superbe avenir, si ses premiers succès ne le grisent pas. Puisse-t-il se défier de l'habileté prodigieuse de sa main et ne pas sacrifier le sérieux de l'art au croustillant, qui est le dieu du jour! La peinture qu'on préfère depuis quelques années est celle qui donne envie d'en manger; on peut douter pourtant qu'elle soit faite pour cela.

Malgré son parti pris, M. Drommel se sentait attiré par le croustillant du tableautin. Il y promena longtemps ses yeux et son nez, et il s'informa du prix. Son admiration redoubla quand on lui dit que le peintre demandait deux mille francs de cette petite pochade, qu'on aurait logée dans une tabatière. Tous les philosophes ont leurs faiblesses; la sienne était d'éprouver une admiration naturelle pour les choses qui coûtent cher et un vif désir de les avoir à bon marché. Mais quand on lui assura que M. Henri Lestoc n'avait qu'un prix et ne faisait jamais de rabais, il déclara que M. Henri Lestoc était un extravagant, que ses prétentions étaient impertinentes, et il s'en alla déjeuner.

Le couvert avait été mis sous un hangar, qui s'ouvre sur une allée de jardin. M. Drommel mangea de grand appétit, il dévora tout en se plaignant que rien ne fût mangeable. Il prétendit que les œufs n'étaient pas frais; la poule venait de les pondre. Il prétendit aussi que sa côtelette de mouton était coriace; que le jambonneau ne valait pas le plus grossier jambon de la Westphalie. Il fit la grimace en buvant son café, qui était exquis. Après avoir tout passé par l'étamine, il voulut, avant de retenir une chambre, savoir ce que lui coûtait son déjeuner. Il se récria sur l'addition, discuta, marchanda, liarda, si bien que l'aubergiste finit par se fâcher, et de mémoire d'homme Mme Picaud ne s'est jamais fâchée qu'à bon escient. Il y a des voyageurs qui aiment à voyager à bon compte et qui s'accommodent de tout; il y en a d'autres qui sont fort exigeans et qui paient volontiers en conséquence; il y en a d'autres enfin qui exigent tout et qui voudraient ne rien payer. C'était le cas de M. Drommel.

L'ex-commissaire de police avait assisté de loin à cette petite scène. Il dit tout bas à l'aubergiste, qui se retirait en colère :

— Il vous demandera ce soir pour son dîner un ange rôti, et il le paiera six sous comme une alouette.

Une demi-heure plus tard, M. Drommel traversait le Bas-Bréau, se dirigeant d'un pas délibéré vers les gorges et les rochers de la

Solle. Avant de se mettre en campagne, il n'avait consulté personne, il ne consultait jamais que lui-même. Son intention n'était pas de visiter des sites célèbres; il faisait peu de cas des endroits où tout le monde va, par la même raison qu'en matière de politique, d'histoire et de sociologie, il méprisait tous les lieux-communs; c'était sa bête noire. Il avait daigné acheter à Paris l'excellent Guide Joanne; il y avait lu que les huit ou dix chaînes qui traversent la forêt de Fontainebleau semblent être des lambeaux d'une ancienne assise de sable et de grès, détruite en partie par des cataclysmes, que les vallées qui les séparent ont été formées par l'érosion violente de courans sous-marins, que les immenses tables de grès, privées d'appui, se sont affaissées et que leurs débris ont produit ces entassemens sauvages et pittoresque qui offrent un caractère si particulier. Cette explication n'avait pas eu le bonheur d'agréer à M. Drommel. Il avait peu de goût pour les courans sous-marins, il ne croyait qu'aux actions lentes et il désapprouvait tous les cataclysmes. Esprit méthodique, il était fermement convaincu que comme lui la nature procédait toujours avec méthode, qu'elle avait comme M. Drommel le génie novateur sans y mêler aucune passion révolutionnaire, et que si elle avait siégé pendant trois ans au *Reichstag*, elle aurait pris place dans le voisinage des socialistes sans jamais frayer avec eux. Il se flattait de rapporter de son excursion une petite théorie toute neuve, un réquisitoire en règle contre les idées reçues. Il se promettait d'en faire le sujet d'un article, qu'il expédierait dès le lendemain à la rédaction de son journal, en l'assaisonnant de quelques épigrammes contre l'*asinus ridiculissimus*, qui avait la sottise de croire aux cataclysmes. Ce qu'il cherchait à cette heure, ce n'était pas le Nid-d'Amour, ni le Gros-Fouteau, ni d'admirables cépées de charmes, ni de beaux points de vue, ni le plaisir de ses yeux, c'étaient des preuves sans réplique, des argumens irréfutables, et tout en marchant, il pensait à l'*asinus*, qui peut-être en ce moment pensait à lui. Touchante sympathie des belles âmes!

Il serait mort de confusion s'il avait demandé sa route à qui que ce fût, et même il n'accordait que peu d'attention aux marques rouges et aux marques bleues que des mains prévoyantes ont imprimées sur le tronc des chênes ou sur la paroi des rochers dans le dessein louable d'orienter le piéton. Il avait pris avec lui sa boussole et sa carte, encore ne les consultait-il qu'à de rares intervalles; son idée était la plus sûre des boussoles. Devant lui marchait son grand nez héroïque, aux narines frémissantes, qui savait toujours son chemin, guide infaillible, sondant l'espace et flairant l'inconnu. Mme Drommel suivait. Quoiqu'on fût au 30 septembre, il faisait chaud; le ciel n'avait pas un nuage, et la pauvre

femme était sans défense contre le soleil, qui était ardent. Par l'ordre de son maître, elle avait laissé à l'hôtel son parasol de soie caroubier. Et d'ailleurs à quoi lui aurait-il servi? Elle avait les deux bras empêchés, l'un par un grand plaid à carreaux, plié en quatre, que M. Drommel se proposait de mettre sous lui quand il s'assiérait dans l'herbe et sur lui quand le serein tomberait, l'autre par le panier aux provisions, destiné à parer à quelqu'une de ces crises violentes de l'estomac auxquelles les sociologues sont sujets.

Le plaid était gênant, le panier était terriblement lourd, le sentier, qui serpentait parmi des blocs épars, était abrupt, Mme Drommel souriait. On sait qu'elle avait peine quelquefois à se faire obéir de sa jambe droite, il lui prenait des lassitudes, elle doutait de pouvoir aller jusqu'au bout; mais elle rassemblait ses forces, elle ramassait son courage et elle souriait. Le soleil l'incommodait beaucoup, elle pensait en soupirant à son parasol. Ses pieds mignons enfonçaient tour à tour dans un sable poudreux ou glissaient sur de perfides aiguilles de pins, et elle se disait que celui qui a inventé les voitures à huit ressorts était un homme de génie. Elle avait toujours eu peur des serpens; il lui semblait à chaque instant qu'elle allait marcher sur une vipère, qui se redresserait en sifflant; elle ne laissait pas de sourire. Par intervalles, s'arrêtant pour reprendre haleine, elle regardait derrière elle et croyait apercevoir dans l'épaisseur d'une futaie ou dans le vague des airs je ne sais quoi, une vision, quelque scène de son passé, un visage dont elle avait gardé un obligeant souvenir. Puis, se retournant, elle ne voyait plus qu'un gros homme court, dont l'énorme tête et la puissante nuque se détachaient insolemment sur le ciel bleu; ce gros homme court était le présent et l'avenir; il possédait à la vérité la synthèse, mais il ne songeait pas à demander à sa chatte si elle était lasse; nonobstant elle souriait. Elle se disait parfois : « Si pourtant... s'il arrivait par miracle... » Le miracle ne se faisait pas, et elle souriait encore, elle souriait toujours.

Cette vaillante petite femme prenait tout en bonne part, ne regardait que l'aimable côté des choses, brave dans les épreuves, croyant fermement aux occasions, convaincue par son expérience qu'il y a dans ce monde plus d'épines que de roses, mais faisant bon visage aux épines et cueillant la rose sans se piquer les doigts. Ce sourire de belle humeur, qu'une mère accorte et facile lui avait appris dès son bas âge, à la petite pointe du jour, ne l'avait jamais quittée. Il avait résisté à toutes les inclémences du sort, il avait traversé avec elle les misères d'une ingrate jeunesse, il l'avait suivie dans tous les défilés, dans tous les fourrés de la vie, dans les hasards de débuts contestés comme dans l'ivresse des premiers succès, et il lui avait toujours tenu compagnie, à la ville, sur les planches, au foyer

de la danse, même dans la trappe où elle s'était cassé la jambe et, ce qui est plus digne de remarque, jusque dans les plaisirs douteux d'un mariage synthétique. Ce sourire est destiné à ne mourir qu'avec elle, et quand on la clouera dans son cercueil, ce bel oiseau sera encore là, doucement posé sur ses lèvres pâlies et chantant à la camarde sa dernière chanson.

Comme il venait de déboucher dans la vallée de la Solle, M. Drommel se mit à allonger le pas, et sa femme lui dit, tout essoufflée :

— Tu ne te ménages pas assez, je crains que tu ne te fatigues.

Elle s'approcha de lui. Il avança vers elle son vaste front ruisselant, dont elle étancha la sueur avec son mouchoir de dentelle, se flattant du vain espoir qu'il allait lui dire : « Imbécile que je suis, je te fais trotter, tu n'en peux plus, reposons-nous. »

Il lui montra du doigt ses jarrets et ses pieds d'éléphant et lui dit : « C'est de l'acier. » Il ajouta : « N'est-il pas plaisant que tu aies épousé depuis deux ans M. Drommel et que tu ne saches pas encore que M. Drommel n'est jamais las? »

A ces mots, il se remit en route.

Cependant, après trois heures d'enjambées et à travers beaucoup de circuits, ils atteignirent le mont Chauvet, où M. Drommel résolut de faire une halte, non qu'il fût las, mais son estomac commençait à parler ou plutôt à crier. Il se garda bien de pousser jusqu'à la fontaine, qui commande un beau point de vue; on lui avait conseillé d'y aller, et il n'en faisait jamais qu'à sa tête. Il avisa au pied d'un hêtre solitaire une pierre plate, qui formait un siège commode. Laissant à sa femme le soin de s'en procurer un autre, il la déchargea de son plaid, qu'il étendit sur la pierre; il s'y installa, le hêtre lui servant de dossier. Mme Drommel posa à terre son cabas, en tira un poulet froid que le grand homme expédia lestement. Puis il avala trois verres de bière, en déclarant qu'elle était exécrable. Après cela, il ouvrit son calepin, se mit à crayonner des notes pour le grand article qu'il ruminait dans sa tête, et dans lequel il comptait tailler des croupières au Guide Joanne et à l'*asinus*.

Mme Drommel s'était assise tant bien que mal sur un tronc d'arbre renversé ; elle n'avait pas de dossier, elle s'en passait. Elle croquait des noisettes, qu'elle cassait entre deux cailloux, et elle admirait le paysage. Par instans, elle grattait la bruyère défleurie avec le bout de son pied, et comme précédemment, elle se disait : « Si pourtant... oui, s'il arrivait par miracle qu'en creusant la terre du pied, il en sortît?.. » Quoi donc? Elle ne le disait pas, son sourire achevait sa phrase. Hélas! le petit pied avait beau gratter, la terre était sourde à son désir, il n'en sortait rien ni personne.

En ce moment M. Drommel était bien loin de se souvenir qu'elle existât. Il continuait de prendre ses notes, et selon sa coutume en

écrivant, il pinçait entre son pouce et son index la coquille de son oreille gauche, il la chiffonnait, la tiraillait en tous sens, l'allongeait indéfiniment; c'était sa manière de s'inspirer. Mme Drommel regardait par intervalles cette oreille énorme, qui était du plus beau rouge, et des visions de chauves-souris passaient devant ses yeux. Après cela elle contemplait le plaid à carreaux, le panier qu'elle avait porté et dont elle sentait encore le poids à son bras, puis le grand vide du ciel, où elle croyait voir courir une belle calèche, bien moelleuse, dans laquelle il y avait quelqu'un qui la regardait. L'instant d'après, son petit pied recommençait à gratter la terre. Le vœu qu'elle venait de former ressemblait à une résolution. Comme on peut croire, M. Drommel ne se doutait de rien.

Il était tellement absorbé par son travail qu'il ne s'avisa pas de la fuite des heures. Le soleil allait se coucher quand il quitta sa grosse pierre et donna le signal du départ. Soit que sa clairvoyance fût intermittente, soit par l'effet de quelque distraction, il ne sut pas retrouver son chemin et finit par s'égarer complètement. Mme Drommel s'en aperçut, mais il coupa court à ses représentations en l'assurant qu'il possédait au suprême degré la bosse des localités. Le malheur fut qu'en descendant un sentier rocailleux, elle fit une glissade et tomba, sans se faire grand mal à la vérité. Il lui reprocha vivement sa maladresse, la rabroua, se fâcha, avant de l'aider à se relever. Elle fut bientôt sur pied, s'excusa de son mieux. Étourdie par sa chute, craignant d'en faire une autre, elle ralentit le pas. Il se fâcha de plus belle. Ce qui mit le comble à sa colère, c'est que le sentier qu'ils suivaient les conduisit à un carrefour où aboutissaient cinq chemins de traverse. Lequel prendre? M. Drommel était fort embarrassé et furieux de l'être. Il ne faisait plus assez jour pour qu'on pût déchiffrer les indications des poteaux. Cet irascible sociologue s'en prit à sa femme, qui, pendant qu'il parlait et délibérait, s'assit sur le revers d'un talus pour donner un peu de relâche à ses pieds meurtris.

— *Mulier magnum impedimentum!* s'écria M. Drommel.

Et la priant de l'attendre, il enfila au hasard l'une des cinq traverses, dans l'espérance qu'elle aboutissait à une grande route, où il trouverait à qui parler.

Mme Drommel n'aimait pas les vipères, elle n'aimait pas non plus la solitude. Elle promena ses yeux autour d'elle et ressentit quelque émotion. Elle voyait le crépuscule s'épaissir rapidement, et cette grande forêt, dont la nuit s'emparait par degrés, lui faisait peur. Elle se mit à chanter, ce qui est un signe grave; elle ne se doutait pas qu'on l'écoutait. Elle s'interrompit soudain, elle avait entendu le bruit d'un pas. Le cœur lui battit très fort, le sang lui monta aux joues.

— Johannes, est-ce toi ? cria-t-elle.

Une voix claire et fraîche lui répondit :

— Je ne suis pas Johannes, et j'en ai bien du regret, madame, puisque c'est lui que vous appelez.

Son émotion se dissipa subitement et fit place à la surprise. La voix qui venait de lui parler n'avait rien d'inquiétant; ce n'était pas celle d'un malandrin. Elle se rassura tout à fait quand elle vit apparaître un joli garçon, à la fine moustache blonde, qui portait sur ses épaules tout l'attirail d'un peintre. C'en était un en effet, car il s'appelait Henri Lestoc, et il revenait de faire une étude dans la gorge du Houx. Si son talent ne fait pas banqueroute, peut-être l'appellera-t-on un jour le grand Lestoc ou Fortuny II; pour le moment on le traite de petit, non qu'il soit court sur jambes, mais parce qu'il est mince, svelte, fluet, ce qui ne l'empêche pas d'avoir une santé de fer. Jusqu'à trente ans au moins, il aura l'air jeunet. Il y a du reste deux petits Lestoc, celui que connaissent les hommes et celui que connaissent les femmes. Avec les hommes, il est froid, réservé, compassé, narquois, sèchement ironique, gai par accès, mais toujours pince-sans-rire ; beaucoup de gens le prennent pour un Anglais. Auprès des femmes, il est tout autre, il a des naïvetés volontaires, des candeurs calculées, jointes à l'effronterie d'un page, et il se permet de grandes libertés sans qu'elles se fâchent. Se fâche-t-on contre un enfant ?

L'une d'elles, qui le connaît bien, disait de lui : — C'est Chérubin qui en est à sa seconde comtesse et à sa seconde manière.

— Ajoutons-y deux ou trois Suzannes, dit une autre, qui le connaît mieux encore.

Il s'était approché, la tête haute, l'œil allumé ; il paraissait ravi de la trouvaille qu'il venait de faire. Quand il fut à trois pas de Mme Drommel, il ôta respectueusement son chapeau, resta quelque temps à la regarder, la mangeant ou, pour mieux dire, la buvant des yeux ; il avait l'air surpris et charmé d'un gourmet savourant un grand cru qu'il a découvert dans un cabaret de village. Elle le regardait aussi, et elle se souvint du rêve qu'elle avait caressé sur la cime du mont Chauvet. Elle ne put s'empêcher de se dire que son joli pied n'avait pas travaillé en vain, que la terre s'était émue, qu'il en était sorti quelque chose. Était-ce précisément ce qu'elle cherchait ? Certes, non, mais ce qu'elle venait de trouver ne lui déplaisait pas. Elle s'était toujours résignée à toutes les volontés du ciel ; elle lui disait dans ses prières : — Si ce n'est lui, que ce soit un autre, pourvu que ce soit quelqu'un !

Elle se rappela qu'elle devait une réponse au jeune inconnu.

— Vous voyez, monsieur, lui dit-elle, une femme bien malheureuse. Voici cinq chemins, et je ne sais pas lequel conduit à Barbison.

— J'y vais de ce pas, répondit-il. Convenez que c'est le ciel qui m'envoie.

Et il lui offrit son bras, qu'elle n'accepta point.

— Ma situation est plus compliquée que vous ne pensez, reprit-elle. Mon mari est allé à la découverte, et je l'attends.

En apprenant qu'il y avait dans cette affaire un mari et que ce mari était proche, Henri Lestoc éprouva la plus vive contrariété; il parut consterné, et son dépit se peignit si naïvement sur sa figure que Mme Drommel, qui avait toujours bon cœur et beaucoup de pitié pour les chagrins qu'elle causait, trouva son cas intéressant.

— Me permettez-vous au moins de l'attendre avec vous? fit-il après un silence.

Elle lui répondit par un signe de tête, qui voulait dire : — Il m'a fait faire tout d'une haleine quatre grandes lieues au moins, sans s'informer si j'étais lasse, et notez que je portais à mon bras le panier aux provisions; j'en ai encore la marque. Tout à l'heure c'est lui qui s'est assis sur le plaid, et un siècle durant, il a griffonné je ne sais quoi, sans trouver un mot à me dire; je n'avais pas d'autre distraction que de contempler son oreille gauche, qui ne m'avait jamais paru si grande; le fait est qu'elle est énorme. Que tous ses péchés lui soient pardonnés ! je suis une âme sans malice. Mais vous arrivez dans un bon jour, dans un moment favorable. Tâchez d'en profiter. L'occasion a des ailes et s'envole.

Quoique le petit Lestoc n'eût pas compris la moitié de ce que voulait dire le mouvement de tête de Mme Drommel, il s'assit bien vite à ses côtés, sur le talus, un peu plus bas qu'elle, et bientôt il se trouva presque à ses genoux.

La conversation s'engagea; ils firent connaissance avec une promptitude qui s'explique par l'imprévu de leur rencontre, par la fatalité des sympathies, par la nuit qui tombait, par le lieu où ils se trouvaient. Les choses vont très vite dans les bois; sous leurs voûtes mystérieuses la pensée acquiert des rapidités qui l'étonnent elle-même. Une forêt n'est jamais un témoin incommode, quelquefois elle a la figure d'un complice.

Après deux minutes d'entretien, Mme Drommel avait deviné que ce joli blondin était l'auteur du petit tableau qu'elle avait admiré, et elle lui dit le cas infini qu'elle faisait de son talent. A son tour, il lui adressa le compliment qu'il regardait comme le plus flatteur de tous, il lui signifia qu'il l'avait prise pour une Parisienne, qu'il en avait jugé ainsi à ses manières, à sa tournure, à son chapeau, à sa jolie robe jaune paille, qui sortait des mains de la meilleure

faiseuse. Elle lui apprit que son éducation avait été très soignée; on lui avait enseigné dès son enfance qu'une Berlinoise doit se faire habiller à Francfort et une Francfortoise à Paris. Il sut bientôt qu'elle avait été danseuse et que par une dispensation singulière du sort, elle était la femme d'un sociologue. Ce genre d'animal lui était absolument inconnu, mais il avait l'imagination vive, il devina tout de suite de quoi il s'agissait, et bien que Mme Drommel s'exprimât en termes fort discrets, le personnage lui apparut, il le refit tout entier de la tête aux pieds. Bref, au bout d'un quart d'heure, il savait tout, sans qu'elle eût rien dit, mais ils étaient l'un et l'autre fort intelligens et disposés à s'entendre comme larrons en foire.

Cependant M. Drommel ne revenait pas, cela devenait inquiétant. Mme Drommel ne songeait plus à s'inquiéter, elle pensait à tout autre chose.

— Madame, lui dit le jeune homme en attachant sur elle un regard à la fois très candide et très audacieux, l'an dernier j'ai trouvé dans la forêt un bijou de prix; j'ai fait mettre à ce sujet une annonce dans les journaux, personne n'a réclamé le bijou, et il m'est resté. Cette fois, je viens de trouver une femme, et quelle femme! Personne ne la réclame, j'ai bien envie de la garder.

Il mentait, car il aimait à prendre, mais il ne gardait jamais rien.

Sa hardiesse ne la choqua point. — Un instant, monsieur, répliqua-t-elle en riant, commencez par me mettre dans les journaux, à l'article des objets perdus, et nous verrons après.

En ce moment une voix aiguë, qui partait du bout de l'un des chemins de traverse, cria : — Ada! Ada!

— Me voici, j'y vais, répondit-elle en se levant.

Le petit Lestoc se leva aussi; il fit un geste de désespoir, murmura : — C'est lui! je reconnais sa voix. Dieu me fasse grâce! Voici où mon aventure se gâte.

Il salua, fit quelques pas; puis, se retournant, l'audacieux jeune homme dit tout bas : — Est-il gênant?

Elle se mit encore à rire et dit: — Vous en jugerez ce soir. — Elle ajouta d'un ton d'autorité, de commandement: — Tâchez de lui plaire.

— On lui plaira, fit-il.

Et il disparut dans un sentier. Ada rejoignit aussitôt son mari, qui lui cria d'un ton goguenard : — Te voilà tout émue; gageons que tu as eu peur. Tête de femme ou de linotte, que pouvait-il donc t'arriver? Tu crois aux loups?

Elle aurait pu lui répondre qu'elle venait d'en rencontrer un et qu'il en est d'aimables. Elle se contenta de lui arranger sa cravate, qui s'était dénouée. Cela fait, elle lui dit : — Te voilà superbe,

— Puis elle lui tendit sa blanche main, pour qu'il la baisât. Il s'acquitta de cette formalité en rechignant et avec la grâce d'un ours qu'il était.

— Dépêchons-nous, fit-il d'un ton d'humeur, et ne t'avise plus de tomber. La route est ici près, mais il faut une heure encore pour arriver au gîte, et je meurs de faim.

Elle fit un effort suprême pour se remettre vaillamment en chemin. L'entorse qu'elle s'était faite dans sa chute, et qu'elle avait oubliée en causant avec un jeune inconnu, se rappelait douloureusement à son souvenir. A la vérité, cette entorse était fort légère, mais elle n'avait plus le pied sûr, elle butait à chaque instant. Quand elle atteignit l'extrémité de la traverse, à peine eut-elle fait dix pas sur le chemin de Fleury, elle se sentit au bout de ses forces et fut prise d'une défaillance qui lui attira une algarade.

La fortune, qui s'intéresse aux jolies femmes, eut pitié d'elle et lui porta secours. Une calèche vint à passer; un noble étranger mit sa tête à la portière, et agitant une main toute chargée de bagues, il s'écria avec un accent italien très prononcé :

— Je viens de Fontainebleau, je retourne à Barbison; j'ai deux places à offrir, et je serais charmé si on les accepterait.

A ces mots, il s'élança à terre, fit monter M. et Mme Drommel, et coupa court à leurs remercîmens, en disant :

— Quand je vois une femme qu'elle est lasse, mon cœur il s'émeut.

Si le noble étranger ne parlait pas très purement le français, il avait en revanche grand air, de grandes manières, une belle tête, un visage au teint mat, encadré de noirs sourcils et d'une barbe artistement peignée et taillée. Ada, qui avait le goût délicat, trouvait à redire à l'abondance excessive de ses bagues et à la profusion des odeurs qu'exhalaient son mouchoir, ses vêtemens, ses cheveux. Mais mollement étendue dans la calèche, elle se sentait revenir de mort à vie, et elle avait trop d'obligations à cet homme providentiel pour ne pas tout lui pardonner. Quant à M. Drommel, il était disposé à voir dans la politesse qu'un Italien venait de faire à un penseur allemand un de ces hommages instinctifs et tout naturels que les races subalternes rendent aux races supérieures. On aurait pu croire et peut-être croyait-il lui-même de bonne foi que la calèche était à lui, que l'Italien était son obligé; il le traitait de haut, d'un air de condescendance. Cependant, quand il eut appris par les hasards de la conversation que l'homme aux bagues était un grand personnage sicilien et portait le beau titre de prince de Malaserra, il changea subitement d'attitude, sa morgue dégela, son cœur s'attendrit et s'exalta. Il n'avait pas seulement la faiblesse d'admirer les choses qui coûtent cher, il avait un respect natif pour les gran-

deurs ; l'amitié d'un prince lui semblait un bienfait des dieux. Il déploya toutes les grâces de son esprit pour démontrer au noble étranger que, quoi qu'en pussent dire les mauvaises langues, M. Drommel ne s'était pas égaré dans la forêt, attendu qu'il ne s'égarait jamais; il lui expliqua point par point qu'en définitive, le chemin qu'il avait suivi était le bon et que, s'il avait éprouvé un moment d'embarras, cela tenait à ce que la carte dont il s'était muni était celle de l'état-major français; il profita de cette occasion pour déclarer que les Français n'ont jamais su la géographie et que leurs cartes sont de qualité inférieure. Le noble étranger lui donna raison, abonda dans son sens; il en fut charmé, et quand la calèche s'arrêta devant la porte de l'auberge de Barbison, il ressentait déjà une vive sympathie pour son nouvel ami le prince de Malaserra.

III.

Tout le monde s'accorde à dire que ce soir-là ils étaient quatre à table; c'est un fait acquis à l'histoire.

En descendant de voiture, M. Drommel, qui était en proie à une véritable fringale, se précipita dans la cuisine et donna l'ordre qu'on lui servît sans retard à dîner. La maîtresse du logis, qui l'avait pris en déplaisance, s'amusa à le contrarier. Elle lui déclara qu'il n'y avait point de cabinets particuliers dans sa maison, que les retardataires qui n'avaient pas dîné à table d'hôte mangeraient tous ensemble au même râtelier, et qu'elle attendrait pour servir que M. Taconet et le petit Lestoc fussent arrivés. L'un était son cousin remué de germain, et elle avait pour lui toute la considération qu'il méritait; l'autre était son favori. Elle l'avait tout de suite distingué parmi les nombreux rapins qui prenaient pension chez elle et qu'en considération de leur vareuse elle appelait ses bêtes à laine. Elle le choyait, elle était fière d'héberger sous son toit un garçon de grand avenir, un phénix, dont tout le monde parlait; elle eût volontiers fait mettre sur son enseigne cette inscription : Ici demeure le petit Lestoc. Elle signifia donc à M. Drommel que personne ne déplierait sa serviette avant que le petit Lestoc fût là. Il protesta, s'emporta; elle lui répondit que, s'il n'était pas content, il eût à chercher un gîte ailleurs. Elle était brusque, il était colère; on eût fini par se prendre aux cheveux, si le prince de Malaserra ne fût intervenu. Il avait l'aménité, l'humeur facile des vrais grands seigneurs. Avec sa grâce enjouée, il concilia le différend, calma les esprits, amadoua M. Drommel. Il lui dit en riant :

— Mon cher monsieur, soyez philosophe comme moi. Quand les

choses elles ne font pas ce que je veux, moi je tâche de faire ce qu'elles veulent.

Sur ces entrefaites, M. Taconet et le petit Lestoc arrivèrent, et on dîna. Pour Mme Drommel, c'était de repos qu'elle avait surtout besoin, elle s'était empressée de se mettre au lit.

Pendant le premier service, personne ne souffla mot; on n'entendait que le bruit des couteaux, des fourchettes et des mâchoires. Par intervalles M. Taconet examinait du coin de l'œil le prince de Malaserra; le prince observait à la dérobée le petit Lestoc, qui contemplait M. Drommel, lequel ne contemplait que son assiette. Cependant lorsqu'il eut englouti la moitié d'une fricassée de poulets, lorsqu'il eut assouvi les fureurs de son estomac et qu'il sentit circuler dans toutes ses veines la douce chaleur d'un excellent vin de Bordeaux, sa mauvaise humeur se dissipa comme par enchantement, sa verve se réveilla, et il attendit impatiemment qu'on lui fournît une occasion de discourir, car il aimait à parler en mangeant et à joindre aux plaisirs de la bonne chère celui d'étonner son prochain.

Ce fut M. Taconet qui lui procura l'occasion qu'il cherchait, en rapportant et approuvant les termes d'un jugement qui venait d'être rendu contre un braconnier surpris en flagrant délit dans la forêt. Les narines de M. Drommel se dilatèrent, il gonfla ses joues, posa ses deux coudes sur la table et s'écria :

— Voilà pourtant les beautés de notre civilisation !

— Que voulez-vous dire? lui demanda M. Taconet, en le regardant de travers.

— Je veux dire, répondit-il, et j'affirme que notre prétendue civilisation me fait pitié, que nous sommes encore dans un âge de barbarie, où l'état punit les hommes parce qu'il ne sait pas les élever.

— Vous êtes donc d'avis qu'il ne faut punir personne?

— Je suis d'avis et j'affirme qu'il se fait dans la triste société où nous vivons une immense déperdition de forces utiles, que les prisons sont pleines de gens d'esprit dont on n'a pas su utiliser le mérite. Écoutez-moi bien; il y a dix à parier contre un que le braconnier dont vous parlez est un homme très intelligent, qui braconne faute de pouvoir faire autre chose.

— A ce compte, les faux-monnayeurs...

— Contestez-vous leur talent? Aussi vrai que j'existe, le législateur de l'avenir saura faire servir au bien commun tous les talens.

L'ex-commissaire, fort agacé, s'écria :

— Dieu bénisse les voleurs! le législateur de l'avenir les emploiera à garder nos poches.

— Monsieur, répliqua-t-il avec un sourire sardonique, sauriez-vous me dire ce que c'est qu'un voleur?

— Eh! morbleu, un voleur...

— Ah! monsieur, ne jurez pas, lui dit tranquillement le petit Lestoc, qui était tout attention, sans en avoir l'air. Oh! non, ne jurez pas. Ma tante Dorothée, qui m'a élevé, m'a appris que cela portait toujours malheur.

— Vous avez eu tort d'interrompre monsieur, reprit M. Drommel, car il allait me dire qu'un voleur est celui qui s'approprie le bien d'autrui. Je l'attendais là, et j'aurais eu l'avantage de lui riposter que l'état est un voleur, puisqu'il exproprie quelquefois les gens pour cause d'utilité publique.

— Je n'ai jamais eu de goût pour les sophismes et pour les sophistes, repartit M. Taconet, à qui les ricanemens du sociologue portaient sur les nerfs.

Le petit Lestoc l'interrompit de nouveau en lui disant de son ton froid et posé :

— Ah! de grâce, répondez, mais ne vous fâchez pas; vous voyez que je ne me fâche pas, et pourtant les thèses de notre honorable commensal... Je voudrais bien savoir son nom; oserais-je le lui demander?

— Osez, jeune homme. Je m'appelle M. Drommel.

Il ajouta modestement :

— C'est un nom qui jouit en Allemagne d'une certaine notoriété, mais je doute qu'il soit arrivé jusqu'à Barbison.

Lestoc s'inclina avec respect :

— Eh! quoi, monsieur, vous seriez!.. Oh! j'aurais dû le deviner. Mais vraiment vous nous faites tort; pour qui nous prenez-vous? Pouvez-vous penser que nous soyons assez ignares de toute bonne discipline pour n'avoir jamais entendu parler du grand philosophe, du profond penseur, de l'illustre publiciste qui a fondé une feuille célèbre, *la Lumière*, à laquelle je me suis toujours promis de m'abonner?

M. Drommel conçut aussitôt la meilleure opinion de ce jeune homme bien informé, et il le caressa de la prunelle. Il ne se doutait pas que sa science était toute fraîche, qu'il l'avait acquise dans un carrefour de la forêt.

— Cela n'empêche pas, poursuivit Lestoc, que malgré l'autorité de votre grand nom, vos thèses ne me paraissent hérétiques, malsonnantes, condamnables au premier chef. Je ne me fâche pas, comme M. Taconet, je ne me fâche jamais; mais votre théorie sur les braconniers me scandalise diablement... Excusez-moi, je retire cet adverbe, ma tante Dorothée ne l'aimait pas.

— Vraiment je vous scandalise, mon jeune ami? répondit d'un

ton d'indulgence M. Drommel, car il aimait les gens qui se scandalisaient sans se fâcher, c'étaient ses auditeurs préférés.

— Que voulez-vous? c'est la faute de mon éducation. Je suis né dans la Brie, à Périgny, au milieu du village, en face du charron, dans la maison du grand poirier. Connaissez-vous Périgny? connaissez-vous le charron? connaissez-vous le grand poirier?.. Non, et vous n'avez pas connu non plus ma tante Dorothée, qui m'a élevé, comme vous savez. C'était une demoiselle bien respectable, qui avait des principes et trois grands poils sous le menton. Elle pesait deux cents livres, tout compris, les trois poils et les principes.

— Deux cent cinquante, murmura M. Taconet.

— Deux cents, monsieur, reprit-il d'un ton pincé, et quand je dis deux cents, c'est deux cents. Or ma tante Dorothée, qui avait l'esprit bizarre, n'aimait pas les voleurs, et elle n'aurait jamais souffert qu'on en mît dans le gouvernement. Quand il y en avait, elle admettait bien qu'on les y laissât; mais qu'on les y mît tout exprès, non, cela ne pouvait lui convenir. Ajouterai-je qu'elle m'a inculqué dès mon bas âge le respect du bien d'autrui? Je croyais tout ce qu'elle me disait, et je le crois encore.

— Je ne doute pas un instant, répondit M. Drommel, que Mlle Dorothée ne fût une personne infiniment recommandable; mais, mon cher enfant, elle n'était pas forte en dialectique. Autrement elle aurait su que la propriété n'est pas un droit primordial, que la propriété est une invention humaine, et qu'il nous est permis de la réformer en l'accommodant aux lois naturelles.

Ici le prince de Malaserra, qui n'avait rien dit jusqu'alors, poussa une exclamation douloureuse :

— Grand Dieu! dit-il, vous me faites frémir; la propriété, mon cher ami, elle est mon idole, et vous voulez la détruire! Vous êtes un puissant logicien, le plus puissant qu'il y ait dans tout l'univers, je m'en suis déjà aperçu dans la calèche; mais il est écrit dans *la Divine Comédie* que le diable aussi il est logicien. Je vous demande pardon, mon cher ami, de vous comparer au diable, mais je frémis, oui, je frémis.

M. Drommel se sentit fort flatté que le prince l'eût appelé deux fois son ami par-devant témoin, il en rougit de plaisir. Le regardant avec les yeux tendres d'une colombe qui roucoule :

— Oh! mon prince, que votre grâce me pardonne, lui dit-il. Je ne supprime pas la propriété, je la perfectionne. De quoi s'agit-il? Le point de la question est que la terre produise tout ce qu'elle peut produire et que la propriété devienne accessible à tout le monde. Prenez bien ma pensée, suivez mon raisonnement. Voici un paresseux qui a hérité de son père un champ, dont il ne tire qu'un méchant parti.

Appelons-le X, si vous daignez y consentir. Z est un homme de mérite, qui n'a point fait d'héritage et qui ne sait à quoi employer ses talens. Z estime que s'il possédait le champ de X, il en doublerait le rendement, et il se fait fort de payer à l'état un impôt double. N'est-il pas de l'intérêt de l'état, de la société, de tout le monde, que le champ de X soit donné à Z? Quand l'expropriation pour cause d'utilité publique sera appliquée dans toute sa rigueur, la terre rapportera dix fois plus, et chacun pouvant devenir propriétaire, il n'y aura plus de voleurs.

— Excepté X, cria M. Taconet, de plus en plus agacé.

— Nous lui trouverons quelque emploi, répondit-il dédaigneusement, et d'ailleurs je dois convenir que X m'intéresse fort peu. Je vous ai dit que c'était un paresseux. Malheur à qui n'est pas taillé pour le grand combat de la vie! Il n'y a pas de principe plus sacré que le droit du plus fort, car dans ce monde il n'y a d'évident que la force, et la sélection est la loi de la société comme de la nature.

A ces mots, il attacha un regard d'admiration complaisante sur ses vigoureux poignets, sur ses longs bras puissamment emmanchés, qui lui paraissaient de force à déraciner un chêne. En ce moment, on servit un plat d'alouettes rôties, qui étaient le gibier favori du petit Lestoc, et l'hôtesse le savait. M. Drommel en attira trois ou quatre sur son assiette; il les avala en deux bouchées, faisant craquer et crier les os sous ses fortes dents. Il lui semblait que ces alouettes croyaient comme lui à la grande loi de la sélection, qu'elles s'applaudissaient d'avoir été prédestinées à réjouir l'estomac d'un grand homme, à s'incorporer dans sa glorieuse substance.

Le prince de Malaserra, qui le regardait faire, frémit de nouveau, et, reprenant la parole :

— Ah! vous me faites de la peine, mon cher ami, beaucoup de la peine. Mais pensez donc à Malaserra! C'est une si belle terre que Malaserra! On y trouve tout ce qu'on veut, des vignes, des oliviers, des champs, des épis jaunes comme de l'or, des oranges grosses comme des citrouilles. Ah! il m'est bien cher, Malaserra. Et puis j'ai un palais à Palerme, j'en ai même deux. Ils ne me sont pas si chers que Malaserra. Je dois vous l'avouer, mon ami, comme je l'avouerais au meilleur de mes amis, si Z il viendrait me demander Malaserra et si je le tiendrais au bout de ma carabine, oh! sûrement il arriverait quelque accident. Mais ne parlons plus de Malaserra; songez à la morale, mon cher ami! La morale, elle est le tout de l'homme! Le respect de la propriété, il est le plus sacré des sentimens. La distinction du tien et du mien, elle est l'arche sainte, elle est le palladium, elle est la sauvegarde tutélaire des

honnêtes gens comme nous, elle est le fondement de tout l'univers, elle est...

Il avait envie d'en dire plus long, mais M. Taconet avait les yeux braqués sur lui. Quand on a été pendant vingt-cinq ans commissaire de police, il en reste quelque chose, et on a dans l'œil un je ne sais quoi qui peut paraître désobligeant. Le prince de Malaserra avait à cet égard une délicatesse d'épiderme qui tenait de la sensitive et qui s'explique par l'habitude du grand monde.

M. Drommel attribua l'émotion du prince aux inquiétudes qu'il ressentait pour Malaserra; il s'empressa de lui donner sa parole d'honneur que le législateur de l'avenir n'aurait garde de le déposséder de ses terres, de ses épis jaunes comme l'or, de ses oranges grosses comme des citrouilles.

— Je me pique d'être physionomiste, lui dit-il; j'avais tout de suite deviné que vous étiez un grand agronome. Fiez-vous à moi, mon prince; on ne touchera pas à Malaserra, la terre doit appartenir aux plus dignes. Encore un coup, je n'abolis pas la propriété, je la fais circuler.

— Circule-t-elle déjà en Allemagne? demanda le petit Lestoc.

M. Drommel poussa un profond soupir :

— L'Allemagne, dit-il, est encore gouvernée par les vieux préjugés, mais elle commence à en revenir, et c'est elle qui donnera le signal de la grande émancipation.

— Le grand Courbet, répondit Lestoc, me fit jadis l'insigne honneur de grimper à mon atelier pour y voir mon premier tableau qui, soit dit entre nous, était un assez vilain barbouillage. — Jeune homme, me dit-il en posant sur ma tête cette puissante main qui plus tard déboulonna la colonne, votre tableau me plaît, c'est beau comme le Titien. — Je ne savais où me mettre, je fis le plongeon, je fus tenté de lui crier : Homme de génie, viens sur mon cœur. Par malheur il reprit : — Oh! mais Titien, ce n'est pas encore cela.

— Non, l'Allemagne n'est pas encore cela, repartit M. Drommel, mais elle y viendra; nous en sommes au crépuscule, demain le soleil se lèvera. Les Allemands se distinguent entre tous les peuples par le génie du réalisme, par le sentiment de la synthèse.

Et il ajouta en dévorant une cinquième alouette :

— Ne vous y trompez pas, c'est la synthèse germanique qui a vaincu à Sedan.

M. Taconet portait son verre à sa bouche; il le laissa retomber sur la table si violemment qu'il faillit le briser, et ses yeux bruns jetèrent un éclair. Il se calma aussitôt et se contenta de murmurer :

— Patience! répondit Panurge.

— A propos, pendant que nous y sommes, qu'allons-nous faire de la famille? demanda encore Lestoc.

— Je ne la détruis pas, je la perfectionne, en faisant élever et nourrir tous les enfans par l'état.

— Et le mariage, l'abolissons-nous?

— Le mariage, mon cher enfant, est le plus absurde de tous les préjugés, le plus grand attentat à la liberté de l'homme et de la femme. Je le remplace par l'amour libre.

— C'est entendu; comme la propriété, nous faisons circuler la femme.

— Sera-t-il permis d'en avoir plusieurs? demanda à son tour M. Taconet.

— Vous prenez toujours ma pensée de travers, lui dit aigrement M. Drommel. L'amour est essentiellement monogame, et la seule polygamie qui soit conforme à la nature est la polygamie successive. L'homme n'a pas le droit de disposer pour l'éternité de sa personne qui est sacrée et de sa volonté qui est changeante. La loi ne reconnaît plus les vœux perpétuels des moines, le législateur de l'avenir ne reconnaîtra pas les vœux du mariage, et inscrira en tête de sa constitution le grand principe des affinités électives. Tout est chimie dans l'homme.

— Parfait! dit M. Taconet. Z a de l'affinité pour la femme de X comme pour son champ, nous lui donnons le champ et la femme.

— Et qui vous dit, répliqua M. Drommel, que la femme de Z n'ait pas de l'affinité pour X? Voilà un échange qui fera d'un coup quatre heureux.

— Echange-t-on quelquefois les femmes en Allemagne? dit le petit Lestoc.

— Cela s'est vu, et tout le monde s'en est bien trouvé.

— *Omnis clocha clochabilis*, s'écria M. Taconet, et c'est une belle chose que d'être clerc jusqu'aux dents en matière de bréviaire.

— Je m'en tiendrai toujours à celui de ma tante Dorothée, fit Lestoc. C'était un jour sous le grand poirier. Je me souviens que ce jour-là elle avait un caraco couleur chocolat et une cornette à longues barbes. — Henri, me dit-elle, ne le fais jamais aux autres, si tu veux qu'on ne te le fasse jamais. — Et pour qu'il m'en souvînt, elle m'appliqua un grand soufflet sur la joue droite; c'était sa façon de graver fortement les choses dans ma mémoire... Il en est résulté que je ne l'ai jamais fait aux autres.

— Eh quoi! joli garçon, s'écria M. Drommel, serait-il vrai?..

— C'est la pure vérité, et voilà un sacrifice qui ne me coûte guère. Je n'ai jamais été amoureux, moi qui vous parle. Il faut vous dire que j'appartiens à l'école du plein air, et l'école du plein air a pour principe que le milieu est tout, que la femme n'est qu'une tache. Entrez dans ma pensée. Je fais mon paysage, n'est-ce pas?.. en commençant par le ciel, car il faut toujours commencer par le

ciel. Mon tableau fini, je le trouve admirable, mais je découvre qu'il y manque une tache ou deux taches, l'une rose, l'autre bleue ou jaune-paille, la couleur ne fait rien à l'affaire. Je fouille dans mes souvenirs, j'y trouve une femme jaune-paille ou bien je la vois passer dans la rue et je la prie de monter, en lui disant : Madame, vous êtes nécessaire à mon bonheur, vous êtes la tache que je cherche.

— Sans calembour! dit M. Taconet.

— Je suis si bête que je ne les comprends pas, et l'amour non plus, je ne l'ai jamais compris. L'amour, c'est le vieux jeu, c'est bon pour les peintres d'intérieur; mais qu'en pourrions-nous bien faire, nous autres de l'école du plein air? Eh! que diable, est-on amoureux d'une tache?

M. Drommel le regardait avec une admiration mêlée de stupeur.

— Il serait donc vrai, joli garçon, que jamais?..

— Jamais, interrompit-il. D'ailleurs je suis trop occupé.

— Sauf les dimanches et jours de fête, dit M. Taconet.

— Jamais, vous dis-je, au grand jamais, et je ne permets à personne d'en douter. Il se peut que dans trente ans d'ici, sur mes vieux jours... Ce sera la preuve que je serai ramolli.

— Il est vraiment prodigieux! dit M. Drommel au prince de Malaserra.

— Renversant! répondit le prince. Pour ma part, le dixième commandement, il m'a toujours été sacré. Je n'ai jamais convoité ni la maison de mon prochain, ni son serviteur, ni son bœuf, ni son âne. Oh ! l'homme, il n'est jamais parfait. La seule partie du bien de mon prochain qu'il me soit arrivé quelquefois de convoiter, vous le dirai-je? c'est sa femme, et si vous me permettez de vous expliquer plus copieusement ma pensée...

Il n'expliqua rien, attendu que M. Taconet le regardait et que décidément le regard de M. Taconet le gênait.

— Il est une question, reprit Lestoc, que je grille d'envie d'adresser à notre éloquent convive M. Drommel.

— Adressez-moi toutes celles qu'il vous plaira, naïf enfant de la Brie, car vous m'intéressez.

— N'avez-vous jamais été marié?

— Jeune homme, reprit gravement M. Drommel, quand vous connaîtrez mieux la vie, vous saurez que les philosophes sont obligés quelquefois de s'accommoder aux mœurs de leur siècle.

— Oh! je ne vous en veux pas; mais, je vous prie, avez-vous enseigné à Mme Drommel la théorie des affinités électives et de la circulation?

— Mon jeune ami, répondit-il plus gravement encore, apprenez que dans certains pays les femmes n'ont pas d'autre règle de con-

duite que les entraînemens de leurs sens ou les caprices de leur imagination, et qu'il serait peut-être dangereux de leur laisser la bride sur le cou et de s'en remettre à leur bonne foi. Mais si vous connaissiez les Allemandes, vous sauriez qu'elles n'ont pas besoin de préjugés pour sauvegarder leur vertu. Ce qui les distingue entre toutes les femmes, c'est l'intimité du sens moral, la profondeur dans les attachemens, le sérieux de la passion. Quand une Allemande a donné son cœur, elle ne le reprend plus; son amour est un culte, une religion, et jamais elle ne renie son dieu. Vous ne contestez pas, je pense, la supériorité intellectuelle et morale que tous les gens de bonne foi accordent à la race germanique. Mon Dieu! il est possible que les préjugés soient nécessaires aux races inférieures; les Mandingues ne sauraient se passer de leurs gris-gris, ni les Peaux-Rouges de leurs manitous. J'en suis fâché pour les Latins, ils sont destinés à faire place avant peu aux nations jeunes, qui ont de la sève et les secrets de l'avenir. Quand l'Allemagne aura transformé le monde et posé de sa forte main les assises de la société nouvelle, malheur aux peuples qui seront incapables d'en adopter les principes! ils disparaîtront comme les Peaux-Rouges à l'approche des blancs.

L'ex-commissaire de police s'écria pour la troisième fois:

— Patience! répondait Panurge.

— Qui était ce Panurge? demanda M. Drommel impatienté.

Au rebours de l'ex-commissaire, il avait tout lu, sauf Rabelais.

— Panurge, repartit M. Taconet, était un homme de bien à qui on ne fit jamais de chagrin sans repentance, et il en prit mal à Dindenaut d'avoir eu maille à partir avec lui un jour qu'ayant ses lunettes, il entendait plus clairement de l'oreille gauche.

— Je me suis laissé dire, fit le petit Lestoc, que les Velches ayant perdu le secret de faire des enfans, dans un siècle d'ici il n'y en aura plus que trois sur la surface de la terre. L'un sera coiffeur, le second cuisinier, et le troisième fera des calembours comme M. Taconet. Mais on assure que, quand ils seront morts et qu'il n'y aura plus au monde que des Allemands, l'académie de Berlin, partant du principe que plus on est de fous, plus on s'amuse, proposera un prix de cent mille francs pour encourager les inventeurs à fabriquer de la graine de Velches.

— Vous faites tort aux fous allemands, lui dit M. Taconet en se levant de table; ils se suffisent parfaitement, et c'est assez de leurs petites drôleries pour tenir en gaîté la terre, la lune et les étoiles.

Puis s'approchant de M. Drommel:

— L'un des derniers Peaux-Rouges, lui cria-t-il, souhaite à la synthèse germanique une douce nuit et d'heureux songes.

Cela dit, il s'inclina humblement et prit la porte.

— Cet homme est fort désagréable, grommela M. Drommel; il a l'humeur rêche et déplaisante. Je me connais en physionomies, la sienne m'a rebuté tout de suite; c'est une de ces figures qu'on n'aime pas à rencontrer au coin d'un bois.

— Je connais un honnête homme qui était de votre avis, dit Lestoc, et qui en serait encore si on ne l'avait guillotiné l'autre jour.

— Qu'est-ce à dire? demanda le prince de Malaserra.

— Je veux dire, mon prince, que certaines gens aiment mieux à rencontrer dans les bois une jolie femme qu'un commissaire de police.

— Ah! M. Taconet il est de la police! s'écria le prince. Je m'en étais douté. La police, elle a quelque chose dans l'œil, et elle manque de formes, surtout en France.

Visiblement soulagé par le départ de cet homme sans formes, il sonna et se fit donner une bouteille de vin d'Aï, dont il entendait régaler son illustre ami. On apporta trois coupes; mais le petit Lestoc déclara que l'école du plein air ne buvait jamais de vin d'Aï, et il sortit, laissant le prince de Malaserra fêter tête à tête avec M. Drommel la bonne fortune qui lui avait fait rencontrer sur une grande route un des plus célèbres penseurs de notre temps, dont il admirait passionnément la logique, tout en désapprouvant énergiquement ses principes.

L'entretien devint plus intime, le vin d'Aï dispose les cœurs à l'expansion. Le prince de Malaserra adressa à M. Drommel une foule de questions marquées au coin du plus sympathique intérêt. Il fut charmé d'apprendre que notre sociologue se proposait de faire un séjour en Italie; il l'engagea à pousser jusqu'en Sicile, il mit à son entière disposition l'un de ses deux palais, le pressa de venir passer un mois à Malaserra, où il comptait retourner avant peu et dont il lui détailla toutes les beautés, depuis le cèdre jusqu'à l'hysope. M. Drommel accepta cette proposition avec enchantement; plus il pénétrait dans la précieuse intimité du prince de Malaserra, plus il sentait que sa vraie vocation était de vivre avec les princes.

Cet entretien savoureux fut interrompu plus d'une fois par l'indiscrète Mme Picaud. Cette brave femme a tant d'excellentes qualités qu'on peut, sans lui faire tort, signaler ses défauts. Elle n'éprouve qu'un respect modéré pour les grands de la terre et pour les homme célèbres, même pour ceux qui boivent du vin d'Aï. On l'accuse aussi de traiter cavalièrement ceux de ses pensionnaires dont la physionomie ne lui revient pas, en quoi elle manque au plus sacré devoir de sa profession, qui est de ne jamais faire acception des personnes. Dis-moi ce que tu consommes, et je te dirai qui tu es, — tel est l'adage du parfait aubergiste. A plusieurs

reprises, Mme Picaud pénétra brusquement dans la salle à manger, espérant la trouver vide, et elle referma la porte à grand bruit, avec un geste d'impatience. On ne pouvait dire plus clairement : Allez-vous-en.

M. Drommel ne put se tenir de confesser au prince que la figure de Mme Picaud lui paraissait aussi rébarbative que celle de M. Taconet, et il s'informa d'un ton de mystère et d'inquiétude si les auberges de Barbison passaient pour des maisons honnêtes. Le prince en inféra que M. Drommel avait emporté dans son bagage toute une collection de rubis balais. Quand il sut qu'il s'agissait de cinq ou six méchans mille francs en billets et en espèces, il ne put réprimer un léger haussement d'épaules. Qu'est-ce que six mille francs pour un grand seigneur qui possède Malaserra? Il ne laissa pas de représenter à M. Drommel qu'il eût été plus simple de se munir de lettres de crédit, et il l'exhorta vivement à ne jamais se séparer de sa sacoche.

— Cette maison, lui dit-il, est la plus honnête du monde ; mais l'homme, mon cher ami, il n'est jamais sûr que de ce qu'il tient.

Pendant ce temps, l'ex-commissaire de police, qui s'était retiré dans sa chambre, croyait apercevoir dans les fumées de sa pipe une très jolie femme aux yeux couleur du temps, un innocent jouvenceau à la blonde moustache, une grosse sacoche pendue au cou d'un butor, la noble et pâle figure d'un prince sicilien, qui s'écriait : « Le respect de la propriété, il est le fondement de tout l'univers. » M. Taconet bâtissait là-dessus un imbroglio, un roman à quatre personnages, où les affinités électives jouaient un grand rôle ; les cœurs, les espèces, tout circulait. Puis il se mit à songer aux races inférieures et aux nations qui ont les secrets de l'avenir, à la synthèse germanique, à Sedan, aux Peaux-Rouges, et il finit par s'endormir en murmurant :

— Patience ! répondit Panurge.

IV.

M. Drommel aurait mieux fait peut-être de suivre sa première idée, qui était de partir dès le lendemain, 1er octobre, pour Lyon. Mais quoi ! il n'en fit rien, c'était écrit aux tablettes de Jupiter.

On a prétendu que la cause de tout le mal avait été Mme Drommel, qu'en s'éveillant elle s'était plainte de son pied, qui avait enflé pendant la nuit, qu'elle s'était déclarée incapable de se remettre en route. Ceux qui ont adopté cette version méconnaissent le caractère angélique de cette charmante femme. Il est bien vrai que lorsque son mari se présenta dans sa chambre, elle lui insinua doucement qu'elle se ressentait des fatigues de la veille et qu'un jour de repos

lui ferait grand bien; mais elle ajouta aussitôt que, s'il l'avait pour agréable, elle était prête à partir, qu'elle se faisait une joie de déférer à tous ses désirs, qu'il la connaissait trop pour en douter. Heureusement M. Drommel avait résolu d'employer cette journée à visiter le palais et le parc de Fontainebleau, en compagnie de son cher prince, qui lui en avait fait la proposition. Il répondit que la santé de sa chatte lui était plus précieuse que tout, que, quoi qu'il lui en coûtât, il retarderait de vingt-quatre heures son départ à la seule fin de lui faire plaisir. Elle fit semblant de le croire, le remercia gentiment, le récompensa par un adorable sourire. Avoir l'air de croire est un art qu'elle possédait, et un art très utile, qui épargne aux familles beaucoup de contestations épineuses, de chipotages, de picoteries.

On a prétendu aussi et même affirmé qu'un peu plus tard, M. Drommel ayant rencontré sur l'escalier le petit Lestoc, celui-ci lui proposa de but en blanc de faire le portrait de sa femme. Il n'en est rien, et voilà comme on écrit l'histoire. Les choses se passèrent tout autrement, comme vous le pensez bien; voici le fait. M. Drommel, qui avait gardé un aimable souvenir du jeune peintre, de l'agrément de son commerce, de la facilité de son humeur, de la naïveté de ses propos, s'informa de son nom. Lorsqu'il apprit que le neveu de Mlle Dorothée était l'auteur du tableautin coté deux mille francs, qu'il était en passe de devenir célèbre et qu'un jour ses peintures se vendraient un prix fou, l'estime qu'il faisait de lui s'accrut considérablement. La pensée lui vint d'obtenir de ce bon jeune homme, à titre de souvenir et sans bourse délier, bien entendu, une aquarelle, une pochade, quelque croquis, et de le rapporter à Goerlitz comme un échantillon de l'école du plein air, à laquelle il se promettait de consacrer quelque jour l'une de ses plus savantes élucubrations. M. Drommel a toujours eu le génie du troc, il donne l'œuf pour avoir le bœuf, un abonnement à *la Lumière* contre un tableau ou un livre de prix. Souvent même il ne donne rien du tout. Il ne rencontre guère de peintres, d'artistes, de collectionneurs d'objets rares sans leur soutirer quelque chose; ils sont tous tenus de lui payer leur tribut, qu'il empoche gaillardement, comme une preuve sensible et palpable du vif intérêt qu'il leur porte. Les indiscrets sont les heureux de ce monde.

Après y avoir mûrement réfléchi, M. Drommel trouva bon de charger sa femme de cette petite négociation. Il alla sur-le-champ la rejoindre dans un kiosque à claire-voie, qui terminait l'une des allées du jardin de l'auberge. Elle s'y était acheminée en boitant très bas, et y prenait le frais, enveloppée dans son mantelet, la jambe allongée sur un coussin. Il lui annonça que, pour la sauver de l'ennui en son absence, il voulait lui présenter un jeune homme

très singulier, très original, qui la divertirait par ses naïves saillies.

— Te souviens-tu, Ada, lui dit-il, d'une jolie petite toile signée Henri Lestoc?

Elle eut beaucoup de peine à s'en souvenir.

— Que les femmes sont oublieuses! reprit-il. J'ai dîné hier avec lui.

— Comment l'appelles-tu? demanda-t-elle.

Il se fit un cornet de ses deux mains et cria dans l'oreille de sa femme :

— Henri Lestoc! T'en souviendras-tu, tête à l'évent?

— Je crois le voir d'ici, répondit-elle. Un gros garçon chevelu, hérissé comme un porc-épic.

— Tu peux te vanter de rencontrer juste dans tes conjectures. C'est un petit blondin, qui a encore aux lèvres le lait de sa nourrice, ce qui ne l'empêche pas d'être fort intelligent. Il me connaissait, ma chère. Je ne voudrais pas jurer qu'il m'ait lu, mais il avait entendu parler de moi.

— Le beau mérite! fit-elle. C'est le plus élémentaire de ses devoirs.

— Enfin veux-tu que je te l'amène?

— A quoi bon? qu'en ferais-je?

— J'ai mon projet, répondit-il.

Elle le regarda en se disant : — Il est vraiment prodigieux.

— Oui, reprit-il, j'ai mon idée. Ce galopin a du talent, et j'ai décidé que j'aurais de sa peinture sans qu'il m'en coûtât rien.

— Et c'est sur moi que tu comptes pour cela?

— Dans le courant de la conversation, tu demanderas à visiter ses portefeuilles; il ne te refusera pas un petit souvenir. On ne refuse rien à une jolie femme qui sait s'y prendre... Et puis il t'amusera. Croirais-tu, ma chatte, qu'il a fait vœu?.. Ils sont tous comme cela dans l'école du plein air. Oui, croirais-tu que jamais, au grand jamais?.. C'est lui-même qui le dit. Ma parole d'honneur! ces Français sont bien étonnans! Quand ils ne sont pas des Lovelace, ils sont candides au delà de tout ce qu'on peut se figurer. Celui-ci a été élevé par une vieille tante, vertu farouche, qui avait de la barbe au menton, et il est vraiment incomparable... Dame! il est un peu sauvage. Tâche de l'apprivoiser. Voyons, puis-je te l'amener? y consens-tu?

Après s'être fait longtemps prier, Mme Drommel finit par consentir; elle était toujours consentante.

M. Drommel se mit à la recherche du petit Lestoc. Il le trouva qui sortait de sa chambre, fredonnant une vocalise, tout frais, tout

pimpant, portant beau, le chapeau sur l'oreille, le nez au vent, les mains dans les poches de sa vareuse, un bouquet de myosotis à sa boutonnière, décoration qui était peut-être de circonstance. Chaque matin il se réveillait plus jeune d'un jour que la veille; chaque matin on lisait sur son visage la hâte fiévreuse d'un départ, et il partait en effet pour prendre le train qui conduit à la gloire ou pour chercher quelque chose dont il avait rêvé pendant la nuit. Qu'était-ce donc? Il ne le savait pas toujours, mais m'est avis que ce matin-là il le savait.

M. Drommel le happa au passage, lui fit force caresses et gros complimens, l'emmena dans le jardin, lui demanda la permission de le présenter à Mme Drommel, qui adorait la peinture. Le petit Lestoc fit froide mine à cette ouverture, tâcha de s'évader, inventant des défaites, prétextant des affaires urgentes. M. Drommel eut réponse à tout. Il ne lâcha pas son prisonnier, il le conduisit par le bouton de son habit vers le kiosque, où l'ayant poussé :

— Ma chère Ada, dit-il avec son gros rire, je te présente un jeune artiste de grand avenir, qui t'expliquera les principes de Mlle Dorothée et de l'école du plein air.

Quelque peine que se donnât M. Drommel, la glace fut difficile à rompre. Lestoc était raide comme un piquet, hautain, gourmé; impossible de le dérider. Mme Drommel était gracieuse; pouvait-t-elle ne pas l'être? Mais elle avait malgré elle l'air d'une femme qu'on dérange et qui préfère la solitude aux importuns.

M. Drommel les laissa se débrouiller. Leur tournant le dos, il se mit à arpenter une des allées du jardin. Il tenait d'une main son crayon, de l'autre son carnet. Il s'était avisé, en prenant son café, d'une sanglante épigramme à décocher à l'*asinus*, il avait hâte de la noter. C'était une vraie trouvaille, et si tenace que fût sa mémoire, écrire lui paraissait plus sûr. Il n'avait une confiance absolue qu'en deux choses, sa femme et son calepin.

Tout en écrivant, il prêtait l'oreille de temps à autre; il lui parut qu'on s'était mis à causer, et il jugea même que l'entretien était assez animé. Il entendit tout à coup le petit Lestoc s'écrier :

— Là, franchement, convenez que c'est un sot.

M. Drommel écarta les branches d'un chèvrefeuille, qui obstruait l'entrée du kiosque; il avança sa tête carrée et dit :

— Qui est le sot?

Lestoc s'élança vers lui, et lui mettant la main sur la bouche :

— Chut! ne nous trahissez pas, il est ici tout près.

M. Drommel promena son regard autour de lui; il aperçut M. Taconet, qui faisait un tour dans le potager.

— Vous avez mille fois raison, dit-il, et qui pis est, c'est un sot

hargneux et malfaisant. Je ne comprends pas que Mme Drommel fasse difficulté d'en convenir.

— Il est des choses, répondit Lestoc, qu'on pense sans oser les dire.

M. Drommel retourna dans son allée, où il continua de prendre des notes, jusqu'à ce qu'on vint l'avertir que la voiture était avancée, que le prince de Malaserra l'attendait. Il se dirigea de nouveau vers le kiosque pour prier sa femme de retoucher son nœud de cravate ; il tenait à faire honneur à son noble ami. Cette fois le petit Lestoc disait avec un accent très doux, mais très délibéré :

— Je vends toujours à prix fixe. Par exception, je consens à vous faire un rabais. J'en demandais quatre, il m'en faut trois; mais c'est mon dernier mot, et j'entends être payé comptant.

A ces mots, il sortit du kiosque en courant, faillit heurter M. Drommel ; lui prenant la main :

— Mon cher monsieur, il m'en faut trois, s'écria-t-il; faites entendre raison à Mme Drommel.

Et il s'éloigna en levant les bras au ciel, comme pour l'attester que c'était bien son dernier mot.

— Il lui en faut trois? demanda M. Drommel à sa femme. Qu'est-ce à dire?

Elle courut à lui, oubliant qu'elle avait mal au pied, et se mit en devoir de lui arranger sa cravate.

— Tu t'es bien mépris à son sujet, lui dit-elle. Il est original, je le veux ; mais innocent, il ne l'est guère.

— Ah! çà, est-ce que par hasard cet élève de Mlle Dorothée?..

— Quel Arabe! Trois cents francs pour une misérable aquarelle! Il a une façon de vous demander les choses de but en blanc qui n'est vraiment qu'à lui, et il exige qu'on le paie comptant.

— Ses prétentions sont ridicules, répondit M. Drommel. Je le croyais mieux élevé, plus galant homme. Bah! il ne verra pas la couleur de notre argent. Tâche de l'enguirlander, ma chère Ada; tu en viendras bien à bout.

— Je ferai de mon mieux, dit-elle.

Puis, s'éloignant de deux pas, elle le regarda fixement, et lui tira une de ces profondes révérences qu'elle faisait jadis au public de Berlin, les soirs où il l'applaudissait à faire crouler la salle.

— Il paraît que ton pied ne te fait plus mal, lui dit-il.

— Il s'est guéri comme par enchantement.

Elle le regarda de nouveau, elle le trouvait phénoménal, et elle se mit à rire comme une folle.

— Eh bien! qu'est-ce qui te prend?

Elle répondit avec une volubilité qui ne lui était pas ordinaire :

— Le ciel est bleu, il y a là-bas des roses, l'herbe de la pelouse

est toute fraîche, ton nœud de cravate est irréprochable, et il me semble que j'ai seize ans.

— Ajoutons-en douze, dit-il.

Mme Drommel est née le 26 juillet 1851.

— Pour la première fois, dit-elle; mais Mme Drommel renaît de temps à autre.

Il y avait en ce moment un baptême ou un mariage à Chailly, et le vent apportait jusqu'à Barbison le bruit des cloches qui sonnaient à toute volée.

— Foi de danseuse ! reprit-elle, les cloches nous annoncent une joyeuse nouvelle. L'air a aujourd'hui une couleur toute particulière, celle qu'il a les jours de fête.

— Je m'informerai tantôt, lui répliqua-t-il, s'il y a dans le voisinage quelque hospice d'aliénés. Je viendrai t'y voir en passant à mon retour d'Italie.

Une guêpe indiscrète voltigeait autour de son front, Mme Drommel la chassa d'un coup d'éventail. Puis elle contempla ce vaste front qui portait un monde, et il lui parut qu'il y avait quelque chose d'écrit. En sa qualité de femme de savant, elle respectait les écritures. Elle voulut pourtant en avoir le cœur net.

— Sais-tu quoi? dit-elle. Je suis horriblement jalouse de ce prince à qui tu me sacrifies durant toute une journée. Si je te disais que je meurs d'envie de voir Fontainebleau et si je te suppliais de m'emmener, gageons...

— Ne gage pas, ma chatte, tu perdrais. Les femmes sont quelquefois de grands trouble-fête.

— Décidément tu ne veux pas m'emmener?

— Non, et voilà celui qui veut, dit-il en se frappant la poitrine à tour de bras; voici celle qui obéit.

Il lui prit la main, et comme dans la forêt, il effleura négligemment de ses grosses lèvres des ongles roses qui n'avaient jamais égratigné personne. Il était pressé de s'en aller, on ne fait pas attendre les princes. Elle l'accompagna jusqu'au milieu du jardin, en lui recommandant d'éviter les courans d'air, de se défier du serein, de ne pas oublier son plaid à Fontainebleau, de s'en envelopper avec soin au retour, enfin d'avoir les plus grands égards pour sa précieuse personne. Puis elle le regarda s'éloigner.

— Il paraît bien que l'écriture est en règle, pensa-t-elle.

Les cloches sonnaient toujours. Elle s'adossa contre un pommier, ferma à moitié les yeux. Il lui sembla qu'un bras téméraire s'enlaçait autour de sa taille, que des lèvres audacieuses se pressaient sur les siennes, qu'une voix jeune et frémissante lui disait : « Je vous adore, il m'en faut trois. » Était-ce un rêve ou un souvenir?

Elle fut réveillée en sursaut par son mari, qui rebroussait chemin pour lui dire :

— Il me vient une idée; promets-lui un abonnement à *la Lumière*.

— Je crains bien que cela ne suffise point, répliqua-t-elle.

Et elle l'exhorta de nouveau à éviter soigneusement les mauvais pas et les courans d'air.

— Au diable les femmes qui ont l'amour des litanies ! répondit-il, indigné qu'elle ne goûtât pas son idée.

Dès qu'il fut monté en voiture :

— Me voilà en état de grâce, dit-il au prince de Malaserra, je suis muni de tous les sacremens de l'église.

Et il se récria, en s'en moquant un peu, sur la tendre et trop craintive sollicitude que lui témoignait sa femme. Il ajouta qu'il n'avait jamais été malade de sa vie, et que jamais il n'avait rien perdu en voyage, pas même son parapluie.

— O mon cher ami, lui répondit le prince, que je vous envie votre florissante santé, votre bonheur et, oserai-je vous le dire? votre délicieuse épouse. Hélas ! la princesse de Malaserra... Je suis bien malheureux, mon ami, car la princesse elle s'est sauvée avec un méprisable aventurier. Oh ! si je les tenais ! Le désespoir il est cannibale, et les femmes elles sont inconcevables. M'avoir préféré l'autre ! Tout le monde s'accorde à dire que je suis assez bel homme, et l'autre il était affreux, un petit homme camus... Vous voyez que je vous dis tous mes secrets, j'ai toujours eu la coutume de montrer mon âme à mes amis. Oui, mon ami, c'est pour cela que je voyage, car, depuis cette horrible aventure, Malaserra il me déplaît quelquefois, et vous verrez pourtant comme il est beau, Malaserra.

A ces mots, le prince porta son mouchoir à ses yeux, et M. Drommel lui-même crut devoir par bienséance verser quelques larmes sur la déplorable escapade de la princesse.

— Dites-moi la franche vérité, mon ami, reprit le prince, n'avez-vous jamais été jaloux? La princesse de Malaserra elle m'a fait mourir de jalousie.

M. Drommel éclata de rire, tant la question lui sembla baroque.

— Prince, répondit-il, Mme Drommel est d'un pays où les femmes savent aimer, parce qu'elles ont de l'âme, du *Gemüth*.

— Le *Gemüth !* qu'est-ce donc cela?

— Impossible de vous le faire comprendre, cela ne peut se traduire ni en italien ni en français. Qu'il vous suffise de savoir qu'une femme qui a du *Gemüth* n'aime qu'une fois et ne se sauvera jamais avec l'*autre*.

— Même quand il ne serait pas camus?

— Une femme qui a du *Gemüth*, répliqua solennellement

M. Drommel, méprise de tout son cœur ce qu'on appelle dans ce pays-ci la bagatelle, et pour les femmes de ce pays-ci, la bagatelle est tout.

Là-dessus il lui reprocha de prendre son aventure trop au tragique; il lui représenta que les vrais philosophes ne s'émeuvent de rien, ne s'étonnent de rien et ne sont jamais jaloux, que les femmes après tout ne sont que de jolis jouets, quand elles ne sont pas de grands empêchemens, *maximum impedimentum*, qu'au surplus l'affinité élective est une loi fatale, une loi sacrée, dont il faut s'accommoder avec gaîté et bonne humeur. Il partit de là pour l'engager à étudier sérieusement la sociologie, science d'un prix inestimable, qui nous apprend à mépriser tous les petits accidens dont s'affecte le profane vulgaire.

Ce fut en devisant ainsi qu'ils arrivèrent à Fontainebleau, où ils firent un excellent déjeuner, arrosé des meilleurs vins. Après cela, ils visitèrent le château; à vrai dire, M. Drommel le trouva inférieur à sa réputation, décida qu'on l'avait surfait comme la forêt; la cour ovale, la porte dorée, la salle du conseil le laissèrent froid, Il trouva même beaucoup à reprendre dans la merveilleuse galerie de Henri II; pour un peu il aurait prétendu qu'il y avait mieux à Goerlitz. Cependant, en traversant la cour de la fontaine, il prit quelque plaisir à contempler les ébats des fameuses carpes; il daigna acheter au rabais une brioche rance, qu'il leur jeta avec un sourire de majesté débonnaire; comprirent-elles, en la dévorant, à quelle glorieuse main elles étaient redevables de leur bonheur?

Au retour la conversation tomba sur la gymnastique allemande. M. Drommel entreprit d'expliquer au prince de Malaserra que, grâce à un système d'éducation et d'entraînement que les autres peuples sont réduits à envier sans le pouvoir imiter, l'Allemagne est non-seulement le seul pays où les femmes aient du *Gemüth*, mais le seul où les hommes aient des muscles. Pour l'en mieux convaincre, il retroussa ses manches et montra ses robustes poignets au prince, qui hélas! n'avait que son âme à montrer, tant il était maigre. Ils venaient en ce moment de laisser leur voiture sur le grand chemin, ils suivaient un sentier qui conduit à un chaos de rochers dont le propriétaire de Malaserra voulait faire les honneurs à son cher ami. Arrivés dans ce lieu sauvage et solitaire, M. Drommel voulut que le prince pût juger par ses yeux des prodiges qu'accomplit la gymnastique allemande. Il se mit à soulever d'énormes pierres, à porter à bras tendu des fragmens de roc. Le prince émerveillé l'engagea à se débarrasser de son pardessus et de tout son attirail de touriste qui le gênaient; mais M. Drommel affirma que rien n'était capable de le gêner et comme il avait la tête un peu dure, il ne se laissa pas persuader. Le prince lui demanda s'il était

aussi agile que fort et le mit au défi de grimper jusqu'à la cime d'un rocher fort abrupt. M. Drommel accepta cette nouvelle épreuve d'où il sortit triomphant, quoique hors d'haleine et trempé de sueur. Il fit après cela quelques sauts périlleux, jusqu'à ce que le prince, devenu pensif, lui dit :

— Je frémis, mon cher ami; oui, vous me faites frémir. Laissez donc, en voilà assez. Si par un malheur dont je serais inconsolable il vous arrivait quelque accident, comment oserais-je reparaître devant la femme qu'elle vous adore?

Ils regagnèrent leur voiture. De ce moment, le prince fut moins causant, il devint même taciturne, il semblait distrait, préoccupé, mélancolique. M. Drommel s'imagina qu'il pensait à la princesse de Malaserra. Je croirais plutôt que les merveilles que produit la gymnastique allemande et les prouesses de son cher ami l'avaient rendu rêveur, qu'il lui enviait ses incomparables jambes, la puissance de ses bras musculeux; les plus belles âmes sont sujettes à l'envie. Pour M. Drommel, il était enchanté de sa journée et d'avoir passé quelques heures de plus dans l'intimité d'un homme d'élite, qui l'honorait de son amitié et dont la conversation était aussi instructive que ses manières étaient séduisantes. Ce qui surtout le remplissait d'aise, c'est que sa petite excursion ne lui avait rien coûté, attendu que le prince de Malaserra avait tout payé, la voiture, le déjeuner, les pourboires, tout sauf la brioche rance dont les carpes s'étaient régalées.

Une autre satisfaction l'attendait à son arrivée. Mme Drommel avait eu raison du petit Lestoc, non sans peine. Elle se trouvait en possession d'une aquarelle, qui avait été peinte dans l'après-midi avec une furie toute française et offerte à titre de souvenir, de don purement gratuit ou peu s'en fallait. Cette charmante aquarelle représentait un bout de grand chemin. D'un côté se dressait un énorme chêne qui n'avait pas une feuille; il était mort ou quasi mort; à main gauche, un sentier courait dans un bois de pins. A l'un des coudes du sentier, on voyait de dos un joli couple d'amoureux, qui apparemment s'étaient pris de querelle. Un jeune homme, agenouillé dans la poussière, élevait au ciel des bras supplians; il implorait son pardon ou mendiait une grâce. Vêtue d'une robe jaune paille, la jeune femme, penchant vers lui sa tête blonde, le menaçait d'une baguette de coudrier qu'elle agitait dans l'air. Elle avait laissé tomber son parasol, qui avait roulé à quelques pas plus loin, et sur lequel se jouait un furtif rayon de soleil.

M. Drommel se plaignit que le sujet fût un peu léger; il se plaignit aussi que le peintre eût esquivé la principale difficulté de son art en montrant de dos ses personnages. Il était curieux, il aimait l'exactitude en toute chose; il aurait voulu voir ces deux

visages. Cependant la double tache que faisaient la petite femme et le parasol de soie caroubier le charma, et par une de ces intuitions soudaines qui sont propres au génie, il conçut incontinent le plan d'un article à écrire sur l'école du plein air. Il fit remarquer à sa femme que l'aquarelle n'était pas signée. Elle lui montra sur un rocher de grès, qui assistait muet à la querelle des deux amans, ces mots écrits en caractères très fins : *Souvenir du 1er octobre 1879.* Elle lui montra au-dessous cet autre mot : *Sempre*, qui veut dire en italien « Toujours, » et à ce propos elle lui apprit que *sempre* était le nom de guerre d'Henri Lestoc.

— Jamais et toujours ! dit M. Drommel, voilà à ce qu'il semble des vocables que ce petit homme affectionne, et il faut croire que Mlle Dorothée les employait volontiers. Mais, je te prie, est-il devenu raisonnable? combien demande-t-il pour ces deux taches?

— Ton idée était bonne, lui dit-elle, il s'est contenté d'un abonnement perpétuel à *la Lumière*, ce qui lui fait d'autant plus d'honneur qu'il ne sait pas l'allemand.

— Il en sera quitte pour l'apprendre, répondit-il. Allons, voilà qui est bien, mais par exemple c'est lui qui paiera le port.

Il ajouta en embrassant sa femme et lui tirant doucement l'oreille :

— La journée t'a paru longue? Bah! console-toi, ma chatte; il n'y a rien à voir dans leur Fontainebleau.

V.

Cette fois Mme Drommel fut du dîner. Son aimable présence mit en joie la petite table ronde autour de laquelle se réunirent les convives de la veille; il en est de la beauté comme du bon vin, elle réjouit le cœur de l'homme. Le petit Lestoc fut le seul qui ne fit pas fête à cette jolie femme. Il ne paraissait pas se douter qu'elle fût là. Il était distrait, préoccupé; il avait le regard rêveur et le front nuageux. M. Drommel en conclut malignement qu'il regrettait ses trois cents francs; il le plaisanta finement sur son silence, sur son air raide et taciturne.

— Excusez-moi, répondit le jeune homme; je creuse un problème. Oh! j'y arriverai, mais il y a là une question de lieu, de temps et de méthode qui me donne beaucoup à penser.

— La méthode est la grande chose, dit M. Drommel. Jeune homme, faites-moi part de vos perplexités; je vous aiderai à résoudre ce cas embarrassant.

— Je compte bien sur vous pour m'y aider, répliqua-t-il; mais vous m'y aiderez sans avoir besoin de parler. Je gage que l'inspiration me viendra en vous regardant.

Et il se replongea dans sa méditation.

Sur ces entrefaites, l'ex-commissaire de police arriva. En voyant paraître son ennemi intime, M. Drommel se renfrogna; cet homme lui était souverainement antipathique, il se promit de ne pas manquer l'occasion de lui dire son fait.

Le prince de Malaserra avait secoué sa mélancolie; assis à côté de Mme Drommel, il se montrait galant et attentif.

— Le sort de M. Drommel, lui dit-il, il est le plus enviable de tous les sorts; mais ce que je lui envie surtout, c'est qu'il est adoré par une femme qu'elle est, paraît-il, un ange de douceur et de complaisance. Et pourtant, qu'a-t-il besoin d'être heureux, M. Drommel? Il m'a dit lui-même qu'il se consolerait facilement de tous les petits accidens qui pourraient lui arriver. Les sociologues, ils se consolent de tout.

— Surtout des chagrins des autres, je le crois sans peine, interrompit M. Taconet, en remuant ses épais sourcils. Mais quant aux petits accidens qui peuvent les atteindre dans leur chère personne, je les crois à cet égard aussi tendres aux mouches que le premier pékin venu.

Le regard de M. Drommel s'alluma; on en vit jaillir cette flamme qui sort quelquefois de l'œil des sages et qui dévore le profane vulgaire. Si M. Taconet eut la vie sauve, cela prouve qu'il est solidement bâti et de forte trempe.

— Un homme qui se respecte, lui cria M. Drommel, s'abstient soigneusement de parler de ce qu'il ne sait pas. Que savez-vous de la sociologie?

— J'en sais, répliqua-t-il, ce que vous avez bien voulu nous en apprendre hier au soir. Au surplus, que Dieu bénisse les sociologues! mais j'ai déjà rencontré dans ma vie beaucoup de faiseurs de paradoxes, et je puis vous certifier que, le cas échéant, leurs paradoxes étaient à la merci des accidens et ne les consolaient de rien. Il y a des gens qui ne prennent leur parapluie que quand le temps est beau et qui l'oublient chez eux dès qu'il se gâte. Aussi sont-ils mouillés comme le commun des martyrs.

— Et moi, repartit impétueusement M. Drommel, je connais des gens qui traitent de paradoxes toutes les vérités qui dépassent la médiocrité de leurs pensées et la faiblesse de leur petit entendement.

— Croyez-moi, reprit M. Taconet, il faut se défier des opinions singulières. Le lieu-commun est le fond de la vie!

— Les lieux-communs sont le cachet des sots, répondit M. Drommel en colère.

— Et les inconséquences, dit l'autre, sont le propre des sociologues. Tôt ou tard ils ont le sort de l'écolier limousin.

— Que voulez-vous dire avec votre Limousin?

— Il est donc inconnu à Goerlitz? Voici l'histoire. Un jour, je ne sais quand, Pantagruel se promenait après boire par la porte d'où l'on va à Paris, et il advint qu'il rencontra un écolier tout joliet, qui venait par icelui chemin. — Mon ami, d'où viens-tu? lui dit-il. — L'écolier répondit : — De l'alme, inclyte et célèbre académie que l'on vocite Lutèce, où nous déambulions par les compites et quadrivies, en despumant la verbocination latiale. — Bren, bren, dit Pantagruel, qu'est-ce que veut dire ce fou? Je crois qu'il nous forge ici quelque langage diabolique. Par Dieu! je lui apprendrai à parler; mais devant, réponds-moi, d'où es-tu? — A quoi l'écolier répondit : « L'origine primève de mes aves et ataves fut indigène des régions lemoviques. » — J'entends bien, dit Pantagruel, tu es Limousin pour tout potage. — Et le prenant à la gorge : « Tu écorches le latin; par saint Jean! je t'écorcherai tout vif. » Lors commença le pauvre Limousin à dire : « Vee dicou gentilastre, laissas a quo au nom de Dious, et ne me touquas grou! » Ce qui signifiait : « Eh! dites donc, mon gentilhomme, laissez-moi, au nom de Dieu, et ne me touchez pas. » — Dieu soit loué! répondit Pantagruel, à cette heure tu parles limousin.

— Je n'entends rien à cette histoire, s'écria M. Drommel; mais si en la racontant vous aviez l'intention de m'insulter, je vous jure que vous m'en rendrez raison.

L'ex-commissaire lui répondit : — C'est bien de cela que vous avez besoin, comme le disait je ne sais plus qui.

A ces mots, M. Drommel, ne se possédant plus, se leva pour courir sus à l'insolent; heureusement sa femme l'arrêta par le bras, tandis que le prince de Malaserra le retenait par une des basques de son habit, en lui disant : — Les philosophes ils ne se fâchent jamais.

— Au nom de Dieu! ne vous disputez pas, dit tranquillement le petit Lestoc. Vous m'empêchez de piocher mon problème.

— Bah! lui dit M. Taconet sans se départir de son flegme, quand on est deux à chercher, l'un aidant l'autre, on finit toujours par trouver.

En prononçant ces paroles, il regardait fixement Mme Drommel, qui ne put s'empêcher de rougir jusqu'au blanc des yeux. Il ajouta : — Au surplus, qui de nous n'a son problème à piocher? Gageons que son excellence M. le prince de Malaserra a le sien, qui l'occupe beaucoup, et c'est lui qu'il faut plaindre, car personne ne l'aidera.

— Je ne sais ce que vous voulez dire, répondit le prince un peu troublé, en fourrant son nez dans son assiette.

— Monsieur, reprit l'ex-commissaire, s'adressant à M. Drommel,

j'ai peu de goût pour vos idées, pour vos manières, pour votre personne, et aussi bien il n'y a qu'un mot qui serve, je suis de Metz et vous êtes Allemand. Cependant j'étais venu ici déterminé à vous donner un bon conseil ; mais de l'humeur dont vous êtes...

— Je n'ai que faire de vos conseils, interrompit-il, et le seul service que vous puissiez me rendre est de me délivrer de votre sotte présence.

— Qu'à cela ne tienne, tout est pour le mieux, répondit en souriant M. Taconet.

Et, jetant sa serviette sur la table, il sortit.

Nous avons le regret de dire que son départ soulagea tout le monde, y compris le petit Lestoc, qui s'écria : — Décidément cet homme est un gêneur. — Quant à M. Drommel, il jura par la synthèse universelle et par la gymnastique allemande qu'il retrouverait ce croquant, ce bélître, et lui ferait payer cher ses insolences.

— Eh! quoi, mon cher ami, lui dit le prince, irez-vous vous commettre avec une espèce? car il est une espèce, cet homme, et un esprit tout à fait subalterne. Je vous l'ai déjà dit, la police en France elle n'a aucune éducation. Et puis, le combat serait trop inégal. Je vous ai vu à l'œuvre cette après-midi. Dieu! quel gymnaste, quels poignets et quel équilibriste! Ma parole d'honneur, les rochers ils avaient peur de vous, ils ne pouvaient vous regarder sans frémir, et ils frémissent encore.

Il raconta à Mme Drommel les prouesses par lesquelles s'était illustré son mari en revenant de Fontainebleau. Il les célébra en si bons termes que le héros de l'aventure, chatouillé dans son amour-propre, finit par se dérider.

— M. Drommel, je n'ai qu'un reproche à lui faire, poursuivit le prince; il n'admire pas assez la forêt, et pourtant elle est une belle chose la forêt. S'il la voyait par la lune!.. Mais savez-vous quoi? La nuit elle est douce, elle est tiède, et la lune elle éclaire. Que diriez-vous si nous irions souper à Franchard? Le vin d'Aï, vous savez qu'il est bon, et j'ai dans mon armoire un pâté de perdreaux truffés qu'il attendait une occasion... O mon cher ami, vous ne direz plus que la forêt on l'a surfaite, quand vous l'aurez vue par la lune.

La proposition fut goûtée comme elle le méritait. Les forêts et la lune ne révélant toutes leurs beautés qu'aux piétons, il fut convenu que M. Drommel et le prince feraient une partie de la route à pied, que Mme Drommel irait les rejoindre en voiture dans les gorges d'Apremont, emportant avec elle les bouteilles et le pâté, et que de là on s'acheminerait de compagnie sur Franchard.

— Et vous, joli garçon, neveu de Mlle Dorothée, naïf enfant de la

Brie et glorieux représentant de l'école du plein air, ne serez-vous pas de la partie? s'écria M. Drommel.

Le joli garçon commença par refuser, alléguant qu'il avait affaire ailleurs. M. Drommel insista, le pressa vivement. Il aimait à faire politesse aux gens sans bourse délier, aux frais d'autrui; il était charmé que le vin d'Aï, que le pâté de perdreaux du prince de Malaserra lui servissent à payer l'aquarelle. Nous avons déjà dit qu'il était fort entendu dans ce genre de petites combinaisons. Mme Drommel ne prit aucune part à ce débat, elle paraissait absolument indifférente au dénoûment. Sans mot dire, elle pliait et dépliait son éventail, seul confident de ses pensées.

— Eh bien, soit! répondit enfin le jeune homme. Quoique le vin d'Aï et les perdreaux truffés ne me disent rien, je ne veux pas vous désobliger. Mais j'ai la sainte horreur des voitures; encore un héritage qui me vient de ma tante Dorothée. J'irai là-bas tout seul par des sentiers que je connais, où je serai fort à mon aise pour rêver à mon satané et délicieux problème, car il est délicieux mon problème. Il a un visage comme il n'y en a pas deux dans tout l'univers, une gorge et des bras faits au tour, une taille ronde et souple, des cheveux clairs à rendre jaloux le soleil, un sourire qui donne la fièvre, et avec cela un joli petit cœur tout vide, il n'y a rien dedans, c'est une maison à louer. Oh! que bienheureux sera le locataire, s'il a le bon esprit de faire un bail à vie!.. Je vous répète que je l'adore, mon problème; j'en raffole, j'en perds la tête, je donnerais mon corps et mon sang pour le résoudre, pour le posséder, pour qu'il soit à moi tout entier, et vive Dieu! j'en viendrai à bout dès ce soir, ou que le diable emporte mon âme et l'école du plein air!.. ce qui ne m'empêchera pas, messieurs, d'arriver avant vous à Franchard.

Cela dit, il quitta la salle en courant.

— Ma parole d'honneur! il est devenu fou, dit M. Drommel à sa femme.

— Sa folie ne me déplaît pas, répondit-elle d'un ton bref, car depuis un moment elle avait le souffle un peu court.

Il était onze heures et demie quand M. Drommel et le prince de Malaserra quittèrent la grande avenue de Barbison pour s'engager dans la cavalière de la Mare du revoir, qui conduit aux gorges d'Apremont en grimpant et serpentant au travers d'un éboulis. La lune qu'on avait priée à cette petite fête s'était piquée de faire honneur à la parole d'un prince. Elle avait revêtu tous ses atours, elle était charmante, elle était coquette; on eût dit une lune toute fraîche, fabriquée pour la circonstance. Elle se plaisait à argenter le sable fin des sentiers, elle semait à profusion ses diamans

sur les blocs de grès. Deux nuages noirs laissaient entre eux un intervalle d'un bleu sombre où elle voguait mollement, ils cherchaient à l'arrêter au passage, et tout à coup elle disparaissait, comme mangée par la nuit. L'instant d'après, elle recommençait à répandre dans la forêt ses mystérieuses blancheurs, son pâle sourire, la douceur de ses longs silences, que Virgile a chantés.

Quand les deux piétons eurent atteint la crête de la colline, le prince s'arrêta, et montrant de la main à M. Drommel l'océan de verdure qui se déroulait devant eux :

— Eh ! bien, mon ami, lui dit-il, ne trouvez-vous pas cela beau, et ne frémissez-vous pas?

— Prince, je ne frémis jamais, repartit M. Drommel. Cela n'est pas dans mes moyens.

Et il redressa brusquement sa puissante nuque, appliqua ses poings sur ses hanches. Il avait l'air de jeter le gant à la forêt, il la mettait au défi d'émouvoir M. Drommel.

— Comment donc êtes-vous fait, mon ami ? Votre cœur il est de chêne, il est de bronze... Moi, je trouve cela tout à fait romantique. Ah ! le romantisme il est un certain vague dans l'âme.

— Le romantisme est un poison qui engourdit le sang, qui amollit les cervelles, qui énerve les volontés, répliqua M. Drommel de sa voix aiguë, dont l'intonation gouailleuse était tempérée par le respect qu'on doit aux princes. Nous en sommes bien revenus, nous autres Allemands. De sottes gens prétendaient jadis que les Français avaient pris la terre, les Anglais la mer, et qu'il n'était resté pour tout potage aux Allemands que le bleu du ciel. Aujourd'hui la terre est à nous, un jour nous aurons la mer, et nous laisserons le bleu à qui voudra. Des âmes fortes et rusées dans des corps d'acier, voilà ce qui convient aux maîtres du monde. Nous possédons la force, nous avons César, la ruse nous vient, et déjà Rome se sent revivre en nous.

Ainsi s'exprimait M. Drommel, saisi d'un noble transport, et il appuyait sa pensée en frappant la terre du pied. Ses deux bras étendus, qui semblaient s'allonger jusqu'à perte de vue, menaçaient à la fois le Sénégal et la Chine.

— Je vous laisse la force, mon ami, répondit le prince, et la ruse, ô pauvre moi ! elle n'est pas mon affaire... Mais la rêverie elle a toujours été la compagne de mon cœur.

— Défiez-vous du vague dans l'âme, prince, lui cria M. Drommel ; il est cause que vous vous trompez de chemin.

En effet, le prince s'étant remis en marche, venait d'enfiler un sentier mal tracé, qui aboutit à un dévaloir ou pour mieux dire à un véritable casse-cou, dans lequel il ne serait pas prudent de s'aventurer de nuit.

— Laissez donc, répondit-il, je connais la forêt comme le fond de ma poche.

— Permettez, prince, dit M. Drommel, un homme tel que vous peut se tromper une fois par hasard, sans que cela tire à conséquence. La gorge d'Apremont est ici, devant nous. Vous me l'avez montrée de loin en revenant de Fontainebleau; il me suffit de voir les choses une fois, elles me restent dans l'œil, et en voilà pour l'éternité.

Le prince de Malaserra n'en voulait pas démordre et cherchait à l'entraîner; mais M. Drommel était un homme de fortes convictions. Malgré le prestige qu'exerçaient sur lui deux palais, les plus beaux oliviers de la Sicile et le nom si bien sonnant de Malaserra, son entêtement l'emporta sur son respect; pour la première fois il s'éleva une légère contestation entre les deux amis; mais ce nuage se dissipa bientôt. Le prince finit par confesser son erreur, il se rendit de bonne grâce, il revint sur ses pas. L'instant d'après, on entendit le roulement d'une voiture.

— Ma femme, dit M. Drommel, est arrivée avant nous et nous attend.

Il se trompait, car la voiture ne s'arrêta pas, elle passa tout droit et s'éloigna rapidement.

— Il paraît, mon cher ami, dit le prince, que nous trouverons de la société à Franchard; la lune elle a beaucoup d'amateurs.

Ils allaient déboucher sur la grande route. Le cirque de rochers qu'ils venaient de traverser, s'élargissant tout à coup, offrit à leurs yeux les plus beaux accidens de terrain et l'un des sites les plus admirables de la forêt. Devant eux se dressaient au milieu d'une lande quatre ou cinq chênes énormes aux branches tortueuses et tourmentées, semblables à de grands bras tragiques; ces cinq patriarches se détachaient sur un ciel blanc, et contemplaient leur ombre sommeillant à leurs pieds dans la bruyère. Plus loin de minces bouleaux, à l'écorce argentée, émergeaient comme des fantômes du sein des fourrés épineux. Le sol s'élevait en gradins, couronnés de lierre et de ronces. Des genévriers d'une taille extraordinaire montraient de toutes parts leur front ébouriffé, leur verdure noire, maigre et hérissée. Quelques-uns semblaient être en colère, on ne savait pourquoi. D'autres causaient tranquillement avec la lune. Il y en avait un qu'on eût pris pour un coq gigantesque qui dormait, sa tête rentrée dans ses plumes. Les blocs de grès faisaient çà et là des taches de neige dans les feuillages. Le rocher de Marie-Thérèse ressemblait à un sphinx accroupi, qui propose des questions aux passans et qui les mange, quand ils répondent de travers. Rochers, arbres, chênes, genévriers, ils avaient tous cet air particulier aux choses qui ont longtemps vécu, qui ont un passé,

des habitudes, des souvenirs, une histoire à raconter, et sur lesquelles les siècles ont usé leur lime et les tempêtes leurs fureurs.

Quoique M. Drommel considérât l'admiration comme une faiblesse coupable, il ne put se défendre d'un certain saisissement; il observa pendant deux minutes ce site merveilleux, où le sauvage s'unit à la noblesse des formes, à la beauté des lignes, et qui, n'en déplaise à la lune et au prince de Malaserra, l'eût frappé bien davantage encore s'il l'avait vu de jour. Il se remit bien vite de son émotion; il déclara que les forêts françaises manquent de cette intimité qui caractérise le moindre bocage allemand, que les chênes français ont toujours un air apprêté, un peu poseur, qu'on ne trouve qu'en Allemagne des arbres parfaitement naturels, qui aient du *Gemüth*. Il ajouta aimablement qu'il était du reste enchanté de sa petite expédition, que lorsqu'on avait le bonheur de posséder pour *cicerone* un prince de Malaserra, tous les lieux de la terre semblent beaux.

Cependant il avait martel en tête; Mme Drommel n'arrivait pas. Il n'aimait point à attendre, et pour la première fois de sa vie il attendait.

— Mme Drommel elle nous est bien nécessaire, lui dit le prince. Non-seulement sa présence elle est adorable, mais c'est elle qui a le champagne et le pâté.

Il ajouta que sans doute il y avait eu erreur, que le cocher avait fait passer Mme Drommel par un autre chemin, que le mieux était de se diriger à pied sur Franchard, où ils ne pouvaient manquer de la retrouver. M. Drommel répondit du ton le plus assuré que jamais sa femme ne s'était écartée d'un iota de ses instructions, qu'elle était absolument incapable de passer par d'autres chemins que ceux qu'il lui prescrivait, que son départ avait été retardé par quelque incident. Il proposa au prince d'aller à la rencontre, en s'acheminant par la grande route dans la direction de Barbison. Le prince s'y résigna non sans faire la grimace.

A peine eurent-ils fait deux cents pas :

— Mon ami, regardez cet arbre, s'écria-t-il. N'est-il pas beau, celui-là ?

Il lui montrait du doigt, au bord de la route, celui qu'on a appellé *le Rageur*, et comme chacun sait, *le Rageur* est un gros chêne, qui à vrai dire n'est plus; il a rendu les armes, il est fini. Adieu les bourgeons et les glands! il ne lui reste qu'un tronc crevassé, des branches sans rameaux, couvertes de balafres et de cicatrices; qui pourrait compter ses blessures? En vain les derniers printemps lui ont chanté leurs plus douces chansons, ils n'ont pu le réveiller, rien n'a remué dans son vieux cœur et dans sa sève tarie. Il n'a plus

de feuilles, et les oiseaux l'évitent. Longtemps il a bataillé contre les vents, contre les noirs hivers, contre les destins ; il s'est endormi à jamais dans sa lassitude et il porte sur son front ravagé l'étonnement de sa fin. Mais ce vaincu est mort debout, il est encore solide sur ses pieds, sa suprême défaite ressemble à une victoire.

— J'ai vu mieux que cela dans la Suisse saxonne, répondit M. Drommel. Si gros qu'il paraisse, gageons que j'en fais le tour avec mes bras.

Il courut s'appliquer les bras étendus contre l'arbre, qui le laissa faire ; mais il reconnut aussitôt le ridicule de sa prétention.

— Je veux savoir de combien il s'en faut, s'écria le prince de Malaserra. Mon ami, je vous prie, restez là comme vous êtes. J'ai une petite méthode à moi pour mesurer les arbres ; c'est une petite expérience que je veux faire.

M. Drommel craignait d'avoir blessé son cher prince en se permettant deux fois de n'être pas de son avis et en refusant à deux reprises d'obtempérer à ses désirs. Il voulut se faire pardonner d'avoir pris cette liberté grande, et il se prêta, le sourire aux lèvres, à une petite expérience dont le sens lui échappait.

Avec une agilité étourdissante, le prince avait détaché de son cou une longue écharpe de soie rouge, qu'il portait sous son manteau et dont les bouts traînaient jusqu'à terre. De l'un des bouts il lia solidement le poignet gauche de M. Drommel, qui le regardait avec des yeux étonnés. Puis il enroula l'écharpe autour du tronc.

— Je crains qu'elle ne soit trop courte, dit-il, et la petite expérience elle serait manquée. Avancez bien le bras droit. L'écharpe elle n'aura pas de jeu, mais ce n'est pas un malheur.

La minute d'après, le second poignet de M. Drommel était lié aussi solidement que l'autre.

— Qu'est-ce que cela prouve, mon cher prince? fit-il. Décidément, je ne comprends rien à votre petite méthode.

Il n'en put dire davantage ; profitant de ce qu'il avait la bouche ouverte, le prince y avait introduit de ses doigts subtils une jolie petite poire d'angoisse en caoutchouc, tenue par un cordon élastique, qui fut ramené vivement derrière une grosse tête, laquelle savait beaucoup de choses, mais n'avait pas deviné celle-là.

Puis, d'un coup de canif, le prince coupa la courroie de la sacoche, qu'il ouvrit pour s'assurer que les rouleaux d'or et les billets de banque s'y trouvaient.

Alors, d'un ton presque suppliant et avec un sourire exquis, que M. Drommel n'oubliera jamais, que M. Drommel reverra souvent dans ses rêves :

— Excusez-moi, mon cher ami, murmura-t-il, je vous les rendrai à Malaserra.

Et il disparut.

VI.

Il survient quelquefois dans la vie des circonstances si bizarres, si étranges, si imprévues, que le premier mouvement est de ne pas croire. On n'y est plus, on ne se reconnaît pas. On se dit : Où suis-je? est-ce bien moi? — Et on se frotte les yeux pour se réveiller: mais pour se frotter les yeux, il faut avoir les mains libres, et c'est un bonheur que n'a pas tout le monde.

M. Drommel demeura d'abord confondu, comme éperdu de son aventure. Le coup l'avait étourdi, hébété; il ne parvenait pas à rassembler ses pensées, ses souvenirs, il y avait un gros nuage entre l'univers et lui. Sa première idée fut de se croire à Goerlitz, dans son jardin, sous un berceau de chèvrefeuille; il fut tenté de s'écrier : « Ada, apporte-moi mes pantoufles et va-t'en bien vite à l'imprimerie dire à ces paresseux qu'ils m'envoient mes épreuves. » Le jardin disparut, il aperçut distinctement un carrefour de forêt, et il se souvint que tantôt il y avait dans cette forêt deux hommes qui se promenaient au clair de la lune et qui s'entretenaient des effets que peut produire le vague dans l'âme. L'un était un sociologue, qui avait trouvé la synthèse; l'autre était un prince sicilien, et le prince traitait le sociologue de pair à compagnon, ce qui le flattait infiniment. En cet instant une grosse mouche, qui prenait la lune pour le soleil et qui avait oublié d'aller se coucher, se heurta contre son front. Il voulut la chasser et ne put pas. Ce fut pour lui une occasion de découvrir qu'il avait les deux mains liées par les deux bouts d'une écharpe et qu'il était le prisonnier d'un chêne. Il regarda le chêne, le chêne le regarda. Il fut sur le point d'appeler son cher prince pour qu'il vînt le délivrer; mais, ses idées s'étant débrouillées, il s'avisa que c'était son noble ami qui l'avait attaché à l'arbre, avant de lui voler sa bourse et de se sauver. Il crut le voir courir, il crut entendre le bruit sourd que faisait une sacoche bien garnie en détalant à toutes jambes au travers des fourrés et des fondrières, et il fit la réflexion judicieuse qu'à chaque minute qui s'écoulait, cette sacoche gagnait de l'avance, devenait plus difficile à rattraper, qu'entre elle et lui il y aurait bientôt toute l'épaisseur d'une forêt.

Alors son sang bouillonna dans ses veines; il lui sembla que sa colère décuplait ses forces, qu'il avait à ses pieds des bottes de sept lieues pour rejoindre son voleur, des bras d'acier pour le saisir,

des mains de fer pour l'étrangler, et il fit un violent effort pour se dégager. L'arbre ne le lâcha pas, il garda son prisonnier. On l'avait insulté, cet arbre, on lui avait fait l'affront de le comparer aux sapins de la Suisse saxonne; il prenait sa revanche, il se vengeait, et la vengeance est douce au cœur des vieux arbres, même quand ils sont morts. Quand M. Drommel eut reconnu la vanité de ses efforts et que la gymnastique allemande avait trouvé son maître, il éprouva un accès de rage, il fut comme suffoqué par le sentiment de son impuissance, auquel se joignaient l'humiliation d'avoir été dupe, la honte d'avoir pu croire aux oliviers et aux oranges de Malaserra, l'amer chagrin de s'être laissé berner par un faux prince, par un escroc de haute volée, qui dans ce moment faisait sans doute des gorges chaudes en pensant à son cher ami. S'il n'avait pas eu un bâillon sur la bouche, il aurait poussé un cri plus terrible que celui qui jadis dans les plaines d'Ilion épouvanta les Grecs et les Troyens; mais son cri lui resta au cou. Pour la seconde fois M. Drommel regarda le chêne et le chêne regarda M. Drommel, il avait l'air de lui dire : « Souviens-toi, mon grand sociologue, que la sélection est la loi de ce monde et qu'il n'y a de sacré dans la nature que le droit du plus fort. » Le fait est qu'il ne disait rien; mais peut-être n'en pensait-il pas moins. Qui peut savoir ce qui se passe dans l'âme d'un chêne mort?

M. Drommel se calma, s'apaisa : « Elle va venir, pensa-t-il; car il est impossible qu'elle ne vienne pas. » C'était de sa femme qu'il entendait parler. A vrai dire, il était tourmenté par l'idée qu'il allait s'offrir à ses yeux dans une situation bien peu digne de lui. Elle aurait peine à reconnaître son maître et son Dieu, elle le prendrait en pitié, son prestige en souffrirait. Il cherchait péniblement dans sa tête les termes d'une explication propre à sauver sa dignité. Cependant les quarts d'heure succédaient aux quarts d'heure, et Mme Drommel ne venait pas, et personne ne passait sur la route, à l'exception de celui qui passe sans cesse dans les forêts, de ce rôdeur infatigable qui va, vient et tantôt court à perte d'haleine, tantôt s'arrête pour muser, frôlant de son aile la cime des arbres, secouant les faînes des hêtres pour s'assurer qu'elles sont solides, remuant les feuilles, dérobant les secrets des nids et disant aux oiseaux qu'il réveille : Ne vous dérangez pas, je passe mon chemin, je suis le vent, je suis l'éternel passant.

Comment se faisait-il que Mme Drommel ne vînt pas? Comment une femme si dévouée, si attentive, qui avait toutes les clairvoyances du cœur, n'était-elle pas avertie par un pressentiment secret de l'affreuse détresse à laquelle se trouvait réduit l'objet unique de son culte? Une idée sinistre traversa l'esprit de M. Drommel. Il se rap-

pela certains propos de son cher prince, l'admiration que Mme Drommel avait inspirée à ce scélérat, les empressemens qu'il lui avait témoignés pendant le dîner. Ce monstre ne lui avait-il pas confessé à lui-même qu'il était né avec une disposition fatale à convoiter la femme d'autrui? Il lui parut démontré que ce pick-pocket doublé d'un don Juan lui avait volé du même coup sa femme et sa bourse, que le cocher de Fontainebleau était un argousin à la solde du ravisseur, qu'il avait emmené sa chère Ada dans quelque repaire, qu'en cet instant elle se débattait dans les bras d'un faux prince, en s'écriant : « Johannes, mon éternel amour, défends-moi contre cet infâme! » Il fut saisi d'un nouveau transport de rage, il rassembla tout ce qui lui restait de force pour tenter une fois encore de rompre les nœuds où ses poignets étaient pris. Ne pouvant parler à son arbre, il lui dit avec les yeux : — Ne vois-tu pas qu'il faut que je coure après elle? — Son arbre ne sourcilla pas, et l'écharpe résista. Elle était d'une excellente étoffe, le prince de Malaserra n'achetait jamais que de la marchandise de première qualité et du meilleur choix.

Le désespoir de M. Drommel se transforma par degrés en une sorte de stupeur. Il tourna la tête, promena dans la clairière ses yeux hagards. Il lui parut qu'il y avait là beaucoup de gens occupés à se moquer de lui. Les cinq grands chênes, qu'il apercevait au loin dans la lande causaient entre eux; ils trouvaient que *le Rageur* avait fait preuve d'esprit, qu'on n'en pouvait demander davantage à un arbre mort, qu'il avait joué un bien bon tour à un sociologue allemand. Les genévriers se haussaient sur la pointe des pieds pour observer la scène, pour se rendre compte de cette aventure. Celui qui ressemblait à un grand coq ne dormait plus; il avait sorti sa tête de son noir plumage et il regardait. Les rochers blancs se dressaient dans les hautes herbes pour attacher sur le prisonnier leurs yeux mornes et séculaires. La lune elle-même le contemplait d'un œil blême, ironique, narquois. Il y avait derrière elle une petite étoile très brillante, qui lui servait de page; cette étoile était en joie et dansait, tant le cas lui paraissait plaisant. M. Drommel s'indigna de l'insolente et maligne curiosité qu'osaient témoigner ces rochers latins et cette lune velche. Il sentit que l'inviolable majesté de la sociologie allemande était insultée en sa personne; il pensa aux canons Krupp, et il appela à son secours le grand empire germanique et son omnipotent chancelier. Malheureusement l'empire germanique était occupé ailleurs. Il sifflait un air de chasse et se disposait à lancer ses chiens sur quelque chose ou sur quelqu'un; il aiguisait son œil pour découvrir ce qui se préparait à Saint-Pétersbourg, il prêtait l'oreille pour savoir ce qui se disait à Vienne.

Bref, M. Drommel eut beau implorer son assistance, l'empire germanique ne bougea point, et les canons Krupp n'eurent garde de se déranger.

Les souffrances physiques font quelquefois une diversion utile aux douleurs morales. A vrai dire, M. Drommel ne souffrait pas précisément du froid. Il se trouvait par bonheur que cette nuit d'octobre était presque tiède; au surplus, il était bien vêtu, sans compter qu'il n'est rien de tel qu'une grande colère pour vous tenir chaud. Mais l'attitude contrainte et immobile à laquelle il était condamné gênait singulièrement la circulation de son sang; il éprouvait des fourmillemens insupportables, et ses deux clavicules lui faisaient mal. Une pénible langueur s'empara de lui. Il n'était plus maître de ses idées et se sentait défaillir. Il lui semblait que sa cervelle s'était vidée, que les sublimes théories dont son orgueil était amoureux venaient de s'envoler comme une fumée, de se dissiper comme un nuage. Il ne trouvait plus dans sa royale tête que certaines maximes très sottes, très vulgaires, très rebattues, fort triviales, qu'on peut ramasser à tous les coins de rue, et pour lesquelles il professait jadis un souverain mépris. Apparemment, M. Taconet avait eu raison d'avancer que le lieu-commun est le fond de la vie, puisque M. Drommel employait son temps à méditer sur des aphorismes tels que ceux-ci :

« L'homme n'est vraiment libre que lorsqu'il peut disposer de ses bras et de ses jambes.

« Si mes jambes étaient libres, je m'en servirais pour courir après ma sacoche et ma femme, et si je pouvais disposer de mes bras, j'en ferais usage pour étrangler mon voleur.

« Le génie est la chose du monde la plus inutile quand on a les poignets pris dans un nœud coulant.

« La propriété est sacrée; ceux qui attentent au bien d'autrui sont des scélérats.

« Lorsqu'on a une femme, on entend la garder pour soi.

« Tous les faux princes mériteraient d'être mis en croix.

« La vie est pleine d'accidens fâcheux; mais le plus fâcheux de tous les accidens est un gros arbre auquel on se trouve étroitement lié. On lui parle et il n'entend pas, parce qu'il est sourd; on l'interroge, et il ne répond pas, parce qu'il est muet; en quoi il ressemble à la destinée, qui, elle aussi, est sourde et muette et ne répond mot à toutes les questions qu'on lui peut faire. »

Si peu romantique que fût M. Drommel, il avait, comme le prince de Malaserra, du vague dans l'âme. L'angoisse toujours croissante qu'il éprouvait, les vives douleurs qu'il commençait à ressentir à l'épaule et dans les bras, lui portèrent au cœur. Il vit la lune dis-

paraître derrière la crête d'un coteau, et la nuit se fit dans sa pensée comme dans les gorges d'Apremont. Il perdit à moitié connaissance. Ce fut un bonheur pour lui; il fut dispensé de la tâche ingrate de compter les heures et les minutes. Le temps coula plus rapidement.

Il recouvra ses sens à la pointe du jour, la fraîcheur du matin dissipa sa somnolence, le rendit à lui-même. Il rouvrit et leva les yeux. Le premier objet qu'il aperçut fut un écureuil, qui, perché sur la plus haute branche d'un pin, fronçant le nez, la queue en panache, attachait sur lui son œil vif et l'observait avec une attention soutenue. Cet écureuil, à ce qu'il faut croire, n'avait jamais de sa vie rencontré de sociologue; il était bien aise d'en voir un, de s'assurer comment c'était fait, ne fût-ce que pour pouvoir en parler. Dès qu'il eut satisfait sa curiosité, il fit une gambade, se perdit dans le taillis.

M. Drommel baissa la tête, et il aperçut devant lui, juste à la hauteur de ses yeux, quelque chose qui frappa vivement son regard et son esprit. C'étaient des caractères gravés à la pointe du couteau dans l'écorce du *Rageur;* libre à vous de les voir, ils y sont encore. Ces caractères formaient l'inscription que voici :

A. D.
H. L.
79.
SEMPRE.

Ce mot de *sempre* fit jaillir une étincelle de son cerveau. Il regarda autour de lui, il s'avisa que le lieu où il se trouvait, le vieux chêne mort, la route, le sentier qui se perdait dans un bois de pins, il avait déjà vu tout cela en peinture. Où donc? Dans une charmante petite aquarelle. On voyait aussi dans cette aquarelle un amant agenouillé aux pieds de sa maîtresse. M. Drommel se souvint que cette jolie femme était blonde, qu'elle avait une robe jaune paille et un parasol rouge. Il lui revint à la mémoire que la veille au matin, comme il se promenait près d'un kiosque, il avait entendu un jeune homme qui s'écriait : « Convenez que c'est un sot. » Était-il prouvé que le sot fût M. Taconet? Un peu plus tard, le même jeune homme avait dit : « J'en demandais quatre, je n'en demande plus que trois. » S'agissait-il bien de trois cents francs? M. Drommel crut même se rappeler qu'en ce moment il avait vu une femme qui s'appelait Ada, qu'elle était émue et qu'elle avait la joue en feu. Un poison brûlant coula dans toutes ses veines,

la jalousie le prit à la gorge et la serra plus fortement que l'écharpe du prince de Malaserra ne serrait ses deux mains ; il lui sembla que tout ce qu'il avait souffert dans cette nuit de malheur était peu de chose auprès de ce qu'il ressentait depuis deux minutes. Tous les souvenirs qu'il venait d'évoquer s'étaient rassemblés, combinés, tassés dans sa tête, et il en était résulté une grosse évidence. Il lui paraissait clair comme le jour que le neveu de Mlle Dorothée s'était moqué de lui, que l'école du plein air est une école de jeunes libertins, et que l'inscription qu'il avait sous les yeux signifiait ceci : « Le 1er octobre 1879, Ada Drommel et Henri Lestoc ont pris un gros chêne à témoin qu'ils s'aimeraient toujours. »

Un bruit de pas se fit entendre. Un promeneur, qui s'était levé matin pour aller à la cueillette des champignons, parut sur la route. Ce promeneur, qui avait d'énormes sourcils, s'arrêta tout à coup, frappé d'étonnement; il plaça ses deux mains au-dessus de ses yeux en guise d'abat-jour, il aperçut distinctement un gros chêne et un gros homme, et il lui sembla que ce gros homme avait contracté une intime liaison avec ce gros chêne.

— O dieux hospitaliers, que vois-je? cria-t-il. Voilà un genre de synthèse qui ne manque ni d'imprévu ni de piquant.

Il ajouta : — Hier soir, s'il m'en souvient, mon cher monsieur, vous m'avez signifié que j'étais de trop. Dois-je m'en aller ou avez-vous changé d'avis?

Point de réponse, et pour cause. Il continua d'avancer, s'approcha, reconnut le cas, et il eut bientôt fait de débarrasser M. Drommel de son bâillon. Alors tout ce que le cœur du prisonnier avait amassé de colère rentrée, de rage impuissante, de malédictions silencieuses, sortit, déborda; ce fut un torrent, ce fut une avalanche,

— Ce sont des drôles, des scélérats; vous les connaissez, arrêtez-les... Il y avait plus de cinq mille francs dans ma sacoche, je les ai comptés hier matin. Faites jouer le télégraphe, car c'est un faux prince, un prince de carton... Ils m'ont indignement trompé; Mlle Dorothée est une coureuse, l'école du plein air est une sentine... Vous savez bien qu'elle a une robe jaune paille et un parasol rouge, comme dans l'aquarelle. Donnez partout son signalement, elle n'a pas eu le temps d'aller bien loin, elle a mal au pied... Je vous ai déjà dit qu'elle est toute neuve, elle était pendue à mon cou par une courroie qu'il a coupée avec un canif. Ils m'ont tout pris, tout volé. Y a-t-il par hasard des tribunaux et des lois dans ce triste pays? Votre forêt est une caverne, un vrai coupe-gorge. Je le dirai, je l'écrirai, tout l'univers le saura. On ne se moque pas d'un homme comme moi, et quand je le tiendrai par sa moustache blonde, je

l'arracherai poil à poil... N'allez pas croire un mot de ce qu'ils vous répondront. Ils mentent tous comme l'*asinus*, ils n'ont pas plus de vergogne qu'une danseuse. Dansera bien qui dansera le dernier!.. M'entendez-vous? Un parasol rouge. Et l'autre, qui se croit bel homme avec son teint blême et ses oliviers! S'il y avait une police, il serait sous les verrous depuis vingt ans. Êtes-vous assez niais pour croire à ses oliviers, vous? Il n'y a pas plus de Malaserra en Sicile que dans mon œil... Mille tonnerres! Qu'attendez-vous pour les arrêter? Je veux qu'on les coffre tous, qu'on les bâtonne et qu'on les pende.

A ces mots, M. Taconet l'interrompit en s'écriant :

— Vee dicou gentilastre, au nom de Dious ne me touquas grou... Quand je vous disais que les sociologues parlent quelquefois limousin!

M. Drommel ne l'écoutait pas, il continuait d'écouler son torrent. Les mots se pressaient, s'entre-choquaient sur ses lèvres, qui ne suffisaient pas à ce débordement. Il entremêlait dans sa harangue sa sacoche, sa femme, la moustache blonde du petit Lestoc, la barbe noire du prince de Malaserra, l'école du plein air, les pick-pockets, les tribunaux, les prisons, la potence et tout l'univers. Pendant ce temps, M. Taconet travaillait activement à le délier, et quand il eut fini :

— De quoi vous plaignez-vous, mon grand philosophe? lui dit-il avec un sourire un peu trop goguenard. Vous ne croyez donc plus aux affinités électives? Vos espèces, votre femme, tout circule, et vous n'êtes pas content? Là, vous avez l'humeur difficile.

Il changea de ton en voyant le pauvre homme, qui avait enfin les mains libres, pâlir, flageoler sur ses jambes, prêt à se trouver mal. Se repentant de ses ironies, il le soutint dans ses bras, l'aida à s'asseoir sur le talus de la route, tira de sa poche un flacon de rhum, dont il lui fit avaler une gorgée. Il se comparait en lui-même au bon Samaritain.

Le rhum produisit un effet magique. En un clin d'œil M, Drommel recouvra ses forces et toute la vivacité de son humeur bouillante. La première chose qu'il fit fut de saisir son sauveur à la gorge en lui criant :

— Vous êtes commissaire de police, je vous rends responsable de tout.

— Vous vous trompez, répondit M. Taconet; adressez-vous à mon successeur.

— Tout est donc faux, dans ce pays, les commissaires comme les princes?

— Commissaire, je le fus, je ne le suis plus... Mais en vérité,

mon cher monsieur, vous n'êtes pas un homme commode. Quoique je n'eusse pas de preuves, il m'était venu des soupçons touchant ce prince de Malaserra, dont le visage me plaisait peu; j'étais disposé à vous en faire part, vous m'avez envoyé au diable, et à l'heure qu'il est vous voulez m'étrangler... Laissez donc, votre malheur n'est pas si grand que vous le pensez. M. Lestoc est un gentil garçon, incapable d'enlever une femme et de se la mettre sur les bras; il prend quelquefois, mais il rend toujours. Vous retrouverez Mme Drommel. En général, lorsqu'on perd sa femme, on la retrouve. Quant à la sacoche, je ne réponds de rien, mais si je puis vous être bon à quelque chose...

M. Drommel ne le laissa pas achever. Il avait cru confier ses malheurs à un représentant de la loi; il rougissait d'avoir dérogé en les racontant et en ouvrant son âme à un simple croquant qui s'appelait M. Taconet. Il abaissa sur lui un regard de suprême mépris, et sans vouloir accepter le secours de son bras, il s'achemina vers Barbison avec une majesté vraiment olympienne, que l'ex-commissaire de police ne put s'empêcher d'admirer.

Il avait dit vrai, M. Taconet; il est absolument certain que M. Drommel ne tarda pas à retrouver sa femme. Au premier tournant du chemin, il la vit accourir à lui. L'abordage fut tragique; mais les protestations qu'elle lui fit et l'innocence de ses beaux yeux désarmèrent bientôt sa fureur. Elle lui affirma qu'elle était partie en voiture à l'heure convenue, qu'elle l'avait attendu longtemps dans les gorges d'Apremont, que, ne le voyant pas venir, elle avait continué sa route espérant toujours le rejoindre, qu'arrivée à Franchard, elle y avait trouvé M. Lestoc, qu'elle avait envoyé incontinent le jeune homme à la recherche de son cher Johannes, tandis qu'elle même se rongeait, se dévorait d'inquiétude. Le petit Lestoc, qui survint en ce moment, répéta de point en point toute cette histoire. En ce qui concernait la fameuse inscription gravée sur l'écorce du *Rageur*, il représenta à M. Drommel qu'il y a des hasards de coïncidence dont les esprits graves se gardent bien de rien conclure. M. Drommel interrogea en secret le cocher, qui confirma par ses dires la parfaite exactitude de cette double déposition. A la vérité, il avait l'air narquois; mais les cochers de Fontainebleau sont tous narquois, sans que cela tire à conséquence. Aussi ne faut-il ajouter aucune foi au témoignage suspect d'un bûcheron, qui se trouvait dans les environs de Franchard quand Mme Drommel y arriva, et qui n'a pas craint d'avancer qu'elle n'était pas seule, qu'il a aperçu distinctement un jeune homme assis auprès d'elle dans la voiture. Que deviendrait la réputation des femmes si l'on se mettait à tenir pour parole d'évangile tout ce que peut dire un bûcheron?

L'essentiel est que M. Drommel a pris le bon parti; il abjura ses soupçons téméraires, il crut fermement à l'innocence de l'école du plein air. Le petit Lestoc acheva de se concilier ses bonnes grâces en l'assistant dans toutes ses démarches pour recouvrer son argent, et surtout en lui ouvrant sa bourse, car il lui prêta cinq mille francs avec de grandes facilités de remboursement. Il lui gagna si bien le cœur que M. Drommel l'engagea à faire avec sa femme et lui le voyage d'Italie. Le jeune homme a des affaires urgentes qui le retiennent encore à Paris, mais on s'est donné rendez-vous à Venise. Mme Drommel souriait en lui disant adieu, elle sourira en le revoyant au mois de février, et le printemps se mettra de la partie. Honni soit qui mal y pense !

Quant à la sacoche, c'est une autre affaire, et il a été impossible de la retrouver, impossible de mettre la main sur le prince de Malaserra. Une bonne femme prétend qu'elle a rencontré dans la Gorge aux Néfliers quelqu'un qui lui ressemblait. Nous sommes en mesure de certifier qu'il n'est pas dans la forêt, qu'on ne l'y retrouvera jamais, non plus que le Grand-Veneur noir qui apparut à Henri IV et que la jument de Gargantua.

On raconte qu'un communiste à tous crins, qui réclamait dans ses écrits le partage universel, vint à hériter de soixante mille francs; il publia une seconde édition de son livre dans laquelle il démontrait que, toute réflexion faite, il serait plus équitable et plus humain de ne partager que les fortunes supérieures à trois mille livres de rente. M. Drommel ne se rendra jamais coupable d'une si criante inconséquence. Il s'est borné à faire insérer dans *la Lumière* un article explicatif, destiné à établir nettement que l'état seul a le droit de mettre en circulation les espèces, et que dans la société à venir tous les voleurs continueront d'être mis sous clé; il propose même qu'on leur donne de temps à autre la bastonnade. Il publie en ce moment un récit de son voyage. Il déclare dans sa préface que, somme toute, la France n'est pas un pays aussi corrompu qu'on le prétend, qu'il est facile d'y rencontrer de jeunes artistes pleins de talent et fort aimables, mais qu'en revanche les aubergistes et les commissaires de police français, en charge ou démissionnaires, sont de vilains malotrus, qui mériteraient qu'on leur administrât une verte correction pour leur enseigner les égards que les races subalternes doivent aux races supérieures.

— Patience ! répondaient Panurge et M. Taconet.

VICTOR CHERBULIEZ.

LES

ORIGINES D'UNE COLONIE

I. *La Conquête d'Alger,* par M. Camille Rousset, de l'Académie française; Paris, 1879. — II. *Histoire de la conquête d'Alger,* par M. Alfred Nettement; Paris, 1867.

A une distance de plusieurs années, deux écrivains se sont rencontrés pour détacher de l'histoire de la restauration l'épisode de la conquête d'Alger et écrire, sous la forme d'une monographie, le récit de ce glorieux fait d'armes, qui donna à la mère patrie, presque à ses portes, une colonie devenue, avec le temps, puissante et prospère. Le premier en date, M. Alfred Nettement, appartenait par ses opinions au parti royaliste. En mourant, il a légué à sa famille le souvenir d'un nom respecté, à son pays d'estimables travaux entrepris pour la défense de la monarchie. Les pages qu'il a consacrées à l'expédition d'Alger, remarquables par les trésors documentaires qui s'y trouvent accumulés, — papiers de famille, fragmens de lettres et de mémoires inédits, tracés sur le théâtre des événemens par les acteurs mêmes, dont ils nous montrent l'âme à nu, — se ressentent de son admiration passionnée pour les Bourbons. La part faite aux conséquences de cette admiration, à ce qu'elle a pu inspirer à l'auteur d'appréciations partiales et exagérées, on ne saurait contester à son œuvre d'attachantes qualités. Elle contient notamment les détails les plus complets sur les causes de l'expédition, sur les préparatifs qui la précédèrent, sur les circonstances dans lesquelles elle s'accomplit, et sur ses résultats. A ces divers points de vue, le livre de M. Alfred Nettement, éloquent dans plus d'une de ses parties, et tout pénétré d'une émotion communicative, ne semblait laisser rien à dire à ceux qui voudraient le recommencer. Le sujet qui s'y trouvait déjà traité a tenté néan-

moins M. Camille Rousset. Pendant le ministère du maréchal Randon, plusieurs officiers d'état-major attachés au dépôt de la guerre avaient été chargés de recueillir et de coordonner, en forme de chronique ou d'annales, les documens relatifs à la conquête de l'Algérie. C'est ce dossier considérable qu'en sa qualité d'archiviste du dépôt, M. Camille Rousset a eu dans les mains, qui lui a permis d'écrire un précis de l'histoire officielle de l'expédition, dans lequel il a mis, avec le style vigoureux qu'on lui connaît, son expérience des études militaires. Il ne faut pas demander à l'éminent académicien le luxe des détails intimes et piquans dans lesquels M. Alfred Nettement se complaît. Il excelle plus à décrire la manœuvre d'une armée et les péripéties d'un combat qu'à dépeindre l'âme des vaillans soldats dont il a voulu raconter à son tour les exploits. Mais, même en sa concision un peu froide, son œuvre reste vivante, et, par plus d'un côté, forme comme le complément de son aînée, car ce qui constitue précisément le principal mérite de ces deux livres, c'est qu'ils se complètent l'un par l'autre, c'est qu'ils permettent de faire revivre la grande épopée algérienne telle qu'elle se déroula, il y a un demi-siècle, à l'origine de la colonie.

I.

Dans les premiers jours du mois d'août 1830, au moment où le roi Charles X appelait au pouvoir le prince de Polignac, la question d'Alger, après avoir préoccupé pendant plusieurs années le gouvernement et les chambres, était posée devant l'opinion; une expédition militaire devenait inévitable. Il ne s'agissait pas seulement d'obtenir réparation d'une injure grave faite au drapeau français; il fallait encore mettre un terme aux actes de piraterie qui désolaient périodiquement l'Europe, depuis qu'au XVIe siècle, les Turcs étaient devenus les maîtres sur ce point de la côte africaine.

A cette époque, deux aventuriers musulmans, les frères Barberousse s'étaient emparés d'Alger, y avaient établi leur domination sur les Arabes. Après en avoir chassé les Espagnols, ils y fondaient bientôt un empire qu'ils eurent l'habileté de placer sous la suzeraineté de la Porte, et qu'ils léguèrent à leurs héritiers, l'ayant gouverné successivement l'un sous le nom de Baba-Aroudj, l'autre sous le nom de Khaïr-el-Dinn. Rien de plus dramatique que ces débuts des deys d'Alger. Le règne des deux premiers se résume en aventures sanglantes et en meurtres quotidiens. Ils furent les véritables fondateurs de ce nid de corsaires qui allait rester debout

pendant plus de trois cents ans, ainsi qu'une menace permanente de la barbarie contre la civilisation chrétienne.

Après eux, était venue une longue suite de deys, pirates à leur exemple, sortis pour la plupart de la terrible milice des janissaires de Constantinople, et dont l'insatiable ambition, après avoir trouvé son prix dans une élévation de hasard due à un crime, trouvait presque toujours son châtiment dans une mort violente par laquelle ils pouvaient apprendre, au déclin de leur vie, que celui qui a tué par l'épée périra par l'épée. Pendant trois siècles, toute fin de règne à Alger fut le fruit d'un assassinat. Le père Gomelin, membre d'un ordre de rédemptoristes, en fournit une saisissante preuve dans la relation d'un des voyages qu'il fit à Alger, en exerçant son héroïque ministère. Il raconte qu'en 1720, sur six deys qui avaient gouverné la régence depuis le commencement du siècle, quatre avaient été empoisonnés, étranglés ou poignardés; le cinquième n'avait sauvé sa vie qu'en abdiquant; le sixième seul était mort de sa bonne mort, fait assurément extraordinaire aux yeux de ses sujets, puisqu'après son trépas, ils le vénéraient comme un saint, en souvenir de la protection qui l'avait préservé d'une fin analogue à celle de ses prédécesseurs.

Il est aisé de deviner qu'un gouvernement ainsi constitué devait être pour l'Europe un sujet d'inquiétude et d'effroi. De ce port d'Alger, véritable repaire de bandits, partaient ces corsaires qui, armés en guerre, tenaient la Méditerranée, y donnaient la chasse aux chrétiens, poussaient l'audace jusqu'à débarquer tout à coup sur les côtes d'Espagne ou d'Italie, pénétrant à trois ou quatre lieues dans les terres, y opérant, parmi les populations, des razzias de jeunes filles qu'ils allaient vendre aux harems de Constantinople, d'enfans et d'hommes qu'ils envoyaient en esclavage à Alger. Notre littérature s'est inspirée souvent du souvenir des exploits des Barbaresques, comme on les appelait. Il suffit d'ouvrir les recueils de contes de la renaissance pour constater l'influence que la terreur des pirates algériens exerçait sur les mœurs des populations méridionales de l'Europe. Qui n'a lu ces touchans récits où l'on voit de beaux romans d'amour brusquement interrompus par l'arrivée des corsaires, les amantes éplorées envoyées dans quelque sérail et retrouvées plus tard après d'étourdissantes aventures par ceux aux mains desquels elles avaient été ravies? Ces contes variés à l'infini et images fidèles du temps, n'ont rien exagéré. C'est par milliers que l'on comptait les malheureux arrachés à leur foyer et entraînés en captivité ainsi qu'un vil bétail. Ce fut notamment le sort de l'immortel auteur de *Don Quichotte,* qui resta pendant cinq ans en esclavage à Alger et ne dut sa délivrance qu'à ces religieux dont

nous parlions tout à l'heure, qui sous le nom de pères de la Miséricorde, pères de la Rédemption, pères de la Merci, consacraient leurs ressources, leur intelligence, leur vie même au rachat des chrétiens. Ce fut aussi le sort de notre poète comique Regnard. Il a raconté, dans son joli roman *la Provençale*, comment revenant d'Italie en France, à bord d'un navire romain, sur lequel se trouvaient avec lui la belle dont il était épris, et son mari, ils eurent le malheur d'être attaqués par un corsaire, vaincus après une glorieuse résistance et conduits en Alger. Il y demeura pendant plusieurs mois, n'en put sortir qu'en payant une forte rançon, après avoir, s'il n'a rien exagéré, vu de près le supplice du pal auquel il avait été condamné pour s'être mis en communication avec l'une des femmes du harem de son maître, et dont l'intervention du consul de France vint le sauver au dernier moment. Tels étaient les exploits des pirates d'Alger, contre lesquels les princes de la chrétienté demeuraient impuissans. Ils les troublaient à ce point que lorsqu'en 1571, François d'Alençon, quatrième fils de Catherine de Médicis, songeait à se rendre en Angleterre, afin de demander la main d'Élisabeth, son frère Charles IX s'efforçait de le détourner de ce voyage, en lui faisant observer qu'il s'exposerait à se faire enlever par les Barbaresques qui s'étaient déjà montrés dans la Manche et exigeraient ensuite une lourde rançon pour prix de sa liberté.

La répression que méritaient de si grands méfaits se fit longtemps attendre. Charles-Quint l'essaya le premier, sans y réussir. Louis XIV fut plus heureux; mais ce n'est qu'après avoir fait bombarder Alger à trois reprises, par Tourville, Duquesne et le maréchal d'Estrées qu'il obtint du dey la promesse de respecter désormais les bâtimens et les sujets français, — promesse qui fut tenue jusqu'à la révolution, oubliée ensuite, si bien oubliée qu'au commencement de ce siècle, on voit le premier consul Bonaparte menacer la régence d'une invasion de quatre-vingt mille hommes et, devenu empereur, envoyer sur la côte algérienne un officier du génie, le commandant Boutin, avec l'ordre de faire une reconnaissance de la ville d'Alger, de ses défenses, de ses environs, en vue d'une descente et « d'un établissement définitif » dans ce pays. M. Camille Rousset fait observer avec raison que la menace était grave dans la bouche du conquérant de l'Égypte. Heureusement pour la régence, les guerres du continent en empêchèrent la réalisation. Après trois cents ans d'une fortune insolente, « Alger pouvait se croire au-dessus de tout effort humain. »

Les événemens qui suivirent étaient de nature à la fortifier dans cette illusion. Vainement, en 1815, le congrès de Vienne déclara qu'il serait mis un terme à l'esclavage des chrétiens enlevés par les

corsaires d'Alger, de Tunis et de Tripoli; vainement, en 1816, l'Angleterre envoya dans la Méditerranée des forces considérables sous le commandement de lord Exmouth, qui bombarda la ville et incendia une partie de la flotte du dey; vainement, en 1818, le congrès d'Aix-la-Chapelle renouvela les déclarations du congrès de Vienne et, pour en assurer l'exécution, exigea l'abolition de la course et du droit de visite; vainement, enfin en 1824, l'Angleterre formula de nouvelles exigences et tenta de les imposer à l'aide d'un nouveau bombardement, la régence d'Alger n'en resta pas moins puissante et redoutable; elle n'en refusa pas moins d'obéir, même quand Tunis et Tripoli s'étaient déjà soumis à la volonté des grandes nations, n'en continua pas moins à courir sus aux pavillons des états qui ne lui payaient pas tribut, à procéder à la visite arbitraire et violente des bâtimens de commerce pour examiner les passeports et distinguer ses amis de ses ennemis. Ces forbans faisaient la loi à l'Europe; l'Europe la subissait et la fière Angleterre elle-même se voyait contrainte, en 1824, de retirer son consul, dont le dey avait exigé le rappel, à en accréditer un nouveau auprès de lui, après avoir voulu vainement lui imposer l'ancien.

Quoiqu'une attitude si hautaine, quoique tant de crimes commis à la face du monde civilisé fussent de nature à exaspérer sa patience, à hâter l'heure où, refusant de subir plus longtemps des exactions odieuses, il entreprendrait de détruire ce boulevard de la barbarie musulmane, on peut apprécier par les faits qui viennent d'être résumés l'imperturbable confiance que la régence d'Alger était en droit de conserver. Autour d'elle, tout avait changé; en trois siècles, les sociétés s'étaient transformées sous l'effort de la science et du progrès; elle seule restait fidèle à son passé, fermée à toute influence civilisatrice, continuant à ne vivre que de brigandage, telle enfin qu'on a pu dire qu'entre son fondateur Baba-Aroudj et le dernier de ceux qui lui succédèrent, Hussein-Dey, il n'y a pas de distance morale; Hussein-Dey était bien l'héritier immédiat du premier pirate algérien. Mais déjà le terme de cette monstrueuse puissance était fixé; le moment approchait où cette œuvre des temps allait disparaître en six semaines et demeurer à jamais anéantie. Ce devait être l'honneur du gouvernement de la restauration de porter le fer et le feu dans cette association de malfaiteurs, d'en balayer les vestiges et de fonder à sa place une colonie dont la conquête reste pour notre pays une indestructible gloire, parce qu'elle a été non pas le triomphe de la force brutale sur des opprimés et des faibles, mais le triomphe de la force morale sur la barbarie.

L'origine des difficultés spéciales à la France qui éclatèrent en 1821 entre le gouvernement du roi et le dey d'Alger, et vinrent se greffer sur les griefs généraux, communs à l'Europe chrétienne,

remontait au temps de l'invasion des Turcs en Afrique. Quand ils y étaient arrivés, ils avaient trouvé sur le littoral des établissemens français où les Arabes venaient vendre leurs produits, au maintien desquels les conquérans avaient consenti moyennant une redevance annuelle qui s'élevait en 1790 à 90,000 francs. Les désastres de notre marine sous la révolution et au commencement de l'empire, avaient fait passer en 1807 ces établissemens aux mains des Anglais. Ils les gardèrent pendant dix ans, c'est-à-dire jusqu'au jour où le dey Omar, irrité contre la Grande-Bretagne par le bombardement qu'avait commandé lord Exmouth, reprit les concessions, les offrit à la France moyennant un tribut de 300,000 francs que son successeur mieux disposé pour elle ramena bientôt au chiffre de 1790, c'est-à-dire à 90,000 francs, sur la preuve qui lui fut fournie que nos établissemens avaient grand'peine à se relever de l'état déplorable auquel les avait réduits la possession britannique. Mais cet état de choses ne devait pas être de longue durée; l'avènement du dey Hussein, qui succéda en 1818 à Ali-Khodja, mort de la peste, remit tout en question.

A peine sur le trône, Hussein-Dey manifesta le dessein d'augmenter la somme des redevances payées par la France. Des négociations s'engagèrent à cet effet entre lui et le consul de France, M. Deval. Comme ses devanciers, Hussein-Dey était un aventurier énergique et habile à qui son audace avait donné le pouvoir. Enfermé dans son palais, la Casbah, entre ses femmes et ses familiers, il contenait d'une main ferme ses voisins les beys d'Oran, de Constantine et de Titteri, ses janissaires toujours prêts à la révolte, bien que son élévation fût leur œuvre, et les tribus arabes qui cherchaient à secouer le joug des Turcs. Se croyant invincible dans sa capitale savamment fortifiée à la suite du bombardement de 1816, il entendait continuer la politique d'exigences et de bravades qui avait réussi à ses prédécesseurs. Il apporta ces sentimens dans les négociations entamées avec M. Deval; plus d'une fois, elles dégénérèrent en querelles âpres et violentes dont les historiens de la conquête nous ont conservé le récit. Enfin, après une durée de plus de deux ans, elles se dénouèrent, en 1820, par une convention qui régla le taux des redevances à 220,000 francs. Mais cette affaire n'était pas la seule qui créât des difficultés entre la France et Alger. Le dey réclamait encore au gouvernement du roi le montant de fournitures faites en 1798 à l'armée d'Égypte par deux juifs algériens auxquels ses prédécesseurs s'étaient peu à peu substitués. Cette créance tour à tour exagérée et contestée, avait donné lieu à de longs pourparlers. En 1820, les chambres françaises l'avaient inscrite au budget pour une somme de 7 millions, en stipulant toutefois, conformément à l'acte transactionnel qui en avait fixé le

chiffre, une réserve expresse en faveur des créanciers des fournisseurs. Cette réserve avait eu pour conséquence de retenir dans les caisses du trésor français environ 2,500,000 francs, montant d'oppositions diverses formées entre ses mains et sur lesquelles les tribunaux étaient appelés à prononcer. Ignorant de nos lois comme des règles de notre comptabilité publique, Hussein-Dey s'irrita des retards opposés à ses réclamations. Il fit entendre des sommations impertinentes, manifesta sa colère en ordonnant des perquisitions dans la maison du consul de France à Bone, sous prétexte que cet agent était soupçonné de fournir de la poudre et des balles aux Kabyles insurgés; enfin, il lâcha de nouveau ses bâtimens corsaires dans la Méditerranée, attaquant tour à tour, un navire romain protégé par la France, un navire français du port de Bastia et le bateau-poste faisant le service entre Toulon et la Corse. L'envoi de deux vaisseaux de guerre dans les eaux d'Alger l'obligea à désavouer la conduite de ses corsaires à l'égard du pavillon français; mais persistant à déclarer que le bâtiment romain était de bonne prise, il ne voulut mettre en liberté que l'équipage. En même temps, s'imaginant que les contre-temps dont il se plaignait étaient l'œuvre de M. Deval, l'accusant de retenir ses lettres et les réponses des ministres du roi, il exigea le rappel immédiat du consul, que ceux-ci refusèrent d'ailleurs de lui accorder, bornant momentanément à ce refus la répression d'impertinences avec lesquelles ils étaient résolus d'en finir aussitôt qu'ils seraient sortis des difficultés que créaient au cabinet Villèle les affaires d'Espagne et l'insurrection de la Grèce contre l'empire ottoman.

Les choses en étaient là quand, au mois d'avril 1827, la veille de la fête du Baïram, M. Deval se présenta selon l'usage à la Casbah pour complimenter le dey. Celui-ci, sans lui laisser le temps de parler, reprit ses vieux griefs, les fit valoir avec force, se plaignit en dernier lieu que le ministre des affaires étrangères de France n'eût pas répondu à une lettre qu'il lui avait précédemment adressée. « — J'ai eu l'honneur de vous en porter la réponse, aussitôt que je l'ai reçue, répondit M. Deval. — Pourquoi ne m'a-t-il pas répondu directement? s'écria Hussein-Dey. Suis-je un manant, un homme de boue, un va-nu-pieds? Mais, c'est vous qui êtes la cause que je n'ai pas reçu la réponse de votre ministre; c'est vous qui lui avez insinué de ne pas m'écrire! Vous êtes un méchant, un infidèle, un idolâtre! » Se levant alors, il porta à M. Deval avec le manche de son chasse-mouches trois coups violens sur le corps et lui ordonna de se retirer. M. Deval n'obéit pas sur-le-champ; il voulut répéter qu'il avait transmis fidèlement au ministre du roi la lettre du dey. Mais celui-ci l'interrompit; proférant de nouvelles menaces, il lui enjoignit de nouveau de sortir. Rentré au consulat, M. De-

val écrivit à son gouvernement pour lui faire connaître ce qui venait de se passer. « Si votre excellence, disait-il au ministre des affaires étrangères, en terminant son récit, ne veut pas donner à cette affaire la suite sévère et tout l'éclat qu'elle mérite, elle voudra bien au moins m'accorder la permission de me retirer par congé. »

La réponse ne se fit pas attendre. Le gouvernement du roi prescrivait à son représentant de demander des excuses immédiates, et, s'il ne les obtenait pas, de quitter Alger. Ces ordres furent apportés par le capitaine de vaisseau Collet, à la tête d'une division navale. M. Deval se rendit aussitôt à bord de la goëlette la *Torche*, en faisant avertir les Français domiciliés dans Alger d'avoir à quitter la ville et à s'embarquer sur les navires prêts à les recevoir. Puis le capitaine Collet rédigea une note qui respirait l'énergie dont cet intrépide marin avait fourni plus d'une preuve au cours de sa longue et glorieuse carrière (1). Il demandait que le ministre de la marine algérienne vînt à son bord présenter au consul de France les excuses personnelles du dey et que, pendant ce temps, le drapeau français fût arboré sur tous les forts et salué de cent coups de canon. Vingt-quatre heures étaient accordées au dey d'Alger pour donner cette éclatante satisfaction à la France. Hussein refusa d'obtempérer à ces réclamations. En même temps, par ses ordres, le bey de Constantine allait détruire l'établissement français de la Calle. Ce fut le signal des hostilités. Conformément aux instructions qu'il avait reçues, le capitaine Collet mit le blocus devant Alger, mesure provisoire qui, dans la pensée du gouvernement, n'était que le prologue d'une vengeance exemplaire de ses nombreux et anciens griefs, mais qui, par suite de circonstances particulières, se prolongea durant trois années. La force des choses devait cependant ne pas tarder à démontrer l'insuffisance de ce blocus. Il obligeait, il est vrai, la flotte algérienne à rester dans le port d'où, le 4 octobre 1827, elle avait tenté de sortir, mais où elle avait dû rentrer ensuite, ayant tenté vainement de forcer le passage. Mais, il constituait une campagne sans éclat et sans gloire, sinon sans péril; il donnait lieu à de dramatiques épisodes, tel que celui du

(1) Pendant les guerres maritimes de l'empire, un jour, dans la rade de Rochefort, le capitaine Collet ayant demandé au commandant de la flotte française la liberté de manœuvrer, et l'ayant obtenue, alla droit avec sa frégate au vaisseau amiral anglais, qui le laissa venir, ne pouvant croire qu'il pût avoir l'idée de se heurter à lui. Le capitaine Collet s'approcha donc, et arrivé bord à bord envoya toutes ses bordées dans les flancs de l'anglais; puis, passant de l'autre côté, renouvela sa manœuvre, s'éloignant ensuite avant que l'ennemi fût revenu de sa stupeur. C'est M. Alfred Nettement qui raconte ce trait de bravoure.

17 juin 1829 (1), il coûtait annuellement sept millions au Trésor. Bien que les chambres réclamassent contre cet état de choses, il menaçait de se continuer. Hussein-Dey semblait après tout s'y résigner, puisqu'il résistait à toutes les tentatives directes ou indirectes faites auprès de lui pour l'amener à donner à la France une légitime satisfaction.

La dernière démarche qui fut tentée auprès de lui date du 31 juillet 1829. Pressé par son gouvernement d'essayer une fois encore de la conciliation, le contre-amiral de la Bretonnière, qui avait succédé au contre-amiral Collet, — ce dernier avait été élevé à ce grade pendant le blocus, — se présenta devant Alger à bord du vaisseau la *Provence;* par l'entremise du consul général de Sardaigne, il demanda au dey une audience qui lui fut accordée sur-le-champ. Le chef de l'escadre française débarqua donc sur le sol algérien. Suivi d'une escorte, il se rendit à la Casbah, au milieu d'une foule frémissante. Il y revint de nouveau le surlendemain. Mais ni dans l'un ni dans l'autre de ces deux entretiens, il ne put faire entendre raison à Hussein-Dey, qui persistait à ne se reconnaître aucun tort envers le consul Deval et qui termina la discussion en ces termes : « J'ai de la poudre et des canons, et puisqu'il n'y a pas moyen de s'entendre, vous êtes libre de vous retirer. Vous êtes venu sous la foi d'un sauf-conduit; je vous permets de vous retirer. » M. de la Bretonnière retourna à son bord, mais retarda son départ de quelques heures, afin de laisser au dey le temps de la réflexion.

Le lendemain, sous les yeux de tout un peuple groupé sur le rivage et sur les terrasses d'Alger, la *Provence* portant le pavillon parlementaire, sortit du port. Tout à coup, un coup de canon se fit entendre, accompagné bientôt de détonations plus violentes, et une pluie de boulets vint tomber autour du vaisseau amiral, qui ne reçut heureusement que des avaries insignifiantes. Dans son fol orgueil, Hussein n'avait pas craint de violer le droit des gens et de faire cette insulte au drapeau français. M. de la Bretonnière eut néanmoins le courage de garder son pavillon parlementaire et ne tira pas un seul coup de canon, trait de sang-froid que plusieurs officiers étrangers, témoins indignés de cette scène, louèrent fort.

(1) Ce jour-là, une felouque étant parvenue à sortir du port d'Alger, deux frégates, l'*Iphigénie* et la *Duchesse-de-Berry,* lui donnèrent la chasse. Le corsaire s'étant jeté à la côte, trois embarcations furent envoyées par chacune des deux frégates pour le détruire. Malheureusement une de ces embarcations fut portée par la lame sur le rivage couvert de gens armés. Les autres allèrent à son secours, au milieu des difficultés créées par l'état de la mer. Mais, quand il fallut revenir, une seule embarcation put être renflouée, et déjà trop chargée fut hors d'état de contenir tout le monde. Vingt-cinq officiers et marins se dévouèrent pour le salut de leurs camarades et périrent héroïquement. Parmi eux se trouvaient les aspirans Cassius et Barbignac.

Mais l'injure avait comblé la mesure. Désormais le gouvernement français pouvait réaliser les projets qu'il étudiait depuis deux ans. Hussein-Dey comprit bientôt à quelles terribles représailles il venait de s'exposer; il essaya de repousser la responsabilité de cette inqualifiable conduite. « Mais, dit M. Camille Rousset, le désaveu n'obtint pas plus de réponse que l'agression. » Ces nouvelles arrivèrent en France au moment où M. de Polignac et ses amis prenaient le pouvoir. Parmi les questions qui s'imposaient à eux, ils trouvèrent donc celle d'Alger, rendue brûlante par le grave événement qui venait de s'accomplir, reléguant au second plan toutes les discussions auxquelles donnaient lieu, depuis deux ans, les affaires algériennes, pour ne laisser subsister que l'outrage infligé à la France.

II.

En racontant ici même, à une date récente, le procès des derniers ministres de Charles X (1), nous avons apprécié avec une juste sévérité la politique intérieure du cabinet de M. de Polignac. Nous n'en sommes que plus à l'aise aujourd'hui pour louer sans réserve la conduite patriotique qu'il tint dans l'affaire d'Alger. L'expédition qu'il eut le courage de poursuivre jusqu'au bout, en dépit d'une opposition dont son avènement avait exaspéré les colères, et malgré le gouvernement anglais, ne fut pas entreprise, quoi qu'on en ait dit, dans le dessein de détourner l'attention publique des préparatifs de la lutte qui allait s'engager contre la nation. Cette expédition s'imposait. A la distance où nous sommes des tragiques événemens de 1830 et des passions qui les provoquèrent, elle apparaît comme une nécessité, comme l'unique moyen de châtier l'audacieuse insolence des deys d'Alger, de débarrasser l'Europe maritime et commerciale de cette menace permanente suspendue sur sa tête. Il appartenait à la France, directement mise en cause, de marcher cette fois encore pour la civilisation et de se faire son instrument. Cela était conforme à ses traditions séculaires, et l'honneur le lui commandait. Tel avait été l'avis des deux ministères qui s'étaient succédé depuis l'incident du 30 avril 1827. S'ils s'étaient contentés, le cabinet Villèle d'ordonner le blocus, et le cabinet Martignac de le maintenir, tout en essayant d'obtenir diplomatiquement du dey d'Alger une réparation nécessaire, c'est que l'état de l'Europe leur avait imposé comme un devoir de prudence la plus stricte réserve. En 1827, M. de Villèle avait sur les bras les affaires de Grèce; il préparait des élections générales pour la fin de l'année;

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 mai 1877.

il ignorait si, après ces élections, il resterait au pouvoir; il n'avait donc pas voulu engager ses successeurs dans une entreprise aussi grave que l'envoi à Alger d'une armée de débarquement dont des études préliminaires avaient fixé l'effectif nécessaire à 35,000 hommes. M. de Martignac, qui avait hérité en 1828 de la question algérienne, s'était trouvé en présence de difficultés analogues : l'expédition de Morée d'abord, la guerre d'Orient ensuite. D'accord avec ses collègues, il n'avait pas jugé que ce fût le moment de se jeter dans une expédition à laquelle d'ailleurs les fractions libérales de la chambre dont il recherchait l'appui se montraient hostiles. Il avait même tenté une fois encore d'arriver avec le dey à une entente pacifique, et le contre-amiral de la Bretonnière s'était rendu à Alger, porteur d'ouvertures conciliatrices, accueillies, comme on l'a vu, par un nouvel outrage.

En présence de tels événemens, M. de Polignac ne pouvait hésiter. Il comptait dans son ministère, à la guerre et à la marine, deux hommes énergiques, le général comte de Bourmont et le baron d'Haussez. Leur conviction et leur accord dissipèrent les hésitations qui régnaient encore dans le conseil du roi. Après avoir été sur le point d'engager les puissances chrétiennes à se joindre à lui, après avoir eu un moment la pensée de charger Méhémet-Ali, pacha d'Égypte, du soin de sa vengeance, — cette idée souriait particulièrement à M. de Polignac, — le gouvernement français résolut d'agir directement, par ses armes, sans faire appel à aucun concours étranger et, à la fin de janvier 1830, l'expédition était décidée. Cinq jours après, le vice-amiral Duperré, auquel le choix du roi avait destiné le commandement de la flotte, quoiqu'il appartînt à l'opposition, était appelé de Brest à Paris pour y recevoir ses ordres. En même temps, une commission composée d'officiers supérieurs, sous la présidence du ministre de la marine, était chargée de régler les conditions de l'expédition, d'en fixer l'effectif, de déterminer les moyens de transport et d'arrêter le point où s'opérerait le débarquement. On introduisit dans cette commission quelques jeunes marins, entre autres le capitaine Dupetit-Thouars, qui venait de passer trois années devant Alger, et en avait étudié les défenses aussi bien que les moyens de les tourner pour les anéantir.

Il est remarquable que d'abord ce fut seulement parmi ces jeunes officiers que le ministre de la marine trouva un énergique appui pour ses projets. Les membres supérieurs de la commission les déclaraient irréalisables. Le vice-amiral Duperré lui-même ne croyait guère à la possibilité de les faire réussir. M. Alfred Nettement cite une curieuse lettre de lui, en date du 2 mars 1830, dans laquelle sont accumulés avec une prévoyance, véritable chef-d'œuvre de

pessimisme, les argumens les plus propres à décourager les promoteurs de l'expédition. Mais le baron d'Haussez, à qui le capitaine Dupetit-Thouars, avec une compétence au-dessus de son âge et de son grade, avait fait partager ses convictions, était animé d'une foi invincible dans le succès. Il l'avait fortifiée encore en lisant le rapport du commandant du génie Boutin envoyé dans les eaux d'Alger, en 1808, ainsi que nous l'avons raconté, pour étudier les moyens de jeter une armée sur la côte. Il était résolu à frapper un grand coup, à prouver au monde que, lorsque la France avait une injure à venger, ce n'était point la prétendue insuffisance de sa marine qui pouvait arrêter son bras. Plein de ces pensées, il répondit aux objections du vice-amiral Duperré en lui ordonnant de partir sur-le-champ pour Toulon, afin d'y presser l'organisation de la flotte qu'il devait commander. En même temps, il multipliait ses ordres et, sûr du ferme concours du ministre de la guerre, il prenait envers le roi l'engagement d'être prêt le 1er mai, au plus tard. Sa confiance opéra des prodiges; bientôt il put compter parmi ses plus ardens collaborateurs ceux qui avaient élevé des doutes sur l'opportunité et la possibilité de ses projets, et, au premier rang, l'amiral Duperré lui-même.

Au ministère de la guerre, cet exemple porta ses fruits; deux mois après, toutes les troupes qui devaient former le corps expéditionnaire se trouvaient cantonnées dans diverses contrées du littoral de la Provence, attendant l'heure fixée pour l'embarquement. Il faut lire dans les deux historiens d'après lesquels nous rappelons ces grands souvenirs la longue nomenclature des forces militaires et maritimes réunies pour aller conquérir Alger. L'armée, composée de trente-sept mille hommes et de quatre mille chevaux, comprenait trois divisions commandées par les lieutenans-généraux baron Berthezène, comte de Loverdo et duc des Cars, comptant chacune trois brigades. L'artillerie et le génie étaient aux ordres des maréchaux de camp de La Hitte et Valazé. Les fonctions de chef d'état-major général étaient confiées au général Desprez, celles de sous-chef au général Tholozé, celles d'intendant-général au baron Denniée. Toutes ces nominations et celles des généraux commandant les brigades étaient faites dès le 21 février; le commandant en chef ne fut désigné que deux mois plus tard. Après avoir hésité entre le maréchal Marmont, le général Clausel et le général de Bourmont, ministre de la guerre, le choix du roi s'arrêta sur ce dernier. M. de Bourmont n'avait pas sollicité ce commandement; ce fut Charles X qui le lui offrit. Il l'accepta avec la reconnaissance d'un soldat qui espérait racheter par un triomphe militaire l'impopularité à tort ou à raison attachée à son nom. L'histoire, qui dans le passé avait été sévère pour

le général de Bourmont, doit à sa mémoire de rappeler que, dans l'expédition d'Alger, il se couvrit de gloire, révéla d'incontestables qualités militaires, de patriotiques vertus qui ne faiblirent pas, même le jour où il eut la douleur de voir l'un de ses fils mortellement blessé à ses côtés. La flotte chargée de transporter cette armée et ces immenses approvisionnemens sur la plage de Sidi-Ferruch, point choisi pour le débarquement, à cinq lieues à l'ouest d'Alger, devait compter six cent soixante-quinze bâtimens de toute sorte, dont sept à vapeur, et à leur tête la *Provence*, le vaisseau amiral, le même qui ayant été à l'insulte devait être à la réparation. Le 25 avril, cette flotte était réunie dans le port et la rade de Toulon.

Dès le 2 mars, le roi, qui tenait de la charte le droit exclusif de faire la guerre, avait, dans le discours de la couronne, annoncé sa résolution aux chambres. « Au milieu des grands événemens dont l'Europe était occupée, dit-il, j'ai dû suspendre les effets de mon juste ressentiment contre une puissance barbaresque; mais je ne puis laisser plus longtemps impunie l'insulte faite à mon pavillon; la réparation éclatante que je veux obtenir, en satisfaisant l'honneur de la France, tournera, avec l'aide du Tout-Puissant, au profit de la chrétienté. » Il est douloureux de constater que ces paroles ne rencontrèrent ni dans la presse ni dans la chambre le favorable accueil auquel elles avaient droit. Dans tous les pays et dans tous les temps, les oppositions restent les mêmes; elles savent rarement séparer ce qu'il y a de légitime dans leurs revendications et dans leurs critiques de ce qui s'y trouve d'injuste et de passionné. Le ministère de M. de Polignac, formé en contradiction manifeste avec les vœux et les aspirations de la France, avait soulevé d'ardentes et justes colères devant lesquelles les préparatifs de l'expédition, en dépit de leur caractère politique et national, ne purent trouver grâce. Dans l'une et l'autre chambre, le ministre de la marine dut défendre pied à pied ses projets contre d'âpres critiques, qui s'étaient d'ailleurs produites à diverses reprises depuis qu'il y avait une question d'Alger, c'est-à-dire depuis trois ans, et qui trouvèrent dans la presse d'éloquens commentateurs. Cette opposition si peu justifiée, condamnée d'ailleurs par la suite des événemens, est comme une ombre au tableau que nous retraçons; nous n'y insisterons pas. Il nous sera plus doux d'aborder dès à présent, avec brièveté, le chapitre des difficultés diplomatiques soulevées par le gouvernement anglais et que dénoua, sans coup férir mais sans aucune concession, l'habile fermeté de M. de Polignac et de ses collègues.

Si les cabinets européens et même les États-Unis, intéressés comme la France à la destruction de la piraterie barbaresque, voyaient d'un œil sympathique l'entreprise du cabinet des Tuileries

et, loin de s'inquiéter de ses suites, y applaudissaient par avance, il n'en était pas de même de la Grande-Bretagne. Quand M. de Polignac avait entamé des pourparlers avec Méhémet-Ali, dans le dessein de le charger de diriger une expédition contre Alger, il avait trouvé le gouvernement anglais en travers de sa politique, et, sous prétexte que l'alliance de la France et de l'Égypte constituerait une menace contre la Porte, il avait reçu le conseil de vider lui-même son différend. Le cabinet britannique était alors convaincu que le gouvernement du roi n'oserait jamais entreprendre lui-même et seul une expédition contre la régence. Mais quand il vit la France commencer les armemens qui révélaient une impérieuse volonté d'agir, il chargea son ambassadeur de Paris de demander des explications au prince de Polignac. S'agissait-il d'un simple châtiment à infliger au dey ou de la destruction complète de la régence? Sous ces formidables préparatifs, n'y avait-il pas des intentions conquérantes? Par l'ordre du roi, M. de Polignac répondit le 12 mars que la France n'était guidée par aucune vue d'ambition personnelle; que le pavillon français ayant été insulté, elle saurait le venger comme il convenait à son honneur. Si dans la lutte le gouvernement du dey était renversé, le roi s'entendrait avec ses alliés sur les moyens de substituer à ce gouvernement barbare un nouvel ordre de choses; mais, à cet égard, il n'entendait prendre aucun engagement contraire à la dignité de la France.

Ces explications furent adressées non seulement à la Grande-Bretagne, mais encore à toutes les puissances chrétiennes, sous forme de note circulaire. Partout elles furent jugées satisfaisantes, sauf à Londres, où, tout en les acceptant, on demanda qu'elles fussent complétées par une renonciation explicite à toutes vues d'occupation territoriale. M. de Polignac répondit en protestant du désintéressement de la France, ce qui ne suffisait pas aux ministres anglais. Le duc de Wellington et lord Aberdeen insistèrent pour obtenir une déclaration positive. Elle ne leur fut pas donnée. Les insistances se prolongèrent jusqu'à la fin du mois de mai. A cette époque, la flotte française était en route pour Alger, et le gouvernement du roi jugeant avec raison qu'il avait fourni dans ses circulaires aux cabinets européens toutes les explications compatibles avec sa dignité, M. de Polignac, dont la patience était à bout, refusa de continuer des pourparlers auxquels il n'avait plus rien à ajouter.

Cette brusque clôture de la discussion, si propre à refroidir les rapports des deux gouvernemens, fut aggravée encore par une vive sortie du baron d'Haussez contre l'ambassadeur d'Angleterre, lord Stuart. Dans un entretien qui eut lieu entre ces deux hommes

d'état, l'ambassadeur ayant donné à entendre que son gouvernement pourrait bien s'opposer à l'expédition, le ministre français s'emporta : « La France se moque de l'Angleterre, milord, s'écria-t-il, employant à dessein des termes encore moins diplomatiques... Notre flotte, déjà réunie à Toulon, sera prête à mettre à la voile dans les derniers jours de mai. Elle s'arrêtera pour se rallier aux îles Baléares; elle opérera son débarquement à l'ouest d'Alger. Vous voilà informé de sa marche: vous pourrez la rencontrer, si la fantaisie vous en prend; mais vous ne le ferez pas; vous n'accepterez pas le défi que je vous porte parce que vous n'êtes pas en état de le faire. Ce langage, je n'ai pas besoin de vous le répéter, n'a rien de diplomatique. C'est une conversation entre lord Stuart et le baron d'Haussez, et non une conférence entre l'ambassadeur d'Angleterre et le ministre de la marine de France. Je vous prie cependant de réfléchir sur le fond, que le ministre des affaires étrangères pourrait vous traduire en d'autres termes, mais sans y rien changer. »

A la suite de ces incidens, lord Aberdeen interrogé par le duc de Laval, notre ambassadeur à Londres, sur le caractère des dispositions évidemment hostiles du cabinet anglais, lui répondit : « Nous avons eu jusqu'à présent la modération de ne pas envoyer des ordres à notre escadre que nous aurions pu envoyer croiser sur les côtes qui sont menacées et prendre station à Gibraltar; mais nous serions prêts au besoin. » Le gouvernement français ne se laissa pas intimider par ces menaces. Il ne restait donc à l'Angleterre qu'à se résigner ou à envoyer sa flotte contre la nôtre; elle se résigna. En fait, le gouvernement français n'avait encore pris aucun parti pour l'avenir. Bien des projets s'agitaient dans ses conseils; mais, il résulte des documens aujourd'hui connus, que celui de garder Alger et d'y fonder une colonie était de tous le moins en faveur. C'est seulement quand le général de Bourmont eut annoncé que la ville était en son pouvoir et Hussein-Dey soumis, que le gouvernement prit la résolution de conserver sa conquête. La Grande-Bretagne éleva encore des protestations, déclarant que jamais, ni sous la république ni sous l'empire, elle n'avait eu autant à se plaindre de la France que depuis une année. Lord Aberdeen, qui s'était fait auprès du duc de Laval l'organe de ces griefs, reçut de lui cette fière réponse : « J'ignore, milord, ce que vous pouvez espérer de la générosité de la France; mais, ce que je sais, c'est que vous n'obtiendrez jamais rien par les menaces. » Ces paroles furent prononcées le 25 juillet 1830, c'est-à-dire la veille même de la chute du gouvernement de la restauration. Ce fut le dernier mot des négociations diplomatiques qui avaient précédé et suivi la prise d'Alger.

Tandis qu'elles se poursuivaient entre Londres et Paris, le corps expéditionnaire avait pris la mer le 25 mai. La rade de Toulon offrit ce jour-là un spectacle admirable : ces centaines de navires, les uniformes, l'éclat des armes, les clameurs enthousiastes de la population groupée sur le port, le mouvement d'une armée qui s'ébranle et le ciel méridional sur une mer vermeille : tel fut le magique décor que les habitans de Toulon purent contempler. Le duc d'Angoulême venu de Paris pour passer les troupes en revue, assistait à ce départ. Autour de lui, la foule excitée faisait entendre des cris sympathiques dont à Paris ses oreilles étaient depuis longtemps déshabituées ; il eut alors une réflexion d'une mélancolie touchante et qui prouve de quelles angoisses son âme était obsédée : « Hélas! soupira-t-il, je doute fort que parmi ceux qui crient ainsi, il y ait beaucoup d'électeurs. »

Cependant, la flotte s'éloignait dans un ordre majestueux que M. Camille Rousset décrit comme suit : « Au centre et sur deux lignes parallèles, l'escadre de débarquement et l'escadre de bataille, la *Provence* en tête ; à quatre milles sur la droite, l'escadre de réserve ; à quatre milles sur la gauche, le convoi ; à l'avant-garde, sept petits bateaux à vapeur ; c'était tout ce que la marine de l'avenir avait pu joindre à la marine du passé. » Cette flotte imposante emportait non-seulement quelques-unes des gloires militaires du passé, des survivans des guerres de l'empire, tels que les généraux Berthezène, de Loverdo, Poret du Morvan, mais encore l'espoir de l'avenir, ces brillans officiers qui devaient illustrer plus tard leur nom au service de la patrie : Pélissier, Changarnier, Lamoricière, Mac-Mahon, Chabaud-Latour, d'autres encore; elle emportait les jeunes héritiers des plus grandes familles de France et enfin des attachés militaires de presque toutes les nations. Sauf de rares incidens, la traversée fut heureuse, attristée cependant par la nouvelle que reçut en mer le commandant en chef de la perte de deux bricks appartenant à la station du blocus, le *Silène* et l'*Aventure*. Ces deux bricks commandés par MM. Bruat et d'Assigny avaient été jetés à la côte, sous le cap Bengut, aux environs de Dellys. Les deux cents hommes qui formaient les équipages étaient tombés aux mains des Kabyles, qui les avaient divisés en deux groupes, dont l'un, le plus nombreux, fut massacré. Quand le commandant Bruat, qui faisait partie du second, arriva dans Alger, il eut la douleur de voir sur la Casbah cent dix têtes exposées : c'étaient celles de ses infortunés marins. Avec quatre-vingt-cinq d'entre eux qui survivaient encore à ce tragique événement, il fut enfermé au bagne, « attendant de l'armée française leur délivrance si elle arrivait assez tôt, sinon leur vengeance. » Elle était impatiente de les délivrer.

Le 13 juin, au petit jour, à la suite d'une violente tempête, le ciel s'étant éclairci, Alger apparut tout à coup aux yeux émerveillés de nos soldats, avec ses terrasses étagées, toute blanche sur un fond de verdure sombre, laissant voir sa population pittoresquement groupée de tous côtés et contemplant avec une surprise mêlée de terreur la magnificence de cette mer couverte de voiles, de ces bâtimens de guerre chargés de marins et de soldats, qui venaient apprendre à Hussein-Dey que l'heure de son châtiment avait sonné. La flotte défila devant Alger pour gagner la presqu'île de Sidi-Ferruch, où elle arriva quelques heures après, et où le lendemain, le corps expéditionnaire débarquait, malgré les efforts de quelques milliers de Turcs et d'Arabes, qui furent vivement repoussés au delà des dunes. Ils se retirèrent en désordre sur le plateau de Staoueli, abandonnant derrière eux une douzaine de canons, non sans avoir révélé la sauvage horreur de leurs coutumes, en décapitant quelques malheureux soldats tombés en leur pouvoir. Dans sa lettre du 2 mars, l'amiral Duperré estimait que le débarquement de l'armée n'exigerait pas moins de vingt-sept jours. Ces prévisions pessimistes reçurent le 14 juin un éclatant démenti, car le débarquement fut opéré en huit heures. Le même soir, l'armée campait sur la presqu'île de Sidi-Ferruch, d'où elle devait se mettre en marche le lendemain pour conquérir Alger, — campagne glorieuse qui dura moins que ne devait, d'après l'amiral, durer le débarquement. Vingt jours suffirent en effet à l'armée française pour s'ouvrir des routes à travers l'Afrique, pour chasser devant elle Turcs et Arabes, ces frères ennemis de vieille date qui venaient de s'unir devant le péril commun, et pour ajouter au long catalogue des victoires de la France la bataille de Staoueli, les combats de Sidi-Khalef, de Dely Ibrahim, de Chapelle et Fontaine, et la prise du fort de l'Empereur, où elle entra parmi les ruines sous lesquelles l'ennemi avait espéré l'ensevelir et qui ne servirent qu'à hâter sa défaite. Le 4 juillet, l'armée française était devant Alger; le général en chef y recevait la nouvelle qu'Hussein-Dey se reconnaissait vaincu et avait pris le parti de négocier.

III.

Bien que le long blocus d'Alger eût singulièrement réduit les forces d'Hussein-Dey et affaibli son influence sur ses sujets, il était loin de se croire perdu. Les coups du sort semblaient impuissans contre son imperturbable confiance. Cependant, il avait vu, depuis trois ans, décroître dans des proportions inquiétantes la population turque, la seule qui lui fût dévouée. D'environ quatorze mille

individus, le chiffre de cette population, décimée par la mort et l'émigration, était tombé à six mille. Le nombre des janissaires avait également diminué, ainsi que leur prestige. Les indigènes, longtemps courbés devant eux, commençaient à relever la tête, demandaient au dey chaque jour de nouveaux privilèges qu'il se voyait contraint de leur accorder. En même temps, autour de lui, parmi ses créatures et les membres de sa famille, se manifestaient des symptômes de mécontentement. Une conspiration fut même ourdie contre sa vie dans son palais. Les conjurés devaient, après l'avoir mis à mort, lui donner pour successeur un de ses parens, entrer ensuite en négociations avec les Français pour obtenir le maintien de la domination turque, et s'ils ne réussissaient pas dans leur projet, faire appel à la médiation de l'Angleterre. Le complot fut découvert la veille même du jour où il devait éclater. Sept des principaux instigateurs payèrent de leur tête la part qu'ils y avaient prise; les autres furent exilés; le dey se crut à l'abri de tout nouveau péril, convaincu que la France se lasserait bientôt de ce blocus inutile et qu'il pourrait réorganiser ses forces et recommencer ses actes de piraterie.

C'est dans ces circonstances qu'il apprit soudain que la flotte française venait de quitter le port de Toulon. Il envoya aussitôt des émissaires de tous côtés pour prêcher la guerre sainte et éveiller le fanatisme des populations. Les cheiks les plus influens appelés à Alger y reçurent de riches présens; les imans furent invités à implorer l'assistance du Prophète. De grands préparatifs de défense furent faits du côté de la mer, des batteries formidables établies le long de la côte, les accès du port fermés par des chaînes, et dans le fond, des navires armés de canons. En revanche, les défenses du côté de la terre avaient été négligées; Hussein-Dey ne supposait pas qu'il pût être attaqué par là, et les contingens arabes qu'il redoutait de nourrir et de payer furent convoqués si tardivement que, lorsque la flotte française parut devant Alger, ils étaient encore à plusieurs lieues du rivage attendant l'ordre de marcher en avant. Grâce à cette négligence, le corps expéditionnaire, en débarquant à Sidi-Ferruch, ne trouva devant lui que des forces insignifiantes. Il n'en fut pas de même toutefois quand les troupes qui le composaient commencèrent à s'élever vers les plateaux supérieurs sur lesquels ils devaient se frayer un chemin dans la direction d'Alger.

Jusqu'au 18 juin, la campagne consista en une longue série d'escarmouches, en un feu continuel entre nos soldats et les cavaliers arabes qui se jetaient à tout instant sur les avant-postes, debout sur leurs étriers, ou penchés sur l'encolure de leur cheval, tenant en mains leur long fusil dont ils se servaient sans ralentir leur

course. Mais, le lendemain, dès le matin, on rencontra l'armée turque fortifiée dans son camp de Staoueli. Elle se composait d'environ cinquante mille hommes, commandés par l'aga gendre du dey, et les beys de Constantine et de Tittery. A midi, les vingt mille hommes que le général de Bourmont avait pu mettre en ligne étaient victorieux de cette armée. Elle fuyait en désordre, laissant derrière elle son camp rempli de richesses et de munitions. Ce grand et rapide succès décida du sort de cette mémorable campagne; les combats livrés les jours suivans, terminés tous à notre avantage, eurent pour conséquence de nous rapprocher progressivement du but de l'expédition. La France préludait ainsi aux luttes glorieuses qu'elle devait soutenir sur la terre algérienne, que devaient parer d'un mémorable éclat tant d'épisodes héroïques enregistrés par l'histoire et dont MM. Alfred Nettement et Camille Rousset nous racontent le prologue. Alors commençait la longue série des dévouemens admirables et des audaces généreuses qui devaient pendant quinze ans illustrer les guerres d'Afrique.

La nouvelle de la bataille de Staoueli consterna la ville d'Alger. Sur la foi d'un premier récit, elle avait cru à la défaite des Français et demandait déjà que l'on coupât les oreilles aux prisonniers pour les renvoyer ainsi mutilés au roi de France. Mais des fuyards formant l'avant-garde de l'armée en déroute arrivèrent bientôt et firent connaître la vérité. A les entendre, les Turcs avaient été trahis par les troupes kabyles et s'étaient débandés après avoir eu cinq mille hommes hors de combat. Comme pour confirmer la vérité de ces lamentables récits, ils ramenaient avec eux quinze cents blessés pour lesquels aucun secours n'avait été préparé et qui reçurent les premiers soins d'un jeune médecin allemand captif à Alger et de quelques infirmiers improvisés, choisis parmi des barbiers juifs et maures. Hussein-Dey était terrifié. Ignorant que le général de Bourmont avait résolu d'attendre sur le théâtre de sa victoire les transports, les vivres et les munitions qui lui étaient nécessaires pour entreprendre le siège d'Alger, il redoutait de le voir apparaître aux portes de la ville, protégée seulement par le château de l'Empereur, vieille construction du XVIe siècle, qu'il jugeait, il est vrai, imprenable. Il réunit le même soir ses ministres et ses principaux officiers; la mise en défense immédiate du fort fut décidée, et on y procéda pendant la nuit, tandis que des courriers étaient envoyés pour rallier les troupes éparses dans la campagne.

L'immobilité des troupes françaises, que la prudence du général en chef et un léger dissentiment survenu entre lui et l'amiral Duperré, par suite des retards apportés dans le débarquement des munitions, prolongèrent durant cinq jours, eut pour effet de rendre quelque confiance aux troupes du dey. Le 24 juin, elles vinrent

attaquer les retranchemens français sur le plateau de Sidi-Khalef, en avant de Staoueli. Mais, vivement repoussées, elles durent battre en retraite, poursuivies par la division Berthezène et la brigade Damrémont, jusqu'au delà d'un profond ravin où celles-ci purent, au milieu des plus redoutables périls et des plus graves difficultés, prendre une forte position sur les hauteurs boisées qui forment comme un jardin autour d'Alger. C'est dans cette affaire que fut atteint de la blessure dont il devait mourir le lieutenant Amédée de Bourmont, le second des quatre fils que le général en chef avait amenés avec lui. Il tomba frappé en combattant d'une balle en pleine poitrine (1).

Les jours qui suivirent furent signalés par des combats de moindre importance, à la faveur desquels le corps expéditionnaire put s'avancer encore dans la direction d'Alger. Enfin, le 28, l'artillerie de siège et les détachemens du génie étant arrivés, toute l'armée reçut l'ordre de marcher sur les hauteurs qui dominent la ville. Elle l'exécuta le lendemain à la pointe du jour. Le même soir, après une marche des plus pénibles, rendue singulièrement périlleuse par les attaques incessantes d'Arabes et de Turcs embusqués dans les nombreux défilés qu'il fallut traverser, l'avant-garde arrivait en vue du fort de l'Empereur, dernière et suprême défense d'Alger. Les apprêts du siège de cette forteresse commencèrent aussitôt par l'établissement de batteries qui, malgré plusieurs sorties de l'ennemi, purent ouvrir leur feu, le 4 juillet, dès l'aube, tandis que, dans la rade, une division de la flotte, renouvelant, sur la demande du général en chef, une manœuvre opérée deux jours avant, lâchait ses bordées sur la ville. Ce n'était au reste qu'une manifestation destinée à impressionner les esprits de la population assiégée et à faire une diversion du côté de la mer. La véritable partie se jouait entre l'artillerie de terre et la vieille forteresse du Sultan Kalassi (2). Là l'effet de nos bombes fut désas-

(1) Ce jeune et brillant officier succomba le 7 juillet, à l'hôpital de Sidi-Ferruch. Ce même jour, le général de Bourmont écrivait d'Alger au prince de Polignac : « Des pères de ceux qui ont versé leur sang pour le roi et la patrie seront plus heureux que moi; le second de mes fils avait reçu une blessure grave dans le combat du 24 juin. Lorsque j'ai eu l'honneur de l'annoncer à votre excellence, j'étais plein de l'espoir de le conserver. Cet espoir a été trompé. Il vient de succomber. L'armée perd un brave soldat; je pleure un excellent fils. Je prie votre excellence de dire au roi que, quoique frappé par ce malheur de famille, je ne remplirai pas avec moins de vigueur les devoirs sacrés que m'impose sa confiance. » C'est seulement après la révolution de 1830 et quand déjà le général de Bourmont ne commandait plus l'armée d'Afrique, que le corps de son fils fut envoyé en France. Les passions et la calomnie avaient déployé tant d'acharnement contre le malheureux père, que les agens de la douane à Marseille ne respectèrent pas le cercueil du glorieux mort, l'ouvrirent et le fouillèrent, convaincus qu'il renfermait des richesses.

(2) Nom turc du fort de l'Empereur.

treux. En quelques heures, malgré la vaillance des deux mille hommes enfermés dans le fort et commandés par l'un des ministres du dey, les feux ennemis furent successivement éteints. « A travers les embrasures élargies, par-dessus les merlons ruinés, on voyait autour des pièces les servans tomber et se succéder sans relâche. » Mais bientôt les hommes qui leur survivaient commencèrent à s'enfuir; à dix heures du matin, le château resta silencieux. L'ordre fut alors donné de battre en brèche. Il allait être exécuté, quand tout à coup, une formidable explosion fit écrouler une partie du château, dont elle rejeta les débris sur la ville, tandis qu'une fumée noire montait dans l'air et laissait voir, en se dissipant, la tour principale détruite de fond en comble. Au moment de se retirer, les Turcs avaient mis le feu à une mine préparée à l'avance, avec l'espoir que les ruines enseveliraient les assiégeans victorieux. Une poignée de soldats se précipita parmi ces décombres jonchés de cadavres. Les artilleurs tournèrent les canons qui s'y trouvaient contre la ville, l'un d'eux ôta sa chemise, la hissa au sommet d'un dattier planté dans le fort, improvisant ainsi le drapeau qui apprit à l'armée et à la flotte que le Sultan Kalassi était en notre pouvoir.

Pendant ce temps, dans Alger, la population terrifiée et surprise par cette explosion inattendue qui venait de faire dans ses rangs de nombreuses victimes, se pressait autour de la Casbah, suppliant le dey d'entrer en négociations avec l'ennemi. Il résistait, déclarant qu'il ferait sauter son palais et sa capitale plutôt que de se soumettre. Les batteries de la ville et celle du fort Bab-Azoum tiraient encore sur le château de l'Empereur; les débris de l'armée turque s'étaient jetés sur les derrières de la nôtre, essayant de couper la ligne de nos communications; tout révélait que les paroles d'Hussein-Dey n'étaient point une bravade et qu'il ferait ce qu'il avait dit. Cependant, quand il se fut convaincu que sa cause était perdue, il se laissa fléchir par les plaintes désespérées qui se faisaient entendre autour de lui, peut-être aussi par le spectacle de ses troupes, qui de toutes parts l'abandonnaient, fuyant vers la frontière marocaine, et il se résigna à envoyer un parlementaire au général français. Son premier secrétaire Sidi-Mustapha fut choisi pour cette mission. Il se présenta au général de Bourmont avec l'espoir qu'il lui suffirait d'offrir les réparations depuis si longtemps demandées et le paiement des frais de guerre. Le commandant en chef l'arrêta, dès les premiers mots, pour lui déclarer qu'avant toute négociation, le dey devait commencer par rendre la Casbah, la ville et les forts. Le négociateur alla porter ces conditions à son maître; mais, avant de se retirer, il avoua que l'obstination du dey avait été funeste : « Lorsque les Algériens sont en guerre avec le roi de

France, dit-il, ils ne doivent pas faire la prière du soir avant d'avoir conclu la paix. »

Après lui, deux riches habitans d'Alger, deux Maures, se présentèrent afin d'obtenir que l'humiliation d'une occupation fût épargnée à la ville. Pour fléchir le général de Bourmont, ils lui offrirent de lui apporter sur un plat la tête d'Hussein-Dey. « Cela ne me ferait pas le moindre plaisir, » répliqua en souriant le général. Il leur promit toutefois de faire cesser le feu, sur l'engagement qu'ils prirent que les négociations allaient s'ouvrir. Le dey, de son côté, essayait encore de se soustraire aux conditions qu'on lui imposait. Il s'adressait au commandant de la flotte, qui refusa d'entrer en pourparlers avec lui, et le renvoya au général en chef. Il recourut même aux bons offices du consul d'Angleterre, qui ne craignit pas de se joindre au parlementaire quand celui-ci vint retrouver le comte de Bourmont. Mais le général écarta vivement tout essai de médiation et remit à Sidi-Mustapha un projet de capitulation dont quelques instans après Hussein-Dey dut écouter la lecture. C'est à ce moment qu'il se sentit définitivement vaincu. Il n'essaya pas d'obtenir des conditions plus douces. Il demanda seulement que l'entrée des troupes françaises fût retardée de quelques heures, Pour prix de cette concession, il dut mettre en liberté sur-le-champ les naufragés du *Silène* et de l'*Aventure*, qui furent conduits au quartier-général. A dix heures, la capitulation était signée. Elle garantissait au dey sa liberté et ses richesses personnelles; la même garantie était donnée à ses soldats et aux habitans d'Alger. L'exercice de la religion mahométane était assuré; les troupes françaises devaient entrer dans la Casbah le même jour à midi.

Au camp français, on s'apprêtait depuis la veille pour cette entrée, et, à l'heure dite, les portes de la ville s'ouvraient devant l'armée, qui touchait au but de l'expédition après une campagne de vingt jours. Disons-le immédiatement à l'honneur de nos soldats et de leurs chefs, ils furent aussi modérés dans le triomphe qu'ils avaient été vaillans dans le combat. On n'eut pas à punir la moindre agression ni contre les personnes, ni contre les propriétés; les commissaires français prirent possession du trésor de la Casbah, qui s'élevait, en monnaies et en lingots d'or et d'argent à 48,684,528 fr., sans compter les denrées, les munitions, les armes, les étoffes précieuses, les marchandises, et en rendirent compte fidèlement. Quand plus tard l'esprit de parti essaya d'imprimer une flétrissure à l'armée qui avait conquis Alger et l'accusa d'avoir mis la Casbah au pillage, une enquête ordonnée par le général Clausel, successeur du général de Bourmont, vint démontrer le caractère calomnieux de cette accusation et prouver que tous ceux qui avaient pris part à l'expédition en étaient sortis les mains nettes.

La prise d'Alger avait eu lieu le 5 juillet. Cinq jours plus tard, Hussein-Dey s'embarquait avec ses femmes et ses serviteurs pour Naples, où il prit terre le 31 juillet. En y arrivant, il apprit que le puissant monarque dont les troupes avaient précipité sa chute, chassé comme lui de ses états, errait fugitif et allait demander asile à l'Angleterre, comme lui-même venait demander asile à l'Italie. Du moins, avant cette catastrophe, Charles X avait osé déclarer, à la face de l'Europe et malgré le gouvernement britannique, que la France garderait sa conquête. En des temps moins troublés, un événement de cette importance aurait suffi pour rendre sa popularité au pouvoir le plus compromis. Mais, après les irréparables fautes du ministère Polignac, trop de passions étaient déchaînées pour que les cœurs pussent s'ouvrir aux émotions que donne la gloire; la nouvelle de la victoire de nos armes passa presque inaperçue à Paris. C'est plus tard seulement que la nation française devait connaître et apprécier tout ce que contenait cette victoire. A cette heure, elle était toute à son ressentiment; aucun des membres du gouvernement ne trouvait grâce devant elle, pas plus le roi que ses ministres, pas même le comte de Bourmont, qui venait d'être élevé au grade de maréchal de France, en même temps que le vice-amiral Duperré était fait amiral, mais dont la carrière était désormais finie. Après avoir eu l'honneur de planter sur le sol arabe, avec le drapeau français, le premier jalon de la civilisation, il devait à quelques jours de là, remplacé par le général Clausel, s'éloigner obscurément sur un navire étranger (1) de la belle armée qu'il avait commandée, à peine salué par quelques coups de canon que son successeur eut la générosité de faire tirer pour saluer son départ, et n'emportant d'autre prix de sa valeur que le cœur de son second fils, mort en combattant. Ce sont là de douloureux et grands souvenirs que l'histoire ne saurait évoquer sans leur rendre hommage et réparer ainsi l'injustice dans laquelle ils sont restés longtemps enveloppés. Le temps, en passant sur eux, permet d'ailleurs de les juger avec plus d'équité que ne l'ont fait les contemporains. Aujourd'hui, les cœurs généreux se plaisent à les rapprocher des dernières journées du règne de Charles X, si tragiques et si fatales. Ils mettent impartialement en regard de l'imprudente conduite du vieux roi cette glorieuse conquête d'Alger qui honore sa mémoire, et de laquelle on peut dire avec plus de justice qu'on ne l'a dit des ordonnances de juillet qu'elle constitue le véritable testament du gouvernement de la restauration.

ERNEST DAUDET.

(1) Lui appliquant toute la rigueur des règlemens, l'amiral Duperré refusa de le faire transporter sur un bâtiment de l'état à Mahon, où il désirait se rendre.

UMILTA

ESQUISSE DE MŒURS TOSCANES

Au sommet de la chaîne de collines qui s'étend entre le Val d'Arno et le Val di Pisa, il y a le Pian' di Ceri, et au-dessous du Pian' di Ceri se trouve le village de Mosciano, pourvu d'une Vierge miraculeuse qui guérit les malades. Le village a donné son nom aux collines qui le dominent, s'élevant au-dessus les unes des autres en une succession de mamelons boisés entre lesquels se creusent d'étroites vallées dont on suit les ondulations du côté de l'occident, jusqu'à cet horizon argenté qui montre que la mer est présente au delà des pics de Carrare. Le monde ne fait jamais invasion ici ; les voyageurs ignorent ce site et ne s'en soucieraient pas; les artistes qui l'apprécieraient n'en ont point entendu parler, la large route sablonneuse qui monte parmi les bouquets de châtaigniers ou se déroule sous les pins n'est foulée que par la mule du bûcheron ou les bœufs du tailleur de pierres. Pendant les plus ardentes chaleurs de l'été, ces collines sont toujours fraîches et d'une belle verdure; des eaux souterraines nourrissent les racines et produisent une flore montagnarde abondante. Les admirables pins d'Italie se dressent par centaines, et à leurs pieds il y a un fouillis de broussailles : chênes rabougris, bruyères de pourpre, genêts dorés. L'air est chargé de senteurs embaumées; à peine entend-on un bruit, sauf celui de la cognée, qui, hélas! ne se repose jamais en ces parages, car les Italiens semblent résolus à détruire tout ce qui leur reste de forêts. Les petites vallées ressemblent à des nids d'oiseaux cachés dans le feuillage. Quand le soleil se couche derrière les ombres violettes du mont Albano,

l'*Ave Maria* tinte partout, en bas, dans les plaines, et des clochers, là haut, et sur tous ces monticules, sur tous ces éperons qui forment la lisière des Apennins. Les gens vivent ici, paisibles, jusqu'à la fin, sans rien connaître de notre monde insensé, des maîtres qui le gouvernent, des guerres qui se déchaînent, des couronnes qui passent; ils comptent le temps par leurs moissons et vieillissent en paix dans une humble routine que troublent seuls l'impôt sur la farine et les méfaits de certains insectes destructeurs des récoltes. En revanche, on ne les connaît pas non plus, et l'imagination du beau monde continue à se représenter une Italie de convention avec des ruines, des brigands, un ciel safrané. De ces coins de forêts délicieux nul n'a la moindre idée, ni de cette existence pastorale, ni de ces solitudes hantées seulement par le lièvre, la grive, le hibou à l'aile blanche qui donne la chasse au papillon bariolé, ou le hochequeue ami des ruisseaux, de ces ruisseaux frangés de violettes, si nombreuses au printemps que le gazon en paraît bleu.

— Ah! vous aimez ces mauvaises herbes? disent les femmes avec un sourire où la bonne humeur le dispute à la pitié. Là-dessus elles se mettent à en cueillir pour vous comme s'il s'agissait de complaire à la fantaisie d'un enfant.

Umiltà me cueillit un jour des violettes, et ce fut ainsi que j'en vins à apprendre son histoire.

Umiltà était la plus belle créature que l'on pût rêver : grande, mince, élancée, des traits d'une régularité parfaite, et dans les cheveux cet or rouge de Venise qui n'est pas rare en Toscane non plus; avec cela une démarche pleine de grâce et de majesté comme l'était son port de tête et la désinvolture, fière, libre, élégante de toute sa personne. Debout sur sa colline, à l'ombre d'un des pins superbes qui étendait au-dessus de sa tête quelque branche sombre, tandis que toutes les riches couleurs du couchant l'enveloppaient d'ailleurs, Umiltà ressemblait à une figure du Titien. C'était jour de fête. Elle portait des perles au cou, deux épingles de corail retenaient les masses brillantes de sa chevelure; un mouchoir de soie filée d'un jaune pâle se croisait sur son opulente poitrine et faisait ressortir par le contraste le ton de sa peau, un teint de pêche dorée au soleil; elle avait au corsage une touffe de chèvrefeuille; son enfant, un vrai petit saint Jean, se roulait à ses pieds les mains pleines de cerises, ses boucles ébouriffées pleines de rayons.

— Eh! eh! dit une femme basanée auprès de moi. Eh! eh! c'est Umiltà. Dire qu'on l'a trouvée sur le pavé des rues et qu'elle a été en prison!

— N'oublieras-tu donc jamais cela? interrompit un homme en la secouant. Les femmes ne veulent point permettre au passé d'être

le passé, reprit-il s'adressant à moi. Peu importe du reste... Tout le monde sait ce qu'il en est.

La grosse cloche de Mosciano sonna dans son beffroi ouvert au fond du creux où se blottit le village. La superbe créature avec son bouquet de chèvrefeuille descendit à travers les pins pour se rendre à la messe, l'enfant roulant après elle à la façon des jeunes chiens et laissant échapper ses cerises une à une. Elle l'enleva de terre pour le porter, et il accrocha un bouquet de cerises à l'une des épingles qui retenaient les tresses maternelles. Le rire du bambin avait de joyeux échos dans le paysage ensoleillé; bientôt je les perdis de vue tous les deux parmi les aigrettes violâtres de la bruyère.

— C'est la plus belle femme du pays, me dit le bûcheron, et voilà pourquoi aucune femme n'oublie qu'elle a été en prison. Vous demandez cette histoire? Oh! je ne suis pas fort pour en raconter. Le prêtre vous dira la chose mieux que moi.

Mais ce ne fut pas par le prêtre que je sus l'histoire d'Umiltà, ce fut de sa propre bouche et de celle de quelqu'un qui l'aimait.

Par une matinée d'été, à l'aube, l'un des gardiens de la ville, là bas, à Florence avait trouvé sur les marches d'une église un enfant nouveau-né. L'enfant alla aux Innocens, puisque personne ne le réclamait et que rien n'indiquait qu'il eût une famille. Aux Innocens, il fut élevé avec bien d'autres petits abandonnés, et on lui donna le nom de la sainte Humilité comme celui qui pouvait le mieux convenir à sa triste condition. N'étant nécessaire au bonheur de personne, Umiltà poussa et fleurit à vue d'œil sans accident, comme une belle plante. Jamais ces vieux murs n'avaient enfermé d'enfant plus adorable. Elle était robuste, pleine de santé, de vigueur, affectueuse avec cela, intelligente, mais volontaire aussi et très souvent réprimandée. A quatorze ans, elle avait l'air d'une femme, ou il s'en fallait de peu; on la trouva bien assez grande pour gagner sa vie, et elle fut placée comme servante dans la montagne, chez le prêtre de Mosciano.

Umiltà, qui, dans ses promenades à pas comptés avec les Innocens, n'avait jamais dépassé les rues qui entourent l'asile, clignait des paupières comme un oiseau de nuit que la lumière aveugle, tandis qu'on la conduisait le long de cette grande route escarpée entre deux marges de vignobles, d'oliviers et de froment, puis, lorsqu'on la fit descendre au milieu des éblouissantes clartés du couchant dans un endroit où elle se vit entourée de vallées profondes, de montagnes et de nuages :

— Est-ce le ciel? dit-elle tout bas, stupéfaite et presque intimidée, elle si hardie d'ordinaire.

Les gens éclatèrent de rire; personne ne sut lui expliquer que la paix délicieuse qui règne dans le pays est la seule ressemblance

qu'il offre avec le ciel et encore pour ceux-là seulement qui savent comprendre ce qu'une telle paix a de divin. Umiltà avait entendu parler du paradis tandis qu'agenouillée sur les dalles d'une chapelle obscure elle écoutait la voix monotone des prédicateurs remplir le silence comme un gros bourdonnement d'abeille, mais on lui avait toujours dit qu'elle ne pouvait espérer d'y entrer jamais, étant pour cela trop méchante.

Quand elle s'endormit cette nuit-là sur un petit lit à roulettes dans le pigeonnier, Umiltà persistait à se croire dans le ciel, bien que tout le bâtiment où elle logeait fût rempli de la mauvaise odeur des vers à soie : on était en plein mois de mai. Le ciel pur étincelait partout d'étoiles, et il n'y avait guère de touffe de bruyère qui ne recélât un rossignol. L'enfant, qui n'avait jamais eu en face d'elle qu'un mur blanchi à la chaux, qui n'avait jamais entendu d'autre chant du soir qu'un *Pater noster*, ne pouvait donc douter que les saints ne l'eussent prise, quelque méchante qu'elle fût. Dès cet instant, Umiltà s'attacha tendrement aux collines boisées de Mosciano. Jusque-là, elle n'avait rien aimé, sauf une petite souris qu'on lui avait défendu de garder et qui fut noyée sous ses yeux dans un seau d'eau, ce qui la fit crier et sangloter, et entrer dans une telle colère qu'elle attaqua la religieuse surveillante des dents et des griffes comme un animal enragé, rébellion qui lui valut d'être tenue en cellule pendant trois longs mois et plus, en vue de chasser le mauvais esprit de son âme.

Il n'y avait guère qu'une année qu'elle habitait la maison du bon prêtre quand celui-ci mourut; sa famille se dispersa. Une femme de fermier qui vivait sur la colline et qui connaissait la jeune fille, sa propreté, sa force, son entente naturelle de la volaille et des bestiaux, lui offrit un gîte en échange de ses services. Umiltà consentit volontiers à entrer chez la grosse signora Rosa ; tout ce qu'elle voulait, c'était de ne pas quitter le pays. Dans cette demeure hospitalière, elle grandit encore et devint femme tout de bon. Donna Rosa était une honnête et excellente personne, très laborieuse, très dévote de la dévotion naïve du vieux temps. Elle avait bien élevé ses filles et ses fils, qui l'aimaient en la craignant, car malgré son bon cœur, elle était impérieuse et dominatrice. Jamais son mari n'avait songé à manifester une volonté : il vendait les génisses et battait le blé, s'en allant à l'ouvrage sa bêche sur l'épaule comme un simple laboureur, quand elle lui en donnait l'ordre; la soupe était-elle maigre, la *polenta* froide, il n'avait garde de se plaindre. Umiltà ne ployait pas aisément sous un tel joug; plus d'une fois il y eut choc entre son humeur opiniâtre et cette volonté bien arrêtée. Chacun s'accordait à dire qu'Umiltà avait de nombreux défauts et n'était pas bonne à grand'chose; or la voix de la majo-

rité étant considérée comme celle de la vérité même, la jeune servante n'était pas en faveur auprès des voisins. Ceux qui faisaient cas d'elle n'osaient le dire, ou ne songeaient pas à la défendre. Pour faire partie d'une minorité, il faut du courage moral ou de la vanité tout intellectuelle; or ni l'une ni l'autre de ces qualités n'avaient cours au Pian'di Ceri.

Qu'elle fût adroite et qu'elle pût, quand elle le voulait, faire plus en deux heures que le reste des jeunes filles en six, nul ne pouvait le nier; mais elle voulait si rarement que ce mérite passait presque inaperçu! Elle savait filer à merveille et tresser la paille sans avoir besoin seulement de regarder sa tresse; elle connaissait la vertu de toutes les herbes, de tous les simples et aussi les soins qu'exige le bétail; à quoi bon, puisque son temps se passait d'ordinaire dans la contemplation oisive d'elle-même?

Umiltà n'aimait rien tant que se mirer, se complaisant dans sa belle figure, nattant les luisantes épaisseurs de ses cheveux et se racontant sur son propre compte des histoires prodigieuses, car elle avait le malheur de se croire appelée à une destinée bien différente de celle dont il lui avait fallu jusque-là se contenter. Umiltà en un mot était orgueilleuse et mécontente. Ces qualités-là ne sont aimables nulle part, bien qu'on puisse se demander si elles n'ont pas contribué puissamment à produire les héroïsmes et les martyres de ce monde; mais elles sont particulièrement abhorrées dans un village dont tous les habitans sont censés se valoir et où la vie se borne à ensemencer et à moissonner, à planter et à abattre, à faire de l'huile et à vanner le blé, sans que l'on ait jamais soupçonné qu'elle comportât autre chose. D'ailleurs Umiltà était trop bien douée par la nature pour que les personnes de son sexe pussent la juger sans préventions. Elle possédait cette grâce classique qui vous fait marcher comme une reine, pour nous servir de l'expression de ces bonnes âmes ignorantes, lesquelles, n'ayant jamais vu de reine dans la réalité, devaient garder leurs illusions.

Umiltà debout, pieds nus sur le blé jaunissant de l'aire à battre ou parmi les hautes bruyères lilas de la colline, était une royale nature dans le sens le plus complet de cette majestueuse épithète. Elle avait soin de sa personne en outre, observant une propreté si rare dans le pays qu'elle devait être la marque d'un orgueil extraordinaire, et le peu d'argent qu'elle gagnait passait en ornemens de toilette, choisis avec un goût très sûr qui lui faisait tenir en mépris les mouchoirs aux couleurs criardes et les étoffes à fleurs, préférés par ses compagnes.

Umiltà portait toujours à son fichu, l'été, une touffe d'œillets écarlates, et l'hiver même, quand elle ne pouvait trouver rien de plus rare, quelques fleurs de genêt, ce qui ne contribuait pas médiocre-

ment à irriter les voisins parce que personne là-bas n'aime les fleurs, sauf les étrangers et les imbéciles; c'était seulement pour faire ressortir la blancheur de sa peau, que ne mordait jamais le hâle. En somme, il était naturel qu'Umiltà n'inspirât pas d'affection dans son entourage; assurément, parmi la jeunesse masculine, quelques hommes, ravis de sa beauté, n'eussent pas demandé mieux que de l'aimer d'amour, mais elle était si hautaine et si dure avec eux, elle trouvait des répliques si vives pour repousser leurs douceurs, qu'ils battaient en retraite tout honteux et s'en allaient chercher des oreilles plus complaisantes. — Comme si je pouvais épouser un de ceux-là! — se disait Umiltà dans son âme superbe, et elle poussait ses chèvres parmi les pins en fixant sur la montagne un regard rêveur qui entrevoyait toute sorte de formes vagues où elle figurait, coiffée d'une couronne d'or, avec des multitudes agenouillées devant elle. Oh! si elle avait pu seulement savoir qui elle était! Si elle l'avait pu!..

Durant les joyeuses veillées où l'on épluche le maïs, où l'on écale les noix, les soirs de battage, de vendanges, alors que les autres fillettes riaient, jasaient, écoutaient, l'œil arrondi par une attention profonde, quelque conte du vieux temps, ou bien accompagnaient en chœur quelque chanson qu'un galant grattait sur sa guitare, Umiltà se tenait seule dans un coin, rêvant, rêvant toujours de la couronne d'or, toujours des peuples à genoux. Elle aimait autant emporter sa part de besogne au grenier. Ouvrant son volet de bois, elle égrenait le maïs, elle écalait les noix au clair de la lune, et tantôt son regard pensif plongeait dans la vallée sombre et silencieuse, tantôt il se levait vers les montagnes argentées qui touchaient aux nuages; quand les accords amoureux de la guitare parvenaient d'en bas jusqu'à elle, son sourcil se fronçait, elle se sentait triste et irritée; son lot ici-bas lui pesait; il n'y a pas de fièvre dans la vie qui soit pire que celle-là.

Une nuit qu'elle était assise ainsi à écosser des pois, — car on était au cœur de l'été, et la charrette partait pour le marché vers le coup de minuit, ayant à faire beaucoup de chemin, — Umiltà entendit soudain de bruyantes et joyeuses clameurs qui interrompirent les chansons et le babil général dans la cour au-dessous d'elle; les femmes riaient et criaient à l'envi, et la voix de la bonne signora Rosa couvrait toutes les autres d'un mot sans cesse répété :

— Mon fils! mon fils! mon fils!

— Virginio serait-il revenu à la fin? se demanda Umiltà en continuant à faire craquer les cosses des pois sous son pouce.

Elle n'eut pas même la curiosité de regarder par sa lucarne. Virginio ne pouvait intéresser que sa propre famille; il ne lui était rien. L'orgueilleuse acheva donc sa tâche sans se laisser émouvoir

par tout le tumulte cordial et joyeux de cette bienvenue, pas plus que les génisses qui ruminaient dans l'étable et que les poules endormies sur leur perchoir.

Quand elle eut fini, elle jeta les épluchures par un trou du plancher dans la mangeoire des vaches au-dessous d'elle, versa les pois écossés dans une grande mesure et resta contemplative devant la lune, qui brillait parmi les nuages légers, baignant de sa blancheur la cime des bois de pins. En bas, dans la vallée, les cloches sonnaient, car la fête du saint patron avait lieu le lendemain. La voix du rossignol sortait de la feuillée.

Toujours assise, Umiltà rêvait. Une heure au moins se passa ainsi; un appel perçant de donna Rosa la rappela enfin à elle-même.

— Umiltà! Umiltà! descends vite! Es-tu donc toujours au grenier?

Umiltà prit sa mesure de pois et descendit l'échelle en silence. La porte qui se trouvait au pied de cette échelle du grenier ouvrait droit dans la cuisine, une grande pièce, mal éclairée par quelques mèches qui flottaient dans l'huile au milieu de leurs récipiens de cuivre; néanmoins la lumière l'éblouit au sortir des ténèbres du grenier à foin. Toute cette vaste cuisine était pleine de monde : on était assourdi par le tapage que faisaient en questionnant, en s'écriant, les voisins rassemblés, et au milieu de tant de bruit se tenait celui qui en était la cause, un grand garçon de vingt-sept ans, au teint brun et pâle, dont la belle figure était ombragée à demi par les lourdes plumes retombantes de son chapeau de bersagliere, car il appartenait à ce corps fameux, dont il portait l'uniforme.

— Umiltà! cria donna Rosa, étranglée par l'orgueil et par la joie, viens donc! avance donc! Nous sommes comme des fous ce soir. Voici mon fils revenu,.. mon Virginio est revenu... et caporal encore! Y penses-tu?.. Caporal!

Umiltà regarda froidement, de son air farouche, entre ses longs cils soyeux, le fils aîné de la fermière et lui souhaita une bienvenue glaciale, à laquelle le bersagliere répondit courtoisement en balayant le plancher de son immense plumet.

— Quelle princesse déguisée avez-vous donc chez vous, ma mère? demanda-t-il un peu plus tard.

Il avait murmuré tout bas ces paroles; Umiltà les entendit, et ses grands yeux bruns, étincelans comme deux étoiles, perdirent leur expression boudeuse : — Ce soldat du moins avait le sens commun!

Virginio Donaldi était un très bel homme, mince, mais robuste, plein de sang-froid, d'audace et d'intelligence; aussi ses chefs faisaient-ils grand cas de lui. Il était depuis sept ans dans l'armée

et avait séjourné tout le temps dans certaines parties périlleuses de l'Italie méridionale, aux prises avec une rude besogne de montagne quand il ne brossait pas les brigands; il était entré à Rome l'un des premiers en 1870. Une double blessure de sabre et d'arme à feu lui avait fait comprendre ce que c'est que le service. De caractère, il était grave et doux, bien que sa conduite marquât souvent une extrême impétuosité.

Il y avait quatre ans que Virginio n'avait vu sa famille, et maintenant il arrivait à l'improviste avec un congé d'un mois. Naturellement ce brave soldat était le héros de sa colline natale et le joyau du cœur de dame Rosa. Un bersagliere dans ces campagnes, un homme qui avait forcé la cité sainte et était revenu vivant néanmoins, un homme qui avait passé la mer pour aller jusqu'en Sardaigne et en Sicile, qui avait risqué cinq cents fois sa vie!.. Jugez donc! On n'avait jamais rien vu de pareil à Mosciano. La nouvelle courut comme une traînée de poudre, et les trois quarts du village envahirent la ferme par pure amitié sans doute et aussi parce que chacun se rappelait que les repas de fête chez la signora Rosa étaient toujours parfaits. Mais il était trop tard pour servir ce soir-là un souper considérable. L'heureuse mère dut se borner à déboucher son meilleur vin pour arroser ce fromage de chèvre, qui est toujours prêt. Un chaudron de soupe bouillait avec cela. On sut s'en contenter; tout fut bonne humeur, vacarme et gaîté dans la ferme; le seul qui ne fît pas grand bruit était le bersagliere lui-même. Quant à Úmiltà, elle aida froidement à préparer ce qu'il fallait; après quoi elle se glissa dehors sans que personne s'en aperçût, croyait-elle, et regagna son grenier. La promenade paisible de la lune au-dessus des vallées silencieuses lui plaisait mille fois plus que le tapage vulgaire de la cuisine.

— Une princesse déguisée! répétait-elle en souriant un peu.

Aucune autre parole n'aurait pu être plus douce à son oreille.

Elle ne savait pas très bien ce que c'était qu'une princesse, mais enfin une princesse vivait dans un palais. Umiltà avait appris à lire, et le colporteur qui faisait sa tournée, suivi d'un âne et d'une charrette, offrant ses toiles ou ses lainages, selon la saison, avec un assortiment d'aiguilles, d'épingles, de mouchoirs, de colliers et d'images de sainteté, avait parfois dans son coffre des romans à bon marché qu'elle lui achetait pour les lire.

Seul entre tous, le jeune soldat la chercha des yeux et sentit qu'elle lui manquait; il avait vu beaucoup de belles femmes dans le midi, mais aucune ne l'avait frappé autant que cette servante de sa mère.

— Où est donc allée la fille aux cheveux d'or, qui était là tout à l'heure? demanda-t-il.

La signora Rosa regarda, elle aussi, autour de la table :

— Umiltà? n'est-elle pas ici? Oh! je reconnais bien sa maussaderie ordinaire. Que la peste l'étouffe! Elle sera remontée à son grenier, je suppose.

— Comment! elle demeure au grenier? s'écria Virginio.

— Pourquoi pas? c'est un lieu tout aussi sain qu'un autre!

— Mais qui est-elle? d'où sort-elle? Je ne l'avais jamais vue jusqu'ici quand je venais à la maison.

— Non, elle est arrivée justement après ton dernier voyage, mon chéri. Elle avait été envoyée alors aux Rossi, de l'hospice des Innocens, et quand ses premiers maîtres sont morts, je l'ai prise par charité.

— Une enfant trouvée alors?

— Oui, une enfant trouvée, sortie de bien bas, sans doute, et orgueilleuse comme Lucifer, que tous les saints aient pitié de nous! C'est une créature bien désagréable, mais cela porte bonheur d'avoir de ces malheureux-là chez soi, et puis elle s'entend si bien à soigner le bétail, la volaille!.. Oh! il faut lui accorder cela! Elle aime les choses muettes plus que nous autres.

— C'est curieux! dit Virginio en vidant son gobelet d'un air rêveur. — Il adorait sa mère, mais n'avait pas oublié cependant en ses voyages qu'elle avait la langue acérée, la main lourde, un caractère difficile : il lui semblait donc que, pour une fille si fière, le service de la signora ne pouvait être précisément comparé à un lit de roses.

— Croyez-vous qu'elle redescendra? demanda-t-il au hasard. — Il éprouvait le désir très vif de revoir encore cette figure si belle et si hautaine.

Ses sœurs secouèrent la tête négativement; mais pour lui être agréables, elles allèrent au pied de l'échelle appeler Umiltà. Celle-ci ne dormait pas et les entendit bien; cependant elle se garda de répondre.

Netta Sari était présente; elle parut dépitée. Netta passait pour une jolie fille; bien faite, elle avait des yeux bleus très vifs et la tête couronnée d'une tresse de beaux cheveux roux foncé. Bien qu'elle eût à peine atteint sa quinzième année lorsque Virginio Donaldi était parti la dernière fois, elle avait depuis lors beaucoup pensé à lui, elle l'avait impatiemment attendu; les filles de quinze ans sont des femmes aux pays où l'olive mûrit avec le raisin, et ce beau soldat avait dansé avec elle une fois de trop pour son repos dans les fêtes rustiques auxquelles la vendange sert de prétexte. Depuis lors, les petites Donaldi la taquinaient toujours au sujet de leur frère, lui soufflant sans cesse à l'oreille : « Quand Virginio sera revenu... » Et maintenant Virginio était revenu, mais pour ne penser qu'à la *trovatella*.

Netta, qui ne s'était pas mariée pour l'amour de lui et aussi parce qu'elle souhaitait d'épouser quelque chose de mieux qu'un paysan, se sentait dédaignée; son cœur devint bien lourd dans sa poitrine tandis qu'elle tordait silencieusement entre ses doigts son collier de perles, les plus grosses et les plus belles perles qu'une fille de sa condition pût se vanter de posséder dans toute la contrée. Cependant Umiltà, sur son étroite couchette, ne pouvait fermer l'œil, grâce au vacarme du souper; elle suivait d'un œil alangui le vol noir des chauves-souris devant sa fenêtre et cherchait à se représenter le roi qui viendrait la chercher dans un carrosse d'or. Pourquoi pas? Elle avait lu des choses semblables.

A quatre heures, Umiltà fut éveillée par les pigeons qui dehors battaient l'air de leurs ailes, et par les vaches qui mugissaient dans l'étable au-dessous d'elle : l'aube rougissait le ciel. Aux premières lueurs argentées du jour, elle descendit s'occuper des bestiaux. La signora Rosa elle-même n'était pas levée pour la gronder, mais quand elle ouvrit la porte de l'étable et y fit entrer la lumière, le premier objet qui frappa ses yeux fut Virginio Donaldi, debout sur le seuil.

— Bonjour, signorina Umiltà! dit-il en retirant son bonnet de sa tête et son cigare de sa bouche.

Le cœur d'Umiltà battit un peu plus fort que de coutume. Personne ne l'avait encore appelée signorina. Cependant elle s'en tint à répondre d'un signe de tête très sec et lui tourna le dos pour vaquer au déjeuner de ses chèvres.

— Ne puis-je vous aider? demanda Virginio.

— Je n'ai pas besoin d'aide, répondit Umiltà, toujours revêche. — Virginio, indifférent à ses rebuffades, se mit à retourner la litière avec une fourche. Elle ne le remercia point.

— Est-ce que cela vous fâche? dit-il en s'arrêtant.

— Vous pouvez faire ce qui vous plaît, vous êtes le fils aîné, répondit-elle avec un haussement d'épaules indifférent.

Il sourit et continua de jeter des bruyères fraîches sous les pieds des bestiaux.

— Je n'ai pas oublié les travaux de chez nous, disait-il en même temps, et je serais bien aise de leur revenir tout de bon.

Umiltà lui lança un regard furtif sous ses cils recourbés; ce regard disait que, si elle eût pu être un beau soldat et courir le monde, elle se serait bien gardée de revenir au foyer pour n'être qu'un paysan; mais elle savait que tous ou presque tous agissaient ainsi, et elle ne se souciait pas de lier conversation avec Virginio Donaldi hors de la présence de sa mère et de ses sœurs.

Assise sur un escabeau, elle se mit à traire ses trois vaches en silence, sans tourner une seule fois la tête de son côté; après quoi

elle mesura le lait et le versa dans des pots, qu'elle remit au gamin chargé de porter cette marchandise en ville et qui, bâillant et grommelant, venait d'apparaître avec sa mule attelée à une vieille charrette vermoulue. Puis elle prit sa faucille, jeta une corbeille sur son épaule et s'en alla faire de l'herbe, car en la saison d'été les pauvres bestiaux de ces parages ne sortent jamais; on craint trop qu'ils ne broutent le blé avant sa maturité, ou qu'ils ne grignotent les grappes encore vertes. Les mois de grande chaleur se succèdent, le pays tout entier n'est que fleurs et feuillage, et ces pauvres souverains dépossédés d'un sol si fertile restent, plantés sur leurs quatre pieds, dans des stalles sombres où ils étouffent, à décharger en longs mugissemens la tristesse et l'ennui de leurs cœurs. Umiltà faisait de son mieux pour adoucir la captivité de ses bêtes en leur apportant tout ce qu'elle pouvait dérober aux champs, l'herbe la plus savoureuse, les roseaux pleins de sève, les vrilles du liseron et d'autres plantes grimpantes. Virginio Donaldi l'observait au milieu des rougeurs du jour naissant, sa faucille à la main, sa corbeille sur l'épaule. Il n'était ni sot ni grossier; pour rien au monde, il ne l'eût suivie malgré elle, mais il sentait que le soleil, en caressant la montagne de ses rayons de feu, ne rencontrerait rien de plus beau que cette fille silencieuse. Une lumière rosée, de plus en plus chaude, remplissait la vallée; les collines restaient encore sombres. Umiltà sortait de la lumière pour s'enfoncer dans l'obscurité; il la perdait de vue alors : les bêtes mugissaient après elle; c'est leur manière de soupirer.

— Je serai bientôt de retour, mes mignonnes; soyez tranquilles, mes trésors, je vais revenir, leur criait-elle de loin, d'une voix tendre et douce.

— Elle a certainement du cœur, pensait Virginio, mais ce cœur, qui donc saurait y atteindre?

Quatre ou cinq fois de suite elle descendait le flanc de la colline et vidait sa corbeille dans les râteliers pour retourner ensuite la remplir de nouveau, et chaque fois elle trouvait le bersagliere assis à fumer devant la porte de l'étable. Il touchait son bonnet quand elle passait près de lui, c'était tout.

A cette heure, toute la famille était en mouvement, la signora Rosa commençant à moudre le café en l'honneur du retour de son fils chéri. Le café est la boisson des jours de fêtes, de funérailles, et autres solennités.

Le soleil alors dépassait l'horizon, les merveilleuses teintes rosées commençaient à s'effacer; la prose du jour avait succédé à la poésie de l'aurore. La vie est active dans une ferme comme celle de la signora Rosa, et du matin au soir on ne manque pas d'occupations. Enfans et vieillards, tout le monde travaille, et les femmes plus fort

que les hommes. Cette terre vraiment cuite par le soleil a sans cesse besoin d'être retournée, on n'en a jamais fini avec elle. A midi, chacun grignote son morceau de pain noir; le crépuscule venu, on se réunit autour de la soupe aux herbes; telle est la vie de ces braves gens, très remplie, très laborieuse, sans beaucoup de loisirs, mais enfin on trouve toujours le temps de rire, d'égratigner un air de guitare, de chanter en chœur, et la jeunesse danse, tandis que les vieux causent entre eux. Le plus beau ciel du monde s'étend au-dessus de ces devoirs simples et de ces humbles plaisirs; l'air embaume autour d'eux comme le cœur même d'une rose. C'est une vie qui mérite qu'on l'aime en dépit des privations. Pour Virginio Donaldi, c'était la meilleure de toutes les vies. Le Toscan reste toujours attaché au sol qui l'a vu naître. Il s'en ira dans le monde, il sera bon soldat soumis et patient, mais, tout en vaquant à son service, il reste par la pensée dans le petit village, soit de la plaine, soit de la montagne, où il a pour la première fois ouvert les yeux; les honneurs pourront venir à lui, les belles promesses d'avancement pourront le tenter, il sait qu'en restant au loin il s'élèvera de plus en plus; n'importe, aussitôt libre, il jettera son sabre pour retourner à la charrue qui l'attend dans ces sillons où les tulipes d'or poussent pêle-mêle avec le blé. La vie d'autrefois lui demeure toujours chère; il la préfère au gain, à la gloire, si ces biens doivent lui être prodigués hors de chez lui; il languirait loin de son toit de tuile rouge, loin de la haute tour de sa petite église brunie par le temps, loin de ses champs enguirlandés de vigne, loin de ses bœufs blancs aux yeux méditatifs, loin de tout ce qu'il a laissé derrière lui dans quelque solitude embaumée où sa mère file assise sous le porche, où le petit ruisseau babillard passe en courant devant la maison, tout bleu de violettes ou tout jaune de chélidoines selon la saison. Ce sont là des choses auxquelles le jeune soldat toscan aspire toujours, des choses qu'il voit dans son sommeil, comme un mourant a des rêves du ciel. Il y a de plus mauvaises passions que celle-là. L'esprit de clocher est tourné en dérision de nos jours, mais on peut douter que le siècle qui s'en moque ait rien d'aussi sincère et d'aussi fidèle à mettre à la place. C'est un sentiment paisible qui porte en lui un germe héroïque; menacé il produit le patriotisme... ce patriotisme dont Guillaume Tell est le symbole.

Virginio Donaldi était un vrai fils de Toscane. Ses officiers s'étaient efforcés de le décider à faire sa carrière du métier de soldat; après les trois années de service obligatoire, il s'était laissé retenir et avait reçu toutes les distinctions qu'il était possible d'accorder à un homme de son âge; vraiment ses débuts avaient été si heureux qu'il n'était point de rang dans l'avenir auquel il ne

pût espérer d'atteindre; mais tout cela l'avait fatigué à la longue; il ne demandait plus que ses forêts de pins, il en avait faim et soif, et maintenant sa résolution était prise : à la fin du second terme de trois ans, il quitterait l'uniforme et reviendrait au vieux foyer, qui selon l'usage du pays devait lui appartenir quand son père ne serait plus. Sentir de nouveau la bruyère contre ses genoux, le vent de montagne sur son visage, et ses bras libres dans des manches de chemise, lui semblait plus enviable que tout l'or qui couvre l'uniforme des serviteurs du roi.

Quoiqu'il passât aux yeux des voisins pour un héros en sa qualité de soldat décoré, il reprit sans effort ses anciennes habitudes; le matin il vaquait au travail de la ferme, sans écouter ceux qui voulaient l'en empêcher. La récompense de ce travail était un contact perpétuel avec Umiltà, et le beau visage grave, dédaigneux, hautain de la jeune servante lui semblait éclairer le monde à la façon du soleil. Ici l'amour naît en un clin d'œil. Le mois de juin était venu, la moisson commençait par un temps radieux; le haut froment avait des teintes bistrées; les branches vertes de l'érable enlacées au feuillage de la vigne grimpante abritaient les moissonneurs; à leur défaut, ceux-ci trouvaient l'ombre d'argent des oliviers. Les champs de blé escaladaient la colline, se déroulaient dans la vallée, rapides et charmans, avec les brillans ruisselets d'eau vive qui jaillissaient entre eux. Virginio ne songeait pas à Ruth parce qu'il n'avait jamais entendu parler d'elle, tous ces récits de l'Écriture étant inconnus au pays où tinte l'*Angelus;* mais il est certain qu'Umiltà aurait été la plus belle des Ruths pour un peintre qui l'eût entrevue dans ces blés blondissans émaillés de coquelicots d'écarlate, travaillant avec ardeur de la faucille, sans regarder l'amoureux qui aurait partagé sa besogne et l'aurait rendue plus légère, si elle l'eût permis. Mais Umiltà ne permettait rien; elle se piquait d'être forte et d'exceller dans tout ce qu'il lui plaisait d'entreprendre; tandis que sa main sciait les gerbes, son cerveau continuait à tisser des rêves d'or; quand le char du roi viendrait-il la prendre, et que diraient les gens quand on la verrait sous ses robes traînantes, une couronne au front? Dans les livres du colporteur, toutes les reines vivantes ou mortes portaient des couronnes; de méchantes gravures sur bois les représentaient ainsi. Elle savait à merveille quelle figure elle ferait; elle serait elle-même, voilà tout! Netta Sari, qui était venue aider, comme font toutes les filles et tous les garçons du voisinage en pareille occasion, la regardait et la détestait plus que jamais en voyant que la faucille de Virginio s'évertuait si près de la sienne, et que le bersagliere se couchait à ses pieds, quand à l'heure ardente de midi on se reposait sous les érables et que le vin circulait à la ronde. Non pas qu'Umiltà fit plus attention à lui qu'au

mulot qui fuyait dans les guérets ou au grillon qui chantait dans les chaumes; elle acceptait toutes ses attentions avec une négligence qui exaspérait Netta au moins autant que lui-même.

— Et c'est l'écume des rues! pensait la petite rousse avec amertume, tandis qu'Umiltà, assise dans la posture de la *Liseuse* du Guide, regardait les lézards verts courir parmi le blé, en repoussant d'une main les masses ambrées de ses cheveux, sans répondre aux regards éloquens du jeune homme, sans paraître même s'en apercevoir; au fond de l'âme cependant, Umiltà jouissait de son triomphe.

Les jeunes filles peuvent être cruelles les unes envers les autres. Plus d'une fois, les sœurs de Virginio s'étaient étudiées à blesser la fierté de la *trovatella* avec une malice ingénieuse, plus difficile à supporter que les pires emportemens de la signora Rosa. Maintenant elle s'amusait du dépit inutile que leur inspirait la conduite de leur frère le héros, des vains efforts qu'elles faisaient pour l'attirer vers Netta; elle riait tout bas lorsque Virginio s'acharnait à la poursuivre en esquivant les coquetteries de l'héritière des Sari; mais jamais ce sourire ne s'adressa au pauvre Virginio. C'était le triomphe qui plaisait à Umiltà, non pas celui qui le lui procurait. La nuit venue, quand tous étaient réunis à rire et à chanter dans le courtil, sous le ciel plein d'étoiles, elle remontait à son grenier et en barrait la porte. De là, elle entendait tout ce qu'on disait. Au bout d'un temps, les voix cessaient de bourdonner, les chansons étaient interrompues, et l'on demandait à Virginio de raconter ses aventures. D'abord il se faisait prier, il fumait en silence, il était taciturne et fatigué; puis enfin, se décidant, il parlait. Umiltà ne savait pas qu'en levant les yeux, il avait vu la fenêtre du grenier ouverte et qu'un rayon de lune égaré lui avait montré l'ombre de son profil sur le mur; mais la voix du conteur montait vers elle du sein des ténèbres, et elle ne pouvait s'empêcher d'écouter; cela valait mieux que les historiettes du colporteur.

Il parlait de toute sorte de choses qu'il avait faites et qu'il avait vues, s'animant à mesure que les souvenirs lui revenaient en foule; il parlait de la chasse aux brigands dans les forêts de chênes-liège de la Sicile et de la Sardaigne, des combats corps à corps dans les places fortes de la montagne, des grâces sauvages et des costumes fantastiques des îles, — et des femmes de ces pays-là, des nuits en mer, sur cette mer qu'aucun d'eux n'avait jamais vue, — et d'un naufrage qu'il avait essuyé, et des flottes de pêcheurs de corail, et de la vie des mineurs de cuivre, et des bosquets de palmiers, et du fruit des cactus, et des bivouacs sur les rivages parfumés de la Méditerranée; à la fin il parla de l'entrée à Rome, quand, au bruit de la trompette des bersaglieri, les portes éternelles s'étaient ouvertes.

Umiltà écoutait assise, la tête penchée, reposant sur ses mains. La voix de Virginio montait de l'obscurité, elle ne pouvait rien voir, elle entendait seulement, elle écoutait émerveillée. L'art de bien raconter est commun parmi les compatriotes de Virginio, et il était doué d'une voix mélodieuse en même temps que du talent instinctif qui consiste à faire ressortir les points saisissans d'un récit. Tous ses auditeurs restaient donc sous le charme, suspendus à ses lèvres, mais le plus attentif était l'auditeur invisible du grenier.

La lune voguait de plus en plus haut dans le ciel, les étoiles s'étaient toutes allumées, le rossignol chantait toujours, la nuit avançait.

Quand la voix s'éteignit dans le silence, Umiltà s'éveilla comme d'un rêve; il était minuit; elle ferma son petit volet de bois à la hâte, espérant qu'il n'avait pas remarqué qu'elle l'eût laissé ouvert; elle se trompait, Virginio l'avait aperçue à la lueur du rayon égaré, son éloquence naturelle s'en était accrue. Tout le long du jour suivant et tous les autres jours, Virginio s'attacha aux pas de la servante de sa mère; que la mère grondât, peu lui importait, il était son propre maître et agissait à sa guise. L'amour mûrit aussi vite qu'un fruit sur un mur sous ce soleil d'Italie. Quand Umiltà reposait dans son grenier, elle entendait une voie moelleuse chanter au-dessous d'elle des airs amoureux sur la mandoline, dans la nuit, et elle savait fort bien que c'était Virginio qui chantait et que tout son cœur s'exhalait dans cette plainte, qui d'ailleurs ne la touchait guère. Ce n'était qu'un soldat qui le lendemain redeviendrait un simple cultivateur; elle attendait son char triomphal et sa couronne. Elle fermait donc son volet comme pour congédier à la fois et la chanson et le clair de lune.

Le soir du septième jour, Virginio étant seul avec elle pour un instant dans la vacherie, au milieu des roseaux coupés et des meules d'herbe fraîche, lui dit : — Je t'aime... je t'aime... tu es l'âme de mon âme!.. — En même temps il essayait de s'emparer de ses mains par-dessus un grand tas odorant de fleurs à demi flétries.

— Je t'aime, *Gesù m'aiuta!* Ne peux-tu m'écouter et m'aimer un peu en échange?

Le sourcil d'Umiltà se contracta sur son œil sombre, et elle éclata d'un rire cruel; elle le regardait bien en face, sans changer de couleur, avec un dédain méchant:

— Allez donc dire ces choses-là aux filles de Turin! Peut-être feront-elles plus de cas que moi de pareilles sottises.

— Des sottises! mais je te dis que c'est ma vie que je t'offre. Écoute, tu es pour moi comme le soleil, comme les étoiles, comme la lumière, comme la gloire des saints...

Et, appuyé aux meules d'herbes et de roseaux, il épuisa toute l'é-

loquence que le double éperon de la passion et de la douleur peut prêter aux amans; puis entre eux s'établit un silence, rompu seulement par le bruit que faisait la mâchoire des vaches en broyant l'herbe. Mais, quoi qu'il pût dire, le visage d'Umiltà ne changeait pas d'expression; elle pâlit un peu et prit l'air plus froid encore, voilà tout.

— Je ne suis que la vachère de votre maison, dit-elle enfin avec un frémissement de sa bouche superbe. Mais, malgré cela, je suis trop fière pour vous. Allez-vous en, je vous hais.

— Me haïr! répéta-t-il abasourdi. Qu'avait-il fait pour lui inspirer de la haine?

Mais elle ne répondit même pas; elle plongea sa fourche dans le fourrage et donna une triple ration à ses amis emprisonnés. La voix aiguë de donna Rosa l'appela hors de l'étable. Le moment critique était passé; ils n'étaient plus seuls. Tout le monde, quelques instans après, étant réuni dans la cuisine, le crépuscule produit par la lampe pâlissante permit de remarquer que Virginio, en passant auprès d'Umiltà, se courbait pour murmurer quelque chose à son oreille :

— C'est ton dernier mot?

Umiltà fit un signe affirmatif. Elle avait l'air tout à la fois dédaigneux, irrité, farouche et indifférent. En son cœur néanmoins elle triomphait. Il était le fils de donna Rosa et elle le repoussait, elle ne voulait point de lui. Quant à de la pitié, elle n'en éprouvait pas l'ombre.

Le matin suivant, elle apprit que Virginio, parti au milieu de la nuit, avait été prendre le premier train pour Turin.

Sa mère sanglotait, courroucée; il lui avait dit que son colonel le sommait en toute hâte de rejoindre le régiment : — Juste au moment où j'avais tué l'agneau pour le régaler! gémissait donna Rosa. — Et dans sa colère elle envoya vendre au marché l'agneau en question, de sorte que les gens de la maison n'eurent à manger que de l'huile et des fèves.

Umiltà sourit, et la mère vit ce sourire; elle devina tout.

— Oses-tu me braver, insolente! pensa-t-elle, oses-tu rester là devant moi à rire de mes larmes, avec ta tête haute, qui ne se courbe jamais?.. — Il lui était plus insupportable encore de penser qu'Umiltà eût repoussé son fils que d'avoir à admettre qu'elle eût poussé l'audace et l'infamie jusqu'à faire le contraire. Mais elle se tut prudemment, et Umiltà fit de même :

— Je suis si contente, si contente qu'il soit parti! se répéta la jeune fille sans cesse toute la journée. — Cependant, le soir venu, le son de la mandoline lui manqua, et elle trouva froide la lueur des étoiles.

— Je dirais la même chose, dix fois de suite pendant dix ans, pensait Umiltà, et elle se mit à désirer fiévreusement que la couronne d'or ne tardât pas trop à descendre sur son front, et elle se montra presque rude envers ses pauvres bêtes, quitte à les caresser, à les embrasser ensuite avec une tendresse qui ne lui était pas habituelle. Il lui semblait qu'un vide s'était fait dans sa vie, que les collines arrondies se rapprochaient d'elle comme pour l'étouffer, que chaque pin, chaque olivier fût un geôlier préposé à sa garde. L'idée lui vint de s'en aller. Elle n'était pas une esclave après tout. Donna Rosa ne pouvait la retenir contre son gré. Il devait y avoir d'autres endroits dans le monde,.. ceux par exemple d'où venaient les colporteurs et où l'on envoyait le bétail au marché. Umiltà se dit donc qu'elle irait chercher fortune ailleurs... Seulement elle aimait les montagnes... elles avaient toujours été ses amies, les seuls amis qu'elle se connût, sauf ses vaches et le chien Giorgio. Peut-être ailleurs n'y avait-il pas de montagnes?.. Elle n'en savait rien.

D'autres encore, outre la signora Rosa, commencèrent à lui faire mauvaise mine. On sentait vaguement qu'elle avait refusé Virginio, et les sœurs du soldat et toutes les filles à la ronde la détestaient pour cela; il est vrai qu'elles l'eussent détestée davantage si elle eût écouté Virginio. Toute autre qu'Umiltà aurait été dans cet abandon et cette amertume prendre conseil du prêtre; Umiltà s'en garda bien. Elle était pieuse à sa manière, mais le prêtre qu'elle voyait fumer, surveiller son vin doux, gronder sa servante, prendre part aux commérages, tout comme un autre, ne lui inspirait pas grande confiance. Elle tint donc ses lèvres closes et devint plus froide, plus hautaine, plus isolée de jour en jour, plus belle aussi, disaient les hommes.

Contrairement à l'usage toscan, Umiltà donnait toujours un peu d'air et de mouvement à ses bêtes prisonnières quand on ne l'en empêchait pas, c'est-à-dire quand la moisson était faite et qu'elles pouvaient brouter çà et là sans occasionner de dommages. Le blé une fois récolté, elle les emmenait dans les champs et les laissait s'y ébattre, y paître à leur guise. Donna Rosa grognait bien un peu, parlait de temps perdu, mais sans soulever d'objection sérieuse. Après la vendange, les bêtes étaient plus libres encore, elles allaient partout, ne pouvant faire de mal, et Umiltà aimait ces matinées d'automne fraîches et brillantes, où les nuages fuyaient chassés par le vent. Toute seule au grand air, elle se trouvait bien avec les seules branches des pins ou les rameaux des oliviers entre elle et le ciel. Un jour qu'elle jouissait ainsi du beau temps en compagnie de ses bêtes, Netta Sari vint à passer. Netta tenait dans sa main

un fil de perles. S'arrêtant, elle les montra à Umiltà, bien que jusque-là elle ne lui eût jamais parlé pour ainsi dire.

— Regardez donc; elles sont presque neuves... et si belles! Mon grand-oncle de Pontassieve me les a apportées hier soir. Il n'y en a pas de pareilles dans toute la commune, non, pas même, je crois, à Signa!

Umiltà y jeta un coup d'œil :

— Elles sont gentilles, dit-elle brièvement.

— Gentilles! Bah! voilà tout ce que vous trouvez à dire?.. Gentilles! Ce ne sont pas des perles de campagne, entendez-vous! elles ont été achetées sur le pont des Orfèvres. *Via!*

— Qu'est-ce que cela me fait? repartit Umiltà d'un ton boudeur.

— Oh! cela ne vous fait rien du tout, j'imagine, ricana la propriétaire des perles, rien du tout! Vous n'en avez pas envie, n'est-ce pas?.. vous qui n'avez cessé de faire les yeux doux à Virginio Donaldi en pure perte!

Le sang monta aux joues d'Umiltà, une flamme sauvage s'alluma dans ses prunelles. Elle se leva toute droite, prête à écraser de sa fureur et de sa force la petite créature effrontée qui l'insultait.

— Moi? moi? Êtes-vous folle, Antoinette Sari? Moi? Sachez une chose, vous qui soupirez et languissez, pauvre fille, pour Virginio Donaldi, sachez qu'il m'aimait, oui, moi qui vous parle, moi... et que je l'ai traité comme je traite cela!

Et elle lança par-dessus son épaule une pomme de pin tombée au flanc de la montagne. La pomme de pin roula d'étage en étage jusqu'au fond d'un ravin, où elle fit grand peur à une chèvre qui broutait par là, et Netta Sari devint blanche comme un linge. Elle ne pouvait douter que sa rivale ne dît vrai.

— Vous voudriez me mettre à votre niveau! dit Umiltà, enragée contre elle-même autant que contre les autres. — Elle frappa ses vaches de la branche qu'elle tenait et les emmena plus loin. Sa conscience la tourmentait un peu; elle savait qu'elle venait de manquer de générosité envers un absent, qu'elle avait trahi un secret à elle confié, que ce n'était pas son droit de le dévoiler ainsi; mais ces délicatesses n'étaient pas en grand usage sur la montagne.

— Après tout, pensa-t-elle, une sainte aurait perdu patience. — Or elle n'était pas une sainte, loin de là.

Netta rentra chez elle avec ses perles dont elle avait tant tiré vanité et qui maintenant n'avaient pas plus de prix à ses yeux que des œufs de pinson.

Umiltà tenait sa vengeance, mais elle n'en était pas plus contente; tout en errant derrière ses bêtes à travers les clairières des grands pins où poussaient par couches épaisses les cyclamens, elle s'adressait des reproches. Quel mal lui avait fait Virginio pour

qu'elle le trahît et se moquât de lui? C'était le temps des vendanges; elles devaient être bonnes cette année-là; partout on échangeait des repas, partout on dansait, on chantait, on grattait la mandoline, on faisait l'amour, au Pian' di Ceri aussi bien qu'ailleurs quoiqu'on n'y fût pas riche.

Umiltà tout le jour travaillait dans les vignes, mais elle s'enfermait au grenier aussitôt que venait le soir avec les plaisirs qui l'accompagnent. Netta Sari dansait à cœur-joie, les perles sautant sur sa poitrine bondissante.

— C'est ainsi qu'elle aime Virginio! pensait Umiltà avec un profond mépris. Ce n'était pas ainsi qu'elle l'eût aimé dans le cas impossible où elle se serait éprise de lui comme il était épris d'elle.

Quand les vendanges commencèrent chez signora Rosa, cette mère énergique et résolue ne voulut pas, quoique son cœur saignât pour le fils absent, donner aucun signe extérieur de chagrin. Elle prépara donc un plus beau souper que de coutume et y invita tous ceux qui étaient venus d'une lieue à la ronde.

Il ne fallait pas qu'on devinât, jamais, pensait-elle, que son préféré avait été humilié d'un refus par une enfant trouvée.

Umiltà reçut l'ordre d'être présente au repas, et Umiltà obéit. Comme toujours, elle était la plus belle, mais aucun homme cependant n'osait l'aborder : — « Aussi bien essayer de flatter un chat sauvage! » se disaient-ils entre eux. — Quand tout le monde fut en liesse, elle disparut et alla se coucher. Il n'y avait pas un garçon parmi ceux-là, remarqua-t-elle, qui fût digne de dénouer les souliers de Virginio... il était si grand, si svelte, si pâle, si élégant!.. autant qu'un comte, que le plus beau cavalier. N'importe, comme elle l'avait rejetée loin d'elle, cette pomme de pin! Elle en était fière, elle en était ravie, et cependant les larmes lui venaient aux yeux tandis qu'étendue sur son grabat, elle récitait le rosaire au bruit des flûtes, des guitares et des pas de tous les danseurs.

Pendant ce temps, un gros événement se passait au-dessous d'elle. Netta Sari avait perdu son collier! Avec un cri perçant, elle cessa de danser et annonça tout haut cette perte. Comment l'avait-elle perdu? où? quand? Elle n'en savait rien. En levant la main pour chasser un papillon de nuit qui l'effleurait, elle s'était aperçue qu'il n'était plus à son cou. On l'entoura, chacun chercha par terre et de tous côtés; des lumières furent introduites dans les trous les plus obscurs, mais nulle part il n'y avait de collier; on ne l'avait pas écrasé en dansant toutefois, puisqu'il n'en restait pas de débris par terre. La musique s'interrompit, et la danse avec elle; on n'entendit plus que les langues qui s'évertuaient à se lamenter sur cette perte inconcevable, à supposer ceci, à supposer cela... toujours en vain; le collier était bien perdu. Netta ne pou-

vait dire où il était tombé; elle avait été toute à la danse depuis le commencement de la fête sans s'inquiéter du reste. Mais à présent elle sanglotait. Un si beau collier! — le cadeau de son grand oncle de Pontassieve! Et qu'était-ce qu'une fille sans perles? Un oiseau sans son plumage! Netta pleurait donc des larmes amères, ses yeux d'azur en ruisselaient. Donna Rosa, scandalisée qu'un tel malheur se fût produit dans sa maison, déclara que cette maison, réputée honnête entre toutes, serait visitée de fond en comble... oui, on ne laisserait pas un coin inexploré... — Saisissant une lampe à trois branches, elle se mit à parcourir les corridors, à monter les escaliers. Tout le monde la suivait, mais on ne trouvait rien. — Nous avons pourtant cherché partout! s'écria-t-elle au désespoir.

— Sauf à l'étable et au grenier, dit Netta presque à voix basse; puis elle se mordit la lèvre et parut fâchée d'avoir laissé échapper ces paroles.

— Crois-tu donc que mes vaches l'aient mangé? s'écria signora Rosa. Viens, nous chercherons là aussi, bien que ce soit une sottise.

Elle alla elle-même avec une de ses filles et Netta visiter l'étable et le grenier au-dessus. Umiltà, lasse d'un long jour de travail, dormait profondément comme seules peuvent dormir la jeunesse et la santé. Sa tête sculpturale reposait sur son bras, et le foin lui servait d'oreiller; elle ne s'éveilla pas d'abord, mais enfin l'éclat de la lumière tout près de ses yeux la fit tressaillir.... elle entr'ouvrit ses longues paupières et, tout aveuglée, tout ahurie, murmura :

— Qu'est-ce?.. en pensant à ses vaches.

— Netta a perdu son collier, c'est étrange, dit la signora Rosa. Naturellement il ne peut être ici, mais pour lui faire plaisir...

Cette phrase ne fut pas achevée, car au moment même où Umiltà se soulevait sur le coude et regardait les trois femmes d'un œil assoupi, une petite perle blanche roula hors du foin et brilla dans le rayon que projetait la lampe. Oh! c'était bien une perle! Netta se jeta dessus.

— C'est une des miennes! s'écria-t-elle triomphante.

Le visage bronzé de donna Rosa devint sévère et prit un ton de cendre.

— Lève-toi, dit-elle brusquement à Umiltà. — Umiltà se leva, ses membres demi-nus brillant à la lumière comme la perle elle-même.

Alors donna Rosa plongea ses mains tremblantes dans le foin çà et là, rapidement, en silence; au bout d'une minute, elle retira le collier de Netta; le fil était rompu, les perles s'échappaient...

— O voleuse! s'écrièrent à la fois Netta et d'autres voisines qui étaient accourues.

Donna Rosa, assise sur le foin, regardait droit devant elle : toute couleur s'était effacée de ses traits.

— Impossible ! murmurait-elle ; impossible !

Les exclamations de Netta continuaient d'attirer les curieux. Umiltà recula devant l'audace de tous ces yeux insolens braqués sur elle et essaya de se cacher. Elle ne comprenait rien ; elle était encore à moitié endormie.

Donna Rosa repoussa brutalement la porte de son pied : — Arrière, imbéciles ! cria-t-elle à ses hôtes, décampez d'ici. — Puis se tournant vers Umiltà d'un mouvement plus sauvage encore :

— Comment ce collier est-il venu dans ton lit ?

— Ce collier ?.. que voulez-vous dire ?.. Je ne comprends pas, balbutiait Umiltà pétrifiée.

— Moi, je comprends ! dit Netta en secouant les perles devant elle. Vous les avez volées, voilà ce que je comprends ! Et on me fera justice. Je prétends qu'on me fasse justice, signora Rosa. C'est une honte dans une maison comme la vôtre !

— On te fera justice, sois tranquille, dit rudement signora Rosa. Et quant à l'honneur de ma maison, j'en saurai prendre soin sans qu'une gamine de ta sorte me donne de leçon. Il y a erreur, je crois. Umiltà, comprends-tu de quoi l'on t'accuse ? Les perles sont dans ton lit. Les aurais-tu volées ?

Umiltà eut enfin conscience de ce qui se passait. Son visage s'empourpra.

— Moi ! s'écria-t-elle. — Puis elle partit d'un éclat de rire frénétique. — Moi, j'ai volé ?.. Donna Rosa, êtes-vous folle et cette fille aussi ?

— Les perles étaient dans ton lit ; tu dormais dessus.

— Moi ?.. répéta Umiltà, et une nouvelle stupeur l'envahit. Elle se tenait immobile comme une jeune déesse, les bras croisés sur son sein nu, les yeux fixes.

— O la voleuse ! la menteuse ! l'impudente ! criait Netta. Donna Rosa, vous la livrerez aux gendarmes, dites ?.. J'ai le droit de les appeler... il manque deux perles. Papa va chercher les gendarmes.

— Comme vous voudrez, Netta, dit froidement la fermière trop fière elle-même pour demander qu'une pareille humiliation fût épargnée à sa maison. Umiltà, parle donc... dis quelque chose... Es-tu innocente ? Je ne peux te croire coupable, et cependant...

Umiltà écoutait ; jamais son regard, sa lèvre frémissante n'avaient exprimé plus de dédain ; elle ne concevait rien à ce qui lui arrivait, mais elle endurcissait son cœur.

— Pensez tout ce que vous voudrez, dit-elle en repoussant du pied une perle qui traînait par terre. — Ses grands yeux semblaient menacer Netta comme deux lames étincelantes.

— Eh ! je ne sais que penser ! répliqua signora Rosa, qui pour la première fois de sa vie tremblait des pieds à la tête,.. je ne sais

que dire, mais on ne pourra me reprocher d'avoir refusé justice à l'un de mes hôtes. Le droit est le droit; elle a le droit pour elle. Habille-toi, Umiltà. Netta Sari, appelle ton père et mon mari.

Des heures se passèrent en agitation, en discussions, en altercations vaines. Le jour se levait. Umiltà n'avait dit que quatre mots toujours les mêmes : — Croyez ce que vous voudrez. — Netta tenait à ses droits; son père, homme faible et violent à la fois, la soutenait au lieu de la calmer; le matin venu, il descendit à la Lastra-a-Signa chercher la garde, qu'il emmena pour prendre Umiltà.

Signora Rosa, assise sous le porche, pleurait amèrement. Jamais un homme de loi n'avait encore franchi le seuil de sa maison; cette disgrâce la frappait comme la lanière acérée d'un fouet. Que sa propre servante, une jeune créature qui avait mangé son pain et dormi sous son toit pendant cinq années se fût déshonorée ainsi!.. Mais elle en voulait surtout à l'impitoyable Antoinette :

— Qu'avait-elle besoin, dit-elle à ses filles, d'amener sur Umiltà une honte publique? Cela devait rester entre nous. Elle pouvait me charger du châtiment. Cette péronnelle est méchante. N'a-t-elle pas retrouvé son collier intact? Car pour ce qui est des deux perles qui manquent, je lui en aurais volontiers acheté de neuves. C'est une méchante fille et cruelle!

Cependant Umiltà s'en allait en prison entre les gendarmes, au bruit du cliquetis de leurs sabres, à travers la solitude feuillue des vignes et des bois d'oliviers.

Quand les gendarmes la questionnaient, ce qu'ils n'avaient pas le droit de faire, ce qu'ils firent cependant, elle se bornait à répondre avec hauteur : — Je n'ai jamais touché aux perles. Ils peuvent dire tout ce qu'ils veulent.

Et les gendarmes écrivirent en note qu'elle refusait obstinément d'avouer : Opiniâtre, rebelle. — Aucun d'eux ne doutait qu'elle ne fût coupable. Les perles avaient été trouvées sous elle. Ces braves gens avaient entendu plus d'une fois *la Gazza ladra* et ils en fredonnaient les airs en vrais fils de leur pays, mais le sujet de l'opéra ne leur vint pas à l'esprit.

Umiltà niait... elle mentait par conséquent. Selon la loi italienne, la mise en accusation fut prononcée contre elle et l'emprisonnement ordonné quelques heures après.

La Lastra a le plus joli tribunal de police qui soit au monde : un endroit propre à volets verts autour desquels la vigne court en festons; il y règne une bonne odeur de campagne; des petites filles tressent de la paille sous la porte; l'agent de police a l'air d'un garde-chasse et le joyeux *usciere* d'un forestier. Dans l'exercice de ses fonctions, c'est un personnage redoutable; il lance toute sorte de mandats et enregistre toute sorte de sentences sévères; mais à

le voir se promener dans sa petite charrette attelée d'un poney gris, il fait dans le paysage l'effet le plus agréable, et en réalité il n'y a pas de meilleurs êtres que ces gens-là ; ils sont au désespoir d'avoir à arrêter quelqu'un et s'acquittent de leur fâcheuse besogne dans un esprit aussi doux que possible. Néanmoins l'inquisition elle-même n'aurait pas épouvanté Umiltà plus que ne le fit ce prétoire ensoleillé dans la petite rue montueuse près de la porte de Pise, lorsqu'elle y entra par cette resplendissante matinée d'été. Qu'allait-on lui faire? Elle n'en savait rien. Elle avait lu les romans historiques illustrés de Guerrazzi, — l'édition milanaise est à bon marché, — elle croyait donc que dans les prisons la torture subsistait toujours. Ses joues étaient mortellement pâles; du reste elle ne donnait aucun signe de terreur, concentrant toute cette agitation en son âme, les lèvres closes et se défendant de trembler.

Il était neuf heures, tous les forgerons, les tonneliers, les vanniers, les grainetiers et autres artisans qui composent la petite population de la Lastra sortaient sur le pas de leurs portes et s'attroupaient devant le tribunal, enchantés d'entendre parler d'un crime et de voir une criminelle :

— *Diamene!* la belle fille ! criaient les hommes.

— La drôlesse ! criaient les femmes.

Umiltà se redressait encore et regardait d'un air de dédain plus écrasant tous ces curieux qui se pressaient autour d'elle avec un empressement contre lequel les gardes avaient peine à la préserver. La rue escarpée, avec sa porte brune au sommet, semblait s'abaisser, remonter, ondoyer sous ses yeux, tout tournait autour d'elle; néanmoins elle trouva la force de se soutenir.

On lui fit monter les marches, on la fit entrer dans le vestibule en brique rouge où un public local assez nombreux bavardait beaucoup en attendant que les causes fussent appelées. Dans la chambre intérieure qui servait de tribunal, le *pretore* était assis en robe noire et en bonnet carré. Le joyeux *usciere* lui-même semblait transformé : il était terrible sur son tabouret d'office, devant un haut pupitre. Une balustrade empêchait la foule d'avancer: avide, sans pitié, uniquement soucieuse de son propre amusement, elle représentait bien le peuple, quoiqu'il n'y eût là qu'une ou deux douzaines de vignerons, de boulangers, de bouchers, de chaudronniers et de propres à rien.

Umiltà se tenait entre les deux gendarmes, plus droite et plus ferme encore que lorsqu'elle avait congédié Virginio. La bonne figure grave du *pretore* exprimait l'intérêt et la compassion; mais elle ne voyait pas cela, elle ne voyait qu'une nappe de lumière blanche avec une tache noire dessus, qui, elle l'avait compris, représentait son juge.

L'interrogatoire commença. Quand, selon l'usage, on lui demanda quels étaient ses parens et que quelqu'un répondit pour elle : *Gente ignoti*, son orgueil fut blessé jusqu'à l'angoisse; il lui sembla qu'on la frappait. L'accusation qui pesait sur elle l'avait laissée indifférente, c'était un mensonge, mais ceci était la vérité. Elle sentit quelque chose comme la brûlure d'un fer rouge. L'interrogatoire continua et il fut long. Les choses vont toujours lentement à la campagne; l'air s'épaissit, devint étouffant, le soleil battit de ses flammes les volets fermés; la foule se remuait, changeait de place, entrait, sortait, et toutes ces voix mêlées ronflaient à son oreille comme le bourdonnement des moustiques. Aux questions qu'on lui adressa elle ne voulut répondre que ceci : — C'est un mensonge; je n'ai jamais pris les perles. Je lui ai porté un coup, cela, je ne le nie pas, je lui ai porté un grand coup. Je recommencerais volontiers. Elle est la bassesse et la fausseté mêmes!

Deux fois, trois fois elle répéta la même chose, et en dépit de toutes les menaces, ne voulut rien dire de plus. L'âme équitable du bon juge en était toute contristée. Assurément les faits étaient contre elle, et cependant il ne pouvait prendre sur lui de croire à ce vol. Avec une patience, une bonté infatigables, il s'efforça de la faire parler franchement, mais elle était trop atterrée, trop opiniâtre aussi pour discerner la bienveillance de ses intentions; son cœur se fermait à lui comme à tout le reste; son esprit n'était tendu que sur une chose : elle ne voulait pas qu'on vît le mal qu'on lui faisait, et si elle en devait mourir, eh bien! elle ne laisserait pas échapper une plainte!

La foule était contre elle; de quel droit cette coupable restait-elle muette et méprisante comme une reine outragée? La foule était furieuse,.. elle se trouvait traitée trop légèrement...

Assez tard dans l'après-midi, le bon juge reconnut avec un soupir qu'il n'avait aucun prétexte plausible pour renvoyer Umiltà de la plainte. Elle n'avait pas articulé un mot de défense ou seulement d'excuse; elle niait, mais cela ne comptait pas;.. le moyen de s'en rapporter à sa parole! Donna Rosa elle-même ne disait rien de favorable. Sombre et sévère sous la robe de laine des dimanches et le mouchoir à fleurs, elle ne portait témoignage que de son orgueil et de sa très mince reconnaissance.

A regret, le *prétore* renonça à tout espoir de sauver une personne qui ne pouvait ou ne voulait pas se sauver elle-même. — Des voix bruyantes et courroucées proclamaient en chœur qu'elle était une voleuse. Avec effort et d'un ton où l'hésitation se mêlait à la pitié, il l'envoya en prison pour attendre son jugement. Umiltà, qui pendant quatre mortelles heures était restée ferme et droite comme l'un des jeunes pins de la colline, tomba tout de son long

sur le sol comme tombe l'arbre quand la hache lui a porté le dernier coup.

Signora Rosa, quelque dure qu'elle fût, se sentit elle-même brisée; elle sanglota tout haut :

— Je lui aurais plutôt donné mes perles de noces!

Netta devint très pâle, et l'éclat cruel du triomphe commença à s'éteindre dans ses yeux.

Les gardes enlevèrent le corps inanimé et l'emportèrent, car maintenant il appartenait à l'état.

Il y a parmi les trois portes de la Lastra une vieille porte rembrunie qui fait face à l'orient et qu'on appelle *porta Fiorentina.* C'est la prison de la Lastra. Elle est la plus haute et la plus grande de trois et fait penser à quelque vieux guerrier battu par toutes les intempéries; les sculptures de ses écussons de pierre sont terriblement dégradées, des fleurs sauvages poussent entre ses mâchicoulis. A l'intérieur se trouvent quelques chambres dont les fenêtres donnent au levant et au couchant; ces chambres-là représentent la prison du village. On y porta Umiltà, on l'y enferma : un plancher tout nu, un grabat, voilà ce qu'elle trouva au réveil; le ciel bleu était loin, bien loin, il se montrait entre les barreaux comme pour la narguer. Tout Italien qui n'est pas pris en flagrant délit peut jouir de sa liberté jusqu'à l'heure de son jugement, fût-il le plus noir scélérat du monde. Mais s'il est pris sur le fait, on ne le lâche plus. Umiltà avait été trouvée couchée en compagnie du collier. On devait la tenir sous clé jusqu'au moment, éloigné de plusieurs mois peut-être, où il conviendrait à la loi de voir si elle était innocente ou coupable : non qu'il pût exister aucun doute raisonnable à ce sujet; elle avait caché les perles dans son lit; comment justifier ou seulement pallier cela?.. à moins qu'elle ne fût folle!

Signora Rosa, sans avouer cette faiblesse à personne, car elle en avait honte, tira furtivement sa bourse de sa poche et paya ce qu'il fallait pour qu'Umiltà eût une chambre séparée qui la préservât du contact des autres prisonnières, car on en comptait jusqu'à quatre en ce moment, et parmi elles une femme de mauvaise vie. Donna Rosa s'excusait à elle-même de cet argent perdu en alléguant qu'elle ne pouvait permettre qu'une femme de sa maison frayât avec des débauchées, même dans une prison. Umiltà eut donc sa cellule à part dans les profondeurs de cette vieille porte, qui avait résisté au feu des Espagnols et survécu aux luttes sans nombre de bien des siècles; là elle devait attendre son jugement qui, selon les lenteurs de la loi italienne, aurait lieu tout au plus vers la Noël.

— Si elle est sans péché, rendez-lui la liberté; si elle est coupable, punissez-la et finissez-en vite! dit signora Rosa dans la

colère et le chagrin et la honte qu'elle éprouvait de voir sa maison si honorable ainsi entachée d'ignominie.

Mais l'huissier ne fit que secouer sa tête grise : — Ce ne sont pas là les façons de la loi.

— Alors la loi n'est qu'une bête, riposta signora Rosa, les joues en feu.

L'huissier haussa les épaules: il avait été cinquante années de suite serviteur de la loi; ce n'était pas à lui de blâmer sa maîtresse.

Donna Rosa, émue au fond du cœur, si inflexible qu'elle se crût, s'en retourna avec la petite Sari, qui gardait un profond silence au milieu des cahots de la charrette sur la route raboteuse. On avait fait tort chez elle à sa voisine, et elle avait réparé ce tort; n'importe, donna Rosa ne pouvait pardonner à la vindicative Netta.

Il faisait nuit quand la charrette atteignit la ferme; les jeunes filles sortirent pour entendre les nouvelles, les vaches mugissaient dans leurs stalles appelant la gardienne qui ne pouvait revenir à elles, le chien reniflait et geignait; ce fut un triste retour.

Donna Rosa s'assit sur son escabeau près de l'âtre, jeta son tablier sur sa tête et sanglota de nouveau.

— Je ne me croyais pas si attachée à cette fille! disait-elle à ses enfans, avec une sourde colère contre elle-même.

Nettina, sans qu'on s'en aperçût, sortit à pas de chatte et regagna la maison de son père. Elle avait eu sa vengeance, mais elle ne la trouvait plus aussi douce à présent. La lune s'éleva dans le ciel, les rossignols chantèrent, la nuit d'automne s'achevait lentement, Umiltà était en prison.

Le lendemain, Nettina pria son père de l'emmener à la ville. Le bonhomme la regarda, ébahi. Les jeunes filles de ces campagnes ne pensent pas plus à aller en ville que les pins ne pensent à se déraciner. Quand il est question de leur mariage, peut-être y vont-elles une fois faire leurs acquisitions; voilà tout : — « Il y a profit et sûreté à garder la maison; » telle est la règle toscane : mères et jeunes filles tiennent donc à leur foyer. Mais Nettina était la favorite, la Benjamine du vieillard; elle l'enlaça de si jolis petits mensonges, déclarant qu'elle avait besoin de ceci, qu'elle désirait cela, qu'à la fin il consentit à l'emmener cette même semaine, le jour du marché, avec la gouvernante du prêtre, Séraphine, âgée de quatre-vingts ans et sourde comme une pierre, pour la surveiller.

Arrivée en ville, Netta occupa la vieille femme qui l'accompagnait à choisir des mouchoirs à fleurs dans les boutiques en plein vent qui sont près du Sanglier de bronze, et se glissa elle-même chez un écrivain public du marché à quelques pas de là : — Écrivez pour moi ceci, murmura-t-elle à l'oreille du vieux scribe ridé, assis derrière son pupitre. — Et elle lui dicta :

« Votre belle Umiltà a volé des perles, elle est en prison. Quelqu'un qui vous souhaite du bien trouve que vous avez eu de la chance d'être refusé par elle. »

— Rien de plus? dit le scribe désappointé, car il aimait les phrases arrondies, les fleurs de rhétorique, les circonlocutions sans fin, étant un homme de talent qui n'avait pas réussi.

— Rien, répondit Toinetta, tandis que de vives couleurs montaient à son petit visage nerveux, jusqu'aux racines de ses cheveux frisés. Et maintenant, mettez la lettre dans une bonne enveloppe bien forte... je paierai ce qu'il faudra... sur laquelle vous aurez écrit très lisiblement : Au signor Virginio Donaldi, sous-officier dans l'armée du roi, au régiment des bersaglieri, à Turin. *Via!*

Le scribe fit ce qu'on lui commandait, et Nettina mit la lettre à la poste de ses propres mains. A présent, elle commençait de savourer sa vengeance. Ce n'était rien jusqu'à ce qu'il en fût averti!

— Quand ma lettre arrivera-t-elle à l'endroit qu'on appelle Turin? demanda-t-elle fiévreusement à la poste.

Quand on lui eut répondu : — Demain, — elle poussa presque un cri de joie.

Demain il saurait!..

Elle courut, elle dansa si follement sur le pavé, que la vieille sourde qui l'accompagnait en fut scandalisée; la tirant par la manche, elle grommela : — Ce n'est pas décent, ce n'est pas discret, avec toutes ces belles boutiques autour de vous, Netta; vous devriez vous tenir comme à l'église. — Mais Nettina n'y prenait pas garde, elle triomphait. Demain il serait averti! Et ni lui ni personne ne se douterait que l'avertissement vînt d'elle, car il n'était pas signé, c'était un écrivain public qui l'avait tracé, et les yeux à demi aveugles de la gouvernante du prêtre ne l'avaient pas vue glisser la missive à la poste.

Netta avait acheté l'un des mouchoirs de cou, un joli mouchoir avec toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, orné d'un paon et d'un Chinois au milieu d'une couronne de roses jaunes, et elle avait forcé la bonne Séraphine de l'accepter; aussi Séraphine ne tarissait-elle pas dans ses louanges sur la demoiselle et sa belle conduite, quand elles allèrent rejoindre le père Sari devant l'église Carmine, pour remonter dans la méchante diligence qui les conduisit tous trois au pont Vignone, au pied des collines; de là ils devaient faire à pied la longue course qui les ramenait chez eux.

Netta ne put dormir de la nuit, elle ne fit que songer combien elle avait été habile et qu'au lever du jour, Virginio aurait des nouvelles de sa bien-aimée.

La lettre fut remise à Virginio Donaldi tandis qu'il fourbissait son sabre à la caserne. Il avait autre chose à faire que de lire des lettres;

fourrant celle-ci dans sa poche, il s'occupa de ses hommes, et surveilla leurs marches, leurs contre-marches jusqu'à ce que, le soir venu, sa besogne finie, il put s'asseoir devant un café pour savourer un verre de limonade et vaquer à la correspondance. A peine eut-il jeté les yeux sur ce billet de trois lignes, qu'il se leva d'un bond avec un juron terrible; puis il courut trouver son commandant et sollicita la permission de s'absenter.

— Tu n'es de retour au corps que depuis trois mois. S'agit-il d'une affaire pressante? demanda l'officier, qui l'appelait mon fils et l'aimait beaucoup.

Virginio devint pourpre :

— Urgente au point que, si le meilleur des chefs ne m'accorde pas de permission, je la prendrai, au risque d'être fusillé, répondit-il avec un éclat effrayant dans le regard.

Le commandant sourit. S'il savait être sévère, il savait aussi être indulgent au besoin.

— Comme nous sommes seuls, dit-il, je laisserai passer ce discours imprudent. Tu auras trois jours de congé.

Virginio courut à la station; l'express de nuit allait partir du côté du sud. A cinq heures du matin, il atteignit Florence; à sept heures, un soldat au panache de grandes plumes vertes sur l'épaule, frappait à la porte de la *Pretura* de Lastra-a-Signa.

Une petite fille balayait la salle d'audience, les oiseaux gazouillaient dans le lierre qui grimpe aux volets, l'huissier venait d'entrer avec une corbeille de poires et un bouquet d'olives parfumées. Ces deux personnes regardèrent le soldat comme s'il eût été un spectre.

— Quant à voir le maître, c'est impossible, dit la petite fille, répandant à loisir du sable sur le plancher.

— Impossible! répéta comme un écho l'huissier respirant son *olea fragrans*.

— Je ne connais pas le mot impossible, dit Virginio, qui était devenu très pâle. Allez lui dire que je le conjure au nom de Dieu de me donner audience, et que, s'il refuse, il sentira mon sabre à travers sa robe de nuit.

— *Chè! chè!* marmotta l'huissier. Voilà une jolie manière de parler dans les salles de la justice.

— Je suis venu pour la justice, répliqua Virginio; mon sabre s'est chargé déjà plus d'une fois de la faire rendre. Allez!

A la fin, on l'écouta, il vit le *pretore* qui déjeunait et que l'idée de goûter du sabre à travers sa robe de nuit avait amusé autant que le touchait d'ailleurs l'émotion profonde du jeune homme.

— Et vous êtes sûr que cette fille est innocente? dit-il à la fin de leur entrevue.

— J'en réponds sur ma vie.

— A merveille! Où sont les preuves, pourtant?

— Je n'ai pas de preuves; il n'en est pas besoin.

— La loi n'est pas de cet avis. Permettez-moi une question : l'accusée est-elle votre fiancée?

— Non.

— Votre maîtresse alors?

— Non plus.

Virginio hésita une seconde, puis il reprit précipitamment :

— Je l'aime, mais elle n'a rien à me dire. Elle n'a pas voulu de moi.

— Bah! vous êtes généreux en ce cas, et votre témoignage n'en a que plus de prix. Désirez-vous la voir? Peut-être vous accorderai-je cela... On ne vous laissera pas seuls, bien entendu, mais vous pourrez toujours la questionner.

— Je ne la questionnerai pas, répondit Virginio, mais je lui dirai que j'ai foi en elle, si vous êtes assez bon pour m'accorder cette grande grâce.

Le *pretore* appela l'huissier par la porte ouverte.

— Attendez,.. dit-il, après avoir donné ses ordres. Voyez-vous quelque raison pour laquelle l'accusatrice... j'oublie son nom... puisse en vouloir à l'accusée?

— Oh! pour cela, oui! répliqua Virginio avec l'espèce de franchise italienne qui reste indifférente à toute considération de délicatesse. Cette fille, Netta, est folle de moi; sa famille aussi veut que je l'épouse, et tous s'accordaient à dire là-bas que je ne me souciais que de l'autre.

Le *pretore* sourit de nouveau et fit signe à l'huissier d'emmener Virginio. Celui-ci descendit la rue escarpée; par delà la châsse de la madone, il atteignit la porte Fiorentina.

— Vous ne pourrez la voir que dix minutes et devant témoins, déclara l'huissier.

— Cela vaut toujours mieux que rien, répondit le soldat, tandis qu'ils gravissaient l'escalier de la prison.

L'huissier appela le custode des prisonniers, lui remit l'ordre du préteur, et Virginio suivit ce nouveau guide jusqu'à une porte soigneusement barrée et verrouillée. Virginio pâlissait comme il n'avait jamais pâli devant les horreurs de la guerre.

— Elle est ici... enfermée là dedans. O les gueux! gronda-t-il entre ses dents, tandis que sa main cherchait la poignée de son sabre.

— Quelqu'un vient vous voir par ordre du *pretore*, dit le geôlier. Il ouvrit la porte sans avertir autrement, et entra le premier, tandis que Virginio demeurait hésitant sur le seuil. Umiltà gisait

à demi vêtue sur le lit; elle n'eut que le temps de jeter un vêtement autour d'elle, puis se leva et se tourna vers eux.

La malheureuse avait passé trois nuits en prison, et ces trois nuits avaient fait sur elle l'œuvre d'autant d'années. Toute sa fraîcheur s'était éteinte; ses cheveux, si brillans d'ordinaire, semblaient ternis, ses yeux égarés; il y avait sur ses traits je ne sais quoi de hagard, de douloureux et de désespéré, qui alla droit au cœur de l'homme qui l'aimait. En deux pas, il fut auprès d'elle.

— Umiltà, ne me reconnais-tu pas? Regarde-moi... je suis ton ami toujours, je serai ton fiancé quand tu voudras. Je suis venu aussitôt que j'ai appris l'affreuse nouvelle. Pourquoi ne me parles-tu pas? Je ne te demande rien. Je sais que tout cela est un mensonge.

Elle le regarda, incrédule. La misère et l'angoisse de son âme étaient trop profondes pour qu'aucune consolation pût y atteindre très vite. Elle recula comme un fauve blessé.

— Va-t'en, dit-elle entre ses dents, va retrouver Netta Sari; c'est elle qui te réclame, ce n'est pas moi. Je suis une voleuse, tu sais? on le dit.

Et elle éclata d'un rire qui glaça le sang de Virginio. Il avait entendu ce rire-là dans une maison de fous à Palerme.

— On peut le dire, répondit-il, s'efforçant de paraître calme et ferme. Qu'est-ce que cela me fait qu'on le dise? Tu es innocente comme l'enfant qui vient de naître, et je t'aime, Umiltà, et si je ne réussis pas à te délivrer, eh bien, je t'attendrai... Oui, j'attendrai que tu sois sortie de prison, et ce jour-là tu seras ma femme, si tu veux. Voilà ce que je suis venu te dire.

Il n'essaya pas même de lui toucher la main. Il se tenait droit devant elle, le visage blanc comme cire; il donnait sa vie, c'était tout. Le geôlier s'était retiré sans bruit à l'écart; il restait sur le pas de la porte ouverte. Virginio l'avait oublié. Sur le visage d'Umiltà se répandit une grande lumière, ainsi qu'il arrive quand le soleil, écartant les nuages, brille un moment dans le ciel obscur. Elle gardait le silence.

— Ne me comprends-tu pas? reprit Virginio, et il y avait des larmes dans sa voix. Tu ne te soucies pas de moi, tu m'as repoussé, tu as dit que tu me haïssais, mais je t'aime, moi! Je te prendrai corps et âme, telle que tu es, et, quoi que puisse faire le diable, il ne t'arrachera pas de mes bras. Le bon Dieu t'a fait belle et tu t'es gardée pure... De cela, j'en réponds. Je ne peux pas t'ouvrir la porte, mais je peux attendre. Quand tu sortiras de ce lieu maudit, tu viendras à moi, et si jamais, en quelque temps que ce soit, on te jette encore au visage le vil mensonge pour lequel tu souffres, il faudra compter avec moi,.. et on le paiera cher. C'est moi qui te le promets.

Elle entendait,.. sa bouche orgueilleuse frémit, tout en elle

changea et parut vivre d'une nouvelle vie pleine de tendresse.

— Tu me dis cela... maintenant! murmura-t-elle stupéfaite et ravie.

— Je le dis maintenant et je le dirai toujours...

D'un mouvement brusque, elle s'élança vers lui et lui jeta les bras autour du cou.

— En ce cas, tu sauras la vérité : je t'aime.

Un instant, elle le garda dans cette étreinte; l'instant d'après, elle l'écarta d'un geste désolé : — Mais je ne t'apporterai jamais la honte, jamais, jamais... Je ne ferai pas entrer le déshonneur dans ta maison. Sa voix se brisa, elle fondit en larmes; toute sa réserve, toute sa fierté s'étaient fondues comme la neige sous la chaleur.

— Je n'y comprends rien, s'écria-t-elle, je n'y comprends rien. Je n'ai seulement jamais regardé les perles. Comment se sont-elles répandues dans mon lit? Je ne peux dire autre chose. Je dormais quand ils sont venus et qu'ils les ont trouvées; elles étaient sous moi, c'est vrai. Ta mère elle-même les a ramassées, mais je ne sais rien de plus, rien.

Virginio l'apaisa doucement et baisa ses cheveux épars.

— A quoi bon te défendre?.. Oh! si j'avais été ici! Tu m'aimes! répète-le; tu m'aimes!

Umiltà se dégagea de ses bras et le regarda tendrement dans les yeux : — Oui, dit-elle avec une douceur grave qui la rendit plus belle dans son désordre et sa pâleur qu'elle ne l'avait jamais été; mais je ne te ferai jamais de tort. Que la sainte mère du Christ me soit en aide!

— Tu ne peux pas m'en faire! dit Virginio. — La tête lui tournait, son pouls battait à se rompre, son cœur débordait de joie, il oubliait qu'il était dans une prison.

— Allons, il faut partir, dit le geôlier en se retournant, du pas de la porte où il était toujours.

— Un moment! s'écria Virginio, et il reprit Umiltà pour l'embrasser encore. C'est ma fiancée, expliqua-t-il au geôlier.

— Non, dit Umiltà, non, pas tant qu'on me croira coupable.

— Cela ne fait rien et cela ne durera point. Que cette prison soit bénie, ma chère âme, puisque tu m'y as fait voir que tu m'aimais.

Il fallait bien qu'il la quittât pourtant, et malgré tout l'espoir qu'il emportait et sa foi profonde, le cœur du soldat s'enfonça comme une pierre dans sa poitrine quand il entendit résonner les verrous et les clefs tourner dans les serrures pour séparer du monde la pauvre enfant. Il sortit au plus vite de la Lastra et par les chemins de traverse gagna les bois de la montagne, marchant ainsi jusqu'à la maison de sa mère. Il était de grand matin. Des excla-

mations de surprise retentirent quand on le vit sur le seuil de la ferme, avec le chien Giorgio, qui sautait après lui.

— J'ai trouvé en prison la femme que j'ai choisie, dit-il à sa mère avec sévérité. Convient-il que celle qui sera votre fille souffre cette infamie?

Donna Rosa jeta son tablier sur sa tête et poussa les hauts cris : Une voleuse reposer sur le sein de son fils!.. Quelle honte! quelle horreur!

— Ceux qui la traiteront de voleuse ne me verront plus dans cette vie ni dans l'autre, dit Virginio, blême de colère. — Il refusa de manger un morceau et gravit la colline jusqu'aux carrières où demeurait Netta Sari. Il ne savait encore au juste ce qu'il devait penser, mais un aveugle instinct l'avertissait que la jalousie de cette coquette qu'il avait dédaignée devait être au fond du cruel mystère.

Sans cérémonie Virginio pénétra dans la maison des Sari, un grand bâtiment de pierre, situé au milieu de troncs d'arbres abattus et donnant sur la Carbaia. Netta était seule à tresser de la paille. Elle aussi jeta un cri perçant lorsqu'elle vit l'ombre d'un sabre effleurer le plancher et le bouquet de plumes flottantes qui se détachait sur la lumière du matin. Elle trembla, ses lèvres bleuirent comme de froid.

— C'est toi qui as écrit cela? dit Virginio, en mettant devant elle la lettre qu'il avait reçue à Turin.

— Moi?.. jamais! répondit Netta, toujours prompte à mentir. Pourquoi vous aurais-je écrit, Virginio Donaldi, si je pouvais écrire? et je ne peux pas, vous le savez bien.

— Tu l'as donc fait écrire? c'est la même chose, dit Virginio s'avançant à tout risque : Netta Sari, vous êtes une coquine... c'est vous qui avez mis les perles dans le lit d'Umiltà pour la perdre.

Il parlait au hasard; mais la physionomie de son interlocutrice lui fit voir qu'il avait frappé juste. Elle ouvrait des yeux fixes, frissonnant comme sous le vent d'hiver, et articulant des plaintes entrecoupées...

— Avoue! s'écria Virginio, lui saisissant les deux poignets sans aucune douceur.

Aux cris de Netta, son père, qui faisait du bois dans la clairière, accourut effrayé. Virginio lui imposa silence du geste.

— Votre fille a porté un faux témoignage, dit-il sans la lâcher. Si vous êtes sage, venez avec moi tranquillement à la Lastra, et forcez celle-ci à venir avec nous; autrement, aussi sûr que voilà un Christ sur la croix, je lui arrache la langue de la gorge pour la clouer à la porte de votre logis.

Avant l'heure de midi, à la Lastra, les commères eurent une autre histoire à raconter. La confession de Netta Sari fut enregistrée en bonne forme, devant le juge et son clerc, et elle eut à signer d'une croix en jurant que c'était la vérité. Elle s'était introduite dans le grenier au plus beau moment de la fête et avait glissé les perles dans le foin sur lequel Umiltà, bercée par le bruit, dormait d'un profond sommeil. D'abord ce n'était qu'une plaisanterie, assura-t-elle, mais quand elle avait vu les choses aller si loin, elle n'avait plus osé dire la vérité. Personne ne crut un mot de cette dernière assertion, car tout le monde savait combien elle avait été jalouse de la femme que Virginio aimait.

Umiltà fut mise en liberté. Quand elle parut au grand soleil, au milieu du tribunal, elle était si pâle, avec une telle clarté sur le visage, que les curieux rassemblés crurent voir un ange.

Le juge lui demanda si elle voulait que celle qui l'avait faussement accusée fût arrêtée à son tour et punie. Elle répondit d'une voix basse et faible, comme celle de quelqu'un qui a été longtemps malade : — Non, laissez-la. Qu'importe à présent? Et puis je l'avais provoquée.

— Vous l'avez provoquée? comment?

— Je lui ai dit qu'il m'aimait.

De nouveau le juge se mit à rire.

Elle quitta la petite salle entre Virginio et sa mère, — toujours pâle, très grave, châtiée tout de bon et à jamais soumise.

— Je crois que je ne serai plus fière, dit-elle tout bas... sauf de toi, ajouta-t-elle en levant les yeux vers son amant.

. . . . . .

Aujourd'hui je la vois encore marcher entre les colonnes élancées des pins. Dans la rougeur de l'automne, parmi les cyclamens, elle a l'élégance svelte d'un haut épi de maïs; un nœud de roses d'automne orne son fichu tout près du cou; elle porte l'enfant sur son épaule, et l'enfant tient une colombe dans ses petits bras. Si Raphaël vivait pour la voir aussi!

La couronne d'or lui est venue, mais d'une autre façon qu'elle ne s'y attendait.

— Cela ne fait rien, elle a été en prison, grogne à demi-voix la vieille femme jaune, ridée, envieuse, qui ramasse du bois mort sur le flanc de la colline.

Umiltà continue à monter en chantant, l'enfant et sa colombe sur la poitrine.

OUIDA.

L'ÉLOQUENCE

POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE

EN FRANCE AVANT 1789

LES ORATEURS DES ÉTATS-GÉNÉRAUX (1).

La parole, dans les états-généraux, intervenait et se manifestait sous deux formes très distinctes : l'une, prétentieuse et solennelle, empanachée des modes extravagantes du faux goût contemporain; l'autre, d'une simplicité pratique, ayant la verve, l'audace négligée et la puissance rapide de l'improvisation. Ces deux sortes de discours public, dont le contraste rappelle le mot de Pascal : « La vraie éloquence se moque de l'éloquence, » ne nous sont pas également connues; la première seule, pour laquelle on eût préféré l'oubli, a pris soin de perpétuer jusqu'à nous le fastueux souvenir de ses ridicules : on possède les harangues d'ouverture et de clôture, « aux longueries d'apprêt, » qui faisaient partie du cérémonial des grandes séances et continuaient, dans un français mêlé de scolastique et de bel esprit, la tradition des panégyriques de l'époque gallo-romaine. Rien, au contraire, ou presque rien ne subsiste des discours vraiment éloquens et vraiment politiques, improvisés dans la chaleur des débats et que le pédantisme n'avait pas le temps de gâter; ceux-là ont tout fait, tout décidé; ils ont soutenu les motions hardies, enlevé les votes importans; finalement, ils ont imposé ou suggéré au pouvoir absolu les nombreuses réformes, si bien expliquées par M. Picot, qui resteront les monumens du patriotisme et de l'activité des états. Leur retentissement n'a pas répondu à leur

(1) Voir la *Revue* du 1er décembre 1878.

énergie; il est bien rare que ces réclamations du droit contre le privilège, de l'opprimé contre l'oppresseur, ces cris échappés à la conscience nationale aient percé l'enceinte qui gardait le secret des délibérations : les interprètes momentanés des vœux du pays, satisfaits de l'effort tenté, du résultat obtenu ou promis, trop souvent indifférens à leur renommée personnelle, ont laissé se perdre ces témoignages de leur sincérité courageuse. C'est précisément cette partie oubliée, dispersée, la seule virile et sérieuse de l'éloquence des états, que nous voulons, s'il se peut, rassembler et faire revivre.

Représentons-nous tout d'abord, sous leurs traits véritables, ces députés des trois ordres, que le hasard d'une convocation royale réunissait de tous les points du territoire, et qui apportaient, du fond de leurs provinces, les plaintes longtemps étouffées, les ressentimens invétérés, les longs espoirs d'un peuple entier, comme aussi les oppositions d'humeur et d'intérêt, les rivalités de classes, les impatiences et les ambitions cachées sous la concorde apparente de l'ancien régime. Dans quelles conditions de savoir, d'expérience, d'indépendance, leurs commettans les avaient-ils choisis?

Le suffrage à deux degrés nommait la plupart des députés de la noblesse et du clergé, comme il nomme aujourd'hui les sénateurs de la république; mais un bon nombre d'élections, dans le tiers-ordre, étaient le produit direct du suffrage universel. C'est ce que les savantes recherches de MM. Hervieu et Boutaric ont démontré. Parmi les villes qui possédaient le droit de vote, et qu'on appelait *bonnes villes, villes insignes*, beaucoup étaient de vieilles communes jurées, pourvues d'une charte municipale et d'antiques franchises, ayant conservé l'usage de traiter leurs affaires en assemblée publique : convoqués à son de trompe, à voix de héraut, ou par ban et par cri, les bourgeois, renforcés quelquefois des manans, se rassemblaient dans une église, dans un cimetière, sous les vastes portiques d'un cloître ou sur la place de ville, et là se faisaient les élections. De quel côté se portaient, dès lors, les préférences du suffrage populaire? Qu'on examine les listes des députés du tiers depuis 1302 jusqu'en 1614, on y verra figurer de nombreux officiers royaux ou municipaux, très peu de mandataires du commerce ou du travail manuel; la grande majorité se compose de légistes, de docteurs et d'avocats. Les électeurs ont cherché, avant tout, le savoir reconnu, le talent de parole constaté par l'expérience du barreau, de la chaire et de l'enseignement; souvent même la noblesse préférait à des députés nobles des *procureurs* choisis parmi les capacités du tiers-ordre. L'instinct des intérêts est invariable comme les intérêts eux-mêmes; de tout temps le corps électoral a donné sa confiance à ceux qu'il jugeait les plus capables de plaider sa cause et de soutenir ses droits.

Les hommes habiles dans l'art de parler et de persuader ne faisaient donc pas défaut à nos anciennes assemblées; plusieurs d'entre eux avaient dû, comme candidats, prouver leur aptitude et se mettre publiquement, avant le vote, en conformité de sentimens avec leurs électeurs. Il est bien vrai qu'on s'inquiétait moins alors qu'aujourd'hui de la façon de penser d'un candidat et qu'on exigeait de lui, sur ce point particulier, moins de déclarations et de garanties : l'ancien régime, suivant la tradition de l'époque gallo-romaine, avait organisé dans les états la représentation des intérêts plutôt que celle des opinions; mais qu'est-ce qu'une opinion, très souvent, trop souvent, sinon la théorie d'un intérêt? A certains momens, les intérêts veulent être défendus avec passion et réclament des professions de foi : nous avons, du XVIe siècle, des harangues électorales dont la véhémence et l'ampleur ne le cèdent en rien aux manifestes de nos modernes députés. Ces hommes, que leur talent avait désignés aux suffrages de leurs concitoyens et qui venaient soutenir en face du pouvoir les doléances du « pauvre commun, » n'avaient pas pour unique inspiration, comme on serait tenté de le croire, la haine des abus et des privilèges, la rancune des vanités blessées, le désir d'exercer contre de scandaleuses impunités des représailles tardives; leur éloquence s'appuyait sur un fonds sérieux de doctrines; elle avait des convictions, et non pas seulement des passions; l'étude des moralistes et des philosophes, la critique comparée des législations anciennes et des coutumes nationales avaient donné à bon nombre d'esprits réfléchis des vues très précises sur les conditions d'un bon gouvernement. Qui ne sait d'ailleurs que, dès le XIVe siècle, il existait chez nous, en latin et en français, une véritable littérature politique, souvent indigeste et confuse, naïvement subtile, lourdement chimérique, mais ingénieuse, hardie, parfois même originale et profonde? Sortie des universités et s'y retrempant sans cesse, encouragée tantôt par le pouvoir, tantôt par l'opinion mécontente, littérature à la fois d'opposition et de gouvernement, s'inspirant des querelles du jour, elle avait remué beaucoup de choses anciennes ou nouvelles, exhumé des systèmes, traduit des textes, éveillé d'indiscrètes curiosités; elle avait mis en circulation une foule d'idées inconnues au pur monde féodal et qui alimentaient la poésie satirique : celle-ci les propageait à son tour dans ses légères fictions ou dans ses longs romans. Ainsi s'était formée par la propagande du livre, de l'école, de la chaire et du poème, de la prose et des vers, une disposition générale des esprits, tout ensemble grave et moqueuse, une habitude de fronde, de contrôle et de libre examen, une tendance à sonder, d'un regard pénétrant, les bases mêmes des institutions. La substance des meilleures productions de cette littérature diversifiée à l'infini a passé dans les

discours des états-généraux ; nos anciens orateurs ont eu pour maîtres les écrivains politiques de leur temps, comme plus tard les constituans de 1789 furent les élèves des philosophes du XVIIIe siècle.

Quand les députés, après un voyage difficile et périlleux, après une de ces longues chevauchées à travers la France, si souvent faites et racontées par Froissart, arrivaient au rendez-vous royal, un spectacle imposant les attendait : la cour, en paraissant au milieu des mandataires de la nation, déployait ses magnificences ; elle se plaisait à imprimer un caractère de majesté et d'autorité à la première séance des états. Une vaste salle, décorée de tapisseries de haute lice, de draps d'or, de tentures de velours bleu ou violet fleurdelisé, s'ouvrait aux cinq ou six cents membres dont se composait l'assemblée, — ce nombre même parfois s'est élevé au double ; — les officiers de la couronne, les dames, les spectateurs de marque prenaient place dans de larges galeries ou tribunes ; un espace clos de barrières était réservé à la foule. Du haut d'une estrade, d'où l'on dominait les trois amphithéâtres destinés aux trois ordres, le roi, entouré de sa maison militaire, prononçait un discours ou donnait la parole au chancelier de France ; quelques-unes de ces harangues royales comptent parmi les plus remarquables monumens de notre ancienne éloquence. La gravité de la crise politique et du péril national, cause trop ordinaire de ces convocations d'assemblées, ajoutait à la solennité de l'événement et redoublait l'émotion : n'oublions pas que cet intervalle de 1302 à 1614, presque entièrement rempli par la guerre de cent ans et par les guerres de religion, est l'époque la plus sombre et la plus tragique de notre histoire. Appelés au secours du pouvoir en détresse, et pénétrés du mandat de salut qui leur était confié, les états appliquaient leur contrôle au gouvernement tout entier ; ils portaient l'œil et la main sur l'ensemble des services publics : la justice l'armée, les finances, la paix et la guerre, les rapports du spirituel et du temporel, l'établissement des régences et des tutelles royales, la succession au trône et la dévolution de la couronne, les intérêts les plus considérables comme les plus hautes questions tombaient sous leur compétence et sollicitaient leur examen ; plus d'une fois ils ont conquis la plénitude de la puissance et de l'action dirigeante, en profitant des défaillances de la royauté. Ce n'était donc ni la grandeur des sujets, ni l'inspiration des circonstances, ni le sentiment d'un important devoir à remplir qui pouvaient manquer aux orateurs : tout concourait à leur élever l'âme, à développer l'étroit horizon de leurs pensées habituelles, à remuer chez eux les passions fortes qui sont les ressorts de l'éloquence sérieuse comme de la haute poésie.

Nous savons dans quelles conditions se produisait l'éloquence des

états; il est temps d'en fixer les souvenirs épars, de signaler l'influence qu'elle a exercée, de mettre en lumière les talens qui lui ont donné une forme vivante et personnelle.

I.

Le gouvernement de la parole a commencé en France au milieu du XIVe siècle, pendant l'interrègne de liberté populaire qui suivit la défaite de Poitiers et précéda l'avènement du roi Charles V. Sous le coup de ce désastre qui annulait la royauté captive, détruisait le prestige militaire de la féodalité et compromettait l'indépendance de la nation, le pouvoir s'était brusquement déplacé; dans le vide où tant de forces sociales venaient de s'affaisser et de disparaître, deux puissances nouvelles avaient surgi et se montraient seules : une assemblée d'états réunie au palais, et une commune de Paris siégeant en place de Grève à l'Hôtel de Ville. Autour de ces deux gouvernemens intérimaires, grondait l'émeute de la rue et de l'école, attendant ou donnant l'impulsion. Pour diriger la foule soulevée et l'assemblée maîtresse, il restait une force, nouvelle aussi, sans art encore et sans expérience, la parole : de tous côtés s'élevèrent, dans les états, à l'Hôtel de Ville, dans les noirs carrefours du Paris gothique, des tribuns improvisés, des meneurs de parti, des chefs de clubs et de barricades, puissans par leur inculte véhémence et par cette rhétorique grossière que la passion enseigne; tout ce monde de harangueurs semi-barbares, éclos en quelques jours de l'effervescence publique, reproduisait à son insu, sous des costumes du XIVe siècle, les types classiques de la sédition et jouait d'instinct, avec l'ardeur d'un zèle ignorant, les éternels personnages des drames révolutionnaires.

Jusque-là, de 1302 à 1355, on avait vu souvent s'assembler en grande pompe les états-généraux, d'institution récente; ces premières assemblées, nombreuses, actives, avaient pris d'importantes résolutions, que M. Hervieu a fort savamment analysées : elles avaient combattu l'ultramontanisme, détruit les templiers, maintenu la loi salique, exclu un prince anglais du trône et généreusement aidé les rois dans leurs guerres contre la Flandre ou l'Angleterre. Plus d'une fois elles avaient déclaré, en réponse aux pressans appels de la couronne, « qu'elles voulaient vivre et morir avec le roy et mettre corps et avoir à son servise. » Des questions aussi sérieuses et d'aussi hautes matières ne s'étaient pas traitées, assurément, sans débats et sans discours; mais l'histoire, en s'attachant aux faits, a négligé les paroles, elle n'a retenu, de ces délibérations, que les résultats. Nous possédons, traduite en latin, la fière et brève déclaration de Philippe le Bel contre les prétentions de

Boniface VIII; on croyait avoir conservé un fragment de l'adresse présentée au roi par les députés du tiers dans cette même session : il a été prouvé que le texte cité par Savaron est l'œuvre d'un publiciste officieux, un article de pamphlet ou de journal. L'unique souvenir un peu précis qui subsiste de cette période d'essai et de début est une description de l'assemblée du 1er août 1314, convoquée à Paris avant la guerre de Flandre; nous emprunterons aux *Grandes Chroniques de France* l'esquisse animée et parlante de la séance, comme une assez juste image de ces tenues d'états, très fréquentes, mais fort courtes, dont la première moitié du XIVe siècle est remplie. S'avançant sur le bord de l'estrade où le roi, les barons et les prélats étaient assis, tandis que les députés des villes se tenaient debout au pied de « l'échafaud, » Enguerrand de Marigny, surintendant des finances, «prescha» avec un succès extraordinaire. Il loua fort l'excellent esprit du peuple de Paris, moyen oratoire très ancien et qui ne vieillit pas : il appela la ville de Paris « la nourrice des princes, la vraie chambre royale, à laquelle le roy se devoit plus fier pour avoir aide et bon conseil qu'en nulle autre cité. » Énumérant ensuite les trahisons et les méfaits des comtes de Flandre depuis cent ans, les justes griefs des Français, il échauffa le patriotisme des assistans et réclama leur secours contre cet ennemi félon. Quand il eut fini «sa complainte», le roi, s'avançant à son tour, demanda aux représentans des communes quels étaient ceux qui tenaient pour lui. Cet appel hardi et la harangue du surintendant enlevèrent les suffrages. Un bourgeois de Paris, Étienne Barbette, jura « qu'ils estoient tous prêts à marcher à leurs coûts et dépens là où le roy les vouldroit mener contre lesdits Flamens. » Tous les députés des villes répétèrent cette formule d'adhésion. Une lourde taille fut établie en conséquence de ce vote plus généreux que prudent : l'année suivante, les Parisiens poussaient au gibet de Montfaucon l'orateur qui les avait si bien loués et si durement rançonnés. Il y a toujours eu de cruels reviremens d'opinions, à Paris, contre les interprètes trop habiles de la politique des princes. — Voilà, sans doute, de quelle façon simple et rapide, sinon aussi dramatique, les choses se passaient dans les primitives sessions des états, avant les troubles de 1355.

A cette époque, tout change de face. Nous n'avons plus affaire aux députés timides et dociles de la première moitié du siècle, qui se séparaient après quelques jours de délibération et un vote complaisant; nous sommes en présence d'une assemblée que son isolement grandit, que la pression populaire surexcite, qui, sans formuler aucune théorie antimonarchique, a le sentiment confus de sa souveraineté et l'ambition d'établir son contrôle en permanence. Suivant la mode française, elle entreprend une réforme con-

stitutionnelle avec la fièvre de l'esprit factieux, avec l'audace d'une révolution. Rappelés subitement, au lendemain de la défaite, par un prince de dix-neuf ans, pâle, chétif, mésestimé, tremblant sous le fardeau d'une régence dans son palais désert, les états-généraux de 1355, qui avaient déjà fourni trois sessions, se réunirent à Paris, le 17 octobre. L'assemblée comptait plus de huit cents membres dont la moitié appartenait au tiers-état. S'il faut en croire la bonne opinion qu'elle avait d'elle-même et qu'elle a exprimée dans un très long procès-verbal, jamais réunion politique n'avait contenu un pareil nombre d'éminens personnages, d'hommes de sens et d'expérience : c'était « la fleur de la sagesse » du pays. Pendant que les députés, accourant des provinces, s'installaient, non sans émoi, le peuple de Paris, mis en rumeur par les nouvelles de la guerre, par la légende, rapidement grossie, du champ de bataille, promenait à travers la ville cette oisiveté agitée qui est le prélude des grandes explosions : les artisans délaissaient leurs métiers, disent les chroniques, « ils alloient de çà, de là, par tourbes, tout enflambéz, » poussant des cris de mort contre « les traîtres et les fuyards ; » leur foule, s'amassant aux portes du couvent des Cordeliers, — aujourd'hui l'École de médecine, — où l'assemblée, dès ses premières séances, s'était transférée, faisait écho par ses clameurs aux délibérations. C'est dans ces conditions exceptionnelles, dans cette violente crise des esprits et des affaires, que la parole, pour la première fois en France, passant du conseil à l'action, d'un rôle subalterne à un rôle prépondérant, fut appelée à diriger le mouvement politique.

Tout d'abord, et sur le premier plan, paraît l'homme du roi, le chancelier de La Forest, archevêque de Rouen, humble et décontenancé devant la colère publique, avocat d'une cause qu'il sait désespérée, marqué lui-même et désigné pour les futures vengeances, essayant, par devoir, de plaider les circonstances atténuantes de l'incapacité de son maître et de faire briller sur ce pouvoir absolu, tombé si bas, le prestige de l'héroïsme et du malheur. Un froid silence accueille cette apologie officielle, cet appel intempestif qui s'adresse à des dévoûmens aigris et fatigués. Alors se lève l'orateur de l'opposition, débordant de haines et de ressentimens accumulés, de projets impatiens d'aboutir, s'autorisant des rumeurs menaçantes du dehors, et, à travers les emportemens d'une indignation légitime, ourdissant la trame des ambitions égoïstes d'un parti. Robert Le Coq, évêque de Laon, ancien avocat et maître des requêtes au parlement, « esprit léger, périlleux en paroles et très mauvaise langue », vendu à Charles de Navarre, candidat au chapeau de cardinal et au poste de chancelier de France, — une sorte de Retz du XIVe siècle, — donne le signal d'un éclat que tout le

monde sent inévitable. « Il est temps de parler, s'écrie-t-il; honni soit qui bien ne parlera, car oncques mais n'en fut temps si bien comme maintenant. » Puis il entame la matière, toujours riche et facile, des abus, vexations et dilapidations du présent règne : « le mauvais gouvernement du roy et de ses officiers a tout gasté et tout perdu; il en sera ainsi et rien n'est à espérer tant qu'il durera.» Au nom du peuple il demande que « les officiers du roy, » c'est-à-dire les fonctionnaires, soient tous destitués : « trop de méchefs sont advenus de leur fait au royaume de France, et le peuple ne veut plus souffrir ces choses. » Il continue « son sermon et prescheement » en attaquant à mots couverts le roi et le dauphin, duc de Normandie, en insinuant que les états ont bien le droit d'ôter et de transférer la couronne; enfin, par manière de péroraison, il propose aux députés comme un serment du jeu de paume, et leur fait jurer « d'estre tous unis et alliés ensemble, » ligués et confédérés contre la royauté. « Prenez bien garde à ce que vous ferez, dit-il en terminant; certes, on essayera de vous endormir; mais, quelqu pardon ou rémission que l'on vous fasse, quelque lettre que l'on vous baille, on trouvera bien prétexte et embusche contre vous et l'on cherchera à vous faire morir de mal mort. »

A ce discours agressif, qui, en flattant les passions de la majorité, avait l'art de les diriger secrètement vers un but certain, succédèrent des motions hardies soutenues par Le Coq et ses amis, tout un programme de réformes et d'innovations que l'assemblée s'empressa d'adopter. On décida que deux commissions, l'une de quatre-vingts membres, l'autre de trente-six, seraient nommées pour étudier d'urgence les mesures jugées indispensables. Tous les fonctionnaires publics, magistrats et autres, furent « suspendus », sauf à recevoir, après enquête, une nouvelle investiture. On contraignit le régent à choisir ses conseillers, c'est-à-dire ses ministres, dans l'assemblée : Le Coq, Marcel, tous les chefs du mouvement, les pires ennemis du prince, formèrent son conseil. Des députés, munis de pleins pouvoirs, escortés d'une force militaire, partirent pour les provinces avec le titre de « réformateurs généraux » ou de «gouverneurs des subsides, » et avec la mission de surveiller les autorités locales, spécialement les financiers. Le régent frémissait sous le joug et cherchait à s'y dérober; une émeute brisa sa résistance. Sur un mot d'ordre du prévôt des marchands, les boutiques se fermèrent; « les ménestrels, » qui remplissaient les places et les rues, cessèrent de jouer; des maisons silencieuses sortirent trois mille hommes des métiers de Paris, portant le chaperon rouge et bleu; leur foule en armes s'assembla aux abords du palais : c'était la première apparition de la garde nationale dans l'histoire de France. Le lendemain, ils s'emparaient du Louvre, par surprise, y enlevaient

« l'artillerie » et la traînaient à l'Hôtel de Ville. Désormais, l'insurrection en permanence est maîtresse des rues : « tousjours estoient ceux de Paris ainsi comme esmeus, et se armoient et assembloient souvent. » Échauffant de leurs discours la sédition, les hommes de Marcel, mêlés aux groupes, s'agitent et manifestent dans les quartiers populeux, aux halles, aux Innocens, en place de Grève, tandis que leurs émissaires, courant le pays, sollicitent les bourgeois d'arborer les couleurs parisiennes et de sceller publiquement « l'union » des communes de France. L'Hôtel de Ville, qui avait commencé par appuyer l'assemblée, finit par la supplanter et la congédier.

Marcel, homme d'action énergique, n'était pas un discoureur. Il s'imposait par l'audace calculée de ses projets, par l'intrépide sang-froid de son caractère. Il était de la race des taciturnes, dont la pensée profonde et concentrée exerce sur les multitudes une fascination mystérieuse, non moins puissante que le brillant prestige des harangueurs : en cela il différait des agitateurs contemporains, tels que Jacques et Philippe d'Arteveld, « beaux langagers », selon Froissart. Les *Grandes Chroniques* ont cité de lui quelques paroles jetées à la foule après l'assassinat des maréchaux de Champagne et de Clermont ; nous regrettons d'y trouver, sous les formes embarrassées de la langue du XIVe siècle, l'ordinaire apologie des crimes commis dans l'emportement des passions révolutionnaires : il s'excuse du sang versé en alléguant « le bien commun et la volonté du peuple », tristes sophismes des consciences que la politique a faussées et que le remords inquiète.

Ce gouvernement du silencieux prévôt avait de bruyans organes. Il se tenait en rapports directs avec le peuple par la voix des quatre échevins, Pierre Boudon, Jean Belot, Philippe Giffart, Charles Toussac, chargés d'expliquer la pensée du chef, d'exciter le zèle des tièdes, de combattre et de rallier les dissidens. Tous les jours, des paroles ardentes étaient lancées, « des fenestres de la maison de ville », aux bandes armées qui couvraient la place de Grève ; ces motions provoquaient l'invariable cri de la foule : « Nous voulons vivre et morir avec le prévost des marchans ! » Remarquons comme les grands mots viennent facilement dans les situations violentes, et comme les sentimens extrêmes se traduisent vite, même chez les hommes peu cultivés, par l'exagération de la phrase : ces harangueurs et ce public populaire de 1356 possèdent, sans l'avoir appris, le vocabulaire des révolutions. Un méridional naturalisé Parisien, Charles Toussac, passait pour une des bonnes têtes et pour la meilleure langue de tout cet échevinage ; il joignait à la faconde pittoresque et sonore du pays des troubadours la finesse d'esprit particulière aux provinces de langue d'oïl. Instigateur des mesures les

plus radicales, c'était lui qui, dans les occasions décisives, dans les *journées* du parti, avait pour mandat de faire l'opinion des masses, d'attaquer et de démasquer « les royaux; » aussi les *Grandes Chroniques* ont-elles recueilli plusieurs morceaux de ses harangues et rapporté quelques-unes de ses maximes, dont voici la plus notable : « Il y a, disait-il, trop de mauvaises herbes au jardin du public, elles empeschent les bonnes de fructifier et amender; pour le profit et sauvement du peuple, il faut nettoyer le jardin. » Le naïf génie du moyen âge avait deviné de bonne heure la raison du « salut public » et poétiquement exprimé, comme on le voit, l'idée du « nettoyage » ou de l'épuration en politique.

Autre preuve bien frappante de l'empire exercé par la parole en ce temps-là : les amis du régent, opposant discours à discours, descendaient sur la place, y tenaient des *meetings* en plein vent, et disputaient aux gens de la commune l'adhésion du peuple et de la bourgeoisie. Le futur Charles V en personne alla d'abord essayer sa puissance de persuasion sur la province et haranguer, hors de Paris, des assemblées d'une humeur plus soumise. Parcourant les villes de la Champagne, du Vermandois et de l'Ile-de-France, il leur peignit avec force les désordres de la capitale, l'abaissement de la royauté, les massacres dont il avait été le témoin outragé, presque la victime; il conjura les bons Français de mettre fin à ces divisions qui perdaient le royaume et de rentrer sous l'autorité de « leur naturel seigneur. » Les états de Compiègne lui rendirent grâces de ne point désespérer du salut de la France en de telles extrémités; ceux de Champagne lui répondirent : « Monseigneur, nous Champenois qui icy sommes, nous vous mercions de ce que vous nous avez dit, et nous attendons que vous fassiez bonne justice de ces méfaits. » Enhardi par un premier succès, le prince résolut d'affronter ce terrible « commun de Paris, » accoutumé, disent les chroniques, « à se tenir fier et haut contre ses maîtres légitimes; » il osa s'aventurer dans les quartiers du centre, où foisonnait la multitude, et lui parler face à face.

Un jeudi de janvier 1357, « environ l'heure de tierce, » c'est-à-dire sur les neuf heures du matin, il sortit à cheval de son chastel du Louvre, « lui sixiesme ou septiesme, » et poussa jusqu'aux halles; le peuple, l'apercevant, enveloppa son escorte. Là, il déclara qu'on l'avait calomnié, qu'il n'était pas vrai qu'il songeât à fuir Paris ou à le remplir de gens d'armes, qu'il avait au contraire l'intention de vivre et de mourir avec les habitans de sa bonne ville; prenant ensuite l'offensive et rétorquant les dires de ses adversaires contre eux-mêmes, il affirma que, si l'Anglais couvrait le royaume et si lui, régent, ne pouvait « rebouter » l'ennemi, la faute en était à ceux qui tenaient le gouvernement et la finance, et que, pour lui, il n'avait

encore vu ni denier, ni maille des subsides levés depuis deux ans par les états. Charles V, qualifié de roi « sage et éloquent » dans son épitaphe, parlait en effet avec une élégante et naturelle précision. Son langage exprimait le bon sens net, tranquille, spirituel qui était son talent et qui fut le génie sauveur de la France. « Cette belle parleure étoit si bien ordonnée, dit Christine de Pisan, et avoit si bel arrangement, sans aucune superfluité, qu'un rhétoricien quelconque en langue françoyse n'y sceust rien amender. » Aussi fut-il applaudi des Parisiens, tout prince qu'il était, et l'opinion lui revint ce jour-là. Effrayés de se voir battus par leurs propres armes sur un terrain dont ils se croyaient maîtres, les échevins convoquèrent une assemblée dans les vingt-quatre heures à Saint-Jacques-de-l'Hôpital, église bâtie en 1327 au coin de la rue Saint Denis et de la rue Mauconseil, près du rempart, au lieu appelé la Porte-aux-Peintres. Le régent s'y rendit avec son chancelier, qui prit la parole; mais la réplique de Toussac fut si véhémente, il parla de Marcel avec une telle chaleur de conviction que le populaire acclama les hommes de l'Hôtel de Ville et tourna le dos, cette fois encore, aux royalistes. Si beaux parleurs que soient les princes, il est bien rare que l'éloquence toute seule les tire d'affaire en temps de révolution.

Sur la rive gauche, à la même époque, un autre harangueur, un maître fourbe d'une désinvolture tout à fait moderne, poursuivait sa campagne oratoire et s'avançait, lui aussi, par cette voie de rapides succès, dans la faveur publique : nous avons suffisamment désigné Charles le Mauvais, démagogue de sang royal, flagorneur de la rue, mendiant de popularité, remuant les bas-fonds pour y guetter l'occasion de voler une couronne. « Sire larronciaux, lui disait d'un ton de valet insolent l'un de ses affidés, le fameux Robert Le Coq, encores te aideray-je à mettre ceste couronne en ta teste comme roy de France. » Par un de ces caprices de la nature dont on ne connaît que trop d'exemples, la perversité d'une âme scélérate se doublait chez lui d'un merveilleux talent de parole. Petit, mais plein d'esprit et de feu, d'un œil vif, d'un abord familier, il possédait en perfection l'art de séduire. Dix-huit mois plus tard, lorsque le régent victorieux vengea par de sanglantes représailles ses longues humiliations, les bourgeois de Paris qu'on menait au supplice s'écriaient : « O roi de Navarre, c'est vous qui nous avez perdus! Heureux si jamais nous n'avions vu votre regard ni entendu vos discours! » Il allait de ville en ville, pérorant à Paris, à Rouen, à Amiens, faisait ouvrir partout les prisons, et colportait dans le peu qui restait du royaume ses motions insurrectionnelles et sa candidature. Un jour, à Paris, le 4 décembre 1356, monté sur une estrade adossée aux murs de Saint-Germain-des-Prés, devant dix mille personnes qui remplissaient le val des écoliers,

il parla depuis huit heures du matin jusqu'à midi, raconta les souffrances de sa captivité, attaquant à mots couverts le roi et le régent; « on avoit disné par toute la ville qu'on l'entendoit encore preschant sur son eschafaud. » Une autre fois, le 11 janvier suivant, le jour même où le régent haranguait le peuple dans les halles de Paris, Charles de Navarre fit à Rouen l'oraison funèbre des « martyrs » de son parti, c'est-à-dire de ses anciens complices abandonnés par lui et décapités par l'ordre du roi. Il parlait du haut d'une fenêtre de l'abbaye de Saint-Ouen, et la foule couvrait la place devant l'abbaye. Son discours, suivant l'usage, développait un texte emprunté aux livres saints : « *Innocentes et recti adheserunt mihi :* Les purs se sont dévoués à ma cause. » Qu'on ne s'étonne pas trop de ces formes religieuses et des habitudes scolastiques transportées dans une éloquence aussi profane que celle-là. Il n'existe, au moyen âge, qu'une grande école de parole publique : c'est la chaire; il n'y a pas d'autre modèle de discours que le sermon; parler devant un auditoire, quel qu'il soit, déclamer devant une foule sur n'importe quel sujet, c'est « prescher, » et l'on dit d'un général haranguant son armée sur le champ de bataille qu'il « sermonne » ses soldats.

Le temps était venu pour Charles de Navarre d'achever son dessein et de toucher le faîte où aspirait son ambition. Présenté au peuple de Paris par Charles Toussac, il fut proclamé capitaine général du royaume à l'Hôtel de Ville : ce titre le plaçait sur le premier degré du trône de France. « Beaux seigneurs, dit-il à ses électeurs populaires, je fais serment de vous gouverner bien et loyalement, et de vivre et morir avec vous, contre tous, sans aucun excepter. Ce royaume est moult malade, et y est la maladie moult enracinée, et, pour ce, ne peut-il estre sitost gary : si, ne vous vueillez pas émouvoir contre moy si je ne apaise sitost les besognes, car il y faut trait et labour. » A peine avait-il étendu sa main sur la couronne qu'un coup de force, parti des rangs de la bourgeoisie parisienne, renversait le gouvernement de Marcel et rétablissait pour vingt ans le régime du silence. Mais tel était encore l'ascendant de la parole au moment où il prenait fin que ceux-là même qui le détruisaient s'en servirent pour se justifier. Maillart, après le meurtre de Marcel, convoqua une assemblée aux halles, et, monté sur un échafaud, dit pourquoi on avait tué le prévôt des marchands; le régent, rentrant à Paris au mois d'août 1358, s'arrêta près de la croix qui s'élevait au milieu de la place de Grève : là, dominant la foule et réclamant le silence, il accusa de félonie ceux qui venaient de succomber. Le peuple, « l'espée nue au poing » et tout fumant du sang de ses anciens chefs dont les cadavres

« despouillés étoient estendus sur les quarreaux en la voie, » applaudit les discours de Maillart et du régent.

II.

L'agitation renaît en 1381, pendant la minorité de Charles VI; la parole ressaisit aussitôt son empire. Un trait particulier de ces nouveaux troubles, qui raniment avec les factions l'éloquence séditieuse, c'est que les harangueurs ne sont pas toujours des bourgeois, comme Toussac, ou des princes, comme Charles de Navarre, ou des clercs et des évêques, comme Robert Le Coq; bien souvent, ces meneurs populaires sortent des rangs du peuple. Ils émergent subitement de l'effervescence de la rue; ils marquent le but aux ardeurs incertaines, aux impatiences aveugles : dès que le coup est fait, leur rôle éphémère est rempli, ils retombent dans le silence et le néant. Au début de l'insurrection des Maillotins, en 1381, un ouvrier corroyeur, *alutarius quidam*, ramassant trois cents émeutiers armés de poignards, les harangue en place de Grève, puis, franchissant les ponts à leur tête, les lance contre le palais, où tremblaient et se cachaient les oncles du jeune roi Charles VI. Nous avons ce discours d'un ouvrier parisien du XIVe siècle, traduit, il est vrai, en latin par un chroniqueur trop scolastique; il est d'une violence que des insurgés de ce temps-ci ne désavoueraient pas. « A quand donc notre tour de jouir du repos et des douceurs de la vie? qui nous délivrera du joug de ces seigneurs dont la rapacité nous exploite, dont l'orgueil nous écrase? Ils vivent de notre substance, *substantias nostras illis impertimur*; c'est avec nos dépouilles qu'ils bâtissent des palais et nourrissent leurs gens; l'éclat du règne vient de la sueur du peuple, *ex sudore regnicolarum regius fulget honos*. Notre patience est à bout. Levons-nous tous! Que Paris prenne les armes plutôt que de souffrir la honte et la servitude. »

A ces invectives, dont l'accent révolutionnaire et la couleur toute moderne pourraient d'abord nous surprendre, comparons les prédications égalitaires du couvreur anglais Wat Tyler et du prêtre John Ball, qui, cette même année, déchaînaient contre Londres une invasion furieuse de soixante mille ouvriers et paysans, si vivement décrite par Froissart : « Bonnes gens, les choses ne peuvent bien aller en Angleterre, ni ne iront jusques à tant que les biens seront de commun et qu'il n'y aura ni vilains, ni gentilshommes, et que nous ne soyons tous unis. A quoi faire sont ceux, que nous nommons seigneurs, plus grands maîtres que nous? Ils sont vêtus de velours et de camocas fourrés de vair et de gris; et nous sommes vêtus de povres draps. Ils ont les vins, les épices et les bons pains; et nous

avons le seigle, le retrait, la paille, et buvons de l'eau. Ils ont le séjour et les beaux manoirs; et nous avons la peine et le travail, la pluie et le vent aux champs; et faut que de nous vienne, et de notre labour, ce dont ils tiennent leurs estats. » Partout alors, à Paris, en Angleterre, en Flandre, couvaient dans le cœur du peuple des sentimens de haine et des désirs de vengeance qui armaient les petits contre les grands; et ce qui prouve bien la redoutable énergie de ces revendications populaires, c'est la gravité des concessions qu'elles arrachent aux gouvernemens. Pendant que l'émeute parisienne, poussée par le corroyeur tribun, bat le seuil de la demeure royale et menace d'en forcer l'entrée, une fenêtre s'ouvre : le chancelier de France, Miles de Dormans, évêque de Beauvais, parlemente avec les assaillans. Dans son discours d'apaisement, il va jusqu'à reconnaître le principe de la souveraineté nationale : « Oui, les rois auraient beau le nier cent fois, le suffrage populaire est le fondement de la monarchie, *reges regnant suffragio populorum*... Ni le roi, ni ses conseillers ne pourraient faire un peuple, mais un peuple ferait bien un roi. » Ainsi parle le pouvoir, en tout temps et en tout pays, quand il se sent vaincu, et qu'il a peur. L'année suivante, la chevalerie française, conduite par les compagnons d'armes de Du Guesclin, écrasait à Rosebecque, sous les yeux du jeune roi, la ligue des communes et, par contre-coup, l'émeute parisienne; mais, après un intervalle de repos, la démence de Charles VI, les scandales du règne, les rivalités sanglantes des princes, la défaite d'Azincourt précipitèrent encore une fois la France dans une crise de guerre civile et d'invasion étrangère, où elle faillit succomber.

On taxerait volontiers d'exagération ou de mensonge le narrateur moderne qui, pour peindre cette navrante période de notre histoire, emprunterait fidèlement aux chroniqueurs contemporains les pages naïves qu'ils ont écrites sous l'impression des événemens, en face du spectacle qui se renouvelait chaque jour. On l'accuserait de faire le roman du passé avec des couleurs beaucoup plus récentes et de transporter au XVe siècle, par un travestissement rétrospectif, les procédés et l'appareil des époques de *terreur*. La vérité est que dans leurs récits, d'une irrécusable sincérité, les péripéties bien connues et la mise en scène ordinaire de toutes les perturbations politiques se trouvent au complet. Voici les clubs, aux motions incendiaires, notés par le religieux de Saint-Denis, témoin très clairvoyant, historien presque officiel du règne de Charles VI; voici les sociétés secrètes, les conciliabules nocturnes où le « menu peuple » des métiers et des faubourgs, « la multitude mécanique, » s'assemble « par flottes d'hommes noirs et petits, » comme dit Froissart, et pérore « en gesticulant avec fureur, en roulant des yeux menaçans. » Voici la garde nationale, commandée par ses « dizeniers, cinquan-

teniers, quarteniers, » coiffée de chaperons blancs et verts, vêtue de hoquetons bleus, et marchant sous la bannière de la ville, appelée « estendart. » Oisive et bruyante, défilant, paradant sans but et sans trêve, dépeuplant les ateliers et les boutiques, encombrant les rues de patrouilles inutiles, elle étale avec orgueil ses 30,000 hommes « appareillés de toutes pièces, » et traîne à sa suite une tourbe de vagabonds en guenilles, « couverts d'armes brillantes, » qui passent les nuits et les jours « en gourmanderies et beuveries, » dociles à tous les mots d'ordre scélérats, prêts pour tous les forfaits.

Quel étrange aspect que celui de Paris en 1413 et 1420, de ce champ clos hideux et sanglant où les Écorcheurs, les Armagnacs et les Bourguignons s'exterminent en attendant l'Anglais vainqueur à Azincourt! Les hôtels des puissans seigneurs, garnis de herses et de mâchicoulis, se hérissent d'armes et se remplissent de soldats, comme des forteresses menacées par l'ennemi. Six cents chaînes de fer, tendues chaque soir, barrent les rues et la rivière ; dans chaque maison, on mure les ouvertures des caves, par crainte du feu grégeois que lancent des malfaiteurs. De temps en temps, du milieu de cette ville barricadée et frémissante, qui « s'agite à la moindre rumeur comme la feuille au souffle du vent », partent des groupes d'hommes armés poussant devant eux un orateur : ils vont « manifester » sous les fenêtres du palais ou du château Saint-Paul, et coiffer du chaperon populaire le roi et le dauphin. Des placards couvrent les murs et les portes des églises : « Chers concitoyens, *cives amantissimi*, on veut vous désarmer, vous enlever vos chaînes de fer et vos barricades. Aux armes ! nos vengeurs approchent. » Pendant la nuit, des cris sinistres réveillent la ville en sursaut : « Aux armes ! nous sommes trahis ! *Ad arma ! quia nunc prodendi sumus.* » On décrète un emprunt forcé, proportionnel au revenu présumé des plus riches habitans, *civium facultates metiendo.* Des mots féroces courent dans les masses : « Il y a des gens qui ont trop de sang et qui ont besoin qu'on leur en tire avec l'épée. » On colporte des listes de suspects sur lesquelles en regard de chaque nom se lit une lettre à l'encre rouge, T, B, R, signifiant l'un de ces arrêts sans appel : *à tuer*, *à bannir*, *à rançonner*. Alléchée et mise en goût par ces excitations sanguinaires, la foule se rue aux prisons, aux deux Châtelets, au Temple, à Saint-Éloi, à Saint-Magloire, au For-l'Évêque, dans tous les lieux où l'on a entassé ceux qu'on hait et qu'on redoute : plus de quinze cents personnes sont égorgées en un seul jour. Le chroniqueur ajoute : *ad cavillas pedum madebant effuso cruore*, « les pieds des assassins baignaient dans le sang jusqu'à la cheville. »

Voilà e public de nos harangueurs pendant tout le premier tiers

du xve siècle. Leur place est dans cette mêlée; leur action s'exerce sur cette folie furieuse du peuple de Paris, presque toujours pour l'exaspérer, quelquefois, mais rarement, pour la calmer et la guérir. Il y a bien des variétés à distinguer parmi ces boute-feux de sédition et de guerre civile. Le grand seigneur à langue dorée, le chef de parti, au langage caressant, en quête de dupes et de complices, racoleur d'hommes de main, y coudoie le démagogue, l'aboyeur de carrefour, pourvoyeur du gibet et de la prison : l'un et l'autre cèdent le pas à l'orateur scolastique, au discoureur en bonnet carré, dont les syllogismes passionnés fanatisent les masses. Signalons l'intervention de l'Université dans les questions d'état comme un des faits dominans de l'époque où nous sommes; le moment est venu de caractériser cette forme bizarre, semi-laïque et semi-cléricale, de notre ancienne éloquence.

L'Université était une puissance aux xive et xve siècles; son autorité avait gagné tout ce que le saint-siège divisé et la royauté discréditée avaient perdu, et l'on peut dire que pendant cinquante ans elle fut, en Occident, le seul pouvoir moral incontesté. En 1378, quand l'empereur Charles IV vint en France, l'Université lui fit les honneurs de la ville de Paris : un notable docteur, chancelier de Notre-Dame, maître Jehan de la Chaleur, escorté des facultés « honorablement vestues de leurs chappes et habits fourrés, » adressa au prince un de ces discours d'apparat qu'on appelait alors *collations*, pour les distinguer des sermons et des thèses scolastiques. « A quoi l'empereur répondit de sa bouche en latin. » En 1382, dans la ville occupée militairement par l'armée victorieuse qui revenait de Rosebecque, l'Université essaya de modérer la fureur des représailles et demanda grâce pour le peuple de Paris, en développant ce texte : « Les rois d'Israël sont clémens : *Reges Israel clementes sunt.* » Le principe électif, base de l'institution, les hardiesses de l'enseignement, l'ardeur de la jeunesse, la propagande démocratique dont les « nations » de Flandre et d'Italie étaient le foyer, inclinaient ce grand corps, fier de ses privilèges et sûr de sa force, vers le parti des revendications violentes : aussi le vit-on sortir de l'abstention où il s'était enfermé du temps de Marcel, céder au torrent, entrer dans le mouvement, avec la prétention de l'arrêter ou de le conduire.

Gerson, le plus illustre et le plus prudent de ces docteurs égarés dans la politique, justifie la nouveauté du rôle qu'il avait accepté, en alléguant l'importance même du corps enseignant. « Qui oserait, disait-il, nous dénier le droit de représenter le royaume dans l'assemblée des états? L'Université, c'est plus qu'un peuple, c'est un monde. *Universitas repræsentatne totum regnum? Immo vero totum*

mundum. » Elle concentrait, en effet, dans son sein, sous une forme barbare comme la société même, la puissance collective du talent, de la science et de la foi. Gerson venait de poser, en style d'école, le principe de la suprématie politique de l'esprit ou de la prépondérance des capacités. Figurons-nous donc cette fusion de la rue et de l'école, ce mélange et cette promiscuité des docteurs de Sorbonne avec les agitateurs qui soulevaient les Écorcheurs et les Maillotins : l'originalité de l'état révolutionnaire que nous retraçons est là. Princes et peuple, séditieux et gens paisibles, tout le monde subissait l'empire de la parole universitaire : cette lourde faconde, qui s'imposait par l'autorité du savoir et par son caractère sacré, imprimait le respect aux auditoires les plus divers. Sa tribune était partout, sur la place publique, au Louvre et au palais, dans l'assemblée des états, dans la chaire chrétienne, en pleine église. En 1405, dans un grand conseil de gouvernement, tenu par le roi et ses oncles, sur les moyens de réformer l'état, le recteur de l'Université, accompagné de nombreux professeurs en droit civil et en droit canon, siégeait au premier rang. Souvent aussi, sans être mandés et sous l'impulsion des partis, nos docteurs, tout fourrés d'hermine et bardés de syllogismes, portaient leurs remontrances au pouvoir et l'interpellaient en grand appareil. Ces harangues fabriquées dans l'officine de l'école, s'appelaient *propositions.* Ce sont des thèses politiques, soutenues d'argumens en forme, hérissées de citations, farcies de commentaires : on s'en fera une idée en parcourant les huit discours de Gerson que nous possédons en français, imprimés ou manuscrits, et dont chacun fut à son heure un événement.

Bien au-dessous de Gerson et de sa vertueuse gloire, viennent se placer les noms de trois docteurs qui se signalèrent par leurs fougueuses invectives dans les états-généraux de 1413, convoqués à Paris au château Saint-Paul : ce sont Benoît Gentien, moine de Saint-Denis, professeur de théologie, Eustache de Pavilly, carme du couvent de la place Maubert, et l'abbé du Moutier Saint-Jean, de « la province de Lyon, » tous les trois députés du clergé auxdits états. A tour de rôle, soit dans l'assemblée même, soit dans la grande cour du château où le roi les recevait en audience publique, ils prenaient à partie les courtisans, « les officiers à gros gages, » ces cumulards du régime gothique; ils vouaient au carcan et au pilori les gens de finance, « ces mangeurs du peuple; » leurs sanglantes apostrophes, bravant tous les pouvoirs, faisaient trembler les magistrats prévaricateurs, conseillers et présidens du parlement, assis sur les fleurs de lys. « Voyez, s'écriaient-ils, ces truandeaux qui tantost estoient clercs à un receveur, gens de néant et de petit estat, et qui aujourd'hui sont fourrés de martres et autres

riches habits, tellement qu'on ne les congnoist plus; ils ne donneront à disner à aulcun s'ils n'ont le hypocras et autres telles friandises, et toutes ces dépenses-là viengnent du roy... Et vous, gens du parlement et de la chambre des comptes, jeunes maistres des requestes ignorans, choisis à la faveur; présidens, qui, en faisant gagner sa cause à un malfaiteur, dictes : « c'est contre le droit, mais il est mon parent; » vous, chancelier, qui recevez 2,000 livres par an de traitement, 4,500 francs d'or pour les lettres de rémission, 26,000 livres sur les subsides de guerre, 2,000 livres pour vostre garde-robe; vous, procureurs généraux, appoinctés à 600 livres, conseillers appoinctés à 300 livres, quémandeurs de pots-de-vin, trafiquans d'arrêts et de sentences; vous, officiers de la cour, qui occupez trois ou quatre emplois que vous ne pouvez remplir, et dont vous cumulez les grands et excessifs gages; serviteurs et servantes du roy et de la reyne, mauvaises herbes et orties périlleuses du jardin royal, qui empeschez les bonnes herbes de fructifier, il faut vous oster, sarcler et nettoyer, afin que le demeurant en vaille mieulx. Sur ce, nous réquérons qu'on vous prenne tous, vous, et vos biens aussi. » Ces diatribes, et d'autres semblables dont Monstrelet a conservé le texte, vociférées, toutes fenêtres ouvertes, dans la grand'salle de Saint-Paul, passaient et se répétaient, en s'exagérant, jusqu'aux jardins ouverts à la foule : accueillies par d'effrayantes clameurs, elles donnaient presque toujours le signal des arrestations et des massacres. Ce que les harangueurs avaient suggéré, la sédition l'exécutait dans les vingt-quatre heures.

Il y avait bien, parmi les bourgeois de Paris, quelques esprits sages, fatigués du désordre, qui se moquaient de ces docteurs travestis en factieux et se scandalisaient fort des ridicules descentes de la rue du Fouarre et de la montagne Sainte-Geneviève sur la place publique. « Voilà, disaient-ils, de plaisans personnages et de singuliers hommes d'état! Quelle pitié que des liseurs de livres, habitués à régenter des écoliers, à gloser sur l'Écriture et sur Aristote, osent prendre en main le gouvernement du royaume! Tous leurs discours sont des fadaises; ils ne s'entendent ni à la paix, ni à la guerre, ni aux finances : autant en emporte le vent! Qu'ils retournent à leurs études et que chacun fasse son métier. » Déjà perçait ce malin bon sens qui, au temps de la Ligue, devait inspirer *la Ménippée*. L'éloquence frénétique de l'Université n'était pas seule à remuer les masses parisiennes; les chefs de parti, comme en 1356, raffermissaient leur popularité par des harangues fréquentes : l'intervention de la parole était si nécessaire que tous les hommes qui ont joué quelque rôle dans cette époque orageuse et tragique y figurent avec le renom de personnages éloquens. Le duc Philippe de Bourgogne, mort en 1404 avait une brillante facilité

d'élocution, fort admirée des chroniqueurs; le duc d'Orléans, ce prince aimable et séduisant, effaçait les plus célèbres orateurs de l'Université par l'abondance et l'éclat de son langage. Lorsqu'on venait le haranguer et développer devant lui, d'un ton solennel, quelque *proposition* savamment élaborée, la simplicité élégante et précise de sa réponse déconcertait tout ce savoir alambiqué, et l'humiliait par le contraste. Les autres princes de la famille royale, le duc d'Anjou, le roi de Navarre, le duc de Berry, sont cités comme excellens orateurs; tel est aussi le mérite attribué au fameux comte d'Armagnac: tous ces seigneurs, ces hommes de guerre et de faction, puissans par l'intrigue, vivant dans les périls imprévus et les subites alarmes d'une lutte implacable, possédaient ce talent, cette ressource toujours prête de la parole facile et persuasive, qui désarmait les colères, prévenait les défaillances et suppléait par l'ascendant personnel à la faiblesse d'un pouvoir contredit et contesté.

Dans la tourbe des harangueurs de carrefour, il en est un que son importance a distingué des autres et tiré de l'obscurité : c'est Jean de Troyes, échevin de Paris, concierge de l'huis-de-fer au palais. L'histoire n'a pas dédaigné de rapporter quelques-uns de ses discours. Sa voix était comme le clairon de l'émeute. Précédant les bandes insurrectionnelles, il allait sous les fenêtres de la demeure royale interpeller le gouvernement, le sommer de comparaître et d'écouter ses remontrances. Un dialogue s'engageait entre lui et les ministres du prince ou le prince en personne. « Bonnes gens, que voulez-vous? disait en tremblant le roi ou le dauphin. Me voici prêt à vous entendre et je ferai selon votre désir. Retournez à vos métiers, et, pour Dieu, calmez-vous. — Nous voulons, répondait Jean de Troyes, que vous preniez le chaperon blanc et vert du peuple de Paris (la mode avait changé depuis 1356); nous voulons, nous tous qui sommes ici, que les traîtres de votre cour, corrupteurs de la jeunesse des princes, nous soient livrés et jetés en prison. » Si la harangue restait sans effet, si la liste de proscription était repoussée, l'orateur faisait un signe à ses hommes : la bande aussitôt, brisant les portes, fouillait les appartemens du prince, arrachait les proscrits à sa sauvegarde, les emmenait ou les massacrait sous ses yeux. — Sortons de ce Paris fanatique et sanguinaire, surexcité dans ses pires instincts par la longue immoralité des guerres civiles. Dominant cette agitation, l'échauffant de ses ardeurs cyniques, la parole, pendant près d'un demi-siècle, a disputé avec succès à la force brutale le gouvernement du désordre; elle a recueilli l'empire échappé aux mains débiles de la royauté et à l'impuissance des lois. Lasse enfin de ces excès, déchue de cette souveraineté révolutionnaire, elle va s'épurer et s'ennoblir, comme

l'esprit public lui-même, sous l'influence du sentiment patriotique qui, s'exaltant à son tour dans les suprêmes épreuves de la nationalité française, maîtrisera les factions, suscitera Jeanne d'Arc, tournera contre l'ennemi commun les volontés unies, les cœurs réconciliés.

De 1422 à 1439, Charles VII usa largement de la suprême ressource des royales détresses; il fit appel dix fois aux états-généraux. Ceux-ci, convoqués en province, à Chinon, à Orléans, à Tours, à Meun, sur le terrain même de la lutte à outrance contre l'envahisseur, furent admirables de loyauté et de résolution. Ils donnèrent des hommes et de l'argent, sans se décourager, sans se plaindre; ils votèrent la création d'une armée régulière et d'un impôt permanent; ils forcèrent les nobles qui avaient déserté le champ de bataille et se tenaient cachés dans leurs châteaux à rejoindre le drapeau du roi. On aimerait à connaître les discours et les orateurs qui ont alors raffermi le cœur de la nation et soutenu, pendant tant d'années, en de si dures extrémités, l'esprit de sacrifice et l'invincible espérance; mais presque rien ne s'est conservé des paroles qui furent dites en ces occasions décisives; le silence des historiens semble indiquer qu'on y a plus agi que parlé, et que le sentiment qui dominait dans ces assemblées était un patriotisme sans phrases. Le plus curieux fragment qui nous reste de cette époque appartient à des jours meilleurs; c'est un discours prononcé aux états de 1439 par Jean Juvénal des Ursins, évêque de Beauvais, l'auteur d'une chronique souvent citée par nous. Issu d'une famille de riche bourgeoisie que sa résistance aux factieux avait illustrée au XIVe siècle, fils d'un prévôt des marchands et frère d'un chancelier de France, Jean Juvénal, qui fut plus tard archevêque de Reims, était en 1439 le chef de la députation ou, comme on disait, de « l'ambassade de Paris » dans l'assemblée d'Orléans : personne n'y représentait plus dignement, avec une autorité plus imposante, le courage, les vertus et les lumières du tiers-état.

La péroraison surtout de son discours est à remarquer. L'orateur s'adresse à ce sentiment monarchique qui, dans l'ancienne France, était la forme vivante et l'expression populaire du sentiment national : rappelant les récentes victoires, le merveilleux changement survenu dans les affaires, tant de villes reconquises, tant de périls dissipés et de si terribles ennemis subitement vaincus ou écartés, il voit dans ce retour de fortune une preuve certaine de la protection divine; il conjure les députés de se serrer autour d'un prince choisi par le ciel pour la délivrance et le relèvement de la patrie. « Regardez, dit-il, et advisez quelles merveilles Dieu a faites pour lui; comme il fut sauvé de la main de ses ennemis à

Paris, la bataille de Beaugé, la déroute des sièges mis par les Anglois à Montargis, à Orléans, à Compiègne, et le recouvrement en partie des pays de par deçà; la mort miraculeuse du roy d'Angleterre, du comte de Salisbéry et autres ennemis. Ces choses sont-elles venues par les vaillances et vertus des nobles, par les prières des gens d'église? Je crois que non. Mais Dieu l'a fait et a donné courage à petite compagnie de vaillans hommes à ce entreprendre et faire, à la requeste et prière du roy. Considérez cette noble maison de France, le roy, la reyne, M. le dauphin; quelle auguste famille, de Dieu gardée, de Dieu aimée, de Dieu prisée et honorée, comme vous pouvez voir apparemment. Ne la devez-vous doncques aimer? Certes si faites. *Regem honorificate, Deum timete.* » Nous reconnaissons là, si je ne me trompe, l'accent particulier aux inspirations et aux croyances des contemporains de Jeanne d'Arc, une effusion de ce sentiment religieux et patriotique qui éclate dans certaines pièces de Christine de Pisan, d'Alain Chartier, de Charles d'Orléans, écrites de verve sous le coup de l'émotion excitée par le miracle des victoires françaises.

Vingt ans après, Jean Juvénal, devenu archevêque, premier duc et pair de France, prit la parole dans une autre assemblée d'états-généraux, à Tours, en 1468. Les temps étaient changés. Le pouvoir royal, consolidé par les institutions et par la gloire de Charles VII, tournait à un despotisme rusé; l'impôt permanent, porté par Louis XI de 1,200,000 livres à 5,000,000, accablait le peuple. L'orateur défendit cette fois les opprimés et les faibles. Son éloquence, dont la vigueur rappelle, mais avec moins de rhétorique, le *Quadrilogue invectif* d'Alain Chartier, nous est un exemple du ferme langage que les bons citoyens osaient tenir en avertissant les grands de la misère des petits. Il décrit d'abord, d'un style naïf, expressif, et qui ne craint pas le mot propre, les brigandages de toute sorte qui ruinent les provinces : « Vos peuples sont tout détruits, appauvris de chevance, tellement qu'à peine ont-ils du pain à manger pour les excessives tailles qu'on leur met sus, et par pilleries et mangeries qu'ils souffrent. De là, une terrible fièvre, resverie et frénésie en laquelle vivent marchans, laboureurs et autres; car qui perd le sien, perd le sens. » D'où viennent ces maux? De l'excès des pensions payées aux courtisans, « non mie seulement à hommes, mais à femmes qui ne sauraient de rien servir la chose publique. Hélas! s'écrie-t-il, dans un mouvement qui n'est pas sans hardiesse, hélas! tout est du sang du peuple! on oste la pasture du pauvre commun, et la rapine qu'on fait est en vos maisons. Pourquoi grévez-vous et destruisez-vous ainsi mon peuple? comme dit Dieu par le prophète. » Une autre « vuidange » de l'or de

France, — nous dirions un *drainage*, — ce sont les sommes « qu'on porte à Rome pour avoir bénéfices vacans, grâces expectatives de bénéfices dans les chapitres et les abbayes, au mépris des franchises et libertés de l'église gallicane. Une grande partie de notre or va ainsi au delà des monts... En toutes ces choses l'âme et la substance de la chose publique s'en va et ne revient point. Où est le remède? Dans l'humanité et la sagesse du roi. C'est à lui qu'il appartient de délivrer son peuple de la main des méchans, d'oster les dommages et extorsions qu'il souffre. Il y eut quelqu'un en un conseil qui dit un jour : Exigez et taillez hardiment, tout est vostre. Ce sont maximes de tyran, non dignes d'estre entendues. » Ainsi parlait la liberté de l'ancien temps, plus généreuse qu'efficace, trop souvent impuissante lorsque la sédition n'était pas là pour lui prêter main-forte. Elle avait le cœur droit et de nobles fiertés; elle savait faire entendre des vérités utiles, mais ses avertissemens, comme ses menaces, manquaient de sanction.

A mesure qu'on s'éloigne de la primitive simplicité du moyen âge et qu'on touche aux temps modernes, les états-généraux gagnent en importance. Les débats de ces assemblées, devenus plus longs, plus approfondis et plus variés, désormais mieux connus et conservés plus fidèlement, offrent à l'historien un attrait qui jusque-là leur avait en partie manqué. Il ne s'agira plus uniquement d'octroyer au roi, après une délibération rapide et des pourparlers officiels, les subsides nécessaires pour l'armement de quelques milliers d'hommes : on discutera des questions plus hautes, plus compliquées, d'un intérêt permanent et d'une solution difficile; la responsabilité agrandie des représentans du pays s'augmentera de préoccupations nouvelles. Le temps est venu d'arrêter les empiétemens du pouvoir royal, l'avidité croissante et les prodigalités de la cour, de sauvegarder la fortune et la liberté des peuples en maintenant le principe du libre consentement de l'impôt; le principal souci des états sera désormais d'empêcher la transformation de la monarchie française en despotisme. Bientôt surgiront les redoutables difficultés des controverses religieuses et de l'agitation des consciences. Les guerres civiles ajouteront leurs fermens de discorde aux passions ordinaires de la politique; aussi, cette période de cent cinquante années qui nous reste à examiner est-elle, dans l'histoire entière des états, la plus féconde en grandes discussions, en enseignemens utiles, celle où se marquent avec le plus de vigueur et de netteté les caractères distinctifs et la réelle influence de notre ancienne éloquence nationale.

CHARLES AUBERTIN.

REVUE LITTÉRAIRE

LES LIVRES D'ÉTRENNES

Voilà longues années déjà que le livre d'étrennes a cessé d'être le modeste in-octavo mal imprimé, mal illustré, mal cartonné surtout, que l'on donnait aux enfans bien sages pour cultiver en eux, — économiquement, — le goût de la lecture. Les vilains volumes que c'étaient, avec leur gaufrage et leur dorure prétentieuse! car ils étaient dorés partout, au dos, sur les plats, sur la tranche. On les lisait pourtant : ils contenaient de si jolies histoires! J'aime à croire qu'ils circulent encore, ces honnêtes petits livres, et qu'ils continuent de faire la fortune de ceux qui les éditent. Il est une saison pour les amusemens scientifiques, il en est une aussi pour des amusemens moins sévères, et je sais bien tels livres infiniment plus instructifs si l'on veut, et surtout plus luxueux, pour lesquels jamais je n'aurais donné l'incomparable *Histoire d'Ali Baba et des quarante voleurs.* Peut-être aujourd'hui traite-t-on de trop haut même les contes de nourrices. Les contes de nourrices, ces contes comme dit le poète :

> Où l'on voit des géans très bêtes
> Vaincus par des nains pleins d'esprit,

ils ont du bon. La littérature enfantine de notre temps manque un peu de naïveté. Beaucoup de livres s'adressent à la jeunesse, peu de livres s'adressent à l'enfance. Deux publications que nous avons là sous les yeux, le *Journal de la jeunesse* (1) et le *Magasin d'éducation et de récréation* (2) supposent de jeunes lecteurs fort avancés ou même d'une curiosité d'esprit déjà toute scientifique. A quel âge peut-on s'intéresser à la condition des acteurs dans l'antiquité, par exemple, ou à l'ouverture d'un chemin de fer transsaharien? Il faut bien avoir de douze à quinze ans, j'imagine. Mais on répondra que jusque-là les polichinelles et les sol-

(1) Hachette.
(2) Hetzel.

dats de plomb, les poupées qui parlent et les chevaux à mécanique suffisent au bonheur de l'enfance. On aura peut-être raison. Quand ces demoiselles en auront assez d'habiller, de déshabiller et de bercer *leur fille*, comme quand ces messieurs auront éventré un nombre suffisant de polichinelles, alors dans la *bibliothèque Hachette*, et dans la *bibliothèque Hetzel*, ils ou elles n'auront plus que l'embarras du choix. Citons en passant dans la première de ces collections *Robert Darnetal*, de M. Ernest Daudet, *un Nid*, de Mme de Witt, *le Neveu de l'oncle Placide*, de M. J. Girardin; et dans la seconde *le Petit Loup de mer*, du célèbre conteur Mayne Reid et deux livres dont il faut faire mention tout spécialement : *le Voyage involontaire*, de M. Lucien Biart, et l'*Histoire d'un dessinateur*, de M. Viollet Le Duc. Ce n'est pas aux lecteurs de la *Revue* qu'il sera besoin de recommander longuement un récit de M. Lucien Biart et surtout un récit qui les reportera vers les contrées lointaines d'où M. Biart nous a jadis rapporté de si jolies nouvelles. Quant à l'*Histoire d'un dessinateur*, c'est la dernière œuvre de M. Viollet Le Duc, œuvre posthume d'un artiste célèbre, consommé dans la connaissance de toutes les parties de son art et qui s'était donné, comme on se le rappelle, dans ses dernières années, la tâche de mettre à la portée non-seulement de la jeunesse, mais un peu de tout le monde, sous une forme familière à la fois et précise, les notions de son art et de l'histoire de son art. La réputation de Viollet Le Duc ne peut désormais que grandir, et comme après tout, en ce qui touchait à son art, il a toujours su demeurer uniquement un artiste, ce volume, ainsi que ceux qui l'ont précédé dans la même collection, l'*Histoire d'une maison*, l'*Histoire d'une forteresse*, l'*Histoire d'une cathédrale, etc.*, servira, nous l'espérons, à le faire connaître de bonne heure de toute jeunesse intelligente et studieuse.

Quant au livre d'étrennes proprement dit, il semble que ce soit désormais aux hommes qu'il s'adresse, aux amateurs même et presque aux bibliophiles. Par les dimensions du format, la beauté du papier, le choix des caractères, par la diversité de l'illustration, le livre d'étrennes est devenu dans notre temps le dernier mot du luxe des livres. Il resterait pourtant un progrès encore à faire : ce serait, en matière d'illustrations, sinon de se borner, du moins de se conformer aux lois d'un goût plus difficile. Comme on dispose aujourd'hui pour illustrer le livre d'un nombre de procédés si grand que la place nous manquerait à pouvoir ici les décrire, vous diriez que dans la plupart de ces beaux livres on veuille à tout prix nous donner au moins un échantillon de chacun de ces procédés. Gravure en taille-douce, eau-forte, gravure sur bois, héliogravure, chromolithographie, quoi encore? Car c'est de quoi s'y perdre, et j'ajoute sans que le plaisir ni même l'éducation de l'œil y gagnent vraiment quelque chose. La faute n'en est pas aux éditeurs uniquement, qui suivent en cela le goût du public. Le public aime les images, on lui donne donc des images, il aime surtout le

chromolithographies, on lui donne donc des chromolithographies. Mais pourquoi les éditeurs n'essaieraient-ils pas de diriger un peu le goût de leur public? Je crois qu'ils n'auraient qu'à vouloir. On se plaindrait peut-être moins qu'ils ne pensent, et l'on achèterait tout aussi bien leurs livres, s'ils se faisaient une loi de n'employer qu'un seul procédé, par exemple, à l'illustration d'un même livre, tantôt la gravure, la gravure sur bois, puisqu'il paraît que le public ne veut plus payer la gravure en taille-douce, et tantôt la chromolithographie, puisqu'il paraît que le public y tient. Tâchons, pour beaucoup de bonnes raisons, de retenir l'art sur la pente de l'industrie.

Que cette uniformité de l'illustration contribue pour beaucoup à la beauté du livre, nous avons au surplus de bons exemples à citer pour le prouver. Ainsi le *Théâtre choisi de Corneille*, édité par la maison Mame (1). Le volume contient les cinq chefs-d'œuvre classiques, *le Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte* et *le Menteur*. En tête une courte notice, en avant de chaque pièce les *Dédicaces*, *Avertissemens* et *Examens* de Corneille, pas une note au bas de la page, pas même une indication de variante; au commencement de chaque acte une vignette, gravée à l'eau-forte et fixée dans le texte, voilà le vrai livre de luxe, et si seulement le caractère était un peu plus gros, le papier moins satiné, ce qui le rendrait moins cassant, nous proposerions volontiers le volume comme un modèle. Il fait partie d'une collection de classiques déjà fort avancée, qui sera précieuse un jour pour les gens du monde, justement parce qu'elle ne renferme que les textes, débarrassés de tout appareil d'érudition et de critique; collection à l'usage de ceux qui lisent les classiques pour le seul plaisir de les relire et de se distraire de beaucoup de choses ennuyeuses en conversant avec de grands esprits. Ceux-là, trop de notes les ennuieraient, et c'est à eux surtout que s'adressent les livres d'étrennes. C'est aussi ce que nous pouvons dire de la traduction de *Faust*, éditée par la maison Quantin (2). Rien de trop, — que quelques *bois* peut-être, — mais de beau papier, de beaux caractères et des eaux-fortes signées de M. Lalauze, qui semble avoir voulu nous donner une illustration de *Faust* inspirée du souvenir des lithographies d'Eugène Delacroix. De toutes les interprétations, si diverses, comme on le sait, que l'on peut donner du drame épique de Goethe, celle d'Eugène Delacroix n'est peut-être pas la plus séduisante pour l'œil, mais nous savons qu'elle plaisait singulièrement à Goethe. C'est ce que nous rappelle, dans une remarquable préface dont les lecteurs de la *Revue* se souviendront qu'ils ont eu la primeur, M. Blaze de Bury. Comme la préface, la traduction est aussi de M. Blaze de Bury. On en

(1) *Théâtre choisi de Corneille*, avec une notice par M. Poujoulat. 25 sujets et un portrait gravés à l'eau-forte. Compositions de MM. Barrias et Foulquier, 1 vol. in-8°.

(2) *Faust*, première partie, traduction et préface de M. Blaze de Bury, 10 grandes compositions, gravées à l'eau-forte par M. Lalauze, 1 vol. in-8°; Quantin.

connaît depuis longtemps la valeur : elle est encore aujourd'hui la plus fidèle et la plus poétique, la plus vivante surtout qu'il y ait dans notre langue, du chef-d'œuvre de Goethe. M. Blaze de Bury s'est fait, en France, comme un domaine du *Faust* de Goethe, et un domaine dont personne encore ne l'a dépossédé.

Que si maintenant les amateurs voulaient mieux encore ou plus luxueux que ce *Corneille* et ce *Faust*, le choix ne leur manquera pas, quoique un peu plus restreint cependant que les années précédentes.

En premier lieu *le Livre de Tobie* (1) publié par la maison Hachette, nouveau fragment de cette Bible que M. Bida s'est donné la tâche d'illustrer. Si jamais, comme il faut le souhaiter, M. Bida mène à terme cette grande entreprise, il n'y aura guère, je crois, de plus belle illustration de la Bible. Il en est à la vérité de l'Orient comme de la Grèce et de Rome : chaque siècle s'en fait une certaine image, et tout ce qu'on peut demander à l'artiste, c'est qu'il accommode cette image aux découvertes les plus récentes de l'archéologie du moment. Il n'y a donc pas à discuter l'interprétation que M. Bida nous donne de la Bible. Il suffit que ses compositions soient ingénieuses, et elles le sont; simples et claires, et elles le sont, également éloignées de toute emphase et de tout excès de prétention archéologique, et elles le sont. Nous nous permettrons toutefois une légère critique : si ses figures ont du caractère, en général; il nous paraît que quelques-unes manquent un peu d'individualité. Quelques autres nous semblent, en pareil sujet, un peu bien *réalistes*. En écrivant ce mot, je songe à certain jeune Tobie, soi-disant en prière, mais dont le nez retroussé, sans parler d'une mèche de cheveux qui sort impertinemment de dessous le bonnet, trahit en vérité plus de *gaminerie* que de ferveur. Mais c'est ici l'éternel procès. Rien ne s'oppose à ce qu'un personnage biblique ait le nez retroussé. Faut-il seulement traduire les personnages de la Bible ou généralement les figures de l'antiquité d'après les Arabes ou les Juifs de nos jours, ou faut-il en idéaliser le type, — dans une intention d'édification s'il s'agit de la Bible, — dans le sens de la force et de l'héroïsme s'il s'agit de Rome, — dans le sens de la noblesse et de la grâce s'il s'agit de la Grèce? Nous retomberions dans la question que nous voulions éviter.

Un autre beau livre encore, mais que je ne vois pas trop bien de quel nom je pourrais nommer, histoire ou description, en tout cas très intéressant à lire et non pas seulement à feuilleter, c'est *l'Égypte* de M. George Ebers, traduit de l'allemand, par M. Maspero (2). L'auteur et le traducteur sont l'un et l'autre égyptologues consommés ; ce qui ne laisse pas d'avoir son prix, encore bien qu'il s'agisse ici surtout de l'Égypte moderne. M. G. Ebers a cru s'apercevoir qu'au contact de la

(1) *Le Livre de Tobie*, traduction de Lemaistre de Saci, 1 vol. in-folio.

(2) *L'Égypte, Alexandrie et le Caire*, par M. G. Ebers, traduction de M. G. Maspero avec 332 gravures sur bois et une carte, 1 vol. petit in-folio.

civilisation européenne « l'Égypte des Orientaux » était en train de mourir lentement, et que, « parmi les singularités de la vie orientale, nombre des plus charmantes auront disparu avant que cinq ans se soient écoulés, toutes peut-être, quand arrivera le nouveau siècle. » Ce sont précisément ces singularités expressives, ces traits caractéristiques, avant qu'ils s'effacent pour jamais, que M. Ebers a voulu fixer, en homme « qui aime l'Égypte et qui *la connaît.* » C'est M. Ebers qui se fait ce compliment à lui-même. Puisqu'il entend si bien l'art de se faire valoir, c'est encore à lui-même que nous demanderons ce qu'il faut penser de l'illustration de son texte, et il nous répondra « que les images dont ces feuilles sont le texte explicatif ont quelque chose d'incomparable dans leur genre. » Le bon de la chose, c'est qu'il faut convenir qu'il a raison! c'est que le texte est véritablement des plus instructifs et l'illustration des mieux appropriées, des plus fidèles et des plus vivantes. A la suite d'un guide aussi bien informé, d'un observateur si curieux de toutes les choses du présent, d'un savant si bien instruit de toutes les choses du passé, c'est triple plaisir que de faire ce voyage d'Égypte et que de passer une revue pittoresque de l'histoire de cette terre dont « l'attrait merveilleux » restera toujours si puissant sur les imaginations. C'est la maison Didot qui a édité ce beau livre.

Comment passerai-je de la terre des Pharaons au XVIIIe siècle et à François Boucher? En m'abstenant avec soin de chercher une transition. Le livre (1) que M. Paul Mantz publie chez l'éditeur Quantin fait aussi lui partie d'une collection commencée l'année dernière par la publication de l'œuvre d'*Holbein.* Même format, même papier, même caractère, même luxe aussi d'illustration, et même intérêt du texte. Peut-être aurait-on mieux aimé pour continuer une série qu'Holbein avait inaugurée, tout autre maître que François Boucher, cet homme unique, à ce que prétendait Diderot, « pour peindre des femmes dont les fesses étaient aussi fardées que leurs joues. » Mais M. Quantin nous promet que ces autres maîtres suivront, et M. Paul Mantz plaide si bien les circonstances atténuantes, que nous aurions vraiment mauvaise grâce à insister. Après tout, si l'on ménage les épithètes et que l'on prenne grand soin de ne pas enfler la voix, cet art du XVIIIe siècle, l'art même de Boucher, n'est pas si méprisable. M. P. Mantz le dit très bien, sans nulle exagération ni dans la pensée ni dans les termes: « On sait mal le XVIIIe siècle quand on ne connaît pas l'œuvre de Boucher et de ses amis. » C'est que, comme il le dit encore, cet œuvre, dans son ensemble et dans sa suite chronologique, traduit admirablement cette préoccupation de l'élégance qui fut l'une des grandes préoccupations de l'art français et, pourrait-on ajouter, d'une certaine littérature, au XVIIIe siècle. Que cette élégance, d'ailleurs, soit toute voisine du maniérisme et de l'afféterie, M. Mantz ne le dissimule pas, trop fidèle qu'il est au culte des vrais dieux pour

(1) *François Boucher, Lemoyne et Natoire*, par M. Paul Mantz, 1 vol. in-folio.

se laisser séduire à cette charmante frivolité. Je dirai même que cette entière sincérité de critique donne un prix tout particulier à cette étude sur Boucher. Trop de biographes, infatués de leurs héros, ne se doutent pas de ce qu'ils perdent, eux, leur livre et leur libraire, à tourner toutes choses dans le sens de l'éloge. Ils me font songer à ce livre dont parle Macaulay, « qui lui semblait manufacturé en vertu d'un contrat par lequel la famille s'engageait à communiquer des papiers et le biographe à fournir des éloges. » Un livre est bon et bien fait quand l'éloge et la critique y sont à la juste mesure du personnage ou du sujet. Et c'est pourquoi, quand ce *François Boucher* n'aurait pas cette richesse d'illustrations qui en fait un véritable album de l'art du XVIIIe siècle, le texte seul devrait encore suffire à le porter et à le soutenir.

Autant en dirons-nous d'un livre moins luxueux sans doute, mais encore abondamment illustré. *L'Histoire de la gravure,* de M. George Duplessis (1), est certainement un des meilleurs livres d'étrennes que l'on ait publiés cette année. Le nom de l'auteur dit assez la sûreté des informations et la compétence des jugemens. C'est l'histoire générale de la gravure qu'il nous retrace en Italie, en Espagne, en Allemagne, dans les Pays-Bas, en Angleterre et en France, depuis les origines jusqu'à nos jours. Soixante-treize reproductions font passer sous nos yeux autant de planches célèbres de Marc-Antoine, Rembrandt, Holbein, Albert Dürer, Callot, Audran, etc.; deux appendices ajoutent à l'intérêt de l'ouvrage et le recommandent au public spécial des amateurs. Dans le premier, l'auteur donne une brève idée des différens procédés en usage pour la gravure. Dans le second, il a pris la peine d'indiquer aux collectionneurs un choix de planches qui peuvent servir à former le premier fonds d'une collection. Il y a joint les indications qui permettront de classer les estampes, à volonté, selon les écoles ou selon l'ordre historique et chronologique. J'oubliais de dire que le volume fait partie d'une collection lui aussi. Il en serait le meilleur, s'il n'avait un rival au moins dans l'*Histoire du costume,* de M. Quicherat.

Nous ne sortirons pas encore des collections en signalant le dernier ouvrage de M. Paul Lacroix (2). Celui-ci rejoint l'un à l'autre deux grands ouvrages du même auteur et forme ainsi sur ce qu'on pourrait appeler l'histoire de la vie privée des Français, depuis le moyen âge jusqu'à la veille de la révolution, un vaste répertoire de menus faits et de renseignemens curieux qu'en vain chercherait-on bien loin quelquefois et que la patience unique de M. Lacroix y a longuement et laborieusement rassemblés. Sur l'illustration, nous aurions bien quelque petite chose à dire, au moins sur la partie *chromolithographique* de

(1) *Histoire de la gravure,* par M. George Duplessis, 1 vol. in-8° ; Hachette.

(2) *XVIIe siècle. Institutions, usages et coutumes,* par M. P. Lacroix, 16 chromolithographies et 250 gravures sur bois, 1 vol. in-8°; Firmin-Didot.

cette illustration. Mais... *barbarus hic ego sum*, et quand nous trouvons ces chromolithographies un peu lourdes, quelques-unes même mal venues ou médiocrement composées, il est évident que c'est nous qui manquons de goût. Nous en louerons au contraire, sans restriction, la partie gravée dans le texte, nous louerons surtout la méthode qui y préside et d'après laquelle on n'admet à l'honneur d'illustrer ce texte que les pièces originales et les documens contemporains. A peine ai-je besoin d'ajouter que, comme dans les précédens volumes, les modes et costumes de l'époque contribuent à l'illustration pour la plus large part.

Il faut croire que cette question du costume nous tient singulièrement à cœur. Serions-nous de l'avis de ce philosophe qui datait de l'invention du pantalon et de sa substitution à la culotte une des grandes révolutions de l'histoire? Toujours est-il que voici encore un volume sur cette grande question : *le Costume au moyen âge d'après les sceaux*. Ce d'*après les sceaux* vous indique, à n'en pouvoir douter, que la question est du domaine des érudits. Ceux-ci s'appellent *sigillographes*. Je m'étonne un peu qu'on ait choisi ce moment de l'année pour faire paraître un ouvrage assurément très curieux et vraisemblablement très bien fait, mais assurément aussi d'un intérêt bien spécial. Combien sommes-nous, entre le 15 décembre et le 1er janvier, qui nous préoccupions de savoir comment Mahaut, comtesse d'Évreux, vers l'an 1160, mettait sa *chainse* et son *bliaud?* Le livre de M. Demay n'appartient donc qu'à peine à cette rapide revue des livres d'étrennes, et nous ne l'eussions pas mentionné si le format, l'exécution matérielle, qui est fort belle, et l'illustration très sévère, très minutieuse et très bien faite, ne nous en avaient en quelque manière imposé l'obligation. Il y a deux chromolithographies.

C'est ce genre d'illustrations tirées des monumens eux-mêmes qui fait une véritable nouveauté de la réédition de l'*Histoire romaine* de M. Duruy (2). Quelle est la valeur du livre de M. Duruy, nul ne l'ignore. Ce livre est toute la vie d'historien de M. Duruy, et quand on considère ce qu'il y a mis de labeur, de conscience et de talent, on peut prédire qu'il durera. C'est le plus large tableau qu'on ait tracé de l'histoire romaine, c'en est le plus complet, puisque c'est le seul que l'on ait conduit, avec ce détail, depuis les origines fabuleuses de la ville éternelle, jusqu'à l'invasion des barbares, c'en est le plus vivant surtout, grâce à l'intérêt et à l'habileté de l'illustration. Paysages diversement célèbres, monnaies et médailles, monumens de l'architecture, bustes et statues, reproductions des peintures de Pompéi, tombeaux, bas-reliefs, jusqu'aux ustensiles de ménage, rien n'y manque et rien ne ressemble

(1) *Le Costume au moyen âge d'après les sceaux*, avec 600 gravures, par M. G. Demay, 1 vol. in-8° ; Dumoulin.

(2) *Histoire romaine depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'invasion des barbares*, par M. Victor Duruy, t. II, 1 vol. gr. in-8°, 665 gravures, 10 chromolithographies.

moins à ces images de fantaisie qu'on nous donne quelquefois dans les livres de ce genre. Ces amphores ont été dessinées sur les modèles du musée Campana; ce lit dont vous voyez l'image est un lit retrouvé dans une maison de Pompéi; cet as ou cette médaille, d'une attribution incontestable, figure dans quelque collection célèbre, et si la reproduction ne vous en suffisait pas, vous avez au bas de la page toutes les indications qui vous permettront d'aller de vos yeux contempler l'original, de telle sorte que quand ce grand ouvrage enfin sera terminé, nous aurons, avec l'*Histoire des Romains*, rassemblée dans ces beaux volumes, une véritable encyclopédie des antiquités romaines.

Je voudrais pouvoir louer aussi largement le dernier volume de l'*Histoire de France* de M. Guizot (1); mais il y faudrait trop de bonne volonté. Ce dernier volume, sous le rapport de l'illustration, nous semble singulièrement au-dessous des précédens. Mais il n'y a que demi-mal, car beaucoup de personnes penseront qu'on eût bien fait d'arrêter à 1830 cette histoire contemporaine, et qu'il n'appartenait pas à M. Guizot de nous raconter à titre d'historien, c'est-à-dire de juge, les années qui se sont écoulées de 1830 à 1848.

Après les livres d'art, les livres d'histoire, après les livres d'histoire, les livres de voyages : et d'abord le cinquième volume de la *Géographie universelle* de M. Élisée Reclus (2). Voilà un livre dont on peut dire qu'il a tenu toutes les promesses de ses commencemens, sans que la patience, l'érudition de l'auteur, la sûreté de ses informations, l'abondance de ses renseignemens, et son talent d'exposition aient un seul instant fléchi. Si l'on pouvait faire un seul reproche à M. Reclus, mais un reproche si rare qu'il vaut bien un éloge, ce serait qu'il se souvient trop parfois, en pareil sujet, qu'il est un écrivain, et qu'il donne à ses descriptions scientifiques une couleur presque trop poétique. Le présent volume contient la description de l'Europe scandinave et de la Russie. Comme les précédens, il est illustré de nombreuses cartes et de très curieuses gravures. Quand M. Reclus aura terminé ce grand ouvrage, cette *Géographie* sera comme la carte générale où les récits des voyageurs viendront tracer les provinces, et leurs récits ne seront peut-être pas toujours beaucoup plus détaillés ni plus intéressans à lire que les pages de M. Reclus. Ce n'est pas au moins pour *la Suisse* de M. Jules Gourdault que nous disons cela (3). Le premier volume avait paru l'année dernière, à cette même époque de fin d'année, le second

(1) *L'Histoire de France depuis* 1789 *jusqu'en* 1848 *racontée à mes petits-enfans*, par M. Guizot. t. II, 1 vol. in-8°; Hachette.

(2) *Géographie universelle*, t. V, *l'Europe scandinave et russe*, par M. Élisée Reclus, 9 cartes en couleurs, 200 cartes dans le texte et 80 gravures, 1 vol. in-8°; Hachette.

(3) *La Suisse. Études et voyages*, par M. Jules Gourdault, 1 vol. t. II, 375 gravures, in-4°; Hachette.

complète l'ouvrage. Ce qui manque souvent aux récits de voyages, c'est l'ampleur et l'abondance de détails : on y voudrait plus d'anecdotes caractéristiques et d'observations de mœurs, la nature étant sans doute fort intéressante pour l'homme, mais l'homme même bien plus intéressant encore. Il y a des voyageurs trop savans, beaucoup trop savans, qui n'enregistrent dans leur journal qu'observations scientifiques proprement dites, qui mesurent trop de montagnes et qui promènent avec eux trop de baromètres, thermomètres et autres instrumens. Comme disait Voltaire, on va « très commodément de Paris en Auvergne, sans qu'il soit besoin de savoir sous quelle latitude on se trouve. » Trop préoccupé de la latitude, on oublie de regarder le paysage et les habitans. M. Gourdault n'est pas de ces voyageurs distraits. C'est pour notre plus grand agrément qu'il se promène à travers les vingt-deux cantons. « J'étais là, nous dit-il, telle chose m'advint. » Il court les fêtes et les foires, il recueille curieusement les légendes, qui ne manquent pas en Suisse, merveilleuses et poétiques, il observe les mœurs, les coutumes, les types, il n'oublie pas les souvenirs historiques, et de toutes ces courses, de toutes ces études, il a rapporté ces deux volumes, magnifiquement illustrés, livres d'art, d'histoire et de voyages à la fois.

Le volume que la maison Quantin publie sous ce titre, *l'Amérique du Nord* (1), est de ceux encore que l'on n'hésite pas à recommander. Ici peu de légendes et peu d'histoire : ce sont les beautés naturelles de ces vastes contrées d'outre-mer qui font les frais de la description, c'est le présent qui fait les frais du récit. L'ouvrage, illustré de plus de 300 gravures, nous vient d'Amérique en droite ligne, et ce sont des écrivains américains qui en ont écrit le texte.

Comme volume de port, moins imposant et d'apparence moins luxueuse, mais non pas moins instructif, signalons encore *le Voyage au Cambodge* de M. Delaporte (2) suivi d'une très curieuse étude et très neuve sur l'*architecture khmer,* dont les lecteurs de la *Revue* n'ont pas sans doute perdu le souvenir. Ce n'est plus ici seulement un voyage de plaisance dans une de ces contrées depuis longtemps entrées dans le cercle de notre civilisation. C'est un voyage d'exploration, à la recherche de l'inconnu. Ni les aventures, par conséquent, ni les anecdotes, ni les détails de mœurs n'y manquent. L'illustration en est très abondante et très variée. A peine est-il besoin d'ajouter qu'elle est curieuse au plus haut point. Nous sommes en présence d'un art tout différent du nôtre, créé d'original par des races qui n'ont avec nous que bien peu de traits communs, qui semblent moins en avoir à mesure qu'on les connaît davantage, tout à fait excentriques au mouvement de notre civilisation européenne, et d'autant mieux faites pour provoquer notre

(1) *L'Amérique du Nord pittoresque,* par M. Cullen Bryant, 1 vol. in-4°; Quantin.

(2) *Voyage au Cambodge*, par M. Louis Delaporte, 1 vol. in-8°, orné de 175 gravures et d'une carte; Delagrave.

réflexion. Les lecteurs qui seraient plus particulièrement curieux de cet art asiatique en général feuilleteront avec plaisir et liront avec intérêt le beau volume où l'on a rassemblé sous ce titre, *l'Art ancien à l'Exposition de 1878* (1), d'excellentes études vraiment dignes de demeurer comme un souvenir de l'exposition. La première partie traitant de l'art grec et romain, la seconde de l'art du moyen âge et la troisième de l'art asiatique, ils auront sous les yeux toutes les pièces du procès et une inépuisable matière de comparaison.

La Mongolie et le Pays des Tangoutes (2) de M. N. Prjévalski, est encore un récit de voyage et d'exploration. Il fait partie de cette collection déjà si riche que publie la maison Hachette et qui contient les grands voyages, voyages dramatiques, des Livingstone, des Stanley, des Baker, des Burton, sans oublier les récits humoristiques de M. Hepworth Dixon : *la Conquête blanche* et *la Russie libre*. Le récit original de M. Prjévalski, traduit du russe, est précédé, sous le titre modeste d'*Observations préliminaires*, d'un remarquable morceau de critique où sont appréciés et jugés, par un juge de beaucoup de science et d'une compétence peu commune, les différens voyages d'exploration de la haute Asie que nous possédions à ce jour. On pourra compléter cette bibliothèque de voyages en y joignant le second volume de M. R. Cortambert, *Mœurs et Caractères des peuples* (3) : c'est une suite d'extraits, habilement faits, et tous ou presque tous signés de noms diversement célèbres, une page de Chateaubriand à côté d'une page de Lamartine, un fragment d'Abel Rémusat à côté d'un fragment du baron de Hübner, d'Anquetil-Duperron à côté de Dumont d'Urville.

Quant à ceux dont l'imagination aime à courir les aventures, c'est à M. Jules Verne que nous les adressons. Nous n'approuvons pas beaucoup, en dépit de l'Académie française, les *Voyages extraordinaires* de M. Jules Verne, et nous résistons pour notre part au succès qu'on leur a fait. Il y a quelque danger pour l'esprit de beaucoup de lecteurs dans ce mélange de la fiction avec la réalité scientifique, et d'autant plus grand que le mélange est plus habilement fait, que M. Jules Verne est un plus agréable conteur et qu'il a plus d'art et de talent d'écrire. A la vérité, son volume de cette année, *les Tribulations d'un Chinois en Chine* et *les Cinq cents millions de la Bégum* (4), n'offre pas sous ce rapport les mêmes dangers que tel *Voyage au centre de la terre*, quoiqu'il y eût beaucoup à dire encore sur la façon dont M. Jules Verne entrevoit, par exemple, l'artillerie de l'avenir. Nous convenons donc que rien ne se lit avec plus de rapidité, ni ne fait passer plus agréablement

(1) *L'Art ancien à l'Exposition de* 1878, 1 vol. in-4°; Quantin.
(2) *La Mongolie et le Pays des Tangoutes*, 1 vol. in-8°; Hachette.
(3) *Mœurs et Caractères des peuples*, par M. R. Cortambert, 1 vol. in-8°; Hachette.
(4) *Les Tribulations d'un Chinois en Chine*, par M. J. Verne, 1 vol. in-8°; Hetzel.

quelques heures, mais nous préférerons aux *Voyages extraordinaires* la série des *Grands Voyages et les Grands Voyageurs* (1). Le présent volume est consacré à l'histoire des navigateurs du XVIIIe siècle. On y trouvera donc notamment les voyages de Bougainville, du capitaine Cook et de La Pérouse, sans compter nombre de voyages moins fameux peut-être, mais non pas moins dramatiques, ni moins curieux. Il est superflu d'ajouter que M. Jules Verne les raconte avec sa précision et sa facilité de style ordinaires.

Ces récits de voyages, qui sont œuvre déjà de vulgarisation scientifique, nous amènent à ces livres où l'on essaie, dans ce même temps des étrennes, sous une forme qui déguise la sévérité du fond, de mettre à la portée de la jeunesse des connaissances positives.

Ceux qui se sentent attirés par les sublimes mystères du firmament étoilé apprendront avec satisfaction qu'un nouveau traité d'astronomie populaire, très bien fait et richement illustré, est venu cette année s'ajouter aux ouvrages du même genre que l'on possédait déjà (2). Le livre de M. C. Flammarion, tout en étant au courant des plus récentes découvertes et remarquable par la clarté de l'exposition, se distingue par l'abondance des détails anecdotiques qui reposent l'esprit et, plus tard, aident le souvenir. Parmi les gravures que l'on rencontre dans son volume, il en est de fort curieuses qui témoignent honorablement des recherches auxquelles l'auteur a dû se livrer pour apporter du nouveau même dans les sujets qu'il n'a pas été le premier à aborder.

L'histoire naturelle offre une source inépuisable d'intérêt aux écrivains qui se donnent pour tâche d'instruire la jeunesse en s'adressant à sa curiosité. C'est la vie sous ses formes variées, tantôt sympathiques et touchantes, tantôt bizarres ou monstrueuses ; la vie universelle dans ses rapports avec notre propre existence, nous fournissant aujourd'hui des alliés, demain des ennemis. Enfans, les fabulistes nous ont déjà introduits dans l'intimité du règne animal ; il s'agit maintenant de mieux connaître tous ces personnages de la fable, de les dépouiller de leurs déguisemens légendaires, et d'observer leurs mœurs, leurs instincts, leurs ruses et leurs aimables qualités. Parmi les ouvrages nouveaux qui répondent le mieux à ce but d'instruction sans fatigue, nous citerons *Plantes et Bêtes*, par M. J. Pizzetta (3). Ce sont des entretiens familiers que l'auteur attribue à un vieux savant, le docteur Magnus, ami et compagnon d'infortune de l'abbé Latreille pendant la tourmente révolutionnaire. Il y est question de tout, et une science de bon aloi se révèle

(1) *Les Grands Navigateurs au XVIIIe siècle*, par M. Jules Verne, 1 vol. in-8° ; Hetzel.

(2) *Astronomie populaire*, Description générale du ciel, illustrée de 360 figures, planches en chromolithographies, etc., 1 vol. in-8° ; Marpon et Flammarion.

(3) *Plantes et Bêtes*, Causeries familières sur l'histoire naturelle, par J. Pizzetta, illustrées de 150 gravures sur bois, 1 vol. in-8° ; Hennuyer.

dans ces causeries sans prétention qui promènent le lecteur à travers bois, à travers champs et aux bords de la mer.

S'il est un écrivain dont les pages ne vieillissent pas, au milieu des progrès incessans de la science, c'est assurément Buffon, et on ne se lassera pas de revenir à lui. Aussi faut-il saluer en passant cette *Galerie d'histoire naturelle* (1), tirée de ses œuvres, et précédée d'une étude de Sainte-Beuve sur le grand écrivain que la maison Garnier offre au public, ornée de belles planches, gravées et coloriées avec soin. Là, tout est à relire et à retenir. De belles planches, qui témoignent des progrès de la chromolithographie, ornent également les publications de la maison Rothschild : *les Papillons de France* et *les Plantes à feuillage coloré* (2). Le peuple léger des papillons, s'il n'intéressait pas si vivement notre curiosité par les énigmes de ses métamorphoses, qui lui permettent de jouer son rôle sur la scène du monde sous tant de masques différens, justifierait encore les préférences des collectionneurs par l'incomparable richesse de son vêtement. Le livre que nous avons sous les yeux est l'un des meilleurs guides que l'on puisse souhaiter à un apprenti entomologiste. Il pourra ensuite compléter son instruction en consultant l'ouvrage de M. Depuiset, publié par le même éditeur. La nouvelle édition des *Plantes à feuillage coloré,* augmentée d'un second volume, sera de même un guide précieux pour l'amateur novice qui ne sait pas encore choisir entre les plantes colorées et distinguer celles dont le coloris est normal de celles où il n'est qu'une sorte d'infirmité résultat d'une altération maladive des tissus. Quelle que soit en effet la beauté de ces plantes magnifiques qui, par la noblesse du port, par la forme et les teintes du feuillage, ont capté la faveur du public et menacent déjà la suprématie séculaire des fleurs, ces plantes ont, pour l'horticulteur éclairé, une valeur inégale et il faut, pour les utiliser, apprendre à choisir. Le plaisir des yeux est lui-même soumis à des lois et gagne à être raisonné. — N'oublions pas de mentionner, parmi les livres d'étrennes scientifiques, *les Animaux étranges,* par Mme G. Demoulin (3), où l'on fait connaissance avec le monde obscur des plus humbles créatures qui font partie des embranchemens inférieurs. N'oublions pas non plus *l'Ami Kips,* qui enseigne la botanique en promenant ses jeunes amis de la cave au grenier et du premier sur les toits, découvrant à chaque pas des merveilles ignorées, — ni cette amusante histoire de l'exode d'une population d'insectes que le desséchement d'une rivière chasse de son habitat, et que nous raconte avec humour le docteur Candèze (4).

(1) *Galerie d'histoire naturelle tirée des œuvres de Buffon,* ornée de 32 gravures sur acier, coloriées, 1 vol. in-8°; Garnier.

(2) *Les Papillons de France.* 1 vol. in-8° avec 110 vignettes et 19 chromolithographies. — *Les Plantes à feuillage coloré,* 2 vol. in-8°, avec 60 chromolithographies et 60 gravures sur bois; Rothschild.

(3) *Les Animaux étranges,* par Mme G. Demoulin, 1 vol. in-8° illustré; Hachette.

(4) *L'Ami Kips. Voyage d'un botaniste dans sa maison,* par M. George Aston, 1 vol. in-8° illustré. — *La Gilippe,* par le docteur Candèze, 1 vol. in-8° illustré; Hetzel.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 décembre 1879.

Que la rentrée des chambres ait entièrement répondu à ce besoin de clarté et de sécurité qui était dans l'opinion, que les affaires intérieures de la France aient été simplifiées et éclaircies par ces séances ternes, essoufflées, intermittentes, qui se sont succédé depuis quelques jours, non, on ne peut guère le dire. On ne peut l'assurer et on ne peut vraiment pas trop s'en étonner en présence de cette explosion de température boréale qui a fait un moment de Paris et d'une partie des provinces une sorte de Sibérie hérissée de glaces et de frimas dans nos zones accoutumées à moins de rigueurs. La nature a parfois de redoutables manières de faire sentir à l'improviste sa puissance, et la réalité a de terribles revanches contre les ardeurs vaines, les polémiques gonflées de passions factices et toutes les agitations artificielles. Lorsque l'atmosphère glacée et neigeuse enveloppe la terre, lorsque des milliers d'êtres humains souffrent du froid et de la faim, cherchant un abri, attendant un vêtement ou un morceau de pain, convenez que tout change, avouez que les programmes parlementaires et les interpellations risquent de se figer dans l'air, que les discours de M. Floquet ou de M. Brisson sont un cordial insuffisant, que le conseil municipal lui-même, avec ses hautes prétentions, disparaît dans ce torrent de souffrances et de misères. La politique la plus pressante et la plus vraie en ce cas-là est dans ce mouvement de charité universelle qui a éclaté spontanément dans Paris pour aller au secours des pauvres, des malheureux. L'hiver, à ce degré d'intensité, est fait pour amortir ou refroidir singulièrement les querelles d'opinions et de partis ; à la vérité, il ne les supprime pas, et le dégel qui, au premier souffle attiédi, emportera les neiges et les glaces, n'emportera malheureusement pas du même coup des difficultés de situation qui existaient avant cette épreuve, qui n'ont fait qu'apparaître dans une interpellation, qui se reproduiront sûrement à la session régulière du mois de janvier parce qu'elles sont partout.

Oui, sans doute, ces difficultés sont partout, dans les incohérences de majorité, dans les rapports du gouvernement avec les partis, dans le

fond de la politique; elles se sont aggravées par degrés depuis quelques mois, et, au point où en étaient les choses il y a quelques jours, lorsque la session extraordinaire s'est ouverte, des explications étaient évidemment devenues nécessaires et inévitables. Le ministère, harcelé de tous côtés et peut-être peu sûr de lui-même, finissait par disparaître dans un tourbillon de polémiques, de récriminations et de programmes. Le régime parlementaire devenait ce qu'il pouvait, une fiction dérisoire, une confusion presque ridicule, par l'effacement de toute direction supérieure dans l'effervescence des fantaisies et des initiatives individuelles. Ce que pensait réellement la chambre des députés et ce que voulait ou ce que pouvait le gouvernement, on ne le savait plus au milieu de ce nuage de mauvaise humeur et de défiance universelle qui semblait s'étendre sur la situation tout entière. C'est le mérite de M. le président du conseil de n'avoir pas voulu supporter plus longtemps ces obscurités, d'avoir marché droit sur ce qu'il a appelé des agitations ou des conversations de couloirs. Simplement, sans affectation, au nom de la vérité des institutions parlementaires, M. Waddington a mis tout le monde dans l'obligation de s'expliquer, de sortir du vague des griefs inarticulés et des programmes qui n'étaient que des déclamations vaines, s'ils n'étaient pas un mandat impératif blessant pour la dignité d'un pouvoir sérieux. Le défi, pour tout dire, a été relevé sans ardeur par M. Brisson et M. Floquet, deux porte-paroles attitrés de la fraction républicaine la plus voisine de l'extrême gauche, la plus acrimonieuse contre la partie modérée du cabinet, la plus impatiente d'imposer ses programmes de politique radicale. Le combat une fois engagé, M. le président du conseil, M. le ministre de l'instruction publique, M. le ministre de l'intérieur, chacun dans la mesure de sa situation et de son esprit, sont intervenus. Un jeune député de talent et probablement d'avenir, M. Devès, au nom de la gauche républicaine moins avancée et plus fidèle au cabinet, a, lui aussi, pris part au débat. Au demeurant, la lutte a été peu animée, embarrassée, et tout a fini par une victoire du gouvernement, par le vote d'un ordre du jour favorable et peu compromettant. Le ministère a triomphé en partie par la calme fermeté de M. le président du conseil, et surtout aussi parce qu'au dernier moment est apparue la difficulté de le remplacer.

Les votes de ce genre ne sont jamais sans doute pour un ministère un brevet de puissance ou de vie, et on peut se souvenir que l'an dernier, vers le 20 janvier, un ordre du jour de confiance conquis par la sérieuse et forte parole de M. Dufaure était suivi à peu d'intervalle d'une crise de gouvernement qui enlevait M. le maréchal de Mac Mahon à la présidence de la république, M. Dufaure lui-même à la présidence du conseil. On n'en est pas là tout à fait aujourd'hui. La victoire du 4 décembre, quoique réelle, ne reste pas moins modeste pour d'autres

raisons, parce que la majorité qui a voté l'ordre du jour ne représente pas même la moitié de la chambre et parce qu'il y a eu bon nombre d'abstentions qui ressemblent à une suspension d'hostilités, à un ajournement de la querelle jusqu'à la session prochaine, qui s'ouvrira dans un mois. D'un autre côté, le gouvernement avait à peine son vote de confiance que M. le garde des sceaux Le Royer, fatigué ou dégoûté d'un pouvoir que les obsessions ne rendent pas facile, a cru devoir donner sa démission, laissant ainsi dans le cabinet un vide qu'il faut combler, et pour le combler il faut choisir, il faut se décider pour une politique. Ce n'est plus comme au 20 janvier 1879, c'est autre chose, de telle sorte qu'au bout de cet imbroglio d'hiver, qui ne fait que se compliquer en chemin, on n'est peut-être pas beaucoup plus avancé, et que malgré l'ordre du jour du 4 décembre, la question de l'ascendant, de l'intégrité ou de la reconstitution du ministère demeure à peu près entière.

Rien n'est plus vrai, l'incertitude est loin d'être dissipée; la situation est à la fois compliquée et indécise comme tout ce qui existe aujourd'hui, et le vote du 4 décembre n'a rien résolu d'une manière nette et définitive. Il était politiquement si peu une solution qu'il a été suivi à courte date de ce premier démembrement du ministère dont M. Le Royer a donné le signal et que depuis ce moment la crise est dans l'air. Il y a cependant, au milieu de toutes ces obscurités et ces confusions, des élémens d'appréciation, de décision qu'on peut dégager avec profit pour le pays, pour le gouvernement lui-même, pour la marche des affaires. Précisons mieux : ainsi il est d'abord évident que si le dernier ordre du jour n'a pas la clarté décisive et l'autorité d'un de ces actes parlementaires qui sont la force d'un cabinet, il ne reste pas moins une manifestation de quelque valeur; il tire surtout une signification particulière de ce fait qu'il a été voté en opposition avec une motion bien autrement vive proposée par l'union républicaine. L'ordre du jour des dissidens et des impatiens de l'union républicaine exprimait le vœu que le gouvernement se livrât à des épurations à peu près illimitées, qu'il poursuivît la guerre contre le cléricalisme et qu'il procédât à de grandes réformes, « notamment en ce qui concerne l'ordre judiciaire. » L'ordre du jour adopté comme l'expression des opinions et des vœux de la chambre se borne à témoigner la confiance que le cabinet est décidé à faire respecter le gouvernement de la république et à écarter des emplois publics les « fonctionnaires hostiles à nos institutions. » La différence est certainement sensible. De plus, si la majorité qui a voté l'ordre du jour ne représente numériquement que la moitié de la chambre, elle forme encore le noyau le plus important, le plus sérieux de l'assemblée, d'autant plus sérieux qu'il est dégagé des élémens du radicalisme. Enfin cette déclaration motivée de confiance, elle a été votée sous l'impression du discours de M. le président du conseil, dont elle est en quelque sorte

la sanction, et qu'a dit M. le président du conseil? M. le ministre des affaires étrangères a prononcé en définitive le discours d'un chef de cabinet sensé et modéré. S'il y a des points délicats sur lesquels il a montré quelque réserve, il en est d'autres sur lesquels il a été parfaitement net. Il n'a hésité ni sur la question de l'amnistie, qu'il ne veut pas laisser rouvrir, ni sur l'esprit d'impartialité qui doit présider aux modifications de personnel, ni sur cette reconstitution des mairies de Lyon et de Paris, qui est devenue, à ce qu'il paraît, un des articles des programmes radicaux. Il n'a point hésité à déclarer qu'il n'acceptait ni la liberté illimitée des réunions, « qui ne serait que la liberté des clubs, » ni la liberté illimitée des associations, ni bien d'autres choses encore. En un mot, sans faire un programme prétentieux, il a simplement opposé une politique de modération, de raison et de mesure à la politique exclusive et radicale des représentans de l'union républicaine, et c'est sur le terrain où le gouvernement l'appelait que la majorité de la chambre s'est ralliée en votant l'ordre du jour du 4 décembre.

Qu'on dégage ces quelques faits, et les déclarations du gouvernement résumées par M. le président du conseil, et cet ordre du jour d'une modération intentionnelle, et ce vote d'une majorité peut-être assez peu enthousiaste, mais accessible à un conseil de bon sens, à des considérations d'intérêt public; qu'on réunisse ces faits, ce sont là des élémens précis et saisissables dans une situation qui a ses faiblesses et ses incohérences sans doute, qui reste exposée à toutes les influences contraires, mais qui, en définitive, n'est point sans offrir quelques ressources pour la détermination de la seule conduite possible, pour la reconstitution d'un ministère suffisamment viable. Dans tous les cas, il est clair, par toutes ces manifestations récentes qui ne répondent encore qu'incomplètement à l'instinct, aux besoins du pays, il est clair que le sentiment le plus général ne va pas aux programmes extrêmes, qu'il appelle plutôt au contraire une politique de ferme et libérale modération assez résolue pour se fixer des limites, pour épargner à la république le danger des guerres inutiles, des agitations et des aventures. C'est là ce qui se dégage de tout un ensemble de choses, — ou les phénomènes d'opinion qui se succèdent sous plus d'une forme depuis quelque temps n'ont aucun sens. Le choix même des hommes appelés à se réunir dans le cabinet qui travaille à se renouveler n'aura de valeur que s'il s'inspire de cette idée générale.

Eh bien, c'est dans une situation ainsi faite, à côté d'une chambre capable dans un jour donné de bons mouvemens, mais pleine de velléités inquiètes, prompte aux tentations et aux faiblesses, c'est dans cette situation que le sénat peut vraiment prendre un rôle actif et efficace, sans sortir en aucune façon de sa sphère; c'est là qu'il peut intervenir utilement, patriotiquement, non certes par des résistances irritantes ou de vaines susceptibilités, mais en fortifiant les opinions sensées de l'autre

assemblée, en secondant un gouvernement de libéralisme prévoyant et juste, en prêtant son appui à une direction impartiale des affaires, à une politique d'équitable fermeté dans l'intérêt même de cette république qu'on veut fonder. Le sénat le peut, il a toutes les occasions possibles, et dans cette réorganisation préméditée de « l'ordre judiciaire, » de la magistrature, qui ne serait qu'un bouleversement, et dans toutes ces questions qui naissent à chaque instant, qui touchent à l'organisation administrative, financière, militaire du pays, et dans ces querelles religieuses si imprudemment soulevées par l'esprit de parti et de secte. La première de toutes les occasions, il va l'avoir dans cette discussion de la loi sur l'enseignement supérieur qui s'ouvrira bientôt, au début de la session prochaine et qui ne pouvait être mieux inaugurée, mieux préparée que par le savant, libéral et lumineux rapport de M. Jules Simon, lequel n'est point apparemment un républicain moins éprouvé que M. Floquet et un zélateur moins éclairé de l'enseignement public que M. Jules Ferry. De quoi s'agit-il après tout? Il s'agit d'assurer à l'état toutes ses garanties, ses légitimes prérogatives et de laisser à la liberté tous ses droits réglés et non supprimés par les lois. Le sénat est un conservateur des droits, un modérateur prévu par la constitution : il est dans son devoir en remplissant tout son rôle avec une indépendante sollicitude pour les intérêts du pays. C'est à lui d'être un conseiller de prudence, et il n'a point à craindre de voir son indépendance mise en suspicion, d'avoir à subir les futiles récriminations de ceux qui, à tout propos, pour le moindre amendement, l'accusent de susciter des conflits, de provoquer des collisions de pouvoirs. Que signifierait donc l'existence de deux assemblées, si ces deux assemblées n'avaient pas une égale liberté, et si par une anomalie étrange, celle qui est censée la plus autorisée par l'âge, par les lumières, par l'expérience, devait être la plus subordonnée? Ce serait une dérision. Le sénat en vérité ne servirait à rien, s'il n'avait pas le droit d'avoir son avis, son opinion sur toutes les questions qui intéressent le pays, s'il n'avait pas son influence sur la marche des affaires, sur la direction du gouvernement.

Ce qu'on lui reproche, c'est le jeu naturel des institutions qui ont créé deux pouvoirs pour multiplier les garanties, qui n'admettent pas que la liberté exercée par l'une des deux assemblées soit un défi pour l'autre assemblée. Il n'y a pas réellement de conflits, il y a des divergences aussi légitimes que naturelles, et quand ces divergences se produisent, la constitution a encore prévu le moyen d'arriver à une conciliation nécessaire. Voilà le droit, voilà la vérité, et c'est ce qui fait que la première chambre, en restant dans la stricte limite de ses attributions légales, n'a qu'à le vouloir pour exercer une sorte de magistrature supérieure, une influence utile au pays, utile au gouvernement. Le sénat est donc parfaitement libre; il n'a ni à s'émouvoir des menaces frivoles de ceux qui l'accusent de provoquer des conflits, ni à cé-

der aux tentatives de pression de ceux qui, après s'être engagés dans des voies aventureuses, s'efforcent de le compromettre dans leurs équipées et se flattent eux-mêmes en disant : Le sénat votera, le sénat approuvera ! Le sénat pourra fort bien au contraire ne pas approuver et ne pas voter, sans compromettre pour cela l'intégrité des institutions ou l'accord des pouvoirs publics. Il n'est pas fait pour innocenter les témérités et encourager les aventures; il est fait pour décourager les propositions désorganisatrices, pour arrêter au passage les tentatives périlleuses soit dans les affaires de la magistrature, soit dans le domaine de l'enseignement supérieur, soit dans toute autre sphère des intérêts nationaux, et, en agissant ainsi, dans les circonstances présentes, il remplirait avec autant d'à-propos que d'utilité sa vraie fonction constitutionnelle. Loin de se compromettre, il se populariserait aux yeux du pays, qui verrait en lui le gardien de toutes les garanties; il rendrait le plus profitable service au gouvernement, qu'il fortifierait contre les tentatives ou les pressions dangereuses, et à la république elle-même, qu'il contribuerait à préserver des crises et des périls qu'on lui prépare.

Tout n'est point certes favorable en France, et les confusions de politique intérieure ne sont pas de nature à faciliter l'œuvre de M. le ministre des affaires étrangères, à fortifier le crédit de notre diplomatie. Il n'y a qu'une compensation, si la compensation est possible, si on peut appeler de ce nom les difficultés d'autrui, c'est que l'Europe elle-même, la plus grande partie de l'Europe, n'est vraiment pas non plus dans un état des plus brillans ou des plus aisés. Tout est pour le moment dans une certaine atonie, dans un certain décousu. Les gouvernemens les plus puissans ne sont pas à l'abri des embarras.

Le cabinet anglais, malgré des succès peut-être plus apparens que réels, plus bruyans que décisifs, voit grandir devant lui une opposition à la tête de laquelle M. Gladstone vient de se replacer avec une verdeur nouvelle, avec des redoublemens d'activité éloquente, et d'un autre côté il se retrouve aux prises avec la question irlandaise aggravée. La Russie, à peine revenue de ses entreprises guerrières, bientôt suivies des mécomptes diplomatiques qui l'isolent et l'irritent, se sent plus que jamais livrée à ces mystérieuses agitations révolutionnaires qui viennent de se révéler encore une fois par un attentat nouveau. L'Allemagne elle-même, bien que saturée de succès, est assez embrouillée dans ses conflits de partis et de politiques contradictoires; elle ne sait pas trop où veut la conduire son chancelier avec toute cette diplomatie tendue de toutes parts du fond de la silencieuse retraite de Varzin, et les conquêtes qui flattent l'orgueil n'empêchent pas l'effroyable misère qui sévit à Berlin. L'Autriche en est encore à apprendre ce qu'elle pourra gagner à ses occupations ou annexions de l'Herzégovine, de la Bosnie, et à ses intimités avec M. de Bismarck; elle a pour le moment assez à faire d'obtenir de toutes ses assemblées le vote de la loi militaire, qui

lui donnera le contingent décennal sur lequel l'empereur François-Joseph croit pouvoir compter à tout événement. On n'a pas encore trouvé la majorité voulue dans les deux chambres de Vienne. L'Italie, avec son nouveau cabinet à double tête, Cairoli-Depretis, n'est pas bien sûre d'avoir un gouvernement et une politique dans une situation qui reste fort incertaine. En Orient, à part toutes les autres questions qui ne cessent de s'agiter, qui intéressent l'existence même de l'empire ottoman, la Bulgarie nouvelle, cette principauté des Balkans créée par la diplomatie, fait ses débuts dans la vie indépendante, dans la carrière constitutionnelle par des crises ministérielles et parlementaires presque sans issue. Il est certain que, dans toutes les zones européennes, du nord au midi, de l'occident à l'orient, tous les pays semblent avoir autant de peine à se mettre d'accord avec eux-mêmes qu'à se mettre d'accord avec les autres, et que nulle part il n'y a cette confiance qui naît des situations régulières, qui fait les rapports faciles, qui assure la paix en prévenant les complications. On est au régime des malaises, des tiraillemens dans la vie intérieure et des expédiens de chaque jour dans la diplomatie.

C'est un état général aussi étrange que laborieux, et ce qui en fait la gravité dans l'ordre diplomatique, c'est qu'il n'a rien d'accidentel et d'imprévu, c'est qu'il ressemble à une maladie chronique devenue difficile à guérir. Cette situation, telle qu'elle apparaît dans tous les mouvemens, les déplacemens d'alliances et les brusques évolutions qui se succèdent, elle ne date pas d'hier; elle tient à tout un ensemble de causes, à un enchaînement de circonstances, à une histoire de près de vingt ans déjà, qui a commencé le jour où les plus simples principes de droit ont été oubliés, qui a conduit par degrés l'Europe à ces conditions que nous voyons, à cet état à la fois violent et incertain où tout reste à la merci d'une résolution de la force, du jeu plus ou moins habile des ambitions et des intérêts. Un écrivain, Danois d'origine et de patriotisme, qui a suivi tous ces événemens d'hier en négociateur de bonne volonté, en observateur un peu cosmopolite, M. Jules Hansen, vient de raviver avec une familière sûreté de souvenirs un peu de ce passé dans un livre qu'il appelle *les Coulisses de la diplomatie*. Il fait coïncider pour une bonne part le commencement de la grande débâcle européenne avec la crise danoise de 1864. C'est sûrement en effet une des dates les plus décisives dans cette carrière où la guerre des duchés de l'Elbe, poursuivie en commun par la Prusse et l'Autriche, conduit bientôt au déchirement de l'Allemagne pour le partage du butin, à la guerre audacieuse de la Prusse contre l'Autriche en 1866, puis au grand et tragique conflit de 1870 entre l'Allemagne et la France. Le Danemark joue le rôle d'une nouvelle Silésie convoitée par un nouveau Frédéric. Il est la première victime et, par une coïncidence aussi curieuse que triste, ses protestations, ses revendications suivent désormais la fortune de ces autres

événemens plus vastes, plus puissans dont sa défaite est le point de départ. En 1864, sous les yeux de l'Europe, il est envahi, occupé et certainement près d'être démembré; la question n'est pas toutefois définitivement tranchée. Après Sadowa, quand l'Autriche est abattue, il n'a plus pour dernière ressource que la médiocre et vague garantie de l'article 5 du traité de Prague, qui réserve le droit national d'une petite portion du Sleswig. Lorsque la France à son tour est vaincue, il n'a plus même l'article 5, qui est désormais destiné à disparaître, qui a disparu tout à fait avec le consentement de l'Autriche. La question danoise reste ainsi mêlée à tout jusqu'à ce que la révolution de l'Europe soit accomplie au profit de l'Allemagne.

Cette longue et dramatique histoire, tristement féconde en conséquences qui ne sont pas encore épuisées, elle a eu sans doute ses péripéties retentissantes, sa partie extérieure et officielle; elle a aussi ce qu'on pourrait appeler sa partie secrète, et c'est à cette partie surtout que s'attache M. Jules Hansen, en homme qui, pendant quinze ans, a traversé tous les camps et tous les cabinets, qui a reçu bien des confidences, qui a vu de près les oscillations et les défaillances de la diplomatie napoléonienne aussi bien que les audaces mêlées de ruses de M. de Bismarck; c'est l'intérêt de ce livre, où la fidélité à la France s'allie au patriotisme danois. M. Jules Hansen raconte qu'à un des momens les plus graves, au lendemain de la guerre de 1866, M. Thiers lui disait avec tristesse : « La position de la France est très difficile, nous allons nous trouver isolés en Europe... Je ne me laisse pas ébranler dans l'opposition que je fais à l'empire, parce que je crois que c'est un devoir que je remplis envers mon pays. Ce qui est arrivé est pour la France un malheur tel qu'elle n'en a pas éprouvé de plus grand en quatre cents ans. Or quelle en est la cause, si ce n'est le système du gouvernement personnel? » M. Thiers jugeait avec une clairvoyance désolée ces terribles crises où l'empire était visiblement le seul coupable, où M. de Bismarck n'avait réussi dans ses entreprises que parce que l'incohérence de la politique napoléonienne lui avait tout permis, et l'impétueux Allemand n'était pas homme à rendre les armes devant cette incohérence : témoin ce jour de la fin de 1866, où, dans l'intimité, il disait avec dédain que « la comédie et la pusillanimité » étaient à l'ordre du jour aux Tuileries, que l'empereur ne savait seulement pas ce qu'il voulait, que si on le poussait à bout, « il répondrait si énergiquement qu'on s'en souviendrait. » M. de Bismarck n'était homme à se laisser arrêter ni par les troubles d'esprit de Napoléon III, ni par bien d'autres choses, et c'est là justement ce qui fait son équivoque et redoutable originalité. On peut voir dans ce livre sincère, comme dans les récentes confidences d'un assez lourd Dangeau allemand, on peut voir se dessiner cette figure d'un politique qui est après tout un grand joueur, qui procède par surprises et coups de dés, et qui finit par

faire une œuvre tellement personnelle, que cette œuvre semble dépendre uniquement de lui et de sa volonté.

Celui qui est devenu le tout-puissant chancelier d'Allemagne dans les quelques années que décrit l'auteur des *Coulisses de la diplomatie*, M. de Bismarck, il ne s'en cache guère, a sa manière de gouverner. Il est avant tout l'homme de ses combinaisons et des circonstances, ne reconnaissant ni règles de politique générale, ni engagemens, n'acceptant que les amitiés utiles, se servant de tout et de tous selon le besoin du moment, dans les affaires intérieures comme dans les affaires extérieures. Absolutiste et féodal d'origine et d'instinct, révolutionnaire par intérêt, par sa diplomatie, parlementaire d'occasion, il passe des conservateurs aux libéraux ou des libéraux aux conservateurs. Il a fait la guerre du *Culturkampf* contre les catholiques, il est peut-être en train de se réconcilier avec le Vatican, pour se servir bientôt encore une fois des nationaux-libéraux, jouant tour à tour avec les hommes et les partis, rudoyant ou caressant les uns et les autres sans se lier à eux. Il fait absolument de même dans ses combinaisons extérieures. Il y a quelques années, il était tout entier à l'alliance russe, qui venait de lui être profitable, qui lui était encore utile. Il mettait une sorte d'ostentation à placer ses conquêtes récentes à l'abri de ce qu'il appelait l'alliance des trois empereurs. C'était pour le moment la sauvegarde de l'Europe! Qu'est-elle devenue cette alliance? Elle n'a pas résisté à la guerre d'Orient qui en a été la première conséquence et où le génie du chancelier de Berlin s'est plu à chercher des combinaisons nouvelles. Elle paraît s'être évanouie dans les derniers conciliabules de Vienne. Maintenant la Russie est exclue, reléguée au nord dans son isolement et presque menacée. Il s'agit de former au centre de l'Europe la grande alliance austro-allemande, de pousser l'Autriche en Orient contre la Russie. La récente campagne de M. de Bismarck à Vienne ressemble étrangement à ce que faisait Napoléon entre 1807 et 1809 lorsqu'il proposait à M. de Metternich, — on le verra par les *Mémoires* de l'ancien ministre, — une partie des dépouilles de l'empire ottoman, les provinces mêmes que l'Autriche occupe aujourd'hui, comme gage d'alliance. C'est toujours la politique de la conquête et de la force. Le chancelier allemand a réussi jusqu'à ce moment sans doute : est-il bien certain de pouvoir soutenir jusqu'au bout ces prodigieuses gageures? Il est impossible de ne pas voir dans ces agitations incessantes de diplomatie la tension d'une volonté ombrageuse et inquiète redoutant des rapprochemens naturels, s'efforçant de créer des embarras aux autres et de multiplier à la hâte les défenses autour d'une œuvre violente.

Qu'en sera-t-il particulièrement de cette dernière tentative de M. de Bismarck pour enchaîner l'Autriche à sa politique? C'est d'abord assurément l'affaire de l'Autriche, qui n'est peut-être pas aussi disposée qu'on croit à livrer sa liberté, l'indépendance de sa position traditionnelle

en Europe, ses intérêts commerciaux, même pour être garantie éventuellement contre la Russie en Orient. On se plaisait tout récemment encore en Angleterre à représenter ce rapprochement austro-allemand, transformé pour la circonstance en événement mémorable, comme un échec, presque comme une menace pour la France laissée en dehors des conseils européens. Qu'a donc affaire la France d'aller se mêler à tous ces mouvemens? Il n'y aurait eu un échec pour elle que si elle avait recherché un rôle dans de telles combinaisons, soit pour s'y associer, soit pour les déjouer. Elle n'a rien recherché, que nous sachions, elle n'a rien demandé, elle n'a pu que recevoir, avec un esprit parfaitement libre, dégagé de toute susceptibilité d'amour-propre, les explications qui ont pu lui être offertes; elle n'a qu'à rester spectatrice d'un travail qui n'est pas plus dangereux pour elle que tout ce qui s'est fait depuis quelques années, qui n'est qu'un signe de plus de la crise prolongée des relations générales. C'est par sa sagesse et sa vigilance, par le soin qu'elle mettra à rendre inutiles toutes les mauvaises pensées, par le zèle qu'elle saura déployer pour la restauration de ses forces, pour sa pacification intérieure, c'est par tout cela que la France se fera compter et reprendra sa place naturelle dans les conseils de l'Europe. Quant à la Russie, qui a été laissée, elle aussi, en dehors des négociations où a été élaborée l'alliance austro-allemande, elle suffit assurément à ses propres affaires. Si un traité a été signé, comme on le dit, cela n'a pas empêché récemment les grands-ducs de rendre visite à l'empereur d'Allemagne, d'aller à Vienne, et cela n'a pas empêché ces jours derniers l'empereur Alexandre d'appeler l'empereur Guillaume son « éternel ami. » Tout ce qu'on en peut raisonnablement conclure, c'est que si le voyage de M. de Bismarck à Vienne n'a point été sans importance, il ne peut être considéré comme le préliminaire d'événemens prochains, et avant que l'alliance austro-allemande devienne une réalité sérieuse contre ceux qu'elle est censée atteindre, bien d'autres événemens auront eu le temps de s'accomplir.

La Russie, au surplus, a chez elle des affaires assez sérieuses et des préoccupations assez vives pour oublier un instant les complications extérieures qui n'ont pas un intérêt immédiat. Il y a quelques jours à peine une cour de justice avait à juger une des conspirations qui ont fait le plus de bruit il y a quelque temps, une audacieuse tentative de meurtre dirigée contre le général Drenteln. Elle voyait notamment comparaître devant elle un de ces jeunes révolutionnaires, Mirsky, dont l'attitude, le langage, l'esprit exalté et sincère impressionnaient vivement tous ceux qui l'entendaient, qui ne pouvaient se défendre d'un intérêt réel pour cette jeune victime des conjurations secrètes. Mirsky avait été condamné à mort; mais sa peine avait été aussitôt commuée, la vie était au moins épargnée. On croyait presque à un apaisement de la situation qui semblait se manifester par le ralentissement des complots, par cer-

tains signes d'intentions plus libérales de la part du gouvernement. Ce n'était qu'une trêve trompeuse qui vient d'être violemment rompue. Au moment où l'empereur Alexandre revenait de Livadia avec sa cour arrivait à Moscou, il a été l'objet d'un nouvel attentat, et il n'a été préservé que par un heureux hasard, par suite d'une interversion dans la marche des trains qui formaient le convoi impérial. Les meurtriers se sont trompés: l'attentat n'avait pas moins été préparé savamment, de longue date, une mine avait été creusée et chargée de poudre; elle a fait explosion au moment voulu, — elle n'a atteint que les équipages impériaux. Que l'empereur Alexandre ait ressenti une vive et profonde impression, qu'il ait témoigné son amertume dans une réunion à Moscou, on ne peut guère s'en étonner. Encore une fois il a parlé de poursuivre la révolution, de fortifier l'éducation religieuse et morale. Oui, sans doute. Il n'est pas moins vrai que depuis quelque temps le gouvernement a fait ce qu'il a pu, qu'il a redoublé de surveillance et de répressions, qu'il a eu recours au régime militaire, — et à quoi toutes ces mesures ont-elles abouti ? Elles n'ont point empêché des meurtriers de préparer à loisir un travail de mine, une sorte de machine infernale attendant le tsar au passage. La police a été une fois de plus impuissante. Ainsi le travail des sectes révolutionnaires échappe à toutes les surveillances, il se poursuit sans interruption; il s'avoue même avec audace puisque les jeunes conspirateurs qu'on jugeait récemment déclaraient sans détour qu'ils obéissaient aux ordres de leur gouvernement. Il y a donc une organisation occulte contre une organisation officielle, et dans cette lutte l'homicide est un moyen accepté, avoué par les conspirateurs.

C'est assurément une situation des plus compliquées, des plus pénibles, et d'autant plus grave que le choix d'une politique réellement préservatrice devient de jour en jour plus difficile. Ce qui est clair, c'est que toutes les répressions ont été inefficaces; ce qui n'est pas moins certain, c'est que l'esprit de réforme est assez répandu en Russie pour que le gouvernement ne puisse se passer de son secours, pour qu'il doive un jour ou l'autre subir la nécessité de refondre, de rajeunir cette vieille organisation administrative de l'autocratie sur laquelle a reposé jusqu'ici l'empire des tsars. En Russie comme partout, quoique sous des formes et dans des conditions différentes, c'est la lutte entre l'esprit révolutionnaire et l'esprit de réforme. Pressé de toutes parts, le gouvernement a son choix à faire, et il ne peut guère vaincre ou décourager les complots qu'en cherchant une force nouvelle dans une politique de sérieuse et efficace réformation, dont on ne peut d'ailleurs se dissimuler les difficultés au sein d'un si vaste et si incohérent empire.

CH. DE MAZADE.

Le Directeur-gérant C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TRENTE-SIXIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — XLIXe ANNÉE.

NOVEMBRE — DÉCEMBRE 1879

Livraison du 1er Novembre.

La Genèse d'un chef-d'œuvre, Goethe et Faust, par M. Henry BLAZE de BURY 5

La Diplomatie occulte de Louis XV, a propos d'une publication récente de M. le duc de Broglie, par M. A. MÉZIÈRES, de l'Académie française . . 38

Georgette, troisième partie, par M. Th. BENTZON. 62

Diderot inédit, d'après les manuscrits de l'Ermitage. — II. — La Réfutation d'Helvétius et le Plan d'une université, par M. E. CARO, de l'Académie française. 94

Lord Beaconsfield et son Temps. — III. — La Transformation du parti tory, par M. CUCHEVAL-CLARIGNY 129

Contes parisiens. — La Marchande de journaux, poésie, par M. François COPPÉE. 170

Une Campagne électorale aux États-Unis, par M. C. de VARIGNY 177

Le Congrès médical d'Amsterdam en 1879, par M. Charles RICHET. 209

Un Nouveau Complot contre l'empire germanique, par M. G. VALBERT . . . 216

Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 229

Essais et Notices. 239

Livraison du 15 Novembre.

La République constitutionnelle et parlementaire, par M. E. VACHEROT, de l'Institut de France 241

Saint-Enogat. — Souvenirs d'une plage bretonne, par M. André THEURIET. 273

La Marine de Syracuse. — II. — L'Expédition d'Agathocle, par M. le vice-amiral JURIEN de la GRAVIÈRE, de l'Académie des Sciences. 310

Georgette, dernière partie, par M. Th. BENTZON 335
Un Maître de l'école française. — Théodore Géricault, par M. Henry HOUSSAYE 374
La Pénalité et les Collisions de droits, d'après la science sociale contemporaine, par M. Alfred FOUILLÉE 392
Un Économiste inédit, a propos d'un livre posthume de M. le duc Victor de Broglie, par M. Victor BONNET 427
Revue littéraire. — *Les Rois en exil,* de M. Alphonse Daudet, par M. F. BRUNETIÈRE 446
Revue musicale. — Le Directeur de l'Opéra chez Verdi, par M. F. de LAGENEVAIS 460
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire 469

Livraison du 1er Décembre.

La Coalition européenne en 1813 et 1814. — Fragment tiré des Mémoires inédits du prince de METTERNICH 481
Le Mariage d'Odette, première partie, par M. Albert DELPIT 519
Diderot inédit, d'après les manuscrits de l'Ermitage. — III. — Pièces de théatre, Lettres et Opuscules, par M. E. CARO, de l'Académie française. 566
Les Derniers Beaux Jours de l'alliance anglo-française sous le second empire. — Osborne, Cherbourg et Villafranca, d'après un livre récent, par M. Édouard HERVÉ 611
Contes populaires de l'Italie. — Les contes de Toscane et de Lombardie, par M. MARC-MONNIER 646
Les Guerres de religion au XVIe siècle, par M. Auguste LAUGEL. 676
Une Grande Question dans un petit pays, par M. G. VALBERT 697
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 709
Essais et Notices. 720

Livraison du 15 Décembre.

Le Mariage d'Odette, deuxième partie, par M. Albert DELPIT. 721
La Nouvelle-Zélande et les Iles australes adjacentes. — II. — Les Baleiniers et les Chasseurs de phoques, les Missionnaires évangéliques, par M. Émile BLANCHARD, de l'Académie des Sciences 766
Les Inconséquences de M. Drommel, par M. Victor CHERBULIEZ. 804
Les Origines d'une colonie, d'après les récens historiens de la conquête d'Alger, par M. Ernest DAUDET 858
Umilta, conte de noel, par OUIDA 881
L'Éloquence politique et parlementaire avant 1789. — Les Orateurs des États-généraux, par M. Charles AUBERTIN. 914
Les Livres d'étrennes 936
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 948

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue St-Benoît.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 517 044